

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google


HEEK GENT
Digitized by Google


Digitized by Google

Th 307

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENTAIRE
LITTERAL
SUR TOUS LES LIVRES
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

EZE'CHIEL ET DANIEL.

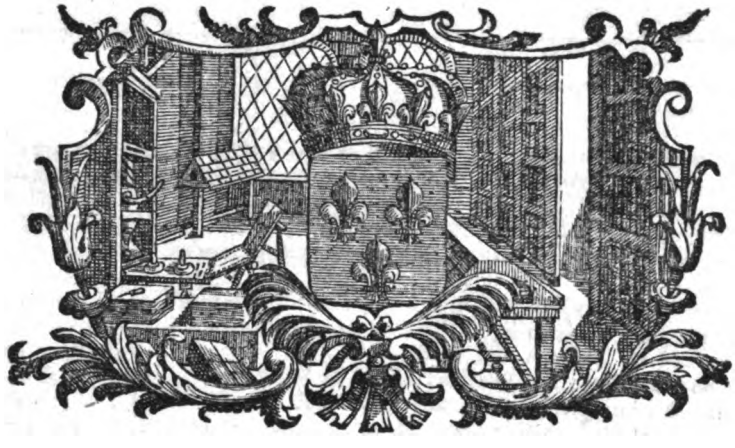

A PARIS,
QUAI DES AUGUSTINS,

Chez { EMERY, à saint Benoist.
SAUGRAIN, Pere, à la Fleur de Lys.
PIERRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCCXXX.
Avec Approbation, & Privilége du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

PERMISSION DE LA DIE'TE DE LA CONGREGATION de S. Vanne & de S. Hydulphe.

NOUS Préſident, Viſiteurs & Supérieurs de la Congrégation de Saint Vanne, & de Saint Hydulphe, Ordre de Saint Benoît, aſſemblez en la Diéte tenuë dans l'Abbaye de Saint Mihiel, avons permis, & permettons à D. Auguſtin Calmet, Religieux de notre Congrégation, de faire imprimer, après les Approbations & Permiſſions ordinaires, un Livre qui a pour titre : *Commentaire littéral ſur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.* Fait en la Diéte le 26. Octobre 1706.

PAR ORDONNANCE DE LA DIE'TE.

D. CHARLES VASSIMON,
Sécrétaire de la Diéte.

APPROBATION DE MONSIEUR PASTEL, DOCTEUR, & ancien Profeſſeur de Sorbonne.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur de Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Commentaire littéral ſur les Prophétes Ezéchiel, & Daniel*; je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi, & aux bonnes mœurs : & cet Ouvrage me paroît d'autant plus utile, qu'il contient de ſçavantes Diſſertations ; les différentes leçons du Texte, & des anciennes Verſions ; avec des Explications tirées des Saints Peres, & des meilleurs Interprétes ; leſquels contribuënt beaucoup à faire entendre ce qu'il y a de plus difficile, & de plus obſcur dans ces divins Livres. Fait à Paris ce 20. Juin 1714. PASTEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; Salut. Notre bien amé Pierre Emery, pere, Doyen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous ayant très-humblement fait remontrer, que dans les Lettres de Privilege que Nous lui avons accordées le deuxiéme Février dernier, pour trente années, pour l'impreſſion de tous les Ouvrages du Sieur Abbé Fleury, notre Confeſſeur, il n'y eſt fait mention que de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui ne fait qu'une partie de ſes Ouvrages ; ayant encore compoſé ceux intitulez, le Catéchiſme Hiſtorique & ſon Abregé, les Mœurs des Iſraëlites, les Mœurs des Chrétiens, Inſtitution au Droit Eccleſiaſtique, le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, & les Devoirs des Maîtres & des Domeſtiques ; & que comme nôtre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, il ſe trouvoit neanmoins privé de cette grace, par la ſeule omiſſion des titres deſdits Livres dans noſdites Lettres du deuxiéme Février dernier, ce qu'il ne peut faire ſans que Nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il nous a très-humblement fait ſupplier de lui vouloir accorder. A ces cauſes, voulant favorablement traiter ledit Emery pere, & le récompenſer de ſon application à nous avoir donné depuis quarante ans l'impreſſion de plus de ſoixante Volumes, tant *in folio*, qu'*in quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le ſuccès qu'il avoit eſperé : Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, intitulez : *Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé Fleury, ſon Catéchiſme Hiſtorique avec ſon Abregé & en toutes Langues, les Mœurs des Iſraëlites & des Chrétiens, l'Inſtitution au Droit Eccleſiaſtique, le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, & ſon Traité du Devoir des Maîtres & des Domeſtiques. Commentaire Literal ſur tous les Livres de l'Ecriture ſainte, avec des Diſſertations ou Prolégoménes, par le Pere Calmet, avec ſon Hiſtoire de l'Ancien & du nouveau Teſtament, & le Dictionnaire Hiſtorique, Géographique, Chronologique, Critique*

Digitized by Google

& Litteral de la Bible du même Auteur, en tels volumes, forme, marge, caractére, en tout ou en partie, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *trente années* consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance; à peine de trente livres pour chaque volume desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en general ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, és mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre; & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson. Le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant ou ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le dix-huitiéme jour du mois de May, l'an de grace 1719. & de notre Regne le quatriéme. *Signé*, Par le Roy, en son Conseil, DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur Mariette de la moitié du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de M. l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages, comme aussi de la totalité du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. Calmet à Emery mon fils, Saugrain & Martin, mes gendres, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le 20. May 1719. *Signé*, P. EMERY.

Registré le present Privilege, ensemble les cessions ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 480. *Numero* 525. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13. *Aoust* 1709. *A Paris le* 16. *Juin* 1719.

Signé, DELAULNE, Syndic.

Digitized by Google

PRÉFACE SUR EZECHIEL.

EZE'CHIEL fils de Buzi, de la race Sacerdotale, (*a*) natif de Sarera, (*b*) fut emmené captif à Babylone avec Jéchonias, Roi de Juda. Il ne paſſoit point pour Prophéte, lorſqu'il ſortit de ſon pays. Dieu ne lui communiqua l'eſprit de Prophétie que dans la Méſopotamie, où il fut envoyé par Nabuchodonoſor. Il commença ſon miniſtére (*c*) la trentiéme année de ſon âge, (*d*) ou plutôt, la trentiéme année depuis le renouvellement de l'alliance avec le Seigneur, faite ſous le regne de Joſias. (*e*) Il y avoit alors cinq ans qu'il étoit captif, & il continua à prophétiſer pendant vingt ans, depuis l'an du monde 3409. juſqu'en 3430. qui étoit le quatorziéme d'après la priſe de Jéruſalem. (*f*) Le but principal de ſes Prophéties eſt de conſoler ſes freres compagnons de ſa captivité, qui s'affligeoient d'avoir crû trop légérement aux promeſſes de Jérémie, qui les avoit exhortez à ſe rendre promptement aux Chaldéens, parce que la ruine de Jéruſalem étoit proche. Comme ces captifs ne voyoient alors aucune apparence de ce qui avoit été prédit par Jérémie, Dieu ſuſcita Ezéchiel pour les confirmer dans la foi, & pour appuyer par de nouvelles prédictions celles que Jéré-

(*a*) *Ezech.* I. 3.
(*b*) *Pſeudo-Epiphan. vita Prophetar.*
(*c*) *Ezech.* I. 1. *Et factum eſt in trigeſimo anno.*
(*d*) *Plerique apud Ieronym. in Ezech. c.* 1. ℣. 1. *Sanct. &c.*
(*e*) *Ieronym. ibidem. Chald. Theodoret. Vat. Grot. Alii plures. Vide* 4. *Reg.* XXII. 15.
(*f*) *Ezech.* XL. 1.

Digitized by Google

mie avoit publiées long-tems auparavant, & qu'il ne cessoit de publier dans la Judée. Saint Jérôme (*a*) croit que comme Jérémie prophétisoit à Jérusalem en même-tems qu'Ezéchiel à Babylone, on envoyoit les Prophéties de celui-ci à Jérusalem, & réciproquement celles de Jérémie en Chaldée; afin d'instruire, & de consoler les captifs, & de les soûtenir dans leur Religion, & dans leur foi.

Ezéchiel fut mis à mort par le Prince de son peuple, qu'il exhortoit fortement à quitter l'idolâtrie. (*b*) L'on dit que son corps fut mis dans la même caverne où avoient été enterrez Sem, & Arphaxad, sur le bord de l'Euphrate. On montre encore aujourd'hui ce tombeau à quinze lieuës de Bagdad, sur l'Euphrate. Benjamin de Tudéle dit qu'il est situé derriere une Synagogue des Juifs entre l'Euphrate, & le Chaboras, & qu'il est placé sous une fort belle voûte bâtie par le Roi Jéchonias, qui fut tiré de prison par Evilmérodach, Roi de Chaldée. Ce tombeau étoit autrefois en grande vénération, & fort visité. Non-seulement les Chefs de la captivité s'y rendoient tous les ans avec une nombreuse suite, mais aussi une foule de Perses, de Médes, & d'autres peuples y alloient par dévotion. Les Juifs y entretenoient une lampe, qui brûloit continuellement devant ce monument. Ils se vantent de posséder le Livre écrit de la main d'Ezéchiel; ils le conservent dans une Bibliotheque au-dessus du tombeau, & on le lit tous les ans dans la Synagogue le jour de l'Expiation solemnelle. C'est ce que nous en enseignent les Hébreux, mais qui est fort sujet à caution.

Les Ecrits que nous avons sous le nom d'Ezéchiel, ne lui sont point contestez; ils ont tous les caractéres de vérité & d'authenticité qu'on peut demander. Mais on doute que nous ayons tout ce qu'il a écrit. Joseph (*c*) dit qu'il laissa deux Livres sur la captivité de Babylone. Nous avons plusieurs Chapitres de ce Prophéte, qui regardent cet événement; mais nous ne trouvons point de marques que ses Prophéties ayent jamais été divisées en deux Livres.

Le même Joseph dit ailleurs, (*d*) qu'Ezéchiel ayant prédit la ruine du Temple, & que Sédécias ne verroit pas Babylone, il envoya ces prédictions à Jérusalem. Or nous ne trouvons point cette circonstance dans les Ecrits d'Ezéchiel; il y a apparence que la lettre qu'il écrivit au Roi de Juda sur cela, s'est perduë. L'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, a été persuadé que l'un des deux volumes que ce Prophéte avoit

(*a*) *Ieronym. in Ezech.* XII. *pag.* 766. *nov. edit.*

(*b*) *Vide vitam Prophetar. apud Epiphan. & Benjamini Itinerarium, Auctores Martyrolog.*

(*c*) *Antiquit. lib.* 10. *c.* 6. Οἱ προφήτης Ἰεζεκίηλος ὃς πρῶτος περὶ τούτων δύο βιβλία γράψας κατέλιπεν.

(*d*) *Idem lib.* X. *c.* 10. Προεφήτευσε δὲ Ἰεζεκίηλος ἐν Βαβυλῶνι τὰς μελλούσας τῷ ναῷ συμφορὰς, καὶ ἀκούσας ταῦτα ἔπεμψεν εἰς Ἱεροσόλυμα ... διεφώνησε δὲ Ἰεζεκίηλος εἰπὼν, οὐκ ὄψεσθαι Βαβυλῶνα τὸν Σεδεκίαν.

écrits, ne subsistoit plus. Et un Auteur plus nouveau, (a) aussi connu par la témérité, que par la singularité de ses opinions, a prétendu montrer par Ezéchiel même que ce que nous avons de ce Prophéte, n'étoit qu'un débris d'un plus grand ouvrage. Il remarque qu'il commence son premier Chapitre par ces mots: *Et dans la trentiéme année;* ce qui insinuë qu'il a précédé quelque chose, puisqu'il est contre l'usage ordinaire de commencer un livre par un *Et*, & d'y marquer à la tête une certaine année, sans dire à quoi elle a rapport. Il dit de plus qu'au ℣. 3. du Chapitre premier, l'Ecrivain porte: *Que le Seigneur avoit souvent fait entendre sa parole à Ezéchiel, fils de Buzi.*

Mais quoique nous ne prétendions point soûtenir qu'Ezéchiel n'ait écrit que ce que nous avons sous son nom, nous ne croyons pourtant pas qu'on doive admettre légerement l'opinion de cet Ecrivain: Car 1°. le Livre d'Ezéchiel pouvoit être partagé en deux parties du tems de Joseph; la premiére partie contenoit les trente-neuf premiers Chapitres, & la seconde les neuf derniers, qui regardent le rétablissement de la Ville, & du Temple. L'Auteur de la Synopse ayant crû trop légerement sur la parole de Joseph mal expliquée, qu'il y avoit un volume d'Ezéchiel different de celui que nous avons, a jugé par une suite de sa premiére erreur, que cet autre volume étoit perdu. 2°. Ezéchiel a prédit la ruine de Jérusalem, & du Temple, (b) & il a pû envoyer un écrit à Jérusalem; mais Joseph n'assure pas qu'il ait envoyé un ouvrage, dans lequel il ait avancé que Sédécias ne verroit point Babylone. Il l'avoit pû déclarer de vive voix, ou l'écrire dans une lettre particuliére, qui n'aura pas été mise au rang de ses Prophéties. 3°. Si la conjonction *Et* à la tête d'un livre, suffit pour le faire considérer comme une partie détachée d'un plus grand ouvrage, il faudra que Josué, que les Juges, que Jonas, que le premier des Maccabées, & quelques autres ne soient que des piéces séparées d'autres grands écrits; ce qu'on ne peut avancer sans témérité. 4°. La trentiéme année dont parle Ezéchiel, étoit sans doute une époque fort connuë de ceux à qui il parloit, quoiqu'aujourd'hui elle nous soit plus inconnuë; mais de ce qu'une chose de cette antiquité ne nous paroisse pas bien évidemment, qu'en peut-on conclure? Les siécles à venir seront peut-être aussi embarrassez à débroüiller nos époques, que nous le sommes à développer les anciennes. 5°. Enfin, le Texte ne porte pas que le Seigneur ait souvent parlé auparavant à Ezéchiel; il lit au contraire: (c) *Et la parole du Seigneur se fit entendre à Ezéchiel, &c.* ce qui signifie naturellement, que Dieu commença alors à lui parler.

Les Juifs disent qu'Ezéchiel étoit serviteur de Jérémie, & que le San-

(a) *Auctor Tractat. Theologicopolitic.*
(b) *Ezech.* XXII.
(c) היה היה דבר יהוה אל יחזקאל בן בוזי *Ita Chald. &c. & alii Interpretes.*

hédrin délibéra long-tems, ſi l'on rejetteroit ſon Livre du Canon des Ecritures. Le ſujet de leur chagrin contre ce Prophéte vient de ſon extrême obſcurité, & de ce qu'il ſemble enſeigner diverſes choſes contraires à Moyſe. Le commencement & la fin de ſa Prophétie ſur tout, ſont d'une obſcurité qui a fait la croix des anciens, & des nouveaux Commentateurs. La Synagogue n'en permettoit pas la lecture avant l'âge de trente ans. (*a*) Ezéchiel, diſent-ils, a déclaré : (*b*) *Que le fils ne porteroit plus l'iniquité de ſon pere ;* contre ce que Moyſe dit expreſſément : (*c*) *Que le Seigneur venge l'iniquité des peres ſur les enfans, juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération.* De plus il a innové quelque choſe dans les réglemens qu'il fait pour les ſacrifices qu'on doit offrir au retour de la captivité, ainſi que nous l'avons obſervé dans le Commentaire. (*d*) Il y a auſſi quelque légere difference entre ſes dimenſions du Temple, & celles du Temple de Salomon ; par exemple, ce qui regarde l'autel des holocauſtes, & la largeur des chambres attenantes aux côtez du Temple.

Mais le même Dieu qui parla par Moyſe, ne parla-t'il pas auſſi par Ezéchiel ? Et ne peut-il pas modifier, changer, & abroger ſes Loix cérémonielles quand il lui plaît ? Si Ezéchiel avoit enſeigné la ſuperſtition, l'erreur ; s'il avoit autoriſé le libertinage, l'idolâtrie, le crime, ce ſeroit des raiſons d'exclure ſes écrits du Canon des Ecritures ; mais ſe peut-il rien de plus pur que ſa morale, rien de plus pathétique que ſes invectives contre les déréglémens, rien de plus clair que ſes Prophéties touchant la ruine de Jéruſalem, la captivité de Babylone, le retour de cette captivité, le rétabliſſement du Temple, la venuë du Meſſie, l'établiſſement de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, la vocation des peuples Gentils à la foi ?

Ezéchiel paſſe avec raiſon pour le plus ſavant des Prophétes, & Prado aſſure que l'ignorance où l'on a été ſi long-tems des Mathématiques, & de l'Architecture, a rendu pendant pluſieurs ſiécles le Texte de ce Prophéte preſque inintelligible. Grotius ne fait pas difficulté de le comparer à Homére, (*e*) à cauſe de la beauté de ſon génie, de ſa vaſte érudition, de ſes belles ſentences, de ſes riches comparaiſons, & de ſes grandes connoiſſances de diverſes choſes, ſur tout de l'Architecture. Il me ſemble qu'on pour-

---

(*a*) *Ieronym. in Proœm. Ezech. & Comment. in cap.* I. *In cujus interpretatione omnes Synagoga Judæorum muta ſunt, ultra hominem eſſe dicentium, & de hâc re, & de ædificatione templi aliquid velle conari.*

(*b*) *Ezech.* XVIII. 2. 20.

(*c*) *Exod.* XXXIV. 7.

(*d*) *Ezech.* XLVI. 4. comparéa vec *Num.* XXVIII. 9. & *Ezechiel.* XLVI. 6. avec *Num.* XXVIII. 11.

(*e*) *Grot. Præf. in Comment. in Ezech. Valuit eruditione & ingenio, (ita ut ſepoſito prophetiæ dono, quod incomparabile eſt ;) non immeritò Homero eum compares ob pulchras invenias, comparationes illuſtres, magnam rerum multarum, præſertim architecturæ cognitionem.*

Digitized by Google

soit lui appliquer ce que Quintilien dit d'Alcée : (a) *On donne*, dit-il, *un archet d'or à ce Poëte dans cette partie de ses ouvrages, où il attaque les Tyrans. Il est aussi fort utile pour les mœurs ; il est serré, magnifique, & diligent dans son style, & ressemble beaucoup à Homére.*

Il faut voir de quel air Ezéchiel parle aux Rois de Tyr, d'Egypte, & de Babylone ; avec quelle force il reproche aux Princes de Juda, & aux mauvais Israëlites leur idolâtrie ; avec quelle véhémence il invective contre le désordre de son peuple. On remarque dans ce Prophéte un usage plus fréquent des similitudes, des métaphores, & des figures, que dans les autres Prophétes ; peut-être parce qu'il vivoit, & qu'il écrivoit en Chaldée, où ce style est plus familier. (b) Saint Jérôme (c) trouve que son style n'est ni fort élégant, ni aussi trop rustique ; il est médiocre : *Sermo ejus nec satis disertus, nec admodum rusticus est ; sed ex utroque mediè temperatus.* D'autres croyent que la gravité, & la force étoient son véritable caractére : (d) *Gravitas, & vis huic propria.*

S. Clément d'Alexandrie nous apprend (e) que quelques-uns croyoient que Nazaratus Assyrien, Précepteur de Pythagore, étoit le même qu'Ezéchiel. Pythagore voyagea en Chaldée, pour y voir les habiles gens qui y étoient alors ; & comme Ezéchiel y vivoit dans une haute réputation de savoir, il est assez croyable que ce Philosophe curieux d'apprendre, ne manqua pas de se ranger sous sa discipline. C'est ainsi que le croyent ceux qui se persuadent que Pythagore a vécu du tems d'Ezéchiel. Ils prétendent que c'est en ce pays que ce Philosophe Grec avoit appris ce qu'il savoit des Loix de Moyse, (f) & principalement sa *Tétrachys*, (g) ou son Quartenaire, qu'on prétend n'être autre chose que le nom de *Jéhova*, composé en Hébreu de quatre lettres.

Mais saint Clément d'Alexandrie n'est nullement de cet avis ; il ne croit pas que Pythagore ait jamais vû Ezéchiel. Et en effet, si ce Philosophe ne vint à Babylone, qu'après que Cambyses eut fait la conquête de l'Egypte, comme l'enseigne Jamblique dans sa vie, & si Pythagore vint en Italie du tems que Brutus délivra sa patrie du joug des Tarquins, comme l'enseigne Cicéron ; (h) ou s'il n'y vint que quatre générations après Numa Pompilius, comme le montre Denys d'Halicarnasse, livre 2. pages 120. 121. l'opinion qui veut faire ce Philosophe disciple de

(a) *Quintilian. Alcæus in parte operis aureo plectro meritò donatur, quâ tyrannos insectatur. Multùm etiam moribus confert ; in eloquendo quoque brevis, & magnificus, ac diligens ; plurimúmque Homero similis.*

(b) Voyez Basnage, Liv. Hist. des Juifs, c. 16. art. 2.

(c) *Ieronym. Prafat. in Ezech.*

(d) *Fleury not. mſ. in Ezech.*

(e) *Clem. Alex. l. 1. Strom.*

(f) *Vide Hermipp. apud Joseph. lib. contra Appion. & Aristobul. Judæum apud Clem. Alex. l. 1. Strom. & Euseb. l. 13. Prapar. Huët. de Demonstr. Evang &c.*

(g) *Selden. Syntagm. 2. de Diis Syr. Godefrid. Vendelin. lib. de Pythagora Tetrachy.*

(h) *Cicero lib. 4. Tusculan. Quæst.*

Digitized by Google

notre Prophéte, eſt inſoûtenable. Il y avoit déja vingt ans qu'Ezéchiel exerçoit les fonctions de Prophéte, la quatorziéme année après la priſe de Jéruſalem, & Cambyſes ne conquit l'Egypte que cinquante ans après cette quatorziéme année. (a)

On lit dans les faux Dorothée, & Epiphane, Auteurs de la vie des Prophétes, qu'Ezéchiel fit pluſieurs miracles dans la Chaldée, & qu'il jugea les Tribus de Gad, & de Dan dans Babylone, & envoya contre elles des ſerpens qui dévorérent leurs enfans, & leur bétail, en punition de leur idolâtrie : Qu'il ramena le peuple à Jéruſalem pour confondre les incrédules, & les infidéles ; & fut enterré dans le pays des Spyres, ou peut-être des Sapires. Mais tout le récit de ces Auteurs eſt ſi mal aſſorti, qu'on ne peut guéres le regarder que comme un compoſé de fables, & de traditions populaires, qui n'ont aucune certitude.

(a) *Vide Uſſer. ad an. m.* 3480.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE DES PROPHETIES D'EZECHIEL.

An du Monde.

3405. EZéchiel eſt mené captif à Babylone avec le Roi Jéchonias. C'eſt de cette année qu'il faut prendre les époques de ſes Prophéties.

3409. Premiére viſion d'Ezéchiel ſur le fleuve Chobar. *Ezech.* I. Circonſtances qui ſuivirent ſa vocation à l'office de Prophéte. *Ezech.* I. II.

Il fait ſur de l'argile le plan de Jéruſalem, & du ſiége qu'elle devoit ſoûtenir; & il demeure couché ſur ce plan, & ſur ſon côté gauche pendant trois cens quatre-vingt-dix jours. *Ezech.* IV.

3410. Il ſe retourne enſuite ſur le côté droit, & y demeure couché quarante jours, qui marquoient quarante ans des péchez de Juda. C'eſt à ce tems que les Chapitres V. VI. VII. de cette Prophétie ſe rapportent.

Au mois de Septembre de cette même année, ſixiéme de la captivité de Jéchonias, il eut les viſions marquées aux Chapitres VIII. IX. X. XI.

3411. Prophéties, & actions figuratives d'Ezéchiel, qui marquent la fuite, la priſe, & l'aveuglement de Sédécias, Chap. XII. & les ſept ſuivans.

Révolte de Sédécias contre Nabuchodonoſor. *Ezech.* XVII. 15. 17.

Le Prophéte reprend d'hypocriſie les Anciens qui viennent le conſulter. *Ezech.* XX. XXI. XXII. XXIII.

3414. Siége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor. Ce fut l'année Sabbatique. (*Jerem.* XXXIV. 8. *& ſuiv.*) Le ſiége ne fut commencé qu'au milieu de l'hyver. 4. *Reg.* XXV. I. La femme du Prophét Ezéchiel meurt le même jour du ſiége, & Dieu lui défend de la pleurer. *Ezech.* XXIV. I. 2.

Digitized by Google

An du M.

3415. Prédictions d'Ezéchiel contre l'Egypte. *Ezech.* xxix. 16. Nabuchodonosor met en fuite Pharaon Hophra, & retourne au siége de Jérusalem, trois cens quatre-vingt-dix jours avant sa prise.

3416. Prédictions d'Ezéchiel contre Tyr. *Ezech.* xxvi. jusqu'au xxviii. Le premier jour du premier mois.

Dans le même mois au septiéme jour, Dieu montra au Prophéte les malheurs de l'Egypte, qui devoient être causez par Nabuchodonosor. *Ezech.* xxx.

Le troisiéme mois de la même année, Ezéchiel eut encore une vision contre l'Egypte, Chap. xxxi.

Prise de Jérusalem, le neuviéme du quatriéme mois. Sédécias est arrêté comme il fuyoit vers Jéricho; il est conduit à Reblatha, où après avoir vû tuer ses enfans à ses yeux, il est aveuglé, chargé de chaînes, & conduit à Babylone. Ainsi s'accomplirent les contrariétez apparentes des Prophéties contre ce Prince.

3417. Ezéchiel ayant appris la prise de Jérusalem, le cinquiéme jour du dixiéme mois, il prédit la ruine du petit peuple qui étoit resté. *Ezech.* xxxiii. 21... 29.

Il prédit ensuite la ruine de l'Egypte. *Ezech.* xxxii. 1. 16. 32. Et celle des Iduméens, xxv. 12.

3419. Commencement du siége de Tyr, qui dura treize ans.

C'est à ce tems qu'il faut rapporter les malheurs des Sidoniens, des Ammonites, des Moabites, & des Iduméens, marquez, *Jerem.* xxvii. xlviii. xlix. *Ezech.* xxv.

3420. Fin des quarante ans marquez par Ezéchiel, iv. 5. 6. & des trois cens quatre-vingt-dix ans, depuis la séparation de Juda & d'Israël. Les quarante ans commencent au renouvellement de l'alliance sous Josias.

3430. Vision d'Ezéchiel, où Dieu lui montre le rétablissement de la Ville, & du Temple, & du Royaume d'Israël. *Ezech.* xl. 1. jusqu'à la fin du Livre.

Cette vision arriva le dixiéme du premier mois, quatorze ans après la prise de Jérusalem.

3432. Prise de la ville de Tyr par Nabuchodonosor. Dieu promet à ce Prince les dépoüilles de l'Egypte, en récompense des travaux qu'il a soufferts devant Tyr. *Ezech.* xxix. 17. 20.

Nabuchodonosor entre en Egypte; Amasis avoit été fait Roi par les Cyrénéens, révoltez contre Apriés. *Herodot. lib.* 4. *cap.* 159. *& lib.* 2. *cap.* 161. 162.

3433. Le Roi de Babylone prit toute l'Egypte, y exerça les derniéres

Digitized by Google

Ans du Monde. res violences, & emmena captifs les naturels du pays, & les étrangers Juifs, & les autres qu'il y trouva. *Jerem.* XLIII. XLIV. XLVI. *Ezech.* XXIX. XXX. XXXI.

Nabuchodonosor laissa à Amasis la basse Egypte, *Apriés* s'étant sauvé dans la Thébaïde.

3442. Mort de Nabuchodonosor.

Evilmérodach lui succéde. Il met en liberté Jéchonias. 4. *Reg.* XXV. 27. *& Jerem.* LII. 31.

DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI LES DIX TRIBUS *sont revenuës de leur captivité, dans la terre d'Israël.*

LEs dix Tribus après la mort de Salomon, s'étant séparées de la maison de David, & ayant abandonné le culte du Seigneur, se virent bien-tôt à leur tour rejettées du Seigneur, & livrées à leurs ennemis. Les Rois d'Israël pousséz à bout par ceux de Damas, furent obligez de recourir aux Rois d'Assyrie, pour se défendre. Ces défenseurs se rendirent maîtres de ceux qui les avoient appellez à leur secours, & les transportérent en différentes Provinces, au-delà de l'Euphrate. Teglatphalassar (*a*) enleva d'abord les Tribus de Ruben, & de Gad, & la demi-Tribu de Manassé, qui étoient au-delà du Jourdain, avec toute la Tribu de Nephtali, qui habitoit la haute Galilée. Salmanassar vint ensuite, & emmena le reste des Tribus du Royaume de Samarie. (*b*)

Depuis ce fameux transport, l'Ecriture toute occupée de la Tribu & du Royaume de Juda, d'où le Messie devoit naître, a comme abandonné l'histoire des dix Tribus, en sorte qu'on ne sait plus ce qu'elles sont devenuës. Nous les avons inutilement cherchées (*c*) dans toutes les Provinces d'Orient, sur tout dans celles où les Livres des Rois nous apprennent qu'on les transporta. Nous avons trouvé par tout des Juifs, & des Israëlites, sans rencontrer ce que nous désirions, je veux dire, les dix Tribus distinguées entr'elles, & composant une espéce de peuple, & de Républi-

(*a*) 4. *Reg.* XV. 29.
(*b*) 4. *Reg.* XXII. 6. & XVII. 10. 11.
(*c*) Dissertation sur le pays où les dix Tribus furent emmenées.

que. Il n'y a que leur propre pays où nous ne les ayons pas été rechercher, & c'eſt-là où nous eſpérons enfin de les découvrir.

Je ſai que le préjugé ne nous eſt pas favorable. L'Ecriture, la plûpart des Peres, & des Interprétes nous paroiſſent oppoſez. On ne lit nulle part expreſſément que les dix Tribus ſoient revenuës dans leur pays. On ne peut aſſigner ni le tems, ni l'occaſion de leur retour, ni ſous quels Princes, ni ſous quel Chef. Oſée reçoit ordre de nommer *ſans miſéricorde*, l'enfant qui lui naquit, & qui déſignoit la maiſon d'Ephraïm : (*a*) *Nommez-la ſans miſéricorde*, dit le Seigneur, *parce que je ne ferai plus de miſéricorde à la maiſon d'Iſraël ; mais je les abandonnerai dans un éternel oubli.*

Joſeph (*b*) qui avoit vû ſa nation dans l'état le plus floriſſant où elle eût été depuis la captivité, aſſure que les dix Tribus ne revinrent jamais de leur exil, & que de ſon tems on les connoiſſoit encore dans les Provinces de de-là l'Euphrate, où elles étoient en ſi grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Saint Jérôme (*c*) écrivant ſur l'endroit d'Oſée, que nous avons cité, déclare nettement que les dix Tribus d'Iſraël ne revinrent jamais de leur captivité, & qu'encore de ſon tems elles étoient ſoumiſes aux Rois de Perſe : *Uſque hodie Perſarum Regibus ſerviunt, & numquam eſt eorum ſoluta captivitas.* Ce qui eſt ſuivi par la plûpart de nos Commentateurs. (*d*)

Mais nous oppoſons à ces autoritez un grand nombre de paſſages des Prophétes, qui marquent expreſſément le retour futur des dix Tribus. Le même Oſée qui dit (*e*) que le Seigneur ne fera point de miſéricorde aux dix Tribus, & qu'il oubliera pour toûjours Ephraïm, promet un peu après, (*f*) que *le nombre des enfans d'Iſraël ſera comme le ſable de la mer, qu'on ne pourra les compter à cauſe de leur grand nombre, & qu'au lieu qu'on les appelloit auparavant : Vous n'êtes point mon peuple ; on leur dira : Vous êtes les enfans du Dieu vivant.* Et ailleurs (*g*) Dieu déclare qu'il n'exécutera point ſa colére dans toute ſa rigueur contre Ephraïm : *Ils s'envoleront comme un oiſeau du milieu de l'Egypte, & comme une colombe du pays des Aſſyriens, & je les rétablirai dans leurs maiſons*, dit le Seigneur. On peut lire les verſets 14. & 15. du Chap. XIII. & le Chap. XIV. 2. 3. & ſuivans du même Prophéte, qui regardent ce retour de la captivité. Amos prédit auſſi ce retour d'une maniére très-expreſſe. (*h*) *Je rappellerai mon peuple*

(*a*) Oſee I. 6. *Non addam ultra miſereri domui Iſraël, ſed oblivione obliviſcar eorum.*

(*b*) Joſeph. Antiq. lib. XI. cap. 5. Αἱ δὲ δέκα φυλαὶ πέραν εἰσὶν Εὐφράτου ἕως δεῦρο μυριάδες ἄπειροι, καὶ ἀριθμῷ γνωσθῆναι μὴ δυνάμεναι.

(*c*) Ieronym. in Oſee I. 6. & in Ezech. XXVII. pag. 962. nov. Edit.

(*d*) Vide Sanct. in Oſee. Vat. alios.

(*e*) Oſee I. 6.

(*f*) Idem ℣. 10.

(*g*) Oſee XI. 10. 11.

(*h*) Amos IX. 14.

Digitized by Google

d'Israël de sa captivité ; ils rétabliront leurs villes ruinées, ils y habiteront de nouveau, . . . Je les planterai sur leur terre, & je ne les en arracherai plus, dit le Seigneur votre Dieu. Abdias (*a*) menace les Iduméens du retour des Israëlites, & il dit, qu'alors *la maison de Jacob sera comme le feu, & celle d'Esaü, comme la paille ; que celle-ci sera dévorée par le feu qui sortira de Jacob. Que l'armée des captifs des enfans d'Israël, possédera tout le pays des Cananéens, jusqu'à Sarepta.*

Isaïe (*b*) décrivant l'état heureux qui suivra la captivité de Babylone, dit qu'alors le Seigneur levera l'étendard, & rassemblera les restes de son peuple de tous les pays où ils étoient dispersez ; *qu'il rassemblera les fugitifs d'Israël, & les exilez de Juda des quatre coins de la terre ; que la haine d'Ephraïm, & les ennemis de Juda périront ; qu'Ephraïm n'aura plus de jalousie contre Juda, & que Juda ne combattra plus contre Ephraïm ;* c'est-à-dire en un mot, qu'Israël & Juda de retour de leur exil, ne feront qu'un peuple, & vivront dans une aussi parfaite intelligence, que lorsqu'au sortir de l'Egypte, ils ne formoient qu'un peuple.

C'est aussi ce que le Seigneur voulut marquer à Ezéchiel, en lui disant de prendre deux morceaux de bois, (*c*) d'écrire sur l'un : *Pour Juda, & pour les enfans d'Israël ses alliez ;* & sur l'autre : *Pour Joseph, & pour toute la maison d'Israël ;* de joindre ensemble ces deux bois, en sorte qu'ils n'en fissent qu'un, pour montrer la réünion future des dix Tribus, avec celle de Juda : *Faciam eas in lignum unum, & erunt unum in manu Domini.* Le même Prophéte (*d*) promet à Samarie son rétablissement, de même qu'à Juda : *Samaria & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam, & tu (Juda,) & filiæ tuæ revertemini ad antiquitatem vestram.* Ailleurs (*e*) il dit, qu'après la défaite & la mort de Gog, il rappellera les captifs de Jacob, & qu'il aura compassion de la maison d'Israël. Enfin pour marquer d'une maniére plus positive (*f*) le retour de toutes les Tribus, il fait de nouveaux partages dans tout le pays de Chanaan, & assigne aux douze Tribus, à chacune sa portion, comme avoit fait Josué, après la conquête de la Terre Promise.

Isaïe (*g*) ne peut pas être plus exprès qu'il l'est pour ce retour : *En ce tems-là*, il parle du tems qui suivra la perte du dernier ennemi de son peuple, c'est-à-dire de Cambyses, *vous vous rassemblerez un à un, enfans d'Israël ; alors on sonnera de la trompette, & on rassemblera ceux qui étoient perdus dans la terre des Assyriens, & ceux qui étoient bannis dans l'Egypte ; ils*

(*a*) *Abdias* ℣. 18. 20.
(*b*) *Isai.* XI. 13.
(*c*) *Ezech.* XXXVII. 16. 19.
(*d*) *Ezech.* XVI. 55.
(*e*) *Idem cap.* XXXIX. 25.
(*f*) *Ezech.* XLVIII.
(*g*) *Isai.* XXVII. 12. 13.

Digitized by Google

reviendront à Jéruſalem, & y adoreront le Seigneur ſur ſa montagne ſainte.

Jérémie (*a*) s'exprime ſur ce retour d'Ephraïm dans des termes preſque tout pareils à ceux que nous venons de voir. *Réjoüiſſez-vous, Jacob, jettez des cris perçans, & dites : Sauvez, Seigneur, votre peuple, les reſtes d'Iſraël. Je vais les raſſembler des pays d'Aquilon, je les ramenerai des extrémitez de la terre, ... Je les ramenerai au travers des torrens des eaux, par le droit chemin, ils y marcheront ſans faire de faux pas, parce que je ſuis le Pere d'Iſraël, & qu'Ephraïm eſt mon premier né.* Et ailleurs : (*b*) *La maiſon de Juda ira trouver la maiſon d'Iſraël, & elles reviendront enſemble de la terre d'Aquilon, dans le pays que j'ai donné à leurs peres.* Ce qui fut accompli à la lettre, lorſqu'Eſdras ayant obtenu du Roi Artaxercés, (*c*) la permiſſion de retourner en Judée, ramaſſa autant de Juifs, d'Iſraëlites, & de Prêtres qu'il put, ayant même envoyé juſqu'aux montagnes Caſpiennes, pour en faire une plus groſſe troupe.

Le même Jérémie (*d*) dit, que le tems viendra qu'*on ne dira plus, vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Iſraël de l'Egypte ; mais, vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Iſraël de la terre d'Aquilon, & de tous les pays où je les ai diſperſez.* Et ailleurs : (*e*) Le tems viendra que Rabbat capitale des Ammonites, *ſera réduite en un monceau de ruines, & que les enfans d'Iſraël ſe rendront maîtres de ces peuples, qui ont uſurpé ſon pays.* Enfin il promet, (*f*) *que les enfans de Juda, & d'Iſraël reviendront enſemble, & répandront enſemble des larmes de joye, en retournant au Seigneur le Dieu de leurs peres. Qu'Iſraël demeurera dans ſes anciennes habitations, dans Baſan, dans le Carmel, dans les montagnes d'Ephraïm, & dans Galaad : Qu'alors on cherchera le péché de Juda, & l'iniquité d'Iſraël, & qu'on ne les trouvera pas, parce que le Seigneur leur aura tout pardonné.*

Zacharie décrit de la maniére la plus pompeuſe le retour de Juda, & d'Ephraïm, & le rétabliſſement de Jéruſalem. (*g*) *Juda ſera comme un arc bandé, & Ephraïm comme un carquois plein de fléches.* (*h*) *J'affermirai la maiſon de Juda, & je ſauverai celle de Joſeph ; je les rappellerai, parce que j'aurai compaſſion d'eux, & ils ſeront comme ils étoient avant que je les euſſe rejettez..... Je les ramenerai, parce que je les ai rachetez ; & je les multiplierai, comme ils l'étoient autrefois, &c.*

(*a*) *Jerem.* XXXI. 7. 8. 9. 16. 17. 19. 20.

(*b*) *Jerem.* III. 18.

(*c*) 1. *Eſdr.* VII. 28. *Et ego confortatus manu Domini Dei mei, quæ erat in me, congregavi de Iſraël principes, qui aſcenderent mecum.* Et *ibid.* ℣. 7. *Et aſcenderunt de filiis Iſraël, & de filiis Sacerdotum, & de filiis Levitarum, &c.* Et *cap.* VIII. 17. *Et miſi ad Eddo, qui eſt primus in Chaſphia loco, ut adducerent nobis miniſtros domûs Dei noſtri, &c.*

(*d*) *Cap.* XVI. 14.

(*e*) *Jerem.* XLIX. 2.

(*f*) *Idem cap.* I. 4. 19. 20.

(*g*) *Zach.* IX. 13.

(*h*) *Idem* X. 6. 10.

Digitized by Google

Tobie (*a*) qu'on peut regarder comme un Prophéte ſuſcité de Dieu dans la captivité d'Iſraël, aſſure que tous les captifs retourneront, & ſeront comblez des bénédictions du Seigneur : *Quoniam omnes benedicentur, & congregabuntur ad Dominum.* Et au Chapitre ſuivant, (*b*) il dit à ſon fils le jeune Tobie : *La parole du Seigneur n'eſt point tombée par terre ; nos freres qui ont été diſperſez de la terre d'Iſraël, y retourneront.* Azarias fils d'Oded Prophéte du Seigneur, parlant à Aſa Roi de Juda, & à toute ſon armée, leur dit : (*c*) *Il ſe paſſera pluſieurs jours dans Iſraël ſans vrai Dieu, & ſans Prêtre capable d'enſeigner, & ſans loi. Mais lorſqu'ils retourneront au Seigneur dans leur affliction, ils le trouveront.*

Michée (*d*) après avoir prédit la captivité des dix Tribus, leur annonce leur retour en ces termes : *O Jacob, je vous raſſemblerai tout entier, je réünirai les reſtes d'Iſraël. Je ramenerai mon peuple tout enſemble, comme un troupeau dans la bergerie. La foule des hommes y ſera ſi grande, qu'elle y cauſera du trouble. Leur Paſteur marchera devant eux, ils paſſeront à la porte, & y entreront ; leur Roi paſſera devant leurs yeux, & le Seigneur ſera à leur tête.*

Il ſeroit donc mal-aiſé de trouver dans l'ancien Teſtament aucun événement, ſi on en excepte la venuë du Meſſie, & de ſon regne, plus circonſtancié, & exprimé d'une maniére plus marquée, & plus expreſſe, que le retour des dix Tribus. Mais ce n'eſt point aſſez d'avoir rapporté les Prophéties qui promettent ce retour, ſi l'on n'en fait voir l'exécution littérale, & hiſtorique. On pourroit nous dire que ces prédictions n'étoient que conditionnelles, & que les dix Tribus par leur crime, mirent des obſtacles invincibles à leur parfait accompliſſement ; qu'il n'y eut qu'un petit nombre de parfaits Iſraëlites de ces Tribus, qui joüirent des promeſſes qui leur avoient été faites par les Prophétes, parce que les autres ne s'en rendirent pas dignes. Qu'enfin l'effet de ces prédictions ne ſe verra à la lettre, & dans toute ſa plénitude, qu'à la fin des ſiécles, lorſqu'après que les nations ſeront entrées dans l'Egliſe, Dieu y introduira Iſraël, & tirera le rideau qui leur couvre la vérité, & levera le bandeau qui leur ferme les yeux. Nous n'avons garde de nier qu'Iſraël ne doive un jour retourner à Dieu, *& reconnoître celui qu'il a percé ;* mais nous ſoûtenons que l'on vit une figure de cet événement dans le retour réel, & dans la délivrance effective des dix Tribus, avant la venuë de JESUS-CHRIST ; c'eſt ce que nous allons montrer.

Nous ne parlons point ici de ce nombre d'Iſraëlites, qui après le ſchiſme de Jéroboam, ſe détachérent de ſon parti, & s'attachérent à Ro-

(*a*) *Tobia* XIII. 12. 17.
(*b*) *Idem* XIV. 6.
(*c*) 2. *Par.* XV. 1. 2. 3. 4.
(*d*) *Mich.* II. 12.

Digitized by Google

boam Roi de Juda, & aux deux Tribus qui étoient demeurées fidelles au Seigneur; (*a*) on convient qu'elles s'incorporérent dans ces Tribus, qu'elles eurent part à leur bonne, & à leur mauvaiſe fortune, & qu'ayant été emmenées captives avec elles, elles furent auſſi remiſes enſemble en liberté par Cyrus. On ſait auſſi que depuis la deſtruction du Royaume de Samarie, il y en eut pluſieurs qui revinrent à Juda, (*b*) & d'autres qui demeurérent dans leur pays, confondus avec les Cuthéens, & les autres peuples qu'on y avoit envoyez de de-là l'Euphrate. (*c*)

Mais nous ſoûtenons que cela ne ſuffit point pour remplir les expreſſions des Prophétes; & que quand il ſeroit vrai qu'un petit nombre d'Ephraïm, de Manaſſé, d'Aſer, & des autres Tribus, ſe ſeroit joint à Juda, & à Benjamin au retour de Babylone, les prédictions que nous avons rapportées, reſteroient encore à accomplir dans leur ſens littéral, & qu'on ne pourroit en eſpérer la parfaite exécution, qu'à la fin du monde, à l'entiére converſion des Juifs. Nous prétendons quelque choſe de plus, & nous voulons faire voir que la plus grande partie des douze Tribus habita la Terre Promiſe depuis la captivité de Babylone.

Les Livres d'Eſdras, & des Paralipoménes, & ceux des Maccabées, qui ſont les ſeuls monumens canoniques que nous puiſſions conſulter ſur le tems qui a ſuivi la captivité de Babylone, nous fourniſſent d'aſſez bonnes preuves de ce que nous avançons. On lit dans les Paralipoménes (*d*) le dénombrement de ceux d'Ephraïm, & de Manaſſé, qui s'établirent à Jéruſalem, avec ceux de Juda, & ceux de Benjamin. Eſdras dans le dénombrement de ceux qui revinrent avec Zorobabel, en met qui revinrent d'Elam, (*e*) & de Megbis, (*f*) qui ſont des villes, ou des Provinces de Perſe. On connoît le pays d'Elam, le nom de Megabyſe eſt connu dans l'hiſtoire des Perſes. Il y en a d'autres qui revinrent de Thelméla, (*g*) de Thelharſa, que nous croyons être vers la Cappadoce. D'autres d'Aden, & d'*Emer*, peut-être de la Province d'Eden, & de l'Arménie. Eſdras envoya aux Iſraëlites qui demeuroient vers les monts Caſpies, pour les inviter à revenir avec lui. (*h*) Tous ces lieux n'étoient pas de ceux où les Tribus de Juda, & de Benjamin avoient été conduites; mais ils ſont compris dans les Provinces où l'on relégua ceux des dix Tribus, comme on le peut voir en confrontant Eſdras avec le quatriéme Livre des Rois. (*i*)

On remarque auſſi des Iſraëlites qui avoient demeuré avant leur tranſ-

---

(*a*) *Vide* 2. *Paral.* XI. 13. 14. 15. 16. & XV. 9.
(*b*) 2. *Par.* XXX. 5. 11. *Vide* & XXXIV. 6.
(*c*) 4. *Reg.* XVII. 24.
(*d*) 1. *Par.* IX. 3. 4.
(*e*) 1. *Eſdr.* II. 7. 31.
(*f*) *Ibid.* ℣. 30.
(*g*) *Ibid.* ℣. 54.
(*h*) 1. *Eſdr.* VIII. 15. 17.
(*i*) 4. *Reg.* XVII. 6.

Digitized by Google

migration à Nébo, & à Pahat-Moab villes au-delà du Jourdain. (*a*) Et lorſqu'on fit la revûë de ceux qui étoient retournez de captivité, on n'exigea pas qu'ils montraſſent qu'ils venoient de Juda, ou de Benjamin; mais ſeulement qu'ils fiſſent voir qu'ils étoient de la race d'Iſraël : (*b*) *Utrum ex Iſrael eſſent.* Enfin Eſdras conclut ſon dénombrement par ces mots : *Or tout Iſraël demeura dans ſes propres villes.* (*c*) Et dans la premiére Pâque qui ſe célébra après le retour de la captivité, & qui ſe fit pour les enfans d'Iſraël, on immola douze boucs pour toute la maiſon d'Iſraël, ſuivant le nombre des Tribus; (*d*) Et lorſqu'Eſdras arriva de Babylone, on immola de même douze veaux en holocauſtes, pour toutes les Tribus.

Pourquoi ces douze boucs, & ces douze veaux, ſi toutes les douze Tribus n'étoient point dans le pays, & s'il y en avoit dix entiéres au-delà de l'Euphrate ? Les Lévites confeſſent les péchez des dix Tribus ſous Néhémie. 2. *Eſdr.* XI. 29. Sous les Maccabées tout le pays étoit plein de Juifs, & d'Iſraëlites. La Galilée, la Phénicie, la Judée, les montagnes de Galaad. (*e*) Judas Maccabée & ſes freres accoururent à leur ſecours, & les garantirent de l'oppreſſion de leurs ennemis. Lorſqu'on voulut faire la fameuſe verſion des Septante, on choiſit ſix hommes de chaque Tribu, qui furent envoyez en Egypte, pour y travailler. (*f*) Dans ſaint Matthieu, (*g*) il eſt parlé des Tribus de Zabulon, & de Nephtali, qui virent la lumiére que le Sauveur leur porta par ſa prédication. (*h*) Et ſaint Paul dans ſa harangue déclare qu'il eſt accuſé pour l'eſpérance du bonheur où les douze Tribus d'Iſraël eſpérent d'arriver, & pour laquelle ils ſervent Dieu jour & nuit.

Mais en quel tems arriva le retour des dix Tribus ? On croit communément que la permiſſion que Cyrus accorda à la Tribu de Juda de retourner dans la Paleſtine, étoit bornée à elle ſeule, & que ce fut pour elle une prérogative ſinguliére, & un effet miraculeux de la protection de Dieu ſur ſon peuple. Nous reconnoiſſons volontiers cette protection, & cette providence, toujours attentive au ſalut des Juifs; mais nous ſommes perſuadez que Cyrus accorda en même-tems, ou preſqu'en même-tems à tous les captifs faits par Nabuchodonoſor, de retourner dans leur pays. Les Moabites, les Ammonites, les Egyptiens, les Phéniciens, & les autres qui avoient été tranſportez par ce Prince dans les terres étrangéres, eurent comme les Juifs la liberté de revenir dans leur pays. Nous en avons donné des preuves ailleurs.

(*a*) 1. *Eſdr.* II. 29.
(*b*) *Ibid.* ℣. 59.
(*c*) 1. *Eſdr.* II. 70. *Univerſúſque Iſraël in civitatibus ſuis.*
(*d*) 2. *Eſd.* VI. 16. 17. & VIII. 35.
(*e*) Voyez 1. *Macc.* V 9. 15. *&c.*
(*f*) *Vide Ariſtæ. Hiſt. & Joſeph. Antiq. lib.* XII *cap.* 2. *pag.* 389 *& ſeq.*
(*g*) *Matth.* IV. 15.
(*h*) *Act.* XXVI. 7.

Digitized by Google

Ainſi dans le même tems que les Tribus de Juda, & de Benjamin arrivérent de Babylone dans la Judée, il put y venir auſſi des Iſraëlites des autres Tribus, dont l'Ecriture ne nous a pas conſervé le détail. La Chronique des Samaritains avance (*a*) que l'an trente-cinq du Pontificat d'Abdélus, les Iſraëlites revinrent de la captivité, avec la permiſſion du Roi Saurédius. Ils étoient au nombre de trois cens mille, avec leurs familles, ſous la conduite d'Adus fils de Simon. Ce nombre eſt apparemment enflé beaucoup au-delà de la vérité, & le récit pourroit bien n'être pas fort fidéle. Saurédius eſt apparemment *Aſſaradon*, ou peut-être Darius. Mais paſſons cette autorité, & ne lui donnons qu'autant de créance qu'elle en mérite. Comme les Tribus de Juda, de Benjamin, & de Levi, ne revinrent que par pelottons, & à différentes repriſes, & qu'il en reſta encore beaucoup dans la Chaldée, même après le regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, d'Artaxercés, & d'Aléxandre, qui avoient été ſi favorables à la nation; ainſi les dix Tribus ne revinrent qu'à diverſes repriſes, & d'une maniére aſſez imperceptible, en ſorte que l'Hiſtoire n'en aura marqué exactement ni le tems, ni le détail.

On ne laiſſe pas cependant d'en montrer des veſtiges aſſez ſenſibles dans les Prophétes, & dans Joſeph. Iſaïe après avoir marqué d'une maniére aſſez claire le retour des Juifs, & la déſolation de Babylone dans ſon Chapitre XXVI. pourſuit au Chapitre ſuivant, ce qui doit arriver à ſa nation après le retour de la captivité. Il décrit la ruine du perſécuteur, & la vengeance que le Seigneur tirera du ſang répandu dans Jéruſalem, & de ſa vigne diſſipée, & ravagée. Enfin il conclut, que le Seigneur frappera tout le pays qui eſt entre l'Euphrate, & le Nil, & il promet qu'*alors Iſraël reviendra un à un*. Nous fixons cet événement à la mort de Cambyſes, & au regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, qui leva les défenſes de continuer le Temple, & qui permit de rétablir les murailles de Jéruſalem.

Ezéchiel ayant décrit la défaite de Gog, & de ſon armée, (*b*) déclare que ce ſera alors qu'on verra la maiſon de Jacob, retourner de ſa captivité, & que le Seigneur aura pitié de toute la maiſon d'Iſraël; & lorſque Iſraël habitera ſans crainte dans ſon pays, & qu'il ſera raſſemblé du milieu des nations, & des pays de ſes ennemis, il ſera chargé de confuſion, & rempli de douleur à cauſe de ſes iniquitez paſſées. Et ailleurs (*c*) le même Prophéte reçoit ordre de Dieu de ſe tenir couché ſur ſon côté gauche pendant trois cens quatre-vingt-dix jours, pour marquer autant d'années de l'iniquité d'Iſraël; & enſuite de demeurer quarante jours couché ſur ſon côté droit, pour déſigner l'iniquité de la maiſon de Juda : Un jour eſt mis pour une année : *Diem pro anno, diem, inquam, pro anno dedi tibi;*

(*a*) *Chronic. Samarit. ſub anno* 3905.
(*b*) *Ezech.* XXXIX. 25.
(*c*) *Ezech.* IV. 5. 6.

&

& *l'iniquité* eſt miſe, ſelon les uns, pour la peine de l'iniquité, ſuivant le ſtyle de l'Ecriture; & ſelon d'autres, pour la durée des crimes, & de l'idolâtrie des Iſraëlites.

L'on eſt fort partagé ſur le commencement, & ſur la fin de ces trois cens quatre-vingt-dix ans de l'iniquité de la maiſon de Jacob, & ſur les quarante ans de celle de la maiſon de Juda; mais on eſt aſſez d'accord que cette durée eſt celle de leur oppreſſion, & du châtiment de leurs crimes. Saint Jérôme (*a*) commence les trois cens quatre-vingt-dix ans d'Iſraël à la premiére captivité, ſous Phacée Roi d'Iſraël, lorſque Téglatphalaſſar vint dans la Galilée, & dans le pays de Galaad, & emmena captives les Tribus qu'il y trouva; (*b*) & il met la fin de ces trois cens quatre-vingt-dix ans, à la derniére année de Darius Mnemon, qi regna quarante ans, & qui rendit à tous les Juifs leur premiére liberté ſous Mardochée, & Eſther. *Quando omnis populus Judæorum de mortis periculo liberatus recepit priſtinam libertatem.* Ou bien il met le commencement de ces trois cens quatre-vingt-dix ans à l'oppreſſion des Iſraëlites ſous Manahem, (*c*) par Phul Roi d'Aſſyrie, & il en met la fin en la vingtiéme année d'Aſſuérus, dans laquelle arriva l'hiſtoire d'Aman, & de Mardochée, qui procura aux Iſraëlites une grande liberté. Quant aux quarante ans de l'iniquité de Juda, il les commence à la premiére captivité des Juifs ſous Jéchonias, juſqu'à la fin de la derniére, qui ſe termine à la premiére année de Cyrus. Selon notre Chronologie, il y a quarante-trois ou quarante-quatre ans depuis la captivité de Jéchonias, juſqu'à la mort de Balthaſar. (*d*)

Les Juifs, au rapport du même ſaint Jérôme, croyoient que depuis la ſeconde année de Veſpaſien, en laquelle le Temple fut ruiné, ils ſeroient quatre cens trente ans dans l'oppreſſion, de même que leurs peres avoient été quatre cens trente ans dans l'Egypte. Ils joignent enſemble les deux ſommes de trois cens quatre-ving-dix ans d'Iſraël, & de quarante de Juda, pour faire leur nombre de quatre cens trente. Mais il y a long-tems que ce terme eſt paſſé, & l'on ne remarque guéres de changement en mieux dans l'état des Juifs. Leur nation n'a pas joüi d'une plus grande liberté depuis ce tems, qu'auparavant.

Les Exemplaires des Septante ne ſont pas uniformes ſur le nombre des jours que le Prophéte devoit demeurer couché ſur ſon côté gauche. (*e*) Les uns liſoient au ℣. 4. du Chapitre IV. d'Ezéchiel: *Vous dormirez cent cinquante jours ſur votre côté gauche.* (℣. 5.) *Et vous porterez l'iniquité d'Iſraël cent quatre-vingt-dix jours.* C'eſt ainſi que l'édition Romaine, &

(*a*) *Ieronym. in Ezech.* IV.
(*b*) 4. *Reg.* XV. 29.
(*c*) 4. *Reg.* XV. 19.
(*d*) Voyez la Table Chronologique ſur Daniel.
(*e*) *Vide Origen. Polychron. Theodoret. Ieronym. hic, & Edit. Rom. Nobilii.*

Digitized by Google

Théodoret ont lû. D'autres Exemplaires ne mettoient que l'une ou l'autre de ces deux ſommes ; & d'autres étoient entiérement conformes à l'Hébreu, que notre Vulgate a ſuivi, en mettant trois cens quatre-vingt-dix jours. Nonobſtant ces diverſitez, Théodoret revient preſque au ſentiment de ſaint Jérôme, que nous avons propoſé ci-devant ; il commence les cent cinquante ans d'Iſraël, à la cinquiéme année de la captivité de Jéchonias, & les termine à la neuviéme année d'Artaxercès, qui renvoya Néhémie, & lui permit de rétablir les murs de Jéruſalem. Maldonat ſuit à peu-près le même ſyſtême.

Ceux qui prennent dans ce paſſage *l'iniquité*, pour la durée des prévarications d'Iſraël, en fixent le commencement de différentes maniéres. Les Rabbins (*a*) les commencent à Abimélec fils de Gédéon, & omettant les regnes de Samuël, de Saül, de David, & de Salomon, ſous leſquels l'idolâtrie ne regna point dans Iſraël ; ils les reprennent ſous Jéroboam, & les continuënt juſqu'à la neuviéme année d'Oſée, ſous lequel le Royaume d'Iſraël fut renverſé. D'autres (*b*) ſous le nom d'*Iſraël*, entendent les dix Tribus, depuis Jéroboam juſqu'à Oſée, & de là les reſtes des mêmes Tribus confonduës avec Juda, & Benjamin, juſqu'à la priſe de Jéruſalem. On prétend que cet intervalle eſt de trois cens quatre-vingt-dix ans. Pendant tout ce tems l'iniquité a regné dans Iſraël, ſoit dans les dix Tribus priſes ſéparément, ſoit dans les mêmes Tribus mêlées avec Juda. Ce ſentiment eſt le plus commun.

Mais on y remarque un défaut eſſentiel, qui eſt, qu'il confond la durée des iniquitez d'Iſraël avec celles de Juda, quoique la Prophétie ait pris à tâche de les diſtinguer. Uſſérius (*c*) ne tombe point dans cette faute, quoiqu'il ſuive à peu-près le même ſyſtême. Il commence les trois cens quatre-vingt-dix ans à la ſéparation des dix Tribus d'avec Juda, & les finit à la vingt-troiſiéme année de Nabuchodonoſor, quatre ans après la ruine de Jéruſalem, lorſque Nabuzardan enleva ce qui reſtoit d'Iſraëlites, & de Juifs dans le pays, & les tranſporta à Babylone, (*d*) laiſſant ainſi le pays déſert. C'eſt en la même année que finit la quarantiéme année de l'iniquité de Juda, dont le commencement ſe prend de la dix-huitiéme année de Joſias, (*e*) dans laquelle on renouvella l'alliance avec le Seigneur. (*f*)

Toute la ſuite du diſcours d'Ezéchiel nous détermine à croire qu'il veut marquer ſéparément la durée du châtiment des dix Tribus, & de Juda. C'eſt l'acception la plus naturelle du terme d'*iniquité* en cet endroit. Le Prophéte parle d'un événement futur & éloigné. Le châtiment des dix

---

(*a*) *Kimchi, Rab. Salomo. &c.*
(*b*) *Prado, Sanctius, Cornel. Tir.*
(*c*) *Ab anno* 3030. *ad an.* 3420.
(*d*) *Jerem.* LII. 3.
(*e*) *Ab anno* 3380. *ad an.* 3420.
(*f*) 4. *Reg.* XXIII. 1. & 2. *Par.* XXXIV. 29.

Digitized by Google

Tribus se doit prendre de leur derniére captivité, à la prise de Samarie sous Osée ; de même que le châtiment de Juda commence à la prise de Jérusalem sous Sédécias. De là jusqu'au regne de Darius le Méde à Babylone, nous comptons environ quarante ans. Ce Prince favorisa les Juifs ; on peut mettre là la fin de l'expiation solemnelle de leur iniquité. Depuis la prise de Samarie par Salmanassar, en l'an du monde 3283. si j'ajoûte 390. ans, je trouve juste l'an du monde 3673. qui est celui de la victoire d'Aléxandre contre ce dernier Darius, par laquelle il devint seul Monarque de l'Asie. Or il nous paroît qu'on peut mettre en cette année proprement la fin de la captivité des dix Tribus. Nous avons dit ci-devant, qu'il paroissoit que Cyrus avoit mis en liberté, & avoit envoyé dans leur pays, les peuples que Nabuchodonosor en avoit tirez pour les transporter ailleurs. Il est assez croyable qu'Aléxandre ne borna pas la liberté qu'il accorda aux peuples captifs, à ceux qui avoient été faits depuis un certain tems, mais qu'il l'étendit à tous généralement ; ou même qu'il permit par un decret exprès & particulier aux Israëlites, pour qui il avoit de la bonté, de s'en retourner dans leur Province.

Joseph fournit la preuve de notre conjecture, lorsqu'il dit, (*a*) que ce Conquérant ayant entrepris de rétablir le Temple de Bélus, qui étoit à Babylone, employa à cet ouvrage ses soldats, & un grand nombre de peuples. Les Juifs furent les seuls qui ne purent se résoudre à y mettre la main, ne leur étant pas permis ni d'adorer les idoles, ni de contribuer à leur culte. Le Prince irrité leur fit souffrir bien des mauvais traitemens. Enfin leur étant devenu plus favorable, il les laissa en repos, & leur permit même de s'en retourner dans leur pays ; où étant arrivez, ils démolirent les temples, & les autels qu'ils y trouvérent. Le même Auteur (*b*) raconte qu'après la prise de Tyr, Aléxandre étant venu à Jérusalem, combla de faveurs toute la nation Juive, & leur promit en particulier, d'accorder aux Hébreux qui habiteroient à Babylone, & dans la Médie, la liberté de vivre selon leurs Loix. C'est ce qu'il éxécuta sans doute, lorsqu'il se fut rendu maître de ces pays après la victoire contre Darius, dont nous avons parlé. Et on ne peut point limiter cette faveur aux seuls Juifs, puisqu'il la promet tant à ceux qui demeuroient à Babylone, qu'à ceux qui avoient été transportez en Médie, (*c*) qui ne sont autres que les Israëlites des dix Tribus.

Depuis Aléxandre le Grand la Judée se peupla de plus en plus, non-seu-

---

(*a*) *Joseph. lib.* 1. *contra Appion. pag.* 1048. 1049. Ἕως αὐτοῖς συγχώρησε τὸν Βασιλέα δοῦναι τὴν ἀδειὰν ; τῶν γὰρ μὲν εἰς τὴν χώραν, φησὶ, πρὸς αὐτοὺς ἀφικνουμένων, καὶ νεὼς, καὶ βωμοὺς κατὰ σκευασάντων, ἅπαντα ταῦτα κατέσκαπτον.

(*b*) *Idem Antiq. lib.* XI. *cap. ult.* Παρακαλεσάντων δὲ αὐτῶν ἵνα, καὶ τοὺς ἐν Βαβυλῶνι, καὶ Μηδίᾳ Ἰουδαίους τοῖς ἰδίοις ἐπιτρέψῃ νόμοις χρήσασθαι, ἀσμένως ἐπέχετο ποιήσειν ἅπερ ἀξιοῦσι.

(*c*) 4. *Reg.* XVII. 6. & XVIII. 11. *Collocavit eos in civitatibus Medorum.*

lement par les Israëlites, & les Juifs qui revenoient de delà l'Euphrate, mais aussi par ceux qui s'y rendoient des autres parties du monde, où ils avoient été dispersez, & d'où le Seigneur avoit promis par ses Prophétes de les faire revenir. Joseph nous apprend (*a*) que Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, ayant fait traduire d'Hébreu en Grec la Loi des Juifs, racheta cent vingt mille Hébreux qui étoient captifs en Egypte, & les renvoya en liberté dans la Judée. Il ne se contenta pas de délivrer de la servitude ceux qui avoient été pris dans les derniéres guerres des Rois d'Egypte contre la Syrie, il y comprit tous ceux qui avoient été vendus auparavant, ou faits captifs, de quelque maniére que ce fût. Les Prophétes Zachatie, & Osée avoient marqué expressément ce retour des Israëlites de l'Egypte; (*b*) & le premier marque d'une maniére assez claire, que ce retour arriva depuis les Maccabées.

Enfin, quoique le sentiment que nous avons tâché d'appuyer dans cette Dissertation, paroisse assez singulier, & assez éloigné de l'opinion du commun des Commentateurs, elle a pourtant d'illustres défenseurs & parmi les Peres, & parmi les Interprétes. Théodoret (*c*) a marqué en plus d'une occasion, qu'il étoit persuadé du retour d'une grande partie des dix Tribus, avec celles de Juda, & de Benjamin, & que depuis la captivité les dix Tribus confonduës avec Juda, n'avoient plus fait qu'un même peuple. Sanctius, Cornélius à Lapide, (*d*) Grotius, (*e*) & divers autres s'approchent beaucoup de cette opinion. Saint Cyrille d'Aléxandrie la tient expressément en plus d'un endroit, (*f*) aussi-bien que Théodoret, & Théophylacte sur le Chapitre troisiéme d'Osée.

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 2.

(*b*) *Zachar.* X. 10. *& Osee* XI. 11. *Avolabunt quasi avis ex Ægypto, & quasi columba de terra Assyriorum, & collocabo eos in domibus suis, dicit Dominus. Vide Osee* XII. 9.

(*c*) *Theodoret. in Ezech.* IV. 6. *& in Jerem.* L. 3.

(*d*) *Sanct. & Cornel. in Jerem.* III. 18. *&* XXXI. 9. *in Ezech.* IV. 6. *& in Osee* I. 11. *Zach.* VIII.

(*e*) *Grot. in Ezech. cap.* XVI. 53.

(*f*) *Cyrill. Alex. in Osee* I. 11. *& in eundem cap.* XI. *& in Prologo Zacharia.*

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR GOG, ET MAGOG,

dont il eſt parlé dans Ezéchiel XXXVIII.

LEs noms de Gog, & Magog ſont connus non-ſeulement dans les Ecritures de l'ancien Teſtament, mais encore dans celles du nouveau. Ezéchiel dans ſes Prophéties, & ſaint Jean dans l'Apocalypſe (*a*) en ont parlé; mais d'une maniére ſi obſcure, que la plûpart des Interprétes ont été contraints d'avoüer que c'étoit un énigme, juſqu'ici inexplicable. Pour eſſayer d'en trouver le dénouëment, ils ont formé différens ſyſtêmes. Les uns ont crû que ſous l'idée des guerres de Gog, & de Magog, étoient enveloppées, ou les perſécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs, ou celles des perſécuteurs Payens contre l'Egliſe Chrétienne, ou les irruptions des Goths, & des autres Barbares dans l'Empire Romain; ou les ravages des Turcs dans l'Aſie, & dans l'Europe; ou enfin, les derniéres perſécutions que l'Antechriſt doit ſuſciter contre l'Egliſe. Sans manquer de reſpect pour les défenſeurs de ces différens ſentimens, nous croyons pouvoir avancer qu'il n'y en a pas un qui ne ſouffre de très-grandes difficultez, & que ceux mêmes qui paroiſſent les mieux fondez, renferment des incompatibilitez inalliables avec les paroles du Prophéte.

Les Juifs, & ceux des Chrétiens qui déférent à leurs explications, ſoûtiennent que Gog ſignifie les diverſes nations des Scythes, qui habitent au-delà du Mont Caucaſe, & des Palus Méotides, & s'étendent le long de la mer Caſpie juſqu'aux Indes, qui doivent venir après le regne de mille ans déclarer la guerre aux Saints, à l'inſtigation du Démon, & accompagnées d'un grand nombre d'autres peuples. (*b*) Ce ſentiment quant à ſa premiére partie, n'a rien dont nous ne puiſſions convenir avec les Anciens, qui ont pris Gog pour les Scythes. C'eſt ce qui a paru juſqu'ici de plus vraiſemblable. Joſeph, (*c*) Théodoret, (*d*) S. Euchére, Béde, & divers autres Interprétes écrivant ſur la Généſe, (*e*) n'ont pas crû devoir placer Gog

(*a*) *Apocalyps.* xx. 7.

(*b*) *Ieronym. in Ezech.* XXXVIII. 1. *Judai, & noſtri Judaïzantes putant Gog gentes eſſe Scythicas immenſas, & innumirabiles ... & has poſt mille annorum regnum eſſe à Diabolo commovendas, qua veniant ad terram Iſraël, ut pugnent contra Sanctos; multis ſecum gentibus congregatis.*

(*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 6.

(*d*) *Theodoret hic.*

(*e*) *Vide ad Geneſ.* x. ℣. 2. *p.* 231.

Digitized by Google

ailleurs que dans la Scythie, ou la grande Tartarie. Mais à l'égard de ce regne prétendu de mille ans, après lesquels on nous menace des guerres de Gog, & de Magog; c'est un conte abandonné aux Juifs, & aux anciens Millenaires; & on ne sait personne aujourd'hui, qui ose s'intéresser à sa défense.

Ceux qui ont pris l'Antechrist pour Gog, (a) & qui attendent l'éxécution de la Prophétie d'Ezéchiel, & de celle de saint Jean, à la fin du monde, ont cet avantage par-dessus les autres, qu'on ne peut réfuter leur opinion, en montrant l'incompatibilité des Prophéties avec les événemens; puisque le détail des événemens est à notre égard dans une entiére obscurité: aussi ne nous payent-ils d'autre raison, sinon que jusqu'ici on n'a encore rien vû, qui ait exactement rempli l'idée du Prophéte; d'où ils concluent qu'il faut en remettre l'exécution à la fin du monde.

Mais le parti qui veut que Gog marque Antiochus Epiphanes, ou les Romains, ou les Goths, ou les Turcs, ne se contentera pas de cette preuve; il prétendra montrer l'accomplissement littéral de la prédiction, ou avant, ou après JESUS-CHRIST, mais avant le regne de l'Antechrist; quoiqu'il ne nie pas que les violences de ces peuples contre les Juifs, ou contre l'Eglise, ne représentent très-fidélement celles que l'Antechrist doit exercer un jour contre les Fidéles, & que saint Jean semble avoir euës en vûë dans l'Apocalypse.

Les Romains (b) ont exercé leurs persécutions contre la Synagogue, & contre l'Eglise, mais avec un succès fort différent; les Juifs ayant été tellement atterrez, & abbattus, qu'ils n'ont jamais pû se relever de leur chûte; & l'Eglise Chrétienne au contraire, soûtenuë d'une vertu supérieure & divine, est devenuë enfin la maîtresse de ses persécuteurs, & la mere de ses ennemis. Les Goths, (c) & les autres peuples du Nord ont répandu autrefois la terreur dans l'Eglise, & la consternation dans l'Empire Romain: Mais quand il s'agit de suivre pied à pied les termes de la Prophétie dont nous parlons, & d'en faire l'application littérale aux maux qu'ont causez ces peuples, & à ceux qu'ils ont soufferts dans différens endroits de l'Europe & de l'Asie; on se trouve embarrassé, & il faut recourir à de violens expédiens, pour se tirer d'embarras.

Le systême qui paroît le mieux suivi, & le plus soûtenable, est celui qui explique la Prophétie d'Ezéchiel, des persécutions d'Antiochus Epiphanes: (d) mais j'y remarque quatre grandes difficultez. La premiére, que Gog fut frappé, & mourut dans les montagnes de Judée. (e) 2°. Qu'il fut

---

(a) *Vidè Liran. Burg. Maldon. Vatab. Cleri. Bib. Riberam in Apocalyps. xx. n. 36. &c.*

(b) *Vide Euseb. Demonst. Evangel. l. 3.*

(c) *Ambros. l. 2. de fide. Isidor. l. 14. c. 2. orig.*

(d) *Sanct. Perer. Cornel. Polan. Hulsius.*

(e) *Ezech. xxxviii. 21. 22. & xxxix. 4. 5.*

Digitized by Google

enterré à l'orient de la mer, (*a*) & dans les terres d'Iſraël. (*b*) 3°. Que ſon armée après ſa mort fut entiérement défaite, & que ſes ſoldats tournérent leurs armes contre eux-mêmes. (*c*) 4°. Enfin, que les Iſraëlites ramaſſérent leurs dépoüilles, & brûlérent leurs armes pendant pluſieurs années. (*d*) On y peut ajoûter une cinquiéme raiſon d'incompatibilité, qui eſt que Gog ne fit que menacer, & former le deſſein de piller, & de ravager la terre d'Iſraël, (*e*) ſans en venir à l'exécution.

Antiochus au contraire pilla le Temple, & commit dans le pays les plus étranges cruautez. On ſait par l'Hiſtoire que ce Prince mourut à Tabès dans la Perſe, & au-delà de l'Euphrate. (*f*) Après ſa mort, Philippe ſon frere de lait, à qui il avoit confié la tutéle de ſon fils Eupator, & le gouvernement du Royaume, (*g*) s'étant mis à la tête de ſes troupes, revint dans la Syrie pour ſe mettre en poſſeſſion de la Régence, que Lyſias avoit uſurpée à ſon excluſion. (*h*) La mort d'Antiochus Epiphanes n'apporta que peu, où point de changement à la mauvaiſe ſituation où étoient les affaires des Juifs; puiſqu'Eupator ſon fils, & Lyſias ſon Gouverneur continuérent de les opprimer, & de leur faire la guerre. L'armée d'Antiochus Epiphanes ne ſouffrit aucun échec à ſa mort, & les Iſraëlites ne profitérent jamais de ſes dépoüilles.

Je ſai qu'on explique tout cela des victoires que Judas Maccabée, & ſes freres remportérent en diverſes occaſions ſur les armées des Rois de Syrie; mais Ezéchiel détermine l'événement dont il parle à une ſeule action, dans laquelle Gog étoit en perſonne, où il périt lui, & ſon armée, ſans qu'il paroiſſe contre lui aucun chef, ni aucune armée de la part des Iſraëlites. Sa défaite fut un coup extraordinaire du Ciel, ſans que la main des hommes s'en ſoit mêlée. Dieu permit que cette grande armée, compoſée de tant de peuples divers, ſe ſoit détruite elle-même, dans le déſordre d'une fuite, & d'une conſternation inopinée. Or rien de pareil ne ſe remarque dans la mort d'Antiochus. Ce Prince fut apparemment enterré à Antioche, & dans le tombeau de ſes peres; car Philippe qu'il avoit nommé avant ſa mort Régent du Royaume, fit embaumer ſon corps, & le tranſporta avec lui, comme le rapporte l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées. (*i*)

Mais ce n'eſt point aſſez d'avoir montré le foible des ſyſtêmes ordinaires; il faut eſſayer d'en former un qui ſoit hiſtorique, qui contente, & qui rempliſſe l'idée que le Prophéte nous a donnée de la guerre, & de la dé-

---

(*a*) *Ezech.* XXXIX. 11.
(*b*) *Ibid.* 14. 15. 16.
(*c*) *Ezech.* XXXVIII. 21. 22.
(*d*) *Ezech.* XXXIX. 9. 10.
(*e*) *Ibid.* XXXVIII. 11. 12. 13.
(*f*) *Polyb. l.* 31. *in excerptis Valeſ.* Ἐν Τάπαις τῆς Παρθίας ἐξέλιπε τὸν βίον, &c.
(*g*) 1. *Macc.* VI. 14. 15.
(*h*) 1. *Macc.* VI. 55. 56.
(*i*) 2. *Macc.* IX. 29.

Digitized by Google

faite de Gog. Nous cherchons un Prince puiſſant, qui vienne du côté du Nord (*a*) avec une armée nombreuſe, qui ait dans ſon armée tous ces différens peuples, Magog, Ros, Moſoch, Thubal, les Perſes, les Cuſchims, Phut, Gomer, Thogorma, Séba, Dédan, & Tharſis : (*b*) un Prince violent, & ennemi de la nation Juive ; diſpoſé à piller, & à ravager leur pays, ſimplement pour contenter ſon avarice, & l'avidité des peuples ſes alliez : (*c*) un Prince prédit par les Prophétes, (*d*) frappé, & mis à mort dans les montagnes du pays d'Iſraël, (*e*) enterré à l'orient de la mer Méditerranée, (*f*) dont l'armée eſt ruinée, & déſolée par le feu du Ciel ; dont les ſoldats ſont enterrez dans la Judée, (*g*) dont le tombeau eſt connu dans tout le pays ; (*h*) les Iſraëlites enrichis de leurs dépoüilles, ſont occupez à ramaſſer leurs os, & à brûler leurs armes pendant un long tems. (*i*) Voilà bien des caractéres qui peuvent rendre l'action dont il s'agit, fort reconnoiſſable dans l'Hiſtoire.

L'événement n'eſt point enſeveli dans une antiquité ſi reculée, qu'on ne puiſſe l'aller déterrer. Il n'a pû arriver avant le retour de la captivité, puiſqu'Ezéchiel en parle comme d'une choſe future : (*k*) *Vous viendrez contre une terre qui eſt réchappée du glaive, & contre un peuple qui eſt de retour depuis peu du milieu des peuples, où il avoit été diſperſé. Il eſt revenu depuis peu dans les montagnes d'Iſraël, qui étoient déſertes depuis ſi long-tems.* Il n'eſt point arrivé non plus depuis les Maccabées ; l'Hiſtoire des Juifs depuis ce tems nous eſt tellement connuë, qu'il ſeroit comme impoſſible qu'un pareil événement y fût oublié, ou qu'il n'y fût pas remarqué, s'il y étoit, par tous ceux qui en feroient la lecture.

Je ne vois donc que le tems qui s'écoula depuis le retour de la captivité, juſqu'au tems des Maccabées, où l'on puiſſe placer ce qui eſt prédit par Ezéchiel. Cet intervalle eſt aſſez obſcur dans l'Hiſtoire des Juifs : les Auteurs ſacrez ne nous en ont appris que très-peu de choſes ; & les Hiſtoriens prophanes ont négligé une nation, qui ne faiſoit nulle figure dans le monde, & qu'on ne regardoit que comme une petite poignée de gens ſans nom, ſoûmis aux Rois de Perſe. *Dum Aſſyrios penes, Medoſque & Perſas Oriens fuit, deſpectiſſima pars ſervientium*, dit Tacite. (*l*) Il n'y a que Cambyſes à qui conviennent tous les caractéres que le Prophéte a donnez au Prince que nous recherchons.

Cambyſes étoit un Prince violent, cruel, & emporté, au-delà de ce qu'on

(*a*) *Ezech.* XXXVIII. 15. *Venies de loco tuo à lateribus aquilonis, tu, & populi multi tecum.*
(*b*) *Ibid.* ℣. 2. 3. 4. 5. 6. 13.
(*c*) *Ibid.* 9. 10. 11. 12.
(*d*) *Ibid.* ℣. 17. *Tu ille es, de quo locutus ſum in diebus antiquis, in manu ſervorum meorum Prophetarum.*
(*e*) *Ibid.* XXXIX. 2. 3. 4.
(*f*) *Ibid.* ℣. 11.
(*g*) *Ibid.* ℣. 11. 12. 14. 15.
(*h*) *Ezech.* XXXIX. 11. 15. 16.
(*i*) *Ezech.* XXXVIII.
(*k*) *Ibid.* ℣. 8. 9. 11. 14.
(*l*) *Tacit. Hiſtor. lib.* 5.

en

en peut dire. L'Hiſtoire ne parle que de ſes exécutions barbares, & cruelles. (*a*) Son impiété, ſes extravagances, ſon avarice ſont connuës par cent traits divers, répandus dans les écrits des anciens. La nation Juive qui avoit été miſe en liberté par Cyrus ſon pere, éprouva les effets de ſa mauvaiſe volonté, par la révocation qu'il fit de la permiſſion qui leur avoit été accordée de bâtir le Temple du Seigneur. Il avoit écouté contre eux leurs plus grands ennemis, qui n'avoient rien épargné pour les noircir dans ſon eſprit. (*b*) Il marcha contre l'Egypte avec une armée formidable : Tous les peuples, dont on a fait le dénombrement, étoient ſes ſujets, & par conſéquent ſes ſoldats : Ils le ſuivirent à la guerre, ſuivant la coûtume de ces tems-là, auquel tous les ſujets d'un Prince, dès qu'ils étoient en état de porter les armes, marchoient avec lui dans ſes expéditions. Il ſortit de l'Egypte, vint dans la Judée, & y mourut à Ecbatane dans les montagnes du Carmel, d'une bleſſure qu'il s'étoit faite en montant à cheval. (*c*) On peut voir dans le Commentaire le détail de ſon hiſtoire, accommodé aux expreſſions du Prophéte ; nous nous contentons ici d'expoſer en gros ce qui peut faire reconnoître Cambyſes pour Gog, Prince de Magog.

Ezéchiel a aſſez ſuivi l'ordre des événemens dans ſa Prophétie : il a en quelque maniére rangé la ſucceſſion des tems, en prédiſant d'abord la priſe de Jéruſalem, puis la captivité de Babylone, enſuite la déſolation de Tyr, de l'Egypte, & des peuples voiſins des Juifs. Après cela il parle de la deſtruction de la Monarchie des Chaldéens, du retour de la captivité des Juifs. (*d*) Lorſque le peuple commence à joüir du repos dans ſon pays, (*e*) & avant qu'il s'y fût bien rétabli, & que ſes villes fuſſent murées ; Gog, accompagné de toutes ſes troupes vient les troubler, & les menace d'une ruine entiére ; mais la main de Dieu terraſſe ce fier ennemi ; il eſt frappé dans les montagnes d'Iſraël ; (*f*) il y périt lui, & toute ſon armée.

Après ce terrible événement qui effraya toute la terre, le Seigneur promet de donner une liberté parfaite à Jacob, & de le ramener entiérement dans ſon pays, & de le combler de toutes ſes bénédictions. (*g*) Ce fut alors que Dieu fit voir à Ezéchiel le modéle du Temple qu'on devoit rebâtir, & qu'on rebâtit en effet, dès que les troubles qui ſuivirent la mort de Cambyſes, furent pacifiez. (*h*) Darius, fils d'Hyſtaſpe, accorda aux Juifs non-ſeulement la confirmation de leurs anciens priviléges, mais

(*a*) Voyez Hérodote, & Diodore de Sicile, & les Annales d'Uſſérius, ſous les années du monde 3479. 3480. 3481.
(*b*) Voyez 1. *Eſdr.* IV.
(*c*) *Herodot. l.* 3.
(*d*) Chap. XXXVI. XXXVII.
(*e*) Chap. XXXVIII. 8. 9. 11. 14.
(*f*) Dans tous les Chap. XXXVII. & XXXIX. juſqu'aux verſets 25. 26.
(*g*) Chap. XXXX. 26. & ſuiv.
(*h*) Voyez les Chap. XL. XLI. XLII. & les ſuivans.

Digitized by Google

auſſi une augmentation de nouvelles graces, ſur tout en faveur de leur Temple. (*a*)

Mais (dira-t'on) Cambyſes n'étoit pas Scythe, mais Perſan. Il n'y a nulle proportion entre ſon nom, & celui de Gog, & de Magog. Il ne paroît pas même par l'Hiſtoire qu'il ait été maître de la Scythie. Quelques Hiſtoriens ſoûtiennent que le grand Cyrus ſon pere mourut dans la guerre contre les Scythes. (*b*) Il eſt certain que Darius fils d'Hyſtaſpe ſon ſucceſſeur, voulut attaquer, & aſſujettir ces peuples, & qu'il ne put en venir à bout. (*c*) Par quelle raiſon Ezéchiel pouvoit-il donc donner à Cambyſes le nom de Gog?

La réponſe eſt facile. Les Peres, (*d*) & les Interprétes conviennent tous, ou preſque tous, que le nom de Gog en cet endroit, n'eſt pas le nom propre d'un homme; ſoit qu'on l'explique des Scythes, ou d'Antiochus Epiphanes, ou des Romains, ou des Goths, ou des Turcs, ou de l'Antechriſt. Le nom de Gog ſe met comme un nom emprunté, de même que ces noms qu'on donne aux perſonnes de théatre, & comme tant de dénominations myſtérieuſes, & énigmatiques dans les Livres ſacrez, dans les Prophétes, & généralement dans le ſtyle des Orientaux. C'eſt ainſi que Jéruſalem eſt appellée *la proſtituée*; (*e*) le Temple, *le Liban*; (*f*) la Ville, & l'Autel, *le Lion de Dieu*; (*g*) le Roi d'Egypte, *grand Crocodile*; (*h*) le Roi de Tyr, *Chérubin*; (*i*) le Roi de Babylone, *Aſſyrien*; (*k*) Rome, *Babylone*; (*l*) Néron, *le Lion*; (*m*) Babylone, *Chanaan*; (*n*) les Iſraëlites, *Chananéens*. (*o*) Daniel nous parle des quatre grandes Monarchies, ſous l'emblême d'une ſtatuë de quatre métaux; & des ſucceſſeurs de Nabuchodonoſor, ſous l'idée de quatre bêtes; & d'Aléxandre le Grand, ſous la figure d'un bouc; du dernier Darius, ſous l'idée d'un bélier; du Roi Antiochus Epiphanes, ſous le nom de *Roi impudique*. JESUS-CHRIST dans l'Evangile déſigna Hérode ſous le nom de *Renard*. Saint Jean dans l'Apocalypſe, marque les perſécuteurs de l'Egliſe ſous le nom de *Gog, & de Magog*. Pourquoi Ezéchiel, à qui ce ſtyle énigmatique étoit encore plus familier qu'aux autres Prophétes, n'aura-t'il pû déſigner Cambyſes ſous le nom de Scythe? Et pouvoit-il le déſigner par un terme qui exprimât mieux ſes qualitez, & qui fût plus propre à le faire reconnoître?

Les Scythes étoient très-connus dans tout l'Orient; ils y avoient fait

---

(*a*) 1. *Eſdr.* VI. 1. *& ſeq.*
(*b*) Voyez *Juſtin. lib.* 1. *Herodot. l.* 1. *c.* 204. *Valer. Maxim. lib.* 9. *c.* 10.
(*c*) *Herodot. l* 4. *c.* 83. 85. 86. *& ſeq.*
(*d*) *Vide, ſi placet, Aug. lib.* 20. *de Civit. c.* 11. *Primaſ. in Apocalypſ. c* 20. *Haymonem, Bedam, Ausbert. alios plures in Apocalypſ. & in hunc locum.*
(*e*) *Ezech.* XXIII. 1. 2.
(*f*) *Ezech.* XVII. 3. *& Hab.* II. 17. *Zach.* XI. 1.
(*g*) *Iſai.* XXIX. 1. *& Ezech.* XLIII. 15.
(*h*) *Idem* XXIX. 3.
(*i*) *Idem* XXVIII. 14.
(*k*) *Idem* XXXI. 3.
(*l*) 1. *Petri* V. 13.
(*m*) 2. *Timoth.* IV. 17.
(*n*) *Ezech.* XVII. 4.
(*o*) *Oſee* XII. 7. *Dan.* XII. 56. *Ezech.* XVI. 31

Digitized by Google

diverſes irruptions, (*a*) & y avoient cauſé des maux infinis. Leur barbarie, leur cruauté, leur violence étoient paſſées en proverbe. (*b*) Ils avoient laiſſé par tout des marques de leur violence, par le ravage des Provinces, & le pillage des Temples les plus ſaints. Ces irruptions des Scythes étoient fameuſes, & les Hébreux, non plus que les autres peuples de l'Aſie, n'avoient pas été exemts des effets de leurs cruautez. Ils avoient vû piller le temple d'Aſcalon par ces peuples vagabonds, (*c*) qui attirez par la beauté du pays, avoient même établi une colonie de leurs gens à Bethſan dans la Judée.

Cambyſes repréſentoit parfaitement dans ſes monſtrueuſes qualitez le génie, & le caractére des Scythes. Il exerça dans l'Egypte des cruautez inoüies; il ne ſe contenta point de perſécuter les vivans, il alla chercher les morts juſques dans leurs tombeaux. Il en fit tirer Amaſis Roi d'Egypte ſon ennemi, pour lui faire donner les étriviéres, & pour le traiter de la maniére du monde la plus inſultante. (*d*) Il fit cruellement mourir ſa ſœur qu'il avoit épouſée contre les loix; & ſon frere Smerdis, parce qu'il étoit plus vaillant que lui. Il s'en prit même aux Dieux des Egyptiens, qu'il mit à mort, qu'il brûla, & dont il pilla les temples. (*e*) Ses amis, ſes conſeillers, ſes parens, ne trouvoient point de ſûreté avec lui. Il les faiſoit mourir ſans raiſon, & ſans forme de procès, comme un fol, & un furieux. Ezéchiel pouvoit-il déſigner un tel Prince par un terme qui lui convînt mieux que celui de Gog, & de Scythe. Les Scythes étoient la terreur de l'Orient; Cambyſes en étoit l'horreur; il étoit l'abomination du genre humain.

Un autre caractére qui nous déſigne Cambyſes, eſt ſa grande puiſſance, la grande étenduë de ſes Etats, le grand nombre de ſes ſoldats, ſa venuë du côté du Septentrion. L'Ecriture déſigne ordinairement les Rois de Chaldée, & de Perſe, qui marchent contre la Judée, par une tempête, un tourbillon, un feu, un torrent, une épée, qui vient du côté du Septentrion. (*f*) C'eſt de-là que ſont venus les Téglatphalaſſar, les Sennachérib, les Salmanaſar, les Nabuchodonoſor, les Cambyſes. Ce dernier Prince n'eſt pas le ſeul, ni le dernier qui ſoit venu de ce côté-là depuis Ezéchiel; mais c'eſt le ſeul des Rois de de-là l'Euphrate, qui ait été ennemi & perſécuteur des Iſraëlites, & qui ſoit mort dans les terres d'Iſraël.

Les peuples qui compoſent ſon armée, déſignent viſiblement un Monarque d'Orient, qui dominoit ſur la Perſe, ſur la Méſopotamie, l'Arabie, le pays de Chus & de Saba, ſur l'Arménie & les Provinces voiſines, ſur

(*a*) Voyez Hérodote, l. 1. c. 103. l. IV. c. 12. VII. 10.
(*b*) *Vide* 2. *Macc.* IV. 47. *& Coloſſ.* III. 11.
(*c*) *Herodot. l.* 1. *c.* 105.
(*d*) *Herodot. l.* 3. *c.* 16. *Herodot. in excerpt. Valeſ. pag* 249.
(*e*) *Vide Herodot. à capite* 34. *ad* 28.
(*f*) *Iſai.* XIV. 31. XLI. 25. *Jerem.* I. 13. 14. XV. 12. *Ezech.* I. XXVI. 7. *&c.*

les Cymmériens, & sur une partie des Scythes ; un Prince qui avoit pour alliez Saba, Dédan, & Tharsis ; & qui avoit même dans son armée des Grecs, ou des habitans des Isles. (*a*) Magog marque la Scythie ; mais comme la Scythie chez les Anciens est d'une très-grande étenduë, nous croyons qu'il faut la restraindre ici aux Scythes, qui demeuroient sur l'Isthme qui est entre la mer Caspie, & le Pont-Euxin, & aux autres qui habitoient au-deça, & dans les Provinces soumises à Cambyses ; ou bien que ces peuples étoient dans l'armée de ce Prince comme troupes étrangeres, & à sa solde ; car il est certain que sa domination ne s'étendoit pas au-delà de l'Isthme dont nous avons parlé, & que les vastes pays de Scythie n'étoient pas soumis à son Empire.

Ros, Thubal, & Mosoch, dont nous avons parlé au long sur le Chapitre dixiéme de la Genése, & que nous avons placez entre l'Arménie, la Colchide, & la Cappadoce, étoient des peuples fameux du tems d'Ezéchiel ; il les met au nombre de ceux qui trafiquoient à Tyr ; ils y amenoient des esclaves, & des vases d'airain ; (*b*) ils étoient tous à cheval, couverts de leurs cuirasses, & de leurs boucliers, & armez de toutes piéces. (*c*)

Paras, Chus, & Phut, autres nations qui suivoient Cambyses, sont les Perses, les Arabes nommez *Chuschims*, ou les Scythes de dessus l'Araxe, & descendus de Chus pere de Nemrod ; & enfin un peuple d'Egypte nommé *Phut*, sur les frontiéres de Thébaïde, ou d'Ethiopie. Quand Cambyses vint en Judée, il sortoit de l'Egypte, où il avoit grossi son armée des divers peuples de ce pays-là, qu'il avoit assujettis.

Gomer, Togorma, & les autres nations septentrionales de la même armée, demeuroient, à ce que nous croyons, vers les Palus Méotides. Ces peuples, ou comme sujets de Cambyses, ou comme troupes auxiliaires, étoient venus avec lui. Ils étoient alors célébres par leur valeur, & par leur commerce. Nous les voyons avec les autres Marchands aux foires de Tyr. (*d*) Nous ne faisons qu'effleurer cette matiére, & montrer seulement qu'il n'y a rien dans tout le récit du Prophéte, qui ne convienne parfaitement, & à la lettre, au tems, & au regne de Cambyses. Nous nous sommes plus étendu dans le Commentaire sur le Chap. xxxviii. d'Ezéchiel.

Seba, Dédan, & Tharsis étoient les alliez de ce Prince ; ils suivoient son armée comme volontaires. Seba, & Dedan sont des peuples d'Arabie, & les Historiens (*e*) nous apprennent que ce furent les Arabes, qui facilitérent à Cambyses l'entrée dans l'Egypte, en fournissant à son armée de l'eau dans les déserts arides, & stériles, qui sont entre la Palestine, & ce

(*a*) *Ezech.* xxxix. 6.
(*b*) *Ezech.* xxvii 15.
(*c*) *Ezech.* xxxviii. 4.
(*d*) *Ezech.* xxvii. 14.
(*e*) *Herodot. l.* 3. *c.* 4. & 7. 9. 88.

Digitized by Google

pays, & qui le rendent presque inaccessible de ce côté-là. Les Ciliciens désignez par Tharsis, étoient apparemment sur la flotte de Cambyses avec les Phéniciens, & les habitans des Isles dont parle Ezéchiel. Hérodote marque expressément cette flotte; & ceux de Tharse étoient depuis longtems en grande réputation pour la navigation, & pour le commerce.

L'entreprise de Cambyses contre la Judée n'est pas distinctement marquée, ni dans les anciens Historiens profanes, ni dans les Livres historiques de l'Ecriture; mais Hérodote parle au long de son expédition contre l'Egypte, au retour de laquelle il mourut, selon le même Historien, (*a*) à Ecbatane de Syrie, qui n'est autre qu'Ecbatane du Mont-Carmel, dont parle Pline. (*b*) Esdras nous apprend les défenses qu'il fit aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple; (*c*) & Ezéchiel cite les Prophéties, qui avoient annoncé les mauvaises dispositions où ce Prince devoit être contre Israël, & les maux dont il l'affligeroit. (*d*) Il ne pouvoit guéres en arriver de plus grand à ce misérable peuple, revenu depuis peu d'une longue captivité, que de les abandonner au milieu de leurs plus grands ennemis, sans secours, & sans protection; de révoquer leurs priviléges, de leur ôter la liberté de rétablir leur Temple, & de relever les murailles de leurs villes, pour les défendre au moins contre les voleurs; c'est ce que fit Cambyses contre les Juifs, comme l'Ecriture nous l'enseigne.

Quant à sa derniére entreprise contr'eux, ni Esdras, ni Néhémie ne l'ont point marquée dans leurs écrits, ou du moins nous ne la remarquons pas dans ce qui nous en reste. Mais c'est qu'elle n'eut pas son exécution réelle, (*e*) & que Dieu prévint la mauvaise volonté de ce Prince, par la mort qu'il lui envoya, & par la perte de son armée. Et combien y a-t'il de grands événemens arrivez dans la Judée, dont nous n'avons de connoissance que par des Prophéties semblables à celles d'Ezéchiel.

Si donc l'on trouve dans Cambyses tous les caractéres qui conviennent à Gog; si la Prophétie peut lui être appliquée sans violence dans toutes ses parties, sans rien avancer de contraire à l'histoire; si cette hypothése est la plus claire, la mieux suivie, & la plus conforme aux circonstances des tems, des lieux, & des personnes; si tous les autres systêmes proposez jusqu'ici, enferment de beaucoup plus grandes difficultez; si ceux mêmes qui sont les plus plausibles, péchent dans des parties essentielles, nous croyons qu'on ne peut rejetter celui-ci, & que nous avons pleinement satisfait à l'engagement où nous étions entré, de montrer que Cambyses est désigné par Gog dans la Prophétie d'Ezéchiel. La suite du Commentaire,

(*a*) *Herodot. lib. 3. cap. 64.*
(*b*) *Plin. lib. 5. cap. 19 Stephan. in Ἐκβάτανα. Ἔστι καὶ Συρίας πόλις. Et in Ἀγχιάλη. Πολίχνιον Συρίας.*
(*c*) 1 *Esdr.* IV 17. &c. 20 21.
(*d*) *Ezech.* XXXVIII. 17.
(*e*) Voyez *Ezech.* XXXVIII. 10. 11. 12.

Digitized by Google

où l'on développe chaque partie de la prédiction, & où l'on en fait l'application à l'hiſtoire de ce Prince, eſt encore un juſte ſupplément des preuves que nous n'avons touchées ici qu'en paſſant.

Théodoret (*a*) raconte une ancienne tradition des Juifs, qui diſoit, qu'après le retour de la captivité de Babylone, leurs ennemis firent venir contr'eux une armée nombreuſe, pour les chaſſer de Jéruſalem : mais que par un effet tout miraculeux de la puiſſance de Dieu, ces ennemis furent entiérement défaits, ſans que les Hébreux s'en mêlaſſent. La diviſion ſe mit parmi eux, ils tirérent l'épée les uns contre les autres, & toute cette formidable armée périt, ſans qu'il en reſtât un ſeul : Et bien loin que leur venuë fût dommageable aux Juifs, elle ne ſervit qu'à les enrichir, & à les rendre redoutables à leurs voiſins. Cette tradition toute vague, & toute confuſe qu'elle eſt, ne laiſſe pas de nous découvrir quelques rayons de la vérité du fait, au travers des nuages dont elle ſe trouve enveloppée.

Ezéchiel nous avertit que ce qu'il annonce de la guerre de Gog contre Iſraël, avoit été prédit auparavant par les anciens Prophétes : (*b*) *Tu es donc, ô Gog, celui dont j'ai parlé anciennement par la bouche de mes ſerviteurs les Prophétes, qui ont prophétiſé de leur tems, que je te ferois venir ſur leur terre ?* En effet les Prophétes Joël, Michée, & Iſaïe, qui ont vêcu avant Ezéchiel ; & Zacharie qui a vêcu depuis lui, & après la captivité, & l'Auteur du Pſeaume cxvii. parlent aſſez clairement de la défaite de cet ennemi d'Iſraël. Voici ce qu'en dit Joël : (*c*) *Je ferai paroître des prodiges dans le Ciel, & ſur la terre, du ſang, du feu, des tourbillons de fumée. Le ſoleil ſera couvert de ténébres, & la lune paroîtra toute de ſang, avant le grand & terrible jour du Seigneur.* Il dit que le Seigneur (*d*) *raſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat*, dans la vallée du Jugement, *dans la vallée du carnage.* (*e*) Il veut marquer apparemment la vallée de Jezraël, ou d'Eſdrelon, à l'orient du Carmel, où l'armée de Cambyſes étoit campée, & où elle fut défaite.

Le Prophéte ajoûte (*f*) que là *le Seigneur entrera en jugement avec eux touchant Iſraël ſon peuple & ſon héritage, qui a été diſperſé parmi les nations ; & touchant ſa terre que ſes ennemis ont diviſée entre eux. Ils ont enlevé ſon or, & ſon argent, & tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour le mettre dans leur temple.* Cela inſinuë ce qui ſe paſſa à Jéruſalem, lorſque Nabuchodonoſor, ou ſes Généraux ayant pris la ville, pillérent le Temple, & en tranſportérent les richeſſes à Babylone, & les mirent dans

(*a*) *Theodoret. in Ezech.* XXXVIII. *& in Joël* II. *ad finem, & Judith,* IV.
(*b*) *Ezech.* XXVIII. 17.
(*c*) *Joël* II. 30. 31. *&* III. 15. 16.
(*d*) *Joël* III. 2.
(*e*) *Joël* III. 14.
(*f*) *Joël* III. 2. 3. 5. 6.

Digitized by Google

le temple de Bel. (*a*) Le Seigneur rassemblera donc tous les peuples en jugement, dans la Vallée de Josaphat. C'est-là, (*b*) *où il fera périr les braves; c'est-là où la faucille sera mise dans la moisson, & où le raisin sera foulé, en sorte que le pressoir regorge de vin.* Enfin, *c'est le lieu du carnage de ces peuples, dont la malice est montée à son comble.*

Après cela le Seigneur promet de combler de ses faveurs le peuple d'Israël, de demeurer avec lui dans sa montagne sainte, de répandre sa bénédiction sur tout le pays, & de ne permettre plus que désormais Jérusalem soit profanée, ni que les étrangers y mettent le pied. Tout cela revient admirablement à ce que nous dit Ezéchiel de ce qui suivit la défaite de Gog. Il est vrai que Joël n'exprime pas le nom de ce Prince dans sa Prophétie; mais les Septante autrefois lisoient Gog au Chapitre VII. 1. *Voilà le Bruchus*, ou la Sauterelle, *qui vient fondre sur le Roi Gog.*

Michée est encore un autre témoin, qui a parlé du même événement d'une maniére bien préciſe. Après avoir annoncé la captivité de Juda, il décrit le bonheur qui doit suivre le retour de Babylone: *Alors*, dit-il, (*c*) *il viendra contre Jérusalem plusieurs peuples, qui diront: Qu'elle soit lapidée, & que nos yeux se repaissent de son malheur; mais ils ne connoîtront pas quelles sont les pensées du Seigneur, ni que son dessein étoit de les rassembler comme on amasse la paille dans l'aire. Levez-vous, fille de Sion, & foulez la paille; car je vous donnerai une corne aussi dure que le fer, & des ongles comme l'airain. Vous briserez ce grand nombre de peuples, & vous immolerez au Seigneur, ce qu'ils ont ravi aux autres.* Qu'on parcoure tous les tems qui se sont écoulez depuis le retour de la captivité jusqu'à la derniére ruine de Jérusalem par les Romains, on n'en trouvera aucun que celui de Cambyses, auquel on puisse appliquer ce que dit Michée.

Le Chapitre XLI. d'Isaïe ℣℣. 15. 16. est tout semblable à ce que nous venons de voir de Michée: *Je vous ai établie comme un chariot à triturer, tout neuf, & armé de pointes; vous triturerez les montagnes, & vous les briserez; vous réduirez les collines en poussiére, vous les jetterez en l'air, & le vent les emportera. Alors vous vous réjoüirez au Seigneur, & vous serez remplie d'allegresse dans le Saint d'Israël.* Le même Isaïe, après avoir prédit la ruine de Babylone causée par les Perses, & les Médes, (*d*) dit que le Seigneur a juré avec serment d'exterminer l'Assyrien dans les montagnes de Judée, de le fouler aux pieds, & de briser le joug dont il accabloit son peuple. Dans un autre endroit, (*e*) il parle de la punition terrible du Roi de Babylone, désigné sous le nom de serpent Léviathan: *Le Seigneur viendra avec sa grande & forte, & dure épée, & il en frappera Léviathan,*

(*a*) 4. *Reg.* XXV. 13. *Dan.* V. 2. 3.
(*b*) *Joël* III. 12. 13. 14.
(*c*) *Michaas* IV. 11. 12. 13.
(*d*) *Isai.* 14. 24. 25.
(*e*) *Isai.* XXVII.

Digitized by Google

ce grand ſerpent, ce ſerpent à divers replis. Iſraël ſera délivré, & chantera au Seigneur des cantiques d'actions de graces. Tout le pays qui eſt entre l'Euphrate, & le Nil, ſera ravagé; & alors les Iſraëlites reviendront de l'Aſſyrie, & de l'Egypte. Le Pſeaume CXVII. paroît un Cantique d'actions de graces, qui fut compoſé dans cette occaſion; au moins c'eſt le ſentiment d'Origénes, (*a*) de Théodoret, (*b*) & de Bede le Vénérable. (*c*)

Zacharie (*d*) invite les Hébreux qui étoient encore à Babylone, & qui n'étoient pas revenus avec Eſdras, & Zorobabel, à revenir : & il leur promet que Dieu levera la main contre ceux qui les ont opprimez, & que leurs ennemis qui les ont pillez, ſeront à leur tour expoſez au pillage, & deviendront la proye de ceux qu'ils ont eux-mêmes ci-devant ravagez. Et ailleurs : (*e*) *Jéruſalem demeurera en paix; & voici la playe dont le Seigneur frappera toutes les nations qui ont attaqué Jéruſalem. Chacun d'eux ſéchera ſur ſes pieds, & ſes yeux ſécheront dans ſa tête, & ſa langue ſéchera dans ſa bouche. En ce jour-là il y aura parmi eux un grand tumulte, cauſé par le Seigneur. L'homme attaquera ſon compagnon, & chacun portera la main ſur celui qui eſt auprès de lui.* Ces derniéres paroles montrent ce que nous avons dit, que l'armée de Cambyſes après la mort de ce Prince, tourna ſes armes contre elle-même, & ſe défit ſans que les Hébreux s'en mêlaſſent.

Pluſieurs de nos Interprétes ont placé l'Hiſtoire de Judith après la captivité de Babylone; & certes en ſuivant le Texte Grec de ce Livre, il eſt mal-aiſé de ne la pas placer après le retour de cette grande captivité, & après la ruine, & la profanation du Temple par les Chaldéens. Pierre le Mangeur, & Denys le Chartreux, (*f*) nomment Cambyſes le Roi de Ninive, que l'Ecriture appelle Nabuchodonoſor, nommé dans le Livre de Judith, comme maître d'Holofernes. Ne pourroit-on pas croire que l'Auteur de l'Hiſtoire de Judith auroit de même qu'Ezéchiel, donné un tour énigmatique, & figuré à la véritable hiſtoire de Cambyſes, & qu'au lieu que le Prophéte donne à ce Prince le nom de Gog, l'Hiſtorien lui aura donné celui d'Holofernes. Pluſieurs raiſons pouvoient le déterminer à en uſer ainſi : Les Perſes qui étoient les maîtres des Hébreux tant dans la Judée, qu'au-delà de l'Euphrate, n'auroient pas ſouffert qu'ils attribuaſſent à la protection de leur Dieu la défaite de Cambyſes. Il n'auroit pas été sûr de le dire dans une langue entenduë de tout le monde. De plus un événement ſi mémorable, & ſi glorieux à la nation des Juifs, ne pouvoit demeurer enſeveli dans l'oubli; & il étoit

(*a*) *Origenes in Catena Corder.*
(*b*) *Theodoret. in Pſalm.* CXVII.
(*c*) *Beda in eumdem Pſalmum.*
(*d*) *Zach.* II. 8. 9. 10.
(*e*) *Zach.* XIV. 12. 13. 14.
(*f*) *In Judith.* XVI. *ultim.*

du

Digitized by Google

du goût de la nation, & de la bonne politique de lui donner un air de parabole, & d'énigme. Cela en augmentoit la beauté, & le merveilleux.

L'Auteur a pû y ajoûter de son fond quelques circonstances du tems, & du lieu, sans changer le fond de l'Histoire. On y remarque les faits essentiels bien marquez. Un grand Prince avec une armée puissante campée au milieu de la Judée, dans la plaine d'Esdrelon : ce Prince ennemi de la nation, & de la Religion des Juifs : il est mis à mort, & son armée est dissipée: les Hébreux s'enrichissent de ses dépoüilles. Alors le peuple n'étoit que depuis peu de retour de sa captivité ; le Temple étoit depuis peu rétabli, & très-imparfaitement ; le gouvernement étoit entre les mains du Grand-Prêtre ; les Juifs exemts d'idolâtrie, mettent toute leur confiance au secours du Seigneur. C'est ce qui paroît manifestement dans toute l'Histoire de Judith. Tous ces caractéres conviennent au tems où nous plaçons la défaite de Cambyses. L'Auteur de l'Histoire de Judith pouvoit savoir bien des circonstances que nous ignorons ; & peut-être que celles qui nous embarrassent dans son récit, n'y sont mises que pour l'embellissement, ou qu'elles sont énigmatiques comme le reste.

Nous ne prétendons point par ces conjectures donner aucune atteinte à la vérité, & à l'autorité du Livre de Judith. Nous avons tâché de l'appuyer dans notre Préface, & dans notre Commentaire sur cet Ouvrage. Mais en suivant l'hypothése de ceux qui mettent Judith, & Holofernes après le retour de la captivité, nous croyons que l'on peut, sans blesser le respect qui est dû à l'Eglise, & aux saintes Ecritures, proposer quelques sentimens pour faciliter l'intelligence d'une Histoire très-embarrassée, & pour fixer le tems d'un événement très-mémorable, bien marqué dans les Prophétes Joël, Michée, Isaïe, Ezéchiel, & Zacharie ; & conservé dans l'ancienne Tradition des Hébreux, comme on le voit par Origénes, & par Théodoret écrivant sur le Pseaume CXVII. Au reste nous soûmettons tout ceci au jugement des plus éclairez. Si Joseph n'a rien dit de tout ceci, non plus que de l'Histoire de Judith, c'est apparemment qu'il n'a sçû démêler le vrai d'avec le figuré, & qu'il n'a pû développer qui étoit le Prince qu'Ezéchiel désignoit sous le nom de Gog, & Judith sous le nom de Nabuchodonosor, & d'Holofernes.

Digitized by Google

EXPLICATIONS ET PREUVES
du nouveau Plan du Temple de Salomon.

LA coudée Hébraïque étoit de vingt pouces & $\frac{44}{89}$ meſure de Paris; c'eſt-à-dire, vingt pouces & preſque demi.

A A A A. Premiére enceinte, ou mur de ſix cens coudées, c'eſt à-dire de mille vingt-cinq pieds de Roy en longueur, de ſes quatre côtez. Ezéchiel XLV. 2. Haut de ſix coudées, ou dix pieds trois pouces, & large d'autant. Ezech. XL. 5.

B B B B. Parvis des Gentils, ou premiére cour, large de cinquante coudées, ou de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces. Ezech. XLV. 2.

C C C C. Mur extérieur du parvis d'Iſraël, ou enceinte de cinq cens coudées en quarré, c'eſt à-dire, de huit cens cinquante-quatre pieds & deux pouces. Ce mur pouvoit être haut de trente coudées, depuis la premiére retraite, que nous prenons du niveau de la porte.

D D D D. Parvis d'Iſraël, de cent coudées, ou cent ſoixante-dix pieds dix pouces de large. Ezech. XL. 19.

E E E E. Mur extérieur, ou enceinte du Parvis des Prêtres, de deux cens coudées, ou trois cens quarante-un pieds huit pouces en quarré, nous lui donnons, trente coudées ou cinquante-un pieds trois pouces de haut.

F F F. Parvis des Prêtres de cent coudées, ou cent ſeptante pieds dix pouces en quarré. Ezech. XL. 47. & Ezech. XLI. 14. 15.

G. Sanctuaire de vingt coudées en quarré, ou trente-quatre pieds deux pouces. 3. Reg. VI. 2. & Ezech. XLI. 4.

H. Saint, de quarante coudées de long ſur vingt de large, c'eſt-à-dire ſoixante-huit pieds quatre pouces de long, ſur trente-quatre pieds deux pouces de large. Ezech. XLI. 2. & 3. Reg. VI. 2.

I. Veſtibule de vingt coudées de large, ſur dix (ou onze, ſelon Ezéchiel) de long; c'eſt-à-dire trente quatre pieds deux pouces de long, ſur dix-ſept pieds un pouce de large. Ezech. XL. 48. 49. Sa porte de quatorze coudées de large. Ezech. XL. 48. & 3. Reg. VI. 3.

K. Autel des Holocauſtes de douze coudées, ou vingt pieds & demi en quarré, ſelon Ezech. XLIII. 12. 13. & ſuiv. ou de dix coudées de haut, & vingt de large; c'eſt-à-dire, dix ſept pieds un pouce de haut, & trente-quatre pieds deux pouces de large, ſelon 2. Par IV. 1.

L L L. Mur de ſéparation qui environnnoit le Temple & l'Autel des Holocauſtes. L'Ecriture n'en marque pas les dimenſions. Il étoit à vingt coudées des édifices du parvis des Prêtres, & à cinq coudées du Temple. Ezech. XLI. 9. 10. Joſeph lui donne trois coudées de haut. *Antiq. lib. 8. cap. 2. pag. 262.*

M M M M M M. Portes du Parvis d'Iſraël, & du Parvis des Prêtres, ayant toutes les mêmes dimenſions. Voyez Ezech. XL. 1.... 22. juſqu'au 36. Chacun des Veſtibules avoit cinquante coudées de long; c'eſt-à-dire, quatre-vingt-cinq pieds, & cinq pouces, autant que la profondeur des aîles. Ezech. XL. 15. Et vingt-cinq coudées, ou quarante-deux pieds huit pouces & demi de large dans œuvre, & ſoixante coudées de haut; c'eſt-à-dire, cent deux pieds ſix pouces. Ezechiel. XL. 14. Aux deux côtez

Digitized by Google

NOUVEAU PLAN DU TEMPLE DE JERUSALEM.

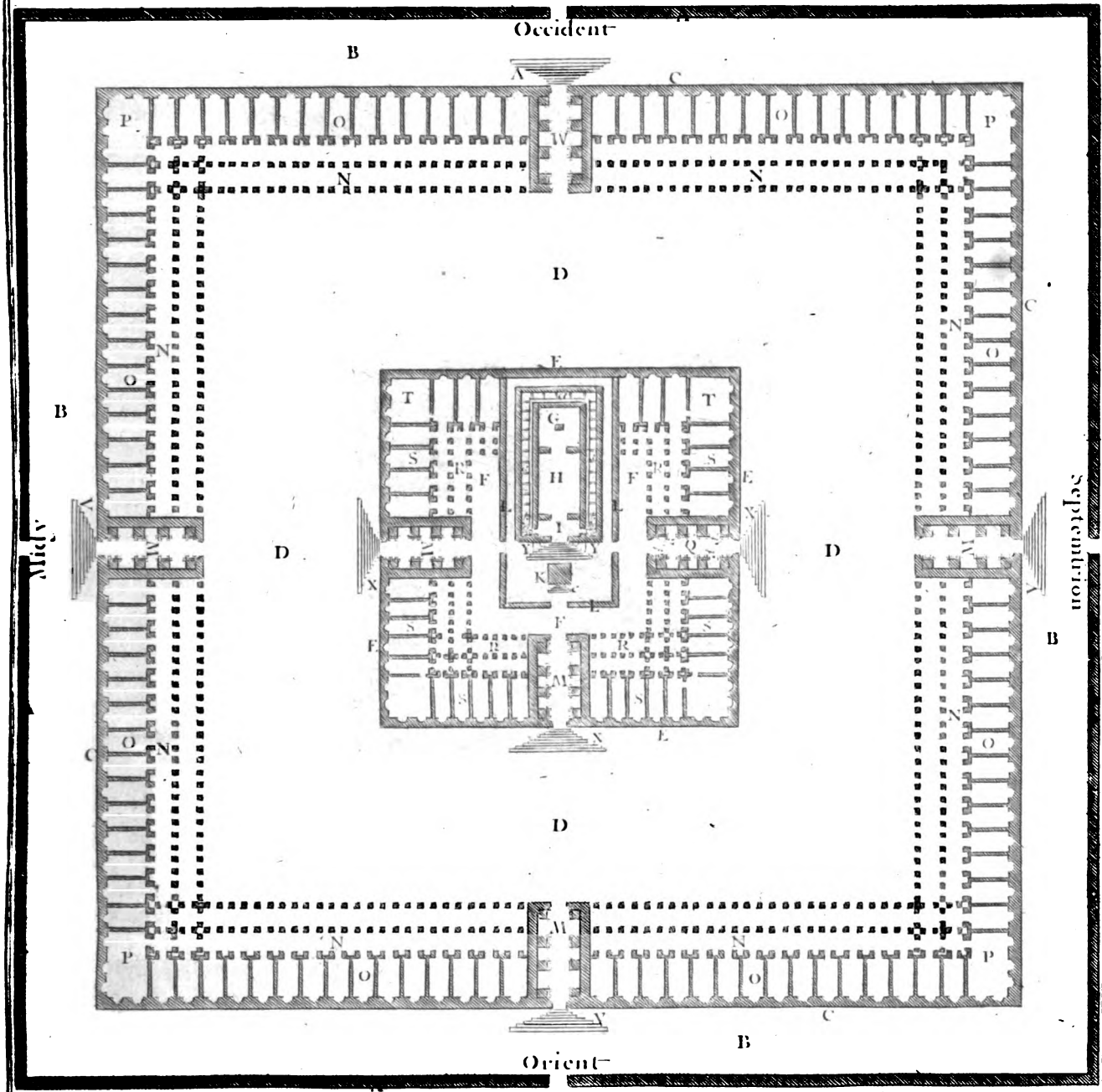

Echelle de cent coudées

Digitized by Google

Digitized by Google

du Vestibule il y avoit trois chambres, chacune de six coudées en quarté. Ezech. XL. 6. & des séparations entre ces trois chambres, de cinq coudées d'épaisseur. Ezech. XL. 6.

N N N N N N N N. Galeries autour du Parvis d'Israël. Voyez Ezech. LX. Nous y mettons trente colomnes sur deux cens coudées de long, par proportion avec le nombre des colomnes données pour cent coudées de long, 3. Reg. VII. 2. 3. 4. au Parvis du Palais de Salomon.

O O O O O O O O. Chambres ou Appartemens autour du parvis d'Israël; il y en avoit trente aux deux côtez de la porte, ou quinze de chaque côté. Voyez Ezech. XL. 17.

P P P P. Cuisines du Temple de quarante coudées, ou soixante-huit pieds quatre pouces de long, sur trente coudées, ou cinquante-un pieds trois pouces de large. Ezech. XLV. 21. 22. 23. 24.

Q. Porte septentrionale du Parvis des Prêtres, où l'on préparoit les victimes, & où l'on égorgoit les animaux pour les Sacrifices. Ezech. XL. 38. 39.

R R R R. Galeries d'autour le parvis des Prêtres. Ezech. XLII. 3.

S S S S S S. Appartemens qui regnent sur le parvis des Prêtres. L'aîle qui étoit au midi de la porte orientale étoit pour les Prêtres occupez à la garde du Temple. Ezech. XL. 45. L'aîle qui étoit au nord de la même porte, & le retour vers la porte septentrionale, étoit destinée pour les Chantres. Ezech. XL. 44. L'aîle qui étoit à l'orient de la porte méridionale, étoit pour les Prêtres occupez au service de l'Autel. Ezech. XL. 46. Les aîles qui étoient au couchant de la porte septentrionale, & de la porte méridionale, comprenoient les salles où les Prêtres mangeoient Ezech. XLII. 13.

T T. Cuisines du parvis des Prêtres, où l'on cuisoit les viandes sanctifiées & offertes pour le péché, longues de quarante coudées, ou soixante-huit pieds quatre pouces, & larges de trente coudées, ou cinquante-un pieds cinq pouces. Ezech. XLVI. 20. (il ne parle que de celle du nord.)

V V V V. Escaliers qui conduisent au parvis du peuple. Il y avoit sept marches à chaque escalier. Ezech. XL. 22. ..... 26.

X X X. Escaliers qui conduisent au parvis des Prêtres. Ils étoient de huit marches chacun. Ezech. XL. 31. 34. 37.

Y Y. Escalier qui conduit au Vestibule du Temple. Il étoit de huit marches. Ezech. XL. 49.

a a a. Chambres autour du Temple au nombre de trente-trois. Ezéchiel leur donne quatre coudées de large. Ezech. XLI. 5. Mais le troisiéme Livre des Rois VI. 5. leur donne cinq coudées au premier étage, six au second, & sept au troisiéme.

b b. Escaliers à vis pour aller dans les chambres qui regnoient autour du Temple. Ezech. XLI. 7. & 3. Reg. VI. 8.

c. Degrez de l'Autel des Holocaustes, tournez du côté de l'orient. Ezech. XLIII. 15. 16.

d d d d. Tables de marbre qui étoient dans le portique de la porte septentrionale du parvis des Prêtres, où l'on égorgeoit les victimes, où on les dépoüilloit, où l'on les coupoit. Ces tables avoient une coudée & demie en quarré. Ezech. XL. 38. 39. 40. 41.

Les grands murs du Temple sont tous épais de six coudées, ou dix pieds trois pouces; c'est-à-dire, le mur qui forme la premiére enceinte, le mur du parvis d'Israël, le mur du parvis des Prêtres, & les murs du Temple. Mais le mur extérieur des trente-trois chambres qui étoient autour du Saint, & du Sanctuaire, n'avoient que cinq

Digitized by Google

coudées de large, & quinze de haut; c'eſt-à-dire, huit pieds ſix pouces & demi de haut, & vingt-cinq pieds ſept pouces & demi d'épaiſſeur. Voyez Ezech. XLI. 9. 12.

Toutes les portes des deux parvis, tant d'Iſraël, que des Prêtres, ont les mêmes dimenſions. Le mur où eſt l'ouverture, a ſix coudées, ou dix pieds trois pouces d'épaiſſeur. La porte a huit coudées, ou treize pieds huit pouces de large, & l'embraſure de la porte eſt d'une coudée: la porte a treize coudées, ou vingt-deux pieds deux pouces & demi de haut. Voyez Ezech. XL. 9. 11.

La porte occidentale du Temple n'eſt pas marquée dans Ezéchiel, parce que ſelon le Plan qu'il dreſſoit, le Palais des Rois ne devoit plus être près du Temple; & par conſéquent la porte occidentale, qui étoit celle par où le Roi entroit, ne devoit plus ſubſiſter. Mais ſa diſpoſition ne fut pas ſuivie; il y eut depuis le retour de Babylone des portes au Temple du côté de l'occident, ſelon Joſeph: & avant la captivité, la porte occidentale ſubſiſtoit certainement, comme il paroît par Ezech. XLIII. 8. & 2. Reg. X. 12. XI. 6. XVI. 18. XXIII. 11. & 1. Par. IX. 24. & XXVI. 16. 18.

La porte du Veſtibule du Saint étoit de quatorze coudées de large, ou vingt-trois pieds onze pouces. Ezech. XL. 48. & 3. Reg. VI. 3.

La porte du Saint, de dix coudées, ou dix-ſept pieds un pouce de large. Ezech. XLI. 1. 2.

La porte du Sanctuaire étoit de ſix coudées de large, ou de dix pieds trois pouces. Le mur de ſéparation n'avoit que deux coudées. Ezech. XLI. 1. 3.

La porte orientale du parvis des Prêtres devoit demeurer fermée toute la ſemaine, & ne devoit s'ouvrir que le jour du Sabbat, ſuivant Ezech. C'eſt-là où le Roi avoit ſa tribune. Ezech. XLIV. 2. 3. 4. & XLVI. 1. 2. & ſuiv.

Nous ne donnons aux appartemens qui regnoient autour du parvis d'Iſraël, que deux étages. Mais les appartemens qui étoient autour du parvis des Prêtres, avoient trois étages. Ezech. XLII. 3. 5. 6. Il y avoit auſſi une autre différence entre le bâtiment du parvis des Prêtres, & celui du parvis d'Iſraël; c'eſt que les murs du premier étoient bâtis avec du bois entremêlé avec la pierre. 3. Reg. V. 36. *Ædificavit Salomon atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, & uno ordine lignorum cedri.* Ce qui ne ſe remarque pas dans la ſtructure du parvis extérieur, ou du peuple.

Dans l'ancien Teſtament nous ne trouvons pas le nom de *Parvis des Gentils*: on ne nous parle que de deux parvis, l'un des Prêtres, & l'autre du peuple; l'un nommé extérieur, & l'autre intérieur. Mais il eſt certain que la premiére cour, que nous avons nommée parvis des Gentils, ſubſiſtoit.

L'Ecriture ne nous marque en aucun endroit la hauteur des aîles, ou appartemens qui regnoient autour des deux parvis. Nous les avons fixé à trente coudées, parce que l'édifice du Temple n'en avoit pas davantage, non plus que le Palais de Salomon. 3. Reg. VII. 2.

COMMENTAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

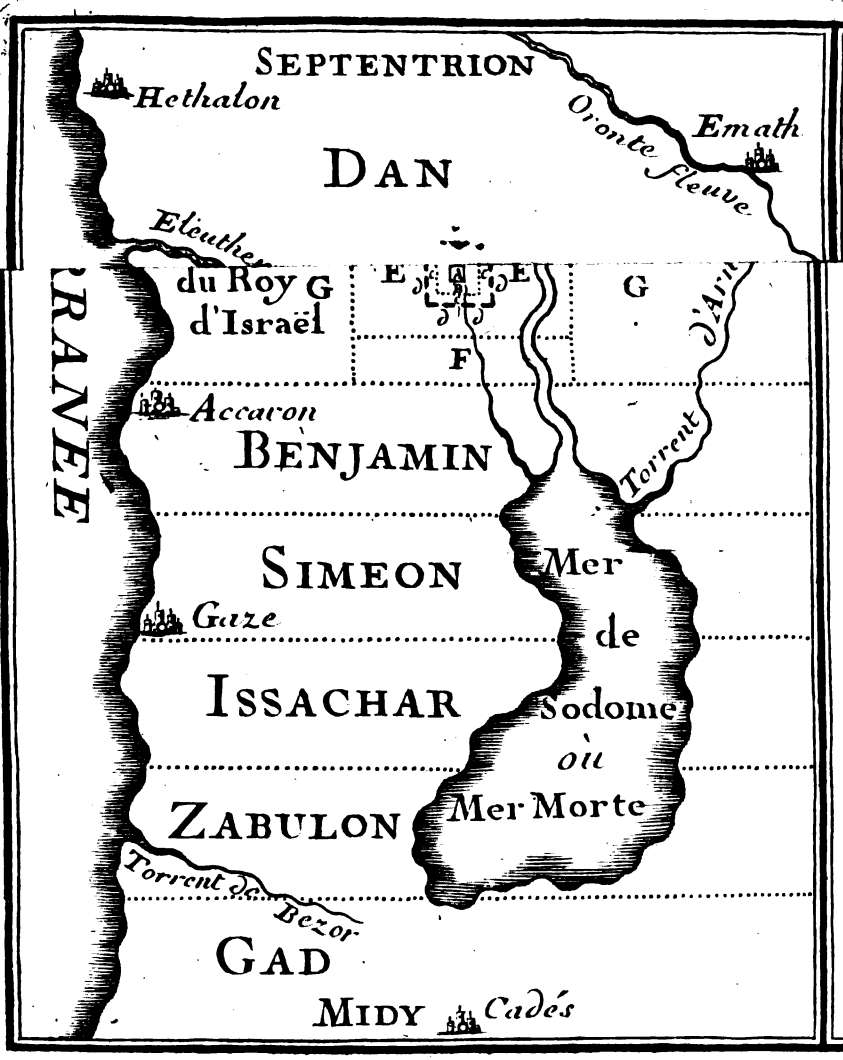

PLAN
Et Distribution
De la Terre de

EE. *Ville des Laïques occupés au Service des Prêtres et des Lévites, de 5000. coudées de large, sur 25000. de long. Ezech. XLV. 6.*

FF. *Terrain pour l'entretien des Artisans Laïques. Ezech. (XLVIII. 15.*

GG. *Partage du Roy d'Israël de 25000. coudées de long, sur 12500. de large. Ezech. XLVIII. 21.*

Digitized by Google

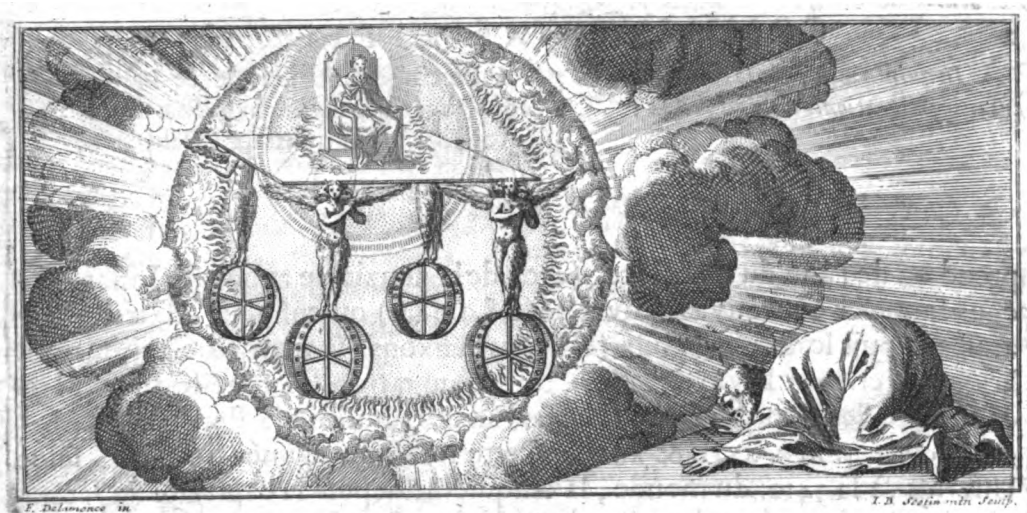

COMMENTAIRE LITTERAL SUR LE LIVRE D'EZÉCHIEL.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Trône de la Majesté de Dieu, qui apparut à Ezéchiel, porté par les Chérubins.

℣. 1. *ET factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt Cœli, & vidi visiones Dei.*

℣. 1. EN la trentiéme année, le cinquiéme jour du quatriéme mois, étant au milieu des captifs, près du fleuve de Chobar; les Cieux furent ouverts, & j'eus des visions divines.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET FACTUM EST IN TRIGESIMO ANNO. *Et la trentiéme année.* La conjonction *Et*, qui se trouve ici, comme au commencement de la plûpart des Livres de l'Ecriture, ou est superfluë, ou marque la liaison de ce que le Prophéte a dans l'esprit, avec ce qu'il prononce au dehors, suivant la pensée de saint Augustion. (a) *La trentiéme année*, se

(a) *August. in Psalm. 14. Quæ junctura, & mirabiliter fortasse insinuat prolationem veritatis in voce, cum ea visione quæ fit in corde, esse connexam.*

Digitized by Google

2. *In quinta mensis, ipse est annus quintus transmigrationis Regis Joachin;*

2. Le cinquiéme jour de ce même mois, dans l'année qui fut la cinquiéme depuis que le Roi Joakin fut transféré à Babylone;

COMMENTAIRE.

prend ou de l'âge du Prophéte, (*a*) ou de la douziéme année de Josias, (*b*) dans laquelle on trouva le Livre de la Loi; (*c*) ou enfin de la trentiéme année depuis le dernier Jubilé. (*d*) Nous la fixons à la trentiéme année après la découverte du Livre de la Loi, & la rénovation solemnelle de l'Alliance avec le Seigneur, sous le regne de Josias, ensuite de la Prophétie d'Holda. Voyez 4. *Reg.* XXII. & XXIII. Cette trentiéme année revient, selon Ussérius, à la 3410. du monde, la cinquiéme depuis la captivité de Jéchonias, & la cinquiéme du regne de Sédécias. Ezéchiel étoit alors en captivité dans la Mésopotamie, où il avoit été mené cinq ans auparavant, par le Roi Nabuchodonosor, avec d'autres captifs. (*e*)

IN QUARTO, IN QUINTA MENSIS. *Le cinquiéme jour du quatriéme mois.* Ce quatriéme mois est celui de Thammuz, qui répond à notre mois de Juillet; c'est le quatriéme de l'année Sainte, & non pas de l'année Civile; car les Prophétes ont coûtume de compter les mois suivant l'ordre de l'année Sainte, qui commence à Nisan. Le cinquiéme de ce quatriéme mois, répond à un Vendredi vingt-quatriéme Juillet, selon Ussérius. (*f*)

CUM ESSEM IN MEDIO CAPTIVORUM IUXTA FLUVIUM CHOBAR. *Etant au milieu des Captifs, près du fleuve Chobar.* L'Hébreu, (*g*) les Septante, & les anciens Interprétes: *Comme j'étois au milieu de la captivité*, ou de la transmigration, *sur le fleuve Chobar.* Il ne faut pas s'imaginer qu'Ezéchiel fût actuellement au milieu d'une troupe de captifs, lorsqu'il eut cette vision: il étoit dans le lieu de son exil, avec les autres Captifs qui demeuroient autour de lui dans ce même pays. (*h*) Le fleuve *Chobar*, ou *Chaboras*, ou *Aboras*, ainsi qu'il est nommé par les Géographes, (*i*) vient se décharger dans l'Euphrate, un peu au-dessus de Thapsaque, après avoir coulé dans la Mésopotamie, de l'Orient à l'Occident.

APERTI SUNT COELI, ET VIDI VISIONES DEI. *Les Cieux furent ouverts, & j'eus des visions divines;* ou de grandes visions. Quand

---

(*a*) *Ita plerique apud Ieronym. hic.*
(*b*) *Ita Chald. Theodoret. Ieronym. Vat. Grot. Jun. Usser.*
(*c*) 4. *Reg.* XXII. 8.
(*d*) *Quidam apud Theodor. & Hebr. apud Sanct.*
(*e*) Voyez 4. *Reg.* XXIV. 8. 10. & 2. *Par.* XXXVI. 10. *Jerem.* XXIV. 1. *Ezech.* XVII. 12.
(*f*) *Usser. ad an. mund.* 3409.
(*g*) ואני בתוך הגולה על נהר כבר
(*h*) Voyez Ezéchiel, Chap. III. 11.... 15.
(*i*) *Ptolem.* Χαβόρας. *Strabon.* Ἄβορας.

Digitized by Google

3. *Factum est verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi, Sacerdotem in terra Chaldæorum, secùs flumen Chobar: & facta est super eum ibi manus Domini.*

4. *Et vidi, & ecce ventus turbinis veniebat ab Aquilone; & nubes magna, & ignis involvens, & splendor in circuitu ejus: & de medio ejus quasi species electri, id est de medio ignis.*

3. Le Seigneur adressa sa parole à Ezéchiel Prêtre, fils de Busi, dans le pays des Chaldéens, près du fleuve de Chobar; & étant en ce lieu, la main du Seigneur agit sur lui.

4. Voici la vision qui me fut représentée: Un tourbillon de vent venoit du côté de l'Aquilon, & une grosse nuée, & un feu qui l'environnoit, & une lumiére qui éclatoit tout autour: & au milieu, c'est à-dire, au milieu du feu, il y avoit une espéce de métal très-brillant.

COMMENTAIRE.

il dit que les Cieux s'ouvrirent, cela ne s'entend pas, comme si réellement les Cieux s'étoient fendus & ouverts; mais le Prophéte les vit ainsi des yeux de l'ame, éclairée par une lumiere surnaturelle: *Apertos Cœlos non divisione firmamenti, sed fide credentis intellige*, dit saint Jerôme. On voit par la suite que le Prophéte fit quelque mouvement (*a*) pendant son extase.

℣. 3. FACTA EST SUPER EUM IBI MANUS DOMINI. *La main du Seigneur agit sur lui.* Dieu lui fit sentir l'impression de son Esprit. La main de Dieu, marque l'action, la force, l'énergie de l'Esprit Saint, dit Theodoret. (*b*)

℣. 4. ECCE VENTUS TURBINIS VENIEBAT AB AQUILONE. *Un tourbillon de vent venoit du côté de l'Aquilon*, ou du Septentrion. Ce tourbillon marquoit Nabuchodonosor, qui devoit venir du côté du Septentrion fondre sur Jérusalem, & désoler toute la Judée. (*c*) Quoique Ezéchiel fût dans la Mésopotamie, Dieu lui représente les objets, comme s'il eût été en Judée. Le Septentrion marquoit les Provinces où regnoient les Rois d'Assyrie, & de Chaldée. (*d*)

L'endroit d'Ezéchiel que nous allons expliquer, a paru si difficile aux Juifs, qu'ils ont autrefois, dit-on, délibéré, s'ils rejetteroient ce Livre du Canon des Ecritures; & ils l'auroient fait en effet, si un nommé Ananie ne s'étoit offert de lever toutes les difficultez qui embarassoient dans l'explication *du Chariot*; c'est ainsi qu'ils appellent la vision renfermée dans ce premier Chapitre; parce que Dieu y est représenté, comme assis sur un chariot de gloire. Pour favoriser l'entreprise d'Ananie, & pour

(*a*) Voyez le Chap. II. ℣. 1. 2.

(*b*) *Theodoret. hic.* Τὴν τοῦ Θείου πνεύματος ἐνεργείαν οὕτως ἐκάλεσε.

(*c*) *Ita Ieron. Theodoret. Sanct.*

(*d*) Voyez *Isai.* XIV. 31. XLIII. 6. *Jerem.* I. 13. 14. 15. & III. 12. *&c.*

5. Et in medio ejus ſimilitudo quatuor animalium : & hic aſpectus eorum : ſimilitudo hominis in eis.

5. Et au milieu de ce même feu, on voyoit la reſſemblance de quatre animaux, qui étoient de cette ſorte : On y voyoit la reſſemblance d'un homme.

COMMENTAIRE.

lui aider à en ſortir à ſon honneur ; on lui fournit, diſent les Rabbins, trois cens tonneaux d'huile, pour allumer ſes lampes pendant ſon travail. On ſent bien que cette hyperbole marque l'extrême difficulté de l'Ouvrage. Saint Jérôme (*a*) nous avertit que les Synagogues ſont muettes ſur cet article ; & qu'elles avoüent qu'il eſt au-deſſus des forces humaines d'expliquer ce Chapitre, & la deſcription du Temple qui ſe trouve à la fin de ce Livre.

ET NUBES MAGNA, ET IGNIS INVOLVENS, ET SPLENDOR IN CIRCUITU EIUS. *Une groſſe nuée, & un feu qui l'environnoit, & une lumiére qui éclatoit tout autour.* Il décrit en gros ce qui lui parut d'abord. Ce fut une grande nuée, & comme un tourbillon lumineux, & un feu qui éclatoit, & qui ſortoit de tout côté de cette nuée. *Ignis involvens.* L'Hébreu : (*b*) *Un feu flotant.* Les Septante : *Un feu qui brille comme un éclair.* Voyez la Vignette qui eſt à la tête de ce Livre.

ET DE MEDIO EIUS QUASI SPECIES ELECTRI. *Et au milieu du feu, il y avoit une eſpéce de métal très-brillant.* Ce métal étoit l'*Electrum* ; il étoit compoſé de quatre parties d'or, & d'une cinquiéme d'argent, dit Pline. (*c*) Saint Jérôme dit, que ce métal eſt plus précieux que ni l'or, ni l'argent : *Auro argentoque pretioſius.* Le terme Hébreu (*d*) *hachaſmal*, ne ſe trouve qu'en ce ſeul Chapitre de la Bible. Bochart tire ſon étymologie du Caldéen, (*e*) & prétend qu'il ſignifie un mélange d'or & d'airain ; & que c'eſt ce métal précieux, connu des Anciens, ſous le nom d'*Orichalchum*. Eſdras parle de deux vaſes d'airain brillant, beaux, comme s'ils euſſent été d'or. (*f*) Ils étoient apparemment de ce métal, dont nous parlons ici.

℣. 5. ET IN MEDIO EIUS SIMILITUDO QUATUOR ANIMALIUM. *Au milieu de ce feu on voyoit la reſſemblance de quatre animaux.* Au milieu de cette nuée enflammée, le Prophéte vit quatre figu-

---

(*a*) *Ieronym. hic. In cujus interpretatione omnes Synagoga Judæorum muta ſunt, ultra hominem eſſe dicentium, & de hac, & de ædificatione Templi, quod in ultimo Prophetia hujus ſcribitur, aliquid velle conari.*

(*b*) אש מתלקחת ο. Πῦρ ἐξαστράπτον.

(*c*) *Plin. lib. 33. cap. 4. Omni auro ineſt argentum vario pondere,... Ubicumque quinta argenti portio eſt, Electrum vocatur.*

(*d*) החשמל

(*e*) *Bochart de Animal. ſacr. t. 2. lib. 6. cap. 16. Ex* נחש *æs*, & מלל *aurum.* Voyez auſſi Servius ſur le 12. de l'Enéïde, où il parle d'*Orichalchum.*

(*f*) 1. *Eſdr.* VIII 27. *Vaſa æris fulgentis optimi duo, pulchra ut aurum.*

Digitized by Google

6. *Quatuor facies uni, & quatuor pennæ uni.*

9. *Pedes eorum, pedes recti, & planta pedis eorum quasi planta pedis vituli, & scintillæ quasi aspectus æris candentis.*

6. Chacun d'eux avoit quatre faces, & quatre aîles.

7. Leurs peids étoient droits; la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau; & il sortoit d'eux des étincelles, comme il en sort de l'airain le plus luisant.

COMMENTAIRE.

res composées, qu'on peut appeller quatre Chérubins, qui portoient une espéce de chariot, sur lequel étoit placé le trône de Dieu.

La figure qui est dépeinte par Sanchoniaton dans Eusebe, (*a*) semble prise d'après les Chérubins d'Ezéchiel. Les Payens avoient des images de leurs Dieux, ainsi composées de l'assemblage de diverses figures symboliques, qui étoient toutes significatives. On nous a donné deux de ces Déïtez, qu'on croit être le Dieu Mytras: l'une est représentée avec quatre aîles, une tête de lion, deux flambeaux aux mains, & elle a tout le corps enveloppé d'un grand serpent. L'autre est aussi enveloppée d'un serpent; elle tient des clefs aux mains, elle a deux aîles, & une tête de lion. (*b*)

ET HIC ASPECTUS EORUM, QUASI SIMILITUDO HOMINIS IN EIS. *On y voyoit la ressemblance d'un homme.* Ces animaux étoient droits sur leurs pieds, comme un homme; ils avoient même quelques parties de l'homme, comme on le verra ci-après.

℣. 6. QUATUOR FACIES UNI ET QUATUOR PENNÆ UNI. *Chacun d'eux avoit quatre faces, & quatre aîles.* Quoique le nom de *face*, ne signifie pas toûjours le visage, mais souvent la forme, la figure, &c. cependant en cet endroit il semble qu'on ne le peut entendre que du visage. Chaque animal avoit quatre visages, comme quatre aîles. Ils avoient un visage d'homme, & un visage de lion à la droite, & un visage de bœuf, & un visage d'aigle à la gauche: c'étoit comme une tête à quatre faces. D'autres (*c*) l'entendent ainsi: Ils avoient la tête & le visage d'un homme; les aîles d'un aigle; la jambe, & les pieds d'un bœuf; le col, & la poitrine chargée de poil, comme la criniére d'un lion. Mais le premier sens paroît plus naturel. (*d*)

℣. 7. PEDES EORUM PEDES RECTI. *Leurs pieds étoient droits.* Leurs cuisses, & leurs jambes étoient droites, comme celles d'un homme; mais leurs pieds étoient fourchus, comme ceux d'un bœuf: *Planta pedis eorum, quasi planta pedis vituli.* Symmaque: (*e*) *Leurs cuisses étoient*

(*a*) *Euseb. præp. lib. 2. pag. 39. A. 9. 10.*

(*b*) *Vide D. Bern. de Montfaucon, Diar. Italic. cap. 14. p. 198.*

(*c*) *Prado, Perer.*

(*d*) *Ita antiqui PP. & Interpretes plerique. Menoc. Tirin. Cornel. Ribera, &c.*

(*e*) Τὰ σκέλη αὐτῶν ὀρθὰ, καὶ πτερωτοὶ οἱ πόδες αὐτῶν.

8. Et manus hominis sub pennis eorum in quatuor partibus : & facies & pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctaque erant penna eorum alterius ad alterum. Non revertebantur cùm incederent : sed unumquodque ante faciem suam gradiebatur.

8. Il y avoit des mains d'homme sous leurs aîles, aux quatre côtez ; & ils avoient chacun leurs faces, & leurs aîles des quatre côtez.

9. Les aîles de l'un étoient jointes aux aîles de l'autre. Ils ne retournoient point, lorsqu'ils marchoient ; mais chacun d'eux alloit devant soi.

COMMENTAIRE.

droites, & leurs pieds étoient aîlez ; à peu près comme on dépeint ceux de Mercure, avec ses taloniéres. Aquila : *Et la plante de leurs pieds étoit ronde.* (*a*) Les Septante n'ont point rendu ce passage.

ET SCINTILLÆ QUASI ASPECTUS ÆRIS CANDENTIS. *Il sortoit d'eux des étincelles, comme il en sort de l'airain le plus luisant.* A la lettre : *Comme de l'airain blanc.* La couleur blanche se met quelquefois, pour toute couleur éclatante ; même pour le rouge. Horace : (*b*)

. . . . . *Rubro ubi cocco*
Tincta super lectos canderet vestis eburnos.

Et Virgile donne l'épithéte de blanc à l'*Orichalchum*, qui étoit un composé de cuivre, & d'or fort éclatant. *Æneid.* XII.

Ipse dehinc auro squalentem, alboque Orichalcho
Circumdat loricam humeris.

L'Hébreu : (*c*) *Ils étinceloient comme de l'airain poli.* Ces quatre animaux paroissoient au milieu de cette nuée tout étincelans, comme un cuivre bien poli. Les Septante : (*d*) *Des étincelles, comme du cuivre brillant, & leurs plumes*, ou leurs aîles *étoient fort legéres.*

℣. 8. ET MANUS HOMINIS SUB PENNIS EORUM IN QUATUOR PARTIBUS. *Il y avoit des mains d'homme sous leurs aîles, aux quatre côtez.* Comme ces animaux avoient quatre aîles, ils avoient aussi quatre mains, qui étoient séparées de leurs aîles, & qui sortoient de dessous elles. Voyez le Chap. x. ℣. 8. & 21. Ou les quatre aîles n'étoient autre chose que leurs bras aîlez, & chargez de plumes, avec une main à l'extrémité. Ce dernier sens me paroît plus probable.

ET FACIES, ET PENNAS PER QUATUOR PARTES HABEBANT. *Ils avoient chacun leurs faces, & leurs aîles des quatre côtez.* On a déja vû au ℣. 6. que la tête de ces animaux mystérieux, étoit à qua-

---

(*a*) *Ieronym hic.* Aquila lisoit *Agol.* עגול *rotund*, au lieu d'*Egel*, un veau, *Hebr.* וכף רגליהם ככף עגל

(*b*) *Horat. lib. 2. Satyr. 6.*

(*c*) ונוצצים כעין נחשת קלל

(*d*) Καὶ σπινθῆρες ὡς ἐξαστράπτων χαλκὸς. Καὶ ἐλαφροὶ αἱ πτέρυγες αὐτῶν.

Digitized by Google

10. *Similitudo autem vultûs eorum: facies hominis, & facies leonis à dextris ipsorum quatuor; facies autem bovis, à sinistris ipsorum quatuor, & facies aquilæ desuper ipsorum quatuor.*

10. Pour ce qui est de la forme qui y paroissoit, ils avoient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droit une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf, & tous quatre au-dessus une face d'aigle.

COMMENTAIRE.

tre faces. Leur corps avoit du rapport à cette tête; il avoit quatre aîles, & quatre bras, qui naissoient tous quatre des épaules de l'animal; mais de telle maniére qu'elles répondissent aux quatre faces de la tête.

℣. 9. JUNCTÆQUE ERANT PENNÆ EORUM ALTERIUS AD ALTERUM. *Les aîles de l'un étoient jointes aux aîles de l'autre.* Les deux aîles des animaux qui s'élevoient, & qui sembloient supporter le trône de Dieu, se joignoient par leurs bouts, ensorte que ce trône sembloit être porté sur ces huit aîles des quatre animaux réünies, & rapprochées les unes des autres. L'Hébreu: (*a*) *Leurs aîles étoient jointes l'une à l'autre.* On peut tout naturellement l'entendre des aîles qui couvroient ces animaux. Elles se rejoignoient l'une avec l'autre, pour couvrir parfaitement tout ce qui est au-dessous de la poitrine. Les Septante: (*b*) ℣. 8. *Leurs quatre faces, & leurs quatre aîles,* ℣. 9. *étoient attachées les unes aux autres; & leurs aîles ne retournoient point quand ils marchoient.*

NON REVERTEBANTUR CUM INCEDERENT; SED UNUMQUODQUE ANTE FACIEM SUAM GRADIEBATUR. *Ils ne retournoient point lorsqu'ils marchoient; mais chacun d'eux alloit devant soi.* Le Texte Hébreu, (*c*) le Caldéen, & les Septante l'entendent des aîles. Elles ne retournoient point en marchant; elles ne se remuoient point, à la maniére des aîles des oiseaux, qui vont & viennent, comme les rames d'un vaisseau; *Remigium alarum;* celles-ci étoient toûjours étenduës dans le même sens. En l'expliquant des quatre animaux, on peut dire, qu'ils ne changeoient jamais de situation les uns à l'égard des autres, quelques mouvemens qu'ils fissent; soit qu'il fallût aller en avant, ou en arriére, on les voyoit toûjours de même. Comme ils avoient quatre faces, & que leurs pieds étoient sur des rouës doubles, il n'y avoit à leur égard ni devant, ni derriére; ils avoient toûjours également un de leurs visages tourné vers les quatre parties du monde.

℣. 10. SIMILITUDO AUTEM VULTUS EORUM, FACIES HOMINIS, ET FACIES LEONIS, &c. *Ils avoient tous quatre une*

(*a*) חברות אשה אל אחותה כנפיהם

(*b*) Καὶ τὰ πρόσωπα αὐτῶν, καὶ αἱ πτέρυγες αὐτῶν τῶν τεσσάρων ἐχόμεναι ἑτέρα τῆς ἑτέρας. Καὶ αἱ πτέρυγες αὐτῶν οὐκ ἀπεστρέφοντο ἐν τῷ βαδίζειν αὐτά. *Rom.* Ἐν τῷ ἐκπορεύεσθαι αὐτά.

(*c*) לא יסבו בלכתן

11. *Facies eorum, & pennæ eorum extentæ desuper: duæ pennæ singulorum jungebantur, & duæ tegebant corpora eorum.*

12. *Et unumquodque eorum coram facie suâ ambulabat: ubi erat impetus Spiritûs, illuc gradiebantur, nec revertebantur cùm ambularent.*

13. *Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum ignis ardentium, & quasi aspectus lampadarum. Hæc erat visio discurrens in medio animalium, splendor ignis, & de igne fulgur egrediens.*

11. Leurs faces, & leurs aîles s'étendoient en haut. Ils se tenoient l'un l'autre par deux de leurs aîles; & ils couvroient leurs corps par les deux autres.

12. Chacun d'eux marchoit devant soi. Ils alloient où les emportoit l'impétuosité de l'Esprit; & ils ne retournoient point, lorsqu'ils marchoient.

13. Et les animaux paroissoient, à les voir, comme des charbons de feu brûlans, & comme des lampes ardentes. On voyoit courir au milieu des animaux des flammes de feu, & des éclairs qui sortoient du feu.

COMMENTAIRE.

face d'homme, & une face de lion. Ils avoient une tête à quatre faces, comme on l'a dit ci-devant ℣. 6. Ni l'Hébreu, ni le Caldéen, ni les Septante ne disent point que la figure d'aigle ait été par-dessus, comme le veut la Vulgate: *Facies aquilæ desuper ipsorum quatuor;* mais seulement, que chacun des quatre animaux avoit une face d'aigle. (*a*) La nouvelle Edition de saint Jérôme ne lit point *desuper*, dans le Texte de cet endroit.

℣. 11. FACIES EORUM, ET PENNÆ EORUM EXTENTÆ DESUPER. *Leurs faces, & leurs aîles s'étendoient en haut.* Les Septante ne lisent point, *& leurs faces.* En effet, je ne conçois point ce que veut dire, *leurs faces étoient étenduës en haut.* On peut lui donner ce sens: *Voilà quelles étoient leurs faces, leurs aîles étoient étenduës en haut;* c'est-à-dire deux de leurs aîles s'élevoient en haut, & sembloient soûtenir le trône de la Majesté divine.

℣. 12. ET UNUMQUODQUE EORUM CORAM FACIE SUA AMBULABAT. *Chacun d'eux marchoit devant soi*, sans se détourner jamais ni à droit, ni à gauche; parce que, comme on l'a déja dit sur le ℣. 9. ayant quatre faces, de quelque côté qu'ils allassent, ils n'alloient jamais en arriére.

UBI ERAT IMPETUS SPIRITUS, ILLUC GRADIEBANTUR. *Ils alloient où les emportoit l'impétuosité de l'Esprit*, ou du vent, du tourbillon, qui poussoit, qui entraînoit tout ce magnifique chariot. Voyez le ℣. 4. & la Vignette qui est à la tête de ce Chapitre.

℣. 13. SIMILITUDO EORUM QUASI CARBONUM IGNIS ARDENTIUM. *Ils paroissoient à les voir, comme des charbons de feu brûlans.* Il les a comparez ci-devant à un airain éclatant; ici il les compare

(*a*) ופני נשר לארבעתן Καὶ πρόσωπον ἀετοῦ τοῖς τέσσαρσι

à des

14. *Et animalia ibant, & revertebantur, in similitudinem fulguris coruscantis.*

15. *Cùmque aspicerem animalia; apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies.*

14. Et les animaux alloient, & revenoient comme des éclairs qui brillent *dans l'air.*

15. Lorſque je regardois ces animaux, je vis paroître prés d'eux, une rouë qui étoit ſur la terre, & qui avoit quatre faces.

COMMENTAIRE.

à des charbons de feu. Tout cela revient au même: Ils étoient d'un rouge tirant ſur le blanc, fort éclatant, & fort vif. Il ſortoit du milieu d'eux, comme des éclairs, & des flammes.

℣. 14. ANIMALIA IBANT, ET REVERTEBANTUR IN SIMILITUDINEM FULGURIS CORUSCANTIS. *Les animaux alloient, & revenoient, comme des éclairs qui brillent.* (*a*) Leur mouvement étoit auſſi rapide que celui d'un éclair: Ou bien, ils ſembloient s'élancer comme un éclair; ou plutôt, comme le brillant d'un corps lumineux, qui répand ſes rayons de tous côtez; ſans toutefois quitter le corps, qui eſt la ſource, & comme le foyer de ſon éclat. Il a dit aux verſets 9. & 12. qu'ils s'avançoient, mais qu'il ne revenoient point: *Non revertebantur, cùm incederent.* Ce paſſage paroît contraire au premier; mais la contrarieté diſparoîtra, ſi l'on fait attention que le char de ces animaux alloit, & venoit de tout côté, en avant & en arriére, avec une très-grande rapidité; ſans que pour cela les animaux changeaſſent de ſituation les uns à l'égard des autres. Ils ſe remuoient; ils avançoient, & reculoient par un mouvement commun à tout le chariot, dont ils faiſoient comme partie; ſans ſe remuer eux-mêmes par un mouvement particulier, qui les détachât du chariot, ou qui les fiſt changer de ſituation à ſon égard.

℣. 15. APPARUIT ROTA UNA.... HABENS QUATUOR FACIES. *Je vis paroître une rouë, qui avoit quatre faces.* Ces rouës étoient ſous chacun des quatre animaux; (*b*) elles avoient quatre faces, & pouvoient aller de quatre côtez: c'étoit comme deux rouës l'une dans l'autre, qui ſe coupoient, & ſe croiſoient haut & bas à angles droits; (*c*) elles étoient de pareille grandeur, & de pareille forme. De quelque côté que le chariot s'avançât, elles ſe trouvoient toujours d'une ſituation à pouvoir marcher, ſans changer de place entr'elles, & ſans tourner. Voyez le verſet 17.

(*a*) חַיּוֹת רָצוֹא וְשׁוֹב כְּמַרְאֵה חָזִק *Theodot.* Καὶ τὰ ζῶα ἔτρεχον, καὶ ἀνεκάμπτοντο ὡς ἀστραπὴ βλέπει. *Befech* en Héb. ſignifie *un éclair*. Saint Jérôme dit que les 70. n'ont point rendu ces paroles: *Les animaux alloient & revenoient*, parce qu'ils les croyoient contraires aux verſets 9. & 12. mais on les a mis dans leur Verſion, en les prenant de Théodotion. Théodoret les liſoit auſſi, mais apparemment de la traduction de Théodotion.

(*b*) Ch. x. ℣. 2. *In medio rotarum, quæ sunt subtùs Cherubim.*

(*c*) ℣. 16. *Aspectus earum, quasi sit rota in medio rotæ.*

Digitized by Google

16. *Et aſpectus rotarum, & opus earum, quaſi viſio maris: & una ſimilitudo ipſarum quatuor: & aſpectus earum, & opera, quaſi ſit rota in media rota.*

16. A voir les rouës, & la maniére dont elles étoient faites, elles paroiſſoient ſemblables à l'eau de la mer. Elles ſe reſſembloient toutes quatre, & elles paroiſſoient dans leur forme, & dans leur mouvement, comme ſi une rouë étoit au milieu d'une autre rouë.

17. *Per quatuor partes earum euntes ibant; & non revertebantur, cùm ambularent.*

17. Leurs quatre parties alloient toutes en un même tems, & elles ne retournoient point lorſqu'elles marchoient.

18. *Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aſpectus: & totum corpus oculis plenum in circuitu ipſarum quatuor.*

18. Les rouës avoient auſſi une étenduë, une hauteur, & une forme qui étoient horribles à voir, & tout le corps des quatre rouës étoit plein d'yeux tout autour.

COMMENTAIRE.

℣. 16. OPUS EARUM QUASI VISIO MARIS. *Elles paroiſſoient ſemblables à l'eau de la mer;* couleur de bleu céleſte. L'Hébreu: (*a*) *Leur ouvrage étoit comme l'œil de Tharſis.* Le nom de Tharſis ſignifie quelquefois une pierre précieuſe. Symmaque veut que ce ſoit la pierre d'*hyacinthe.* (*b*) Aquila, la chryſolythe; d'autres, le béryle. (*c*)

℣. 17. NON REVERTEBANTUR, CUM AMBULARENT. *Elles ne retournoient point, lorſqu'elles marchoient.* Différentes en cela des rouës ordinaires, qui n'avancent qu'en tournant autour de leur eſſieu. Celles-ci pouvoient aller en tout ſens, ſans rouler, & ſans tourner; parce que, comme on l'a dit, elles avoient quatre faces, & étoient emportées d'un mouvement commun avec tout le chariot, par l'impreſſion du vent, ou du tourbillon qui le pouſſoit. Voyez le ℣. 20.

℣. 18. ALTITUDO, ET HORRIBILIS ASPECTUS. *Les rouës avoient une hauteur & une forme, qui étoient horribles à voir.* L'Hébreu (*d*) *Elles avoient un tour, une hauteur, & une terreur.* Leur élevation, la grandeur de leur tour, ou de leurs bandes, étoient terribles à voir. Les Septante: (*e*) *Elles avoient de la hauteur, & un dos, & je les vis.*

TOTUM CORPUS OCULIS PLENUM IN CIRCUITU. *Tout le corps des quatre rouës étoit plein d'yeux tout autour;* comme la fable nous repréſente Argus à cent yeux. (*f*)

Centum luminibus cinctum caput Argus habebat.

(*a*) כעין תרשיש

(*b*) *Ita Theodoret. ex Symmac. Sed Ieronym. ex Aquila. Melius eſt Symmacho. Vide Druſ. & nov. Edit. Hexaplorum.*

(*c*) Voyez notre Commentaire ſur l'Exod. XXVIII. 20.

(*d*) נכיחן וגבה להם ויראה להם

(*e*) Καὶ εἶδον αὐτὰ, καὶ ὄψις ἦν αὐτοῖς, καὶ εἶδον αὐτά.

(*f*) *Ovid. Metamorph. l. 1.*

Digitized by Google

19. *Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter & rotæ juxta ea: & cum elevarentur animalia de terra, elevabantur simul & rotæ.*

19. Lorsque les animaux marchoient, les rouës marchoient aussi auprés d'eux; & lorsque les animaux s'élevoient de terre, les rouës s'élevoient aussi avec eux.

20. *Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, & rotæ pariter elevabantur, sequentes eum. Spiritus enim vitæ erat in rotis.*

20. Par tout où alloit l'esprit, & où l'esprit s'élevoit, les rouës s'élevoient aussi, & le suivoient; parce que l'esprit de vie étoit dans les rouës.

21. *Cum euntibus ibant: & cum stantibus stabant: & cum elevatis à terrâ, pariter elevabantur & rotæ, sequentes ea: quia spiritus vitæ erat in eis.*

21. Lorsque les animaux alloient, les rouës alloient aussi: lorsqu'ils demeuroient, elles demeuroient: lorsqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient aussi avec eux, & les suivoient; parce que l'esprit de vie étoit dans les rouës.

22. *Et similitudo erat super capita animalium firmamenti, quasi aspectus chrystalli horribilis, & extenti super capita eorum desuper.*

22. Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament, qui paroissoit comme un crystal étincelant, & terrible à voir, qui étoit étendu sur leurs têtes.

COMMENTAIRE.

Et comme nous voyons la queuë d'un paon, chargée de figures de plusieurs yeux.

Gemmis caudam stellantibus implet.

On peut aussi traduire ainsi: *Toutes les quatre rouës étoient diversifiées par différentes couleurs.* L'œil est souvent mis pour la couleur. (*a*)

℣. 20. SPIRITUS ENIM VITÆ ERAT IN ROTIS. *Parce que l'esprit de vie étoit dans les rouës.* Le vent, le tourbillon, qui donnoit le mouvement à tout ce chariot, agissoit sur les rouës, comme sur tout le reste. Il remuoit tout ce grand corps d'une maniére commune, & uniforme. Autrement: (*b*) *L'esprit de l'animal étoit en elles.* Elles étoient muës par les Chérubins, qui les agitoient comme par leur souffle. Le Cald. *L'esprit des créatures.* Elles étoient vivantes ces rouës; elles alloient, & venoient, comme auroient fait des animaux. Cette description est d'une grande majesté. Les Prophétes parlent d'ordinaire d'un style élevé, & figuré. Homére donne de la vie aux trépieds, fabriquez par Vulcain: cela est de la grandeur du style poëtique, & sublime.

℣. 22. SIMILITUDO SUPER CAPITA ANIMALIUM FIRMAMENTI, QUASI ASPECTUS CHRYSTALLI. *Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament, qui paroissoit comme un chrystal étincellant.* Voici la description de ce qui étoit au-dessus des Chérubins. On y voyoit *un firmament*, ou un ciel aussi clair, aussi brillant, aussi transparent que le chrystal. (*c*) Ce Ciel étoit comme le marche-pied du trône

(*a*) *Num.* 11. 7. Et ici versets 4. & 22. Grotius.

(*b*) רוח החיות באופנים

(*c*) עין הקרח 70. Ὡς ὄρασις κρυστάλλου. *Cap.* x. 1. כאבן ספיר Ὡς λίθος σαπφείρου. *Ita & hic* ℣. 26.

23. *Sub firmamento autem penna eorum rectæ alterius ad alterum: unumquodque duabus alis velabat corpus suum, & alterum similiter velabatur.*

24. *Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei: cùm ambularent sonus erat multitudinis, ut sonus castrorum: cùmque starent, demittebantur pennæ eorum.*

23. Sous ce firmament ils tenoient droites leurs aîles, les unes vis-à-vis de celles de l'autre : l'un couvroit son corps de deux de ses aîles, & l'autre le couvroit de même.

24. Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles, étoit comme le bruit des plus grandes eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du haut du Ciel. Ils faisoient un bruit lorsqu'ils marchoient, comme le bruit d'une grande multitude, & comme le bruit de toute une armée ; & quand ils s'arrêtoient, ils baissoient leurs aîles.

COMMENTAIRE.

du Seigneur, ou plutôt, comme l'estrade sur laquelle ce trône étoit posé. Elle portoit aux quatre coins sur les têtes des quatre Chérubins. Au Chapitre x. ℣. 1. on donne à ce firmament la couleur de sapphir, de même qu'ici ℣. 26. Ce sapphir avoit l'éclat, ou la transparence du chrystal.

℣. 23. SUB FIRMAMENTO PENNÆ EORUM RECTÆ ALTERIUS AD ALTERUM. *Sous ce firmament ils tenoient droites leurs aîles, les unes vis-à-vis de celles des autres.* Ou plutôt : *Ils tenoient deux de leurs aîles élevées*, & étenduës *les unes vers les autres* ; en sorte qu'elles se touchoient par leurs extrémitez, en soutenant le Ciel dont on a parlé au ℣. précédent. Voyez ce qui a été dit sur les versets 9. & 11. Les deux autres aîles étoient abbaissées sur le corps du Chérubin, & le couvroient par le bas. Il faut voir la Vignette.

℣. 24. AUDIEBAM SONUM ALARUM, QUASI SONUM AQUARUM MULTARUM. *Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles, étoit comme le bruit des plus grandes eaux.* Les quatre animaux battoient des aîles, (*a*) & sembloient voler, lorsque le vent, ou le tourbillon poussoit le chariot, & le mettoit en mouvement ; & le bruit de ces aîles ainsi remuées, étoit semblable à celui des flots de la mer ; ou d'une grosse riviére, qui coule avec rapidité au travers des rochers, ou qui se brise contre les digues qu'on oppose à son cours.

QUASI SONUS SUBLIMIS DEI. *Comme la voix que Dieu fait entendre du haut du Ciel.* Comme le tonnerre, qui est communément appellé dans l'Ecriture, *La voix de Dieu* ; (*b*) ou bien une voix de Dieu, peut marquer un très-grand bruit, un son perçant & terrible. L'Hébreu : (*c*) *Comme la voix de Sadaï* ; ce nom est un des noms de Dieu, qui signifie, Celui qui se suffit à lui-même.

(*a*) Voyez le Chap. III. ℣. 13. *Vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram.*

(*b*) Voyez *Psalm* XVII. 14. *Exod.* IX. 23. 28. 29. XX. 18. & 1. *Reg.* VII. 10. XII. 18. *Job.* XXVIII. 26. XXXVII. 4. *& passim.*

(*c*) כקול שדי Ω's φωνὴ ἰσχυῦ. *Theodoret. legit:* Ω's φωνὴ Θεῦ Σαδαΐ. *Aquila & Symmachus apud eundem:* Ω's φωνὴ ἰσχυῦ.

Digitized by Google

25. *Nam cùm fieret vox super firmamentum, quod erat super caput eorum; stabant, & submittebant alas suas.*

26. *Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis sapphiri similitudo throni: & super similitudinem throni, similitudo quasi aspectus hominis desuper.*

27. *Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis, intrinsecùs ejus per circuitum: à lumbis ejus & desuper, & à lumbis ejus usque deorsùm, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu.*

25. Car quand la voix retentiſſoit du firmament, qui étoit au-deſſus de leurs têtes; ils s'arrêtoient, & baiſſoient leurs aîles.

26. Et dans ce firmament, qui étoit au-deſſus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui reſſembloit au ſapphir, & il paroiſſoit comme un homme aſſis ſur ce trône.

27. Je vis comme un métal très-brillant, & ſemblable au feu, tant au-dedans, qu'autour de lui, depuis ſes reins juſqu'en haut; & depuis ſes reins juſqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit ſa lumiere tout autour.

COMMENTAIRE.

CUMQUE STARENT, DEMITTEBANTUR PENNÆ. *Quand ils s'arrêtoient, ils baiſſoient leurs aîles :* Ou plûtôt, ils les arrêtoient; ils les tenoient en repos; (*a*) elles ceſſoient de produire ce grand bruit.

℣. 25. CUM FIERET VOX SUPER FIRMAMENTUM, STABANT ET SUBMITTEBANT ALAS. *Quand la voix retentiſſoit du firmament qui étoit au-deſſus d'eux; ils s'arrêtoient, & baiſſoient leurs aîles.* Auſſi-tôt que le Seigneur du haut de ſon trône faiſoit entendre ſa voix, les Chérubins s'arrêtoient, & réprimoient le mouvement de leurs aîles. Le Texte ne dit pas qu'ils les rabbaiſſoient; mais ſeulement qu'ils en ſuſpendoient le mouvement. (*b*) Tout ce qu'on a dit juſqu'ici, ſemble ſuppoſer que leurs aîles demeuroient toûjours élevées, mais non pas toûjours en mouvement.

℣. 26. SUPER FIRMAMENTUM... QUASI ASPECTUS LAPIDIS SAPPHIRI, SIMILITUDO THRONI. ET SUPER SIMILITUDINEM THRONI, SIMILITUDO QUASI ASPECTUS HOMINIS DESUPER. *Dans ce firmament on voyoit comme un trône qui reſſembloit au ſapphir, & il paroiſſoit comme un homme aſſis ſur ce trône.* Tout ce qu'on a vû juſqu'ici, n'étoit que comme le marche-pied du trône du Seigneur. Ce trône étoit de couleur de ſapphir, c'eſt-à dire, d'un bleu fort pur, & fort éclatant. La figure de l'homme qui étoit aſſis dans ce trône, repréſentoit la majeſté de Dieu. Ce ſouverain Dominateur, infiniment élevé au-deſſus de toute figure corporelle, & ſenſible, veut bien quelquefois ſe proportionner à notre foibleſſe, en paroiſſant ſous la forme humaine.

℣. 27. VIDI QUASI SPECIEM ELECTI.. A LUMBIS EJUS,

(*a*) כנפיהם תרפינה 70. Ἐν τῷ ἑστάναι αὐτὰ κατέπαυον αἱ πτέρυγες αὐτῶν.

(*b*) תרפינה כנפיהן 70. Ἀνέσιτο αἱ πτέρυγες αὐτῶν.

28. *Velut aſpectum arcûs, cùm fuerit in nube in die pluviæ, hic erat aſpectus ſplendoris per gyrum.*

28. Et reſſembloit à l'arc qui paroît au Ciel dans une nuée, en un jour de pluye, telle étoit la lumiere qui brilloit tout autour.

COMMENTAIRE.

ET DESUPER. *Je vis comme un métal très-brillant, & ſemblable au feu, depuis ſes reins juſqu'en haut.* La Majeſté divine aſſiſe dans ſon trône, étoit environnée depuis les reins juſqu'en haut, (*a*) d'un éclat brillant comme du feu, & comme l'*electrum*, qui eſt, ainſi qu'on l'a vû ci-devant, un compoſé d'or, ou d'argent; ou plutôt, comme l'*orichalchum*, le plus précieux de tous les métaux, & qui avoit tout l'éclat de l'or, & la dureté de l'airain. (*b*) Et depuis les reins juſqu'en bas, il étoit environné d'un feu, qui jettoit un grand éclat tout autour.

℣. 28. VELUT ASPECTUM ARCUS, CUM FUERIT IN NUBE... SIC ERAT ASPECTUS SPLENDORIS PER GYRUM. *La lumiére qui brilloit tout autour, reſſembloit à l'arc qui paroît au Ciel en un jour de pluye.* Le Seigneur étoit environné d'un tour éclatant, & lumineux comme un arc-en-ciel; & cette eſpéce d'arc-en-ciel enveloppoit & le trône, & tout cet éclat de feu, & de l'*orichalcum*, qui paroiſſoit autour de la majeſté divine. Voilà quel fut l'appareil dans lequel Dieu apparut au Prophéte: Rien n'étoit plus propre à lui inſpirer du reſpect, & de la crainte, qu'une ſemblable viſion; rien de plus capable de le frapper fortement, & de l'abbaiſſer aux pieds d'une Majeſté ſi redoutable.

(*a*) Voyez le ℣. 4.

(*b*) *Servius in Æneid. XII. Apud majores orichalchum pretioſius omnibus fuit metallis; namque Lucretius dicit: Cùm primùm homines ſylvas incendiſſent, nullarum adhuc rerum periti; terra caſu fertilis omnium, ex incendii calore deſudavit metalla, inter quæ orichalchum pretioſius viſum eſt, quod & ſplendorem auri, & aris duritiam poſſideret.*

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Ezéchiel eſt envoyé prêcher à un peuple prévaricateur, & apoſtat. Une main lui préſente un Livre écrit en dedans, & en dehors; & on lui ordonne de le manger.

℣. 1. *Hæc viſio ſimilitudinis gloriæ Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis. Et dixit ad me: Fili hominis, ſta ſuper pedes tuos, & loquar tecum.*

2. *Et ingreſſus eſt in me ſpiritus, poſtquam locutus eſt mihi; & ſtatuit me ſupra pedes meos: & audivi vocem loquentem ad me.*

℣. 1. TElle fut cette image de la gloire du Seigneur, *qui me fut repreſentée.* Ayant vû ces choſes, je tombai le viſage en terre, & j'entendis une voix qui me parla, & qui me dit: Fils de l'homme, tenez-vous ſur vos pieds, & je vous parlerai.

2. Et ayant parlé de la ſorte, l'eſprit entra dans moi, & m'affermit ſur mes pieds, & j'entendis celui qui me parloit,

COMMENTAIRE.

℣. 1. HÆC VISIO SIMILITUDINIS. *Telle fut l'image de la gloire du Seigneur*, qui eſt décrite au Chapitre précédent.

FILI HOMINIS. *Fils de l'homme.* C'eſt Dieu, qui du trône de ſa majeſté, parle à Ezéchiel, & lui fait connoître par cette expreſſion ſa baſſeſſe, & ſa dépendance. Que l'honneur que vous recevez dans cette viſion ne vous éleve pas: Souvenez-vous que vous n'êtes que fils de l'homme, mortel, vile créature.

℣. 2. INGRESSUS EST IN ME SPIRITUS. *L'Eſprit entra dans moi.* Je me ſentis tout d'un coup rempli de l'eſprit prophétique; (*a*) je me ſentis changé en un autre homme; ou plus ſimplement, (*b*) le cœur me revint; je commençai à me raſſurer de ma frayeur, après que Dieu m'eut parlé, & m'eut dit de me lever, & de me tenir debout. Le Texte de la Vulgate, & les Septante ſemblent dire, (*c*) que le même eſprit qui entra en lui, lui parla, & le fit tenir droit ſur ſes pieds; mais l'Hébreu n'eſt point favorable à ce ſentiment.

(*a*) *Ieronym. Greg. Cornel. Jun. Tir.*
(*b*) *Theodoret. Grot. Prado, ſanctus Hugo, Dionyſ. Liran. Vat. Vide Ezech. III. 24.*
(*c*) Καὶ ἦλθεν ἐπ' ἐμὲ πνεῦμα . . . καὶ ἤκουον αὐτοῦ λαλοῦντος πρὸς μέ. *Heb.* ותבא בי רוח באשר דבר אלי ואשמע מדבר אלי

3. *Et dicentem : Fili hominis, mitto ego te ad filios Israël, ad gentes apostatrices, quæ recesserunt à me : ipsi & patres eorum prævaricati sunt pactum meum usque in diem hanc.*

4. *Et filii durâ facie, & indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te : & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus :*

5. *Si fortè vel ipsi audiant, & si fortè quiescant, quoniam domus exasperans est : & scient quia Propheta fuerit in medio eorum.*

3. Qui me dit : Fils de l'homme, je vous envoye aux enfans d'Iraël, vers un peuple apostat, qui s'est retiré de moi. Ils ont violé jusqu'à ce jour, eux & leurs peres, l'alliance que j'avois faite avec eux.

4. Ceux vers qui je vous envoye, sont des hommes d'un front dur, & d'un cœur indomptable. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ;

5. Pour voir s'ils écouteront enfin, & s'ils cesseront *de pécher* ; parce que c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse* ; & ils sauront au moins qu'un Prophéte a été au milieu d'eux.

COMMENTAIRE.

℣. 3. MITTO TE AD FILIOS ISRAEL. *Je vous envoye aux enfans d'Israël.* Ezéchiel reçoit sa mission immédiatement de Dieu ; il est envoyé aux Juifs, tant à ceux qui étoient alors en captivité dans la Caldée, qu'à ceux qui étoient encore en Judée. Il devoit parler de vive voix aux premiers, & écrire aux seconds ce qui devoit leur arriver, s'ils ne pensoient à se convertir. Quoiqu'il y ait dans ses prophéties divers traits qui regardent les peuples étrangers, & idolâtres, la principale partie regarde les Juifs.

AD GENTES APOSTATRICES. *Vers un peuple apostat.* L'Hébreu : (*a*) *Vers un peuple révolté, qui s'est révolté contre moi.* Les Septante : (*b*) *Vers les Israëlites qui m'ont irrité*, ou qui m'ont causé de l'amertume ; qui ont excité ma bile, ma colere.

℣. 5. SI FORTE AUDIANT, AUT SI FORTE QUIESCANT. *Pour voir s'ils écouteront enfin, & s'ils cesseront de pécher.* Ou, selon l'Hébreu, (*c*) *Pour voir s'ils écouteront, ou s'ils le laisseront ;* c'est-à-dire, s'ils voudront écouter, ou non ; comme s'il lui disoit : Allez vers ces prévaricateurs, pour voir s'ils vous écouteront, ou s'ils vous rejetteront ; car c'est une race rébelle, & indocile : Mais de quelque maniére qu'ils le prennent, ils seront toujours inexcusables ; ils sauront au moins, *qu'il y a parmi eux un Prophéte ;* & que s'ils ne veulent point revenir de leur égarement, c'est uniquement leur faute : Je leur ai envoyé mes Ministres pour les rappeller, & ils les ont rejettez. Les Septante : (*d*) *Pour voir s'ils écouteront, & s'ils seront saisis de crainte ; car c'est une maison qui irrite, &*

(*a*) אל גוים המורדים אשר מרדו בי

(*b*) Πρὸς τὰς υἱὰς τῆ Ἰσραὴλ τὰς παραπικραινούσας με, &c. Ils ont lû המרירים

(*c*) והמה אם ישמעו ואם יחדלו

Vide Grot. Castal. Ludov. de Dieu, Sanct.

(*d*) Ἐὰν ἄρα ἀκούσωσι, ἢ πτοηθῶσι ὅτι οἶκος παραπικραίνων ἐστὶ.

ils

6. Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque sermones eorum metuas, quoniam increduli & subversores sunt tecum, & cum scorpionibus habitas; verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

6. Vous donc, fils de l'homme, ne les craignez point, n'appréhendez point leurs discours; parce que ces hommes qui sont avec vous, sont des incrédules, & des rebéles, & que vous habitez au milieu des scorpions. Ne craignez point leurs paroles, & que leurs visages ne vous donnent point de peur; parce que c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse.*

COMMENTAIRE.

ils sauront que vous êtes Prophéte au milieu d'eux. Quand Dieu s'exprime ici d'une maniére douteuse, *Pour voir s'ils écouteront, &c.* ce n'est point qu'il ignore ce qui doit arriver; mais il montre par-là que l'homme a la liberté de faire, ou de ne pas faire; & que la prescience qu'il a des choses futures ne nous impose aucune nécessité d'agir: en prévoyant nos actions, il prévoit seulement comme Dieu, ce que nous devons faire par le choix de notre volonté. (*a*) *Non enim quia ille ventura cognoscit, necesse est nos facere quod ille præscivit; sed quod nos propriâ voluntate sumus facturi, ille novit futurum quasi Deus.*

℣. 6. INCREDULI, ET SUBVERSORES SUNT TECUM, ET CUM SCORPIONIBUS HABITAS. *Ces hommes qui sont avec vous, sont des incredules, & des rebéles; & vous habitez au milieu des scorpions.* L'Hébreu: (*b*) *Ceux qui sont avec vous sont des rebéles,* & comme *des épines avec vous; & vous demeurez auprès des scorpions.* Les Septante: (*c*) *Parce qu'ils s'emporteront contre vous comme des gens agitez de fureur.* (A la lettre: Comme des animaux en furie, & piquez par les mouches au fort de l'été) (*d*) *& ils vous environnent de toute part, & votre demeure est au milieu des scorpions.* Toutes ces expressions marquent parfaitement le caractere d'un mauvais peuple, qui ayant secoüé le joug de la Religion & des Loix, n'est plus capable d'entendre aucune raison, & s'emporte avec fureur contre ceux qui voudroient le ramener à des sentimens plus raisonnables, & plus justes. On peut comparer ce passage à celui-ci du Pseaume CXVII. 12. *Toutes les nations m'ont environné comme des abeilles, & comme un feu qui prend dans des épines, &c.*

VULTUS EORUM NE FORMIDES, QUIA DOMUS EXAS-

(*a*) *Ieronym. hic.*

(*b*) כי מרבים וסלונים אתך ואל עקרבים אתה ישב

(*c*) Διότι παροιστρήσουσι, καὶ ἐπισυστήσονται ἐπὶ τε κύκλῳ, &c.

(*d*) *Vide Virgil. Georg.* III.

.... *Æstron Graii vertêre vocantes.*
Asper acerba sonans; quo tota exterrita sylvis
Diffugiunt armenta; furit mugitibus æther, &c.
Theodoret. hic. Ἐκ μεταφορᾶς τῶν βοῶν, οὓς ὁ οἶστρος νεμομένους ἐλαύνει, καὶ φέρεσθαι κατὰ ἠρημνῶν ἀναγκάζει πολλάκις.

7. Loquêris ergo verba mea ad eos, si forte audiant, & quiescant : quoniam irritatores sunt.

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire ; pour voir s'ils écouteront, & s'il cesseront *de pécher* ; parce que c'est un peuple qui ne fait que m'irriter.

8. Tu autem, fili hominis, audi quæcumque loquar ad te, & noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est : aperi os tuum, & comede quæcumque ego do tibi.

8. Mais vous, fils de l'homme, écoutez tout ce que je vous dis. Ne m'irritez pas vous-même comme fait ce peuple : ouvrez votre bouche, & mangez ce que je vous donne.

9. Et vidi, & ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber : & expandit illum coram me, qui erat scriptus intùs & foris : & scripta erant in eo lamentationes, & carmen, & væ.

9. Alors j'eus cette vision : Tout d'un coup une main s'avança vers moi, laquelle tenoit un Livre roulé : elle étendit devant moi ce Livre, qui étoit écrit dedans & dehors, & on y avoit écrit des lamentations, des chants lugubres, & des malédictions.

COMMENTAIRE.

PERANS EST. *Que leurs visages ne vous donnent point de peur, parce que c'est un peuple qui m'irrite ;* ou plutôt, ne craignez point de paroître en leur présence, & de leur résister en face, quoique ce soit une race de rebéles, & de mutins.

℣. 7. SI FORTE AUDIANT, AUT QUIESCANT. *Pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront.* Voyez le ℣. 5.

℣. 8. APERI OS TUUM, ET COMEDE. *Ouvrez votre bouche, & mangez ce que je vous donne.* Ecoutez, comprenez, recevez avec avidité tout ce que je vous dis ; remplissez-vous-en ; qu'il entre bien avant dans vous-même ; convertissez-le, s'il est possible, en votre substance, comme une nourriture dont vous vous sustentez. C'est ainsi que les Ministres du Seigneur, & les Prédicateurs de sa parole doivent *manger*, ce qu'ils doivent annoncer aux autres. (*a*) Voyez le Chapitre suivant, ℣. 10.

℣. 9. ECCE MANUS MISSA AD ME. *Une main s'avança vers moi.* Apparemment la main de celui qui lui parloit, & qui lui avoit apparu dans sa gloire. Il y en a qui croyent que ce fut un Ange, qui lui présenta ce qui suit.

INVOLUTUS LIBER, ET EXPANDIT ILLUM CORAM ME, QUI ERAT SCRIPTUS INTUS, ET FORIS. *Cette main tenoit un Livre roulé ; elle étendit devant moi ce Livre, qui étoit écrit dedans, & dehors.* Les livres anciens étoient de grands rouleaux, composez de plusieurs feuilles de vélin, ou de papier, colées les unes au bout des

(*a*) *Ieronym. ad cap. 3. initio. Nisi ante comederimus apertum volumen, docere non possumus filios Israël.*

Digitized by Google

autres. On ne les écrivoit pour l'ordinaire, qu'en dedans ; pour les ouvrir, on les étendoit ; & pour les fermer, on les rouloit d'un bout à l'autre. Tel étoit le Livre qui fut présenté à Ezéchiel. L'écriture qu'il y remarqua au dedans, & au dehors, signifioit que sa prophétie seroit longue ; car on n'écrivoit guéres les feüilles des deux côtez, que lorsque l'ouvrage étoit fort long. (*a*)

Scriptus & in tergo, necdum finitus Orestes.

Les Septante traduisent : (*b*) *Il avoit dans sa main la tête*, (ou le chapitre) *d'un Livre, & il l'étendit en ma présence.* Les Grecs appelloient, *la tête d'un livre*, ces livres anciens en rouleaux, dont nous avons parlé. (*c*)

LAMENTATIONES, ET CARMEN, ET VÆ. *Des lamentations, des chants lugubres, & des malédictions* ; ou si l'on veut : (*d*) *Des gémissemens, des chants de douleurs, & des hélas.* Tout cela marquoit que ses Prophéties seroient fort tristes, & qu'il n'annonceroit que des malheurs à son peuple.

(*a*) *Juvenal. Satyr.* 1.

(*b*) Καὶ ἐν αὐτῇ κεφαλὶς βιβλίου ἀνείλησεν αὐτὴν ἐνώπιον ἐμοῦ.

(*c*) *Theodoret. in cap.* 11. Κεφαλίαι δὲ καλεῖται εἰλητὰ βιβλία.

(*d*) קינים וחגה והי 70. Θρῆνος, καὶ μέλος καὶ οὐαί.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Ezéchiel mange le volume qui lui eſt préſenté. Dieu lui donne une fermeté infléxible. Il eſt tranſporté au milieu des autres Captifs. Dieu l'établit ſentinelle ſur ſon peuple. Il voit de nouveau la gloire du Seigneur, & reçoit ordre de ſe renfermer, & de ſe faire lier dans ſa maiſon.

℣. 1. *ET dixit ad me: Fili hominis, quodcumque inveneris comede: comede volumen iſtud, & vadens loquere ad filios Iſrael.*

2. *Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo:*

3. *Et dixit ad me: Fili hominis, venter tuus comedet, & viſcera tua complebuntur volumine iſto, quod ego do tibi. Et comedi illud: & factum eſt in ore meo, ſicut mel dulce.*

4. *Et dixit ad me: Fili hominis, vade ad domum Iſrael, & loquêris verba mea ad eos.*

℣. 1. ENſuite le Seigneur me dit: Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez; mangez ce Livre, & allez parler aux enfans d'Iſraël.

2. En même-tems j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce Livre,

3. Et me dit: Fils de l'homme, votre ventre ſe nourrira de ce Livre que je vous donne, & vos entrailles en ſeront remplies. Je mangeai ce Livre, il fut doux dans ma bouche comme le miel.

4. Et il me dit: Fils de l'homme, allez trouver la maiſon d'Iſraël, & vous leur annoncerez mes paroles.

COMMENTAIRE.

℣. 1. QUODCUMQUE INVENERIS COMEDE. *Mangez tout ce que vous trouverez.* Ou plûtôt: Mangez tout ce que je vous préſente, tout ce qui eſt devant vous. Dévorez ce Livre, & rempliſſez-vous de tout ce qu'il contient.

℣. 2. ET APERUI OS MEUM, ET CIBAVIT ME. *J'ouvris la bouche, & il me fit manger ce Livre.* Les Septante: (a) *Il ouvrit ma bouche, & me fit manger ce Livre.* Tout ceci ſe paſſa en eſprit. Il me ſembla que j'ouvrois la bouche, & que je mangeois ce Livre, comme j'aurois fait une nourriture ordinaire.

℣. 3. FACTUM EST IN ORE MEO SICUT MEL DULCE. *Il fut doux dans ma bouche comme le miel.* Mais bien-tôt je reſſentis ſon amer-

(a) Διήνοιξεν τὸ στόμα μου, & ἐψώμισεν με τὸν κεφαλίδα ζωύτου. *Hebr.* ואפתח את פי ויאכלני את מגלת הזאת

5. *Non enim ad populum profundi sermonis, & ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israël.*

5. Car c'eſt à la maiſon d'Iſraël que je vous envoye, & non pas à un peuple dont le langage ne vous ſoit pas intelligible, & dont la langue vous ſoit inconnuë.

6. *Neque ad populos multos profundi sermonis, & ignotæ linguæ, quorum non possis audire sermones: & si ad illos mittereris, ipsi audirent te.*

6. Je ne vous envoye pas vers des hommes de diverſes nations, dont le langage vous ſeroit inintelligible, & la langue inconnuë, enſorte que vous ne les puiſſiez pas entendre: Et quand je vous envoyerois vers des peuples de cette ſorte, ils vous écouteroient.

7. *Domus autem Israel nolunt audire te: quia nolunt audire me, omnis quippe domus Israel attrita fronte est, & duro corde.*

7. Mais ceux de la maiſon d'Iſraël ne veulent pas vous entendre; parce qu'ils ne veulent pas m'écouter. Car toute la maiſon d'Iſraël a un front d'airain, & un cœur endurci.

COMMENTAIRE.

tume dans le fond de mon eſtomac. Voyez le ℣. 12. & *Jerem.* XV. 16. 18. & *Apocal.* X. 10. Je goûtai d'abord un plaiſir ineffable, & une joye parfaite dans la viſion de mon Seigneur; je m'engageai avec plaiſir, & avec un zéle ardent, dans le miniſtére dont il me chargeoit. Mais dans la ſuite je compris bien dans quel embarras, & dans quelles peines je m'étois engagé.

℣. 5. NON ENIM AD POPULUM PROFUNDI SERMONIS ET IGNOTÆ LINGUÆ. *Ce n'eſt point à un peuple dont le langage ne vous ſoit point intelligible, & dont la langue vous ſoit inconnuë.* L'Hébreu à la lettre: (a) *A un peuple d'une profondeur de lévres, & d'une peſanteur de langue.* D'un langage ſi profond, que vous ne puiſſiez le pénétrer, & l'approfondir; & ſi difficile à apprendre, & à prononcer, que vous ne puiſſiez y accoûtumer votre langue. Il met la profondeur, & la peſanteur, comme deux obſtacles inſurmontables, par une métaphore priſe des choſes trop creuſes, & trop lourdes. Voyez *Deut.* XXX. 12. 13. Le tems auquel je dois envoyer prêcher à toutes les nations de la terre, n'eſt point encore venu: Ce ſera alors que je ferai porter à mes Apôtres mes ordres à tous les peuples du monde, & que, malgré la diverſité des langages, & l'éloignement des lieux, je leur ferai entendre ma parole. (b) Dieu ſemble inſinuer ce qu'il doit faire un jour, en diſant au Prophéte, ℣. 6. *Quand je vous envoyerois vers des peuples de cette ſorte, ils vous écouteroient.*

℣. 7. NOLUNT AUDIRE TE, QUIA NOLUNT AUDIRE ME.

(a) עמקי שפה וכבדי לשון 70. Λαὸν βαθύχειλον, καὶ βαρύγλωσσον.

(b) Voyez ſaint Jérôme, & Theodoret.

8. *Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, & frontem tuam duriorem frontibus eorum.*

9. *Ut adamantem, & ut silicem dedi faciem tuam: ne timeas eos, neque metuas à facie eorum, quia domus exasperans est.*

8. Mais j'ai rendu vôtre visage plus ferme que leur visage, & vôtre front plus dur que leur front.

9. Je vous ai donné un front de pierre, & de diamant. Ne les craignez donc point, & n'ayez point de peur devant eux; parce que c'est une maison, qui ne cesse point de m'irriter.

COMMENTAIRE.

Ils ne veulent pas vous entendre, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter. Ne vous affligez point, si l'on vous rejette, ce refus retombe sur moi: *Celui qui vous reçoit, me reçoit*, dit JESUS-CHRIST; (*a*) *& celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.* C'est ce qui doit encourager ceux qui travaillent pour Dieu dans le ministére Evangélique; ils sont comme ses ambassadeurs; (*b*) ils représentent sa personne, ils ne doivent point s'élever des heureux succez, ni se laisser abattre par les disgraces. Dieu fait tourner toutes choses à sa gloire. La seule chose qui peut les affliger, c'est la malice, & l'endurcissement des hommes.

℣. 8. DEDI FACIEM TUAM VALENTIOREM FACIEBUS EORUM. *J'ai rendu votre visage plus ferme que leur visage.* S'ils ont porté l'impudence jusqu'à ne plus rougir des plus honteuses infamies, je vous armerai d'une sainte hardiesse, d'une intrépidité à l'épreuve de toutes les contradictions. Vous leur reprocherez en face, & sans rougir, ce que la pudeur devroit vous empêcher même de prononcer. *Votre front sera plus dur*, plus impudent *que le leur.* Il ne sera point dit, que parce qu'ils péchent sans honte, & sans pudeur, vous rougirez de les avertir de leurs désordres. On peut voir au Chap. XVI. XXII. & XXIII. en quels termes il leur reproche leurs abominations, & leurs infamies.

℣. 9. UT ADAMANTEM, ET UT SILICEM DEDI FACIEM TUAM. *Je vous ai donné un front de pierre, & de diamant.* L'Hébreu: (*c*) *J'ai rendu votre front comme le schamir, qui est plus dur que le rocher.* On croit que le *schamir* signifie le diamant. D'autres le prennent en général, pour une pierre fort dure. Bochart (*d*) croit que c'est une pierre nommée *smiris*, qui est si dure que les Lapidaires s'en servent pour polir les pierres précieuses. L'Ecriture se sert quelquefois de ce terme, pour marquer une chose extrêmement dure; (*e*) & quelquefois pour marquer des ronces, des épines. (*f*)

(*a*) *Matth.* X. 40.

(*b*) 2. *Cor.* V. 20. *& Ephes.* VI. 20. *Pro quo legatione fungor in catena.*

(*c*) כשמיר חזק משור נתתי מצחך

(*d*) *Boch. de Animal. sacr. p.* 2. *l.* 6. *c.* 11.

(*e*) *Jerem.* XVII. 1. *& Zach.* VII. 12.

(*f*) *Isai.* V. 6. VII. 23. 24. 25. IX. 18. X. 17.

Digitized by Google

10. *Et dixit ad me: Fili hominis, omnes sermones meos, quos ego loquor ad te, assume in corde tuo, & auribus tuis audi.*

11. *Et vade, ingredere ad transmigrationem, ad filios populi tui, & loquêris ad eos, & dices eis: Hæc dicit Dominus Deus, si forte audiant, & quiescant.*

12. *Et assumpsit me Spiritus, & audivi post me vocem commotionis magnæ: Benedicta gloria Domini, de loco suo.*

10. Et il me dit: Fils de l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis; & écoutez-les attentivement.

11. Allez trouver ceux qui ont été emmenez captifs, les enfans de mon peuple; parlez-leur, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront *de pécher*.

12. Alors l'Esprit se saisit de moi, & j'entendis derriere moi cette voix, avec un grand bruit: Bénie soit la gloire du Seigneur, du lieu où il réside.

COMMENTAIRE.

NE TIMEAS EOS . . . . QUIA DOMUS EXASPERANS EST. *Ne les craignez point, parce que c'est une maison qui ne cesse point de m'irriter.* Ou plûtôt: Ne les craignez point, quoiqu'ils soient des rebéles, & des mutins; je saurai réprimer leur malice, & arrêter leur mauvaise volonté. Voyez ci-devant Chap. II. 6.

℣. 11. INGREDERE AD TRANSMIGRATIONEM. *Allez trouver ceux qui ont été emmenez captifs*; vos freres de captivité, ceux qui demeurent autour de vous dans la Mésopotamie.

SI FORTE AUDIANT ET QUIESCANT. *Pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront de pécher.* Voyez Chap. II. ℣. 5.

℣. 12. ASSUMPSIT ME SPIRITUS. *L'Esprit se saisit de moi.* On l'entend de plusieurs maniéres: Un vent impétueux me saisit, & me transporta jusqu'au lieu où demeuroient mes freres, & mes compagnons de captivité: (*a*) ou l'Esprit Saint qui m'animoit, me transporta tout d'un coup jusqu'au milieu des autres captifs, (*b*) & me fit passer dans l'air comme un oiseau. Ou bien: Je me sentis transporté d'une ardeur intérieure, qui me fit en quelque sorte voler jusqu'au lieu où Dieu me commandoit d'aller. La promptitude, & l'impétuosité de mon esprit, me donna des aîles en cette occasion. (*c*) Il y en a qui croyent qu'un Ange l'enleva, & le transporta à travers les airs, jusqu'au lieu où il souhaitoit aller. (*d*)

VOCEM COMMOTIONIS MAGNÆ. *Le bruit comme d'un grand tremblement.* L'Hébreu, (*e*) & les Septante insinuent, que c'étoit un bruit semblable à celui d'un tremblement de terre; un bruit sourd, mais long,

---

(*a*) *Hugo Cardin. vers. Hispan.*

(*b*) *Theodoret.* Η' γὰρ τῷ Θεῷ πνεύματι χάρις ἐφοίτα ἡνιοχοῦσα μέντοι ὑφηγητῆ, τὸ γῆς διὸ τῶν ἀνθρώπων, διατίμιον παρεσκεύασε τὸν ἄθλον.

(*c*) *Ieronym. Sublimis ipso Spiritus sui impetu ferebatur, capiens iter quo Dominus imperabat. Spiritum autem vocat, non Spiritum sanctum, sed spiritum hominis intelligamus.*

(*d*) *Prad. Cornel. Sanct.*

(*e*) קול רעש גדול 70. Φωνὴ τοῦ σεισμοῦ μεγάλου.

13. *Et vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum sequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.*

13. *J'entendis* aussi le bruit des animaux, qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des rouës qui suivoient les animaux, & le bruit comme d'un grand tremblement.

14. *Spiritus quoque levavit me, & assumpsit me: & abii amarus in indignatione spiritûs mei: manus enim Domini erat mecum, confortans me.*

14. L'Esprit m'éleva donc, & m'emporta avec lui; & je m'en allai plein d'amertume, & mon esprit rempli d'indignation. Mais la main du Seigneur étoit avec moi, qui me fortifioit.

15. *Et veni ad transmigrationem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & sedi ubi illi sedebant: & mansi ibi septem diebus, mœrens in medio eorum.*

15. Je vins au lieu où étoient les captifs, prés d'un tas de bled, qui venoit d'être coupé, & je me joignis à ceux qui demeuroient prés du fleuve de Chobar. Je m'assis où ils étoient assis; & je demeurai-là sept jours au milieu d'eux, en versant des larmes.

COMMENTAIRE.

& accompagné de secousses, & de frémissemens. Ce bruit étoit causé par le mouvement du chariot, où le Seigneur étoit assis, & par la voix qui retentit alors aux oreilles du Prophéte: Béni soit le Seigneur, du trône de gloire où il réside. Ce furent ou les Anges, ou les Chérubins qui entonnérent ce Cantique.

℣. 13. VOCEM ALARUM, &c. *Le bruit des animaux; qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre.* Voyez le Chap. I. ℣. 24. où ce bruit est comparé à celui des grandes eaux.

℣. 14. SPIRITUS LEVAVIT ME. *L'Esprit m'éleva;* ou Dieu, ou un Ange, ou un vent impétueux m'enleva.

ABII AMARUS IN INDIGNATIONE SPIRITUS MEI. *Je m'en allai plein d'amertume, & mon esprit plein d'indignation.* A la lettre: (a) *Je m'en allai amer dans la colére de mon esprit.* Indigné de l'infidélité de mon peuple; irrité de toutes ses impiétez, disposé à leur parler avec toute la force, & la véhémence que m'inspiroit ma juste colére, & l'amertume de mon ame. Les Septante: (b) *Je m'en allai soulevé en l'air par l'impétuosité de mon esprit.*

MANUS ENIM DOMINI. *Mais la main du Seigneur, &c.* Je fus transporté en l'air, par la main du Seigneur, qui me soutenoit: Ou en le joignant à ce qui suit, comme font les Septante: Alors la main du Seigneur se fit sentir sur moi dans sa force, & j'allai vers nos captifs.

℣. 15. ET VENI AD TRANSMIGRATIONEM, AD ACER-

(a) ואלך מר בחמת רוחי

(b) Ἐπορεύθην μετέωρος ὁρμῇ τοῦ πνεύματος μου.

VUM

16. *Cùm autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens:*

17. *Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël: & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.*

16. Après que les sept jours furent passez, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

17. Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël: Vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

COMMENTAIRE.

VUM NOVARUM FRUGUM. *Je vins au lieu où étoient les captifs, près d'un tas de bled.* L'Hébreu à la lettre: (*a*) *Je vins vers la captivité à Tel-abib.* Ce dernier mot signifie, un tas d'épis verds, ou *d'épis nouveaux.* Mais dans la Mésopotamie la moisson du froment ne se faisoit point en ce tems, c'est-à-dire au quatriéme mois de l'année Sainte, qui revient au mois de Juillet; elle se devoit faire aux mois de May, ou de Juin. Aussi la plûpart prennent *Tel-abib*, pour un nom de ville, ou pour un canton de la Mésopotamie, aux environs du Chaboras. Il y en a qui croyent que c'est *Thelda* de Ptolomée. Les Septante semblent n'avoir pas lû ce terme: (*b*) *Je vins élevé en l'air jusqu'aux captifs, & je vis en parcourant tous ceux qui habitoient sur le fleuve Chobar.*

MANSI IBI SEPTEM DIEBUS MOERENS. *Je demeurai là sept jours au milieu d'eux, versant des larmes.* Ne leur dit-il rien de ce qu'il avoit vû, & ne leur reprocha t'il pas vivement leur désordres, comme il avoit reçû ordre de le faire? Voyez le ℣. 11. La plûpart des Interprétes croyent qu'il demeura tout ces sept jours dans le silence. Mais comme je ne voudrois point l'assurer, je ne voudrois point aussi nier qu'il n'ait parlé. Junius traduit ainsi l'Hébreu de ce verset: (*c*) *Je vins vers ceux qui demeuroient sur le fleuve Chobar, & sur le Haëscheri; ils demeuroient là, & je m'assis avec eux.* Le *Haëscheri*, est à ce qu'il croit, le fleuve *Saocoras*, qui n'étoit pas loin du Chaboras, & qui se déchargeoit comme lui dans l'Euphrate. Le canton de *Tel-abib*, étoit, à ce qu'il croit, entre ces deux fleuves. Ce sentiment est approuvé par Grotius.

℣. 17. SPECULATOREM DEDI TE DOMUI ISRAEL. *Je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël.* Le Seigneur découvre ici à Ezéchiel ce qu'il exige de lui, & à quoi l'engage sa fonction de Prophéte. Je vous établis, dit-il, comme une sentinelle, sur la maison d'Israël: Vous me répondrez de tout le mal qui y arrivera par votre négligence:

(*a*) ואבוא אל הגילה תל אביב

(*b*) Καὶ ἐσῆλθον εἰς τὴν αἰχμαλωσίαν μετέωρος, καὶ περιῆλθον τοὺς κατοικοῦντας ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ τοῦ Χοβάρ. *Aq. Sym. Th.* διὰ μέσης.

(*c*) חישבים אל נהר כבר ואשר המה ישבים שם ואשב שם

Digitized by Google

18. *Si dicente me ad impium : morte morieris : non annuntiaveris ei, neque locutus fueris, ut avertatur à via ſua impia, & vivat : ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.*

18. Si lorſque je dirai à l'impie : Vous ſerez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis : & ſi vous ne lui parlez pas, afin qu'il ſe détourne de la voye de ſon impiété, & qu'il vive ; l'impie mourra dans ſon iniquité : mais je vous redemanderai ſon ſang.

19. *Si autem tu annuntiaveris impio, & ille non fuerit converſus ab impietate ſua, & à via ſua impia : ipſe quidem in iniquitate ſua morietur, tu autem animam tuam liberaſti.*

19. Que ſi vous annoncez la vérité à l'impie, & qu'il ne ſe convertiſſe point de ſon impiété, & ne quitte point ſa voye impie, il mourra dans ſon iniquité ; mais pour vous, vous aurez délivré votre ame.

COMMENTAIRE.

veillez de telle ſorte, que s'il leur arrive quelque malheur, on ne puiſſe vous l'imputer. Elevez votre voix, criez, avertiſſez-les du danger qui les menace ; s'ils n'en profitent pas, tant pis pour eux : Mais pour vous, garantiſſez-vous des effets de ma colére, en rempliſſant tous les devoirs de votre emploi. L'Ecriture (*a*) employe ſouvent cette comparaiſon d'une ſentinelle, pour marquer les devoirs des Prophétes, & des Chefs de ſon peuple.

℣. 18. SI DICENTE ME AD IMPIUM : MORTE MORIERIS ; NON ANNUNTIAVERIS EI, ... SANGUINEM AUTEM EJUS DE MANU TUA REQUIRAM. *Si lorſque je dirai à l'impie : vous ſerez puni de mort ; vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis, ... Je vous redemanderai ſon ſang.* Ou plutôt : Si lorſque je vous ordonnerai de dire à l'impie, ou lorſque je dirai, en parlant de l'impie : Vous mourrez, &c. Les Paſteurs ſont coupables de la mort de l'ame de ceux qui ſon confiez à leurs ſoins, non-ſeulement lorſque par leur mauvais exemple, ou par leur mauvaiſe doctrine, ils les engagent dans le mal ; mais auſſi lorſqu'ils négligent de les avertir, de les inſtruire, de les menacer. *Ipſe* (*Paſtor*) *hunc occidit, quia eum tacendo morti tradidit*, dit S. Grégoire. (*b*) Ils ne ſont pas obligez de ſauver tout leur troupeau ; mais ils doivent ſe conduire de telle ſorte, que s'il périt, ce ne ſoit point leur faute ; & qu'on ne puiſſe imputer leur mort, ni à la négligence, ni à l'ignorance du Paſteur.

℣. 20. SI CONVERSUS JUSTUS A JUSTITIA SUA FUERIT, ET FECERIT INIQUITATEM ; PONAM OFFENDICULUM CORAM EO. *Si le juſte abandonne la juſtice, & qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement. Il mourra, parce que*

(*a*) Voyez *Ezech.* XXXIII. 2. .... 6. & *Iſai.* XXI. 6. LII. 8. LVI. 10. & *ſequ. Jerem.* VI. 17. *Oſee* IX. 8. *Abac.* II. 1. *Zach.* III. 7. &c.

(*b*) *Gregor. Magn. lib.* 1. *homil.* XI. *n.* 9. *in Ezech.*

Digitized by Google

20. *Sed & si conversus justus à justitia sua fuerit, & fecerit iniquitatem: ponam offendiculum coram eo; ipse morietur, quia non annuntiasti ei; in peccato suo morietur, & non erunt in memoria justitiæ ejus, quas fecit: sanguinem verò ejus de manu tua requiram.*

20. Que si le juste abandonne sa justice, & qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement: il mourra, parce que vous ne l'avez pas averti: Il mourra dans son péché, & la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avoit faites, sera effacée, mais je vous redemanderai son sang.

21. *Si autem tu annuntiaveris justo, ut non peccet justus, & ille non peccaverit; vivens vivet, quia annuntiasti ei, & tu animam tuam liberasti.*

21. Que si vous avertissez le juste, afin qu'il ne péche point, & qu'il ne tombe point dans le péché; il vivra de la vraye vie, parce que vous l'aurez averti; & vous aurez ainsi délivré votre ame.

22. *Et facta est super me manus Domini, & dixit ad me: Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.*

22. Alors la vertu du Seigneur se saisit de moi, & il me dit: Levez-vous, sortez à la campagne, & là, je parlerai à vous.

23. *Et surgens egressus sum in campum: & ecce ibi gloria Domini stabat, quasi gloria quam vidi juxta fluvium Chobar; & cecidi in faciem meam.*

23. Je me levai donc, & je sortis à la campagne; & tout d'un coup je vis paroître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vûë près du fleuve de Chobar. En même-tems je tombai le visage contre terre.

COMMENTAIRE.

vous ne l'avez pas averti; & je vous redemanderai son sang. Si faute d'instruction de votre part, le juste vient à abandonner la voye de justice, je permettrai qu'il succombe aux tentations dans lesquelles il se trouvera; il perdra tout le mérite de ses bonnes œuvres passées, & je vous demanderai son sang; je vous punirai, comme coupable de sa mort. Ou autrement: Si le juste tombe dans le crime, comme David y tomba par l'adultére, & par l'homicide, & que vous ne le repreniez pas de son péché; & si faute de vos avertissemens, il continuë dans son mauvais état; je permettrai sa perte entiére: il périra, & vous aussi; lui pour ses crimes, & vous pour votre négligence.

Mais que veulent dire ces paroles: (*a*) *Je mettrai devant lui une pierre d'achoppement?* On peut leur donner divers sens. 1°. Si j'expose le juste à la tentation, soit par les maux, & les adversitez; soit par les prospéritez, & par les aises de la vie, & que par foiblesse il succombe à l'une, ou à l'autre de ces tentations; si vous ne le relevez pas par vos avis, par vos instructions, par vos réprimandes; je vous traiterai comme coupable de sa mort. (*b*) 2°. Si le juste tombe dans le désordre, je lui fournirai des

(*a*) נתתי מכשול לפניו 70. Δώσω τὴν βάσανον εἰς πρόσωπον αὐτοῦ. *Ponam tormentum. Theodot. Infirmitatem. Reliqui:* σκάνδαλον.

(*b*) *Rabb. Sal Joseph. & David. Kimchi, Vat.*

24. *Et ingressus est in me spiritus, & statuit me super pedes meos : & locutus est mihi, & dixit ad me : Ingredere, & includere in medio domûs tuæ.*

24. Et l'Esprit entra en moi, & me fit tenir sur mes pieds ; me parla, & me dit : Allez vous enfermer au milieu de votre maison.

25. *Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, & ligabunt te in eis ; & non egredieris de medio eorum.*

25. Fils de l'homme, voici des chaînes qui vous sont préparées ; ils vous en lieront, & vous n'en sortirez point.

COMMENTAIRE.

moyens de se reconnoître en le frappant, en le menaçant de l'enfer, ou en lui envoyant des disgraces, des remords, des amertumes, qui troubleront sa paix, & pourront le faire rentrer en lui-même : Si vous ne profitez de ces momens, pour ménager le salut du juste tombé, je vous redemanderai compte de sa perte ; vous m'en répondrez. (*a*) 3°. Si le juste quitte la voye de la justice, je retirerai ma main de dessus lui ; il tombera de précipice en précipice ; ma lumiére l'abandonnera, il ne sentira plus les attraits de ma grace, il continuëra dans ses désordres : Si vous ne le retirez de l'abîme, autant qu'il est en vous, par vos priéres, par vos exhortations, par vos menaces, vous périrez avec lui. (*b*)

NON ERUNT IN MEMORIA JUSTITIÆ EJUS, QUAS FECIT. *La mémoire des actions de justice qu'il avoit faites, sera effacée.* (*c*) Dieu n'aura aucun égard au bien qu'il avoit fait ; l'ingratitude du pécheur, non-seulement efface les actions de vertu qu'il avoit faites, elle fait même en quelque sorte revivre les crimes qui avoient été pardonnez, comme l'enseignent les Théologiens. (*d*)

℣. 24. INGRESSUS EST IN ME SPIRITUS. *L'Esprit entra en moi.* Voyez le Chap. II. ℣. 2.

℣. 25. DATA SUNT SUPER TE VINCULA, ET LIGABUNT TE IN EIS. *Voici des chaînes qui vous sont préparées ; ils vous en lieront.* Ezéchiel vit ces chaînes en esprit, & transporté à la campagne : Mais lorsqu'il fut de retour à sa maison, ses gens, ses domestiques le liérent réellement : (*e*) soit qu'il leur eût commandé de le faire, ou qu'ils l'ayent lié de leur propre mouvement, comme un homme qui avoit l'esprit troublé, & dont on craignoit les accez de manie. Les mouvemens, & les transports du Prophéte, son air sombre, morne, & pensif, donnérent lieu à des soupçons. On lit dans l'Evangile, que les freres de JESUS-CHRIST, craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose de pareil, vinrent un jour

(*a*) *Origen. Theodoret. Ieronym. Sanct.*
(*b*) *Gregor. Magn. Hugo Card.*
(*c*) Voyez la même expression, *Ezech.* XVIII. 14.
(*d*) Voyez *S. Thom.* 3. *parte, qu.* 88. *art.* 1. 2. 3. & le Commentaire sur S. Matth. v. 26.
(*e*) *Ieronym. Theodoret. Mald. Sanct. Cornel. Tirin. Prad.*

Digitized by Google

26. *Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quasi vir objurgans: quia domus exasperans est.*

27. *Cùm autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui audit, audiat: & qui quiescit, quiescat; quia domus exasperans est.*

26. Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais; que vous deviendrez muet, & vous demeurerez sans reprendre personne; parce que la maison d'Israël ne cesse point de m'irriter.

27. Mais lorsque je vous aurai parlé, je vous ouvrirai la bouche, & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Que celui qui écoute, écoute; que celui qui se repose, se repose; parce que la maison d'Israël m'irrite *sans cesse*.

COMMENTAIRE.

pour le saisir, & pour l'arrêter: (a) *Exierunt tenere eum; dicebant enim, quia in furorem versus est.* D'autres (b) croyent que ces liens se doivent prendre figurément, pour l'ordre de Dieu, qui l'attacha à son service, & à l'emploi de Prophéte, comme par des liens indissolubles. Ces liens marquoient la captivité future des Juifs, après la prise de Jérusalem. Ezéchiel prédit ce dernier malheur, & par ses discours, & par ses actions.

℣. 26. LINGUAM TUAM ADHÆRERE FACIAM PALATO TUO. *Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais.* Je vous obligerai à demeurer dans un silence aussi profond, que si votre langue étoit attachée à votre palais. Les crimes de votre peuple sont si grands, que désormais ils ne méritent plus que je leur parle; (c) votre silence parlera assez, s'ils veulent y faire attention. Il leur sera aisé de comprendre, que si je me tais dans ma fureur, c'est pour leur parler un jour d'une maniére plus terrible, dans un tems où il ne leur restera que le déséspoir, & un malheur sans ressource.

℣. 27. QUI AUDIT, AUDIAT; ET QUI QUIESCIT, QUIESCAT. *Que celui qui écoute, écoute; & que celui qui se repose, se repose.* Ou plutot: *Que celui qui écoute, écoute; & que celui qui ne veut point écouter, n'écoute pas.* (d) Ecoute qui voudra: & qui ne voudra pas, le laisse. Ce sont les derniéres marques de l'indignation du Seigneur. L'endurcissement d'Israël est tel, qu'il ne mérite pas que je leur fasse parler davantage. Dites-leur, pour la derniére fois, s'ils veulent écouter, qu'ils écoutent; sinon, tant pis pour eux. Les Septante: (e) *Que celui qui écoute, écoute; & que celui qui est incrédule, demeure incrédule.* La seconde Edition d'Aquila: (f) *Celui qui écoute, sera écouté; & celui qui laisse, sera laissé.* Ce-

(a) *Marc.* III. 21.
(b) *Ita Chaldæus.*
(c) *Ieronym. hic. Ex quo perspicuum est, ubi multitudo fuerit peccatorum, indignos esse peccatores qui à Domino corrigantur.*
(d) Voyez ci-devant ℣. 11. & Chap. II. 5.
(e) Ὁ ἀκούων ἀκουέτω, καὶ ὁ ἀπειθῶν ἀπειθείτω.
(f) *Ieronym. hic.*

Digitized by Google

lui qui profitera des graces préſentes, en recevra de nouvelles ; & celui qui mépriſe les ſecours que Dieu lui offre, en ſera juſtement privé, dans ſon plus grand beſoin.

SSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSS

CHAPITRE IV.

Dernier ſiége de Jéruſalem, figuré par la deſcription qu'Ezéchiel en fait ſur une brique. Il demeure couché ſur ſon côté gauche trois cens quatre vingt-dix jours, & ſur ſon côté droit, quarante jours. Dieu lui ordonne de manger un pain ſoüillé.

℣. 1. *ET tu, fili hominis, ſume tibi laterem, & pones eum coram te: & deſcribes in eo civitatem Jeruſalem.*

2. *Et ordinabis adversùs eam obſidionem, & ædificabis munitiones, & comportabis aggerem, & dabis contra eam caſtra, & pones arietes in gyro.*

℣. 1. ET pour vous, fils de l'homme, prenez une brique, mettez-la devant vous, & tracez deſſus la ville de Jéruſalem.

2. Figurez un ſiége formé contr'elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, & des béliers autour de ſes murs.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SUME TIBI LATEREM. *Prenez une brique.* Une brique cruë, (*a*) afin d'y pouvoir deſſiner plus aiſément la forme de Jéruſalem, & le camp des Caldéens, qui la doivent venir aſſiéger. Ou bien: Prenez une brique cuite, ſur laquelle vous marquerez avec un burin, ou ſimplement avec de la craye, Jéruſalem, & ſon contour, avec les forts & les machines des Caldéens. Les tuiles, & les briques en ce pays-là pouvoient être plus grandes que celles dont nous nous ſervons. Palladius (*b*) veut que les tuiles ſoient longues de deux pieds, larges d'un pied, & épaiſſes de quatre pouces. Il parle des tuiles d'Italie. Il y en a (*c*) qui prétendent que ſous le nom de brique, on doit entendre une table raſe & quarrée, de glaiſe, ou terre cruë, aſſez large pour y faire diſtinctement la deſcription de toute la ville de Jéruſalem, & de tout le ſiége.

℣. 2. ÆDIFICABIS MUNITIONES. *Des forts bâtis.* L'Hébreu : (*d*)

(*a*) *Grot. Tir. Menoch. Cornel.*
(*b*) *Pallad. de Re Ruſtic. Mains tit.* 12.
(*c*) *Ieronym. hic. Sanct. Piſc. alii.*
(*d*) בניתּ עליהריך

Vous bâtirez contr'elle une tour de bois, (*a*) qu'on dreſſoit contre les murailles, & ſur laquelle on plaçoit des archers, qui nettoyoient la muraille de ceux qui la défendoient, afin de favoriſer les ſoldats qui dreſſoient des échelles, & qui montoient à l'aſſaut. Quelquefois on avoit des ponts qu'on jettoit de deſſus ces tours ſur la muraille. D'autres croyent que le terme hébreu ſignifie les murs, & les foſſez qu'on bâtiſſoit autour des villes aſſiégées, pour empêcher les ennemis de ſortir, & de recevoir du ſecours. Le verbe *bâtir*, qui eſt joint à l'hébreu *Dajek*, en cet endroit, & ailleurs, peut favoriſer cette opinion. (*b*) Jérémie parlant du même ſiége, dit que les Caldéens bâtirent *un Dajek* tout autour de la ville. (*c*) L'Auteur du quatriéme Livre des Rois en parle de même : (*d*) *On bâtit autour de Jéruſalem un mur*, (Dajek) *& la ville fut fermée, & environnée de toutes parts.* On ne s'étend point à montrer, que telle étoit autrefois la coutume dans les ſiéges ; cela paroît par tous les Hiſtoriens, & nous en avons dit quelque choſe dans la Diſſertation ſur la Milice des Hébreux.

COMPORTABIS AGGEREM. *Vous ferez des levées de terre*, des terraſſes, ſoit pour mettre à couvert l'armée qui aſſiégeoit, ſoit pour remplir les foſſez, ou pour placer les machines, ou pour faire de groſſes levées de terre, afin d'atteindre plus aiſément au haut des murs. Les Septante : (*e*) *Vous ferez des foſſez autour d'elle.*

PONES ARIETES IN GYRO. *Des béliers autour de ſes murs.* Ezéchiel eſt le plus ancien Auteur qui parle des béliers ; & le ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, eſt le premier où l'on ſçache certainement qu'ils furent employez. Je ſai que l'on en attribuë l'invention à Epeus au ſiége de Troye ; (*f*) Mais Diodore de Sicile (*g*) remarque judicieuſement, que les ſiéges ne duroient autrefois ſi long-tems, qu'à cauſe qu'on y manquoit de machines pour renverſer les murs : Elles n'étoient point encore en uſage, dit-il, du tems de Sardanapale, qui a vêcu après le ſiége de Troye. (*h*) Homére ne dit pas un mot de ces machines, dans tout ſon fameux Poëme du ſiége de Troye. Vitruve (*i*) aſſure que les Carthaginois firent les premiers eſſais du bélier au ſiége de Gadés, & qu'un nommé Cétra de Calcédoine le perfectionna. On en peut voir la deſcription dans la Diſſertation ſur la Milice des Hébreux.

(*a*) *Ita Caldæus, ut videtur,* תשרי עלה משרין *facies adverſus eam machinam.* 70. Οἰκοδομήσεις ἐπ᾽ αὐτὴν προμαχῶνας. *Ædificabis in ea propugnacula. De turri lignea interpretantur Mont. Grot. Menoch. Sanct. Tir. Prad.*

(*b*) *Ita Ieronym. hic.*

(*c*) *Jerem.* LII. 4.

(*d*) 4. *Reg.* XXV. 1.

(*e*) Περιβαλεῖς ἐπ᾽ αὐτὴν χάρακα. *Hebr.* שפכת עליה סללה *Vous verſerez contr'elle un amas de terre*

(*f*) *Plin. lib.* 7. *c.* 56.

(*g*) *Diodor. Sicul. Bibl. lib.* 2. *p.* 80.

(*h*) Uſſérius met la priſe de Troye l'an de la Période Julienne 3530. & la priſe de Ninive ſous Sardanapale, en 3966.

(*i*) *Vitruv. l.* X. *c.* 19.

Digitized by Google

3. *Et tu ſume tibi ſartaginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem: & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obſidionem, & circumdabis eam. Signum eſt domui Iſraël.*

3. Prenez auſſi une poële de fer, & vous la mettrez comme un mur de fer, entre vous & la ville; & regardez-la d'un viſage ferme, & elle ſera aſſiégée, & vous l'aſſiégerez. C'eſt un ſigne pour la maiſon d'Iſraël.

4. *Et tu dormies ſuper latus tuum ſiniſtrum, & pones iniquitates domûs Iſraël ſuper eo, numero dierum quibus dormies ſuper illud, & aſſumes iniquitates eorum.*

4. Vous vous coucherez ſur le côté gauche, & vous mettrez les iniquitez de la maiſon d'Iſraël ſur ce côté-là, pour autant de jours que vous y demeurerez couché, & vous prendrez ſur vous leurs iniquitez.

5. *Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta dies: & portabis iniquitatem domûs Iſraël.*

5. Je vous ai donné trois cens quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquitez: & vous porterez l'iniquité de la maiſon d'Iſraël.

6. *Et cùm compleveris hæc, dormies ſuper latus tuum dexterum ſecundò: & aſſumes iniquitatem domûs Juda quadraginta diebus, diem pro anno, diem inquam, pro anno, dedi tibi.*

6. Lorſque vous aurez accompli cela, vous vous coucherez ſur votre côté droit; & vous prendrez ſur vous l'iniquité de la maiſon de Juda, pendant quarante jours: c'eſt un jour que je vous donne pour chaque année.

COMMENTAIRE.

℣. 3. SUME TIBI SARTAGINEM FERREAM. *Prenez une poële de fer.* Le terme hébreu (*a*) ſignifie proprement une plaque de fer que l'on échauffe, & ſur laquelle on cuit le pain encore aujourd'hui en pluſieurs endroits de l'Orient. L'Ecriture parle ſouvent de ces ſortes de platines, & des pains que l'on y cuiſoit. (*b*) Cette piéce de fer qu'Ezéchiel mettoit entre la ville & lui, marquoit les murailles de Jéruſalem, qui devoit être aſſiégée.

ERIT IN OBSIDIONEM, ET CIRCUMDABIS EAM. *Elle ſera aſſiégée; & vous l'aſſiégerez.* Vous ſerez devant Jéruſalem, comme ſi vous l'aſſiégiez. Votre poſture, & tout cet appareil, ſera comme une figure du ſiége; vous repréſenterez par-là vivement l'image d'une ville environnée de l'ennemi.

℣. 4. TU DORMIES. *Vous vous coucherez.* A la lettre: *Vous dormirez*, vous vous tiendrez couché, comme ſi vous dormiez. Il ne dormoit point pour cela, puiſque Dieu lui aſſigne à boire, & à manger, pour tout le tems qu'il demeurera dans cet état.

℣. 5. TRECENTOS ET NONAGINTA DIES. *Trois cens quatre-vingt-dix jours.* Saint Jérôme remarque que quelques Exemplaires La-

(*a*) מחבת

(*b*) Voyez *Levit.* II 5. VI. 21. VII. 9. & 1. *Par.* IX. 31. & XXIII. 29.

tins

7. *Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum: & prophetabis adversus eam.*

8. *Ecce circumdedi te vinculis, & non te convertes à latere tuo in latus aliud: donec compleas dies obsidionis tuæ.*

7. Vous tournerez le visage vers le siége de Jérusalem, & votre bras sera étendu, & vous prophétiserez contr'elle.

8. Je vous ai environné de chaînes, & vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre, jusqu'à ce que les jours du siége soient accomplis.

COMMENTAIRE.

tins portoient cent quatre-vingt-dix, & d'autres cent cinquante; mais les Septante, Aquila, Symmaque, & Théodotion étoient conformes à l'Hébreu, & lisoient trois cens quatre-vingt-dix. Ezéchiel demeura-t'il réellement couché pendant tout ce tems? Il y en a (*a*) qui croyent qu'il n'arriva rien de tout cela qu'en vision; qu'un homme ne peut demeurer si long-tems couché sur un même côté, sans miracle: que l'Ecriture ne nous marquant point qu'il y ait eu ici du prodige, on ne doit point multiplier les actions miraculeuses sans nécessité. Que s'il demeura couché ces trois cens quatre-vingt-dix jours, ce ne fut que pendant les nuits: le jour il vaquoit à ses affaires. Mais nous ne voyons aucune nécessité, ni de recourir au miracle, ni de chercher des détours pour expliquer le fait dont il est parlé ici. (*b*) Il n'est nullement impossible qu'un homme demeure enchaîné, & couché sur son côté pendant trois cens quatre-vingt-dix jours. On a tous les jours des expériences qui en prouvent la possibilité dans les prisonniers, dans divers malades, & dans quelques personnes, qui ont l'imagination blessée, & qu'on enchaîne, comme des furieux. Prado témoigne qu'il a vû un fol qui demeura lié, & couché tout nud sur son côté, pendant plus de quinze ans. Si tout cela n'étoit arrivé qu'en vision, comment les Juifs de la captivité auroient-ils compris ce que leur vouloit dire Ezéchiel? Comment ce Prophéte auroit-il exécuté les ordres de Dieu? Il faut donc dire aussi, qu'il ne dressa le plan de Jérusalem, qu'il ne représenta le siége, qu'il ne fut lié, qu'il ne mangea du pain de différens grains, qu'en esprit, & en idée.

Les trois cens quatre-vingt-dix jours, qui signifioient autant d'années, & qui devoient finir l'iniquité d'Israël, de même que les quarante jours, qui désignoient la durée de la captivité de Juda, sont une matiére si féconde en difficultez, que nous avons dû la devoir traiter dans une Dissertation exprès. (*c*)

(*a*) *Ieronym. ad Osee I. v. 8. Hoc enim rerum natura non patitur, ut quisquam hominum per 390 dies in uno semper latere dormiat. Vide Polan. Munst. Cl. r.*

(*b*) *Vide Chrysost. lib. 3. de Dei providentia. Basil. in Isai. 8. Theodoret. in Osee. cap. 1. Vide Prad. Sanct. Cornel. Villalp. Bech. Dissert. de translat. J. C. in Pinnacu. Templi. t. 2. Phaleg. p. 958. 9. 9.*

(*c*) Voyez la Dissertation, si les dix Tribus sont revenuës dans leur pays.

9. *Et tu sume tibi frumentum, & hordeum, & fabam, & lentem, & milium, & viciam: & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum. Trecentis & nonaginta diebus comedes illud.*

10. *Cibus autem tuus quo vescêris, erit in pondere viginti statores in die: à tempore usque ad tempus comedes illud.*

11. *Et aquam in mensura bibes, sextam partem hin: à tempore usque ad tempus bibes illud.*

12. *Et quasi subcinericium hordeaceum comedes illud: & stercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.*

9. Prenez aussi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de la vece : mettez-les dans un vaisseau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous serez couché sur le côté. Vous les mangerez pendant trois cens quatre-vingt-dix jours.

10. Ce que vous mangerez chaque jour, sera du poids de vingt sicles ; & vous en mangerez d'un tems à un autre.

11. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixiéme partie d'un hin ; & vous la boirez d'un tems à un autre.

12. Vous le mangerez comme un gâteau d'orge cuit sous la cendre. Vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme.

COMMENTAIRE.

℣. 9. SUME TIBI FRUMENTUM, &c. *Prenez du froment, de l'orge, des féves, &c.* Le Prophéte reçoit ordre de broyer, & de moudre tous ces grains ensemble dans un mortier ; de les paîtrir, & d'en faire trois cens quatre-vingt-dix pains, du poids de vingt sicles chacun ; c'est-à-dire de dix onces, & d'en manger un par jour, pendant tout le tems qu'il demeura couché sur son côté gauche. Au lieu de *la vece*, (*a*) les Septante ont traduit, *olyra*, qui est une espéce de grain qu'on donnoit aux chevaux, & que les uns entendent de l'avoine, & les autres, du seigle, ou de l'épautre, *spelta*. Le *stater*, est le même que le sicle ; il pese une demie once.

℣. 10. A TEMPORE USQUE AD TEMPUS COMEDES. *Vous en mangerez d'un tems à un autre.* Depuis le commencement jusqu'à la fin de ces trois cens quatre-vingt-dix jours ; tous les jours un pain. (*b*)

℣. 11. AQUAM..... SEXTAM PARTEM HIN. *La sixiéme partie d'un hin d'eau.* C'étoit une chopine, demi-setier, trois pouces cubes, & un peu plus d'eau par jour.

℣. 12. QUASI SUBCINERICIUM HORDEACEUM COMEDES ILLUD. *Vous le mangerez comme un gâteau d'orge cuit sous la cendre.* Vous leur donnerez la forme de gâteaux cuits sous la cendre : vous les cuirez non dans le four, mais sous la cendre, comme pour marquer la fin qui vous presse, & la nécessité où vous êtes de cuire ce pain à la hâ-

(*a*) כסמים *Cusmim.* 70. ὀλύρα. *Ita & Theodot. sed Aquila* 1., *Edit, & Symmach.* Ζέα.

(*b*) *Ieronym. hîc. A vespere usque ad vesperam significat.*

13. *Et dixit Dominus: Sic comedent filii Israël, panem suum pollutum inter gentes, ad quas ejiciam eos.*

14. *Et dixi: A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta; & morticinum, & laceratum à bestiis non comedi ab infantia mea usque nunc, & non est ingressa in os meum omnis caro immunda.*

13. Les enfans d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé, parmi les nations, vers lesquelles je les chasserai.

14. Je dis alors : Ah, ah, ah, Seigneur *mon* Dieu ! mon ame n'a point encore été souillée ; & depuis mon enfance jusqu'à maintenant jamais bête morte d'elle-même, ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure, n'est entrée dans ma bouche.

COMMENTAIRE.

te, & comme en cachette. Tout cela figure ce qui doit arriver aux habitans de Jérusalem.

STERCORE QUOD EGREDITUR DE HOMINE, OPERIES ILLUD. *Vous le couvrirez devant eux, de l'ordure qui sort de l'homme ;* non pas qu'il doive frotter son pain de cette ordure, dont la nature a horreur ; ce précepte enfermeroit une chose impossible dans l'exécution. Mais pour le faire cuire, vous vous servirez d'excrémens humains desséchez. L'Hébreu : (*a*) *Vous les ferez cuire sous la cendre, avec de l'excrément d'homme.* Le Caldéen : (*b*) *Vous les paîtrirez sur des excrémens.* Les Septante : (*c*) *Vous les cacherez* (sous la cendre) *dans de l'ordure de l'homme.* Dans l'Egypte à la campagne encore aujourd'hui, l'on fait du feu avec de la fiente de bœufs desséchée, faute de bois. (*d*) La chose n'a rien de si fort extraordinaire : mais que l'on soit obligé de cuire son pain sur des excrémens humains allumez, c'est ce qu'on ne peut guéres concevoir sans horreur.

℣. 13. SIC COMEDENT FILII ISRAEL, PANEM SUUM POLLUTUM. *Les enfans d'Israël mangeront ainsi leur pain tout souillé,* parmi les nations, au milieu desquelles ils ont été transportez. Il est à remarquer qu'Ezéchiel ne reçoit ordre de manger de ce pain cuit sous des excrémens, que pendant les trois cens quatre-vingt-dix jours qu'il fut couché sur son côté gauche, pour désigner la durée de l'exil des dix tribus ; & non pas pendant les quarante derniers jours qu'il fut sur son côté droit, pour marquer le tems de la captivité de Juda. C'est que la tribu de Juda se conserva plus pure, & demeura plus séparée des nations, que les autres tribus qui se mêlérent bien davantage, & prirent plus de part aux viandes, & à la nourriture des Payens. Osée fait la même menace aux Israëlites. (*e*)

(*a*) זהיא בגללי צאת האדם תעגנה
(*b*) והיא על גלי טפי אנשא תהדרינה
(*c*) Ἐν Χολβίτοις κόπρου ἀνθρωπίνης ἐγκρύψας αὐτούς. Ils semblent faire allusion à Ἐγκρυφίας, Des pains cuits sous la cendre. La même allusion se remarque dans l'Hébreu.
(*d*) *Pietro della Valle, t. 2. Epitre* XI.
(*e*) *Osee* IX. 3.

Digitized by Google

15. *Et dixit ad me : Ecce dedi tibi fimum boum pro ſtercoribus humanis : & facies panem tuum in eo.*

16. *Et dixit ad me : Fili hominis, ecce ego conteram baculum panis in Jeruſalem : & comedent panem in pondere, & in ſolicitudine : & aquam in menſura, & in anguſtia bibent :*

17. *Ut deficientibus pane, & aqua, corruat unuſquiſque ad fratrem ſuum : & contabeſcant in iniquitatibus ſuis.*

15. *Le Seigneur* me répondit : Allez : je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui ſort du corps de l'homme, & vous en mettrez avec votre pain.

16. Enſuite il me dit : Fils de l'homme, je vais briſer dans Jéruſalem la force du pain. Ils mangeront le pain au poids, & dans la frayeur, & ils boiront l'eau par meſure, & dans une grande affliction d'eſprit :

17. En ſorte que n'ayant plus ni pain, ni eau, ils tomberont ſur les bras les uns des autres, & ſécheront de famine dans leur iniquité.

COMMENTAIRE.

℣. 14. A, A, A, DOMINE DEUS. *Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu!* L'Hébreu : (*a*) *Ah, ah, Seigneur Dieu!* Théodotion : *O Seigneur Dieu!* Les Septante, & Symmaque : (*b*) *Point du tout*, ou Dieu m'en préſerve: A Dieu ne plaiſe que je touche jamais à une pareille nourriture. Les excrémens étoient au rang des choſes ſoüillées. (*c*)

OMNIS CARO IMMUNDA. *Aucune chair impure n'eſt entrée dans ma bouche.* Quelques Exemplaires des Septante (*d*) liſent : *Aucune chair rance*, une chair du lendemain. D'autres, aucune chair ſoüillée : D'autres joignent ces deux leçons. L'Interprète d'Origénes : (*e*) *Omnis caro heſterna.* Une chair qui devoit être mangée dès le jour précédent : une chair réſervée de la veille. La Loi de Dieu ordonnoit de manger certaines hoſties toutes entiéres le jour même, ſans qu'il en reſtât pour le lendemain. (*f*)

℣. 15. DEDI TIBI FIMUM BOUM, PRO STERCORIBUS HUMANIS. *Je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui ſort du corps de l'homme.* Dieu veut bien ſe relâcher, & lui permettre de cuire ſon pain ſous de la fiente de bœuf, ſéchée au ſoleil.

℣. 16. BACULUM PANIS. *Je vais briſer la force du pain.* Le Texte à la lettre : (*g*) *Le bâton du pain.* Ce pain de divers genres de grain, ſi mal cuit, & en ſi petite quantité, étoit une figure de ce que les Juifs devoient ſouffrir dans Jéruſalem.

AQUAM IN MENSURA, ET IN ANGUSTIA BIBENT. *Ils*

(*a*) אהה אדנ יהוה

(*b*) Μηδαμῶς, Κυρίε ὁ Θεός.

(*c*) *Deut.* XXIII. 12.

(*d*) Πᾶν χρέας ἔωλον. *Aliàs* : Πᾶν χρέας ζύβηλον : *aliàs*, Πᾶν χρέας ἔωλον, ἢ ζύβηλον. *Ita Theodot.*

(*e*) *Origen. homil.* 5. *in Levit.*

(*f*) *Exod.* XXII. 29. *Levit.* VIII. 31. 32. & XI. 17.

(*g*) מטה לחם *Secunda Edit. Aquila, Sym. Theodot.* Στήριγμα ἄρτου. 70. Στήριγμα. *Prima Edit. Aquil.* Baculum.

Digitized by Google

boiront l'eau par mesure, & dans une grande affliction. Ou bien : (*a*) *Ils la boiront par mesure, & dans la désolation.*

℣. 17. CORRUAT UNUSQUISQUE AD FRATREM SUUM. *Ils tomberont sur les bras les uns des autres.* L'Hébreu : (*b*) *Ils seront désolez*, ruinez, ravagez, étourdis *l'un envers l'autre.* Les Septante : *Ils seront détruits les uns, & les autres.*

CHAPITRE V.

Ezéchiel coupe ses cheveux en trois parties, & les consume en diverses maniéres, pour désigner les malheurs futurs des Juifs. Menaces terribles du Seigneur contre son peuple.

℣. 1. *ET tu, fili hominis, sume tibi gladium acutum, radentem pilos : & assumes eum, & duces per caput tuum, & per barbam tuam : & assumes tibi stateram ponderis, & divides eos.*

℣. 1. ET vous, fils de l'homme, prenez un rasoir trenchant ; faites-le passer sur votre tête, & sur votre barbe pour en raser tous les poils ; & prenez un poids, & une balance pour les partager.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SUME TIBI GLADIUM ACUTUM. *Prenez un rasoir trenchant.* L'Hébreu : (*c*) *Prenez* une *épée*, (ou un coûteau) *un ciseau de tondeurs.* Les Hébreux employent le nom de coûteau, ou d'épée pour marquer en général un instrument trenchant. Il y a assez d'apparence qu'alors ils n'avoient point encore l'usage des rasoirs, pour couper le poil. Ils employoient le même terme, & le même instrument, pour signifier se faire le poil, & tondre les brebis. (*d*) Les Septante : *Prenez une épée trenchante, plutôt que des ciseaux ;* ou bien : Prenez une épée, avec des ciseaux. Voici une nouvelle figure des maux qui devoient arriver aux Juifs. Ezéchiel est comme le personnage, qui représente sa nation. Dieu lui ordonne 1°. de se couper les cheveux, & la barbe, ce qui étoit une marque de deüil. (*e*) ou une peine ignominieuse parmi les Juifs. (*f*) 2°. Il reçoit ordre de

(*a*) במשורה ובשממון 70. Ἐν μέτρῳ, καὶ ἐν ἀφανισμῷ.

(*b*) נשמו איש ואחיו 70. Ἀφανισθήσεται ἄνθρωπος, καὶ ἀδελφὸς αὐτοῦ.

(*c*) קח לך חרב חדה תער הגלבים 70. Λάβε σεαυτῷ ῥομφαίαν ὀξεῖαν, ὑπὲρ ξυρὸν κουρέως κτήσῃ αὐτήν.

(*d*) *Vide Judic.* XVI. 19.

(*e*) *Jerem.* XLV. 5. XLVIII. 37. *Baruch.* VI. 30.

(*f*) *Vide* 2. *Reg* X 4.

2. *Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis; & assumes tertiam partem, & concides gladio in circuitu ejus: tertiam verò aliam disperges in ventum, & gladium nudabo post eos.*

2. Vous en mettrez un tiers au feu, & le brûlerez au milieu de la Ville, jusqu'à ce que les jours du siége soient accomplis. Vous prendrez l'autre tiers, & vous le couperez avec l'épée autour de la Ville; vous jetterez au vent les poils du tiers qui restera, & je les poursuivrai l'épée nuë.

COMMENTAIRE.

partager ses cheveux en trois parties égales, & de les peser à la balance, pour marquer l'exactitude des jugemens de Dieu, qui dans tout cela ne fait rien que la balance à la main, & dans la plus exacte équité. 3°. Tout ceci se devoit faire par Ezéchiel, avant qu'il fût enchaîné, & couché sur son côté gauche, le long de la ville de Jérusalem qu'il avoit représentée en petit sur de l'argile; mais il ne devoit disposer de ses cheveux, les disperser, ou les brûler, qu'à mesure que le tems qu'il devoit passer couché auprès de Jérusalem, s'écouleroit, comme nous l'allons voir.

℣. 2. TERTIAM PARTEM IGNI COMBURES IN MEDIO CIVITATIS. *Vous en mettrez un tiers au feu, & vous le brûlerez au milieu de la Ville.* Au milieu de cette Ville, que vous avez représentée sur de l'argile. Ces cheveux ainsi brûlez dans Jérusalem, désignoient ceux qui y devoient périr par la faim, & par la peste pendant le siége, sous le Roi Nabuchodonosor. (*a*) Le second tiers qui devoit être mis en piéces autour de la Ville, marquoit ceux qui devoient être mis à mort par l'épée dans les sorties, & dans la défense des murailles. (*b*) L'autre tiers dont une partie devoit être jettée au vent, étoit la figure du petit nombre de Juifs qui devoient être emmenez captifs à Babylone, & dispersez en divers pays. (*c*) L'autre partie réservée dans le coin du manteau du Prophéte, sont ceux qui étoient demeurez dans le pays sous la conduite de Godolias, après la prise de la Ville, & dont la plus grande partie périt encore par la disette, ou par l'épée, tant dans la Palestine que dans l'Egypte, & dans les pays voisins, & dont le reste fut enfin emmené captif à Babylone. Voilà en gros ce qui paroît de plus plausible sur l'explication de ces figures. Les Septante, & Théodoret ont lû ici, & au ℣. 12. quatre parties de cheveux, au lieu de trois que nous lisons dans l'Hébreu. On peut voir *S. Jérome.*

JUXTA COMPLETIONEM DIERUM OBSIDIONIS. *Jusqu'à ce que les jours du siége soient accomplis.* Ou plûtôt: A mesure que les

---

(*a*) Voyez le ℣. 12. *Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui.*

(*b*) ℣. 12. *Tertia pars in gladio tuo cadet in circuitu tuo.*

(*c*) Versets 10. & 12.

Digitized by Google

3. *Et sumes inde parvum numerum: & ligabis eos in summitate pallii tui.*

4. *Et ex eis rursùm tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni: & ex eo egredietur ignis in omnem domum Israel.*

5. *Hæc dicit Dominus Deus: Ista est Jerusalem; in medio gentium posui eam, & in circuitu ejus terras.*

3. Et vous prendrez de cette troisiéme partie un petit nombre, que vous lierez dans le coin de votre manteau.

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, & vous les jetterez au milieu du feu, & les y brûlerez; d'où il sortira une flamme, qui se répandra sur toute la maison d'Israël.

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: C'est-là cette Jérusalem que j'ai établie au milieu des nations, & qui est environnée de leurs terres.

COMMENTAIRE.

jours de ce siége figuratif s'accompliront. Vous ne brûlerez pas tous ces cheveux à la fois, mais par parties.

℣. 3. IN SUMMITATE PALLII. *Dans le coin de votre manteau.* L'Hébreu : (*a*) *Dans vos aîles ;* dans les pans de votre habit.

℣. 4. EX EIS EGREDIETUR IGNIS IN OMNEM DOMUM ISRAEL. *Il en sortira une flamme, qui se répandra sur toute la maison d'Israël.* Après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor avoit donné le gouvernement du peu de Juifs qui restoient dans ce pays, à Godolias. La plûpart de ceux qui étoient dispersez dans les provinces voisines, revinrent dans la Judée, & commencerent à s'y rétablir; mais Ismaël fils de Nathanias, jaloux de l'honneur de Godolias, le tua en trahison, & fut cause d'une seconde dispersion, & de bien du sang répandu dans Juda, comme on le peut voir dans Jérémie. (*b*) Quelques Anciens, (*c*) & plusieurs Nouveaux entendent ceci de la persécution d'Antiochus Ephiphanes contre les Juifs, laquelle fut suscitée à l'occasion des troubles, & de la division qui se mit entr'eux.

℣. 5. IN MEDIO GENTIUM POSUI EAM. *Jérusalem, que j'ai établie au milieu des nations.* Je l'ai distinguée par mes bienfaits, & l'ai renduë illustre au milieu des nations. Il y en a plusieurs (*d*) qui prennent ce passage à la lettre, & qui prétendent que Jérusalem étoit véritablement au milieu du monde habité, & connu du tems d'Ezéchiel. Ce sentiment est appuyé par plusieurs autres endroits de l'Ecriture, où Jérusalem est désignée comme le milieu du monde. (*e*) Mais toutes ces expressions se peuvent aisément expliquer de la dignité, de la gloire & de l'élevation de

(*a*) בכנפיך 70. Ἐν τῇ ἀσφαλείᾳ σου.
(*b*) Voyez *Jerem.* chap. XL. XLI. & XLII.
(*c*) *Ieronym. Apellin. Hugo. Dionys. Prad. &c.*
(*d*) *Ieronym. Theodoret. hic. Vide Comment. in Psal.* LXXIII.
(*e*) *Psal.* LXXIII. 12. *Operatus es salutem in medio terræ. Ezech.* XXXVIII. 12.

Digitized by Google

6. Et contempſit judicia mea, ut plus eſſet impia quàm gentes; & præcepta mea, ultrà quàm gentes quæ in circuitu ejus ſunt; judicia enim mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt.

7. Idcircò hæc dicit Dominus Deus: Quia ſuperaſtis gentes quæ in circuitu veſtro ſunt, & in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis: & juxta judicia gentium, quæ in circuitu veſtro ſunt, non eſtis operati.

6. Elle a mépriſé mes ordonnances, juſqu'à ſe rendre plus impie que les nations; & elle a violé mes préceptes, plus que toutes celles qui ſont autour d'elle. Car ils ont foulé aux pieds mes ordonnances, & n'ont point marché dans *la voye* de mes préceptes.

7. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parce que vous avez ſurpaſſé *en impieté* les nations qui ſont autour de vous, que vous n'avez point marché dans *la voye* de mes préceptes, que vous n'avez point obſervé mes ordonnances, que vous n'avez pas *même* agi comme les peuples qui vous environnent.

COMMENTAIRE.

Jéruſalem, que Dieu avoit renduë comme la Reine des autres villes.

℣. 7. QUIA SUPERASTIS GENTES, QUÆ IN CIRCUITU VESTRO SUNT. *Parce que vous avez ſurmonté en impiété les nations, qui ſont autour de vous.* L'Hébreu (*a*) *Parce que votre multitude eſt plus grande, que celle des nations.* (*b*) Ou plûtôt: *Parce que vous avez multiplié* vos iniquitez, *plus qu'aucune autre nation.* Les Septante: (*c*) *Parce que vous avez pris occaſion des peuples qui vous environnent*, & qu'à leur imitation vous m'avez irrité. La ſeconde édition d'Aquila: (*d*) *Parce que vous êtes compris au nombre des nations, qui ſont autour de vous*, puiſque vous avez voulu les imiter. D'autres traduiſent: *Parce que vous êtes plus remuans*, plus broüillons, plus inquiets, que tous vos voiſins. Le Caldéen a exprimé le ſens plus parfaitement, qu'aucun autre: *Parce que vos péchez ſont plus grands, que ceux des nations.*

JUXTA JUDICIA GENTIUM NON ESTIS OPERATI. *Vous n'avez pas même agi comme les peuples, qui vous environnent.* Vous les avez ſurmontez en impiété: vous êtes moins attachez à votre Religion, à mon culte, à vos devoirs, que ces peuples ne le ſont aux leurs. Ou bien: Vous n'avez pas même obſervé les loix naturelles, & de droit commun à tous les peuples policez. Il y en a qui croyent que la négation eſt ſuperfluë en cet endroit, & qu'il faut lire: *Vous avez agi comme les peuples infidéles.* Au Chapitre XI. ℣. 12. où les mêmes reproches ſe voyent preſque mot pour mot, on ne la lit point: *Vous n'avez point ſuivi mes préceptes; vous n'avez pas exercé mes jugemens, & vous vous êtes conduits comme les peu-*

(*a*) יען המכם מן הגוים אשר סבבי-בות כם

(*b*) *Ita Symmach.*

(*c*) Ἀντὶ ὧν ἀφορμὴν ὑμῖν ἐποιήσατε τῶν ἐθνῶν τῶν κυκλόθεν ὑμῶν.

(*d*) *Vide Ieronym. hic.*

ples

8. *Ideò hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, & ipse ego faciam in medio tui judicia in oculis gentium.*

8. Je viens à vous maintenant, dit le Seigneur *notre* Dieu; & j'exercerai moi-même mes jugemens au milieu de vous, à la vûë des nations;

9. *Et faciam in te quod non feci, & quibus similia ultrà non faciam, propter abominationes tuas.*

9. Et je ferai parmi vous des choſes que je n'ai *jamais* faites, & que je ne ferai point dans la ſuite, pour punir toutes vos abominations.

10. *Ideò patres comedent filios in medio tui, & filii comedent patres ſuos: & faciam in te judicia, & ventilabo in te univerſas reliquias tuas in omnem ventum.*

10. Les peres mangeront leurs enfans au milieu de vous, & les enfans mangeront leurs peres. J'exercerai parmi vous mes jugemens, & je diſperſerai de tous côtez tous ceux d'entre vous qui ſeront reſtez.

COMMENTAIRE.

ples qui vous environnent. Mais cette raiſon ne nous perſuade pas; c'eſt un mal aux Juifs d'imiter les Gentils, mais c'en eſt un plus grand de les ſurmonter dans leurs impiétez.

℣. 9. SIMILIA ULTRA NON FACIAM. *Je n'en ferai point de pareilles dans la ſuite.* La déſolation de Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor, eſt le plus terrible exemple de la juſtice de Dieu, que nous connoiſſions dans l'ancien Teſtament. La deſtruction de la même Ville par les Romains après la mort de JESUS-CHRIST, appartient au nouveau Teſtament. La premiére étoit pour un tems; la ſeconde eſt pour toûjours. Les motifs de l'une & de l'autre étoient infiniment différens.

℣. 10. PATRES COMEDENT FILIOS. *Les peres mangeront leurs enfans.* L'hiſtoire ne nous apprend pas que cela ſoit arrivé dans le ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor; nous ſavons ſeulement que la famine fut extrême dans la Ville. (*a*) Mais on a d'autres exemples de pareille cruauté parmi les Juifs; ce qui ne rend que trop croyable que la choſe arriva à la lettre, comme Ezéchiel le prédit ici. (*b*) Si les Lamentations de Jérémie nous repréſentent l'extrémité de ces malheurs, comme il y en a beaucoup d'apparence, on y voit l'accompliſſement réel de ce que nous liſons ici. (*c*) *Manus mulierum miſericordium coxerunt filios ſuos; facti ſunt cibus earum.* Dieu avoit autrefois menacé les Juifs de tout cela; & ſes menaces n'ont été que trop ſouvent ſuivies de l'effet. (*d*)

VENTILABO. *Je diſperſerai.* A la lettre: *Je vannerai.* Je vous jetterai au vent, comme la paille qui eſt dans l'aire. Depuis la captivité de

(*a*) *Vide* 4. *Reg.* XXV. 3. *Prævaluit fames in civitate, nec erat panis populo terræ.*
(*b*) *Ita Theodoret. & Ieron.*
(*c*) *Thren.* IV. 10. *Vide & c.* II. 20. *Jerem.* XIX. 9.
(*d*) *Deut.* XXVIII. 53. 4. *Reg.* VI. 28. *Joſeph. de Bello lib.* VII. *c.* 8.

11. *Idcircò vivo ego, dicit Dominus Deus: Nisi pro eo quòd sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quoque confringam, & non parcet oculus meus, & non miserebor.*

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur nôtre Dieu, que comme vous avez soüillé mon sanctuaire par tous vos crimes, & par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre; que mon œil vous verra sans être fléchi, & que je ne serai point touché de compassion.

12. *Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui: & tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo: tertiam verò partem tuam in omnem ventum dispergam, & gladium evaginabo post eos.*

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, & sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs; & je disperserai de tous côtez le tiers qui sera resté, & je les poursuivrai l'épée nuë.

13. *Et complebo furorem meum, & requiescere faciam indignationem meam in eis, & consolabor: & scient quia ego Dominus locutus sum in Zelo meo, cùm implevero indignationem meam in eis.*

13. Je contenterai ma fureur; je satisferai mon indignation dans leurs maux, & je me consolerai; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé dans ma colére, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.

14. *Et dabo te in desertum, & in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo sunt, in conspectu omnis prætereuntis.*

14. Je vous réduirai en solitude, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont autour de vous, à la vûë de tous les passans.

15. *Et eris opprobrium, & blasphemia, exemplum, & stupor in gentibus, quæ in circuitu tuo sunt, cùm fecero in te judicia in furore, & in indignatione, & in increpationibus iræ.*

15. Et vous deviendrez à l'égard des peuples qui vous environnent, un sujet de mépris & de malédiction, & un exemple terrible & étonnant, lorsque j'aurai exercé mes jugemens au milieu de vous dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effusion de ma colére.

COMMENTAIRE.

Babylone, la nation Juive ne s'est jamais vûë toute entiére rassemblée dans son pays.

℣. 13. CONSOLABOR. *Je me consolerai.* Je satisferai ma colére. Dans le style de l'Ecriture, *se consoler*, est souvent mis pour se venger de ses ennemis. (a)

℣. 14. DABO TE IN DESERTUM, ET IN OPPROBRIUM. *Je vous réduirai en solitude, & je vous rendrai l'objet des insultes* de vos ennemis. Les Septante: (b) *Je vous réduirai en un désert, & vos filles qui sont autour de vous.* Vous, Jérusalem, & les villes de votre dépendance.

(a) *Psal.* CXXXIV. 14. *Isai.* I. 24. *Ezech.* XXIV. 14.

(b) Θήσομαί σε εἰς ἔρημον, & τὰς θυγατέρας σου κύκλῳ σου.

Digitized by Google

16. *Ego Dominus locutus ſum : Quando miſero ſagittas famis peſſimas in eos, quæ erunt mortiferæ, & quas mittam ut diſperdam vos ; & famem congregabo ſuper vos ; & conteram in vobis baculum panis.*

16. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé : Lors, *dis-je*, que je lancerai les fléches perçantes de la famine qui ſeront mortelles, que je les lancerai pour vous perdre ; lorſque j'envoyerai de toutes parts la famine pour vous accabler, & que je briſerai parmi vous la force du pain ;

17. *Et immittam in vos famem, & beſtias peſſimas uſque ad interecionem : & peſtilentia, & ſanguis tranſibunt per te, & gladium inducam ſuper te : ego Dominus locutus ſum.*

17. Lorſque je ferai venir tout enſemble la famine, & les bêtes les plus cruelles pour vous exterminer entiérement ; que la peſte & le ſang regneront parmi vous, & que je vous ferai paſſer au fil de l'épée. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

COMMENTAIRE.

℣. 17. IMMITTAM BESTIAS PESSIMAS USQUE AD INTERNECIONEM. *Je ferai venir les bêtes les plus cruelles, pour vous exterminer.* Il n'eſt pas rare, dit ſaint Jérôme, (*a*) de voir les bêtes farouches ſe multiplier dans les pays abandonnez, & s'y rendre redoutables aux paſſans. On peut auſſi l'entendre des Caldéens, (*b*) que Dieu compare à des bêtes farouches, qui ſe répandirent dans la Judée, & y cauſérent les maux que nous avons vûs. Nabuchodonoſor eſt dépeint dans les Prophétes ſous l'idée d'un lion, (*c*) & d'un aigle. (*d*)

(*a*) *Ieron. Grot. Cornel. Menoch. &c.*
(*b*) *Ieronym. hic, & Prado.*
(*c*) *Dan.* VII. 4. *Jerem.* IV. 7.
(*d*) *Dan.* VII. 14. *Ezech.* XVII. 3. *Jerem.* XLVIII. 40.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Malheurs des Juifs. Désolation de leur pays. Leur dispersion. Idoles renversées. Idolâtres confondus.

℣. 1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israël, & prophetabis ad eos.*

3. *Et dices : Montes Israël, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus : Ecce ego inducam super vos gladium, & disperdam excelsa vestra ;*

4. *Et demoliar aras vestras, & confringentur simulachra vestra, & dejiciam interfectos vestros ante idola vestra :*

℣. 1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre les montagnes d'Israël ; prophétisez *ce qui* leur *doit arriver*,

3. Et dites-leur : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur *nôtre* Dieu : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers, & aux vallées : Je vais faire tomber l'épée sur vous. Je détruirai vos hauts lieux.

4. J'abbattrai vos autels ; je briserai vos statuës, & je vous ferai tomber morts devant vos idoles.

COMMENTAIRE.

℣. 1. FACTUS EST SERMO DOMINI AD ME. *Le Seigneur m'adressa sa parole.* Ce fut apparemment après l'expiration des trois cens quatre-vingt-dix jours, qu'il devoit demeurer couché sur son côté gauche, & après les quarante jours qu'il devoit être couché sur son côté droit. C'est ici une nouvelle prophétie. (*a*)

℣. 2. PONE FACIEM TUAM AD MONTES ISRAEL. *Tournez le visage contre les montagnes d'Israël.* Regardez du côté de la Judée, & apostrophez cette terre soüillée par les crimes de ses habitans. On ne peut entendre ici le nom d'Israël, comme marquant le Royaume des dix Tribus séparées de Juda : ce Royaume des dix Tribus étoit détruit depuis assez long-tems ; & depuis sa destruction, on donnoit au Royaume de Juda indifféremment le nom de Juda, ou d'Israël. On en voit vingt exemples dans les Paralipoménes, dans Ezéchiel, dans Esdras, dans les Maccabées, & dans les Livres écrits, ou durant, ou après la captivité.

℣. 4. SIMULACHRA. *Vos statuës.* L'Hébreu : (*b*) *Des figures*, ou des temples du Soleil.

DEJICIAM INTERFECTOS VESTROS ANTE IDOLA VES-

(*a*) Voyez Junius sur cet endroit.

(*b*) 70. *Aq. & Th.* Τὰ τεμένη. *delubra.* המניכם

5. Et dabo cadavera filiorum Israël ante faciem simulachrorum vestrorum: & dispergam ossa vestra circum aras vestras.

6. In omnibus habitationibus vestris urbes desertæ erunt, & excelsa demolientur & dissipabuntur: & interibunt aræ vestræ, & confringentur: & cessabunt idola vestra, & conterentur delubra vestra, & delebuntur opera vestra.

7. Et cadet interfectus in medio vestri: & scietis quia ego sum Dominus.

8. Et relinquam in vobis eos, qui fugerint gladium in gentibus, cùm dispersero vos in terris.

9. Et recordabuntur mei liberati vestri in gentibus, ad quas captivi ducti sunt: quia contrivi cor eorum fornicans, & recedens à me; & oculos eorum fornicantes post idola sua: & displicebant sibimet super malis quæ fecerunt in universis abominationibus suis.

5. J'étendrai les corps morts des enfans d'Israël devant vos statuës, & je répandrai vos os autour de vos autels.

6. Toutes les villes où vous habitez seront ruinées; les hauts lieux seront détruits, & renversez; vos autels tomberont, & seront brisez; vos idoles ne seront plus adorées; vos temples seront abbattus, & tous vos ouvrages périront.

7. Il se fera un carnage d'hommes au milieu de vous, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

8. Je m'en réserverai quelques-uns parmi vous qui auront échappé de l'épée des nations, lorsque je vous aurai dispersez parmi les peuples.

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrez, se souviendront de moi parmi les nations, où ils auront été emmenez captifs: parce que je briserai leur cœur qui étoit tombé dans la fornication en se retirant de moi, & leurs yeux qui s'étoient corrompus par la fornication, en se prostituant aux idoles; ils se déplairont à eux-mêmes, à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations où ils seront tombez.

COMMENTAIRE.

TRA. *Je vous ferai tomber morts devant vos idoles.* A la lettre; (*a*) *Je ferai tomber vos blessez devant vos Dieux d'ordure.* Dieu permit que ceux des Juifs qui s'étoient sauvez près des Autels de leurs Dieux, comme à des azyles inviolables, y furent mis à mort par les Caldéens.

℣. 5. DISPERGAM OSSA VESTRA CIRCUM ARAS VESTRAS. *Je répandrai vos os autour de vos autels.* On vit à la lettre l'exécution de ces menaces, après la prise de Jérusalem. Les Caldéens violérent les tombeaux, (*b*) & jettérent les os de tous côtez.

℣. 9. RECORDABUNTUR MEI LIBERATI VESTRI. *Ceux d'entre vous qui auront été délivrez, se souviendront de moi.* Ils retourneront à moi du milieu de leur exil; ils se repentiront, & se convertiront à moi. Les maux qu'ils souffriront, les feront rentrer en eux-mêmes.

QUIA CONTRIVI COR EORUM FORNICANS. *Je briserai leur*

(*a*) חפלתי חלליכם לפני גלוליכם

(*b*) *Baruch.* II. 24. *Statuisti verba tua quæ locutus es in manibus puerorum tuorum Prophetarum, ut transferrentur ossa Regum nostrorum, & ossa patrum nostrorum de loco suo, &c.* Et *Jerem.* VIII. 1.

10. *Et scient, quia ego Dominus non frustrà locutus sum, ut facerem eis malum hoc.*

10. Ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorsque j'ai prédit que je leur ferois ces maux.

11. *Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, & allide pedem tuum, & dic : Heu, ad omnes abominationes malorum domûs Israel, quia gladio, fame, & peste ruituri sunt.*

11. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Frappez de la main, & battez du pied, & dites : Malheur sur tous les crimes, & sur toutes les abominations de la maison d'Israël ; parce qu'ils périront par l'épée, par la famine, & par la peste.

12. *Qui longè est, peste morietur : qui autem propè, gladio corruet : qui relictus fuerit, & obsessus fame, morietur, & complebo indignationem meam in eis :*

12. Celui qui est loin, mourra de peste ; celui qui est près, périra par l'épée ; celui qui sera resté, & qui sera assiégé, mourra par la faim ; & mon indignation se satisfera dans leur supplice.

13. *Et scietis quia ego Dominus, cùm fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, & in cunctis summitatibus montium, & subtùs omne lignum nemorosum, & subtùs universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura redolentia universis idolis suis.*

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur ; lorsque vos corps morts & tout sanglans seront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, de vos collines élevées, & sur vos hautes montagnes, sous tous vos arbres chargez de feüilles, sous tous vos chênes touffus, & dans tous les lieux où l'on sentoit auparavant l'odeur des encens, que vous brûliez en l'honneur de vos idoles.

COMMENTAIRE.

cœur, qui étoit tombé dans la fornication, dans l'infidélité, dans l'idolâtrie. Les Septante : (*a*) *J'ai juré à leur cœur fornicateur & rebéle ; à leurs yeux impudiques, &c.* J'ai fait serment de les punir dans ma colére. On peut aussi donner ce sens à l'Hébreu : (*b*) *J'ai été brisé par leur cœur infidéle.* Ils ont poussé ma patience à bout. Ou bien : *J'ai été touché de douleur*, de compassion, à la vûë de leur foiblesse, de leur misére.

℣. 11. PERCUTE MANUM TUAM, ET ALLIDE PEDEM TUUM. *Frappez de la main, & battez du pied.* Marquez votre indignation, votre étonnement, par votre mouvement, par vos gestes. Frapper des mains, & battre du pied, peuvent désigner divers sentimens, de joye, de douleur, détonnement. Ici la suite du discours les détermine à la tristesse, à la compassion.

DIC : HEU, AD OMNES ABOMINATIONES MALORUM. *Dites : Malheur sur tous les crimes.* Annoncez-leur tous les châtimens, dont leurs crimes doivent être suivis. L'Hébreu : (*c*) *Dites : Helas sur toutes leurs abominations.* Ou dites : Ah, &c.

(*a*) Ὁμώμοκα τῇ καρδίᾳ αὐτῶν τῇ ἐκπορνευσάσῃ.
(*b*) נשברתי את לבם הזונה
(*c*) ואמר את על תועבות 70. & *Theodot.* Εὖγε, &c. *Aquil.* Ἄ ἄ. *Symm.* Σχετλιάσον, *Lamentare, plange.*

14. *Et extendam manum meam super eos : & faciam terram desolatam, & destitutam, à deserto Deblatha in omnibus habitationibus eorum : & scient quia ego Dominus.*

14. J'étendrai ma main sur eux, & je rendrai la terre toute désolée & abandonnée depuis le désert de Déblatha, dans tous les lieux où ils habitoient ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

℣. 14. A DESERTO DEBLATHA. *Depuis le désert de Déblatha.* Déblatha, ou Déblathaïm, est située dans le pays de Moab. Il en est parlé dans les Nombres, dans le Deutéronome, & dans Jérémie. (*a*) Je voudrois traduire ainsi l'Hébreu : (*b*) *Je réduirai votre pays dans un désert plus affreux que n'est celui de Déblatha.* En effet, je ne vois pas pourquoi on met ici Déblatha, comme un terme de la désolation du pays de Juda, puisque cette ville en est si éloignée, & qu'on ne marque aucun autre lieu opposé qui lui réponde.

CHAPITRE VII.

Dénonciation du malheur prochain des Juifs. Reproches contre leurs crimes.

℣. 1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Et tu, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus terræ Israel. Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ.*

℣. 1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Et vous, fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israël. La fin vient, elle vient cette fin sur les quatre coins du pays.

COMMENTAIRE.

℣. 1. FACTUS EST SERMO DOMINI. *Le Seigneur m'adressa sa parole.* C'est une continuation du Chapitre précédent, & des menaces que Dieu fait aux Juifs.

℣. 2. FINIS VENIT SUPER QUATUOR PLAGAS TERRÆ. *La fin vient sur les quatre coins du pays.* Le tems destiné à la punition du pays de Juda est enfin arrivé : (*c*) leur iniquité est arrivée à son comble.

(*a*) *Num.* XXXIII. 46. *Deut.* VIII. 15. *Jerem.* XLVIII. 22.

(*b*) משמה ממדבר דבלתה

(*c*) *Ieronym. Theod.*

Digitized by Google

3. *Nunc finis super te, & immittam furorem meum in te: & judicabo te juxta vias tuas: & ponam contra te omnes abominationes tuas.*

3. Votre fin eſt arrivée. Je vais maintenant répandre ma fureur ſur vous. Je vous jugerai, ſelon vos voyes, & je ferai ſoulever contre vous toutes vos abominations.

4. *Et non parcet oculus meus super te, & non miserebor: sed vias tuas ponam super te, & abominationes tuæ in medio tui erunt: & scietis quia ego Dominus.*

4. Mon œil vous verra ſans être fléchi, & je ne ſerai point touché de compaſſion. Je mettrai ſur vous *le poids* de vos crimes: vos abominations ſeront au milieu de vous, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

5. *Hæc dicit Dominus Deus: Afflictio una, afflictio ecce venit.*

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu; L'affliction vient, la voici qui vient.

COMMENTAIRE.

Le malheur que j'annonce n'eſt point pour un quartier, pour une ville, pour une tribu; il eſt pour tout le pays: il fondra ſur les quatre coins de la Terre promiſe; & cela dans peu; dans cinq ou ſix ans au plus. Le Prophéte parloit dans la cinquiéme ou ſixiéme année de Sédécias, & la ville de Jéruſalem fut priſe la onziéme année du regne de ce Prince.

℣. 3. PONAM CONTRA TE ABOMINATIONES TUAS. *Je ferai ſoulever contre vous toutes vos abominations*, comme autant d'ennemis; ou je les ferai paroître devant vous, comme des accuſateurs, pour vous convaincre: Je les ſuſciterai pour vous faire ſoutenir la honte, & la confuſion, que leur vûë produira dans vous-même.

℣. 4. ABOMINATIONES TUÆ IN MEDIO TUI. *Vos abominations ſeront au milieu de vous.* Vos idoles, vos crimes, ſeront des objets continuellement préſens à vos yeux. La peine les ſuivra, & les accompagnera par tout; vous ne pourrez vous ſouſtraire ni à la vûë de vos déſordres, ni aux remords de votre conſcience, ni aux effets de ma vengeance.

℣. 5. AFFLICTIO UNA, AFFLICTIO ECCE VENIT. *L'affliction vient, la voici qui vient.* A la lettre: (*a*) *Un mal vient, le voici qui vient.* Le voici ce dernier, ce ſouverain malheur, ce malheur unique, cette diſgrace entiére, & ſans reſſource: (*b*) *Afflictio una*, déſigne un mal qui ſera tel, qu'il ne ſera ſuivi d'aucun autre, parce qu'on n'y pourra rien ajoûter, & qu'on ne pourra le guérir: *Conſummationem ipſe faciet*, diſoit un autre Prophéte, (*c*) *non conſurget duplex tribulatio.* D'autres traduiſent: (*d*) Il vous viendra *mal ſur mal.* Le Caldéen: Il vous ſurviendra d'autres malheurs.

(*a*) רעה אחת רעה הנה באה

(*b*) *Ita Vatab. Sanct. Mun. Tir. Ribet. Prad.*

(*c*) *Nahum* I. 9.

(*d*) *Caſtal. Tigur. Munſt.*

℣. 6.

6. Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te: ecce venit.

7. Venit contritio super te, qui habitas in terra: venit tempus, propè est dies occisionis, & non gloriæ montium.

6. La fin vient, la fin est proche; elle s'avance contre vous, le voilà qui vient.

7. Vous qui habitez sur la terre, une ruine entiére vous vient accabler. Le tems est venu, le jour est proche, le jour du carnage, & non de la gloire des montagnes.

COMMENTAIRE.

℣. 6. EVIGILAVIT ADVERSUM TE. *Elle s'avance contre vous.* A la lettre: (*a*) *Elle s'est éveillée contre vous.* Jusqu'ici ma colére étoit demeurée comme assoupie, elle va enfin éclater contre vous. Voyez ci-après le ℣. 10. & *Jerem.* I. 12. *Virgam vigilantem ego video.*

℣. 7. VENIT CONTRITIO SUPER TE. *Une ruine entiére vous vient accabler.* Saint Jerôme dans son Commentaire lit, *contractio, resserrement*, au lieu de *contritio*, une perte, un brisement. Aquila: *Une attention inquiéte.* Théodotion: *Un enchaînement, un tissu.* (*b*) Le terme Hébreu (*c*) *Zéphira*, est rendu dans les Septante, (*d*) par: *La fin est venuë.* D'autres: (*e*) *Le matin est venu.* Ce qui a rapport à ce qu'il a dit auparavant: *Elle s'est éveillée*; le jour commence enfin à paroître; Dieu va commencer son ouvrage. D'autres: *La couronne est venuë.* Le Caldéen: *Le regne est découvert*; comme s'il vouloit dire, que ce dernier malheur arrivera sous le regne présent, avant la fin de Sédécias; ou plûtôt sous le regne de Nabuchodonosor, comme il le marque assez clairement au verset 10.

PROPE EST DIES OCCISIONIS, ET NON GLORIÆ MONTIUM. *Le jour du carnage, & non de la gloire des montagnes.* L'Hébreu: (*f*) *Le jour du tumulte, & non de l'écho des montagnes.* Vous entendrez un bruit réel à l'approche de l'armée ennemie; ce ne sera point un écho des montagnes, (*g*) un bruit vain, & multiplié; ce n'est point ici une terreur panique. Autrement: (*h*) Ce n'est point le cri de joye qui se fait entendre dans les montagnes au tems des vendanges; c'est le bruit tumultueux d'une armée. Ce dernier sens paroît le plus juste; il est certain que le terme de l'Original se prend souvent pour les cris de joye des vendangeurs. (*i*) Les Septante: *Le jour approche, non avec trouble, ni avec douleur.* Symmaque: (*k*) *Le tems s'approche, c'est un jour de précipitation, & non pas de retardement.*

(*a*) חקץ קקיץ אליך Il y a une allusion sensible entre קץ, & הקיץ Les Septante: Ἐξεγέρθη πρός σε.

(*b*) *Aquil.* Προσκόπτουσα. *Theodot.* Πλοκὴ. *Vide Ieronym. hic.*

(*c*) באה הצפירה

(*d*) *Scoliast. apud Druf. & Nobil.*

(*e*) *Jun. Pisc. Grot. Vat. Castal.*

(*f*) היום מהומה ולא הד הריים

(*g*) *Pagn. Vat Jun. Pisc. t.*

(*h*) *Grot Prad. Cornel. Menoch. &c.*

(*i*) *Isai.* XVI. 9. 10 *Jerem.* XLVIII. 33. LI. 14.

(*k*) *Apud Ieronym. hic.*

Digitized by Google

8. *Nunc de propinquo effundam iram meam super te, & complebo furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia scelera tua :*

8. C'eſt maintenant que je répandrai de près ma colere ſur vous, que ma fureur ſe ſatisfera dans vous, que je vous jugerai ſelon vos voyes, & que je vous chargerai de tout *le poids* de vos crimes.

9. *Et non parcet oculus meus, nec miserebor ; ſed vias tuas imponam tibi, & abominationes tuæ in medio tui erunt : & scietis quia ego ſum Dominus percutiens.*

9. Mon œil vous verra ſans être fléchi ; je ne ſerai point touché de compaſſion : mais je mettrai ſur vous la peine de vos actions criminelles ; vos abominations ſeront au milieu de vous ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui vous frappe, moi qui ſuis le Seigneur.

10. *Ecce dies, ecce venit : egreſſa eſt contritio, floruit virga, germinavit ſuperbia :*

10. Le jour vient, le jour eſt déja préſent, la ruine va tomber : la verge a fleuri, l'orgüeil a pouſſé ſes rejettons.

COMMENTAIRE.

℣. 10. EGRESSA EST CONTRITIO, FLORUIT VIRGA, GERMINAVIT SUPERBIA. *La ruine va tomber, la verge a fleuri, l'orgueil a pouſſé ſes rejettons.* Toutes expreſſions figurées, pour ſignifier que le tems de la vengeance eſt proche. Saint Jérôme lit : *Egreſſa eſt contractio,* au lieu de *contritio*, de même qu'au ℣. 7. & il l'explique ainſi : Le tems eſt reſſerré, & abrégé, *Contracta eſt dies, & abbreviata.* La captivité eſt prochaine, la verge qui vous menaçoit depuis ſi long-tems, a fleuri ; votre orgueil a produit ſon fruit, il a enfin attiré la peine que vous méritiez. On pourroit auſſi traduire : *Le matin eſt venu, la branche a fleuri, la hauteur a germé.* (*a*) Dieu s'eſt éveillé. Voyez le ℣. 6. La verge dont il veut vous frapper commence à pouſſer, il eſt tems de s'en ſervir ; la hauteur de l'arbre, l'extrémité des branches a produit des bourgeons ; le tems de la vengeance eſt venu. Les Septante, (*b*) ou plûtôt Théodotion, dont on a tiré pluſieurs choſes, pour ſuppléer au Texte des Septante, qui eſt fort défectueux dans le Texte de ce Prophéte, comme nous l'apprend ſaint Jérôme : *Le tiſſu,* ou l'épaiſſeur des branches de l'arbre, *a pouſſé, la branche a fleuri, l'orgueil s'eſt levé.* On peut l'expliquer ainſi : Dieu attendoit que votre malice fût parvenuë à ſon comble ; ſa patience vous invitoit à converſion ; mais au lieu de donner des marques de pénitence, vous produiſez l'iniquité. Il s'étoit comme endormi, mais vous l'avez éveillé ; vos branches ont produit de mauvais fruits ; il trouve dans vous l'impiété, l'orgueil, l'endurciſſement. Il va donc vous traiter dans toute ſa rigueur. Ce ſens nous paroît le plus littéral, & le mieux lié avec

(*a*) יצאה הצפירה צץ המטה פרח הזדון ‖ ἐξανέστησεν ἡ ὕβρις.
(*b*) Ἐξῆλθεν ἡ πλοκὴ, καὶ ἤνθησεν ἡ ῥάβδος.

11. *Iniquitas surrexit in virga impietatis ; non ex eis, & non ex populo, neque ex sonitu eorum : & non erit requies in eis.*

12. *Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non lætetur ; & qui vendit, non lugeat ; quia ira super omnem populum ejus.*

11. L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété, & *elle ne viendra* point d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait ; & ils n'auront point de repos.

12. Le tems est venu, le jour est proche : que celui qui achette ne se réjoüisse point, & que celui qui vend, ne s'afflige point ; parce que la colére accablera tout le peuple.

COMMENTAIRE.

ce qui suit. Le Caldéen : *Le regne est découvert, le dominateur a fleuri, l'impie a paru.* Nabuchodonosor étoit alors seul Roi de Caldée depuis quelques années. Cette explication est assez suivie, & la suite lui est assez favorable. (*a*)

℣. 11. INIQUITAS SURREXIT IN VIRGA IMPIETATIS. *L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété.* Il continuë dans sa métaphore. La verge a fleuri ; & qu'a-t'elle produit ? Elle a poussé l'iniquité. Que pouvoit produire autre chose une verge d'impiété, qu'un bourgeon d'iniquité ? L'iniquité est mise apparemment pour la peine qui la suit.

NON EX EIS, ET NON EX POPULO, NEQUE EX SONITU EORUM, ET NON ERIT REQUIES IN EIS. *Elle ne viendra point d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait ; & ils n'auront point de repos.* Ou plûtôt, en le joignant à ce qui précede, de cette sorte : *L'iniquité est sortie de la verge d'impiété ; il n'y en a aucun d'eux*, qui soit exemt de crimes, *aucun du peuple, aucun des grands, pas un seul, qui demeure en repos.* (*b*) Ou autrement : Il n'y en aura pas un seul qui soit exemt de ces maux ; personne n'échappera à ma vengeance, ni grand, ni petit ; je n'aurai point de repos que je ne les aye exterminez. Ou bien : Il n'y en a aucun d'eux qui revienne de ses égaremens ; aucun du peuple, aucun des plus élevez, aucun de la foule ; ils ne cessent point de m'offenser. Ou en le rapportant aux Caldéens : La violence & l'injustice sortiront de cette verge d'impiété, dont je me sers contre mon peuple. Personne n'en sera exemt, ni grand, ni petit ; & on n'aura pas même le loisir de pleurer son malheur. Les Septante sont assez obscurs : (*c*) *Il brisera la force du méchant ; il ne le fera point avec trouble, ni avec précipitation ; il n'en reste aucun d'eux, & ils n'ont plus de beauté.*

℣. 12 QUI EMIT, NON LÆTETUR ; ET QUI VENDIT, NON LUGEAT. *Que celui qui achette, ne se réjoüisse point ; & que celui qui*

(*a*) *Vide Polychron. Dionys. Carthus. Vat. Maldon. &c.*

(*b*) החמס קם למטה רשע לא מהם ולא מהמונם ולא מהפחם ולא נח בהם

(*c*) Συντρίψει στήριγμα ἀνόμου, καὶ οὐ μετὰ θορύβου οὐδὲ μετὰ σπούδης, καὶ οὐκ ἐξ αὐτῶν ἔισι, οὐδὲ ὡραϊσμὸς ἐν αὐτοῖς.

13. *Quia qui vendit, ad id quod vendidit, non revertetur; & adhuc in viventibus vita eorum: visio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur: & vir in iniquitate vitæ suæ non confortabitur.*

13. Celui qui vend, ne rentrera point en possession de ce qu'il vend; car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement. Les visions *prophétiques* qui regardent tout le peuple, ne seront point vaines; & tout homme reconnoîtra qu'il ne doit point espérer d'appui dans le déreglement de sa vie.

COMMENTAIRE.

vend, ne s'afflige point. On ne vend d'ordinaire son héritage, que pressé par la nécessité; on s'afflige d'y être réduit. Le Prophéte dit ici au peuple, que personne ne doit ni se savoir bon gré d'avoir achetté l'héritage d'un autre, ni s'attrister d'avoir vendu son fonds. Le vendeur se défait d'une chose qu'il devoit bien-tôt quitter pour toûjours; & l'acheteur achette un bien, dont il ne joüira pas long-tems; puisque dans le malheur commun où ils vont être enveloppez, ils périront tous également: *Quia ira super omnem populum.*

℣. 13. QUIA QUI VENDIT, AD ID QUOD VENDIDIT, NON REVERTETUR. *Celui qui vend, ne rentrera point en possession de ce qu'il vend.* Par le privilége de la Loi, celui qui vendoit son héritage, conservoit le droit d'y rentrer dans l'année du Jubilé. (*a*) Ezéchiel dit à celui qui a vendu, de ne pas s'en affliger, puisqu'aussi-bien quand il n'auroit pas vendu, son fonds seroit perdu pour lui, il ne l'auroit jamais possédé long-tems, & il ne devroit plus le regarder, que comme une chose étrangére, & non pas comme un bien, sur lequel il conservât le droit d'y rentrer dans le Jubilé.

ET ADHUC IN VIVENTIBUS VITA EORUM. *Car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement.* Ou bien: Ils ne rentreroient point en possession de leurs héritages dans l'année du Jubilé, quand même ils survivroient à tous ces maux, puisqu'ils doivent être réduits en captivité. Ou plûtôt en suppléant la négation du membre précédent: *Parce qu'il ne rentrera pas dans son bien, & qu'il ne sera plus en vie.* A la lettre: (*b*) *Et que sa vie* ne *sera* plus *vivante.* Cette derniére explication nous paroît la plus aisée.

VISIO ENIM AD OMNEM MULTITUDINEM EJUS NON REGREDIETUR. *Les visions prophétiques qui regardent tout le peuple, ne demeureront point vaines.* A la lettre; (*c*) *Car la vision sur toute la mul-*

(*a*) *Levit.* xxv. 25. *& seq.*

(*b*) חמוכרואל המכר לא ישוב ועוד בחים חיתם

(*c*) כי חזון אל כל המונה לא ישוב

14. *Canite tubâ: præparentur omnes. Et non est qui vadat ad prælium: ira enim mea super universum populum ejus.*

14. Sonnez de la trompette. Que tous se préparent. Cependant il ne se trouvera personne qui aille au combat, parce que ma colére tombera sur tout le peuple.

COMMENTAIRE.

titude, ne reviendra point. Elle ne retournera point en arriére sans rien faire, comme un messager, qui n'exécute point sa commission. Ce n'est point ici une simple prédiction comminatoire, elle sera infailliblement suivie de son effet.

Le Caldéen: *L'ennemi exercera sa domination sur leurs corps pendant leur vie; parce que quand les Prophétes prophétisoient à toute leur multitude, & qu'ils les exhortoient tous à la pénitence, ils ne se sont point convertis; chacun d'eux se plaît dans ses crimes, & pendant qu'ils y demeurent, nul ne fait pénitence.* Cette explication de tout le verset paroît assez bonne.

VIR IN INIQUITATE VITÆ SUÆ NON CONFORTABITUR. *L'homme ne doit point espérer d'appuis dans le déréglement de sa vie.* On le peut joindre à ce qui précéde: La vision est contre toute la multitude. *L'homme ne retournera point à Dieu* par la pénitence; *& il ne s'affermira pas contre l'iniquité de sa vie.* Il n'aura pas la force de renoncer à son iniquité. Ou bien: Celui qui vend, ne rentrera jamais dans son héritage. *Il n'y rentrera pas, & personne ne trouvera de force dans l'iniquité de sa vie.* Les Septante ont lû autrement: (*a*) *Il ne retournera point, & l'homme ne possedera point aux yeux de sa vie;* c'est-à-dire, selon saint Jérôme: L'homme ne joüira point de ce qu'il a désiré avec le plus d'ardeur en cette vie.

℣. 14. CANITE TUBA; PRÆPARENTUR OMNES. ET NON EST QUI VADAT AD PRÆLIUM. *Sonnez de la trompette: que tous se préparent. Et cependant il ne se trouvera personne qui aille au combat.* Il décrit les vains efforts des Juifs, pour se défendre contre les Caldéens: On sonnera de la trompette; on ordonnera à tout le monde de prendre les armes; mais la frayeur sera si universelle, que personne n'osera se montrer, ni marcher à l'ennemi. Les Septante: (*b*) *Sonnez de la trompette; jugez de toutes choses, & il n'y a personne qui aille au combat.* La derniére partie de ce passage ne se trouvoit point dans les Exemplaires Grecs de saint Jérôme, non plus que beaucoup d'autres passages, qu'on a suppléez par l'édition de Theodotion.

(*a*) Οὐκ ἀναπαύσει, ὁ ἄνθρωπος ἐν ἀφθαλμοῖς ζωῆς αὐτοῦ ὁ κεκτήσ. *Heb.* לא ישוב ואיש בעונו חיתו לא יתחזקו

Les Septante ont lû: בעינם

(*b*) Σαλπίσατε ἐν σάλπιγγι, & κέκραται ἐν σύμπασιν, &c.

Digitized by Google

15. *Gladius foris, & pestis, & fames intrinsecùs: qui in agro est, gladio morietur; & qui in civitate, pestilentiâ, & fame devorabuntur.*

16. *Et salvabuntur, qui fugerint ex eis; & erunt in montibus quasi columbæ convallium, omnes trepidi, unusquisque in iniquitate sua.*

17. *Omnes manus dissolventur, & omnia genua fluent aquis.*

18. *Et accingent se ciliciis, & operiet eos formido; & in omni facie confusio, & in universis capitibus eorum calvitium.*

15. L'épée au dehors, la peste, & la famine au dedans. Celui qui est aux champs, mourra par l'épée; celui qui est dans la ville, sera dévoré par la peste, & par la famine.

16. Ceux d'entr'eux qui s'enfuiront, seront sauvez; mais ils seront sur les montagnes comme des colombes des vallées, tremblans de crainte dans la vûë de leurs péchez.

17. Toutes les mains seront affoiblies; l'eau coulera de tous les genoux.

18. Ils se revêtiront de cilices, & ils seront saisis de frayeur; tous les visages seront couverts de confusion, & toutes les têtes seront rasées.

COMMENTAIRE.

℣. 16. ERUNT IN MONTIBUS, QUASI COLUMBÆ CONVALLIUM. *Ils seront sur les montagnes, comme les colombes des vallées.* Ils seront dispersez dans les montagnes, comme des pigeons domestiques chassez de l'oiseau, & égarez loin de leur demeure, timides, tremblans, consternez, égarez. L'Hébreu : (*a*) *Ils seront sur les montagnes, comme des colombes qui gémissent,* ou qui méditent; qui roucoulent. Ils n'oseront même élever leur voix pour déplorer leur malheur; ils gémiront sourdement, & étoufferont leurs soupirs au dedans de leur cœur.

℣. 17. OMNIA GENUA FLUENT AQUIS. *L'eau coulera de tous les genoux.* La frayeur dont on sera saisi, fera qu'on ne pourra retenir son urine, ou que la sueur coulera de tous les membres. (*b*) Les Septante : (*c*) *Toutes les cuisses seront soüillées de l'humeur qui s'écoulera.* La plûpart l'entendent de l'urine. (*d*) Aristote (*e*) dit, & l'expérience le confirme, que la crainte cause cet effet. D'autres l'expliquent d'une autre soüillure plus honteuse. (*f*) Tous ces effets sont des suites naturelles d'une crainte extraordinaire.

℣. 18. IN UNIVERSIS CAPITIBUS EORUM CALVITIUM. *Toutes les têtes seront rasées,* comme dans le deüil. C'étoit la coûtume parmi les Hébreux, de porter des cheveux & de la barbe; on ne les coupoit entiérement que dans le deüil, (*g*) dans des disgraces publiques ou

---

(*a*) הִיו אֶל הֶהָרִים כְּיוֹנֵי הַגֵּאָיוֹת 70. Ὡς περιστερὰς μελετήτης.

(*b*) *Vatab. Horat. Satyr. lib. 1. Satyr. 9. Cùm sudor ad imos manaret talos.*

(*c*) Πάντες μηροὶ μολυνθήσονται ὑγρασίᾳ.

(*d*) *Ieronym. Pavoris magnitudine urina polluet genua, nec valebit profluentes aquas vesica prohibere. Ita Theodoret. Prad. Grot. Tir. Menoch.*

(*e*) *Aristot. l. 4. de Partibus, cap. 6.*

(*f*) *Vide Sanct. hic. n. 33. Arist. sect. 4. Problem. 8.* Διὰτι .... ἐνίοις ὅταν φόβοις ἐπὶ τὰς τῶν πὶς πάθεσι (τῷ φόβῳ, καὶ τῷ ἀποθνήσκειν,) σπέρμα προέρχεται, &c.

(*g*) *Vide Isai. III. 24. Jerem. XLVIII. 37. Mich. I. 16 &c.*

Digitized by Google

19. *Argentum eorum foras projicietur, & aurum eorum in sterquilinium erit. Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam suam non saturabunt, & ventres eorum non implebuntur; quia scandalum iniquitatis eorum factum est.*

20. *Et ornamentum monilium suorum in superbiam posuerunt, & imagines abominationum suarum & simulachrorum fecerunt ex eo: propter hoc dedi eis illud in immunditiam.*

21. *Et dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.*

19. Leur argent sera jetté dehors, & leur or sera jetté sur le fumier. Leur argent, ni leur or ne les pourra délivrer au jour de la fureur du Seigneur; ils ne leur serviront point pour se rassasier, & pour remplir leur estomac; parce qu'ils s'en sont fait un sujet de chûte dans leur iniquité.

20. Ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers, pour repaître leur orgüeil; & ils en ont fait les images de leurs abominations, & de leurs idoles. C'est pourquoi je mettrai leur or, & leur argent au rang des choses impures.

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers; il deviendra la proye des plus impies de la terre, qui en useront comme d'une chose soüillée.

COMMENTAIRE.

particuliéres, ou dans un esprit de pénitence, & de mortification.

℣. 19. ANIMAM SUAM NON SATURABUNT. *Leur argent, ni leur or ne leur serviront point pour se rassasier.* Ils ne trouveront point de nourriture à acheter avec leur or, & leur argent; ils mourront de faim avec toutes leurs richesses: ils ne pourront plus racheter leur liberté, ni leur vie. Voyez les mêmes menaces dans Sophonie, 1. 18.

QUIA SCANDALUM INIQUITATIS EORUM FACTUM EST. *Parce qu'ils s'en sont fait un sujet de chûte dans leur iniquité.* Cet or, & cet argent ont été pour eux une pierre de scandale; ils ont servi d'instrument à leur cupidité, & ont attiré sur eux tous ces malheurs.

℣. 20. ORNAMENTUM MONILIUM SUORUM IN SUPERBIAM POSUERUNT. *Ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers, pour repaître leur orgüeil.* Ils ont employé leurs riches colliers à des parures de vanité, & d'orgüeil. Mais quel nouveau crime y a-t'il de changer des instrumens de vanité, en d'autres instrumens d'orgüeil? Il faut mieux l'entendre ainsi: (*a*) *Ils ont employé l'ornement de leur beauté, qui faisoit toute leur gloire*, les ornemens, & les richesses du Temple du Seigneur, ils les ont employez *à faire des idoles, des abominations.* C'est pourquoi *je tiendrai cet or, & cet argent, comme une chose souillée.* (℣. 21. *Je les abandonnerai à leurs ennemis, ils le pilleront, & le soüilleront.*

℣. 21. DABO ILLUD IMPIIS TERRÆ IN PRÆDAM. *Il*

(*a*) וצבי עדיו לגאון שמהו 70. Ἐκλεκτὰ | κόσπου εἰς ὑπερηφανίαν ἔθεντο.

22. *Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcanum meum : & introibunt in illud emissarii, & contaminabunt illud.*

23. *Fac conclusionem : quoniam terra plena est judicio sanguinum, & civitas plena iniquitate.*

24. *Et adducam pessimos de gentibus, & possidebunt domos eorum : & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.*

22. Je détournerai d'eux mon visage, & ils violeront le secret de mon *Sanctuaire* : des brigands y entreront, & le profaneront.

23. Achevez leur condamnation, parce que la terre est pleine du sang *des innocens* qu'ils ont répandu, & que la ville est remplie d'iniquité.

24. Je ferai venir les plus méchans d'entre les nations, ils s'empareront de leurs maisons. Je ferai cesser l'orgueil des puissans, & *leurs ennemis* posséderont leurs sanctuaires.

COMMENTAIRE.

deviendra la proye des plus impies de la terre. Ou plûtôt, des Caldéens, ce peuple impie, habitans de ce pays, où nous vivons aujourd'hui. La suite favorise cette explication.

℣. 22. VIOLABUNT ARCANUM MEUM, ET INTRABUNT IN ILLUD EMISSARII. *Ils violeront le secret de mon sanctuaire ; des brigands y entreront, & le profaneront.* Tout cela s'explique clairement des Caldéens, qui après la prise de Jérusalem entrerent dans le plus sacré du Temple, le soüillérent, le pillérent. L'Hébreu : (*a*) *Ils souilleront mon lieu caché ; des voleurs*, (des briseurs, des hommes violens) *y entrerons* de force ; *& le violeront.* Les Septante : (*b*) *Ils soüilleront le lieu que je gardois moi-même.* (A la lettre : Ils violeront ma garde ;) *ils y entreront sans garde ;* j'en abandonnerai le soin, & personne ne les empêchera d'y entrer ; *ils le violeront.* Le Caldéen : J'éloignerai ma majesté des Juifs ; ils ont violé la maison de ma majesté ; les impies y entreront, & la profaneront.

℣. 23. FAC CONCLUSIONEM, QUONIAM TERRA PLENA EST JUDICIO SANGUINUM. *Achevez leur condamnation, parce que la terre est pleine du sang des innocens.* Ou plûtôt : Prononcez contr'eux une sentence de mort qui les enveloppe tous généralement. N'épargnez personne ; renfermez-les tous dans la condamnation universelle, puisqu'ils sont tous coupables sans exception L'Hébreu : (*c*) *Faites une chaîne*, un lien ; ce qui peut revenir au sens que nous avons proposé. Ou selon d'autres : (*d*) *Faites des chaînes*, pour montrer qu'ils seront tous emmenez captifs. Les Septante : (*e*) *Ils causeront du trouble.* Les ennemis répandront du trouble, & le désordre dans le pays.

℣. 24. POSSIDEBUNT SANCTUARIA EORUM. *Ils posséderont*

(*a*) חללו את צפוני ובאו בה פריצים וחללוה

(*b*) Μιανοῦσι τὸ ἐπισκεπτόν μου, & εἰσελεύσονται εἰς αὐτὸ ἀφυλάκτως, καὶ βεβηλώσουσι αὐτό.

(*c*) עשה הרתוק

(*d*) *Ita Chald. Munst. Vatab. Grot. &c.*

(*e*) Ποιήσουσι φύρμον.

leur

25. *Angustiâ superveniente, requirent pacem, & non erit.*

26. *Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum : & quærent visionem de propheta, & lex peribit à sacerdote, & consilium à senioribus.*

27. *Rex lugebit, & princeps induetur mœrore, & manus populi conturbabuntur. Secundùm viam eorum faciam eis, & secundùm judicia eorum judicabo eos : & scient quia ego Dominus.*

25. Lorsque les maux fondront sur eux tout d'un coup, ils chercheront la paix, & n'en trouveront point.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante, & les bruits *affligeans* se succéderont l'un à l'autre. Ils chercheront quelque vision *favorable* d'un Prophéte. La loi ne se trouvera plus dans la bouche des Prêtres, & le conseil dans les anciens.

27. Le Roi sera dans les larmes ; le Prince sera tout couvert de tristesse, & les mains du peuple tomberont de frayeur. Je les traiterai selon leurs œuvres ; je les jugerai, selon qu'ils auront jugé les autres ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

leur sanctuaire. Les Caldéens se rendront maîtres du Temple. (*a*) On peut traduire l'Hébreu, par (*b*) *Leurs sanctuaires seront soüillez.* Ce qui s'explique ou du Temple du Seigneur, ou des temples, & des autels profanes, consacrez aux idoles, que les Caldéens devoient détruire, aussi-bien que le lieu saint de Jérusalem. Voyez ci-devant Chap. VI. versets 3. 4. 5. & 6.

℣. 25. ANGUSTIA SUPERVENIENTE, REQUIRENT PACEM. *Lorsque les maux fondront sur eux tout d'un coup, ils chercheront la paix.* Sédécias, & la plûpart des Juifs reconnurent aisément la faute qu'ils avoient faite de se révolter contre Nabuchodonosor, lorsque ce Prince eut formé le siége de Jérusalem. Cela paroît assez par Jérémie ; (*c*) mais il n'étoit plus tems ; leur perte étoit résoluë. Les Septante : (*d*) *Le tems du pardon viendra ; ils chercheront la paix.*

℣. 26. LEX PERIBIT A SACERDOTE, ET CONSILIUM A SENIORIBUS. *La Loi ne se trouvera plus dans la bouche des Prêtres, ni le conseil dans les Anciens.* Les Prêtres qui devoient instruire, consoler, encourager le peuple par leurs instructions, par leurs exhortations, par leurs discours remplis de zéle & de piété, se trouveront hors d'état de rendre service au peuple dans cette extrémité. Les Anciens du peuple, le Conseil du Prince, les Sénateurs se trouveront dépourvûs de conseil, & ne sauront quel parti prendre, ni quoi conseiller.

(*a*) Voyez ci-devant les ℣. 20. 21. 22. & 4. *Reg.* XXV. 13. *& seq.* & 2. *Par.* XXXVI, 18. 19, *&c.*

(*b*) ונחלו מקרשיהם 70. Μιανθήσονται οἱ ἅγιοι αὐτῶν,

(*c*) *Jerem.* XXXVIII. 1. 2. 3. *& seq.* & 15. & XXXIX.

(*d*) Ἐξιλασμὸς ἥξει, καὶ ζητήσουσι εἰρήνην. Ils ont lû כפרה au lieu de מפרה *exterminium.*

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Ezéchiel transporté en esprit dans le Temple de Jérusalem, y voit les abominations qui s'y commettent.

℣. 1. ET factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea: & senes Juda sedebant coram me, & cecidit ibi super me manus Domini Dei.

℣. 1. LE cinquiéme jour du sixiéme mois de la sixiéme année, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup sur moi.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN ANNO SEXTO, IN SEXTO MENSE, IN QUINTA MENSIS. *Le cinquiéme jour du sixiéme mois, de la sixiéme année.* La sixiéme année depuis la captivité d'Ezéchiel, le sixiéme jour du cinquiéme mois de l'année sainte, qui revient au mois d'Août de la 3411e année du monde, selon Usserius.

Ce Chapitre, & les trois suivans, ne renferment qu'une seule vision, dont il est bon de donner une idée générale, afin de ne pas trop partager l'attention du Lecteur. Ezéchiel est transporté à Jérusalem, & il se trouve en esprit près la porte septentrionale du Temple, qui conduisoit par le côté du Septentrion dans le parvis des Prêtres. Il y voit la gloire du Seigneur, dans le même appareil qu'il lui étoit apparu sur le fleuve Chobar. On lui fit voir d'abord à côté *une idole de zéle*. De là allant dans le parvis du peuple, il découvrit par une ouverture qu'il fit dans la muraille, soixante & dix Anciens du peuple, qui adoroient toute sorte de figures d'animaux peints sur la muraille. Revenant à la porte septentrionale, il vit des femmes qui pleuroient Adonis. Comme il fut rentré dans le parvis des Prêtres, on lui montra entre le vestibule, & l'autel, des hommes qui adoroient le Soleil levant, le dos tourné au Sanctuaire. Voilà ce que contient le Chapitre VIII.

En même-tems, il vit entrer dans le parvis des Prêtres six hommes, & au milieu d'eux un septiéme, ayant une écritoire à la ceinture; & aussi-tôt le Seigneur quitta son trône de dessus les Chérubins, & alla se placer sur la porte du Temple, c'est-à-dire, à l'entrée du Saint. De là, il ordonna à celui des sept hommes qui étoient entrez, de marquer d'un signe sur le

Digitized by Google

2. *Et vidi, & ecce similitudo quasi aspectus ignis: ab aspectu lumborum ejus, & deorsùm, ignis; & à lumbis ejus, & sursùm, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.*

2. Et j'eus cette vision : Quelqu'un me parut comme un feu ardent. Depuis les reins jusqu'au bas, c'étoit comme une flamme ; & depuis les reins jusqu'en haut, il paroissoit comme un airain mêlé d'or, étincellant de lumiére.

COMMENTAIRE.

front ceux qu'il falloit épargner ; & aux six autres de mettre à mort tous ceux qui ne seroient pas marquez. Aussi-tôt ils commencent à exécuter cet ordre ; & Ezéchiel étant demeuré seul au milieu des morts, adresse sa priere au Seigneur. Pendant ce tems, les six hommes reviennent, & rendent compte à Dieu de ce qu'ils ont fait. C'est ce que contient le neuviéme Chapitre.

Le Seigneur ordonne à cet homme qui étoit vêtu de lin, de prendre des charbons ardens du milieu des Chérubins, qui jusqu'alors étoient demeurez dans le parvis, & de les semer sur la Ville. Il obéit, & une main des Chérubins lui donna ces charbons. En même-tems, le chariot qui portoit le trône du Seigneur, se met en mouvement, s'éleve en l'air, & va recevoir le Seigneur, qui étoit à la porte orientale du Temple. Voilà le précis du Chapitre dixiéme.

Le Prophéte se trouve transporté lui-même à la porte orientale ; il y voit vingt-cinq hommes, au milieu desquels étoit Jézonias fils d'Azur, & Pheltias fils de Banaïas. Dieu lui dit de prophétiser contr'eux : il prophétise ; il leur reproche leur violence & leurs crimes, & les menace des derniéres calamitez. Dieu lui parle ensuite, & lui prédit que les Juifs qui sont demeurez dans le pays, en seront chassez pour leurs iniquitez ; & que ceux au contraire, qui ont été emmenez captifs, & qui ont reconnu leurs fautes, en reviendront, & posséderont de nouveau ce pays. Après cela, le Seigneur s'éleve par-dessus la Ville avec son chariot, & va se placer sur la montagne qui est à l'orient de Jérusalem. Ainsi finit la vision, à la fin du Chapitre XI.

Tout cela marquoit les raisons qui obligeoient le Seigneur à abandonner son peuple, sa ville, & son Temple ; les abominations du peuple dans le public & dans le particulier ; leurs crimes, & leurs violences qui leur avoient mérité ce châtiment. Mais parce que les Juifs emmenez captifs avec Jéchonias, invoquoient le Seigneur, & avoüoient leurs fautes, pendant que ceux de Jérusalem mettoient le comble à leur malice ; Dieu menace ceux-ci de leur ruine prochaine, & promet aux autres un retour heureux dans leur patrie. Voilà toute l'économie de cette vision, qui a été assez mal entenduë par la plûpart des Interprétes.

℣. 2. ET VIDI, ET ECCE SIMILITUDO QUASI ASPECTUS

Digitized by Google

3. *Et emissa similitudo manûs apprehendit me in cincinno capitis mei: & elevavit me spiritus inter cœlum, & terram, & adduxit me in Jerusalem in visione Dei, juxta ostium interius, quod respiciebat ad aquilonem, ubi erat statutum idolum Zeli, ad provocandam æmulationem.*

3. Je vis en même-tems comme une main qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'esprit m'éleva entre le ciel & la terre, & m'amena à Jérusalem dans une vision de Dieu, près la porte intérieure qui regardoit du côté du septentrion, où étoit placée l'idole de jalousie, pour causer la jalousie.

COMMENTAIRE.

IGNIS. *Quelqu'un me parut comme un feu ardent.* Les Septante (*a*) marquent qu'Ezechiel vit comme un homme qui paroissoit tout environné de flammes, depuis les reins jusqu'en bas, & qui brilloit comme un or mêlé de cuivre, depuis les reins jusqu'en haut. C'est la même figure qui lui avoit apparu sur le fleuve Chobar. (*b*)

℣. 3. EMISSA SIMILITUDO MANUS APPREHENDIT ME. *Je vis comme une main, qui me vint prendre par les cheveux.* Tout ceci se passa en esprit. (*c*) Il lui sembla qu'une main d'un homme ou d'un Ange le prenoit par les cheveux, ou par cette bande qui lui environnoit la tête comme une couronne, sur laquelle il écrivoit les paroles de la Loi, & le portoit par les airs au Temple de Jérusalem; à peu près de même qu'Habacuc avoit été porté par ses cheveux de Judée en Babylone. (*d*) L'Hébreu *zizit*, (*e*) signifie la bordure, la frange d'un habit. Les Septante (*f*) l'avoient traduit ainsi; mais leurs Exemplaires d'aujourd'hui portent: *Le haut de la tête.*

IDOLUM ZELI AD PROVOCANDAM ÆMULATIONEM. *L'idole de jalousie, pour causer la jalousie.* Cette idole étoit posée près la porte septentrionale du parvis des Prêtres, où le Prophète se trouva d'abord transporté. Cette porte septentrionale regardoit directement le pays d'où Ezechiel venoit; & il étoit naturel qu'entrant dans le Temple, il y entrât par-là. *L'idole de zéle*, (*g*) ou de jalousie, *qui excite la jalousie*, étoit, selon saint Jérôme, (*h*) l'idole de Baal, qui avoit été dressée dans le Temple par Manassé, (*i*) & qui ayant été détruite par Josias, avoit apparemment été rétablie par ses successeurs. (*k*) D'autres croyent que ces termes, *L'Idole de la jalousie*, signifient en général les faux Dieux, qui irritent la colére de Dieu, & animent son zéle contre l'infidélité de son

(*a*) Ἐγὼ εἶδον ὁμοίωμα ἀνδρὸς, &c.
(*b*) Ezech. I. 27.
(*c*) Ieronym. Theodor. Alii.
(*d*) Dan. XIV. 35.
(*e*) בְּצִיצִית רֹאשִׁי
(*f*) Edit. Rom. Ἀπήλαβε με τῆς κορυφῆς μου. Aq. Theod. Ἐπὶ τὸ περισσὸν τῆς κορυφῆς μου.
(*g*) סמל הקנאה מקנה
(*h*) Ieronym. Corn. Jun. Grot. Menoch. alii.
(*i*) 4. Reg. XXI. 7. & 2. Par. XXXIII. 15.
(*k*) 2. Par. XXXIV. 4.

Digitized by Google

4. *Et ecce ibi gloria Dei Israel, secundum visionem quam videram in campo.*

5. *Et dixit ad me: Fili hominis, leva oculos tuos ad viam aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam aquilonis, & ecce ab aquilone portæ altaris, idolum zeli in ipso introitu.*

6. *Et dixit ad me: Fili hominis, putasne, vides tu quid isti faciunt? abominationes magnas, quas domus Israël facit hîc, ut procul recedam à sanctuario meo? & adhuc conversus videbis abominationes majores.*

4. Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël, semblable à la vision que j'avois euë dans le champ.

5. Et il me dit: Fils de l'homme, levez les yeux du côté du septentrion. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis au septentrion de la porte de l'autel, l'Idole de jalousie qui étoit à l'entrée.

6. Il me dit ensuite: Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

COMMENTAIRE.

peuple. Les Septante traduisent: (*a*) *La colomne*, ou la statuë *de celui qui est acquis*, ou possédé; ou selon d'autres Exemplaires: (*b*) *La colomne de la figure du zéle qui le possede*. Mais tout cela ne nous apprend pas quelle étoit cette figure, ou cette idole.

Nous croyons que cette fausse divinité étoit Adonis, & voici les preuves de notre conjecture. 1°. Le nom d'idole de jalousie lui convient plus parfaitement, qu'à aucun autre Dieu du paganisme. On sait qu'Adonis étoit aimé de Venus, & que Mars piqué de jalousie, envoya contre lui un sanglier qui le tua d'un coup de dent. 2°. Au ℣. 14. Ezéchiel étant revenu vers la porte septentrionale, où il avoit vû d'abord l'idole de jalousie, (*c*) y remarqua des femmes qui pleuroient Thammuz. Or Thammuz est le même qu'Adonis; (*d*) c'étoit donc cette divinité qu'on adoroit à la porte septentrionale sous le nom d'idole de jalousie. 3°. L'Ecriture donne souvent aux divinitez payennes des noms de raillerie. Nous avons vû ailleurs (*e*) qu'elle appelle quelquefois Adonis, *Le mort*, parce qu'on le pleuroit comme mort. Ici elle l'appelle *la Figure de Jalousie*, & un peu après, *Thammuz*.

℣. 4. SECUNDUM VISIONEM, QUAM VIDERAM IN CAMPO. *Semblable à la vision, que j'avois euë dans le champ*. Voyez Ezéchiel III. 23. & I. 3.

(*a*) Στήλη τοῦ κτωμένου. *Theodot.* Εἰκὼν ζήλου. *Symm.* Ἐκτύπωμα καταζηλάσεως.

(*b*) Ἡ στήλη τῆς εἰκόνος τοῦ ζήλου τοῦ κτωμένου. *Quod additum ex Theodotione, ait Ieronym.*

(*c*) Voyez les versets 3. & 5.

(*d*) Voyez ci après ℣. 14.

(*e*) Dissertation sur Béelphegor, à la tête des Nombres.

7. *Et introduxit me ad ostium atrii : & vidi, & ecce foramen unum in pariete.*

8. *Et dixit ad me : Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodissem parietem, apparuit ostium unum.*

9. *Et dixit ad me : Ingredere, & vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hîc.*

10. *Et ingressus vidi, & ecce omnis similitudo reptilium & animalium, abominatio, & universa idola domûs Israel depicta erant in pariete in circuitu per totum.*

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avoit un trou à la muraille.

8. Et il me dit : Fils de l'homme, percez la muraille ; & ayant percé la muraille, je vis une porte.

9. Et il me dit : Entrez, & voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

10. J'entrai, & en même-tems je vis des images de toutes sortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maison d'Israël, & toutes ces idoles étoient peintes sur la muraille tout autour.

COMMENTAIRE.

℣. 7. AD OSTIUM ATRII, ET ECCE FORAMEN UNUM IN PARIETE. *A l'entrée du parvis, je vis qu'il y avoit un trou à la muraille.* Il parle de la porte qui conduisoit du parvis d'Israël, au parvis des Prêtres. A côté de cette porte, dans l'une des salles, il remarqua une ouverture dans la muraille : Mais comme cette ouverture n'étoit pas assez large, il lui sembla qu'il l'ouvroit davantage par l'ordre de Dieu, & qu'il voyoit au-dedans de la salle des Juges & des Princes d'Israël qui adoroient toute sorte d'animaux. C'étoit dans cet endroit qu'ils s'assembloient ordinairement pour délibérer sur les affaires publiques, & pour exercer leurs fonctions. (*a*) L'on voit dans les Paralipoménes, que la salle du Conseil étoit au Midi, & joignant la porte, 1. Par. XXVI. 15.

℣. 10. OMNIS SIMILITUDO REPTILIUM, &c..... DEPICTA ERANT IN PARIETE. *Je vis des images de toutes sortes de reptiles, & d'animaux .... peintes sur la muraille.* La Loi défendoit non-seulement les figures en relief, mais même les images en platte peinture qui représentoient des animaux. (*b*) Ces soixante & dix Sénateurs, contre ces ordonnances si expresses, avoient de ces peintures jusques dans le Temple ; mais parce qu'ils n'auroient osé les adorer, ni les montrer publiquement, ils leur rendoient un culte idolâtre, dans le secret de leurs salles. On ne doute pas que ces peintures d'animaux ne soient une imitation du culte des Egyptiens, (*c*) qui rempliſſoient leurs temples, & leurs maisons de toutes sortes de figures d'animaux. (*d*)

Omnigenûmque Deûm monstra, & latrator Anubis.

(*a*) Voyez Jérémie XXVI. 10. *Principes Juda ascenderunt de domo Regis in domum Domini, & sederunt in introitu portæ domûs Domini novæ, &c.*

(*b*) *Exod.* XX. 4. *Levit.* XXVI. 1. *Num.* XXXIII. 52.

(*c*) *Vide Ezech.* XX. 8.

(*d*) *Virgil. Æneid.* 8. *Vide Iteron. hic.*

Digitized by Google

11. *Et septuaginta viri de senioribus domûs Israël, & Jezonias filius Saphan stabat in medio eorum, stantium ante picturas: & unusquisque habebat thuribulum in manu sua; & vapor nebulæ de thure consurgebat.*

12. *Et dixit ad me: Certè vides, fili hominis, quæ seniores domûs Israel faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui; dicunt enim: Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram.*

13. *Et dixit ad me: Adhuc conversus videbis abominationes majores, quas isti faciunt.*

14. *Et introduxit me per ostium portæ domûs Domini, quod respiciebat ad aquilonem: & ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.*

11. Et soixante & dix des anciens de la maison d'Israël étoient debout devant ces peintures; & Jézonias fils de Saphan étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encensoir à la main, & la fumée de l'encens qui en sortoit, s'élevoit en haut.

12. Et il me dit: Certes vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténébres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre; car ils disent: Le Seigneur ne nous voit point; il a abandonné le pays.

13. Alors il me dit: Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes, que celles que font ceux-ci.

14. Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur, qui regarde du côté du septentrion, je vis des femmes assises en ce lieu qui pleuroient Adonis.

COMMENTAIRE.

Les Philistins adoroient aussi des animaux, comme la mouche, & le poisson; & les Phéniciens & Cananéens, la brebis, & le taureau. (*a*)

℣. 11. JEZONIAS FILIUS SAPHAN. *Jézonias fils de Saphan.* Saphan étoit Scribe, ou Contrôleur du Temple du Seigneur; il est fort connu sous le regne de Josias. (*b*) Jézonias son fils lui avoit apparemment succedé dans cet emploi. Il étoit à la tête de cette bande d'idolâtres que vit Ezéchiel.

℣. 12. QUÆ SENIORES DOMUS ISRAEL FACIUNT IN TENEBRIS. *Vous voyez ce que les Anciens d'Israël font dans les ténébres.* Ce que les Anciens, & les principaux du peuple font dans le Temple même; mais en secret, & dans des appartemens destinez aux assemblées, ayant honte de le faire devant le peuple.

℣. 14. ECCE IBI MULIERES SEDEBANT, PLANGENTES ADONIDEM. *Je vis des femmes assises, qui pleuroient Adonis.* Tout le monde sçait l'histoire d'Adonis, & la maniére de son culte. On le représentoit comme un mort dans le cercüeil; on le pleuroit, on se lamentoit; on portoit dans ces fêtes des figures obscénes. Après ces pleurs & ces lamentations, on disoit qu'il étoit ressuscité; on faisoit la réjoüissance de son retour à la vie, & on en célébroit la fête dans toutes sortes de dissolu-

(*a*) *Vide Sap.* XII. 24. & nos Dissertations sur les Divinitez Phéniciennes, & sur celles des Philistins.

(*b*) 4. *Reg.* XXII. 3. 9. *& seqq.*

tions. Ces cérémonies étoient si décriées, même parmi les payens, que les honnêtes gens en avoient honte, & qu'on n'osoit en reveler les infâmes mystéres. Elle étoient cependant si communes, qu'on les pratiquoit presque par tout. Elles commencérent en Egypte, & se répandirent dans la Gréce, dans la Phénicie, dans la Syrie, dans la Caldée, &c. Elles sont si anciennes, que Moyse en parle déja comme d'un usage tout commun, lorsqu'il défend de se faire des incisions en l'honneur du mort. (*a*)

Le texte Hébreu, (*b*) au lieu d'Adonis, lit *Thammuz*; & la maniére dont ce texte est construit, semble marquer que Thammuz est un nom commun, comme qui diroit *le caché*. Plutarque (*c*) nous apprend que Manéthon, Auteur Egyptien, interprétoit le nom *Ammuz*, qui est le même que *Thammuz*, par l'*abstrus*, le caché, soit à cause de l'obscurité où l'on tenoit ses mystéres, soit parce qu'on le gardoit caché dans un cercüeil, ou dans une représentation comme un mort. Ce nom de Thammuz étoit commun en Egypte. Platon (*d*) parle d'un ancien Roi de Thébes nommé Thammus, & Plutarque (*e*) d'un Pilote Egyptien du même nom. Les Egyptiens donnoient le nom de Thammuz au mois de Juin. Tout cela confirme que ce nom étoit Egyptien; aussi les cérémonies, & le culte d'*Adonis* venoient originairement de ce pays-là.

Thammuz étoit le même qu'Osiris, époux d'Isis. (*f*) Les Phéniciens, & les Syriens lui donnoient le nom d'Adonis, qui signifie, mon Seigneur; & il n'est guéres connu des Grecs, que sous ce dernier terme. Ainsi, ce n'est pas sans raison si saint Jérôme, Théodoret, & la plûpart des Commentateurs ont interprété des fêtes d'Adonis, ce qui est dit ici de Thammuz. Cette circonstance des femmes qui pleurent, & qui sont assises devant l'idole, a dû naturellement les y déterminer. De plus, le tems auquel ces femmes pleuroient le *Thammuz*, revient à celui auquel on célébroit les secondes fêtes d'*Adonis*, c'est-à-dire, vers l'Automne. Porphyre (*g*) dit que la vertu qui produit les fleurs, est adorée sous le nom d'Athys, & celle qui préside aux fruits déja mûrs, sous le nom d'*Adonis*. Ceci arriva sur la fin de Juillet. Le même Auteur dit qu'on célébre la fête d'Osiris par des lamentations & des pleurs, au tems des semailles.

Les Rabbins, au défaut des preuves historiques, ont inventé des fables puériles sur Thammuz, & nous en ont donné des descriptions grotesques. Kimchi assure que c'étoit une idole de fonte creuse, & sous laquelle

(*c*) *Levit.* XIX. 27. 28. *Deut.* XIV. 1.

(*b*) מבכות את התמוז 70. Θρηνοῦσαι τὸν Θαμμοῦζ. *Al.* Βδελύγματα. *Al.* Παροξυσμοὺς.

(*c*) *Plutarch. de Iside & Osiride.*

(*d*) *Plato in Phadro.*

(*e*) *Plutarch. de defectu Oracul.*

(*f*) *Vide Stephan. Bizant. nomine Amathus. Theodoret. de Grac. affect. curatione, Ser.* 1. *Cyrill. Alex. l.* 2. *in Isai.*

(*g*) *Porphyr. apud Euseb. prap. l.* 3. *cap.* 11. Ὁ δὲ Ὀσιρὶς παρ' αἰγυπτίοισι τὴν κάρπιμον παρεστήσει δύναμιν, ἣν θρηνοῖς ἀπομειλίσσονται εἰς γὴν ἀφανιζομένην ἐν τῷ σπορῷ.

on

15. *Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis: adhuc conversus videbis abominationes majores his.*

16. *Et introduxit me in atrium domûs Domini interius: & ecce in ostio templi Domini inter vestibulum & altare, quasi viginti quinque viri, dorsa habentes contra templum Domini, & facies ad Orientem: & adorabant ad ortum Solis.*

15. Et il me dit : Certes vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font ; & si vous allez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule & l'autel, comme vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au temple du Seigneur, & dont le visage regardoit l'Orient, & ils adoroient le Soleil levant.

COMMENTAIRE.

on faisoit un grand feu ; le plomb dont les yeux de l'idole étoient remplis, venant à fondre par la chaleur, donnoit lieu aux assistans de croire que leur Dieu pleuroit. D'autres avancent que Thammuz étoit un Prophéte idolâtre, qui ayant été mis à mort par le Roi de Babylone, toutes les idoles du pays vinrent s'assembler autour d'une figure du Soleil, que ce Prophéte magicien avoit suspenduë entre le ciel & la terre, & commencerent toutes ensemble à déplorer la mort du Prophéte ; d'où vient qu'on établit une fête tous les ans pour renouveller cette cérémonie, au commencement du mois Thammus, qui revient à peu près à notre mois de Juin. Enfin, il y en a d'autres qui veulent que Thammus ait été un animal, que les Gentils adoroient. Tout cela, sans aucune preuve.

℣. 16. IN ATRIUM INTERIUS. *Dans le parvis intérieur.* Dans le parvis des Prêtres, dans la cour qui étoit immédiatement devant le vestibule du Temple, & où étoit placé l'autel des holocaustes.

INTER VESTIBULUM ET ALTARE, QUASI VIGINTI QUINQUE VIRI, DORSA HABENTES CONTRA TEMPLUM DOMINI.... ET ADORABANT AD ORTUM SOLIS. *Entre le vestibule & l'autel, comme vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au Temple du Seigneur, & adoroient le soleil levant.* Ces vingt-cinq hommes que le Prophéte vit en esprit, étoient apparemment autant de Prêtres, qui étoient alors de service. (*a*) Leur nombre de vingt-cinq, & le lieu qu'ils occupoient, nous le persuade. Il y avoit toujours dans le Temple douze Prêtres, & douze Lévites, qui servoient par semaine. (*b*) Le grand-Prêtre faisoit le vingt-cinquiéme. Les Prêtres se plaçoient ordinairement entre l'autel des holocaustes, & le vestibule du Temple pour prier, & pour y faire leurs fonctions. (*c*) Ces Prêtres, au lieu de rendre leurs ado-

(*a*) Voyez ci-après Chap. IX. ℣. 6.
(*b*) Voyez 1. Par. XXIV, & XXV.
(*c*) *Joël.* II. 17. *Matth.* XXIII. 35.

Digitized by Google

17. *Et dixit ad me : Certè vidisti, fili hominis : numquid leve est hoc domui Juda, ut facerent abominationes istas, quas fecerunt hîc : quia replentes terram iniquitate, conversi sunt ad irritandum me ? & ecce applicant ramum ad nares suas.*

17. Et il me dit : Certes vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu ; d'avoir rempli la terre d'iniquité, & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contr'eux ? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau.

18. *Ergo & ego faciam in furore : non parcet oculus meus, nec miserebor : & cùm clamaverint ad aures meas voce magnâ, non exaudiam eos.*

18. C'est pourquoi je les traiterai dans ma fureur ; mon œil les verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion, & lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

COMMENTAIRE.

rations au Dieu d'Israël dans son Sanctuaire, tournez vers l'Occident, lui tournoient le dos, & adoroient le Soleil, tournez vers l'Orient. C'étoit la coûtume des Payens, & sur tout des Orientaux, d'adorer le Soleil levant. Les Mages rendoient ainsi leurs hommages à cet astre. (*a*) C'étoit une loi générale pour tous les Payens, lorsqu'ils se mettoient en priéres, de se tourner vers l'Orient. (*b*)

Illi ad surgentem conversi lumina solem,
Dant fruges manibus salsas, & tempora ferro
Summa notant pecudum, paterisque altaria libant.

Job fait mention de cette ancienne superstition : (*c*) *Si j'ai regardé le Soleil dans sa clarté, & la Lune dans son éclat ; si mon cœur s'en est réjoüi, & si j'ai porté ma main à ma bouche pour la baiser ; ce qui est une très-grande impiété, & comme un renoncement du Très-haut.* Les Juifs adoroient ordinairement, tournez du côté du Temple, en quelque endroit qu'ils fussent ; & dans le Temple, ils se tournoient du côté de l'Occident. Les premiers Chrétiens avoient reçû des Apôtres une tradition contraire à la pratique des Juifs. Ils affectoient de prier, tournez vers l'Orient. La raison n'en est pas bien connuë, mais la pratique en est très-certaine. (*d*)

℣. 17. ECCE APPLICANT RAMUM AD NARES SUAS. *Ils approchent de leurs narines un rameau.* Ou selon l'Hébreu : (*e*) *Ils jettent une branche sur leur face.* Peut-être par respect, comme pour se couvrir par crainte devant le Soleil ; ou pour l'adorer, en baisant cette branche ; ou en-

(*a*) *Herodot. lib.* 1.
(*b*) *Æneid.* XII. *Vide Servium ibid.*
(*c*) *Job.* XXXI. 26. 27. 28. Voyez aussi *Deut.* 17.
(*d*) *Origen. homil.* 5. *in Numer. Tertull. Apologet. Basil. l. de Spiritu Sancto, c.* 27. *Athanas. qu.* 14. *ad Antioch. Clem. Rom. lib.* 2. *Constit. c.* 57. *August. lib.* 2. *de Serm. Domini, c.* 19.
(*e*) שלחים את הזמורה אל אפם

fin, pour lui offrir ces branches chargées de fruits, comme les prémices de leurs travaux. Les Payens offroient de ces sortes de rameaux chargez de fruits, & enveloppez de laine. (*a*) D'autres croyent que c'étoient des branches de laurier, arbre consacré au Soleil. (*b*) Dans les fêtes de Bacchus, on portoit des Thyrses, & des branches couvertes de leurs feüilles. (*c*) Les Anciens ont souvent confondu Bacchus avec le Soleil. Les Juifs superstitieux, dont nous parle Ezéchiel, pouvoient à la vûë de cet astre naissant, élever leurs branches devant leurs visages, & les agiter, comme on faisoit aux fêtes de Bacchus.

Les Septante : (*d*) *Ils élevent une branche comme des gens qui se moquent.* Symmaque : (*e*) *Ils sont comme des gens qui font du bruit de leurs narines, comme chantant un cantique.* Ils ronflent, & imitent ceux qui parlent du nez. Mais à quoi cela nous mene-t'il ? Les Rabbins croyent que ces idolâtres approchoient de leur nez une mauvaise odeur. Le Caldéen : *Ils se découvrent d'une maiére honteuse l'un devant l'autre.* Toutes ces traductions n'ont pas même de vrai-semblance. On peut s'en tenir aux premiéres explications que nous avons proposées, ou traduire ainsi : *Ils jettoient leurs instrumens de musique devant leur face.* On suppose que ces vingt-cinq hommes étoient des Prêtres, & des Lévites, occupez au service du Temple, & à joüer des instrumens pendant les sacrifices. Le Prophéte les représente qui se prosternent vers le Soleil levant, & qui jettent leurs instrumens devant leur visage, à peu près comme les vingt-quatre anciens de l'Apocalypse, (*f*) qui se jetterent par terre devant l'Agneau, ayant leurs guitares, & leurs encensoirs en main. L'Hébreu *Hasmorah*, peut signifier un instrument de musique, de même que *Mismerah*, qui se prend souvent dans ce sens. (*g*) Le verbe, *ils jettoient*, favorise encore cette traduction ; car naturellement on ne dira pas : *Ils jettoient une branche à leur nez*, ou à leur visage.

(*a*) *Vide Plutarch. in Theseo.*

(*b*) *Prad. Cornel.*

(*c*) *Vide Euripid. Bacchis in Theseo. Plut. in Theseo, Scoliast. Aristophan. Lexicographos in* ἐχοφόρος.

(*d*) Αὐτοὶ ἐκτείνουσι τὸ κλῆμα ὡς μυκτηρίζοντες. Ces mots : Ἐκτείνουσι τὸ κλῆμα, sont de la Version de Théodotion.

(*e*) Ὡς ἀφιέντες οἰσὶν ἦχον ὡς ἆσμα. (*Al.* Ἆσθμα) διὰ τῶν μυκτήρων ἑαυτῶν, *Symmach.*

(*f*) *Apoc.* v. 8. *Viginti quatuor seniores ceciderunt coram agno habentes singuli cytharas, & phialas aureas plenas odoramentorum.*

(*g*) Voyez 3. *Reg.* VII. 50. 4. *Reg.* XII. 13. & 2 *Par.* IV. 22. & *Job.* XXXV. 10 זמרה se prend lui-même pour un instrument de musique. *Psal* LXXXI. 3. שאו זמרה ותנו תף Et peut-être aussi *Psal.* XCV. 2, & XCVIII. 5. & *Dan.* III. 5. 7. 10.

CHAPITRE IX.

Ordre de faire mourir tous ceux qui ne ſont pas marquez d'un Thau. Exécution de cet ordre. Priére du Prophéte. Dieu déclare qu'il eſt forcé à exercer ce châtiment, par l'iniquité du peuple.

℣. 1. *ET clamavit in auribus meis voce magna, dicens : Appropinquaverunt viſitationes urbis, & unuſquiſque vas interfectionis habet in manu ſua.*

2. *Et ecce ſex viri veniebant de via portæ ſuperioris, quæ reſpicit ad Aquilonem : & uniuſcujuſque vas interitus in manu ejus : vir quoque unus in medio eorum veſtitus erat lineis, & atramentarium ſcriptoris ad renes ejus ; & ingreſſi ſunt, & ſteterunt juxta altare æreum.*

℣. 1. IL cria enſuite devant moi avec une voix forte, & me dit : Le tems de viſiter la ville approche, & chacun tient en ſa main un inſtrument de mort.

2. En même-tems, je vis venir ſix hommes du côté de la porte ſupérieure, qui regarde vers le ſeptentrion, ayant chacun à la main un inſtrument de mort. Il y en avoit auſſi un au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire penduë ſur les reins ; & étant entrez, ils ſe tinrent près de l'autel d'airain.

COMMENTAIRE.

℣. 1. APPROPINQUAVERUNT VISITATIONES URBIS. *Le tems de viſiter la ville approche.* Ou, ſelon les Septante : (*a*) *La vengeance de la ville approche.* Viſiter ſe met ſouvent pour châtier : *Le Seigneur viſite l'iniquité des peres ſur les enfans, juſqu'à la troiſiéme, & quatriéme génération.* (*b*) *Je viſiterai ſes crimes.* (*c*) *Je vous viſiterai par l'indigence.* (*d*)

VAS INTERFECTIONIS. *Un inſtrument de mort*, de carnage ; une épée, une lance, ou *une hache*, ſelon les Septante. (*e*) Ces ſix hommes étoient armez, & préparez à mettre à mort tout ce qu'ils rencontreroient.

℣. 2. SEX VIRI VENIEBANT DE VIA PORTÆ SUPERIORIS. *Je vis venir ſix hommes du côté de la porte ſupérieure, qui regarde*

(*a*) Ἤγγικεν ἡ ἐκδίκησις τῆς πόλεως. *Hebr.* קרבו פקדות העיר

(*b*) *Exod.* XX. 5.

(*c*) *Levit.* XVIII. 25.

(*d*) *Levit.* XXVI. 16. *Vide & Num.* XIV. 18. XVI. 29. *Judit.* XVI. 20. *Pſal.* XVI. 3. *& paſſim.*

(*e*) *Apud Ieronym. hic, & apud Theodoret. ſed in editis ;* Σκεύη τῆς ἐξολοθρεύσεως ἐν τῇ χειρὶ αὐτῶν. *Vaſa exterminii in manu eorum. Edit. Rom. in* 2. ℣. *habet* πέλυξ, *ſecuris.*

Digitized by Google

vers le ſeptentrion ; de cette même porte par laquelle ce Prophéte étoit entré dans le Temple. Elle eſt appellée porte ſupérieure, & ſeptentrionale, parce qu'elle étoit plus haute par ſa ſituation, que le plein-pied de l'autre porte ſeptentrionale, qui donnoit dans le parvis du peuple ; au lieu que celle-ci donnoit dans le parvis des Prêtres. Ces ſix hommes viennent par la porte ſeptentrionale, parce qu'ils repréſentent les Caldéens, qui doivent venir contre Jéruſalem de ce côté-là. Ce ſont autant d'Anges exterminateurs, (*a*) ſemblables à ceux qui tuérent les premiers-nez dans l'Egypte, (*b*) & qui mirent à mort l'armée de Sennachérib. (*c*) Nous ne cherchons point de myſtére dans ce nombre de ſix, parce qu'il n'y en a point, ou qu'il eſt inconnu & incertain.

UNUS IN MEDIO EORUM ERAT VESTITUS LINEIS. *Il y en avoit auſſi un au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de lin.* Les Septante : (*d*) *D'une robe traînante.* Aquila, (*e*) *d'une ſtole*, d'un habit long, ou *d'un bel habit.* L'Hébreu *Baddim*, ſignifie du lin. Le Caldéen le traduit quelquefois par, *du Byſſus ;* ce qui eſt bien différent. Ce ſeptiéme Ange n'étoit point un Ange exterminateur, c'étoit l'Ange de miſéricorde : l'habit qu'il porte, & la fonction qu'il fait, en ſont des preuves.

ATRAMENTARIUM SCRIPTORIS AD RENES EIUS. *Il avoit une écritoire penduë ſur les reins.* C'étoit pour marquer ceux qui devoient être épargnez. Le terme Hébreu (*f*) *Keſeth*, ne ſe trouve que dans ce Chapitre. Il y en a (*g*) qui le traduiſent par des tablettes, ſur leſquelles on écrivoit ; on les portoit anciennement à la ceinture. (*h*)

Lævo ſuſpenſi loculos, tabulamque lacerto.

C'eſt ce que nous apprenons auſſi d'Athénée : (*i*) Mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il ſignifie ici un encrier ; c'eſt ainſi qu'Aquila, & ſaint Jérôme l'ont expliqué. Origénes (*k*) dit qu'ayant demandé à un Juif la ſignification de l'Hébreu *Keſeth*, il lui dit, qu'il ſignifioit une écritoire ; *calamarium*, proprement un étui à mettre des roſeaux à écrire. Saint Jérome raconte la même choſe de lui-même. Origénes lit : *Il avoit des tablettes en ſa main.* Mais le Texte porte, qu'il avoit une écritoire à la ceinture. Les Septante : (*l*) *Il avoit une ceinture de ſaphir ſur ſes reins.* Théodotion, & Aquila dans ſa premiére Edition, avoient conſervé le mot Hébreu, & liſoient : (*m*) *Et il avoit un caſtu d'écrivain ſur ſes reins.*

(*a*) *Ieronym. Menoch. Cornel. Jun. Piſc. alii.*
(*b*) *Exod.* XII. 29. *Sap.* XVIII. 5. 16.
(*c*) 4. *Reg.* XIX. 35.
(*d*) Ἐνδεδυκὼς ποδήρη.
(*e*) *Stolâ*, aliter, *præcipuâ. Ieronym. hic.*
(*f*) קסת חספר במתניו
(*g*) *Symmach. Tabulas ſcriptoris habebat, in renibus. Ita Origen. Vatab. &c.*
(*h*) *Horat. Ep.* 1, *lib.* 1.
(*i*) *Athen. lib.* XIII. Πίνακα, ἐ γραφεῖον ἐξηρτήμενον ἔχων.
(*k*) *Vide apud Nobil. & Druſ. hic.*
(*l*) Καὶ ζώνη σαπφείρα ἐπὶ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ.
(*m*) Κάσυ γραμματίας. *Aquil. in ſecunda Editione ;* Μελανοδοχεῖον.

Digitized by Google

3. Et gloria Domini Israël assumpta est de Cherub, quæ erat super eum ad limen domûs: & vocavit virum, qui indutus erat lineis, & atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

4. Et dixit Dominus ad eum: Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem: & signa Thau super frontes virorum gementium, & dolentium super cunctis abominationibus, quæ fiunt in medio ejus.

3. Et la gloire du Dieu d'Israël, s'éleva de dessus les Chérubins où elle étoit, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur, & appella celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire penduë sur les reins.

4. Et le Seigneur lui dit: Passez au travers de la ville, au milieu de Jérusalem, & marquez un Thau sur le front des hommes qui gémissent, & qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.

COMMENTAIRE.

Les Grecs appelloient *Kisti* l'encrier, ou le porte-feuille, (*a*) & ce terme pourroit bien venir de l'Hébreu *Keseth*.

℣. 3. GLORIA DOMINI ISRAEL ASSUMPTA EST DE CHERUB..... AD LIMEN DOMUS. *La gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus les Chérubins, où elle étoit, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur.* Jusqu'alors Ezéchiel avoit vû le Seigneur séant sur son trône, au-dessus des Chérubins, au milieu du parvis des Prêtres; mais aussi-tôt que Dieu eut donné ses ordres aux six Anges exécuteurs de sa Justice, & qu'il leur eut dit de commencer à tuer dès le Temple même, il se retira du parvis, (*b*) & alla se mettre sur la porte du Temple, c'est-à-dire, sur la porte du Saint; comme pour leur donner la liberté de tuer tout ce qu'ils trouveroient dans ce parvis, & pour marquer qu'il étoit résolu d'abandonner son Temple à la fureur des Gentils. Quoique le Seigneur se fût retiré, les Chérubins, & le trône demeurerent dans le parvis. Voyez les versets 1. 2. 3. 4. du Chapitre suivant.

℣. 4. SIGNA THAU SUPER FRONTES VIRORUM GEMENTIUM. *Marquez un Thau sur le front de ceux qui gémissent de voir toutes les abominations* qui se commettent au milieu de Jérusalem. On est assez partagé sur la figure qui fut imprimée sur le front de ceux, qui loin de prendre part aux abominations qui se commettoient & dans la ville, & dans le Temple, en gémissoient en secret, & en étoient pénétrez de douleur. Les uns (*c*) ont crû qu'on y marqua le *Thau* grec T, qui a la figure d'une croix. On dit que lorsque les soldats tiroient aux billets dans les jugemens militaires, celui qui amenoit un *Thau*, avoit la vie sauve, &

(*a*) *Vide Thesaur. lingua Gr. Henrici Stephan.*

(*b*) Voyez les versets 4. 15. 18. du Chapitre suivant.

(*c*) *Tertull. lib. contra Judæos, & lib 3. contra Marcion. Clem. Alexand. lib. 6. Strom.* appelle le T, Ευαγγελικον σημειον.

5. *Et illis dixit, audiente me: Transite per civitatem sequentes eum, & percutite: non parcat oculus vester, neque misereamini.*

5. Et j'entendis qu'il disoit aux autres: Suivez-le, & passez au travers de la ville, & frappez *indifféremment*. Que votre œil ne se laisse point fléchir, & ne soyez touchez d'aucune compassion.

COMMENTAIRE.

que celui qui amenoit un *Theta*, étoit mis à mort. Le *Thau* étoit la marque de la vie, & le *Theta*, la marque de mort. (*a*) On prétend que *Niceros* dans Pétrone, fait allusion à cette coutume, lorsque parlant des efforts de bras qu'il fit dans une conjoncture, où il s'agissoit de sa vie, il se se sert du mot *matavita thau*.

Le thau imprimé sur le front, étoit une prédiction de la Croix du Sauveur, & une preuve qu'il n'y a de salut que par ce signe, qui a été sanctifié par le Sang de JESUS-CHRIST. D'où vient la profonde vénération des Chrétiens pour ce signe de leur salut. Mais ce sentiment, tout appuyé qu'il est du suffrage de plusieurs Anciens, n'est pas du goût de tout le monde. Le thau est une lettre Grecque, & on suppose avec raison, que le Seigneur parloit Hébreu & à Ezéchiel, & aux Anges. S'il a voulu marquer une lettre, il y a toute apparence qu'il l'a prise de l'alphabet des Juifs; & s'il voulut renfermer du mystere dans sa figure, il choisit apparemment dans les lettres mêmes des Hébreux, quelque caractere propre à son dessein, & connu de ceux à qui il parloit.

Aussi prétend-on que l'ancien *thau* des Hébreux avoit la figure de la croix: (*b*) C'est ce qu'on remarque en effet sur les médailles Samaritaines, & dans les anciens monumens, où il s'en trouve quelques-unes en forme d'*X*, ou de croix. † (*c*) On remarque que chez les Egyptiens la forme de la croix marquoit en caracteres hieroglyphiques, la vie future. Rufin, (*d*) & après lui Socrates, & les autres Historiens Ecclésiastiques, racontent que sous le Grand Théodose le Temple de Sérapis d'Alexandrie ayant été démoli, pour y faire une Eglise, on y trouva diverses figures de la Croix; ce qui fut expliqué par les connoisseurs, comme un symbole de la vie future. Quelques-uns de nos Antiquaires ont expliqué de même certaines croix qui se voyoient dans les mains d'Isis, Déesse Egyptienne; (*e*) & dans quelques médailles d'Astarte, ou Venus la Tyrienne. (*f*) On a prétendu que c'étoit ce hiéroglyphe de la vie future, que le

(*a*) *Vide Cornel. à Lapide hic.*

(*b*) *Ita quidam Hebr. ad Christum conversi, apud Origen. Ita & Ieronym. & Sanct. & Bonfrer. Prado. Cornel. alii passim.*

(*c*) *Vide Palæograph. Gr. D. Bern. de Montfaucon, lib. 2. cap. 1. pag. 120. & 121.*

(*d*) *Rufin. l. 2. Hist. Eccles. c. 29. Socrat. l. 5. c. 17 & alii.*

(*e*) *Vide Tabul. Isiac.* ♀ ♀ ♃ ♀ ♀

(*f*) ✕ *Apud Vaillant Hist. Reg. Syr. pag. 272. 273.*

Seigneur avoit fait marquer sur le front de ceux qui gémissoient des maux de Jérusalem.

Mais Juste Lipse (*a*) remarque fort bien, que si l'on eût voulu marquer une véritable croix par ces figures hieroglyphiques, ou même par l'ancien Thau des Hébreux, ou des Phéniciens, on ne l'auroit pas représenté par un X, ou par une croix, dont les deux parties se croisent à angles droits au milieu de leur longueur, ou dont la partie qui est parallèle à l'horison, est plus longue, que celle qui s'éleve de bas en haut; & encore moins par des figures de croix attachées à un anneau, ou mises à l'extrémité d'un bâton. La Croix du Sauveur n'étoit rien de tout cela; nous croyons que ces prétenduës croix qui se voyent dans les mains d'Isis, ne sont autre chose que des clefs: l'anneau que la Déesse tient en main, & qui est attaché à ces croix, en est une preuve. On sait d'ailleurs que les Anciens donnoient des clefs à Isis; ils lui attribuoient le pouvoir de lier, & de délier; ou, ce qui est la même chose dans le style des anciens, d'ouvrir, & de fermer. Diodore (*b*) rapporte une inscription de cette Déesse, qu'on voyoit à Nyssa en Arabie, & qui portoit: *Personne ne peut délier, ce que j'ai lié.* De plus, Isis étoit la même que Trivia, Diane, la Lune, Minerve. Or on dépeignoit ces Déesses avec des clefs; Minerve est appellée, *Porte-clefs*, dans Aristophanes. (*c*) Eusebe nous décrit Trivia avec un flambeau, un foüet, & une clef à la main: (*d*) Nous avons encore de ces figures avec des clefs en forme de croix. (*e*) La clef Egyptienne & Laconique, avoit la forme du signe de Cassiopé, comme le montre Saumaise; (*f*) or ce ce signe avoit la forme de croix; ce sont deux lignes qui se croisent.

Pour revenir au *Thau* d'Ezéchiel, il y a sujet de douter qu'on ait véritablement imprimé sur le front de ceux qui devoient être épargnez, ni la figure de la lettre Grecque T, ni peut-être de l'ancienne lettre Phénicienne de même nom; ni enfin le signe de la vie future, qu'on remarqua dans les lettres hieroglyphiques du temple de Sérapis, ni la croix d'Isis, ou d'Astarte. Tout ce qu'on a débité là-dessus, a sans doute beaucoup de solidité, & de vérité dans le sens moral & figuré; & on peut assurer en ce sens, que quelque figure qu'on ait tracée sur le front des sauvez, elle marquoit la croix du Sauveur, & l'impression de son Sang, qui nous sauve, & nous garantit de la main de l'exterminateur. Mais quant au sens littéral,

(*a*) *Lipsius de cruce, lib. 1. cap. 1. in notis.*

(*b*) *Diodor. Sicul. l. 1. Bibl.*

(*c*) *Aristophan. Thesmophoriaz. pag. 329.* Κλειδοῦχος.

(*d*) *Euseb. Præparat. lib. 9.* Λάμπας ἔχει πρὸς χλιαρὸς, ἡ ξίφος· τὸ μεσαίτατον .... μόλιστα κλεῖς ἐμοῦ.

(*e*) *Vide Diarium Italic D. Bern. de Montfaucon, cap. 14.*

(*f*) *Vide Salmas. in Solin. Polyhist.*

on

6. Senem, adolescentulum, & virginem, parvulum, & mulieres, interficite usque ad internecionem : omnem autem, super quem videritis Thau, ne occidatis, & à Sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo à viris senioribus, qui erant ante faciem domûs.

6. Tuez tout, sans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes & enfans : mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Thau écrit ; & commencez par mon Sanctuaire. Ils commencérent donc le carnage par les anciens, qui étoient devant le Temple.

COMMENTAIRE.

on peut s'en tenir à l'explication des Grecs, (*a*) & de plusieurs habiles Interprétes, qui traduisent simplement : *Marquez un signe sur ceux qui gémissent*. L'Hébreu *thau*, signifie à la lettre un *signe* : Par exemple Job dit : (*b*) *Voilà mon signe ; (Tavi,) le Seigneur me répondra*. Le verbe *tavah* en Hébreu, signifie proprement borner, limiter, mettre un signe pour borne : Et en Caldéen, désigner, écrire, marquer, &c. Quelques Rabbins croyent qu'on forma la lettre thau ת sur le front des justes de Jérusalem, pour témoigner leur attachement à la Loi, qui s'écrit par un *thau ; Thorah* ; cela paroît trop tiré : mais s'il est vrai que l'ancien *thau*, dont on se servoit avant Esdras, ait eu la forme de la croix, il s'ensuivra, suivant ces Docteurs, qu'on imprima la croix sur le front des Justes.

Il n'est pas nécessaire d'avertir ici que tout cela ne s'exécuta pas réellement ; Ezéchiel vit seulement en esprit, une représentation de ce qui devoit arriver quelques années après, lorsque les Caldéens prirent Jérusalem. Dieu par un effet de sa Providence, ne permit pas alors que ceux des Juifs qui avoient désapprouvé, & pleuré les désordres de Jérusalem, fussent enveloppez dans la perte des impies. Il en fit la distinction, & les sépara des méchans, comme s'ils eussent été marquez d'un signe sensible, & réel.

℣. 6. A SANCTUARIO MEO INCIPITE. *Commencez par mon Sanctuaire*. Commencez à tuer par les vingt-cinq idolâtres qui adorent le Soleil levant, & qui tournent le dos à mon Sanctuaire. Voyez le Chap. VIII. ℣. 16. D'autres traduisent : (*c*) *Commencez par mes Saints*, par ceux dont l'emploi est saint, par mes Prêtres. Aquila & Théod. *Par mon Temple*.

(*a*) 70. *Δὸς τὸ σημεῖον ἐπὶ τὰ μέτωπα, &c. Ita Aquila, & Symmach. apud Ieronym. sed Origenes contra, ait : Ἀκύλας καὶ Θεοδοτέων, σημείωσις τοῦ Θαῦ ἐπὶ τὰ μέτωπα, &c. Theodoret. hic, legit ut 70. & sic exponit : Διὸ ἐπίσημοι γένονται ἵνα μὴ κοινωνήσωσι τῆς τιμωρίας. Chrysost. exposit. in Psal. CXL. tom. 3. & tom. 4. Quod regulares fœminæ viris cohabitare non debeant, p. 261. Euseb. Cæsar. commentar. in Psal. LIX p. 277. Ita legit & Cyprian. Ep. ad Demetrian. & lib. 2. Testimoniorum. & August. serm. CVIII. de Verb. Evangelii Luc. 12. Vide fragment. Origen. in nova Edit. Hexapl. p. 282.*

(*b*) *Job.* XXXI. 35. הן תוי שדי יעוני *Vulg. Ut desiderium meum audiat Omnipotens.* Voyez *Munster, Jun. Piscat. Cartwigt. & Rabbin. Salom. Kimchi, Nathan, Abrabanel, &c.*

(*c*) 70. *Ἀπὸ τῶν ἁγίων μου ἄρξασθε. Hebr.* משקדשי תחלו *Vatab. Est. Menoch. Tir.*

K

7. *Et dixit ad eos : Contaminate domum, & implete atria interfectis : egredimini. Et egressi sunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.*

7. Et il leur dit : Profanez ce Temple, & rempliſſez les parvis de corps tout ſanglans, & ſortez enſuite. Et étant ſortis, ils allérent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.

8. *Et cæde completa, remansi ego : ruique super faciem meam, & clamans aio : Heu, heu, heu, Domine Deus ! ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem ?*

8. Et après qu'ils eurent fait tout ce carnage, je demeurai-là ; & m'étant jetté le viſage contre terre, je dis, en criant : Hélas, hélas, hélas, Seigneur *mon* Dieu ! perdrez-vous donc ainſi tout ce qui reſte d'Iſraël, en répandant votre fureur ſur Jéruſalem ?

9. *Et dixit ad me : Iniquitas domûs Israel, & Juda magna est nimis valdè, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est aversione : dixerunt enim : Dereliquit Dominus terram, Dominus non videt.*

9. Et il me dit : L'iniquité de la maiſon d'Iſraël, & de la maiſon de Juda eſt dans le dernier excez, & elle eſt montée à ſon comble. La terre eſt toute couverte de ſang, la ville eſt remplie de gens qui m'ont quitté, parce qu'ils ont dit : Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point.

10. *Igitur & meus non parcet oculus, neque miserebor : viam eorum super caput eorum reddam.*

10. C'eſt pourquoi mon œil ne ſe laiſſera point fléchir ; je ne ſerai point touché de compaſſion, & je ferai tomber ſur leurs têtes les maux qu'ils méritent.

11. *Et ecce vir, qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo, respondit verbum, dicens : Feci sicut præcepisti mihi.*

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire penduë ſur ſes reins, dit ces mots : J'ai fait ce que vous m'avez commandé.

COMMENTAIRE.

℣. 7. CONTAMINATE DOMUM, IMPLETE ATRIA. *Profanez le Temple, & rempliſſez le parvis de corps tout ſanglans.* N'ayez point d'égard à la ſainteté du lieu ; répandez ſans crainte un ſang impur, & criminel. Je ne regarde plus ce Temple, que comme un lieu ſoüillé. Les Septante : (*a*) *Vous avez ſoüillé la maiſon, vous avez rempli les chemins de corps morts.*

℣. 8. ET CÆDE COMPLETA, REMANSI EGO. *Après ce carnage, je demeurai-là.* Je fus témoin du carnage qui fut fait dans le Temple, tant des vingt-cinq hommes qui adoroient le Soleil, que des femmes qui pleuroient Adonis, & des ſoixante & dix anciens d'Iſraël, qui adoroient des animaux, après cela je me vis ſeul (*b*) au milieu du parvis des Prêtres. Les Septante : *Et pendant qu'ils faiſoient ce carnage, je me jettai le viſage contre terre.* Ils omettent : *Je demeurai-là.*

(*a*) Ἐμιάνατε τὸν ὄικον, καὶ ἐπλήσατε τὰς ὁδοὺς νεκρῶν.

(*b*) *Theodoret. hic.* ἐπιπεσὼν ἐγὼ μόνος, *quod non habent* 70. *in Editis.*

Digitized by Google

℣. 9. REPLETA EST TERRA SANGUINIBUS, ET CIVITAS REPLETA EST AVERSIONE. *La terre eſt toute couverte de ſang, & la ville eſt remplie de gens qui m'ont quitté.* L'Hébreu : (a) *La terre eſt toute pleine de ſang, & la ville eſt pleine d'iniquité* dans les jugemens, de Juges pervers, qui ſe détournent des voyes de la juſtice. Les Septante : (b) *La terre eſt pleine de divers peuples, & la ville eſt remplie d'iniquitez, & de ſoüillures.*

CHAPITRE X.

L'Ange qui étoit vêtu de lin, reçoit ordre de prendre des charbons au milieu des Chérubins, & de les répandre ſur la ville. Deſcription des Chérubins, & des roüës du chariot qui portoit le Seigneur.

℣. 1. *ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat ſuper caput Cherubim, quaſi lapis ſapphirus, quaſi ſpecies ſimilitudinis ſolii, apparuit ſuper ea.*

2. *Et dixit ad virum, qui indutus erat lineis, & ait: Ingredere in medio rotarum, quæ ſunt ſubtùs Cherubim, & imple manum tuam prunis ignis, quæ ſunt inter Cherubim, & effunde ſuper civitatem. Ingreſſuſque eſt in conſpectu meo.*

℣. 1. ET je vis au-deſſus du Firmament, qui étoit ſur la tête des Chérubins, & qui avoit la couleur du ſaphir, j'y vis comme une eſpéce de trône.

2. Et *le Seigneur qui étoit ſur le trône*, dit à l'homme vêtu d'une robe de lin : Allez au milieu des roüës, qui ſont ſous les Chérubins, & prenez plein votre main de charbons de feu qui ſont entre les Chérubins, & répandez-les ſur la ville : & il s'y en alla devant moi.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET VIDI. *Je vis au-deſſus du Firmament.* Tout ceci eſt une ſuite de la viſion précédente. Ezéchiel remarque que le chariot du Seigneur, qui étoit alors dans le parvis, & que le Seigneur avoit quitté pour aller ſe placer ſur la porte du Saint, que ce chariot étoit tout le même que celui qu'il avoit vû ſur le fleuve Chobar, & dont on a vû la deſcription au Chapitre I. Le Firmament couleur de ſaphir, & porté ſur la tête des Chérubins, avoit le trône du Seigneur, mais vuide, comme

(a) תמלא הארץ דמים וחעיר מלאת משפט

(b) 70. Ἐπλήσθη ἡ γῆ λαῶν πολλῶν, καὶ ἡ πόλις ἐπλήσθη ἀδικίας, καὶ ἀκαθαρσίας.

Digitized by Google

3. *Cherubim autem ſtabant à dextris domûs cum ingrederetur vir, & nubes implevit atrium interius.*

4. *Et elevata eſt gloria Domini deſuper Cherub ad limen domûs: & repleta eſt domus nube, & atrium repletum eſt ſplendore gloriæ Domini.*

5. *Et ſonitus alarum Cherubim audiebatur uſque ad atrium exterius, quaſi vox Dei omnipotentis loquentis.*

3. Les Chérubins étoient au côté droit de la maiſon du Seigneur, lorſqu'il y entra, & une nuée rempliſſoit le parvis intérieur.

4. La gloire du Seigneur s'éleva de deſſus les Chérubins, & vint à l'entrée du Temple, & le Temple fut couvert de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur.

5. Le bruit des aîles des Chérubins retentiſſoit juſqu'au parvis extérieur, & paroiſſoit comme la voix du Dieu tout-puiſſant qui parloit.

COMMENTAIRE.

on l'a remarqué. Au Chapitre I. ℣. 22. il eſt dit qu'il étoit comme un chryſtal : mais au ℣. 26. on lui donne la couleur de ſaphir, comme ici.

℣. 2. IMPLE MANUM TUAM PRUNIS IGNIS,..... ET EFFUNDE SUPER CIVITATEM. *Prenez plein votre main de charbons de feu, & répandez-les ſur la ville.* Ces charbons de feu étoient, ou pour purifier la ville, (*a*) ou pour la punir de ſes abominations. (*b*) Ils marquoient que bien-tôt Jéruſalem devoit être brûlée par les Caldéens. (*c*) Ces charbons ſont pris dans l'intervalle qui étoit tout en feu entre les quatres rouës, & les quatres Chérubins. (*d*)

℣. 3. A DEXTRIS DOMUS. *Au côté droit de la maiſon du Seigneur.* Dans la partie méridionale du parvis des Prêtres, qui répondoit à la droite du Temple. Les Hébreux appellent le côté du midi la droite.

℣. 4. ELEVATA EST GLORIA DOMINI DESUPER CHERUB, AD LIMEN DOMUS. *La gloire du Seigneur s'éleva de deſſus les Chérubins, & vint à l'entrée du Temple.* Il répéte ce qu'il a déja dit Chapitre IX. ℣. 3. On pourroit traduire : *Or la gloire du Seigneur s'étoit élevée de deſſus les Chérubins, & s'étoit placée ſur le ſeüil du Saint.*

℣. 5. SONITUS ALARUM CHERUBIM..... QUASI VOX DEI OMNIPOTENTIS LOQUENTIS. *Le bruit des aîles des Chérubins paroiſſoit comme la voix du Dieu tout-puiſſant, qui parloit.* Ou plûtôt : *Le bruit des aîles, étoit comme le tonnerre du Dieu Sadaï, quand il parle,* (*e*) ou quand il tonne. Ce bruit s'entendoit *juſqu'au parvis extérieur*, c'eſt-à-dire, juſqu'au parvis du peuple ; car tout ceci ſe paſſoit dans le parvis des Prêtres.

(*a*) *Ieronym. hic.*

(*b*) *Theodoret.* Πυρὸς ἀνθρακιὰς ἐκδαπανήσαι, τιμωρητικὴ δυνάμεις τὴν πόλιν παρασκευάσαι.

(*c*) *Vatab. Menoc. Grot.*

(*d*) *Ezech.* I. 4. 13.

(*e*) בקול אל שדי בדברו *Sym. & Theodot.* Ὡς ἰσχυρὸς Θεὸς βροντῶν. Voyez *Ezech.* I. 24.

Digitized by Google

6. Cùmque præcepiſſet viro, qui indutus erat lineis, dicens : Sume ignem de medio rotarum, quæ ſunt inter Cherubim : ingreſſus ille ſtetit juxta rotam.

7. Et extendit Cherub manum de medio Cherubim ad ignem, qui erat inter Cherubim, & ſumpſit, & dedit in manus ejus qui indutus erat lineis : qui accipiens egreſſus eſt.

8. Et apparuit in Cherubim ſimilitudo manûs hominis ſubtùs pennas eorum.

9. Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta Cherubim : rota una juxta Cherub unum, & rota alia juxta Cherub unum : ſpecies autem rotarum erat quaſi viſio lapidis chryſolithi.

10. Et aſpectus earum ſimilitudo una quatuor : quaſi ſit rota in medio rotæ.

6. *Le Seigneur* ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & lui ayant dit : Prenez du feu du milieu des rouës qui ſont entre les Chérubins, il y alla, & ſe tint près d'une des rouës.

7. Alors l'un des Chérubins étendit ſa main du milieu des Chérubins vers le feu qui étoit entre les Chérubins ; & en ayant pris, il le mit dans les mains de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçû s'en revint.

8. Et il parut dans les Chérubins, comme une main d'homme, qui étoit ſous leurs aîles.

9. Il me parut auſſi quatre rouës près des Chérubins. Il y avoit une rouë près d'un Chérubin, & une autre rouë près d'un autre. Les rouës paroiſſoient à les voir, comme une pierre de chryſolite ;

10. Et toutes les quatre paroiſſoient ſemblables, comme ſi une rouë étoit au milieu d'une autre.

COMMENTAIRE.

℣. 6. STETIT JUXTA ROTAM. *Il ſe tint près d'une des rouës*, n'oſant entrer pour prendre des charbons au milieu des Chérubins.

℣. 8. SIMILITUDO MANUS HOMINIS SUBTUS PENNAS EORUM. *Comme une main d'homme qui étoit ſous leurs aîles.* Il ſemble que les quatres mains des Chérubins étoient diſtinguées de leurs aîles. Le ℣. 21. ſemble dire la même choſe ; on aſſigne des fonctions aux mains, différentes de celles des aîles. La choſe n'eſt pourtant pas ſans difficulté. Grotius croit que leurs aîles étoient articulées comme le bras d'un homme, c'étoit comme un bras aîlé ; c'eſt ce qui me paroît de plus naturel, & de plus ſimple.

℣. 9. QUASI VISIO LAPIDIS CHRYSOLITHI. *Comme une pierre de chryſolithe.* L'Hébreu : *Comme une pierre de Tharſis.* Symmaque : *Comme une pierre d'hyacinthe.* Les Septante : *Comme une eſcarboucle.* Dans le Chap. I. ℣. 16. la Vulgate traduit : *Comme la couleur de la mer*, de bleu céleſte.

℣. 10. QUASI SIT ROTA IN MEDIO ROTÆ. *Comme ſi une rouë étoit au milieu d'une autre.* Voyez le Chap. I. ℣℣. 16. 17. 18. où l'on explique tout ce qui regarde ces rouës.

℣. 12. OMNE CORPUS EARUM, ET COLLA, ET MANUS,

Digitized by Google

11. *Cùmque ambularent in quatuor partes, gradiebantur, & non revertebantur ambulantes : sed ad locum, ad quem ire declinabat quæ prima erat, sequebantur & cæteræ, nec convertebantur.*

12. *Et omne corpus earum, & colla, & manus, & pennæ, & circuli, plena erant oculis in circuitu quatuor rotarum.*

13. *Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.*

14. *Quatuor autem facies habebat unum : facies una, facies Cherub : & facies secunda, facies hominis : & in tertio facies leonis : & in quarto facies aquilæ.*

11. Et lorsqu'elles marchoient, elles marchoient de quatre côtez, & ne retournoient point en marchant : mais quand celle qui étoit la premiére alloit d'un côté, les autres suivoient aussi-tôt, sans tourner ailleurs.

12. Le corps des quatre rouës, leur col, leurs mains, leurs aîles, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout autour :

13. Et il appella ces rouës devant moi, les rouës roulantes.

14. Chacun *de ces animaux* avoit quatre faces ; la premiére, étoit celle d'un Chérubin ; la seconde, celle d'un homme ; la troisiéme, celle d'un lion ; & la quatriéme, celle d'un aigle.

COMMENTAIRE.

ET PENNÆ, ET CIRCULI PLENA ERANT OCULIS. *Le corps des quatre rouës, leur col, leurs mains, leurs aîles, & leurs cercles étoient pleins d'yeux.* On ne voit pas comment on donne des cols, des mains, & des aîles aux rouës : on ne leur a jusqu'ici attribué rien de semblable, dans les deux endroits où elles se trouvent dépeintes. Théodoret, & quelques autres, veulent que ces parties appartiennent aux Chérubins, & que le Prophéte remarque qu'elles étoient enrichies de diverses couleurs, comme d'autant d'yeux enchassez dans leur col, dans leurs mains, & dans leurs aîles ; & c'est ce qui nous paroît le plus vrai-semblable. Ceux qui les expliquent seulement des rouës, sont obligez à recourir au sens figuré, en disant, que le corps des rouës marque toute leur hauteur ; leur col, signifie le moyeu ; les bras, désignent les rais ; les aîles marquent les courbures, les cercles qui environnent la rouë par le haut.

℣. 13. ROTAS ISTAS, VOCAVIT VOLUBILES. *Il appella ces rouës, des rouës roulantes.* Il leur dit de rouler, dit Théodoret ; (*a*) c'est le vrai sens du Texte Hébreu : (*b*) *Il cria aux rouës : Roulez.* Les Septante : (*c*) On donna à ces rouës le nom de *Gelgel.* On a vû sur le Chapitre premier, que le Prophete les représente comme vivantes & animées, ℣. 20. & ci-après ℣. 17.

℣. 14. FACIES UNA, FACIES CHERUB. *La premiére face étoit celle d'un Chérubin.* En comparant la description qui est dans ce ℣. & celle du Chapitre I. ℣. 10. il paroît que *la face de Chérub*, est mise pour celle

(*a*) *Theodoret. hic.* Ἀνακυκλεῖσθαι, καὶ ἀνακινεῖσθαι προστάξιχθησαν. *Ita & Vatab. Grot.*

(*b*) לאופנים לחם קירא הגלגא.

(*c*) Ἐπεκλήθη γέλγελ *Aq.* τροκὸς *Sym.* κυλίσμησα.

15. *Et elevata ſunt Cherubim: ipſum eſt animal, quod videram juxta fluvium Chobar.*

16. *Cùmque ambularent Cherubim, ibant pariter & rotæ juxta ea: & cùm elevarent Cherubim alas ſuas, ut exaltarentur de terra, non reſidebant rotæ, ſed & ipſæ juxta erant.*

17. *Stantibus illis, ſtabant: & cum elevatis elevabantur. Spiritus enim vitæ erat in eis.*

18. *Et egreſſa eſt gloria Domini à limine Templi: & ſtetit ſuper Cherubim.*

15. Et les Chérubins s'éleverent en haut. C'étoient les mêmes animaux que j'avois vûs près du fleuve de Chobar.

16. Lorſque les Chérubins marchoient, les rouës marchoient auſſi auprès d'eux; & lorſque les Chérubins étendoient leurs aîles pour s'élever de terre, les rouës n'y demeuroient point; mais elles ſe trouvoient auprès d'eux.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient; & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parce que l'eſprit de vie étoit en elles.

18. La gloire du Seigneur ſortit enſuite de l'entrée du Temple, & elle ſe plaça ſur les Chérubins.

COMMENTAIRE.

d'un bœuf; d'où il s'enſuit, que la figure qui ſe faiſoit remarquer davantage dans ces animaux, & qui leur donnoit la dénomination, étoit celle du bœuf. En effet, outre la tête, elle en avoit auſſi les pieds; (*a*) *Charab* en Syriaque, ſignifie labourer, ce qui eſt le principal emploi du bœuf. Nous avons appuyé ce ſentiment après Spencer, dans le Commentaire ſur la Geneſe; & nous en avons propoſé un autre ſur l'Exode. (*b*) Voyez ici ℣. 15.

℣. 15. CHERUBIM, IPSUM EST ANIMAL QUOD VIDERAM. *Les Chérubins s'éleverent; c'étoient les mêmes animaux que j'avois vûs.* Ou plûtôt: Les Chérubins s'éleverent; car c'eſt le vrai nom des animaux que j'avois vûs ſur le Chobar. Leur figure compoſée, & extraordinaire, ne peut être mieux nommée, que du nom de Chérubin, qui ſignifie toutes ſortes d'ouvrages, compoſez du mélange de différentes figures.

℣. 17. SPIRITUS ENIM VITÆ ERAT IN EIS. *L'eſprit de vie étoit en elles.* Ces rouës n'étoient pas de pures machines inanimées, & qui ne ſe remuaſſent que lorſqu'on les pouſſoit: elles avoient dans elles un principe de vie qui les faiſoit agir, conjointement avec les Chérubins. C'eſt ainſi que la plûpart l'entendent; mais on peut fort bien l'expliquer d'un ſouffle impétueux, qui donnoit le mouvement à toute cette machine. Voyez *Exod.* I. ℣. 20.

℣. 18. EGRESSA EST GLORIA DOMINI A LIMINE TEM-

(*a*) Ezech. I. ℣. 7. *Pedes eorum, pedes recti, & planta pedis eorum tanquam planta pedis vituli.*

(*b*) Voyez notre Commentaire ſur la Géneſe, Chap. III ℣. 24. pag. 107. & ſur l'Exode Chap. XXV. ℣. 18, p. 345. 346.

Digitized by Google

19. *Et elevantia Cherubim alas suas, exaltata sunt à terra coram me: & illis egredientibus, rota quoque subsecutæ sunt: & stetit in introitu portæ domûs Domini orientalis: & gloria Dei Israel erat super eas.*

19. Et les Chérubins étendant leurs aîles en haut, s'éleverent de terre devant moi; & lorsqu'ils partirent, les roues les suivirent aussi. Et *les Chérubins* s'arrêterent au-dessus de la porte de la maison du Seigneur, du côté de l'Orient; & la gloire du Dieu d'Israël étoit sur eux.

20. *Ipsum est animal, quod vidi subter Deum Israel juxta fluvium Chobar: & intellexi quia Cherubim essent.*

20. C'étoient les mêmes animaux que j'avois vûs au-dessous du Dieu d'Israël, près le fleuve de Chobar; & je reconnus que c'étoient des Chérubins.

21. *Quatuor vultus uni, & quatuor alæ uni: & similitudo manûs hominis sub alis eorum.*

21. Chacun avoit quatre visages, & quatre aîles, & il paroissoit comme une main d'homme sous leurs aîles.

22. *Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus eorum, & impetus singulorum ante faciem suam ingredi.*

22. Les faces qui m'y parurent, leur forme, & cette impétuosité avec laquelle chacun marchoit devant soi, étoient les mêmes que j'avois vûes près le fleuve de Chobar.

COMMENTAIRE.

PLI. *La gloire du Seigneur sortit de l'entrée du Temple.* Le Seigneur qui avoit quitté son trône, pour se mettre à l'entrée du Saint, vient se replacer sur son trône.

℣. 19. STETIT IN INTROITU PORTÆ. *Les Chérubins s'arrêterent;* ou, le Seigneur s'arrêta au-dessus *de la maison du Seigneur*, à l'Orient; sur la grande porte orientale du Temple, qui donnoit entrée de la ville dans le parvis du peuple.

℣. 21. QUATUOR ALÆ UNI. *Chacun avoit quatre aîles.* Théodoret lisoit: *Huit aîles.*

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Prophéties contre les Princes, & contre le Peuple de Jéruſalem, qui ſe railloient des prédictions, & qui avoient inſulté à leurs freres captifs. Pheltias tombe mort en préſence d'Ezéchiel. Le Seigneur s'éleve par-deſſus Jéruſalem, & va à la montagne des Oliviers. Fin de la viſion d'Ezéchiel.

℣. 1. *ET elevavit me Spiritus, & introduxit me ad portam domûs Domini orientalem, quæ reſpicit ad ſolis ortum, & ecce in introitu portæ viginti quinque viri: & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, & Pheltiam filium Banaïæ, Principes populi.*

2. *Dixitque ad me: Fili hominis, hi ſunt viri, qui cogitant iniquitatem, & tractant conſilium peſſimum in urbe iſta,*

3. *Dicentes: Nónne dudum ædificatæ ſunt domus? Hæc eſt lebes, nos autem carnes.*

℣. 1. ET l'Eſprit m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale de la maiſon du Seigneur, qui regarde le ſoleil levant. Je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes, & j'apperçus au milieu d'eux Jézonias, fils d'Azur, & Pheltias fils de Banaïas, Princes du peuple.

2. Et *le Seigneur* me dit: Fils de l'homme, ce ſont-là ceux qui ont des penſées d'iniquité, & qui forment des deſſeins pernicieux en cette ville,

3. En diſant: Les maiſons ne ſont-elles pas bâties depuis long-tems? Elle eſt la chaudiére, & nous ſommes la chair.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET ELEVAVIT ME SPIRITUS..... AD PORTAM ORIENTALEM. *L'Eſprit m'éleva à la porte orientale*; à la grande porte qui donnoit entrée à ceux qui venoient de la ville au Temple, & qui entroient dans le parvis du peuple. Le chariot du Seigneur y étoit déja, comme on l'a vû ſur le verſet 19. du Chapitre précédent.

JEZONIAM FILIUM AZUR. *Jézonias fils d'Azur.* Les Septante liſent: *Jéchonias fils d'Ezer.* Théodoret: *Jézonias fils de Jéſec.* On a vû ci-devant un *Jézonias fils de Saphan*, (*a*) & petit-fils d'Aſlia: (*b*) Je ne voudrois pas aſſurer que ces deux Jézonias ſoient différens. Ils tiennent tous deux le premier rang parmi les principaux du peuple.

(*a*) *Ezech.* VIII. 11. (*b*) 4. *Reg.* XXII. 3.

4. *Idcircò vaticinare de eis, vaticinare, fili homini.*

5. *Et irruit in me Spiritus Domini, & dixit ad me : Loquere : Hac dicit Dominus : Sic locuti estis, domus Israël, & cogitationes cordis vestri ego novi.*

6. *Plurimos occidistis in urbe hac, & implestis vias ejus interfectis.*

4. C'eſt pourquoi prophétiſez ſur leur ſujet, fils de l'homme ; prophétiſez.

5. En même-tems l'Eſprit de Dieu me ſaiſit, & me dit : Parlez : Voici ce que dit le Seigneur : Voici ce que vous avez dit, maiſon d'Iſraël, & je connois les penſées de votre cœur.

6. Vous avez fait un grand carnage dans cette ville ; & vous avez rempli ſes ruës de corps morts.

COMMENTAIRE.

℣. 3. NONNE DUDUM ÆDIFICATÆ SUNT DOMUS ? HÆC EST LEBES, NOS AUTEM CARNES. *Les maiſons ne ſont-elles pas bâties depuis long-tems ? Elle eſt la chaudiere, & nous ſommes la chair.* Où eſt donc la vérité des prophéties qui nous menaçoient d'une promte deſtruction ? Les maiſons de Jéruſalem ne ſont-elles pas toûjours en leur entier ? Comment eſt-il vrai que cette ville eſt comme une chaudiere boüillante, & que nous ſommes comme la chair qui y ſera cuite ? Quelle apparence que cela arrive ? Ils font alluſion à la prédiction de Jérémie, (*a*) qui avoit dit au commencement de ſa viſion, qu'il voyoit une chaudiere boüillante, & un feu allumé ſous elle, par un vent qui venoit du ſeptentrion. *Ollam ſuccenſam ego video, & faciem ejus à facie aquilonis.* Ils croyoient ou que les Prophéties étoient fauſſes, ou qu'elles étoient entiérement accomplies dans la perſonne de ceux qui avoient été emmenez captifs avec Jéchonias. Le ℣. 15. inſinuë ce ſens : *Les habitans de Jéruſalem ont dit* à vos freres captifs : *Retirez-vous loin du Seigneur, c'eſt à nous qu'il a donné la terre.*

Saint Jérôme paraphraſe ainſi ce paſſage : Ces impies qui ne veulent point retourner à Dieu, & qui deſeſpérent de ſa clémence, à cauſe de la grandeur de leurs crimes, diſent entr'eux : Il eſt vrai que les maiſons que les Caldéens avoient abattuës ſous Jéchonias, ſont rétablies ; mais tout cela ne ſert de rien ; nous ne devons point eſpérer de paix ſtable dans cette malheureuſe ville ; elle eſt comme une chaudiere, où nous ſerons cuits comme de la viande. Nous n'y devons attendre que toutes ſortes de maux ; comme s'ils accuſoient tacitement Dieu de cruauté, ou d'une dureté inexorable.

Théodoret l'explique dans un ſens tout oppoſé, comme ſi par une fauſſe ſécurité ces méchans ſe promettoient de vivre, & de mourir tranquille-

(*a*) *Jerem.* 1. 13.

Digitized by Google

7. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt carnes, & hæc est lebes: & educam vos de medio ejus.*

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ceux que vous avez tuez, que vous avez étendus morts au milieu de la ville ; ceux-là sont la chair, & la ville est la chaudiere : Mais pour vous, je vous ferai sortir du milieu de cette ville.

COMMENTAIRE.

ment dans Jérusalem. Il lit ici : (*a*) *Ces maisons ne sont-elles pas bâties depuis peu ? Elle est comme la chaudiere, & vous comme la chair.* Vous y souffrirez tous les maux dont vous êtes dignes, & vous n'en sortirez que pour finir une vie malheureuse. D'autres (*b*) l'entendent à peu près de même : Nos maisons sont bâties dans cette ville, nous y vivrons tranquillement. Il est vrai qu'elle est comme une chaudiere, & nous comme la chair ; nous y souffrirons les peines inséparables de cette vie ; mais enfin nous mourrons dans notre patrie. Ou bien : (*c*) Nous sommes ici dans nos demeures, & dans le lieu de notre naissance. On nous dit que cette ville sera assiégée par les Caldéens ; on nous la représente comme une chaudiere environnée de flammes : n'importe ; il vaut mieux souffrir ici quelque chose, que de nous livrer à nos ennemis. Que notre ville soit comme une chaudiere, nous serons comme la chair ; nous souffrirons dans elle ce qu'il plaira au Seigneur. Nous aimons mieux périr dans nos maisons, que par la main des Caldéens.

L'Hébreu : (*d*) *Il n'est pas tems de bâtir des maisons. Elle est la chaudiere, & nous sommes la chair.* Ce sont les paroles de raillerie de ces mauvais Juifs : Gardez-vous bien de bâtir des maisons dans Jérusalem ; cette ville sera bien-tôt détruite, & livrée à l'ennemi ; c'est une chaudiere, & nous sommes la chair. Ils disoient tout cela comme en insultant aux Prophétes, qui détournoient le peuple de s'établir dans cette ville, & qui assuroient qu'elle seroit bien-tôt assiégée, & ruinée par les Caldéens. Junius croit que c'est un conseil militaire, accompagné de raillerie. Il traduit : Il ne faut pas bâtir des maisons près, & aux environs de la ville ; elle doit bientôt être assiégée par les ennemis ; ces édifices leur serviroient contre nous.

℣. 7. INTERFECTI VESTRI..... HI SUNT CARNES, ET HÆC EST LEBES. *Ceux que vous avez tuez, ceux-là sont la chair, & la ville est la chaudiere.* Je vais vous expliquer cette prophétie dont vous vous raillez. C'est vous-mêmes qui l'accomplissez par les meurtres que vous com-

(*a*) Οὐχὶ προσφάτως ᾠκοδόμηνται οἰκίαι ; αὐτὴ ἐστιν ὁ λέβης ὑμεῖς (LXX. ἡμεῖς) ἢ τὰ κρέα.

(*b*) *Hebræi, Munster. Vatab. Liran. Maldon.*

(*c*) *Menoc. Cornel. Tir. Sanct. Prad.*

(*d*) לא בקרוב ברות בתים היא הסיר ואנחנו הבשר

8. *Gladium metuiſtis, & gladium inducam ſuper vos, ait Dominus Deus.*

8. Vous craignez l'épée, & je ferai tomber ſur vous l'épée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. *Et ejiciam vos de medio ejus, dabóque vos in manu hoſtium, & faciam in vobis judicia.*

9. Je vous chaſſerai du milieu de cette ville; je vous livrerai entre les mains des ennemis, & j'exercerai ſur vous mes jugemens *les plus rigoureux.*

10. *Gladio cadetis: in finibus Iſraël judicabo vos, & ſcietis quia ego Dominus.*

10. Vous périrez par l'épée; je vous jugerai dans les confins d'Iſraël, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

11. *Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes: in finibus Iſraël judicabo vos.*

11. Cette ville ne ſera point une chaudiere à votre égard; & vous ne ſerez point *comme* la chair au milieu d'elle; mais je vous jugerai dans les confins d'Iſraël;

12. *Et ſcietis quia ego Dominus: quia in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis, ſed juxta judicia gentium, & quæ in circuitu veſtro ſunt, eſtis operati.*

12. Et vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, parce que vous n'avez point marché dans la voye de mes préceptes, & que vous n'avez point obſervé mes ordonnances; mais que vous vous êtes conduits ſelon les coutumes des nations qui vous environnent.

13. *Et factum eſt, cùm prophetarem, Pheltias filius Banaïæ mortuus eſt: & cecidi in faciem meam, clamans voce magna, & dixi: Heu, heu, heu, Domine Deus: conſummationem tu facis reliquiarum Iſraël?*

13. Comme je prophétiſois *de cette ſorte*; Pheltias, fils de Banaïas mourut. Alors je tombai le viſage contre terre, & je criai à haute voix, en diſant: Hélas, hélas, hélas, Seigneur *mon* Dieu! vous achevez donc de perdre ce qui reſte d'Iſraël?

COMMENTAIRE.

mettez au milieu de Jéruſalem. Vous vérifiez cette parole: Jéruſalem eſt une chaudiere, & le peuple eſt comme la chair. Pour vous, votre ſort ſera encore plus malheureux. Vous ne mourrez pas dans Jéruſalem; vous en ſerez arrachez, & conduits ſur les confins d'Iſraël, pour y périr par l'épée. Voyez les verſets ſuivans.

℣. 11. IN FINIBUS ISRAEL JUDICABO VOS. *Je vous jugerai dans les confins d'Iſraël.* A Reblata en Syrie, ſur les frontieres d'Iſraël, où vous ſerez menez à Nabuchodonoſor, pour y être jugez, & mis à mort en ſa préſence. (*a*)

℣. 12. JUXTA JUDICIA GENTIUM ESTIS OPERATI. *Vous vous êtes conduits ſuivant les coutumes des nations.* L'édition Romaine, & Théodoret liſent: *Vous n'avez pas même fait la juſtice des nations qui ſont autour de vous.* Vous les avez ſurmontées en malice. On a vû les mê-

(*a*) *Vide* 4. *Reg.* XXV. 19. 20. 21.

Digitized by Google

14. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

15. *Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui, & omnis domus Israël, universi, quibus dixerunt habitatores Jerusalem: Longè recedite à Domino, nobis data est terra in possessionem.*

14. Et le Seigneur m'adressa sa parole; & me dit:

15. Fils de l'homme, vos freres, vos freres, dis-je, vos proches, & toute la maison d'Israël, sont tous ceux à qui les habitans de Jérusalem ont dit: Allez-vous-en bien loin du Seigneur; c'est à nous que la terre a été donnée pour la posseder.

COMMENTAIRE.

mes reproches ci-devant, Chap. V. ℣. 7. Saint Jérôme, & l'Edition de Complute ont lû dans les Septante (*a*) comme dans l'Hébreu, & dans la Vulgate.

℣. 13. PHELTIAS MORTUUS EST. *Pheltias mourut.* Il tomba roide mort devant le Prophéte, frappé des menaces du Seigneur comme d'un coup de foudre. Quoique tout ceci se passât en vision, il est assez croyable que Pheltias mourut en effet à Jerusalem, pendant qu'Ezéchiel y étoit transporté en esprit. (*b*) Quoique le Prophéte fût dans la Mésopotamie, il étoit aisé d'en savoir la vérité par le commerce fréquent qu'il y avoit alors entre la Judée, & les provinces de-là l'Euphrate.

℣. 14. FRATRES TUI, QUIBUS DIXERUNT HABITATORES JERUSALEM: LONGE RECEDITE A DOMINO; NOBIS DATA EST TERRA IN POSSESSIONEM. *Vos freres à qui les habitans de Jérusalem ont dit: Allez-vous-en bien loin du Seigneur; c'est à nous que la terre a été donnée pour la posseder.* Les Juifs qui sont avec vous en captivité, & que les habitans de Jérusalem regardent comme un peuple réprouvé, & abandonné du Seigneur, & exclus pour jamais de la terre promise; ce seront ceux-là que je protegerai, que je conserverai, que je rassemblerai daus leur pays. Ceux de Jérusalem leur avoient dit par maniére d'insulte: *Allez-vous-en loin du Seigneur*, de même que l'on disoit à David pendant la persécution de Saül: (*c*) *Allez, & servez des Dieux étrangers.* Saint Jérôme remarque ici avec beaucoup de solidité, qu'on ne doit jamais insulter à ceux que le Seigneur semble avoir abandonnez, & sur qui il exerce ses plus rigoureux châtimens, ni à ceux qui sont tombez dans quelque faute, & contre qui l'Eglise exerce la sévérité de sa discipline. Ceux-là lui sont souvent plus agréables, que ceux qui vivent dans la prospérité, & loin des rigueurs de la pénitence.

Les Septante traduisent: (*d*) *Vos freres à qui ceux de Jérusalem ont dit:*

(*a*) Οἱ ἀδελφοὶ ὑμῶν οἱ λεγοντες ὑμῖν ἐξοδον ἐξοδου; *Ita & sup. Ezech. v. 7.*

(*b*) *Ita Rabb. Lir, Mald. Dionys. Sanct.*

(*c*) 1. Reg. XXVI. 19.

(*d*) Μακρὰν ἀπέχετε ἀπὸ Κυρίου.

16. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : quia longè feci eos in gentibus, & quia dispersi eos in terris : ero eis in sanctificationem modicam in terra ubi convenerunt.*

17. *Propterea loquere : Hæc dicit Dominus Deus : Congregabo vos de populis, & adunabo de terris in quibus dispersi estis, daboque vobis humum Israel.*

18. *Et ingredientur illuc, & auferent omnes offensiones ; cunctáſque abominationes ejus de illa :*

16. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Quoique je les aye envoyez ſi loin parmi les nations, & que je les aye diſperſez en divers pays, je ſerai pour eux un petit ſanctuaire, dans les pays où ils ſont allez.

17. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vous raſſemblerai du milieu des peuples ; je vous réünirai des pays où vous avez été diſperſez, & je vous rendrai la terre d'Iſraël.

18. Ils y entreront *de nouveau*, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un ſujet de chûte, & toutes ſes abominations.

COMMENTAIRE.

Vous vous êtes éloignez du Seigneur, c'eſt à nous que la terre a été donnée en héritage. L'Hebreu, (*a*) & le Caldéen : *Ils ſe ſont éloignez du Seigneur.*

℣. 16. ERO EIS IN SANCTIFICATIONEM MODICAM. *Je ſerai pour eux un petit ſanctuaire.* Je leur ſervirai de Temple. Ils ne s'aſſembleront pas dans ce vaſte édifice qui m'eſt conſacré dans Jéruſalem ; je ſerai moi-même leur Temple ; ils trouveront dans moi avec ſurabondance ce qu'ils ont perdu par leur éloignement de Jéruſalem. Je ſerai au milieu d'eux ; ils m'invoqueront dans le lieu de leur exil, & je les exaucerai. L'Egliſe Chrétienne ne fut jamais plus pure que dans les premiers tems, où les Fidéles adoroient Dieu au milieu de leur cœur, & dans le ſecret de leurs demeures, n'oſant s'aſſembler publiquement dans des temples qu'on n'avoit point encore bâtis. Il y en a qui traduiſent : (*b*) *Je leur ſervirai de temple pendant ce peu de tems*, pendant la durée de leur exil.

℣. 17. CONGREGABO VOS DE POPULIS. *Je vous raſſemblerai du milieu des peuples.* Je vous ramenerai dans votre pays ; votre captivité finira, & ceux qui vous ont inſulté, périront. ℣. 21.

℣. 18. AUFERENT OMNES OFFENSIONES, CUNCTASQUE ABOMINATIONES DE ILLA. *Ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un ſujet de chûte, & toutes ſes abominations.* Les Juifs qui revinrent de la captivité ne retombérent plus dans l'idolâtrie. (*c*) Le Prophéte appelle les idoles, *un ſcandale, un ſujet de chûte, une abomination.* L'Hé-

(*a*) רחקו מעל יהוה
(*b*) ואהי להם למקדש מעט

(*c*) *Vide Iſai.* I. 25. *Zach.* VIII. 3. *Ezech.* XLVIII. *Theodoret. hic.*

Digitized by Google

19. *Et dabo eis cor unum, & ſpiritum novum tribuam in viſceribus eorum: & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum:*

19. Et je leur donnerai *à tous* un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un eſprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, & je leur donnerai un cœur de chair;

20. *Ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea cuſtodiant, faciántque ea: & ſint mihi in populum, & ego ſim eis in Deum.*

20. Afin qu'ils marchent dans *la voye de* mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le faſſent; qu'ils ſoient mon peuple, & que je ſois leur Dieu.

21. *Quorum cor poſt offendicula, & abominationes ſuas ambulat, horum viam in capite ſuo ponam: dicit Dominus Deus.*

21. *Mais* pour ceux dont le cœur s'abandonne à ce qui leur eſt un ſujet de chûte, & à leurs abominations; je ferai retomber leurs crimes ſur leurs têtes, dit le Seigneur *notre* Dieu.

22. *Et elevaverunt Cherubim alas ſuas, & rotæ cum eis: & gloria Dei Iſraël erat ſuper ea.*

22. Alors les Chérubins éleverent leurs aîles en haut, les rouës s'éleverent avec eux, & la gloire du Dieu d'Iſraël étoit ſur les Chérubins.

23. *Et aſcendit gloria Domini de medio civitatis, ſtetitque ſuper montem, qui eſt ad orientem urbis.*

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter ſur la montagne qui eſt à l'orient de la ville.

COMMENTAIRE.

breu : (*a*) *Leurs choſes déteſtables, & leurs abominations.* Les Septante : (*b*) *Ses abominations, & ſes iniquitez.*

℣. 19. COR UNUM, ET SPIRITUM NOVUM. *Un même cœur, & un eſprit nouveau.* Les Septante : (*c*) *Un autre cœur, & un eſprit nouveau.*

℣. 21. HORUM VIAM IN CAPITE SUO PONAM. *Je ferai retomber leurs crimes ſur leurs têtes.* A la lettre : *Je mettrai leur voye ſur leur tête.* Je proportionnerai leur châtiment à leur crime.

℣. 23. ASCENDIT GLORIA DOMINI DE MEDIO CIVITATIS. *La gloire du Seigneur monta du milieu de la ville.* Le Seigneur ne quitte pas Jéruſalem tout d'un coup; il ne l'abandonne que petit à petit. (*d*) Il quitte d'abord le Temple, puis il s'arrête ſur la porte de la ville; enfin il s'éleve ſur le mont des Oliviers, qui étoit à l'orient, & à la vûë de Jéruſalem, comme pour lui donner le tems de ſe repentir, & de rentrer dans elle-même. Cela étoit non-ſeulement une figure de ce qui devoit arriver à Jéruſalem de la part des Caldéens, mais auſſi des maux qui l'attendoient

(*a*) את כל שקוציהם ואת כל תועבו-תיהם

(*b*) Τὰ βδελύγματα, καὶ πάσας τὰς ἀνομίας αὐτῆς.

(*c*) Καρδίαν ἑτέραν, καὶ πνεῦμα καινὸν. Ils ont lû לב אחר au lieu de לב אחד

(*d*) *Ieronym. hic.*

Digitized by Google

24. *Et Spiritus levavit me, adduxítque in Chaldæam ad transmigrationem, in visione, in Spiritu Dei: & sublata est à me visio, quam videram.*

25. *Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.*

24. Après cela, l'Esprit m'éleva en haut, & me ramena en vision par *la vertu de* l'Esprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui étoit captif; & la vision que j'avois euë étant finie;

15. Je dis au peuple captif, tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

COMMENTAIRE.

après la mort de JESUS-CHRIST. Ce divin Sauveur, après avoir épuisé sa patience à instruire, à corriger, à menacer Jérusalem, la quitte enfin, & monte au Ciel sur la montagne des Oliviers, en présence de ses Disciples, & de ses Apôtres. Théodoret remarque fort bien (*a*) que celui qui parut à Ezéchiel, représentoit le Fils de Dieu. Il étoit comme un feu depuis les reins jusqu'en haut, & comme un or mêlé avec l'airain depuis les reins jusqu'en bas, (*b*) comme pour marquer les deux natures réünies dans la personne de JESUS-CHRIST.

℣. 24. SUBLATA EST A ME VISIO. *La vision que j'avois euë étant finie.* Le Prophéte revint de son extase, & raconta ce que nous avons vû depuis le commencement du Chapitre VIII. jusqu'ici.

(*a*) *Theodoret. in hunc loc.* (*b*) *Ezech. 1. 26, 27.*

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Ezéchiel transporte ses meubles, & se prépare comme un homme qui quitte le pays; pour montrer au peuple que la captivité de leur Roi, & la leur est proche. Diverses menaces du Seigneur contre son peuple, qui se flattoit que les tems marquez par les Prophétes étoient bien éloignez.

℣. 1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, in medio domûs exasperantis tu habitas, qui oculos habent ad videndum, & non vident: & aures ad audiendum, & non audiunt: quia domus exasperans est.*

3. *Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, & transmigrabis per diem coram eis: transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum in conspectu eorum, si forte aspiciant; quia domus exasperans est.*

℣. 1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de gens qui ont des yeux pour voir, & ne voyent point; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point; parce que c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse.*

3. Vous donc, fils de l'homme, préparez-vous comme une personne qui quitte son pays, pour aller ailleurs. Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein jour, & vous passerez vous-même d'un lieu à un autre devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention; parce que c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter.

COMMENTAIRE.

℣. 1. FACTUS EST SERMO DOMINI AD ME. *Le Seigneur m'adressa encore sa parole.* Ceci arriva dans la sixiéme année de Sédécias, & cinq ans avant le siége de Jérusalem. Les prophéties des Chapitres suivans jusqu'au vingtiéme, sont de la même année. Il y a dans ce Chapitre diverses prophéties, qui reviennent au même dessein que celles-là, & qui furent prononcées vers le même tems. Voyez les versets 8. 17. 21. 26.

℣. 2. IN MEDIO DOMUS EXASPERANTIS. *Au milieu d'un peuple qui ne cesse point de m'irriter.* L'Hébreu à la lettre: (*a*) Un peuple qui me cause de l'amertume, qui me met en colére. Voyez ci-devant Chapitre II. 5. 8. Les Septante: (*b*) *Vous habitez au milieu de leurs iniquitez.* Théodoret lit comme la Vulgate.

℣. 3. FAC TIBI VASA TRANSMIGRATIONIS. *Préparez-vous*

(*a*) בתוך בית המרי

(*b*) Ἐν μέσῳ τῶν ἀδικιῶν. Ita legit Ieron. & Complut. sed Theodoret. Ἐν μέσῳ οἴκου παραπικραινόντων.

Digitized by Google

4. *Et efferes foras vasa tua, quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum : tu autem egredièris vespere coram eis, sicut egreditur migrans.*

4. Vous transporterez hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge ; & vous en sortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

5. *Ante oculos eorum perfode tibi parietem, & egredièris per eum.*

5. Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite.

6. *In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine efferêris : faciem tuam velabis, & non videbis terram : quia portentum dedi te domui Israel.*

6. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules devant eux ; on vous emportera dans l'obscurité ; vous vous mettrez un voile sur le visage, & vous ne verrez point la terre : car je vous ai établi comme un prodige à la maison d'Israël.

COMMENTAIRE.

comme une personne qui quitte son pays, & qui fait son paquet. A la lettre : (*a*) Faites-vous des instrumens de transmigration, ou de passage dans un autre pays ; ou selon les Septante : *Des instrumens de captivité*. Les Latins diroient : *Collige sarcinulas*. Tout cela marquoit la captivité future du peuple.

℣. 5. PERFODE TIBI PARIETEM. *Percez la muraille de votre maison.* Vous n'en sortirez pas par la porte, mais par une ouverture faite exprès. C'est ainsi que Sédécias Roi de Jérusalem, & les Grands de sa Cour se sauvérent de Jérusalem par une bréche. (*b*)

℣. 6. IN HUMERIS PORTABERIS, IN CALIGINE EFFERERIS, FACIEM TUAM VELABIS. *Des hommes vous porteront sur leurs épaules, on vous emportera dans l'obscurité, vous vous mettrez un voile sur le visage.* Pour figurer le malheur de Sédécias, qui ayant été retiré de sa fuite, & amené devant Nabuchodonosor, fut fait aveugle, & emporté en cet état à Babylone. (*c*) Il fallut le porter sur les épaules, & les yeux couverts d'un linge à cause de sa playe toute récente. Peut-être aussi le voile dont on lui couvrit le visage, étoit-il pour lui cacher la honte de l'état malheureux où il étoit réduit. On couvroit la face des criminels condamnez à mort ; (*d*) & ceux qui sont dans l'affliction se cachent, pour ne se pas laisser voir.

Saint Jérôme dans son Commentaire lit : (*e*) *In humeris portabis ;* vous porterez vos hardes sur vos épaules ; vous vous en chargerez, & de tout

---

(*a*) עשה לך כלי גולה 70. Ποίησον σαυτῷ σκεύη αἰχμαλωσίας.

(*b*) *Jerem.* XXXIX. ℣. 4. 4. *Reg.* XXV, 4.

(*c*) *Jerem.* XXXIX. 7.

(*d*) *Vide ad Esth.* VII.

(*e*) על כתף תשא

7. *Feci ergo, sicut præceperat mihi Dominus: vasa mea protuli, quasi vasa transmigrantis per diem: & vesperè perfodi mihi parietem manu: & in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.*

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé; je transportai mes meubles comme il étoit encore jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs. Le soir je fis de ma propre main un trou à la muraille de ma maison, & je sortis dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules devant tout le peuple.

8. *Et factus est sermo Domini manè ad me, dicens:*

8. Le matin le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

9. *Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans: Quid tu facis?*

9. Fils de l'homme, le peuple d'Israël, ce peuple qui m'irrite *sans cesse*, ne vous a-t'il point dit: Qu'est-ce donc que ce que vous faites?

10. *Dic ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: super Ducem onus istud, qui est in Jerusalem, & super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.*

10. Dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Cette prédiction de maux tombera sur le Chef qui est dans Jérusalem, & sur toute la maison d'Israël qui est au milieu d'eux.

COMMENTAIRE.

ce qui vous appartient; & ce sens est suivi par de bons Interprétes. Les Septante (*a*) ont lû comme la Vulgate.

PORTENTUM DEDI TE DOMUI ISRAEL. *Je vous ai établi comme un prodige à la maison d'Israël.* On vous regardera comme un homme dont la vie, les paroles, les actions seront autant de signes, & de figures de ce qui devra leur arriver. Tout sera prophétique, & significatif dans votre personne. (*b*) *In signum & figuram, Prophetarum tam dicta quàm facta sunt*, dit saint Jérôme. Les exemples de ces sortes d'actions prophétiques sont communs dans l'Ecriture.

℣. 10. SUPER DUCEM ONUS ISTUD. *Cette prédiction de maux tombera sur le Chef*, sur le Roi de Juda, sur Sédécias, ainsi que nous l'avons expliqué ci-devant. L'action d'Ezéchiel ne manqua pas d'attirer toute l'attention des captifs qui demeuroient avec lui. On le vit occupé toute la soirée à déménager; il sortit de la maison par une ouverture faite pendant la nuit. Ces actions étoient trop extraordinaires, pour ne pas frapper ceux qui en furent témoins. Le lendemain matin le Prophéte leur en découvre le mystére.

Mais pourquoi ces prophéties contre Jérusalem, dans un pays étranger, dans la Mésopotamie, & si loin de la Judée? C'étoit pour confirmer les

(*a*) Ἐπ' ὤμων ἀναληφθήσῃ.

(*b*) *Ieron. hic. Theodoret.* Διὰ τῶν πραγμάτων προφητεύων, καὶ ἐν ἐμαυτῷ σκιογραφῶν ἅτε τῷ βασιλεῖ καὶ πᾶσι τοῖς ἄρχουσι συνεβησόμενα.

11. *Dic: Ego portentum vestrum: quomodo feci, sic fiet illis: in transmigrationem, & in captivitatem ibunt.*

12. *Dux, qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur: parietem perfodient ut educant eum: facies ejus operietur, ut non videat oculo terram.*

13. *Et extendam rete meum super eum, & capietur in sagena mea: & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum: & ipsam non videbit, ibique morietur.*

11. Dites-leur: Je suis votre prodige. Ils souffriront tout ce que j'ai fait. Ils passeront ainsi d'un païs en un autre, & seront emmenez captifs.

12. Le Chef qui est au milieu d'eux, sera emporté sur les épaules; il sortira dans l'obscurité; ils perceront la muraille, pour le faire sortir de la ville. Son visage sera couvert d'un voile, afin que son œil ne voye rien sur la terre.

13. Je jetterai mon rets sur lui, & il sera pris dans mon filet. Je l'emmenerai à Babylone dans la terre des Caldéens. Cependant il ne la verra point, & il y mourra.

COMMENTAIRE.

prophéties que Jérémie faisoit en même-tems dans la Judée, & que les Juifs de Jérusalem recevoient si mal. (*a*) De plus, ces prédictions entretenoient ceux qui étoient en captivité dans la crainte des jugemens de Dieu, & dans l'espérance en ses miséricordes; puisqu'en même-tems qu'on prédisoit la captivité des Juifs de Jérusalem, on annonçoit une future délivrance à ceux qui étoient en captivité. Enfin, on doit remarquer que la distance des lieux n'empêchoit pas que les Juifs de Caldée, & ceux de Jérusalem ne se communiquassent mutuellement tous les écrits des Prophétes, dont ils voyoient tous les jours l'accomplissement.

℣. 11. EGO PORTENTUM VESTRUM. *Je suis votre prodige.* Les Septante: (*b*) *Je fais des prodiges.* Voyez le ℣. 6.

℣. 13. EXTENDAM RETE MEUM SUPER EUM. *Je jetterai mon rets sur lui.* Cette expression est familiére à ce Prophéte. (*c*) Ne voudroit-il pas faire allusion à une ancienne maniére de combattre, & d'envelopper son ennemi avec des rets? Voyez ce qu'on a dit sur cela dans la Dissertation sur la milice des anciens Hébreux: ou au rets dont on se sert à la chasse? Voyez Jérémie XVI. 16.

ADDUCAM EUM IN BABYLONEM.... ET EAM NON VIDEBIT. *Je l'amenerai à Babylone, & il ne la verra point.* Sédécias fut conduit dans cette ville; mais comme on lui avoit arraché les yeux, il ne la vit point. Sédécias avoit crû remarquer de la contradiction entre cette

(*a*) Voyez ci-après ℣. 22. 23. & suiv. & 2. Par. XXXVI. 15. 16. & S. Jérôme, & Théodoret sur cet endroit.

(*b*) Ἐγὼ τέρατα ποιῶ.

(*c*) Ezech. XVII. 20. XIX. 8. XXXII. 3.

14. *Et omnes qui circa eum ſunt, præſidium ejus, & agmina ejus diſpergam in omnem ventum; & gladium evaginabo poſt eos.*

15. *Et ſcient quia ego Dominus, quando diſperſero illos in gentibus, & diſſeminavero eos in terris.*

16. *Et relinquam ex eis viros paucos à gladio, & fame, & peſtilentiâ; ut enarrent omnia ſcelera eorum in gentibus, ad quas ingredientur: & ſcient quia ego Dominus.*

17. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

18. *Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede: ſed & aquam tuam in feſtinatione, & mœrore bibe.*

19. *Et dices ad populum terræ: Hæc dicit Dominus Deus ad eos, qui habitant in Jeruſalem in terra Iſraël: Panem ſuum in ſollicitudine comedent, & aquam ſuam in deſolatione bibent, ut deſoletur terra à multitudine ſua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.*

14. Je diſperſerai de tous côtez tous ceux qui ſont autour de lui, tous ceux qui le gardent, & qui compoſent ſes troupes; & je les pourſuivrai l'épée nuë.

15. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers pays, & que je les aurai diſperſez parmi les peuples.

16. Je me réſerverai d'entr'eux un petit nombre d'hommes qui échapperont à l'épée, à la famine, & à la peſte, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été envoyez; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

17. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit:

18. Fils de l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante; buvez votre eau à la hâte, & dans la triſteſſe:

19. Et vous direz à ce peuple: Voici ce que le Seigneur *notre* Dieu dit à ceux qui habitent dans Jéruſalem, dans le païs d'Iſraël: Ils mangeront leur pain dans la frayeur, & ils boiront leur eau dans l'affliction, & cette terre ſi peuplée autrefois deviendra toute déſolée, à cauſe de l'iniquité de tous ceux qui l'habitent.

COMMENTAIRE.

prophétie d'Ezéchiel, & celle de Jérémie, (*a*) qui portoit qu'il ſeroit tranſporté à Babylone; mais l'événement les vérifia l'une & l'autre, & ce malheureux Prince reconnut trop tard la vérité infaillible des menaces du Seigneur. Saint Jérôme dit qu'on l'enferma comme une bête farouche dans une cage, pour être conduit à Babylone. (*b*)

℣. 18. PANEM TUUM IN CONTURBATIONE COMEDE. *Mangez votre pain dans l'épouvante.* Prenez les manieres, & les airs d'un homme qui ne mange qu'avec crainte, & qui ne boit qu'en tremblant, & comme en cachette; afin de repréſenter l'oppreſſion, la diſette, la frayeur, la faim, la ſoif que ſouffriront ceux de Jéruſalem pendant le ſiége. Voyez le ℣. 19.

(*a*) *Jerem.* XXXVII. & XXXVIII. 18. 23. *Joſeph. Antiq. lib.* X. c. 10.

(*b*) *Ieronym. in Iſaï.* XIII. 1. & *in Ezech.* XVII.

Digitized by Google

20. *Et civitates quæ nunc habitantur, desolatæ erunt, terraque deserta: & scies quia ego Dominus.*

21. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

22. *Fili hominis, quod est proverbium istud vobis in terra Israel, dicentium: In longum differentur dies, & peribit omnis visio?*

23. *Ideò dic ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Quiescere faciam proverbium istud: neque vulgò dicetur istud ultrà in Israel: & loquere ad eos quòd appropinquaverint dies, & sermo omnis visionis.*

20. Ces villes qui sont maintenant habitées, deviendront une solitude; la terre sera déserte, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

21. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

22. Fils de l'homme, quel est ce proverbe qu'ils font courir dans Israël; en disant: Les jours seront differez, & toutes les visions iront en fumée?

23. Dites-leur donc: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je ferai cesser ce proverbe, & on ne le dira plus à l'avenir dans Israël: Assurez-les que les jours sont proche, & *que* les visions des Prophétes *seront bien-tôt accomplies.*

COMMENTAIRE.

℣. 22. IN LONGUM DIFFERENTUR DIES, ET PERIBIT OMNIS VISIO. *Les jours seront differez, & toutes les visions iront en fumée.* C'est ainsi que les impies se joüoient des prophéties. Toutes ces menaces s'en iront en fumée. Ces prédictions n'arriveront que lorsque nous n'y serons plus. Laissons crier les Prophétes, ils parlent de loin; leurs discours ne nous regardent pas. (*a*) Ils prennent sujet de la clemence, & de la bonté de Dieu qui differe leur supplice, de l'irriter de plus en plus, & de traiter ses menaces de vains discours, & d'accuser ses Prophétes de mensonge. (*b*) Vous nous annoncez ce qui ne doit arriver que plusieurs années après notre mort, & vous nous renvoyez à un tems, où vous ne pourrez plus être convaincu de mensonge. Si ce que vous annoncez n'arrive pas, on dira que vous ne l'avez prédit que conditionnellement; s'il arrive, ce sera au hazard, & suivant le cours ordinaire des événemens humains.

℣. 23. APPROPINQUAVERINT DIES, ET SERMO OMNIS VISIONIS. *Les jours sont proche, & les visions seront bien-tôt accomplies.* Ce que je vous predis arrivera au plûtôt, & vous serez témoins de l'accomplissement de mes menaces. *Sermo visionis*, c'est-à-dire, *Res visionis*, la chose prédite, l'exécution de la prophétie. Les Septante: (*c*) *Les jours s'approchent, & le tems de toute vision.*

(*a*) יארכו הימים ואבד כל חזון ℣ 70. Μακρὰν αἱ ἡμέραι, ἀπόλλυται πᾶσα ὄρασις.

(*b*) Theodoret. hic. Τὰ μὲν πολλὰ ἐπὶ ἀεὶ θεοῦ ἐπιεικοῦς πρόκειται. ῥᾳδίως ἀναμιγνῶσκεται τοῖς λόγοις τὸ ἀδὲς ἀληθὲς προδιαπίζοντες.

(*c*) Ἤγγικασιν αἱ ἡμέραι, καὶ ὁ καιρὸς πάσης ὁράσεως.

24. *Non enim erit ultrà omnis viſio caſſa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Iſrael.*

25. *Quia ego Dominus loquar: & quodcumque locutus fuero verbum, fiet, & non prolongabitur ampliùs: ſed in diebus veſtris, domus exaſperans, loquar verbum, & faciam illud, dicit Dominus Deus.*

26. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

27. *Fili hominis, ecce domus Iſrael dicentium: Viſio quam hic videt, in dies multos: & in tempora longa iſte prophetat.*

28. *Propterea dic ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Non prolongabitur ultrà omnis ſermo meus: verbum, quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.*

24. Les viſions à l'avenir ne ſeront point vaines, & les prédictions ne ſeront point incertaines, *ni* ambiguës au milieu des enfans d'Iſraël.

25. Je parlerai moi-même, qui ſuis le Seigneur, & toutes les paroles que j'aurai prononcées, ſeront accomplies ſans retardement. Et pendant vos jours mêmes, peuples qui ne ceſſez point de m'irriter, dit le Seigneur *notre* Dieu, je parlerai, & j'exécuterai ce que j'aurai dit.

26. Le Seigneur m'adreſſa enſuite ſa parole, & me dit :

27. Fils de l'homme, la maiſon d'Iſraël a accoûtumé de dire : Les viſions de celui-ci ſont bien éloignées, & il prophétiſe pour les tems futurs.

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Mes paroles à l'avenir ne ſeront point différées : mais tout ce que j'ai dit s'accomplira, dit le Seigneur *notre* Dieu.

CHAPITRE XIII.

Menaces du Seigneur contre les faux Prophétes, & les fauſſes Prophéteſſes.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, vaticinare ad Prophetas Iſrael, qui prophetant: & dices prophetantibus de corde ſuo: Audite verbum Domini.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore en ces termes, & me dit :

2. Fils de l'homme, adreſſez vos prophéties aux Prophétes d'Iſraël, qui ſe mêlent de prophétiſer ; & vous direz à ces gens-là qui prophétiſent de leur tête : Ecoutez la parole du Seigneur.

COMMENTAIRE.

℣. 2. DICES PROPHETANTIBUS DE CORDE SUO. *Vous direz à ces gens-là qui prophétiſent de leur tête.* Ou ſelon la lettre : (a) *Qui prophétiſent de leur cœur*, ſans être inſpirez, ni appellez au

(a) לנביאי מלבם

3. *Hæc dicit Dominus Deus: Va Prophetis insipientibus, qui sequuntur spiritum suum, & nihil vident.*

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur aux Prophétes insenſez, qui ſuivent leur propre eſprit, & qui ne voyent rien.

4. *Quasi vulpes in desertis, Prophetæ tui, Israel, erant.*

4. Vos Prophétes, ô Iſraël! ont été parmi vous, comme des renards dans les déſerts.

COMMENTAIRE.

miniſtere de la prophétie. Il y eut toûjours des faux Prophétes dans Iſraël. Ce peuple volage, crédule, corrompu, & inconſtant, trouva toujours des gens qui le flatérent dans ſes déſordres, & qui le trompérent par leurs fauſſes prophéties. (*a*) Nous croyons que c'eſt principalement aux faux Prophétes de Jéruſalem, qu'Ezéchiel adreſſe cette prophétie. D'autres (*b*) ſoutiennent que c'eſt aux faux Prophétes de Babylone, qui ſéduiſoient le peuple de la captivité. Jérémie écrivit contre ces derniers, (*c*) & avertit le peuple de n'avoir aucune confiance en eux. Ezéchiel ſemble auſſi les déſigner dans le ℣. 9. de ce Chapitre, lorſqu'il leur dit, qu'ils n'entreront point dans la terre d'Iſraël. Mais la conformité qui ſe remarque entre ce que dit Jérémie (*d*) contre les faux Prophétes de Jéruſalem, & ce que nous liſons ici dans Ezéchiel, nous détermine au ſentiment que nous avons propoſé; outre que la paix dont ces faux Prophétes flatoient le peuple, ne peut guéres regarder que les habitans de Jéruſalem.

℣. 3. SEQUUNTUR SPIRITUM SUUM, ET NIHIL VIDENT. *Qui ſuivent leur propre eſprit, & qui ne voyent rien.* Qui courent après leurs propres imaginations, & qui ſont de vrais aveugles, qui veulent conduire d'autres aveugles. Ou plûtôt, qui donnent leurs imaginations, pour de vrayes prophéties, & qui prétendent avoir des viſions, quoiqu'ils n'en ayent point.

℣. 4. QUASI VULPES IN DESERTIS. *Comme des renards dans les déſerts.* Timides, impuiſſans, trompeurs, ils ne cherchent qu'à ravir leur proye, & à contenter leur avidité, & leur ſenſualité. Il y en a qui traduiſent l'Hébreu: (*e*) *Comme des renards dans des maſures*, (*f*) ou dans des ruines de vieilles murailles, qui environnent les vignes, ou les champs. Quelques Voyageurs modernes (*g*) racontent que dans la Paleſ-

(*a*) Voyez *Jerem.* XIV. 13. XXIII. 16. XXIX. & *Mich.* III. 9. 11.
(*b*) *Sanct. hic.*
(*c*) *Jerem.* XXIX. 8.
(*d*) Comparez Jérémie XXIII. 16 & ſuiv. avec le Chap. XIII. d'Ezechiel.
(*e*) כשעלים בחרבות
(*f*) *Symmach.* Ὡς ἀλώπεκες ἐν ἐρημίαις ἢ περιφραγμοῖς σου. *Vat. Kimchi.*
(*g*) Morizon, voyage de la Terre ſainte, chapitre 31.

tine

5. *Non aſcendiſtis ex adverſo, neque oppoſuiſtis murum pro domo Iſrael, ut ſtaretis in prælio in die Domini.*

5. Vous n'êtes point montez contre *l'ennemi*, & vous ne vous êtes point oppoſez comme un mur pour la maiſon d'Iſraël, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.

6. *Vident vana, & divinant mendacium, dicentes: Ait Dominus, cùm Dominus non miſerit eos: & perſeveraverunt confirmare ſermonem.*

6. Ils n'ont que des viſions vaines, & ne prophétiſent que le menſonge, en diſant: Le Seigneur a dit ceci: quoique le Seigneur ne les ait point envoyez; & ils perſiſtent à aſſûrer ce qu'ils ont dit une fois.

7. *Numquid non viſionem caſſam vidiſtis, & divinationem mendacem locuti eſtis? & dicitis: Ait Dominus; cùm ego non ſim locutus.*

7. Les viſions que vous avez euës ne ſont-elles pas vaines; & les prophéties que vous publiez, ne ſont-elles pas pleines de menſonges? Et après cela vous dites: C'eſt le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne ſoit point moi qui ait parlé.

8. *Propterèà hæc dicit Dominus Deus: Quia locuti eſtis vana, & vidiſtis mendacium: Ideò ecce ego ad vos dicit Dominus Deus:*

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parce que vous avez publié des choſes vaines, & que vous avez eu des viſions de menſonge; je viens à vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

tine les renards ſe voyent en grand nombre dans les haliers, & dans les ruines des bâtimens.

℣. 5. NON ASCENDISTIS EX ADVERSO, NEQUE OPPOSUISTIS MURUM PRO DOMO ISRAEL. *Vous n'êtes point montez contre l'ennemi, & vous ne vous êtes point oppoſez comme un mur pour la maiſon d'Iſraël.* Loin de réſiſter aux méchans, qui irritent la colére de Dieu contre ſon peuple, vous les corrompez de plus en plus par vos flateries, & par vos fauſſes promeſſes; & au lieu de vous mettre comme un mur, entre Dieu irrité, & ſon peuple, pour arrêter par vos priéres les effets de ſa colére, ainſi qu'ont fait les vrais Prophétes, (*a*) vous l'irritez de plus en plus par vos menſonges, & par la profanation de ſon nom. Ou, pour continuer dans la ſimilitude des renards: Au lieu de vous oppoſer aux ennemis du Seigneur, vous vous tenez dans vos tanieres, ou vous fuyez devant eux, par une lâche timidité; au lieu de vous oppoſer comme un mur, pour la défenſe d'Iſraël, vous démoliſſez ce mur, vous le creuſez par les fondemens, vous le renverſez. (*b*)

℣. 8. ECCE EGO AD VOS. *Je viens à vous;* ou, j'en ſuis à vous;

(*a*) Voyez *Exod.* XXXII. 10. *Num.* XVI. 46. 47. & *Pſal.* CV. 24. *Ezech.* XXII. 3.

(*b*) Voyez 2. *Eſdr.* IV. 3. *Si aſcenderit vulpes, tranſiliet murum eorum. Hebr. Si aſcenderit vulpes, diſſipabit murum eorum.*

Digitized by Google

9. *Et erit manus mea super Prophetas, qui vident vana, & divinant mendacium: in consilio populi mei non erunt, & in scriptura domus Israël non scribentur: nec in terram Israël ingredientur: & scietis quia ego Dominus Deus.*

9. Ma main s'appesantira sur les prophétes qui ont des visions vaines, & qui prophétisent le mensonge. Ils ne se trouveront point dans l'assemblée de mon peuple; ils ne seront point écrits dans le livre de la maison d'Israël: ils n'entreront point dans la terre d'Israël; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu;

10. *Eò quòd deceperint populum meum, dicentes: Pax, & non est pax & ipse ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto absque paleis.*

10. Parce qu'ils ont séduit mon peuple, en lui annonçant la paix, lorsqu'il n'y avoit point de paix: Lorsque mon peuple bâtissoit une muraille, ils l'ont enduite avec de la terre seule, sans y mêler de la paille.

COMMENTAIRE.

c'est à vous que j'en ai. Expression emphatique, & usitée dans les Prophétes. (*a*)

℣. 9. IN CONSILIO POPULI MEI NON ERUNT. *Ils ne se trouveront point dans l'assemblée de mon peuple.* Ou, selon l'Hébreu: (*b*) *Ils ne seront point dans le conseil secret de mon peuple.* Je découvrirai si bien leur imposture, que mon peuple ne s'y laissera plus surprendre, & qu'on ne les admettra plus dans les assemblées, où l'on délibére sur les affaires publiques. Le Caldéen: *Ils n'auront point de part au bon secret, qui est caché à mon peuple.* Je ne leur découvrirai point mes volontez; ou, ils ne joüiront point des biens que je réserve à mon peuple. Les Septante: (*c*) *Ils ne seront point dans l'instruction de mon peuple.* Je leur ferai perdre leur crédit, & mon peuple ne les écoutera plus. Ou bien: Je les ferai périr, & ils ne séduiront plus mon peuple. Le premier sens est le plus naturel.

IN SCRIPTURA DOMUS ISRAEL NON SCRIBENTUR. *Ils ne seront point écrits dans le Livre de la maison d'Israël.* Ils mourront, & on ne parlera plus d'eux; leur nom ne paroîtra plus dans les registres d'Israël; (*d*) on ne les comptera plus parmi les vivans. Ils périront dans le siége de Jérusalem; ou s'ils sont conduits en captivité, ils n'en reviendront jamais: *Nec in terram Israël ingredientur.* (*e*) Quelques-uns l'entendent ainsi: On ne recevra point leurs prophéties dans le recüeil des Ecritures inspirées; on ne les mettra point au rang des vrayes prophéties. Mais cela est trop subtil, & trop tiré.

℣. 10. IPSE ÆDIFICABAT PARIETEM, ILLI AUTEM LI-

(*a*) Ezech. v. 9. & XXI. 3. & XXVI. 3.
(*b*) בסוד עמי לא יהיו
(*c*) Ἐν παιδείᾳ τῷ λαῷ. Sym. ἐν ὁμιλίᾳ.
(*d*) Theodoret. Οὐδὲ συναριθμηθήσονται τῷ λαῷ μου. Vide Sanct. Prad Lir. Menoc. Tir.
(*e*) Sixt. Senens. Bibl. Sancta, lib. 2.

11. *Dic ad eos qui liniunt absque temperatura, quod casurus sit: erit enim imber inundans, & dabo lapides prægrandes desuper irruentes, & ventum procellæ dissipantem.*

12. *Siquidem ecce cecidit paries: numquid non dicetur vobis: Ubi est litura, quam liniſtis?*

13. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Et erumpere faciam spiritum tempestatum in indignatione mea, & imber inundans in furore meo erit: & lapides grandes in ira in consumptionem.*

11. Dites à ceux qui enduiſent la muraille ſans y rien mêler, qu'elle tombera, parce qu'il viendra une forte pluye, que je ferai tomber de groſſes pierres qui l'accableront, & ſouffler un vent impétueux, qui la renverſera par terre.

12. Et quand on verra que la muraille ſera tombée, ne vous dira-t'on pas alors: Où eſt l'enduit dont vous l'avez enduite?

13. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je ferai éclater des tourbillons, & des tempêtes dans mon indignation; les torrens de pluye ſe déborderont dans ma fureur, & de groſſes pierres tomberont dans ma colére, pour renverſer tout ce qui ſe rencontrera.

COMMENTAIRE.

NIEBANT EUM LUTO ABSQUE PALEIS. *Lorſque mon peuple bâtiſſoit une muraille, ils l'ont enduite avec de la terre ſeule.* Mon peuple bâtit un mur foible, & ruineux par ſa conduite déréglée, & les faux Prophétes l'enduiſent de terre ſeule, & ſans y mêler de la paille, d'une terre molle, & incapable d'appuyer un ſi mauvais bâtiment. Ils le flattent par leurs vaines promeſſes, & l'endorment dans une fauſſe ſécurité. (*a*) Ils devroient démolir une pareille ſtructure, & au lieu de l'appuyer, ils devroient l'abbattre, & en bâtir une meilleure. Saint Jérôme l'explique autrement: Dieu a bâti un mur ſolide, & inébranlable pour la défenſe de ſon peuple, en lui donnant la Loi, les Cérémonies, les Prophéties. Mais les faux Prophétes corrompent tout cela, en le revêtant de leurs mauvaiſes interprétations, & par leurs fauſſes & inutiles prophéties. D'autres: (*b*) Un faux Prophéte bâtit une mauvaiſe muraille, les autres l'enduiſent d'un méchant mortier, qui n'a ni force, ni ſolidité. Il y a entre eux une malicieuſe colluſion, pour tromper les Juifs; ſi l'un avance une fauſſeté, les autres la ſoûtiennent.

℣. 11. DABO LAPIDES PRÆGRANDES DESUPER IRRUENTES. *Je ferai tomber de groſſes pierres qui l'accableront.* Je lancerai contre cette muraille une groſſe grêle, qui la renverſera. (*c*) Grotius l'entend des pierres de foudre, ou de ces pierres enflammées qu'on a quelquefois vû dans les airs. L'Hébreu (*d*) *El-gabiſch*, ou ſimplement *Gabiſch-el*, n'étant que l'article Arabe, ſignifie, ſelon Grotius, une pier-

(*a*) *Theodoret. Sanct. Grot. Munſt.*
(*b*) *Jun. Glaſſ.*
(*c*) *Ita Interpp. plerique.*
(*d*) אבני אלגביש Voyez notre Diſſertation ſur la pluye de pierre de Joſué.

Digitized by Google

14. *Et deſtruam parietem, quem liniſtis abſque temperamento: & adæquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus: & cadet, & conſumetur in medio ejus: & ſcietis quia ego ſum Dominus.*

14. Et je détruirai la muraille que vous avez enduite ſans rien mêler avec la terre; je la renverſerai par terre, & j'en découvrirai les fondemens: elle tombera, & *celui qui l'avoit enduite* ſera enveloppé dans ſa ruine, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

15. *Et complebo indignationem meam in pariete, & in his qui liniunt eum abſque temperamento, dicamque vobis: Non eſt paries, & non ſunt qui liniunt eum.*

15. Mon indignation ſe ſatisfera dans la muraille, & dans ceux qui l'enduiſent, ſans y mêler ce qui l'auroit affermie. Je vous dirai alors: La muraille n'eſt plus, & ceux qui l'avoient enduite ne ſont plus.

16. *Prophetæ Iſrael, qui prophetant ad Jeruſalem, & vident ei viſionem pacis: & non eſt pax, ait Dominus Deus.*

16. *Ils ne ſont plus* ces Prophétes d'Iſraël, qui ſe mêloient de prophétiſer à Jéruſalem, & qui lui prédiſoient la paix, lorſqu'il n'y avoit point de paix, dit le Seigneur *notre* Dieu.

17. *Et tu, fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde ſuo: & vaticinare ſuper eas.*

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le viſage contre les filles de votre peuple, qui ſe mêlent de prophétiſer de leur tête, & de leur propre cœur, & prophétiſez contre elles:

COMMENTAIRE.

re précieuſe, nommée *pyrope*, qui a la couleur & l'éclat du feu. Le Caldéen, & les Septante: (*a*) *De grandes pierres.* Le Prophéte veut apparemment parler des carreaux, ou des pierres de foudre.

℣. 14. ADÆQUABO EUM TERRÆ, ET REVELABITUR FUNDAMENTUM EJUS. *Je la renverſerai par terre, & j'en détruirai les fondemens.* A la lettre: (*b*) *Je la ferai toucher à la terre, & je découvrirai ſes fondemens.* Je la ruinerai juſqu'aux fondemens. *Découvrir les fondemens d'un édifice*, eſt mis en pluſieurs endroits pour, le renverſer, le détruire de fond en comble, le raſer rez pied, rez terre. (*c*)

CONSUMETUR. *Celui qui l'avoit enduite, ſera enveloppé dans ſa ruine*, ſera écraſé de ſa chûte. L'Hébreu: (*d*) *Vous ſerez détruits au milieu d'elle.* Les Septante: (*e*) *Vous ſerez exterminez avec des reproches.* Le mur, les bâtiſſeurs, & ceux qui l'ont enduit périront.

℣. 17. PONE FACIEM TUAM CONTRA FILIAS POPULI TUI. *Tournez le viſage contre les filles de votre peuple.* Quelques-uns (*f*)

(*a*) Λίθους μεγάλους.
(*b*) הגעתיהו אל הארץ וגגלה יסודו
(*c*) *Iſai.* XXIV. 18. *Mich.* I. 6. *Abacuc.* III. 13.
(*d*) כליתם בתוכה
(*e*) Σωτελισθήσεσθε μετ' ἐλέγχου.
(*f*) *Vide Vat. & Sanct. hic.*

Digitized by Google

18. *Et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manûs : & faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas : & cùm caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.*

18. Et dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur à celles qui préparent des couſſinets pour les mettre ſous tous les coudes, & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des perſonnes de tout âge, afin de ſurprendre *ainſi* les ames ; & qui après avoir ſurpris les ames de mon peuple, elles leur conſervoient la vie.

COMMENTAIRE.

ont crû que le Prophéte appelloit les faux Prophétes, des femmes, par ironie ; des gens ſans ſolidité, ſans force, qui n'ont que la langue, & le babil. Mais il vaut mieux l'entendre des fauſſes Prophéteſſes, qui ſéduiſoient le peuple par leurs faux diſcours. Il y en a (*a*) qui croyent que c'étoient des magiciennes, qui ſe ſervoient de moyens illicites pour découvrir l'avenir. Mais puiſqu'il y avoit de vrayes Prophéteſſes, comme de vrais Prophétes dans Iſraël, pourquoi n'y auroit-il pas eu de même de fauſſes Prophéteſſes, comme de faux Prophétes ? Nous reconnoiſſons Marie ſœur de Moyſe, (*b*) Débora, (*c*) Holda, (*d*) Anne (*e*) fille de Phanuel, les quatre filles du Diacre Philippe, (*f*) & quelques autres, pour vrayes Prophéteſſes. L'Hiſtoire de l'Egliſe nous parle de Priſque, & Maximille fauſſes Prophéteſſes de Montan. Preſque toutes les Héréſies qui ont troublé l'Egliſe, ont été ſoûtenuës, & fomentées par des femmes ſéduites, ou ſéductrices, qui ont ſuccédé à ces fauſſes Prophéteſſes, dont nous parle ici Ezéchiel.

℣. 18. VÆ QUÆ CONSUUNT PULVILLOS SUB OMNI CUBITO MANUS. *Malheur à celles qui préparent des couſſinets, pour les mettre ſous les coudes ;* afin que les pécheurs ſe repoſent plus tranquillement dans leur déſordre, & continuënt à pécher ſans ſcrupule. Malheur à ceux qui déguiſent, ou qui affoibliſſent les véritez du ſalut, & qui flatent les pécheurs dans leurs déréglemens ; qui leur annoncent une fauſſe paix, & leur donnent de vaines aſſurances. On peut ſe ſouvenir ici de ce qui a été dit plus haut des ſentinelles d'Iſraël, qui demeurent dans le ſilence, lorſqu'ils voyent venir l'ennemi. (*g*) Je penſe que le Prophéte fait ici alluſion à ces couſſins dont les Orientaux ſe ſervent ſur leurs ſophas pour s'aſſeoir, pour ſe repoſer, pour appuyer leur coude.

ET FACIUNT CERVICALIA SUB CAPITE UNIVERSÆ

(*a*) *Hebræi apud Ieronym.*
(*b*) *Exod.* XV. 20. *Num.* XII. 2.
(*c*) *Judic.* IV. 4.
(*d*) 4. *Reg.* XXII. 14.
(*e*) *Luc* II. 36.
(*f*) *Act.* XXI. 9.
(*g*) *Ezech.* III. 17. *& ſeq.*

Digitized by Google

ÆTATIS AD CAPIENDAS ANIMAS. *Et qui font des oreillers pour en appuyer la tête des perſonnes de tout âge.* C'eſt la même choſe qu'il a dite dans le paſſage précédent. Malheur à ceux qui fourniſſent aux pécheurs des moyens d'excuſer leurs propres péchez, au lieu de les en reprendre, & de les corriger. Les Septante : (*a*) *Et qui font des voiles pour couvrir la tête des perſonnes de tout âge.* Je voudrois traduire l'Hébreu : (*b*) Malheur à celles *qui font des filets pour prendre la tête des perſonnes de toute condition.* Le verbe *pour prendre* à la chaſſe, eſt la principale raiſon qui me détermine à ce ſens ; & les verſets 20. 21. nous y conduiſent encore. *Je viens à vos couſſinets, par leſquels vous avez ſurpris les ames, comme les oiſeaux qu'on prend* au filet *dans leur vol : Je romprai ces filets de deſſus vos bras, & je mettrai en liberté les ames que vous avez priſes ; ces ames qui ſont pour voler*, ou qui ſont comme des oiſeaux. ℣. 21. *Je romprai vos filets.* (Vulgate, vos oreillers.) *Je délivrerai mon peuple de vos mains, & il ne ſera plus en votre pouvoir pour le prendre à la chaſſe.* De plus, le terme *Miſphachoth*, que l'on traduit ordinairement par des *oreillers*, ſe peut fort bien prendre pour un filet, dans tous les endroits où il ſe trouve, & on n'a aucune preuve certaine qu'il ſignifie un oreiller : on ne lui donne cette ſignification que par conjecture. On a vû que les Grecs l'ont traduit par, *des voiles* : D'autres, (*c*) par *des boucles*, ou des pointes : Les Juifs, des phylactéres, ou des ligamens magiques. Symmaque eſt le ſeul des Grecs qui l'ait expliqué des couſſinets : (*d*) Iſaïe s'en ſert en deux endroits, & dans tous les deux il peut marquer un filet, ou des rets de chaſſeurs. Il dit dans le Chapitre III. ℣. 17. que parce que les filles de Sion ont marché la tête élevée, *le Seigneur les rendra chauves*, ſelon la Vulgate ; ou les frappera de lépre, ſelon d'autres ; & ſelon nous, qui les prendra au filet ; leur col, & leur tête ſeront liez de cordes, comme ceux des captives. Ailleurs, (*e*) Dieu dit : *J'ai attendu que mon peuple produiſît la juſtice, & voilà l'iniquité*, ou la playe ; ou ſelon notre traduction, Dieu fait alluſion entre *Miſphat*, le jugement, & *Miſphach*, un lacet : *J'attendois le jugement, & voilà la fraude*, ou la violence. A la lettre : *Voilà le lacet*, ou *le filet.*

CUM CAPERENT ANIMAS POPULI MEI, VIVIFICABANT ANIMAS EORUM. *Après avoir ſurpris les ames de mon peuple, elles leur conſervoient la vie.* Au lieu de les faire mourir par une mort promte, & hâtée, elles leur conſervoient la vie, pour les tenir plus long-tems dans leurs liens, & pour ſe les attacher plus fortement : elles avoient pour ces

---

(*a*) Ἐπιζόλαια ἐπὶ πᾶσαν κεφαλὴν πᾶσης ἡλικίας. *Ita Grot. & Kimchi*, Velamina.

(*b*) עשות תכספות על ראש כל קומה לצרד נפשות

(*c*) *Jun. Tremel.*

(*d*) *Symmach. in Edit. Rom. Nobil.* Ποιήσατε ἐπαυχένια πρὸς κεφαλὰς πάσης ἡλικίας.

(*e*) *Iſai.* v. 7. למשפט והנה משפח

19. *Et violabant me ad populum meum propter pugillum hordei ; & fragmen panis, ut interficerent animas, quæ non moriuntur, & vivificarent animas, quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.*

19. Elles ont violé la sainteté de mon nom dans l'esprit de mon peuple, pour une poignée d'orge, & pour un morceau de pain; en tuant les ames qui n'étoient point mortes, & en donnant la vie à celles qui n'étoient point vivantes, & séduisant *ainsi* par leurs mensonges la crédulité *inconsidérée* de mon peuple.

COMMENTAIRE.

ames une compassion meurtriére & une condescendance cruelle. Ou plutôt: Ces fausses Prophétesses, après avoir ainsi engagé les ames de mon peuple dans leurs filets, & les avoir fait mourir d'une mort réelle, font semblant de leur donner la vie; elles veulent encore qu'on les récompense, comme si elles les avoient conservées, après qu'elles leur ont causé le plus grand de tous les malheurs. L'Ecriture dit quelquefois qu'on fait, ce qu'on ne fait que simplement déclarer. Ainsi Moyse dit, (*a*) que les Prêtres *soüilleront les lépreux*, c'est-à dire, qu'ils les déclareront impurs. Et Isaïe (*b*) dit des Juges injustes : *Qu'ils justifient l'impie pour des présens*; c'est-à-dire qu'ils les déclarent innocens. Ainsi en cet endroit les fausses Prophétesses, après avoir pris les ames du peuple, leur disent, qu'elles leur ont conservé la vie : cela veut dire, qu'en leur donnant le coup de la mort, elles leur ont donné la vie. L'Hébreu: (*c*) *Prendrez-vous les ames de mon peuple à la chasse ; & donnerez-vous la vie à vos propres ames ?* Prétendez-vous que je vous laisse impunément prendre les ames de mon peuple, comme des oiseaux au filet, & qu'après cela je vous laisserai vivre tranquillement? C'est le vrai sens.

℣. 19. VIOLABANT ME AD POPULUM MEUM PROPTER PUGILLUM HORDEI, &c. *Elles ont violé la sainteté de mon nom dans l'esprit de mon peuple, pour une poignée d'orge.* L'Hébreu : (*d*) *Elles m'ont profané envers mon peuple, pour des poignées d'orge.* Expression proverbiale, pour dire ; ces Prophétesses ont employé mon nom, pour appuyer leurs mensonges, & l'ont en quelque maniére vendu pour une poignée d'orge, & un morceau de pain.

UT INTERFICERENT ANIMAS, QUÆ NON MORIUNTUR. *En tuant les ames qui n'étoient point mortes*, ou qui ne sont point mortelles, ou qui ne méritent point la mort. Ou plutôt, elles prédisent la

---

(*a*) *Levit.* XIII. 11.
(*b*) *Isai.* v. 23.
(*c*) הנפשות הצודדנה לעמי ונפשות לכנה תחיינה 70. *obscuriùs.* Αἱ ψυχαὶ διεστρέφησαν τοῦ λαοῦ μου, καὶ ψυχὰς περιποιοῦντο.
(*d*) ותחללנה אותי אל עמי בשעלי שערים

20. *Propter hoc, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos vestros quibus vos capitis animas volantes: & dirumpam eos de brachiis vestris: & dimittam animas, quas vos capitis, animas ad volandum.*

20. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vos couſſinets, par leſquels vous ſurprenez les ames, comme des oiſeaux qu'on prend dans leur vol. Je romprai vos couſſinets entre vos bras, & je laiſſerai aller les ames que vous avez priſes, comme des oiſeaux au filet.

21. *Et dirumpam cervicalia vestra, & liberabo populum meum de manu vestra, neque erunt ultra in manibus vestris ad prædandum: & scietis quia ego Dominus.*

21. Je romprai vos oreillers; je délivrerai mon peuple de votre puiſſance; & ils ne ſeront plus à l'avenir expoſez en proye entre vos mains; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

mort à des perſonnes qui ne mourront point, & qui promettent la vie à d'autres qui mourront. Les Septante : (*a*) *Pour faire mourir des ames qu'il ne falloit pas qui mouruſſent.* Ces fauſſes Prophéteſſes déclaroient coupables de mort des perſonnes juſtes & innocentes; & au contraire, déclaroient innocentes des perſonnes indignes de vivre. (*b*) Mais le premier ſens que nous avons propoſé paroît meilleur. (*c*) Elles prédiſoient la mort, la captivité, toutes ſortes de maux à ceux qui ſe rendroient aux Caldéens; & cela contre la vérité, & contre les promeſſes expreſſes du Seigneur, par la bouche de Jérémie : Et au contraire, elle promettoient la vie à ceux qui réſiſteroient à Nabuchodonoſor, au lieu que le Seigneur leur dénonçoit la mort, la faim, l'exil.

℣. 20. ECCE EGO AD PULVILLOS VESTROS. *Je viens à vos couſſinets, par leſquels vous prenez les ames.* Voyez le ℣. 18. où nous avons expliqué ce verſet ſuivant l'idée ordinaire; mais il me paroît qu'il manque quelques mots dans le Texte original, & que le ſens n'en eſt pas complet : le voici à la lettre : (*d*) *Me voici contre vos couſſinets, par leſquels vous prenez à la chaſſe les ames pour fleurir,* (pour germer, pour voler :) *je les briſerai de deſſus vos bras, & je renvoyerai ces ames que vous avez priſes à la chaſſe, ces ames pour fleurir.* Ce qui ne fait aucun ſens. Si l'on veut faire ſentir la liaiſon de ce paſſage avec le ℣. 18. auquel il a un rapport naturel, il faudroit l'exprimer ainſi : Voici ce que j'ai à dire contre les couſſinets, que vous avez couſus pour les mettre ſous les bras; & contre les filets que vous avez tendus pour prendre les ames. J'arracherai ces couſſinets de deſſous leurs bras, & je renvoyerai les ames que vous

(*a*) Τῶ ἀποκτεῖναι ψυχὰς ἃς οὐκ ἔδει ἀποθανεῖν.
(*b*) *Theodoret. hîc. Munſt. Piſc.*
(*c*) *Cornel. Eſtius, Sanct.*

(*d*) הנני אל כסתותיכם אשר אתם מצודדות שם את הנפשות לפרחות וקרעתי את מעל זרעתיכם ושלחתי את הנפשות אשר אתם מצדדות את נפשים לפרחות

avez

22. *Pro eo quòd mœrere feciſtis cor juſti mendaciter, quem ego non contriſtavi: & confortaſtis manus impii, ut non reverteretur à via ſua mala, & viveret:*

23. *Propterea vana non videbitis, & divinationes non divinabitis ampliùs, & eruam populum meum de manu veſtra: & ſcietis quia ego Dominus.*

22. Car vous avez affligé le cœur du juſte ſur de fauſſes ſuppoſitions, lorſque je ne l'avois point attriſté moi-même; & vous avez fortifié les mains de l'impie, pour l'empêcher de revenir de ſa voye mauvaiſe, & corrompuë, & de trouver la vie.

23. C'eſt pourquoi vous n'aurez plus vos fauſſes viſions à l'avenir, & vous ne débiterez plus vos divinations *phantaſtiques*; parce que je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; & que vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

avez priſes dans vos filets. ℣. 21. Je romprai ces filets, &c.

Les Septante n'ont pas lû le texte Hébreu, comme nous le liſons aujourd'hui. Ils traduiſent: (*a*) *Me voici contre vos oreillers, ſur leſquels vous ramaſſez les ames; je les briſerai de deſſous vos bras, & j'envelopperai dans la diſperſion les ames de ceux que vous détournez*, ou que vous pervertiſſez. Le Syriaque: *Me voici contre vos couſſinets, avec leſquels vous prenez les ames à la chaſſe; je les déchirerai de deſſous vos bras, & je mettrai en liberté les ames que vous avez priſes à la chaſſe; je les ferai envoler.* (21.) *Je déchirerai vos inſtrumens, & je délivrerai mon peuple de vos mains; afin qu'il ne s'expoſe plus au lacet entre vos mains.* Je découvrirai vos fourberies, & vos impoſtures; & ceux que vous avez trompez, ſauront bien ſe garder à l'avenir de vos ſéductions.

℣. 22. MOERERE FECISTIS COR JUSTI. *Vous avez affligé le cœur du juſte.* Quelques-uns l'entendent de Jérémie, que les faux Prophétes jetterent dans l'affliction par leurs fauſſes prophéties. D'autres l'entendent des juſtes en général, qui gémiſſoient de voir le peuple ſurpris par les artifices, & les impoſtures de ces ſéducteurs; ou plûtôt des ames ſimples & innocentes, que les faux Prophétes effrayoient mal-à-propos, en leur prédiſant des maux futurs, & à qui ils cauſoient des inquiétudes de conſcience, ſans aucun ſujet. Les Septante: (*b*) *Vous avez perverti le cœur du juſte injuſtement*; ce juſte *que je ne pervertiſſois point*, ou que je ne voulois pas que vous pervertiſſiez, ou que j'avois défendu de pervertir.

℣. 23. VANA NON VIDEBITIS AMPLIUS. *Vous n'aurez plus de fauſſes viſions.* Je vous ôterai la vie, & vous mettrai hors d'état de tromper plus long-tems mon peuple par vos fauſſes prophéties.

(*a*) Γ᾽δὲ ἐγὼ ἐπὶ τὰ προσκεφάλαια ὑμῶν ἐφ᾽ οἷς ὑμεῖς συλλέγετε ἐκεῖ ψυχὰς Καὶ διαρρήξω αὐτὰ ἀπὸ τῶν βραχιόνων ὑμῶν. Καὶ ἐξαποστελῶ τὰς ψυχὰς ἃς ὑμεῖς ἐξιστρίψατε τὰς ψυχὰς αὐτῶν εἰς ἀποστατισμόν.

(*b*) Διεστρέψατε καρδίαν δικαίου ἀδίκως, καγὼ οὐ διέστρεφον αὐτόν.

CHAPITRE XIV.

Menace contre ceux qui consultent les faux Prophétes, & qui demeurent dans leurs déréglemens. Pays livré pour ses iniquitez, ne sera point délivré pour la justice de quelques-uns de ses habitans; quand ils seroient aussi saints que Noé, Daniel, & Job.

℣. 1. *ET venerunt ad me viri seniorum Israel, & sederunt coram me.*

2. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

3. *Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, & scandalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam: numquid interrogatus respondebo eis?*

℣. 1. QUelques-uns des anciens d'Israël m'étant venus voir, ils s'assirent devant moi.

2. Alors le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

3. Fils de l'homme, ceux que vous voyez ont dans leur cœur leurs impuretez, & ils ont mis le scandale de leur iniquité devant leur visage. Comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font?

COMMENTAIRE.

℣. 1. VENERUNT AD ME VIRI SENIORUM ISRAEL. *Quelques-uns des Anciens d'Israël m'étant venus voir.* Le Prophéte ne nous dit ni le nom, ni l'intention de ces Anciens d'Israël, ni le tems auquel arriva ce qu'il raconte. Mais la maniere dont Dieu lui parle, nous fait entrevoir que ces hommes l'étoient venus voir pour le tenter, & pour lui demander ce que le Seigneur lui avoit déclaré de nouveau; quoiqu'ils n'eussent aucune envie de profiter de ses avis, ni de se corriger de leurs désordres.

℣. 3. POSUERUNT IMMUNDITIAS SUAS IN CORDIBUS SUIS, ET SCANDALUM INIQUITATIS SUÆ CONTRA FACIEM SUAM. *Ils ont dans leur cœur leurs impuretez, & ont mis le scandale de leur iniquité devant leur visage.* Ils sont encore attachez de cœur à leur idolâtrie, & ils ont encore les yeux tournez vers ces idoles, qui ont été pour eux des pierres de scandale, & des sujets de chûte. Ils ne se sont point convertis, & ne se sont pas détournez de leurs faux Dieux. ℣. 6. Ils viennent néanmoins vous consulter, comme si leur cœur étoit droit, & leur intention pure.

Digitized by Google

4. *Propter hoc loquere eis : & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Homo, homo de domo Iſraël : qui poſuerit immunditias ſuas in corde ſuo, & ſcandalum iniquitatis ſuæ ſtatuerit contra faciem ſuam, & venerit ad Prophetam interrogans per eum me : ego Dominus reſpondebo ei in multitudine immunditiarum ſuarum :*

4. C'eſt pourquoi parlez-leur, & leur dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Tout homme de la maiſon d'Iſraël, qui a renfermé ſes impuretez dans ſon cœur, & qui a mis ſon iniquité ſcandaleuſe devant ſon viſage, & qui viendra trouver le Prophéte pour ſavoir par lui ma réponſe ; je lui répondrai moi, qui ſuis le Seigneur, ſelon toutes ſes impuretez.

COMMENTAIRE.

℣. 4. HOMO QUI VENERIT AD PROPHETAM, INTERROGANS PER EUM ME, EGO DOMINUS RESPONDEBO EI IN MULTITUDINE IMMUNDITIARUM SUARUM. *Tout homme qui viendra trouver le Prophéte, pour ſavoir par lui ma réponſe, je lui répondrai ſelon toutes ſes impuretez.* Je lui parlerai ſelon ſon cœur ; je lui dirai non pas ce qui eſt, mais ce qu'il ſouhaite. Il vient pour me tenter, & comme pour me ſolliciter à favoriſer ſes mauvaiſes intentions ; je lui répondrai d'une maniere qui le contentera ſur l'heure ; mais bien-tôt il verra qu'en voulant me tromper, il s'eſt trompé lui-même. *Non enim meretur audire veritatem, qui fraudulenter interrogat*, dit ſaint Jérôme. Quand les Phariſiens vinrent pour tenter JESUS-CHRIST, en lui demandant par quelle autorité il faiſoit toutes ces choſes, le Sauveur leur répondit : Je vous demanderai à mon tour, d'où étoit le Baptême de Jean ? Des hommes, ou du Ciel ? (*a*) Ceux-là voyant bien que de quelque maniere qu'ils répondiſſent, JESUS-CHRIST en tireroit une concluſion contr'eux, répondirent : Nous n'en ſavons rien. Et moi, leur dit JESUS, je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ceci. Il éluda de même leur malice, lorſqu'ils lui demanderent s'il falloit payer le tribut à Céſar, ou non ? (*b*) & lorſqu'ils lui préſenterent une femme ſurpriſe en adultére. (*c*)

Sous le nom de *Prophéte*, on doit ici entendre un faux Prophéte ; (*d*) car Dieu ne permettra pas qu'un vrai Prophéte annonce faux, même à un impie qui vient pour le tenter. Il découvrira plûtôt au Prophéte l'iniquité du méchant, & le Prophéte en fera des reproches à celui qui le conſulte frauduleuſement ; comme il arrive ici à ces Anciens d'Iſraël, qui viennent pour ſurprendre Ezéchiel. Mais quant aux faux Prophétes, Dieu permettra que celui qui les conſulte, trouve dans leur réponſe un ſujet de perte. Le Démon inſpirera à ces miniſtres de ténébres, des choſes agréables

(*a*) *Matth.* XXI. 23. *& ſeqq.*
(*b*) *Matth.* XXII. 17. 21.
(*c*) *Joan.* VIII. 3. *& ſeq.*
(*d*) *Ieron. & Theodoret. Vide* ℣. 9.

Digitized by Google

5. *Ut capiatur domus Israel in corde suo quo recesserunt à me in cunctis idolis suis.*

6. *Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Convertimini, & recedite ab idolis vestris, & ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras.*

7. *Quia homo homo de domo Israel, & de proselytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit à me, & posuerit idola sua in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad Prophetam ut interroget per eum me: ego Dominus respondebo ei per me.*

5. Afin que la maison d'Israël soit surprise dans *le déréglement de* son cœur, par lequel ils se sont retirez de moi, pour suivre toutes leur idoles.

6. C'est pourquoi dites à la maison d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: convertissez-vous, & quittez vos idoles, & détournez vos visages de toutes vos abominations.

7. Car si un homme de la maison d'Israël, quel qu'il puisse être, ou un étranger entre les prosélytes qui sont en Israël, s'éloigne de moi, & garde toûjours ses idoles dans son cœur; & mettant son iniquité scandaleuse devant sa face, vient trouver le Prophéte pour savoir par lui ma réponse; moi qui suis le Seigneur, je répondrai à cet homme-là par moi-même.

COMMENTAIRE.

aux consultans. Et ceux-ci se fiant sur ces fausses prédictions, tomberont dans les dernieres disgraces; ainsi qu'il arriva au Roi Achab. Ce Prince étant sur le point de partir pour faire la guerre aux Syriens, qui tenoient Ramot de Galaad, fit venir Michée vrai Prophéte du Seigneur, qui lui prédit qu'il perdroit la bataille. En même-tems, Sédécias, & une troupe de faux Prophétes lui promirent une glorieuse victoire. Achab crut ces séducteurs, marcha à l'ennemi, & fut tué dans la bataille. (*a*)

Le Caldéen l'entend autrement. Quiconque du nombre des enfans d'Israël viendra à mon Prophéte pour me consulter, je lui répondrai, quand même il seroit engagé dans l'idolâtrie, & qu'il auroit le cœur rempli d'iniquité. L'Hébreu à la lettre: (*b*) *Quiconque de la maison d'Israël qui viendra à un Prophéte, moi qui suis le Seigneur, je lui répondrai dans la multitude de ses Dieux d'ordure.*

℣. 5. UT CAPIATUR DOMUS ISRAEL IN CORDE SUO, QUO RECESSERUNT A ME. *Afin que la maison d'Israël soit surprise dans le déréglement de son cœur, par lequel ils se sont retirez de moi.* Afin que mon peuple ingrat, & infidéle trouve sa perte dans son propre déréglement. Les Septante: (*c*) *Afin qu'il détourne la maison d'Israël selon leurs cœurs, qui se sont détournez de moi.* Ou selon le Caldéen: Je leur répondrai afin de rapprocher la maison d'Israël, & afin qu'elle fasse péni-

(*a*) 3. *Reg.* XXII. 10. 11. *& seq.*

(*b*) איש איש מבית ישראל .... נשא אל הנביא אני יהוה נענתי לו בה ברב גלוליו

(*c*) Ὅπως πλανήσῃ τὸν οἶκον τῦ Ἰσραὴλ, ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν ἐπὶ ἐμέ.

Digitized by Google

8. *Et ponam faciem meam super hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in proverbium, & disperdam eum de medio populi mei : & scietis quia ego Dominus.*

9. *Et Propheta cùm erraverit, & locutus fuerit verbum : ego Dominus decepi Prophetam illum : & extendam manum meam super illum, & delebo eum de medio populi mei Israel.*

8. Je regarderai cet homme *dans ma colére;* j'en ferai un exemple ; *je le rendrai* l'objet des insultes des hommes ; je l'exterminerai du milieu de mon peuple ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

9. Et lorsqu'un Prophéte tombera dans l'erreur, & répondra *faussement*, c'est moi dit le Seigneur, qui aurai trompé ce Prophéte ; j'étendrai ma main sur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israël.

COMMENTAIRE.

tence du déréglement de son cœur, qui s'est détourné de mon culte.

℣. 7. RESPONDEBO EI PER ME. *Je lui répondrai par moi-même.* Quoique ce soit un faux Prophéte, je parlerai par sa bouche, & je lui ferai rendre des réponses propres à vous tromper. Ces expressions prises à la lettre, sembleroient rendre Dieu fauteur de la fausseté, & auteur des prédictions des faux Prophétes. Mais à Dieu ne plaise que le Dieu de vérité, & de justice approuve l'erreur, ou contribuë directement à la séduction. Voyez le ℣. 9. Autrement : (*a*) Je lui répondrai pour moi, à cause de moi ; non pour ses mérites, mais pour satisfaire ma justice. Les Septante : *Je lui répondrai dans les engagemens où il est.*

℣. 9. EGO DOMINUS DECEPI PROPHETAM ILLUM. *C'est moi, dit le Seigneur, qui aurai trompé ce Prophéte.* Je me suis servi de ce Prophéte, & j'ai permis qu'il engageât cet homme dans l'erreur. C'est moi qui ai permis l'imposture du faux Prophéte, & l'erreur de celui qui le consulte, (*b*) par un effet secret de ma justice. L'un & l'autre ont justement mérité que je les abandonnasse à la corruption de leur cœur, & à l'esprit d'erreur auquel ils se sont livrez. C'est ainsi que Balaam, mauvais Prophéte, trompa Balac Roi de Moab, en lui donnant un mauvais conseil, dont l'exécution fut tout à la fois fatale & à Balaam, & à Balac, aux Moabites, & aux Israëlites. Dieu dit que c'est lui-même qui séduit le Prophéte, & qui lui met le mensonge dans la bouche ; parce que dans sa colére il abandonne le peuple à lui-même, & permet qu'il aime mieux écouter de faux que de vrais Prophétes. Saint Jérôme ajoûte que cette expression marque aussi, que si le faux Prophéte surprend & séduit, ce n'est point par un effet de sa force, & de son pouvoir. Il n'auroit aucun pouvoir, même sur les méchans, si Dieu ne lui avoit donné. C'est dans ce

(*a*) נעבח לו בי 70. Ἀποκριθήσομαι ἐν ᾧ ἐνέχεται ἐν αὐτῷ.

(*b*) *Theodoret. hic.* Οὐ τιέτων κατὰ ἐνεργείαν λέγει τὸν προφήτην πλανᾶν, ἀλλὰ κατὰ συγχώρησιν. *Alii passim. Vide August. lib. 5. contra Julian. Pelagian. c. 3. n. 13.*

10. *Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas Prophetæ erit.*

11. *Ut non erret ultrà domus Israel à me, neque polluatur in universis prævaricationibus suis: sed sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.*

12. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

13. *Fili hominis, terra cùm peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum meam super eam, & conteram virgam panis ejus: & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem & jumentum.*

14. *Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel, & Job: ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas, ait Dominus exercituum.*

10. Il portera la peine de son iniquité. L'iniquité de celui qui consulte, est semblable à l'iniquité du Prophéte.

11. Afin que la maison d'Israël ne s'égare plus à l'avenir en se retirant de moi, & qu'elle ne se corrompe plus dans tous ses crimes par lesquels elle a violé ma Loi; mais qu'ils soient tous mon peuple, & que je sois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

12. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

13. Fils de l'homme, lorsqu'un pays aura péché contre moi, & qu'il se sera endurci dans le violement de mes préceptes; j'étendrai ma main sur ce pays-là, je briserai la force du pain, j'y envoyerai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

14 Que si ces trois hommes, Noé, Daniel, & Job se trouvent au milieu de ce pays-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

même sens qu'on doit entendre cet autre passage du troisiéme des Rois. (*a*) Sathan se présenta devant le Seigneur, & lui dit: *Décevrai-je tous les Prophétes d'Achab, & serai-je un esprit de mensonge dans leurs bouches? Le Seigneur lui dit: Allez, décevez-les, & faites ce que vous dites. Ainsi, le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous vos Prophétes.*

Quelques Interprétes (*b*) traduisent ainsi l'Hébreu: (*c*) *Lorsqu'un Prophéte aura avancé une fausseté, est-ce moi qui l'ai séduit? N'ai-je pas au contraire étendu ma main sur lui, &c?* D'autres: *Je tromperai ce Prophéte.* Il tombera dans des maux qu'il n'attend pas; ou bien: *Je l'ai trompé.* J'ai découvert ses fourberies, ses impostures, &c. Comme on dit que les Prêtres purifient, & souillent les lépreux; (*d*) parce qu'ils les déclarent purs, ou impurs.

℣. 10. JUXTA INIQUITATEM INTERROGANTIS, SIC INIQUITAS PROPHETÆ ERIT. *L'iniquité de celui qui consulte, est semblable à l'iniquité du Prophéte.* Ou plûtôt, la peine de l'un sera pareille à celle de l'autre; ils seront enveloppez dans le même châtiment.

(*a*) 3. *Reg.* XXII. 22. 23.

(*b*) *Dorschæus contra Trigland. & P. Feiffer. dub. vexat. centur.* 4. *l.* 58.

(*c*) והנביא כי יפתה ... אני יהוה פתיתי את הנביא ההוא ונטיתי את ידי עליו

(*d*) *Levit.* XIII. 6. 15. 20. Voyez ci-devant Ch. XIII. 18.

15. *Quòd si & bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam: & fuerit invia, eò quòd non sit pertransiens propter bestias:*

16. *Tres viri isti si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios, nec filias liberabunt: sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.*

17. *Vel si gladium induxèro super terram illam, & dixero gladio: Transi per terram, & interfecero de ea hominem, & jumentum:*

18. *Et tres viri isti fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios, neque filias: sed ipsi soli liberabuntur.*

15. Que si j'envoye en ce pays-là des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inaccessible, sans que personne y puisse plus passer à cause des bêtes:

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que si ces trois hommes sont en ce pays-là, ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles; mais qu'eux seuls seront délivrez, & que le pays sera détruit.

17. Que si je fais venir l'épée sur ce pays-là, & si je dis à l'épée: Passe au travers de ce pays, & que j'y tuë les hommes avec les bêtes:

18. Si ces trois hommes s'y trouvent en même-tems: je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrez.

COMMENTAIRE.

℣. 14. SI FUERINT TRES VIRI ISTI IN MEDIO EJUS, NOE, DANIEL, ET JOB, ISTI JUSTITIA SUA LIBERABUNT ANIMAS SUAS. *Si ces trois hommes, Noé, Daniel, & Job se trouvent dans ce pays-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice.* ℣. 17. *Mais ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles.* Dieu veut marquer par-là qu'il traitera chacun selon ses œuvres, & ses mérites. S'il frappe un pays pour les crimes de ses habitans, il saura distinguer ceux d'entr'eux qui auront vécu dans la justice, & qui auront conservé l'innocence: il les délivrera du malheur général de leur pays; mais tous les méchans seront enveloppez dans le châtiment commun, sans que la consideration d'un nombre de justes arrête les effets de la colére de Dieu; chacun sera puni, ou récompensé selon ses mérites. Ezéchiel rapporte les noms de ces trois grands hommes, Noé, Daniel, & Job, pour faire mieux sentir l'excez de la colére de Dieu, qui ne peut être arrêtée par la considération d'une si grande sainteté, ni par les prieres de ces trois pieux personnages. Peut-être aussi les a-t'il choisis exprès, parce que Noé ne put délivrer le monde du déluge, ni Job ses fils & ses filles, qui furent écrasez sous la ruine d'une maison; ni Daniel son peuple de la captivité, & de l'exil. (*a*) Saint Augustin (*b*) sous le nom de Noé, entend tous les Chefs,

(*a*) *Ieronym. Theodoret.*
(*b*) *August. in Psal.* CXXXII. *& sermone de Urbis excidio. tom. 6. nov. edit.*

Digitized by Google

19. *Si autem, & peſtilentiam immiſero ſuper terram illam, & effudero indignationem meam ſuper eam, in ſanguine, ut auferam ex ea hominem, & jumentum:*

20. *Et Noe, & Daniel, & Job fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus, quia filium, & filiam non liberabunt: ſed ipſi juſtitiâ ſuâ liberabunt animas ſuas.*

21. *Quoniam hæc dicit Dominus Deus: Quòd ſi quatuor judicia mea peſſima, gladium, & famem, ab beſtias malas, & peſtilentiam, immiſero in Jeruſalem, ut interficiam de ea hominem, & pecus:*

19. Que ſi j'envoye la peſte contre ce pays-là, & ſi je répans mon indignation ſur lui par un arrêt ſanglant, pour en exterminer les hommes, avec les bêtes:

20. Et que Noé, Daniel, & Job s'y trouvent en même tems: je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles; mais qu'ils n'en délivreront que leurs propres ames par leur juſtice.

21. Mais voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Si j'envoye tout enſemble contre Jéruſalem, ces quatres playes mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peſte, pour y faire mourir les hommes, avec les bêtes.

COMMENTAIRE.

qui gouvernent l'Egliſe avec zéle, & ſainteté; ſous le nom de Job, tous les peres de famille, qui vivent ſaintement dans l'état du mariage; & ſous le nom de Daniel, tous les Saints qui vivent dans la continence. Saint Chryſoſtome veut qu'Ezéchiel ait rapporté les exemples de ces trois grands hommes, parce qu'ils ont vécu dans des tems, & des conjonctures fâcheuſes, où ils ont fait éclater leur zéle, & leur charité pour leurs freres. Noé garantit du déluge univerſel ſa femme, & ſes enfans, avec leurs femmes; Job fut un homme de miſéricorde, & fort ſenſible aux peines de ſon prochain; Daniel ſauva les Caldéens, & les Mages qui ne pouvoient deviner le ſonge de Nabuchodonoſor. (*a*)

Voici le raiſonnement du Prophéte: Lorſqu'un pays que je traite avec indifférence, & que je ne veux point ménager, tombe dans le déſordre; j'envoye contre lui mes playes, la guerre, la peſte, la famine, & les mauvaiſes bêtes. Je le traite dans la rigueur, & je ne pardonne préciſément qu'à ceux qui ſont juſtes, comme Noé, Daniel, & Job. Je n'épargne pas même en leur conſidération leurs propres enfans; tous les coupables ſans exception, ſont mis à mort. Mais à l'égard de Jéruſalem, je la traite avec une bonté pleine de tendreſſe; ſi j'envoye contre elle toutes mes playes, je ne l'abandonnerai pourtant jamais à une perte entiére. Je conſerverai une partie de ſes habitans, & ils auront encore des fils, & des filles. Voyez les verſets 21. & 22.

℣. 19. PESTILENTIAM. *La peſte.* Les Septante: (*b*) *La mort.* Et de même au ℣. 21.

(*a*) *Chryſoſt. homil. 43. in Geneſ.*

(*b*) Θάνατον *Hebr.* דבר *Deber.*

℣. 22.

22. *Tamen relinquetur in ea ſalvatio educentium filios, & filias: ecce ipſi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum, & adinventiones eorum, & conſolabimini ſuper malo, quod induxi in Jeruſalem, in omnibus quæ importavi ſuper eam.*

23. *Et conſolabuntur vos, cùm videritis viam eorum, & adinventiones eorum, & cognoſcetis quòd non fruſtrà fecerim omnia, quæ feci in ea, ait Dominus Deus.*

22. Il en reſtera néanmoins quelques-uns qui ſe ſauveront, & qui en feront ſortir leurs fils, & leurs filles, & ils vous viendront trouver; & vous verrez quelle a été leur conduite, & leurs œuvres, & vous vous conſolerez des maux que j'aurai fait tomber ſur Jéruſalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

23. Ils vous conſoleront, dis-je, lorſque vous verrez quelle a été leur voye, & leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été ſans un juſte ſujet, que j'aurai fait fondre ſur Jéruſalem, tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 22. VIDEBITIS VIAS EORUM .... ET CONSOLABIMINI SUPER MALO, QUOD INDUXI IN JERUSALEM. *Vous verrez quelle a été leur conduite, & vous vous conſolerez des maux que j'ai fait tomber ſur Jéruſalem.* Vous apprendrez des Juifs qui ſeront amenez ici en captivité, quels ont été mes motifs pour abandonner Jéruſalem, & pour la punir dans ma juſtice. Ces captifs vous diront les excez, & les déſordres de ce peuple impie que j'ai exterminé. Ou bien: Ceux-là mêmes que j'ai bien voulu réſerver, & qui viendront ici en captivité avec vous, ſuffiront pour juſtifier ma rigueur; vous verrez quelle eſt leur conduite, & ſi j'ai eu tort de perdre une nation ſi perverſe, & ſi corrompuë. (*a*)

(*a*) *Ieronym. Theodoret. Cornel. Menoch. Vatab. Sanct.*

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Comparaiſon des Juifs au bois de la vigne, qui n'eſt bon qu'à brûler.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ ſunt inter ligna ſylvarum ?*

℣. 1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

2. Fils de l'homme, que fera-t'on du bois de la vigne, ſi on le compare à tous les autres arbres qui ſont dans les bois, & dans les forêts ?

COMMENTAIRE.

℣. 1. QUID FIET DE LIGNO VITIS ? *Que fera-t'on du bois de la vigne ?* Sanctius croit que le Prophéte parle ici de la vigne ſauvage, qui eſt entiérement inutile à toute ſorte d'ouvrages, & qui n'eſt bonne qu'à brûler. Le Texte ſemble favoriſer ſa prétention : (*a*) *Que deviendra le bois de la vigne, parmi tous les bois branchus qui ſont dans les arbres des forêts ?* Mais le plus grand nombre des Interprétes l'entend de la vigne cultivée. L'Ecriture compare ſouvent les Juifs à cet arbriſſeau ; (*b*) & voici le ſens que quelques Interprétes donnent à l'hébreu de ce paſſage : Que fera-t'on de la vigne, ſi ſes branches ſont comme celles des autres arbres des forêts ? Si la vigne eſt auſſi ſtérile qu'un arbre ſauvage, qu'eſt-ce qui la diſtinguera des autres arbres ? (*c*) Il y a beaucoup d'apparence que les vignes en Judée étoient petites, qu'elles ne s'élevoient pas après de gros arbres, & ne croiſſoient pas elles-mêmes à une groſſeur conſidérable comme en certains pays ; car alors la comparaiſon qu'on fait ici, n'auroit point de force ; puiſqu'on a vû des ſtatuës, & des échelles, & même des colomnes d'un temple faites du bois de la vigne. Pour l'ordinaire, elles ſurpaſſent en hauteur les ormes mêmes auſquels on les attache. On ne connoît point d'arbre, dont le bois dure plus long-tems : *Nec eſt ligno ulli æternior natura.* Pline (*d*) qui rapporte toutes ces choſes, croit que c'eſt de la

(*a*) מה יהיה עץ הגפן מכל עץ הזמורה אשר היה בעצי היער

(*b*) *Vide Jerem.* II. 21. *Iſai.* V. 2. 7. *Pſalm* LXXIX. *Matth.* XX. 1.

(*c*) *Grot. Vatab.*

(*d*) *Plin. lib.* 14. *c.* 1. *Jovis ſimulachrum in urbe Populonia ex una* (vite) *conſpicimus, tot avis incorruptum. Metaponti Templum Junonis vitigineis columnis ſtetit. Etiam nunc ſcalis tectum Epheſia Diana ſcanditur vite unâ Cypriâ.*

Digitized by Google

3. *Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in eo quodcumque vas.*

4. *Ecce igni datum est in escam: utramque partem ejus consumpsit ignis, & medietas ejus redacta est in favillam: numquid utile erit ad opus?*

5. *Etiam cùm esset integrum, non erat aptum ad opus: quantò magis cùm illud ignis devoraverit, & combusserit, nihil ex eo fiet operis?*

3. En peut-on prendre pour quelque ouvrage de bois, ou en peut-on faire seulement une cheville, pour y pendre quelque chose dans une maison?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture, la flamme en consume l'un & l'autre bout, & le milieu est réduit en cendres: après cela sera-t'il bon à quelque chose?

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien, combien plus sera-t'il inutile à toute sorte d'ouvrages, après que le feu l'aura dévoré?

COMMENTAIRE.

vigne sauvage. *Verùm ista ex sylvestribus facta crediderim.* Mais Strabon (*a*) assure que dans la Margiane on a trouvé des troncs de vigne d'une telle grosseur, qu'il falloit deux hommes pour les embrasser, & qu'elles portoient des grappes de deux coudées de haut. En tout cas, on pourroit tout concilier, en disant qu'il ne s'agit ici que du sarment; & c'est ce qu'on peut inferer de l'hébreu: *Que deviendra le bois de la vigne, parmi les autres bois des branches des forêts?*

℣. 3. AUT FABRICABITUR DE EA PAXILLUS? *En peut-on faire seulement une cheville, pour y pendre quelque chose?* Chez les Turcs, quelque gros Seigneurs qu'ils soient, ils mettent leurs hardes, & leurs armes à des chevilles attachées dans la muraille, ou sur des cordes tenduës exprès dans leurs chambres. Ils y mettent même les selles, & autres harnois de leurs chevaux. On n'y voit ni armoire, ni coffre, ni autre meuble précieux. (*b*) Isaïe parlant d'un Grand de la Cour de Juda, (*c*) dit qu'il sera fiché comme une cheville *dans un lieu fidéle*, c'est-à-dire, dans un lieu ferme, & inébranlable.

℣. 4. UTRAMQUE PARTEM EJUS CONSUMPSIT IGNIS, ET MEDIETAS EJUS EST IN FAVILLAM. *La flamme en consume l'un & l'autre bout, & le milieu est réduit en cendres.* Ou bien: *Le feu consume l'un & l'autre côté*, & le cœur est réduit en cendres. Le cœur du sarment n'est pas même propre à faire du feu; il n'est point assez solide pour nourrir de la flamme; le bois qui l'environne étant consumé, ce n'est plus que de la cendre. Les Septante; (*d*) *On met au feu ce qui s'ôte tous les ans de la vigne, pour la nettoyer*, c'est-à-dire, les sarmens, le bois inutile.

(*a*) *Strabo. lib. 2. pag. 51. & lib. XI. p. 349.*
(*b*) Roger Tente-saine, liv. 2. Chapitre 12. pag. 301.
(*c*) *Isai. XXII. 23.*
(*d*) [illegible] *inventi sublapsi in divis. Hebr.* חבה לשת נתן למעלה אה שנו קה חיו *Aquila: Duo aquissima ejus. Sym. Duas summitates ejus.*

6. *Propterea, hæc dicit Dominus Deus: Quomodo lignum vitis inter ligna sylvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem.*

7. *Et ponam faciem meam in eos: de igne egredientur, & ignis consumet eos: & scietis quia ego Dominus, cùm posuero faciem meam in eos.*

8. *Et dedero terram inviam, & desolatam: eò quòd prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.*

6. C'eſt pourquoi, voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : De même que j'ai abandonné au feu le bois de la vigne entre tous les bois des forêts, ainſi je livrerai les habitans de Jéruſalem.

7. J'affermirai mon viſage contr'eux ; ils ſortiront d'un feu, & ils tomberont dans un autre qui les conſumera ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je les aurai regardez dans ma colére,

8. Et que j'aurai rendu leur pays déſert, & inacceſſible ; parce qu'ils ont violé ma Loi, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 7. DE IGNE EGREDIETUR, ET IGNIS CONSUMET EOS. *Ils ſortiront d'un feu, & tomberont dans un autre.* S'ils échappent à l'épée, ils périront par la famine : s'ils échappent à la famine, ils ſeront pris captifs par l'ennemi. Ils veulent éviter Scylla, ils tomberont dans Charybde : *Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.* L'événement ne juſtifia que trop ces menaces.

CHAPITRE XVI.

Déſordres de Jéruſalem ſous l'idée des infamies, & proſtitutions d'une femme qui a perdu toute honte. Crimes de Jéruſalem plus grands que ceux de Samarie, & de Sodome. Alliance nouvelle que Dieu fait avec ſon peuple.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

COMMENTAIRE.

℣. 1. FACTUS EST SERMO DOMINI. *Le Seigneur me parla.* Rien n'eſt plus capable de nous donner de l'horreur des crimes de Jéruſalem, que la maniére dont Ezéchiel en parle ici. Il falloit que cette Ville eût porté l'impudence à ſon plus haut point, pour mériter une réprimande auſſi forte, & des reproches auſſi vifs. Le Prophéte ſort en quelque ma-

Digitized by Google

2. *Fili hominis, notas fac Jeruſalem abominationes ſuas.*

3. *Et dices: Hæc dicit Dominus Deus Jeruſalem: Radix tua, & generatio tua de terra Chanaan: pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.*

4. *Et quando natæ es, in die ortûs tui, non eſt præciſus umbiliculus tuus, & aquâ non es lota in ſalutem, nec ſale ſalita, nec involuta pannis.*

2. Fils de l'homme, faites connoître à Jéruſalem ſes abominations,

3. Et vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu à Jéruſalem: Votre race, & votre origine viennent de la terre de Chanaan: votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Céthéenne.

4. Lorſque vous êtes venuë au monde, au jour de votre naiſſance, on ne vous a point coupé, comme aux autres enfans, le conduit par où vous receviez la nourriture dans le ſein de votre mere: vous ne fûtes point lavée dans l'eau, qui vous auroit été alors ſi ſalutaire, ni purifiée avec le ſel, ni enveloppée de langes.

COMMENTAIRE.

niere de ſon caractére, pour découvrir aux yeux de tout l'univers les infamies d'une Ville corrompuë, qui ne vouloit plus rougir de ſes propres déſordres.

℣. 3. GENERATIO TUA DE TERRA CHANAAN. *Votre origine vient de la terre de Canaan.* Vous deshonorez la race d'Abraham dont vous êtes ſortie; vous méritez plûtôt le nom de Cananéenne, que d'Iſraëlite. On ſait que la race de Canaan étoit maudite, (*a*) & dévoüée à l'anathême. (*b*) Les *Amorrhéens*, & les Héthéens étoient les plus fameux, & apparemment les plus corrompus des Cananéens. On ne pouvoit donner un nom plus ignominieux à un Hébreu, que de l'appeller race de Canaan. Daniel appella ainſi les infames viellards, accuſateurs de Suſanne. (*c*) Iſaïe appelle les Princes de Juda, *Princes de Sodome.* (*d*) Saint Jean dans l'Evangile appelle les Phariſiens, (*e*) *Race de vipéres.* Les Auteurs profanes dans les tranſports de leurs enthouſiaſmes, s'expriment quelquefois de même. Virgile fait parler ainſi Didon à Enée. (*f*)

Nec te Diva parens, generis nec Dardanus author,
Perfide, ſed duris genuit te cautibus horrens
Caucaſus, Hircanæque admorunt ubera tigres.

Mais il ſeroit mal-aiſé de trouver ailleurs des exemples d'une invective auſſi véhemente, auſſi ſuivie, & auſſi hardie que celle-ci.

℣. 4. NON EST PRÆCISUS UMBILICUS TUUS. *On ne vous*

(*a*) *Geneſ.* IX. 25.
(*b*) *Exod.* XXIII. 32. 33. XXXIV. 15. 16. *Deut.* VII. 1. 2. 3.
(*c*) *Daniel.* XIII. 56.
(*d*) *Iſai.* I. 10.
(*e*) *Matth.* III. 7. *Luc.* III. 7.
(*f*) *Æneid.* IV.

Digitized by Google

a point coupé le conduit par où vous receviez la nourriture dans le ſein de votre mere. On vous a abandonné comme un enfant dont on ne prend aucun ſoin, & qu'on veut expoſer. *L'ombilic* eſt un cordon qui va de l'arriére-faix au milieu du ventre de l'enfant, par le moyen duquel il ſuce la ſubſtance qui ſert à ſa nourriture, pendant qu'il eſt dans le ſein de ſa mere. Lorſque l'enfant eſt né, on fait une ligature à ce cordon, & on le coupe au-deſſus de la ligature; enſuite la nature ſépare ce qui en reſte, & il n'en demeure que l'extrémité, qu'on appelle le nombril. Les Septante dans ſaint Jérôme, & dans l'édition Romaine: (*a*) *Ils n'ont pas lié*, ou *vous n'avez pas lié vos mammelles.* Mais Théodoret, & l'Edition de Complute ſont ſemblables à l'Hébreu, & à la Vulgate.

AQUA NON ES LOTA IN SALUTEM. *Vous ne fûtes point lavée dans l'eau, qui vous auroit été ſi ſalutaire.* Il y en a qui traduiſent l'Hébreu par: (*b*) *Vous n'avez point été lavée dans l'eau pour adoucir.* Les Anciens avoient coutume de laver les enfans auſſi-tôt après leur naiſſance, dans l'eau froide. (*c*)

. . . . . *Natos ad flumina primum*
Deferimus, ſævoque gelu duramus & undis.

Les anciens Germains en uſoient de même; ils lavoient leurs enfans dans le Rhein, & éprouvoient par-là s'ils étoient légitimes. (*d*) Les Lacédémoniens croyoient par ce bain froid, rendre les corps des enfans plus fermes, & plus robuſtes. (*e*) Saint Jérôme croit que c'étoit ſimplement pour les laver: *Ad eluendum ſanguinem lavari eos aquâ.*

NEC SALE SALITA. *Ni purifiée avec le ſel.* A la lettre: (*f*) *Ni ſalée avec le ſel.* Saint Jérôme (*g*) croit qu'on en uſoit ainſi pour deſſecher l'humidité qui abonde dans les enfans, & pour reſſerrer les pores qui ſont trop ouverts; ou plûtôt, pour affermir la chair trop tendre, & trop molaſſe. *Solent ab obſtetricibus ſale contingi, ut ſicciora ſint, & reſtringantur.* Gallien dit que le ſel leur durcit la peau, & la rend plus forte. (*h*) Avicenne veut qu'on frotte le corps des enfans nouveau-nez, d'une eau où l'on aura détrempé du ſel, pour leur reſſerrer le nombril, & durcir la peau.

NEC INVOLUTA PANNIS. *Ni enveloppée de langes.* Ces précautions qu'on prend envers les corps des enfans, contribuent à leur donner

---

(*a*) Οὐκ ἔδησας τὰς μαστούς σου; ou ἐκ ἔτηρεν. Ils ont lû לא כרת שרך, au lieu de שרך. L'édition de Complute, & Théodoret: Οὐκ ἐλαίῳ ἡ ὀμφαλός σου.

(*b*) ובמים לא רחצת למשעי *Vide Pagn. Mont. Vatab. Tig. Fun. Piſc. Tir. Munſt.*

(*c*) *Virgil. Æneid.* IX. v. 603.

(*d*) *Epigram. l.* I. . . Καὶ ὁ παῖς ὁ νεὸς πατρὸς, Περὶ παῖν ἀφρόνοισι λελυμένον ὕδατι σεμνῷ.

(*e*) *Vide Plut. in Lycurgo.*

(*f*) והמלח לא המלחת LXX. Οὐδὲ ἁλὶ ἥλατο ὅλως.

(*g*) *Ieronym. hic. Ita & Theodoret.*

(*h*) *Galen. de Sanit. lib.* I. *cap.* 7.

Digitized by Google

5. *Non pepercit ſuper te oculus, ut faceret tibi unum de his, miſertus tui: ſed projecta es ſuper faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die qua nata es.*

5. On vous a regardée d'un œil ſans pitié, & on n'a point eu de compaſſion de vous, pour vous rendre quelqu'une de ces aſſiſtances; mais on vous a jettée ſur la terre nuë, au jour de votre naiſſance, comme une perſonne pour qui l'on n'avoit que du mépris.

6. *Tranſiens autem per te, vidi te conculcari in ſanguine tuo, & dixi tibi, cùm eſſes in ſanguine tuo: Vive, dixi, inquam, tibi: In ſanguine tuo vive.*

6. Paſſant auprès de vous, je vous vis couverte de votre ſang, & je vous dis, lorſque vous étiez couverte de votre ſang: Vivez; quoique vous ſoyez, vous dis-je, couverte de votre ſang; vivez.

COMMENTAIRE.

de la force, de la grandeur, à les tenir droits, & fermes, & à corriger les défauts qui pourroient leur être arrivez dans leur naiſſance. (*a*) Saint Jérôme remarque que les corps des peuples Barbares ſont plus droits que ceux des Romains, parce qu'ils demeurent deux ou trois ans dans leurs langes. Tout ce que dit ici Ezéchiel, marque l'état d'impureté où il trouva les Hébreux dans l'Egypte; plongez dans l'idolâtrie, dans l'ignorance; accablez d'une cruelle ſervitude. Voyez Théodoret, Préface ſur le Cantique des Cantiques.

℣. 5. PROJECTA ES SUPER FACIEM TERRÆ IN ABJECTIONE ANIMÆ TUÆ. *On vous a jettée ſur la terre nuë au jour de votre naiſſance, comme une perſonne pour qui l'on n'a que du mépris.* Ou, ſelon l'Hébreu: (*b*) *On vous a jettée dans un champ, dans l'abomination de votre ame.* Dans les ſoüillures dont vous étiez encore enveloppée. Les Septante: (*c*) *Dans la dépravation de vôtre ame.* Ezéchiel prend la nation Juive dès ſa naiſſance, & la conduit juſqu'à la vieilleſſe, ſous la figure d'une jeune fille, qui naît dans l'abandonnement de tout ſecours, qui demeure dans ſes ſoüillures, qui eſt rejettée, & abandonnée, comme ces enfans qu'on expoſoit autrefois, & qui eſt enfin recüeillie, nourrie, élevée, ornée, par le Dieu d'Iſraël, qui en fait ſon épouſe. Elle s'abandonne enſuite à mille infamies, & à mille infidélitez, & eſt rejettée pour un tems. Cette nation naquit en quelque maniére dans l'Egypte; elle y parut comme un enfant ſoüillé; elle étoit non-ſeulement abandonnée de tout ſecours humain, mais pourſuivie, perſécutée, chaſſée, & expoſée dans le déſert, comme à une perte certaine. C'eſt-là où Dieu la vit, & en fut touché de compaſſion.

(*a*) *Theodoret.* Ἵνα αὖτι τῶν μελῶν ἐν τάξει εἰσὶ τῷ ἰδίῳ παραστατικῇ διδυνάμεως, καὶ τὸ τραχὺ ἐπιλαμβάνῃ χύμα.

(*b*) תשלך אל פני השדה בגעל נפשך

(*c*) ΤΟ. Ἐν σκολιότητι τῆς ψυχῆς σου.

7. *Multiplicatam quasi germen agri dedi te: & multiplicata es, & grandis effecta, & ingressa es, & pervenisti ad mundum muliebrem: ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit: & eras nuda, & confusione plena.*

7. *Depuis ce tems-là*, je vous ait fait croître comme l'herbe qui est dans les champs; vous avez cru, vous êtes devenuë grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venuë au tems que les filles pensent à se parer; votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée, *au lieu qu'auparavant*, vous étiez toute nuë, & pleine de confusion.

COMMENTAIRE.

℣. 6. TRANSIENS AUTEM PER TE, VIDI TE CONCULCARI IN SANGUINE TUO. *Passant auprès de vous, je vous vis couverte de votre sang.* Je vous ai vû encore teinte du sang de votre mere. (*a*)

. . . . . *Modo primos*
Edere vagitus, & adhuc à matre rubentem.

Tout le monde sait l'usage des Anciens, d'exposer leurs enfans, lorsqu'ils ne les pouvoient pas nourrir, ou lorsqu'ils avoient quelques défauts naturels, qui faisoient croire qu'ils seroient plûtôt à charge, & à honte à la République, ou à leur famille, qu'à honneur & à profit. Les Hébreux ne permettoient point cette inhumanité dans leur République. (*b*) Mais Ezechiel ne laisse pas d'y faire ici allusion, comme à une chose ordinaire parmi les autres peuples.

DIXI TIBI IN SANGUINE TUO; VIVE. *Quoique vous sayez couverte de votre sang; vivez.* Je veux vous conserver la vie, & vous nourrir, toute soüillée que vous êtes. Les Septante: (*c*) *Vivez dans votre sang; la vie est avec vôtre sang.* Le Scoliaste Grec: (*d*) *Dans l'humidité dont vous êtes environnée.*

℣. 7. PERVENISTI AD MUNDUM MULIEBREM. *Vous êtes venuë au tems où les filles pensent à se parer.* L'Hébreu à la lettre: (*e*) *Vous êtes venuë à l'ornement des ornemens.* On peut l'entendre de la beauté du corps: Vous êtes parvenuë à une beauté singuliére; ou de la beauté des habits, ou des parures. D'autres: (*f*) Vous avez passé par tous les dégrez de l'enfance, & vous êtes devenuë fille. On doit faire attention que le Prophéte dans ce qui suit, suppose encore que la personne dont

(*a*) *Juvenal. satyr. 7.*

(*b*) *Tacit. lib. 5. Hist. Augenda multitudini consulitur; nam & necare quemquam ex agnatis nefas.*

(*c*) Ἐν τῷ αἵματι ζώσῃ. . . . ἐν σοὶ τῷ αἵματι σου ζωή *Hebr.* בדמיך חיי

(*d*) *Scoliast.* Ἐν τῇ ὑγρασίᾳ· ὑγρασίαν καλεῖσθαι τὸν περιεχόμενον ἰχῶρα.

(*e*) תבאי כעדי עדיים

(*f*) *Grotius hic.* עדה se prend quelquefois pour *passer*.

8. *Et transivi per te, & vidi te: & ecce tempus tuum, tempus amantium: & expandi amictum meum super te, & operui ignominiam tuam. Et juravi tibi, & ingressus sum pactum tecum, (ait Dominus Deus,) & facta es mihi.*

8. J'ai passé auprès de vous, & je vous ai considérée; j'ai vû que le tems où vous étiez étoit le tems d'être aimée; j'ai étendu sur vous mon vêtement, & j'ai couvert votre ignominie. Je vous ai juré *foy de mariage*, j'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu; & vous êtes devenuë à moi.

9. *Et lavi te aquâ, & emundavi sanguinem tuum ex te: & unxi te oleo.*

9. Je vous ai lavée dans l'eau, je vous ai purifiée de ce qui vous pouvoit soüiller, & j'ai répandu sur vous l'huile *d'onction*.

COMMENTAIRE.

il parle, est nuë. Les Septante: (*a*) *Vous êtes passée dans les villes des villes*. La traduction Vulgate paroît la plus naturelle. Elle ne dit pas qu'elle ait eu ces ornemens, mais qu'elle étoit en âge de les souhaiter, & de les porter.

℣. 8. TEMPUS AMANTIUM. *Le tems d'être aimée*. On peut traduire l'Hébreu par: (*b*) *Le tems des mammelles*, ou le tems du mariage. C'est ce qu'il a déja voulu marquer au verset précédent, par ces mots: *Ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit*. L'âge nubile des jeunes filles, est communément à douze ans, suivant les régles du Droit.

EXPANDI AMICTUM MEUM SUPER TE. *J'ai étendu sur vous mon vêtement*. Je vous ai prise pour mon épouse. Ruth demandant à Booz qu'il l'épousât, lui disoit: (*c*) *Etendez votre manteau sur moi*. Dieu fit alliance avec Israël dans le désert, & prit en quelque sorte la nation Juive pour son épouse; il l'éleva à la plus haute dignité où une nation pût atteindre; elle devint comme la Reine des Nations, le peuple choisi, la portion chérie, & distinguée. Dieu la tira par-là de l'opprobre où elle étoit: *Je me suis souvenu de vous*, lui dit le Seigneur par Jérémie; (*d*) *j'ai eu compassion de votre jeunesse, & je vous ai pris pour épouse dans le désert, où vous m'avez suivi, dans cette terre inculte*.

℣. 9. UNXI TE OLEO. *J'ai répandu sur vous l'huile d'onction*. On peut l'entendre du parfum qu'il répandit sur elle, pour la préparer à devenir son épouse; ou simplement de l'huile dont on se frottoit après le bain, & après s'être lavé d'eau.

(*a*) Εἰσῆλθες εἰς πόλεις πόλεων. Ils ont lû ערי ערים, au lieu de עדי עדים

(*b*) עת דודים *Aquil. prima Edit.* Καίρος μαστῶν: *Uberum. secund. Edit.* Συναλλαγὴς, *sponsalium. Symmach.* Ἀγάπης, *dilectionis*.

(*c*) *Ruth.* III. 9. *Vide & Euripides.* Ὅταν δ' ὑπ' ἀνδρὸς χλαῖναν εὐγενοῦς πέσῃς.

(*d*) *Jerem.* II. 2.

10. *Et vestivi te discoloribus, & calceavi te hianthino: & cinxi te byſſo, & indui te ſubtilibus.*

10. Je vous ai donné des robes en broderies, & une chauſſure magnifique. Je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau; & je vous ai revêtuë des habillemens les plus fins, & les plus riches.

COMMENTAIRE.

℣. 10. VESTIVI TE DISCOLORIBUS. *Je vous ai donné des robes en broderies.* C'eſt la vraye ſignification du terme de l'Original. (*a*) Les Septante, & la Vulgate portent à la lettre: (*b*) *Je vous ai revêtu d'habits de diverſes couleurs.* L'Hébreu ſignifie proprement des broderies en plumes; (*c*) mais il ſe prend en général, pour tous les ornemens ajoutez à la toile, ou à l'étoffe, par le moyen de l'éguille, & des divers fils de laine, ou de ſoye. Ces ſortes d'habits de couleurs différentes, étoient alors ce qu'on eſtimoit le plus. L'Epouſe dont il eſt parlé dans le Pſeaume XLIV. (*d*) avoit un ſemblable habit: *Circumdata varietate*, auſſi-bien que les Princes alliez de Tyr. (*e*)

CALCEAVI TE HIANTHINO. *Je vous ai donné une chauſſure magnifique.* A la lettre: Une chauſſure couleur de bleu céleſte. L'Hébreu: (*f*) *Je vous ai chauſſé de tachas.* Ce dernier terme a déja été examiné dans l'Exode, (*g*) où l'on a rapporté les divers ſentimens des Interprétes ſur ſon ſujet. Nous croyons qu'il ſignifie une couleur de bleu foncé: c'étoit la couleur d'une des ſortes de pourpre dont nous parlent les Anciens: il n'y avoit que les Princes qui portaſſent des ſouliers de cette couleur. (*h*)

CINXI TE BYSSO. *Je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau.* L'Hébreu: (*i*) *Je vous ai ceint de ſcheſch.* Le *ſchech* ſignifie le cotton, comme nous avons eſſayé de le montrer ſur l'Exode. (*k*) Ce pouvoit être une ceinture, ou une écharpe d'une fine toile de cotton, ornée & enrichie de diverſes couleurs faite à l'éguille. La femme forte faiſoit des ceintures précieuſes qu'elle vendoit aux marchands Cananéens. (*l*)

INDUI TE SUBTILIBUS. *Je vous ai revêtuë des habits les plus fins.* La plûpart des nouveaux Interprétes (*m*) traduiſent l'Hébreu *Meſchi*, (*n*)

(*a*) אלבישך רקמה

(*b*) Ἐνέδυσαί σε ποικίλα.

(*c*) *Vide Exod.* XXVIII. 39. *p.* 414. *Comment.*

(*d*) *Pſal.* XLIV. 10.

(*e*) *Ezech.* XXVI. 16.

(*f*) אנעלך תחש

(*g*) *Exod.* XXV. 5.

(*h*) *Procop. de Bello Perſic. l.* 3. *&* *Villehardouin, l.* 4. *Morchuſles chauſſa les Hueſes vermeilles. Nicetas vita Alex. Comnen.*

(*i*) אחגשך בשש

(*k*) *Exod.* XXV. *pag.* 332.

(*l*) *Prov.* XXXI. 24.

(*m*) *Rabb. Jarchi, Kimchi, Abenezra, Abarbanel, Jun. Grot. Fuller. Pagn. Mont. Munſt. &c.*

(*n*) אכסך משי

Digitized by Google

par de la soye. Ils font venir l'étymologie de ce terme, du primitif *mascha*, il a tiré; parce que la soye se tire du ver à soye, & ne se détache de ce vermisseau que petit-à-petit, & fort délicatement. L'usage de la soye n'est pas nouveau. Aristote (*a*) dit qu'il y avoit des femmes qui tiroient ce fil, qui le filoient, & qui en faisoient des toiles. La premiére qui s'avisa de faire servir la soye à des habits, fut Pamphile fille de Latone, qui demeuroit dans l'isle de Co. C'est de-là que sont venuës ces voiles, & ces habits, dont parlent les Anciens, qui étoient si minces, que les corps n'en étoient guéres plus couverts que s'ils eussent été nuds. (*b*)

. . . . . Cois tibi panè videre est
Ut nudam; ne crure malo, ne sit pede turpis.

D'autres ont peine à croire que la soye ait été connuë, & en usage du tems d'Ezéchiel. On n'en vit guéres à Rome avant Auguste. Pline parle de quelques habits de soye, que l'on appelloit *Bombycina*, & qui ne servoient qu'à des femmes riches, & peut-être à quelques hommes effeminez: (*c*) *Telas aranearum modo texunt ad vestem luxumque feminarum, quæ Bombycina appellantur.* L'Empereur Caligula se servoit d'un manteau de soye, dit Dion. (*d*) Sous l'Empire de Tibére le Sénat défendit aux hommes l'usage des habits de soye: (*e*) *Ne vestis serica viros fœdaret.* Et Sénéque déclame fortement contre le luxe de ces sortes d'habits qu'on achettoit fort cher des étrangers, & qui étoient si fins, & si minces, qu'on voyoit au travers celles qui s'en couvroient. (*f*) *Video sericas vestes, si vestes vocandæ sunt in quibus nihil est in quo deffendi, aut corpus, aut pudor possit; quibus sumptis mulier parum liquidò se nudam non esse jurabit.* L'Empereur Marc-Antonin le Philosophe, (*g*) fit vendre un habit de soye; & Aurélien refusa de se servir d'un pareil ornement, disant qu'il ne vouloit pas acheter du fil au poids de l'or. (*h*) *Absit ut auro fila pensentur.* Aléxandre Sévére portoit rarement d'un habit où il y eût de la soye; mais jamais il n'en portoit qui fussent entiérement de cette matiére: (*i*) *Vestes sericas raras habuit, holosericas numquam induit.* Ce ne fut que sous l'Empereur Justinien (*k*) qu'on commença à travailler la soye parmi les Romains. Ce Prince fit venir des œufs de ver à soye dans l'Europe, & on commença sous son regne à y faire du fil & des étoffes de soye.

Mais tout cela ne prouve rien pour l'Assyrie où vivoit Ezéchiel, & où la soye étoit bien plus commune qu'à Rome, puisque les Romains fai-

(*a*) *Aristot. lib. 5. Hist. Animal. cap. 19.* Ἐκ δὲ ἀνυτοῦ τοῦ ζώς καὶ τὰ βομβύκια ταλύουσι τῶν γυναικῶν τίνες ἀναπηνιζόμεναι, κάπειτα ὑφαίνουσι. πρώτη δὲ λέγεται ὑφάναι ἐν Κῷ Παμφίλη Λατῴου θυγάτηρ.

(*b*) *Horat. lib. 1. satyr. 2.*

(*c*) *Plin. lib. 2. cap. 22. & 23.*

(*d*) *Dio Chrysost. lib. 59.* Χλαμύδα σηρικήνη.

(*e*) *Tacit. Annal. lib. 1.*

(*f*) *Senec. de Beneficiis, lib. 7. c. 9.*

(*g*) *Vide Capitolin.*

(*h*) *Vospisc. in Aurelian.*

(*i*) *Lamprid. in Alex.*

(*k*) *Vide Procop. lib. 1. de Bello Persico.*

11. *Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.*

11. Je vous ai parée des ornemens les plus précieux; je vous ai mis des brasselets aux mains, & un collier autour de votre col.

COMMENTAIRE.

soient venir de là celle dont ils se servoient. (*a*) De plus, ces raisons nous font voir simplement que la soye étoit fort chére, & fort précieuse à Rome, & même dans les pays où elle étoit moins rare; & c'est cela même que le Prophéte veut relever ici, en disant que Dieu n'a rien épargné pour embellir, & pour orner son épouse. Il est vrai que le texte Hébreu ne parle point ailleurs de la soye, au moins sous le nom qu'elle employe ici; mais il y a tant d'autres choses qui ne sont nommées qu'une seule fois dans l'Ecriture. Du tems d'Aristote l'invention de la soye n'étoit pas nouvelle, & entre Aristote, & Ezéchiel, il n'y a qu'environ deux cens ans.

Les Septante se sont servis d'un terme dans leur version, (*b*) qui a fait quelque difficulté. Saint Jérôme a crû qu'ils avoient voulu signifier, que cet habit étoit si fin, qu'il égaloit la délicatesse des cheveux: *Quod tantæ subtilitatis fuerit vestimentum, ut pilorum & capillorum tenuitatem habere credatur.* Ce Pere ajoûte, qu'il n'a pû trouver la signification, ni l'étymologie de ce terme *trichapton*, dans aucun Auteur Grec. Théodoret (*c*) enseigne qu'il est mis pour une toile, ou un tissu fait avec des cheveux, que les femmes mettent sur leur tête. On sait qu'encore aujourd'hui les femmes Arabes, & Syriennes portent un grand voile par-dessus leur tête, qui est tissu à l'endroit des yeux, & du visage avec du crin, en sorte qu'elles peuvent voir sans être vûës. Homere (*d*) nous décrit un voile précieux, ou un manteau de femme nommé *Peplon*, qui pourroit bien être ce qu'Ezéchiel entend ici par *Meschi*, supposé que ce terme signifie une sorte d'habit, & non pas plutôt la couleur, ou la matiére même de l'habit. Hésychius (*e*) a crû que *Trichapton* des Septante étoit un tissu de soye, que l'on attachoit sur les cheveux: Et le Scoliaste Grec, (*f*) que c'étoit un tissu avec lequel on lioit les cheveux. Mais le verbe Hébreu, *Je vous ai couvert*, insinuë plutôt un voile, ou un manteau, qu'un simple ornement des cheveux, ou de la tête. Aquila, qui a rendu le terme de l'Original par, *fleuri*, ou *palpable*; Symmaque, par *un habit*; (*g*) & le Caldéen, par *des ha-*

(*a*) *Plin. lib.* XI. *cap.* 22. & 23.

(*b*) Περιέβαλον σε τριχάπτῳ.

(*c*) Ἠλέγμα ἔστι τοῦτο ἀπὸ τριχῶν κατεσκευασμένον ταῖς τῶν γυναικῶν περιτιθέμενον κεφαλαῖς.

(*d*) *Homer. Iliad.* 3.

(*e*) *Hesych.* Τριχαπτὸν, βομβύκιον ὕφασμα ὑπὲρ τῶν τριχῶν κεφαλῆς ἀπτέμενον.

(*f*) *Scoliast.* πλέξις ᾗ τίνι αἱ τρίχες συμπλέκονται.

(*g*) *Apud Origen.* Ἄνθιμον; ἐπένδυμα. *Syriac.* stola. *Arab.* acu picta.

12. *Et dedi inaurem ſuper os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.*

12. Je vous ai donné un ornement d'or pour vous mettre ſur le front, & des pendans d'oreilles, & une couronne éclatante ſur votre tete.

COMMENTAIRE.

bits de couleurs, ne nous ont rien appris de poſitif, & de diſtinct ſur la ſignification littérale & grammaticale de *Meſchi*. Dans cette incertitude, nous nous en tenons aux Septante expliquez par Théodoret; c'eſt ce qui nous paroît le plus probable.

℣. 12. DEDI INAUREM SUPER OS TUUM. *Je vous ai donné un ornement d'or pour vous mettre ſur le front.* L'Hébreu à la lettre: (*a*) *Un neſem ſur votre nez.* On a déja parlé ailleurs de cet ornement du nez, nommé *neſem*. (*b*) Il eſt inconteſtable que les femmes Iſraëlites, & celles des pays voiſins portoient des pendans du nez; cet uſage ſe remarque en pluſieurs endroits de l'Ecriture. (*c*) C'eſt ainſi que Théodoret l'entend ici. Encore aujourd'hui dans quelques endroits de l'Afrique, & de l'Aſie, les filles des Juifs portent des demi cercles d'or, ou des eſpéces de petites lunes ſur le nez, à l'endroit où nos vieillards mettent leurs lunettes. (*d*) Dans l'Amérique il eſt aſſez ordinaire de voir les femmes porter attaché au cartilage du milieu des deux narines quelques perles, ou quelques joyaux, qui leur pendent ſur la lévre d'enhaut, & juſques ſur la bouche. Saint Jérôme a crû que les ornemens dont l'Ecriture parle ici, étoient attachez à la coëffure, & pendoient ſur le front. En quoi il eſt ſuivi par un grand nombre de Commentateurs, qui n'ont pû ſe mettre dans l'eſprit, qu'une coutume auſſi bizarre que celle que nous avons marquée, fût en uſage parmi les Juifs. Les Interprétes Grecs n'ayant point de terme propre pour exprimer cet ornement, qui n'étoit point connu d'eux, ſe ſont ſervis du nom de pendans d'oreilles. (*e*) Symmaque a fait exprès un nom, qui ſignifie ce qui ſe porte ſur le nez. (*f*) D'autres traduiſent, (*g*) *un anneau.*

CIRCULOS IN AURIBUS TUIS. *Des pendans d'oreilles.* Le texte à la lettre: (*h*) *Des anneaux ſur vos oreilles.* Les Septante: (*i*) *Des petites rouës ſur vos oreilles.* Ils ſemblent inſinuer qu'on les portoit pendans du cartilage du haut de l'oreille.

(*a*) נזם על אפך 70. Κρίκον περὶ τὸν μυκτῆρα σου.
(*b*) *Geneſ.* XXIV. 22. 47.
(*c*) *Vide Geneſ. loc. citato. Exod.* XXXII. 2. *Jud.* XLII. 11. *Prov.* XI. 22. *Iſai.* III. 21, *Oſee.* II. 13.
(*d*) *Sanct. hic. num.* 60.
(*e*) Ἔνωτον.
(*f*) Ἐπιῤῥίνιον.
(*g*) *Pagn. Vatab.*
(*h*) עגילים על אזניך
(*i*) 70. Τροχίσκους ἐπὶ τῶν ὤτων σου.

Digitized by Google

13. *Et ornata es auro, & argento, & vestita es byſſo, & polymito, & multicoloribus: ſimilam, & mel, & oleum comediſti; & decora facta es vehementer nimis: & profeciſti in regnum.*

14. *Et egreſſum eſt nomen tuum in gentes propter ſpeciem tuam: quia perfecta eras in decore meo; quem poſueram ſuper te, dicit Dominus Deus.*

15. *Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo: & expoſuiſti fornicationem tuam omni tranſeunti, ut ejus fieres.*

13. Vous avez été parée d'or, & d'argent: & vêtuë de fin lin, & de robes en broderie de diverſes couleurs. Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel, & d'huile. Vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenuë juſqu'à être Reine.

14. Votre nom eſt devenu célebre parmi les peuples, à cauſe de l'éclat de votre viſage; parce que vous étiez devenuë parfaitement belle, par la beauté que j'avois moi-même miſe en vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire, & vous vous êtes proſtituée à tous les paſſans, pour être aſſervie à leur paſſion.

COMMENTAIRE.

℣. 13. POLYMITO, ET MULTICOLORIBUS. *Des robes en broderie, & de diverſes couleurs.* L'Hébreu: *De meſchi, & d'ouvrages en plumes.* Voyez le ℣. 11. Le Caldéen explique tous ces ornemens de ceux du Tabernacle, qui fut érigé dans le déſert, dans le tems que le Seigneur fit alliance avec Iſraël, & qu'il contracta avec la nation Juive un mariage ſpirituel. On verra dans les verſets ſuivans que cette explication revient à l'idée du Prophéte.

SIMILAM, ET MEL, ET OLEUM COMEDISTI. *Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, du miel, & de l'huile.* Dieu vous a introduit dans le pays du monde le plus fertile, & où couloient des ruiſſeaux de miel, & de lait.

PROFECISTI IN REGNUM. *Vous êtes parvenuë juſqu'à être Reine.* La nation des Hébreux eſt devenuë très-riche, & très-puiſſante, & avoit eu des Rois pendant environ quinze cens ans, lorſqu'Ezéchiel parloit. Le paſſage que nous expliquons ici, ne ſe liſoit pas dans les Exemplaires de ſaint Jérôme, & on ne le voit pas dans l'Edition Romaine. Ce Pere croit que les Septante l'omirent exprès dans leurs traductions, pour ne pas donner d'ombrage aux Rois d'Egypte; comme ſi ces Princes euſſent pu ignorer, que les Hébreux avoient eu long-tems des Rois de leur nation.

℣. 15. FORNICATA ES IN NOMINE TUO. *Vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire.* A la lettre: *Dans votre nom,* dans votre réputation. La beauté que vous vous étiez acquiſe, vous a donné lieu de vous abandonner au crime; vous avez profané le nom de mon Epouſe, dont je vous avois honoré, & vous avez recherché d'autres

Digitized by Google

16. *Et sumens de vestimentis tuis fecisti tibi excelsa hinc inde consuta: & fornicata es super eis, sicut non est factum, neque futurum est.*

16. Vous avez pris de vos riches habits, que vous avez cousus l'un à l'autre pour en faire les ornemens de vos hauts lieux, où vous vous êtes plongée dans la fornication d'une maniére qu'on n'a jamais vûë, & qu'on ne verra jamais.

COMMENTAIRE.

amans. On sait que dans l'Ecriture, appeller le nom de quelqu'un sur un autre, signifie être à lui, lui appartenir, ou comme serviteur, ou comme épouse. *Que votre nom soit appellé sur nous*, (a) c'est-à-dire, que nous pûssions devenir vos épouses. Ainsi la nation des Hébreux en soüillant son nom par l'idolâtrie, a par-là même profané le nom du Seigneur, *qui étoit appellé sur elle.*

℣. 16. ET SUMENS DE VESTIMENTIS TUIS FECISTI TIBI EXCELSA HINC INDE CONSUTA. *Vous avez pris de vos riches habits, que vous avez cousus l'un à l'autre, pour en faire les ornemens de vos hauteurs.* L'Hébreu : (b) *Vous en avez fait des hauteurs de diverses couleurs*, ou de différentes piéces. Les uns croyent que le Prophéte lui reproche d'avoir fait des tentes de prostitutions, composées de diverses bandes d'étoffes précieuses, cousuës l'une à l'autre, & de différentes couleurs. (c) On a vû dans les Livres des Rois, (d) que les idolâtres avoient sur leurs hauteurs sacriléges de semblables tentes, où l'on commettoit toutes sortes d'infamies en l'honneur des fausses Divinitez. D'autres (e) l'entendent de plusieurs piéces d'étoffes cousuës l'une à l'autre, qui couvroient une idole, bourrée par dedans de crins, ou de vieux linges, & qui représentoit au dehors comme une grosse poupée. Ces sortes d'idoles n'étoient point inconnuës aux Anciens. Elles étoient de moindre dépense que les figures d'or, & d'argent, & étoient plus portatives. On en a déja dit quelque chose sur le premier Livre des Rois. (f) On en voit plusieurs de cette nature dans les pays d'outre-mer.

SICUT NON EST FACTUM, NEQUE FUTURUM EST. *D'une maniére qu'on n'a jamais vûë, & qu'on ne verra jamais.* L'idolâtrie & l'infidélité des Juifs, prise dans toute sa difformité, & avec toutes ses cir-

(a) *Isai.* IV. 1. *Tantummodò invocetur nomen tuum super nos, aufer opprobrium nostrum.*

(b) ותעשי לך במות טלאות. Εἰδωλα ῥαντα.

(c) *Grot. Cornel. Symmach. Excelsa multicolòria.*

(d) 4. *Reg.* XVII. 30. & 3. *Reg.* XV. 13.

(e) *Ieronym. hic. Aquila & Theodotion.* Ἐμπλάσματα, *transtulerunt, quod significat diversos pannos hinc inde consutos, & instar emplastri factum idolum, quasi* πολύῤῥαφον, *vestimentum. Theodoret.* Ἐξ ὑφασμάτων εἰδώλων εἰκόνας κατασκευάσαντα, καὶ θεὸν ἀναγορεύσαντα. *Vide Sanct. hic.*

(f) 1. *Reg.* XIX. 13.

Digitized by Google

17. *Et tulisti vasa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi, & fecisti tibi imagines masculinas, & fornicata es in eis.*

18. *Et sumpsisti vestimenta tua multicoloria, & operuisti illas : & oleum meum, & thymiama meum posuisti coram eis.*

17. Vous avez pris les vases de votre gloire, qui étoient faits de mon or & de mon argent, & que je vous avois donnez ; & vous en avez formé des images d'hommes, ausquelles vous vous êtes prostituée.

18. Vous avez pris vos vêtemens brodez de diverses couleurs, & vous en avez couvert vos idoles ; & vous avez mis mon huile, & mes parfums devant elles.

COMMENTAIRE.

constances, n'a jamais rien eu, & n'aura jamais rien qui l'égale. Car je veux qu'on ait vû des peuples aussi déréglez dans leur culte, & aussi superstitieux dans leurs pratiques : Où en a-t'on vû qui ayent été prévenus d'autant de graces de la part de Dieu, & instruits d'autant de maniéres ? Quand il n'y auroit eu que l'ingratitude, qui accompagnoit toujours l'apostasie des Hébreux, c'étoit un caractere, qui la rendoit infiniment plus odieuse, que les déréglemens les plus grossiers des peuples Payens. On peut expliquer le Texte en cette maniére : Vous vous êtes prostituée d'une maniére qui ne se doit pas faire, & qui ne se fera jamais, que je n'en tire une vengeance éclatante. (*a*)

℣. 17. TULISTI VASA DECORIS TUI,.... ET FECISTI TIBI IMAGINES MASCULINAS. *Vous avez pris les vases de votre gloire, & vous en avez formé des images d'hommes.* Vous avez employé jusqu'aux vases sacrez du Temple, qui faisoient toute votre gloire, à former des idoles. Il leur a déja reproché ci-devant la même chose : (*b*) Ou bien : Votre fureur pour l'idolâtrie a été telle, que vous lui avez sacrifié jusqu'aux instrumens de votre vanité, jusqu'à vos plus chers, & vos plus précieux ornemens. Vous avez employé vos vases, & vos joyaux d'or & d'argent, pour fabriquer, & pour orner des idoles, (*c*) & des images d'hommes. *Imagines masculinas, & fornicata es in eis.* Vous avez voulu avoir des amans, pour exercer avec eux vos infames prostitutions ; ce sont les idoles que vous avez formées ; voilà les amans que vous avez cherchez. (*d*) Peut-être aussi le Prophéte indique-t'il les figures obscénes que l'on portoit dans les cérémonies d'Osiris, de Bacchus, & d'Adonis. Pour contenter votre lubricité, & vos yeux impudiques, vous avez formé des figures honteuses, dont vous avez fait l'objet de votre culte. (*e*)

(*a*) *Cald. Castal. Sanct.*
(*b*) *Ezech.* VII. 20. 21.
(*c*) *Vide Osee.* II. 8.
(*d*) צלמי זכר ותזני בם
(*e*) Voyez *Herodot. lib.* 2, *cap.* 48. 49. Τὴν δ' ἄλλην ἀνάγουσι ἑορτὴν τῷ οἱ Διονύσῳ Αἰγύπτιοι ..... ἀντὶ δὲ φαλλῶν ἔστιν ἐξευνημένα ὅσον τε πηχυαῖα ἀγάλματα νευρόσπαστα, τὰ περιφορέουσι κατὰ κώμας αἱ γυναῖκες νεῦον τὸ αἰδοῖον.

℣. 18.

19. *Et panem meum, quem dedi tibi, similam, & oleum, & mel, quibus enutrivi te, posuisti in conspectu eorum in odorem suavitatis, & factum est, ait Dominus Deus.*

19. Vous leur avez présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie : voilà ce que vous avez fait, dit le Seigneur *notre* Dieu.

20. *Et tulisti filios tuos, & filias tuas, quas generasti mihi : & immolasti eis ad devorandum. Numquid parva est fornicatio tua?*

20. Vous avez pris vos fils, & vos filles à qui vous aviez donné la vie ; & vous les avez sacrifiez à ces idoles, en les faisant dévorer *au feu.* Ne comprenez-vous pas combien est grand le crime, par lequel vous vous êtes ainsi prostituée *aux idoles?*

21. *Immolasti filios meos, & dedisti, illos consecrans, eis.*

21. Vous avez immolé mes enfans, & en les consacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnez.

22. *Et post omnes abominationes tuas, & fornicationes, non es recordata dierum adolescentiæ tuæ, quando eras nuda, & confusione plena, conculcata in sanguine tuo.*

22. Et après toutes ces abominations, & ces prostitutions, vous ne vous êtes point souvenuë des jours de votre jeunesse, lorsque vous étiez toute nuë, pleine de confusion, & jettée dans votre sang.

23. *Et accidit post omnem malitiam tuam, (væ, væ tibi, ait Dominus Deus.)*

23. Et après toutes ces méchancetez, malheur, malheur à vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

24. *Et ædificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.*

24. Vous avez bâti pour vous un lieu infame, & vous vous êtes préparée dans toutes les places publiques une maison d'impudicité.

COMMENTAIRE.

℣. 18. OLEUM MEUM, ET THYMIAMA MEUM POSUISTI CORAM EIS. *Vous avez mis mon huile, & mes parfums devant elles.* Cette huile d'onction & ces parfums dont je vous ai ordonné la composition, & dont je vous ai défendu l'usage pour vous, sous peine de la vie ; (*a*) vous en avez offert aux idoles.

℣. 20. TULISTI FILIOS TUOS..... ET IMMOLASTI EIS AD DEVORANDUM. *Vous avez pris vos fils, & vos filles, & vous les avez immolez à ces idoles.* Vous les avez consumez dans les flammes, à l'honneur de Moloc. Ces cruelles cérémonies se trouvent si souvent dans l'Ecriture, (*b*) qu'on ne peut presque pas ne les y pas remarquer ; d'ailleurs elles sont si extraordinaires, & si contraires aux régles de l'humanité, & de la raison, qu'elles ne paroissent pas croyables, & qu'on ne pourroit s'en persuader, si l'on n'en avoit des preuves incontestables. Il

(*a*) *Exod.* xxx. 9. 23. 25 33. 38.

(*b*) Voyez *Psal.* cv. 37. *Jerem.* vii. 31. & 4. *Reg.* xxiii.

25. *Ad omne caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ, & abominabilem fecisti decorem tuum: & divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.*

26. *Et fornicata es cum filiis Ægypti, vicinis tuis, magnarum carnium: & multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.*

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les ruës la marque publique de votre prostitution. Vous avez rendu votre beauté abominable. Vous vous êtes abandonnée à tous les passans, & vous avez multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. Vous vous êtes prostituée aux enfans de l'Egypte qui sont vos voisins, & qui ont de grands corps, & vous avez commis infamie sur infamie pour irriter ma colére.

COMMENTAIRE.

appelle ici ces enfans, les enfans de cette épouse infidelle : *Filios tuos, & filias tuas*, comme pour marquer davantage son horreur, & sa colére ; mais au ℣. suivant il les nomme ses fils ; *Immolasti filios meos*, pour exagérer le crime, & la cruauté des Juifs.

℣. 25. AD OMNE CAPUT VIÆ ÆDIFICASTI SIGNUM PROSTITUTIONIS TUÆ. *Vous avez dressé à l'entrée de toutes les ruës la marque publique de votre prostitution.* Vous avez voulu que tout le monde fût informé de votre apostasie, & de votre entier abandonnement au culte des idoles. Vous l'avez annoncé à la tête de toutes les ruës, en y marquant par des inscriptions, que vous avez quitté le Seigneur, & renoncé à son culte. Vos infamies ne sont point demeurées dans le secret : vous n'avez pû être retenuë ni par la pudeur, ni par la crainte ; il a fallu que tout le monde sçût votre prostitution ; vous avez pendu l'enseigne, & vous avez levé le masque à la honte. Les lieux publics de débauche étoient autrefois marquez & distinguez dans les villes des Grecs, & des Romains, afin que les gens d'honneur les évitassent. (*a*) On croyoit assez punir les femmes de mauvaise vie, *de les obliger à venir déclarer* leurs noms, & le métier qu'elles faisoient, *devant les Magistrats.* (*b*) *Satis pœnarum adversus impudicas in ipsa professione credebant flagitii.* Jérusalem non-seulement n'avoit point de honte de ses prostitutions, elle les publioit, elle en faisoit gloire.

℣. 26. ET FORNICATA ES CUM FILIIS ÆGYPTI VICINIS TUIS MAGNARUM CARNIUM. *Vous vous êtes prostituée aux enfans de l'Egypte, qui ont de grands corps.* (*c*) On assure que les Egyptiens sont d'une haute stature, mais assez maigres pour la plûpart. (*d*)

(*a*) *Vide Sanct. hic. Martial.*
Intrasti quoties inscripta limina cellæ, &c.
Et Seneca controv. 1. *Meretrix vocata es; in communi loco stetisti, superpositus est cellæ tuæ titulus.*

(*b*) *Tacit. Annal.*

(*c*) גדלי בשר 70. Μεγαλοσάρκους. *Grot. Benè vasatis. Vide inf.* XXIII. 20. *Juvenal. Satyr.* XV. *v.* 34. *Longa mensura incognita nervis.*

(*d*) *Pietro della Valle Ep.* XI.

27. Ecce ego extendam manum meam super te, & auferam justificationem tuam: & dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

27. Mais je m'en vais maintenant étendre ma main sur vous; je vous ôterai ce que j'avois accoûtumé de vous donner; & je vous livrerai à la haine des filles des Philistins qui vous haïssent, & qui rougissent elles-mêmes de votre conduite.

COMMENTAIRE.

De toutes les Nations idolâtres, les Egyptiens sont ceux qui ont le plus exercé d'impudicité, & d'infamie dans leur culte. Les représentations les plus honteuses, les actions les plus infames, & les plus sales se sont vûës pratiquées, & autorisées parmi eux; & comme ils ont répandu leurs superstitions dans plusieurs parties de l'Asie, & de la Gréce, on peut dire aussi que c'est d'eux que sont venuës la plûpart des pratiques abominables que l'on remarquoit dans les fausses religions de ces peuples. Voilà les modéles, & les compagnons de la prostitution des Juifs. Israël adora les idoles dans l'Egypte, (*a*) & ne fut bien purgé des superstitions Egyptiennes, qu'après la captivité de Babylone.

℣. 27. AUFERAM JUSTIFICATIONEM TUAM. *Je vous ôterai ce que j'avois accoutumé de vous donner.* Les habits, la nourriture, les droits du mariage; je vous abandonnerai comme une adultére. La Loi ordonnoit aux maris de donner certaines choses à leurs épouses. Voyez Exode Chap. XXI. 10. Dieu dit qu'il ôtera toutes ces choses à son épouse infidelle. La Vulgate à la lettre lit: *Je vous ôterai vos justices;* ce que quelques-uns entendent des Loix, des Cérémonies, des moyens de sanctification que Dieu avoit donnez aux Juifs, & dont il les a légitimement dépoüillez, parce qu'ils s'en étoient rendus indignes par leur ingratitude, & par leur idolâtrie. Mais l'Hébreu porte: (*b*) *Votre droit*, votre mesure, ce qui étoit réglé & déterminé pour votre entretien, & votre nourriture.

DABO TE IN ANIMAS.....PALÆSTINARUM. *Je vous livrerai à la haine des filles des Philistins.* Je vous livrerai à vos rivales; je vous assujettirai aux femmes Philistines, que vous haïssez à mort, & qui ont contre vous une haine implacable. On sait que la haine d'une femme contre sa rivale, est extrême, & que c'est lui faire souffrir un supplice insupportable, que de l'assujettir à celle contre qui elle est animée de jalousie. Après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, les Juifs se virent abandonnez à des peuples, pour qui ils avoient un souverain mépris, & contre qui ils avoient toujours conservé une haine irréconciliable. Les

(*a*) Voyez Ezech. XX. 8. & XXIII. 3.

(*b*) אגרת תקיך 70. Ἐξαρῶ σοι νόμιμα σου

28. *Et fornicata es in filiis Aßyriorum, eò quòd necdum fueris expleta : & postquam fornicata es, nec sic es satiata.*

29. *Et multiplicasti fornicationem tuam in terra Chanaam cum Chaldæis, & nec sic satiata es.*

30. *In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus, cùm facias omnia hæc opera mulieris meretricis, & procacis ?*

28. Et n'étant pas encore satisfaite de ces excez, vous vous êtes prostituée aux enfans des Assyriens ; & après cette prostitution, vous n'avez pas encore été contente.

29. Vous avez poussé plus loin votre fornication, & vous avez commis crimes sur crimes dans la terre de Chanaan avec les Chaldéens ; après cela même vous n'avez pas été satisfaite.

30. Comment purifierai-je *maintenant* votre cœur, dit le Seigneur *nôtre* Dieu ; puisque toutes ces actions que vous faites, sont les actions d'une femme prostituée, & qui a essuyé toute honte ?

COMMENTAIRE.

Philistins, les Iduméens, les Cananéens se joignirent aux Caldéens pour les maltraiter. Depuis la venuë de JESUS-CHRIST, ce peuple malheureux s'est encore vû d'une maniére plus douloureuse, assujetti à sa rivale, à la Gentilité convertie au Christianisme.

QUÆ ERUBESCUNT IN VIA TUA. *Elles rougissent de votre conduite.* Les peuples idolâtres, qui n'ont jamais eu le bonheur de professer la vraye Religion, ont honte des abominations des Juifs. Les Septante : (*a*) *Elles s'éloignent de votre voye.* Le Caldéen : Si je leur avois envoyé mes Prophétes, elles auroient honte de leurs désordres, & vous, vous n'avez point changé votre conduite impie.

℣. 28. FORNICATA ES IN FILIIS ASSYRIORUM. *Vous vous êtes prostituée aux enfans des Assyriens.* Ce n'est point assez d'avoir adoré les Dieux des Cananéens, des Egyptiens, des Moabites, des Ammonites, des Syriens, il falloit encore que vous adorassiez les Dieux des Assyriens ; que vous adorassiez le Soleil, la Lune, la milice du Ciel, les dieux Baals ; que vous imitassiez les débordemens de ces peuples dans leur culte superstitieux.

℣. 30. OPERA MULIERIS MERETRICIS, ET PROCACIS. *Les actions d'une femme prostituée, & qui a essuyé toute honte.* L'Hébreu : (*b*) *Les œuvres d'une femme prostituée, & qui est sa maîtresse ;* qui est libre, qui domine, qui agit hautement, librement, effrontément, sans retenuë, sans crainte. Les Septante ajoûtent : (*c*) *Et vous vous êtes abandonnée triplement à l'impudicité avec vos filles.* On met quelquefois le

(*a*) Ἐκκλινούσας ἀπὸ τῆς ὁδοῦ σου.
(*b*) מעשה אשה זונה שלשת

(*c*) Ἐξεπόρνευσας τριοτῶς ἐν ταῖς θυγατράσι σου.

31. *Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, & excelsum tuum fecisti, in omni platea: nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium.*

31. Car vous vous êtes bâti un lieu infame à l'entrée de toutes les ruës, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité dans toutes les places publiques. Vous n'avez pas été comme une courtisanne qui dédaigne ce qu'on lui offre, pour se mettre à plus haut prix;

32. *Sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.*

32. Mais comme une femme adultére; qui cherche des étrangers en se retirant de son mari.

33. *Omnibus meretricibus dantur mercedes: tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis; & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.*

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées; mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faisiez des présens, afin qu'ils vinssent de tous côtez pour commettre avec vous une infamie détestable.

34. *Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, & post te non erit fornicatio: in eo enim quod dedisti mercedes, & mercedes non accepisti, factum est in te contrarium.*

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées; & il n'y aura point de fornication semblable à la vôtre: car ayant payé vous-même le prix de vos crimes au lieu de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

35. *Propterea, meretrix, audi verbum Domini.*

35. C'est pourquoi, écoutez la parole du Seigneur, femme prostituée.

COMMENTAIRE.

nombre de trois fois, pour marquer un grand nombre. (*a*) Vous en avez fait trois fois plus que les autres villes vos voisines; ou vous, & elles avez commis toutes sortes d'impuretez.

℣. 31. NEC FACTA ES QUASI MERETRIX, FASTIDIO AUGENS PRETIUM. *Vous n'avez pas fait comme une courtisanne qui dédaigne ce qu'on lui offre, pour se mettre à plus haut prix.* L'Hébreu: (*b*) *Vous n'avez point été comme une courtisanne qui méprise le don* qu'on lui offre, pour en avoir un plus grand. Autrement: Vous n'avez point été comme ces malheureuses, qui sont comme obligées de se rabaisser à cet infame métier pour gagner leur vie. Les Septante: (*c*) *Vous n'avez point été comme une femme publique, qui reçoit sa récompense*, qui en a besoin pour vivre.

(*a*) *Prov.* XXII. 20. 21. *Descripsi eam tibi tripliciter, ... Ut ostenderem tibi firmitatem, & eloquia veritatis.*

(*b*) לא הית כזונה לקלס אתנן

(*c*) Οὐκ ἐγένου ὡς πόρνη συνάγουσα μισθώματα.

36. *Hæc dicit Dominus Deus : Quia effusum est æs tuum, & revelata est ignominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, & super idola abominationum tuarum in sanguine filiorum tuorum, quos dedisti eis :*

36. Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Parce que vous avez dissipé tout votre argent, & que vous avez découvert votre ignominie dans vos fornications, attirant ainsi ceux que vous aimiez, & dans les abominations de vos idoles, en leur donnant le sang de vos enfans, que vous avez sacrifiez :

37. *Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus comista es : & omnes quos dilexisti, cum universis quos oderas : & congregabo eos super te undique, & nudabo ignominiam tuam coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.*

37. Je vais assembler contre vous tous ceux qui vous aimoient, auſquels vous vous êtes prostituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de passion ; je les assemblerai de toutes parts avec tous ceux que vous haïssiez ; je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux.

38. *Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium sanguinem : & dabo te in sanguinem furoris, & zeli.*

38. Je vous jugerai comme on juge les adulteres, & les homicides ; & je ferai répandre votre sang dans un transport de fureur, & de jalousie.

COMMENTAIRE.

℣. 36. EFFUSUM EST ÆS TUUM. *Vous avez dissipé tout votre argent*, à faire des idoles, à les orner ; car c'est-là dans le sens propre ce qu'il appelle les amans de Jérusalem, ces amans dont elle a recherché les caresses, à qui elle a donné son argent. Théodoret : (*a*) *Vous avez altéré la bonne monnoye, en y mêlant du cuivre.* Vous avez altéré mes Loix par vos iniquitez, & vous y en avez mêlé une si grande quantité, qu'elles ne sont plus reconnoissables. La plûpart des nouveaux Interprétes (*b*) expliquent l'Hébreu dans un sens honteux : Vous avez répandu vos soüillures. (*c*)

℣. 37. NUDABO IGNOMINIAM TUAM CORAM EIS. *Je découvrirai votre honte devant eux.* Voyez *Jerem.* XIII. 26. 27. *Isaï.* XX. 4. & *Nahum.* III. 5. Après la prise de Jérusalem, on vit la honte de cette malheureuse ville ; l'ennemi abattit, brisa, pilla ses idoles, auſquelles elle s'étoit abandonnée ; elle comprit la vanité de ses espérances, & l'inutilité de son culte. Voyez ci-devant *Ezech.* VI. 3. 4. 5. *& seq.*

℣. 38. JUDICABO TE IUDICIIS ADULTERARUM. *Je vous jugerai comme on juge les femmes adultéres.* Ou plutôt, je vous punirai, comme on les punit ; car juger, se prend souvent pour châtier. La peine

(*a*) 70. Ἐξέχεαν τὸν χαλκόν σου. *Theodoret.* Τοῖς ἐμοῖς νόμοις οὐκ ὀλίγῳ τινὰ παρανομίαν ἐμέμιξας, ἀλλὰ πολὺν ἐνέχεας τὸν χαλκόν, ὡς μηδὲ φαίνεσθαι τὸν λοίπον τῷ χρυσίῳ τῷ σῷ.

(*b*) *Pagn. Vat. Grot. Jun. Piscat. Munst. &c.*

(*c*) *Virus tuum, turpitudo tua, sordes tua, &c.*

Digitized by Google

39. *Et dabo te in manus eorum, & deſtruent lupanar tuum, & demolientur proſtibulum tuum, & denudabunt te veſtimentis tuis, & auferent vaſa decoris tui: & derelinquent te nudam, plenámque ignominiâ:*

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, & ils détruiront votre lieu infame, & renverſeront votre retraite d'impudicité. Ils vous arracheront vos vêtemens, ils vous emporteront ce qui ſervoit à vous parer, & ils vous laiſſeront toute nuë, pleine de honte, & d'ignominie.

40. *Et adducent ſuper te multitudinem, & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis ſuis.*

40. Ils ameneront contre vous une multitude de peuples; ils vous aſſommeront à coups de pierres; ils vous perceront de leurs épées.

41. *Et comburent domos tuas igni, & facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum: & deſines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.*

41. Ils mettront le feu dans vos maiſons, & les brûleront, ils exerceront contre vous des jugemens ſévéres aux yeux d'un grand nombre de femmes, & vous ceſſerez de vous proſtituer, & vous ne récompenſerez plus *ceux avec qui vous vous corrompez.*

COMMENTAIRE.

ordinaire de l'adultére, étoit la lapidation. (*a*) La ville de Jéruſalem fut battuë par des machines, qui ruinérent ſes murailles, (*b*) & firent ſur elle à proportion, ce que la lapidation fait ſur une perſonne qu'on lapide.

℣. 39. DESTRUENT LUPANAR TUUM. *Ils détruiront votre lieu infame.* Vos hauteurs, vos lieux conſacrez aux idoles; (*c*) ou même, votre Temple que vous avez ſoüillé, & que vous avez rendu comme un lieu de proſtitution.

RELINQUENT TE NUDAM. *Ils vous laiſſeront toute nuë.* Ils dépoüilleront ce Temple que vous avez profané, & vos idoles que vous avez parées de ce que vous aviez de plus précieux; ils vous ôteront tout ce qui faiſoit l'objet de votre complaiſance, de votre vanité, de votre confiance.

℣. 40. ADDUCENT SUPER TE MULTITUDINEM, ET LAPIDABUNT TE. *Ils ameneront contre vous une multitude de peuples; ils vous aſſommeront à coups de pierres.* Il continuë dans la comparaiſon de Jéruſalem à une femme adultére, que l'on conduit au ſupplice. Il raſſemble une foule de peuples pour voir ſon châtiment, & pour y contribuer. Le ℣. 41. le marque encore plus clairement: *Ils exerceront contre vous leurs jugemens;* ou plutôt, leur vengeance, leur châtiment, *en préſence d'un grand nombre de femmes*, accoutuës pour être témoins de vôtre lapidation, & de vôtre mort. Ces femmes ſont les nations, qui furent préſentes à la ruine de Jéruſalem.

(*a*) *Levit.* XX. 10. *Deut.* XXII. 22. *Joan.* VIII. 5.

(*b*) *Ezech.* IV. 1. 2.

(*c*) *Ezech.* VI. 3. 4. *& ſeq.*

Digitized by Google

42. *Et requiescet indignatio mea in te : & auferetur zelus meus à te, & quiescam, nec irascar amplius.*

43. *Eò quòd non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, & provocasti me in omnibus his : quapropter & ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.*

44. *Ecce omnis qui dicit vulgò proverbium, in te assumet illud, dicens : Sicut mater, ita & filia ejus.*

45. *Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum, & filios suos & soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos, & filios suos. Mater vestra Cethæa, & pater vester Amorrhæus.*

42. Je ferai cesser mon indignation à votre égard : mon zéle, & ma jalousie se retireront de vous ; je me tiendrai en paix, & je ne me mettrai plus en colére ;

43. Parce que vous ne vous êtes point souvenuë des jours de votre jeunesse, & que vous m'avez irrité par tous ces excez : c'est pourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les désordres de votre vie, dit le Seigneur *votre* Dieu ; & je ne vous ai pas encore traitée selon vos crimes, dans toutes les abominations.

44. On dit d'ordinaire : Telle mere, telle fille ; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Vous êtes *vraiment* la fille de votre mere, qui a abandonné son époux & ses enfans ; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leurs époux, & leurs enfans. Votre mere est Céthéenne, & votre pere est Amorrhéen.

COMMENTAIRE.

℣. 42. REQUIESCET INDIGNATIO MEA IN TE. *Je ferai cesser mon indignation à votre égard.* Je me délivrerai de l'inquiétude d'observer vos démarches, & de prendre connoissance de votre mauvaise conduite. Je demeurerai enfin en repos, & je n'aurai plus de jalousie si vous vous abandonnez, & si vous prostituez votre pudeur. Je vous répudierai, & je ne penserai plus à vous. Voilà l'excès de la colére de Dieu, d'abandonner ceux qui l'ont mépriſé. (*a*)

℣. 44. SICUT MATER, ITA ET FILIA EJUS. *Telle mere, telle fille.* Expression proverbiale, qui n'est que trop vérifiée par l'expérience. La fille suit d'ordinaire les exemples domestiques d'une mere déréglée, & corrompuë. C'est ce qu'un Poëte satyrique a exprimé par ces vers. (*b*)

Scilicet expectas ut tradat mater honestos,
Atque alios mores, quàm quos habet ? . . .

Le Prophéte (*c*) avoit reproché à Jérusalem d'avoir pour mere une Héthéenne, une femme soüillée, & corrompuë ; il lui reproche d'imiter les désordres de sa mere, & même de les surpasser.

(*a*) *Osee.* IV. 14. *Prov.* XVIII. 3. *Ieronym. in Ezech.* XX. *Peccatores qui in profundum venêno peccati, dimittuntur ut faciant desideria cordis sui.*

(*b*) *Juvenal. Satyr.* VI. *v.* 239. *& Satyr.* XIV. *v.* 25. *Expectas ut non sit adultera larga Filiæ . . . &c.*

(*c*) *Ezech.* XVI. 3.

℣. 46.

46. Et soror tua major, Samaria, ipsa & filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram tuam : soror autem tua minor te, quæ habitat à dextris tuis, Sodoma, & filiæ ejus.

46. Votre sœur aînée est Samarie avec ses filles, qui habitent à votre main gauche. Votre sœur puînée qui habite à votre droite, est Sodome avec ses filles.

COMMENTAIRE.

℣. 46. SOROR TUA MAIOR, SAMARIA..... SOROR AUTEM TUA MINOR, SODOMA. *Votre sœur aînée est Samarie, & votre sœur puînée, est Sodome.* On s'étonne que le Prophéte donne à Sodome le nom de sœur puînée de Jérusalem, puisque Sodome est plus ancienne, & célébre par ses crimes, long-tems avant que Jérusalem, ni Samarie fussent habitées par les Hébreux. Il y en a (*a*) qui croyent que Sodome marque ici les Israëlites qui habitoient au-delà du Jourdain, dans les terres des Ammonites, & des Moabites. D'autres (*b*) entendent les Moabites, & les Ammonites eux-mêmes, & la suite (*c*) fait voir que c'est le vrai sens de cet endroit. Ces peuples dont le pere Lot étoit sorti de Sodome, & dont le pays étoit voisin de la mer-morte, ou du lac de Sodome. Ces nations sont appellées la sœur puînée de Jérusalem, tant à cause qu'ils étoient en plus petit nombre que les Israëlites, que parce qu'ils étoient plus éloignez de Jérusalem, que ne l'étoit Samarie. D'autres sous le nom de Sodome, entendent le peuple Gentil, à qui Jérusalem s'étoit renduë semblable par ses crimes ; mais comme elle ne leur étoit point liée par le sang, & par les alliances, ainsi qu'elle l'étoit avec Samarie, & que toute sa proximité n'étoit fondée que sur l'imitation, & sur la ressemblance de leur superstition, & de leurs désordres ; ces peuples infidéles ne sont nommez que sa sœur puînée. Le Prophéte considére ici Samarie, & Sodome comme deux villes subsistantes ; quoique ni l'une ni l'autre ne subsistassent plus alors ; Sodome ayant été brûlée du feu du Ciel du tems d'Abraham, (*d*) & Samarie ayant été ruinée cent vingt-sept ans avant la prophétie d'Ezéchiel, par Salmanasar. (*e*) Samarie est nommée la sœur aînée de Jérusalem, non pas comme étant la plus vieille, mais comme étant sa plus proche parente, & la plus grande en puissance, & en nombre de sujets, & celle que Jérusalem avoit imitée la premiére, n'étant pas tombée tout d'un coup dans les déréglemens de Sodome. (*f*) Sodome étoit à la droite, & Samarie à la gauche ; c'est-à-dire, la premiére étoit au midi, & la seconde au septentrion de Jérusalem. C'est une maniére de parler des Juifs ; ils parlent de la situation des lieux dans la supposition qu'ils ont le

(*a*) *Polychron. Scoliast. Prado.*
(*b*) *Lir. Vat. Grot.*
(*c*) Voyez ci-après le ℣. 55.
(*d*) *Genes.* XIX. 24.
(*e*) *Mich.* 1. 6. *&* 4. *Reg.* XVII. 4. 5. 6.
(*f*) *Theodoret. hic.*

Digitized by Google

47. *Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundùm scelera earum fecisti pauxillum minùs: penè sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis.*

47. Et vous n'avez pas seulement marché dans leur voye, & commis les mêmes excez qu'elles ont commis; mais vous les avez presque surpassées dans tous les crimes de votre vie.

48 *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua, ipsa & filiæ ejus; sicut fecisti tu, & filiæ tuæ.*

48. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur, & ses filles, n'est point si criminel que ce que vous avez fait, vous & vos filles.

49. *Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis, & abundantia, & otium ipsius, & filiarum ejus, & manum egeno, & pauperi non porrigebant.*

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur; ç'a été l'orgüeil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit, elle & ses filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre, & à l'indigent *pour les assister.*

COMMENTAIRE.

visage à l'orient, le dos au couchant, la droite au midi, & la gauche au septentrion.

℣. 47. NEC IN VIIS EARUM AMBULASTI. *Vous n'avez pas seulement marché dans leurs voyes*, vous les avez surpassées. Voyez ci-devant *Ezech.* ℣. 6. & ci-après versets 48. 51. 52.

PAUXILLUM MINUS: PENE SCELERATIORA FECISTI ILLIS. *Vous les avez presque surpassées dans tous leurs crimes.* Il avoit dit immédiatement auparavant, & il le répete encore ci-après, que Jérusalem en avoit plus fait que ces villes. Ici il semble diminuer l'idée de ses désordres. L'Hébreu au contraire: (*a*) *Ce seroit bien peu: mais vous vous êtes corrompuë plus qu'elles dans toutes vos voyes.* C'auroit été peu de les imiter, vous avez voulu les surmonter en toutes sortes de désordres. Les Septante: (*b*) Vous ne les avez pas seulement imitées, *& vous n'avez pas agi suivant leurs iniquitez; vous les avez même surmontées, ou peu s'en faut, dans toutes vos voyes.* Tout cela revient à peu près au même.

℣. 49. FUIT INIQUITAS SODOMÆ..... SUPERBIA, SATURITAS PANIS, &c. *Voici quelle a été l'iniquité de Sodome, ç'a été l'orgüeil, l'excès des viandes, &c.* Il est assez étrange que le Prophéte ne reléve point ici le crime abominable de Sodome, & des autres villes ses voisines, qui attirérent sur elles le feu du Ciel, qui les réduisit en cendres; & qu'il ne parle que de l'orgüeil, de l'abondance, de l'oisiveté, de la bonne-chére, & de la dureté de ces villes envers les pauvres, & les

(*a*) במעת קט יתשחיתי מהן בכל דרכיך
(*b*) Οὐδὲ κατὰ τὰς ἀνομίας αὐτῶν ἐποίησας, κατὰ μικρὸν, καὶ ὑπέρκεισαι αὐτὰς ἐν πᾶσαις ταῖς ὁδοῖς σου.

50. *Et elevatæ sunt, & fecerunt abominationes coram me: & abstuli eas, sicut vidisti.*

50. Et elles se sont élevées, & ont commis des abominations devant moi. C'est pourquoi je les ai détruites, comme vous avez vû.

51. *Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: sed vicisti eas sceleribus tuis, & justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.*

51. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos excez, & vous avez justifié vos sœurs, par toutes les abominations que vous avez faites.

COMMENTAIRE.

étrangers. Il ne veut probablement parler que de ce qui donna occasion aux désordres dont il est parlé dans la Génese; ou bien, il ne reléve que les désordres qui les rendoient semblables à Jérusalem, & que Jérusalem avoit imitez. Car parmi les invectives des Prophétes, & parmi les impuretez qu'on reproche aux Juifs, on ne lit rien qui fasse soupçonner qu'ils se soient depuis les Juges, abandonnez au crime qui étoit propre à Sodome. Solon (*a*) a dit fort sagement que l'abondance, & la bonne-chére étoient produites par les richesses; & que l'insolence, & les outrages étoient des suites de la bonne-chére. Au reste, on peut voir par ce passage combien la vie molle, la bonne-chére, la vanité, la dureté envers les pauvres sont odieuses à Dieu. On peut remarquer la même chose dans l'Evangile du mauvais riche. (*b*) Peut-être que ces reproches regardent moins l'ancienne Sodome, que les Ammonites & les Moabites d'alors, qui étoient extrémement corrompus, comme il paroît par les Prophétes Isaïe XVI. 6. Jérémie XLVIII. 29. 30. & XLIX. 4.

℣. 51. JUSTIFICASTI SORORES TUAS. *Vous avez justifié vos sœurs.* Sodome & Samarie, comparées à vous, sont justes & innocentes. (*c*) Leur iniquité n'est rien en comparaison de la vôtre. Si j'avois fait pour ces villes, ce que j'ai fait pour vous, elles ne seroient jamais tombées dans les égaremens où vous vous êtes précipitée. (*d*) Elles ont au moins quelque sorte d'excuse; mais que pouvez-vous dire pour votre justification? N'avez-vous pas la Loi, les Prophétes, les Prêtres, les Instructions, le Temple, les Cérémonies. Vous avez joint l'ingratitude à la transgression de mes Loix, & à l'idolâtrie. Vous n'avez pas profité des exemples de ma sévérité exercée contre ces villes, pour vous avertir, & pour vous

(*a*) *Solon. apud Laërt. l. 1.* Τὸν μὲν κορὸν ὑπὸ τοῦ πλουτοῦ γενέσθαι, τὴν δὲ ὕβριν ὑπὸ τοῦ κοροῦ.

(*b*) *Luc.* XVI. 19.

(*c*) *August. l. 22. contra Faust. c. 61. Sanct. Cornel. Polan. Grot. Vat. alii.*

(*d*) *Theodoret.* Τάυτην δὲ τὴν παρεξέκουσιν ὃν κατὰ μόνην ποιεῖται τὴν τῆς ἁμαρτίας ποιότητα, ἀλλὰ κατὰ τὴν τῆς κηδημονίας. *Vide Matth.* XI. 23. 24. *Jerem. Thren.* IV. 6.

52. *Ergo & tu porta confusionem tuam, quem vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratiùs agens ab eis; justificatæ sunt enim à te: ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.*

52. Portez donc à présent votre confusion; vous qui avez surpassé vos sœurs par vos péchez, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui sont justes en comparaison de vous. Confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez justifié vos deux sœurs.

53. *Et convertam restituens eas conversione Sodomorum, cum filiabus suis; & conversione Samariæ, & filiarum ejus: & convertam reversionem tuam in medio earum;*

53. Je les rétablirai toutes deux, en faisant revenir les captifs de Sodome, & de ses filles; aussi-bien que les captifs de Samarie, & de ses filles. Et je vous rétablirai, & vous convertirai au milieu d'elles:

COMMENTAIRE.

faire rentrer en vous-même. Sodome, & Samarie ont-elles joüi de tous ces avantages? On peut aussi l'expliquer en ce sens: Vous avez en quelque sorte été l'avocate de ces villes; vous leur avez fait gagner leur procès. Ou plutot, vous avez perdu votre procez comme elles. Vous vous êtes trouvée si criminelle, que le Juge les a déclarées innocentes, & leur a donné gain de cause contre vous. Voyez le verset 52. *Justifier*, dans le style des Hébreux, se prend souvent pour déclarer innocent, renvoyer absous.

℣. 53. CONVERTAM RESTITUENS EAS CONVERSIONE SODOMORUM. *Je les rétablirai toutes deux, en faisant revenir les captifs de Sodome.* On peut fort bien entendre sous le nom de Sodome, les Ammonites, les Moabites, & les autres peuples qui demeuroient autour de la mer-morte. Ces peuples revinrent aussi de leur captivité, & se rétablirent dans leur pays après la mort de Nabuchodonosor, & de ses descendans. Jérémie prédit clairement le retour de Moab, & d'Ammon dans leur pays; (*a*) & nous voyons après la captivité de Babylone, les Moabites, & les Ammonites (*b*) avec les Juifs comme auparavant.

Quelques Interprétes (*c*) croyent qu'il y a une condition implicite dans ce que dit le Prophéte. Si je rétablis Sodome, & Samarie, je pourrai rétablir aussi Jérusalem, & me relâcher des menaces que j'ai faites contre elle: & comme je ne releverai jamais les ruines de Samarie, & de Sodome, Jérusalem ne doit donc esperer aucune grace; mais toute la suite du discours détruit ce raisonnement. Le Prophéte depuis ce verset jusqu'à la fin du Chapitre, ne promet que des avantages à Jérusalem. D'ailleurs, il

(*a*) *Jerem.* XLVIII. 48. *Convertam captivitatem Moab, in novissimis diebus. Et* XLIX. 6. *Post hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon.*

(*b*) *Esdr.* IX. 1. & 2. *Esdr.* XIII. 23. 1. *Macc.* V. 6.

(*c*) *Munst. Pisc. Polan.*

54. *Ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus quæ feciſti, conſolans eas.*

55. *Et ſoror tua Sodoma, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & Samaria, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & tu, & filiæ tuæ, revertemini ad antiquitatem veſtram.*

56. *Non fuit autem Sodoma ſoror tua audita in ore tuo, in die ſuperbiæ tuæ;*

54. Afin que vous portiez votre ignominie, & que vous ſoyez chargée de la confuſion de tout ce que vous avez fait pour les excuſer, & les conſoler.

55. Votre ſœur Sodome, & ſes filles retourneront à leur ancien état. Samarie, & ſes filles retourneront auſſi à leur ancien état; & vous, & vos filles, vous retournerez de même à votre premier état.

5. Vous n'avez pas même daigné nommer votre ſœur Sodome, au tems de votre gloire;

COMMENTAIRE.

eſt certain qu'elle & Samarie furent rétablies, & ſe virent dans un état très-floriſſant; on doit donc croire qu'il en fut de même de Sodome, de quelque maniére qu'on la prenne ici: ſoit pour les Iſraëlites de de-là le Jourdain, ou pour les Moabites, & les Ammonites. Et en comparant cet endroit à Jérémie XII. 14. 15. 16. nous ne doutons point que ces peuples ne ſoient revenus dans leur pays, vers le même tems que les Juifs. Cyrus au commencement de ſon regne, donna apparemment une permiſſion générale à tous les peuples exilez, de s'en retourner dans leurs terres; mais il ſçut diſtinguer les Juifs dans la maniére dont il leur accorda leur retour.

Les Septante traduiſent l'Hébreu dans un ſens tout oppoſé à ce que nous venons de voir. (a) *J'aurai pour elle la même averſion que j'ai euë pour Sodome, qui m'a tourné le dos.* Je me détournerai d'elle, comme je me ſuis détourné de Sodome, & de Samarie; & ce qui eſt dit ci-après au ℣. 55. Sodome, & Samarie *retourneront à leur ancien état, Revertentur ad antiquitatem ſuam.* Théodoret (b) l'explique ainſi: Elles retourneront à leur néant, elles ſeront détruites, en ſorte qu'il n'en reſtera aucune trace. Elles ſeront miſes en l'état où elles étoient, avant qu'elles fuſſent bâties. Mais le premier ſens que nous avons donné au Texte, eſt plus naturel, & plus littéral.

℣. 54. UT PORTES IGNOMINIAM TUAM... CONSOLANS EAS. *Que vous ſoyez chargée de la confuſion de tout ce que vous avez fait.... pour les conſoler.* Les peuples captifs ſe conſoleront dans leur diſgrace, en vous voyant dans la confuſion que vous avez méritée. Il eſt conſolant pour des malheureux d'avoir des compagnons.

℣. 56. NON FUIT SODOMA AUDITA IN ORE TUO. *Vous n'a-*

(a) Ἀποστρέψω ἐπ' ἀποστροφὰς αὐτῶν τὴν ἀποστροφὴν Σοδόμῳ, &c.

(b) Theodoret. hîc. Πεποίηκα παντελῶς δοῦλον ἀνύπαρκτον ἢ πρὶν οὐκ ἐφάνη.

57. *Antequàm revelaretur malitia tua, ſicut hoc tempore, in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Paleſtinarum, quæ ambiunt te per gyrum.*

57. Avant que votre méchanceté eût été découverte, comme elle l'a été en ce tems, où vous êtes devenuë un objet d'inſulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Paleſtine, qui vous environnent de toutes parts.

58. *Scelus tuum, & ignominiam tuam tu portaſti, ait Dominus Deus.*

58. Vous avez porté le poids de vos crimes, & de votre propre ignominie, dit le Seigneur *notre* Dieu.

59. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Et faciam tibi, ſicut deſpexiſti juramentum, ut irritum faceres pactum:*

59. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vous ai traitée comme vous l'avez mérité, ayant mépriſé les ſermens que vous aviez faits, & violé l'alliance que vous aviez jurée.

COMMENTAIRE.

vez pas même daigné nommer votre ſœur Sodome au tems de votre gloire. Vous auriez crû vous rabbaiſſer trop, & lui faire trop d'honneur, de prononcer ſeulement ſon nom. Vous la regardiez avec tant d'horreur, que vous ne pouviez pas même la nommer, ni entendre prononcer ſon nom. (*a*) Moyſe ordonna aux Iſraëlites de ne pas jurer par les Dieux étrangers, & de ne pas même prononcer leur nom. (*b*) David dit qu'il a tant de mépris des Dieux des nations, que leur nom ne ſortira pas même de ſes lévres: (*c*) *Nec memor ero nominum eorum per labia mea:* J'oublierai juſqu'à leurs noms. D'autres (*d*) l'entendent ainſi: Vous ne vous êtes pas ſouvenuë de Sodome, & de Samarie, & vous n'avez pas enviſagé leur ſupplice, pour vous ſervir de motif à rentrer dans vous-même, & à éviter les derniers malheurs. Il ne vous eſt jamais venu dans l'eſprit de les regarder, comme des exemples des châtimens qui vous attendoient.

℣. 57. IN OPPROBRIUM FILIARUM SYRIÆ, &c. *Un objet d'inſulte aux filles de Syrie, & de Paleſtine,* ou des Philiſtins. Euſſiez-vous crû devoir jamais être réduite à l'état où vous êtes, l'objet des inſultes, & du mépris des villes de Syrie & de Paleſtine, que vous regardiez ci-devant avec tant de hauteur, & de fierté?

℣. 59. DESPEXIT JURAMENTUM. *Ayant mépriſé le ſerment que vous aviez fait*, tant à Sinaï, (*e*) que ſur le mont d'Hébal, (*f*) où vous m'aviez promis une exacte fidélité. Vous avez violé toutes vos pro-

---

(*a*) *Grot. Men. Tirin. Sanct. &c.*

(*b*) *Exod.* XXIII. 13. *Per nomen externorum deorum non jurabitis, neque audietur ex ore veſtro.*

(*c*) *Pſal.* XV. 4.

(*d*) *Ieronym. Vatab. Cornel. Jun. Pag.*

(*e*) *Exod.* XIX. 7. 8.

(*f*) *Deut.* XXVII. *Joſue.* VIII.

Digitized by Google

60. *Et recordabor ego pacti mei tecum in diebus adoleſcentiæ tuæ, & ſuſcitabo tibi pactum ſempiternum.*

60. Mais je me ſouviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeuneſſe, & je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement.

61. *Et recordaberis viarum tuarum, & confundêris; cùm receperis ſorores tuas te majores, cum minoribus tuis: & dabo eas tibi in filias, ſed non ex pacto tuo.*

61. Vous vous ſouviendrez alors des déréglemens de votre vie, & vous ſerez couverte de confuſion. Lorſque vous recevrez avec vous vos ſœurs aînées, avec vos ſœurs puînées; & je vous les donnerai pour être vos filles; mais non par une alliance qui vienne de vous.

62. *Et ſuſcitabo ego pactum meum tecum, & ſcies quia ego Dominus.*

62. J'établirai alors mon alliance avec vous, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

meſſes, mais je ne veux pas imiter votre conduite; je veux, malgré votre indignité, vous tenir ce que je vous ai promis. Voyez le ℣. ſuivant.

℣. 60. RECORDABOR EGO PACTI MEI. *Je me ſouviendrai de l'alliance.* Après vous avoir fait ſentir le poids de ma main vengereſſe, je me ſouviendrai de ce que vous m'avez été, & de ce que je vous promis, dans le tems que je contractai alliance avec vous. Je renouvellerai mes promeſſes, & je ferai avec vous une nouvelle alliance, mais qui ſera pour toûjours. C'eſt ce que nous voyons accompli dans le Chriſtianiſme.

℣. 61. DABO TIBI EAS IN FILIAS. *Je vous les donnerai pour être vos filles.* Samarie & Sodome, dans le ſens que nous les avons expliquées aux verſets 46. & 53. ſont devenuës les filles de Jéruſalem. Le pays de Samarie fut cedé aux Juifs par Alexandre le Grand, dit Joſeph; (*a*) mais ils n'en joüirent pas long-tems. Sous le gouvernement des Maccabées, les Rois de Syrie démembrérent quelques villes du pays de Samarie, pour les joindre à la Judée; (*b*) mais le pays entier ne fut parfaitement ſoûmis aux Juifs que ſous Jean Hircan, qui prit, & ruina Samarie. (*c*) Le pays de de-là le Jourdain, Moab, Ammon, l'Idumée, & ce qui étoit autour du Lac Aſphaltite, fut auſſi réduit à l'obéiſſance des Juifs par Judas Maccabée, & par ſes freres. (*d*) Enfin, les peuples Gentils figurez par Sodome & par Samarie, ſont devenus les enfans de Jéruſalem, par l'alliance nouvelle dans laquelle JESUS-CHRIST a bien voulu comprendre les étrangers avec les enfans; les Gentils avec les Juifs.

(*a*) *Lib. 2. contra Appion.*
(*b*) 1. *Macc.* x. 30. 38. & XI. 28. 34.
(*c*) *Macc.* IV. & *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 18.
(*d*) *Vide* 1. *Macc.* v. 3. 26. 27. & *ſeq. Joſeph. Antiq. lib.* XII. 12.

Digitized by Google

63. *Ut recorderis, & confundaris; & non sit tibi ultrà aperire os præ confusione tua, cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ feciſti, ait Dominus Deus.*

63. Afin que vous repaſſiez votre vie dans votre ſouvenir, & que vous en ſoyez confonduë, ſans oſer ſeulement ouvrir la bouche dans la confuſion que vous en aurez; lorſque je ſerai rentré en grace avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

SED NON EX PACTO TUO. (62.) ET SUSCITABO EGO PACTUM MEUM TECUM. *Mais non par une alliance qui vienne de vous.* (62.) *J'établirai alors mon alliance avec vous.* Si je vous rends mes bonnes graces, ne croyez pas que ce ſoit en vertu, ou en conſidération de vos œuvres; & de la premiére alliance que vous avez faite avec moi, & que vous avez ſi mal obſervée. Cette alliance de votre côté eſt nulle, & comme non arrivée; mais je vais en faire une nouvelle; ou plutôt, je vais renouveller l'ancienne. J'oublierai tout le paſſé, à condition que vous ſerez plus fidelle. Autrement: L'alliance que je veux faire avec vous, n'eſt point comme la premiére que je fis autrefois à Sinaï. Celle-là étoit fondée ſur la crainte, ratifiée par le ſang des victimes, ſoûtenuë, ou plutôt chargée de cérémonies, & d'obſervances légales. Celle-ci ſera fondée ſur l'amour, cimentée par le ſang du Meſſie, délivrée du joug de la Loi. La premiére n'étoit que pour un tems, la ſeconde ſera éternelle.

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Enigme de deux grands aigles, & d'une vigne. Le premier aigle arrache une branche d'un cédre, & la transporte à Babylone. Le même aigle plante une vigne à Jéruſalem. Cette vigne étend ſes branches vers le ſecond aigle. Elle eſt arrachée. Rejetton du cédre planté ſur une montagne.

℣. 1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, propone ænigma, & narra parabolam ad domum Iſrael.*

3. *Et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varietate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, propoſez cette énigme, & rapportez cette parabole à la maiſon d'Iſraël.

2. Vous leur parlerez de cette ſorte : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Un aigle puiſſant, qui avoit de grandes aîles, & un corps très-long, plein de plumes diverſifiées par la varieté *des couleurs*, vint ſur le mont Liban, & emporta la moëlle d'un cédre.

COMMENTAIRE.

℣. 2. PROPONE ÆNIGMA. *Propoſez cette énigme.* Les Septante : (*a*) *Racontez un récit.* C'eſt une ſimilitude, une parabole, une allégorie continuée. Les Prophétes propoſoient ſouvent leurs inſtructions ſous l'écorce de ces ſortes de paraboles énigmatiques. Dieu donnoit cela au goût de ces peuples, accoutumez à ce genre de diſcours. Le Sauveur s'en eſt beaucoup ſervi dans l'Evangile.

℣. 3. AQUILA GRANDIS . . . . . LONGO MEMBRORUM DUCTU, PLENA PLUMIS, ET VARIETATE. *Un aigle puiſſant, avec un corps très-long, plein de plumes diverſifiées par la varieté des couleurs.* L'Hébreu à la lettre : (*b*) *Un grand aigle, ... long de membres,* (ou long de plumes, ou d'aîles,) *plein de plumes, & diverſifié comme un ouvrage en broderie.* Les Septante : (*c*) *Un grand aigle, avec de grandes*

(*a*) 70. Διήγησαι διήγημα. *Hebr.* חוד חידה

(*b*) ארך האבר מלא הנוצ שר הגדול . . . אשר לו הרקמת

(*c*) Ὁ ἀετὸς ὁ μέγας, ὁ μεγαλόπτερος μακρὸς τῇ ἐπάλξει, πλήρης ὁμοχρωμίας καὶ τὸ ἔργον ἀνεσταλμένον ἐπὶ τὸν Λίβανον.

Digitized by Google

4. *Summitatem frondium ejus avulsit: & transportavit eam in terram Chanaan. In urbe negotiatorum posuit illam.*

4. Il arracha le haut des branches, & les transporta au pays de Chanaan. Il les mit dans une ville de gens de trafic.

COMMENTAIRE.

aîles, long par son étenduë, plein d'ongles, (a) qui a son vol pour entrer dans le Liban. Ce grand aigle est Nabuchodonosor, suivant tous les Interprétes. Sa grandeur, ses longues aîles, son plumage si beau, si abondant, si bien coloré, si diversifié; tout cela marque sa force, la grandeur de son Empire, le grand nombre de ses sujets, la rapidité de ses conquêtes, sa cruauté. L'Ecriture en plus d'un endroit désigne ce Prince, sous la figure de l'aigle. (*b*)

VENIT AD LIBANUM, ET TULIT MEDULLAM CEDRI. *Il vint sur le mont Liban, & emporta la moëlle d'un cédre.* Le Liban marque le Temple, selon quelques-uns; (*c*) ou Jérusalem, selon plusieurs autres: (*d*) ou enfin la Judée. (*e*) L'aigle, ou Nabuchodonosor vint dans ce pays, & arracha la moëlle du cédre, en prenant Jéchonias, sa mere, ses Princes, ses Officiers, qui se rendirent à lui. (*f*) Il entra dans Jérusalem, monta au Temple, prit tous les trésors du Palais, & ceux de la Maison de Dieu; emmena captifs à Babylone le Roi, sa mere, tous les Princes, & tous les principaux du peuple, & de l'armée, les Magistrats, les bons ouvriers, & ne laissa dans la ville que les plus pauvres. Sous le nom de moëlle, l'Ecriture désigne ordinairement ce qu'il y a de plus exquis, de plus précieux en chaque chose. Elle dit la moëlle d'un pays, (*g*) la moëlle du froment, (*h*) la moëlle du vin, & de l'huile, (*i*) &c.

℣. 4. SUMMITATEM FRONDIUM EJUS AVULSIT. *Il arracha le haut de ses branches;* ou l'extrémité de ses branches, ou les rejettons. L'Hébreu: (*k*) *La tête de ses jeunes branches.* Les Septante: (*l*) *La hauteur de ses branches tendres.* Jéchonias n'avoit alors que dix-huit ans, & il n'y avoit que trois mois qu'il regnoit. (*m*) Ces jeunes branches peuvent aussi marquer les Officiers de sa Cour, & de ses armées, qui à peine étoient établis, lorsqu'ils furent entraînez en captivité.

TRANSPORTAVIT EAM IN TERRAM CHANAAN, IN

(*a*) *Ita Syr. & Arab.*
(*b*) *Jerem.* XLVIII. 40. & XLIX. 22. *Dan.* VII. 4.
(*c*) *Ieronym. Euseb. Demonstr. Evangel. Grot. Vide Zachar.* XI. 12.
(*d*) *Theodoret. Sanct. Cornel. Vatab. Vide Jerem.* XXII. 6.
(*e*) *Menoch. Tir. Polan. Jun. alii.*
(*f*) 4. *Reg.* XXIV. 11. & *seq.*
(*g*) *Genes.* XLV. 18.
(*h*) *Deut.* XXXII. 14.
(*i*) *Num.* XVIII. 12.
(*k*) את ראש ינקותיו
(*l*) Τὰ ἄκρα τῆς ἀπωλότητος,
(*m*) 4. *Reg.* XXIV. 8.

Digitized by Google

5. *Et tulit de semine terræ, & posuit illud in terra pro semine, ut firmaret radicem super aquas multas, in superficie posuit illud.*

5. Et ayant pris de la graine, il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine, & qu'elle s'affermît sur les grandes eaux : & il la planta sur la surface *de la terre.*

COMMENTAIRE.

URBE NEGOTIATORUM. *Il les transporta dans la terre de Chanaan, dans une ville de trafic.* Dans la terre de Caldée, dans la ville de Babylone. Il déguise exprès ces noms, pour demeurer dans le dessein de son énigme. La corruption des peuples de Caldée leur fait donner le nom de Chanaan ; comme dans la suite les désordres de la ville de Rome méritérent qu'en un sens figuré on l'appellât Babylone. Babylone est nommée une ville de trafic, parce qu'en effet elle étoit alors le lieu de tout l'Orient le plus célébre pour le commerce. Sa situation lui procuroit pour cela des avantages infinis : les deux fleuves de l'Euphrate, & du Tigre, & le Golphe Persique lui donnoient ouverture dans les pays les plus éloignez, & les plus riches. La vaste étenduë des Etats de Nabuchodonosor facilitoit aux étrangers les voyages, & le transport des marchandises ; enfin l'affluence du peuple, & les richesses de Babylone y attiroient de toutes parts une quantité de marchands. Le texte Hébreu se peut traduire par : (*a*) *Une ville de parfumeurs.* Les Septante : (*b*) *Dans une ville murée.*

℣. 5. TULIT DE SEMINE TERRÆ, ET POSUIT ILLUD IN TERRA. *Ayant pris de la graine, il la mit en terre.* Nabuchodonosor prit Sédécias frere du Roi Jéchonias, & l'établit Roi dans la Judée. Ce Prince étoit, *de semine terræ*, de la graine du pays, de race royale, fils du Roi Josias. (*c*) Il fut planté dans Jérusalem, comme dans un excellent terrain, bien arrosé, & où il auroit pû prendre de fortes racines : *Ut firmaret radicem super aquas multas.* S'il eût été fidéle à Dieu, & au Prince qui l'avoit établi, il pouvoit demeurer Roi pour toujours, lui & sa postérité.

IN SUPERFICIE POSUIT ILLUD. *Il le plaça sur la surface de la terre.* Le Prophéte semble vouloir insinuer par-là, que ce Prince n'auroit pas un long regne ; qu'il n'étoit planté que sur la superficie de la terre, & non pas bien approfondi. D'autres traduisent : (*d*) *Il le mit comme un saule.* Cette sorte d'arbre aime l'humidité, & les lieux arrosez ; il prend aisément racine, & croît fort vîte. Tout cela peut désigner les commen-

(*a*) בעיר רכלים *Ita Grot. Jun. Tremel.*
(*b*) Εἰς πόλιν τετείχισμένην.
(*c*) 4. *Reg.* XXIV. 17.
(*d*) שמו צפצפה *Pagn. Mont. Vatab. Munst. Pisc. alii.*

Digitized by Google

6. *Cúmque germinasset, crevit in vineam latiorem, humili staturâ, respicientibus ramis ejus ad eam: & radices ejus sub illa erant, facta est ergo vinea, & fructificavit in palmites, & emisit propagines.*

7. *Et facta est aquila altera grandis, magnis alis, multisque plumis: & ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.*

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crut, & devint une vigne assez étenduë, mais basse, dont les branches regardoient cet aigle, & dont les racines étoient sous lui. S'en étant donc formé une vigne, elle porta du bois, & du fruit, & elle produisit des rejettons.

7. Un autre aigle parut ensuite, qui étoit grand, à longues aîles, & chargé de plumes. Et alors cette vigne sembla porter ses racines, & étendre ses branches vers ce second aigle, afin qu'il l'arrosât des eaux de ses planches.

COMMENTAIRE.

cemens du regne de Sédécias. D'autres: (*a*) *Il le mit à vûë*; il l'établit Roi, & veilla sur sa conduire. Le Caldéen: *Il le mit comme une vigne bien plantée*. Il a été déterminé à ce sens par la suite du discours.

℣. 6. CREVIT IN VINEAM LATIOREM HUMILI STATURA. *Il devint une vigne assez étenduë, mais basse*. Tout cela convient au regne de Sédécias, assez étendu à la vérité; mais bas, sans force, sans autorité, dépendant du Roi de Caldée. L'Hébreu: (*b*) *Elle poussa ses branches avec abondance, mais elle demeura basse*. Ce n'étoit point une vigne qui s'élevât, & qui montât après un arbre, ou qui fût soûtenuë par un échalat; c'étoit un sep rampant, comme sont certaines vignes, qui rampent sur le terrain pierreux qui les nourrit. (*c*) Il falloit qu'elle fût telle, pour se tenir sous les aîles de l'aigle qui l'avoit plantée. *Respicientibus ramis ejus ad eam, & radices ejus sub illa erant.*

℣. 7. AQUILA ALTERA GRANDIS. *Un autre aigle*. C'est Pharaon Vaphrés, Roi d'Egypte; ce Prince étoit grand, & puissant, mais moins que le Roi de Babylone.

ECCE VINEA ISTA QUASI MITTENS RADICES SUAS AD EAM, ... UT IRRIGARET EAM DE AREOLIS GERMINIS SUI. *Cette vigne sembla porter ses racines vers ce second aigle, afin qu'il l'arrosât des eaux de ses planches*; ou, des eaux dont il arrose les planches de son jardin: ou bien, des eaux qu'il répand sur les planches de ses plantes. L'Hébreu: (*d*) *Pour l'arroser des lignes*, des rigoles, ou des planches *de sa plante*. Le Prophéte semble faire allusion à la maniére dont les Egyptiens arrosoient leurs terres, en tirant de l'eau du Nil par

(*a*) 70. Ἐπιβλεπόμενον ἔλαξεν αὐτὸ. *Vide Arab. Grot. Syr.*

(*b*) יצמח ויהי לגפן סרחת שפלת

(*c*) *Plin. lib.* XIV. *cap.* 1. *Stat provinciarum aliquarum per se vitis, sine ullo pedamento, artus suos in se colligens, & brevitate crassitudinem pascens .... excrescere ultra suos pollices prohibita semperque pastinatis similes, herbarum modo vagantur per arva, &c.*

(*d*) להשקות אותה מערגות מטעה

8. *In terra bona super aquas multas plantata est : ut faciat frondes, & portet fructum, ut sit in vineam grandem.*

8. *Cette vigne* étoit déja plantée dans une bonne terre, sur le bord des grandes eaux, afin qu'elle poussât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devînt une grande vigne.

9. *Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergone prosperabitur ? Nonne radices ejus evellet, & fructus ejus distringet, & siccabit omnes palmites germinis ejus, & arescet : & non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelleret eam radicitùs ?*

9. Après cela dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Cette vigne donc réüssira-t'elle ? Et au contraire, ce premier aigle n'en arrachera-t'il pas les racines ? n'en abattra-t'il pas le fruit ? n'en fera-t'il pas mourir tous les rejettons, afin qu'elle séche, & qu'elle soit déracinée entierement, sans qu'il ait besoin pour cela d'employer toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple ?

10. *Ecce plantata est : ergone prosperabitur ? Nonne cùm tetigerit eam ventus urens, siccabitur, & in areis germinis sui arescet ?*

10. La voilà plantée ; espére-t'elle donc de se pouvoir affermir ? lorsqu'un vent brûlant l'aura frappée, ne mourra-t'elle pas, & ne séchera-t'elle pas avec toutes les eaux dont elle avoit été arrosée ?

COMMENTAIRE.

des machines, & la répandant dans des rigoles faites exprès, qui la conduisoient dans les jardins, & dans les champs ; car il pleut rarement dans ce pays. Voyez *Deut.* XI. 10. Les Septante : (*a*) *Pour l'arroser avec le terrain où elle étoit plantée, de son plant.* En un mot, Sédécias las de porter le joug, & de dépendre du Roi de Caldée, s'adressa au Roi d'Egypte, & lui demanda du secours, esperant que si l'Egypte se déclaroit contre Nabuchodonosor, il lui seroit aisé de secoüer le joug, & de se mettre en liberté. Les Livres des Rois ne parlent point de cette députation du Roi Sédécias en Egypte, ni du secours que Pharaon envoya au Roi des Juifs ; mais Jérémie (*b*) le marque assez clairement. Il dit que Nabuchodonosor ayant mis le siége devant Jérusalem, Pharaon sortit de l'Egypte, & marcha contre les Caldéens ; mais Nabuchodonosor ayant quitté le siége pour un tems, s'avança contre les Egyptiens, les repoussa dans l'Egypte, & retourna au siége de Jérusalem, qu'il avoit interrompu pour un tems. Voyez aussi Joseph, liv. x. chap. 10. des Antiquitez.

℣. 9. ERGONE PROSPERABITUR ? *Cette vigne réüssira-t'elle ?* Sédécias qui a violé la foi qu'il devoit à Nabuchodonosor, par qui il avoit été établi Roi, & à qui il s'étoit engagé par les sermens les plus sacrez.

(*a*) Τοῦ ποτίσαι αὐτὴν σὺν τῷ βούλῳ ἀπὸ τῆς φυτείας αὐτῆς.

(*b*) *Jerem.* XXXVII. 4. 5. 6. 7.

11. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens :*

12. *Dic ad domum exasperantem, Nescitis quid ista significent? Dic: Ecce venit Rex Babylonis in Jerusalem : & assumet Regem, & Principes ejus, & adducet eos ad semetipsum in Babylonem.*

13. *Et tollet de semine regni, ferietque cum eo fœdus : & ab eo accipiet jusjurandum, sed & fortes terræ tollet.*

14. *Ut sit regnum humile, & non elevetur, sed custodiat pactum ejus, & servet illud.*

15. *Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, & populum multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc? Et qui dissolvit pactum, numquid effugiet?*

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *sans cesse* : Ne savez-vous pas ce que cette enigme signifie ? Le Roi de Babylone, ajoûterez-vous, vient à Jérusalem, il en prendra le Roi, & les Princes, & il les emmenera avec lui à Babylone.

13. Il choisira *un Prince* de la race royale ; il fera alliance avec lui, & lui fera prêter le serment. Il transportera même les plus vaillans hommes hors du pays ;

14. Afin que le royaume de ce Prince demeure bas, & foible, sans se pouvoir élever, & qu'il demeure dans les conditions qu'il lui a prescrites, & les garde *inviolablement*.

15. Mais ce Prince se révoltant contre lui, envoyera des ambassadeurs au Roi d'Egypte, afin qu'il lui donne des chevaux, & de grandes troupes. Celui qui se conduit de cette sorte, réüssira-t'il dans ses desseins, & y trouvera-t'il sa sûreté ? Après avoir violé les conditions qu'il a jurées, échappera-t'il à ses ennemis ?

COMMENTAIRE.

Voyez le ℣. 13. Sédécias espére-t'il réüssir ? Croit-il que je favoriserai sa perfidie, & son parjure ? Il faut garder la foi, même à nos ennemis, dit saint Jérôme ; vous ne devez point faire attention, à qui, mais par qui vous avez juré : *Ex quo discimus etiam inter hostes servandam fidem, & non considerandum cui, sed per quem juraveris.* (*a*)

NONNE RADICES EJUS EVELLET, ET FRUCTUS EJUS DISTRINGET? *Ce premier aigle n'en arrachera-t'il pas les racines, & n'en abattra-t'il pas le fruit?* Les Septante : (*b*) *Ses racines & son fruit, ne se pourriront-ils pas?* Les Grands, les Princes, les enfans de Sédécias périront avec lui.

NON IN BRACHIO GRANDI, NEQUE IN POPULO MULTO. *Sans qu'il ait besoin pour cela d'employer toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple.* La conquête de Jérusalem, & de la Judée ne coûta pas beaucoup au Roi de Caldée ; Sédécias ne fit que peu de résistance. (*c*) Lors-

(*a*) *Vide Ieron. hic, & Grot. de Jure Belli & Pac. l. 3. cap. 19. n. 11.*

(*b*) Ὀχὶ αἱ ῥίζαι τῆς ἀπολέτητος, καὶ ὁ καρπὸς αὐτῆς σαπήσεται.

(*c*) 4. *Reg.* XXV. 6. 7.

16. *Vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam in loco Regis, qui constituit eum Regem, cujus fecit irritum juramentum, & solvit pactum, quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.*

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'il sera emmené au pays même de ce Prince, qui l'avoit établi Roi, dont il a rompu l'alliance, en violant le serment qu'il avoit prêté; & qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. *Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharao prælium: in jactu aggeris, & in extructione vallorum, ut interficiat animas multas.*

17. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée, & un grand peuple combattre contre le Roi de Babylone; il n'élevera point de terrasses, & ne bâtira point de forts pour tuer un grand nombre d'hommes.

18. *Spreverat enim juramentum, ut solveret fœdus, & ecce dedit manum suam: & cùm omnia hæc fecerit, non effugiet.*

18. Car ce Prince, après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, & rompu l'alliance qu'il avoit faite, s'est allié *à l'Egypte.* Mais quoiqu'il ait fait toutes ces choses *pour sa sûreté*, il ne la trouvera point.

COMMENTAIRE.

qu'il se vit pressé dans la ville, il se sauva pendant la nuit avec quelques-uns de ses gens. Mais il fut repris dans le désert de Jéricho, & conduit avec ses enfans, au Roi Nabuchodonosor à Reblata.

℣. 17. NON IN EXERCITU GRANDI, ... FACIET CONTRA EUM PHARAO PRÆLIUM, IN JACTU AGGERIS. *Pharaon ne viendra point avec une grande armée combattre contre le Roi de Babylone; il n'élevera point de terrasses, & ne bâtira point de forts, &c.* Il ne viendra point envelopper l'armée de Nabuchodonosor devant Jérusalem, ni l'assiéger par des terrasses, par des fossez, & des forts. Nabuchodonosor ira au-devant de lui, lui livrera le combat, & le contraindra de se retirer dans l'Egypte. D'autres (*a*) rapportent la derniere partie du verset, à Nabuchodonosor. Pharaon ne viendra pas avec de grandes forces contre le Roi de Caldée, occupé au siége de Jérusalem, à faire des terrasses, à dresser les batteries de ses machines, à bâtir des tours, & des forts pour approcher des murailles. Sanctius traduit ainsi: Pharaon ne réüssira pas, ne fera rien pour Sédécias, quoiqu'il vienne à son secours avec une grosse armée, & avec de grands desseins. Il joint la négation, *non*, au verbe *faciet*. Grotius traduit encore autrement: Nabuchodonosor livrera la bataille à Pharaon, ou il ira pour l'attaquer; mais il n'aura pas besoin de mettre en usage toutes ses forces contre lui, le Roi d'Egypte se retirera dès qu'il apprendra sa venuë. Il paroît par Ezéchiel, Chapitre XXX. 21. qu'il y eut un combat, où Pharaon fut battu: *J'ai rompu le bras*

(*a*) *Liran. Maldon.*

Digitized by Google

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Vivo ego quoniam juramentum quod sprevit, & fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.*

20. *Et expandam super eum rete meum, & comprehendetur in sagena mea : & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi, in prævaricatione qua despexit me.*

21. *Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent : residui autem in omnem ventum dispergentur : & scietis quia ego Dominus locutus sum.*

22. *Hæc dicit Dominus Deus : Et sumam ego de medulla cedri sublimis, & ponam : de vertice ramorum ejus tenerum distringam, & plantabo super montem excelsum & eminentem.*

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je jure par moi même, que je ferai tomber sur la tête de ce Prince, le violement de sa parole, qu'il a mépriſée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite.

20. J'étendrai mon rets sur lui, & le prendrai dans mon filet, je l'emmènerai dans Babylone, & je lui prononcerai là son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé, en me mépriſant.

21. Tous les déſerteurs qui l'ont ſuivi, avec toutes ſes troupes, tomberont par l'épée ; & ceux qui échapperont, ſeront diſperſez de tous côtez ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé.

22. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Mais moi, je prendrai de la moëlle du plus grand cédre, & la placerai : Je couperai du haut de ſes branches une branche tendre, & la planterai ſur une montagne haute, & élevée.

COMMENTAIRE.

de Pharaon, dit le Seigneur, *il n'a point été panſé pour être guéri, &c.*

℣. 18. SPREVERAT ENIM JURAMENTUM, ... ET ECCE DEDIT MANUM SUAM. *Après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, il s'eſt allié à l'Egypte.* A la lettre : (*a*) *Il a mépriſé le ſerment, & il a donné ſa main.* On peut l'entendre ou du ſerment qu'il avoit fait, en donnant la main à Nabuchodonoſor ; ou du ſerment qu'il avoit violé envers Nabuchodonoſor, en donnant la main à l'Egyptien.

℣. 20. EXPANDAM SUPER EUM RETE MEUM. *J'étendrai mon rets ſur lui.* Voyez ci-devant Chap. XII. 13.

JUDICABO EUM IBI. *Je lui prononcerai là*, à Babylone, *ſon arrêt.* Nous ſavons que Sédécias ayant été conduit à Réblata devant Nabuchodonoſor, ce Prince le condamna à perdre les yeux, & fit mourir ſes fils en ſa préſence. (*b*) Le Prophéte inſinuë ici, que Nabuchodonoſor le jugea de nouveau à Babylone, & l'y condamna à la mort. Il eſt certain que Sédécias y mourut.

℣. 21. RESIDUI AUTEM IN OMNEM VENTUM DISPERGENTUR. *Ceux qui échapperont ſeront diſperſez de tous côtez.* Les uns en Egypte, les autres en Caldée, les autres dans les divers pays, où le

(*a*) נבזה אלה ותנה נתן ירו

(*b*) 4. *Reg.* XXV. 7. 8.

hazard,

Digitized by Google

23. *In monte ſublimi Iſrael plantabo illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam: & habitabunt ſub ea omnes volucres, & univerſum volatile ſub umbra frondium ejus nidificabit.*

24. *Et ſcient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum ſublime, & exaltavi lignum humile: & ſiccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus ſum, & feci.*

23. Je la planterai ſur la haute montagne d'Iſraël, elle pouſſera un rejetton, elle portera du fruit, & deviendra un grand cédre. Tous les oiſeaux habiteront ſous ce cédre, & tout ce qui vole, fera ſon nid ſous l'ombre de ſes branches.

24. Et tous les arbres de cette terre ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai humilié le grand arbre, & qui ai élevé l'arbre bas & foible : qui ai ſéché l'arbre verd, & qui ai fait reverdir l'arbre ſec. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

COMMENTAIRE.

hazard, ou plutôt la main vengereſſe de Dieu les conduiſit.

℣. 22. SUMAM EGO DE MEDULLA CEDRI SUBLIMIS. *Je prendrai de la moëlle du plus grand cédre.* Voici une promeſſe du rétabliſſement du Royaume de Juda. Les termes dans leſquels la prophétie eſt conçûë, ne conviennent qu'au regne de JESUS-CHRIST. En vain les Juifs prétendent les expliquer de Zorobabel, ou des Maccabées, il s'en faut bien que l'état des Juifs ſous les uns, & les autres, ſoit proportionné aux expreſſions que nous liſons ici. A-t'on vû dans leur perſonne, un cédre planté ſur une montagne élevée, qui fructifie, qui pouſſe ſes branches de tous côtez, & qui s'étende de telle maniére, *que tous les oiſeaux viennent ſe repoſer à ſon ombre?* Rien de tout cela ne convient proprement qu'à JESUS-CHRIST, qui a raſſemblé dans ſon Egliſe, & ſous ſon empire tous les oiſeaux du Ciel ; c'eſt-à-dire, tous ceux qui ont pû s'élever au-deſſus des choſes terreſtres, pour ne s'attacher qu'à Dieu, par la profeſſion du Chriſtianiſme. (*a*)

℣. 24. HUMILIAVI LIGNUM SUBLIME, ET EXALTAVI LIGNUM HUMILE. *J'ai humilié le grand arbre, & j'ai élevé l'arbre bas.* Le Seigneur abattit Sédécias, qui étoit alors Roi de Jéruſalem, de la maniére que nous l'avons expliqué, & il éleva Jéchonias, qui étoit alors captif, & dans les fers ; il permit qu'Evilmerodach, ſucceſſeur de Nabuchodonoſor, le tira de priſon, & l'éleva au-deſſus des autres Princes de ſa Cour. (*b*)

SICCAVI LIGNUM VIRIDE, ET FRONDERE FECI LIGNUM ARIDUM. *J'ai ſéché l'arbre verd, & j'ai fait reverdir l'arbre*

(*a*) *Vide Theodoret. & Ieronym. Origen. Polychron. Liran. Sanct. Cornel. Maldon. &c.*

(*b*) 4. *Reg.* XXV. 27. 28. 29.

Digitized by Google

sec. Sédécias étoit comme un arbre verd, & chargé de fruit, ayant alors un nombre d'enfans, & étant encore dans la force de son âge. Jéchonias au contraire étoit sans enfans, & réduit dans une dure captivité. Jérémie (*a*) lui avoit même prédit autrefois, qu'il demeureroit sans enfans, ou du moins, qu'il ne verroit point sa postérité assise sur le trône de David. Cependant Sédécias vit tuer ses enfans à ses yeux, & périt lui-même miserablement à Babylone : au contraire Jéchonias eut des enfans, qui lui naquirent dans le lieu de sa captivité. On peut voir le Commentaire sur Jérémie XXII. 30. Les Hébreux appelloient les eunuques, & les hommes stériles, des bois secs : (*b*) *Non dicat eunuchus : ecce ego lignum aridum.* Dans tout ceci le Seigneur dit qu'il a fait, ce qu'il est résolu de faire. C'est le style des Prophétes de mettre le passé pour le futur, afin de marquer plus fortement la certitude de ce qu'ils annoncent.

CHAPITRE XVIII.

On ne dira plus dans Israël : Les peres ont mangé les raisins verds, & leurs fils en ont les dents agacées. Chacun portera la peine de ses fautes. Exhortation à la pénitence.

℣. 1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Quid est quòd inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes : Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obstupescunt ?*

℣. 1. LE Seigneur me parla de nouveau ; & me dit :

2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, & que vous l'avez tournée en proverbe dans Israël : Les peres, dites-vous, ont mangé des raisins verds, & les dents des enfans en sont agacées ?

COMMENTAIRE.

℣. 1. PATRES COMEDERUNT UVAM ACERBAM, ET DENTES FILIORUM OBSTUPESCUNT. *Les peres ont mangé des raisins verds, & les enfans en ont les dents agacées.* On trouve déja ce proverbe dans Jérémie, (*c*) & il paroît qu'en ce tems-là l'usage en

(*a*) *Jerem.* XXII. 30. *Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur ; neque enim de semine ejus erit vir, qui sedeat super domum David.*

(*b*) *Isai* LVI. 3.

(*c*) *Jerem.* XXXI. 29. & *Thren.* V. 7.

Digitized by Google

3. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultrà vobis parabola hæc in proverbium in Israel.*

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur notre Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israël.

COMMENTAIRE.

étoit fort commun dans Israël. Ce qui lui avoit donné lieu, étoit ce qui est dit dans Moyse, (*a*) Que Dieu venge l'iniquité des peres sur les enfans, jusqu'à la troisiéme & quatriéme génération, sur ceux qui le haissent. De plus, ils savoient par une longue expérience, que souvent Dieu attend à faire éclater sa colére, après la mort de ceux qui sont la premiére, & la principale cause du mal, pour la faire retomber avec plus de force sur leurs descendans. Ceux à qui Ezéchiel parloit, étoient actuellement en captivité, quoiqu'ils ne fussent pas plus criminels qu'Achab, que Manassé, que tant d'autres mauvais Juifs, qui avoient vécu sous ces Princes impies. L'Ecriture leur fournissoit divers exemples d'enfans punis pour leurs peres. Les fils de Saül enveloppez dans le malheur de leur pere; la postérité de ce Prince punie, parce qu'il avoit fait mourir les Gabaonites. (*b*) Le premier fils de David, & de Bersabée, frappé de mort, à cause du crime de ses pere & mere. (*c*) Les descendans d'Ezéchias menez en captivité, en punition de la vanité de ce Prince, qui montra ses trésors aux Ambassadeurs du Roi de Babylone. (*d*) Enfin la ruine du Royaume de Juda, & la captivité des Juifs, arrivée pour punir les crimes d'Achab, & de Manassé, (*e*) morts long-tems auparavant. Tout cela faisoit dire aux Juifs, que leurs peres avoient mangé la grappe verte, & que leurs fils en avoient les dents agacées. Le Seigneur semble avoüer ici, (*f*) que jusqu'alors les Juifs avoient eu quelque raison de dire ce proverbe; mais il promet que dans la suite on n'aura plus sujet de s'en servir; que chacun portera la peine de son péché. Qu'après le retour de la captivité, les anciennes iniquitez seront effacées; que Dieu ne rappellera plus ce qui s'étoit fait jusqu'alors, qu'il les regardera comme un peuple nouveau; & que le pere sera puni seul, s'il péche seul; en un mot, que le crime du pére ne retombera plus sur le fils. Voilà le sens qui me paroît le plus simple, & le plus littéral. La liaison de cette prophétie avec la précédente, où après avoir prédit la destruction du Royaume de Juda, il en annonce un autre infiniment plus grand, & plus auguste, sous lequel doit arriver ce que nous lisons ici, & un passage tout pareil de Jérémie, (*g*) dans un

(*a*) *Exod.* XX. 5. & XXIV. 5. & *Deut.* V. 9.
(*b*) 2. *Reg.* XXI. 1. 2.
(*c*) 2. *Reg.* XII. 14. 15.
(*d*) 4. *Reg.* XX. 17. 18.
(*e*) 4. *Reg.* XXI. 12. & XXIV. 3. 4.
(*f*) Voyez le ℣. 3.
(*g*) Jérem. XXXI. tout entier.

Digitized by Google

4. *Ecce omnes animæ meæ sunt: ut anima patris, ita & anima filii mea est: anima, quæ peccaverit, ipsa morietur.*

5. *Et vir si fuerit justus, & fecerit judicium, & justitiam:*

4. Car toutes les ames sont à moi. L'ame du fils est à moi, comme l'ame du pere. L'ame qui a péché mourra elle-même.

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité, & la justice;

COMMENTAIRE.

cas, & dans des conjonctures semblables, me persuadent que c'est-là le vrai sens de ce passage.

Mais il faut s'élever à un sens plus sublime, si l'on en veut montrer la parfaite exécution; il faut venir au tems du Sauveur, à son empire, à la nouvelle alliance. C'est alors que l'on a vû fidélement accomplie cette promesse, que l'on ne dira plus: Nos peres ont mangé la grappe verte, & nos dents en ont été agacées. JESUS-CHRIST, sans distinction de Juifs, & de Gentils, sans aucune acception de personnes, sans égard aux fautes passées, vient pour sauver tous les hommes, donne sa vie, & répand son Sang pour nous tous; déclare qu'il vient plutôt appeller les pécheurs, que les justes. Enfin, il ouvre son Eglise à toutes les Nations, reçoit dans son alliance tous ceux qui y veulent entrer, & abat le mur de séparation, qui séparoit les Juifs des nations. Par le Baptême nous recevons tous le pardon de l'ancien péché, de la faute originelle, qui étoit proprement cette grappe, dont la verdeur agaçoit les dents de tous les descendans d'Adam.

℣. 4. ECCE OMNES ANIMÆ MEÆ SUNT. *Toutes les ames sont à moi.* Il insinuë la vocation des Gentils, & il ôte la distinction qui avoit été jusqu'alors entre le Juif, & l'Infidéle. Tous les hommes sont à Dieu; il veut les sauver tous, il donne sa vie pour tous, il leur donne ou prépare des secours dont ils peuvent user, s'ils le veulent, pour leur salut; s'ils périssent, leur perte ne vient que d'eux-mêmes. Dieu ne punit point en eux un crime étranger, ils ne portent la peine que de leurs propres pechez: *L'ame qui a péché, mourra elle-même.* Les enfans mêmes, qui meurent sans baptême, ne portent point la peine d'une iniquité, qui ne soit point la leur; ils l'ont contractée étant en Adam, & ne faisant qu'un avec lui. Mais dès qu'ils subsistent par eux-mêmes, cette iniquité leur devient propre, (a) & la peine la suit naturellement.

Autrement: *Toutes les ames sont à moi;* je les traiterai toutes également, & sans acception de personne; je les punirai, ou je les récompenserai, suivant le bien ou le mal que chacune d'elles aura fait; l'iniquité du pere ne nuira point à la justice du fils; & la justice du fils ne justifiera pas le pere.

(a) *Vide August. Epist. 98. nov. edit. n. 2.*

Digitized by Google

6. In montibus non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domûs Israel: & uxorem proximi sui non violaverit, & ad mulierem menstruatam non accesserit;

6. S'il ne mange point sur les montagnes, & s'il ne léve point les yeux vers les idoles de la maison d'Israël; s'il ne viole point la femme de son prochain; s'il ne s'approche point de sa femme lorsqu'elle a ses mois;

COMMENTAIRE.

℣. 6. IN MONTIBUS NON COMEDERIT. *S'il ne mange point sur les montagnes;* s'il ne fait point de repas de religion sur les hauteurs consacrées aux idoles: Ou bien, s'il n'offre point de sacrifices aux idoles sur les hauts lieux, car les festins accompagnoient toujours les fêtes, & les sacrifices profanes. Virgile parlant du palais du Roi Latinus: (*a*)

. . . . . Hæc illis Curia templum,
Hæ sacris sedes epulis, hîc ariete cæso
Perpetuis soliti patres considere mensis.

On sait par cent endroits de l'Ecriture, quelle étoit la fureur des Juifs pour ces hauts lieux consacrez aux fausses Divinitez. On avoit vû du tems des Juges, & même sous quelques Rois de Juda, d'ailleurs assez pieux, des hauteurs consacrées au Seigneur. Ce culte qu'on lui rendoit dans ces lieux, n'étoit pas tout-à-fait dans les régles; mais il est toléré comme n'étant pas contraire à la Loi, qui veut qu'on n'adore qu'un seul Dieu. Les hauteurs dont parle ici Ezéchiel, étoient d'une autre espéce, c'étoient de ces lieux infames, où se commettoient les idolâtries les plus grossiéres, & les prostitutions les plus infames.

AD MULIEREM MENSTRUATAM NON ACCESSERIT. *S'il ne s'approche point de sa femme lorsqu'elle a ses mois.* Cela étoit défendu par la Loi, sous peine de mort. (*b*) La raison, & la pudeur avoient inspiré même aux Payens de l'horreur de cette action. (*c*) On a crû, & l'expérience le confirme, que les enfans concûs dans ces tems, deviennent ou lépreux, ou monstrueux, ou difformes par leur petitesse, ou par la disproportion de leurs membres. (*d*) S. Augustin (*e*) ne doute pas que ce précepte ne doive s'observer dans le nouveau, comme dans l'ancien Testament, puisqu'Ezéchiel le met au rang des autres préceptes, qui renferment, non pas une iniquité figurative, mais un mal réel & véritable.

(*a*) *Æneid.* VII.

(*b*) *Levit.* XX 18. *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo, ... ipsaque aperuerit fontem sanguinis sui, interficientur ambo de medio populi sui.*

(*c*) *Achilles Statius*, Αὐτὴ χθὲς ἀφῆκε τὰ ἔμμηνα, καὶ ἀνδρὶ συνελθεῖν οὐ θέμις.

(*d*) *Ieronym. hic. Quo tempore si vir coierit cum muliere, dicuntur concepti fœtus vitium seminis trahere, ita ut leprosi, & elephantiaci, ex hac conceptione nascantur, & fœda in utroque sexu corpora parvitate, vel enormitate membrorum.*

(*e*) *August. qu. 64. in Levit. Ezechiel inter illa peccata quæ non figuratæ, sed manifestæ iniquitatis sunt, etiam hoc commemorat; ad mulierem menstruatam si quis accedat, & inter justitiæ merita, si non accedat.*

Digitized by Google

7. *Et hominem non contristaverit: pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit: panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:*

7. S'il n'attriste, *& ne blesse* personne; s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avoit donné; s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence; s'il donne de son pain à celui qui a faim; s'il couvre de vêtemens ceux qui étoient nuds;

8. *Ad usuram non commodaverit, & ampliùs non acceperit: ab iniquitate averterit manum suam, & judicium verum fecerit inter virum, & virum:*

8. S'il ne prête point à usure, & ne reçoit point plus qu'il n'a donné; s'il détourne sa main de l'iniquité; & s'il rend un jugement équitable entre deux hommes qui plaident ensemble;

9. *In præceptis meis ambulaverit, & judicia mea custodierit, ut faciat veritatem: hic justus est, vitâ vivet, ait Dominus Deus.*

9. S'il marche dans *la voye de* mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir selon la vérité; celui-là est juste, & il vivra très-certainement, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

Etiam tempore novi Testamenti remotâ umbrarum veterum observatione, sine dubio custodienda sunt. Enfin c'est la tradition de toutes les Eglises Orientales. Les anciens Canons sont exprès sur cela. Le Concile de Nicée dans le vingt-neuviéme Canon Arabique, défend l'entrée de l'Eglise, & la sainte Communion aux femmes durant leurs incommoditez ordinaires. Il étend cette défense même aux Reines, & prive de la Communion, & dépose les Prêtres, ou les Diacres qui les auroient introduites, ou qui leur auroient donné la sainte Eucharistie pendant ce tems-là. Saint Grégoire le Grand (*a*) ne les empêche pas d'entrer dans l'Eglise, mais l'usage du mariage leur est interdit. Grégoire III. (*b*) impose quarante jours de pénitence au mari qui se sera approché de sa femme durant ses mois. Il remarque que quelques anciens imposoient trois semaines de pénitence aux femmes qui étoient entrées dans l'Eglise pendant leur incommodité: mais il rapporte le réglement de saint Grégoire le Grand, qui léve cette défense, comme nous l'avons vû.

℣. 7. HOMINEM NON CONTRISTAVERIT. *S'il n'attriste personne.* L'Hébreu: (*c*) *S'il n'opprime personne*, par force, par artifice, par malice.

℣. 8. AMPLIUS NON ACCEPERIT. *S'il ne reçoit point plus qu'il n'a donné.* S'il se contente de recevoir la valeur de ce qu'il a prêté, sans

(*a*) *Greg. Mag. Resp. ad Interrog.* 10. *Aug. Cum in consuetis menstruis detinentur, viris suis misceri prohibeantur. Ita ut morte Lex sacra feriat, si quis vir ad menstruatam mulierem accedat. Quæ tamen mulier dum consuetudinem menstruam patitur, prohiberi Ecclesiam intrare non debet.*

(*b*) *Greg. Pap. III. Judicia. art.* 25. *tom.* 6. *Concil.*

(*c*) איש לא יונה 70. Ἄνθρωπον οὐ μὴ διαστεύσῃ.

10. *Quod si genuerit filium latronem effundentem sanguinem, & fecerit unum de istis :*

11. *Et hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, & uxorem proximi sui polluentem :*

12. *Egenum & pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos suos ; abominationem facientem,*

13. *Ad usuram dantem, & amplius accipientem : numquid vivet ? Non vivet. Cùm universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, sanguis ejus in ipso erit.*

14. *Quòd si genuerit filium, qui videns omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, & non fecerit simile eis :*

10. Que si cet homme a un fils qui soit un voleur, & qui répande le sang, & qui commette quelqu'une de ces fautes,

11. Quand même il ne les commettroit pas toutes ; qui mange sur les montagnes ; qui viole la femme de son prochain ;

12. Qui attriste & opprime le foible, & le pauvre ; qui prenne par violence le bien d'autrui ; qui ne rende point le gage à son débiteur ; qui léve les yeux vers les idoles ; qui commette des abominations ;

13. Qui prête à usure, & qui reçoive plus qu'il n'a prêté ; vivra-t'il après cela ? Non certes, il ne vivra point ; il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables, & son sang sera sur sa tête.

14. Que si cet homme a un fils, qui voyant tous les crimes que son pere avoit commis, en soit saisi de crainte, & se garde bien de l'imiter.

COMMENTAIRE.

rien recevoir au-delà, ni à titre d'usure, ni de présent, ni de récompense. Voyez saint Jérôme sur cet endroit. Le prêt doit être purement gratuit.

℣. 9. UT FACIAT VERITATEM. *Pour agir selon la vérité ;* la sincérité, la droiture ; s'il est homme de parole, droit, de bon commerce, & ennemi de la fraude, & de tout ce qui ruine les loix de la société.

℣. 10. FILIUM LATRONEM. *Un fils qui soit voleur.* L'Hébreu : (*a*) *Un fils indocile*, & intraitable, qui se mette au-dessus des Loix, & des remontrances : A la lettre : *Un briseur*, un violent, un voleur, un insolent. Les Septante, (*b*) & Théodotion : *Un homme pestilent*, une peste. La seconde édition d'Aquila : *Un pécheur*. Symmaque : *Un transgresseur*.

℣. 12. ABOMINATIONEM FACIENTEM. *Qui commette des abominations.* Cela a rapport à ce qu'il a dit au ℣. 6. *Qui ad mulierem menstruatam non accesserit ;* ou il se prend en général, pour les abominations qu'on commettoit dans le culte des idoles.

℣. 13. SANGUIS EJUS IN IPSO ERIT. *Son sang sera sur sa tête.* Il s'est attiré le dernier malheur par sa faute ; elle ne doit être imputée qu'à lui seul.

(*a*) בן פריץ (*b*) 70. & Th. Υἱὸν λοιμὸν. Sym. Παραβάλλοντα.

Digitized by Google

15. *Super montes non comederit, & oculos suas non levaverit ad idola domûs Israel, uxorem proximi sui non violaverit:*

16. *Et virum non contristaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:*

17. *A pauperis injuria avertit manum suam, usuram & superabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit: hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vitâ vivet:*

18. *Pater ejus quia calumniatus est, & vim fecit fratri, & malum operatus est in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.*

19. *Et dicitis: Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet, quia filius judicium & justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, & fecit illa, vivet vitâ.*

20. *Anima, quæ peccaverit, ipsa morietur: filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii. Justitia justi super eum erit, & impietas impii erit super eum.*

15. Qui ne mange point sur les montagnes, & qui ne léve point ses yeux vers les idoles de la maison d'Israël; qui ne viole point la femme de son prochain;

16. Qui n'attriste & n'opprime personne; qui ne retienne point le gage à son débiteur; qui ne prenne point par violence le bien d'autrui; qui donne de son pain au pauvre; qui habille celui qui étoit nud;

17. Qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre; qui ne donne point à usure, & ne reçoive rien au-delà de ce qu'il a prêté; qui observe mes ordonnances, & qui marche dans *la voye* de mes préceptes; celui-là ne mourra point, à cause de l'iniquité de son pere; mais il vivra très-certainement.

18. Son pere qui avoit opprimé les autres par des calomnies, & qui avoit commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort à cause de sa propre iniquité.

19. *Que si* vous dites: Pouquoi le fils n'a-t'il pas porté l'iniquité de son pere? C'est parce que le fils a agi selon l'équité, & selon la justice, qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiquez; c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20. L'ame qui a péché moura elle-même. Le fils ne portera point l'iniquité du pere, & le pere ne portera point l'iniquité du fils. La justice du juste sera sur lui, & l'impiété de l'impie sera sur lui.

COMMENTAIRE.

℣. 20. FILIUS NON PORTABIT INIQUITATEM PATRIS. *Le fils ne portera pas l'iniquité du pere.* Voyez ci-devant les versets 2. & 4. Dieu n'a jamais imputé à personne les péchez d'autrui; à moins qu'ils ne s'en fussent rendus réellement coupables par leurs concours, par leurs mauvais exemples, ou par leurs conseils; & encore dans ces rencontres Dieu ne leur impute que leur propre péché, & leur mauvaise action; si Dieu étoit capable d'agir autrement, il seroit contraire à lui-même, & détruiroit la souveraine justice, dont il est la source, & le modéle. Il est vrai que quelquefois il permet dans ce monde que l'innocent souffre avec le coupable, & soit enveloppé dans le même châtiment; souvent même qu'il souffre plus que le coupable, celui-ci étant pour l'ordinaire hors de

Digitized by Google

21. *Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis ſuis, quæ operatus eſt, & cuſtodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium, & juſtitiam: vitâ vivet, & non morietur.*

22. *Omnium iniquitatum ejus, quas operatus eſt, non recordabor: in juſtitia ſua, quam operatus eſt, vivet.*

23. *Numquid voluntatis meæ eſt mors impii, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis ſuis, & vivat?*

21. Que ſi l'impie fait pénitence de tous les péchez qu'il avoit commis; s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit ſelon l'équité, & la juſtice, il vivra certainement; & il ne mourra point.

22. Je ne me ſouviendrai plus de toutes les iniquitez qu'il avoit commiſes; il vivra dans les œuvres de juſtice qu'il aura faites.

23. Eſt-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur *notre* Dieu? Et ne veux-je pas plutôt qu'il ſe convertiſſe, & qu'il ſe retire de ſa mauvaiſe voye, & qu'il vive?

COMMENTAIRE.

de la portée des fleaux dont Dieu châtie les hommes, qui ſont, la faim, la pauvreté, l'oppreſſion, l'abandonnement des ſecours néceſſaires. Mais tout cela n'eſt pas une preuve que Dieu impute aux juſtes l'iniquité des méchans, ni quant à la coulpe, ce qui eſt impoſſible, ni quant à la peine temporelle. Ces châtimens dont Dieu afflige les juſtes, enſuite & à l'occaſion des péchez des méchans, ſont plutôt des faveurs de ſa part, que des effets de ſa vengeance; ils deviennent la matiére des mérites des juſtes, & le ſujet de leurs récompenſes. C'eſt l'idée que la Religion Chrétienne nous donne de ces fleaux, qui humilient, & qui affligent les gens de bien. C'eſt dans ce ſens que dans la nouvelle Loi, non-ſeulement Dieu ne fait jamais porter au fils innocent la faute du pere, il ne lui en fait pas même porter la peine temporelle. Parmi les Juifs il en étoit autrement, au moins dans leur idée; le commun d'entr'eux ne pouvoit regarder les peines de cette vie, que comme de véritables maux: & comme tout mal eſt une peine du péché, ils concluoient, que s'ils n'avoient pas mérité les peines qu'ils ſouffroient, ils les ſouffroient en punition des crimes de leurs peres. D'où vient que dans leurs prieres ils demandoient ordinairement pardon, non-ſeulement de leurs propres péchez, mais auſſi de ceux de leurs parens. (a)

℣. 23. NUMQUID VOLUNTATIS MEÆ EST MORS IMPII? *Eſt-ce que je veux la mort de l'impie?* Dieu permet la mort de l'impie, mais on ne peut pas dire qu'il la veüille, qu'il la procure, qu'il l'aime. Si l'impie périt, c'eſt qu'il veut périr: ſi Dieu lui refuſe ſa grace, c'eſt par un juſte jugement. (b) c'eſt pour punir le mépris, & l'abus qu'il en a fait, lorſqu'elle lui a été donnée, & préſentée. Dieu veut par une volonté

(a) Dan. IX. 6. & 16.

(b) Auguſt. Ep. 217. cap. 5. n. 16.

24. *Si autem averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundùm omnes abominationes, quas operari solet impius, numquid vivet? Omnes justitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur: in prævaricatione, quâ prævaricatus est, & in peccato suo, quod peccavit, in ipsis morietur.*

24. Que si le juste se détourne de sa justice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t'il alors? Toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées, & il mourra dans la perfidie où il est tombé, & dans le péché qu'il a commis.

25. *Et dixistis: Non est æqua via Domini. Audite ergo domus Israel: Numquid via mea non est æqua, & non magis viæ vestræ pravæ sunt?*

25. Après cela vous dites: La voye du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israël: Est-ce ma voye qui n'est pas juste, & ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompuës?

26. *Cùm enim averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem, morietur in eis: in injustitia, quam operatus est, morietur.*

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il sera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

COMMENTAIRE.

antécedente, le salut de tout le monde: *Vult omnes salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.* (*a*) Il ne veut leur perte que d'une volonté conséquente, comme on parle dans l'Ecole. Il ne la veut que parce qu'ils la veulent eux-mêmes, & qu'ils forcent sa Justice à les punir. (*b*) Dieu ne demande pas la mort du pécheur, mais sa conversion, & sa vie.

℣. 24. OMNES JUSTITIÆ EJUS NON RECORDABUNTUR. *Toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées.* S'il meurt dans l'impénitence, tout le bien qu'il a fait avec la grace de Dieu, n'empêchera pas qu'il ne périsse pour l'éternité: toutes ses bonnes œuvres précédentes l'empêcheront seulement d'être aussi malheureux qu'il l'auroit été sans cela; elles ne le délivreront pas du feu, mais il en sera moins brûlé.

℣. 25. ET DIXISTIS: NON EST ÆQUA VIA DOMINI. *Vous dites: La voye du Seigneur n'est pas juste.* Pourquoi? parce qu'il punit les enfans pour les peres; car c'est le sujet de tout ce Chapitre. (*c*) Le Seigneur a déja répondu à cette plainte, en disant, que ci-après il ne punira plus les crimes des peres sur les enfans, & qu'il oubliera tout le passé. Ici il donne une autre raison pour justifier sa conduite; c'est que ceux-là mêmes qui se plaignent & qui disent: La voye du Seigneur n'est pas juste; & nos peres ont mangé la grappe verte, & nos dents en sont

(*a*) 1. *Timoth.* II. 4.
(*b*) Voyez Sanctius sur cet endroit, *num.* 40.
(*c*) *Vide Ieronym. & Sanct.*

Digitized by Google

27. *Et cùm averterit ſe impius ab impietate ſua, quam operatus eſt, & fecerit judicium & juſtitiam : ipſe animam ſuam vivificabit.*

28. *Conſiderans enim, & avertens ſe ab omnibus iniquitatibus ſuis, quas operatus eſt, vitâ vivet, & non morietur.*

29. *Et dicunt filii Iſrael : Non eſt æqua via Domini. Numquid viæ meæ non ſunt æquæ, domus Iſrael, & non magis viæ veſtræ pravæ ?*

30. *Idcircò unumquemque juxta vias ſuas judicabo, domus Iſrael, ait Dominus Deus. Convertimini & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus veſtris : & non erit vobis in ruinam iniquitas.*

31. *Projicite à vobis omnes prævaricationes veſtras, in quibus prævaricati eſtis, & facite vobis cor novum, & ſpiritum novum : & quare moriemini, domus Iſrael ?*

27. Et lorſque l'impie ſe ſera détourné de l'impiété où il avoit vêcu, & qu'il agira ſelon l'équité, & la juſtice, il rendra ainſi la vie à ſon ame.

28. Comme il a conſidéré ſon état, & qu'il s'eſt détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commiſes ; il vivra certainement, & ne mourra point.

29. Après cela les enfans d'Iſraël diſent encore : La voye du Seigneur n'eſt pas juſte. Sont-ce mes voyes qui ne ſont pas juſtes, maiſon d'Iſraël ? Ne ſont-ce pas plutôt les vôtres qui ſont corrompuës ?

30. C'eſt pourquoi, maiſon d'Iſraël, je jugerai chacun ſelon ſes voyes, dit le Seigneur, *notre* Dieu. Convertiſſez-vous, & faites pénitence de toutes vos iniquitez, & l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

31. Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes renduë coupable, & faites-vous un cœur nouveau, & un eſprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maiſon d'Iſraël ?

COMMENTAIRE.

agacées ; ces Juifs ſont coupables de divers crimes, & ont bien mérité par eux-mêmes, que Dieu les traitât comme il a fait : *Eſt-ce ma voye qui n'eſt pas juſte, & ne ſont-ce pas plutôt les vôtres qui ſont corrompuës ?*

D'autres (*a*) l'expliquent ainſi : Vous dites : La voye du Seigneur n'eſt pas équitable, de punir ainſi le juſte pour un dernier péché, ſans avoir égard aux œuvres de juſtice qu'il a faites auparavant ; & de récompenſer le pécheur pour les bonnes œuvres qu'il a faites en dernier lieu, ſans ſe ſouvenir de ſes iniquitez anciennes. La raiſon que le Seigneur rend à ces plaintes, eſt que les voyes de ſon peuple ſont toutes corrompuës, & qu'ainſi il a raiſon de le traiter comme coupable. Mais la premiére explication nous paroît plus juſte, & plus littérale ; parce que dans la ſuite de la réponſe, Dieu ne fait que répéter ce qu'il avoit dit auparavant ; ce qui ne ſeroit pas répondre à la difficulté, ni en lever les contradictions prétenduës, mais les augmenter.

℣. 31. FACITE VOBIS COR NOVUM, ET SPIRITUM NO-

(*a*) *Theodoret. Lyran. Burgenſ. Prad. Cornel. Polychron.*

Digitized by Google

32. *Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus : revertimini, & vivite.*

32. Je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur *notre* Dieu : Retournez à moi, & vivez.

COMMENTAIRE.

VUM. *Faites-vous un cœur nouveau, & un esprit nouveau.* Nous ne pouvons rien faire de bien par nous-mêmes ; (*a*) nous n'avons de notre fonds que le mensonge, & le péché ; (*b*) tout notre pouvoir vient de Dieu, & nous pouvons tout avec le secours de sa grace. (*c*) Mais si d'un côté nous devons nous humilier de notre impuissance, de l'autre côté nous devons espérer en celui qui donne à tous abondamment, & qui ne veut point notre mort, mais notre conversion. Il nous avertit de notre libre-arbitre, en nous ordonnant de nous faire un cœur nouveau. (*d*) Il veut que nous fassions ce que nous pouvons, & que nous lui demandions ce que nous pouvons pas. (*e*)

QUARE MORIEMINI? *Pourquoi mourrez-vous ?* Pourquoi vous exposer à la mort, puisque vous pouvez l'éviter, & que je ne cherche point à vous faire mourir ? Pourquoi vous attirer les derniers supplices par votre impénitence, & par vos crimes ? Si vous avez péché, convertissez-vous, & j'oublierai vos iniquitez. Si vous périssez, n'en accusez que vous-mêmes.

(*a*) 2. *Cor.* III. 5.
(*b*) *August. Serm.* 176. & 182. *nov. Edit. tom.* 5.
(*c*) *Philipp.* IV. 13.
(*d*) *Jacob.* I. 5.
(*e*) *Concil. Trident. sess.* 6. *cap.* 5. & 11. & *August. de Nat. & Grat. cap.* 43.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

Cantique de deüil sur le desastre des Princes de Juda, représentez sous l'idée de deux lionceaux pris aux filets, & enfermez; & d'une vigne bien plantée, puis arrachée, & jettée dans une terre aride.

℣. 1. *ET tu, assume planctum super principes Israel.*

2. *Et dices: Quare mater tua leæna inter leones cubavit, in medio leunculorum enutrivit catulos suos?*

℣. 1. ET vous, *ô Ezéchiel,* faites un grand deüil sur les Princes d'Israël,

2. Et dites-leur : Pourquoi votre mere qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions, & pourquoi a-t'elle nourri ses petits au milieu des lionceaux ?

COMMENTAIRE.

℣. 1. ASSUME PLANCTUM. *Faites un grand deüil.* Chantez un Cantique lugubre, une lamentation sur le malheur *des Princes d'Israël.* Il veut marquer les Princes sortis de Josias, dont la catastrophe fut si malheureuse. Le Cantique a deux parties; dans la premiére, Ezéchiel déplore le malheur de Joachas, & de Jéchonias, sous l'idée de deux lionceaux qui ont été pris par les chasseurs, & enfermez dans des cages. La seconde partie nous représente la derniére désolation de Jérusalem sous Sédécias, figuré par une belle vigne arrachée, desséchée, & brûlée. Le style de ce Cantique est beau, & l'allégorie y est fort bien soûtenuë.

℣. 2. MATER TUA LEÆNA INTER LEONES CUBAVIT. *Pourquoi votre mere qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions?* Les Septante: (*a*) *D'où vient que votre mere est née au milieu des lions, avec d'autres lionceaux?* Mais la Vulgate est plus conforme à l'Hébreu: (*b*) La force de l'original marque qu'elle a demeuré dans le même gîte que les lions. Cette lionne est Jérusalem; les lions avec lesquels elle s'est familiarisée, sont les Rois des nations; les lionceaux qu'elle a produits, sont les Princes successeurs du Roi Josias, dont on va voir la vie, & les disgraces.

(*a*) Τὶ ἡ μήτηρ σου ἐν τοῖς σκύμνοις τῶν λεόντων ἐτράφη; Edit. Rom. Τὶ μήτηρ σου σκύμνος.

(*b*) מה אמך לביא בין אריות רבצה

3. *Et eduxit unum de leunculis suis, & leo factus est : & didicit capere predam, hominemque comedere.*

4. *Et audierunt de eo gentes, & non absque vulneribus suis ceperunt eum : & adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.*

5. *Quæ cùm vidisset quoniam infirmata est, periit expectatio ejus : tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.*

3. Elle a produit un de ses lionceaux, & il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proye, & à dévorer les hommes.

4. Les peuples ont oüi parler de lui, & ils l'ont pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures, & ils l'ont emmené enchaîné en Egypte.

5. Mais la mere voyant qu'elle étoit sans force, & que ses espérances étoient ruinées, prit un autre de ses lionceaux, & l'établit pour être lion.

COMMENTAIRE.

℣. 3. EDUXIT UNUM DE LEUNCULIS SUIS. *Elle a produit un de ses lionceaux.* Elle a mis sur le trône Joachaz, fils de Josias. Voici l'histoire de ce Prince. Josias ayant été vaincu, & mis à mort par Néchao Roi d'Egypte, les Juifs prirent Joachaz, celui de ses fils qui promettoit le plus, & le mirent sur le trône de son pere. Ce jeune Roi s'abandonna à toute sorte de désordres, (*a*) & Dieu le livra au Roi d'Egypte, qui le prit, l'enchaîna, & l'envoya en Egypte après trois mois de regne. Tout cela est marqué d'une maniere énigmatique, par ces paroles d'Ezéchiel : *Il est devenu lion, il a appris à prendre sa proye, & à dévorer les hommes.*

℣. 4. AUDIERUNT DE EO GENTES, ET NON ABSQUE VULNERIBUS SUIS CEPERUNT EUM. *Les peuples ont oüi parler de lui, & ils l'ont pris, non sans recevoir beaucoup de blessures.* Le Roi d'Egypte informé de ce qu'avoient fait ceux de Jérusalem, en établissant Joachaz sur le trône sans sa participation, marcha contre lui, le fit amener à Reblata, & l'envoya prisonnier en Egypte. Le Prophéte insinuë ici qu'il se défendit bien, & vendit chérement sa liberté ; (*b*) mais l'histoire des Rois n'en dit rien, & le texte Hébreu se peut traduire autrement : (*c*) *Il a été pris dans leur fosse*, comme un lion que l'on prend dans une fosse, que l'on a couverte auparavant de terre, & de branchages, afin qu'il y tombe en passant par-dessus. Les Septante : (*d*) *Il a été pris dans leur corruption ;* ou comme lit Théodoret, dans sa corruption, à cause de ses désordres.

℣. 5. QUÆ CUM VIDISSET QUONIAM INFIRMATA EST, ET PERIIT EXPECTATIO EIUS. *La mere voyant qu'elle étoit sans force, & que ses espérances étoient ruinées,* prit un autre de ses lionceaux,

---

(*a*) 4. Reg. XXIII. 30. 31.

(*b*) Ita Sanct. & alii non pauci.

(*c*) בשחתם נתפש

(*d*) Συνελήφθη ἐν τῇ διαφθορᾷ αὐτῶν. Theodoret. Ἐν τῇ διαφθορᾷ αὐτοῦ.

Digitized by Google

6. *Qui incedebat inter leones, & factus est leo: & didicit prædam capere, & homines devorare.*

7. *Didicit viduas facere, & civitates eorum in desertum adducere: & desolata est terra, & plenitudo ejus à voce rugitûs illius.*

8. *Et convenerunt adversùs eum gentes undique de provinciis, & expanderunt super eum rete suum, in vulneribus earum captus est.*

6. Il marcha parmi les lions, & il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proye, & à dévorer les hommes.

7. Il apprit à faire des veuves, & à déserter les villes; & au bruit de son rugissement toute la terre fut désolée.

8. Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblérent contre lui; ils jettérent sur lui leur filet, & ils le prirent, non sans recevoir des blessures.

COMMENTAIRE.

& l'établit lion. Le Roi d'Egypte avoit mis sur le trône de Juda en la place de Joachaz, son frere *Joachim*, qui regna onze ans à Jérusalem. (*a*) Le Prophéte ne parle point ici de ce Prince, soit à cause qu'il avoit été établi Roi par un étranger, ou parce qu'il avoit été si corrompu, & si peu regretté de sa nation, qu'il ne méritoit pas un cantique lugubre. L'Ecriture nous apprend *qu'il n'aura que la sépulture des ânes*, (*b*) qu'on ne lui rendra pas les honneurs de la sépulture, & qu'on ne prononcera point en son honneur de cantiques lugubres.

Ceci regarde donc Jéchonias son frére, qui fut établi lion par la lionne, c'est-à-dire, qui fut mis sur le trône par les Juifs de Jérusalem, & du pays. Les caractéres que lui donne ici le Prophéte, lui conviennent parfaitement, & ne conviennent qu'à lui seul. Sa cruauté, & ses méchancetez sont décrites ici aux versets 6. & 7. & dans les Livres des Rois, (*c*) & dans Jérémie. (*d*) Sa prise, & sa captivité à Babylone sont exprimées aux versets 8. & 9. de ce Chapitre, & dans les autres Livres de l'Ecriture, que nous venons de citer. Joakim son pere remplit assez le caractére de méchant Prince; mais il ne fut point transporté à Babylone, comme le fut le Prince dont parle ici Ezéchiel.

℣. 8. CONVENERUNT ADVERSUS EUM GENTES. *Les peuples s'assemblérent contre lui.* Lorsqu'on apprend que quelque lion furieux fait du dégât dans une campagne, attaque les passans, & déchire les animaux; les gens des environs s'assemblent, lui tendent des piéges, ou l'attaquent de vive force. C'est ainsi que le Roi de Babylone assemble son armée composée de différens peuples, & vient assiéger Jéchonias dans Jérusalem. *Il tend ses rets autour de lui*, par les fossez dont il enveloppe la

(*a*) 4. *Reg.* XXIII. 34. 35. 36.
(*b*) *Jerem.* XXII. 18. 19.
(*c*) 4. *Reg.* XXIV. 8. *Fecit malum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat pater ejus.*
(*d*) *Jerem.* XXII. 23. 24.

Digitized by Google

9. *Et miserunt eum in caveam, in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis: miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultrà super montes Israel.*

10. *Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est: fructus ejus, & frondes ejus creverunt ex aquis multis.*

9. Ils le mirent dans une cage, & l'emmenerent au Roi de Babylone chargé de chaînes; & ils le renfermérent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir son rugissement sur les montagnes d'Israël.

10. Votre mere est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux. Elle a crû sur les grandes eaux, & elle a poussé son bois, & son fruit.

COMMENTAIRE.

ville; enfin, *il le prend, non sans recevoir des blessures.* Jéchonias est obligé de se rendre à Nabuchodonosor, mais ce n'est qu'après avoir soûtenu le siége pendant quelque tems, (*a*) comme un lion qui tout pris qu'il est dans les rets, ne laisse pas de se défendre, & de faire des blessures aux chasseurs. On peut traduire l'Hébreu: (*b*) *Il a été pris dans leur fosse.* Voyez ci-devant le verset 4.

℣. 9. MISERUNT EUM IN CAVEAM. *Ils le mirent dans une cage*, comme une bête farouche, pour l'empêcher de nuire. L'Hébreu: (*c*) *Ils le mirent dans une prison*, dans une cage; ou selon le Caldéen: *Ils lui mirent un collier.* Les Septante, (*d*) & l'Arabe: *Ils lui mirent une muséliére*, & l'enfermérent dans une cage, pour le mener au Roi de Babylone. On sait que Jéchonias fut mené dans les fers à Babylone, & qu'il y demeura en prison jusqu'au regne d'Evilmérodach, qui l'en tira, & le mit en honneur dans sa Cour. (*e*) Ainsi ce lionceau fut éloigné du pays, *& son rugissement ne jetta plus l'épouvante sur les montagnes d'Israël.*

℣. 10. MATER TUA QUASI VINEA IN SANGUINE TUO, SUPER AQUAM PLANTATA EST. *Votre mere est comme une vigne, qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux.* Voici la seconde partie du Cantique, qui regarde Sédécias. Elle est plus obscure que la premiére, peut-être parce que le Prophéte parlant d'une chose future, voulut exprès l'envelopper de quelques nuages. La Judée est comparée à une vigne *plantée dans le sang, & sur les eaux*; expressions qui donnent lieu à bien des conjectures des Commentateurs. Les uns (*f*) croyent qu'il faut traduire, *une vigne plantée sur les eaux, pour produire le sang du raisin*; c'est ainsi que Moyse a appellé le vin, (*g*) & son expression se remarque

(*a*) 4. *Reg.* XXIV. 11. 12.
(*b*) בשחתם נתפש
(*c*) יתנחו בסיר
(*d*) Ἔθεντο αὐτὸν ἐν κιμῷ, καὶ ἐν γαλεάγρᾳ, &c.
(*e*) 4. *Reg.* XXV. 27. 28.
(*f*) *Sanct. Glass. alii.*
(*g*) *Deut.* XXXII. 14. *Sanguinem uvæ biberet meracissimum. Vide & Genes.* XLIX.

aussi

11. *Et facta sunt ei virgæ solidæ in sceptra dominantium, & exaltata est statura ejus inter frondes: & vidit altitudinem suam in multitudine palmitum suorum.*

12. *Et evulsa est in ira, in terramque projecta: & ventus urens siccavit fructum ejus: marcuerunt, & arefactæ sunt virgæ roboris ejus: ignis comêdit eam.*

11. Les branches solides qui en sont sorties, sont devenuës les sceptres des Princes; sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, & elle s'est vûë dans une grande hauteur parmi la multitude de ses branches.

12. Elle a été arrachée ensuite avec colére, & jettée contre terre; un vent brûlant a séché son fruit: ses branches si vigoureuses ont perdu leurs forces, & elles sont devenuës toutes séches, & le feu l'a dévorée.

COMMENTAIRE.

aussi dans quelques Anciens. (*a*) D'autres: Votre mere est comme une vigne qui a produit *de votre sang*, de votre race, de la posterité des Rois, une branche, un sep qui s'est élevé, &c. Les Septante: (*b*) *Votre mere est comme une vigne, & son fruit est comme le fruit du grenadier.* Mais peut-être que le texte Hébreu est corrompu, & qu'il faut lire: (*c*) *Votre mere est comme un sep de votre vigne, planté sur les eaux.* On a déja remarqué que souvent l'Ecriture compare la Judée, & le peuple Juif à une vigne. (*d*)

℣. 11. FACTÆ SUNT EI VIRGÆ SOLIDÆ IN SCEPTRA. *Les branches solides qui en sont sorties, sont devenuës les sceptres des Princes.* Sédécias eut plusieurs fils, qui étoient comme autant de branches sorties de la tige, dont parle ici le Prophéte. Ce sep s'éleva, & se flatta de la multitude de ses branches: *Vidit altitudinem suam in multitudine palmitum suorum.* Sédécias oublia Dieu, & imita les crimes de Joakim, (*e*) à qui l'Ecriture (*f*) reproche l'orgueil, l'ambition, la cruauté, l'injustice. Les Septante: (*g*) *Cette vigne produisit une verge de force, sur la tribu des Chefs;* comme s'ils vouloient désigner plus particuliérement le Prince dont on vient de parler, qui fut établi Roi des tribus de Juda, & de Benjamin.

℣. 12. EVULSA EST IN IRA. *Elle a été arrachée avec colére.* Nabuchodonosor irrité de l'infidélité de Sédécias, qui sans avoir égard à ses promesses, & aux sermens qu'il avoit faits, s'étoit ligué avec le Roi d'Egypte, vint assiéger Jérusalem, la prit, fit mourir les enfans de Sédécias, en présence de leur pere, puis fit arracher les yeux à ce malheureux Prin-

---

(*a*) *Androcyd. ad Alex. Magn. apud Plin. lib.* XIV. *c.* 5. *Vinum potaturus, Rex, memento te bibere sanguinem terræ.*

(*b*) 70. Ἡ μήτηρ σου ὡς ἄμπελος ὡς ἀνθοῦσα ἐπὶ ὕδατι πεφυτευμένη ὁ καρπὸς αὐτῆς. Ils ont lû: כרימון, au lieu de כדמך

(*c*) אמך כגפן כדמך על מים שתולה

Jr: lis כרמך *Carmeca*, au lieu de *Bedammeca*.

(*d*) Voyez ci-devant Chap. XV.

(*e*) 4. *Reg.* XXIV. 19.

(*f*) *Jerem.* XXII. 13. 14. *& seq.*

(*g*) Καὶ ἐγένετο αὐτῇ ῥάβδος ἰσχὺς ἐπὶ φυλὴν ἡγουμένων.

Digitized by Google

13. *Et nunc transplantata est in desertum, in terra invia, & sitienti.*

14. *Et egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comêdit: & non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, & erit in planctum.*

13. Elle a été maintenant transplantée dans le désert, dans une terre sans eau, & sans route.

14. Il est sorti une flamme du bois de ses branches qui a dévoré son fruit; & elle n'a plus poussé de bois fort, qui devînt le sceptre des Princes du monde. Voilà le cantique de deüil, & il sera chanté *dans la suite des tems.*

COMMENTAIRE.

ee. (a) Ainsi ce sep fut arraché, jetté à terre, desséché, & mis au feu. Le feu marque ordinairement la guerre dans l'Ecriture.

MARCUERUNT, ET AREFACTÆ SUNT. *Ses branches ont perdu leur force, & sont devenuës toutes séches.* L'Hébreu: (b) *Les branches de sa force ont été arrachées*, (ou jugées) *& desséchées.* Les Septante: (c) *Les branches de sa force ont été vengées*, (ou jugées) *& desséchées.* La vengeance est tombée sur elles; elles ont été desséchées, comme des branches séparées de leur tronc.

℣. 13. TRANSPLANTATA EST IN DESERTUM. *Elle a été transplantée dans le désert.* On met le passé pour le futur. Cette vigne si bien plantée dans un terrain fertile & arrosé, a été arrachée, & replantée dans un désert sec, stérile, brûlé. C'est ainsi que le Prophéte désigne l'exil de Babylone; & sous l'idée de vigne, il peut marquer ou Sédécias, qui après la mort de ses fils, fut mené à Babylone: le sep après que ses branches ont été arrachées, desséchées, brûlées, est transplanté dans un terrain ingrat; ou bien cette vigne dont Sédécias étoit le plus beau, & le plus grand sep, a été déracinée, & transplantée. Le reste des Juifs que le feu de la guerre avoit épargné, fut conduit en captivité à Babylone.

℣. 14. EGRESSUS EST IGNIS DE VIRGA RAMORUM EJUS. *Il est sorti une flamme du bois de ses branches, qui a dévoré son fruit.* Ismaël fils de Nathanias, de la race Royale, jaloux de l'autorité que Nabuchodonosor avoit laissée à Godolias sur les restes du menu peuple, qui étoit dans la Judée après la prise de Jérusalem, vint trouver Godolias à Maspha, & le tua en trahison. (d) Ce fut comme une étincelle qui alluma un nouveau feu dans la Province. Ismaël tua beaucoup de peuple, & emmena ce qu'il put de gens dans le pays des Ammonites. Comme il s'en alloit, Johanan fils de Caré le poursuivit, tailla en piéces tous ses gens,

---

(a) 4. *Reg.* XXV. 6. 7.
(b) והתפרקו ויבשו סט עוה
(c) Ἐξεδικήθησαν, καὶ ἐξηράνθησαν αἱ ῥάβδοι τῆς ἰσχύος αὐτῆς.
(d) *Jerem.* XLI. 1. & *seq.* & XLII. XLIII.

Digitized by Google

& délivra tous ceux qu'il conduiſoit. Ce reſte du peuple craignant le reſſentiment des Caldéens, ſe retira en Egypte, nonobſtant les remontrances, & les menaces de Jérémie. Voilà comme la vigne du Seigneur fut entiérement arrachée de la Judée, *ſans qu'il en reſtât aucune branche, qui ſervît de ſceptre aux dominateurs.*

PLANCTUM EST, ET ERIT IN PLANCTUM. *Voilà le Cantique de deüil, & il ſera chanté dans la ſuite des tems.* Ezéchiel compoſa ce Cantique, ces lamentations, cinq ans avant qu'on vît la deſtruction de Jéruſalem. Il prédit qu'on s'en ſouviendra, & qu'on le chantera dans les générations futures.

CHAPITRE XX.

Ezéchiel ne répond point aux Anciens, qui étoient venus pour le conſulter; mais il leur fait de vifs reproches des infidélitez de leurs peres, depuis leur ſortie de l'Egypte, juſqu'alors. Dieu promet de les rappeller dans leur pays, & de les attacher à ſon ſervice, malgré l'envie qu'ils auroient de le quitter. Prophétie contre la Forêt du Midi.

℣. 1. *ET factum eſt in anno ſeptimo, in quinto, in decima menſis: venerunt viri de ſenioribus Iſrael, ut interrogarent Dominum, & ſederunt coram me.*

2. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

℣. 1. LE dixiéme jour du cinquiéme mois de la ſeptiéme année, il arriva que quelques-uns des anciens d'Iſraël vinrent pour conſulter le Seigneur, & ils s'aſſirent devant moi.

2. Alors le Seigneur me parla en ces termes.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN ANNO SEPTIMO, IN QUINTO, IN DECIMA MENSIS. *Le dixiéme jour du cinquiéme mois, de la ſeptiéme année* de la captivité de Jéchonias, la ſeptiéme du regne de Sédécias, 3411. un lundi vingt-ſept Août, ſuivant la ſupputation d'Uſſerius, quelques Anciens du peuple vinrent dans la maiſon d'Ezéchiel, pour lui faire quelques demandes. Nous ne ſavons pas ce qu'ils avoient deſſein de demander, puiſque le Prophéte les prévint, & leur déclara de la part de Dieu qu'il ne leur répondroit pas.

Digitized by Google

3. *Fili hominis, loquere senioribus Israel, & dices ad eos: Hec dicit Dominus Deus: Numquid ad interrogandum me vos venistis? vivo ego quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.*

4. *Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.*

3. Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Israël, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Etes-vous venus pour me consulter? Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

4. Si vous les jugez, fils de l'homme, si vous les jugez, représentez-leur les abominations de leurs peres,

COMMENTAIRE.

℣. 3. NON RESPONDEBO VOBIS. *Je ne vous répondrai point.* Je n'aurai nul égard à ce que vous avez dessein de me demander, dans tout ce que je vais vous dire.

℣. 4. SI JUDICAS EOS..... ABOMINATIONES PATRUM EORUM OSTENDE EIS. *Si vous les jugez, représentez-leur les abominations de leurs peres.* Si vous entrez dans quelque explication avec eux, & si vous ne demeurez pas absolument dans le silence, contentez-vous de leur faire des reproches des crimes de leurs peres, & de leur prononcer une sentence de condamnation, (*a*) fondée sur une suite non interrompuë de prévarications, & d'infidélitez, depuis l'origine de leur nation jusqu'à eux. En effet, tout ce Chapitre est une espéce d'arrêt, dans lequel le Prophéte après avoir exposé les crimes des Juifs, prononce contr'eux leur réprobation, & le choix que Dieu fait d'un peuple fidéle, qui le servira assiduëment sur la montagne-sainte. Ces expressions sont ménagées de maniére, qu'en même-tems qu'elles promettent le retour de la captivité de Babylone, & la conversion du peuple Juif, elles marquent aussi la réprobation de la plus grande partie du même peuple, & la vocation d'un autre peuple que Dieu appelle en quelque sorte malgré lui à son service, & dont il se forme un peuple choisi, & fidéle. C'est-là toute l'économie de ce Chapitre, qui est très-important, & enferme d'assez grandes difficultez. Les Septante: (*b*) *Si j'exerce sur eux ma vengeance, fils de l'homme, remontrez-leur* (ou reprochez-leur) *les iniquitez de leurs peres.* L'Hébreu: (*c*) *Les jugerez-vous, fils de l'homme, les jugerez-vous? Montrez-leur les abominations de leurs peres.* C'est-à-dire, suivant plusieurs Interprétes: (*d*) Voudriez-vous être leur avocat, & prendre leur défense? D'autres: (*e*) Ne les jugerez-vous point? Ne les condamnerez-vous point?

(*a*) *Ieronym. hic. Non responsio, sed sententia judicantis.*

(*b*) Εἰ ἐκδικήσω αὐτὸς ἐκδικήσω.

(*c*) חהשפט אותם חהשפוט בן אדם את תועבות אבותם הודיעם

(*d*) *Cornel. Tir. Prado. Jun. Grot. Pisc. Malda. Vide & Theodoret..*

(*e*) *Ieronym. Dionys. Hugo.*

Digitized by Google

5. *Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: In die quâ elegi Israel, & levavi manum meam pro stirpe domûs Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens: Ego Dominus Deus vester:*

6. *In die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti in terram quam provideram eis, fluentem lacte, & melle: quæ est egregia inter omnes terras.*

7. *Et dixi ad eos: Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui: ego Dominus Deus vester.*

5. Et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorsque je choisis Israël, que je levai ma main pour *proteger* la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Egypte, & que je levai ma main en leur faveur, en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu.

6. En ce jour-là, je levai ma main pour les tirer de l'Egypte, & pour les conduire dans une terre que j'avois choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui excelle au-dessus de toutes les terres.

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne ce qui lui blesse ses yeux, & ne vous souillez point par les idoles de l'Egypte ; car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 5. APPARUI EIS IN TERRA ÆGYPTI, ET LEVAVI MANUM MEAM PRO EIS. *Je leur apparus dans l'Egypte, & je levai ma main en leur faveur.* Comme ils étoient dans l'oppression, & comme dans d'épaisses ténébres au milieu de l'Egypte, je les visitai, & je parus comme un astre nouveau ; je me montrai à eux comme une Divinité bien-faisante, je levai ma main en leur faveur, & je déployai la force de mon bras, pour les tirer de la puissance de Pharaon. Ou bien : *Je levai ma main ;* je leur promis avec serment de les tirer de l'oppression où ils gémissoient dans l'Egypte.

℣. 6. IN TERRAM QUÆ EST EGREGIA INTER OMNES TERRAS. *Dans un pays qui excelle au-dessus de toutes les terres.* Les Septante : (*a*) *Elle est un rayon de miel, comparée aux autres terres.* Pour augmenter encore l'idée qu'il en avoit donné, en disant auparavant que des ruisseaux de lait, & de miel couloient dans ce pays ; il ajoûte que le pays lui-même est comme *un rayon de miel*, tout rempli de miel, de douceur. Les Poëtes ont employé à peu près les mêmes expressions, pour exagérer le bonheur d'un pays heureux, & fertile. (*b*)

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant.
Flavaque de viridi stillabant illice mella.

L'Hébreu à la lettre : (*c*) *C'est une beauté à l'égard de toutes les autres ter-*

(*a*) Κηρίον ἐστὶ παρὰ πᾶσαν τὴν γῆν. *Aquil. primâ Edit. Firmamentum ; secundâ Edit. Inclytum Theodot. Fortitudinem. Symm.* Ἔξοχος ἐστὶν *apud Scoliast.*

(*b*) *Ovid. Metamorph. lib.* 1.

(*c*) צבי היא לכל הארצות Voyez *Dan.* VIII. 9. XI. 16. *Jerem.* III. 18. *Ezech.* XX. 6. & 2. *Reg.* I. 19. où l'on donne le même nom à la Judée.

Digitized by Google

8. *Et irritaverunt me, nolueruntque me audire, unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt: & dixi ut effunderem indignationem meam super eos, & implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.*

8. Mais ils m'ont irrité, & ils n'ont point voulu m'écouter. Ils n'ont point rejetté les abominations de leurs yeux, & ils n'ont point quitté les idoles de l'Egypte. J'avois résolu de répandre mon indignation sur eux, & de satisfaire ma colére dans leur punition, au milieu même de l'Egypte.

COMMENTAIRE.

rés. Elle est la gloire, l'ornement, les délices des autres terres; ou *une terre de désir*, l'objet des désirs, l'envie de tous les autres peuples.

℣. 7. DIXI AD EOS: UNUSQUISQUE OFFENSIONES OCULORUM SUORUM ABJICIAT. *Je leur ai dit: Que chacun éloigne ce qui blesse ses yeux.* Les idoles qui sont comme des pointes dans ses yeux, qui les lui crévent, & l'empêchent de voir la lumiére; ou qui sont comme des tayes sur ses yeux, ou comme des voiles tendus devant lui, qui lui dérobent la vûë de la vérité, la vûë du Seigneur. Ou enfin, qu'ils éloignent ces idoles, qui étoient pour eux des objets de scandale, & des sujets de chûte. L'Hébreu, (*a*) & les Septante: (*b*) *Que chacun rejette les abominations de ses yeux.* Les idoles sont souvent appellées *abominations.* (*c*) Lorsque Moyse fut envoyé en Egypte de la part du Seigneur, il y trouva les Israëlites plongez dans l'idolâtrie, comme les autres habitans du pays. Il leur annonça leur prochaine délivrance, & leur parla du Dieu de leurs peres, dont ils avoient abandonné le culte. Il les exhorta à retourner sérieusement à lui, & à quitter les idoles de l'Egypte, qu'il appelle à bon droit des choses soüillées, impures, & abominables; parce que ces idoles n'étoient pour la plûpart que des animaux impurs, & dont les Israëlites avoient horreur. Mais les remontrances de Moyse furent inutiles; le peuple conserva non-seulement du penchant pour les idoles, il continua même à les adorer, (*d*) & les emporta avec lui dans le désert. C'est ce que le Prophéte leur reproche ici, & ce dont on a des preuves dans d'autres endroits de l'Ecriture. Josué reproche aux Hébreux de son tems que leurs peres avoient adoré les faux Dieux dans la Mésopotamie, & dans l'Egypte. (*e*) Amos, (*f*) & saint Etienne dans les Actes, nous apprennent que les Israëlites portoient des niches de leurs Dieux dans le désert.

℣. 8. ET DIXI, UT IMPLEREM IRAM MEAM IN EIS, IN MEDIO TERRÆ ÆGYPTI. *J'avois résolu de satisfaire ma colére dans*

(*a*) איש שקוצי עיניו ישליכו

(*b*) Τὰ ἐδελύγματα τῶν ὀφθαλμῶν αὐτῆς. Symmach. Nauseas. Aquil. secundâ Edit. Abscissiones

(*a*) *Deut.* XXIX. 19. & 3. *Reg.* XI. 5. & 7. & 4. *Reg.* XXIII. 13. 14. *Jerem.* VII. 30. &c.

(*d*) Voyez aussi le Chap. XXIII. 1. 2.

(*e*) *Josue ult.* ℣. 14.

(*f*) *Amos.* V. 26. & *Act.* VII. 42.

Digitized by Google

9. *Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis, ut educerem eos de terra Ægypti.*

9. Mais j'ai fait *le contraire de ce que j'avois réſolu à cauſe de* mon nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations parmi leſquelles ils étoient, & au milieu deſquelles je leur avois apparu pour les faire ſortir de l'Egypte.

10. *Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in deſertum.*

10. Je le ai retirez de l'Egypte, & je les ai conduits dans le déſert.

11. *Et dedi eis præceptamea, & judicia mea oſtendi eis, quæ faciens homo, vivet in eis.*

11. Je leur ai donné mes loix, & propoſé mes ordonnances, qui donnent la vie à ceux qui les gardent.

COMMENTAIRE.

leur punition, au milieu même de l'Egypte. Dieu irrité de l'indocilité, & de l'opiniâtreté de ce peuple, l'auroit exterminé dans le milieu même de l'Egypte, s'il n'avoit conſulté que ſa juſte colére, & les crimes des Hébreux. Ils avoient mérité dès-lors qu'il les abandonnât, & qu'il les rejettât pour toûjours; mais le Seigneur fut retenu par d'autres conſiderations. Moyſe ne nous a point appris toutes ces particularitez, qu'Ezéchiel nous découvre ici.

℣. 9. ET FECI PROPTER NOMEN MEUM, UT NON VIOLARETUR. *Mais j'ai fait le contraire de ce que j'avois réſolu, à cauſe de mon nom, afin qu'il ne fût pas violé, &c.* Ou bien: *j'ai fait*, j'ai exécuté mes promeſſes; je les ai délivrez de l'Egypte, pour ſauver la gloire de mon nom, & afin que les peuples Gentils ne priſſent pas occaſion de blaſphémer contre moi, s'ils euſſent vû mes promeſſes tomber ſans effet. Dans toute l'Ecriture on voit cette jalouſie, ce zéle du Seigneur pour conſerver la gloire de ſon nom, & pour la mettre à couvert des inſultes, & des reproches des infidéles.

℣. 10. EJECI EOS DE TERRA ÆGYPTI. *Je les ai retirez de l'Egypte.* A la lettre: (a) *Je les en ai chaſſez.* Je les en ai tirez, comme malgré eux; comme un pere plein de bonté, & de prudence, qui arrache par force ſon fils d'une occaſion dangereuſe, où il étoit en danger de ſe perdre. Si les Hébreux étoient demeurez plus long-tems en Egypte, ils auroient achevé de s'y pervertir. Dieu les tire de là pour les mener dans la ſolitude, où ils pouvoient plus aiſément pratiquer ſes préceptes, & ſes Loix. (b) *Ut Ægyptiorum vitiis liberati, facilius in ſolitudine præcepta Dei complerent.*

℣. 11. DEDI EIS PRÆCEPTA MEA.... QUÆ FACIENS HOMO VIVET IN EIS. *Je leur ai donné mes Loix, qui donnent la vie à*

(a) ואוציהם מארץ מצרים (b) *Ieronym. hic.*

Digitized by Google

12. *Insuper & sabbatha mea dedi eis, ut essent signum inter me & eos : & scirent quia ego Dominus sanctificans eos.*

13. *Et irritaverunt me domus Israel in deserto, in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivet in eis : & sabbatha mea violaverunt vehementer. Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, & consumerem eos.*

12. Je leur ai prescrit mes *jours de* sabbat, afin qu'ils fussent *comme* un signe entre moi & eux, & qu'ils fussent que c'est moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie.

13. Mais après cela, les enfans d'Israël m'ont irrité dans le désert, ils n'ont point marché dans la *voye* de mes préceptes; ils ont rejetté mes ordonnances que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit y trouvât la vie; & ils ont entiérement profané mes *jours de* sabbat. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, & de les exterminer.

COMMENTAIRE.

ceux qui les gardent. Ou bien, qui préservent de la mort ceux qui y sont fidéles. L'observance exacte de la Loi de Moyse, entant qu'elle renferme les préceptes moraux, judiciels, & cérémoniels, non-seulement conservoit la vie, & préservoit de la mort du corps; mais aussi donnoit la vie de l'ame, & rendoit véritablement justes ceux qui la pratiquoient parfaitement en esprit, avec la foi & la charité nécessaires pour rendre nos actions méritoires. (*a*) Il est pourtant vrai que pour l'ordinaire, la Loi ne proposoit que la vie, & les prospéritez temporelles pour motif, & pour récompense à ceux qui l'observoient; & qu'elle ne menaçoit que de la mort, & des maux passagers ceux qui la transgressoient: (*b*) Et il est assez croyable que le Prophéte n'a prétendu ici que marquer l'exemtion des maux de cette vie, & de la peine de mort, (*c*) dont les Israëlites s'étoient rendus dignes dans l'Egypte, en adorant les idoles; & dont ils auroient pû se préserver, en observant les préceptes qu'ils reçurent dans le désert.

℣. 12. SABBATHA MEA DEDI EIS, UT ESSENT SIGNUM INTER ME, ET EOS. *Je leur ai prescrit mes jours de Sabbat, afin qu'ils fussent comme un signe entre moi, & eux.* Les Peres (*d*) attestent cette vérité en bien des endroits, que Dieu donna principalement le Sabbat aux Juifs, pour les distinguer des autres nations, de même que la circoncision, & quantité d'autres observances cérémonielles; ce qui n'empêche pas qu'il n'ait eu aussi dessein de conserver par-là la mémoire de la création du monde, & d'appliquer son peuple à la pratique des bonnes œuvres, à l'é-

(*a*) *Vide Theodoret. Dionys. Clarium, Hugonem, Vasquez, Caldaum, &c.*

(*b*) *Vide ad Levit.* XVIII. 5. *Rom.* X. 5. & *Galat.* III. 12. & *Deut.* XXX. 19. & *seqq.*

(*c*) *Vide Sanct. hic. Grot. Cornel.*

(*d*) *Vide Theodoret. & Ieronym. hic. & Spencer de Legib Hebr. Ritual. lib.* 1. *c.* 4. & *Selden de Jure Nat. & Gent. l.* 3. *c.* 10.

Digitized by Google

14. *Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conspectu earum.*

14. Mais je ne l'ai point fait à cauſe *de la gloire* de mon nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les peuples, du milieu deſquels je les avois fait ſortir.

15. *Ego igitur levavi manum meam ſuper eos in deſerto, ne inducerem eos in terram, quam dedi eis, fluentem lacte & melle, præcipuam terrarum omnium.*

15. J'ai donc élevé ma main ſur eux dans le déſert, *& je leur ai juré* que je ne les ferois point entrer dans la terre que je leur avois donnée, où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, & qui eſt la premiére de toutes les terres;

COMMENTAIRE.

tude de ſa Loi, à la priére dans ce jour auquel il exigoit d'eux qu'ils vêcuſſent dans une entiére deſoccupation des œuvres ſerviles, & des affaires temporelles.

℣. 13. SABBATHA MEA VIOLAVERUNT VEHEMENTER. *Ils ont entiérement profané mes jours de Sabbat.* Nous ne liſons dans Moyſe que deux exemples au plus, où les Iſraëlites ayent violé le Sabbat dans le déſert. Le premier, eſt de ceux qui allerent ce jour-là hors du camp pour ramaſſer la manne. (*a*) Le ſecond, eſt d'un homme qui fut trouvé ramaſſant du bois le jour du Sabbat. (*b*) On n'accuſe les premiers que de défiance, & de déſobéïſſance aux ordres de Moyſe; & ils n'en furent pas autrement punis, que par la réprimande que leur fit le Légiſlateur; l'autre fut lapidé par toute la multitude. On ne croit pas que ces deux exemples méritent le reproche que fait ici Ezéchiel, d'avoir entiérement violé les jours du Sabbat du Seigneur. Il faut qu'il ſe ſoit paſſé bien des déſordres dans le cours de ce voyage, dont Moyſe ne nous a point informé.

℣. 54. ET FECI PROPTER NOMEN MEUM. *Je ne l'ai pas fait à cauſe de la gloire de mon nom.* Je ne les ai pas voulu exterminer comme je l'avois réſolu, & comme ils m'en avoient bien donné ſujet: par exemple, après l'adoration du veau d'or, je me contentai de les punir d'une maniére paſſagére, & de faire un exemple des plus coupables; mais je voulus conſerver la nation, toute ingrate, & toute infidelle qu'elle étoit.

℣. 15. NE INDUCEREM EOS IN TERRAM. *Que je ne les ferois point entrer dans la terre*, que je leur avois promiſe. J'en exclus les murmurateurs, & ceux qui avoient fait paroître plus d'inſolence, & d'incrédulité. Ceci regarde le murmure arrivé à Cadeſbarné, après le retour des eſpions. (*c*)

(*a*) *Exod.* XVI. 27.
(*b*) *Num.* XV. 32.
(*c*) *Num.* XIV. 28. 29.

Digitized by Google

16. *Quia judicia mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt, & sabbatha mea violaverunt : post idola enim cor eorum gradiebatur.*

16. Parce qu'ils avoient rejetté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans *la voye* de mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours* de sabbat, & que leur cœur couroit encore après leurs idoles.

17. *Et pepercit oculus meus super eos, ut non interficerem vos : nec consumpsi eos in deserto.*

17. Mon œil néanmoins les a regardez avec compassion, & je me suis retenu pour ne leur point ôter la vie, & ne les point exterminer tous dans le désert.

18. *Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluamini.*

18. J'ai dit ensuite à leurs enfans dans la solitude : Ne marchez point dans la voye des préceptes de vos peres, ne gardez point leurs coûtumes, & ne vous soüillez point par le culte de leurs idoles.

19. *Ego Dominus Deus vester : In præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, & facite ea.*

19. Car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans *la voye de* mes préceptes ; revérez mes ordonnances, & gardez-les.

20. *Et sabbatha mea sanctificate, ut sint signum inter me, & vos : & sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.*

20. Sanctifiez mes *jours de* Sabbat, afin qu'ils soient comme un signe entre moi & vous, & que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

21. *Et exacerbaverunt me filii : in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea non custodierunt, ut facerent ea quæ cùm fecerit homo, vivet in eis : & sabbatha mea violaverunt : & comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, & implerem iram meam in eis in deserto.*

21. Mais leurs enfans m'ont aigri contr'eux ; ils n'ont point marché dans *la voye de* mes préceptes ; ils n'ont ni révéré ni gardé mes ordonnances que je leur avois données, afin que celui qui les observeroit y trouvât la vie, & ils ont violé mes *jours de* sabbat. Je les ai menacez de répandre ma fureur sur eux dans le désert, & de satisfaire ma colére en les punissant.

22. *Averti autem manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.*

22. Mais j'ai retenu ma main, & je les ai épargnez pour *la gloire de* mon nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les nations, du milieu desquelles, & aux yeux desquelles je les avois fait sortir.

23. *Iterùm levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, & ventilarem in terras.*

23. J'ai une seconde fois élevé ma main sur eux dans la solitude, pour les disperser parmi les nations, & les envoyer bien loin en divers climats ;

COMMENTAIRE.

℣. 22. AVERTI MANUM MEAM. *J'ai retenu ma main*, que j'avois levée pour les exterminer.

℣. 23. ITERUM LEVAVI MANUM MEAM IN EOS IN SOLITUDINE. *J'ai une seconde fois élevé ma main contre eux dans le dé-*

Digitized by Google

24. *Eò quòd judicia mea non feciſſent, & præcepta mea reprobaſſent, & ſabbatha mea violaſſent, & poſt idola patrum ſuorum fuiſſent oculi eorum.*

25. *Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in quibus non vivent.*

24. Parce qu'ils n'avoient pas obſervé mes ordonnances, qu'ils avoient rejetté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* ſabbat, & que leurs yeux s'étoient attachez aux idoles de leurs peres.

25. C'eſt pourquoi je leur ai donné des préceptes qui ne ſont pas bons, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie.

COMMENTAIRE.

ſert. L'Hébreu (*a*) ne lit point, *une ſeconde fois*. Je ne ſçai ſi le nombre de fois que le Seigneur dit qu'il a menacé, & qu'il a levé la main dans le déſert, veut déſigner autant de rencontres, où les Iſraëlites irritérent ſa colére; mais on en lit ici quatre, (*b*) & il eſt aiſé de marquer autant d'occaſions, où le Seigneur a eu juſte ſujet de les exterminer, s'il eût ſuivi les régles de ſa juſtice. On peut mettre la premiére à l'adoration du veau d'or. (*c*) La ſeconde, aux ſépulchres de concupiſcence, lorſque les Hébreux dégoûtez de la manne, demandent de la chair au Seigneur. (*d*) La troiſiéme, au murmure arrivé à Cadeſbarné, au retour des eſpions de la terre promiſe. (*e*) Et la quatriéme, à la prévarication avec les filles de Moab, & à l'adoration de Phégor. (*f*)

℣. 25. ERGO ET EGO DEDI EIS PRÆCEPTA NON BONA, ET JUDICIA IN QUIBUS NON VIVENT. *C'eſt pourquoi je leur ai donné des préceptes qui ne ſont pas bons, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie.* Ils n'ont pas voulu obéir aux préceptes qui auroient pû leur donner la vie; & moi en punition de leur indifférence, & de leur infidélité, je les ai abandonnez à une loi perverſe, & pernicieuſe qu'ils ſe ſont forgée; à des préceptes dangereux qu'ils ſe ſont impoſez, & & où ils trouveront leur perte, & leur malheur. Ils ont quitte ma Loi, pour ſuivre les égaremens de leur cœur; ils m'ont abandonné, pour adorer des idoles; ils ne veulent point de mes récompenſes, & de la vie que je leur promets; je les abandonne à eux-mêmes; qu'ils reçoivent à la bonne-heure les fruits de leurs déréglemens, & qu'ils pratiquent les régles de la religion qu'ils ont choiſie. Dieu dit quelquefois qu'il fait ce qu'il permet ſimplement, & qu'il donne, & accorde, ce qu'il ne fait qu'abandonner au déréglement du cœur & à l'égarement de l'eſprit de ceux qui le quittent, ou qui le conſultent dans de mauvaiſes diſpoſitions. Ainſi il

(*a*) גם אני נשאתי את ידי להם 70. Καὶ ἐξῆρα τὰ χεῖρά μου ἐν ἀυτοῖς.
(*b*) Voyez les verſets 13. 15. 21. 23.
(*c*) *Exod.* XXXII.
(*d*) *Num.* X. 11.
(*e*) *Num.* XIV. 1. 2. & *ſeq.*
(*f*) *Num.* XXV. 1. 2. & *ſeq.*

Digitized by Google

ordonne à Balaam d'aller avec les envoyez de Balac Roi de Moab. (*a*) Il dit aux Israëlites de marcher contre la tribu de Benjamin. (*b*) Il donne un Roi à son peuple dans sa colére. (*c*) Il ne se fâche plus contre le pécheur endurci. (*d*) Il abandonne Israël aux mauvais désirs de son cœur. (*e*) Il le livre aux ennemis, dont il a adoré les Dieux. (*f*) Le Prophéte est déterminé à se servir de ces expressions : *Je leur ai donné des préceptes qui ne sont point bons, & des ordonnances qui ne leur donneront point la vie*, par l'opposition des paroles qu'il a répétées plusieurs fois auparavant, en disant qu'il leur a donné de bons préceptes qu'ils n'ont jamais voulu observer. Nous voyons une semblable figure de discours dans Moyse : (*g*) *Ipsi me provocaverunt in eo qui non erat Deus, & irritaverunt in vanitatibus suis; & ego provocabo eos in eo qui non est populus; & in gente stulta irritabo illos.* Ils m'ont voulu piquer de jalousie, en adorant un Dieu qui n'est point Dieu ; & moi je les piquerai de jalousie, en aimant un peuple qui n'est pas un peuple.

Si Dieu eût voulu parler des préceptes qu'il donna à son peuple, auroit-il dit, qu'il leur a donné des préceptes qui ne sont pas bons, & une Loi qui ne leur procurera pas la vie ? Est-ce que les préceptes du Décalogue, celui de l'amour de Dieu, & du prochain, tant d'autres excellentes ordonnances morales sont de mauvais commandemens ? Et comment le Seigneur lui-même nous a-t'il dit ci-devant au ℣. 11. que ceux qui les observent, y trouveront la vie ? S'il sont mauvais, comment Dieu en peut-il être l'auteur ? que peut-on dire de notre Religion qui observe les mêmes préceptes moraux que les Juifs ? De plus, pourquoi après avoir dit qu'il leur a donné ses ordonnances dans l'Egypte, & ensuite dans le désert en plus d'une occasion, (*h*) dit-il qu'y ayant toujours été rebéles, & infidéles, il leur a enfin donné dans sa colére des préceptes qui ne sont pas bons ? Qui sont donc ces derniers précepres, & quand les a-t'il donnez différens des premiers reçus dans l'Egypte, & à Sinaï ? Car il est sûr que Moyse reçut sur la Montagne-sainte, non seulement les préceptes moraux, mais aussi les cérémoniels, & les judiciels, qui sont les seuls sur lesquels pourroit tomber la qualité des préceptes qui ne donnent point la vie. (*i*) Le Caldéen traduit : Puisqu'ils ont si mal observé mes ordres, & qu'ils n'ont point voulu obéir à mes Prophétes, je les ai rejettez, & je les ai livrez à la main de leurs désirs insensez. Ils se sont fait de mauvaises ordonnances, & des loix qui ne leur donneront point la vie. Et S. Jérô-

(*a*) *Num.* XXII. 20.
(*b*) *Judic.* XX. 18. 23.
(*c*) 1. *Reg.* X.
(*d*) *Ezech.* XVI. 42.
(*e*) *Psal.* LXXX. 13.
(*f*) *Deut.* XXXII. 37. 38.
(*g*) *Deut.* XXXII. 21.
(*h*) Voyez les versets 7. 11. 12. 19. 20.
(*i*) On peut voir pour ce sentiment que nous avons proposé, Kimchi, Prado, Cornel. à Lapide, Vat. Menoch. Maldonat, le Caldéen, & saint Jérôme sur cet endroit.

Digitized by Google

me dit dans le même sens : *Dedit eis dispersis in gentibus præcepta non bona ; hoc est, dimisit eos cogitationibus, & desideriis suis, ut facerent quæ non conveniunt.* Voilà l'explication qui nous paroît la plus simple, & la plus littérale. Manassé-ben-Israël traduit l'Hébreu avec une interrogation. *Leur avois-je donné des préceptes qui ne fussent pas bons, ou des Loix qui ne les pussent faire vivre,* (s'ils les eussent observées ?) *Les ai-je soüillez en me consacrant tous les premiers-nez, afin qu'on reconnût que je suis Dieu ?*

Origénes (*a*) prétend que *ces préceptes ne sont pas bons*, à cause des effets qu'ils ont produits à l'égard des Israëlites, par accident, & par la faute de ceux qui les observérent si mal. Ils étoient bons en eux-mêmes, mais ils devinrent mauvais à leurs transgresseurs ; ils leur auroient donné la vie, s'ils les eussent gardez ; ils leur causerent la mort, parce qu'ils ne les observérent pas. Ailleurs (*b*) il semble dire que les Loix de Moyse n'ont été données aux Juifs, qu'à cause de la dureté de leur cœur, & par condescendance aux mauvaises habitudes qu'ils avoient prises dans l'Egypte. Ils étoient accoutumez à offrir des sacrifices sanglans, Dieu par un effet de sa sagesse, leur a permis de sacrifier, mais avec défense de le faire à d'autres qu'à lui. Ce sentiment a été assez commun parmi les Peres, qui ont limité ce que dit ici Ezéchiel, aux seuls préceptes cérémoniels. S. Justin le Martyr, (*c*) soutient que ce n'est qu'à la dureté de leur cœur, que Dieu leur a donné ces préceptes, afin de les retenir, & de les empêcher de faire le mal, étant toujours occupez à des actions qui leur rappelloient leur dépendance du Seigneur. Théodoret (*d*) a eu la même pensée en expliquant le passage dont il s'agit ici. Il dit que les Loix cérémonielles dont Dieu surchargea son peuple, les empêchoient de transgresser les Loix morales, qui seules étoient capables de leur donner la vie. Ces Loix les tenoient toujours attentifs, les obligeoient de se présenter souvent au Temple, & étoient tout-à-fait propres à les conserver dans les sentimens de respect, & de soumission qu'ils devoient au Seigneur. Saint Chrysostome (*e*) est dans les mêmes principes, aussi-bien que saint Cyrille d'Aléxandrie ; (*f*) ce dernier semble croire que la Loi leur fut donnée, comme en punition de leur péché, & ensuite de l'adoration du veau d'or : Il dit que ces préceptes que Dieu leur imposa, n'é-

---

(*a*) *Origen. homil. 7. in Exod. Unum atque idem mandatum si servetur, vitam ; si non servetur, generat mortem. Secundum ergo hoc quod non servantibus generant mortem, dicuntur mandata non bona.*

(*b*) *Idem in Num.* XXIV. *homil.* 17.

(*c*) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphone, p.* 292. Τί δὲ πρὸς τὸ σκληροκάρδιον τοῦ λαοῦ ἡμῶν ἁρμοσάμενος. Et plus expressément pag. 265. Διὰ τὸ σκληροκάρδιον τοῦ λαοῦ ἡμῶν πάντα τὰ τοιαῦτα ἐνταλμάτα νοεῖτε τὸν Θεὸν διὰ Μώσεως ἐντειλάμενον ὑμῖν, &c.

(*d*) *Theodoret. hic* ... Ζωὴν μὲν αὐτοῖς οὐδεμίαν δυναμένοις παρέχειν, τῇ δὲ περὶ αὐτὰ φυλακῇ τε, καὶ ἀσχολίᾳ τὴν τῶν ἀναγκαίων νόμων ἐκείνων παράβασιν παύονται. *Vide & ser. 7. de Curand. Græc. affect. pag.* 584.

(*e*) *Chrysost. homil. 6. de stella quam viderant Magi. & in Psal.* XLIII.

(*f*) *Cyrill. Alexand. lib.* 16. *de Adoratione.*

26. *Et pollui eos in muneribus suis, cùm offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua, & sciens quia ego Dominus.*

26. Je les ai soüillez dans leurs présens, lorsqu'ils offroient pour leurs péchez tout ce qui sort le premier du sein de la mere; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

toient pas bons, en ce qu'ils n'étoient que des ombres, des figures, & des énigmes de la vérité, incapables de conduire par elles-mêmes à la vie. (*a*)

Quant aux Peres Latins, Tertullien (*b*) dit qu'on ne doit point blâmer les sacrifices, & les autres cérémonies dont les Juifs étoient chargez, comme si Dieu eût recherché, & désiré ces choses, puisqu'il s'exprime assez sur cela, en disant: *Qu'ai-je affaire de la multitude de vos sacrifices; les ai-je demandez de votre part?* Mais on doit admirer la sagesse du Seigneur, qui a sçû attacher son peuple à la vraye Religion, par des pratiques qui étoient communes à la superstition du siécle, en leur ordonnant de faire en son honneur, les mêmes sacrifices qu'ils auroient faits aux idoles: *Ut ab ea (superstitione) avocaret illos sibi jubens fieri quasi desideranti, ne simulacris faciendo delinquerent.* Saint Jérôme dit la même chose en peu de mots: (*c*) *Hostiæ & immolatio victimarum non principaliter à Deo quæsitæ sunt, sed ne idolis fierent.* Il répéte le même principe, en expliquant le passage d'Ezéchiel que nous examinons. S. Augustin (*d*) reconnoît que les préceptes de l'ancienne Loi ne sont point appellez *non bona*, parce que Dieu en est l'Auteur; mais aussi qu'ils ne sont point appellez *bons* absolument, parce qu'ils ne justifient point ceux qui les observent; mais ils figurent seulement la grace, qui nous justifie. Saint Grégoire le Grand (*e*) croit que les préceptes de l'ancienne Loi ne sont appellez, *Præcepta non bona*, qu'en comparaison de ceux de la Loi nouvelle, qui sont incomparablement meilleurs: *Melioribus novi Testamenti præceptis subsequentibus, præcepta bona quæ rudibus data sunt, non bona esse memorantur.* Voilà les principales maniéres d'expliquer ce fameux passage, que nous avons crû devoir rapporter ici. On voit que la plûpart ont pris ces mots *non bona*, pour imparfaits, & proportionnez au besoin, & à l'infirmité des Juifs. Solon étant interrogé, s'il avoit donné aux Athéniens toutes les meilleures Loix qu'il avoit pû, répondit, qu'il leur avoit donné les meilleures dont ils fussent capables, c'est-à-dire, qu'ils n'en

(*a*) *Cyrill. Alex. contra Julian.*
(*b*) *Tertull. contra Marcion. lib. 2. c. 18.*
(*c*) *Ieronym. in Isai. cap. 1. & in Ezech. xx. Post idololatriam verò & blasphemiam multiplices Legis ceremonias, ut Deo potius offerrent victimas, quas Dæmonibus offerebant.*
(*d*) *Aug. Ep. 82. nov. Edit. num. 14.*
(*e*) *Gregor. Magn. lib. 28. moral. c. 9.*

Digitized by Google

27. *Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc & in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cùm sprevißent me contemnentes:*

28. *Et induxissem eos in terram super quam levavi manum meam, ut darem eis: viderunt omnem collem excelsum, & omne lignum nemorosum, & immolaverunt ibi victimas suas: & dederunt ibi irritationem oblationis suæ, & posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, & libaverunt libationes suas.*

27. C'est pourquoi, fils de l'homme, parlez aux enfans d'Israël, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Après que vos peres m'ont deshonoré avec mépris,

28. Moi qui les avois fait entrer dans la terre, que j'avois juré de leur donner; ils m'ont encore blasphémé en ceci: ils ont vû *d'un œil impie* toutes les collines élevées, & tous les arbres chargez de bois, & de feüilles, & ils y ont immolé leurs victimes; ils y ont attiré ma colére par leur offrandes, ils y ont brûlé les odeurs les plus excellentes, & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs.

COMMENTAIRE.

auroient pas reçû, si elles eussent été plus parfaites. (*a*)

℣. 26. POLLUI EOS IN NUMERIBUS SUIS. *Je les ai soüillez dans leurs présens, lorsqu'ils m'offroient leurs premiers-nez.* Ou plutôt: je les ai déclarez soüillez, lorsque j'ai exigé d'eux qu'ils m'offrissent tous leurs premiers-nez. En effet, Dieu demanda les premiers-nez des Juifs, pour deux raisons: La premiére, parce qu'il les avoit épargnez dans l'Egypte, lorsque l'Ange exterminateur mit à mort tous les premiers-nez des Egyptiens, & ne toucha point à ceux des Hébreux. (*b*) La seconde, parce que tous les premiers-nez étant à lui, comme au Dieu, & au Roi d'Israël, & étant obligez à lui rendre leurs services, comme à leur Souverain; il les a en quelque sorte exclus, & jugez indignes de son sacré ministére en choisissant en leur place les Lévites, (*c*) ausquels il a même transporté son droit, en obligeant les Israëlites de racheter d'eux tous leurs premiers-nez, tant ceux des hommes, que ceux des animaux. Ces raisons insinuënt toutes deux quelque impureté, tant de la part des Israëlites, que de leurs premiers-nez. S'ils sont obligez de se rachetter à cause que l'Ange exterminateur les a épargnez, c'est qu'ils étoienr alors coupables d'idolâtrie, (*d*) & qu'ils méritoient la mort, de même que les premiers-nez de l'Egypte. Si Dieu les rejette de son ministére, & leur substituë les Lévites, c'est qu'il les juge indignes de l'honneur de le servir dans son Tabernacle, & dans son Temple. Dans l'un, & dans l'autre *il les*

(*a*) *Plutarch. in Solon.* Ἐρωτηθεὶς εἰ τοὺς ἀρίστους Ἀθηναίοις νόμους ἔγραψεν; ὧν ἂν (ἔφη) προσεδέξαντο ἀρίστους.

(*b*) *Exod.* XII. & XIII. 2.

(*c*) *Num.* III. 12. *Ego tuli Levitas à filiis Israël pro omni primogenito, &c. Vide &* VIII. 18. *& Deut.* X 8.

(*d*) Ci-devant versets 7. 8.

29. *Et dixi ad eos : Quid eſt excelſum, ad quod vos ingredimini ? Et vocatum eſt nomen ejus excelſum uſque ad hanc diem.*

29. Je leur ai dit alors : Quel eſt ce haut lieu où vous allez ? Et ce nom de haut-lieu eſt demeuré à ces lieux *ſacriléges* juſqu'à cette heure.

COMMENTAIRE.

ſoüille, ou ils les déclare ſoüillez dans l'offrande qu'ils lui font de leurs premiers-nez. S. Jérôme, (*a*) & après lui les Commentateurs, (*b*) remarquent que dans l'Ecriture on dit quelquefois que l'on fait, ce qu'on déclare ſimplement. Ainſi on dit que le Prêtre ſoüille le lépreux, (*c*) parce qu'il le déclare ſoüillé.

D'autres l'expliquent ainſi : (*d*) J'ai permis qu'ils ſe ſoüillaſſent dans les offrandes impies qu'ils font aux idoles, en faiſant paſſer par le feu en leur honneur, tous leurs premiers-nez, afin que je les détruiſe, & qu'ils ſachent que je ſuis le Seigneur. (*e*) On ſait que les idolâtres de ces pays-là, dans leurs plus preſſantes néceſſitez, croyoient ne pouvoir rien faire de plus agréable à leurs Dieux, que de leur offrir leurs enfans, & même par diſtinction, leurs premiers-nez. (*f*) Nous en avons un exemple dans la perſonne du Roi de Moab, (*g*) & dans les Iſraëlites, à qui l'Ecriture reproche ſouvent, d'avoir immolé leurs fils & leurs filles au démon. (*h*) Le ℣. 31. de ce Chapitre favoriſe entiérement cette explication, qui nous paroît la ſeule véritable.

On peut auſſi l'entendre de cette ſorte, ℣. 26. Je les ai abandonnez aux déſirs de leurs cœurs, & aux loix qu'ils ſe ſont impoſées par leur choix. ℣. 27. Je les laiſſe dans leurs ſoüillures, & je ne reçois point les premiers-nez qu'ils m'offrent pour ſe purifier ; je rejette & leurs ſacrifices, & leurs offrandes, puiſqu'ils ne me les préſentent pas de la maniére dont je leur ai ordonné. Les Septante : (*i*) *Je les ſoüillerai dans leurs ſentimens, lorſque je ferai paſſer tous les premiers-nez pour les détruire.* Ils ſemblent faire alluſion au paſſage de l'Ange exterminateur, qui mettoit à mort les premiers-nez de l'Egypte. D'autres (*k*) liſent : *Je les ſoüillerai dans leurs dons ;* ce qui fait un meilleurs ſens.

℣. 29. QUID EST EXCELSUM AD QUOD INGREDIMINI ?

(*a*) *Ieronym. hic.*

(*b*) *Vide Claſſ. Grammat. Sanct. hic. & alii paſſim.*

(*c*) *Levit.* XIII. 11. *Contaminabit eum Sacerdos, &c.*

(*d*) ואטמא אותם במתנותם בהעביר כל פטר רחם למען השמם

(*e*) *Ita Grot. Cornel. Prado, Men. Tir. Vat. Et ex antiqu. Ieronym. & Theodoret.*

(*f*) Voyez notre Commentaire ſur le Levit. XVIII. 21. & la Diſſertation ſur Moloc.

(*g*) 4. *Reg.* III. *ult.*

(*h*) *Pſal.* CV. 35. 4. *Reg.* XXI. 6.

(*i*) Καὶ μιανῶ αὐτὰς ἐν τῇς δόγμασιν αὐτῶν ἐν τῷ διαπορεύεσθαι με πᾶν διανοῖγον μήτραν, ὅπως ἀφανίσω αὐτάς.

(*k*) *Theodoret. & quidam Codd.* Μιανῶ αὐτὰς ἐν δόμασι. *Aquila :* Ἐμίανε αὐτὰς ἐν τῇς δόμασι.

Quel

30. *Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, & post offendicula eorum vos fornicamini.*

30. C'eſt pourquoi, dites à la maiſon d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Vous vous ſoüillez dans la même voye où ont marché vos peres ; & vous vous abandonnez à la fornication des idoles, où ils ſont tombez, en faiſant paſſer vos enfans par le feu.

31. *Et in oblatione donorum vestrorum, cùm traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie: & ego respondebo vobis, domus Israel? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.*

31. Vous vous ſoüillez par l'oblation de vos dons, & par toutes vos idoles juſques aujourd'hui. Et après cela, je vous répondrai, enfans d'Iſraël ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

32. *Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes, & sicut cognationes terræ ut colamus ligna & lapides.*

32. Vous ne viendrez point auſſi à bout de ce que vous méditez dans votre eſprit, lorſque vous dites : Nous ſerons comme les nations, & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons comme eux le bois & la pierre.

33. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, & in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.*

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je regnerai ſur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effuſion de ma fureur.

COMMENTAIRE.

Quel eſt ce haut lieu où vous allez ? Qu'y a-t'il donc ſur ces hauteurs ? qu'y remarquez-vous ; qu'y a-t'il qui vous y attire ? J'avois donné le nom de *hauteur*, Hébreu, *bama*, aux lieux où vous allez ſacrifier. Ils n'ont pas ſenti que ce nom même étoit un terme de mépris que je leur donnois ; la dénomination lui en eſt reſtée, & cependant il ſe ſont opiniâtrez à continuer d'y aller.

℣. 31. ET EGO RESPONDEBO VOBIS, DOMUS ISRAEL ? *Et après cela je vous répondrai, enfans d'Iſraël ?* Il parle à ces anciens de ſon peuple, qui étoient venus pour l'interroger, dans un eſprit de curioſité, & avec de mauvaiſes intentions.

℣. 32. ERIMUS SICUT GENTES. *Nous ſerons comme les nations.* Il inſinuë que les Juifs de la captivité, ou au moins un nombre d'entre eux, avoient deſſein de quitter la Religion de leurs peres. Il a donné ailleurs des éloges à leur attachement au Seigneur. (*a*) Mais c'eſt en les comparant à ceux de Jéruſalem, qui valoient beaucoup moins qu'eux.

℣. 33. IN FURORE EFFUSO REGNABO SUPER VOS. *Je regnerai ſur vous dans toute l'effuſion de ma fureur.* Je regnerai ſur vous, mal-

(*a*) Ezech. XI. 15. 16.

34. *Et educam vos de populis : & congregabo vos de terris, in quibus dispersi estis, in manu valida, & in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.*

35. *Et adducam vos in desertum populorum, & judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.*

36. *Sicut judicio contendi adversùm patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.*

37. *Et subjicium vos sceptro meo, & inducam vos in vinculis fœderis.*

34. Je vous retirerai du milieu du peuple ; je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersez, & je regnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

35. Je vous amènerai dans le désert des peuples, & étant là devant moi, j'entrerai en jugement avec vous.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos peres dans le désert de l'Egypte ; ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur *votre* Dieu ;

37. Je vous assujettirai à mon sceptre, & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance.

COMMENTAIRE.

gré vous : vous voulez vous mettre en liberté, & secoüer mon joug, mais je saurai vous retenir sous mon obéissance. Vous voudriez que je vous abandonnasse pour toujours, comme les nations que je laisse tranquillement marcher dans leurs voyes ; je vous punirai, & je vous réprimerai malgré vous.

℣. 35. ADDUCAM VOS IN DESERTUM POPULORUM. *Je vous amènerai dans le désert des peuples.* Je vous tirerai de votre captivité, & je vous amènerai dans la Judée, ce pays qui doit être réduit en solitude, (*a*) & abandonné de ses peuples. Ce sera-là où je vous ferai paroître devant mon tribunal, & où je vous jugerai comme votre Roi. Il sembloit que Dieu eût abandonné pour jamais son peuple dans la captivité de Babylone, & qu'il ne songeoit plus à la terre d'Israël, qui étoit réduite en solitude. Mais ici il déclare que son peuple rentrera dans ce pays désert, & que lui le Seigneur y regnera comme auparavant.

℣. 37. INDUCAM VOS IN VINCULIS FOEDERIS. *Je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance.* Il continuë dans sa premiére pensée : Je regnerai sur vous, malgré vous, & je vous ferai prêter le col pour subir le joug, & pour vous laisser engager dans les liens de l'alliance nouvelle, que je ferai alors avec vous. Tout ceci, & toute la suite ne peut s'entendre dans la rigueur de la lettre, que de l'alliance que JESUS-CHRIST a faite avec toutes les Nations, qui sont entrées dans son Eglise. Les expressions que nous venons de voir, & qui marquent une espéce de violence de la part de Dieu, pour nous faire recevoir sa domination, & pour nous introduire dans son alliance, sont des figures de ces attraits

(*a*) *Ezech.* v. 14. *Dabo te in desertum & in opprobrium gentibus.*

Digitized by Google

38. *Et eligam de vobis transgressores, & impios, & de terra incolatus eorum educam eos, & in terram Israel non ingredientur: & scietis quia ego Dominus.*

39. *Et vos, domus Israel, hæc dicit Dominus Deus: Singuli post idola vestra ambulate, & servite eis. Quod si & in hoc non audieritis me, & nomen meum sanctum polluetis ultrà in muneribus vestris & in idolis vestris:*

36. Je séparerai d'avec vous les violateurs de ma Loi, & les impies: Je les ferai sortir de la terre de leur demeure; ils n'entreront point dans la terre d'Israël, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

39. Maison d'Israël, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, & si vous profanez encore mon saint nom, en m'offrant des présens, & continuant à servir vos idoles,

COMMENTAIRE.

si forts, & si doux de la grace, qui nous attirent puissamment, librement & efficacement au Seigneur. Elles désignent ces armes puissantes, & capables de détruire toutes les fortereſſes de l'ennemi, de renverser ses desseins, de captiver tous les esprits dans le service de JESUS-CHRIST. (*a*) Elles promettent ces paroles de vie, qui sortoient de la bouche du Sauveur, (*b*) auſquelles ses ennemis mêmes ne pouvoient résister, & étoient obligez d'avoüer, que jamais homme n'avoit parlé de la sorte; (*c*) ces doux & salutaires efforts qu'il nous fait faire par ses Ministres, à qui il dit: *Contraignez-les d'entrer.* (*d*)

℣. 38. ELIGAM DE VOBIS TRANSGRESSORES, ... DE TERRA INCOLATUS EORUM EDUCAM EOS, ET IN TERRAM ISRAEL NON INGREDIENTUR. *Je séparerai d'entre vous les violateurs de ma Loi; je les ferai sortir de la terre de leur demeure, & ils n'entreront point dans la terre d'Israël.* Cela peut marquer la réprobation de ceux des Juifs qui n'ont point voulu croire en JESUS-CHRIST. Ils ont été chassez de leur pays, & ne sont jamais rentrez dans la terre d'Israël. On peut aussi l'entendre des Israëlites captifs à Babylone, & dans la Caldée. Dieu sçaura discerner, parmi ceux qui sont en captivité, les justes d'avec les impies; il ramenera les uns dans leur pays, & dispersera les autres dans les diverses parties du monde. Enfin, on peut traduire l'Hébreu: (*e*) *J'ai séparé du milieu de vous les rebéles, & les prévaricateurs; je les ai fait sortir du pays de leurs demeures, & ils ne rentreront point dans la terre d'Israël.*

(*a*) 2. Cor. X. 4. *Arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo, ad destructionem munitionum; consilia destruentes, & omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, & in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.*

(*b*) Joan. VI. 69. *Verba vitæ æternæ habes.* Ibid. ℣. 64. *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus, & vita sunt.*

(*c*) Joan. VII. 46. *Numquam sic locutus est homo.*

(*d*) Luc. XIV. 24. *Compelle intrare.*

(*e*) וגרתי מכם המורדים והפושעים בי מארץ מגוריהם אוציא אותם

40. *In monte sancto meo, in monte excelso Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel: omnes, in quam, in terra, in qua placebunt mihi, & ibi quæram primitias vestras, & initium decimarum vestrarum in omnibus sanctificationibus vestris.*

41. *In odorem suavitatis suscipiam vos, cùm eduxero vos de populis, & congregavero vos de terris, in quas dispersi estis, & sanctificabor in vobis in oculis nationum.*

40. Je ferai, dit le Seigneur *votre* Dieu, que toute la maison d'Israël me servira sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israël. Ils me serviront tous dans la terre en laquelle ils me seront agréables; & c'est-là que j'acepterai vos prémices, & les offrandes de vos décimes, dans tout le culte saint que vous me rendrez.

41. Je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorsque je vous aurai retirez d'entre les peuples *infidéles*, & que je vous aurai rassemblez des pays où vous avez été dispersez; & je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations.

COMMENTAIRE.

℣. 39. SINGULI POST IDOLA VESTRA AMBULATE, ET SERVITE EIS. QUOD SI ET IN HOC NON AUDIERITIS ME, &c. *Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, &c.* Le Prophéte conclut sa longue invective par une espéce de concession menaçante, ou par un défy. Osez après cela adorer vos idoles, & leur offrir de l'encens. Que si vous persistez à ne m'écouter pas, & à deshonorer mon nom, par les offrandes, & les sacrifices que vous faites aux faux Dieux; continuez, à la bonne heure; je laisse ceux qui prennent ce mauvais parti. ℣. 40. Mais ils ne m'empêcheront point d'assembler Israël sur ma montagne sainte, & d'y recevoir son adoration.

Autrement: Malgré votre endurcissement, je vous rassemblerai. Continuez, si vous l'osez, à adorer vos idoles; n'écoutez pas ces derniéres menaces, que je viens de vous faire; profanez la sainteté de mon nom, par vos abominables sacrifices, je ne laisserai point, malgré votre résistance impie, de rassembler sur ma sainte montagne, ou sur la haute montagne d'Israël, d'y rassembler toute la maison d'Israël, &c. Enfin on peut l'entendre ainsi: Puisque vous voulez m'abandonner, abandonnez-moi entiérement: Livrez-vous sans ménagement au culte des fausses Divinitez, qu'on ne vous donne plus le nom de mon peuple; & ne soüillez plus la sainteté de mon nom, par vos offrandes impies, & superstitieuses. Soyez payens tout-à-fait, & qu'on ne vous connoisse plus sous l'idée d'Israëlites. Je saurai me passer de vous; je rassemblerai un autre Israël sur ma montagne sainte. (a)

(a) Voyez saint Jérôme sur cet endroit.

Digitized by Google

42. *Et scietis quia ego Dominus, cùm induxero vos ad terram Israel, in terram, pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.*

42. Et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israël, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main, en jurant à vos peres de la leur donner.

43. *Et recordabimini ibi viarum vestrarum, & omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis: & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.*

43. Vous vous souviendrez alors *du déréglement* de vos voyes; de tous les crimes dont vous vous êtes soüillez: vous vous déplairez en vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites;

44. *Et scietis quia ego Dominus, cùm benefecero vobis propter nomen meum, & non secundùm vias vestras malas, neque secundùm scelera vestra pessima, domus Israël, ait Dominus Deus.*

44. Et vous saurez, maison d'Israël, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblez de biens pour *la gloire de* mon nom; au lieu de vous traiter selon *le déréglement de* vos voyes, & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur *votre* Dieu.

45. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

46. *Fili hominis, pone faciem tuam contra viam Austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani.*

46. Fils de l'homme, tournez le visage du côté du midi; parlez vers le vent d'Afrique, & prophétisez au grand bois du champ du midi.

COMMENTAIRE.

Les Septante: (*a*) *Que chacun de vous éloigne ses superstitions*, (ses inventions,) *& après cela si vous m'écoutez, & si vous ne profanez plus mon nom par vos offrandes, & par vos superstitions.* (40.) *Car toute la maison d'Israël me rendra ses services sur ma montagne sainte.* Symmaque: *Que chacun s'en aille, & serve ses idoles, puisque vous n'avez point voulu m'écouter; & ne soüillez plus mon nom par vos offrandes, & par vos idoles.*

℣. 43. DISPLICEBITIS VOBIS IN CONSPECTU VESTRO. *Vous vous déplairez en vous-mêmes, &c.* L'Hébreu: (*b*) *Vous aurez honte*, (ou mépris, ou horreur, ou dégoût) *devant vous-mêmes, à cause de vos iniquitez.* Les Septante: (*c*) *Vous frapperez vos visages, à cause de toutes vos malices.* Symmaque: *Vous paroîtrez petits à vos yeux, à cause de toutes vos iniquitez.* Image de l'Eglise des Gentils convertis, qui reconnoissent leurs égaremens passez.

℣. 46. PONE FACIEM TUAM CONTRA VIAM AUSTRI.

(*a*) Ἕκαστος τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ ἐξάρατε, καὶ μετὰ ταῦτα ἐὰν ὑμεῖς εἰσακούσητε μου, καὶ τὸ ὄνομά μου τὸ ἅγιον οὐ βεβηλώσητε ἔτι ἐν τοῖς δώροις ὑμῶν, &c.

(*b*) ווקטתם נפניכם בכל רעותיכם

(*c*) Καὶ κόψεσθε τὰ πρόσωπα ὑμῶν ἐν πάσαις ταῖς κακίαις ὑμῶν.

47. *Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lignum viride, & omne lignum aridum : non extinguetur flamma succensionis : & comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem.*

47. Dites au bois du midi : Ecoutez la parole du Seigneur ; voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais allumer un feu dans vous, je brûlerai tous vos arbres, les verds & les secs indifféremment, sans que la flamme de cet embrasement se puisse éteindre ; & tous les visages seront brûlez, depuis le midi jusqu'au septentrion :

COMMENTAIRE.

Tournez le visage du côté du midi. Ou plutôt : Regardez fixement, & avec hardiesse le côté du midi : Prophétisez contre les pays du midi. *Le vent d'Afrique*, est le même que le vent du midi. L'Hébreu lit : (*a*) *Mettez votre face vers le chemin de Théman ; faites pleuvoir sur Darom ; prophétisez contre la forêt de la campagne du midi.* Théman, signifie le midi, ou la droite ; & on a remarqué plus d'une fois que les Hébreux mettoient la droite pour le midi. *Darom*, ou *Daroma*, étoit la partie la plus méridionale de la terre de Juda. Eusébe, & saint Jérôme en parlent souvent dans le Livre des Lieux Hébreux. *La forêt de la campagne du midi*, est la même chose que tout ce qu'on vient de dire. Tout ce verset ne dit que la même chose en trois maniéres. *Stillare*, faire pleuvoir, se dit souvent des prophéties, sur tout de celles qui ne sont point favorables. (*b*)

Cette prophétie contre le Midi, regarde selon les uns, le pays d'Egypte, qui étoit au midi de la Judée ; ou la terre de Babylone, qui étoit dans la même situation, par rapport à Ezéchiel ; ou enfin la Judée, (*c*) qui étoit aussi au midi de la Mésopotamie, où vivoit ce Prophéte. Ce dernier sentiment paroît le plus juste. La Judée est souvent comparée à un bois, & sa désolation est représentée sous l'idée d'un feu qui consume une forêt. (*d*) La guerre est aussi ordinairement marquée par le nom de feu. L'armée de Nabuchodonosor, qui vint quelques années après dans ce pays, ne vérifia que trop tout ce que dit ici le Prophéte. Le Chapitre suivant, qui est comme une suite de celui-ci, confirme encore l'opinion que nous venons de proposer.

℣. 47. COMBURETUR IN EA OMNIS FACIES AB AUSTRO USQUE AD AQUILONEM. *Tous les visages seront brûlez, depuis le midi jusqu'au septentrion.* Depuis le midi de la Judée, jusqu'au septen-

---

(*a*) שים פניך דרך תימן והטף אל דרום והנבא אל יער השדה נגב

70. Στήρισον τὸ πρόσωπον σου ἐπὶ θαιμᾶν, καὶ ἐπιβλέψον ἐπὶ δαρῶρ (alii δαρώμ,) καὶ προφητεύσον ἐπὶ δρύμον ἡγουμένον ναγέβ.

(*b*) *Vide Ezech.* XXI. 2. *Amos.* VII. 16. *Mich.* II. 6.

(*c*) *Ita Ieronym. Theodoret. Sanct. Cornel. Jun. Grot. Pisc. alii.*

(*d*) Voyez *Isai.* IX. 18. *Jerem.* XXI. 14. *Ezech.* XXII. 24.

Digitized by Google

48. *Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.*

49. *Et dixi: A, a, a, Domine Deus! Ipsi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iste?*

48. Et toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur; que c'est moi qui ai mis le feu à ce bois, & personne ne l'éteindra.

49. Je dis alors: Hélas, hélas, hélas, Seigneur *mon* Dieu! Ils me disent sans cesse: Celui-ci ne parle-t'il pas *toujours* en paraboles?

COMMENTAIRE.

trion, on ne verra que des visages brûlez, desséchez, haves, hideux par la crainte, la faim, la douleur, le désespoir. Isaïe se sert d'une expression pareille en décrivant les horreurs d'une guerre: (*a*) *Facies combustæ vultus eorum.* Et Jérémie: (*b*) *Leur face est noire & brûlée, comme du charbon.* Et ailleurs: (*c*) *Notre peau est brûlée, comme un four.* Et Joël: (*d*) *Leur face, est comme la noirceur d'une marmitte.*

Le Texte Hébreu (*e*) lit: *Une flamme de flamme;* (ou une flamme continuë, un feu universel s'y allumera,) *& toutes les faces,* (tous les côtez) *en seront brûlez.* Le feu de la guerre consumera toute cette forêt; il n'en laissera pas un arbre debout; pas une ville qui n'en soit consumée. Tout le pays, depuis l'Idumée jusqu'au Liban, sans en excepter les Phéniciens, fut enflammé tour à tour par ce terrible incendie. Théodoret (*f*) entend ici tout le pays depuis la Mésopotamie & l'Euphrate, jusqu'à l'Egypte, ce qu'il seroit aussi fort aisé de justifier par l'Histoire.

℣. 49. NUMQUID NON PER PARABOLAS LOQUITUR ISTE? *Celui-ci ne parle-t'il pas toujours en paraboles?* Ne parlera-t'il jamais nettement? Ces prophéties étoient assez claires, s'ils eussent voulu les entendre, & les confronter avec ce qu'il avoit dit auparavant de la ruine de Jérusalem; mais ils étoient bien aises d'y trouver de l'obscurité, pour n'être pas obligez de changer de conduite. C'est ainsi que les Juifs, ébloüis de l'évidence des choses que JESUS-CHRIST leur disoit, & surpris de l'éclat de ses miracles, lui demandoient avec importunité, & dans un esprit de malice, qu'il leur déclarât nettement, qui il étoit, comme si toute sa doctrine, & ses actions n'eussent pas assez parlé: (*g*) *Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.*

(*a*) *Isai.* XIII. 8.
(*b*) *Jerem. Thren.* IV. 8.
(*c*) *Idem ibid.* V. 10.
(*d*) *Joël.* II. 6.
(*e*) לחכת שלהבת ונצרבו בה כל פנים מנגב צפונה
(*f*) *Theodoret. hic. & cap. sequenti ad* ℣. 4.
(*g*) *Joan.* X. 24.

CHAPITRE XXI.

Menaces contre Jéruſalem. Epée du Seigneur, qui met à mort le juſte & l'impie. Prophéties contre les Ammonites, & enfin contre les Caldéens.

℣. 1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jeruſalem, & ſtilla ad Sanctuaria, & propheta contra humum Iſrael :

3. Et dices terræ Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, & ejiciam gladium meum de vagina ſua, & occidam in te juſtum & impium.

℣. 1. LE Seigneur me parla encore en cette maniére :

2. Fils de l'homme, tournez le viſage contre Jéruſalem ; parlez aux Sanctuaires, & prophétiſez contre la terre d'Iſraël :

3. Et dites à la terre d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'en ai à vous ; je vais tirer mon épée du fourreau, & je tuerai dans vous le juſte & l'impie.

COMMENTAIRE.

℣. 2. PONE FACIEM TUAM AD JERUSALEM, ET STILLA AD SANCTUARIA. *Tournez le viſage contre Jéruſalem, parlez aux Sanctuaires.* Les Iſraëlites ſe plaignent que vous ne parlez qu'en figures, & en paraboles : Expliquez-vous donc nettement ſur la déſolation de Jéruſalem, (*a*) ſur la deſtruction *de ſes Sanctuaires*, de ſon Temple ſaint, ſur l'abolition de ſes ſacrifices, & de ſes cérémonies.

℣. 3. ECCE EGO AD TE. *J'en ai à vous.* Il s'adreſſe à Jéruſalem, & au pays de Juda, le viſage tourné contr'eux, & leur parle comme s'ils étoient préſens.

OCCIDAM IN TE JUSTUM ET IMPIUM. *Je tuerai dans vous le juſte & l'impie.* Comment cela ? Dieu ne ſeroit-il pas injuſte d'envelopper dans le même ſupplice l'innocent avec le coupable ? Et n'avons-nous pas vû ci-devant, que de peur qu'on ne prît l'un pour l'autre, il a fait imprimer une marque ſur les juſtes de Jéruſalem, (*b*) qui gemiſſoient ſur les déſordres de leur nation ? N'a-t'il pas déclaré, qu'il n'y aura que celui qui péche qui ſouffrira la peine de ſon péché : (*c*) *Anima quæ peccaverit ipſa morietur ?* On dit à cela, 1°. Que le nom de juſte ſe donne ſouvent

(*a*) *Ieronym. Theodoret. Grot. Jun. Sanct. alii.*

(*b*) *Ezech.* IX. 4. 6.

(*c*) *Ezech.* XVIII. 4. . . 9.

à des

4. Pro eo autem quòd occidi in te justum & impium, idcircò egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem, ab austro usque ad aquilonem :

4. Et parce que je dois exterminer dans vous le juste & l'impie, mon épée sortira hors du fourreau pour attaquer toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion ;

COMMENTAIRE.

à des gens qui en ont l'apparence, & la réputation, sans en avoir la vérité, comme dans l'Evangile on appelle *Sages*, les Docteurs de la Loi, quoiqu'ils ne fussent rien moins que cela. (*a*) 2°. On qualifie *justes* dans une nation corrompuë, ceux qui sont moins injustes, (*b*) comme on dit que Sodome & les Caldéens sont justes, comparez aux Juifs. Voyez Ezéchiel XVI. 51. & XXIII. 45. 3°. Les justes marquez au front furent menez en captivité, & préservez de l'épée des Caldéens, ou moururent avant le siége ; ou enfin, évitérent la mort par la fuite. (*c*) Mais cela n'empêcha pas qu'un grand nombre d'autres moins justes & moins privilégiez n'ayent été enveloppez dans le malheur de Jérusalem : ou enfin, ce qui paroît plus solide, & plus vrai, ces justes marquez au front, furent exemts des maux réels, des supplices éternels, (*d*) dont les maux passagers, & le désastre de Jérusalem n'étoient que la figure. Ou bien : Dieu sçut démêler ses élûs, & les garantir de la mort par des voyes connuës de lui seul, pendant qu'il permettoit qu'ils fussent enveloppez dans d'autres malheurs communs de leur nation. (*e*) 4°. Le tems n'étoit pas encore venu de ce que le Seigneur avoit promis, que l'on ne diroit plus dans Israël : Nos peres ont mangé la grappe verte, & nos dents en ont été agacées ; & qu'il n'y aura que le pécheur qui souffrira pour son péché ; cela ne devoit s'exécuter qu'après le retour de la captivité, & dans le sens que nous avons expliqué sur le Chap. XVIII.

℣. 4. AB AUSTRO USQUE AD AQUILONEM. *Depuis le midi jusqu'au septentrion.* Depuis une extrémité du pays d'Israël, jusqu'à l'autre : (*f*) ou, selon Théodoret, depuis la Caldée jusqu'à l'Egypte, ou jusqu'à la Judée. (*g*) Il est certain que le glaive de Nabuchodonosor se fit sentir sur tous ces peuples, mais ce ne fut pas si-tôt, & Ezéchiel leur destine une prophétie exprès : (*h*) ce qui fait croire que celle-ci ne les regarde pas.

℣. 5. EDUXI GLADIUM MEUM DE VAGINA SUA IRREVOCABILEM. *J'ai tiré mon épée hors du fourreau, pour ne l'y remettre*

(*a*) *Salmeron. Proleg. 12. quinquag. 1. cap. 39. Prado.*
(*b*) *Menoch. Jun.*
(*c*) *Cald. Grot. Sanct.*
(*d*) *Estius.*
(*e*) *Cornel à Lapide, Menoch.*
(*f*) *Sanct. Jun. Menoch. Cornel.*
(*g*) *Heb. Vat. plures apud Sanct. Vide cap. precedenti ℣. 47.*
(*h*) Voyez ci-après le ℣. 28.

Digitized by Google

5. *Ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.*

6. *Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, & in amaritudinibus ingemisce coram eis.*

5. Afin que toute chair sache que c'est moi qui suis le Seigneur, & qui ai tiré mon épée hors du fourreau, pour ne l'y remettre plus.

6. Vous donc, fils de l'homme, poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins; & gémissez en leur présence dans l'amertume de votre cœur:

COMMENTAIRE.

plus. Nous lisons pourtant au ℣. 30. de ce Chapitre: *Epée rentre dans ton fourreau au lieu où tu as été formée.* Et on sait que Nabuchodonosor après avoir assujetti toutes les terres depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, se retira en Caldée, remit l'épée dans le fourreau, & vécut en paix. Ainsi on peut dire que l'épée du Seigneur, qui étoit entre les mains de ce Prince, ne sera pas remise dans le fourreau, qu'après l'exécution de tout ce que le Tout-puissant avoit dessein de faire par son moyen. Ou bien il faut traduire: (a) *J'ai tiré mon épée du fourreau, elle ne retournera plus.* Ce n'est plus ici de simples menaces: Je ne tirerai point l'épée simplement pour faire peur; mes coups porteront, & je ne frapperai pas en vain. L'Ecriture dit que les fléches de Jonathas ne retournérent jamais en arriére, & que l'épée de Saül ne revint point vuide & sans effet. (b) Et Jérémie parlant de Cyrus, (c) dit que sa fléche est comme celle d'un héros dans la bataille, elle ne retourne point en arriére. C'est ainsi que le glaive du Seigneur ne reviendra point à lui sans effet.

℣. 6. INGEMISCE IN CONTRITIONE LUMBORUM. *Poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins.* A la lettre: (d) *Gémissez dans la rupture de vos reins;* comme ceux qui souffrent des maux de côtez, des douleurs de reins. Ou plûtôt: Gémissez comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement. Les Prophétes expriment quelquefois ces douleurs sous le nom de maux de reins: (e) *Propterea repleti sunt lumbi mei dolore, angustia possedit me, sicut angustia parturientis.* Et Jérémie: (f) *Demandez si un homme enfante? D'où vient donc que j'ai vû tous les hommes ayant leurs mains sur les reins, comme une femme en travail d'enfant?* Les Septante (g) favorisent cette explication.

℣. 7. TABESCET OMNE COR. *Tous les cœurs sécheront de crainte.*

(a) הרצאתי חרבי מתערה לא תשוב עוד
(b) 2. Reg. I. 22.
(c) Jerem. L. 9.
(d) תאנח בשברון מתנים
(e) Isai. XXI. 3.
(f) Jerem. XXX. 6. Vide Sanct. hic. Cornel. Tir.
(g) Καζεσιναξον οι σωτηρίαν ισχύοντες, & οὐ ἰδώμεν στένοντες.

Digitized by Google

7. *Cùmque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu : quia venit, & tabescet omne cor, & dissolventur universæ manus, & infirmabitur omnis spiritus, & per cuncta genua fluent aquæ : ecce venit, & fiet, ait Dominus Deus.*

7. Et lorsqu'ils vous diront : Pourquoi soupirez-vous ? Vous leur direz : *Je soupire*, parce que j'entens l'ennemi qui vient. Tous les cœurs sécheront de crainte, toutes les mains seront sans force, tous les esprits s'abattront, & l'eau découlera de tous les genoux. Le voici qui vient, & ce que j'ai prédit arrivera, dit le Seigneur *notre* Dieu.

8. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

9. *Fili hominis, propheta, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, & limatus.*

9. Fils de l'homme, prophétisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parlez ; l'épée, *oüi* l'épée est aiguisée, elle est polie.

10. *Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est : qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.*

10. Elle est aiguisée pour tuer les victimes, elle est polie pour jetter un grand éclat. C'est vous, *ô épée*, qui renverserez le sceptre de mon fils, qui couperez par le pied tous les arbres.

COMMENTAIRE.

L'Hébreu : (*a*) *Tous les cœurs se fondront.* On a déja vû d'autres expressions pareilles dans l'Ecriture. Josué : (*b*) *Le cœur du peuple fut saisi de frayeur, & se fondit comme l'eau.* Les Septante : (*c*) *Tous les cœurs seront percez.*

PER CUNCTA GENUA FLUENT AQUÆ. *L'eau découlera de tous les genoux.* Voyez ci-devant VII. 17.

℣. 10. QUI MOVES SCEPTRUM FILII MEI, SUCCIDISTI OMNE LIGNUM. *C'est vous, ô épée* de Nabuchodonosor, *qui renverserez le sceptre de mon fils*, du Roi de Juda, *qui couperez par le pied tous les arbres.* L'Hébreu paroît corrompu. Les Septante, & les autres Interprétes Grecs, & la Vulgate l'ont assurément lû autrement que nous : ni saint Jérôme, ni Théodoret ne marquent point de difference considérable entre les Septante, & les autres Interprétes Grecs, ce qui n'auroit pas manqué de se rencontrer, si leur texte Hébreu eût été aussi embarassé que le nôtre : le voici à la lettre : (*d*) *Où nous réjoüirons-nous, sceptre de mon fils ?* (épée) *qui méprise toutes sortes de bois ?* Les Septante : (*e*) Epée *préparée* à tout *briser, méprisez, rejettez tous les bois*, ou toutes sortes d'arbres. Le Syriaque : *Préparez-vous à dissiper la race de mon fils ; re-*

(*b*) נמס כל לב

(*b*) *Josue* VII. *Pertimuit cor populi, & instar aquæ liquefactum est.* Voyez aussi *Deut.* I. 28. XX. 8. *Josue.* II 11. V. 1. XIV. 8. 2. *Reg.* XVII. 10. *Isai* XIII. 7. *Nahum.* II. 11.

(*c*) Τραυθήσεται πᾶσα καρδία.

(*d*) אי נשיש שבט בני מאסת כל עץ

(*e*) Ἑτοίμη εἰς παράλυσιν σφάζε, ἐξουθένει, ἀπόθου πᾶν ξύλον. Grotius croit qu'ils lisoient ainsi l'Hébreu אל כשיל זבח כוז מואסת כל עץ

11. *Et dedi eum ad lævigandum, ut teneatur manu: iste exacutus est gladius, & iste limatus est, ut sit in manu interficientis.*

12. *Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant, gladio traditi sunt cum populo meo: idcircò plaude super femur,*

11. J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main: elle est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui doit faire le carnage.

12. Criez, fils de l'homme, & poussez des hurlemens; parce que cette épée est tirée contre mon peuple, & contre tous les Princes d'Israël qui s'étoient sauvez. Ils sont tous livrez à cette épée avec mon peuple. Frappez-vous donc la cuisse *dans votre douleur*,

COMMENTAIRE.

jettez, abattez *toutes sortes d'arbres*. On peut s'en tenir à la Vulgate, ou aux Septante, parmi la confusion, & les embarras des autres Interprétes, qui ne peuvent rien dire de meilleur, ni de plus clair.

℣. 11. DEDI EUM AD LÆVIGANDUM, UT TENEATUR MANU. *J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main.* C'est Dieu qui met l'épée dans la main de Nabuchodonosor; il l'arme contre son peuple. Que ceux dont le Tout-puissant se sert pour châtier les crimes des hommes, ne s'éléve point d'orgueil. Ils font la fonction de la haine, & de la colére du Seigneur; fonction odieuse à Dieu même. L'Hébreu: (*a*) *Il l'a donnée à polir*, ou à éguiser, *pour la tenir à la main*. Le Seigneur l'a fait éguiser afin qu'il n'ait qu'à s'en servir. Nabuchodonosor aguerrit ses troupes dans diverses expéditions, avant que de les amener contre Jérusalem. Les Septante: *Il a donné cette épée toute préparée pour en prendre la main*, ou la poignée.

℣. 12. IN CUNCTIS DUCIBUS ISRAEL QUI FUGERANT. *Contre tous les Princes d'Israël qui s'étoient sauvez*, qui avoient crû éviter l'épée par la fuite. Il semble insinuer Sédécias, & les siens, qui prirent la fuite pendant la nuit. D'autres lisent: Cette épée est tirée *contre mon peuple, contre tous les Princes d'Israël; ceux qui avoient pris la fuite, ont été livrez au glaive avec mon peuple*. Les Septante: (*b*) *Cette épée est tombée sur tous les Princes*, ou les Chefs *d'Israël; mes domestiques lui ont été livrez avec le peuple*. Mes Prêtres, mes Princes, mon peuple, tout a été en proye à l'épée de Nabuchodonosor. L'Hébreu de la maniére dont il est ponctué par les Juifs: (*c*) *Cette épée est contre tous les Princes d'Israël. Les frayeurs de cette épée seront sur tout mon peuple*. Ou bien: Les Princes d'Israël *sont abandonnez à l'épée avec mon peuple*. Le Caldéen: *Ceux qui*

(*a*) ויתן אותה למרטה לתפש בכף 70. Καὶ ἔδωκεν αὐτὴν ἑτοίμην τοῦ κρατεῖν χεῖρα αὐτῆς.

(*b*) Αὐτὴ (ἡ ῥομφαία) ἐν πᾶσι τοῖς ἀφηγουμένοις τοῦ Ἰσραὴλ, οἱ παροικοῦντες μοι εἰς ῥομφαίαν ἐγένοντο σὺν τῷ λαῷ.

(*c*) היא בכל נשיאי ישראל מגורי אל חרב היו את עמי

13. *Quia probatus est : & hoc, cùm sceptrum subverterit, & non erit, dicit Dominus Deus.*

13. Parce que cette épée sera approuvée, lors même qu'elle brisera le sceptre, qui ne subsistera plus, dit le Seigneur *notre* Dieu.

14. *Tu ergo, fili hominis, propheta, & percute manu ad manum, & duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum : hic est gladius occisionis magna, qui obstupescere eos facit.*

14. Vous donc, fils de l'homme, prophétisez ; frappez de vos mains l'une contre l'autre. Que cette épée meurtriére double & triple sa violence. C'est-là cette épée qui doit faire un si grand carnage, & qui frappera les esprits d'étonnement,

COMMENTAIRE.

frappent de l'épée sont assemblez, & viennent fondre sur mon peuple.

IDCIRCO PLAUDE SUPER FEMUR. *Frappez donc sur la cuisse.* Ce geste marque souvent l'admiration ; ici il désigne la douleur. Jérémie, (*a*) Homére, (*b*) les autres Auteurs Grecs & Latins (*a*) remarquent la même action, dans le premier sentiment de la douleur, & de la surprise. Ce mouvement a été commun à tous les peuples, parce qu'il est tout naturel de laisser tomber ses mains sur ses cuisses, dans l'abbattement de la tristesse, & de la douleur. Les Septante : (*d*) *C'est pourquoi battez des mains.* On bat aussi quelquefois des mains dans l'adversité. Voyez ci-après les versets 14. & 17.

℣. 13. QUIA PROBATUS EST, ET HOC CUM SCEPTRUM SUBVERTERIT. *Parce que cette épée sera approuvée, lors même qu'elle brisera le sceptre.* L'Hébreu : (*e*) *Parce que c'est une épreuve : Et quoi, si* (l'épée) *rejette le sceptre, il ne sera plus.* On ne sait quel sens donner à ce Texte, & tout ce qu'on en lit dans les Interprétes, ne nous satisfait nullement. Voici celui qui nous paroît le plus naturel, & le plus lié avec la suite du discours : Peut-être ceci n'est que pour nous éprouver, direz-vous. Mais si l'épée brise le sceptre, en sorte qu'il ne soit plus ; que direz-vous ? Croirez-vous après cela que ce n'est qu'une menace, ou qu'une épreuve ? Quand vous verrez Sédécias, & ses fils mis à mort, que direz-vous ? Me croirez-vous après cela ?

℣. 14. PERCUTE MANU AD MANUM, ET DUPLICETUR GLADIUS. *Frappez de vos mains l'une contre l'autre. Que cette épée meur-*

(*a*) *Jerem.* XXXI. 19. *Postquam convertisti me, egi pœnitentiam : & postquam ostendisti mihi, percussi femur.*

(*b*) *Homer. Iliad.* O.
Αὐτὰρ Ἄρης θάλερῳ πεπλήγετο μηρῷ χέρσι καταπρήνεσι.
Ita Odyss. N. *v.* 198.

(*c*) *Xenophon. lib.* 7. *Cyropæd. Plaut. in Truculento. Traxit ex intimo ventre suspirium, dentibus fremuit, icit femur. Vide Ieronym. & Sanct.*

(*d*) 70. Διὰ τοῦτο κρότησον ἐπὶ τὴν χεῖρα σου.

(*e*) כי בחן ומה אם גם שבט מאסת לא יהיה 70 Ὅτι δεδικαίωται ; καὶ τί εἰ ἐκ φύλη ἀπωθῇ οὐκ ἔσται, λέγει Ἀδωναῖ Κύριος.

15. *Et corde labescere, & multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, & limati ad fulgendum, amicti ad cædem.*

15. Qui fera sécher les cœurs, & multipliera les meurtres & les ruines. Je jetterai l'épouvante dans toutes les portes devant cette épée perçante, polie pour briller, & affilée pour tuer.

COMMENTAIRE.

triére double, & triple sa violence. Frapper des mains, marque le plus souvent la joye; (*a*) mais ici il signifie plutôt l'indignation, ou la douleur, de même que ci-après au ℣. 17. & au Chap. VI. ℣. 11. *Battez des mains, frappez du pied, & dites : Hélas ! sur toutes les abominations de la maison d'Israël.* Ce glaive qui double & qui triple sa violence; ou qui vient deux à deux, ou trois à trois; ou enfin, qui frappe deux & trois fois, n'est autre que Nabuchodonosor, qui vint deux ou trois fois contre la Judée; la premiére fois contre Joakim, ensuite contre Jéchonias, & enfin contre Sédécias. (*b*) D'autres (*c*) faisant attention qu'Ezéchiel prédit le futur, & que les expéditions contre Joakim, & contre Jéchonias étoient alors passées depuis assez long-tems, expliquent ce triple glaive, de ce qui arriva sous Sédécias. Nabuchodonosor assiéga la ville la neuviéme année de Sédécias, il fut obligé de lever le siége, pour aller à la rencontre du Roi d'Egypte. Il revint au siége; son armée prit la ville la onziéme année de Sédécias. Nabuzardan fut ensuite envoyé pour brûler le Temple, & la ville. Mais sans chercher d'autre mystére sous le nombre de trois, on peut croire qu'il marque une guerre très-sanglante, très-cruelle. L'Ecriture, lorsqu'elle veut exagérer quelque chose, la répéte souvent trois fois. Par exemple, *Hélas, hélas, hélas.* (*d*) Et : *Je la rendrai iniquité, iniquité, iniquité.* (*e*) Et : *C'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur.* (*f*) Et dans Esther (*g*) pour marquer un grand nombre de Provinces : *Province, province, province.*

℣. 15. AMICTI AD CÆDEM. *Affilée pour tuer.* Ou plutôt à la lettre : (*h*) *Couvert pour tuer.* Il est encore dans le fourreau, mais affilé, & prêt à tuer. Ce n'est point un glaive usé, dont le tranchant soit émoussé à force de tuer; il est tout neuf, & n'a pas encore été tiré du fourreau. Les Septante : (*i*) *Passez comme un éclair.* Que vos coups soient aussi prompts, & aussi pénétrans qu'un éclair.

(*a*) Voyez ci-après Chap. XXV. 6. & 4. *Reg.* XI. 12. *Psal.* XLVI. 1. & *alibi.*
(*b*) *Ieronym. Hugo. Dionys. Maldon.*
(*c*) *Liran. Vatab. Jun. Sanct.*
(*d*) *Jerem.* II. 6. XIV. 13. *Ezech.* IX. 14. & XX. 49. & *Joël.* I. 15.
(*e*) *Ezech.* XXI. 27.
(*f*) *Jerem.* VII. 14.
(*g*) *Esth.* VIII. ℣. 9. *in Hebræ.*
(*h*) מטבח לטבח
(*i*) Ὡς ἀστραπὴ, διαπορεύου.

Digitized by Google

16. *Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tua est appetitus.*

17. *Quin & ego plaudam manu ad manum, & implebo indignationem meam, ego Dominus locutus sum.*

18. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

19. *Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius Regis Babylonis: de terra una egredientur ambæ: & manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.*

20. *Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jerusalem munitissimam.*

16. *O épée*, aiguisez votre pointe; allez à droite, ou à gauche; par tout où le desir des meurtres vous appellera.

17. Je vous applaudirai moi-même, en frappant des mains, & je satisferai par vous ma colére. C'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé.

18. Alors le Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

19. Fils de l'homme, représentez-vous deux chemins par où le Roi de Babylone doit venir: que ces chemins sortent tous deux d'un même pays; & ce Prince étant à la tête de ces deux chemins tirera sa conjecture de la main, pour aller à une ville.

20. Vous figurerez un chemin par où cette épée iroit attaquer Rabbath au pays des Ammonites, & un autre par où elle viendroit en Juda pour assiéger la très forte ville de Jérusalem.

COMMENTAIRE.

℣. 16. AD DEXTERAM, SIVE AD SINISTRAM. *A droite, ou à gauche.* De tout côté, dans tous les cantons du pays, au midi, & au septentrion. Voyez ci-devant ℣. 47. du Chap. XX. & Chap. XXI. ℣. 4.

℣. 19. PONE TIBI DUAS VIAS. *Représentez-vous deux chemins.* Tracez sur la terre deux chemins; ou plutôt, tracez un chemin qui sorte de Babylone, & qui à quelque distance de là se partage en deux; l'un qui aille à droite, vers Jérusalem; & l'autre à gauche, vers Rabbath, capitale des Ammonites. Représentez Nabuchodonosor sur le commencement de ce chemin fourchu, ou à la tête de cette division du chemin en deux. Mais pourquoi veut-il aller à Rabbath, capitale des Ammonites? c'est que ces peuples, les Iduméens, & les Moabites s'étoient liguez avec Sédécias contre Nabuchodonosor, comme nous l'apprend Jérémie. (*a*) Mais ensuite ils s'en séparérent, & combattirent contre Juda. (*b*)

MANU CAPIET CONJECTURAM, IN CAPITE VIÆ CIVITATIS CONJICIET. *Ce Prince étant à la tête de ces deux chemins, tirera sa conjecture de la main, pour aller à une ville.* Ou en prenant *la main* pour un espace: Il délibera dans ce lieu-là, quel chemin il prendroit pour aller à l'une de ces deux villes. L'Hébreu à la lettre: (*c*) *Choisissez un espace à la tête du chemin; choisissez une ville:* Ou bien: *Créez,*

(*a*) *Jerem.* XXVII. 3.
(*b*) *Jerem.* XII. 6.
(*c*) ויד ברא בראש דרך עיר ברא

21. *Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum divinationem quærens, commiscens sagittas: interrogavit idola, exta consuluit.*

21. Car le Roi de Babylone s'est arrêté à la tête de deux chemins, il a mêlé des fléches *dans un carquois*, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre. Il a interrogé ses idoles; il a consulté les entrailles des bêtes immolées.

COMMENTAIRE.

formez *une ville à la tête de ce chemin; tracez un espace*, qui marque cette ville. Dessinez Babylone comme le terme d'où il part; représentez-le à la tête des deux chemins. Les Septante sont fort différens: (*a*) *Les deux commencemens* du chemin *sortiront d'un même lieu. Préparez une main qui pique, vous la disposerez à la tête du chemin de chaque ville.*

℣. 21. STETIT REX BABYLONIS DIVINATIONEM QUÆRENS, COMMISCENS SAGITTAS. *Le Roi de Babylone s'est arrêté; il a mêlé des fléches dans un carquois, pour en tirer un augure.* Les Ammonites, & les Juifs s'étoient apparemment révoltez en même-tems contre les Caldéens. Nabuchodonosor partit de Babylone, incertain lequel des deux peuples il attaqueroit le premier. Il employa pour se déterminer une sorte de divination fort ancienne, usitée dans son pays. On écrivoit sur les fléches d'un carquois les noms des lieux où l'on vouloit aller, ou quelques mots qui marquassent les desseins qu'on avoit dans l'esprit. On tiroit ces fléches, & l'on prenoit pour une déclaration de la volonté de Dieu, & comme une assurance de l'heureux succez d'une entrepriſe, ce qui venoit le premier. On avoit écrit, par exemple, sur une fléche *Jérusalem*, & sur une autre *Rabbat*. On tira Jérusalem la premiére, & aussi-tôt Nabuchodonosor, & son armée prirent sans héſiter le chemin de cette Ville. (*b*)

Il y avoit parmi les Anciens diverses maniéres de consulter les Dieux par les verges. Les anciens Germains (*c*) coupoient en plusieurs piéces une branche d'un arbre fruitier, & les marquant de certains caractéres, les jettoient au hasard sur un drap blanc. Alors le pere de famille, si la chose se passoit dans une maison particuliére, levoit ces branches l'une après l'autre, & en tiroit des augures pour l'avenir par l'inspection des caractéres qu'il y remarquoit. Les Scythes avoient aussi leur maniére de tirer des augures par les branches: leurs devins prenoient de grands fagots

(*a*) Ἐν χείρει μιᾷ ἐξελεύσονται αἱ δύο ἀρχαὶ, ἑτοιμάσας χεῖρα κεντοῦσαν, ἐν ἀρχῇ ὁδὸς ἑκάστης πόλεως κεντοῦσαν διαθήσεις. Alii aliter. Vide Polyglot.

(*b*) Vide Ieronym. hic. Ritu gentis suæ oraculum consules, ut mittat sagittas suas in pharetram, & commisceat eas inscriptas, sive signatas nominibus singulorum, ut videat cujus sagitta exeat, & quam priùs civitatem debeat oppugnare. Ita & Theodoret. Grot. Menoch. Tir. Alii passim.

(*c*) Tacit. de moribus Germanorum.

de

de branches de saule, qu'ils délioient, & étendoient par terre l'une après l'autre en prononçant certaines prédictions; ils reprenoient ensuite ces branches dans un ordre contraire, & lioient de nouveau le fagot, prononçant à chaque verge d'autres prédictions. (*a*) Ils avoient encore d'autres divinations par des branches de myrthe, ou de thamarin, dont parle le Scoliaste de Nicander; (*b*) & par des branches de tilleul coupées en quatre, dont parle Hérodote. (*c*) Les Alains qui étoient de la race des Scythes, avoient aussi l'usage des verges pour deviner, du tems d'Ammien Marcellin. (*d*) C'étoient des femmes qui faisoient ce métier; elles ramassoient des verges les plus droites, & les distinguoient avec certaines paroles secretes, & certains enchantemens, prétendant y découvrir l'avenir.

Les Arabes, encore aujourd'hui, (*e*) croyent entendre la volonté de leur Dieu Hobal, par le moyen de trois fléches enfermées dans un sac. Sur l'une de ces fléches ils écrivent: *Commandez-moi, Seigneur*; sur l'autre: *Empêchez, Seigneur*; & sur la troisiéme, il n'y a rien d'écrit. On tire ces fléches l'une après l'autre; si la premiére qu'on tire est celle où il n'y a rien, on recommence; si c'est celle où est écrit: *Empêchez, Seigneur*, on n'entreprend point la chose dont il est question.

Les Turcs (*f*) ont plusieurs devins, & on les voit dans leurs villes aux coins des ruës assis à terre sur un petit tapis, avec quantité de livres étalez autour d'eux. Ils prennent quatre fléches qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre, & les font tenir à deux personnes; puis ils mettent sur un coussin une épée nuë devant eux, & lisent un certain Chapitre de l'Alcoran. Si l'on demande, par exemple, lequel des Turcs, ou des Chrétiens, aura l'avantage dans une guerre qu'on veut entreprendre, on donne le nom de Chrétiens à deux de ces fléches, & le nom de Turcs aux deux autres. A mesure que le devin lit son Alcoran, les fléches s'agitent malgré ceux qui les tiennent, comme si elles se battoient, & étoient capables de sentiment. Enfin, celles qui abattent les autres & montent sur elles, sont les victorieuses, & prédisent sûrement la victoire à ceux qu'elles représentent, soit Turcs, soit Chrétiens. On assure que ce mouvement des fléches ne manque presque jamais d'arriver, pendant la lecture du livre dont on a parlé. Gonzales de Mendosa dit que la pratique la plus ordinaire des divinations parmi les Chinois, est par des morceaux de bois disposez en différentes maniéres, Hist. Chin. l. 2. c. 4.

(*a*) *Herodot. l. 4. c. 67.*

(*b*) Μάγοι καὶ σκύθαι μυρικίνω μαντεύονται ξύλῳ. Καὶ γὰρ ἐν πολλοῖς τόποις ῥάβδοις μαντεύονται.

(*c*) *Herodot. loco citato.*

(*d*) *Ammian. l. 31 Futura miro præsagiunt modo (Alani;) nam rectiores virgas feminæ colligentes, easque cum incantamentis quibusdam secretis præstituto tempore discernentes, apertè quid portendatur norunt.*

(*e*) D'Herbelot Biblioth. Orient. sous le mot *Aidad*.

(*f*) Voyez Thevenot Voyage du Levant, Chap. 26.

Les Mages parmi les Perſes allument le feu ſacré, qui eſt le Dieu qu'ils adorent, ayant en main un faiſceau de verges, dont ils ſemblent flatter le feu; (*a*) & lorſqu'ils ont fait quelque ſacrifice, ils font leurs priéres ſur les chairs de la victime, ayant en main des faiſceaux de verges de tamarin, dit Strabon. (*b*) Enfin, cette divination par les verges étoit commune parmi les Medes, ſelon Dion, & parmi les Iſraëlites, comme on le voit par Oſée IV. 12. & par Maimonides, au traité de l'Idolatrie, c. 6. Il dit que celui qui veut découvrir l'avenir, offre certains parfums, tient en main une baguette de myrthe, & prononce quelques paroles. Enſuite, il ſe baiſſe contre terre, comme s'il vouloit conſulter quelqu'un qui fût ſous terre, & dont il pût ſeulement comprendre les réponſes en eſprit, & ſans entendre diſtinctement ſes paroles. Et au chapitre XI. il dit que celui qui conſulte prend un bâton, s'y appuye, & frappe la terre, juſqu'à ce qu'il connoiſſe ce qu'il déſire. Voilà des maniéres de divinations uſitées parmi les Juifs, apparemment encore du tems de Maimonides.

Malgré tout ce que nous venons de dire, il y a encore beaucoup d'Interprétes qui ne reconnoiſſent point ici la divination par les verges, dont on vient de rapporter tant d'exemples divers. Le Caldéen, le Syriaque, & l'Arabe diſent qu'il tira une fléche en l'air, pour prendre l'augure. (*c*) D'autres traduiſent l'Hébreu, par : *Il polit ſes fléches*, ou ſes traits, ou ſes dards; (*d*) ou il eſſuya, il nettoya ſes armes, pour les rendre plus luiſantes. Les Septante : (*e*) *Pour faire ſortir des branches en grand nombre.*

INTERROGAVIT IDOLA, EXTA CONSULUIT. *Il a interrogé ſes idoles, il a conſulté les entrailles des bêtes immolées.* L'Hébreu : (*f*) *Il a conſulté les Téraphims, il a regardé le foye.* Les Téraphims ſignifient en général toutes ſortes d'idoles, comme on l'a vû ailleurs. (*g*) L'uſage de prédire l'avenir par le mouvement des fibres du foye d'un animal récemment immolé, eſt ſi commun dans l'antiquité, qu'il eſt inutile d'en parler ici. Grotius croit que les Caldéens communiquérent cette coûtume ſuperſtitieuſe aux Lydiens, ceux-ci aux Toſcans, & les Toſcans aux peuples d'Italie. Cicéron remarque que dans les commencemens on ne regarda les entrailles & le foye des victimes, que pour s'aſſurer ſi elles étoient ſaines. (*h*) *Priùs inſpiciebant exta, tantùm ad ſalubritatis & peſtilentiæ ſigna percipienda.*

(*a*) *Phœnix Colophon. apud Athenæum l.* XII.
Οὐ παρὰ μάγοισι πῦρ ἱερὸν ἀνίσχει
Κἄστιν νάρθ⊕, ῥάβδοισι τῷ Θεῷ ψάλλων.

(*b*) *Strab. lib.* 15.

(*c*) *Vide Vat. & Kimchi in Boch. de animal. ſacr parte* 2. *l.* 6. *c.* 16.

(*d*) קלקל בחצים *Munſt. Vat. Tigur.*

(*e*) Τῶ ἀναβεβῆσθαι ῥάβδον.

(*f*) שאל בתרפים ראה בכבד

(*g*) *Geneſ.* XXXI. 19.

(*h*) *Cicero lib.* 1, *de Divinat.*

Digitized by Google

22. *Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.*

22. Le sort est tombé sur Jérusalem, & lui a fait prendre la droite, afin qu'il place les béliers; qu'il n'ait que le sang, & le carnage dans la bouche; qu'il excite les cris, & les frémissemens de son armée; qu'il dresse des machines contre les portes de la ville; qu'il fasse de grandes levées de terre, & qu'il bâtisse des forts autour de ses murs.

COMMENTAIRE.

℣. 22. AD DEXTERAM EJUS FACTA EST DIVINATIO SUPER JERUSALEM. *Le sort est tombé sur Jérusalem, & lui a fait prendre la droite.* En venant de de-là l'Euphrate en Syrie, & en Phénicie, ils prenoient ordinairement leur route par Damas. Ils passoient l'Euphrate à Thapsaque, & entroient dans la Palestine par la plaine du Liban, au-dessous des montagnes d'Hermon, & passoient le Jourdain au-dessus du Lac Semechon. Ils ne venoient pas directement de Babylone par l'Arabie déserte, à cause de la stérilité de ce pays. Or de Thapsaque en venant à Damas, si l'on suppose deux chemins qui menent l'un à Rabbat, & l'autre à Jérusalem; il est visible que celui de Jérusalem est à droite, & que celui qui mene à Rabbat est à la gauche. Si l'on suppose au contraire, qu'ils vinssent de Babylone au travers de l'Arabie déserte, Rabbat-Ammon seroit à la droite, & Jérusalem à la gauche. Au reste, cette ville de *Rabbat-Ammon* est la même que Philadelphie.

Le succès que Dieu permit qu'eut la divination superstitieuse de Nabuchodonosor, ne doit faire aucune peine, ni donner aucun crédit à cet art diabolique. Dieu accorde quelquefois à l'homme dans sa colére, ce qu'il a mal aimé: *Iratus Deus dat amanti quod malè amat.* (a) De plus, il put permettre sans conséquence, que le sort réussit dans cette rencontre pour l'exécution de ses desseins sur Jérusalem, comme il permet quelquefois au Démon d'exercer sa rage contre ses serviteurs, & aux impies d'affliger, & d'éprouver les bons. Enfin, le Démon peut tirer des conjectures du futur, par les dispositions qu'il remarque dans les causes secondes. Il savoit le déréglement des Juifs; il n'ignoroit pas que depuis plusieurs années les Prophétes ne cessoient de prédire, & de montrer au doigt la destruction de Jérusalem. (b) Nabuchodonosor s'étant mis en campagne pour faire la guerre aux Juifs, Satan le presse de se hâter, & d'avancer vers ce peuple, de peur qu'il ne se convertît. Il lui promet un heureux succès. Quel miracle y a-t'il en cela? Un homme médiocrement habile en auroit fait autant.

(a) *Aug. in Psalm. XXVI.* (b) *Theodoret. hic.*

23. *Eritque quasi consulens frustrà oraculum in oculis eorum, & sabbathorum otium imitans : ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.*

23. Cette consultation des oracles paroîtra un jeu *aux enfans d'Israel*, & ils s'imagineront que ce Prince imite dans son oisiveté le repos des jours de Sabbat : mais le souvenir de l'iniquité de Jérusalem le déterminera à la venir prendre.

COMMENTAIRE.

UT PONAT ARIETES, UT APERIAT OS IN CÆDE. *Afin qu'il place ses béliers, & qu'il n'ait que le sang, & le carnage dans la bouche.* Le Texte Hébreu (*a*) est traduit ainsi par quelques Nouveaux : (*b*) *Pour établir ses chefs*, (ses béliers) *pour ouvrir la bouche*, (ou le trenchant de l'épée) *pour tuer.* Le Caldéen : Pour placer ses Officiers, pour ouvrir ses portes, afin que les soldats entrent dans la ville, & la remplissent de sang & de carnage. Mais nous aimons mieux l'entendre ainsi : *Il plaça ses béliers*, (ses machines de guerre) *pour faire une bréche*, afin de donner lieu à ses soldats *de tuer* tout ce qui se rencontrera dans la Ville. Il répete la même chose un peu après : *Pour mettre des béliers contre les portes*, pour les briser, & les enfoncer. Voyez notre Dissertation sur la Milice des Hébreux.

UT ELEVET VOCEM IN ULULATU. *Qu'il excite les cris, & les frémissemens de son armée.* C'est ce cri militaire qu'ils appelloient *barritus*, ou hurlement. L'Hébreu : (*c*) *Pour élever sa voix dans le son des trompettes.*

UT ÆDIFICET MUNITIONES. *Qu'il bâtisse des Forts.* (*d*) Nous croyons qu'il faut l'entendre des fossez, des palissades, & des terrasses dont on enveloppoit autrefois les villes, afin qu'on ne pût ni en sortir, ni y rien faire entrer. Voyez ci-devant le Chap. IV. 2.

℣. 23. ERIT QUASI CONSULENS FRUSTRA ORACULUM IN OCULIS EORUM. *Cette consultation des Oracles paroîtra un jeu aux enfans d'Israël.* Ils se railleront de la crédulité de ce Prince, qui s'amuse à consulter des devins. Ils traiteront son entreprise de téméraire, & de ridicule, dont le succès ne leur paroîtra fondé que sur un sort aveugle, & une divination superstitieuse ; ne faisant point attention que Dieu a ménagé les sorts, & l'a déterminé à venir contre Jérusalem.

ET SABBATHORUM OTIUM IMITANS. *Qu'il imite le repos des jours de Sabbat.* Que tout ce qu'il fait est une pure perte de tems ; qu'il gagneroit plus à demeurer en repos ; ou que son entreprise est aussi inutile, que toutes les occupations que l'on se permet aux jours du Sab-

(*a*) לשום כרים לפתח פה ברצח
(*b*) *Pag. Jun. Tremel. Grot.*
(*c*) להרים קול בתרוע 70. Ὑψῶσαι φωνὴν μετὰ κραυχῆς σάλπιγγος.
(*d*) לבנות ריק 70. Οἰκοδομῆσαι βελοστάσεις.

24. *Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quod recordati estis iniquitatis vestræ, & revelastis prævaricationes vestras, & apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris: pro eo, inquam, quòd recordati estis, manu capiemini.*

24. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu.: Parce que vous avez rappellé la mémoire de vos iniquitez, que vous avez découvert vos perfidies, & que vos péchez, & vos pensées criminelles ont paru devant tout le monde; parce, dis-je, que vous avez signalé la mémoire de vos crimes, vous serez pris *par vos ennemis.*

25. *Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita:*

25. Mais vous, profane; vous, Prince impie d'Israël, voici le jour que Dieu avoit marqué pour la punition de vos injustices.

COMMENTAIRE.

bat, pour passer le tems. En un mot, ils traiteront les desseins de Nabuchodonosor, de vision, & de pure oisiveté.

L'Hébreu: (*a*) *Ils ont des gens qui leur font des sermens*, des faux Prophétes, qui les assurent que ce Prince ne viendra point; ou; *ils ont des sermens*, des alliances. Ils ont formé une ligue offensive, & défensive avec les Egyptiens. Les Septante: (*b*) *Il leur paroîtra comme un homme qui compte des semaines*, qui par superstition supputе les jours, ou les tire au sort pour commencer son entrepriſe, comme Aman tira au sort le jour où il devoit faire mourir les Juifs. (*c*) Le Caldéen, & les Interprétes Hébreux: Il leur paroîtra comme un homme qui a consulté, ou tiré au sort sept fois sept, ou quarante-neuf fois.

IPSE AUTEM RECORDABITUR INIQUITATIS AD CAPIENDUM. *Mais le souvenir de l'iniquité de Jérusalem le déterminera à la venir prendre.* Nabuchodonosor se souviendra de la perfidie, du parjure, de la révolte de Sédécias. Voyez ci-devant (*d*) avec quelle horreur Dieu parle de la mauvaise foi de ce Prince.

℣. 24. PRO EO QUOD RECORDATI ESTIS INIQUITATIS VESTRÆ. *Parce que vous avez rappellé la mémoire de vos iniquitez.* La Vulgate à la lettre: *Parce que vous vous en êtes souvenu.* Mais l'Hébreu, (*e*) & la liaison du discours veulent qu'on l'entende ainsi: Puisque vous en avez rappellé la mémoire, que vous avez rendu publique votre révolte, vous serez livré entre les mains de votre ennemi.

℣. 25. PROFANE, IMPIE DUX ISRAEL. *Vous, profane, vous, Prince impie d'Israël.* Ceci s'adresse à Sédécias. *Profane*, qui avez soüillé le nom du Seigneur, en violant votre serment. *Impie*, qui imitez, & qui surpassez les crimes, & les impiétez de vos prédécesseurs. (*f*) On peut

(*a*) שבעי שבעות להם
(*b*) Ἑβδομάζων ἑβδομάδας αὐτοῖς.
(*c*) Esther. III. 7.
(*d*) Ezech. XVII. 15. 16. 17. 18. & XXI. 25.
(*e*) יען הזכרכם עונכם Ἀνὶ τοῦ ἀναμνησθῆναι ὑμᾶς τὰς ἀδικίας ὑμῶν.
(*f*) 4. Reg. XXIV. 19.

Digitized by Google

26. *Hæc dicit Dominus Deus : Aufercidarim, tolle coronam : nonne hæc eſt quæ humilem ſublevavit, & ſublimem humiliavit ?*

26. Voici ce que dit le Seigneur *vous* Dieu : Otez-lui la tiare, ôtez-lui la couronne. N'eſt-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands ?

COMMENTAIRE.

auſſi traduire le Texte : (*a*) *Et vous, criminel,* (condamné à mort) *méchant Chef d'Iſraël.* (*b*) La ſuite du verſet favoriſe aſſez cette traduction : *Vous, dont l'heure eſt venuë, & dont l'iniquité eſt arrivée à ſes fins,* eſt montée à ſon comble.

℣. 26. AUFER CIDARIM, TOLLE CORONAM. *Otez-lui la tiare, ôtez-lui la couronne.* Ou bien : (*c*) *Quittez le diadême, ôtez votre couronne.* Il y a quelques Interprétes (*d*) qui croyent que le premier terme déſigne la marque de dignité du grand-Prêtre ; & le ſecond, celle du Roi ; & que le Prophéte marque ici que le Sacerdoce, & la Royauté vont ceſſer dans Iſraël. Mais d'autres ſoûtiennent avec aſſez de raiſon, que tout ceci regarde la perſonne de Sédécias. Ezéchiel lui dit de la part de Dieu de quitter le diadême, & l'avertit par-là que bien-tôt il ſera dépoüillé des marques de la Royauté. L'impératif ſe met ſouvent pour le futur dans les Prophétes. Les Septante dans S. Jérôme : (*e*) *Vous avez ôté le diadême, & vous avez mis la couronne.* Symmaque : *Il a ôté le diadême, & a pris la couronne.* Mais Théodoret, & l'édition de Complute (*f*) ſont conformes à la Vulgare : *Quittez le diadême, ôtez votre couronne.*

NONNE HÆC EST QUÆ HUMILEM SUBLEVAVIT, ET SUBLIMEM HUMILIAVIT ? *N'eſt-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands ?* Cette couronne vous a tiré de la pouſſiére, pour vous élever ſur le trône ; & elle ſera cauſe que vous retomberez du trône dans la pouſſiére, à cauſe du mauvais uſage que vous avez fait de votre autorité. Le Caldéen : Cette couronne ſera donnée à Godolias, qui eſt dans l'abaiſſement d'une vie privée ; & ſera ôtée à Sédécias, qui eſt aſſis ſur le trône. On peut donner divers ſens à l'Hébreu : (*g*) *Cette couronne ne ſera plus, elle ne ſera plus ;* (ou elle ne ſera plus la même, ou elle ne ſera plus à lui) *pour humilier les puiſſans, & pour élever les humbles,* ceux qui ſont humiliez, & abaiſſez. Cette couronne dont Sédécias a abuſé, en abaiſſant ſans choix ceux qu'il auroit fallu relever ; & en relevant ceux qui auroient dû être abaiſſez ; cette couronne lui ſera ôtée pour toujours ;

(*a*) ואתה חלל רשע נשיא ישראל

(*b*) *Vide Munſt. Vat. Tig. Caſtal. Cald.*

(*c*) הסיר המצנפת והרם העטרה

(*d*) *Teronym. Theodoret. Vatab. Cald.*

(*e*) *Ieronyma. hic. Edit. Rom.* Ἀφεῖλας τὴν κίδαριν, καὶ ἐπέθηκας τὸν στέφανον αὐτῆς.

(*f*) Ἀφεῖλε τὴν κίδαριν, καὶ ἀπόθου τὸν στέφανον.

(*g*) זאת לא זאת השפלת הגבה והגבה השפיל

27. *Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam: & hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, & tradam ei.*

27. J'en ferai voir l'injuſtice, l'injuſtice, *dis-je l'extrême* injuſtice. Mais j'attendrai juſqu'à ce que celui-là ſoit venu, à qui appartient le jugement, & je la lui remettrai.

COMMENTAIRE.

elle ne ſera plus elle-même; on ne verra plus de Prince de la race de David qui porte la couronne juſqu'à JESUS-CHRIST, qui ſera véritablement Roi, & de cette famille; mais dont la couronne, le trône, le royaume n'auront aucune proportion avec celui de Sédécias. (*a*) On peut voir Sanctius ſur le verſet ſuivant, où il montre au long que depuis Sédécias juſqu'à JESUS-CHRIST, on ne vit plus aucun Prince de la race de David aſſis ſur le trône d'Iſraël. La couronne étoit réſervée à celui, dont il eſt dit au ℣. 27. *J'attendrai que celui-là ſoit venu, à qui appartient le jugement, & je la lui remettrai.* (*b*) En effet, nous ne connoiſſons de Rois des Juifs depuis Sédécias juſqu'à JESUS-CHRIST, que les Princes Aſmonéens, & Hérodes le Grand, qui n'étoient ſûrement pas ni de la tribu de Juda, ni de la race de David. Les Aſmonéens étoient de la race d'Aaron, & Hérodes étoit Iduméen d'origine. Jacob avoit clairement prédit que le royaume étoit réſervé à Silo. (*c*)

℣. 27. INIQUITATEM, INIQUITATEM, INIQUITATEM PONAM EAM. *J'en ferai voir l'injuſtice, l'injuſtice, l'extrême injuſtice.* Quelques Interprétes traduiſent l'Hébreu; (*d*) *Je la mettrai de travers, oüi de travers, de travers.* Cette couronne que vous portiez droite, à la maniére des Rois, & des Souverains, vous la porterez deſormais panchée, à la maniére des particuliers. Pluſieurs Anciens (*e*) nous apprennent cette diſtinction, qui étoit en uſage parmi les Perſes. Mais ne ſeroit-il pas plus ſimple, & plus naturel de dire: Je réduirai cette ville, ce royaume, cette couronne dans la plus terrible condamnation; je la châtierai des peines les plus rigoureuſes? L'iniquité ſe prend très-ſouvent pour la punition, dont elle eſt ſuivie. Cette triple répetition du nom d'iniquité, marque une réagravation extraordinaire de ſupplices.

ET HOC NON FACTUM EST, DONEC VENIRET CUJUS EST JUDICIUM, ET TRADAM EI. *Mais j'attendrai juſqu'à ce que celui-là ſoit venu, à qui appartient le jugement, & je la lui remettrai.*

(*a*) Voyez ſaint Jérôme, & Théodoret ſur cet endroit.

(*b*) *Sanct. Prad. Tir. Jun. Vat. Piſc. Caſtal. Cornel.*

(*c*) *Geneſ.* XLIX. 10.

(*d*) עוה עוה עוה חשימנה

(*e*) *Vide Plutarch. in Themiſtocl. Xenophon. l. 8. Cyropad. & lib. 2. Anabaſ. & alios plures apud Briſſon. de regno Perſar. l. 1. p. 38. & ſeq. Heſych.* Τιάρα, ἡ λεγομένη κυρβασία; ζώνη δὲ οἱ Περσῶν Βασιλεῖς μόνοι ἐχρῶντο ὀρθῇ; ἃ δὲ ἕτεροι ὑποκεκλιμένῃ.

28. *Et tu, fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum, & dices: Mucro, mucro, evagina te ad occidendum; lima te ut interficias, & fulgeas.*

28. Et vous, fils de l'homme, prophétisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu aux enfans d'Ammon, pour les couvrir d'opprobre : Vous leur direz : Epée, Epée, sors du fourreau pour verser le sang : sois tranchante & claire, pour tuer, & pour briller.

29. *Cùm tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia: ut daretis super colla vulneratorum impiorum, quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.*

29. Pendant que *les enfans d'Ammon* n'ont que des visions fausses, & que leurs devins ne leur disent que des mensonges, *sors, épée*, pour tomber tout d'un coup sur la tête des impies, & les couvrir de playes au jour qui a été marqué, pour la punition de leurs injustices.

COMMENTAIRE.

Nous avons déja expliqué ceci sur le verset 26. de JESUS-CHRIST, à qui la couronne de Sédécias, & le sceptre de David furent réservez. Mais on peut encore l'entendre autrement : C'est Nabuchodonosor qui est l'exécuteur de mes jugemens, & le ministre de ma justice; Jérusalem subsistera jusqu'à ce qu'il vienne, & que je la lui livre. (*a*)

AD FILIOS AMMON, ET AD OPPROBRIUM EORUM. *Voici ce que dit le Seigneur aux enfans d'Israël, pour les couvrir d'opprobre*; ou plutôt, *aux Ammonites, & à leurs insultes.* (*b*) Aux insultes, & aux railleries qu'ils ont faites contre vous, dans le tems qu'ils vous ont vû dans l'oppression, & dans la disgrace. Voici comme en parle Ezéchiel au Chapitre XXV. ℣. 6. *Parce que vous avez battu des mains, & frappé du pied, & que vous vous êtes réjoüis de tout votre cœur du malheur d'Israël, j'étendrai ma main sur vous.* Et Sophonie (*c*) leur reproche aussi d'avoir vû avec plaisir le malheur de son peuple : (*d*) *J'ai oüi les opprobres de Moab, & les blasphêmes des enfans d'Ammon, qui ont fait des reproches à mon peuple, & se sont élevez sur leurs frontiéres.* Ces prophéties contre les Ammonites s'exécutérent cinq ans après la prise de Jérusalem. (*e*)

℣. 29. CUM TIBI VIDERENTUR VANA..... UT DARETIS SUPER COLLA VULNERATORUM, QUORUM VENIET DIES. *Pendant que les enfans d'Ammon n'ont que des visions fausses, sors, épée, pour tomber sur la tête des impies, &c.* L'Hébreu à la lettre : (*e*) *Pen-*

(*a*) *Lir. Vat. Men.*

(*b*) אל בני עמון ואל חרפתם

(*c*) *Grot. Vat. Jun. Menoch. Tir.*

(*d*) *Sophon.* II. 8.

(*e*) *Joseph. Ant. q. l.* X. *c.* 11. *& Jerem.* XXVII. XLVIII. XLIX. *Ezech.* XXV. *Usser. ad. an. mundi* 3419.

(*b*) בחזות לך שוא בקסם לך כזב לתת אותך אל צוארי חללי רשעים אשרבא יומם

dans

30. *Revertere ad vaginam tuam. In loco in quo creatus es, in terra nativitatis tuæ judicabo te.*

31. *Et effundam super te indignationem meam: in igne furoris mei sufflabo in te, dabóque te in manus hominum insipientium, & fabricantium interitum.*

32. *Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni tradêris; quia ego Dominus locutus sum.*

30. Après cela, *ô épée*, rentre dans ton fourreau, & je te jugerai dans la terre de ta naissance, au lieu où tu as été créée.

31. Je répandrai mon indignation sur toi; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains des hommes insensez, qui ont conspiré ta mort.

32. Tu seras la pâture du feu; la terre nagera dans ton sang, & ton nom tombera dans un *éternel* oubli; car c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

COMMENTAIRE.

dant qu'on n'a pour vous que des visions vaines, & des divinations fausses, pour vous mettre sur le cou de ceux qui sont frappez, & dont le jour est venu. Vous vous amusez à écouter de fausses prophéties, pendant qu'on vous destine au même traitement qu'ont souffert les Juifs, dont le jour est venu, & sur qui la main du Seigneur s'est appésantie. Autrement: Pendant que vous écoutez de faux Prophétes, & des devins qui vous séduisent; & que vous mettez le pied sur la gorge aux Juifs dont le jour est venu, & sur qui le Seigneur exerce sa vengeance.

℣. 30. REVERTERE AD VAGINAM TUAM. *O épée, rentre dans ton fourreau.* Nabuchodonosor après avoir exécuté l'ouvrage que Dieu lui avoit ordonné, retourna dans son pays, & y vêcut en paix jusqu'à la mort. Ce ne fut qu'après le siége de Tyr, & après les guerres contre les Ammonites & les Moabites, & enfin contre l'Egypte, vers l'an du monde 3434. & dix-huit ans après la prise de Jérusalem, que ce Prince revint à Babylone, & remit l'épée dans son fourreau.

℣. 31. DABO TE IN MANUS HOMINUM INSIPIENTIUM. *Je t'abandonnerai entre les mains des hommes insensez, &c.* Une partie de cette prophétie regarde la personne de Nabuchodonosor, & le reste, ses successeurs, & leur empire. *Le Seigneur jugea*, & punit Nabuchodonosor *dans le pays de sa naissance. Il répandit sur lui son indignation*, lorsqu'il permit qu'il fût réduit en l'état d'une bête pendant sept ans, (*a*) & qu'il fût chassé de son palais par ses propres sujets. Mais ce qui suit, ne concerne que ses successeurs dans le royaume de Babylone. *J'allumerai contre toi le feu de ma fureur.* C'est apparemment la guerre que Cyrus excita contre cet empire. *Je te livrerai entre les mains des hommes insensez*,

(*a*) *Dan.* IV. 30.

Digitized by Google

(a) barbares, furieux, *qui ont conspiré ta perte.* Il fait allusion à la funeste & malheureuse fin de Balthasar, tué en trahison dans son propre palais. 32. *Tu seras la pâture du feu; la terre nagera dans ton sang; ton nom demeurera dans l'oubli.* Ces prédictions furent accomplies dans les guerres suscitées contre Babylone, & dans l'extinction de l'empire des Caldéens, qui fut transporté aux Perses, & de là aux Grecs. Toutes ces prophéties n'eurent leur parfait accompliment que dans la suite de plusieurs années. On peut voit *Isai.* XLVII. *Jérem.* L. sur les malheurs de Babylone.

CHAPITRE XXII.

Crimes qui se sont commis dans Jérusalem. Menaces contre cette Ville. Elle sera comme un creuset, où l'on épure les métaux. Elle est comme une terre, qui n'a point été arrosée. Ses Prophetes, ses Prêtres, ses Princes sont tous corrompus.

℣. 1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Et tu: fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem sanguinum?*

3. *Et ostendes ei omnes abominationes suas, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus: & quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur:*

℣. 1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Et vous, fils de l'homme, ne jugerez vous point, & ne reprendrez-vous point cette ville de sang?

3. Et ne lui ferez-vous point voir toutes ses abominations? Vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Voilà la ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le tems *de sa destruction* arrive; & qui a dressé des idoles contr'elle-même, pour se soüiller *en les adorant.*

COMMENTAIRE.

℣. 2. NONNE JUDICAS CIVITATEM SANGUINUM? *Ne jugerez-vous point cette ville de sang?* Cette ville meurtriére, cette ville cruelle, & sanguinaire. Ne voulez-vous pas prononcer sa sen-

(a) באש עברתי אפיח עליך ונתתיך ביד אנשים בערים חלשי משחית

A la lettre: *Je soufflerai contre vous dans le feu de ma colére, je vous livrerai dans les mains d'hommes brûlans,* (de forgerons) *qui forgent la destruction.* Il continuë dans sa métaphore d'une épée qu'il livre aux forgerons pour la mettre au feu, & lui donner une forme nouvelle. Les Septante: Je vous livrerai dans les mains d'hommes barbares. Παραδώσω σε εἰς χεῖρας ἀνδρῶν βαρβάρων.

Digitized by Google

4. *In sanguine tuo, qui à te effusus est, deliquisti : & in idolis tuis, quæ fecisti, pollutа es : & appropinquare fecisti dies tuos, & adduxisti tempus annorum tuorum : propterea dedi te opprobrium gentibus, & irrisionem universis terris.*

5. *Quæ juxta sunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te, sordida, nobilis, grandis interitu.*

6. *Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.*

7. *Patrem, & matrem contumeliis affecerunt in te ; advenam calumniati sunt in medio tui ; pupillum, & viduam contristaverunt apud te :*

4. Vous vous êtes renduë criminelle par le sang que vous avez répandu ; vous vous êtes soüillée par les idoles que vous avez faites, & vous avez avancé vos jours, & hâté le tems *de votre ruine*. C'est pourquoi je vous ai rendu l'opprobre des nations, & l'objet des insultes de toute la terre.

5. Les peuples voisins, & les peuples éloignez triompheront de vous, infame, vous qui vous êtes renduë célébre par la grandeur de votre chûte.

6. Les Princes d'Israël ont tous employé *la force* de leurs bras, pour répandre le sang au milieu de vous.

7. Ils ont traité dans vous d'une maniére outrageuse leur pere, & leur mere. Ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger au milieu de vous, & ils y ont affligé la veuve, & les orphelins.

COMMENTAIRE.

tence, & lui montrer que c'est avec justice que je l'ai condamnée à périr.

℣. 4. APPROPINQUARE FECISTI DIES TUOS. *Vous avez avancé vos jours.* Vous avez avancé le tems de votre supplice, en comblant la mesure de vos crimes.

℣. 5. TRIUMPHABUNT DE TE, SORDIDA, NOBILIS, GRANDIS INTERITU. *Les peuples triompheront de vous, infame, vous qui vous êtes renduë célébre par la grandeur de votre chûte.* L'Hébreu : (*a*) *Ils vous insulteront, soüillée de réputation, & grande en disgrace.* Ou célébre par vos infamies, & par les troubles que vous avez excitez, ou même par les iniquitez que vous avez commises. Les Septante : (*b*) Les étrangers, & vos voisins *vous insulteront, & vous crieront : La soüillée, la diffamée, & plusieurs sont complices de vos injustices.*

℣. 6. SINGULI IN BRACHIO SUO FUERUNT IN TE, AD EFFUNDENDUM SANGUINEM. *Ils ont tous employé les forces de leurs bras, pour répandre le sang au milieu de vous.* Les Grecs (*c*) ont lû autrement : *Chacun d'eux s'est mêlé avec ses proches, afin de répandre le sang au milieu de vous.* Ils se sont mis ensemble pour commettre l'injustice ; ou, ils n'ont pas même épargné leurs proches parens. (*d*)

(*a*) יחקלסו בך שמאת השם רבת המהומה

(*b*) 70. Ἐμπαίξονταί σοι, καὶ βοήσουσι ἐπὶ ἀκαθαρσίᾳ ἡ ὀνομασή, καὶ πολλοὶ ἐν σοὶ ἔθνεσι ἀνομίαις σου.

(*c*) Ἕκαστος πρὸς τὸν συγγενῆ αὐτῦ συνίφεσθε : ἐν σοὶ ἔκχεαι αἷμα.

Ils ont lû זרעו *sareo, semen suum*, au lieu de זרעו *sereo, brachium suum.* Voyez la même chose *Isai* XIX. 20.

(*d*) *Theodoret.*

Digitized by Google

8. *Sanctuaria mea ſpreviſti, & ſabbatha mea polluiſti.*

9. *Viri detractores fuerunt in te ad effundendum ſanguinem, & ſuper montes comederunt in te, ſcelus operati ſunt in medio tui.*

10. *Verecundiora patris diſcooperuerunt in te, immunditiam menſtruatæ humiliaverunt in te.*

11. *Et unuſquiſque in uxorem proximi ſui operatus eſt abominationem, & ſocer nurum ſuam polluit nefariè; fratres ſororem ſuam, filiam patris ſui oppreſſit in te.*

8. Vous aviez mépriſé mon ſanctuaire, & vous avez violé mes *jours de* Sabbat.

9. Des calomniateurs ſe ſont trouvez au milieu de vous, pour répandre le ſang. Ils ont mangé ſur les montagnes, ils ont commis au milieu de vous les crimes *les plus honteux.*

16. Ils ont violé la femme de leur propre pere; ils n'ont point épargné dans vous la femme dans ſon impureté ordinaire.

11. Chacun d'eux a deshonoré la femme de ſon prochain par une action abominable: le beau pere a corrompu par un horrible inceſte ſa belle-fille, le frere a fait violence à ſa propre ſœur, à la fille de ſon pere.

COMMENTAIRE.

℣. 7. ADVENAM CALUMNIATI SUNT. *Ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger.* Les Septante: (*a*) *Ils détournoient l'étranger par leurs injuſtices au milieu de vous.* L'Hébreu ſe peut traduire par: (*b*) *Ils ont commis des injuſtices*, des violences, des oppreſſions *contre l'étranger*; ce qui eſt expreſſément contraire à la Loi, qui défend de contriſter l'étranger. (*c*)

℣. 8. SABBATHA MEA. *Mes jours de Sabbat*; mes jours de fêtes par des œuvres ſerviles, & par de mauvaiſes actions.

℣. 9. VIRI DETRACTORES. *Des calomniateurs*, ou des médiſans, des deſtructeurs. Les Septante: (*d*) *Des voleurs.* Symmaque, & Théodotion: *Des trompeurs.* Le terme Hébreu (*e*) a beaucoup de rapport à *Rochel*, qui ſignifie *un marchand*, & c'eſt en ce ſens que l'a pris le Syriaque; mais ſa véritable ſignification eſt celle de *délateur*, de médiſant, de traître, de faux témoin, de calomniateur. Ces ſortes de gens ſont en horreur dans toutes les ſocietez. Moyſe les déteſte dans ſa Loi, & le Sage dans ſes Proverbes. (*f*)

SUPER MONTES COMEDERUNT. *Ils ont mangé ſur les montagnes.* Ils ont ſacrifié aux faux Dieux, & ont fait des feſtins en leur honneur ſur les hauts lieux. Voyez ci-devant Chap. XVIII. 6. 11.

℣. 10. VERECUNDIORA PATRIS. *Ils ont violé la femme de leur*

(*a*) Πρὸς τὸν προσήλυτον ἀνεστρέφοντο ἐν ἀδικίαις ἐν σοι.

(*b*) לגר עשו בעשק בתוכך

(*c*) *Exod.* XXII. 9.

(*d*) Ἁνδρες λῃσαι.

(*e*) אנשי רכיל Voyez 3. *Reg.* X. 15. 2. *Eſdr.* XLIV. 20. *Ezech.* XVII. 4.

(*f*) Voyez *Levit.* XIX. 16. *Prov.* XI. 13, XX. 19. *Jerem.* XI. 28.

Digitized by Google

12. *Munera acceperunt apud te ad effundendum ſanguinem : uſuram, & ſuperabundantiam accepiſti, & avarè proximos tuos calumniabaris : meique oblita es, ait Dominus Deus.*

13. *Ecce complosi manus meas ſuper avaritiam tuam, quam feciſti ; & ſuper ſanguinem, qui effuſus eſt in medio tui.*

14. *Numquid ſuſtinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi ? Ego Dominus locutus ſum, & faciam.*

15. *Et diſpergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficere faciam immunditiam tuam à te.*

16. *Et poſſidebo te in conſpectu gentium : & ſcies quia ego Dominus.*

12. Ils ont reçû des préſens dans vous, afin de répandre le ſang. Vous avez reçû un profit, & un interêt illégitime ; vous avez calomnié vos freres, pour ſatisfaire votre avarice ; & vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur *votre* Dieu.

13. C'eſt pourquoi j'ai frappé des mains, en me déclarant contre les excès de votre avarice, & contre le ſang qui a été répandu au milieu de vous.

14. Votre cœur ſoûtiendra-t'il *ma colére*, ou vos mains prévaudront-elles contre moi, dans le tems des maux que je ferai fondre ſur vous ? C'eſt moi qui ſuis le Seigneur : j'ai parlé, & je ferai ce que j'ai dit.

15. Je vous diſperſerai parmi les nations : je vous écarterai en divers pays, & je ferai ceſſer dans vous votre impureté.

16. Je me rendrai maître de vous à la vûë des nations, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

pere. Leur belle-mere, ou la veuve de leur pere, ou l'une des femmes du pere, lorſqu'il en avoit pluſieurs. A la lettre : *Il a découvert la honte de ſon pere.*

℣. 12. USURAM, ET SUPERABUNDANTIAM. *Un profit, & un interêt illégitime.* A la lettre : *L'uſure, & quelque choſe au-delà* de ce que vous avez prêté. Voyez ci-devant XVIII. 8. 13.

MEIQUE OBLITA ES. *Vous m'avez mis en oubli*, comme ſi j'avois les yeux fermez ſur vos iniquitez. Il met l'oubli de Dieu parmi les plus grands déſordres ; car, comme dit fort bien ſaint Jérôme : Le ſouvenir de Dieu exclut tous les péchez ; *Memoria Dei excludit cuncta flagitia*, On ſe précipite dans le crime, à proportion qu'on oublie Dieu.

℣. 13. COMPLOSI MANUS MEAS. *J'ai frappé des mains*, ou pour marquer mon indignation, ou pour témoigner mon horreur de vos cruautez. Voyez Chap. XXI. 14 17.

℣. 15. DEFICERE FACIAM IMMUNDITIAM TUAM. *Je ferai ceſſer dans vous vôtre iniquité.* Ou plutôt, je la détruirai ; je vous purifierai de toutes vos ſoüillures : mais j'employerai pour cela des remedes violens.

℣. 16. POSSIDEBO TE. *Je me rendrai maître de vous au milieu des nations.* Après vous avoir diſperſé par tout le monde, je vous revendiquerai, & je deviendrai de nouveau vôtre Dieu, & vous ſerez mon peuple

Digitized by Google

17. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

18. *Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scoriam: omnes isti es, & stannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis: scoria argenti facti sunt.*

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,*

20. *Congregatione argenti, & æris, & stanni, & ferri, & plumbi in medio fornacis: ut succendam in ea ignem ad conflandum, sic congregabo in furore meo, & in ira mea, & requiescam: & conflabo vos.*

17. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël s'est changée pour moi en écume de métail: ils sont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer, & du plomb au milieu du fourneau, & ils sont devenus comme l'écume de l'argent.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parce que vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jérusalem,

20. Comme on jette tout ensemble, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, & le plomb au milieu du fourneau, & je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur, & dans ma colére; je me satisferai, & je vous fondrai par le feu.

COMMENTAIRE.

choisi comme auparavant. L'Hébreu de nos Bibles est assez différent. Il porte: (*a*) *Et vous avez possédé dans vous-même au milieu des nations.* Vous étiez autrefois mon héritage, & ma possession; mais vous vous êtes lassée de m'avoir pour maître; vous avez voulu être à vous-même au milieu des nations. Aquila & Théodotion: *Je vous souillerai au milieu des nations.* Symmaque: *Je vous blesserai;* je vous frapperai à mort, *au milieu des nations.* Junius, & Tremellius: *Vous êtes devenuë profane au milieu des peuples.* Le Caldéen; *Je serai sanctifié dans vous au milieu des nations.* Il a pris *souiller* dans un sens contraire, comme il se prend quelquefois par antiphrase dans l'Ecriture.

℣. 18. VERSA EST MIHI DOMUS ISRAEL IN SCORIAM. *La maison d'Israël s'est changée pour moi en écume de métail.* L'Hébreu (*b*) signifie plutôt de l'argent allié, & altéré par le mélange d'autres métaux, comme toute la suite le fait voir, & comme il paroît par d'autres passages, où le même terme se trouve. (*c*) Ainsi on pourroit traduire: La maison d'Israël est à mon égard, comme le mélange de divers métaux avec de l'argent. Il faut séparer les métaux, les fondre, les cuire dans le fourneau, & nettoyer l'argent. Je vais faire envers eux comme un fondeur qui épure, & qui sépare les métaux. Dieu se sert assez souvent de cette simili-

(*a*) זנחלת כך לעיני גוים

(*b*) תיו לי בית ישר אל לסיג

(*c*) *Isai.* 1. 21. 25. & *Jerem.* v. 30. *Prov.* xxv. 4. & xxvi. 23.

Digitized by Google

21. *Et congregabo vos, & succendam vos in igne furoris mei, & conflabimini in medio ejus.*

22. *Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus: & scietis quia ego Dominus, cùm effuderim indignationem meam super vos.*

23. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

24. *Fili hominis, dic ei: Tu es terra immunda, & non compluta in die furoris.*

25. *Conjuratio prophetarum in medio ejus; sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt; opes & pretium acceperunt; viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.*

21. Je vous rassemblerai, dis-je; je vous embraserai par les flammes de ma fureur, & vous serez fondus au milieu de Jérusalem.

22. Vous serez au milieu de cette ville comme est l'argent au milieu du fourneau; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

24. Fils de l'homme, dites à Jérusalem: Vous êtes une terre impure, qui n'a point été arrosée de pluyes au jour de la fureur.

25. Les Prophétes ont conjuré ensemble au milieu d'elle; ils ont dévoré les ames comme un lion qui rugit, & ravit sa proye. Ils ont reçû de grands biens, & des récompenses, & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

COMMENTAIRE.

tude, (*a*) pour marquer le soin qu'il prend de châtier son peuple corrompu, pour le rendre plus pur, & plus saint. Les Septante: (*b*) *La maison d'Israël est devenuë mélée*, (ou comme un mélange.) La premiére édition d'Aquila: *Elle est devenuë une grappe de raisin.*

℣. 24. TU ES TERRA IMMUNDA, ET NON COMPLUTA. *Vous êtes une terre impure, qui n'a point été arrosée de pluye;* & par conséquent, desséchée, aride, stérile, sans beauté, sans ornement. La terre d'Israël est comparée à une terre desséchée, & qui n'a point été arrosée, parce qu'elle n'a pas reçû les instructions des Prophétes, qui sont souvent comparez à la pluye. (*c*)

℣. 25. CONJURATIO PROPHETARUM. *Les Prophétes ont conjuré ensemble.* Les faux Prophétes qui séduisoient le peuple dans Jérusalem, avoient conspiré à la tromper, en se soûtenant l'un l'autre, & en faisant en sorte que leurs prophéties ne fussent point contraires, & opposées. *L'un bâtissoit, & l'autre mettoit l'enduit*, comme il s'est déja exprimé cidevant, (*d*) & comme il s'exprime ici au verset 28. L'un avançoit le mensonge, & l'autre le soûtenoit.

(*a*) *Isai.* IV. 4. *Malach.* III. 2. 3.

(*b*) Στέμφυλοι ἐγένετο. *Apud Ieronym. hic.*

(*c*) *Vide Ezech.* XX. 46. XXI. 2. *Amos* VIII. 11. *Mich.* II. 6.

(*d*) Voyez *Ezech.* XIII. 11. 12.

Digitized by Google

26. *Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, & polluerunt sanctuaria mea: inter sanctum, & profanum non habuerunt distantiam: & inter pollutum, & mundum non intellexerunt: & à sabbathis meis averterunt oculos suos, & coinquinabar in medio eorum.*

26. Ses Prêtres ont méprisé ma Loi; ils ont violé mon sanctuaire; ils n'ont point fait de discernement entre les choses saintes & les profanes; ils n'ont point voulu comprendre la différence de ce qui est pur, d'avec ce qui est impur. Ils ont détourné leurs yeux de mes *jours de* sabbat; & j'étois indignement deshonoré au milieu d'eux.

27. *Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad sectanda lucra.*

27. Ses Princes étoient au milieu d'elle, comme des loups toûjours attentifs à ravir leur proye, à répandre le sang, à perdre les ames, & à courir après le gain, pour satisfaire leur avarice.

28. *Propheta autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana, & divinantes eis mendacium, dicentes: Hæc dicit Dominus Deus, cùm Dominus non sit locutus.*

28. Ses Prophétes mettoient l'enduit sur la muraille sans y rien mêler qui la rendît ferme. Ils avoient de vaines visions, & ils prophétisoient le mensonge, en disant: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.

COMMENTAIRE.

℣. 26. SACERDOTES CONTEMPSERUNT LEGEM. *Ses Prêtres ont méprisé ma Loi.* Ils en ont négligé l'étude, & n'ont tenu compte d'en instruire les peuples, comme ils y étoient obligez. Ils l'ont violée les premiers, & ne se sont pas mis en peine qu'on la violât. L'Hébreu: (*a*) *Ils ont pillé*, ravagé, ravi, violenté *ma Loi*. Les Septante: (*b*) *Ils n'ont tenu compte de ma Loi.*

POLLUERUNT SANCTUARIA. *Ils ont violé mon Sanctuaire.* Ils l'ont soüillé par les abominations qu'ils ont commises. Voyez ci-devant le Chap. VIII. 16. & ils ont été cause que mon nom, & mes cérémonies saintes ont été négligées, & traitées d'une maniére impure: *Coinquinabar in medio eorum.*

℣. 28. PROPHETÆ LINIEBANT EOS ABSQUE TEMPERAMENTO, VIDENTES VANA. *Les Prophétes mettoient l'enduit sur la muraille, sans y rien mêler; ils avoient de vaines visions.* L'Hébreu à la lettre: (*c*) *Et les Prophétes leur enduisoient avec la folie*, ou l'insipide; ou plutôt, avec une terre folle, insipide, sans solidité, & sans mélange de paille, ou d'autre chose pour affermir l'enduit, *par leurs vaines visions.* Les Septante: (*d*) *Les Prophétes les enduisoient: ils périront;* ils tomberont *avec leurs vaines visions.*

(*a*) חמסו תורתי
(*b*) Ἠθέτησαν τὸν νόμον μου.
(*c*) ונביאים שחו להם תפלחו זוב שוא

(*d*) Οἱ προφῆται αὐτῆς ἀλείφοντες αὐτοὺς πεσοῦνται ὁρῶντες μάταια.

℣. 30.

29. *Populi terræ calumniabantur calumniam, & rapiebant violenter: egenum, & pauperem affligebant; & advenam opprimebant calumniâ absque judicio.*

30. *Et quæsivi de eis virum qui interponeret sepem, & staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam: & non inveni.*

31. *Et effudi super eos indignationem meam: in igne iræ meæ consumpsi eos: viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.*

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures, & des calomnies; ils ravissoient *le bien d'autrui* par violence; ils affligeoient le foible, & le pauvre; & ils opprimoient les étrangers par des calomnies, sans aucune forme de justice.

30. J'ai cherché un homme parmi eux, qui mît comme une haye entre moi & eux; qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point; & je n'en ai point trouvé.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux: je les ai consumez dans le feu de ma colére, & j'ai fait tomber *la peine de* leurs crimes sur leur tête, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 30. VIRUM QUI INTERPONERET SEPEM. *Un homme qui mît comme une haye entre moi, & eux.* Ou qui rétablît la brêche; (*a*) ou plutôt, qui se mît lui-même comme un mur, comme une haye entre moi, & mon peuple. Qui par ses priéres, par ses bonnes œuvres arrêtât ma colére, & en suspendît les effets, comme Abraham essaya de le faire à l'égard de Sodome; & Moyse, Aaron, & Phinées à l'égard des Israëlites. (*b*)

(*a*) *Jun. Pisc. Grot. Cast.*
(*b*) Voyez *Genes.* XXIII. 23. *Exod.* XXXII. 11. *Num.* XVI. 48. *Psal.* CV. 23. 30.

CHAPITRE XXIII.

Crimes des Israëlites des dix Tribus, & de celle de Juda, représentez sous l'idée de deux femmes débauchées, Oolla, *&* Ooliba. *Jugement rendu contr'elles. Elles sont livrées à leurs amans, qui les lapident, & les font mourir par l'épée.*

℣. 1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt.*

3. *Et fornicatæ sunt in Ægypto ; in adolescentia sua fornicatæ sunt : ibi subacta sunt ubera earum, & fracta sunt mamma pubertatis earum.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, une même mere a eu deux filles,

3. Qui sont tombées dans la fornication en Egypte, & qui se sont prostituées dans leur jeunesse : c'est-là que leur sein a été deshonoré, & que leur virginité a été corrompuë.

COMMENTAIRE.

℣. 2. DUÆ MULIERES FILIÆ MATRIS UNIUS. *Une même mere a eu deux filles.* Les Hébreux sortis d'une même souche, nez d'Abraham & de Sara, n'ont fait qu'un peuple, & sont demeurez unis jusqu'au schisme arrivé sous Jéroboam, après la mort de Salomon. Alors dix Tribus s'étant séparées de Juda, & de Benjamin, formérent comme deux peuples, gouvernez par des Rois différens. *Oolla*, l'aînée des deux sœurs, marque le Royaume de Samarie, ou des dix Tribus : ce nom signifie, *une tente*. Elle est qualifiée l'aînée, ou à cause du plus grand nombre de Tribus dont ce Royaume étoit composé, ou parce qu'elle fut la premiére à abandonner le Seigneur, & à se livrer à l'idolâtrie. *Ooliba*, signifie, *ma tente est en elle ;* parce que le Seigneur avoit son Temple dans Jérusalem, & dans Juda. Elle est nommée la cadette, parce qu'elle fut la derniere à s'attacher au culte des faux Dieux. On peut confronter ce Chapitre avec le Chap. XVI. de ce Prophéte ; le dessein en est à peu près le même.

℣. 3. FORNICATÆ SUNT IN ÆGYPTO. *Elles sont tombées dans la fornication en Egypte.* Elles y adorérent les idoles, avant que Moyse les tirât de ce pays ; ci-devant Chap. XX. 8.

IBI SUBACTA SUNT UBERA EARUM. *C'est-là que leur sein a été deshonoré.* C'est-là qu'elles ont commencé à s'abandonner à la prosti-

Digitized by Google

4. *Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba soror ejus minor: & habui eas, & peperunt filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jerusalem Ooliba.*

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba. Elles ont été mes épouses, & elles m'ont enfanté des fils, & des filles. Celle qui s'appelle Oolla, est Samarie; & celle qui s'appelle Ooliba, est Jérusalem.

5. *Fornicata est igitur super me Oolla, & insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,*

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication; & elle a aimé jusqu'à la fureur ses amans, les Assyriens ses voisins,

6. *Vestitos hyacintho, Principes, & Magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.*

6. Vêtus d'hyacinthe, qui étoient Princes, Magistrats, jeunes & propres à allumer sa passion; tous cavaliers, & montez sur des chevaux.

COMMENTAIRE.

tution, & qu'elles en ont porté la marque honteuse, par la flétrissure de leur sein. Les filles non mariées soûtenoient leur sein par une bande précieuse, *Fascia pectoralis.* (*a*)

℣. 5. INSANIVIT IN AMATORES SUOS, IN ASSYRIOS PROPINQUANTES. *Elle a aimé jusqu'à la fureur ses amans, les Assyriens ses voisins.* Les Assyriens habitent assez loin de la Judée; mais lorsque les Israëlites commencérent à vouloir adorer les Dieux étrangers, après le regne de Salomon, les deux plus grandes puissances qui fussent autour de leur pays, étoient les Assyriens, & les Egyptiens. Ce furent ces deux nations qui leur donnérent des Divinitez; les Assyriens leur apprirent le culte de Baal, du Soleil, de la Lune, des Astres, les prostitutions abominables en l'honneur de leurs Dieux, & leur inspirérent la fureur d'aller faire leurs sacrifices sur les hauteurs. Au lieu de ces termes, *ses voisins*, on peut traduire ici comme au ℣. 12. *Qui s'approchoient d'elle;* ou qui vinrent la trouver.

℣. 6. VESTITOS HYACINTHO. *Vêtus d'hyacinthe.* Les Assyriens, les Chaldéens, les Perses aimoient principalement les habits couleur de pourpre, & d'hyacinthe. Cette couleur des habits étoit réservée au Prince, & aux Grands; & une des plus grandes récompenses qu'ils accordassent au mérite, ou aux services, étoit le pouvoir de se servir de ces sortes d'habits. (*b*)

PRINCIPES, ET MAGISTRATUS. *Qui étoient Princes, Magistrats.* Les termes Hébreux, *Phachot*, & *Seganim*, sont des noms de dignitez qui ne sont point en usage dans le pays d'Israël; c'étoient des officiers des Roys d'Assyrie. Il y en avoit de même nom dans la Cour des Rois de

(*a*) *Isai.* III. 24. *Jerem.* II. 32.
(*b*) *Vide Nahum.* II. 3. *Dan.* v. 7. *Xenoph. lib.* 3. *Cyropad. Strabo. lib.* 15. *Sanctius hic, & Brisson. de Regno Persar. l.* 1 *pag.* 315. 316. *& seq.*

Digitized by Google

7. *Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos: & omnibus in quos insanivit: in immunditiis eorum polluta est.*

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étoient tous enfans des Assyriens; & elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle étoit follement passionnée.

8. *Insuper & fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit: nam & illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, & illi confregerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem suam super eam.*

8. Elle n'a pas même quitté alors la fornication, par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyptiens; car ils l'avoient aussi corrompuë dans sa jeunesse, ils avoient deshonoré son sein, lorsqu'elle étoit vierge, & ils avoient répandu sur elle leur fornication.

9. *Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.*

9. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimez, entre les mains des Assyriens, dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur.

10. *Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipsam occiderunt gladio: & facta sunt famosæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea.*

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie; qui ont enlevé ses fils, & ses filles; qui l'ont tuée elle-même avec l'épée; qui l'ont renduë l'exemple des femmes fameuses par leurs crimes.

COMMENTAIRE.

Chaldée du tems de Daniel. (*a*) Le premier signifie apparemment, des Gouverneurs de Province; & le second, des Magistrats.

℣. 8. FORNICATIONES SUAS, QUAS HABUERAT IN ÆGYPTO NON RELIQUIT. *Elle n'a pas même quitté la fornication par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyptiens.* Depuis leur sortie de l'Egypte, les Hébreux ne furent jamais parfaitement purgez des superstitions Egyptiennes; toutes les précautions que Moyse avoit prises, tout le zéle de Josué, & des Princes ses successeurs, ne purent déraciner cette perverse inclination. Ils adorérent le veau d'or dans le désert; (*b*) ils en renouvellérent le culte sous Jéroboam; (*c*) ils conserverent le culte d'Adonis; (*d*) ils adoroient des images de toutes sortes de bêtes; (*e*) ils avoient des images de tous les animaux, à qui on rendoit un culte religieux dans l'Egypte. (*f*)

℣. 9. IN MANUS FILIORUM ASSUR. *Je l'ai livrée entre les mains des Assyriens.* Les dix tribus éprouvérent la violence de Phul, (*g*) de Teglathphalassar, (*h*) & enfin de Salmanassar, (*i*) qui emmena captif tout

(*a*) Daniel III. 3. Voyez le Commentaire sur cet endroit.
(*b*) *Exod.* XXXII. 4.
(*c*) 3. *Reg.* XII. 28.
(*d*) *Ezech.* VIII. 14.
(*e*) *Idem ibid.* ℣. 10.
(*f*) *Isai* II. 20.
(*g*) 4 *Reg.* XV. 19.
(*h*) 4. *Reg.* XV. 29.
(*i*) 4. *Reg.* XVII. XVIII.

Digitized by Google

11. *Quòd cùm vidiſſet ſoror ejus Ooliba, pluſquam illa inſanivit libidine: & fornicationem ſuam ſuper fornicationem ſororis ſuæ.*

11. Sa ſœur Ooliba, après l'avoir vû, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de ſa paſſion.

12. *Ad filios Aſſyriorum præbuit impudenter, ducibus & magiſtratibus ad ſe venientibus, indutis veſte varia, equitibus qui vectabantur equis, & adoleſcentibus formâ cunctis egregiâ.*

12. Elle s'eſt proſtituée ſans aucune honte aux enfans des Aſſyriens, par une fornication qui a ſurpaſſé encore celle de ſa ſœur: elle s'eſt proſtituée à des officiers de guerre, à des magiſtrats, qui venoient vers elle avec des habits de différente couleur, à des cavaliers qui étoient montez ſur leurs chevaux, & à des jeunes hommes, qui avoient tous une mine avantageuſe.

13. *Et vidi quòd polluta eſſet via una amborum.*

13. Je les ai vû toutes les deux dans la même voye, & dans les mêmes déréglemens.

COMMENTAIRE.

ce que ſes prédéceſſeurs avoient épargné, & détruiſit le Royaume de Samarie.

℣. 10. DISCOOPERUERUNT IGNOMINIAM EJUS. *Ils ont découvert ſon ignominie.* Ils l'ont réduite en eſclavage, en captivité, & ont exercé contr'elle tout ce que la victoire permet à des peuples barbares & tout ce que la paſſion inſpire d'infamies. Les Prophétes ſe ſervent aſſez ſouvent de cette expreſſion, (*a*) pour exprimer ce que la captivité a de plus triſte, & de plus honteux, ſur tout en parlant des femmes. Voyez encore le ℣. 29. de ce Chap.

℣. 11. QUOD CUM VIDISSET SOROR EJUS OOLIBA. *Sa ſœur Ooliba après l'avoir vû.* Non pas après avoir vû ſon châtiment, & ſes diſgraces; mais ayant vû les proſtitutions dans leſquelles Samarie ſon aînée ſe plongeoit, elle voulut l'imiter, & ne fut guéres à l'égaler, ou même à la ſurpaſſer en impudence.

℣. 12. DUCIBUS ET MAGISTRATIBUS AD SE VENIENTIBUS, INDUTIS VESTE VARIA. *Elle s'eſt proſtituée à des officiers de guerre, & à des magiſtrats, qui venoient à elle avec des habits de différente couleur.* Ce ſont les mêmes noms de dignitez qu'on a vû au ℣. 6. (*b*) La diverſité de couleurs dans les habits a toujours été fort du goût des Orientaux, ſur tout de ceux dont on parle ici. (*c*) *Indumentis plerique eorum ita operiuntur, lumine colorum fulgentibus vario.*

(*a*) *Vide Ezech.* XXII. 10. XVI. 39. *Iſai.* XX. 4. & XLVII. 3. & *Nah.* III. 5. *Jerem. Thren.* ℣. 11.

(*b*) סגנים ופחות Dans Daniel. Voyez auſſi ci-après ℣. 23.

(*c*) *Ammian. lib.* 23. *Vide Briſſon, loco citato.*

Digitized by Google

14. *Et auxit fornicationes suas : cúmque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus,*

15. *Et accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terraque Chaldæorum, in qua orti sunt,*

16. *Insanivit super eos concupiscentiâ oculorum suorum, & misit nuntios ad eos in Chaldæam.*

17. *Cúmque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam stupris suis, & polluta est ab eis, & saturata est anima ejus ab illis.*

14. Et Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication : & ayant vû des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. Qui avoient leurs baudriers sur les reins, & sur la tête des tiares de différentes couleurs, qui paroissoient tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfans de Babylone, & du pays des Chaldéens, d'où ils sont nez ;

16. Elle s'est laissée emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçû pour eux une folle passion, & elle leur a envoyé ses ambassadeurs en Chaldée.

17. Et les enfans de Babylone étant venus vers elle, & s'étant approchez de la couche de sa prostitution, ils l'ont deshonorée par leur infamies, & elle a été corrompuë par eux ; & son ame s'est rassasiée *& dégoûtée* d'eux.

COMMENTAIRE.

℣. 14. CUMQUE VIDISSET VIROS DEPICTOS IN PARIETE. *Ayant vû des hommes peints sur la muraille.* Avant que d'avoir jamais vû les Assyriens, sur le seul récit, ou sur la seule peinture qu'on lui en fit, sa passion s'alluma pour eux.

℣. 15. TIARAS TINCTAS IN CAPITIBUS EORUM. *Des tiares de différentes couleurs.* La tiare des Chaldéens étoit un bonnet composé de diverses bandes de toile, à peu près comme les turbans des Turcs. Ces bandes étoient diversifiées de differentes couleurs. Les Poëtes Grecs raillant cette variété de couleurs des Perses, les appelloient des paons. (*a*) Et Ovide dit que leur tiare est couleur de pourpre. (*b*)

Tempora purpureis tentat velare tiaris.

℣. 16. MISIT NUNTIOS AD EOS. *Elle leur a envoyé des ambassadeurs.* Achaz Roi de Juda, envoya demander du secours à Teglatphalassar, contre les Rois de Syrie, & d'Israël, qui désoloient son pays. (*c*) Le Roi d'Assyrie vint jusqu'à Damas, & Achaz l'y alla trouver ; ce fut-là qu'ayant vû un autel impie dont la forme lui plut, il en fit prendre les dimensions, & en fit faire un pareil dans le temple de Jérusalem, & le fit mettre en la place de l'autel d'airain bâti par Salomon. Il fit divers autres

(*a*) *Aristoph.* Ἀχαρνεῖς ἀχθομαὶ, γὰρ πρέσβεσι, ἐν τοῖς ταῶσι. *Vide, si lubet, Brisson. lib.* 1.

(*b*) *Ovid. Metamorph. lib.* XI.

(*c*) 4. *Reg.* XVI. 7.

18. *Denudavit quoque fornicationes suas, discooperuit ignominiam suam: & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à sorore ejus.*

19. *Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.*

20. *Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt, ut carnes asinorum: & sicut fluxus equorum fluxus eorum.*

21. *Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ.*

18. Elle a exposé à nud les excès de sa fornication, & elle a découvert son ignominie; & je me suis retiré d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec sa sœur.

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication, en se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Egypte.

20. Elle s'est abandonnée avec fureur à l'impudicité, pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec les chevaux.

21. Et vous avez renouvellé les crimes de votre jeunesse, lorsque votre sein a été deshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompuë.

COMMENTAIRE.

changemens dans le Temple, & imita les plus mauvais Princes dans tous leurs déréglemens. (*a*) C'est ce que le Prophéte veut marquer, en disant que les Chaldéens étant venus, Jérusalem s'est prostituée à eux, jusqu'au dégoût. ℣. 17. *Saturata est anima ejus ab illis.*

℣. 19. RECORDANS DIES ADOLESCENTIÆ SUÆ. *En se souvenant des jours de sa jeunesse.* Ou plutôt, (*b*) en obligeant Dieu de se souvenir des crimes qu'elle avoit commis dans l'Egypte. Dieu avoit en quelque sorte oublié le passé; elle fait revivre ses anciennes iniquitez, par les nouvelles qu'elle y ajoute. Voyez ci-devant Chap. XXI. 24.

℣. 20. QUORUM CARNES SUNT, UT CARNES ASINORUM: *Dont la chair est comme la chair des ânes.* Il semble marquer les Egyptiens, qu'il a déja désignez par une semblable turpitude. (*c*) Les derniers Rois des Juifs mirent en eux leur confiance, & abandonnérent les Chaldéens.

℣. 21. VISITASTI SCELUS ADOLESCENTIÆ TUÆ. *Vous avez renouvellé les crimes de votre jeunesse.* Ou plutôt, vous avez obligé Dieu à les *visiter*, à les punir. Vous avez attiré sur vous-même sa vengeance, pour vos crimes passez, & pour les présens.

℣. 22. SUSCITABO OMNES AMATORES TUOS CONTRA TE. *Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimiez.* Principalement les Chaldéens, & leurs alliez: ils détruiront votre ville, ils brûlé-

(*a*) *Vide ibid.* ℣. 2. 3. & 17. 18.

(*b*) לזכור את ימי נעוריה 70. Τῆ ἀναμνήσει ἡμέρας τῆς ἡλικίας σου.

(*c*) Ezech. XVI. 26. *Magnarum carnium.* Aristophan. Κρέας μέγα. Apud Laërt. in Eplemone.

Digitized by Google

22. *Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua: & congregabo eos adversùm te in circuitu.*

22. C'est pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimiez, dont votre ame s'est rassasiée *jusqu'à vous en dégoûter*: & je les rassemblerai contre vous de toutes parts.

23. *Filios Babylonis, & universos Chaldæos, nobiles, tyrannosque, & Principes, omnes filios Assyriorum juvenes formâ egregiâ, duces, & magistratus universos, Principes Principum, & nominatos ascensores equorum:*

23. *Je rassemblerai* les enfans de Babylone, les plus fameux d'entre les Chaldéens, les Souverains, & les Princes, tous les enfans d'Assyrie, les jeunes hommes les mieux faits, les chefs, & les principaux officiers de guerre, les Princes des Princes, & les plus considérables d'entre tous ceux qui montent à cheval.

COMMENTAIRE.

ront le Temple, & vous emmeneront captive. (*a*) Les Egyptiens vous abandonneront, & vous trahiront dans votre plus grand besoin. (*b*) Les Ammonites se riront de votre malheur. (*c*) Les Philistins se joindront aux Chaldéens, (*d*) ils assouviront contre vous leur rage, leur haine invétérée.

℣. 23. CHALDÆOS, NOBILES, TYRANNOSQUE ET PRINCIPES. *Les plus fameux d'entre les Chaldéens, les Souverains, & les Princes.* L'Hébreu porte: (*e*) *Les Chaldéens, Pékod, & Shuach, & Koah.* Quelques-uns croyent que ce sont des peuples soumis à l'Empire des Chaldéens; mais on ne sait pas exactement leur demeure. Junius veut que Pékod, Shuach, & Koah, marquent les trois parties principales dans lesquelles on distinguoit alors l'Empire d'Assyrie. Pékod marque cette partie qui s'étendoit depuis le fleuve du Tigre, jusqu'au Lycus, nommé dans le pays Sevah. *Shuach* désigne cette autre partie, qui étoit depuis le Lycus, jusqu'au fleuve Gorgus, qui comprenoit les Adiabéniens, & les Saccopodes, voisins des Mérataimes, où l'on trouve la ville de *Siai* dans Ptolomée. Enfin *Koah* prenoit depuis le fleuve Gorgus, par corruption *Coho*, & s'étendoit au-delà du Tigre, dans l'Armenie intérieure, où l'on connoît Gaugaméle, qu'il interpréte la forteresse de Ganga. Mais je doute que son étymologie soit approuvée; car Strabon, & Plutarque nous apprennent que *Gaugaméle*, signifie, la maison du chameau. Grotius place Pékod dans la Bactriane, Shuach, dans l'Arménie, où est la ville de *Siai*; & Koah, dans la Choane, canton de Médie, chez Ptolomée.

(*a*) 4. *Reg.* XXV.
(*b*) *Ezech.* XVII. 15. 17.
(*c*) *Idem Cap.* XXI. 28.
(*d*) *Idem* XVI. 27. & 57.

(*e*) כשדים פקוד ושוע וקוע Χαλδαίους, Φακὼκ, καὶ Σουε, καὶ ὑχοὶ. *Edit. Complut.* Φαβοὺδ, καὶ σουδὲ, καὶ κουδὲ. *Aquil.* Ἐπισκέπτην, καὶ τύραννον, καὶ κορυφαῖον.

D'autres

24. *Et venient super te instructi curru & rotâ, multitudo populorum: loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique: & dabo coram eis judicium, & judicabunt te judiciis suis.*

24. Ils viendront à vous avec une multitude de rouës, & de chariots, avec une foule de peuples; & ils vous attaqueront de toutes parts, étant armez de cuirasses, de boucliers, & de casques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger; & ils vous jugeront selon leurs loix.

COMMENTAIRE.

D'autres ont pris ces termes pour des noms de dignitez. La Vulgate les a entendus *des principaux* de la nation Chaldéenne, *Nobiles: des Rois* dépendans du souverain Monarque de l'Empire, *Tyrannos*; & enfin des Princes de sa Cour, *Principes*. Aquila traduit: (*a*) *Un Intendant, un Tyran, un Coryphée*. Le nom de *Tyran*, signifie un Prince, & n'est point odieux en cet endroit. *Coryphée*, signifie un homme élevé en dignité, un chef. Les nouveaux Interprétes traduisent ces termes Hébreux d'une maniere assez peu uniforme; mais ils conviennent presque tous que ce sont des termes de dignitez de la Cour de Chaldée. Toutefois on ne les lit pas dans Daniel.

DUCES, ET MAGISTRATUS, UNIVERSOS PRINCIPES PRINCIPUM, ET NOMINATOS. *Les Chefs, & les principaux Officiers de guerre, les Princes des Princes, & les plus considérables d'entre les cavaliers*. On lit dans l'Hébreu les mêmes termes, *Phachat*, & *Seganim*, (*b*) qu'on a déja vû ci-devant versets 6. & 12. *Les Princes des Princes* sont nommez en Hébreu *Schalischim*, (*c*) & ce nom se trouve parmi les Officiers des troupes de Pharaon Roi d'Egypte; (*d*) & parmi les Officiers de l'armée de David. (*e*) On peut voir ce que nous en avons dit ailleurs. *Les plus considérables* L'Hébreu à la lettre: *Les nommez*; les hommes de nom, de réputation; ou ceux qui étoient appellez par leurs noms aux assemblées; ou enfin ceux qu'on appelloit, & qui assistoient au conseil du Prince. (*f*)

℣. 24. VENIENT SUPER TE INSTRUCTI CURRU. *Ils viendront à vous avec une multitude de chariots*. Les Septante: (*g*) *Ils viendront tous à vous du côté du septentrion, avec des chariots*. Le Chaldéen: *Ils viendront en armes avec des chariots, & des rouës*. L'Hébreu (*h*) se

(*a*) Ἐπισκέπτην, καὶ τύραννον, καὶ κορυφαῖον.
(*b*) פחות וסגנים
(*c*) שלישים
(*d*) *Exod.* XIV. 7.
(*e*) 2. *Reg.* XVIII. 8.
(*f*) קראוים Voyez *Num.* I. 16. XVI. 2.
(*g*) Ἥξουσι ἐπὶ σὲ πάντες ἀπὸ βορρᾷ.

(*h*) באו עליך הוצן דכב Ce terme הוצן vient apparemment de la même racine que *zinna*, qui est traduit ici un peu après par, *une cuirasse*; & ailleurs, par une pique, ou un bouclier. Voyez notre Commentaire sur 3. *Reg.* X. 16. 17.

25. *Et ponam Zelum meum in te, quem exercent tecum in furore : naſum tuum, & aures tuas præcident, & quæ remanſerint, gladio concident : ipſi filios tuos, & filias tuas capient ; & noviſſimum tuum devorabitur igni.*

26. *Et denudabunt te veſtimentis tuis, & tollent vaſa gloriæ tuæ.*

25. Je les rendrai les vengeurs de mon amour mépriſé ; ils exerceront ma vengeance contre vous dans leur fureur. Ils vous couperont le nez, & les oreilles, & ce qui reſtera *de votre peuple*, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils, & vos filles, & le feu dévorera tout ce qui ſera reſté de vous.

26. Ils vous dépoüilleront de vos vêtemens, ils enleveront vos meubles précieux.

COMMENTAIRE.

peut traduire par : *Ils viendront armez de cuiraſſes*, ou *de boucliers*, ou *de piques :* Ou ſimplement : *Ils viendront armez.*

JUDICABUNT TE IUDICIIS SUIS. *Ils vous jugeront ſelon leurs loix.* Cela fut accompli à la lettre dans la perſonne de Sédécias, qui fut jugé par Nabuchodonoſor à Reblata. (*a*)

℣. 25. PONAM ZELUM MEUM IN TE. *Je les rendrai les vengeurs de mon amour mépriſé.* A la lettre : (*b*) *Je mettrai ma jalouſie ſur vous.* On ſait que la vengeance de jalouſie eſt la plus violente, & la plus inexorable. L'amour mépriſé ſe change en fureur.

NASUM TUUM, ET AURES TUAS PRÆCIDENT. *Ils vous couperont le nez, & les oreilles.* Les Chaldéens exercerent apparemment ce ſupplice ſur les Juifs pris dans la guerre ; car ces ſortes de mutilations étoient fort communes parmi eux. (*c*) Saint Jérôme aſſure que l'on coupoit quelquefois le nez, & les oreilles aux adultéres. (*d*) C'étoit le crime de Jéruſalem envers le Seigneur.

NOVISSIMUM TUUM DEVORABITUR IGNI. *Le feu dévorera ce qui ſera reſté de vous.* Le temple, & la ville furent conſumez par le feu. Les Septante : *Ceux d'entre vous qui reſteront, ſeront dévorez par le feu ;* par la guerre excitée après le retour de Nabuchodonoſor, par Iſmaël fils de Nathanias. (*e*) Voyez ce qu'on a remarqué ci-devant Chap. XIX. 14.

℣. 26. VASA GLORIÆ TUÆ. *Vos meubles précieux.* A la lettre : *Vos vaſes de gloire.* Les vaiſſeaux ſacrez du Temple ; ou, *les inſtrumens de votre gloire*, de votre vanité. Voyez Ezéchiel, XVI. 17. & Oſée, II. 4.

(*a*) 4. *Reg.* XXV. 6. *Locutus eſt cum eo Judicium.*

(*b*) נתתי קנאתי בך

(*c*) *Vide Briſſon. de Regno Perſ. lib.* 2. *pag.* 334. 335. *Juſtin. lib.* X. *Quint. Curt. lib.* 3. *Diodor. lib.* 18. *Senec. lib.* 3. *de ira cap.* 20. *&c.*

(*d*) *Martial. lib.* 3. *Epigr.* 43.
Quis tibi perſuaſit naves abſcindere mœcho ?
Cela ſe pratiquoit auſſi envers les femmes en Egypte. *Cœl. Rodig. l.* 21. *cap.* 43.

(*e*) *Jerem.* XLI, 1. 2. *& ſeq.*

Digitized by Google

27. *Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis amplius.*

28. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti; in manus, de quibus satiata est anima tua.*

29. *Et agent tecum in odio, & tollent omnes labores tuos, & dimittent te nudam, & ignominiâ plenam: & revelabitur ignominia fornicationum tuarum: scelus tuum, & fornicationes tuæ.*

30. *Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.*

31. *In via sororis tuæ ambulasti, & dabo calicem ejus in manu tua.*

32. *Hæc dicit Dominus Deus: Calicem sororis tuæ bibes profundum, & latum: eris in derisum, & in subsannationem, quæ est capacissima.*

27. Je ferai cesser vos crimes dans vous, & la fornication que vous avez appriſe en Egypte. Vous ne leverez plus vos yeux vers ces idoles; & vous ne vous ſouviendrez plus de l'Egypte.

28. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïſſez, entre les mains de ceux dont votre ame s'eſt raſſaſiée *juſqu'à vous en dégoûter.*

29. Ils vous traiteront avec haine; ils enleveront tous vos travaux; ils vous laiſſeront toute nuë, & pleine d'ignominie; & la honte de votre fornication, vos crimes, & vos infamies ſeront découvertes.

30. Ils vous traiteront de cette ſorte, parce que vous vous êtes proſtituée aux nations, parmi leſquelles vous vous êtes ſoüillée par le culte de leurs idoles.

31. Vous avez marché dans la voye de votre ſœur, & je vous mettrai en main la coupe dont elle a bû.

32. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Vous boirez de la coupe de votre ſœur, de cette coupe large & profonde; & vous deviendrez l'objet des inſultes, & des railleries des hommes.

COMMENTAIRE.

℣. 28. IN MANUS EORUM QUOS ODISTI. *Entre les mains de ceux que vous haiſſez.* Des Chaldéens, que vous regardez aujourd'hui comme vos plus grands ennemis, après les avoir autrefois aimez juſqu'à la fureur.

℣. 31. DABO CALICEM EIUS IN MANU TUA. *Je vous mettrai en main la coupe dont elle a bû.* Vous ſouffrirez la même peine que Samarie; vous ſerez comme elle détruite, & vos enfans mis à mort, ou réduits en ſervitude. *Le calice*, ſe prend ſouvent pour le châtiment. Boire le calice, avaler le calice, ſignifie ſouffrir les maux auſquels on nous condamne, eſſuyer des affronts, des outrages, des inſultes. (*a*)

℣. 32. CALICEM BIBES PROFUNDUM, ET LATUM. *De cette coupe large, & profonde.* Large, à cauſe de la durée de vos maux; profonde, par leur grandeur, & leur excès.

(*a*) Voyez *Pſalm.* LXIV. 9. 10. *Iſai.* LI. XXVI. 39. *Joan.* XVIII. 11. *Apoc.* XIV. 17. *Jerem.* XXV. 15. XLIX. 12. *Matth.* XX. 22.

33. *Ebrietate, & dolore repleberis: calice mœroris, & triſtitiæ, calice ſororis tuæ Samariæ.*

34. *Et bibes illum, & epotabis uſque ad fæces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis: quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.*

35. *Propterea hæc dicit Dominus Deus; Quia oblita es mei, & projeciſti me poſt corpus tuum, tu quoque porta ſcelus tuum, & fornicationes tuas.*

36. *Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Ollam, & Oliban, & annuntias eis ſcelera earum?*

33. Vous ſerez enyvrée par cette coupe; vous ſerez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de triſteſſe; par cette coupe de votre ſœur Samarie.

34. Vous la boirez, & vous la vuiderez juſqu'à la lie, vous en mangerez même les morceaux rompus; & vous vous déchirerez le ſein *dans votre douleur*; parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

35. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parce que vous m'avez oublié, & que vous m'avez rejetté derriére vous; portez auſſi votre crime énorme, & le poids de votre fornication.

36. Le Seigneur me dit auſſi: Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Olla, & Oliba; & ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetez?

COMMENTAIRE.

℣. 33. CALICE SORORIS TUÆ SAMARIÆ. *Cette coupe de votre ſœur Samarie.* Vous ſerez ruinée, & déſolée comme elle. (*a*)

℣. 34. POTABIS USQUE AD FÆCES, ET FRAGMENTA EJUS. *Vous la vuiderez juſqu'à la lie, & vous en mangerez les morceaux rompus.* On voit quelquefois des yvrognes dans la fureur de la débauche, mâcher le verre dans lequel ils boivent. Dieu dit que Jéruſalem boira le calice de ſa colére, qu'elle en avalera juſqu'aux lies; & afin qu'elle n'en perde pas une goutte, ni, s'il eſt poſſible l'odeur, qu'elle dévorera même le vaſe où elle la boira. Peut-on pouſſer plus loin la vengeance; mais auſſi peut-on la mériter davantage que l'avoit méritée Jéruſalem?

UBERA TUA LACERABIS. *Vous vous déchirerez le ſein*, dans l'excez de votre douleur. Vous vous en prendrez à ce qui a pû plaire à vos amans, qui a été l'inſtrument, ou l'occaſion de votre crime. (*b*)

Tunc flevi, rupique ſinus, & pectora planxi.

℣. 36. NUMQUID JUDICAS OOLLAM? *Ne jugerez-vous point Oolla?* Ne prononcerez-vous pas la ſentence? ne conclurez-vous point comme moi, après l'expoſé que j'ai fait de ſes déſordres? Voyez ci-devant XXII. 2.

℣. 37. FILIOS SUOS. *Elles ont offert leurs enfans*, à Moloc. Ci-devant XVI. 36. XX. 31.

(*a*) *Vide* 4. *Reg.* XVII. 4.

(*b*) *Ovid. Ep.* 5.

Digitized by Google

37. *Quia adulteratæ sunt, & sanguis in manibus earum, & cum idolis suis fornicatæ sunt : insuper & filios quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.*

37. Car ce sont des femmes adultéres, qui ont les mains pleines de sang, & qui se sont prostituées à leurs idoles. Elles ont pris même les enfans qu'elles avoient engendrez pour moi, & elles les ont offerts à leurs idoles, qui les ont dévorez.

38. *Sed & hoc fecerunt mihi : Polluerunt Sanctuarium meum in die illa, & sabbata mea profanaverunt.*

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage : Elles ont violé en ce jour-là mon Sanctuaire ; elles ont profané mes *jours de* Sabbat.

39. *Cúmque immolarent filios suos idolis suis, & ingrederentur Sanctuarium meum in die illa, ut polluerent illud, etiam hæc fecerunt in medio domûs meæ.*

39. Et lorsqu'elles sacrifioient leurs enfans à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon Sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait cette injure au milieu même de ma maison.

40. *Miserunt ad viros venientes de longè, ad quos nuntium miserant : itaque ecce venerunt, quibus te lavisti, & circumlinisti stibio oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.*

40. Elles ont fait chercher des hommes qui venoient de bien loin, ausquels elles avoient envoyé des ambassadeurs : & lorsqu'ils sont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver, vous avez mis du fard sur vos yeux, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux.

41. *Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te : thymiama meum, & unguentum meum posuisti super eam.*

41. Vous vous êtes assise sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table ornée magnifiquement. On a fait brûler dessus mes encens, & mes parfums.

COMMENTAIRE.

℣. 38. POLLUERUNT SANCTUARIUM MEUM. *Elles ont violé mon Sanctuaire*, en y plaçant des idoles, & en les y adorant, (*a*) & en leur y offrant des sacrifices sacriléges. Voyez le ℣. 39.

℣. 40. MISERUNT AD VIROS, &c. *Elles ont fait chercher des hommes qui venoient de loin.* Il parle des mêmes Assyriens, des Egyptiens, & autres que Jérusalem a appellez à son secours, & dont elle a adoré les divinitez. Le Prophéte continuë dans sa comparaison de la Judée, à une femme de mauvaise vie.

QUIBUS TE LAVISTI, ET CIRCUMLINISTI STIBIO OCULOS TUOS. *Pour les mieux recevoir, vous vous êtes lavée, & vous avez mis du fard sur vos yeux.* A la lettre : (*b*) *Vous avez pris le bain, & vous avez fardé vos yeux.* Vous y avez mis de l'antimoine, disent les Septante. Voyez ce que nous avons remarqué sur cet usage, 4. *Reg.* IX. 3. *Jerem.* IV. 30.

(*a*) 4. *Reg.* XXI. 4. *Ezech.* VIII. 3. 10. 14. 16.

(*b*) רחצת כחלת עיניך 70. Ἐλούσω, καὶ ἐστίμιζου τοὺς ὀφθαλμούς σου.

42. *Et vox multitudinis exultantis erat in ea : & in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, & coronas speciosas in capitibus eorum.*

42. On y entendoit la voix d'une multitude de gens, qui étoient dans la joye ; & choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisoit venir du désert, elles leur mettoient leurs brasselets aux mains, & des couronnes éclatantes sur la tête.

COMMENTAIRE.

℣. 41. SEDISTI IN LECTO PULCHERRIMO, ET MENSA ORNATA EST ANTE TE. *Vous vous êtes assise sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table ornée magnifiquement.* Il parle, selon les apparences, de ces lits sur lesquels on étoit couché à table. Voilà un des plus anciens monumens, où il soit parlé de la coutume d'avoir des lits. Cet usage étoit apparemment passé des Assyriens aux Hébreux, dans le tems qu'ils commencérent à avoir du commerce avec ce peuple. La coutume en est ancienne chez les Grecs. Elle ne paroît pas dans Homére, mais elle est toute commune dans Aristophanes. (*a*) Tobie qui vivoit à Ninive avant Ezéchiel, la marque clairement parmi les Assyriens. (*b*) Amos qui vivoit long-tems avant Tobie, & Ezéchiel, l'insinuë aussi dans ce passage : (*c*) *Super vestimentis pignorantis accubuerunt juxta omne altare ;* qu'on peut entendre des lits de table, ou simplement, des habits sur lesquels on s'asséoit, quand on mangeoit à terre, comme les Turcs le pratiquent encore.

THYMIAMA MEUM, ET UNGUENTUM MEUM. *Mes encens, & mes parfums.* Ou bien : Mon parfum, & mes huiles d'onctions. Vous les avez employées à votre usage, contre mes défenses expresses ; (*d*) ou même vous les avez offertes sur les autels de vos Dieux, représentez par cette table servie devant vous. Voyez ci-devant XVI. 18.

℣. 42. IN VIRIS QUI DE MULTITUDINE HOMINUM ADDUCEBANTUR, ET VENIEBANT DE DESERTO. *Quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisoit venir du désert.* Je pense qu'il veut marquer les Prêtres des hauts lieux, & des idoles, qu'on tiroit de la foule, du milieu des payſans, & des pasteurs, qui venoient du désert. Les Juifs idolâtres prenoient de ces sortes de gens agrestes, & sans aucune connoissance des cérémonies, & les revêtoient de leurs habits de cérémonies, leur mettoient des anneaux ou des brasselets au bras, & des couronnes sur la tête, & les obligeoient de sacrifier, & de participer aux sacrifices en cet état. Dieu reproche en plus d'un endroit à son peuple,

(*a*) *Aristoph. in Acharnes. p.* 423.
(*b*) *Tob.* II. 3. 4. *Exiliens de accubitu suo.*
(*c*) *Amos.* II. 8.
(*d*) *Exod.* XXX. 23. & 33.

Digitized by Google

43. *Et dixi ei, quæ attrita eſt in adulteriis : Nunc fornicabitur in fornicatione ſua etiam hæc.*

43. Je dis alors de cette femme, qui a vieilli dans l'adultére : Cette proſtituée continuëra encore maintenant à s'abandonner à ſes déſordres.

44. *Et ingreſſi ſunt ad eam quaſi ad mulierem meretricem : ſic ingrediebantur ad Oolam & Ooliban, mulieres nefarias.*

44. Ils ſont entrez chez elle, comme on entre chez une femme débauchée. C'eſt ainſi qu'ils ſont entrez chez ces femmes perduës, & criminelles, Oolla, & Ooliba.

45. *Viri ergo juſti ſunt : hi judicabunt eas judicio adulterarum, & judicio effundentium ſanguinem : quia adulteræ ſunt, & ſanguis in manibus earum.*

45. Ces hommes ſont donc juſtes, & ce ſeront eux qui les jugeront, comme on juge les adultéres, comme on juge celles qui répandent le ſang ; parce que ce ſont des adultéres, & que leurs mains ſont pleines de ſang.

46. *Hæc enim dicit Dominus Deus : Adduc ad eas multitudinem, & trade eas in tumultum, & in rapinam.*

46. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Faites venir contre ces deux femmes proſtituées une multitude d'hommes, & livrez-les en proye dans ce tumulte de guerre.

47. *Et lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum : filios, & filias earum interficient, & domos earum igne ſuccendent.*

47. Que les peuples prennent des pierres, & les lapident ; qu'ils les percent de leurs épées ; qu'ils tuënt leurs fils, & leurs filles ; qu'ils mettent le feu dans leurs maiſons, & qu'ils les brûlent.

COMMENTAIRE.

d'avoir établi pour Prêtres de leurs hauts lieux, des gens qui n'avoient ni caractére, ni diſpoſition pour cela. (*a*)

Les Septante : (*b*) Ils faiſoient retentir une harmonie *aux oreilles de ces hommes de la foule du peuple, venus tout yvres du déſert.* L'Hébreu : (*c*) *A des hommes pris de la multitude des hommes, des Sabéens amenez du déſert.* Il repréſente Jéruſalem comme une impudente proſtituée, qui fait part de ſes careſſes, de ſa ſymphonie, de ſa bonne chére, de ſes ornemens aux premiers venus, *à des Sabéens*, des Arabes, gens mal faits, ſauvages, ruſtiques, &c.

℣. 45. VIRI ERGO IUSTI SUNT. *Ces hommes ſont donc juſtes*, comparez à ces malheureuſes villes. (*d*) Si Samarie, & Jéruſalem ont imité les abominations des Chaldéens, des Aſſyriens, & des Egyptiens, ces peuples en ſont-ils coupables ? Bien loin de les traiter comme criminels,

---

(*a*) 3. *Reg.* XII. 32. XIII. 2. 33. & 4. *Reg* XVII. 29. XXIII. 9. 20. *&c.*

(*b*) Πλῆθος ἀνδρῶν ἐκ πλήθους ἀνθρώπων ἥκοντας ἐρημικοὺς ἐκ τῆς ἐρήμου.

(*c*) ואל אנשים מרב אדם סבאים Il y a beaucoup d'apparence que les Copiſtes ne pouvant diſtinguer ſi ce qu'ils liſoient dans ſon Texte étoit סבאים ou סובאים ont mis l'un & l'autre.

(*d*) *Vide ſup. Ezech.* XVI. 51. 52.

48. *Et auferam scelus de terra, & discedent omnes mulieres, ne faciant secundùm scelus earum.*

49. *Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis: & scietis quia ego Dominus Deus.*

48. C'est ainsi que j'abolirai les crimes de dessus la terre, & que toutes les femmes apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci.

49. Et *vos ennemis* feront retomber sur vous votre crime; vous porterez le péché de vos idoles; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

COMMENTAIRE.

Dieu les employe pour servir de ministres à sa juste vengeance contre elles.

℣. 47. LAPIDENTUR LAPIDIBUS POPULORUM. *Que les peuples prennent des pierres, & les lapident*, comme on lapide les femmes adultéres, suivant la Loi. (a) Il semble faire allusion aux machines, aux pierriers, dont on se servoit contre les villes assiégées.

CHAPITRE XXIV.

Vision d'une chaudiére remplie de chair, & mise sur le feu, qui figuroit Jérusalem assiégée, prise, & détruite. La femme d'Ezéchiel meurt, & le Prophéte reçoit défense d'en faire le deüil.

℣. 1. *ET factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:*

2. *Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus in qua confirmatus est Rex Babylonis adversùm Jerusalem hodie.*

℣. 1. LE dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le; parce que c'est en ce jour que le Roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANNO NONO. *Le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année* du regne de Sédécias, & de la captivité de Jéchonias, qui revient à un Jeudi trentiéme Janvier, de l'an du monde 3414. suivant Ufférius; Nabuchodonosor commença à former le siége de Jéru-

(a) *Levit.* XX. 10. & *Deut.* XXII. 22. *Joan.* VIII. 5. *Ezech.* XVI. 38.

salem,

3. *Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Pone ollam, pone, inquam, & mitte in eam aquam.*

4. *Congere fruſta ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa, & oſſibus plena.*

5. *Pinguiſſimum pecus aſſume, compone quoque ſtrues oſſium ſub ea: efferbuit coctio ejus, & diſcocta ſunt oſſa illius in medio ejus.*

3. Vous parlerez en figure à la maiſon d'Iſraël, qui ne ceſſe point de m'irriter; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Mettez une marmite ſur le feu; mettez, dis-je une chaudiére, & de l'eau dedans:

4. Rempliſſez-la de viande de tous les meilleurs endroits: mettez-y la cuiſſe, l'épaule, les morceaux choiſis, & pleins d'os.

5. Prenez la chair des bêtes les plus graſſes, mettez au-deſſous les os les uns ſur les autres: faites-la boüillir à gros boüillons, juſqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudiére.

COMMENTAIRE.

ſalem. Ezéchiel, qui étoit alors en Méſopotamie, vit en eſprit cette action, & en écrivit la datte le jour même, afin que les Juifs, qui étoient près de lui, & qui ne pouvoient manquer de ſavoir bien-tôt ce qui ſeroit arrivé à la capitale de leur pays, ſçuſſent qu'Ezéchiel ne prophétiſoit point en l'air, & qu'ils ne doutaſſent plus de ſes prédictions.

℣. 3. PONE OLLAM. *Mettez une marmite ſur le feu.* Jérémie avoit déja prédit auparavant le ſiége de Jéruſalem, ſous la même ſimilitude. (*a*) Et Ezéchiel nous dit ailleurs, que les Juifs endurcis s'en railloient, en diſant: (*b*) *Cette ville eſt la marmite, & nous ſommes la chair.*

℣. 4. ELECTA, ET OSSIBUS PLENA. *Mettez-y les morceaux choiſis, & pleins d'os.* Il y a ici une grande diverſité entre les Septante, & la Vulgate, qui regne dans pluſieurs des verſets qui ſuivent. La Vulgate ſuppoſe que le Prophéte coupa la viande en pluſieurs piéces, ſans la ſéparer des os. Et les Grecs (*c*) croyent qu'il déſoſſa la viande, & qu'il mit les os ſur le bois pour y brûler, & pour entretenir le feu, pendant que la viande cuiſoit dans la marmite. L'Hébreu (*d*) nous paroît plus favorable à l'opinion des Grecs, & la ſuite du diſcours ne peut guéres s'expliquer autrement. (*e*) Voici le Texte à la lettre: *Rempliſſez-la de la cuiſſe & de l'épaule, & de l'élection des os;* ce qui peut s'entendre ou des os les plus choiſis, & les plus moëlleux; ou plutôt, de l'épaule, & de la cuiſſe de l'animal choiſi, diſtingué, & ſéparé des os. (*f*)

℣. 5. COMPONE QUOQUE STRUES OSSIUM SUB EA. *Met-*

(*a*) *Jerem.* I. 13. *Ollam ſuccenſam ego video.*
(*b*) *Ezech.* XI. 3.
(*c*) Σπίλον τῇ ἄμοι ἐπιστοιχειοῦντα ἀπὸ τῶν ὀστέων.
(*d*) ירך וכתף מבחר עצמים מלא
(*e*) Voyez les verſets 5. & 10.
(*f*) *Vide Icronym. Theodoret. Munſt. Sanct. Vat. alios plerosque.*

6. *Propterèà hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, ollæ, cujus rubigo in ea est, & rubigo ejus non exivit de ea: per partes, & per partes suas ejice eam. Non cecidit super eam sors.*

7. *Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum: non effudit illum super terram, ut posset operiri pulvere.*

6. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur à la ville de sang, qui est comme une marmite toute enroüillée, dont la roüille n'est point détachée: jettez toutes les piéces de viande qui y sont les unes après les autres. On n'a point jetté le sort sur elle.

7. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a répandu sur les pierres les plus polies, & non sur la terre, où il auroit pû être couvert de poussiére.

COMMENTAIRE.

tez au-dessus les os. Mettez-les au fond de la marmite, & les chairs par-dessus. Ou plutôt: Rangez les os sous la marmite, & sur le bois qui sert de matiére au feu qui la doit faire cuire. Les os signifioient les Princes; la chair, le peuple; & la marmite, Jérusalem.

DISCOCTA SUNT OSSA ILLIUS. *Jusqu'à faire cuire les os mêmes.* Ou plutôt: Les parties les plus solides, & les plus approchantes de la nature des os, comme les cartilages, les nerfs, les tendons seront cuits par la force de la flamme. L'Hébreu *hézem*, (*a*) signifie non-seulement un os, mais aussi le corps, la substance, la force, l'essence d'une chose. Ainsi on peut traduire: La substance la plus dure, & la plus solide de ce qu'on a mis dans cette marmite, sera cuite, & pénétrée par le feu.

℣. 6. CUJUS RUBIGO IN EA EST. *Dont la roüille n'est pas détachée.* Cette roüille si fortement attachée à la marmite, que l'action même du plus grand feu ne peut la détacher, marque la malice invétérée, & opiniâtre des Juifs, (*b*) que les menaces, & les afflictions précédentes n'ont pû surmonter.

PER PARTES, ET PER PARTES SUAS EJICE EAM. *Jettez toutes les parties de viande les unes après les autres.* Après que les parties de la chair sont bien cuites, & bien boüillies, le Prophéte reçoit ordre de les jetter hors de la marmite. Mais au lieu qu'en les y mettant, il l'avoit fait avec ordre, & les avoit rangées, choisies, & désossées; ici il les tire comme elles viennent, & par morceaux, ainsi qu'elles se trouvérent, toutes dérangées & dépecées par la violente activité du feu; on n'y choisit rien, & on ne s'amusa pas à tirer au sort, laquelle viendroit la premiere: *Non cecidit super eam sors.*

℣. 7. SUPER LIMPIDISSIMAM PETRAM EFFUDIT ILLUM. *Elle a répandu le sang sur les pierres les plus polies.* Les Hébreux

(*a*) בשלו עצמים בתוך

(*b*) *Ieronym. hic.*

8. Ut superinducerem indignationem meam, & vindictâ ulciscerer: dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.

8. Et moi pour faire tomber mon indignation sur elle, & pour me vanger d'elle selon qu'elle le mérite, j'ai répandu son sang sur les pierres les plus luisantes; afin qu'il n'y ait rien qui le couvre.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.

9. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur à la ville de sang, dont je vais faire un grand bucher.

COMMENTAIRE.

avoient une extrême horreur du sang. La Loi (*a*) leur inspiroit cet éloignement, & elle défendoit qu'on ne goutât du sang, sous les plus rigoureuses peines. L'usage des Juifs étoit de couvrir aussi-tôt avec de la terre, le sang des animaux qu'on tuoit, (*b*) de peur qu'on ne se soüillât en le touchant, ou en passant par-dessus. Jérusalem avoit répandu, non le sang des animaux, mais des hommes, & des hommes innocens; & au lieu de le couvrir de terre, afin qu'au moins il ne parût pas, *& ne criât pas au Ciel de dessus la terre*, comme celui d'Abel; (*c*) elle l'avoit répandu sur la pierre la plus lice, la plus polie, & la plus éclatante; afin qu'il y demeurât plus long-tems, & qu'y imprimant sa teinture, il perpétuât en quelque maniére la mémoire de leur crime. Tout cela ne se dit apparemment que dans un style de figure; mais le vrai étoit, que Jérusalem s'étoit renduë coupable d'un grand nombre de meurtres, & qu'elle y avoit employé si peu de précaution, qu'elle l'avoit fait sans forme de justice, pour pallier au moins sa violence, & sa cruauté. Les Septante lisent à la premiére personne: *J'ai répandu son sang sur le rocher le plus luisant*, comme si c'étoit Dieu qui parlât du sang de Jérusalem. Voyez le ℣. 8.

℣. 8. DEDI SANGUINEM EJUS SUPER PETRAM LIMPIDISSIMAM, *J'ai répandu son sang sur les pierres les plus luisantes.* Puisqu'elle ne s'est pas mise en peine de cacher ses meurtres, je ne la ménagerai pas davantage qu'elle a fait les autres, je répandrai son sang sur la pierre, afin qu'il y demeure, qu'il s'y imprime, qu'il soit vû de tout le monde: Je veux que la vengeance que je tirerai d'elle, soit la plus publique, & la plus éclatante. Ezechiel va faire l'application de sa similitude à Jérusalem. Elle est comme la victime qui doit être cuite; je commencerai à répandre son sang sur la pierre, sans le couvrir de terre.

℣. 9. EGO GRANDEM FACIAM PYRAM. *Je vais faire un grand*

(*a*) *Levit.* VII. 26. 27. *Omnis anima quæ ederit sanguinem, peribit de populis suis. Et* XVII. 10. 11.

(*b*) *Levit.* XVII. 13. *Homo... si venatione atque aucupio ceperit feram, vel avem quibus vesci licitum est, fundat sanguinem ejus & operiat illum terrâ.*

(*c*) *Genes.* IV. 10.

Digitized by Google

10. *Congere ossa, quæ igne succendam: consumentur carnes, & coquetur universa compositio, & ossa tabescent.*

11. *Pone quoque eam super prunas vacuam, ut incalescat, & liquefiat æs ejus: & conflетur in medio ejus, inquinamentum ejus, & consumatur rubigo ejus:*

12. *Multo labore sudatum est, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.*

10. Mettez les os les uns sur les autres, afin que je les fasse brûler dans le feu. La chair sera consumée. Tout ce qui est dans le pot sera cuit, & les os seront réduits à rien.

11. Après cela, mettez la chaudiere vuide sur les charbons ardens, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se brûle, que son ordure se fonde au-dedans, & que sa roüille se consume.

12. On s'est efforcé avec grande peine de la nettoyer; mais la roüille y est si enracinée, qu'elle n'en a pû même être séparée par le feu.

COMMENTAIRE.

bucher (*a*) de Jérusalem; je vais la réduire en cendre: Ou, je vais faire un grand feu pour faire cuire cette marmite: Je vais amasser beaucoup de bois, & beaucoup d'os pour les mettre sous cette chaudiére. Les Septante: (*b*) *Je vais faire un grand tison allumé.* Ou, selon d'autres Exemplaires: *Je multiplierai le peuple.*

℣. 10. CONGERE OSSA, QUÆ IGNE SUCCENDAM: CONSUMENTUR CARNES, ET COQUETUR UNIVERSA COMPOSITIO, ET OSSA TABESCENT. *Mettez les os les uns sur les autres, afin que je les fasse brûler dans le feu. La chair sera consumée; tout ce qui est dans le pot sera cuit, & les os seront réduits à rien.* L'Hébreu: (*c*) *Multipliez le bois, allumez le feu; achevez les chairs,* (cuisez-les parfaitement;) *mettez-y les assaisonnemens,* (comme dans un pot ordinaire pour faire un potage, ou un ragoût,) *& que les os soient brûlez,* & consumez par le feu. Les Septante: (*d*) *J'augmenterai la quantité des bois, j'allumerai le feu; afin que les chairs soient desséchées, que le jus soit diminué, & les os seront brûlez.*

℣. 12. MULTO LABORE SUDATUM EST, ET NON EXIVIT DE EA NIMIA RUBIGO. *On s'est efforcé avec grande peine de la nettoyer; mais la roüille n'a pû en être séparée.* L'Hébreu: (*e*) *On s'est fatigué après sa roüille,* (ou son écume,) *& cette roüille dont elle est remplie, n'en est pas sortie;* elle sera mise *au feu cette roüille:* Ou qu'on la mette au feu.

(*a*) גם אני אגדיל המדורה

(*b*) Καγὼ μεγαλυνῶ τὸν δαλόν. *Ita Edit. Rom. Theodoret. & Ieronym. Sed Editio Complut.* Καγὼ μεγαλυνῶ τὸν λαόν.

(*c*) תרבה העצם הדלק האש התם חבשר והרקח המרחקח [והעצמות יחרו

(*d*) Καὶ πληθυνῶ τὴν ξύλα, ἐ ἀναικαύσω τὸ πῦρ, ὅπως ξηρὰ ἡ κρέα, ἐ ἐλατ'ωθῇ ὁ ζωμὸς, καὶ τὰ ὀστᾶ συμφυγήσονται.

(*e*) תאנים הלאת (ou plûtôt, comme ont lû les Septante,) והלאת ולא תצא ממנו רבת הלאתה באש הלאתה

13. *Immunditia tua execrabilis : quia mundare te volui, & non es mundata à ſordibus tuis : ſed nec mundaberis priùs, donec quieſcere faciam indignationem meam in te.*

13. Votre impureté eſt exécrable, parce que j'ai voulu vous purifier, & que vous n'avez point voulu quitter vos ordures, vous ne deviendrez jamais pure, que je n'aye ſatisfait mon indignation contre vous.

COMMENTAIRE.

Les Septante : (*a*) *Sa roüille ſera humiliée ; elle n'eſt pas ſortie cette grande roüille ; elle ſera confonduë cette roüille.*

℣. 13. IMMUNDITIA TUA EXECRABILIS, QUIA MUNDARE TE VOLUI, ET NON ES MUNDATA. *Votre impureté eſt exécrable, parce que j'ai voulu vous purifier, & vous n'avez point quitté vos ordures.* L'Hébreu à la lettre : (*b*) *Dans votre impureté eſt le crime ;* ou votre iniquité eſt un crime exécrable. *C'eſt pourquoi je vous ai nettoyée, & vous n'êtes point nettoyée de votre ſoüillure.* Ou plutôt : *Il y a du deſſein ;* de la malice, de l'affectation *dans votre crime ; c'eſt pourquoi j'ai voulu vous purifier, & vous n'avez point été purifiée.* Le terme Hébreu *zimma*, ſignifie ſouvent un crime, une choſe honteuſe, un inceſte ; mais il ſignifie auſſi la penſée, le deſſein, la mauvaiſe réſolution de celui qui machine, qui trame quelque mauvaiſe entrepriſe. (*c*) Le crime de Jéruſalem n'étoit pas ſimplement d'avoir mal fait ; mais de l'avoir fait avec deſſein, avec réflexion, avec une malice affectée, & par conſéquent, preſque incorrigible. C'eſt pourquoi Dieu dit *qu'il la purifiée, & ne l'a pû guérir de ſes ſoüillures*, c'eſt-à-dire, qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à la nettoyer, & qu'elle a toujours été rebelle, & oppoſée à ſes bonnes intentions. On dit ſouvent dans l'Ecriture, qu'on a fait ce qu'on a eſſayé de faire, ce qu'on a voulu faire, ce à quoi on a travaillé. (*d*) Je vous ai donné ma Loi, & mes Prophétes ; Je vous ai inſtruite, avertie, menacée, châtiée, & vous n'avez fait aucun uſage de tout cela pour votre correction ; ainſi je vois bien que vous ne rentrerez point en vous-même, que je n'aye épuiſé les traits de ma colére ſur vous, & que je n'aye entiérement ſatisfait ma vengeance, en vous exterminant : *Donec quieſcere faciam indignationem meam in te.*

(*a*) Καὶ ζωγραφισθήσεται ὁ ἰὸς αὐτῆς, καὶ οὐ μὴ ἐξέλθῃ ἐξ αὐτῆς πολὺς ὁ ἰὸς αὐτῆς, καζαιχμωθήσεται ὁ ἰὸς αὐτῆς.

(*b*) בטמאתך זמה יען טהרתיך ולא טהרת מטמאתיך

(*c*) זמם Voyez זמה *Geneſ.* XI 6. *Job.* XX. 27. *Pſal.* IX. 2. XX. 12. XXX. 14. & XXXVI. 12. *Prov.* XII. 2. XIV. 17. & XXI. 27. & *alibi.*

(*d*) Voyez *Geneſ.* XXXVII. 21. *Exod.* VIII. 18. *Pſalm.* LXVIII. 5. *Heb. Multiplicati ſunt qui exſcindunt me*, id eſt, *qui exſcindere me conantur.* Voyez auſſi *Joſue* XXIV. 9. *Glaſ. Gram. ſacr. l.* 3. *tract.* 3. *can.* 7. 8.

Digitized by Google

14. *Ego Dominus locutus sum : Veniet, & faciam : non transeam, nec parcam, nec placabor : juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.*

14. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé. *Le tems* eſt venu, je m'en vais agir. Je ne laiſſerai plus les fautes impunies ; je ne pardonnerai plus ; je ne m'appaiſerai plus : mais je vous jugerai ſelon vos voyes, & ſelon le déréglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

15. *Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

16. *Fili hominis, ecce ego tollo à te deſiderabile oculorum tuorum in plaga : & non planges ; neque plorabis, neque fluent lacryma tuæ.*

16. Fils de l'homme, je vais vous ravir ce qui eſt de plus agréable à vos yeux, par une playe : mais vous ne ferez point de plaintes funébres ; vous ne pleurerez point ; & les larmes ne couleront plus ſur votre viſage.

COMMENTAIRE.

℣. 16. EGO TOLLO A TE DESIDERABILE OCULORUM TUORUM IN PLAGA. *Je vais vous ravir ce qui eſt de plus agréable à vos yeux par une playe.* Je vais vour ravir votre femme, (*a*) non par une mort ordinaire ; mais *par une playe inopinée*, par la peſte, par une mort ſoudaine.

NON PLANGES. *Vous ne ferez point de plaintes funébres.* Vous n'éclaterez point en cris, & en plaintes, comme c'eſt la coûtume de ces pays-là ; vous vous contenterez de gémir en ſecret : *Ingemiſce tacens ;* vous étoufferez vos ſoupirs dans le fond de votre cœur, ſans les faire entendre au dehors. Réſervez vos pleurs, & vos lamentations pour un ſujet infiniment plus grand. Ce ſilence dans une occaſion où la nature a accoûtumé de ſe répandre en pleurs, en gémiſſemens, devoit faire une grande impreſſion ſur un peuple fort vif, & fort paſſionné, & qui faiſoit conſiſter une partie de ſes devoirs envers les morts, à ſuivre en ces occaſions les mouvemens de la nature. La perte de ſon épouſe bien-aimée, *deſiderabile oculorum ;* une mort imprévûë, & cauſée par une bleſſure, ou une maladie prompte, & extraordinaire ; ſont ſans doute des circonſtances, qui font de violentes impreſſions ſur un cœur : mais quand on perd ſa patrie, ſa liberté, ſes biens, ſes peres & meres, ſes enfans ; quand on voit le Temple de ſon Dieu, le Sanctuaire de ſa nation brûlez, profanez, & réduits en cendres, les tombeaux de ſes ancêtres violez, la pudeur du ſexe expoſée à l'inſolence du ſoldat ; tous ces objets font tarir les larmes, & réprimment les cris, & les lamentations qu'on pourroit faire pour de moindres ſujets. Une douleur exceſſive étouffe le ſentiment d'une moindre peine. (*b*) *Cura leves loquuntur ; graviores ſilent.*

(*a*) Voyez le ℣. 18.

(*b*) *Senec. Troad.*

17. *Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies, corona tua circumligata sit tibi, & calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.*

17. Vous soupirerez en secret, & vous ne ferez point le deüil, comme on le fait pour les morts. Votre couronne demeurera liée sur votre tête, & vous aurez vos souliers à vos pieds. Vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deüil.

COMMENTAIRE.

℣. 17. MORTUORUM LUCTUM NON FACIES. *Vous ne ferez point le deüil, comme on le fait pour les morts.* Quelques-uns mettent en question si Ezéchiel étant Prêtre, pouvoit faire le deüil de sa femme. L'Ecriture semble le défendre aux Prêtres, lorsqu'elle dit : (*a*) *Qu'ils ne se soüillerent point dans les morts de leurs concitoyens, hormis pour leurs peres & pour meres, freres & sœurs non mariez.* La femme n'est point exprimée parmi ceux dont la Loi fait exception ; ainsi il semble assez inutile de lui faire ici de nouvelles défenses sur cela, puisque la chose étoit de droit ordinaire, & communément usitée parmi les Prêtres. Il y en a qui croyent que la femme étoit du nombre des personnes exceptées, quoique son nom ne se lise pas dans la Loi. Si elle permet aux Prêtres de faire le deüil de leur freres & de leurs sœurs non mariez, pourquoi leur défendroit-elle de rendre ce devoir à leur femme, qui leur est plus proche que leurs freres & sœurs ? On doit aider les termes de la Loi, & en considérer l'esprit, lorsqu'elle ne s'exprime pas assez ; mais d'autres soûtiennent qu'on doit s'en tenir aux termes précis de la Loi. Ezéchiel lui-même (*b*) marquant ailleurs ceux dont le Prêtre peut faire les funérailles, ne met que les peres & meres, freres & sœurs, fils & filles, sans dire un mot de la femme. Que si Dieu dans cette occasion défend à ce Prophéte de faire le deüil de son épouse, c'est qu'étant dans un pays étranger, & hors d'état de faire ses fonctions dans le Temple, la raison qui lui défendoit en qualité de Prêtre de se soüiller dans les funérailles, ne subsistoit plus ; ainsi il ne faisoit nulle difficulté de se conduire en Chaldée, comme auroit fait un simple laïque. D'autres (*c*) croyent que Dieu ne défend pas ici à Ezéchiel les marques, & les devoirs solemnels du deüil ; ils lui étoient assez défendus par la Loi ; mais seulement ce que l'usage autorisoit, & ce que la Loi ne défendoit pas aux Prêtres dans ces occasions, comme de pleurer, de gémir, de s'affliger dans leur maison, d'aller nuds pieds, de se couper les cheveux, & autres choses semblables, qui ne soüilloient point. Cela se

(*a*) *Levit.* XXI. 1, 2, 3. Voyez notre Commentaire sur cet endroit du Lévitique.

(*b*) *Ezech.* XLIV. 25.

(*c*) *Sanctius hic. num.* 48.

Digitized by Google

permettoit, dit Sanctius, mais non pas d'assister au convoi d'un mort ; de s'approcher de son corps, & de son sépulchre, &c. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Seigneur défend à Ezéchiel les principales cérémonies qui se pratiquoient dans le deüil.

CORONA TUA CIRCUMLIGATA SIT TIBI. *Votre couronne demeurera liée sur votre tête.* Les Prêtres Hébreux portoient un bonnet, attaché par un ruban qui se noüoit par derriere ; ce ruban étoit de cotton, ou de fin lin, comme il est marqué dans l'Exode ; (*a*) mais il n'est pas certain s'ils portoient toujours cet ornement, même hors du Temple. Il paroît sûr au moins qu'Ezéchiel, & tous les Juifs de la captivité auſquels il parloit, avoient autour de la tête un ruban qui lioit leurs cheveux. L'Hébreu *Peer*, signifie constamment des bandes, ou des rubans dont on se serroit la tête en forme d'une couronne. (*b*) C'étoit la seule chose que les Hébreux portassent sur leurs têtes ; il y avoit d'autres peuples qui en portoient de même. Hérodote dépeint les Cissiens dans l'armée de Xercès, ayant des *mitres*, ou des bandeaux sur la tête. (*c*) Ces bandeaux ne differoient des diadêmes que les Rois d'Orient portoient, que par leur couleur, leur matiére, & leur prix. Les Juifs, au rapport de S. Jérôme, croyoient que cette couronne d'Ezéhiel n'étoit autre que les paroles de la Loi qu'ils mettent sur le front, écrites sur un parchemin en forme de couronne, pour obéir à la Loi du Deutéronome VI. 8. qu'ils expliquent à la lettre.

Les Septante, & plusieurs Interprétes après eux l'ont expliqué autrement. (*d*) *Vos cheveux seront liez sur votre tête*, c'est-à-dire, selon Théodoret, & saint Jérôme : Vous conserverez votre chevelure, qui vous sert comme de couronne ; vous ne la couperez point, comme il se pratique ordinairement dans le deüil. (*e*) On peut voir notre Commentaire sur le Lévitique X. XXI. 10. Dans ces rencontres, bien loin de se découvrir la tête, on la cachoit, & on la couvroit de poussiére ; (*f*) mais cela empêche-t'il qu'on ne s'ôtât la couronne, ou le diadême qui servoit à l'ornement, & à la beauté, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut ? On pouvoit se couper les cheveux, & s'ôter ce bandeau, & ensuite s'envelopper la tête de son

---

(*a*) *Exod.* XXXIX. 28. וְאֵת פְּאֵרֵי הַמִּגְבָּעֹת שֵׁש

Vide & Ezech. XLIV. 18. פַּאֲרֵי פִשְׁתִּים יִהְיוּ עַל רֹאשָׁם

(*b*) *Vide loca supra citata & Prov.* IV. 9. & XVI. 31. & *Isai.* III. 20. & XXVIII. 5. & *Jerem.* XIII. 18. & *Ezech.* XVI. 12. XXIII. 42. & XXIV. 23.

(*c*) *Herodot. lib.* 7. Ἀντὶ δὲ περὶ τὰς κεφαλὰς μιτρηφόρεον ἔτι. *Edit. Rom.* Οὐκ ἴσαι τὸ τεῖχομα, &c. S Jérôme, & Théodoret ne lisent pas la négation.

(*d*) Ἔσαι τὸ τεῖχομα ου συμπεπλεγμένον ἐπὶ

(*e*) *Ieronym. hic. Habebis comam, quæ tondetur in luctu. Theodoret.* Μηδὲν δὲ ἐναλλαττοι ὁι παρόντες κοσμῶ ἀνάγκη κειρεσθαι, μήτε τὴν κεφαλὴν ἀποκείρεσθαι, &c.

(*f*) *Vide* 1. *Reg.* IV. 2. & 2. *Reg.* XV. 30. *David ascendebat clivum nudis pedibus incedens, & operto capite, sed & omnis populus qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans.*

manteau

manteau pour se couvrir le visage, ainsi que le pratiqua David, & ceux qui l'accompagnérent dans sa fuite. Et c'est ce que Dieu défend à Ezéchiel dans ce même verset : *Nec amictu ora velabis.*

CALCEAMENTA TUA ERUNT IN PEDIBUS TUIS. *Vous aurez vos souliers à vos pieds.* Tout le monde convient qu'aller nuds pieds, étoit une cérémonie du deüil : David, & ceux de sa suite se retirérent nuds pieds de Jérusalem, après la révolte d'Absalon. Les Juifs vont nuds pieds le jour de l'expiation solemnelle, selon Buxtorf. Suétone dit que plusieurs Romains de l'ordre des Chevaliers, en tunique, sans ceinture, & nuds pieds recüeillirent les cendres d'Auguste, & les mirent en cérémonie dans le mausolée : *Reliquias legerunt primores equestris ordinis, tunicati, & discincti, pedibusque nudis, ac in mausolæo condiderunt.*

NEC AMICTU ORA VELABIS. *Vous ne vous couvrirez point le visage.* L'Hébreu : (*a*) *Et vous ne couvrirez point le dessus de la lévre*, ou de la moustache. Dans le deüil ils se couvroient la bouche, & le menton, & ce qui est au-dessous du nez, comme il se pratique encore en quelques pays, où les femmes assistent aux funérailles, ayant un bandeau qui leur couvre le bas du visage. Les lépreux chez les Juifs se couvroient ainsi en signe de douleur, (*b*) & les devins qui demandoient à Dieu des visions, & qui n'en pouvoient obtenir. (*c*)

NEC CIBOS LUGENTIUM COMEDES. *Vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deüil.* Il y en a qui entendent ceci du repas qu'on donne à la parenté, après les funérailles. Joseph (*d*) assure que cet usage étoit commun dans sa nation, & que qui l'auroit négligé, n'auroit pas passé pour homme pieux ; ce qui engageoit plusieurs à des dépenses au-delà de leurs forces. D'autres croyent que le Prophéte doit s'expliquer des alimens vils, & mal apprêtez qu'on servoit à ceux qui étoient dans le deüil. Cette nourriture passoit pour soüillée. (*e*) Léon de Modéne (*f*) dit que même dans ces repas qu'on fait aux parens du défunt après les obseques, on ne sert que du pain, des œufs durs, & du vin, & que les parens du mort sont assis à terre, & nuds pieds. Il ajoute que dans l'Orient, & en plusieurs autres lieux, on envoye pendant les sept jours du deüil, soir & matin, aux parens du mort de quoi manger avec leurs amis. Casaubon (*g*) remarque aussi que parmi les Grecs dans

---

(*a*) ולא תעטה על שפם

(*b*) *Levit.* XIII. 45.

(*c*) *Mich.* III. 7. *Confundentur divini, & operient omnes vultus suos, quia non est responsum Dei.*

(*d*) *Joseph. de Bello lib.* 2. *c.* 1. *initio* Πενθήσας γὰρ ἡμέρας ἑπτὰ τὸν πατέρα καὶ τὴν ἐπιτάφιον ἐστίασιν πολυτελῆ τῷ πλήθει παρασχὼν, ἔθος ἦν τοῦτο παρὰ Ἰουδαίοις πολλοῖς πενίας ἄιτον, διὰ τὸ πλῆθος ἐστίαν οὐκ ἄνευ ἀνάγκης, εἰ γὰρ παραλίποι τις οὐκ ὅσιος.

(*e*) *Deut.* XXVI. 14. *Non comedi ex eis in luctu meo.*

(*f*) *Leo Mutin. parte* 5. *c.* 9.

(*g*) *Casaubon. in Athen. l.* 7. *c.* 11.

18. *Locutus sum ergo ad populum manè, & mortua est uxor mea vesperè : fecique manè, sicut præceperat mihi.*

19. *Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis, quid ista significent quæ tu facis ?*

20. *Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens :*

21. *Loquere domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, & desiderabile oculorum vestrorum, & super quo pavet anima vestra : filii vestri, & filiæ vestræ, quas reliquistis, gladio cadent.*

22. *Et facietis sicut feci. Ora amictu non velabitis, & cibos lugentium non comedetis.*

23. *Coronas habebitis in capitibus vestris, & calceamenta in pedibus : non plangetis, neque flebitis : sed tabescetis in iniquitatibus vestris, & unusquisque gemet ad fratrem suum.*

24. *Eritque Ezechiel vobis in portentum. Juxta omnia quæ feci, facietis cùm venerit istud, & scietis quia ego Dominus Deus.*

18. Je parlai donc le matin au peuple ; & le soir ma femme mourut. Le lendemain au matin je fis ce que Dieu m'avoit ordonné.

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites ?

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adressé sa parole, & m'a dit : Dites à la maison d'Israël :

21. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais profaner mon Sanctuaire, dont vous faites l'ornement superbe de votre empire, qui est ce que vos yeux aiment le plus, & l'objet des craintes de votre ame. Vos fils, & vos filles qui seront restées tomberont par l'épée,

22. Et vous ferez comme j'ai fait. Vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deüil.

23. Vous aurez des couronnes sur vos têtes, & des souliers à vos pieds. Vous ne ferez point de plaintes funébres, & vous ne verserez point de larmes : mais vous sécherez dans vos iniquitez ; & chacun de vous regardant son frere, jettera de grands soupirs.

24. Ezéchiel vous sera un signe pour l'avenir. Vous ferez les mêmes choses qu'il a faites, lorsque ce *tems* sera arrivé ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

COMMENTAIRE.

les repas des funérailles on ne servoit rien d'exquis, ni de délicat ; c'étoit ordinairement des lentilles, & une sorte de légumes qu'il appelle *Bembrades*.

℣. 21. POLLUAM SANCTUARIUM MEUM, SUPERBIAM IMPERII VESTRI. *Je vais profaner mon sanctuaire, dont vous faites l'ornement superbe de votre empire.* Je permettrai que mon Temple qui fait toute votre gloire, & tout le sujet de votre vaine confiance, soit livré aux Gentils, profané, brûlé. On peut aussi traduire tout ce verset selon l'Hébreu : *Je souillerai mon sanctuaire, la gloire de votre empire : ce que vous avez de plus cher, & ce qui est l'objet de vos plus grandes inquiétudes, vos fils, & vos filles tomberont sous l'épée de vos ennemis.*

℣. 23. TABESCETIS IN INIQUITATIBUS VESTRIS. *Vous sé-*

Digitized by Google

25. *Et tu, fili hominis, ecce in die, quâ tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis, & desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios, & filias eorum:*

26. *In die illâ cùm venerit fugiens ad te, ut annuntiet tibi:*

27. *In die, inquam, illâ aperietur os tuum cum eo qui fugit: & loquêris, & non silebis ultrà: eritque eis portentum, & scietis quia ego Dominus.*

25. Vous donc, fils de l'homme, quand ce jour ſera venu auquel je leur ôterai leur force, & la joye que leur donnoit *ce qui faiſoit* leur gloire, & leur dignité, que je leur raviraí ce que leurs yeux aimoient le plus, ce qui faiſoit le repos de leurs ames, *c'eſt-à-dire*, leurs fils, & leurs filles;

26. En ce jour-là, lorſqu'un homme qui ſera échappé du péril, viendra vous dire des nouvelles *de Jérusalem*;

27. Quand ce jour-là, dis-je, ſera arrivé, votre bouche s'ouvrira pour parler avec celui qui ſera échappé par la fuite: vous parlerez, & vous ne demeurerez plus dans le ſilence; vous leur ſerez un ſigne pour l'avenir, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

cherez dans vos iniquitez, ou dans les châtimens que vous vous êtes attirez par vos crimes.

℣. 24. Erit Ezechiel vobis in portentum. *Ezéchiel vous ſera un ſigne.* A la lettre, un prodige. Sa conduite préſente eſt un préſage de ce que vous ſerez contraints de faire quelque jour, lorſque vous apprendrez la perte de ce que vous avez de plus cher, & de plus précieux, ſans pouvoir ſeulement en témoigner publiquement votre douleur.

℣. 25. Super quo requiescunt animæ eorum. *Ce qui faiſoit le repos de leurs ames.* L'Hébreu: (*a*) *L'élévation de leur ame.* Ce qui fait l'objet de leur complaiſance, & de leur vanité. Il a dit la même choſe auparavant par ces termes: (*b*) *Super quo pavet anima veſtra.* L'objet de leur crainte, de leur inquiétude. L'Hébreu à la lettre: La compaſſion, ou la tendreſſe de leur ame; leurs femmes, leurs enfans, leur patrie.

℣. 27. In die illa aperietur os tuum. *Alors votre bouche s'ouvrira.* Il vous ſera permis de pleurer, de vous lamenter, de faire des cris. Réſervez vos larmes pour ce tems-là; pleurez ſi l'excez même de votre douleur vous le permet, & ſi vous oſez au milieu de vos ennemis déplorer un malheur, dont ils ſont la cauſe, & les inſtrumens.

(*a*) משא נפשם 70, Τὸ ἔπαρμα τῆς ψυχῆς αὐτῶν. (*b*) מחמל נפשכם ℣. 21.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV.

Prophéties contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, & les Philiſtins, qui ſe ſont réjoüis des maux des Juifs.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*	℣. 1. LE Seigneur me parla encore de cette ſorte :
2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra filios Ammon, & prophetabis de eis.*	2. Fils de l'homme, tournez votre viſage contre les enfans d'Ammon, & prophétiſez contr'eux ;

COMMENTAIRE.

℣. 2. CONTRA FILIOS AMMON. *Contre les enfans d'Ammon.* On a vû ci-devant (*a*) que Nabuchodonoſor ſortant de Babylone étoit irréſolu s'il attaqueroit Jéruſalem, ou Rabbat des Ammonites, pour punir ces derniers de l'alliance qu'ils avoient faite avec Sédécias Roi de Juda. (*b*) Dieu permit qu'il fût déterminé par le ſort à venir contre Jéruſalem. Les Ammonites délivrez du danger qui les avoit menacez, virent avec plaiſir qu'il fût tombé ſur les Juifs. Ils ſe joignirent même aux troupes de Nabuchodonoſor, comme nous l'apprenons des Prophétes ; (*c*) c'eſt ce qui leur attira les reproches, & les menaces que nous liſons ici. Il n'eſt pas hors d'apparence qu'Ezéchiel ait prononcé ces prédictions immédiatement après les précédentes ; car quoiqu'alors les Ammonites n'euſſent pas encore lieu d'inſulter au malheur de Jéruſalem, & des Juifs, ni de dire : (*d*) *Voilà enfin Juda réduit à l'état des autres peuples*, puiſque Jéruſalem ne fut priſe que deux ans après ; cependant comme Dieu voyoit les diſpoſitions de leur cœur, leur jalouſie, leur malice, & qu'il connoiſſoit parfaitement ce qu'ils devoient faire après la deſtruction de Jéruſalem ; il leur parle comme s'ils s'étoient déja rendus coupables, & comme ſi ce qui devoit arriver deux ans après, étoit déja paſſé.

Quant à l'accompliſſement de ces Prophéties contre Ammon, Moab, Edom, & les Philiſtins, nous ne le voyons pas diſtinctement dans l'Ecriture ; les Prophétes ſe ſont contentez de leur prédire leurs diſgraces, ils

(*a*) *Ezech.* XXI. 19. 20. 21.
(*b*) *Jerem.* XXVII. 3.
(*c*) *Jerem.* XII. 6.
(*d*) Voyez le ℣. 8.

Digitized by Google

3. *Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixisti : Euge, euge super sanctuarium meum, quia pollutum est ; & super terram Israël, quoniam desolata est ; & super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem :*

3. Et vous direz aux enfans d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez jetté des cris de joye contre mon Sanctuaire, lorsqu'il a été profané ; contre la terre d'Israël, lorsqu'elle a été désolée ; & contre la maison de Juda, lorsqu'ils ont été emmenez captifs :

4. *Idcircò ego tradam te filiis Orientalibus in hæreditatem, & collocabunt caulas suas in te, & ponent in te tentoria sua : ipsi comedent fruges tuas : & ipsi bibent lac tuum.*

4. Je vous livrerai aux peuples de l'Orient, afin que vous deveniez leur héritage ; & ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux, & ils y dresseront leurs tentes : ils mangeront eux-mêmes vos bleds, & ils boiront votre lait.

COMMENTAIRE.

n'en ont pas marqué l'exécution. Mais Joseph nous apprend que cinq ans après la prise de Jérusalem, (*a*) Nabuchodonosor fit la guerre dans la Célésyrie, & ensuite contre les Ammonites, & les Moabites, & enfin contre l'Egypte ; & qu'ayant soûmis tous ces peuples, il s'en retourna à Babylone. Dans le même tems il pressoit le siége de Tyr, qui dura treize ans, & qui avoit été si souvent prédit par les Prophétes, sur tout par Ezéchiel, (*b*) qui nous en décrit jusqu'aux moindres circonstances. Enfin, les Historiens profanes (*c*) nous assurent que Nabuchodonosor avoit assujetti à son empire toute la Syrie, la Phénicie, l'Arabie, l'Egypte ; & par conséquent, il avoit dompté les Ammonites, les Moabites, & les Iduméens, qui sont compris sous le nom d'Arabes ; comme les Philistins sont compris sous le nom de Phéniciens.

℣. 4. TRADAM TE FILIIS ORIENTALIBUS. *Je vous livrerai aux peuples d'Orient.* Plusieurs (*d*) entendent sous ce nom les Chaldéens, qui assujettirent ce pays, comme on l'a dit : mais d'ordinaire l'Ecriture appelle fils de l'Orient, les Arabes Scénites, les Ismaëlites, les *Cédareniens* ; en un mot, les peuples de l'Arabie déserte. (*e*) Dieu leur livre les provinces d'Ammon, & de Moab, non pas qu'ils en ayent fait la conquête par leurs armes ; mais parce que les Chaldéens ayant assujetti ces pays, & en ayant conduit les habitans au-delà de l'Euphrate, les Arabes voisins charmez de la

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* X. *c.* II. Τῷ γὰρ πέμπτῳ τῆς Ἱεροσολύμων πορθήσεως ἔτει, ἃ ἐστὶ τρίτον, καὶ εἰκοστὸν τοῦ Ναβυκοδονοζόρου, στρατεύει ὁ αὐτὸς ἐπὶ τὴν κοίλην συρίαν, καὶ καταχὼν αὐτὴν, ἐπολέμησε καὶ Ἀμμονίτας, καὶ Μωαβίτας, ποιησάμενος δὲ ὑπήκοα ταῦτα τὰ ἔθνη, ἐνέβαλεν εἰς τὴν Αἴγυπτον.

(*b*) *Ezech.* XXVII. & XXVIII.

(*c*) *Beros. apud Joseph. l.* I. *contra Appion. p.* 1044. Κρατῆσαι δὲ φῆσι τὸν Βαβυλώνιον, Αἰγύπτου, Συρίας, Φοινίκης, Ἀραβίας.

(*d*) *Vide Sanct. Vat. Grot. Hebræos.*

(*e*) *Vide Num.* XXIII 7. *Judic.* VI. 3. VII. 12. VIII. 10. *Jerem.* XLIX. 28 *Job.* I. 3. *Theodoret. & Ieronym. hic Cornel Men. Tir. &c.*

5. *Dabòque Rabbath in habitaculum camelorum, & filios Ammon in cubile pecorum: & scietis quia ego Dominus:*

5. J'abandonnerai Rabbath pour être là demeure des chameaux; & *le pays* des enfans d'Ammon, pour être la retraite des bestiaux : & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

6. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd plausisti manu, & percussisti pede, & gavisa es ex toto affectu super terram Israel;*

6. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez battu des mains, & frappé du pied, & que vous vous êtes réjoüis de tout votre cœur, en voyant les maux de la terre d'Israël;

7. *Idcircò ecce ego extendam manum meam super te, & tradam te in direptionem gentium, & interficiam te de populis, & perdam de terris, & conteram: & scies quia ego Dominus.*

7. J'étendrai ma main sur vous; je vous livrerai en proye aux nations; je vous ferai passer au fil de l'épée; je vous effacerai du nombre des peuples; je vous exterminerai de dessus la terre; je vous réduirai en poudre, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

beauté, & de la fertilité de ces provinces, s'y jettérent, & s'y conservérent en la place des premiers habitans. Le reste du verset exprime parfaitement le génie, & la maniére de vivre de ces Arabes. *Ils y établiront des parcs pour leurs troupeaux; ils y dresseront leurs tentes; ils mangeront vos bleds, & boiront votre lait.* Leur nourriture est le laitage; leurs demeures, des tentes; leurs richesses, des troupeaux; leurs montures, des chameaux; sans villes, sans villages, sans maisons, sans demeure fixe, ils passent d'un lieu, & d'une province à une autre, selon que le tems, leur fantaisie, & la qualité des pâturages les y attirent.

℣. 5. SCIETIS QUIA EGO DOMINUS. *Vous saurez que je suis le Seigneur*, & que si j'ai affligé mon peuple, & permis la destruction de mon Temple, ce n'est pas par impuissance, mais pour punir l'iniquité d'Israël.

℣. 7. INTERFICIAM TE DE POPULIS. *Je vous effacerai du nombre des peuples.* On ne comptera plus les Ammonites parmi les peuples d'Arabie; vous serez tellement dispersez, & réduits en si petit nombre, qu'on ne vous connoîtra plus comme un peuple particulier. Cela fut vérifié à la lettre après la guerre de Nabuchodonosor, dont on a parlé; mais dans la suite, les Ammonites se rétablirent dans leur pays, & Ezéchiel lui-même parle de leur retour, sous le nom de Sodome qui doit être rétablie. (*a*) Jérémie leur promet la même chose, Chap. XLIX. 6.

(*a*) Ezech. XVI. 53. 55.

Digitized by Google

8. *Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixerunt Moab, & Seïr : Ecce sicut omnes gentes domus Juda :*

9. *Idcircò ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus & de finibus ejus, inclytas terræ Bethjesimoth, & Beelmeon, & Cariathaïm.*

8. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que Moab, & Seïr ont dit : Enfin la maison de Juda est devenuë comme toutes les autres nations :

9. Pour cela vous allez voir que je découvrirai l'épaule de Moab : j'ouvrirai ses villes, les plus belles villes de ses provinces & de son pays, Bethjesimoth, Béelméon, & Cariathaïm :

COMMENTAIRE.

℣. 8. DIXERUNT MOAB ET SEIR : ECCE SICUT OMNES GENTES DOMUS JUDA. *Moab, & Seïr ont dit : Enfin la maison de Juda est devenuë comme toutes les autres nations.* Tout le monde sait que *Seïr* signifie les Iduméens. Moab, les Iduméens, & les Ammonites avoient d'abord fait une ligue offensive, & défensive avec Sédécias Roi de Juda ; (*a*) mais ils ne tinrent point leurs promesses. On croit même qu'ils joignirent leurs forces à celles des Chaldéens contre les Juifs. (*b*) Moab, Ammon, & Edom avoient toujours conservé une haine, & une jalousie secrette contre les Israëlites. Ceux-ci se vantoient sans cesse de la protection toute singuliére de leur Dieu. Ils avoient mille preuves de son pouvoir infini ; ils avoient expérimenté dans cent occasions que le Seigneur leur Dieu pouvoit bien les châtier, mais non pas les abandonner entiérement. Les peuples voisins crurent après la ruïne du Temple de Jérusalem, & après la captivité des Juifs, qu'enfin le Seigneur s'étoit entiérement retiré de Juda, & que desormais ce peuple si fier de ses prérogatives, n'auroit plus à se glorifier au-dessus des autres nations. Ce reproche tomboit indirectement sur le Seigneur, puisqu'on l'accusoit tacitement, ou d'inconstance d'avoir ainsi rejetté un peuple qui l'avoit si long-tems adoré ; ou d'impuissance de n'avoir pû le proteger, & le défendre, non plus que les idoles des autres nations n'avoient défendu leurs adorateurs contre les Dieux, & le Roi des Chaldéens. (*c*)

℣. 9. ECCE EGO APERIAM HUMERUM MOAB, DE CIVITATIBUS EJUS. *Je vais découvrir l'épaule de Moab ; j'ouvrirai ses villes.* L'Hébreu à la lettre : (*d*) *J'ouvrirai l'épaule de Moab*, je l'ouvrirai *de ses villes, de ses frontiéres.* J'entrerai dans les Etats de Moab, je le découvrirai, je le dépoüillerai de ses villes, & de ses frontiéres dont il se tenoit si fier. Moab se croit imprenable, il croit son pays impénétrable à cause de la

(*a*) *Jerem.* XXVII. 3.

(*b*) *Jerem.* XII. 6. & XXV. 11. 12. 21. 22.

(*c*) *Theodoret. hic.* Εἰς ἐμὲ ἡ αὐτὴ ἡ βλασφημία κεχώρηκεν, εἴπερ τοῖς τῶν ἄλλων ἐθνῶν εἰδώλοις παραπλησίως ἀσθενῶν, οὐκ ἐδυνήθην ἐπαμύναι μου τῷ λαῷ.

(*d*) חנני פתחאת כתף מואב כעריו מקצהו

10. *Filiis Orientis cum filiis Ammon, & dabo eam in hæreditatem, ut non sit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.*

11. *Et in Moab faciam judicia: & scient quia ego Dominus.*

12. *Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, & vindictam expetivit de eis:*

10 *Je livrerai Moab* aux peuples de l'Orient, je le traiterai comme j'ai traité les enfans d'Ammon, afin qu'à l'avenir le nom des enfans d'Ammon soit effacé de la mémoire des peuples;

11. Et que j'exerce aussi sur Moab *la rigueur de* mes jugemens; & ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parce que l'Idumée a satisfait sa vengeance sur les enfans de Juda, & qu'elle est tombée dans le péché, en souhaitant avec ardeur de se venger d'eux:

COMMENTAIRE.

force de ses villes, dont il est comme épaulé; mais je vais renverser toutes ses forteresses, je vais abbatre tout ce qui fait l'objet de sa confiance, & le sujet de sa prétenduë force. *L'épaule* se met souvent pour ce qui couvre, ce qui est à côté, ce qui fortifie, ce qui soûtient. Nous appellons *épaulement* ce qui soûtient un édifice. Jérémie (*a*) reproche aussi aux Moabites leur vaine assurance sur leurs fortifications: *Pro eo quòd habuisti fiduciam in munitionibus tuis, & in thesauris tuis, tu quoque capiêris.*

Bethjesimoth, Beelmeon, Cariathaim, étoient les plus considérables, & les plus fortes villes des frontiéres de Moab.

℣. 10. Filiis Orientis cum filiis Ammon, et dabo eam in hæreditatem. *Je livrerai Moab aux enfans de l'Orient; je le traiterai, comme j'ai traité les enfans d'Ammon*, L'Hébreu: (*b*) *Quant aux enfans de l'Orient, je leur ai livré le pays d'Ammon, pour leur héritage, afin que l'on ne se souvienne plus des enfans d'Ammon parmi les peuples.* Ou plutôt: Quant aux enfans d'Ammon, & ceux de l'Orient, de même que j'ai livré à ceux-ci le pays d'Ammon, pour le posséder comme leur héritage, afin qu'il ne soit plus parlé des Ammonites; ainsi ℣. 11. je traiterai les Moabites: J'exercerai contre eux la même rigueur, les mêmes châtimens; j'abandonnerai leur pays à des étrangers, & on n'en parlera plus, jusqu'à ce que je les aye ramenez, ainsi que je l'ai promis, *Jerem.* xlix. 6. & *Ezech.* xvi. 53. 55.

℣. 12. Pro eo quod fecit Idumæa ultionem. *Parce que l'Idumée a satisfait sa vengeance.* Les Iduméens n'ont jamais manqué de se joindre aux ennemis des Juifs, lorsqu'ils ont vû que ceux-ci étoient

(*a*) *Jerem.* xlviii. 7.

(*b*) לבני קדם על בני עמון ונתתיה למורש attaquez,

13. *Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Extendam manum meam ſuper Idumæam, & auferam de ea hominem, & jumentum, & faciam eam deſertam ab auſtro: & qui ſunt in Dedan, gladio cadent.*

14. *Et dabo ultionem meam ſuper Idumæam per manum populi mei Iſrael: & facient in Edom juxta iram meam, & furorem meum: & ſcient vindictam meam, dicit Dominus Deus.*

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: J'étendrai ma main ſur l'Idumée; j'en exterminerai les hommes, & les bêtes; je la réduirai en un déſert du côté du midi, & ceux qui ſont à Dédan périront par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance ſur l'Idumée par la main de mon peuple d'Iſraël, & ils traiteront Edom ſelon ma colére, & ma fureur: & les Iduméens ſauront que je ſai punir *les coupables*, dit le Seigneur Dieu.

COMMENTAIRE.

attaquez, & n'étoient pas les plus forts. Sous Achaz, dans le tems que ce Prince avoit affaire en même-tems aux Rois de Syrie, & de Samarie, les Iduméens ſe jetterent dans la Judée, y commirent cent cruautez, & s'en retournérent chargez de butin. (*a*) Les Prophétes Jérémie, (*b*) Amos, (*c*) Abdias, (*d*) l'Auteur du Pſeaume CXXXVI. (*e*) & le troiſiéme Livre d'Eſdras leur reprochent leur cruauté contre Jéruſalem, (*f*) & d'avoir mis le feu au Temple. Ils exhortoient les Chaldéens à détruire cette ville juſqu'aux fondemens. *Exinanite, exinanite uſque ad fundamentum in ea.*

℣. 13. FACIAM EAM DESERTAM AB AUSTRO, &c. *Je réduirai l'Idumée en un déſert du côté du midi, & ceux qui ſont à Dédan périront par l'épée.* L'Hébreu: (*g*) *Je réduirai l'Idumée en ſolitude; depuis Théman, & juſqu'à Dédan ils tomberont par l'épée.* Les Septante: (*h*) *Je la réduirai en un déſert, & ils périront par l'épée, étant pourſuivis depuis Théman juſqu'à Dédan.* Théman, & Dédan étoient deux villes fameuſes de l'Idumée, & apparemment aux extrémitez de ce pays; puiſque depuis Théman juſqu'à Dédan, les Iduméens devoient être pourſuivis, & mis à mort. C'eſt ce qui leur arriva de la part des Chaldéens, comme ce Prophéte le dit ci-après, XXXII. 29. & XXXV. 35. cinq ou ſix ans après la ruïne de Jéruſalem.

℣. 14. PER MANUM POPULI MEI ISRAEL. *Par la main de mon peuple d'Iſraël.* Les Iduméens s'étant ſoumis aux Chaldéens, & s'étant joints à eux pendant le ſiége de Jéruſalem, comme on l'a inſinué ſur le ℣. 12. ils furent conſervez dans leur pays, & s'étendirent même bien avant dans les terres de Juda, pendant la captivité de Babylone, (*i*) Mais

(*a*) 2. *Par.* XXVIII. 18.
(*b*) *Jerem.* XLIX. 14.
(*c*) *Amos* I. 11.
(*d*) *Abdias* I. 2. 3.
(*e*) *Pſal.* CXXXVI. 7.
(*f*) *Eſdr.* IV. 45.

(*g*) בתתיה חרבה מתימן ודדנה בחרב יפלו

(*h*) Καὶ θήσομαι αὐτὴν ἔρημον, καὶ ἐν θανάτῳ, Καὶ ἐν Δεδὰν διωκόμενοι ἐν ῥομφαίᾳ πεσοῦνται. *Theodoret Ex dadàv. Omittit Edit. Rom.*

(*i*) *Vide* 1. *Macc.* IV. 61.

Digitized by Google

15. *Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd fecerunt Palæstini vindictam, & ulti se sunt toto animo, interficientes, & implentes inimicitias veteres:*

16. *Propterè hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, & interficiam interfectores, & perdam reliquias maritimæ regionis:*

17. *Faciamque in eis ultiones magnas, arguens in furore: & scient quia ego Dominus, cùm dedero vindictam meam super eos.*

15. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que les Princes des Philistins ont exécuté les desseins de leur vengeance, & qu'ils se sont vengez de tout leur cœur en tuant *les Israëlites*, pour satisfaire leur ancienne inimitié:

16. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: J'étendrai ma main sur les Philistins; je ferai un carnage de ces meurtriers, & je perdrai les restes de la côte de la mer.

17. J'exercerai sur eux des jugemens rigoureux dans ma fureur; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je me serai enfin vengé d'eux.

COMMENTAIRE.

après la persécution d'Antiochus, Dieu permit que les Maccabées, & les Asmonéens les attaquérent, (*a*) les assujettirent, & les contraignirent même à recevoir la circoncision. (*b*) Il semble que la Providence ne permit pas par un effet de sa justice, qu'ils tombassent en d'autres mains que celles des Juifs, qu'ils avoient autrefois si maltraitez.

℣. 16. EXTENDAM MANUM MEAM SUPER PALÆSTINOS. *J'étendrai ma main sur les Philistins.* Ces peuples avoient irrité la colére de Dieu par le même endroit que les Iduméens, dont ont vient de parler. Ils avoient profité des derniéres calamitez du Royaume de Juda, pour exercer contre les Juifs leur ancienne inimitié. Ils en avoient mis à mort autant qu'il en étoit tombé entre leurs mains, comme le leur reproche ici Ezéchiel. Amos (*c*) les accuse d'avoir vendu aux Iduméens les captifs qu'ils avoient faits dans la Judée. Voilà ce qui leur attira la colére de Dieu: Mais ce qui irrita Nabuchodonosor contre eux, fut qu'ils donnérent du secours aux Tyriens, auxquels il faisoit la guerre. Jérémie (*d*) insinuë cette derniére raison, en parlant de la même calamité dont les menace ici Ezéchiel. Sophonie (*e*) leur avoit prédit les mêmes malheurs, assez long-tems auparavant. Enfin Zacharie, (*f*) qui vivoit après la captivité, parle des derniers malheurs que les Philistins souffrirent de la part d'Alexandre le Grand. Après la prise de Tyr, ce Prince assiégea Gaza, la prit, & y mit de nouveaux habitans. (*g*)

(*a*) 1 *Macc.* v. 65. & 2. *Macc.* x. 16.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 17.
(*c*) *Amos* I. 5. 6. 7. 8.
(*d*) *Jerem.* XLVII. 4. *Vastabuntur omnes Philisthiim, & dissipabitur Tyrus, & Sidon, cum omnibus reliquis auxiliis suis.*
(*e*) *Sophon.* II. 4.
(*f*) *Zach.* IX. 5. 6.
(*g*) *Arian. l.* 2. *ad finem.*

Digitized by Google

INTERFICIAM INTERFECTORES. *Je ferai un carnage de ces meurtriers.* L'Hébreu : (*a*) *Je tuërai les Céréthéens.* On sait que David avoit une compagnie de gardes de *Céréthéens*, qui étoient Philistins de naissance. (*b*) Sophonie (*c*) a exprimé les Philistins sous le même nom. Nous avons montré dans la Dissertation sur l'origine des Philistins, que ces peuples étoient Crétois d'origine. Les Septante ont traduit ici *Cerethim*, par *les Crétois*; & le Chaldéen, par, *des Archers.* (*d*) La plûpart des Interprétes (*e*) sont pour les *Céréthéens*, ou Philistins.

RELIQUIAS MARITIMÆ REGIONIS. *Les restes de la côte de la mer.* Il ne daigne pas leur donner le nom de peuple; il les appelle des restes de peuple. En effet, les Philistins avoient été fort affoiblis dans les guerres précédentes, par les Rois d'Egypte, & par ceux de Chaldée, ainsi qu'on le peut voir dans Sophonie, (*f*) & dans Jérémie. (*g*)

CHAPITRE XXVI.

Prédiction de la ruine de Tyr, qui sera détruite par Nabuchodonosor, pour avoir insulté au malheur de Jérusalem.

℣. 2. *ET factum est in undecimo anno, primâ mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens:*

℣. 1. LE premier jour du mois de l'onziéme année, le Seigneur me dit ces paroles :

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN UNDECIMO ANNO PRIMA MENSIS. *Le premier jour du mois de l'onziéme année.* L'onziéme année, dont on parle ici, est l'année même de la prise de Jérusalem. C'étoit l'onziéme de la captivité de Jéchonias, & en même-tems du regne de Sédécias. Le Prophéte ne marque pas en quel mois il prononça cette prophétie, & son silence donne lieu à bien des conjectures. Les uns (*b*) tiennent pour le premier mois de l'année Sainte. Mais alors Jérusalem n'étoit point encore prise, puisqu'el-

(*a*) הכרתי את כרתים 70. Ἐξολεθρεύσω ἐξολεθρεύσω. *Aquila, Sym. Theodot. Interficiam interfectores. Ieronym.*

(*b*) 2. *Reg.* VIII. 18. & XV. 18. & XX 7.

(*c*) *Sophon.* II. 5.

(*d*) Il traduit ordinairement כרתים dans les Livres des Rois, par קשת : Ici il l'explique par, עמא דחויין un peuple de coupables.

(*e*) *Pagn. Montan. Jun. Piscat. Cast. Grot. &c.*

(*f*) *Sophon.* II. 4.

(*g*) *Jerem.* XXV. & XLVII.

(*h*) *Usser. ad an. mund.* 3416. *Jun. in Comment.*

Digitized by Google

2. *Fili hominis, pro eo quod dixit Tyrus de Jerusalem : Euge confractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me : implebor ; deserta est.*

2. Fils de l'homme, parce que Tyr a dit de Jérusalem, avec des cris de joye : Les portes des peuples sont brisées ; le trafic viendra à moi, je me remplirai tandis qu'elle est déserte.

COMMENTAIRE.

le ne le fut qu'au quatriéme mois ; (*a*) & ainsi les Tyriens n'avoient point insulté à sa ruine. D'autres (*b*) sont pour le quatriéme mois ; mais la ville n'ayant été prise que le neuviéme jour de ce quatriéme mois, la même raison qu'on vient de proposer subsiste contre ce sentiment. Enfin d'autres (*c*) croyent que ce fut le premier jour du cinquiéme mois. Mais Ussérius soûtient que ce cinquiéme mois tomboit dans la douziéme année du transport de Jéchonias. Mais Ezéchiel n'a-t'il pû prédire à la fois deux choses : La premiére, les insultes & la joye de Tyr, à la chûte de Jérusalem ; & la seconde, les châtimens de cette ville insolente, en punition de ses insultes ? Nous avons déja vû la même chose sur le Chapitre précédent, ℣. 2.

℣. 2. CONFRACTÆ SUNT PORTÆ POPULORUM, CONVERSA EST AD ME, IMPLEBOR. *Les portes des peuples sont brisées, le trafic viendra à moi ; je me remplirai.* Jérusalem est nommée, *La porte des peuples*, la Cour, le lieu d'assemblée, & du concours des Juifs de tous les endroits du monde. Les portes étoient les lieux d'assemblées, où l'on rendoit la justice, où l'on faisoit les marchez. Non-seulement les Juifs de la Judée, mais ceux de toutes les provinces où cette nation étoit répanduë, venoient continuellement, & sur tout aux trois fêtes principales à Jérusalem. Ce concours rendoit la ville riche, peuplée, marchande. Tyr voyoit cela avec jalousie ; elle regardoit Jérusalem comme sa rivale : *Le trafic viendra à moi :* L'Hébreu à la lettre : (*d*) *Elle viendra à moi*, comme si elle vouloit dire que Jérusalem se retirera vers elle, ce qui ne se peut pas soûtenir. Il faut donc dire : *Les portes des peuples sont brisées, elles viendront à moi*, ces portes, & je satisferai mon envie de gagner. Le verbe Hébreu qui signifie, *elles sont brisées*, est au singulier, de même que, *elles viendront à moi*, quoique *les portes*, soient au plurier. Les Septante : (*e*) *Elle est brisée, les nations sont perduës, elles sont venuës à moi ; celle qui étoit pleine, est réduite en solitude.*

(*a*) 4. *Reg.* XXV. 2. 3. 4. *Jerem.* XXXIX. 2. 3. & LII. 5. 6. 7.

(*b*) *Sanctius*, *num.* 3.

(*c*) *Prad. Jun. in notis, & Tremel. Cornel. Menoc. Tir.*

(*d*) האח נשברה דלתות העמים נסבה עלי אמלאה

(*e*) Εὖγε συνετρίβη, ἀπόλωλεν τὰ ἔθνη, ἐπεράφη πρὸς μὲ, ἡ πλήρης ἐρήμωται.

3. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego super te, Tyre, & ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctuans.*

4. *Et dissipabunt muros Tyri, & destruent turres ejus: & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidissimam petram.*

5. *Siccatio sagenarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus: & erit in direptionem gentibus.*

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr, & je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots.

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ses tours ; j'en raclerai jusqu'à la poussiére, & je la rendrai comme une pierre luisante & toute nuë.

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour servir à sécher les filets, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu ; & elle sera livrée en proye aux nations.

COMMENTAIRE.

℣. 3. ECCE EGO SUPER TE, TYRE. *Je viens contre vous, ô Tyr.* La prophétie que nous lisons ici, regarde le même siége de Tyr, qui est prédit dans le Chapitre XLVII. de Jérémie. Les Auteurs profanes qui restoient du tems de saint Jérôme, n'en disoient rien ; (*a*) mais les anciens Ecrivains de l'histoire Phénicienne, qu'avoit lû Joseph, (*b*) marquoient que Nabuchodonosor avoit assiegé Tyr sous le Roi Ithobal, & que le siége avoit duré treize ans. Bérose, & l'histoire Phénicienne disoient aussi que le Roi de Chaldée avoit assujetti la Phénicie, & la Syrie ; enfin Philostrate parloit de ce siége par Nabuchodonosor. Un de ces anciens Auteurs cité par Joseph, disoit que ce siége avoit été commencé la septiéme année de Nabuchodonosor ; mais il y a faute dans le nombre. Jérusalem ne fut prise que la dix-huitiéme année de ce Prince ; & on ne peut mettre le siége de Tyr au plutôt, que l'année suivante. Ce Chapitre, & les deux suivans n'ont qu'un seul objet, qui est le renversement de la ville, la perte du Roi, & du Royaume de Tyr.

℣. 4. RADAM PULVEREM EJUS DE EA. *J'en raclerai jusqu'à la poussiére.* Les Septante : (*c*) *J'en jetterai au vent la poussiére.* L'Hébreu signifie plutôt : Je raclerai, j'arracherai la poussiére de vos bâtimens, pour la jetter dans la mer. Isaïe parlant de Babylone, dit de même : (*d*) *Je balayerai ses balayûres.* Et le Prophéte Ahias parlant à la femme du Roi Jéroboam : (*e*) *Je nettoyerai les restes de la maison de Jéroboam, comme on nettoye le fumier, jusqu'à ce qu'il n'en reste rien.*

(*a*) *Vide Ieronym. hic p. 876. nov. Edit.*

(*b*) *Joseph. contra Appion. lib. 1. pag. 1044. 1045. 1046.* Ἐπὶ Ἰθωβάλου τοῦ Βασιλέως ἐπολιόρκησε Ναβυχοδονόσορος τὴν Τύρον. *Latina versio hic addit.: Annis tribus & decem, & Græcus lib. x. Antiq. cap. 11. subjungit post pauca :* Ἑβδόμῳ μὲν γὰρ ἔτει τῆς Ναβυχοδονόσορος Βασιλείας ἤρξατο πολιορκεῖν Τύρον.

(*c*) Λίκμησιν τοῦ χοὸς αὐτῆς. *Hebr.* מחיתי עפרה ממנה

(*d*) *Isai.* XIV. 23.

(*e*) 3. *Reg.* XIV. 10.

℣. 5. SICCATIO SAGENARUM ERIT IN MEDIO MARIS. *Elle deviendra au milieu de la mer, comme un lieu propre à sécher les filets.* S. Jérôme, Théodoret, & le commun des Interprétes croyent que c'eſt de la nouvelle Tyr, qui étoit ſituée ſur un rocher dans la mer, que le Prophéte parle ici. Les expreſſions qu'on a vûës au verſet précédent : *J'en raclerai la pouſſiére, je la réduirai en l'état d'un rocher poli, & luiſant ;* & ce qu'on lit ici : *Elle ſera comme un lieu propre à sécher des filets de pêcheurs ;* & ci-après : (*a*) *Ils abattront vos maiſons, & en jetteront les pierres, le bois, & la pouſſiére même dans les eaux, ... & tous les Princes de la mer commenceront ſur votre diſgrace un cantique lugubre, en diſant : Comment êtes-vous périe, ville ſuperbe, qui habitiez dans la mer, dont toute la force étoit la mer, &c.* Toutes ces maniéres de parler marquent aſſez viſiblement une ville maritime, ou une ville ſituée dans un iſle. Mais on en remarque d'autres, qui ne peuvent s'entendre que d'une ville de terre ferme. Par exemple, ℣. 7. *Nabuchodonoſor viendra avec des chariots de guerre, de la cavalerie, & une groſſe armée, composée de divers peuples* ℣. 8. *Il vous environnera de forts, & de terraſſes, & levera le bouclier contre vous.* ℣. 10. *Il dreſſera contre vos murs ſes machines de cordes, & il démolira vos tours avec ſes armes.* ℣. 10. *Ses chevaux viendront ſur vous, comme un déluge ; vos murs ſeront ébranlez par le bruit de ſes chariots, de ſes roues, & de ſes cavaliers ; & il entrera dans vos portes, comme par la bréche d'une ville priſe d'aſſaut.* Et dans tout le Chapitre il n'y a pas un mot de flotte, ou d'armée navale. Auſſi Marsham (*b*) ſoutient que Nabuchodonoſor aſſiéga, & prit l'ancienne Tyr, qui étoit dans le continent, & dont la puiſſance étoit alors fort grande ſur la mer.

Pour concilier ces diverſitez, il n'y a qu'à ſuppoſer une choſe, qui paroît très-certaine par l'antiquité ; c'eſt que les deux villes de Tyr, l'ancienne dans le continent, & la nouvelle dans une iſle, ne faiſoient qu'une République, & en quelque ſorte qu'une même ville. Elles étoient jointes l'une à l'autre par une grande chauſſée, qui avoit été faite par Hiram, ami de Salomon. (*c*) De cette ſorte Tyr étoit tout à la fois dans une iſle, & ſur la terre ferme ; & pour la prendre Nabuchodonoſor eut beſoin de chariots, & de cavalerie, de machines pour lancer les dards & les pierres ; il fallut l'envelopper d'une enceinte de foſſez, & de terraſſes, & aller à la ſappe, pour faire tomber ſes tours, & ſes murailles. Et après la priſe de Tyr, qui étoit ſur la terre ferme, il fallut attaquer la forteresſe qui étoit dans l'iſle, & ſur un rocher, & pour cela rétablir la levée, (*d*) qui avoit probablement été ruinée par les Tyriens de l'iſle, lorſqu'ils virent l'an-

(*a*) Voyez les verſets 12. & 17.
(*b*) *Marsham Can. Ægypt. ſæcul.* XI.
(*c*) *Dius, & Menander, Ephesius apud Joseph. lib. 1. contra Appion. pag.* 1042. & 1043.
(*d*) *Ieronym. hic. & in cap.* XXIX. *& in Amos* I. *& in Habac.* I.

6. *Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur: & scient quia ego Dominus.*

7. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor Regem Babylonis, ab aquilone, Regem Regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cœtu, populóque magno.*

8. *Filias tuas quæ sunt in agro gladio interficiet: & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro: & elevabit contra te clypeum.*

6. Ses filles qui sont dans les champs, seront aussi passées au fil de l'épée, & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vais faire venir à Tyr des pays du septentrion, Nabuchodonosor, Roi de Babylone, ce Roi des Rois, Il viendra avec des chevaux, des chariots de guerre, de la cavalerie & de grandes troupes, composées de divers peuples.

8. Il fera tomber par le fer vos filles, qui sont dans les champs: il vous environnera de forts, & de terrasses; & il levera le bouclier contre vous.

COMMENTAIRE.

cienne Tyr prise par l'ennemi. C'est apparemment à ce pénible ouvrage que le Prophéte fait allusion, lorsqu'il dit, (*a*) *Nabuchodonosor m'a rendu avec son armée un grand service au siége de Tyr. Toutes les têtes de ses gens en ont perdu les cheveux, & toutes leurs épaules en sont écorchées; néanmoins ni lui, ni son armée n'ont point reçû de récompense de leurs travaux, c'est pourquoi je vais leur livrer l'Egypte.* C'est à ce siége qu'ils employérent treize ans; car la ville de terre ferme fit moins de résistance. Si dans ce siége les Chaldéens n'employérent point de flottes, c'est, comme je l'ai dit, qu'ils comblérent le bras de mer qui séparoit la ville du continent; & d'ailleurs, quelle preuve a-t'on qu'ils n'ayent point eu de flottes en mer pendant tout ce siége?

℣. 6. FILIÆ QUOQUE EJUS, QUÆ SUNT IN AGRO. *Ses filles qui sont dans les champs*, seront traitées comme elles. Les villes de sa dépendance, qui étoient dans les environs, essuyérent les premiéres l'effort de l'armée de Nabuchodonosor. Tyr étoit alors très-puissante, & dominoit presque sur toute la Phénicie.

℣. 7. NABUCHODONOSOR REGEM REGUM. *Nabuchodonosor ce Roi des Rois.* C'est le titre que ces Princes prenoient, aussi-bien que leurs successeurs les Rois de Perse.

℣. 8. AGGEREM IN GYRO. *Il vous environnera de forts*; (*b*) pour empêcher que vous ne puissiez recevoir aucun secours, & que vous ne puissiez sortir; & qu'ainsi réduite à manquer de toutes choses, vous soyez obligée de vous rendre. (*c*)

(*a*) Ezech. XXIX. 18.
(*b*) נתן עליך דיק 70. Δώσει ἐπὶ σε προφυλακήν.
(*c*) Theodoret. hic.

9. *Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos, & turres tuas destruet in armatura sua.*

20. *Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum à sonitu equitum, & rotarum, & curruum, movebuntur muri tui, cùm ingressus fuerit portas tuas, quasi per introitum urbis dissipata.*

9. Il dressera contre vos murs ses mantelets, & ses béliers, & il détruira vos tours par la force de ses armes.

10. La multitude de ses chevaux vous couvrira d'un nuage de poussiére, & le bruit de sa cavalerie, des rouës, & des chariots fera trembler vos murailles, lorsqu'il entrera dans vos portes, comme par la bréche d'une ville prise.

COMMENTAIRE.

ELEVABIT CONTRA TE CLYPEUM. *Il levera le bouclier contre vous.* Il fera monter à l'assaut ses soldats, couverts de leurs boucliers sur leurs têtes, & joints ensemble comme les écailles d'un poisson: Ou bien, il leur fera faire, ce qu'on appelle la tortuë; il les fera approcher de vos murs, serrez l'un auprès de l'autre, & ayant leurs boucliers sur leurs têtes, & impénétrables aux traits des ennemis: de cette sorte ils s'approcheront des murailles, & les sapperont par les fondemens. C'est ce que les Septante (*a*) ont voulu exprimer, en disant: Il fera un circuit, *un enveloppement d'armes.* On pourroit aussi traduire l'Hébreu par: *Il haussera la lance contre vous.*

℣. 9. VINEAS, ET ARIETES TEMPERABIT. *Il dressera ses mantelets, & ses béliers.* L'Hébreu: (*b*) *Il mettra dans vos murs les machines de cordes.* Ses balliſtes, ou ses pierriers, qui étoient des machines, par lesquelles au moyen des cordes, des rouës, & des ressorts dont elles étoient composées, on lançoit contre la ville des dards, & des pierres, qui écartoient les assiégeans, & ébranloient les murailles. On peut aussi l'expliquer comme la Vulgate, des béliers qui étoient de grandes piéces de bois armées de fer, ou d'airain par le bout, & soutenuës, & balancées sur de grosses cordes. Peut-être aussi d'autres machines de cordes, qu'on appelloit des corbeaux, dont nous avons parlé dans notre Dissertation sur la Milice des Hébreux.

TURRES TUAS DESTRUET IN ARMATURA SUA. *Il détruira vos tours par la force de ses armes.* L'Hébreu: (*c*) *Il détruira vos tours par ses glaives;* ou en général, par les instrumens dont on se sert à la guerre. Ici il marque ceux qui sont d'usage à la sappe. D'autres (*d*) entendent des maillets. Le Chaldéen: (*e*) *Des pierres,* ou des boulets *de fer,* qu'on jettoit contre les murs avec des machines.

℣. 10. QUASI PER INTROITUM URBIS DISSIPATÆ. *Comme*

(*a*) 70. Καὶ περίκυκλον ἔσται. *Heb.* חפים עליך צנה

(*b*) ומחי קבלו יתן בחומותיך

(*c*) ומגדלתיך יתץ כחרבותיו

(*d*) *Pagn. Munst. Grot.*

(*e*) באבני ברזלא

par

11. *Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas: populum tuum gladio cædet, & statuæ tuæ nobiles in terram corruent.*

11. Toutes vos places seront foulées par les pieds de ses chevaux. Il fera passer votre peuple par le tranchant de l'épée, & il renversera par terre vos belles statuës.

COMMENTAIRE.

par la bréche d'une ville prise. A la lettre: (*a*) *Comme l'entrée d'une ville rompuë.* Ceci marque que la ville fut prise de force. Cela doit s'entendre de l'ancienne Tyr; car on verra ci-après sur le Chap. XXIX. 18. 19. qu'il y a quelque lieu de douter qu'elle ait été exposée au pillage.

℣. 11. STATUÆ TUÆ NOBILES. *Il renversera vos belles statuës.* Les statuës de vos Dieux, pour qui vous avez tant d'estime, soit à cause du prix de la matiére, ou à cause de la beauté de l'ouvrage. Lorsqu'Alexandre assiégea Tyr, (*b*) les Tyriens attachérent la statuë d'Apollon à l'autel d'Hercules par une chaîne d'or, de peur qu'elle ne quittât la ville, ou qu'elle ne fût évoquée par quelques invocations magiques. On ne doute pas que dans une ville aussi opulente, & aussi superstitieuse que Tyr, il n'y ait eu plusieurs statuës des Dieux qu'ils adoroient: & comme c'étoit alors la mode, que les Dieux souffrissent le même sort, que leurs peuples vaincus, il y a toute apparence que les Chaldéens brisérent les images des Dieux de Tyr, & qu'ils profitérent du métal dont elles étoient composées.

On peut traduire l'Hébreu: (*c*) *Et les colomnes de vôtre force tomberont par terre.* Nous apprenons de Ménandre d'Ephése, cité dans Joseph, (*d*) que Hiram Roi de Tyr, contemporain de Salomon, mit dans le temple d'Hercules, une colomne d'or. Et Hérodote (*e*) dit avoir vû dans le même temple deux colomnes, l'une d'or, & l'autre d'une pierre d'émeraude, qui pendant la nuit remplissoit le temple d'une clarté merveilleuse. Ce pouvoit être quelques semblables colomnes, que les Tyriens regardoient superstitieusement, comme la force, & la défense de leur ville, & comme leurs Dieux tutelaires, que les Chaldéens abattirent, & brisérent. Enfin d'autres traduisent: (*f*) *Ils abattront la substance de votre force;* ou, ils briseront les gardes de votre force, (*g*) les troupes qui gardoient les postes les plus importans.

℣. 12. DOMOS TUAS PRÆCLARAS. *Vos maisons magnifiques.*

(*a*) כמבאי עיר מבקעה

(*b*) *Quint. Curt. lib. 4. Diodor. ad an. 1. Olymp. 112. Plut. in Alexand.*

(*c*) ומצבות עזך לארץ תרד

(*d*) *Joseph. lib. 1. contra Appion. pag. 1043.*

(*e*) *Herodot. lib. 11. cap. 44.* Ἐπλεύσα εἰς Τύρον τῆς Φοινίκης, πυνθανόμενος αὐτόθι εἶναι ἱερὸν Ἡρακλέος ἅγιον. Καὶ ἰδὼν πλουσίως κατεσκευασμένον ἄλλοισί τε πολλοῖσι ἀναθήμασι, καὶ ἐν αὐτῷ ἦσαν στῆλαι δύο, ἡ μὲν χρυσοῦ ἀπέφθου, ἡ δὲ σμαράθου λίθου, &c.

(*f*) 70. Καὶ τὴν ὑπόστασιν τῆς ἰσχύος σου ἐπὶ τὴν γῆν καθέξει.

(*g*) *Jun. Tremel.*

12. *Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas: & destruent muros tuos, & domos tuas præclaras subvertent: & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarum ponent.*

12. Ils feront leur butin de vos richesses; ils pilleront vos marchandises; ils renverseront vos murailles; ils ruineront vos maisons magnifiques; & ils jetteront au milieu des eaux les pierres, le bois, & la poussiére même de vos bâtimens.

13. *Et quiescere faciam multitudinem canticorum tuorum; & sonitus citharárum tuarum non audietur ampliùs.*

13. Je ferai cesser tous vos concerts de musique, & on n'entendra plus parmi vous le son de vos harpes.

14. *Et dabo te in limpidissimam petram, siccatio sagenarum eris, nec ædificaberis ultrà: quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.*

14. Je vous rendrai comme une pierre lissée: vous deviendrez un lieu à sécher les filets; & vous ne serez plus rebâtie à l'avenir; parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

L'Hébreu: (*a*) *Les maisons de votre désir.* On peut l'entendre des temples les plus riches & les plus beaux.

℣. 14. NEC ÆDIFICABERIS ULTRA. *Vous ne serez plus rebâtie à l'avenir.* Comment soutenir cela à la lettre, puisqu'on sait que Tyr subsistoit du tems du Prophéte Zacharie, qui vivoit peu après le retour de la captivité de Babylone? (*b*) Et Hérodote, (*c*) qui voyageoit quelque tems après, dit qu'il fut exprès à Tyr, pour voir cette ville si fameuse, & si magnifique. Quand Alexandre le Grand la prit environ deux cens ans après Zacharie, elle passoit pour une des plus riches, & des plus fortes villes de l'Orient. Depuis Alexandre elle se rétablit encore, & cela avec tant de promtitude, que dix-huit ans après sa prise par Alexandre, elle soutint un siége de quinze mois contre Antigone Roi d'Asie. (*d*) Du tems de saint Jérôme, elle étoit la plus belle, la plus riche, & la plus marchande ville du pays, comme il le reconnoît lui-même sur cet endroit, & au Chapitre suivant.

Isaïe (*e*) parlant de la ruine de Tyr, dit qu'elle sera en oubli pendant soixante & dix ans sans être rebâtie, & qu'après ce terme, elle se remettra comme auparavant. Depuis la prise de Tyr, qu'Ussérius met l'an du monde 3416. jusqu'en l'an 3486. que Zacharie commença à prophétiser, il y a soixante & dix ans juste. Mais alors elle étoit déja florissante, comme il paroît par ce Prophéte; il faut donc prendre le commencement de ces soixante & dix ans marquez par Isaïe, de la même maniére que ceux

(*a*) ובתי חמדתך Οἴκους ἐπιθυμήτους.
(*b*) *Zachar.* IX.
(*c*) *Herodot. lib.* 2. *cap.* 44.
(*d*) *Diodor. lib.* 19. *ad an.* 2. *Olymp.* 116.
(*e*) *Isai.* XXIII. 15. *In oblivione eris, ô Tyre, septuaginta annis, &c.*

15. *Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non à sonitu ruinæ tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cùm occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ?*

15. Voici ce que le Seigneur notre Dieu dit à Tyr : Les isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chûte, & aux cris lugubres de ceux qui seront tuez dans le carnage, qui se fera au milieu de vous ?

COMMENTAIRE.

de la captivité des Juifs, depuis l'an 3398. qui est la premiére de Nabuchodonosor, jusqu'à la fin de la captivité en 3468. Il semble que Cyrus à son nouvel avénement à l'Empire de Chaldée, donna la liberté à tous les peuples captifs de retourner dans leur pays ; & que la grace qu'il fit aux Juifs, fut commune à tous les autres peuples, qui étoient dans la même situation qu'eux.

Enfin, on pourroit encore donner cette explication à la prophétie : Nabuchodonosor ayant pris de force l'ancienne Tyr, qui étoit en terre ferme, la ruina entiérement, en sorte qu'elle ne se rétablit jamais ; au moins elle ne parvint jamais, à beaucoup près, au degré d'élévation, & de puissance où elle étoit quand elle fut assiégée par ce Prince. Mais la nouvelle Tyr s'étant renduë par composition à Nabuchodonosor, se soûtint mieux, & se trouvoit encore puissante du tems de Zacharie, & d'Hérodote. Justin (*a*) dit que les Tyriens, après avoir soutenu long-tems l'effort des armes des Perses, quoiqu'ils fussent demeurez victorieux, se trouvérent toutefois si affoiblis, & si épuisez, que leurs propres esclaves profitant de leur foiblesse, les firent mourir, & établirent Roi, un certain Straton, qui étoit de race royale. D'ailleurs, nous trouvons dans les anciens Historiens, citez par Joseph, (*b*) une suite de Rois, & de Juges de Tyr, dépendans toutefois des Rois de Babylone, depuis Nabuchodonosor, jusqu'à Cyrus ; depuis Ithobal Roi de Tyr, jusqu'à Irom, qui regnoit sous Cyrus. Pour sauver ces contrariétez, il faut donc reconnoître deux villes de Tyr ; l'ancienne, entiérement ruinée par Nabuchodonosor, qui ne se rétablit jamais dans toute sa splendeur ; & la nouvelle, dans l'isle, qui se soutint jusqu'au regne d'Alexandre le Grand.

℣. 15. COMMOVEBUNTUR INSULÆ. *Les isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chûte ?* Les isles sont mises pour tous les pays de de-là la mer. La ville de Tyr avoit alors l'empire de la mer de Phénicie, & les villes ses alliées, & ses colonies dominoient sur les autres mers, (*c*) cha-

(*a*) *Justin. lib. 18. Persarum bellis diu variéque fatigati, victores quidem fuêre, sed attritis viribus, à servis suis indigna supplicia perpessi sunt ; qui conspiratione factâ, omnem liberum populum cum Dominis interficiunt, atque ita potiti urbe, lares dominorum occupant, &c.*

(*b*) *Lib. 1. contra Appion. p. 1041. 1042.*

(*c*) *Vide Selden. mare Claus. lib. 1. cap. 6. Quint. Curt. lib. 4. Tyrus condita ab Agenore, dum mare non vicinum modò, sed quodcumque clausses ejus adierunt, ditionis suæ fecit.*

Digitized by Google

16. *Et descendent de sedibus suis omnes Principes maris : & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient, & induentur stupore : in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur,*

16. Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes; ils quitteront les marques de leur grandeur; ils rejetteront leurs habits superbes, & éclatans par la variété de leurs couleurs; ils seront remplis de frayeur; ils s'asseyeront sur la terre, & frappez d'un profond étonnement de votre chûte si soudaine,

17. *Et assumentes super te lamentum, dicent tibi. Quomodo peristi, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi?*

17. Ils feront sur vous des lamentations, en disant : Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe; vous qui étiez si forte sur la mer, avec tous vos habitans, qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde?

COMMENTAIRE.

cune en droit soi. La chûte de Tyr, qui étoit comme la mere, & la reine de toutes ces autres villes, & comme le centre de leur commerce commun, furent très-sensiblement touchées de sa ruine, & en donnérent des marques publiques.

℣. 16. PRINCIPES MARIS. *Les Princes de la mer.* Les Princes des villes maritimes, des villes de commerce, alliées de Tyr, & qui la regardoient comme leur métropole : Par exemple, Leptis, Utique, Carthage, Gadés, & tant d'autres, qui avoient été fondées, & peuplées par les Tyriens, (*a*) pleurérent sa perte, comme celle de leur mere. Quelques Auteurs (*b*) ont prétendu que ces villes ayant marqué d'une maniére trop éclante leur douleur de la chûte de Tyr, & lui ayant même envoyé du secours, Nabuchodonosor porta ses armes contre elles, & les assujettit à sa domination. On cite pour cette opinion Megasthenes, rapporté dans Joseph, (*c*) qui dit que ce Prince surpassa Hercules par ses grandes actions, & assujettit la principale ville d'Afrique, & l'Espagne; mais nous n'avons pas dessein ici de courir après des conjectures, ni de nous écarter de nôtre sujet.

VESTIMENTA SUA VARIA ABJICIENT, ET INDUENTUR STUPORE. *Ils rejetteront leurs habits superbes & éclatans par la variété de leurs couleurs; ils seront remplis de frayeur.* L'Hébreu : (*d*) *Ils rejet-*

(*a*) *Plin. lib. 5. cap. 19. Tyrus olim partu clara, urbibus genitis Lepti, Uticâ, & illâ Romani Imperii æmulâ Carthagine, etiam Gadibus extra urbem conditis.*

(*b*) *Vide Florian. de Ocampo, Joan. Marian. lib. 1. Hist. cap. 7. Pined. in Salom. prævio lib. 4. cap. 14. apud Sanct. hic ad ℣. 6.*

(*c*) *Joseph. Antiq lib. x. cap. 11. ex Megasth. lib. 4. Indicorum.* ὑπερβεβηκότα τὸν Ἡρακλέα, καταστεψάσθαι γὰρ αὐτὸν φησὶ λιβύης τὴν πόλιν, καὶ Ἰβηρίαν.

(*d*) חמירו את מעיליהם ואת בגדי וקמותם יפשטו חרדות ילבשו

18. *Nunc ſtupebunt naves in die pavoris tui ; & turbabuntur inſulæ in mari, eò quòd nullus egrediatur ex te.*

19. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Cùm dedero te urbem deſolatam, ſicut civitates quæ non habitantur : & adduxero ſuper te abyſſum, & operuerint te aquæ multæ :*

18. Les vaiſſeaux trembleront au jour de votre frayeur ; & les iſles ſeront épouvantées dans la mer, en voyant que perſonne ne ſort de vos ports.

19. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Lorſque je vous aurai rendu toute déſerte, comme les villes qui ne ſont plus habitées, que j'aurai fait fondre la mer ſur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux ;

COMMENTAIRE.

teront leurs manteaux, & leurs habits en broderie, & ils ſe revêtiront de troubles, (ou d'habits de deüil & d'affliction.) Les Septante : (*a*) *Ils ôteront leur bandeau royal, & quitteront leurs habits de diverſes couleurs, &c.*

℣. 17. QUÆ HABITAS IN MARI. *Vous qui habitiez dans la mer.* L'Hébreu : (*b*) *Vous êtes perduë, vous qui étiez habitée de la mer*, ou du côté de la mer, ou qui étiez peuplée de peuples venus des pays maritimes ; ou enfin, dans qui toutes les richeſſes de la mer étoient raſſemblées, comme dans leur demeure.

℣. 18. EO QUOD NULLUS EGREDIETUR EX TE. *Voyant que perſonne ne ſort de vos ports.* Que l'on ne voit plus comme autrefois vos flottes dans toutes les mers, & les vaiſſeaux marchands venir de vos ports chargez de riches marchandiſes. L'Hébreu : (*c*) *Les iſles ſont troublées, vous dont la ſortie eſt dans la mer.* Ou plutôt : Les iſles où vous alliez auparavant avec vos flottes, ſeront troublées à la nouvelle de votre chûte. Ou bien : Les vaiſſeaux avec leſquels vous ſortiez en mer ſeront troublez ; ou enfin : *Les vaiſſeaux*, (ou les iſles) *qui ſont en mer ſeront troublées, lorſque vous ſortirez pour aller en captivité.* (*d*)

℣. 19. CUM ADDUXERO SUPER TE ABYSSUM, ET OPERUERINT TE AQUÆ MULTÆ. *Lorſque j'aurai fait fondre la mer ſur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux.* Tout cela marque la multitude des armées de Nabuchodonoſor. Il les a déja comparées ci-devant ℣. 3. à une mer avec ſes flots. Les Prophétes Iſaïe, & Jérémie ſe ſervent d'expreſſions ſemblables, & dans le même ſens. Iſaïe parlant de l'armée de Teglatphalaſſar, (*e*) dit qu'il aménera ſur la Judée les eaux de

(*a*) Ἀφελῶνται τὰς μίτρας αὐτῶν, καὶ τὸν ἱματισμὸν αὐτῶν τὸν ποικίλον ἀποδύσονται.
(*b*) אבדת נשבת מימים
(*c*) נבהלו חאים אשר בים מצאתך
(*d*) *Ita Hieronym. ex 70. in quibus legebat :* Ἀπὸ τῆς ἐξόδου σου. *Turbabuntur inſulæ in mari in exitu tuo. Sed Theodoret. legit* Ἀπὸ τῆς ἐξόδου σου ἐν τῇ θαλάσσῃ. *Deeſt in Edit. Rom.*
(*e*) *Iſai.* VIII. 7.

Digitized by Google

20. *Et detraxero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, & collocavero te in terra novissima sicut solitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris: porrò cùm dedero gloriam in terra viventium.*

20. Lorsque je vous aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels: lorsque je vous aurai placée au fond de la terre, avec ceux qui sont descendus dans le tombeau, pour être toujours inhabitée, comme les solitudes de plusieurs siécles, & qu'en même-tems j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans.

COMMENTAIRE.

l'Euphrate, ces eaux fortes & grandes: *Adducam super eos aquas fluminis fortes & multas, Regem Assyriorum.* Et Jérémie (*a*) compare l'armée du Roy d'Egypte, à un grand fleuve qui se déborde, & qui s'enfle par de grands flots. Autrement: Lorsque je vous aurai fait descendre au fond de l'abîme, avec les géans qui gémissent sous les eaux, & que vous serez comme eux réduits dans les ombres de la mort, & dans la région des ténébres. Toute la suite favorise cette explication. Et le Psalmiste, pour marquer que le Seigneur l'a tiré des plus grands dangers, & des plus terribles extrémitez, lui dit: (*b*) *Vous m'avez tiré des abîmes de la terre;* c'est-à-dire, du fond du Tartare, des abîmes d'eaux qui sont cachées au-dessous de la terre, où les Anciens mettoient ce qu'ils appelloient l'Enfer, c'est-à dire le lieu de la demeure des morts. Voyez Job. XXVI. 5. &c.

℣. 20. AD POPULUM SEMPITERNUM. *A la multitude des morts éternels.* L'Hébreu: (*c*) *Au peuple du siécle.* A ceux qui sont pour toujours dans le tombeau; ou qui sont dans le tombeau jusqu'au jour du jugement, où ils doivent ressusciter à une mort, & à des supplices éternels. Le Psalmiste s'exprime à peu près de même: (*d*) *Les tombeaux leur servent de maison pour toujours.* Et le Sage: (*e*) *L'homme ira dans la maison de son éternité*, en parlant du tombeau.

CUM DEDERO GLORIAM IN TERRA VIVENTIUM: 21. IN NIHILUM REDIGAM TE. *Quand j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans: 21. Je vous réduirai à rien.* Quand j'aurai rétabli Israël dans son pays, & que j'aurai fait réparer mon Temple, je vous visiterai une seconde fois, par l'armée d'Alexandre le Grand, & je vous réduirai à rien. Cette derniére calamité de Tyr, qui n'est ici touchée qu'en passant, est beaucoup mieux marquée dans Zacharie, (*f*) & dans Abdias,

---

(*a*) *Jerem.* XLVI. 7.
(*b*) *Psal* LXX. 20.
(*c*) עולם עם אל 70. Πρὸς λαὸν αἰῶνος.
(*d*) *Psal.* XLVIII. 12. *Sepulchra eorum domus eorum in aternum.*
(*e*) *Eccle.* XII. 5. *Et homo in domum aternitatis sua. Vide Sanct. hic.*
(*f*) *Zachar.* IX. *Abd.* ℣. 20.

Digitized by Google

21. *In nihilum redigam te, & non eris, & requisita non invenieris ultrà in sempiternum, dicit Dominus Deus.*

21. Je vous réduirai à rien, vous ne serez plus ; & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus jamais, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

où nous en ferons voir l'exécution. *La terre des vivans*, eſt la terre d'Iſraël. Cette expreſſion ſe trouve encore en beaucoup d'autres endroits. (*a*)

NON INVENIERIS ULTRA IN SEMPITERNUM. *On ne vous trouvera plus jamais.* On ne peut pas l'entendre dans la rigueur, ſoit qu'on l'explique de la ruine de Tyr par Nabuchodonoſor, ou par Alexandre le Grand. Cette ville ſe rétablit après l'une & l'autre diſgrace. Mais ce terme *jamais*, ſe prend ici, comme en beaucoup d'autres endroits, pour un long tems, ou même pour un tems aſſez court, comme de la vie d'un homme. (*b*)

CHAPITRE XXVII.

Cantique lugubre ſur la chûte de Tyr. Deſcription de ſes grandes richeſſes, & de ſon négoce.

℣. 1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Tu ergo, fili hominis, aſſume ſuper Tyrum lamentum.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, faites un cantique lugubre ſur la chûte de Tyr :

COMMENTAIRE.

℣. 2. ASSUME SUPER TYRUM LAMENTUM. *Faites un Cantique lugubre ſur la chûte de Tyr.* C'eſt une continuation de la prophétie précédente. La coutume de faire de ſemblables Cantiques de deüil à la mort des grands hommes, & dans les calamitez publiques, ſe remarque dans toute l'Ecriture. On a vû les Lamentations de Jérémie ſur le malheur de Jéruſalem. (*c*) Ezéchiel a fait un cantique lugubre ſur

(*a*) *Vide Ezech.* XXXII. 24. 25. 26. 27. 32. (*b*) *Theodoret. hic.* Εἰωθὸς γὰρ τοῖς ἀνθρώποις, τὸ μὴ ὀλίγον χρόνον αἰῶνα καλεῖν ἢ διὰ γῆρας. *Vide de Pſal.* LXXXIX. 8. (*c*) *Vide Thren.* I. & *Jerem.* IX. 10. 18. 20.

Digitized by Google

3. *Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,*

3. Et vous direz à cette ville, qui est située l'entrée de la mer, qui est le siége du commerce, & du trafic des peuples de tant d'isles différentes : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : O Tyr, vous avez dit en vous-même : Je suis *une ville* d'une beauté parfaite,

4. *Et in corde maris sita. Finitimi tui qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum.*

4. Et je suis placée au milieu de la mer. Vos voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. *Abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulatis maris: cedrum de Libano tulerunt, ut facerent tibi malum.*

5. Ils ont fait tout le corps, & les divers étages de votre vaisseau, de sapins de Sanir. Ils ont pris un cédre du Liban pour vous faire un mât.

COMMENTAIRE.

les derniers Rois de Juda. (*a*) Il rapporte les lamentations des étrangers, & des négocians sur la chûte de Tyr. (*b*) Il nous en donne encore ci-après sur le Roi de Tyr, (*c*) & ensuite sur le Roi d'Egypte. (*d*) Ces sortes de piéces étoient pour être chantées, & le style en est très-élevé, & très-poëtique.

℣. 3. DICES TYRO, QUÆ HABITAT IN INTROITU MARIS. *Vous direz à Tyr, qui est située à l'entrée de la mer.* (*e*) Qui a son issuë dans la mer, qui a un excellent port, & qui est située de maniére qu'elle peut commodément aller dans tous les lieux de trafic de la Méditerranée : *Negotiationi ad insulas multas.* Qui trafique dans les isles de la Méditerranée, & dans les pays maritimes, éloignez du continent de la Palestine.

℣. 4. IN CORDE MARIS SITA. *Placée au milieu de la mer.* L'Hébreu à la lettre : (*f*) *Vos confins sont au cœur de la mer.* La ville de Tyr, qui étoit située sur un rocher, & dans une isle, étoit toute enveloppée de la mer, hors le côté par lequel elle étoit jointe à la terre par une levée faite de mains d'hommes. L'ancienne Tyr située près de la mer, avoit aussi ses frontiéres, qui se terminoient au cœur de la mer, & qui étoient baignées de ses eaux.

FINITIMI TUI, QUI TE ÆDIFICAVERUNT. *Vos voisins, qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.* L'Hébreu : (*g*) *Ceux qui vous ont bâtie, ont achevé votre beauté.* Les Septante : (*h*) *Vos fils vous*

(*a*) *Ezech.* XIX. 1. *& seq.*
(*b*) *Ezech.* XXVI. 17. *&* XXVI. 30.
(*c*) *Ezech.* XXVIII. 11.
(*d*) *Ezech.* XXXII. 2.
(*e*) יושבת על מבאות ים
(*f*) בלב ימים גבוליך

(*g*) בניך כללו יפיך
(*h*) Υἱοὶ σου τειχίσουσι σοι κάλλος. Ils ont lû *Benec*, au lieu de *Bonec*. Saint Jérôme semble avoir voulu conserver le sens des deux leçons.

ont

6. Quercus de Basan dolaverunt in remos tuos: & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & pratoriola de insulis Italiæ.

6. Ils ont poli les chênes de Basan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des isles de l'Italie, pour faire vos chambres.

COMMENTAIRE.

ont environné de beauté. On croit que Tyr étoit une colonie de Sidon. Voyez ce que nous avons dit sur Josué, XIX. 29.

℣. 5. ABIETIBUS DE SANIR EXTRUXERUNT TE. *Ils ont fait le corps de votre vaisseau de sapins de Sanir. Sanir* est une montagne, que les Sidoniens appelloient *Sarion*, & les Hébreux Hermon; (*a*) elle est au-delà du Jourdain, & s'étend depuis la plaine du Liban jusqu'aux montagnes de Galaad. Il y a quelque difficulté sur la nature du bois, (*b*) que la Vulgate a traduit, par du sapin. Quelques-uns l'expliquent du cédre, ou du geniévre. Mais il n'y a nulle necessité de quitter la signification ordinaire; le sapin peut servir à divers usages dans la construction des vaisseaux. La Vulgate porte, qu'on en fit les étages du vaisseau: *Cum omnibus tabulatis maris.* Mais l'Hébreu (*c*) lit simplement: *Ils vous ont bâti avec de doubles planches.* Les Septante: *Les vaisseaux des ais.* Ou, selon l'édition Romaine, les bois qui croisent le mât, *les antennes de cyprés ont été prises du Liban, pour vous faire des mâts.*

℣. 6. QUERCUS DE BASAN DOLAVERUNT IN REMOS TUOS. *Ils ont poli les chênes de Basan, pour vous faire des rames.* Il y en a qui traduisent: (*d*) Ils ont mis en œuvre les *aulnes* de Basan: L'aulne est un arbre fort propre pour la composition des vaisseaux: (*e*) *Et fluctibus aptior aulnus.* D'autres (*f*) l'entendent du pin, qui n'étoit pas moins propre à faire des rames & des vaisseaux. (*g*) *Nec nautica pinus mutabit merces.* Les Septante l'entendent du sapin. La Vulgate traduit ordinairement l'Hébreu *Elon*, par des chênes.

TRANSTRA TUA..... EX EBORE INDICO. *Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs.* On pouvoit orner les bancs des rameurs avec de l'ivoire; mais c'est une somptuosité qui paroît fort inutile. Les Septante: (*h*) *Ils ont fait vos temples d'ivoire.* L'Hébreu (*i*) à la lettre: *Ils ont fait vos ais d'ivoire.*

(*a*) *Deut.* III. 9.

(*b*) ברוש *Vide* 3. *Reg.* v. 8. Les Septante traduisent ici *cedrus.*

(*c*) את כל לחותים 70. Νῆες σανίδων. *Edit. Rom.* Ταυρίνων σανίδων. Saint Jérôme a lû comme deux mots, לחות ים

(*d*) *Alnus.* אלונים *Vide Mont. Sanā.*

(*e*) *Lucan.*

(*f*) *Kimchi, Pagn. Vat.*

(*g*) *Virgil. Eclog.* 4.

(*h*) Τὰ ἱερὰ σου ἐποίησαν ἐξ ἐλέφαντος. Ils ont lû קדשך les autres: Τὰ κέρατα σου, en lisant, קרנך

(*i*) קרשך עשו שן בת אשרים מאיי כתים 70. Οἶκος ἐλεφάντινος. *Aq.* Σανίσι κεκαλυμμένας.

Digitized by Google

7. *Byßus varia de Ægypto, texta est tibi in velum, ut poneretur in malo : hyacinthus & purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.*

7. Le fin lin d'Egypte tissu en broderie, a composé la voile qui a été suspenduë à votre mât : l'hyacinthe, & la pourpre des isles d'Elisa ont fait votre pavillon.

COMMENTAIRE.

PRÆTORIOLA DE INSULIS ITALIÆ. *Et ce qui vient des isles de l'Italie, pour faire vos chambres*, vos appartemens, les logemens de vos Capitaines de vaisseaux. Mais qu'est-ce que pouvoient fournir les isles voisines de l'Italie pour cela, qu'on ne trouvât point dans la Palestine ? Voici l'Hébreu de tout ce verset : *Ils ont fait vos bancs de rameurs d'ivoire foulé aux pieds, & venu des isles de Citthim.* Cet ivoire foulé aux pieds, n'est autre que de l'ivoire qui a été long-tems caché sous la terre, où les élephans ont accoutumé de cacher leurs dents, lorsqu'elles tombent : (*a*) *Dentes deciduos casu aliquo, vel senectâ, defodiunt.* D'autres traduisent : *On a fait vos bancs avec de l'ivoire, travaillé en Assyrie, venu des isles de Citthim.* Bochart, (*b*) & Glassius (*c*) soutiennent qu'il faut expliquer le Texte en ce sens : *On a fait vos bancs d'ivoire, & de bouis amené de la Macédoine.* On a séparé mal-à-propos *bat*, d'avec *assurim*, quoique ce ne soit qu'un mot. (*d*) Nous avons prouvé ailleurs, (*e*) que *Citthim*, signifie la Macédoine. Les Hébreux donnent le nom d'isles, à tous les pays où l'on ne va de chez eux que par mer. Pline (*f*) nous apprend que le bouis de Macédoine étoit en réputation ; on enchassoit quelquefois l'ivoire dans le bouis, comme le marque Virgile. (*g*)

. . . . . *Quale per artem*
Inclusum buxo, aut oricia therebintho
Lucet ebur.

℣. 7. BYSSUS VARIA DE ÆGYPTO, TEXTA EST TIBI IN VELUM. *Le fin lin d'Egypte, tissu en broderie, a composé la voile de votre mât.* L'Hébreu : (*h*) *Le schesch avec la broderie venuë de l'Egypte, vous a servi de voile pour être votre étendart.* Nous avons fait voir ailleurs, (*i*) que le *schesch* signifie du cotton : une fine toile de cotton, ornée d'ouvrages en broderie, d'un ouvrage venu d'Egypte, servoit d'étendart à vos vaisseaux. Ces sortes d'étendarts étoient souvent fort précieux. Auguste donna un étendart de bleu céleste à Agrippa, après la victoire que ce Gé-

(*a*) *Plin lib.* 8. *cap.* 3.
(*b*) *Bochart. de Animal. sacr. part.* 1. *lib.* 3. *cap.* 35.
(*c*) *Glaß. Gram. lib.* 3. *cap.* 1.
(*d*) תאשור du bouis, בתאשרים avec du bouis. Voyez le Chaldéen dans Isaie, XLI. 19.
(*e*) *Genes.* X. 4. *pag.* 252.
(*f*) *Plin. lib.* 16. *cap.* 16.
(*g*) *Virgil. Æneid.* X.
(*h*) שש ברקמה ממצרים היה מפרשך להיות לך לנם
(*i*) *Exod.* XXV. 4.

8. *Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.*

8. Les habitans de Sidon, & d'Arad ont été vos rameurs ; & vos sages, ô Tyr, sont devenus vos pilotes.

COMMENTAIRE.

néral eut remportée sur les côtes de Sicile. (*a*) Les ouvrages en broderie de l'Egypte, sont célébres dans toute l'antiquité, dans l'Ecriture, (*b*) & chez les Profanes. Les Septante : (*c*) *Le byssus orné de broderie venuë d'Egypte, vous a servi pour orner vos lits.* Ceux qui entendent ceci d'une voile de navire, trouveront dans l'antiquité des exemples d'une pareille somptuosité. Cléopatre Reine d'Egypte montoit un navire dont les voiles étoient de pourpre. (*d*) Caligula avoit fait faire des vaisseaux dont la poupe étoit ornée de pierres préçieuses, & les voiles enrichies d'une belle variété de couleurs ; le tout accompagné de plusieurs arbres fruitiers, & de vignes chargées de leurs fruits, comme en pleine campagne, pour réjoüir la vûë, & donner de l'ombre à ceux qui les montoient. (*e*)

HYACINTHUS, ET PURPURA DE INSULIS ELISA. *L'hyacinthe, & la pourpre des isles d'Elisa, ont fait votre pavillon.* La pourpre de l'Elide dans le Péloponése, est fort connuë des Anciens. (*f*) Il est étonnant que les Tyriens employassent cette pourpre étrangére, puisqu'ils en avoient de la meilleure, & plus estimée dans leur pays. Ces étoffes d'hyacinthe, & de pourpre servoient de voile pour couvrir ceux qui étoient dans le vaisseau, selon saint Jérôme, ou même à habiller les pilotes, & ceux qui servoient à la rame ; ce qui n'est pas fort croyable.

℣. 8. HABITATORES SIDONIS, ET ARADII FUERUNT REMIGES TUI. *Les habitans de Sidon, & d'Arad, ont été vos rameurs.* Les Septante : (*g*) *Vos Princes qui habitent Sidon, & Arad, ont été vos rameurs.* Théodoret dit que l'Hébreu porte : *Vos voisins habitans de Sidon, & d'Arad.* Ce qui fait croire qu'il y lisoit autrement que nous. Il paroît par-là qu'alors Sidon, & Arad, étoient soumises aux Tyriens. Arad est une isle célébre sur les côtes de Phénicie. Voyez ce qu'on a dit sur la Genése, x. 18. pag. 278. Les Tyriens étoient si opulens, qu'ils n'employoient point leurs citoyens à ramer ; il n'y mettoient que des Sidoniens, ou des Aradiens.

SAPIENTES TUI, TYRE, FACTI SUNT GUBERNATORES

(*a*) *Sueton. in August. cap. 25. M. Agrippam in Sicilia post navalem victoriam caruleo vexillo donavit.*

(*b*) *Prov. VII. 16. Stravi tapetibus pictis ex Egypto.*

(*c*) Βύσσος μετὰ ποικιλίας ἐξ Αἰγύπτου ἐστρωμένη σοι εἰς σκέπην.

(*d*) *Plutarch. in Antonio.*

(*e*) *Sueton. in Caio.*

(*f*) *Plin. lib. 9. cap. 35. Pausan. alii apud Bochart. Phaleg. lib. 3. cap. 4.*

(*g*) Οἱ ἄρχοντες σου οἱ κατοικοῦντες Σιδῶνα.

Digitized by Google

9. *Senes Giblii, & prudentes ejus, habuerunt nautas ad ministerium variæ supellectilis tuæ : omnes naves maris, & nautæ earum, fuerunt in populo negotiationis tuæ.*

10. *Persæ, & Lydii, & Lybies erant in exercitu tuo viri bellatores tui : clypeum, & galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.*

9. Les vieillards de Gébal, les plus habiles d'entr'eux ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau. Tous les navires de la mer, & tous les mariniers ont été engagez dans votre commerce, & votre trafic.

10. Les Perses, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée, & ils ont suspendu dans vous leurs boucliers, & leurs casques, pour vous servir d'ornement.

COMMENTAIRE.

TUI. *Vos sages, ô Tyr, sont devenus vos pilotes.* L'étude, l'application, la sagesse principale des Tyriens, consistoit à savoir bien gouverner un vaisseau ; ils ne se piquoient guéres que d'être bons hommes de mer.

℣. 9. SENES GIBLII, ET PRUDENTES EJUS, HABUERUNT NAUTAS AD MINISTERIUM VARIÆ SUPELLECTILIS TUÆ. *Les vieillards de Gébal, les plus habiles d'entr'eux, ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau.* Gébal est une ville de Phénicie, nommée autrement, *Biblus*, ou *Biblos*. On voit par les Livres des Rois, (*a*) que les ouvriers de Biblos, étoient déja célébres par leur habileté du tems de Salomon. Leur principale adresse consistoit à préparer les bois, & la pierre pour les bâtimens. Le texte Hébreu : (*b*) *Les vieillards de Gébal, & les sages ont été dans vous pour réparer vos bréches ;* pour entretenir vos édifices, vos maisons, vos murailles. Les Septante : (*c*) *Les anciens de Biblos, & leurs sages qui étoient parmi vous, fortifioient vos desseins.*

FUERUNT IN POPULO NEGOTIATIONIS TUÆ. *Tous les mariniers ont été engagez dans votre trafic.* L'Hébreu : (*d*) *Ont été dans vous pour mêler votre mélange.* Ils ont été vos agens, vos commis, pour le détail de votre négoce. Les Septante : (*e*) *Ont été dans l'occident de l'occident.* Mais le sens de la Vulgate vaut beaucoup mieux.

℣. 10. PERSÆ, ET LYDII, ET LYBIES ERANT IN EXERCITU TUO. *Les Perses, ceux de Lydie, & de Lybie, étoient vos gens de guerre.* Les Perses étoient dès-lors célébres par leur valeur : il y a beaucoup d'apparence qu'ils étoient dans ce tems-là soumis aux Rois des Médes ; mais rien n'empêche qu'il n'y en eût dans Tyr, en qualité de trou-

(*a*) *Vide* 3. *Reg.* v. 18. *Giblii præparaverunt ligna, & lapides ad ædificandam domum.*

(*b*) זכני גבל וחכמיה היו בך מחזיקי בדקך

(*c*) 70. Πρεσβύτεροι βιβλίων, καὶ οἱ σοφοὶ αὐτῶν οἱ ἦσαν ἐν σοὶ, ἔτι ἐνίσχυον τὴν βουλὴν σου.

(*d*) היו בך לערב מערבך

(*e*) Ἐγένοντο σοι ἐπὶ δυσμὰς δυσμῶν.

11. *Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu : sed & Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis, per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.*

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles ; & les Pygmées qui étoient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

COMMENTAIRE.

pes auxiliaires. Ils furent bien-tôt après mis en liberté par Cyrus. (*a*) Les Lydiens de l'Asie mineure, étoient aussi dans ce tems-là fameux par leur bravoure, dont ils donnérent plusieurs marques sous leur Roi Haliattes, qui regnoit alors, & qui eut bien-tôt pour successeur le Roi Créſus, si connu dans l'histoire. Enfin, les Lybiens peuples d'Afrique, voisins de l'Egypte, ayant été chassez de leur pays peu de tems auparavant par les Cyrénéens, (*b*) purent se refugier chez les Tyriens. L'Hébreu lit, *Paras, Lud, & Phut. Paras*, signifie les Perses ; *Lud*, les Lydiens ; *Phut*, un peuple d'Afrique. Voyez *Genes.* x. 6.

CLYPEUM, ET GALEAM SUSPENDERUNT IN TE PROORNATU TUO. *Ils ont suspendu dans vous leurs boucliers, & leurs casques, pour vous servir d'ornement.* Cette coutume de suspendre des armes au-dessus des murs, & en dehors, & au haut des tours, se remarque dans plusieurs endroits de l'Ecriture. On compare le col de l'Epouse du Cantique, (*c*) *à la tour de David, d'où pendent mille boucliers, & toute l'armure des héros.* Les Gamadim dont il est parlé au verset suivant, pendoient leurs arcs aux murailles de Tyr. Et Isaïe dit, que dans l'allarme on a détaché les boucliers des murs : (*d*) *Parietem nudavit clypeus.* Dans les voyages de mer, on mettoit aussi les armes, & les boucliers au-dessus des bords des vaisseaux, afin que les ennemis visſent que la flotte n'étoit pas sans défense. (*e*)

℣. 11. PYGMÆI QUI ERANT IN TURRIBUS TUIS, PHARETRAS SUAS SUSPENDERUNT. *Les Pygmées qui étoient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois.* Il ne parle pas apparemment de ces Pygmées fabuleux, que nous décrivent quelques Anciens ; (*f*) de ces peuples qui n'étoient pas plus hauts qu'une coudée, & qui faisoient la guerre contre les gruës. De pareils soldats, si jamais il y en a eu, n'étoient assurément guéres propres à défendre les murailles de Tyr. L'Hébreu les nomme *Ga-*

(*a*) *Vide Justin. lib.* 1. *Herodot. lib.* 1. *cap.* 125.

(*b*) *Herodot. lib.* 4. *cap.* 159. *& lib.* 2. *cap.* 161. *& Diodor. lib.* 1.

(*c*) *Cant.* IV. 4.

(*d*) *Isai.* XXII. 6. 8.

(*e*) *Servius in Æneid.* 1.
.....Aut celsis in puppibus arma Caïci.
Quia navigantium militum mos est in puppibus arma religare, &c.

(*f*) Voyez Homere Iliade 3 & les Notes de Mr Dacier sur cet endroit.

Digitized by Google

12. *Carthaginenses negotiatores tui, à multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, stanno, plumbóque, repleverunt nundinas tuas.*

13. *Græcia, Thubal, & Mosoch, ipsi institores tui: mancipia, & vasa area advexerunt populo tuo.*

14. *De domo Thogorma equos, & equites, & mulos adduxerunt ad forum tuum.*

12. Les Carthaginois trafiquoient avec vous, en vous apportant toutes sortes de richesses, & remplissoient vos marchez d'argent, de fer, d'étain, & de plomb.

13. La Gréce, Thubal, & Mosoch entretenoient aussi votre commerce, & amenoient à votre peuple des esclaves, & des vases d'airain.

14. On a amené de Thogorma dans vos marchez des chevaux, des cavaliers, & des mulets.

COMMENTAIRE.

madim; (*a*) qui vient de *Gamad*, une coudée, ce qui leur fait donner le nom de Pygmée; *Gamadim* en Hébreu signifiant la même chose que *Pygmai* en Grec, des hommes d'une coudée; *Quorum tota cohors cubito non altior uno.* Les Septante (*b*) avoient traduit, *des Gardes*; Symmaque, *les Médes*; Théodotion avoit conservé le nom hébreu *Gamadim*; le Cald. *les Cappadociens*. D'autres croyent qu'il s'agit des *Gamadéens* peuple de Phénicie. Pline parle de leur capitale nommée *Gamade*, ou *Gamale*. (*c*) D'autres, des habitans des promontoires de Phénicie; ces promontoires sont appellez *Gomerim*, au lieu de *Gamadim*. Il seroit aisé de trouver des peuples de ce nom dans l'Ecriture; nous connoissons Gomer fils de Japhet, & pere des Gomerims. (*d*) Ezéchiel parle des Gomerims ci-après au Chapitre XXXVIII. 6. comme d'un peuple belliqueux, & vaillant.

℣. 12. CARTHAGINENSES NEGOTIATORES TUI. *Les Carthaginois trafiquoient avec vous.* L'Hébreu: (*e*) *Tharsis étoit votre négoce.* Nous avons essayé de montrer sur la Génese, (*f*) que Tharsis signifioit *Tharse* en Cilicie, ville autrefois fort célebre pour le commerce.

℣. 13. GRÆCIA, THUBAL, ET MOSOCH. *La Gréce, Thubal, & Mosoch.* L'Hébreu: (*g*) *Javan, Thubal, & Mesech.* Le premier terme signifie l'Ionie, Thubal *les Thybaréniens*, & Mosoch les Cappadociens, ou les Mosques. Voyez notre Commentaire sur la Génese x. ℣. 2. p. 236. & suivantes. Ces peuples amenoient des esclaves, & des vases d'airain aux foires de Tyr. Les esclaves étoient fréquens dans la Cappadoce, (*h*) & l'airain étoit commun chez les Ioniens de l'Asie mineure, & chez les Thybareniens. L'on estimoit les esclaves Grecques, & Ioniennes.

(*a*) וגמדים במגדלותיך

(*b*) 70. Φύλακες. *Ita Editio Rom. sed Edit. Complut. & Theodoret.* Ἀλλὰ καὶ Μῆδοι ἐν τοῖς πύργοις σου ἦσαν φύλακες. Ils ont lû séparément גם & מדי

(*c*) *Plin. lib. 2. cap. 91.*

(*d*) *Genes. x. 2. p. 230.*

(*e*) תרשיש מחרתך

(*f*) *Genes. x. 4.*

(*g*) יון תובל ומשך

(*h*) *Vide Bochart. Phaleg. lib. 3. cap. 12.*

Digitized by Google

15. *Filii Dedan negotiatores tui : insulæ multæ, negotiatio manûs tuæ : dentes eburneos, & hebeninos commutaverunt in pretio tuo.*

15. Les enfans de Dédan ont trafiqué avec vous ; votre commerce s'eſt étendu en pluſieurs iſles, & ils vous ont donné en échange de vos marchandiſes, des dents d'ivoire, & de l'ébéne.

COMMENTAIRE.

℣. 14. DE DOMO THOGORMA EQUOS, ET EQUITES, ET MULOS ADDUXERUNT. *Ont amené de Thogorma des chevaux, des cavaliers, & des mulets.* On a tâché de montrer que Thogorma eſt la Sarmatie. (*a*) Les chevaux de ce pays-là ſont célébres dans l'antiquité pour leur force, leur vigueur, leur longue vie. (*b*) Ce que l'on a traduit par des cavaliers, ſignifie, ſelon quelques Interprétes, (*c*) des chevaux de monture, des chevaux de bataille, des courſiers.

℣. 15. FILII DEDAN. *Les enfans de Dédan.* Nous ne connoiſſons qu'un homme de ce nom dans l'Ecriture, c'eſt Dédan fils de Jecſan, & petit-fils d'Abraham & de Céthura, habitué dans l'Arabie. (*d*) On en trouve encore un autre ci-aprés ℣. 20. Quelques-uns (*e*) ont crû qu'il falloit ſuivre en cet endroit la leçon des Septante, qui liſent *les Rhodiens*, comme ſi leur texte eût porté *Rédan*, au lieu de *Dédan*. On ſait que les Rhodiens ont toujours été fort appliquez au trafic. D'autres (*f*) croyent qu'il faut lire *Dadan*, & entendre le fils de Regma, & petit-fils de Chus, dont il eſt parlé dans la Géneſe Ch. x. ℣. 7. Bochart les place ſur le Golphe Perſique ; leur capitale eſt *Daden*. D'autres enfin conjecturent que ce pourroit être les *Dodaniens* deſcendus de Javan, (*g*) qui ont peuplé une partie de la Gréce. Ce que l'Ecriture dit ici, que ces peuples apportoient à Tyr de l'ivoire & de l'ébéne, convient plutôt à des peuples d'Arabie, qui pouvoient avoir ces marchandiſes par le moyen des Ethiopiens, avec qui ils étoient en commerce ; & par conſéquent il vaut mieux l'expliquer de Dédan fils de Jecſan, que d'aucun autre.

DENTES EBURNEOS, ET HEBENINOS COMMUTAVERUNT. *Ils vous ont donné en échange de l'ivoire, & de l'ébéne.* L'Hébreu : (*h*) *Des cornes de dents, & de l'ébéne.* Les Anciens ont ſouvent appellé l'ivoire du nom de corne, comme on l'a montré ailleurs. (*i*) L'Ecriture lui donne ordinairement le nom de dent. Ezéchiel joint ici l'un & l'autre. Les éléphans portent aux deux côtez de leur bouche deux eſpéces de fort groſſes

(*a*) *Geneſ.* x. 3. *pag.* 244.
(*b*) *Plin. lib.* 8. *cap.* 42.
(*c*) *Vatab. Menoch.*
(*d*) *Geneſ.* xxv. 3.
(*e*) *Ita Arab. Jun. Pol.*
(*f*) *Bochart. Phaleg. lib.* 4. *cap.* 6.
(*g*) *Geneſ.* x. 4.
(*h*) קרנות שן וחבנים חשיבו אשברך
(*i*) 3 *Reg.* x. 18.

Digitized by Google

16. *Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuorum, gemmam, & purpuram, & scutulata, & byssum, & sericum, & chodchod proposuerunt in mercatu tuo.*

16. Les Syriens ont été engagez dans votre trafic, à cause de la multitude de vos ouvrages; & ils ont exposé en vente dans vos marchez des perles, de la pourpre, des toiles ouvragées, du byssus, de la soye, & toutes sortes de marchandises précieuses.

COMMENTAIRE.

dents, longues, recourbées, dont ils ne se servent pas néanmoins pour mâcher, mais pour se défendre. La nature de ces dents approche assez de la corne, & les éléphans s'en déchargent quelquefois, comme les cerfs de leurs cornes, & les enfoüissent dans la terre. L'ivoire est moins roide, moins sec, moins dur, moins cassant que les dents. L'ébéne vient de l'Ethiopie, & tout le monde sait que c'est un bois dur, noir, luisant, dont on fait des ouvrages fort estimez. On peut traduire l'Hébreu, par *des cornes de dents, & d'ébéne;* parce que l'ébéne approche assez de la dureté de la corne. (*a*) Le Chaldéen: *Des cornes de jéclim, & de l'ivoire, & des paons.* Les jéclims, ou jalims, sont une sorte de cerf, ou de chévre sauvage d'Arabie. Les Septante: (*b*) *Des dents d'éléphans, & ceux qui sont introduits.* On peut voir 3. *Reg.* x. 22.

℣. 16. SYRUS NEGOTIATOR TUUS. *Les Syriens ont été engagez dans votre trafic.* Ces peuples ont été de tout tems de grands trafiqueurs. Saint Jérôme (*c*) dit qu'ils couroient toute la terre pour s'enrichir, & qu'ils s'exposent à toute sorte de dangers pour amasser des richesses. Ils étoient voisins de Tyr, & trouvoient dans leur pays de grandes commoditez pour trafiquer. Les Septante ont lû *Adom* en cet endroit, au lieu d'*Aram.* Ils ont mis *les hommes*, au lieu de la Syrie. Voici comme on les peut expliquer: Vous vendiez vos marchandises à ceux qui étoient introduits, ou qui venoient à vos foires, & *vous leur donniez des hommes*, des esclaves, en échange de leurs marchandises. (*d*)

GEMMAM. *Des pierres précieuses.* L'Hébreu *nophec*, (*e*) signifie une pierre précieuse particuliére, que les uns entendent de l'*escarboucle*, (*f*) les autres de l'*émeraude*, (*g*) & les autres du *chrysoprasus.* (*h*) Théodotion, & les Septante ont conservé le mot *nophec.* Symmaque avoit traduit, *poly-*

(*a*) Voyez *Boch. de Animal. sacr. part.* 2. *lib.* 1. *cap.* 20.

(*b*) Ὀδόντας ἐλεφαντίνους, καὶ τοὺς εἰσαγομένους. *Ita Syr. & Arab.* Ils ont lû חובאים au lieu de חבנים

(*c*) *Ieronym. hic. Usque hodie permanet in Syris negotiationis ardor, qui per totum mundum lucri cupiditate discurrunt, &c.*

(*d*) Καὶ τοῖς εἰσαγομένοις ἀντεδίδου τοὺς μισθοὺς σου, ἄνθρωπους ἐμπορίαν σου, *&c. Vide Theod.*

(*e*) *Nophec.* נפך

(*f*) *Ita Exod.* XXVIII. 18. *Vulg.* 70. *Joseph. &c.*

(*g*) *Ita Pagn Munst. Tig.*

(*h*) *Jun. Tremel. Pisc.*

mita,

mita, ouvrage d'un tiſſu de pluſieurss couleurs ; mais il eſt conſtant par l'Exode, que nophec, ou naphec ſignifie une pierre précieuſe. L'Edition Romaine, & Théodoret liſent *ſtactè* ; & quelques Editions Latines, *gutta*, c'eſt-à-dire, la goutte de myrrhe, ou la myrrhe qui coule de l'arbre qui la produit.

Purpuram. *De la pourpre.* On a déja vû ſur le ℣. 9. que ceux d'Eliſa dans le Péloponéſe, apportoient de la pourpre à Tyr. Voici les Syriens qui y en apportent auſſi. La pourpre de Syrie, diſtinguée de celle de Tyr, n'eſt pas fort connuë dans l'antiquité. Je n'en trouve rien dans Pline.

Scutulata. *Des toiles ouvragées*, de la napperie. Pline dit que l'invention de ces ſortes de toiles, ou d'étoffes de pluſieurs couleurs, ou plutôt comme de différentes piéces rapportées, vient des Gaules : (*a*) *Plurimis liciis texere, quæ polymita appellant, Alexandria inſtituit ; ſcutulis dividere, Gallia.* Il dit ailleurs que ces ſortes d'ouvrages avoient quelque rapport avec la forme des toiles d'araignée : (*b*) & Juvenal nous apprend que les délicats ſe ſervoient de ces toiles. (*c*)

Cæruleâ indutus ſcutulatâ, aut galbanâ raſâ.

L'Hébreu (*d*) *Rikmach* ſignifie conſtamment des ouvrages en broderie, & c'eſt ainſi que les plus habiles Interprétes l'expliquent ici.

Byssum. *Du byſſus.* L'Hébreu : (*e*) *Buz*, fort différent du lin d'Egypte. Nous avons fait voir ſur les Paralipoménes, (*f*) que c'étoit une ſorte de ſoye tirée du poiſſon nommé *pinna*.

Sericum. *De la ſoye.* L'Hébreu (*g*) *Ramoth*, eſt un terme dont la ſignification eſt fort peu connuë. Il n'y a nulle apparence qu'il ſignifie de la ſoye. On a vû ci-devant (*h*) le terme *Meſchi*, que l'on prétend avoir cette ſignification. Aquila avoit traduit, des ouvrages de ſoye, ou des toiles fines ; le Chaldéen, des pierres précieuſes ; Pagnin, Montan, Munſter, & nombre d'autres Interprétes, *du corail*. *Reem* en Hébreu, ſignifie le monocéros. *Remoth*, pourroit marquer ou leurs cornes, ou leurs peaux, ou les femelles de cet animal. Voyez *Job.* xxviii. 18.

Chodchod ; (*i*) c'eſt le terme de l'original, que les Grecs, & la Vulgate ont conſervé, n'en ſachant pas la ſignification. (*k*) Le Chaldéen : Des perles. D'autres, un onyx, ou un rubis ou un eſcarboucle, ou un pyrope, ou un cryſtal. La plûpart des nouveaux Interprétes croyent que *chodchod*, eſt une pierre précieuſe ; (*l*) mais on en ignore la nature.

(*a*) *Plin. lib.* 8. *cap.* 48.
(*b*) *Idem. lib.* xi. *cap.* 24. *Quantâ arte aranea celat pedicas ſcutulato reti graſſantes.*
(*c*) *Juvenal. ſatyr.* 2. *v.* 97.
(*d*) רקמה *Rikmach.*
(*e*) בוץ *Buz.*
(*f*) 1. *Par.* xv. 27.
(*g*) דאמות
(*h*) *Ezech.* xvi. 10.
(*i*) בדכד 70. Χερχὲρ. *Alii* : Κοδχὸδ
(*k*) *Chodchod autem quid ſignificet, uſque inpræſentiarum invenire non potui. Ieronym. hic.*
(*l*) *Vide Iſai.* liv. 12.

Digitized by Google

17. *Juda, & terra Israel ipsi institores tui in frumento primo, balsamum, & mel, & oleum, & resinam proposuerunt in nundinis tuis.*

17. Les peuples de Juda, & d'Israël ont entretenu aussi leur commerce avec vous, & ils ont apporté dans vos marchez le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile, & la résine.

COMMENTAIRE.

℣. 17. JUDA IN FRUMENTO PRIMO. *Juda vous a apporté le plus pur froment*, ou le meilleur froment. L'Hébreu : (*a*) *Du froment de Minnit.* On connoît un canton, ou une ville de *Minnit*, au-delà du Jourdain, entre Hésebon, & Rabbat des Ammonites. (*b*) Mais Juda avoit de si bons fromens chez lui, sans en aller chercher à Minnit? Les Septante : (*c*) *Ils ont été vos marchands dans la vente du froment.* On pourroit traduire l'Hébreu : (*d*) Juda vous a apporté *des fromens de partage*, du froment choisi, séparé, nettoyé, compté.

BALSAMUM. *Le baume.* Cette liqueur si précieuse, & si célébre se trouvoit principalement en Judée. *Omnibus odoribus præfertur balsamum, uni terrarum Judæa concessum*, dit Pline. (*e*) Le terme Hébreu *Pannag*, signifie, selon quelques-uns, la Phénicie : *Du froment de Minnit, & de Phénicie*; comme si les Juifs eussent été mener du froment de Phénicie, dans la capitale même de Phénicie. Les Interprétes Grecs ne sachant pas la force de ce terme, l'ont conservé dans leur version. Les Septante l'ont traduit par, un parfum, un onguent. Nous nous en tenons à la Vulgate, appuyée du Chaldéen, & de plusieurs Interprétes.

MEL, ET OLEUM, ET RESINAM. *Le miel, l'huile, & la résine.* Il est inutile de s'étendre sur l'excellence, & l'abondance des huiles, & du miel de la Judée. Ce pays n'étoit pas appellé sans raison, une terre où découlent des ruisseaux de lait, & de miel. Et Moyse en parlant de cette Province, dit que le peuple y suce comme des ruisseaux de miel, & d'huile, qui découlent des rochers : (*f*) *Ut sugeret mel de petra, oleumque de saxo durissimo.* La résine étoit alors un reméde fort en usage, comme on le voit par Jérémie. (*g*) La meilleure se tiroit des montagnes de Galaad; & dès le tems de Jacob on en faisoit trafic en Egypte. (*h*) Ce Patriarche ne crut pas faire un présent indifférent à Joseph, qui gouvernoit alors l'Egypte, de lui envoyer du miel de Judée, & de la résine. (*i*)

℣. 18. DAMASCENUS NEGOTIATOR TUUS.... IN VINO

(*a*) בחטי מנית.
(*b*) *Judic.* XI. 33.
(*c*) Οὗτοι ἔμποροι σου ἐν σίτῳ πράσει.
(*d*) מנה ou מנת signifie la part, le partage, la distribution, la préparation.
(*e*) *Plin. lib.* XII. *cap.* 25.
(*f*) *Deut.* XXXI. 13.
(*g*) *Jerem.* VIII. 22. & XLVI. 11. & LI. 8.
(*h*) *Genes.* XXXVII. 25.
(*i*) *Genes.* XLIII. 11.

Digitized by Google

18. *Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.*

18. Damas trafiquoit avec vous, & en échange de vos ouvrages si différens, il vous apportoit de grandes richesses, du vin excellent, & des laines d'une couleur vive, & éclatante.

19. *Dan, & Græcia, & Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabrefactum: stacte & calamus in negotiatione tua.*

19. Dan, la Gréce, & Mosel, ont exposé en vente dans vos marchez des ouvrages de fer, de la myrrhe, & des cannes d'excellente odeur.

COMMENTAIRE.

PINGUI, IN LANIS COLORIS OPTIMI. *Damas trafiquoit avec vous, il vous apportoit du vin excellent, & des laines d'une couleur vive & éclatante.* A la lettre: (*a*) Du vin gras, ou *du vin de Chelbon, & de la laine blanche*, ou brillante. Le vin de Chelbon est fort connu des Anciens. (*b*) Chelbon est peut-être la même que Chelba, *Judic.* 1. 31. Athénée (*c*) assure que le Roi de Perse n'en buvoit point d'autre. Ce vin se faisoit à Damas, & les Perses y avoient exprès planté des vignes, dit Posidonius, cité dans cet Auteur. Le Chaldéen, & quelques autres ont entendu le Texte, d'un vin doux, & composé. Saint Jérôme reconnoît que ceux de Damas trafiquoient en vin, & en laine encore de son tems. Quant à la laine qu'on apportoit de Damas, quelques-uns traduisent le Texte par, *de la laine de Sohor.* Mais on ne connoît aucun lieu de ce nom dans la Syrie de Damas. Les Septante, & le Chaldéen ont mis, *de la laine de Milet.* Les Anciens parlent avec éloge de cette sorte de laine; on estimoit sur tout les habits couleur de pourpre, & de laine de Milet. (*d*)

. . . . . *Quamvis Milesia magno,*
Vellera mutentur Tyrios incocta rubores.

Le Chaldéen dit que cette laine étoit *de Milet, & enveloppée.* Ce qui marque l'ancien usage de couvrir les brebis avec leur toison, & de ne les pas laisser exposées à l'air, & aux pluyes, de peur que leur laine ne se gâtât. Cette pratique se remarque chez les Juifs, chez les Grecs, & chez les Romains, principalement à l'égard de certaines brebis, dont la toison étoit plus belle, & plus fine. (*e*)

℣. 19. DAN, ET GRÆCIA, ET MOSEL. *Dan, la Gréce, & Mosel.* On croit que *Dan*, marque ici la ville de ce nom, bâtie vers les sources du Jourdain, & appellée dans la suite *Paneade*; car pour la tribu de

(*a*) בין חלכון וצמר צחר

(*b*) *Vide Strabon. lib.* 15. *Plut. de Fortuna Alexan.*

(*c*) *Athen. Dipnosoph. lib.* 1. Ὁ Περσῶν Βασιλεὺς τὸν χαλιβώνιον μόνον οἶνον ἔπινεν, ὡς φησὶ Ποσειδώνιος, καὶν Δαμασκῷ τῆς Συρίας γινέσθαι, Περσῶν αὐτόθι καταφυτευσάντων τὰς ἀμπέλους.

(*d*) *Virgil. Georg.* 3. *Vide Sanct. hic, & Virgil. lib.* 4. *Georg. Milesia vellera Nympha carpebant hyali saturo fucata colore.*

(*e*) *Vide Bochart. Phaleg. lib.* 1. *cap.* 6. *& de Animal. sacr. part.* 1. *lib.* 2. *cap.* 12.

Digitized by Google

Dan, elle avoit été emmenée captive long-tems auparavant, par le Roi d'Assyrie. *La Gréce*, ou l'Ionie, en Hébreu *Javan*, a déja été nommée au verset 13. *Mosel*, est un pays qui nous est inconnu. La plûpart des Interprétes croyent qu'on ne doit pas le séparer de Javan, & qu'il faut traduire l'Hébreu par, *Javan-d'Osel*, ou d'Ozal. Outre les Ioniens de l'Asie mineure, descendus de Javan fils de Japhet, (*a*) il y en avoit d'autres au fond de l'Arabie, dont la capitale étoit Uzal, selon quelques Auteurs citez par Bochart. (*b*) Grotius fait venir ces marchands de bien plus loin, de l'isle de Zeilan, où il trouve les villes de *Dana*, de *Jogauna*, & de *Modutu*, qui ne sont pas fort éloignées de *Dan*, de *Javan*, & de *Mosel*, ou Mozol. Il remarque qu'alors la myrrhe, & la canne odorante, n'étoient certainement pas communes, ni dans la tribu de Dan, ni dans l'Ionie. Il dit aussi qu'originairement les Septante ne lisoient pas ces mots dans leur Texte, & qu'on les y a ajoutez de la traduction de Théodotion, ce qui pourroit les rendre suspects en cet endroit; ajoutez que le sens du verset n'est pas bien lié dans l'Hébreu: *Dan, & Javan d'Uzal ont apporté dans vos foires le fer, la case, & la canne odorante. Il a été dans votre trafic.* L'Edition Romaine est assez différente, comme on le verra ci-après. Quelques-uns traduisent: *Dan, & Javan le coureur*, ou le marchand, qui parcourt les Provinces pour trafiquer. Quelques Exemplaires Grecs lisent: *Dédan, Javan, & Mozol.* Le Chaldéen: Dan, & Javan sont venus en troupes apporter leurs marchandises.

FERRUM FABREFACTUM, STACTE ET CALAMUS. *Des ouvrages de fer, de la myrrhe, & des cannes d'excellente odeur.* (*c*) Ou plutôt: *Du fer fait*, du fer en barres, par opposition au fer, lorsqu'il sort de la mine; *de la case*, ou de l'Iris, *& de la canne odorante.* On peut voir notre Commentaire sur l'Exode, (*d*) pour la propre signification des termes de l'Original. Le fer étoit autrefois fort commun dans la Phrygie; on dit qu'il avoit été trouvé sur le mont Ida. Les peuples de Pamphilie, au rapport de Dioscorides, tiroient une excellente essence de l'iris. *Dan* ne pourroit il pas marquer les peuples du mont Ida, & Mosel ceux de Carie, peuple tout voisin de la Pamphilie, & de Javan? *Mozol* Roi de Carie, fameux par le mausolée que lui érigea la Reine son épouse, pourroit fortifier cette conjecture. Les Ioniens, & Cariens étoient alors en grande réputation; Psammétichus Roi d'Egypte, leur avoit donné un établissement dans son Royaume. (*e*) Nous trouvons dans la Phrygie le fer, & dans le voisinage de la Carie l'iris: La canne odorante se trouvoit autrefois & dans l'Assyrie, & dans l'Arabie, & dans la Judée. Les Septante: (*f*) *Le fer travaillé*,

(*a*) *Genes.* x. 2.
(*b*) *Boch. Phaleg. lib.* 2. *c.* 22.
(*c*) ברזל עשות קדה וקנה
(*d*) *Exod.* xxx. 24.
(*e*) *Herodot. lib.* 2. *cap.* 154.
(*f*) Σιδηρος εἰργασμένος, καὶ τροχοὶ ἐν τῷ συρμάκτῳ σου εἰσιν.

20. *Dedan institores tui in tapetibus ad sedendum.*

21. *Arabia, & universi Principes Cedar, ipsi negotiatores manûs tuæ: cum agnis, & arietibus, & hœdis venerunt ad te negotiatores tui.*

22. *Venditores Saba, & Rema, ipsi negotiatores tui: cum universis primis aromatibus, & lapide pretioso, & auro, quod proposuerunt in mercatu tuo.*

20. Ceux de Dédan trafiquoient avec vous avec des tapis à s'asseoir.

21. L'Arabie, & tous les Princes de Cédar étoient aussi engagez dans votre commerce, & ils venoient vous amener leurs agneaux, leurs béliers, & leurs boucs.

22. Saba & Réma venoient aussi vendre & acheter avec vous, & exposoient dans vos marchez tous les plus excellens parfums, les pierres précieuses, & l'or.

COMMENTAIRE.

& des rouës sont dans vos marchez. L'Edition Romaine : *L'on apporte d'Asel à vos marchez, du fer travaillé, & des rouës.*

℣. 20. DEDAN .... IN TAPETIBUS AD SEDENDUM. *Dédan trafiquoit des tapis à s'asseoir.* Il veut marquer apparemment ces tapis magnifiques sur lesquels les Orientaux s'asséyent, & que les Turcs étendent encore aujourd'hui sur leurs estrades. L'Hébreu : (*a*) *Dédan est votre marchand pour les habits magnifiques, pour aller à cheval*, ou en chariot, ou même pour s'asseoir. Les Septante : (*b*) *Dedan sont vos marchands avec des animaux choisis pour les chariots.* La plûpart l'expliquent de l'équipage d'un cheval de monture, des housses magnifiques dont on se servoit au lieu de selles. *Dédan* de ce verset, est différent de celui du ℣. 15. Si celui-là marque le descendant d'Abraham par Céthura, celui-ci sera Dédan fils de Regma, & petit-fils de Chus. (*c*)

℣. 21. ARABIA, ET UNIVERSI PRINCIPES CEDAR. *L'Arabie, & tous les Princes de Cédar.* Dans l'Ecriture sous le nom d'*Arabie*, on entend ordinairement les pays qui sont au couchant de l'Euphrate, & à l'orient du Jourdain ; (*d*) les peuples de l'Arabie Déserte, & ceux des environs de la mer morte. On les joint ici aux Cédaréniens qui habitoient le même pays. On n'en fixe pas les limites, parce que c'étoit des peuples, qui n'ayant point de demeure fixe, étoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre de ces vastes Provinces. Leur trafic consistoit en bétail, en agneaux, en chevreaux, en chameaux ; c'étoit-là toutes leurs richesses. Ils sont tels encore aujourd'hui. L'Hébreu ne parle point de chameaux ; mais les Septante les ont suppléez.

℣. 22. VENDITORES SABA, ET REMA. *Saba, & Réma venoient aussi vendre.* L'Ecriture nous parle de plusieurs *Saba*. Nous plaçons

---

(*a*) דדן רכלתך בבגדי חפש לרכבה

(*b*) Δαιδὰν ἐμπορεῖοι σὺ μετὰ κτηνῶν ἐπιλεκτῶν εἰς ἅμματα.

(*c*) *Genes.* x. 7.

(*d*) 3. *Reg.* x. 15. & 2. *Par.* XXI. 16.

Digitized by Google

23. *Haran, & Chene, & Eden, negotiatores tui : Saba, Assur, & Chelmad, venditores tui.*

24. *Ipsi negotiatores tui multifariam, involucris hyacinthi, & polymitorum, gazarumque pretiosarum, quæ obvoluta, & astricta erant funibus : cedros quoque habebat in negotiationibus tuis.*

23. Haran, Chéné, & Eden entroient pareillement dans votre trafic : Saba, Assur, & Chelmad venoient vous vendre leurs marchandises.

24. Ils entretenoient un trafic de diverses choses avec vous, & ils vous apportoient des balles d'hyacinthe, & d'ouvrages en broderie, de riches trésors, qui étoient enveloppez, & liez de cordes ; & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cédre.

COMMENTAIRE.

celui-ci avec *Rhegma*, vers l'entrée, ou le détroit du golphe Persique, dans l'Arabie Heureuse. Toute l'antiquité a vanté les richesses, & les aromates de ces peuples.

℣. 23. HARAN, ou *Charres* en Mésopotamie, ville célébre dans l'Ecriture, parce qu'Abraham y séjourna quelque tems en venant d'Ur dans la terre promise. (*a*) Elle est connuë dans l'Histoire par la défaite de Crassus.

CHENE, ou plutôt *Chelné*, ou Chalanne, (*b*) qui est selon les uns, *Callinicum*, & selon d'autres, Ctesephon. Voyez notre Commentaire sur le dixiéme Chapitre de la Genése.

EDEN ; c'est la province d'Eden, dans laquelle étoit situé le Paradis Terrestre, aux environs des sources de l'Euphrate, & du Tigre. Nous en avons recherché la situation sur la Genése, Chap. 11. ℣. 8. p. 51.

SABA. Ce *Saba* est différent de celui qu'on a vû au ℣. 22. quoiqu'il s'écrive de même. (*c*) Nous avons placé le premier avec Rhegma, vers l'entrée du golphe Persique : nous plaçons celui-ci plus près de l'Idumée, & des Nabathéens. Le premier est fils de Rhegma, (*d*) & le second, fils de Jecsan, & petit-fils d'Abraham, par Céthura. (*e*)

ASSUR, est peut-être le neveu de ce Saba, dont nous venons de parler ; car *Dadan* frere de *Saba*, eut pour fils *Assurim*. (*f*) On peut aussi l'entendre des Assyriens, si fameux par la grandeur & l'antiquité de leur Empire.

CHELMAD. Les Septante, (*g*) & le Syriaque l'entendent de la Carmanie. Le Chaldéen, de la Médie. On trouve dans la Comagéne la ville de *Cholmadora* sur l'Euphrate. (*h*)

℣. 24. IPSI NEGOTIATORES TUI MULTIFARIAM INVO-

(*a*) *Genes.* XXVIII. 10.
(*b*) Voyez *Genes.* X. 10. *pag.* 284.
(*c*) סבא *Saba.*
(*d*) *Genes.* X. 7.
(*e*) *Genes.* XXV. 3.
(*f*) *Genes.* XXV. 3. & 10.
(*g*) כלמד 70 Χαρμαν. *Syr.* ܒܠܡܪܐ
(*h*) *Ptolem. lib.* 5. *cap.* 15.

Digitized by Google

LUCRIS HYACINTHI, ET POLYMITORUM, GAZARUMQUE PRETIOSARUM, QUÆ OBVOLUTÆ ET ASTRICTÆ ERANT FUNIBUS; CEDROS QUOQUE, &c. *Ils entretenoient un trafic de diverses choses avec vous ; ils vous apportoient des balles d'hyacinthe, & d'ouvrages en broderie, & de riches trésors, qui étoient enveloppez, & liez de cordes ; & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cédre.* Pourquoi cette circonstance, que ces étoffes d'hyacinthe, & des ouvrages en broderie étoient enveloppez de cordes ? C'est peut-être pour marquer que ces marchandises étant d'une valeur extraordinaire, on prenoit aussi des précautions non communes pour les amener sûrement, & proprement, bien emballées, & enveloppées aux foires de Tyr ; & parce que tous les pays dont on vient de parler, étoient en terre ferme, on étoit obligé de charger avec plus de précaution ces marchandises sur des chameaux, & de les apporter en balots, liez, & enveloppez. L'Hébreu : (*a*) *En toutes sortes de marchandises, dans des pelottons*, ou des balles de laine *couleur d'hyacinthe ; dans des habits enrichis de broderie, dans des cassettes précieuses, dans des élevations*, (ou des cassettes en forme de tours, faites d'un bois précieux,) *fermées avec des cordes, & enfermées dans des coffres de cédre ;* ou même qui trafiquoient en cassettes, en coffres, & en cordes pour les fermer : Car il faut savoir qu'anciennement on ne fermoit pas les coffres, ni les cassettes à la clef, comme nous faisons aujourd'hui. Le couvercle n'étoit point attaché au coffre par des tenons, & des ferremens ; on l'y mettoit, & on l'en ôtoit comme le couvercle d'un pot ; & quand on le vouloit fermer, on le lioit avec une corde, ou un lien de diverses couleurs, d'une maniére artificieuse, en sorte qu'il n'y avoit que celui qui l'avoit lié, qui pût détacher la corde, & l'ouvrir. Cela paroît par plusieurs endroits d'Homére. (*b*) Il y avoit des coffres, & des cassettes précieuses de bois de cédre, ou d'autres bois, ou d'ivoire ; (*c*) les unes avoient la forme de maison, d'autres celle de palais, ou de tour ; on en voit encore dans les trésors des anciennes Eglises, de bois rare, ou d'ivoire, en forme de maison, & couvertes d'étoffes précieuses.

Le Chaldéen a fort bien pris le sens du Texte, dans la maniére dont il le paraphrase. Ces peuples sont venus *avec des marchandises de toutes sortes, & les plus précieuses ; avec des piéces d'étoffes couleur d'hyacinthe, des cassettes de cédre, des manteaux d'écarlate, qui étoient dans des coffrets de cédre, couverts de peaux, & liez de liens de byssus, & cachetez d'un cachet gravé, d'un ouvrage recherché, & serrez dans des petites*

(*a*) מכללים בגלמי תכלת ורקמה ובגנזי ברומים בחבלים חבשים וארזים

(*b*) *Homer. Odiss.* θ

Αὐτὸς νῦν ἴδε πῶμαι, θοῶς δ' ἐπὶ δεσμὸν ἴηλον.

. . . . . .

Αὐτὰρ ἐπεὶ τόγ' ἄκουσε πολύτλας διος Ὀδυσσεὺς,
Αὐτίκ' ἐπήρτυε πῶμα, θοῶς δ' ἐπὶ δεσμὸν ἴηλε,
Ποικίλον ὃν ποτὲ μὶν δέδαε φρεσὶ πότνια Κίρκη.

(*c*) *Vide Psal.* XLV. 9. *Amos.* III. 15.

25. *Naves maris, principes tui in negotiatione tua: & repleta es, & glorificata nimis in corde maris.*

26. *In aquis multis adduxerunt te remiges tui: ventus auster contrivit te in corde maris.*

27. *Divitiæ tuæ, & thesauri tui, & multiplex instrumentum tuum, nautæ tui, & gubernatores tui, qui tenebant supellectilem tuam, & populo tuo præerant: viri quoque bellatores tui, qui erant in te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui: cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.*

25. Les vaisseaux ont entretenu votre principal commerce; vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux; mais le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer.

27. Vos richesses, vos trésors, votre équipage si grand, & si magnifique; vos mariniers, & vos pilotes, qui disposoient de tout ce qui étoit à vous: vos gens de guerre qui combattoient pour vous, avec toute la multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, tomberont tous ensemble au fond de la mer, au jour de votre ruine.

COMMENTAIRE.

tours de myrthe. Les Septante: (*a*) *Ces marchands portoient de l'hyacinthe, & des trésors choisis, liez de cordes, & des ouvrages de cyprès*. Nous avons déja insinué que cette laine couleur d'hyacinthe, n'étoit ni filée, ni façonnée. On peut voir ce que nous avons dit sur l'Exode, XXXV. 25.

℣. 25. NAVES MARIS, PRINCIPES TUI IN NEGOTIATIONE TUA. *Les vaisseaux ont entretenu votre principal commerce*. L'Hébreu: (*b*) *Les vaisseaux de Tharsis ont été vos princes de votre commerce*. Les vaisseaux venus de Tharsis en Cilicie, étoient le fond principal de votre trafic; ou si l'on veut: De tous les grands vaisseaux, des vaisseaux de long cours, les vôtres ont été les plus remarquables, les plus estimez. On a fait voir ailleurs que souvent *les vaisseaux de Tharsis*, ne signifient autre chose que de longs vaisseaux, propres aux grands voyages de mer. (*c*)

℣. 26. VENTUS AUSTER CONTRIVIT TE IN CORDE MARIS. *Le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer*. Les Interprétes (*d*) conviennent que c'est Nabuchodonosor qui est désigné par ce vent du midi. La plûpart des nouveaux Interprétes traduisent l'Hébreu *Kadim*, par le vent d'orient, un vent impétueux & orageux. Babylone n'étoit pas au midi, mais à l'orient de Tyr. D'autres traduisent simplement: (*e*) *Un vent brûlant*; & je préférerois cette traduction à toutes les autres, parce que l'Ecriture décrit toujours Nabuchodonosor comme venant du septentrion. Et dans cette même prophétie au Chap. XXVI. ℣. 7. le Seigneur

(*a*) 70. *Edit. Rom.* Φέροντες ἐμπορίαν ὑάκινθον, καὶ θηζαυροὺς ἐκλεκτοὺς δεδεμένους χοινίοις καὶ κυπαρίσσινα.

(*b*) אניות תרשיש שרותיך מערבך

(*c*) Voyez Genese, X. pag. 246. & suiv.

(*d*) *Theodoret. Chald. Sanct. Grot. Jun. Pisc.*

(*e*) *Ieronym. hic significantius*, קדים *Græcè* Καύσων, *interpretatur. Vide Genes.* XLI. 27. *Exod.* X. 13. & XIV. 21.

dit

28. *A ſonitu clamoris gubernatorum tuorum, conturbabuntur claſſes.*

29. *Et deſcendent de navibus ſuis omnes qui tenebant remum: nautæ & univerſi gubernatores maris in terra ſtabunt:*

30. *Et ejulabunt ſuper te voce magnâ, & clamabunt amarè: & ſuperjacient pulverem capitibus ſuis, & cinere conſpergentur.*

31. *Et radent ſuper te calvitium, & accingentur ciliciis: & plorabunt te in amaritudine animæ, ploratu amariſſimo.*

32. *Et aſſument ſuper te carmen lugubre, & plangent te: Quæ eſt ut Tyrus, & quæ obmutuit in medio maris?*

28. Les cris, & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flottes *entiéres.*

29. Tous ceux qui tenoient la rame deſcendront de leurs vaiſſeaux; les mariniers avec tous les pilotes ſe tiendront ſur terre;

30. Ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes; ils crieront dans leur douleur; ils ſe jetteront de la pouſſiére ſur la tête, ils ſe couvriront de cendre;

31. Ils ſe raſeront les cheveux, ſe vêtiront de cilices, & dans l'amertume de leur cœur, ils verſeront des larmes ſur vous, avec un regret ſenſible, & cuiſant:

32. Ils feront ſur vous des plaintes lugubres; ils déploreront votre malheur, en diſant: Où trouvera-t'on une ville ſemblable à Tyr, qui eſt devenuë muette, *& qui a été enſevelie* au milieu de la mer?

COMMENTAIRE.

dit qu'il a fait venir contre Tyr, du côté du nord, Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

℣. 27. TENEBANT SUPELLECTILEM TUAM. *Qui diſpoſoient de tout ce qui étoit à vous.* L'Hébreu: (a) *Qui réparoient vos bréches.* Les Septante: (b) *Vos conſeillers.* Le Chaldéen: *Ceux qui ont ſoin de faire venir vos proviſions.* La même expreſſion ſe trouve ci-devant ℣. 9.

℣. 28. A SONITU CLAMORIS GUBERNATORUM TUORUM CONTURBABUNTUR CLASSES. *Les cris de vos pilotes épouvanteront des flottes entiéres.* Lorſque vos pilotes effrayez de votre perte, jetteront des cris de douleurs, les flottes qui ſont ſur la mer, en ſeront toutes conſternées. L'Hébreu ſe peut traduire: (c) *A la voix des cris de vos pilotes, les bourgades frémiront de crainte.* Les Septante: (d) *A la voix de vos cris, vos pilotes ſeront effrayez.*

℣. 30. SUPERJACIENT PULVEREM CAPITIBUS SUIS. *Ils ſe jetteront de la pouſſiére ſur la tête.* Ils prendront toutes les marques de deüil. Il paroît par ce verſet, & par les ſuivans, que les coutumes des Phéniciens, & des nations voiſines, étoient à cet égard toutes les mêmes que celles des Hébreux.

℣. 32. QUÆ EST UT TYRUS, QUÆ OBMUTUIT, &c? *Où trou-*

(a) מחוזקי ברקיך
(b) Οἱ συμβουλοὶ σου.
(c) לקול זעקת חבליך ירעשו מגרשות
(d) Πρὸς τὴν φωνὴν τῆς κραυγῆς σου οἱ κυβερνῆται σου φόβῳ φοβηθήσονται.

33. *Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum, & populorum tuorum, ditasti Reges terræ.*

34. *Nunc contrita es à mari, in profundis aquarum opes tuæ, & omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.*

35. *Universi habitatores insularum obstupuerunt super te : & Reges earum omnes tempestate perculsi mutaverunt vultus.*

33. *O Tyr*, qui par votre grand commerce sur la mer avez comblé de biens tant de nations differentes, qui par la multitude de vos richesses, & par l'abondance de vos peuples, avez enrichi les Rois de la terre :

34. La mer maintenant vous a brisée, vos richesses sont au fond de ses eaux ; & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, est tombée, & périe avec vous.

35. Vous êtes devenuë un sujet de surprise, & d'étonnement à tous les habitans des isles ; & tous leurs Rois abattus par cette tempête, ont changé de visage.

COMMENTAIRE.

vera-t'on une ville semblable à Tyr, qui est devenuë muette, &c ? L'Hébreu : (*a*) *Qui est semblable à Tyr, qui est comme muette*, comme assoupie, comme ruinée (*b*) *au milieu de la mer ?* Ou, selon le Chaldéen, & Grotius : *Qui est comme Tyr, qui est semblable à elle au milieu de la mer ?*

℣. 33. MULTITUDINE DIVITIARUM TUARUM, ET POPULORUM TUORUM, DITASTI REGES TERRÆ. *Par la multitude de vos richesses, & par l'abondance de vos peuples, vous avez enrichi les Rois de la terre.* L'Hébreu : (*c*) *Par la multitude de vos richesses, & de votre négoce, vous avez enrichi les Rois de la terre.* Les Septante : (*d*) *Par votre multitude, & par votre trafic, &c.*

℣. 34. CONTRITA ES A MARI. *La mer vous a brisée.* Ses flots, & ses vagues vous ont agitée comme un vaisseau ; & brisée contre un écueil. Il continuë dans la comparaison de Tyr à un navire marchand, qui a fait naufrage. On peut traduire l'Hébreu : (*e*) *Vous êtes brisée en sorte que vous ne pouvez plus demeurer en mer.* Les Septante : *Vous êtes brisée dans la mer.* Le Chaldéen : *Vous êtes brisée, vous dont la demeure étoit dans la mer.*

℣. 35. TEMPESTATE PERCULSI MUTAVERUNT VULTUS. *Les Rois abbatus par cette tempête, ont changé de visage.* L'Hébreu : (*f*) *Les cheveux des Rois leur ont dressé à la tête, & leur visage a été troublé.* Les cheveux leur ont dressé d'horreur, & le trouble, la consternation,

---

(*a*) מי כצור כדמה בתוך הים 70. Κατασιγηθεῖσα, &c.

(*b*) *Munst. Jun. Piscat.*

(*c*) ברוב הוניך ומערביך העשרת מלכי ארץ

(*d*) Ἀπὸ τοῦ πλήθους σου, καὶ ἀπὸ τοῦ συμμίκτου σου ἐπλούτισας πάντας τοὺς Βασιλεῖς τῆς γῆς.

(*e*) עת נשברת מימים

(*f*) ומלכיהם שערו שער רעמו פנים

36. Negotiatores populorum ſibilaverunt ſuper te : ad nihilum deducta es, & non eris uſque in perpetuum.

36. Les Marchands de tous les peuples vous ont conſidérée comme l'objet de leurs railleries, & de leurs inſultes ; vous êtes réduite dans le néant, & vous ne ſerez jamais rétablie.

COMMENTAIRE.

l'effroi ont paru ſur leur viſage. Les Septante : (*a*) *Leurs Rois ſeront dans une étrange ſurpriſe, & leur viſage ſera chargé de pleurs.*

℣. 36. NEGOTIATORES POPULORUM SIBILAVERUNT SUPER TE. *Les marchands de tous les peuples vous ont conſidérée comme l'objet de leurs railleries.* A la lettre : *Ils ont ſifflé ſur vous.* Il me paroît que cette expreſſion marque plutôt la ſurpriſe, & l'étonnement, que l'inſulte & la raillerie. On peut voir les paſſages où cette maniére de parler ſe rencontre. (*b*) Le Prophéte repréſente dans tout ce Chapitre, les peuples étonnez, compatiſſans, mais non pas inſultans au malheur de Tyr. On ſiffle quelquefois, lorſqu'il ſurvient quelque choſe à quoi on ne s'attendoit pas.

(*a*) Οἱ βασιλεῖς αὐτῆς ἐκστάσει ἐκστήσονται, καὶ ἀκρύσει τὸ πρόσωπον αὐτῆς.

(*b*) *Ierem.* XIX. 18. *Ponam civitatem hanc in ſtuporem & in ſibilum.* & XL. 17. en parlant de l'Idumée : *Omnis qui tranſierit per eam, ſtupebit, & ſibilabit.* Et ailleurs il dit la même choſe de Babylone, L. 13.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVIII.

Invective contre le Roi de Tyr; ſon orgueil, ſon infidélité dans le commerce, cauſes de ſa chûte. Prédiction de la déſolation de Sidon. Promeſſe du retour des Iſraëlites dans leur pays.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd elevatum eſt cor tuum, & dixiſti : Deus ego ſum, & in cathedra Dei ſedi in corde maris : cùm ſis homo, & non Deus, & dediſti cor tuum quaſi cor Dei ;*

℣. 1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, dites au Prince de Tyr : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parce que votre cœur s'eſt élevé, & que vous avez dit *en vous-même :* Je ſuis un Dieu, & je ſuis aſſis ſur la chaire d'un Dieu au milieu de la mer ; quoique vous ne ſoyez qu'un homme, & non pas un Dieu : Mais parce que votre cœur s'eſt élevé, comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu ;

COMMENTAIRE.

℣. 2. DIC PRINCIPI TYRI. *Dites au Prince de Tyr.* Les Juifs, au rapport de ſaint Jérôme, (*a*) l'entendent du Roi *Hiram*, qui fut ami de David, & de Salomon, ſans ſe mettre en peine des anacroniſmes qu'enferme cette opinion. Ils ne s'embaraſſent pas de faire vivre ce Prince mille ans ſans aucune néceſſité, même dans leur hypothéſe ; car depuis le commencement de Salomon, juſqu'à la priſe de Tyr, il n'y a pas plus de 430. ans. Nous croyons que le Roi de Tyr, auquel s'adreſſe cette prophétie, eſt *Ithobale*, connu dans les fragmens des anciens Hiſtoriens, qui nous ont été conſervez par Joſeph. Philoſtrate (*b*) cité dans cet Hiſtorien, nous aſſure que Nabuchodonoſor aſſiégea Tyr ſous le Roi Ithobale, pendant treize ans. Après Ithobale regna Baal pendant dix ans, & après ſa mort on établit des Juges qui gouvernérent pendant ſix ans. Ithobale fut mis à mort après la priſe de la ville, comme on le verra dans la ſuite de ce Chapitre.

La plûpart des Peres (*c*) ont expliqué ce Chapitre du péché, & de la

(*a*) *Ieronym. ad ℣. XIX. p. 900. nova edit.*

(*b*) *Apud Joſeph. Antiq. lib. X. c. 11.* Ναβουχοδονόσορ ἐπολιόρκησε Τύρον ἔτη ιγ', βασιλεύοντος κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν Ἰθωβάλου τῆς Τύρου. *Vide & lib. 1. contra Appion. p. 1046.*

(*c*) *Vide Tertull. contra Marcion. l. 2. c. 10. Aug. lib. XI. de Civit. c. 15. Ieronym. ad Damaſ. & in Iſai. LIV. Greg. lib. 32. Moral. cap. 23. Iſidor. de ſummo bono. l. 1. c. 12. Beda lib. quæſt. q. 9. Ambroſ. de Paradiſo. c. 2.*

Digitized by Google

3. *Ecce sapientior es tu Daniele: omne secretum non est absconditum à te.*

3. Vous êtes plus sage que Daniel, & il n'y a point de secret qui vous soit caché.

COMMENTAIRE.

chûte du Démon. Origénes (*a*) a crû que ce Roi de Tyr n'étoit autre que l'Ange établi de Dieu pour le gouvernement de cette fameuse ville, qui s'étant laissé aller à l'orgueil & à la présomption, avoit été précipité dans l'enfer. D'autres (*b*) croyent qu'à la lettre le Prophéte n'en vouloit qu'au Roi de Tyr qui regnoit alors, & que s'il se trouve quelque chose qui convienne au Démon, ce n'est que dans un sens accommodé, & allégorique. Enfin d'autres (*c*) prenant un milieu, expliquent ce Chapitre partie du Démon, & partie du Roi de Tyr; persuadez qu'il y a certaines expressions qui ne conviennent qu'à l'un ou à l'autre de ces deux sujets. Nous tâcherons d'appliquer le tout au Roi de Tyr à la lettre, sans nous engager dans l'allégorie, ni dans l'examen des rapports qui se rencontrent entre le Roi de Tyr, & le Prince des Démons.

DIXISTI: DEUS EGO SUM, ET IN CATHEDRA DEI SEDI IN CORDE MARIS. *Vous avez dit: Je suis un Dieu, & je suis assis sur la chaire d'un Dieu, au milieu de la mer.* Vous vous êtes regardé comme une divinité dans l'empire que vous exercez sur les mers, & par l'étenduë de votre puissance, & la grandeur de votre commerce. La ville de Tyr possédoit alors l'empire de la mer, comme on l'a déja remarqué. (*d*) Souvent dans l'Ecriture la particule qui est la marque de ressemblance, ne s'exprime point; par exemple: Il est devenu pierre, il a été statuë, elle est femme débauchée, pour dire, stupide comme une pierre, muet comme une statuë, impudent comme une femme débauchée; ainsi, *vous avez dit: Je suis un Dieu*, signifie: Je suis heureux, glorieux, absolu, puissant comme un Dieu.

DEDISTI COR TUUM, QUASI COR DEI. *Votre cœur s'est élevé, comme si c'étoit le cœur d'un Dieu.* Le cœur chez les Hébreux, se prend pour le siége de la sagesse: (*e*) Vous vous êtes flatté d'une sagesse pareille à celle de Dieu. Ou bien, votre cœur s'est enflé, comme si vous étiez Dieu. Vous avez prétendu que tout pliera sous vos ordres.

℣. 3. SAPIENTIOR ES TU DANIELE. *Vous êtes plus sage que Daniel.* Il dit cela d'un air railleur. Vous croyez surpasser en sagesse le plus habile homme du monde, qui est Daniel. Ce Prophéte vivoit alors dans la

(*a*) *Origen. Περὶ ἀρχῶν. lib* 1. *c.* 5. *& lib.* 3. *c.* 2. *& homil.* IX. *&* X. *in Numer. &c.*

(*b*) *Aug. l.* XI. *de Genesi ad litter. c.* 25. *Cyrill. Alex. lib.* 3. *in Joan. c.* 29. *Polychron. hîc, Grot. Lan. M enoch. Tir. Cornel. Sanct.*

(*c*) *Ieronym. & Theodoret. hic. Apollinar. Estius.*

(*d*) Ci-devant Chap.

(*e*) *Exod.* XXXI. 6. XXXV. 34. XXXVI. 8. 3. *Reg.* III. 12. *&* IV. 29. *&c.*

Digitized by Google

4. *In sapientia & prudentia tua fecisti tibi fortitudinem : & acquisisti aurum & argentum in thesauris tuis.*

4. Vous vous êtes rendu puissant par votre sagesse, & votre prudence ; & vous avez amassé de l'or, & de l'argent dans vos trésors.

5. *In multitudine sapientiæ tuæ, & in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem, & elevatum est cor tuum in robore tuo.*

5. Vous avez accrû votre puissance par l'étenduë de votre sagesse, & par sa multiplication de votre commerce : & votre cœur s'est élevé dans votre force.

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd elevatum est cor tuum quasi cor Dei ;*

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parce que votre cœur s'est élevé, comme si c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. *Idcircò ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium : & nudabunt gladios suos super pulchritudinem sapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.*

7. Je ferai venir contre vous des étrangers qui sont les plus puissans d'entre les peuples, & ils viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse avec tout son éclat, & ils soüilleront votre beauté.

COMMENTAIRE.

Cour de Babylone, en réputation du plus éclairé de cet Empire. Il ne devoit pas être inconnu au Roi de Tyr, qui se piquoit lui-même de sagesse, & de belles connoissances. Il y avoit treize à quatorze ans que Daniel avoit expliqué à Nabuchodonosor le songe de la statuë composée de divers métaux, (*a*) ce qui avoit été le commencement de sa haute fortune, & de sa grande réputation.

OMNE SECRETUM NON EST ABSCONDITUM A TE. *Il n'y a point de secret qui vous soit caché.* L'Hébreu : (*b*) *Ils ne nous ont caché aucun secret.* Les Septante : (*c*) *Les sages ne vous ont point instruit de leur sagesse.* La Vulgate a parfaitement rendu le sens du Texte.

℣. 4. FECISTI TIBI FORTITUDINEM. *Vous vous êtes rendu puissant.* Vous avez acquis de très-grandes richesses. A la lettre : (*d*) *Vous vous êtes fait une force.* La force se prend pour les biens, les richesses. Voyez le verset suivant : *Multiplicasti tibi fortitudinem.*

℣. 7. NUDABUNT GLADIOS SUPER PULCHRITUDINEM SAPIENTIÆ TUÆ. *Ils viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse avec tout son éclat.* Ils détruiront ce bel ordre, cette belle économie, ce trafic si bien établi, & si bien réglé, qui étoit l'objet de votre complaisance, l'effet de votre sagesse, la source de vos grands biens. *Ils soüilleront cette beauté*, ils la profaneront, ils la détruiront ; ou même, *ils la perceront de leurs épées*, (*e*) comme une beauté profane, & prostituée. Ils l'abbattront, ils la ruineront.

(*a*) *Dan.* II. 27. 28.
(*b*) כל מתום לא עממוך
(*c*) Σοφοὶ οὐκ ἐπαιδεύσαν σε τῇ ἐπιστήμῃ αὐτῶν.
(*d*) עשית לך חיל
(*e*) וחללו את יפעתך 70. Στρώσουσι τὸ κάλλος σου.

8. *Interficient, & detrahent te : & moriêris in interitu occiſorum in corde maris.*

8. Ils vous tuëront, & ils vous précipiteront *du trône*, & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tuez au milieu de la mer.

9. *Numquid dicens loquêris : Deus ego ſum coram interficientibus te : cùm ſis homo, & non Deus, in manu occidentium te?*

9. Direz-vous encore lorſque vous ſerez devant vos meurtriers, lorſque vous ſerez ſous la main de ceux qui vous ôteront la vie : *Direz-vous encore :* Je ſuis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu?

10. *Morte incircumciſorum moriêris in manu alienorum: quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.*

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis, & par la main des étrangers, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

11. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum ſuper Regem Tyri.*

11. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit : Fils de l'homme, faites un cantique de deüil ſur le Roi de Tyr,

COMMENTAIRE.

℣. 8. INTERFICIENT, ET DETRAHENT TE; ET MORIERIS IN INTERITU OCCISORUM IN CORDE MARIS. *Ils vous tuëront, & vous précipiteront du trône ; & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tuez au milieu de la mer.* L'Hébreu : (*a*) *Ils vous jetteront dans le tombeau, & vous mourrez de la mort de ceux qui ſont tuez* (d'une mort violente) *dans le ſein de la mer.* Vous ſerez mis à mort dans cette ville que vous avez bâtie au milieu de la mer, dans la nouvelle Tyr ; vous y périrez d'une mort violente, vous y deſcendrez dans le tombeau. *Ithobale* fut pris, & tué par Nabuchodonoſor.

℣. 10. MORTE INCIRCUMCISORUM MORIERIS. *Vous mourrez de la mort des incirconcis.* Vous mourrez d'une mort malheureuſe, comme les impies, & les idolâtres, (*b*) qui meurent ſans aucune eſpérance de la vie future, ni de la réſurrection. Vous ſerez précipité pour toûjours dans l'enfer ; ou bien, vous mourrez par la main des Chaldéens, ces peuples incirconcis. (*c*) Il étoit honteux de mourir de la main d'un incirconcis, comme on le voit par Saül, (*d*) qui craignoit de tomber entre les mains d'un peuple qui n'eût pas la circonciſion. Cette délicateſſe étoit bonne pour les Juifs, qui regardoient avec mépris, & avec horreur les peuples incirconſis ; mais le Roi de Tyr ne recevoit pas la circonciſion, non plus que les Chaldéens. Ezéchiel lui parle le langage des Hébreux.

(*a*) לשחת יורדוך ומתת ממותי חלל כלב ימים

(*b*) *Cald. Vatab. Liran, Hugo, Dionyſ. alii.*

(*c*) *Syr. Grot. Mon. Jun. Maldon. Clar.*

(*d*) 1. *Reg.* XXXI. 4. *Ne forte veniant incircumciſi iſti, & interficiant me, illudentes mihi.*

Digitized by Google

12. *Et dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis, plenus sapientiâ, & perfectus decore.*

13. *In deliciis paradisi Dei fuisti : omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, & jaspis, chrysolithus, & onyx, & beryllus, sapphirus, & carbunculus, & smaragdus : aurum opus decoris tui : & foramina tua in die, quâ conditus es, præparata sunt.*

12. Et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Vous étiez le sceau de la ressemblance *de Dieu*, vous étiez plein de sagesse, & parfait en beauté ;

13. Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu ; votre vêtement étoit enrichi de toute sorte de pierres précieuses ; les sardoines, les topazes, le jaspe, les chrysolithes, les onyx, les bérils, les saphirs, les escarboucles, les émeraudes, & l'or ont été employez pour relever votre beauté, & les instrumens de musique les plus excellens ont été préparez pour le jour auquel vous avez été créé.

COMMENTAIRE.

℣. 12. TU SIGNACULUM SIMILITUDINIS. (*a*) *Vous étiez le sceau de la ressemblance de Dieu.* Ou plutôt : (*b*) *Vous étiez un cachet très-ressemblant*, un anneau parfaitement bien gravé, dont la gravûre représentoit admirablement la chose qu'on vouloit dépeindre ; c'est la véritable loüange de ces sortes de choses, d'être fort ressemblantes. La comparaison du Roi de Tyr à un cachet, n'est nullement basse. (*c*) Dieu en parlant de Jéchonias Roi des Juifs, dit : (*d*) *Quand Jéchonias seroit comme un anneau*, ou comme un cachet *dans ma main, je l'en arracherai.* Et en parlant de Zorobabel : (*e*) *Je vous prendrai, & je vous mettrai comme un cachet, parce que je vous ai choisi.* Je crois pourtant que tout ceci n'est qu'une ironie, & que le Prophéte ne lui donne ces épithétes, que parce que ce Prince se piquoit de sagesse, & qu'il se vouloit faire regarder comme un Dieu. On releve ici le ridicule de cette impie prétention.

PLENUS SAPIENTIA, ET PERFECTUS DECORE. *Plein de sagesse, & parfait en beauté.* On peut l'entendre ou de la personne du Roi de Tyr, qui passoit pour un Prince plein de sagesse, & orné de toutes les qualitez du corps, dont l'assemblage fait la parfaite beauté ; ou du même Prince comparé à un cachet d'un ouvrage achevé, & d'une beauté admirable.

℣. 13. IN DELICIIS PARADISI DEI FUISTI. *Vous avez été dans les délices du Paradis de Dieu.* Vous viviez dans Tyr, dans votre Palais, dans vos beaux jardins, au milieu de toutes sortes de délices, com-

(*a*) L'ancienne Vulgate lisoit, *Resignaculum.* τὸ Ἀποσφράγισμα. *Ieronym. in Psal.* LXXXI.
(*b*) חותם תבנית
(*c*) *Chald. Ieronym. Græc.*
(*d*) *Jerem.* XXII. 24.
(*e*) *Agg.* II. 24.

Digitized by Google

me Adam dans le jardin d'Eden, dans le Paradis Terreſtre. A la lettre : (a) *Vous avez été le jardin d'Eden du Seigneur.* Vous étiez auſſi beau, auſſi orné, auſſi environné de délices, que le jardin même d'Eden planté de la main du Seigneur. Il paroît par-là que l'hiſtoire de la création n'étoit point inconnuë aux Phéniciens ; & que parmi eux, de même que parmi les Juifs, la beauté du jardin d'Eden, étoit comme paſſée en proverbe. (b)

OMNIS LAPIS PRETIOSUS OPERIMENTUM TUUM. *Votre vêtement étoit enrichi de toute ſorte de pierres précieuſes.* Vos habits étoient tout brillans de pierres précieuſes. L'Hébreu, la Vulgate, le Chaldéen n'en mettent que neuf. L'Hébreu les diſtingue de même en trois rangs, ajoûtant par tout un & avant la troiſiéme, de cette ſorte : *Odem, Pitdah, & Jahalom : Tharſis, Sohem, & Jaſpé : Saphir, Nophec, & Barakat.* Le terme Hébreu que nous avons rendu par vêtement, peut auſſi marquer un ornement de tête, comme ſi ce Prince eût porté ſur ſa couronne, ou ſur ſon bonnet trois rangs, compoſez chacun de trois pierres précieuſes, ou qu'il les eût portées ſur ſa ceinture, ou ſur ſa poitrine, à peu près comme le grand-Prêtre des Juifs. Les Septante, le Syriaque, & Symmaque favoriſent cette opinion, en traduiſant : *Vous avez été environné, ceint, ſerré de toutes ſortes de pierres précieuſes ; vinctus, atque conſtrictus, præcinctus, circumdatus.* Ou qu'enfin le Prophéte eût mis ces neuf ſortes de pierreries, comme on met une partie pour le tout. Les Septante en ont exprimé juſqu'à douze, & ſaint Jérôme remarque qu'il y avoit une étrange variété dans leurs exemplaires, non-ſeulement pour l'arrangement, & pour le nombre, mais auſſi pour les noms de ces pierres. On peut voir ce que nous avons dit dans l'Exode ſur ce ſujet. (c)

AURUM OPUS DECORIS TUI, ET FORAMINA TUA, IN DIE QUA CONDITUS ES, PRÆPARATA SUNT. *L'or, & les inſtrumens de muſique les plus excellens ont été préparez pour le jour auquel vous avez été créé.* Pour votre avénement à l'Empire. Les Orientaux regardoient ces jours-là, comme ceux de la naiſſance des Princes. (d) Ils en faiſoient la fête avec des réjoüiſſances ſolemnelles, & les appelloient le jour de leur naiſſance. L'Hébreu : (e) Les pierres précieuſes *de l'or : l'ouvrage de vos tambours, & de vos flûtes dans vous au jour de votre création.* Vous avez paru au jour de votre couronnement, tout brillant d'or, & de pierreries, & les joüeurs de toutes ſortes d'inſtrumens de muſique ont à l'envie célébré cette fête. Grotius entend par les tambours, *tympana*, les perles plattes d'un côté, qui n'ont pas toute leur rondeur ; (f) & par les

(a) בעדן גן אלהים היית
(b) Πάντα λίθον τίμιον ἐνεδύσω.
(c) Exod. XXVIII. 17.
(d) Vide Geneſ. XL. 20. Matth. XIV. 6. 2. Macch. VI. 7.
(e) זוהב מלאכת תפיך ונקביך בך ביום הכוראך
(f) Plin. lib. 9. c. 35. Quibus una tantùm eſt facies, & ab ea rotunditas ; averſis planities, ob id tympania nominantur.

Digitized by Google

14. *Tu Cherub extentus, & protegens, & posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum ambulasti.*

14. Vous étiez comme un Chérubin qui étend ses aîles pour couvrir le propitiatoire. Je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu, & vous avez marché au milieu des pierres éclatantes comme le feu.

15. *Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.*

15. Vous étiez parfait dans vos voyes depuis le jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous.

COMMENTAIRE.

percées, ou les trous, *foramina*, celles qui étant rondes sont percées pour être enfilées, & mises en collier. Mais cette explication nous paroît tirée de trop loin. Les Septante : (*a*) *Vous avez rempli d'or vos trésors, & vos magasins, depuis le jour que vous avez été créé, & préparé.*

℣. 14. TU CHERUB EXTENTUS, ET PROTEGENS; ET POSUI TE IN MONTE SANCTO DEI. *Vous êtes comme le Chérubin qui étend ses aîles pour couvrir le propitiatoire. Je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu.* Ces derniers mots nous font juger que le Prophéte compare le Roi de Tyr aux Chérubins qui couvroient l'Arche dans le Temple du Seigneur, sur sa montagne sainte. (*b*) Vous êtes comme ces Chérubins, tout brillant d'or, placé sur un trône élevé, environné de gloire, & de majesté.

IN MEDIO LAPIDUM IGNITORUM AMBULASTI. *Vous avez marché au milieu des pierres éclatantes comme le feu.* (*c*) Vous étiez si couvert de pierreries, que vous paroissiez brillant comme un feu, aux rayons du soleil ; ou plutôt, vous marchiez sur les escarboucles, les pyropes, les pierres les plus brillantes. Vos appartemens en étoient comme pavez : *Calcatusque tuo sub pede fulget onix*, disoit Martial d'un Romain. (*d*) Lucain décrivant la richesse des appartemens de Cléopatre Reine d'Egypte, ne parle que de marbre, & de pierres précieuses. (*e*)

Nec summis crustata domus, sectisque nitebat
Marmoribus, stabatque sibi non segnis achates.
Purpureusque lapis, totusque effusus in aula
Calcabatur onyx, &c.

Et dans le festin d'Assuerus (*f*) on voyoit une salle toute parée d'émeraudes, & de marbres précieux. Voyez les exemples de pareilles somptuositez, que nous avons ramassez sur cet endroit d'Esther.

(*a*) Χρυσίου ἐνέπληναν τοὺς θησαύρους σου, καὶ τὰς ἀποθήκας σου ἐν σοὶ, ἀφ' ἧς ἡμέρας ἐκτίσθης, καὶ κατεσκευάσθης.

(*b*) *Ieronym. Grot. Pisc. Sanct. Hugo, Cornel.*

(*c*) בתוך אבני אש התהלכת

(*d*) *Martial. l.* XII.

(*e*) *Lucan Pharsal.* 10.

(*f*) *Esther.* I. 6.

Digitized by Google

16. *In multitudine negotiationis tuæ repleta ſunt interiora tua iniquitate, & peccaſti: & ejeci te de monte Dei, & perdidi te, ô Cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.*

16. Dans la multiplication de votre commerce vos entrailles ont été remplies d'iniquité : vous êtes tombé dans le péché, & je vous ai chaſſé de la montagne de Dieu. Je vous ai exterminé, ô Cherubin, qui protegiez les autres, du milieu des pierres éclatantes comme le feu.

17. *Et elevatum eſt cor tuum in decore tuo : perdidiſti ſapientiam tuam in decore tuo, in terram projeci te : ante faciem regum dedi te, ut cernerent te.*

17. Car votre cœur s'eſt élevé dans ſon éclat ; vous avez perdu la ſageſſe dans votre beauté. Je vous ai précipité en terre ; je vous ai expoſé devant la face des Rois, afin qu'ils jettaſſent les yeux ſur vous.

18. *In multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ polluiſti ſanctificationem tuam : producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, & dabo te in cinerem ſuper terram in conſpectu omnium videntium te.*

18. Vous avez violé votre ſanctuaire par la multitude de vos iniquitez, & par les injuſtices de votre commerce ; c'eſt pourquoi je ferai ſortir du milieu de vous un feu qui vous dévorera, & je vous réduirai en cendre ſur la terre, aux yeux de tous ceux qui vous verront.

COMMENTAIRE.

℣. 15. PERFECTUS IN VIIS TUIS A DIE CONDITIONIS TUÆ. *Vous étiez parfait dans vos voyes depuis le jour de votre création, juſqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous.* Vous avez paru comme un Prince parfait, tandis que l'orgueil, & l'avarice ne vous ont point corrompu. On n'avoit rien à vous reprocher auparavant, & vous paſſiez pour un beau modéle des meilleurs Princes. Autrement : (*a*) Vous avez toujours été heureux, & dans la proſpérité, tandis que vous n'avez point irrité le Seigneur par votre inſolence, votre avarice, & vos inſultes contre le peuple du Seigneur.

℣. 16. EJECI TE DE MONTE DEI. *Je vous ai chaſſé de la montagne de Dieu.* Je vous avois élevé en dignité, & revêtu de gloire, comme les Chérubins qui ſont ſur la montagne ſainte. (*b*) Mais par vos crimes vous avez mérité de perdre tout cet éclat, & d'être dépoüillé de tous vos avantages. Je vous renverſerai de votre trône, & de cette élévation de grandeur, où je vous avois placé.

℣. 17. PERDIDISTI SAPIENTIAM IN DECORE TUO. *Vous avez perdu la ſageſſe dans votre beauté.* Ebloüi de l'éclat de vos richeſſes, & de vos grandes proſpéritez, vous avez perdu la ſageſſe que vous aviez auparavant. L'Empire, les richeſſes, l'abondance, vous ont gâté le cœur, & l'eſprit.

(*a*) *Grot. Jun. Menoch.*

(*b*) Ci devant ℣. 14.

Digitized by Google

19. *Omnes, qui viderint te in gentibus, obstupescent super te: nihili factus es, & non eris in perpetuum.*

20. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

21. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem: & prophetabis de ea,*

19. Tous ceux qui vous considereront parmi les peuples, en seront frappez d'étonnement; vous avez été anéanti, & vous ne serez plus pour jamais.

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

21. Fils de l'homme, tournez votre visage contre Sidon, & prophétisez contre cette ville,

COMMENTAIRE.

UT CERNERENT TE. *Afin qu'ils jettassent les yeux sur vous.* Que vous leur serviez d'exemple, & qu'ils apprissent à ne pas s'oublier dans leur élevation.

℣. 18. POLLUISTI SANCTIFICATIONEM TUAM. *Vous avez violé votre sanctuaire.* Vous avez profané vos propres temples, vous les avez pillez, ce qui n'est pas un moindre crime à l'égard de ceux qui font profession d'y adorer les idoles, que l'est celui des adorateurs du vrai Dieu, lorsqu'ils profanent ses Temples par leurs sacriléges.

PRODUCAM IGNEM DE MEDIO TUI. *Je ferai sortir du milieu de vous un feu* qui vous dévorera. Ce feu marque la guerre, suivant l'usage, & le langage de l'Ecriture. Voyez ci-après Chap. xxx. 8.

℣. 21. PONE FACIEM TUAM CONTRA SIDONEM. *Tournez votre visage contre Sidon.* La ville de Sidon posséda long-tems l'empire de la mer, & de toute la Phénicie. Tyr étoit une de ses colonies, ou de ses filles; mais la fille devint enfin plus puissante que la mere, & se vit depuis la maîtresse de Sidon, & de tout le reste de la Phénicie. Sidon se soûleva contre Tyr, & se donna au Roi Salmanasar. (*a*) Il n'est pas clair si du tems de Nabuchodonosor, elle étoit de la dépendance de Tyr. Diodore de Sicile (*b*) pourroit faire croire qu'elle étoit aux Egyptiens, puisqu'il nous apprend qu'Apriés Roi d'Egypte, contre qui Nabuchodonosor fit la guerre peu de tems après, attaqua avec une puissante armée l'isle de Chypre, & la ville de Sidon; qu'il s'en rendit maître, & retourna en Egypte chargé de dépoüilles. D'ailleurs, Isaïe (*c*) semble insinuer que Sidon étoit en sa liberté, puisqu'il lui fait des reproches de n'avoir pas donné du secours à Tyr, & de l'avoir laissée prendre par les Chaldéens. Elle espéroit sans doute de se rétablir dans son ancienne splendeur, après la

(*a*) *Joseph. Antiq. lib. 9. cap. 14.* Ἀπέστη Τυρίων Σιδὼν, καὶ Ἄκη, καὶ ἡ παλαιὰ Τύρος, καὶ πολλὰ ἄλλα πόλεις αὐτῷ τῷ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεῖ ἑαυτὰς παρέδοσαν.

(*b*) *Diodor. l. 2. c. 2. p. 190.*

(*c*) *Isai. XXIII. 4.*

Digitized by Google

22. *Et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Sidon, & glorificabor in medio tui : & scient quia ego Dominus, cùm fecero in ea judicia, & sanctificatus fuero in ea.*

22. Et dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous, Sidon, je ſerai glorifié au milieu de vous ; & vos habitans ſauront que je ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai exercé mes jugemens ſur eux, & que j'aurai fait éclater ma ſainteté au milieu d'eux.

23. *Et immittam ei peſtilentiam, & ſanguinem in plateis ejus : & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum : & ſcient quia ego Dominus.*

23. J'envoyerai la peſte dans Sidon ; je ferai couler le ſang dans ſes ruës ; ſes habitans tomberont de tous côtez au milieu d'elle, & périront par l'épée ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

24. *Et non erit ultrà domui Iſrael offendiculum amaritudinis, & ſpina dolorem inferens undique per circuitum eorum qui adverſantur eis : & ſcient quia ego Dominus Deus.*

24. Sidon ne ſera plus à la maiſon d'Iſraël un ſujet de chûte & d'affliction, ni une épine qui pique, & qui bleſſe tous ceux qui l'environnent, & qui la combattent ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis *leur* Seigneur, & *leur* Dieu.

COMMENTAIRE.

chûte de ſa voiſine, & de ſa rivale. Mais Nabuchodonoſor diſſipa ſes eſpérances en tournant ſes armes contr'elle, & en l'aſſujettiſſant à ſon empire. Ce fut apparemment immédiatement après la priſe de Tyr. Elle ſouffrit la peſte, (*a*) & ce que la violence de l'ennemi put lui faire ſouffrir de plus cruel. Il paroît auſſi qu'elle fut priſe d'aſſaut, & que l'on fit un grand carnage de ſes habitans.

℣. 22. CUM SANCTIFICATUS FUERO IN EA. *Lorſque j'aurai fait éclater ma ſainteté au milieu d'eux*, en détruiſant une ville ſi impie. Toute la terre reconnoîtra ma juſtice, & ma ſainteté dans la juſte ſévérité que j'exercerai contr'elle.

℣. 24. NON ERIT ULTRA DOMUI ISRAEL OFFENDICULUM AMARITUDINIS. *Sidon ne ſera plus à la maiſon d'Iſraël un ſujet de chûte, & d'affliction.* Un ſujet de chûte, & de ſcandale, en l'engageant dans l'idolâtrie, comme elle avoit fait par Jézabel, femme d'Achab, & fille d'Etbal Roi de Sidon. (*b*) Cette malheureuſe Reine engagea dans l'idolâtrie non-ſeulement Achab, mais auſſi tout Iſraël, & le déſordre n'y fut jamais plus grand que ſous ſon regne. Sidon avoit auſſi été *un ſujet d'affliction, & d'amertume* au peuple du Seigneur, en inſultant à leur malheur, & à leur captivité, comme avoit fait Tyr à la diſgrace de Jéruſalem. Enfin, elle avoit été comme *une épine qui pique, & qui bleſſe*, par ſes

(*a*) Voyez ci-après le ℣. 23.

(*b*) 4. *Reg.* XVI. 31.

Digitized by Google

25. *Hæc dicit Dominus Deus: Quando congregavero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus: & habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob.*

25. Voici que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorsque j'aurai rassemblé la maison d'Israël d'entre tous les peuples, parmi lesquels je les ai dispersez, je serai sanctifié parmi eux à la vûë des nations, & ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon serviteur Jacob.

26. *Et habitabunt in ea securi: & ædificabunt domos, & plantabunt vineas, & habitabunt confidenter, cùm fecero judicia in omnibus qui adversantur eis per circuitum: & scient quia ego Dominus Deus eorum.*

26. Ils y habiteront sans aucune crainte, ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine assurance, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur tous ceux qui sont autour d'eux, & qui les combattent; & ils sauront que c'est moi qui suis leur Seigneur, & leur Dieu.

COMMENTAIRE.

vexations contre Israël, par l'état de contrainte, de resserrement, & de violence dans lequel les Phéniciens, & les Chananéens avoient tenu les Israëlites, & par les guerres qu'ils leur avoient faites aussi souvent qu'ils en avoient trouvé les moyens, & l'occasion.

℣. 25. SANCTIFICABOR IN EIS. *Je serai sanctifié parmi eux.* Voyez le verset 22. Tous les peuples du monde reconnoîtront que je suis également puissant, saint, juste, & clément.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIX.

Prédictions des malheurs de l'Egypte, qui fut livrée à Nabuchodonosor, en récompense du siége de Tyr.

℣. 1. *IN anno decimo, decimo mense, undecima die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:*

℣. 1. L'Onziéme jour du dixiéme mois de la dixiéme année, le Seigneur, me parla & me dit:

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN ANNO DECIMO, DECIMO MENSE, UNDECIMO DIE MENSIS. *L'onziéme jour du dixiéme mois de la dixiéme année.* L'Hébreu: (*a*) *La dixiéme année, le dixiéme mois, & le douziéme jour du mois.* Saint Jérôme dans son Commentaire: *Le premier jour du dixiéme mois de la dixiéme année.* L'Hébreu selon lui: *Le premier jour du douziéme mois de la dixiéme année.* Mais dans son Commentaire sur le Chapitre xxx. il reconnoît la datte qui se lit dans la Vulgate. (*b*) Théodoret: *Le premier jour du douziéme mois de la douziéme année.* Sur le ℣. 18. il dit que l'Hébreu & le Syriaque portent, *la douziéme année*, aussi-bien que les Septante. Et en effet, on peut donner ce sens au Texte original, en négligeant la ponctuation des Juifs, & en lisant: *Dans la douziéme, dans le dixiéme, dans le douziéme du mois*, sans exprimer le nom d'année. Le Syriaque imprimé dans les Polyglottes de Paris, est tout-à-fait conforme à l'Hébreu. L'Arabe ne marque pas l'année, mais seulement, le douziéme jour du douziéme mois. Le Manuscrit Alexandrin: *Le premier jour de l'onziéme mois de la dixiéme année.* Les Septante: *Le premier jour du dixiéme mois de la douziéme année.* Quelques éditions Latines lisent: (*c*) *Le douziéme jour du dixiéme mois, &c.* Toutes ces diversitez sont d'autant moins considérables, qu'il ne s'agit au plus que de deux ans, & qu'elles ne roulent qu'entre la dixiéme & la douziéme année de la captivité de Jéchonias. L'onziéme année est celle de la prise de Jérusalem, du monde 3416. & le douziéme jour du dixiéme mois de la dixié-

(*a*) בשנה העשרית בעשרי בשני עשר ירחדש

(*b*) *Ieronym. in Ezech.* XXX. *Post vigesimum & septimum annum captivitatis Regis Joachin, revertitur ad præsens tempus quando contra Ægyptum cœperat prophetare; id est, ad annum decimum, & decimum mensem & undecimum diem mensis.*

(*c*) *Vide Edit. Bibl. Polyglott. Antuepr. & Paris.*

Digitized by Google

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem Regem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto universa.*

3. *Loquere, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Pharao, Rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, & dicis: Meus est fluvius, & ego feci memetipsum.*

2. Fils de l'homme, tournez votre visage contre Pharaon Roi d'Egypte, & prophétisez tout ce qui lui doit arriver, & à l'Egypte.

3. Parlez-*lui*, & dites-*lui*: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, Pharaon Roi d'Egypte, grand dragon, qui vous couchez au milieu de vos fleuves, & qui dites: Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé.

COMMENTAIRE.

me année, revient au lundi premier de Février de l'année du monde 3415. suivant la supputation d'Ussérius. Les prophéties de ce Chapitre, & des trois suivans regardent l'Egypte; mais elles n'ont pas été prononcées en même tems.

℣. 2. PONE FACIEM TUAM CONTRA PHARAONEM. *Tournez votre visage contre Pharaon.* Ce Roi d'Egypte, est *Pharaon Hophra*, ou Ephrée, dont parle Jérémie, (*a*) nommé Apriés dans Hérodote. (*b*) Ce Prince avoit promis son secours à Sédécias, & sous cette espérance l'avoit engagé à se soustraire à l'obéïssance du Roi de Chaldée. Nabuchodonosor étant venu contre Jérusalem, & l'ayant assiégée, Pharaon mit son armée en campagne, & s'avança vers la Judée, pour secourir Sédécias son allié. (*c*) Mais Nabuchodonosor ayant quitté le siége de Jérusalem, marcha contre l'Egyptien, le repoussa dans l'Egypte, retourna au siége de Jérusalem, & prit la ville. La guerre de Tyr, & celle contre les Ammonites, les Moabites, & les Arabes ayant occupé Nabuchodonosor pendant quelques années, (*d*) il ne put pas si-tôt tourner ses armes contre l'Egypte. Ce ne fut que vers l'an 3433. du monde qu'il entra dans ce pays. Bérose cité par Joseph, (*e*) parle des expéditions de Nabuchodonosor contre l'Egypte.

℣. 3. PHARAO REX ÆGYPTI, DRACO MAGNE, QUI CUBAS IN MEDIO FLUMINUM. *Pharaon Roi d'Egypte, grand dragon, qui vous couchez au milieu de vos fleuves.* Le terme Hébreu *thannim*, (*f*) que l'on traduit par dragon, signifie un grand poisson, un monstre ma-

(*a*) *Jerem.* XLIV. 30.
(*b*) *Herodot. lib.* 2. *cap.* 161.
(*c*) *Jerem.* XXXVII. 10.
(*d*) *Ezech.* XXV. *Jerem.* XXVII. XLVIII. XLIX.
(*e*) *Joseph. lib.* 1. *contra Appion. pag.* 1048. Τίνα τρόπον πέμψας ἐπὶ τὴν αἰγύπτον, καὶ ἐπὶ τὴν ἡμετέραν γῆν τὸν υἱὸν τὸν ἑαυτοῦ Ναβουχοδονόσορον μετὰ πολλῆς δυνάμεως, ἐπειδήπερ ἀφεστῶτας αὐτοὺς ὑπέθετο, πάντων ἐκράτησεν, καὶ τὸν ναὸν ἐνέπρησε τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις, &c.
(*f*) פרעה מלך מצרים התנים הגדל הרבץ בתוך יאורים

rin,

tin, une baleine ; le nom de *Thunnus*, un thon, paroît venir de *Thannim*. Nous croyons qu'il signifie ici un crocodile. (*a*) Tout ce qui se dit ici du *thannim*, se peut appliquer à cet animal, qui est mis au nombre des poissons cétacées par de fort habiles gens. Il est amphibie, & couvert d'écailles ; on le trouve principalement dans le Nil ; ce fleuve est comme le lieu de son regne, selon l'expression de Pline. (*b*) *Velut in suo tantùm amne regnantes.* Et c'est ce que le Prophéte exprime ci-après d'une maniére fort naturelle, lorsqu'il fait dire à ce grand crocodile : *Le fleuve est à moi, & je me suis fait moi-même.* L'Egypte avoit pris cet animal pour son symbole, comme on le voit sur les médailles, où le crocodile représente l'Egypte. Le Roi de ce pays nous est repréſenté assez souvent dans l'Ecriture, sous l'idée d'un crocodile, ou *Léviathan.* (*c*) Les Egyptiens rendoient les honneurs divins à cet animal : (*d*) ainsi ce n'étoit point un terme injurieux à Pharaon, de l'appeller Grand Crocodile. Il semble qu'Ezéchiel veut insinuer ici qu'il prenoit ordinairement ce nom. Bochart prétend même que le nom de Pharaon, signifie un crocodile.

Quelques-uns (*e*) ont crû que ce grand dragon, qui est couché au milieu des fleuves d'Egypte, est un mauvais Ange, à qui étoit échû le gouvernement de l'Egypte, & qui étant tombé dans la présomption, avoit été privé de cet honneur, & étoit déchû de son emploi. *Les fleuves de l'Egypte*, sont le Nil partagé en plusieurs bras, ou canaux, ou ruisseaux, selon l'Hébreu. Outre les sept embouchures de ce fleuve ; *Septemplicis ostia Nili*, il y avoit plusieurs canaux creusez par les Rois d'Egypte, pour la commodité du commerce. (*f*)

MEUS EST FLUVIUS, ET EGO FECI MEMETIPSUM. *Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé.* L'Egypte n'avoit rien dont elle tirât plus de gloire, & dont elle se fist plus d'honneur que de son fleuve : elle croyoit n'avoir besoin ni des Dieux, ni des hommes avec cette riviére, qui arrose, & rend fertiles ses campagnes. (*g*)

Terra suis contenta bonis, non indiga mercis,
Aut Jovis ; in solo tanta est fiducia Nilo.

Pharaon, fier des avantages de son pays, s'en attribuë tout l'honneur : L'Egypte, & le Nil sont à moi ; j'en suis le maître absolu, & j'en dispose absolument ; je ne dois ma grandeur qu'à moi seul, & Dieu même ne pourroit pas m'ôter le Royaume. C'est apparemment ce qu'il veut dire par ces paroles du Texte : *C'est moi-même qui me suis créé.* Hérodote

(*a*) *Grot. Boch. de Animal. l. 5. c. 18. Sanct.*
(*b*) *Plin. lib VIII. cap. 25.*
(*c*) *Vide Psalm. LXXIV. 13. LXVIII. 31. Isai. XXVII. 1. & LI. 9.*
(*d*) *Juvenal. satyr. XV. v. 2.*
Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat ? Crocodilon adorat
Pars hæc ; illa pavet saturum serpentibus Ibin.
Vide & Ælian. Hist. Animal. l. X c. 21.
(*e*) *Vide Ieronym. hic.*
(*f*) *Vide Herodot. lib. 2. cap. 108.*
(*g*) *Lucan. Pharsal. lib. 8*

4. *Et ponam frenum in maxillis tuis: & agglutinabo piſces fluminum tuorum ſquamis tuis: & extraham te de medio fluminum tuorum, & univerſi piſces tui ſquamis tuis adhærebunt.*

4. Je mettrai un frein à vos machoires, & j'attacherai à vos écailles les poiſſons de vos fleuves; je vous entraînerai du milieu de vos fleuves, & tous vos poiſſons demeureront attachez à vos écailles.

COMMENTAIRE.

(*a*) raconte une choſe, qui a un rapport merveilleux à ce paſſage; c'eſt qu'Apriès, où Pharaon Hophra, dont nous parlons ici, avoit été après Pſammithicus ſon ayeul, le plus heureux de tous les Rois d'Egypte ſes prédéceſſeurs, & qu'il diſoit: *Que ni les Dieux, ni les hommes ne pourroient jamais lui ôter ſon Royaume, tant il croyoit l'avoir bien affermi.* On peut traduire l'Hébreu par: (*b*) *Je ſuis à moi-même mon fleuve, je me ſuis fait moi-même.* Les Egyptiens adoroient le Nil; (*c*) ainſi lorſque Pharaon dit qu'il eſt ſon fleuve à lui-même, c'eſt comme s'il diſoit: Je ſuis mon propre Dieu; je ne dépens de perſonne.

℣. 4. PONAM FRÆNUM IN MAXILLIS TUIS, ET AGGLUTINABO PISCES FLUMINUM TUORUM SQUAMIS TUIS. *Je mettrai un frein à vos machoires, & j'attacherai à vos écailles les poiſſons de vos fleuves.* Il fait alluſion à la maniére dont on prend les crocodiles. Les habitans de l'iſle de Tentyre étoient preſque les ſeuls de l'Egypte qui n'adoraſſent pas cet animal. Ils lui font une guerre continuelle, dit Pline: lorſqu'ils apperçoivent un crocodile dans le Nil, ils ſautent à corps perdu ſur ſon dos, & lorſqu'il ouvre, & qu'il éleve ſa gueule pour les mordre, & les dévorer; ceux-ci lui jettent dans la gueule une forte maſſuë qu'ils ont en main, & le menent ainſi bridé juſqu'au bord. (*d*) Alors ils l'attachent à un arbre, le foüettent pendant long-tems, & enfin le mettent en piéces, & le mangent. (*e*) Dieu menace le Roi d'Egypte de lui mettre une bride à la bouche, de le traîner dans le déſert, de l'y faire mourir, & de l'y abandonner ſans ſépulture. Il ajoute, que tous les poiſſons du fleuve s'attacheront à ſes écailles, & qu'ils auront le même ſort que lui. Les écailles du crocodile ſont extrêmement dures: on ne peut le percer aux endroits où il en eſt couvert; mais on l'attaque par deſſous le ventre, où il eſt aiſé à bleſſer. Les poiſſons du Nil ſont les ſujets du Roi d'Egypte; ils s'attachent à ſes écailles, perſuadez qu'il eſt invincible, & impénétrable aux traits de ſes ennemis. Mais ils ſeront pris avec

(*a*) *Herodot. l. 2. c. 161.* Ἀπρίης μὲν ὧδε ψαμμίτιχον τὸν ἑωυτοῦ πρηπάσῃ ἐφθόνησε ἐλθὼν δὲ δαιμονίως ἐτύφετο, ὡς οὐδὲ θεὸς ἂν μιν μηδένα δυνήσεται τῆς βασιληΐης, ὕστερον βασιλέων. *Et au ch.* 169. Ἀπρίεω δὲ λίγεται οὕτω ἤδη καὶ ἐς τοῦτον, μηδ' ἂν θεὸν μιν μηδένα δυνήσεσθαι παῦσαι τῆς βασιληΐης, ὡς ἀσφαλέως ἑωυτῷ ἱδρύσθαι ἐδόκεε.

(*b*) אני לי יאורי ואני עשיתני

(*c*) *Heliodor. lib. 9.* Θεσπλαῆσιν γὰρ τὸν Νεῖλον οἱ Αἰγυπτίοι ὡς κρατοῦντα τὸν μέγιστον ἄγουσι.

(*d*) *Plin. lib. 8. cap. 25. Quin etiam fluminis innatant, dorſoque equitantium modo impoſiti, hiantibus reſupino capite ad morſum, addità in os clavâ, dextrâ ac lavâ tenentes extrema ejus utrimque, ut franis in terram agunt captivos.*

(*e*) *Ælian. Var. hiſt. lib. 10. cap. 21.*

Digitized by Google

leur Roi, & menez dans une terre étrangére, où ils périront.

On peut traduire l'Hébreu par : (*a*) *Je mettrai un hameçon dans votre mâchoire, & je collerai les poissons de vos ruisseaux à vos écailles*, ou, à vos aîlerons, suivant les Septante. (*b*) Hérodote (*c*) nous parle d'une autre maniére de prendre le crocodile, qui peut servir à l'explication du passage, suivant cette traduction. On attache le dos d'un porc à un grand hameçon qu'on jette au bout d'une corde, dans le milieu du Nil. Celui qui tient l'autre extrémité de la corde, demeure sur le bord, à quelque distance, & frappe un cochon de lait pour le faire crier. Le crocodile entendant cet animal, accourt au bruit, & trouvant en son chemin l'appât, se jette dessus, & l'avale avec l'hameçon. Le chasseur l'attire au rivage, & d'abord lui jette de la bouë dans les yeux ; après quoi il en vient aisément à bout.

Il est assez croyable (*d*) que le Prophéte avoit en vûë un événement qui nous est raconté par Hérodote. (*e*) Les peuples de Lybie ayant été chassez par ceux de Cyréne, vinrent implorer le secours d'Apriés Roi d'Egypte. Celui-ci envoya contre les Cyréniens une puissante armée ; mais elle trouva tant de résistance, que la plûpart ayant été défaits, il n'en revint qu'une assez petite partie en Egypte. Les Egyptiens chagrins de ce mauvais succès, en imputérent la faute à Apriés, & prétendirent qu'il avoit exprès sacrifié ses troupes à ses défiances, & à ses soupçons contre son peuple. Ils se soulevérent contre lui, & Apriés ayant envoyé Amasis pour les réduire ; le peuple déféra la Royauté à Amasis, & l'obligea de se mettre à leur tête. Apriés envoya ensuite Paterbéme à Amasis, pour l'engager à rentrer dans son devoir ; mais n'ayant pas réüssi dans cette négotiation, Apriés lui fit couper le nez, & les oreilles. La cruauté de cette action fit que tout le reste des Egyptiens l'abandonna, pour se ranger du côté d'Amasis.

Nabuchodonosor profitant des troubles où étoit l'Egypte, & peut-être invité par Amasis, entra dans l'Egypte, & chassa Apriés dans la Thébaïde, (*f*) ou dans la haute Egypte. Il assujettit & désola tout le pays, depuis *Migdol*, ville située dans la basse Egypte, jusqu'à *Siéne*, près des Cataractes, & frontiéres des Ethiopiens. Il mit à mort un très-grand nombre d'Egyptiens, & de Juifs, qui s'étoient retirez dans ce pays, & laissa Amasis pour gouverner les débris de ce misérable Royaume. On peut comparer Jérémie, Chap. XLIII. XLIV. & XLVI. avec les Chapitres XXIX. XXX. & XXXI. d'Ezéchiel.

(*a*) ונתתי חחים בלחיך והדבקתי דגת היאריך בקשקשותיך

(*b*) Πρὸς τοὺς πτερυγάς σου. Un peu après il traduit : Ταῖς λεπίσιν σου προσκολλήσω.

(*c*) *Herodot. lib. 2. cap. 70.*

(*d*) *Jun. Grot. Usser. ad an. 3430. & seq.*

(*e*) *Herodot. lib. 2. cap. 161. & lib. 4. cap. 159. Diodor. lib. 1.*

(*f*) C'est ainsi que le croit Ussérius, quoique l'Ecriture insinuë par tout la défaite entiére d'Apriés, sa mort, la désolation de son pays. Mais dans une telle obscurité on peut hazarder quelques conjectures.

5. *Et projiciam te in desertum, & omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligêris, neque congregaberis : bestiis terræ, & volatilibus cœli dedi te ad devorandum :*

6. *Et scient omnes habitatores Ægypti quia ego Dominus : pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israel.*

5. Je vous jetterai dans le désert avec tous les poissons de votre fleuve ; vous tomberez sur la face de la terre ; on ne vous relevera point, & on ne vous ensevelira point : mais je vous donnerai en proye aux bêtes de la terre, & aux oiseaux du ciel :

6. Et tous les habitans de l'Egypte sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parce que vous avez été à la maison d'Israël un appui aussi foible qu'un roseau.

COMMENTAIRE.

℣. 5. PROJICIAM TE IN DESERTUM. *Je vous jetterai dans le désert.* Je vous amenerai à bord, & vous y mourrez sur le sable ; je vous y tuerai ; car le crocodile vit hors de l'eau, comme dans l'eau. Quelques-uns (*a*) ont crû qu'il avoit été conduit à Babylone, & qu'il y étoit mort. Mais les Historiens conviennent qu'Apriés fut mis à mort dans l'Egypte. Hérodote assure qu'Amasis le livra au peuple, qui le tua, & l'ensevelit ensuite dans les tombeaux de ses peres ; (*b*) ce qui paroît contraire à ce que nous lisons ici, qu'il devoit être privé de la sepulture : *Non colligêris neque congregaberis.* Mais cela ne doit pas surprendre, puisqu'Hérodote n'écrivant que sur le rapport des Prêtres Egyptiens, n'a guéres rapporté que ce qui étoit glorieux & avantageux à leur nation ; n'étant pas d'ailleurs fort probable qu'une populace mutinée, après avoir égorgé leur plus grand ennemi, ait voulu lui rendre les honneurs de la sépulture. Ctésias dit simplement, qu'il avoit été tué par Amasis. (*c*)

℣. 6. PRO EO QUOD FUISTI BACULUS ARUNDINEUS, DOMUI ISRAEL. *Parce que vous avez été à la maison d'Israël, un appui aussi foible qu'un roseau.* Etoit-ce sa faute ? Il avoit promis du secours aux Israëlites, il s'étoit mis en devoir de leur en donner ; il s'étoit avancé avec son armée jusques dans la Palestine ; (*d*) mais il fut repoussé par Nabuchodonosor. Jusques-là on ne voit rien qu'on lui puisse reprocher, si ce n'est que malicieusement il n'ait pas satisfait à toutes les conditions dont il étoit convenu avec les Juifs, en n'amenant pas un assez grand secours, ou ne l'amenant pas assez tôt ; ou enfin, en se retirant avec trop de précipitation, & sans attendre l'ennemi de pied ferme. De plus, il étoit coupable de promettre ce qu'il ne pouvoit exécuter, & de débaucher par-là le peuple du Seigneur, de la confiance qu'il devoit avoir en son Dieu. (*e*)

(*a*) *Munst. Men. Sanct. alii plerique.*

(*b*) *Herodot. lib. 2. cap. 169.* Οἱ μὲν ἀπέπνιξαν, καὶ ἔπειτα ἔθαψαν ἐν τῇσι πατρώῃσι θήκῃσι.

(*c*) *Ctesia fragm. pag. 411. Vide, si lubet, apud Athen. Dipnosop. cap. 13.*

(*d*) *Jerem.* XXXVII. 10.

(*e*) *Ieronym. hic. & Theodoret. Vat.*

Digitized by Google

7. Quando apprehenderunt te manu, & confractus es, & laceraſti omnem humerum eorum : & innitentibus eis ſuper te, comminutus es, & diſſolviſti omnes renes eorum.

7. Lorſqu'ils ſe ſont attachez à vous en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu ; vous leur avez déchiré toute l'épaule : & lorſqu'ils penſoient s'appuyer ſur vous, vous vous êtes éclaté en piéces, & vous leur avez rompu tous les reins.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam ſuper te gladium : & interficiam de te hominem, & jumentum.

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais faire tomber la guerre ſur vous, & je tuerai parmi vous les hommes, & les bêtes.

9. Et erit terra Ægypti in deſertum, & in ſolitudinem : & ſcient quia ego Dominus, pro eo quòd dixeris : Fluvius meus eſt, & ego feci eum.

9. Le pays d'Egypte ſera réduit en un déſert, & en une ſolitude ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, parce que vous avez dit : le fleuve eſt à moi, & c'eſt moi qui l'ai fait.

COMMENTAIRE.

Dum magna promittit à Dei eos auxilio ſeparat. Enfin, ſa préſomption eſt toujours puniſſable, de trop promettre, & de trop entreprendre. La comparaiſon du Roi d'Egypte à un roſeau, qui n'eſt pas capable de ſoûtenir ; cette comparaiſon eſt expreſſive & humiliante, & Dieu s'en ſert en plus d'un endroit. (*a*)

℣. 7. LACERASTI OMNEM HUMERUM EORUM, ... ET DISSOLVISTI OMNES RENES EORUM. *Vous leur avez déchiré toute l'épaule, & vous leur avez rompu tous les reins.* S'étant voulu appuyer, ils ſont tombez de leur haut, ils ſe ſont démis l'épaule, & ſe ſont rompu les reins. Ce ſont les ſuites naturelles d'une chûte violente, & de haut. Autrement : Ils ſe ſont endommagé le bras ; les pointes de ce bâton rompu leur ont entré dans le bras, & en tombant, ils ſe ſont rompu les reins. L'Hébreu à la lettre : (*b*) *Vous leur avez briſé toute l'épaule, & vous leur avez élevé tous les reins :* Ou, vous leur avez rendu roides & infléxibles tous les reins ; ils ne peuvent plus ni s'incliner, ni ſe mouvoir. Les Septante : (*c*) *Toute main a frappé des mains ſur eux, & vous leur avez briſé tous les reins.* Chacun s'eſt raillé de leur folle confiance, & en tombant ils ſe ſont rompu les reins.

℣. 10. DABO TERRAM ÆGYPTI IN SOLITUDINES, GLADIO DISSIPATAM. *Le pays de l'Egypte ſera réduit en un déſert, après*

(*a*) *Iſai.* XXXVI. 6. & *Jerem.* XXVII. 7. & XLII. 17.

(*b*) נקעת להם כל כתף והעמדת להם כל מתנים

(*c*) 70. Ἐπικροῦ πᾶσα ἐπ' αὐτοὺς πᾶσα χεὶρ, καὶ συνέκλασας αὐτῶν πᾶσαν ὀσφύν. Ils ont lû ערצת *vous avez briſé*, ou העסקת *vous avez percé*, qui font un bien meilleur ſens que, העמדת *vous avez dreſſé*. Grot. Caſtal.

10. *Idcircò ecce ego ad te, & ad flumina tua: dabóque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, à turre Syenes, usque ad terminos Æthiopiæ.*

11. *Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea: & non habitabitur quadraginta annis.*

10. Je viens donc à vous, & à vos fleuves; & je changerai le pays d'Egypte en des solitudes: après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syéne, jusqu'aux confins de l'Ethiopie.

11. Elle ne sera point battuë par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes, & elle ne sera point habitée pendant quarante ans.

COMMENTAIRE.

que la guerre l'aura ravagé. L'Hébreu: (*a*) *Je réduirai l'Egypte en solitude, en déſert, en déſolation:* Ou: Je la réduirai en solitude, & ravagée par le glaive, comme un pays où le feu de la guerre a passé. Ce Royaume fut d'abord désolé par les guerres intestines entre Amasis, & Apriés, comme nous l'avons vû, & ensuite par les Chaldéens, après le siége de Tyr. (*b*)

A TURRE SYENES, USQUE AD TERMINOS ÆTHIOPIÆ. *Depuis la tour de Syéne, jusqu'aux confins de l'Ethiopie.* Ou plutôt: (*c*) *Depuis Migdol, jusqu'à Syéne, & jusqu'aux frontiéres de Chusch.* Car Syéne étoit la derniére ville de l'Egypte, en tirant vers l'Ethiopie. L'Ethiopie ou le pays de Chusch étoit au-dessus des chûtes, ou cataractes du Nil. *Migdol* est apparemment Magdalon sur l'isthme, entre la Méditerrannée, & la mer Rouge. (*d*) Syéne est fort connuë dans les Anciens. Hérodote, Strabon, Etienne, Pline, Lucain, Eustathe en parlent, comme de la premiére ville de l'Egypte au-dessous des Cataractes. Pline (*e*) dit qu'elle est dans une péninsule du côté de l'Arabie sur le Nil. Elle avoit mille pas de circuit, & on y entretenoit une garnison Romaine du tems de Pline, & de Strabon, & même encore du tems de S. Jérôme. La plûpart de ces Ecrivains parlent d'un puits qui étoit dans cette ville, & dans lequel le soleil donnoit à plomb à midi, dans le solstice d'été. (*f*) *Tradunt in Syene oppido, quod est supra Alexandriam quinque millibus stadiorum, solstitii die medio nullam umbram jaci, puteumque ejus experimenti gratiâ factum, totum illuminari.* Cette ville est aujourd'hui déserte, au pied des Cataractes, & connuë sous le nom d'*Assuana.* (*g*)

℣. 11. NON HABITABITUR QUADRAGINTA ANNIS. *Elle ne sera point habitée pendant quarante ans.* Depuis Magdalon jusquà Syéne,

---

(*a*) נתתי את ארץ מצרים לחרבות חרב שממה

(*b*) *Vide Jerem.* XLII. 16.

(*c*) מגדל סונה ועדי גבול כוש 70. Ἀπὸ Μαγδαλοῦ, καὶ Συήνης, καὶ ἕως ὁρίων Αἰθιόπων. *Vide Theodoret. & Hieronym. hic.*

(*d*) *Vide Exod.* XIV. 2. *& Jerem* XLIV. 1.

(*e*) *Plin. lib* V. *cap.* 9. Quelques Exemplaires lisent: *Cent mille pas de tour.*

(*f*) *Idem lib.* 2. *cap.* 73.

(*g*) Voyez le Voyage de Paul Lucas, tome 1. chap. 12.

Digitized by Google

12. *Dabòque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, & civitates ejus in medio urbium subversarum, & erunt desolatæ quadraginta annis, & dispergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.*

13. *Quia hæc dixit Dominus Deus: Post finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus dispersi fuerant.*

14. *Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phaturet, in terra nativitatis suæ: & erunt ibi in regnum humile.*

12. Je mettrai le pays d'Egypte au rang des pays déserts, & ses villes au rang des villes détruites, & elles seront désolées pendant quarante ans. J'écarterai les Egyptiens parmi les nations, & je les disperserai en divers pays.

13. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Après que quarante ans seront passez, je rassemblerai les Egyptiens du milieu des peuples, parmi lesquels ils avoient été dispersez.

14. Je ramenerai les captifs d'Egypte, je les établirai dans la terre de Phaturés, dans la terre de leur naissance, & ils y formeront un royaume bas, & humilié.

COMMENTAIRE.

le pays demeura ou absolument désert, ou tellement ruiné, que le petit nombre d'habitans qui y restoient, étoit compté pour rien. Amasis demeura dans la basse Egypte, avec le peuple que Nabuchodonosor lui avoit laissé. Amasis regna quarante-quatre ans, selon Hérodote. (*a*) Les quarante années de solitude, dont Ezéchiel parle ici, finirent vers la troisiéme ou quatriéme année de Cyrus, (*b*) en les commençant à la guerre de Nabuchodonosor contre Apriés; ou à la quarantiéme année du même Prince, si on en prend le commencement de la révolte des Egyptiens contre Apriés. Nous croyons que Cyrus au commencement de son regne rendit la liberté à tous les peuples que Nabuchodonosor & ses prédécesseurs avoient emmenez captifs au-delà de l'Euphrate. Voyez le ℣. 13.

℣. 12. In medio terrarum desertarum. *Je mettrai l'Egypte au rang des pays déserts.* Je la réduirai au même état que la Judée, la Phénicie, les pays de Moab, & d'Ammon, dont les Rois d'Assyrie, & en particulier Nabuchodonosor, avoient emmené les habitans captifs.

℣. 14. Collocabo eos in terra Pathures. *Je les établirai dans la terre de Pathurés.* Dans le pays des Pathrusims, (*c*) dans la haute Egypte, vers la Thébaïde ; ce pays est nommé Patros, ou Paturés. Pline parle du canton *Phaturites* dans la Thébaïde. (*d*)

Erunt ibi in regnum humile. *Ils y formeront un Royaume*

(*a*) *Herodot. lib.* 3. *cap.* 10.

(*b*) Vers l'an du monde 3470. Usserius en met la fin en 3473. parce qu'il n'en fixe le commencement, qu'à la guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte. Voyez notre Commentaire sur Jérémie, XLVI. 26.

(*c*) *Genes.* X. 14. Voyez Bochart, & notre Commentaire sur cet endroit de la Genèse.

(*d*) *Plin. lib.* 5. *cap.* 9.

Digitized by Google

15. *Inter cætera regna erit humillima, & non elevabitur ultrà super nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.*

16. *Neque erunt ultrà domui Israel in confidentia, docentes iniquitatem: ut fugiant, & sequantur eos: & scient quia ego Dominus Deus.*

15. L'Egypte sera le plus foible de tous les Royaumes; elle ne s'élevera plus à l'avenir au-dessus des nations, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus sur les peuples.

16. Ils ne seront plus un sujet de confiance aux enfans d'Israël, & ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à s'enfuir, & à les suivre; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

COMMENTAIRE.

bas & humilié. Le Royaume d'Egypte depuis Nabuchodonosor ne se releva plus, & ne donna plus envie aux Juifs d'y aller chercher du secours. (a) Amasis sur la fin de sa vie voulut secoüer le joug des Rois de Perse; (b) mais Cambyses étant entré dans l'Egypte, la réduisit dans un état encore plus triste que n'avoit fait Nabuchodonosor. Ctésias dit expressément, qu'il emmena Psamménite Roi d'Egypte à Suses, avec six mille Egyptiens, après en avoir tué cinquante mille dans le combat. Hérodote (c) au contraire assure que Psamménite prévint le supplice & l'esclavage en se donnant la mort par le moyen du sang de taureau qu'il avala. Mais ces deux Historiens conviennent que Cambyses commit une infinité de ravages dans l'Egypte, & qu'il désola tout ce pays.

℣. 16. NEQUE ERUNT ULTRA DOMUI ISRAEL IN CONFIDENTIA, DOCENTES INIQUITATEM, UT FUGIANT. *Ils ne seront plus un sujet de confiance aux enfans d'Israël; ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à s'enfuir, & à les suivre.* Ils n'engageront plus les Israëlites à recourir à eux, & à se fier à leurs vaines promesses; & ils ne les porteront plus à se révolter contre leur Roi, comme ils ont fait contre Nabuchodonosor. Enfin les Israëlites ne seront plus tentez à se retirer en Egypte, comme dans un lieu d'asile. L'Hébreu: (d) *Les Egyptiens ne seront plus à la maison d'Israël un sujet de confiance, qui rappelle en mémoire l'iniquité, lorsqu'ils regardent derriére eux.* Les Juifs ne regarderont plus après les Egyptiens, ne jetteront plus leurs regards de ce côté-là; ils ne mettront plus en eux leur confiance, pour attirer sur eux-mêmes la colére de Dieu. Faire souvenir des iniquitez, se dit de ceux qui en commettent de nouvelles, & qui mettant le comble à leurs anciens péchez, irritent Dieu, qui en tire enfin vengeance. (e)

(a) *Theodoret. hic. & ℣. 16.*
(b) *Herodot. lib. 3. cap. 9.*
(c) *Herodot. lib. 3. cap. 15.*
(d) לא יהיו עוד לבית ישראל למבטח מזכיר עון בפנותם אחריהם
(e) *3. Reg. XVII. 18. Psal. VIII. 13. XXIV. 7. CVIII. 14. Isai. XLIII. 25. Jerem. XIV. 10. Osee. VII. 2.*

℣. 17.

Digitized by Google

17. *Et factum est in vigesimo & septimo anno, in primo, in una mensis: factum est verbum Domini ad me, dicens:*

18. *Fili hominis, Nabuchodonosor Rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrum: omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus est: & merces non est reddita ei, neque exercitui ejus de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam.*

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septiéme année, le Seigneur me dit encore ces paroles:

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor Roi de Babylone, m'a rendu avec son armée un grand service au siége de Tyr. Toutes les têtes *de ses gens* en ont perdu les cheveux, & toutes leurs épaules en sont écorchées, & neanmoins ni lui ni son armée n'a point reçû de récompense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr.

COMMENTAIRE.

℣. 17. IN VIGESIMO ET SEPTIMO ANNO, IN PRIMO, IN UNA MENSIS. *Le premier jour du premier mois de la vingt-septiéme année.* Cette prophétie est de beaucoup postérieure à celle que nous venons de lire: La premiére est de l'année qui précéda la prise de Jérusalem, & celle-ci est d'environ quinze ans après, de l'année de la prise de Tyr, ou même de l'année suivante, du monde 3432. un mardi vingtiéme Avril, selon Usserius. Il y a ci-après d'autres prophéties antérieures à celle-ci; mais il n'est pas extraordinaire de voir du dérangement dans les écrits des Prophétes. On a mis ensemble tout ce qu'Ezéchiel a écrit contre le Royaume d'Egypte.

℣. 18. NABUCHODONOSOR SERVIRE FECIT EXERCITUM SUUM ADVERSUS TYRUM. *Nabuchodonosor m'a rendu avec son armée un grand service au siége de Tyr.* Quoique ce Prince n'eût apparemment aucun dessein de servir le Seigneur, & d'exécuter ses ordres dans le siége de Tyr; Dieu ne laisse pas de le récompenser d'une maniére proportionnée à la nature, & au mérite de son action. Nabuchonosor n'avoit eu aucune vûë surnaturelle, ni aucune intention qui méritât une récompense éternelle. Dieu borne sa libéralité au tems présent, & aux biens périssables; il lui donne les dépoüilles de l'Egypte. C'est ainsi, selon saint Augustin, (*a*) que le Tout-puissant a récompensé les vertus morales, & les actions de valeur, de générosité, de clémence, de modération dans les anciens Romains; & la compassion qu'exercérent les sages femmes d'Egypte envers les enfans des Hébreux. (*b*) Jérémie appelle Nabuchodonosor, *le serviteur de Dieu.* (*c*) Et Ezéchiel dit ci-après: (*d*) *Que Dieu a mis son épée dans la main de ce Prince;* c'est-à-dire, qu'il l'a rendu exécuteur de ses

(*a*) *August. de Civit. lib. 5 c. 12. 13. 14. 15. & D. Thom. 1. secund. qu. 114. art. 10. Vide Hieronym. & Sanct. hic.*

(*b*) *Exod. 1. 20.*

(*c*) *Jerem. XXV. 9. Adducam servum meum Nabuchodonosor.*

(*d*) *Ezech. XXX. 25.*

Digitized by Google

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego dabo Nabuchodonosor Regem Babylonis in terra Ægypti: & accipiet multitudinem ejus, & depradabitur manubias ejus, & diripiet spolia ejus: & erit merces exercitui illius,*

20. *Et operi, quo servivit adversùs eam: dedi terram Ægypti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.*

17. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais donner à Nabuchodonoſor Roi de Babylone, le pays d'Egypte; il en prendra tout le peuple; il en fera ſon butin, & il en partagera les dépoüilles. Son armée recevra ainſi ſa récompenſe,

18. Et il ſera payé du ſervice qu'il m'a rendu dans le ſiége de cette ville. Je lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu.

COMMENTAIRE.

ordres, & le miniſtre de ſa vengeance; qualitez qui ne prouvent rien pour ſon mérite, & ſa vertu, & qu'il partage avec tous les Tyrans, & avec les plus grands perſécuteurs.

OMNE CAPUT DECALVATUM, ET OMNIS HUMERUS DEPILATUS EST. *Les têtes de ſes gens en ont perdu les cheveux, & toutes leurs épaules en ſont écorchées*, ou pelées; tout le poil eſt tombé. Quelques-uns traduiſent: (*a*) *Toutes les épaules en ſont uſées*, foulées, découvertes. Tout cela marque la fatigue de l'armée de Nabuchodonoſor. Les ſoldats ont perdu leurs cheveux, en portant aſſiduëment le caſque, & ils ont les épaules pelées, à force de porter des fardeaux, des bois, des paniers pleins de terre, des pierres, pour faire des murs, des tours, & des paliſſades, & pour remplir le bras de mer qui ſéparoit la nouvelle Tyr de la terre ferme.

ET MERCES NON EST REDDITA EI. *Et il n'en a point reçû de récompenſe.* Soit que la ville ait été renduë par compoſition, ainſi que le croyent pluſieurs Interprétes, (*b*) fondez principalement ſur ce qu'après ce ſiége, Tyr continua à avoir des Rois; ſoit que les Tyriens voyant leur ville ſur le point d'être priſe, (*c*) y ayent mis le feu, ou ayent embarqué leurs plus précieux effets, leur or, & leur argent, & les ayent emportez dans des iſles éloignées, & à Carthage; enſorte que Nabuchodonoſor s'en étant enfin rendu maître, n'y auroit rien trouvé de capable de le payer des peines d'un ſi long, & ſi pénible ſiége. On a déja remarqué qu'il avoit duré treize ans. (*d*) *Legimus in hiſtoriis Aſſyriorum*, dit ſaint Jérôme, (*e*) *obſeſſos Tyrios poſtquam nullam ſpem evadendi videbant, conſcenſis navibus, fugiſſe Carthaginem, ſeu ad alias Ionii, Ægæique maris inſulas.*

℣. 19. ACCIPIET MULTITUDINEM EJUS. *Il en prendra tout le*

(*a*) וכל כתף מרושה
(*b*) *Uſſer. Grot. Vide ſup. cap. 26.* ℣. 1. & 14.
(*c*) *Ieronym. hic. Sanct. Cornel. Men. Tir, &c.*
(*d*) *Philoſtrat. apud Joſeph. Antiq. lib. X. c. 11. ad fin.*
(*e*) *Ieronym. in Iſai.* XXIII.

Digitized by Google

21. *In die illo pullulabit cornu domui Iſrael, & tibi dabo apertum os in medio eorum: & ſcient quia ego Dominus.*

21. En ce jour-là je ferai refleurir la puiſſance de la maiſon d'Iſraël, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

peuple. Il fit à l'égard de l'Egypte ce qu'il avoit fait aux autres pays qu'il avoit conquis; il enleva les principaux de la nation, & les tranſporta au-delà de l'Euphrate. Béroſe (*a*) parle des captifs qu'il emmena de l'Egypte: mais il ſemble marquer ce qui arriva dans une premiere expédition de ce Prince contre l'Egypte, & différente de celle-ci.

℣. 21. IN DIE ILLO PULLULABIT CORNU DOMUI ISRAEL. *En ce jour-là je ferai refleurir la puiſſance de la maiſon d'Iſraël.* A la lettre: La corne *de la maiſon de David.* Les uns (*b*) l'entendent de *Zorobabel*, qui nâquit à Babylone, & qui étoit un rejetton de la maiſon de David. Les autres (*c*) de Jéchonias, qui fut tiré de priſon par Evilmérodach, après la mort de Nabuchodonoſor. D'autres de Daniel, (*d*) ou de Mardochée, ou de tous les deux, qui furent l'ornement & l'appui de la maiſon de Juda durant la captivité. Enfin d'autres (*e*) l'expliquent de toute la nation des Juifs, qui revint dans ſon pays, après le tems de la captivité.

TIBI DABO APERTUM OS. *Je vous ouvrirai la bouche.* Vous parlerez hardiment, librement, on n'oſera plus après cela vous contredire, ni douter de la verité de vos prédictions, quand on en aura vû de ſi éclatans effets.

(*a*) *Beroſ. lib. 3. Rerum Chaldaic. apud Joſeph. ibid.*
(*b*) *Ieronym. hic.*
(*c*) *Sanct Tir. Cornel.*
(*d*) *Grotius.*
(*e*) *Theodoret.*

Digitized by Google

CHAPITRE XXX.

Continuation des malheurs de l'Egypte.

℣. 1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Ululate, væ, væ diei:*

3. *Quia juxta est dies, & appropinquat dies Domini, dies nubis, tempus gentium erit.*

4. *Et veniet gladius in Ægyptum: & erit pavor in Æthiopia, cum ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & destructa fundamenta ejus.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Poussez des cris, & des hurlemens: Malheur, malheur à ce jour-là:

3. Car le jour est proche; il est proche, ce jour du Seigneur, ce jour de nuage, qui sera le tems des nations.

4. L'épée va venir sur l'Egypte, & la frayeur saisira l'Ethiopie, lorsque les Egyptiens tomberont en foule percez de coups; lorsque la multitude du peuple d'Egypte périra, & qu'elle sera détruite jusqu'aux fondemens.

COMMENTAIRE.

℣. 3. DIES DOMINI, DIES NUBIS, TEMPUS GENTIUM. *Ce jour du Seigneur, ce jour de nuages, qui sera le tems des nations.* Le jour du Seigneur, le jour de sa vengeance, de son jugement, de sa colére, expression commune dans l'Ecriture: *Le jour de nuages*, de disgraces, de calamitez, de désolation. (*a*) Dans l'Egypte où il ne pleut presque jamais, on voit très-rarement des nuages. *Le tems des nations*, le tems auquel Dieu les visitera par les effets de sa vengeance; ou si l'on veut le tems des Chaldéens victorieux; ils se dédommageront de leurs peines passées.

℣. 4. VENIET GLADIUS IN ÆGYPTUM, ET ERIT PAVOR IN ÆTHIOPIA. *L'épée va venir sur l'Egypte, & la frayeur saisira l'Ethiopie*, ou le pays de *Chus*. (*b*) La plûpart l'entendent de l'Ethiopie proprement dite; d'autres de l'Arabie voisine de l'Egypte. L'une & l'autre sont appellées le pays de Chus. La suite du discours est plus favorable à la premiére explication. L'arrivée des Chaldéens dans l'Egypte, & le bruit des rava-

(*a*) *Vide infr.* ℣. 18. *Jerem.* IV. 23. & XV. 9. *Horat. Satyr. l.* 1. *sat.* 9. *Hunccine solem tam nigrum surrexe mihi!*

(*b*) באה חרב במצרים והיתה חלחלה בכוש

5. *Æthiopia, & Libya, & Lydia, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.*	5. L'Ethiopie, la Libye, les Lydiens, tous les autres peuples, & Chub, & les enfans du pays de l'alliance tomberont avec eux sous le trenchant de l'épée.

COMMENTAIRE.

ges qu'ils y commirent, jettérent l'épouvante jusques dans l'Ethiopie.

℣. 5. ÆTHIOPIA, ET LIBYA, ET LYDIA, ET OMNE RELIQUUM VULGUS, ET CHUB, ET FILII TERRÆ FOEDERIS CUM EIS GLADIO CADENT. *L'Ethiopie, la Libye, les Lydiens, tous les autres peuples, & Chub, & les enfans du pays de l'alliance, tomberont avec eux sous le trenchant de l'épée.* Tous ces peuples étoient répandus dans l'Egypte, & combattoient dans l'armée d'Apriés. Ils sont nommez ici *les fils du pays de l'alliance*, & dans les versets suivans, (*a*) *les défenseurs, & les gardiens de l'Egypte.* L'Ethiopie, & la Libye étoient voisines de l'Egypte. *La Lydie*, ou le pays des *Ludims*, voisins de l'Egypte, (*b*) n'est pas bien connu des Géographes; mais on sait parfaitement qu'il est fort différent de la Lydie d'Asie, (*c*) & l'on voit par Jérémie, que ces peuples étoient voisins des Egyptiens. (*d*) L'Hébreu lit *Phut*, au lieu des Lydiens. *Phut* étoit un fils de Cham qui peupla une partie de l'Afrique. Voyez *Genes.* x. 6. Nous lisons dans Ptolémée le Nome, ou canton *Phténotes*, dont Butus étoit la capitale; & un autre Nome appellé *Phtemphute*, dont la capitale est *Tava*, ou *Tafa.* (*e*) *Les autres peuples*; ou selon l'Hébreu: (*f*) *Tout le mélange*, ou toute la foule ramassée étoient un amas de Juifs, de Phéniciens, d'Arabes qui s'étoient trouvez dans le pays; ou plutôt, c'étoit le peuple d'Egypte qui étoit demeuré attaché au parti d'Apriés; ou enfin, les Cariens, & les Ioniens, qui étoient dans la Cyrénaïque. Voyez Hérodote. (*g*)

Cub, marque les *Cubiens*, placez par Ptolémée dans la Maréote. (*h*) Je ne sçai si le nom d'*Egypte* ne viendroit pas de Cub, ou *Cubti*, ou *Gubti*, *Egubti*.

Les enfans du pays de l'alliance, sont ou les Juifs, qui après la prise de Jérusalem, étoient descendus en Egypte, malgré le sentiment de Jérémie; (*i*) ou tous les peuples alliez des Egyptiens, (*k*) qui étoient accourus à leur secours, & qui furent enveloppez dans leur malheur.

(*a*) Versets 6. & 8.
(*b*) Voyez *Genes.* xi. 13.
(*c*) *Genes.* x. 22.
(*d*) *Jerem.* xlvi. 9.
(*e*) *Ptolem. lib.* 4. *cap.* 5. *p.* 107.
(*f*) כל ערב *Sym.* Πᾶσα ἡ Λυβία, 70. Πάντες οἱ ἐπίμικτοι.
(*g*) *Herodot. l.* 2. *cap.* 152. & 163.
(*h*) *Ptolem. lib.* 4. *c.* 5. Κυβίτ.
(*i*) *Jerem.* xiv. 28. *Vide Ieronym. & Theodoret. Sanct. Alii passim.*
(*k*) *Maldon. Vat. Jun, &c.*

Digitized by Google

6. Hæc dicit Dominus Deus : Et corruent fulcientes Ægyptum, & destruetur superbia imperii ejus : à turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus Deus exercituum.

6. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ceux qui soûtenoient l'Egypte, seront enveloppez dans sa chûte, & l'orgueil de son empire sera détruit. Ils tomberont dans l'Egypte par l'épée depuis la tour de Syéne, dit le Seigneur le Dieu des armées.

7. Et dissipabuntur in medio terrarum desolatarum, & urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt.

7. Ses *provinces* seront mises au nombre des provinces désolées, & ses villes au rang des villes désertes ;

8. Et scient quia ego Dominus, cùm dedero ignem in Ægypto, & attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

8. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis le feu dans l'Egypte, & que tous ceux qui la secouroient seront réduits en poudre.

9. In die illa egredientur nuntii à facie mea in trieribus, ad conterendam Æthiopiæ confidentiam ; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia absque dubio veniet.

9. En ce jour-là je ferai sortir de devant ma face des messagers qui viendront sur des vaisseaux, pour détruire la fierté de l'Ethiopie ; & les Ethiopiens seront saisis de frayeur, au jour de l'Egypte, parce que ce jour viendra très-assurément.

COMMENTAIRE.

Les Septante ajoûtent *les Perses, & les Crétois.* Les premiers se trouvent déja ci-devant parmi les troupes auxiliaires des Tyriens. (*a*) Et ailleurs, (*b*) ils mettent *les Crétois*, au lieu des *Céréthéens*, peuple de Palestine. Il n'y a aucun inconvenient à reconnoître que ces peuples se soient trouvez alors dans l'armée d'Apriés. Nous connoissons encore d'autres *Perses* dans l'Afrique, qui suivirent Hercules dans ce pays, (*c*) & qui sont fort distinguez des Perses d'Asie. On trouve aussi au Ch. XXXVIII. ℣. 5. les Perses avec les Ethiopiens, & les Libyens. Enfin, Théodoret croit qu'il y avoit dès-lors des Perses habituez en Egypte, qui y possédoient un assez grand canton. Mais ce fait est mal prouvé, sur tout pour le tems qui précéda Nabuchodonosor.

℣. 6. A TURRE SIENES. *Depuis la Tour de Syéne.* Ou selon l'Hébreu : *Depuis Magdalum, jusqu'à Syéne.* Voyez ci-devant Ch. XXIX. 10.

℣. 7. IN MEDIO TERRARUM DESOLATARUM. *Au nombre des provinces désolées.* Ci-devant Ch. XXIX. 12.

℣. 9. EGREDIENTUR NUNTII A FACIE MEA IN TRIERIBUS, AD CONTERENDAM ÆTHIOPIÆ CONFIDENTIAM. *Je ferai sortir de devant ma face des messagers, qui viendront sur des vaisseaux, pour détruire la fierté de l'Ethiopie.* Les troupes de Nabu-

(*a*) Ezech. XXVII. 10.
(*b*) Ezech. XXV. 16.
(*c*) Sallust. De Bello Jugurth. & Plin. lib. V. cap. 8.

Digitized by Google

18. *Hæc dicit Dominus Deus : Ceſſare faciam multitudinem Ægypti, in manu Nabuchodonoſor Regis Babylonis.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'anéantirai cette multitude d'hommes qui eſt dans l'Egypte, par la main de Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

11. *Ipſe & populus ejus cum eo, fortiſſimi gentium adducentur ad diſperdendam terram : & evaginabunt gladios ſuos ſuper Ægyptum : & implebunt terram interfectis :*

11. Je le ferai venir lui, & ſon peuple, qui ſont les plus puiſſans des nations, pour perdre l'Egypte. Ils tireront l'épée ſur l'Egypte, & ils rempliront la terre de corps morts.

12. *Et faciam alveos fluminum aridos, & tradam terram in manus peſſimorum : & diſſipabo terram, & plenitudinem ejus manu alienorum. Ego Dominus locutus ſum.*

12. Je ſéchrerai le lit de ſes fleuves, & je livrerai ſes champs entre les mains des plus méchans de tous les hommes. Je détruirai cette terre avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

COMMENTAIRE.

chodonoſor remonteront le Nil ſur des vaiſſeaux juſqu'à Syéne, frontiére d'Ethiopie ; & leur approche abbattra la fierté des Ethiopiens, & les remplira de frayeur. Saint Jérôme nous apprend que l'on remontoit le Nil en batteau juſqu'à Syéne près les Cataractes. (*a*) Le Seigneur appelle ici l'armée de Nabuchodonoſor *ſes envoyez*, ou ſes ouvriers, (*b*) de même que dans Iſaïe XVIII. 2. & dans le même ſens qu'il a nommé Nabuchodonoſor *ſon ſerviteur*. D'autres l'expliquent ainſi : J'envoyerai des meſſagers en Ethiopie, je remplirai l'Egypte de tant d'effroi, que ceux qui pourront ſe ſauver ſur des batteaux en remontant le Nil, iront annoncer aux Ethiopiens la venuë de mon armée dans l'Egypte, & y répandront la conſternation, & la frayeur. Ceux qui entendent ſous le nom de *Chus*, l'Arabie qui confine avec l'Egypte à l'extrémité ſeptentrionale de la mer rouge, expliquent auſſi fort aiſément comment l'armée de Nabuchodonoſor la remplit d'effroi. Mais il eſt plus croyable que l'Ecriture ne dit ici autre choſe, ſinon que l'Ethiopie fut effrayée du malheur de l'Egypte, craignant que Nabuchodonoſor ne paſſât juſqu'à elle.

℣. 12. FACIAM ALVEOS FLUMINUM ARIDOS. *Je sécherai le lit de ſes fleuves.* Toute l'Egypte étoit coupée de canaux, qui la rendoient preſque impraticable aux chariots, & à la cavalerie. (*c*) Nabucho-

---

(*a*) *Leronym. in Ezech. XXIX. p. 806. nov Edit. Turris Siene uſque hodie permanet, caſtrum ditioni Romanæ ſubditum, ubi ſunt Nili Cataractæ, & uſque ad quem locum de noſtro mari Nilus navigabilis eſt.*

(*b*) יצאו מלאכים מלפני בי׳׳ם 70. Ἐξελεύσονται ἄγγελοι ἐκ προσώπου μου ἐν πλοίοις. *Sym. Pervenerunt nuntii feſtinantes.*

(*c*) *Herodot. l. 2. c. 108.* Ἀπὸ τούτου τοῦ χωρίου Αἰγύπτου ἴσον πάσας, ἁπάσῃ, τὴν ἀναμέξονται γίγνονται. Αἰτίαι δὲ τούτων αἱ διωρυχίαι γεγόνασι ἴσαι πολλαί, τὴν παντοίως τεθῆναι ἔχουσαι.

13. *Hæc dicit Dominus Deus : Et disperdam simulachra, & cessare faciam idola de Memphis, & dux de terra Ægypti non erit amplius : & dabo terrorem in terra Ægypti.*

14. *Et disperdam terram Phatures, & dabo ignem in Taphnis, & faciam judicia in Alexandria.*

13. Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : J'exterminerai les statuës, & j'anéantirai les idoles de Memphis. Il n'y aura plus à l'avenir de Prince du pays d'Egypte, & je répandrai la terreur dans toutes ses terres.

14. Je ruinerai le pays de Phaturés, je mettrai le feu dans Taphnis, j'exercerai mes jugemens dans Alexandrie.

COMMENTAIRE.

donosor dessécha ses canaux, en fermant leur communication avec le Nil, dont ils tiroient leurs eaux. Sennacherib se vantoit d'avoir fait la même chose dans ce pays. (*a*)

℣. 13. DISPERDAM SIMULACHRA, ET CESSARE FACIAM IDOLA DE MEMPHIS. *J'exterminerai les statuës, & j'anéantirai les idoles de Memphis.* Memphis étoit la capitale de la basse Egypte ; c'étoit le lieu où l'on nourrissoit le taureau Apis, c'étoit le centre de l'idolâtrie Egyptienne. Hérodote nous apprend qu'Apriés, Roi d'Egypte, fut vaincu près de cette ville par Amasis. (*b*) Nabuchodonosor ne faisoit pas moins la guerre à la Religion, & aux Dieux des peuples, qu'aux peuples mêmes. (*c*) Il renversa par tout les temples, & les idoles. Ces sortes de choses appartenoient aux vainqueurs, & faisoient la meilleure partie de leur butin. On sait ce que Cambyse fit dans l'Egypte lorsqu'il y vint.

DUX DE TERRA ÆGYPTI NON ERIT AMPLIUS. *Il n'y aura plus de Prince du pays d'Egypte.* Amasis qui regna après Apriés, étoit tributaire, & dépendant des Rois de Chaldée. Ce ne fut pas un Prince absolu, & indépendant comme ses Prédécesseurs. Il est assez croyable qu'une partie de ces Prophéties regarde le tems de Cambyse, & de Darius Ochus. (*d*)

℣. 14. DISPERDAM TERRAM PHATURES. *Je ruinerai le pays de Phaturés.* Voyez ci-devant *Ezech.* XXIX. 14.

TAPHNIS, autrement *Tanis ;* en Hébreu, (*e*) *Zohan.* C'étoit la capitale de l'Egypte du tems de Moyse ; c'est-là qu'il fit tant de prodiges en présence de Pharaon : elle est scuée sur un bras du Nil, nommé Tanitique.

ALEXANDRIA. *Alexandrie*, ville très-connuë, fondée par Alexandre le Grand long-tems après Ezéchiel, & Nabuchodonosor. L'Hébreu: (*f*)

(*a*) 4. *Reg.* XIX. 24. & *Isaï.* XXXVII. 25.
(*b*) *Herodot. l.* 2. *c.* 168. & 169.
(*c*) Voyez *Habacuc.* II. 17.
(*d*) *Vide, si lubet, Usserium ad annum mundi* 3478. & 3653.
(*e*) צֹעַן *Zohan.* 70. Τανὶ.
(*f*) מֹנ *No.* 70. Διοσπόλις. & au ℣. 15. *Memphis.*

No.

Digitized by Google

15. *Et effundam indignationem meam super Pelusium, robur Ægypti, & interficiam multitudinem Alexandriæ.*

16. *Et dabo ignem in Ægypto: quasi parturiens dolebit Pelusium, & Alexandria erit dissipata, & in Memphis angustiæ quotidianæ.*

15. Je répandrai mon indignation sur Damiette, qui est la force de l'Egypte. Je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie;

16. Et je mettrai le feu dans l'Egypte. Damiette sera dans les douleurs, comme une femme qui est en travail: Alexandrie sera ravagée, & Memphis sera tous les jours dans l'angoisse, & le reserrement de cœur.

COMMENTAIRE.

No. Les Septante la nomment quelquefois Ammon, ou Memphis, & quelquefois *Diospolis*; peut-être parce qu'Ammon étoit le Jupiter des Egyptiens. *No-Ammon* signifie, selon Bochart, la ville de Thebes, capitale de la haute Egypte. (*a*) *No* tout seul peut signifier la même ville, ou une autre nommée *Neuthe* dans Ptolomée, (*b*) & *Natho* dans Hérodote, (*c*) située dans le Delta, entre le bras du Nil surnommé Bubastique, & le Busirique. La description que Nahum nous a laissée de la situation de *No-Ammon*, ne paroît pas convenir à la grande Thebes, mais à quelque ville maritime de l'Egypte. Voyez ce Prophéte, *Nahum*, III. 8. 9. 10.

℣. 15. PELUSIUM, ROBUR ÆGYPTI. *Damiette, qui est la force de l'Egypte*. Elle en défendoit l'entrée du côté de la mer méditerranée, de l'Arabie, & de la Palestine. L'Hébreu l'appelle *Sin*. (*d*) Ce terme signifie de la bouë, ou du limon, & revient assez à la dénomination de *Pelusium* en Grec. Les Septante ont lû ici *Saïs*, ville célébre de la basse Egypte, & capitale du Nome Saïtique.

MULTITUDINEM ALEXANDRIÆ. *Cette multitude de peuple d'Alexandrie*. L'Hébreu: (*e*) *Hammon-No*. Voyez le ℣. 14. Alexandrie ne fut bâtie que plusieurs années après Ezéchiel.

℣. 16. ALEXANDRIA ERIT DISSIPATA, ET IN MEMPHIS ANGUSTIÆ QUOTIDIANÆ. *Alexandrie sera ravagée, & Memphis sera tous les jours dans l'angoisse*. Alexandrie est nommée *No* dans l'Hébreu; (*f*) & Memphis *Noph*. Le Texte porte que *No sera rompuë, & Noph aura des ennemis tous les jours*, ou sera tous les jours dans l'affliction. Junius croit que *Noph* signifie plutôt *Onuphis*, que Memphis. La premiére étoit capitale d'un Nome appellé *Onuphite*, dans la basse Egypte. (*g*) Les

(*a*) *Vide ad Jerem.* XLVI. 25.

(*b*) *Ptolem. lib.* 4. *p.* 106. Μετάξυ τοῦ βουσιρίτικου ποτάμου, καὶ τοῦ βουβάστικου ποτάμου Νέουτ νόμος, καὶ μητρόπολις.

(*c*) *Herodot. l.* 2. *c.* 165.

(*d*) סין *Lutum*, πῆλος. *Græc.* Πηλούσιον. 70. Σαΐς, ou Σαΐς.

(*e*) את המון נא *Vide ad Nahum* III. 8. & *Boch. Phaleg. l.* 1. *c.* 1.

(*f*) ונא לחבקע ונוף צרי יומם

(*g*) *Ptolem. lib.* 4. *c.* 5. *pag.* 106. ou 124.

17. *Juvenes Heliopoleos & Bubasti gladio cadent, & ipsæ captivæ ducentur.*

18. *Et in Taphnis nigrescet dies, cùm contrivero ibi sceptra Ægypti, & defecerit in eâ superbia potentiæ ejus : ipsam nubes operiet, filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.*

17. Les jeunes hommes d'Héliopolis & de Bubaste seront passez au fil de l'épée, & les femmes seront emmenées captives.

18. Le jour deviendra tout noir à Taphnis, lorsque j'y briserai le sceptre d'Egypte, & que j'y détruirai le faste de sa puissance. Elle sera couverte d'un nuage, & ses filles seront emmenées captives.

COMMENTAIRE.

Septante : (*a*) *Il y aura une rupture*, ou une bréche *à Diospolis, & les eaux s'écouleront*. Ce qui marque, selon saint Jérôme, que les digues & les levées que l'on a accoûtumé de faire dans l'Egypte pour retenir les eaux, venant à se rompre, inonderont la campagne, & la désoleront. *Moris Ægyptiorum est propter inundationem Nili excelsos aggeres construere ad ripam Nili ; qui si custodum negligentiâ, vel nimiâ aquarum magnitudine rupti fuerint, subjacentes campos nequaquam rigant aquæ ; sed opprimunt atque populantur*. Théodoret entend les Septante des bréches que les Chaldéens firent à Diospolis.

℣. 17. JUVENES HELIOPOLEOS, ET BUBASTI, GLADIO CADENT. *Les jeunes hommes d'Héliopolis, & de Bubaste, seront passez au fil de l'épée*. Héliopolis étoit capitale d'un canton de même nom dans la basse Egypte ; elle est appellée *On* dans l'Hébreu. (*b*) *Bubaste*, en Hébreu, *Phi-beseth*, est sur le bord oriental du bras du Nil, le plus avancé du côté de l'Arabie.

℣. 18. IN TAPHNIS NIGRESCET DIES. *Le jour deviendra tout noir à Taphnis*. Voyez ci-devant ℣. 3. Le jour changé en ténébres, (*c*) marque l'oppression, l'adversité, l'affliction. *Tempora si fuerint nubila, solus eris*. Taphnis n'est pas la même que *Tanis* ℣. 14. Celle-ci est nommée *Tachphénéchés*, (*d*) & c'est *Daphnæ Pelusiæ* des Géographes, (*e*) ou bien *Tacompso*, ou *Metacompso*, isle du Nil au-dessus de Syéne, entre la grande, & la petite Cataracte. (*f*)

CUM DEFECERIT IN EA SUPERBIA POTENTIÆ EJUS. *Lorsque l'orgüeil de sa puissance y sera abattu*. On peut l'expliquer de l'inondation du Nil : Lorsque l'élevation, l'inondation qui fait toute sa gloire, & sa puissance, sera cessée. Comparez *Ezech.* XXXII. 12. XXXIII. 28, & *Jerem.* XLIX. 19. L. 44.

(*a*) Ἐν Διοσπόλει ἔκρηγμα, καὶ διαχυθήσεται ὕδατα.

(*b*) אוֹן On, Ἡλιόπολις.

(*c*) Voyez *Act.* II. 20. *Sol convertetur in tenebras, & luna in sanguinem. Jerem.* XV. 9. *Isaï.* XXIV. 23. *Erubescet luna, & confundetur sol.*

(*d*) תחפנחס *Tachpheneches.*

(*e*) *Vide Boch. Jun. Grot. Pisc. Pol. Herodot. lib.* 2. *cap.* 107.

(*f*) Voyez *Jun. Herodot. l.* 2. *c.* 29. *Ptolem. l.* 4. *c.* 5. *p.* 108. ou 122.

Digitized by Google

19. *Et judicia faciam in Ægypto, & scient quia ego Dominus.*

20. *Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:*

21. *Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi; & ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, & fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium.*

19. J'exercerai dans l'Egypte la rigueur de mes jugemens; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

20. Le septiéme jour du premier mois de l'onziéme année, le Seigneur me dit encore ces paroles:

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Egypte, & il n'a point été pansé pour être guéri; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé avec du linge, afin qu'ayant repris sa force, il pût tenir l'épée *comme auparavant.*

COMMENTAIRE.

CUM CONTRIVERO IBI SCEPTRA ÆGYPTI. *J'y briserai le sceptre de l'Egypte.* Nabuchodonosor brisa le sceptre de l'Egypte, en ôtant le royaume à Apriés, & en le transportant à Amasis, qui étoit d'une autre famille. L'Hébreu: (*a*) *Lorsque j'y briserai les chaînes*, ou les barres *de l'Egypte.* Ceux qui entendent par *Tachphénés*, *Daphna Peluſiæ*, croyent qu'il y avoit en cet endroit des fossez, ou un fort pour mettre à couvert l'entrée d'Egypte du côté de la Syrie, & de l'Arabie. Ceux au contraire qui l'expliquent de Tacompso frontiére d'Ethiopie, veulent que cette ville ait été comme le boulevard de l'Egypte de ce côté-là. Hérodote (*b*) assure que sous Psammetichus Roi d'Egypte, il y avoit des garnisons à Eléphantine contre les Ethiopiens; & à Daphné près de Péluse contre les Syriens, & les Arabes. Il ajoûte qu'encore de son tems, les Perses avoient des troupes dans l'une, & dans l'autre place.

℣. 20. IN UNDECIMO ANNO, IN PRIMO MENSE, IN SEPTIMA MENSIS. *Le septiéme jour du premier mois de l'onziéme année.* Cette Prophétie est de beaucoup antérieure à celle qui a commencé au ℣. 17. du Chapitre précédent, & qui est continuée jusqu'ici. L'onziéme année de la captivité de Jéchonias, est celle de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Le septiéme jour du premier mois, revient, selon Ussérius, à un mardi vingt-six Avril de l'an du monde 3416. C'est une continuation des Prophéties contre l'Egypte.

℣. 21. BRACHIUM PHARAONIS REGIS ÆGYPTI CONFREGI. *J'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Egypte.* Dieu parle au préterit d'un évenement futur. *J'ai brisé*, au lieu de, *Je briserai.* Ou bien cette Prophétie étant arrivée quelques mois après la défaite de Pharaon, qui venoit au secours de Jérusalem, le Seigneur dit qu'il a brisé *ce bras de chair*,

(*a*) בשברי את מטות מצרים (*b*) *Herodot. lib. 2. c. 30.*

Digitized by Google

22. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad Pharaonem Regem Ægypti, & comminuam brachium ejus forte; sed confractum, & dejiciam gladium de manu ejus:*

23. *Dispergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris.*

24. *Et confortabo brachia Regis Babylonis, dabóque gladium meum in manu ejus: & confringam brachia Pharaonis, & gement gemitibus interfecti coram facie ejus.*

25. *Et confortabo brachia Regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident: & scient quia ego Dominus, cùm dedero gladium meum in manu Regis Babylonis, & extenderit eum super terram Ægypti;*

26. *Et dispergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras, & scient quia ego Dominus.*

22. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à Pharaon Roi d'Egypte, & je briſerai de nouveau ſon bras qui a été fort, mais qui eſt rompu, & je lui ferai tomber l'épée de la main.

23. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples.

24. Je fortifierai en même tems le bras du Roi de Babylone, je mettrai mon épée entre ſes mains, je briſerai le bras de Pharaon, & ſes gens pouſſeront des cris, & des ſoupirs, étant tuez à ſes propres yeux.

25. Je fortifierai les bras du Roi de Babylone, & les bras de Pharaon ſeront ſans aucune force; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis mon épée entre les mains du Roi de Babylone, & qu'il la tirera ſur le pays d'Egypte.

26. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples, & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

ſur lequel s'appuyoit Sédécias; (a) & qu'il ne pourra jamais ſe relever de cette chûte, ni guérir de cette bleſſure. Il ajoûte au verſet ſuivant qu'il achevera de briſer ce bras qui avoit été autrefois ſi fort, & ſi redoutable. C'eſt ce qu'il exécuta dans la guerre que Nabuchodonoſor porta en Egypte.

℣. 22. COMMINUAM BRACHIUM EJUS FORTE. *Je briſerai de nouveau ſon bras, qui a été fort.* Je le briſerai par la révolte de ſes ſujets, par la guerre que lui fera Amaſis, & enſuite par celle de Nabuchodonoſor; tout cela dans quatorze, ou quinze ans de là.

℣. 25. DISPERGAM ÆGYPTUM IN NATIONES. *J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations.* Voyez ci-devant Ch. XXIX. ℣. 19.

(a) *Vide Jerem.* XVII. 5. & *Ezech.* XVII. 9.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXI.

Chûte du Roi d'Assyrie; figure de celle du Roi d'Egypte.

¶. 1. *ET factum est in anno undecimo, tertio mense, una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, dic Pharaoni Regi Ægypti, & populo ejus: Cui similis factus es in magnitudine tua?*

3. *Ecce Assur quasi cedrus in Libano pulcher ramis, & frondibus nemorosus, excelsusque altitudine, & inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.*

¶. 1. LE premier jour du troisiéme mois de l'année onziéme, le Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, dites à Pharaon Roi d'Egypte, & à son peuple: A qui ressemblez-vous dans votre grandeur?

3. Considérez Assur; il étoit comme un cédre sur le Liban: ses branches étoient belles, & bien couvertes de feüilles; il étoit fort haut, & son sommet s'élevoit au milieu d'une belle verdure.

COMMENTAIRE.

¶. 1. IN ANNO UNDECIMO, TERTIO MENSE, UNA MENSIS. *Le premier jour du troisiéme mois de l'année onziéme.* Un Dimanche dix-neuviéme Juin, de l'année du monde 3416. environ un mois avant la prise de Jérusalem par les Chaldéens. (*a*)

¶. 3. ECCE ASSUR, QUASI CEDRUS IN LIBANO. (*Considérez Assur, il étoit comme un cédre sur le Liban.* Ezéchiel sous la parabole d'un cédre extrémement beau & élevé, qui fut abattu & mis en piéces par l'ordre du Seigneur, désigne la ruine du Roi d'Assyrie, arrivée sous Nabopolassar, pere de Nabuchodonosor: & sous la double parabole de ce cédre, & du Roi d'Assyrie, il prédit la chûte prochaine du Roi d'Egypte; comme s'il lui disoit: Vous savez quelle a été la grandeur, la force, l'étenduë du Royaume d'Assyrie. Ce Royaume a été ruiné, & il ne subsiste plus aujourd'hui: Vous n'êtes ni plus grand, ni plus inébranlable; je saurai vous abattre, & vous terrasser. Voici l'histoire qui est cachée sous le voile de la similitude du cédre abattu. (*b*) Nabopolassar Babylonien, & Général des armées d'Assyrie, & Astiages Satrape de Médie, ayant fait alliance ensemble, joignirent leurs forces, & assiégérent Sarac, autrement Chinaladan, Roi d'Assyrie, dans Ninive. Ce Prince attaqué

(*a*) *Usser. ad an.* 3416.

(*b*) *Polybister apud Cedren. in Usser. ad an.* 3378.

4. *Aqua nutrierunt illum, abyssus exaltavit illum : flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, & rivos suos emisit ad universa ligna regionis.*

4. Les pluyes l'avoient nourri ; un gouffre d'eaux l'arrosant, l'avoit fait pousser fort haut : les fleuves couloient tout autour de ses racines, & il avoit envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne.

COMMENTAIRE.

par ses propres forces, & par le Général de ses troupes, succomba ; Ninive fut prise, & Sarac mis à mort. Nabopolassar usurpa le Royaume de Chaldée, ou de Babylone. Astiages, autrement Assuérus, se rendit absolu & souverain dans la Médie : ainsi la Monarchie des Assyriens fut éteinte, & Nabopolassar pere de Nabuchodonosor, fonda le nouvel Empire des Chaldéens. La mémoire de cet évenement étoit encore récente, puisqu'il n'y a que trente-huit ans, de la prise de Ninive à celle de Jérusalem.

Les Septante au lieu de cédre, mettent *un cyprès* (*a*) en cet endroit, & en quelques autres. On sait quelle est la nature du cédre ; & souvent dans l'Ecriture les Princes, & les Grands sont comparez aux cédres ; (*b*) & le sort des Empires est représenté sous l'idée d'un grand arbre. C'est ainsi que Dieu fit voir à Nabuchodonosor ce qui lui devoit arriver. (*c*) Abimélech fils de Gédéon, propose aux enfans d'Israël la parabole des arbres de la campagne, qui avoient envoyé des députez au Liban, pour déférer la royauté aux cédres de cette montagne. (*d*)

INTER CONDENSAS FRONDES ELEVATUM EST CACUMEN EIUS. *Son sommet s'élevoit au milieu d'une belle verdure.* L'Hébreu : (*e*) *Et sa hauteur*, (sa plus haute branche) *étoit entre les branches épaisses* & touffuës. Les Septante : (*f*) *Et son Royaume*, (sa principauté, ou son commencement) *s'élevoit au milieu des nuës.* On croit qu'il veut marquer par cette maîtresse branche qui s'élevoit jusqu'aux nuës, & qui surpassoit toutes les autres branches d'autour d'elle, le Roi de Ninive, qui fut vaincu, & dépoüillé de ses Etats par Nabopolassar.

℣. 4. ABYSSUS EXALTAVIT ILLUM. *Un gouffre d'eau l'arrosant, l'avoit fait pousser fort haut.* Il y a ici plusieurs expressions hyperboliques & figurées, au jugement de saint Jérôme, (*g*) qu'il faut réduire à un sens plus naturel, & plus simple, si on veut expliquer ceci d'une ma-

(*a*) Hebr. ארז Eras. 70. Κυπάρισσος. Vide ℣. 8. & Ezech. XXVII. 5. 14. Job. XL. 12.

(*b*) Jerem. XXII. 15. *Numquid regnabis quia comferis te cedro ?* Vide Isai. II. 13. Psalm. XXXVI. 35.

(*c*) Dan. IV. 8.

(*d*) Judic. IX. 8.

(*e*) רבין עבותים חיתה קומתו

(*f*) 70. Καὶ ἐν μέσῳ νεφελῶν ἐφάνη ἡ ἀρχὴ αὐτοῦ.

(*g*) Hieronym. hic. *Hæc omnia, ut interim sequamur historiam, hyperbolicè dicta intelligamus, &c.*

5. *Propterea elevata est altitudo ejus super omnia ligna regionis: & multiplicata sunt arbusta ejus, & elevati sunt rami ejus præ aquis multis.*

5. C'est pourquoi il avoit surpassé en hauteur tous les arbres du pays; son bois avoit poussé fortement, & ses branches s'étoient élevées à cause des grandes eaux qui l'arrosoient.

6. *Cumque extendisset umbram suam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, & sub frondibus ejus genuerunt omnes bestiæ saltuum, & sub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.*

6. Et comme son ombre s'étendoit fort loin, tous les oiseaux du ciel avoient fait leur nid sur ses branches, toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits sous ses feüilles, & un grand nombre de nations habitoit sous l'ombre de ses rameaux.

7. *Eratque pulcherrimus in magnitudine sua, & in dilatatione arbustorum suorum: erat enim radix illius juxta aquas multas.*

7. Il étoit parfaitement beau dans sa grandeur, & dans l'étenduë de son bois, parce que sa racine étoit près des grandes eaux.

8. *Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei, abietes non adæquaverunt summitatem ejus, & platani non fuerunt æquæ frondibus illius: omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, & pulchritudini ejus.*

8. Il n'y avoit point de cédres dans le jardin de Dieu, qui fussent plus hauts que celui-là, les sapins ne l'égaloient point dans sa hauteur, ni les planes dans l'étenduë de ses branches. Il n'y avoit point d'arbre dans le jardin de Dieu, qui ressemblât à celui-là ni qui lui fût comparable en beauté.

9. *Quoniam speciosum feci eum, & multis condensisque frondibus: & æmulata sunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei.*

9. Comme je l'avois fait si beau, & qu'il avoit poussé tant de branches, & si épaisses, tous les arbres les plus délicieux qui étoient dans le jardin de Dieu, lui portoient envie.

COMMENTAIRE.

niére historique. Ces fleuves, & ce gouffre qui arrosent le cédre, sont les nations diverses qui payoient le tribut aux Rois d'Assyrie, & qui les enrichissoient de leurs biens. *Les ruisseaux qu'il envoye aux autres arbres,* sont les Princes, & les Gouverneurs qu'il destinoit au gouvernement des Provinces, à qui il faisoit part de ses richesses, & de son autorité. Les Septante: (a) Ce fleuve *a envoyé son assemblée aux arbres de la campagne.* Le Roi d'Assyrie a envoyé ses troupes dans les Provinces, pour les contenir dans le devoir. (b)

℣. 6. OMNIA VOLATILIA COELI. *Tous les oiseaux du ciel,* & toutes les bêtes des forêts qui viennent sous le grand cédre, marquent les divers peuples soumis à la Monarchie Assyrienne.

℣. 8. CEDRI NON FUERUNT ALTIORES ILLO IN PARA-

(a) 70. Τὰ συρίγματα αὐτῆς ἐξαπέστειλεν εἰς πάντα τὰ ξύλα τῆ πεδίε. Heb. וּמֵימָיו תְּעֹלֹתִיהוּ שֹׁלֵחַ עַל כָּל עֲצֵי הַשָּׂדֶה

(b) Theodoret.

10. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd sublimatus est in altitudine, & dedit summitatem suam virentem atque condensam, & elevatum est cor ejus altitudine sua.*

11. *Tradidi eum in manu fortissimi gentium; faciens faciet ei: juxta impietatem ejus ejeci eum.*

12. *Et succident eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ: & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.*

10. Mais voici ce que dit le Seigneur notre Dieu: Parce que ce cédre s'est élevé dans sa hauteur; qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verds & touffus, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur;

11. Je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples, qui le traitera comme il lui plaira; je l'ai chassé comme son impiété le méritoit.

12. Des étrangers, & les plus cruels de tous les peuples le couperont par le pied, & le jetteront sur les montagnes. Ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées; ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre; & tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, & l'abandonneront.

COMMENTAIRE.

DISO DEI. *Il n'y avoit point de cédres qui fussent plus hauts que celui-là dans le jardin de Dieu.* L'Hébreu: (a) *Les cédres du jardin du Seigneur ne l'obscurcirent point*, ne l'effacérent, ne le surpassérent point, ne lui firent point d'ombrage. Les autres Monarchies étoient fort au-dessous de celle des Assyriens.

℣. 11. TTADIDI EUM IN MANU FORTISSIMI GENTIUM. *Je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples.* Entre les mains de Nabopolassar pere du grand Nabuchodonosor, qui ruina la Monarchie Assyrienne, & fonda celle des Chaldéens. L'Hébreu: (b) *Je l'ai livré entre les mains du Dieu*, (ou du fort) *des nations.* Les Septante: (c) *Entre les mains du Prince des nations.*

FACIENS FACIET EI, JUXTA IMPIETATEM EJUS EJECI EUM. *Il le traitera comme il lui plaira; je l'ai chassé comme son impiété le méritoit.* Nabopolassar traita Sarac comme il voulut, lorsqu'il eut pris Ninive, & qu'il se fut saisi de ce Prince impie. Les Septante: (d) *Il l'a perdu suivant l'impiété de l'Egypte.* Nabopolassar a ruiné l'Assyrien, parce que celui-ci s'étoit rendu coupable des mêmes crimes que l'Egypte. Théodoret lit: (e) *Il s'est attiré sa propre perte suivant son iniquité; & je l'ai chassé.*

℣. 12. ALIENI, ET CRUDELISSIMI NATIONUM. *Des étran-*

(a) אבזים לא עממתו בגן אלהים

(b) ונתתיו ביד אל גוים

(c) Παρέδωκα αὐτὸν εἰς χεῖρας ἄρχοντος ἐθνῶν.

(d) Καὶ ἐποίησεν τὴν ἀπώλειαν αὐτοῦ κατὰ τὴν ἀσεβείαν αἰγύπτου.

(e) Ἐποίησεν τὴν ἀπώλειαν αὐτοῦ κατὰ τὴν ἀσεβείαν αὐτοῦ, καὶ ἐξέβαλον αὐτὸν ἐγώ.

gers,

13. *In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt universæ bestiæ regionis.*

14. *Quam ob rem non elevabuntur in altitudine sua omnia ligna aquarum, nec ponent sublimitatem suam inter nemorosa atque frondosa, nec stabunt in sublimitate sua omnia quæ irrigantur aquis: quia omnes traditi sunt in mortem ad terram ultimam, in medio filiorum hominum, ad eos qui descendunt in lacum.*

13. Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines; & toutes les bêtes de la terre se retireront dans ses branches.

14. C'est pourquoi tous les arbres plantez sur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur: ils ne pousseront plus la pointe de leurs rameaux au milieu de leurs branches épaisses: ces arbres arrosez des eaux ne se soûtiendront plus dans leur élévation; parce qu'ils ont tous été livrez à la mort, *& jettez* dans le creux de la terre, au milieu des enfans des hommes, parmi ceux qui descendent dans le tombeau.

COMMENTAIRE.

gers, & les plus cruels de tous les peuples. L'Hébreu : (*a*) *Des étrangers, des formidables*, des forts *des nations*. Les Septante : (*b*) *Des étrangers, des empestez des nations*. Il désigne par-là les Chaldéens, les troupes commandées par Astiages, & par Nabopolassar. Quoique les troupes de ce dernier fussent des Assyriens, l'Ecriture leur donne le nom d'étrangéres; parce qu'elles oubliérent dans cette occasion leur Seigneur, & ne le considérérent que comme un étranger. C'est ainsi que David appelle (*c*) *enfans étrangers* ceux des Israëlites qui l'avoient abandonné.

PROJICIENT EUM SUPER MONTES. *Ils le jetteront sur les montagnes.* Ils abattront ce cédre, & en laisseront le tronc sur la montagne où il étoit planté. Les Septante : (*d*) *Ils l'ont abattu de dessus les montagnes*, & ses branches sont tombées dans toutes les vallées. L'Hébreu à la lettre : (*e*) *Ils l'ont abandonné dans les montagnes, & ses branches sont tombées dans toutes les vallées.*

℣. 13. IN RUINA EJUS HABITAVERUNT OMNIA VOLATILIA COELI. *Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines.* Les mêmes oiseaux qui avoient fait leur nid dans ses branches pendant qu'il étoit sur pied, & en vigueur, sont demeurez dans ses débris, & dans ses rameaux, quoique coupez & séparez du tronc. Les peuples soumis à l'Empire d'Assyrie, sont demeurez dans le même assujettissement, mais sous un autre maître. Ils sont restez dans leurs Provinces, & dans leurs demeures, mais sous un Prince différent.

(*a*) זרים עריצי גוים

(*b*) Ἀλλότριοι λοιμοὶ ἀπὸ ἐθνῶν.

(*c*) *Psal.* XVII. 46. *Filii alieni mentiti sunt mihi, filii alieni inveterati sunt.*

(*d*) Κατέβαλον αὐτὸν ἀπὸ τῶν ὀρέων.

(*e*) וישׁשהו אל ההרים ובכל גאיות נפלו דליותיו

15. *Hæc dicit Dominus Deus : In die quando descendit ad inferos, induxi luctum ; operui eum abyssо : & prohibui flumina ejus, & coërcui aquas multas : contristatus est super eum Libanus, & omnia ligna agri concussa sunt.*

16. *A sonitu ruinæ ejus commovi gentes, cùm deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum : & consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.*

15. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Au jour qu'il est descendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deüil ; je l'ai couvert de l'abîme ; j'ai arrêté les fleuves & les grandes eaux qui l'arroſoient. Le Liban s'eſt attriſté de ſa chûte, & tous les arbres des champs ont tremblé de crainte.

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de ſa chûte, lorſque je le conduiſois dans l'enfer, avec ceux qui ſont réduits au tombeau ; & tous les arbres *du jardin* de délices, les plus grands, & les plus hauts arbres du Liban, qui avoient été arroſez d'eau, ſe ſont conſolez au fond de la terre.

COMMENTAIRE.

℣. 14. NON ELEVABUNTUR IN ALTITUDINE SUA OMNIA LIGNA AQUARUM. *Tous les arbres plantez ſur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur.* Les Princes, les Satrapes, les Gouverneurs de Provinces ne ſeront plus dans la même élévation. Le nouveau Monarque, pour s'aſſurer des Provinces, ne manqua pas d'y établir de nouveaux Gouverneurs.

TRADITI SUNT IN MORTEM AD TERRAM ULTIMAM. *Ils ont été livrez à la mort, & jettez dans le creux de la terre*, ou, *au plus profond de la terre*, dans le tombeau, (*a*) ſans aucune diſtinction, comme le reſte des hommes : *In medio filiorum hominum.* Quelques-uns entendent ceci de l'enfer, où ſont précipitez les damnez. (*b*)

℣. 15. QUANDO DESCENDIT AD INFEROS, INDUXI LUCTUM, OPERUI EUM ABYSSO. *Au jour qu'il eſt deſcendu dans l'enfer*, (ou dans le tombeau,) *j'ai fait faire un grand deüil ; je l'ai couvert de l'abîme.* Lorſque le Roi d'Aſſyrie eſt deſcendu dans le tombeau, tous les peuples ſes ſujets en ont fait un grand deüil. J'ai fait deſcendre avec lui les fleuves, & ces abîmes d'eaux qui entretenoient ce puiſſant cédre ; je les ai fait diſparoître avec lui. L'Hébreu : (*c*) *Au jour qu'il eſt deſcendu dans la foſſe, j'ai ordonné un deüil, j'ai caché ſur lui l'abîme d'eau.* Les Septante : (*d*) *Le jour qu'il eſt deſcendu dans l'enfer, l'abîme l'a pleuré, & j'ai arrêté ſes fleuves.* Les fleuves de l'abîme, comme pour marquer leur douleur, ont ſuſpendu leur cours.

(*a*) *Vatab. Pagn. Iſidor. Clar. Sanct. Grot.*
(*b*) *Ieronym. Dionyſ. Hugo, Lir. &c.*
(*c*) ביום רדתו שאלה אבלתי כסתי עליו את תהום
(*d*) Ἐν ᾗ ἡμέρᾳ κατέβη εἰς Ἅιδου, ἐπένθησεν αὐτὸν ἡ Ἄβυσσος, καὶ ἐκώλυσα τοὺς ποταμοὺς, καὶ ἐσχέθησαν ὕδατα πολλά.

Digitized by Google

17. *Nam & ipsi cum eo descendent in infernum ad interfectos gladio: & brachium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.*

17. Car ils sont descendus aussi eux-mêmes dans l'enfer, parmi ceux qui ont été tuez par l'épée; & chacun d'eux qui lui avoit servi de bras, *& d'appuy*, se sont assis sous son ombre, au milieu des nations.

18. *Cui assimilatus es, ô inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam: in medio incircumcisorum dormies, cum eis qui interfecti sunt gladio: ipse est Pharao, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.*

18. A qui donc ressemblez-vous, vous qui êtes si grand, & si élevé parmi tous les arbres *du jardin* de délices? Vous serez enfin précipité avec tous les arbres délicieux au fond de la terre: vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tuez par l'épée. Tel sera le sort de Pharaon, & de tout son peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 16. CUM DEDUCEREM EUM AD INFERNUM, ... CONSOLATA SUNT IN TERRA INFIMA OMNIA LIGNA VOLUPTATIS. *Lorsque je le conduisois en enfer, tous les arbres du jardin de délices se sont consolez au fond de la terre.* Lorsque le Roi de Ninive est descendu dans le tombeau, (*a*) les Princes qui avoient vêcu sous son Empire, se sont consolez dans leur malheur, en considérant que leur maître, ce Prince si puissant, & si absolu, étoit réduit comme eux dans le fond de la terre; ou qu'il étoit devenu leur égal dans le tombeau, dans l'enfer, dans ce lieu de ténébres, d'où toute distinction de qualité, & de condition est bannie. *Consolata sunt in terra infimâ*, peut marquer qu'ils se sont assis à terre, pour faire le deüil de leur Prince, & pour se consoler, comme on se console en pleurant. (*b*)

℣. 17. BRACHIUM UNIUSCUJUSQUE SEDEBIT SUB UMBRACULO EJUS. *Chacun d'eux qui lui avoient servi de bras, se sont assis sous son ombre;* sont venus comme lui dans le tombeau, ou dans l'enfer, & se sont assis auprès de lui, par un reste de respect pour sa personne. L'Hébreu: (*c*) Ses Princes sont aussi descendus dans le tombeau, *eux qui ont été son bras*, & qui *se sont* autrefois *assis sous son ombre*. Les Septante: (*d*) *Ses enfans*, (sa postérité) *qui habitoient sous son ombrage, sont péris au milieu de leur vie*. Les Princes de son sang sont morts d'une mort violente, & prématurée.

(*a*) *Theodoret. Grot. Munst. Menoch. &c.*
(*b*) *Homer. Iliad.* 23.
Ὀλοῖο τεταρπώμεσθα γόοιο.
(*c*) וזעו ישבו בצלו בתוך גוים
(*d*) Τὸ σπέρμα αὐτοῦ, οἱ κατοικοῦντες ὑπὸ τὴν σκέπην αὐτοῦ, ἐν μέσῳ τῆς ζωῆς αὐτῶν ἀτώλοντο. Le mot Hébreu זרע signifie *le bras*, & *les descendans*: souvent les Septante ont mis l'un pour l'autre. Voyez *Isai.* XVII. 5. & XL. 10. & LI. 5. *Dan.* XI. 6.

℣. 18. CUI ASSIMILATUS ES, Ô INCLYTE ? *A qui donc ressemblez-vous ?* Ceci peut s'adresser ou au Roi d'Assyie, comparé jusqu'ici à un grand cédre ; ou à Pharaon Roi d'Egypte, dont le Roi d'Assyrie étoit la figure, & auquel toute cette parabole, ou ce récit avoit rapport. Tout ce que je viens de dire du Roi d'Assyrie vous regarde ; vous lui ressemblez en tout ; vous aurez le même sort que lui. (*a*)

. . . . *Mutato nomine de te*
Fabula narratur.

IN MEDIO INCIRCUMCISORUM DORMIES, CUM EIS QUI INTERFECTI SUNT GLADIO. *Vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tuez par l'épée.* Vous périrez avec tous ces peuples impurs, & qui meurent à la guerre, sans qu'on se mette en peine de leur rendre les devoirs de la sépulture. (*b*) La mort des incirconcis, dans le style des Hébreux, marque une mort impure, sans espérance d'une meilleure vie après celle-ci. (*c*)

CHAPITRE XXXII.

Continuation des prophéties contre le Roi, & le peuple d'Egypte. Cantique lugubre sur leur perte.

℣. 1. *ET factum est, duodecimo anno in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :*

℣. 1. IL arriva le premier jour du douziéme mois de la douziéme année, que le Seigneur me fit entendre sa parole, en me disant :

COMMENTAIRE.

℣. 1. DUODECIMO ANNO, IN MENSE DUODECIMO, IN UNA MENSIS. *Le premier jour du douziéme mois de la douziéme année.* Un mercredi vingt-deuxiéme Mars de la douziéme année de la captivité de Jéchonias, qui revient à l'an du monde 3417. selon Usserius. Plusieurs Exemplaires des Septante lisent : Le premier jour du dixiéme mois de la douziéme année. D'autres : Le premier jour du douziéme mois de la dixiéme année. Théodoret, & quelques autres : (*d*) Le dixiéme mois, & la dixiéme année.

(*a*) *Horat. lib. 1. sat. 1.*
(*b*) Voyez ci-devant Ezech. XXIX. 5.
(*c*) *Ezech.* XXVIII. 10. & XXXII. 19. 21.
(*d*) *Ita plures codices tempore Ieronym. & Editio Rom, Vide Nobil. & Theodoret.*

Digitized by Google

2. *Fili hominis, assume lamentum super Pharaonem Regem Ægypti, & dices ad eum: Leoni gentium assimilatus es, & draconi qui est in mari: & ventilabas cornu in fluminibus tuis, & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina earum.*

3. *Propterà hæc dicit Dominus Deus: Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, & extrahan te in sagena mea.*

4. *Et projiciam te in terram, super faciem agri: abjiciam te: & habitare faciam super te omnia volatilia cœli, & saturabo de te bestias universæ terræ.*

2. Fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur Pharaon Roi d'Egypte, & dites-lui : Vous avez été semblable au lion des nations, & au dragon qui est dans la mer, vous frappiez de la corne *tout ce qui étoit* dans vos fleuves ; vous en troubliez les eaux avec les pieds, & vous renversiez tous les fleuves.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'assemblerai une multitude de peuples ; j'étendrai sur vous mon rets, & je vous entraînerai dans mon filet :

4. Je vous jetterai sur la terre, & je vous laisserai au milieu des champs. Je ferai descendre sur vous les oiseaux du ciel ; & j'abandonnerai votre corps pour être la pâture de toutes les bêtes de la terre.

COMMENTAIRE.

℣. 2. LEONI GENTIUM ASSIMILATUS ES, ET DRACONI QUI EST IN MARI. *Vous êtes semblable au lion des nations, & au dragon qui est dans la mer.* Vous ressemblez aux deux animaux les plus féroces, & les plus dangereux qui vivent, l'un sur la terre, & l'autre dans les eaux ; le premier est le lion, & le second est apparemment le crocodile ; car il en parle dans la suite, comme d'un animal qui vit dans les fleuves : *Ventilabas cornu in fluminibus tuis*, & il a déja comparé ci-devant Pharaon au crocodile. (*a*)

VENTILABAS CORNU IN FLUMINIBUS TUIS, ET CONCULCABAS AQUAS PEDIBUS TUIS. *Vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves, & vous en troubliez les eaux avec les pieds.* On sait que le crocodile a quatre pieds, & que souvent il trouble l'eau du Nil, mais il n'a point de cornes, ni rien à qui l'on puisse donner ce nom. Aussi le Texte Hébreu (*b*) n'exprime pas le nom *de corne* ; il met simplement : *Vous frappiez* ; vous imitiez le taureau, ou le bélier, qui frappent avec leurs cornes.

℣. 3. EXTRAHAM TE IN SAGENA MEA. *Je vous entraînerai dans mon filet.* Nous avons rapporté ci-devant (*c*) quelques-unes des maniéres dont on prend le crocodile. Elien nous apprend qu'on le prend aussi quelquefois au filet. (*d*) Les Septante traduisent : (*e*) *Je vous aménerai avec mon hameçon.*

(*a*) Ezech. XXIX. 3.
(*b*) ותנח בנהרותיך ותדלח מים ברגליך
(*c*) Ezech. XXIX. 4.
(*d*) Ælian. Var. Hist. lib. X. cap. 21. Ἁπολαμβάνεται δὲ τοῦτο τὸ θηρίον καὶ τρόπῳ ἑτέρῳ ἐπιτηδείῳ μὲν τῷ κροκοδείλῳ.
(*e*) Ἀνάξω σε ἐν τῷ ἀγκίστρῳ μου Hebr. בחחי

Digitized by Google

5. *Et dabo carnes tuas super montes, & implebo colles tuos sanie tua.*

6. *Et irrigabo terram fœtore sanguinis tui super montes, & valles implebuntur ex te.*

7. *Et operiam, cùm extinctus fueris, cœlum, & nigrescere faciam stellas ejus: solem nube tegam, & luna non dabit lumen suum.*

8. *Omnia luminaria cœli mœrere faciam super te: & dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus: cùm cediderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.*

5. Je répandrai votre chair sur les montagnes: & je remplirai les collines de vos membres ensanglantez.

6. J'arroserai la terre de votre sang noir & pourri, le long des montagnes; & les vallées seront remplies de ce qui sera sorti de vous.

7. J'obscurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir ses étoiles. Je couvrirai le soleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus sa lumiére.

8. Je ferai pleurer votre perte à toutes les étoiles du ciel; & je répandrai les ténébres sur votre terre, dit le Seigneur *notre* Dieu: lorsque vos soldats tomberont au milieu des champs percez de playes, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 5. REPLEBO COLLES TUOS SANIE TUA. *Je remplirai les collines de vos membres ensanglantez.* A la lettre: *Du pus de votre pourriture.* L'Hébreu: (*a*) *Je remplirai vos collines de vos hauteurs* ou de vos enflures. Les Septante: (*b*) *Je remplirai les vallées de votre sang.* Le Syriaque: *Des vers qui sortiront de vous.* Le Chaldéen: *Des amas de vos cadavres.* La version Syriaque me paroît la meilleure. *Ramoth*, signifie des vers. Voyez *Exod.* XVI. 20. 24. *Job.* VII. 5. XVII. 14. XXI. 26. XXV. 6. *Isai.* XIV. 11.

℣. 6. IRRIGABO TERRAM FOETORE SANGUINIS TUI SUPER MONTES. *J'arroserai la terre de votre sang noir & pourri, le long des montagnes.* L'Hébreu: (*c*) *J'arroserai la terre où vous nagez, de votre sang sur les montagnes.* Il continuë dans la comparaison de Pharaon à un crocodile. Les Septante: (*d*) *La terre sera imbibée de vos ordures, de votre multitude sur les montagnes.* Toute l'Egypte sera infectée du sang corrompu qui sortira des corps de votre peuple mis à mort sur les montagnes.

℣. 7. OPERIAM COELOS. *J'obscurcirai le ciel à votre mort.* La nuit & l'obscurité marquent une grande affliction. Voyez ci-devant Chap. XXX. 3. & 18.

℣. 8. CUM CECIDERINT VULNERATI TUI IN MEDIO

(*a*) מלאתי הגאיות רמותך

(*b*) Ἐμπλήσω φάραγγας ἀπὸ τοῦ αἵματος σου. Ils ont lû דמות, au lieu de רמות

(*c*) והשקיתי ארץ צפתך מדמך אל ההרים

(*d*) Καὶ ποτισθήσεται ἡ γῆ ἀπὸ τῶν προχωρημάτων σου ἀπὸ τοῦ πλήθους σου ἐπὶ τῶν ὀρέων

9. *Et irritabo cor populorum multorum, cùm induxero contritionem tuam in gentibus super terras quas nescis.*

9. Je ferai frémir le cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine parmi les nations, en des pays que vous ne connoissez pas.

10. *Et stupescere faciam super te populos multos: & Reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cùm volare cœperit gladius meus super facies eorum: & obstupescent repentè singuli pro anima sua in die ruinæ tuæ.*

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vûë de votre perte; & leurs Rois en seront pénétrez de frayeur & d'épouvante, lorsque mon épée nuë passera, & étincellera devant leurs yeux; & il n'y aura personne d'eux qui ne tremble pour lui-même au jour de votre ruine.

11. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Gladius Regis Babylonis veniet tibi.*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: L'épée du Roi de Babylone viendra fondre sur vous;

12. *In gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam: inexpugnabiles omnes gentes hæ: & vastabunt superbiam Ægypti, & dissipabitur multitudo ejus.*

12. Je renverserai vos troupes si nombreuses, par les armes des forts: tous ces peuples sont des peuples invincibles; ils détruiront l'orgueil de l'Egypte, & toute la multitude de ses gens sera dissipée.

COMMENTAIRE.

TERRÆ. *Lorsque vos soldats tomberont au milieu des champs, percez de playes.* Ceci n'est ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, ni dans les Septante, ni dans quelques Editions Latines. (*a*)

℣. 10. ET IRRITABO COR POPULORUM MULTORUM, CUM INDUXERO CONTRITIONEM TUAM IN GENTIBUS. *Et je ferai frémir le cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine.* A la lettre: (*b*) *J'irriterai le cœur*, je le remplirai de trouble, de crainte, de frayeur, d'horreur. Les Septante: (*c*) *J'irriterai le cœur de plusieurs peuples, lorsque je vous aurai ruiné en captivité parmi les nations.* Ces peuples seront indignez, & choquez de la maniére pleine de sévérité dont j'userai envers vous; ne pénétrant pas les justes raisons de ma colére. Ou plutôt: Je les irriterai par votre perte, en leur faisant voir dans votre personne, ce qu'ils doivent attendre de ma sévérité. Voyez le verset suivant.

℣. 12. IN GLADIIS FORTIUM DEJICIAM MULTITUDINEM TUAM. *Je renverserai vos troupes si nombreuses, par les armes des forts.* Il donne souvent le nom de *forts* aux Chaldéens. (*d*) Les Septante: (*e*)

(*a*) Voyez la nouvelle édition de saint Jérôme, tom. 1. pag. 697. & les Polyglotes d'Anvers, & de Paris.

(*b*) וְהכְעַסְתִּי לֵב עַמִּים רַבִּים בְּהָבִיאִי שִׁבְרֵךְ

(*c*) Παροργίσω καρδίαν λαῶν πολλῶν ἀγαγόντα αἰχμαλωσίαν σε εἰς ἔθνη.

(*d*) Voyez Ezech. XXX. 11. XXXI. 11. & XXXII. 27.

(*e*) Ἐν μαχαίραις γιγάντων, ἃ καταβαλῶ τὸν ἰσχύν σου.

Digitized by Google

13. *Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant super aquas plurimas : & non conturbabit eas pes hominis ultrà, neque ungula jumentorum turbabit eas.*

13. Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourriſſoit *dans les prairies* qui ſont le long des grandes eaux : ces eaux ne ſeront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & l'ongle des bêtes ne les remuëra plus.

14. *Tunc purissimas reddam aquas eorum, & flumina eorum quasi oleum adducam, ait Dominus Deus :*

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures ; & je ferai couler leurs fleuves comme l'huile, dit le Seigneur *notre* Dieu :

COMMENTAIRE.

Le glaive du Roi de Babylone viendra ſur vous. (12.) *Avec l'épée des géans ; & j'abattrai votre puiſſance.*

INEXPUGNABILES OMNES GENTES HÆ. *Tous ces peuples ſont des peuples invincibles.* L'Hébreu : (*a*) *Ils ſont tous les forts des nations.* Les Septante : (*b*) *Ils ſont des hommes dangereux ;* (à la lettre peſtilentiels) *des nations.*

VASTABUNT SUPERBIAM ÆGYPTI. *Ils détruiront l'orgüeil de l'Egypte ;* ſa gloire, ſon Royaume ; ce qui la diſtinguoit, ce qui la rendoit ſi illuſtre. Les Septante : (*c*) *Ils détruiront l'injure de l'Egypte :* ſon inſolence, ſa cruauté, ſes violences.

℣. 13. PERDAM OMNIA JUMENTA EJUS, QUÆ ERANT SUPER AQUAS PLURIMAS. *Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourriſſoit le long des grandes eaux ;* dans les belles prairies du Nil. On ſait qu'autrefois l'Egypte nourriſſoit quantité de chevaux. Du tems de Salomon on en faiſoit un grand trafic en ce pays. (*d*)

NEQUE UNGULA JUMENTORUM TURBABIT EAS. *L'ongle des bêtes ne remuera,* & ne troublera plus l'eau du Nil. Ce fleuve eſt preſque toujours trouble, d'où lui vient le nom de Sihor. (*e*)

℣. 14. FLUMINA EORUM QUASI OLEUM ADDUCAM. *Je ferai couler leurs fleuves comme l'huile.* L'eau du Nil ſera auſſi nette, & auſſi pure que l'huile. Cette liqueur eſt une des plus tranſparentes, & des plus coulantes qu'on connoiſſe ; & à moins de comparer l'eau à elle-même, on ne peut la comparer à aucune liqueur plus claire que l'huile. Le Prophéte dans tout ceci ſemble attribuer la cauſe de ce que les eaux du Nil ſont troubles, à ce qu'elles ſont remuées par les pieds des animaux qui y boivent, ou qui s'y baignent.

(*a*) עריצי גוים כלם

(*b*) Λοιμοὶ ἀπὸ ἐθνῶν πάντες.

(*c*) Ἀπολοῦσι τὴν ὕβριν αἰγύπτου. Hebr. שודדו את גאון מצרים

(*d*) 3. *Reg.* x. 28.

(*e*) *Vide Joſue* XIII. 3. *Jerem.* II. 18. *Quid tibi vis in via Ægypti, ut bibas aquam turbidam ?*

℣. 15.

Digitized by Google

15. *Cùm dedero terram Ægypti desolatam : deseretur autem terra à plenitudine sua, quando percussero omnes habitatores ejus : & scient quia ego Dominus.*

16. *Planctus est, & plangent eum : filiæ gentium plangent eum : super Ægyptum, & super multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.*

17. *Et factum est in duodecimo anno, in quintadecima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :*

18. *Fili hominis, cane lugubre super multitudinem Ægypti : & detrahe eam ipsam, & filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cum his qui descendunt in lacum.*

15. Lorsque j'aurai désolé le pays d'Egypte ; lorsque toute la terre qui étoit si abondante sera déserte ; lorsque j'en aurai frappé tous les habitans, ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

16. Voilà le deüil que vous ferez. On pleurera ainsi Pharaon ; les filles des nations le pleureront ; on fera le deüil de l'Egypte, & de tout son peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

17. Le quinziéme du mois de la douziéme année, le Seigneur me parla encore, & me dit :

18. Fils de l'homme, chantez un cantique lugubre sur tout le peuple d'Egypte ; précipitez-le avec les filles des nations les plus fortes, dans le plus profond de la terre, avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

COMMENTAIRE.

℣. 15. DESERETUR TERRA A PLENITUDINE SUA. *La terre qui étoit si abondante, sera déserte.* Ou bien : La terre, & tout ce qu'elle contient seront déserts ; elle sera déserte dans toute son étenduë, & dans toute sa plénitude.

℣. 17. IN DUODECIMO ANNO, IN QUINTADECIMA MENSIS. *Le quinziéme du mois de la douziéme année.* On n'exprime pas le nom du mois ; c'est apparemment le même douziéme mois, dont il est parlé au ℣. 1. Ceci arriva quinze jours après la prédiction précédente. Celle-ci regarde le peuple d'Egypte.

℣. 18. ET DETRAHES EAM IPSAM, ET FILIAS GENTIUM ROBUSTARUM AD TERRAM ULTIMAM. *Précipitez le peuple d'Egypte, avec les filles des nations les plus fortes, dans le plus profond de la terre.* Annoncez aux peuples d'Egypte qu'ils descendront dans le tombeau, avec tant d'autres nations fameuses qui y sont déja. Souvent les Hébreux disent que l'on fait, ce qu'on annonce, ce qu'on déclare, ce qu'on prédit, comme on l'a remarqué plusieurs fois. Autrement : Chantez la descente des Egyptiens dans le tombeau, où ils seront avec les nations les plus fortes, qui les ont précédez. Conduisez-les-y, *faites-les-y descendre.* (a) C'est en effet ce qu'il exécute dans la suite de ce cantique lugubre : *Etes-vous meilleur que les autres*, leur dit-il au verset suivant ? *descendez*,

(a) הורידהו אתה ובנות גוים אדירים אל ארץ תחתיות.

19. *Quò pulchrior es? descende, & dormi cum incircumcisis.*

20. *In medio interfectorum gladio cadent: gladius datus est; attraxerunt eam, & omnes populos ejus.*

21. *Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, & dormierunt incircumcisi, interfecti gladio.*

19. En quoi, *ô peuple d'Egypte*, êtes-vous meilleur que les autres? Descendez, & reposez-vous avec les incirconcis.

20. Ils périront tous par l'épée dans la foule de ceux qui ont été tuez. L'épée a été tirée *contre l'Egypte*; elle sera précipitée en terre avec tous ses peuples.

21. Les plus puissans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étoient venus à son secours, & qui étant passez par le fil de l'épée, sont morts incirconcis.

COMMENTAIRE.

& dormez avec les incirconcis. Les Auteurs profanes (*a*) disent qu'Apriés Roi d'Egypte fut étranglé par l'ordre d'Amasis. Ezéchiel, (*b*) & Jérémie (*c*) marquent distinctement qu'il fut mis à mort par ses ennemis.

℣. 19. QUO PULCHRIOR ES? DESCENDE, ET DORMI CUM INCIRCUMCISIS. *Etes-vous meilleur que les autres? descendez, & reposez-vous avec les incirconcis.* L'Hébreu: (*d*) *Etes-vous plus beau*, mieux fait, plus privilégié *qu'un autre? descendez, & dormez*, ou couchez-vous *avec les incirconcis.* Les Septante dans le reste du Chapitre sont fort différens de la Vulgate, comme le remarque saint Jérôme, & comme il est aisé de s'en persuader, en les comparant à l'Hébreu. Ils portent ici: (*e*) *Descendez de la plus belle des eaux, & dormez avec les incirconcis.* L'édition Romaine est semblable à la Vulgate; mais elle transpose ce ℣. après le vingt & un.

℣. 20. IN MEDIO INTERFECTORUM GLADIO CADENT; GLADIUS DATUS EST, ET ATTRAXERUNT EAM. *Ils périront tous par l'épée, dans la foule de ceux qui ont été tuez; l'épée a été tirée contre l'Egypte, & elle sera précipitée, &c.* A la lettre: (*f*) *Ils seront tuez par l'épée, au milieu de ceux qui sont morts dans le combat; l'épée a été donnée;* elle a frappé son coup; *tirez-la avec toute sa multitude.* Tirez l'Egypte; faites-la descendre; elle a reçû le coup de la mort. Les Septante: (*g*) *Ils tomberont au milieu des blessez avec lui, & toute sa force s'endormira dans le tombeau.*

℣. 21. LOQUENTUR EI POTENTISSIMI ROBUSTORUM

(*a*) *Herodot. lib. 2. cap. 169. Diodor. lib. 1.*
(*b*) *Ezech. hic.* ℣. 19. 20. *& seq.*
(*c*) *Jerem.* XLIV. 30.
(*d*) ממי נעמת רדה והשכבה את ערלים
(*e*) Ἐξ ὑδάτων εὐπρεπῶς καταβήθι, καὶ κοιμηθήσῃ μετ' ἀπεριτμήσων.
(*f*) בתוך חללי חרב יפלו חרב נתנה משכו אותה וכל המוניה
(*g*) Ἐν μέσῳ τραυματιῶν μαχαίρας πεσοῦνται μετ' αὐτοῦ, καὶ κοιμηθήσεται πᾶσα ἡ ἰσχὺς αὐτοῦ.

22. *Ibi Assur, & omnis multitudo ejus: in circuitu illius sepulchra ejus: omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.*

22. Assur est là avec tout son peuple; leurs sépulchres sont autour de lui, ils ont tous été tuez; ils sont tous tombez par l'épée.

COMMENTAIRE.

DE MEDIO INFERNI, QUI CUM AUXILIATORIBUS EIUS DESCENDERUNT. *Les plus puissans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, ceux qui sont descendus avec lui, qui étoient venus à son secours.* On a vû ci-devant, (*a*) le dénombrement des peuples qui étoient venus au secours de l'Egypte. On y met l'Ethiopie, les Libyens, les Lydiens d'Afrique, Cub, & autres. Tous ces peuples qui sont dans le tombeau, dans la terre des morts; car le Prophéte nous représente ici le tombeau comme une république soûterraine, où les Rois ont leurs demeures séparées, & où tous leurs sujets sont logez autour d'eux, dans des niches creusées dans le roc, comme il se pratiquoit dans l'Egypte, & dans la Palestine. (*b*) Les Assyriens, & les peuples les plus puissans, avec ceux dont on a parlé, qui étoient alliez de l'Egypte, & qui l'ont précédée dans leur chûte, viendront en foule au-devant de la multitude des Egyptiens, comme pour leur faire honneur, & pour les recevoir en cérémonie. Ils viendront les complimenter à leur arrivée: *Loquentur ei.* Les Septante mettent ici ce qu'ils lui diront: *Les geans vous diront:* Demeurez au fond de la fosse; êtes-vous meilleur que les autres? Descendez, *& endormez-vous avec les incirconcis, avec ceux qui sont morts par l'épée.*

℣. 22. IBI ASSUR, ET OMNIS MULTITUDO ILLIUS; IN CIRCUITU ILLIUS SEPULCHRA EIUS. *Assur est là avec tout son peuple; leurs sépulchres sont autour de lui.* Vous y trouverez bonne compagnie. L'Assyrien dont on a parlé au Chapitre xxxi. 3. y est descendu avant vous; vous verrez son tombeau environné de ceux de tous ses soldats, qui sont morts comme lui par le tranchant de l'épée. Théodoret remarque que le Prophéte fait allusion à la coûtume de ramasser les morts après la bataille, de les distinguer par nations, (*c*) & de mettre ensemble dans la terre ceux qui sont d'une même nation, & qui appartiennent à un même Prince. Les Egyptiens bâtissoient leurs tombeaux d'une maniére qui n'étoit pas fort différente de leurs maisons; l'on a vû de leurs Princes qui ont fait des dépenses prodigieuses pour se dresser des tombeaux superbes, & comme des palais après leur mort. L'Ecriture se proportionne quel-

(*a*) Ezech. xxx. 5.

(*b*) Voyez ci-après les versets 22. 23. 24. & suivans.

(*c*) Lucan. Pharsal.

. . . . . *Petimus, non singula busta,*
Discretosque rogos; unum da gentibus ignem.

Digitized by Google

23. *Quorum data sunt sepulchra in novissimis laci : & facta est multitudo ejus per gyrum sepulchri ejus : universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.*

24. *Ibi Ælam, & omnis multitudo ejus per gyrum sepulchri sui, omnes hi interfecti, ruentésque gladio : qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam : qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.*

25. *In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus : in circuitu ejus sepulchrum illius : omnes hi incircumcisi, interfectique gladio, dederunt enim terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum : in medio interfectorum positi sunt.*

23. Ils ont été ensevelis au plus profond de la fosse, & tout son peuple est autour de son sépulchre ; toute cette foule de morts qui ont péri par l'épée, qui autrefois avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

24. Là est Elam, & tout son peuple autour de son sépulchre ; toute cette foule de morts qui ont été passez au fil de l'épée, qui sont descendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre ; eux qui avoient répandu la terreur dans la terre des vivans ; ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus au fond de la fosse.

25. Ils ont mis leur lit parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tuez : leur sépulchre est autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis, & ils ont été passez au fil de l'épée, parce qu'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans ; & ils sont tombez honteusement avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse ; ils ont été mis en la foule de ceux qui avoient été tuez.

COMMENTAIRE.

quefois à ces idées ; elle appelle le tombeau, (a) *La demeure de l'éternité ;* elle dit que *le tombeau (b) est la maison où l'impie demeurera éternellement.*

℣. 23. INNOVISSIMIS LACI. *Au plus profond de la fosse.* L'Hébreu : (c) *Aux côtez de la fosse*, ou du tombeau ; comme dans ces vastes cavernes, où l'on voit creusées diverses niches, ou divers sépulchres pour autant de corps.

℣. 24. IBI ELAM. *Là est Elam.* Les Elamites, peuples célébres, & voisins des Assyriens.

PORTAVERUNT IGNOMINIAM SUAM CUM HIS QUI DESCENDERUNT IN LACUM. *Les Elamites ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus au fond de la fosse.* Ils ne sont pas morts en braves ; ils sont ensevelis sans honneur, & sans distinction au plus profond du tombeau. Cela n'est pas dans les Septante en cet endroit, mais au ℣. 25. où la même chose est répétée. Ils portent : (d) *Ils ont reçû leur tourment avec ceux qui sont descendus dans la fosse.*

(a) Eccle. XII. 5.
(b) Psal. XLVIII. 12.
(c) בירכתי בור 70. Εἰς πλαγὰς λάκκου.
(d) Ἐλάβοσαν τὸν βάσανον αὐτῶν μετὰ τῶν καταβαινόντων εἰς βόθρον. Heb. את ישאו בלמותם ירדי בור

26. *Ibi Mosoch, & Thubal, & omnis multitudo ejus: in circuitu ejus sepulchra illius. Omnes hi incircumcisi, interfectique, & cadentes gladio: quia dederunt formidinem suam in terra viventium.*

27. *Et non dormient cum fortibus, cadentibusque, & incircumcisis qui descenderunt ad infernum cum armis suis, & posuerunt gladios suos sub capitibus suis, & fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum: quia terror fortium facti sunt in terra viventium.*

16. Là est Mosoch, & Thubal, & tout son peuple; & ses sépulchres sont autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis, qui sont tombez sous l'épée, parce qu'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

27. Ils ne dormiront point avec les vaillans hommes qui sont tombez morts, & qui étoient incirconcis, qui sont descendus dans l'enfer avec leurs armes, & ont mis leurs épées sur leurs têtes; & leurs iniquitez ont pénétré jusques dans leurs os, parce qu'ils étoient devenus la terreur des ames fortes dans la terre des vivans.

COMMENTAIRE.

℣. 26. IBI MOSOCH, ET THUBAL. *Là est Mosoch, & Thubal.* Voyez ce qu'on a dit sur ces peuples ci-devant Chap. XXIII. 13.

℣. 27. NON DORMIENT CUM FORTIBUS..... QUI DESCENDERUNT AD INFERNUM CUM ARMIS SUIS, ET POSUERUNT GLADIOS SUB CAPITIBUS SUIS. *Ils ne dormiront point avec les vaillans qui sont descendus dans l'enfer avec leurs armes, & qui ont mis leurs épées sous leurs têtes.* Ni Elam, ni Mosoch, ni Thubal, ne sont pas morts avec les marques d'honneur qu'on a accoûtumé de donner aux braves, & aux héros, & qui les suivent jusques dans le tombeau. On ne leur a pas mis leurs armes auprès d'eux dans le sépulchre, & leur épée n'est pas sous leurs têtes. Ils ne sont pas distinguez du commun des morts; & vous, ô Roi d'Egypte, vous n'êtes pas de meilleure condition qu'eux; descendez, & ne vous plaignez point, si on ne vous fait pas plus d'honneur qu'aux autres. La coûtume que le Prophéte touche ici en passant d'enterrer les armes avec les guerriers, & de les placer dans leurs tombeaux avec leurs armes auprès d'eux, est fort connuë dans l'antiquité. On enterroit les hommes avec ce qu'ils avoient eu de plus cher dans la vie. (*a*) On mettoit sur leurs tombeaux leurs armes, & les instrumens de leur profession. (*b*) Virgile met sur la sépulture de Misene les armes, la trompette, & la rame du défunt.

Imponit suaque arma viro, remumque, tubamque.

Simon Maccabée (*c*) érigea un mausolée à son pere, & à ses freres dans le bourg de Modin, & plaça sur des colomnes des armes, & des vaisseaux, afin qu'on les pût voir de plus loin. On a souvent trouvé des armes dans

(*a*) *Servius in hac verba Virgil. Æneid. x. Arma quibus lætatus habe tua, teque parentum Manibus & cineri, (si qua est cura,) remitto. Moris enim fuerat, ut cum his rebus homines sepelirentur, quas dilexerant vivi.*

(*b*) *Virgil. Æneid. VI.*

(*c*) *1. Macc. XIII. 29.*

Digitized by Google

28. *Et tu ergo in medio incircumcisorum conterêris, & dormies cum interfectis gladio.*

29 *Ibi Idumæa, & reges ejus, & omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio: & qui cum incircumcisis dormierunt, & cum his qui descendunt in lacum.*

28. Vous serez donc réduit en poudre au milieu des incirconcis, & vous dormirez avec ceux qui ont été passez au fil de l'épée.

29. Là est l'Idumée, ses Rois, & tous ses Chefs, qui ont été mis avec leur armée parmi ceux qui ont été tuez par l'épée, qui se sont endormis avec les incirconcis, & avec ceux qui sont descendus au fond de la fosse.

COMMENTAIRE.

les tombeaux des guerriers, & on en charge encore aujourd'hui leurs épitaphes.

Les Septante de l'édition Romaine, & quelques autres Exemplaires lisent sans négation : (*a*) *Ils se sont endormis avec les géans qui sont morts depuis long-tems, & qui sont descendus avec leurs armes, & qui ont mis leurs épées sous leurs têtes.* Mais saint Jérôme, & l'édition de Complute portent : *Ils ne se sont pas endormis, &c.* Quelques-uns traduisent l'Hébreu par une interrogation : *Quoi les Egyptiens ne s'endormiroient-ils pas avec ces peuples qui sont descendus dans le tombeau avec leurs armes ?* Ou bien, Elam, Mosoch, & Thubal, ne sont-ils pas morts comme les héros, n'ont-ils pas été ensevelis avec leurs armes ?

FUERUNT INIQUITATES EORUM IN OSSIBUS EORUM. *Leurs iniquitez ont pénétré jusques dans leurs os.* Je pense qu'il veut marquer la même chose qu'aux versets 24. & 25. Ils ont porté la honte de leur iniquité, l'ignominie de leur lâcheté jusques dans le tombeau ; on ne les a pas enterrez avec les marques d'honneur, dont on a parlé ci-devant.

℣. 28. ET TU IN MEDIO INCIRCUMCISORUM CONTERERIS. *Vous serez réduit en poudre au milieu des incirconcis.* Voilà la compagnie que vous aurez en l'autre monde ; vous serez enterré au milieu d'un tas de morts, parmi des peuples impurs, étrangers, vaincus, & enterrez sans aucune marque d'honneur. Cette menace étoit sans doute très-dure pour des Egyptiens, qui avoient un soin singulier des sépultures, & qui regardoient comme le souverain malheur d'être exclus du tombeau de leurs peres, & d'être enterrez dans des sépulchres communs avec des étrangers.

℣. 29. IBI IDUMÆA, ET REGES EJUS. *Là est l'Idumée, & ses Rois.* Vous y rencontrerez les Iduméens qui sont incirconcis, de même que tous les autres. Ils s'étoient joints aux Chaldéens, & ils étoient avec eux au siége Jérusalem. (*b*) Ils furent ensuite livrez à l'épée de même

(*a*) Καὶ ἐκοιμήθησαν μετὰ τῶν γιγάντων τῶν πεπτωκότων ἀπ' αἰῶνος οἱ καταβάντες εἰς Ἅδου σὺν ὅπλοις πολεμίοις.

(*b*) *Vide supra* Ezech. XXV. 12.

30. *Ibi principes aquilonis omnes, & universi venatores, qui deducti sunt cum interfectis, paventes, & in sua fortitudine confusi: qui dormierunt incircumcisi cum interfectis gladio, & portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.*

30. Là sont tous les Princes de l'aquilon, & tous les hommes violens qui ont été conduits avec ceux qui avoient été tuez, étant tout tremblans, & tout confus malgré leur fierté. Ils sont morts incirconcis avec ceux qui avoient péri par l'épée, & ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

31. *Vidit eos Pharao, & consolatus est super universa multitudine sua, quæ interfecta est gladio: Pharao, & omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus:*

31. Pharaon les a vûs, & il s'est consolé de la foule de tout son peuple, qui a été tué par le tranchant de l'épée, Pharaon les a vûs avec toute son armée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

que les autres ennemis d'Israël, *Ezech.* XXXV. & XXXVI. Ces peuples avoient quitté la circoncision; ce fut Hircan Asmonéen qui les contraignit à la reprendre de nouveau. (*a*) Les Septante de l'édition de Complute: *Là est Edom, & ses Rois, & tous les Princes d'Assur, qui ont été de braves guerriers. Ils se sont endormis avec ceux qui sont morts par l'épée, & qui sont descendus dans le tombeau.* Théodoret, & saint Jérôme lisent de même; mais l'édition Romaine lit simplement: *Les Princes d'Assur*, sans rien dire des Iduméens.

℣. 30. IBI PRINCIPES AQUILONIS, ET UNIVERSI VENATORES. *Là sont tous les Princes de l'Aquilon*, (ou du Septentrion) *& tous les Princes violens.* A la lettre: *Tous les Chasseurs.* Les Septante: (*b*) *Les Princes du Septentrion, & tous les Chefs d'Assur.* L'Hébreu: (*c*) *Là sont les Princes du Septentrion, & tous les Sidoniens.* Les Princes du Septentrion sont apparemment les Rois de Phénicie, & de Syrie; les Satrapes des Philistins; les Rois de Tyr, de Sidon, de Damas; ou bien, les Rois de Médie, d'Assyrie, & de tous les autres pays connus dans l'Ecriture sous le nom de Princes du Nord.

℣. 31. VIDIT EOS PHARAO, ET CONSOLATUS EST. *Pharaon les a vûs, & s'est consolé* de la perte de son armée, & de son Royaume, considérant que tant d'autres Princes, & tant d'autres nations puissantes, n'avoient pas un meilleur sort que lui. Il paroît par tout ceci qu'Ezéchiel supposoit dans les Egyptiens la créance que les ames séparées du corps subsistoient toujours; & par conséquent, ils ne croyoient ni la métempsycose, ni le saducéisme.

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *cap.* 17.

(*b*) Ἐκεῖ οἱ ἄρχοντες τῆς βορρᾶ, πάντες οἱ ἄρχοντες Ἀσσύρ.

(*c*) שמה נסבי צפון כלם וכל צדני

32. *Quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.*

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivans, *a dit le Seigneur*; & Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tuez par l'épée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 32. DEDI TERROREM MEUM IN TERRA VIVENTIUM. *J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivans.* L'Hébreu, (*a*) & les Septante : (*b*) *J'ai répandu sa terreur sur la terre des vivans.* J'ai permis que les Egyptiens répandissent l'effroi dans la Judée; ce qui arriva selon Grotius, lorsque Néchao vint dans ce pays, & y battit l'armée de Josias Roi de Juda. La terre des vivans est la Judée, comme on l'a vû ci-devant. (*c*) En suivant la Vulgate, & la maniére de lire des Juifs, on peut dire que le Seigneur répandra sa terreur sur la terre des vivans, c'est-à-dire, sur l'Egypte, qui étoit alors un pays fort peuplé. Il y répandra la terreur, & y fera sentir les effets de sa colére, par les guerres domestiques & étrangéres qu'il y excitera. Enfin, on peut traduire : Lorsque j'aurai répandu ma colére sur la terre des vivans, & que toute la Palestine aura éprouvé la sévérité de ma justice, je viendrai contre l'Egypte, &c.

(*a*) כיונתתי את חתיתו בארץ החיים *Ita Syr. & Arab.*
(*b*) Ὅτι ἔδωκα τὸν φόβον αὐτοῦ ἐπὶ γῆς ζώντων. (*c*) *Ezech.* XXVI. 20.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIII.

Devoir de la ſentinelle d'Iſraël. Réfutation des plaintes des Juifs contre le Seigneur. Ruine entiére de la terre d'Iſraël. Abus que les Juifs captifs faiſoient des Prophéties.

℣. 1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, loquere ad filios populi tui, & dices ad eos: Terra, cùm induxero ſuper eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de noviſſimis ſuis, & conſtituerit eum ſuper ſe ſpeculatorem:*

3. *Et ille viderit gladium venientem ſuper terram, & cecinerit buccinâ, & annuntiaverit populo:*

4. *Audiens autem, quiſquis ille eſt, ſonitum buccinæ, & non ſe obſervaverit, venerítque gladius, & tulerit eum: ſanguis ipſius ſuper caput ejus erit.*

5. *Sonum buccinæ audivit, & non ſe obſervavit: ſanguis ejus in ipſo erit. Si autem ſe cuſtodierit, animam ſuam ſalvabit.*

℣. 1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, parlez aux enfans de votre peuple, & dites-leur: Lorſque j'aurai fait venir l'épée ſur une terre, & que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entr'eux, l'aura établi pour leur ſervir de ſentinelle;

3. Et que cet homme enſuite voyant l'épée qui vient fondre ſur ce pays-là, ſonne de la trompette, & en avertiſſe le peuple.

4. Si celui qui a entendu le ſon de la trompette, ne ſe tient pas ſur ſes gardes; & que l'épée ſurvenant, l'emporte, & le tuë; quelque puiſſe être cet homme, ſon ſang retombera ſur ſa tête.

5. Il a entendu le ſon de la trompette, & il ne s'eſt pas tenu ſur ſes gardes; il ſera coupable de ſon ſang. Mais s'il ſe tient ſur ſes gardes, il ſauvera ſa propre vie.

COMMENTAIRE.

℣. 1. TERRA, CUM INDUXERO SUPER EAM GLADIUM. *Lorſque j'aurai fait venir l'épée ſur un pays.* Tout ce qu'on lit dans ce Chapitre juſqu'au ℣. 10. ſe trouve déja ci-devant au Chapitre III. depuis le ℣. 17. juſqu'au 22. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit ſur cet endroit. Là le Seigneur dit qu'il établit Ezéchiel, pour être la ſentinelle de ſon peuple; ici, c'eſt le peuple qui ſe choiſit une ſentinelle du milieu de la multitude: *Unum de noviſſimis ſuis.* On a déja vû cette expreſſion en plus d'un endroit. (a) Entre les diverſes explications qu'on lui donne, la meilleure eſt celle qui l'entend d'un choix

(a) אחד מקציהם *Vide Geneſ.* XLVIII. 2 *Judic.* XVIII. 2. & 3. *Reg.* XII. 31. *Dan.* I. 5.

6. Quòd ſi ſpeculator viderit gladium venientem, & non inſonuerit buccinâ, & populus ſe non cuſtodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam : ille quidem in iniquitate ſua captus eſt, ſanguinem autem ejus de manu ſpeculatoris requiram.

6. Que ſi la ſentinelle voyant venir l'épée ne ſonne point de la trompette, & que le peuple ne ſe tenant point ſur ſes gardes, l'épée vienne, & leur ôte la vie ; ils ſeront ſurpris dans leur iniquité ; mais je redemanderai leur ſang à la ſentinelle.

7. Et tu, fili hominis, ſpeculatorem dedi te domui Iſrael : audiens ergo ex ore meo ſermonem, annuntiabis eis ex me.

7. Or c'eſt vous, fils de l'homme, que j'ai établi pour ſervir de ſentinelle à la maiſon d'Iſraël. Vous écouterez les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit.

8. Si me dicente ad impium : Impie, morte morieris : non fueris locutus ut ſe cuſtodiat impius à via ſua : ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.

8. Si lorſque je dirai à l'impie : Impie, vous mourrez très-certainement ; ſi vous n'avertiſſez point l'impie de ſe retirer de ſa mauvaiſe voye, & qu'il meure enſuite dans ſon iniquité ; je vous redemanderai ſon ſang à vous-même.

COMMENTAIRE.

fait par la multitude, ſans aucune affectation particuliere du plus élevé en dignité, ni des moindres de la populace.

℣. 6. ILLE QUIDEM IN INIQUITATE SUA CAPTUS EST. *Ils ſeront ſurpris dans leur iniquité.* Il faut comparer ceci avec le ℣. 18. du Chapitre III. & ſuppoſer que toute cette ſimilitude doit s'expliquer d'un peuple coupable, & menacé de la part de Dieu par ſon paſteur, ou par la ſentinelle établie pour veiller à ſa conſervation. Ce peuple criminel a été averti ; la ſentinelle a crié ; mais le pécheur n'en a tenu compte ; il mourra dans ſon iniquité. Autrement : *Il a été ſurpris dans ſon iniquité.* Il a ſouffert la juſte peine de ſa négligence à ſe ſauver, & du mépris qu'il a fait des avis de ſon Paſteur. Ou bien, le Prophéte parle ici ſuivant l'opinion vulgaire des Juifs, qui croyoient que perſonne ne ſouffroit d'adverſité temporelle, ſinon à cauſe de quelque péché connu, ou caché, commis par eux-mêmes, ou par leurs ancêtres. (*a*) Ce ſentiment ſe voit répandu dans tout l'ancien Teſtament. Dès qu'il leur arrivoit quelque diſgrace, ils diſoient : (*b*) Notre iniquité eſt venuë ſur nous ; (*c*) le Seigneur s'eſt ſouvenu de notre iniquité ; (*d*) le Seigneur a trouvé l'iniquité de ſes ſerviteurs. L'Auteur du Livre de Job s'applique fort ſérieuſement à détruire ce ſentiment, & à montrer que les peines de cette vie ne ſont pas toûjours des punitions de Dieu, & que le Tout-puiſſant châtie ſouvent

(*a*) *Vide* Exech. XVIII. 2. *Jerem.* XXXI. 30. & *ſeq.*

(*b*) *Eſdr.* IX. 7. *Dan.* XIII. 52.

(*c*) 3. *Reg.* XVII. 18.

(*b*) *Geneſ.* XLIV. 16. *Vide &* XLII. 21.

Digitized by Google

9. *Si autem annuntiante te ad impium ut à viis ſuis convertatur, non fuerit converſus à via ſua : ipſe in iniquitate ſua morietur : porrò tu animam tuam liberaſti.*

9. Mais ſi vous avertiſſez l'impie de ſe convertir, & de quitter ſa mauvaiſe voye ; & que lui neanmoins ne ſe convertiſſe point, & ne la quitte point ; il mourra dans ſon iniquité, & vous aurez délivré votre ame.

10. *Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Iſrael : Sic locuti eſtis, dicentes : Iniquitates noſtræ, & peccata noſtra ſuper nos ſunt, & in ipſis nos tabeſcimus : quomodo ergo vivere poterimus ?*

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maiſon d'Iſraël : Voici la maniére dont vous avez accoûtumé de parler : Nos iniquitez, dites-vous, & nos péchez ſont ſur nous. Nous péchons, & nous languiſſons dans le péché ; comment donc pourrions-nous vivre *de la vraye vie ?*

11. *Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus : nolo mortem impii, ſed ut convertatur impius à via ſua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis veſtris peſſimis, & quare moriemini, domus Iſrael ?*

11. Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie ; mais que *je veux que* l'impie ſe convertiſſe, qu'il quitte ſa mauvaiſe voye, & qu'il vive. Convertiſſez-vous, convertiſſez-vous, quittez vos voyes toutes corrompuës. Pourquoi mourrez-vous, maiſon d'Iſraël ?

COMMENTAIRE.

les juſtes pour les purifier ſimplement, & pour les éprouver.

℣. 8. IMPIE, MORTE MORIERIS. *Impie, vous mourrez très-certainement.* Les uns (*a*) l'entendent de la mort de l'ame, & du ſupplice éternel ; & les circonſtances de la menace ſemblent demander ce ſentiment. Mais d'autres (*b*) croyent qu'il ne s'agit que d'une mort temporelle, dont Dieu menace les impies, pour les obliger à ſe convertir & à rentrer en eux-mêmes.

℣. 10. QUOMODO ERGO VIVERE POTERIMUS ? *Comment donc pourrions-nous vivre ?* Le Prophéte a déja réfuté ci-devant au Chapitre XVIII. les plaintes injuſtes que faiſoient les Juifs contre la conduite du Seigneur. *Nos peres ont mangé la grappe verte*, diſoient-ils au Chapitre XVIII. *& nos dents en ont été agacées.* Nos peres ont péché, & nous ſommes punis. Ici c'eſt à peu près la même plainte : Nous ſommes enveloppez de péchez ; nos iniquitez ont tellement pris le deſſus, que nous ne devons plus eſperer de pardon ; & nos fautes, & celles de nos peres nous ſont imputées. Comment avec cela pourrions-nous vivre, & nous exemter des maux dont nous ſommes menacez ? Le Prophéte renverſe ces objections dans la ſuite, en montrant que Dieu ne punit pas en nous des fautes étrangéres, mais nos propres péchez ; & que nous avons toute liberté

(*a*) *Ieronym. Hugo, Dionyſ. Liran. Vat.* (*b*) *Theodoret. Sanct. Grot*

12. *Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit eum in quacumque die peccaverit : & impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua : & justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.*

13. *Etiam si dixero justo quòd vitâ vivat, & confisus in justitia sua fecerit iniquitatem : omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur.*

14. *Si autem dixero impio : Morte morieris : & egerit pœnitentiam à peccato suo, feceritque judicium & justitiam ;*

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfans de mon peuple : En quelque jour que le juste péche, sa justice ne le délivrera point ; & en quelque jour que l'impie se convertisse, son impieté ne lui nuira point : & en quelque jour que le juste aura péché, il ne pourra point vivre dans sa justice.

13. Si après que j'aurai dit au juste qu'il vivra de la *vraye* vie, il met sa confiance dans sa propre justice, & commet l'iniquité ; toutes ses bonnes œuvres seront mises en oubli, & il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise.

14. Si après que j'aurai dit à l'impie : Vous mourrez très-certainement, il fait pénitence de son péché ; & s'il agit selon la droiture, & la justice ;

COMMENTAIRE.

de les commettre, ou de les éviter avec le secours de Dieu. *In auditoris arbitrio est vel audire, & facere, atque salvari ; vel contemnere, & proprio perire contemptu*, dit saint Jérôme.

℣. 11. NOLO MORTEM IMPII, SED UT CONVERTATUR IMPIUS. *Je ne veux point la mort de l'impie, mais que l'impie se convertisse.* La mort de l'impie n'est point un objet que Dieu se propose, ni une fin pour laquelle il agisse, ni une chose qu'il souhaite, & qu'il recherche : il la souffre, il la permet ; mais en quelque sorte malgré lui. Tout ce qu'il fait tend à nous sauver ; le pécheur se donne la mort à lui-même, en rejettant, en négligeant, en mépriſant les secours que Dieu lui prépare, & lui donne pour son salut. Voyez le Chapitre XVIII. 23.

℣. 12. IMPIETAS IMPII NON NOCEBIT EI, IN QUACUMQUE DIE CONVERSUS FUERIT AB IMPIETATE SUA. *En quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point.* Quelques anciens (*a*) lisent ainsi ce passage : *Quâcumque horâ peccator ingemuerit, & conversus fuerit, vitâ vivet, &c.* D'autres : (*b*) *Peccator in quâcumque die conversus ingemuerit, salvus erit.* Il semble qu'ils ont joint ensemble ce ℣. avec celui qui se trouve dans Isaïe, Ch. xxx. ℣. 15. Lorsque Dieu nous justifie, il met en oubli tous nos péchez passez ; il les couvre par l'abondance de ses miséricordes. Il est pourtant vrai, comme on l'a remarqué ailleurs, (*c*)

(*a*) *Author de vera & falsa Pœnit. inter opera D. Augustini, cap.* 17.

(*b*) *Gregor. Mag. lib.* 7. *Ep.* 54. *nunc lib.* 9. *indict.* 2. *Ep.* 52. *& Author libri de Conflictu virtutum & vitiorum. c.* 15. *& Rupert. in Levit. c.* 18.

(*c*) Commentaire sur S. Matthieu, XVII. 35.

Digitized by Google

15. *Et pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injustum, vitâ vivet, & non morietur.*

15. Si cet impie rend le gage qu'on lui avoit confié, s'il restituë le bien qu'il avoit ravi, s'il marche dans *la voye* des commandemens de la vie, & s'il ne fait rien d'injuste; il vivra très-assurément, & ne mourra point.

16. *Omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei: judicium, & justitiam fecit, vitâ vivet.*

16. Tous les péchez qu'il avoit commis, ne lui seront point imputez; il a fait ce qui étoit droit & juste, & ainsi il vivra très-certainement.

17. *Et dixerunt filii populi tui: Non est æqui ponderis via Domini: & ipsorum via injusta est.*

17. Les enfans de votre peuple ont dit: La voye du Seigneur n'est pas juste, & équitable; mais n'est-ce pas plutôt leur voye qui est injuste?

COMMENTAIRE.

que si après avoir reçû le pardon, nous retombons dans nos crimes; notre ingratitude fait en quelque sorte revivre nos anciennes iniquitez, & que Dieu accorde plus difficilement le pardon des rechûtes, que des premiers péchez.

℣. 17. DIXERUNT FILII POPULI TUI: NON EST ÆQUI PONDERIS VIA DOMINI. *Les enfans de votre peuple ont dit: La voye du Seigneur n'est pas juste.* En quoi n'est-elle pas juste? En ce qu'elle met dans une même balance l'iniquité & la justice, & qu'elle damne pour un seul crime, de même qu'elle sauve pour une seule action de justice: comme si ces deux choses étoient d'une efficacité égale; l'une pour donner la vie, & l'autre pour causer la mort; & comme si une action de justice n'étoit pas d'un poids & d'un mérite infiniment supérieur, au démérite de l'iniquité; & s'il ne falloit pas une force & une résistance héroïque pour pratiquer la vertu; au lieu que pour commettre le mal, il ne faut que suivre son penchant, & s'abandonner à son inclination. Il n'est donc pas juste d'oublier toutes nos actions de justice, pour une action de péché; quoiqu'il soit assez équitable d'effacer toutes nos actions d'iniquité, pour une seule action de justice, à cause de l'éminence, & du mérite de celle-ci, & des difficultez que nous avons à la pratiquer. Voilà, ce me semble, le mauvais raisonnement des Juifs.

Mais ce n'est point la voye du Seigneur qui est injuste; c'est celle du pécheur: son amour propre le séduit dans son raisonnement, & dans l'idée de justice, ou d'injustice qu'il se forme dans la conduite de Dieu à son égard. Il prétend que Dieu lui doit quelque chose; il s'impute le mérite de son action; il croit que le penchant qu'il sent au mal, est pour lui nul motif d'excuse; & il ne fait pas attention que s'il fait le bien, c'est par le secours de la grace, qui ne lui est point dûë; autrement, elle ne seroit

Digitized by Google

18. *Cùm enim receſſerit juſtus à juſtitia ſua, fecerítque iniquitates, morietur in eis.*

19. *Et cùm receſſerit impius ab impietate ſuâ, fecerítque judicium & juſtitiam, vivet in eis.*

20. *Et dicitis: Non eſt recta via Domini. Unumquemque juxta vias ſuas judicabo de vobis, domus Iſrael.*

21. *Et factum eſt in duodecimo anno, in decimo menſe, in quinta menſis tranſmigrationis noſtræ, venit ad me qui fugerat de Jeruſalem, dicens: Vaſtata eſt civitas.*

18. Car lorſque le juſte aura abandonné ſa propre juſtice, & qu'il aura commis les œuvres d'iniquité, il y trouvera la mort.

19. Au contraire, lorſque l'impie aura quitté ſon impieté, qu'il aura fait ce qui eſt droit & juſte, il vivra dans ſa juſtice.

20. Et neanmoins vous dites: La voye du Seigneur n'eſt pas droite. Maiſon d'Iſraël, je jugerai chacun de vous ſelon ſes propres voyes.

21. Le cinquiéme jour du dixiéme mois de la douziéme année, depuis que nous avions été emmenez captifs, un homme qui s'étoit ſauvé de Jéruſalem, me vint trouver, & me dit: La ville a été ruinée.

COMMENTAIRE.

plus grace: Que quand Dieu couronne nos mérites, il couronne ſes propres dons; que le mouvement de la volonté qui nous porte à joüir de la créature, & à la préférer au Créateur, eſt une action toute libre, toute de nous-mêmes, dont l'injuſtice & la difformité méritent des ſupplices éternels; au lieu que nos actions de juſtice, toutes libres, & toutes volontaires qu'elles ſont, ne ſeroient pas méritoires, ſans un ſecours ſurnaturel du Tout-puiſſant, qui nous prévient, qui nous ſoûtient dans l'exercice de la juſtice, & qui nous fait perſévérer dans le bien. Si donc notre cœur s'attache à la créature par un amour dominant, eſt-il injuſte que Dieu nous trouvant dans une diſpoſition ſi mauvaiſe & ſi criminelle, nous puniſſe par des ſupplices proportionnez à notre iniquité, ſans avoir égard à de meilleures diſpoſitions précédentes, dans leſquelles nous avions été autrefois? Notre vie étant un état paſſager, Dieu nous juge ſuivant la ſituation préſente où il nous rencontre. Il ne faut pourtant pas croire qu'il puniſſe également celui qui aura toûjours vécu dans le péché, & celui qui après avoir vécu long-tems dans la juſtice, tombe enfin dans l'iniquité. Dieu proportionne ſes châtimens, & ſes récompenſes à la quantité, comme à la qualité du bien, ou du mal que nous faiſons. On peut voir ſur ce paſſage le ℣. 25. du Chapitre XVIII.

℣. 21. IN DUODECIMO ANNO, IN DECIMO MENSE, IN QUINTA MENSIS. *Le cinquiéme jour de l'onziéme mois de la douziéme année* de la captivité de Jéchonias, qui revient au mercredi vingt-cinq Janvier de l'an du monde 3417. Les Septante de l'Edition Romaine: *Le cinquiéme jour du douziéme mois de la dixiéme année.* Ou, ſelon d'autres Exemplaires, & Théodoret: *Le cinquiéme jour du douziéme mois de la douziéme année.* Le Syriaque porte: *L'enziéme année, & le douziéme*

Digitized by Google

22. *Manus autem Domini facta fuerat ad me vesperè, antequam veniret qui fugerat, aperuitque os meum donec veniret ad me manè, & aperto ore meo non silui amplius.*

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait sentir à moi dès le soir de devant le jour qu'arriva cet homme, qui avoit fui de Jérusalem: & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vînt me trouver le matin: & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence.

23. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

23. Le Seigneur me parla donc, & me dit:

24. *Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israël, loquentes aiunt: Unus erat Abraham, & hæreditate possedit terram: nos autem multi sumus, nobis data est terra in possessionem.*

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces ruines de la terre d'Israël, disent maintenant: Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a possédé cette terre comme son héritage; nous autres, nous sommes en grand nombre, nous en joüirons donc encore, & nous la posséderons.

COMMENTAIRE.

mois; ce qui paroît plus vrai-semblable à Théodoret, puisque la ville de Jérusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois de l'onziéme année; (*a*) & encore est-ce beaucoup que depuis la prise de la ville, arrivée au quatriéme mois, on ait été jusqu'au cinquiéme du douziéme mois de la même année, sans en avoir des nouvelles certaines dans la Mésopotamie. (*b*) Quelques-uns croyent que ce messager qui vint à Ezéchiel, ne lui vint pas simplement annoncer la prise de Jérusalem, & la ruine du Temple; mais la désolation entiére du pays, la mort de Godolias, & la derniére transmigration du peuple en Egypte.

℣. 22. APERTO ORE, NON SILUI AMPLIUS. *La bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence;* ainsi que Dieu le lui avoit promis auparavant, Chapitre XXIV. 27. Le peuple fut alors pleinement convaincu de la vérité des Prophéties d'Ezéchiel, par l'événement dont ils étoient témoins, & dont il n'étoit pas possible de douter.

℣. 24. QUI HABITANT IN RUINOSIS HIS..... AIUNT: UNUS ERAT ABRAHAM, ET HÆREDITATE POSSEDIT TERRAM. *Ceux qui habitent dans ces ruines de la terre d'Israël, disent maintenant: Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a possédé cette terre.* Le Prophéte a répondu ci-devant ℣. 10. aux Hébreux, qui désespéroient de pouvoir conserver leur vie, au milieu des péchez dont ils se voyoient environnez; ici il réfute la présomption de ceux, qui après

(*a*) 4. *Reg.* XXV. 2. 3. 4. *Jerem.* XXIX. 2. 3. & LII. 5. 6. 7.

(*b*) Voyez Sanct. sur cet endroit, n. 13. 14. 15. 16. & *Junius.*

Digitized by Google

25. *Idcircò dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui in sanguine comeditis, & oculos vestros levatis ad immunditias vestras, & sanguinem funditis: numquid terram hæreditate possidebitis?*

25. Dites-leur donc ceci: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Posséderez-vous cette terre comme votre héritage, vous qui mangez des viandes avec le sang, qui levez vos yeux vers vos impuretez, & vos idoles, & qui répandez le sang des hommes?

COMMENTAIRE.

la ruine de Jérusalem & du Temple, étoient demeurez dans les ruines de la Judée. Ils se flattoient mal-à-propos du rétablissement des affaires de leur nation, en disant: Abraham n'étoit qu'un seul homme sans postérité, dans le tems que Dieu lui promit le pays des Cananéens. Si le Seigneur a sçû, contre toute apparence, lui donner ce pays dans la personne de ses descendans; pourquoi ne pourroit-il pas nous y rétablir, malgré la dispersion où sont nos freres, & l'oppression où nous vivons? Nous sommes en bien plus grand nombre, que n'étoit alors la famille d'Abraham. Mais ils ne pensoient pas à une différence essentielle qui se rencontroit entr'eux, & Abraham, & qui formoit un obstacle à leur rétablissement; c'est qu'Abraham étoit juste & agréable au Seigneur, & qu'il fut toûjours constamment attaché à ses ordres; au lieu que les Juifs étoient impies, & qu'au lieu de penser à se convertir, & à faire pénitence, ils s'entretenoient dans de vaines espérances, qui flattoient leur présomption.

℣. 25. IN SANGUINE COMEDITIS, ET OCULOS VESTROS LEVATIS AD IMMUNDITIAS. *Vous qui mangez des viandes avec le sang, & qui levez les yeux vers vos impuretez.* Ce verset, & le suivant (*a*) ne se lisoient point dans les Septante dont se servoit saint Jérôme, & on ne les lit point encore dans l'Edition Romaine; mais l'Edition de Complute, le Manuscrit Alexandrin, & Théodoret les lisent, quoi qu'avec quelques variétez. On les remarquoit aussi dans les traductions d'Aquila, de Symmaque, & de Théodotion. *Manger sur le sang*, ou avec le sang, ou dans le sang, ou simplement manger le sang, (*b*) toutes ces expressions signifient à peu près la même chose, & sont également défenduës par la Loi. L'usage du sang cuit, ou crud, seul, ou avec autre chose; manger de la viande dont le sang n'auroit pas été bien épuré, étoient des choses que Dieu avoit en horreur. (*c*) *Lever les yeux vers les impuretez*, les abo-

(*a*) Saint Jérôme dit qu'il manquoit huit versets, plus ou moins en cet endroit; mais il parle des versets suivant la maniére dont on écrivoit alors les Livres. Ils étoient bien plus courts que les nôtres. Voyez la nouvelle Edition de ce Pere.

(*b*) על הדם תאכלו *Edit. Complut.* Ἐπὶ αἵματος τρώγετε. *Theodoret.* Τῷ αἵματι ἐσθίετε.

(*c*) *Vide Genes.* IX. 4. *Levit.* VII. 26. XVII. 14.

minations,

26. Stetistis in gladiis vestris, fecistis abominationes, & unusquisque uxorem proximi sui polluit: & terram hereditate possidebitis?

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée; vous avez commis des abominations; chacun de vous a violé la femme de son prochain; & après cela vous posséderez cette terre comme votre héritage?

27. Hæc dices ad eos: Sic dicit Dominus Deus: Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent, & qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum: qui autem in præsidiis, & speluncis sunt, peste morientur.

27. Vous leur direz donc: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je jure par moi-même, que ceux qui habitent dans ces lieux ruinez, périront par l'épée, que ceux qui sont dans les champs seront livrez aux bêtes pour en être dévorez; & que ceux qui se sont retirez dans les lieux forts, & dans les cavernes, mourront de peste.

28. Et dabo terram in solitudinem, & in desertum, & deficiet superba fortitudo ejus: & desolabuntur montes Israel, eò quòd nullus sit qui per eos transeat.

28. Je réduirai cette terre en une solitude, & en un désert. Sa force altiére & superbe sera détruite, & les montagnes d'Israël seront désolées, sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

29. Et scient quia ego Dominus; cùm dedero terram eorum desolatam, & desertam, propter universas abominationes suas, quas operati sunt.

29. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu ainsi cette terre déserte & abandonnée, à cause de toutes les abominations qu'ils y ont commises.

COMMENTAIRE.

minations, les idoles; les invoquer, les adorer, mettre en elles sa confiance, sont des crimes dans lesquels vous persévérez.

℣. 26. STETISTIS IN GLADIIS VESTRIS. *Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée*, comme des soldats en garde, & sous les armes, qui n'attendent que l'occasion de frapper. Ou bien: (*a*) Vous ne vous soûtenez que par vos armes; vous menez une vie de brigands; vous ne vivez que de votre épée. (*b*) Ou enfin: Vous vous faites forts de votre épée; vous croyez vous soûtenir, & vous défendre par-là; mais je saurai vous désarmer, &c.

℣. 27. QUI IN PRÆSIDIIS, ET SPELUNCIS SUNT, PESTE MORIENTUR. *Ceux qui se sont retirez dans les lieux forts, & dans les cavernes, mourront de peste.* Sur les montagnes escarpées, & dans quelques forts impénétrables, qui étoient dans ce pays, & dans les creux inaccessibles des rochers, ce qui étoit ordinaire en ce pays-là. Si ces lieux sont impénétrables aux hommes, & aux bêtes, la peste ira les y trouver, & les y fera mourir.

(*a*) עמדתם על חרבוכם (*b*) Genes. XXVII. 40. *Vives in gladio.*

30. *Et tu, fili hominis: filii populi tui, qui loquuntur de te juxta muros, & in ostiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes: Venite, & audiamus quis sit sermo egrediens à Domino.*

13. *Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, & sedent coram te populus meus, & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos: quia in canticum oris sui vertunt illos, & avaritiam suam sequitur cor eorum.*

32. *Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur: & audiunt verba tua, & non faciunt ea.*

33. *Et cùm venerit quod prædictum est, (ecce enim venit,) tunc scient quod Prophetes fuerit inter eos.*

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfans de votre peuple qui parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maisons, & se disent l'un à l'autre : Allons entendre quelle est la parole qui sort de la bouche du Seigneur.

31. Ils viennent à vous, comme un peuple qui s'assemble en foule, & ils s'asseyent devant vous, comme étant mon peuple. Ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parce qu'ils les changent en des cantiques, qu'ils repassent dans leur bouche, pendant que leur cœur suit leur avarice.

32. Vous êtes à leur égard comme un air de musique, qui se chante d'une maniére douce & agréable. C'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous *leur* dites.

33. Mais quand ce qui a été prédit sera arrivé, (comme le voilà qui est arrivé,) c'est alors qu'ils sauront qu'il y aura eu un Prophéte parmi eux.

COMMENTAIRE.

℣. 30. JUXTA MUROS, ET IN OSTIIS DOMORUM. *Le long des murs, & aux portes de leurs maisons.* C'est-là où les gens oisifs, & les nouvellistes ont accoûtumé de s'assembler pour débiter leurs contes, & leurs réflexions, le long des murailles au soleil, dans les carrefours, aux portes des maisons.

℣. 31. VENIUNT AD TE, QUASI SI INGREDIATUR POPULUS. *Ils viennent à vous, comme un peuple qui s'assemble en foule.* Ils viennent vous entourer comme dans les assemblées populaires, où l'on s'assemble autour de celui qui harangue. Peut-être aussi qu'alors le peuple avoit coûtume de s'assembler dans la maison du Prophéte les jours de Fête, & de Sabbat. Ils viennent à vous comme dans un jour d'assemblée de Religion, comme des disciples autour de leur maître, dit le Chaldéen.

IN CANTICUM ORIS SUIS VERTUNT ILLOS. *Ils les changent en des cantiques.* Ils en font des chansons, ils les répétent en raillant, comme ils feroient un cantique; ils en font le sujet de leur divertissement.

℣. 32. CUM VENERIT QUOD PRÆDICTUM EST, (ECCE ENIM VENIT) TUNC SCIENT. *Quand ce qui a été prédit sera arrivé, (& le voilà qui est arrivé) c'est alors qu'ils sauront, &c.* Ou bien :

Digitized by Google

Quand ce que j'ai prédit ſera arrivé; & que dis-je! puiſque ce que j'ai prédit, eſt déja véritablement arrivé : à préſent, ils connoîtront qu'il y a un Prophéte au milieu d'eux. Autrement: Lorſque la nouvelle de ce qui eſt arrivé, ſera venuë; & la voici qui arrive. Elle arriva le lendemain par un homme qui s'étoit ſauvé de Jéruſalem. Voyez les verſets 21. 22.

CHAPITRE XXXIV.

Prophéties contre les mauvais Paſteurs d'Iſraël, & contre les Princes qui oppriment, & qui dominent les autres. Promeſſe d'un unique Paſteur qui raſſemblera ſes oüailles, & les conduira dans les meilleurs pâturages.

℣. 1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, propheta de paſtoribus Iſrael: propheta, & dices paſtoribus: Hæc dicit Dominus Deus: Va paſtoribus Iſrael: qui paſcebant ſemetipſos: nonne greges à Paſtoribus paſcuntur?*

3. *Lac comedebatis, & lanis operiebamini, & quod craſſum erat occidebatis; gregem autem meum non paſcebatis.*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, prophétiſez touchant les Paſteurs d'Iſraël; prophétiſez, & dites aux Paſteurs : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur aux Paſteurs d'Iſraël; qui ſe paiſſent eux-mêmes. Les Paſteurs ne paiſſent-ils pas leurs troupeaux?

3. Et cependant vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de ſa laine; vous preniez les brebis les plus graſſes pour les tuer, & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

COMMENTAIRE.

℣. 2. PROPHETA DE PASTORIBUS ISRAEL. *Prophétiſez touchant les Paſteurs d'Iſraël.* Ces Paſteurs ſont les Prêtres, les Lévites, les Docteurs de la Loi; les Rois, les Princes, les Magiſtras, les Juges. Le Prophéte leur donne ici d'excellentes inſtructions, en leur montrant ſous la parabole d'un Paſteur quel étoit leur devoir, & en quoi ils ont manqué.

℣. 3. LAC COMEDEBATIS, ET LANIS OPERIEBAMINI, ET QUOD CRASSUM ERAT, OCCIDEBATIS. *Vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de ſa laine, & vous preniez les brebis les plus graſſes pour les tuer.* Les Prêtres mangeoient les dîmes,

Digitized by Google

4. *Quod infirmum fuit non consolidastis, & quod ægrotum non sanastis, quod confractum est non alligastis, & quod abjectum est non reduxistis, & quod perierat non quæsistis: sed cum austeritate imperabatis eis, & cum potentia.*

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles, ni à panser, & à guerir celles qui étoient malades: vous n'avez point bandé les playes de celles qui étoient blessées; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées; & vous n'avez point cherché celles qui s'étoient perduës; mais vous vous contentiez de les dominer, avec une rigueur sévére, & pleine d'empire.

COMMENTAIRE.

les prémices, & les offrandes du peuple. Les Princes recevoient les tributs, & les impositions; & au lieu de les instruire, & de les protéger, les uns leur ôtoient la vie, par les cruautez qu'ils exerçoient contre leurs personnes; & les autres leur donnoient la mort de l'ame, par le poison de leurs erreurs, par leurs mauvais exemples; ou simplement, ils les tuoient, en leur refusant cruellement la nourriture dont ils avoient besoin, pour se garantir de la mort. *Les brebis grasses* marquent ou les riches du peuple, à qui les Pasteurs déguisent souvent la vérité par une condescendance, & par une complaisance cruelle; ou les ames justes & innocentes, que l'on corrompt par l'erreur, ou à qui l'on refuse le soûtien dont elles ont besoin.

℣. 4. QUOD ÆGROTUM NON SANASTIS. *Vous n'avez point travaillé à guérir celles qui étoient malades.* Un bon Pasteur doit connoître les maladies de son troupeau, & savoir les remédes qui y sont convenables. Son ignorance ne l'excusera pas, & on lui demandera compte de leur sang, & de leur vie. Dieu seul peut ressusciter; c'est aux Pasteurs à panser, à appliquer les médicamens.

SED CUM AUSTERITATE IMPERABATIS EIS, ET CUM POTENTIA. *Vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur sévére, & pleine d'empire.* L'Hébreu: (*a*) *Vous les avez dominez avec force, & avec violence*, ou cruauté. Les Septante: (*b*) *Vous avez accablé de travail ce qui étoit fort.* JESUS-CHRIST faisoit le même reproche aux Scribes, & aux Pharisiens, qu'ils imposoient des fardeaux insupportables sur les épaules des hommes, pendant qu'ils ne vouloient pas les toucher du bout du doigt. (*c*) Rien n'est plus éloigné de l'esprit de Dieu, ni plus contraire au vrai caractére d'un Pasteur des ames, que l'empire, la domination. (*d*) *Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié*, disoit l'Apôtre

(*a*) ובחזקהרדיתם אותם ורבפרך
(*b*) Καὶ τὸ ἰσχυρὸν κατεργάσασθε μόχθῳ.
(*c*) *Matth.* XXIII. 4.
(*d*) 1. *Petri.* V. 2. 3.

Digitized by Google

5. *Et dispersæ sunt oves meæ, eò quòd non esset pastor: & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, & dispersæ sunt.*

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avoient point de pasteur: elles ont été dispersées en divers lieux, & elles sont devenuës la proye de toutes les bêtes sauvages.

6. *Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in universo colle excelso: & super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat inquam, qui requireret.*

6. Mes troupeaux ont erré par tout sur les montagnes, & sur toutes les collines élevées. Mes troupeaux ont été dispersez sur toute la face de la terre, sans qu'il y eût personne pour les aller chercher; sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mît en peine de les chercher.

7. *Propterea, pastores, audite verbum Domini:*

7. C'est pourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur:

8. *Vivo ego, dicit Dominus Deus: quia pro eo quòd facti sunt greges mei in rapinam, & oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eò quòd non esset pastor: neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipsos, & greges meos non pascebant:*

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que parce que mes troupeaux ont été livrez en proye, & que mes brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de pasteur; puisque mes pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux; mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux:

9. *Propterea, pastores, audite verbum Domini:*

9. Vous, dis-je, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

COMMENTAIRE.

saint Pierre, *veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée; mais par une affection toute volontaire, qui soit selon Dieu; non par un honteux desir du gain, mais par une charité désintéressée; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modéles du troupeau.*

℣. 5. IN DEVORATIONEM OMNIUM BESTIARUM AGRI. *Mes brebis sont devenuës la proye de toutes les bêtes sauvages.* Les vrais pasteurs négligeant de faire leur devoir, & abandonnant le soin de leur troupeau, les brebis se sont dispersées, & se sont livrées aux faux Prophétes, aux mauvais Docteurs, aux Prêtres des idoles, aux démons qui les ont engagez dans toutes sortes de désordres.

℣. 6. ERRAVERUNT IN CUNCTIS MONTIBUS. *Elles ont erré par tout sur les montagnes;* en suivant les idoles, & en se faisant une religion à leur fantaisie, pleine de superstitions, & d'impiété. Les Prêtres, & les Princes du peuple, au lieu de les rappeller de leur égarement, étoient les premiers à les y suivre, ou peut-être à les précéder, & à leur donner l'exemple de l'idolâtrie: *Et non erat qui requireret.*

℣. 8. PASCEBANT PASTORES SEMETIPSOS. *Mes Pasteurs*

Digitized by Google

10. *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipſe ſuper paſtores requiram gregem meum de manu eorum, & ceſſare faciam eos, ut ultrà non paſcant gregem, nec paſcant ampliùs paſtores ſemetipſos : & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultrà eis in eſcam.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens moi-même à ces paſteurs : j'irai chercher mon troupeau ; & je le retirerai d'entre leurs mains ; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau ; je ferai que ces paſteurs ne ſe paîtront plus eux-mêmes ; je délivrerai mon troupeau de leur violence, & il ne ſera plus expoſé à être leur proye.

11. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipſe requiram oves meas, & viſitabo eas.*

12. *Sicut viſitat paſtor gregem ſuum, in die quando fuerit in medio ovium ſuarum diſſipatarum : ſic viſitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus diſperſæ fuerant in die nubis, & caliginis.*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les viſiterai moi-même.

12. Comme un paſteur fait la revûë de ſon troupeau, lorſqu'il voit ſes brebis diſperſées : ainſi je ferai la revûë de mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été diſperſées dans les jours de nuages, & d'obſcurité.

COMMENTAIRE.

n'ont eu le ſoin que de ſe paître eux-mêmes. Ils n'ont regardé que leur interêt, & leur honneur dans le miniſtere ſacré. Ils ont fait des fonctions de mon ſacerdoce, un moyen de s'enrichir, & de s'élever. (*a*)

℣. 10. CESSARE FACIAM EOS UT ULTRA NON PASCANT. *Je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau.* Je diſſiperai, je mettrai à mort, j'envoyerai en captivité & les Princes, & les Paſteurs de mon peuple. Je diſperſerai le troupeau, & je retirerai ces paſteurs, qui ont abuſé du pouvoir que je leur avois confié. Cela eſt arrivé alors même, à la priſe de Jéruſalem, & à la captivité des Prêtres, des Princes, & du peuple.

℣. 12. SICUT VISITAT PASTOR GREGEM SUUM. *Comme un paſteur fait la revûë de ſon troupeau.* Lorſque le loup a paru au milieu du troupeau, ou que les brebis ont été égarées, ou lorſqu'elles ont été quelque tems hors de la vûë du paſteur, il les viſite, il les compte, il en fait la revûë, pour s'aſſurer ſi le loup n'en a point ravi, s'il ne s'en eſt point égaré, ſi elles ſont toutes réünies au troupeau. *In die nubis, & caliginis*, dans les jours de nuages, & d'obſcurité. Pendant ces jours il eſt aiſé que les brebis s'égarent & ſe perdent. Les nuages marquent les tems malheureux, les perſécutions, les troubles : les loups profitent des broüillards, & de la nuit, pour ravir, & pour dévorer. (*b*)

(*a*) 1. *Timoth.* VI. 5 *Exiſtimantes quæſtum eſſe pietatem. Et ad Tit.* c. 1. ℣. 7. *Oportet Epiſcopum eſſe . . . . . non turpis lucri cupidum.*

(*b*) *Virgil. Æneid.* II.

Digitized by Google

13. *Et educam eas de populis, & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram suam: & pascam eas in montibus Israël, in rivis, & in cunctis sedibus terræ.*

14. *In pascuis uberrimis pascam eas, & in montibus excelsis Israel erunt pascua earum: ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.*

15. *Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.*

16. *Quod perierat requiram, & quod abjectum erat reducam, & quod confractum fuerat alligabo, & quod infirmum fuerat consolidabo, & quod pingue, & forte custodiam: & pascam illas in judicio.*

13. Je les retirerai d'entre les peuples; je les rassemblerai de divers pays, & je les ferai revenir dans leur propre terre; & je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux, & dans tous les lieux habitez du pays.

14. Je les menerai paître dans des pâturages les plus fertiles. Les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes; & elles paîtront sur les montagnes d'Israël, dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étoient perduës; je releverai celles qui étoient tombées; je banderai les playes de celles qui étoient blessées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je conserverai celles qui étoient grasses, & fortes; & je les conduirai dans la droiture, & dans la justice.

COMMENTAIRE.

. . . . . *Inde lupi ceu*
Raptores atra in nebula, quos improba ventris
Exegit rabies.

℣. 13. EDUCAM EAS DE POPULIS. *Je les retirerai d'entre les peuples.* Je les ramenerai de leur captivité. Dans tout ce qui suit on peut remarquer deux sens; l'un qui regarde l'Eglise Chrétienne, rassemblée par JESUS-CHRIST de tous les quartiers du monde; & l'autre, qui regarde les Juifs qui revinrent de la captivité de Babylone. (*a*) Il est certain qu'on ne peut pas entendre à la lettre de la Synagogue, tout ce qui est prédit ci-après du troupeau du Seigneur, rassemblé du milieu des nations.

℣. 16. QUOD PINGUE, ET FORTE CUSTODIAM. *Je conserverai celles qui étoient grasses & fortes;* au lieu de les tuer, & de les manger, comme faisoient les mauvais pasteurs. (*b*) L'Hébreu, (*c*) & le Chaldéen lisent: *Je perdrai ce qui est fort.* Je perdrai ces pasteurs cruels, & impérieux, qui abusent de leur autorité, pour dominer mon troupeau. Voyez le ℣. 4. Le Syriaque, & les Septante ont lû comme la Vulgate: (*d*) Je

(*a*) *Vide Theodoret. hic, & Sanct.*
(*b*) Ci-devant ℣. 3.
(*c*) את החזקה אשמיד
(*d*) אשמר *Custodiam.* 70. Τὸ ἰσχυρὸν φυλάξω.

Digitized by Google

17. *Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego judico inter pecus, & pecus, arietum, & hircorum.*

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis, & les brebis ; entre les béliers, & les boucs.

18. *Nónne satis vobis erat pascua bona depasci? Insuper & reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus vestris: & cùm purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.*

18. Ne vous devoit-il pas suffire, *ô riches*, de vous nourrir en d'excellens pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit ? & après avoir bû de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

19. *Et oves meæ his, quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur: & quæ pedes vestri turbaverant, hæc bibebant.*

19. Ainsi mes brebis paissoient ce que vous aviez foulé aux pieds, & elles buvoient l'eau que vos pieds avoient troublée.

20. *Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos: Ecce ego ipse judico inter pecus pingue, & macilentum:*

20. C'est pourquoi, voici ce que le Seigneur *notre* Dieu vous dit : Je viens moi-même juger, & discerner entre les brebis grasses, & les brebis maigres ;

21. *Pro eò quod lateribus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras:*

21. Parce que vous heurtiez de l'épaule, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées, & chassées dehors :

COMMENTAIRE.

garderai, je conserverai les brebis fortes. Et ce sens paroît le plus naturel.

℣. 17. EGO JUDICO INTER PECUS, ET PECUS. *Je viens pour être le juge entre les brebis, & les brebis.* Après avoir parlé aux pasteurs, il vient aux brebis, & il leur donne à leur tour les instructions dont elles ont besoin. Il vient faire la revûë de son troupeau, & reconnoître ses brebis, & distinguer les bonnes d'avec les mauvaises ; car les désordres des pasteurs ne justifient pas les brebis. D'ailleurs il y a dans un troupeau, & dans un peuple, une grande différence de conditions entre ceux qui ne sont ni Princes, ni Pasteurs. Les riches & les puissans font quelquefois à l'égard du peuple, ce que le loup fait à l'égard des brebis ; ils oppriment, ils ravissent, ils frappent, ils dispersent ceux qui n'ont pas la force, ou la volonté de leur résister. C'est principalement à ces mauvaises oüailles, que s'adresse le reste de cette prophétie, jusqu'au ℣. 24.

℣. 20. PINGUE ET MACILENTUM. *Entre les brebis grasses, & les brebis maigres.* Les Septante : (*a*) *Entre les brebis fortes, & les brebis foibles.*

(*a*) Ἀναμέσον προβάτου ἰσχυροῦ, καὶ ἀσθενοῦς. בין שה בריח ובין שה רזה

℣. 23.

22. *Salvabo gregem meum, & non erit ultrà in rapinam: & judicabo inter pecus & pecus.*

23. ET SUSCITABO SUPER EAS PASTOREM UNUM, *qui paſcat eas, ſervum meum David: ipſe paſcet eas, & ipſe erit eis in paſtorem.*

24. *Ego autem Dominus ero eis in Deum: & ſervus meus David princeps in medio eorum: ego Dominus locutus ſum.*

25. *Et faciam cum eis pactum pacis, & ceſſare faciam beſtias peſſimas de terra: & qui habitant in deſerto, ſecuri dormient in ſaltibus.*

22. Mais je ſauverai mon troupeau, il ne ſera plus expoſé en proye : & je jugerai entre les brebis, & les brebis.

23. JE SUSCITERAI SUR ELLES LE PASTEUR UNIQUE pour les paître, David mon ſerviteur ; lui-même aura ſoin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de paſteur.

24. Mais moi qui ſuis le Seigneur, je ſerai leur Dieu, & mon ſerviteur David ſera au milieu d'elles, comme leur Prince. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; & celles qui habitent dans le déſert, dormiront en aſſûrance au milieu des bois.

COMMENTAIRE.

℣. 23. SUSCITABO SUPER EAS PASTOREM UNUM. *Je ſuſciterai ſur elles le Paſteur unique.* JESUS-CHRIST vrai Paſteur, qui ſe donne ce nom dans les Prophétes, & dans l'Evangile, (*a*) & qui en a parfaitement rempli tous les devoirs, après nous en avoir décrit tous les caractéres. L'Ecriture appelle ce Paſteur *David* ; parce que le Sauveur étoit né de David, ſelon la chair, & poſſedoit éminemment & dans la réalité toutes les qualitez que l'Ecriture donne à David, comme figure du Meſſie. (*b*) Il eſt certain qu'on ne peut entendre à la lettre, ni de Zorobabel, ni d'aucun des Chefs des Juifs depuis la captivité, ce qui eſt dit ici de David, & du Paſteur unique du peuple du Seigneur. On a déja remarqué ailleurs, (*c*) qu'il n'y a aucune preuve que ces Gouverneurs ayent été pris de la tribu de Juda.

℣. 25. FACIAM CUM EIS PACTUM PACIS. *Je ferai avec mes brebis une alliance de paix.* JESUS-CHRIST nous a procuré une paix parfaite ; il eſt la paix prédite par Michée. (*d*) On annonça la paix aux hommes à ſa naiſſance ; (*e*) ſon Evangile eſt l'Evangile de la paix : (*f*) lui-même eſt le Dieu, & le Roi de paix. (*g*) Enfin c'eſt lui qui pacifie toutes choſes, & qui nous réconcilie avec le Pere Céleſte par ſon Sang. (*h*)

(*a*) *Joan.* X. 16. *Vide Iſai.* XL. 11.
(*b*) *Vide Ieronym. & Theod. & Sanct. hic. Cornel. à Lapide, & Ambroſ. lib.* 7. *Ep.* 47. *& Auguſt. lib.* 8. *Quæſt. Dulcit. qu.* 5.
(*c*) *Ezech.* XXI. 27.
(*d*) *Michæas.* V, 5. *Erit iſte pax.*
(*e*) *Luc.* II. 14.
(*f*) *Rom.* X. 15. *Epheſ.* VI. 15.
(*g*) *Rom.* XV. 33. XVI. 20. 1. *Theſſal.* V, 23. *Heb.* VII. 2.
(*h*) *Coloſſ.* I. 20.

Digitized by Google

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : & deducam imbrem in tempore suo : pluviæ benedictionis erunt.

26. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline ; je ferai tomber les pluyes en leur tems, & ce seront des pluyes de bénédiction & d'abondance.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, & terra dabit germen suum, & erunt in terra sua absque timore : & scient quia ego Dominus, cùm contrivero catenas jugi eorum, & eruero eos de manu imperantium sibi.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit, la terre donnera son germe, & sera féconde ; *mes brebis* habiteront sans crainte dans leur pays, & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur : lorsque j'aurai brisé les chaînes de leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

28. Et non erunt ultrà in rapinam in gentibus, neque bestia terræ devorabunt eos : sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.

28. Elles ne seront plus en proye aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus. Mais elles habiteront dans une pleine assurance, sans avoir plus rien à craindre.

COMMENTAIRE.

CESSARE FACIAM BESTIAS PESSIMAS. *J'exterminerai les bêtes les plus cruelles.* On ne verra plus ces faux Prophétes, ces séducteurs, ces hommes corrompus, qui séduisoient les peuples, & les engageoient dans l'idolâtrie. (*a*) A l'égard des Chrétiens, ces bêtes farouches représentent les persécuteurs de l'Eglise, les hérétiques, les impies.

℣. 26. PONAM EOS..... BENEDICTIONEM. *Je les comblerai de bénédictions.* Ou plûtôt : (*b*) *Je les établirai comme une bénédiction autour de ma montagne sainte.* Les Septante : (*c*) *Je les établirai autour de ma montagne ;* & je donnerai de la pluye, &c. Le Chaldéen : Ils habiteront autour de ma montagne, ils seront bénis.

℣. 27. TERRA DABIT GERMEN SUUM. *La terre donnera son germe.* Les Septante : (*d*) *Elle donnera sa force.* L'Hébreu : (*e*) *La terre donnera sa production*, son fruit, son revenu.

CATENAS JUGI EORUM. *Les chaînes de leur joug.* Les Septante : (*f*) *Le colier de leur joug ;* ou la chaîne du joug, ou simplement le joug. On prétend que l'Hébreu signifie, ou les liens de cuir, qui attachent le joug aux cornes de l'animal, ou les piéces de bois qui composent le joug.

(*a*) Voyez ci-devant ℣. 5.

(*b*) נתתי אותם וסביבות גבעתי ברכה

(*c*) Καὶ δώσω αὐτὰς περικύκλῳ τῆ ὄρει μου. Καὶ δώσω τὸ ὑετὸν ὑμῖν, &c. Ils n'ont pas lû ברכה, qui paroît assez superflu.

(*d*) Ἡ γῆ δώσει τὴν ἰσχὺν αὐτῆς.

(*e*) הארץ תתן יבולה

(*f*) Ἐν τῷ συντρίψαι με τὸν ζύγον αὐτῶν. Edit. Complut. Τῷ συντρίψαι τῷ ζυγῷ. Theodoret. Τὰς πλοκὰς τῦ ζυγῦ. 70. Apud Jer. Torquem jugi. Hebr. מטות עלם

29. *Et ſuſcitabo eis germen nominatum: & non erunt ultrà imminuti fame in terrâ, neque portabunt ultrà opprobrium gentium.*

30. *Et ſcient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipſi populus meus domus Iſraël: ait Dominus Deus.*

31. *Vos autem greges mei, greges paſcuæ meæ, homines eſtis, ego Dominus Deus veſter, dicit Dominus Deus.*

29. Je leur ſuſciterai un germe d'un grand nom; ils ne ſeront plus conſumez par la famine ſur la terre, & ils ne ſeront plus en opprobre parmi les nations.

30. Ils ſauront alors que je ſerai avec eux, moi qui ſuis leur Seigneur, & leur Dieu; & qu'ils ſeront mon peuple, eux qui ſont la maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur *notre* Dieu.

31. Mais vous, mes brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, & moi je ſuis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 29. GERMEN NOMINATUM. *Je leur ſuſciterai un germe d'un grand nom.* Une poſtérité célébre : le Meſſie, ce germe ſi renommé, ce rejetton de la racine de David, ce germe du Seigneur, (*a*) ce germe juſte, (*b*) ſi ſouvent prédit par les Prophétes. Les Septante : (*c*) *Une plante de paix.* Le Syriaque, & le Chaldéen ont lû de même. Le premier traduit comme les Septante : Une plante de paix. Et le Chaldéen : *Une plante ferme.* Ce qui revient à l'Hébreu *ſchalem.*

ET NON ERUNT ULTRA IMMINUTI FAME. *Ils ne ſeront plus conſumez par la famine.* Quelques éditions Grecques liſent : (*d*) *Ils ne ſeront plus en petit nombre ſur la terre.* D'autres : *Ils ne périront plus de faim ſur la terre.*

(*a*) *Iſai.* IV. 2.

(*b*) *Jerem.* XXIII. 5. XXXIII. 5.

(*c*) 70. Φυτὸν εἰρήνης. *Hebr.* שלם לשם Ils ont lû שלם, au lieu de לשם. Théodoret ajoûte d'une autre Traduction : Εἰς ὄνομα.

(*d*) *Apud Theodoret*; Οὐκέτι ἔσονται ὀλίγοι ἀριθμῷ ἐπὶ τῆ γῆ. *Edit. Rom. & Complut.* Οὐκέτι ἔσονται ἀπομύριοι λιμῷ ἐπὶ τῆ γῆ.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXV.

Prophéties contre l'Idumée. Elle ſera réduite en ſolitude, pour avoir inſulté au malheur d'Iſraël.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam adversùm montem Seïr; prophetabis de eo, & dices illi:*

3. *Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, mons Seïr, & extendam manum meam ſuper te, & dabo te deſolatum atque deſertum.*

4. *Urbes tuas demoliar, & tu deſertus eris: & ſcies quia ego Dominus.*

℣. 1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, tournez le viſage contre la montagne de Séïr, prophétiſez contre elle, & dites-lui:

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens à vous, montagne de Séïr, j'étendrai ma main ſur vous, & je vous rendrai toute déſerte, & abandonnée;

4. Je détruirai vos villes; vous ſerez déſerte; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

℣. 2. ADVERSUM MONTEM SEIR. *Prophétiſez contre la montagne de Séïr*, ou contre l'Idumée Cette prophétie eſt apparemment de la même année que la précédente; car elle eſt poſtérieure au ſiége de Jéruſalem, & elle précéde la déſolation de l'Idumée, qui arriva apparemment vers la cinquiéme année d'après la priſe de Jéruſalem. (*a*) Nous croyons que le Prophéte déſigne ici deux diſgraces de l'Idumée; l'une par Nabuchodonoſor, & l'autre par les Juifs, après le retour de la captivité. La derniere eſt décrite ici par des traits bien plus marquez, & plus précis que la premiére. Le Prophéte dit, que parce que les Iduméens ont haï leur propre ſang, ils ſeront perſécutez par leur ſang; (*b*) c'eſt-à-dire, par les Iſraëlites leurs freres. Il dit enſuite, (*c*) que leur pays ſera réduit en une affreuſe ſolitude, dans le tems que toute la terre ſera dans la joye; ce qui ne peut convenir qu'au tems qui a ſuivi le retour de la captivité. Mais auſſi la premiére déſolation cauſée par Nabuchodonoſor après

(*a*) *Vide Joſeph. Antiq. lib.* x. *cap.* 11. Il ne parle pas expreſſément des Iduméens, mais ſeulement des Moabites. Mais les prophéties de Jérémie, & d'Abdias, nous font croire que dans ce même tems Nabuchodonoſor attaqua l'Idumée.

(*b*) Voyez le ℣. 6.

(*c*) Au ℣. 15.

Digitized by Google

5. *Eò quòd fueris inimicus sempiternus, & concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.*

5. Parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Israël ; que vous les avez enveloppez l'épée à la main, au tems de leur affliction, au tems que leur iniquité étoit parvenuë à son comble :

COMMENTAIRE.

la prise de Jérusalem, est assez bien exprimée par ces menaces : (*a*) La montagne de Séïr sera déserte & abandonnée ; je remplirai ses montagnes de corps morts ; je punirai votre haine, & l'envie que vous avez témoignée contre vos freres, &c. Enfin le Prophéte Jérémie (*b*) parle clairement des maux que souffrit l'Idumée, de la part de Nabuchodonosor de la captivité des Iduméens, de la solitude de leur pays ; il insinuë même leur retour de la captivité. Il faut donc reconnoître qu'au moins une partie de l'Idumée fut ravagée par l'armée de Nabuchodonosor ; c'est-à-dire, ce qui étoit plus près des Ammonites, & des Moabites, pendant que le reste fut épargné, pour être ruiné dans le tems qui suivit la captivité. Je ne vois guéres d'autre moyen de concilier les Prophéties au sujet de l'Idumée, que celui que je viens de proposer. Car 1°. Il est certain que l'Idumée but sa part du calice préparé aux nations par Nabuchodonosor, comme le marque Jérémie en plus d'un endroit. 2°. Il est encore certain que les Iduméens étoient unis aux Chaldéens dans le siége de Jérusalem ; cela paroît par le Pseaume 136. ℣. 7. & par d'autres autoritez qu'on a rapportées ailleurs. (*c*) Il n'est pas croyable que Nabuchodonosor eût ruiné & désolé un pays qui lui étoit soumis, & dont le peuple combattoit dans son armée. 3°. On remarque au retour de la captivité, & du tems des Maccabées, que les Iduméens s'étoient beaucoup avancez dans les terres de Juda, & que leur pays s'étendoit jusqu'à Hébron, (*d*) parce que profitant de l'absence des Israëlites, ils s'étoient mis en possession de ces quartiers abandonnez. Le Chapitre suivant, versets 3. & 5. suppose que les Iduméens s'en étoient véritablement emparez.

℣. 5. EO QUOD FUERIS INIMICUS SEMPITERNUS. *Parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Israël.* L'inimitié des Iduméens, & des Israëlites avoit commencé en quelque sorte dès le sein de la mere de Jacob, & d'Esaü. Ces deux freres se combattoient & se haïssoient déja avant que de naître : (*e*) leur inimitié s'augmenta par l'adresse dont Jacob se servit pour surprendre la bénédiction d'Isaac. (*f*) Jacob par

(*a*) *Jerem.* XXV. 21. XXVII. 3. & XLIX. 7. & *Thren.* IV. 21.
(*b*) *Jerem.* XXVII. 7. Voyez aussi *Malac.* 1. 3. 4.
(*c*) *Ezech.* XXV. 12.
(*d*) Voyez 1. *Macc* IV. 61. V. 65. & XIV. 33.
(*e*) *Genes.* XXV. 22.
(*f*) *Genes.* XXVII. 41.

Digitized by Google

6. *Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: Quoniam sanguini tradam te, & sanguis te persequetur: & cùm sanguinem oderis, sanguis persequetur te.*

6. C'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je vous livrerai au sang, & que le sang vous poursuivra; & parce que vous avez haï *votre* sang, vous serez aussi persécutée par *votre* sang.

7. *Et dabo montem Seïr desolatum atque desertum: & auferam de eo euntem, & redeuntem.*

7. Je rendrai la montagne de Séïr toute déserte & abandonnée, & j'en écarterai tous ceux qui y passoient, & y repassoient.

COMMENTAIRE.

sa prudence calma, & suspendit la passion d'Esaü. Mais leurs descendans perpétuerent leur haine, & ils s'en donnerent réciproquement des marques dans toutes les occasions. Les Iduméens la firent principalement remarquer au dernier siége de Jérusalem, où *ils envelopperent les Juifs l'épée à la main, dans le tems de leur affliction.* A la lettre: (*a*) *Ils fermerent les enfans d'Israël dans la main de l'épée.* Ils les enfermerent en quelque sorte dans Jérusalem, ou en aidant les Chaldéens dans le siége de cette ville, ou en refusant l'entrée de leur pays, à ceux des Juifs qui s'y sauvoient, pour se soustraire à Nabuchodonosor. D'autres traduisent: (*b*) *Vous les avez livrez dans la main de leur ennemis;* ou, vous les avez dispersez, répandus, exterminez par le glaive. Les Septante: (*c*) *Vous vous êtes mis en embuscade contre la maison d'Israël, pour les tuer en trahison.*

IN TEMPORE INIQUITATIS EXTREMÆ. *Au tems que leur iniquité étoit parvenuë à son comble,* & que leur jour étoit venu. Voyez Genése, VI. 15. *Finis universæ carnis venit coram me;* & Ezéchiel, XXI. 25. 29. Ou, au tems que Dieu exerçoit contre eux le dernier châtiment de leur iniquité; ou dans le tems de leur extrême affliction, lorsque la colére de Dieu étoit le plus enflammée contre eux. C'est la derniére des cruautez, d'insulter au malheur d'un affligé, & d'ajouter de nouvelles peines à un malheureux.

℣. 6. SANGUINI TRADAM TE, ET SANGUIS PERSEQUETUR TE. *Je vous livrerai au sang, & le sang vous poursuivra.* Les Israëlites votre sang, & vos freres vous poursuivront à leur tour, & vous feront ressentir la peine du sang, que vous avez répandu. Ceci arriva sous Judas Maccabée, (*d*) & sous ses successeurs, qui firent la guerre aux Iduméens, & les contraignirent à recevoir la circoncision. Le Prophéte fait ici une allusion entre *Dam*, le sang, & *Edom*, l'Idumée.

℣. 7. AUFERAM DE EO EUNTEM, ET REDEUNTEM. *J'en*

(*a*) עגר את בני ישראל על ידי חרב

(*b*) *Cald. Syr.*

(*c*) Ἐνεκαθίσας τῷ ἔθνῳ Ἰσραὴλ ἐν δόλῳ ἐν χειρὶ ἐχθρῶν μαχαίρᾳ.

(*d*) I. *Maccab.* IV. 15. & V. 3. & *Isai.* LXIII.

8. *Et implebo montes ejus occisorum suorum: in collibus tuis, & in vallibus tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent.*

8. Je remplirai ſes montagnes des corps de ſes enfans, qui auront été tuez, & ils tomberont percez de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées, & de vos torrens.

9. *In ſolitudines ſempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur: & ſcietis quia ego Dominus Deus.*

9. Je vous réduirai en des ſolitudes éternelles, vos villes ne ſeront plus habitées; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur *votre* Dieu.

10. *Eò quòd dixeris: Duæ gentes, & duæ terræ, meæ erunt, & hæreditate poſſidebo eas: cùm Dominus eſſet ibi.*

10. Parce que vous avez dit: Deux nations, & deux pays ſeront à moi, & je les poſſéderai comme mon héritage, quoique le Seigneur y habitât.

COMMENTAIRE.

écarterai tous ceux qui y paſſoient, & repaſſoient. On n'y voyagera plus; on n'y viendra plus, le pays étant entiérement abandonné. (*a*) Les Septante: (*b*) *J'en détruirai les hommes & les bêtes.* Théodoret liſoit: *J'en détruirai les hommes & les bêtes; les allans, & les venans.*

℣. 9. In ſoliudines sempiternas tradam te. *Je vous réduirai en des ſolitudes éternelles.* Vous demeurerez long-tems déſerte, & abandonnée. C'eſt ainſi que l'on a déja expliqué ci-devant la déſolation de Tyr. (*c*) Au retour de la captivité de Babylone, les Iduméens ſe flatoient de ſe rétablir bien-tôt en leur premier état: *Nous avons été détruits*, diſoient-ils, *mais nous nous rétablirons; nous rebâtirons ce qui a été démoli.* Mais voici ce que dit le Seigneur: *Ils bâtiront, & je détruirai; & leur pays s'appellera le pays d'iniquité, &c.* (*d*) Parce qu'en effet ils furent de nouveau déſolez par les Juifs, comme on l'a dit ci-devant.

℣. 10. Duæ gentes, et duæ terræ meæ erunt. *Deux nations, & deux pays ſeront à moi.* Je poſſéderai le pays d'Iſraël, & celui de l'Idumée. Ou bien: Je ſerai maître de deux Royaumes, de Juda, & d'Iſraël; je me rendrai maître du terrain qu'ils poſſédoient: Dieu renverſa ces projets, & ruina ces belles eſpérances, en portant la guerre dans l'Idumée, & en menant une grande partie des Iduméens en captivité; en ſorte que ce qui en demeura, ne put jamais faire de grands progrez ſur les terres de Juda, & n'entra jamais dans celles des dix tribus.

Cum Dominus esset ibi. *Quoique le Seigneur y habitât.* Il en étoit le gardien & le conſervateur pendant l'abſence des Iſraëlites. Ou bien: Les Iduméens ſe flatoient de ces eſpérances, pendant que le Sei-

(*a*) *Vide Joſeph. Antiq. lib. XIII. cap. 17.*
(*b*) [illegible]
Hebr. תכרתי ממנו עבר ושב

(*c*) Ezech. XXVI[illegible]
(*d*) Malach. I. 4.

11. *Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & secundùm Zelum tuum, quem fecisti odio habens eos: & notus efficiar per eos, cùm te judicavero.*

11. Pour cette raison, je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je vous traiterai selon cette colére, & cette envie pleine de haine, que vous avez témoignée contre les Israëlites, & je me ferai connoître par leur moyen, lorsque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.

12. *Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Israël, dicens: Deserti, nobis ad devorandum dati sunt.*

12. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les paroles d'insultes que vous avez prononcées contre les montagnes d'Israël, en disant: Ce sont des montagnes désertes, qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

COMMENTAIRE.

gneur étoit encore dans le pays, & que son Temple n'étoit pas encore détruit. (*a*) Ou enfin, ils formoient secretement dans eux-mêmes ces projets: mais le Seigneur pénétroit le fond de leur pensée, & voyoit l'injustice de leur complot. (*b*) Voyez les versets 12. 13.

℣. 11. FACIAM JUXTA IRAM TUAM. *Je vous traiterai selon cette colére que vous avez témoignée.* Je vous rendrai la pareille, par la main de vos plus grand ennemis, qui sont les Israëlites; ils useront de représailles envers vous, & contenteront leur colére, & leur haine sur vos personnes, & sur votre pays.

NOTUS EFFICIAR PER EOS, CUM TE JUDICAVERO. *Je me ferai connoître par leur moyen, lorsque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.* Vous apprendrez que je suis un Dieu juste, & tout-puissant, lorsque je vous aurai châtié par la main de mon peuple. Ou plutôt: Les Juifs reconnoîtront ma puissance, & me glorifieront lorsque j'aurai tiré vengeance de l'Idumée. Les Septante: (*c*) *Je me ferai connoître à vous, quand je vous aurai jugé.*

℣. 12. AUDIVI UNIVERSA OPPROBRIA TUA. *J'ai entendu toutes les paroles d'insultes.* L'Hébreu: (*d*) *Toutes vos injures*, vos reproches. Les Septante: (*e*) *J'ai oüi la voix de tous vos blasphêmes.* Dans Théodoret ils ajoûtent: *Parce que vous avez dit, en parlant des montagnes d'Israël: Ces montagnes d'Israël hautes & éternelles, nous ont été livrées, &c.*

℣. 13. INSURREXISTIS SUPER ME ORE VESTRO. *Votre bouche s'est élevée contre moi.* Vous avez prononcé des paroles outrageuses, &

(*a*) *Ieronym. Sanctius, Grot. hic. alii.*
(*b*) *Chaldæus. Vat. Isidor.*
(*c*) Γνωσθήσομαι σοι ἡνίκα ἂν κρινῶ σε. *Hebr.* נודעתו בם כאשר אשפטך Ils ont lû כן, au lieu de בם
(*d*) שמעתי את כל נאצותיך
(*e*) Ἤκουσα τῆς φωνῆς τῶν βλασφημιῶν σου.

insolentes

13. *Et insurrexistis super me ore vestro, & derogastis adversùm me verba vestra: ego audivi.*

14. *Hæc dicit Dominus Deus: Lætante universa terra, in solitudinem te redigam.*

15. *Sicuti gavisus es super hæreditatem domûs Israel, eò quòd fuerit dissipata, sic faciam tibi: dissipatus eris, mons Seïr, & Idumæa omnis: & scient quia ego Dominus.*

13. Votre bouche s'est élevée contre moi; vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes; & je les ai entenduës.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorsque toute la terre sera dans la joye, je vous réduirai en un désert.

15. Comme vous avez vû avec joye la ruïne des terres de la maison d'Israël, je vous traiterai de même: Vous serez ruinée, montagne de Séïr, & toute l'Idumée sera détruite; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

insolentes contre moi: vous avez osé attaquer ma sagesse, ma justice, ou ma puissance, vous avez prétendu pénétrer les motifs de ma conduite; & vous avez voulu vous en rendre les juges. Les Septante: *Vous avez parlé d'une maniere hautaine contre moi.*

DEROGASTIS ADVERSUM ME. *Vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes*, & qui dérogent à mon honneur. L'Hébreu: (*a*) *Vous avez multiplié vos discours contre moi.* Vous vous êtes répandu en vains discours. Les Septante: (*b*) *Vous avez criaillé contre moi.*

℣. 14. LÆTANTE UNIVERSA TERRA, IN SOLITUDINEM TE REDIGAM. *Lorsque toute la terre sera dans la joye, je vous réduirai en un désert.* Après le retour de la captivité, lorsque tous vos voisins respireront de leurs disgraces passées, & seront dans la prospérité, & dans la joye, vous serez réduite en solitude. Nous rapportons tout cela au tems des Maccabées.

℣. 15. SICUTI GAVISUS ES, &c. *Comme vous avez vû avec joye la ruïne des terres de la maison d'Israël; je vous traiterai de même.* Cela n'est point dans le Grec de l'édition Romaine. Saint Jérôme dit qu'on l'avoit ajoûté sous un astérisque, dans les Exemplaires des Septante, & qu'on l'avoit pris de Théodotion.

(*a*) העתרתם עלי דבריכם
(*b*) Ἐφωνήσατε κατ' ἐμοῦ. *Alii*, ἐπλέθυνας ἐπ' ἐμὲ λόγους σου. *In Rom. Edit. deest.*

CHAPITRE XXXVI.

Promeſſes du retour de la captivité. Mauvaiſe conduite des Juifs dans leur diſperſion. Dieu leur donnera un cœur & un eſprit nouveau, & rétablira leur pays dans ſa plus grande beauté.

℣. 1. *TU autem, fili hominis, prophetа ſuper montes Iſrael, & dices: Et montes Iſrael, audite verbum Domini.*

2. *Hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines ſempiternæ in hereditatem datæ ſunt nobis.*

℣. 1. MAis vous, fils de l'homme, prophétiſez aux montagnes d'Iſraël; & dites-leur: Montagnes d'Iſraël, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: parce que l'ennemi a dit de vous avec des cris de joye: Ces hauteurs éternelles *des monts d'Iſraël* nous ont été données pour notre heritage:

COMMENTAIRE.

℣. 1. PROPHETA SUPER MONTES ISRAEL. *Prophétiſez aux montagnes d'Iſraël.* Cette prophétie eſt une ſuite de la précédente. Les Iduméens ſe ſont flatez de poſſéder votre pays, ô Iſraëlites; ils s'en ſont mis en poſſeſſion ſans mes ordres, comme ſi c'étoit une terre abandonnée: ils ont inſulté à votre diſgrace, comme ſi elle étoit pour toûjours, & ſans reméde; leurs reproches, leurs inſultes, leurs inſolences ſont retombées ſur moi. Voici ce que j'ai à vous dire, ô mon peuple, & à vous, montagnes d'Iſraël, ou montagnes de Juda; car ici cela ſe met ſans diſtinction.

℣. 2. EUGE, ALTITUDINES SEMPITERNÆ DATÆ SUNT NOBIS. *Ces hauteurs éternelles nous ont été données pour notre héritage.* L'Ecriture donne en plus d'un endroit aux montagnes, l'épithéte d'*éternelles*, (*a*) pour marquer leur longue durée, & l'état ſtable & inébranlable où elles demeurent depuis le commencement du monde. On peut les regarder comme le ſymbole de la durée, & de la ſtabilité. C'eſt une eſpéce de proverbe; auſſi ancien, & auſſi inébranlable que les montagnes. Les Septante liſent: (*b*) *Des ſolitudes éternelles.*

(*a*) *Geneſ.* XLIX. 26. *Deſiderium collium æternorum. Deut.* XXXIII. 15. *De Pomis collium æternorum. Pſal.* LXXV. 5. *Illuminans tu mirabiliter à montibus æternis. Habac.* III. 6. *Contriti ſicut montes ſæculi.*

(*b*) *Ἐρήμια αἰωνία Hebr.* גבעות עולם

3. *Propterea, vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hæreditatem reliquis gentibus, & ascendistis super labium linguæ, & opprobrium populi:*

3. Prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: *Vous, montagnes,* parce que vous avez été désolées, & foulées aux pieds de toutes parts, que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenuës la fable & l'objet des railleries de tous les peuples:

4. *Propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, torrentibus, vallibusque, & desertis, parietinis, & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subsannatæ à reliquis gentibus, per circuitum.*

4. Parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrens, aux vallées, aux déserts, aux maisons ruinées, & aux villes désertes, qui ont été dépeuplées, & déchirées de toutes parts par les railleries des peuples:

5. *Propterea, hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne Zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hæreditatem cum gaudio, & toto corde, & ex animo: & ejecerunt eam ut vastarent:*

5. Voici donc ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Puisque j'ai parlé dans l'ardeur de ma colére contre les autres peuples, & contre toute l'Idumée, qui se sont emparez de la terre qui étoit à moi, dans toute la joye de leur ame, & de tout leur cœur, pour en faire leur héritage, & qui en ont chassé les habitans pour la ravager, & pour la détruire;

COMMENTAIRE.

℣. 3. ASCENDISTIS SUPER LABIUM LINGUÆ. *Vous êtes devenuës l'objet de la fable.* A la lettre: (a) *Vous êtes montées sur la lévre de la langue.* L'on ne parle que de vous; vous servez de matiére aux entretiens, à la fable, à la raillerie de tout le monde. Dieu a souvent menacé son peuple, de le rendre la fable des peuples, s'il s'éloignoit de ses devoirs. (b)

℣. 4. DEPOPULATÆ SUNT, ET SUBSANNATÆ. *Dépeuplées, & déchirées par les railleries,* Les Septante: (c) *Qui êtes exposées au pillage, & foulées au pied.* L'Hébreu: (d) *Exposées au mépris, & à la raillerie.*

℣. 5. QUONIAM IN IGNE ZELI MEI LOCUTUS SUM DE RELIQUIS GENTIBUS, ...(6.) IDCIRCO VATICINARE SUPER HUMUM ISRAEL. *Puisque j'ai parlé dans l'ardeur de mon zéle*

(a) תעלו על שפת לשון
(b) *Vide Deut.* XXVIII. 37. *Jerem.* XXIV. 9. *Ezech.* XXII. 33. 3. *Reg.* IX. 7.
(c) Εἰς ψιθυρισμὸν, καὶ εἰς κατασκάπτειν.
(d) חיו לבוז וללעג

Digitized by Google

6. Idcircò vaticinare super humum Israël, & dices montibus, collibus, & jugis, & vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo, & in furore meo locutus sum, eò quòd confusionem gentium sustinueritis.

6. A présent prophétisez à la terre d'Israël, & dites aux montagnes, aux collines, aux côteaux, & aux vallées : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zéle, & dans ma fureur, parce que vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations :

7. Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ego levavi manum meam, ut gentes, quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.

7. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'ai levé la main, & j'ai juré que les nations qui vous environnent, porteront à leur tour leur propre confusion.

8. Vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, & fructum vestrum afferatis populo meo Israel, propè enim est ut veniat :

8. Et vous, montagnes d'Israël, poussez vos branches, & portez votre fruit pour mon peuple d'Israël, car le tems de sa venuë est proche.

COMMENTAIRE.

contre les autres peuples,... (6.) *Prophétisez à présent à la terre d'Israël.* J'ai répandu le feu de mon indignation, de ma jalousie, de ma fureur contre les peuples qui se sont réjoüis du malheur d'Israël. Vous leur avez annoncé de ma part les maux que je leur prépare : Parlez à présent à mon peuple ; adressez de ma part la parole à cette terre, qui a été l'objet de l'ambition de ces peuples, & consolez-la dans l'espérance de son rétablissement futur. L'Hébreu : (*a*) Qu'on ne me tienne pas pour Dieu, *si je n'ai parlé dans le feu de ma colére aux restes des nations.* Les Septante : (*b*) *En verité j'ai parlé dans l'ardeur de ma fureur, &c.* Dieu fait ici une espéce de serment, qu'il exécutera ce qu'il a prononcé contre ces peuples. Il le répéte au ℣. 7. *J'ai levé ma main, j'ai juré que les nations qui vous environnent porteront à leur tour leur propre confusion.*

℣. 8. VOS AUTEM, MONTES ISRAEL, RAMOS VESTROS GERMINETIS. *Et vous, montagnes d'Israël, poussez vos branches.* Les Septante : (*c*) *Et vous, ô montagnes d'Israël, mon peuple mangera vos raisins, & vos fruits.* Vous serez de nouveau cultivées, & habitées. Les Juifs, & plusieurs Commentateurs (*d*) expliquent à la lettre tout le reste du Chapitre, de l'état des Juifs dans la terre d'Israël, après le retour de la captivité. D'autres Juifs du tems de saint Jérôme, voyant qu'on les poussoit sur ce que l'exécution littérale & précise de tout ceci, ne s'étoit point encore vûë depuis Zorobabel jusqu'à JESUS-CHRIST, dans leur

(*a*) אם לא באש כנאתי דברתי

(*b*) Ἡ μὴν οἱ πυρὶ θυμοῦ μου ἐλάλησα.

(*c*) Ὑμᾶν δὲ, ὄρη Ἰσραὴλ, τὴν σταφυλὴν, καὶ τὸν καρπὸν καταφάγεται ὁ λαός μου. L'Héb. ענפיכם תתנו ופריכם Les Septante ont lû תשאו ענבים *des raisins*, au lieu de ענפים, *des feuilles, ou des branches.*

(*d*) *Vide Theodoret. Maldon. Hugo.*

Digitized by Google

9. *Quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabimini, & accipietis sementem.*

10. *Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel: & habitabuntur civitates, & ruinosa instaurabuntur.*

9. Je viens à vous, & je me retournerai vers vous; vous serez labourées, & vous recevrez la semence.

10. Je multiplierai les hommes dans vous, j'y ferai croître toute la maison d'Israël, les villes seront habitées, & les lieux ruinez seront rétablis.

COMMENTAIRE.

nation, & dans leur pays, en renvoyoient l'accomplissement dans un regne de mille ans après la résurrection, pendant lesquels ils prétendoient qu'on verroit Jérusalem rebâtie d'or, & de pierreries; la terre Promise repeuplée, & le culte du Seigneur rétabli, comme autrefois dans un nouveau Temple. Enfin, d'autres (*a*) veulent tout expliquer du regne de JESUS-CHRIST, & de l'établissement de son Eglise. Mais les plus sensez conviennent qu'il y a ici diverses expressions, (*b*) qui ne peuvent s'entendre à la lettre, que du regne du Messie, de l'affranchissement qu'il a procuré à son Eglise, d'une autre terre Promise, & d'une nation choisie, fort différente des Juifs; & qu'en même tems on y reconnoît certaines façons de parler, qui ont eu leur accomplissement littéral depuis le retour de la captivité. C'est ainsi que les Prophétes ont accoutumé de mêler la figure avec la réalité, & de répandre parmi les prophéties de l'état temporel des Juifs, divers traits, qui ne sont propres qu'au Messie, & à son Eglise. Tout cela ne faisant qu'un corps de prophétie, n'emporte pourtant aucune confusion, ni aucune contradiction, parce que ce qui convient à la lettre à l'état des Juifs, s'explique en figure de JESUS-CHRIST, & ce qui ne peut s'entendre à la lettre que de JESUS-CHRIST, s'explique des Juifs en un sens figuré, & hyperbolique; c'est-à-dire, en diminuant beaucoup de la force des prophéties de JESUS-CHRIST, lorsqu'on en veut faire l'application aux Juifs. (*c*)

PROPE EST ENIM UT VENIAT. *Car le tems de sa venuë est proche.* Le tems de la délivrance de mon peuple approche. Depuis la prise de Jérusalem, jusqu'au tems du retour de la captivité dans la premiére année de Cyrus à Babylone, il y a cinquante-deux ans. Cette prophétie est de quelques années après la prise de Jérusalem. Voyez le Chap. XXXIII. ℣. 21. Les Septante: (*d*) *Parce qu'ils espérent qu'il viendra.* L'Hébreu à la lettre: (*e*) *Ils s'approchent pour venir.*

(*a*) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphon. Ieronym. Dionys. Lyran. Clar.*

(*b*) *Vide Sanct. Menoch. Tirin. & hic* ℣. 11. 22. 15. 25. 26. 27. 36. *& Ieronym. ad cap.* 37. *pag.* 960. *nov. Edit.*

(*c*) *August. lib.* 3. *de Doctr. Christiana, c.* 34. *Altitudo prophetica dum de illo vel ad illum loquitur, latenter transit ad hunc; & cùm jam de isto vel ad istum loquatur, adhuc de illo vel ad illum loqui videtur.*

(*d*) Ὅτι ἐλπίζουσι τῦ ἐλθεῖν.

(*e*) כי קרבו לבוא

Digitized by Google

11. *Et replebo vos hominibus, & jumentis: & multiplicabuntur, & crescent: & habitare vos faciam sicut à principio, bonisque donabo majoribus, quàm habuistis ab initio: & scietis quia ego Dominus.*

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes. Ils se multiplieront, & ils s'accroîtront, Je vous ferai habiter comme auparavant; je vous donnerai de plus grands biens, que vous n'en aviez eu au commencement; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. *Et adducam super vos homines, populum meum Israel, & hæreditate possidebunt te: & eris eis in hæreditatem, & non addes ultrà ut absque eis sis.*

12. Je ferai venir sur vous des hommes, mon peuple d'Israël, ils vous posséderont comme leur héritage. Vous serez, dis-je, leur héritage, & à l'avenir vous ne vous trouverez plus sans eux.

COMMENTAIRE.

℣. 11. BONISQUE DONABO MAJORIBUS, QUAM HABUISTIS AB INITIO. *Je vous donnerai de plus grands biens, que vous n'en aviez eu au commencement.* Il est mal-aisé de montrer l'exécution littérale de ceci dans l'état des Juifs depuis le retour de la captivité. Leur nation ne fut jamais ni si nombreuse, ni si parfaitement rassemblée: sa domination ne fut ni si affermie, ni si étenduë, ni si indépendante. On ne vit plus de Rois de la grandeur, ni de la piété de David; ni de la magnificence, & de la sagesse de Salomon. On ne vit plus de Prophétes, ni d'oracle dans le pays. Mais en l'expliquant de l'Eglise de JESUS-CHRIST, comparée à la Synagogue, l'accomplissement en est sensible. On voit une Eglise infiniment plus nombreuse, plus pure, plus privilégiée, plus étenduë. Les Septante: (a) *Je vous ferai du bien comme auparavant.*

℣. 12. NON ADDES ULTRA UT ABSQUE EIS SIS. *Vous ne vous trouverez plus sans eux*, sans vos habitans; ils ne seront plus chassez de leur pays, vous ne serez plus réduite en solitude. La terre de Juda fut presque entiérement désolée sous la persécution d'Antiochus; elle souffrit bien davantage après la prise de Jérusalem par les Romains; & l'Empereur Adrien la réduisit encore dans une plus grande solitude, puisqu'il détruisit Jérusalem, & défendit aux Juifs l'entrée d'une nouvelle ville que l'on bâtit près de l'ancienne, & qu'on les chassa même de leur pays, selon saint Jérôme. (b) Il faut pourtant convenir que tout cela ne fut pas égal à ce que fit Nabuchodonosor; on n'enleva point tout le peuple pour être transporté dans un autre pays, & la Judée ne fut pas entiérement déserte. Mais on peut assurer que la Prophétie n'est exactement vérifiée que dans l'Eglise Chrétienne, qui a toujours subsisté dans plusieurs endroits du monde, malgré la persécution de ses ennemis. Théodoret croit que ces pro-

(a) Εὐποιήσω ὑμᾶς ὥσπερ τὰ ἔμπροσθεν. Hebr. חטבתי מראשתיכם

(b) Ieronym. in Dan. IX. Vide Ariston. Pellaum & Euseb. Hist. lib. 4. cap. 6.

13. *Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dicunt de vobis : Devoratrix hominum es, & ſuffocans gentem tuam.*

14. *Propterea homines non comedes amplius, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus :*

15. *Nec auditam faciam in te amplius confuſionem gentium, & opprobrium populorum nequaquam portabis, & gentem tuam non amittes amplius, ait Dominus Deus.*

16. *Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

17. *Fili hominis, domus Iſrael habitaverunt in humo ſua, & polluerunt eam in viis ſuis, & in ſtudiis ſuis : juxta immunditiam menſtruatæ facta eſt via eorum coram me.*

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parce qu'on a dit de vous que vous étiez une terre qui dévoroit les hommes, qui étouffoit ſon propre peuple ;

14. Vous ne dévorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches, & la confuſion dont les nations vous couvroient. Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, & vous ne perdrez plus votre peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

17. Fils de l'homme, les enfans d'Iſraël ont habité dans leur terre ; ils l'ont ſoüillée par le déréglement de leurs affections, & de leurs œuvres ; leur voye eſt devenuë impure en ma préſence, comme la femme qui ſouffre l'accident de ſon ſexe.

COMMENTAIRE.

meſſes étoient conditionnelles, & que les Juifs par leurs infidélitez en ont empêché l'exécution. Les Septante : (*a*) *Vous n'en ſerez plus privée comme une mere de ſes enfans.*

℣. 13. DEVORATRIX HOMINUM ES. *Une terre qui dévore les hommes.* On faiſoit ce reproche au pays des Hébreux, dès avant qu'ils y fuſſent établis. (*b*) Ceux qui y furent envoyez par Moyſe, rapportérent qu'à la vérité le pays étoit tout des plus beaux, & des plus fertiles ; mais *qu'il dévoroit ſes habitans ;* qu'il étoit expoſé aux ennemis de toutes parts, & qu'on ne pouvoit y vivre en paix. Du tems d'Ezéchiel, ce reproche ſembloit encore mieux fondé ; les Chananéens avant l'arrivée des Hébreux, avoient ſouffert pluſieurs guerres. Les Caphtorims avoient chaſſé les Héveens ; (*c*) Séhon, & Og avoient uſurpé une partie du pays des Moabites, & des Ammonites ; (*d*) & ceux-ci avoient chaſſé les Emims, & les Zomzomims. (*e*) Du tems d'Abraham, nous liſons la guerre de cinq Rois liguez contre les Rois de Sodome, & de Gomorrhe, & contre les autres villes du voiſinage. (*f*) Depuis l'arrivée des Iſraëlites, à peine s'eſt-il paſſé

(*a*) Ὁ᾽υ μὴ προσπεδῇτε ἔτι ἀπαναπεδῆναι ἀπ᾽ ἀυτῆς. & au ℣. 15. לֹא תשכלי ולא תוסף עוד לשכלם

(*b*) *Num.* XIII. 33.

(*c*) *Deut.* II. 23.

(*d*) *Num.* XXI. 26. & *Judic.* XI. 20. 21.

(*e*) *Deut.* II. 10, 11. 20.

(*f*) *Geneſ.* XIV.

Digitized by Google

18. *Et effudi indignationem meam ſuper eos pro ſanguine, quem fuderunt ſuper terram, & in idolis ſuis polluerunt eam.*

19. *Et diſperſi eos in gentes, & ventilati ſunt in terras: juxta vias eorum, & adinventiones eorum judicavi eos.*

20. *Et ingreſſi ſunt ad gentes, ad quas introierunt, & polluerunt nomen ſanctum meum, cùm diceretur de eis: Populus Domini iſte eſt, & de terra ejus egreſſi ſunt.*

21. *Et peperci nomini ſancto meo, quod polluerat domus Iſrael in gentibus, ad quas ingreſſi ſunt.*

18. C'eſt pourquoi j'ai répandu mon indignation ſur eux, à cauſe du ſang qu'ils avoient répandu ſur la terre, & de leurs idoles, par leſquelles ils l'avoient deshonorée.

19. Je les ai écartez en divers pays, & je les ai diſperſez parmi les peuples. Je les ai jugez, & je leur ai rendu ſelon leurs voyes, & ſelon leurs œuvres.

20. Ils ont vêcu parmi les peuples où ils étoient allez, & ils y ont déshonoré mon ſaint nom, lorſqu'on diſoit d'eux: C'eſt le peuple du Seigneur; ce ſont-là ceux qui ſont ſortis de ſa terre:

21. Et j'ai voulu épargner la ſainteté de mon nom, que la maiſon d'Iſraël avoit déshonoré parmi les nations, où ils étoient allez.

COMMENTAIRE.

dix ans ſans guerre. Les Chananéens avoient été exterminez par les Hébreux, & ceux-ci emmenez captifs par les Rois d'Aſſyrie, & de Chaldée. Tout cela faiſoit regarder la Paleſtine comme un pays de ſang, comme une terre dangereuſe & maudite, dans laquelle on ne pouvoit ſubſiſter long-tems. Sara fille de Raguel ayant eu le malheur de perdre ſes ſept premiers maris, quoiqu'elle n'y eût aucune part, on l'appelloit *meurtriére de ſes maris, interfectrix virorum ſuorum*; (*a*) ainſi, on dit depuis long-tems que l'Italie eſt le cimetiére des François. Ces façons de parler ſont populaires; le commun du peuple ne diſtingue guéres l'occaſion, la cauſe accidentelle, en général, ce qui précéde un effet, d'avec la véritable cauſe. *Poſt hoc, ergo propter hoc*, conclut-on.

℣. 18. PRO SANGUINE QUEM FUDERUNT. *A cauſe du ſang qu'ils avoient répandu.* Ils avoient répandu le ſang de leurs fils, & de leurs filles; (*b*) ils avoient répandu le ſang innocent dans leurs villes. (*c*) Enfin, ils avoient mangé du ſang, & l'avoient répandu ſur la terre, ſans le couvrir; (*d*) ce ſang demandoit vengeance contre eux.

℣. 20. POLLUERUNT NOMEN SANCTUM MEUM. *Ils ont déshonoré mon ſaint nom* pendant leur captivité; ils ont donné occaſion aux peuples étrangers qui ne me connoiſſent point, de blaſphémer mon nom, en voyant un peuple ſi déréglé, & ſi corrompu. Eſt-ce là, diſoient-ils, ce peuple choiſi, & ſi privilégié, dont on vante la Loi, la Religion,

(*a*) *Tob.* III. 9. 10.
(*b*) *Ezech.* XVI. 36.
(*c*) *Ezech.* VII. 23. IX. 9. XXII. 2.
(*d*) *Ezech.* XXXIII. 25.

la

Digitized by Google

22. *Idcirco dices domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Non propter vos ego faciam, domus Israel, sed propter nomen sanctum meum, quod polluistis in gentibus, ad quas intrastis.*

23. *Et sanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum est inter gentes, quod polluistis in medio earum : ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cùm sanctificatus fuero in vobis coram eis.*

24. *Tollam quippe vos de gentibus : & congregabo vos de universis terris, & adducam vos in terram vestram.*

25. *Et effundam super vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, & ab universis idolis vestris mundabo vos.*

22. C'est pourquoi vous direz à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ce n'est pas pour vous, maison d'Israël, que je ferai ce que je dois faire ; mais c'est pour mon saint nom, que vous avez deshonoré parmi les nations où vous étiez allez ;

23. Et je sanctifierai mon grand nom qui a été soüillé parmi les nations, & que vous avez deshonoré au milieu d'elles, afin que les nations sçachent que je suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié à leurs yeux au milieu de vous :

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples, je vous rassemblerai de tous les pays, & je vous ramenerai dans votre terre.

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiez de toutes vos soüillures, & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles.

COMMENTAIRE.

la sainteté ? Et ils ne different point de nous autres. Quelle peut être la Loi, la Religion, le Dieu d'un peuple si impie, si corrompu ? Dieu a fait souvent de pareils reproches à Israël. (*a*)

℣. 21. PEPERCI NOMINI SANCTO MEO. *J'ai voulu épargner la sainteté de mon nom.* Sans cela, je vous aurois exterminez, & je n'aurois plus pensé à vous. Mais de peur que les nations infidelles n'en prissent occasion de blasphémer de nouveau MON saint nom, & de dire que je suis un Dieu qui manque de force, de bonté, de misericorde, ou de puissance ; j'ai voulu vous conserver, & convaincre tous les peuples du monde, que je suis également puissant, & juste ; sévére, & misericordieux. Ce n'est donc point précisément pour vous, vous ne le méritez point ; mais c'est pour procurer ma gloire, que je suis résolu de vous délivrer. Voyez les versets 22. & 32. *Isai.* XLVIII. 2. *Dan.* III. 49. *Judith.* VIII. 24. *Psal.* LXXVIII. 9.

℣. 25. EFFUNDAM SUPER VOS AQUAM MUNDAM. *Je répandrai sur vous de l'eau pure.* Il fait allusion aux diverses aspersions usitées parmi les Juifs, qui nettoyoient des soüillures légales, & qui étoient des figures du baptême, & de la pénitence qui nous lavent de nos iniquitez, par le mérite du sang de JESUS-CHRIST, & par l'aspersion invisible de son Esprit saint, & de sa grace. Ce n'est donc que dans l'Eglise qu'on

(*a*) Voyez *Jerem.* XLVIII. 9. & LII. 5.

Digitized by Google

26. *Et dabo vobis cor novum, & ſpiritum novum ponam in medio veſtri: & auferam cor lapideum de carne veſtra, & dabo vobis cor carneum.*

27. *Et ſpiritum meum ponam in medio veſtri: & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea cuſtodiatis, & operemini.*

28. *Et habitabitis in terra quam dedi patribus veſtris: & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.*

29. *Et ſalvabo vos ex univerſis inquinamentis veſtris: & vocabo frumentum, & multiplicabo illud, & non imponam vobis famem.*

26. Je vous donnerai un cœur nouveau; & je mettrai un eſprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de vôtre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair.

27. Je mettrai mon eſprit au milieu de vous: je ferai que vous marcherez dans *la voye de* mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos peres: vous ſerez mon peuple, & moi je ſerai votre Dieu.

29. Je vous délivrerai de toutes vos ſoüillures. J'appellerai le froment, & je le multiplierai, & je ne vous frapperai plus par la playe de la famine.

COMMENTAIRE.

a vû l'accompliſſement réel, & parfait de cette Prophétie.

℣. 26. COR NOVUM, ET SPIRITUM NOVUM. *Un cœur nouveau, & un eſprit nouveau.* Un cœur, & un eſprit différens de ceux que vous avez eus juſqu'ici. Depuis le retour de la captivité, les Juifs donnérent moins de ſujet de plainte, & de reproche, ſur tout à l'égard de l'idolâtrie, & des autres déſordres, qui leur avoient été ſi ſouvent reprochez par les Prophétes avant la captivité; mais il s'en faut bien que dans la rigueur ils ayent rempli toute l'idée de perfection, de pureté, de docilité, de juſtice qui nous eſt tracée ici, & dans d'autres endroits de l'Ecriture. (*a*) Nous ſavons que ſous Néhémie, (*b*) il y avoit de grands déréglemens parmi le peuple; & ſous les Maccabées, juſqu'à quel point l'idolâtrie ne fut-elle pas portée par les Prêtres mêmes, de leur propre mouvement, au milieu de Jéruſalem, & à la vûë du Temple? (*c*) C'eſt proprement JESUS-CHRIST qui a opéré dans ſes fidéles les changemens que l'Ecriture marque ici; c'eſt lui qui ôte le cœur de pierre, & qui donne le cœur de chair; qui répand un eſprit nouveau, & chaſſe l'eſprit ancien; il nous purifie de nos ſoüillures, & nous fait perſévérer librement dans le bien par le ſecours de ſa grace toute-puiſſante.

℣. 27. FACIAM UT IN PRÆCEPTIS MEIS AMBULETIS. *Je ferai que vous marcherez dans la voye de mes préceptes*, en vous prévenant de mes graces, & en vous inſpirant un amour de délectation pour le bien, qui vous fera ſurmonter le penchant que vous avez pour le mal.

(*a*) Voyez *Iſaï.* XI. XII. XIV. XXXII. XXXV
(*b*) 1. *Eſdr.* IX. X. & 2. *Eſdr.* V. VIII. IX.
(*c*) 2. *Macc.* IV. & V.

Digitized by Google

30. *Et multiplicabo fructum ligni, & genimina agri, ut non portetis ultra opprobrium famis in gentibus.*

30. Je multiplierai le fruit des arbres, & les semences des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la stérilité, & de la famine devant les nations.

31. *Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non bonorum: & displicebunt vobis iniquitates vestræ, & scelera vestra.*

31. Vous vous ressouviendrez alors de vos voyes toutes corrompuës, & de vos affections déréglées; vos iniquitez, & vos crimes vous déplairont.

32. *Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum sit vobis: confundimini, & erubescite super viis vestris, domus Israël.*

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur *notre* Dieu, je veux bien que vous le sçachiez. Soyez confus, & rougissez de honte pour les excez de votre vie, maison d'Israël.

33. *Hæc dicit Dominus Deus: In die quâ mundavero vos ex omnibus iniquitatibus vestris, & inhabitari fecero urbes, & instauravero ruinosa;*

33. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorsque je vous aurai purifié de toutes vos iniquitez, que j'aurai repeuplé vos villes, & rétabli les lieux ruinez;

34. *Et terra deserta fuerit exculta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris.*

34. Lorsque cette terre qui paroissoit déserte, & toute désolée aux yeux des passans, aura commencé à être cultivée de nouveau,

35. *Dicent: Terra illa inculta facta est ut hortus voluptatis: & civitates desertæ & destitutæ atque suffossæ, munitæ sederunt.*

35. On dira: Cette terre qui étoit inculte, est devenuë comme un jardin de délices, & les villes qui étoient désertes, abandonnées & ruinées, sont maintenant rebâties & fortifiées.

36. *Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus sim, & fecerim.*

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent, reconnoîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinez, & qui ai cultivé de nouveau les champs incultes: que c'est moi, dis-je, qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

37. *Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc in hoc invenient me domus Israel, ut faciam eis: Multiplicabo eos sicut gregem hominum,*

37. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Les enfans d'Israël me trouveront encore, & je leur ferai encore cette grace. Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,

COMMENTAIRE.

J'aiderai votre libre arbitre par le secours de ma grace, afin que vous fassiez le bien. (*a*)

℣. 37. ADHUC INVENIENT ME DOMUS ISRAEL, UT FA-

(*a*) *Theodoret. hic.* Τοῦτο ἐ τῆς τοῦ πνεύματος χάριτος ἴδιον; αὐτοὴ γὰρ συνεργοῦσα τῷ ἡμετέρῳ αὐτεξουσίῳ καθορθοῦσθαι παρασκευάζει τὰ εἰρημένα. Voyez Cornel. à Lapide sur cet endroit.

38. *Ut gregem sanctum, ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus : sic erunt civitates desertæ, plenæ gregibus hominum ; & scient quia ego Dominus.*

38. Comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans ses fêtes solemnelles. C'est ainsi que les villes qui étoient désertes seront remplies de troupeaux d'hommes ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

CIAM EIS. *Les enfans d'Israël me trouveront encore, & je leur ferai cette grace.* L'Hébreu : (a) *Je ferai encore recherché de la maison d'Israël, pour faire* cela *en leur faveur.* Ils me demanderont encore une autre grace, que je leur accorderai ; c'est *de les multiplier comme un troupeau d'hommes ;* on verra comme autrefois des troupes nombreuses d'hommes accourir à Jérusalem dans les trois Fêtes solemnelles de la nation, comme il se pratiquoit dans les tems les plus heureux de leur République. Cela se vit en effet après le retour de la captivité, mais en un sens bien plus parfait dans l'Eglise Chrétienne, par la vocation des Gentils.

(a) יוד זאת אדרש לבית ישראל לעשות להם 70. *Edit. Complut.* Ἔτι τοῦτο ζητηθήσομαι τῷ οἴκῳ Ἰσραὴλ, τοῦ ποιῆσαι αὐτοῖς. *Edit. Rom.* Τοῦ ποιῆσαι αὐτοῖς.

CHAPITRE XXXVII.

Prophetie du retour de la captivité des Juifs, ſous la figure d'un champ plein d'os, qui reſſuſcitent. Réünion de Juda & d'Iſraël ſous un même Roi, figurée par la jonction de deux morceaux de bois.

℣. 1. *Facta eſt ſuper me manus Domini, & eduxit me in ſpiritu Domini: & deduxit me in medio campi, qui erat plenus oſſibus:*

℣. 1. OR la main du Seigneur fut ſur moi; & m'ayant mené dehors par l'eſprit du Seigneur, elle me laiſſa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

COMMENTAIRE.

℣. 1. EDUXIT ME IN SPIRITU DOMINI. *M'ayant mené dehors par l'eſprit du Seigneur.* Les Septante: (*a*) *Le Seigneur me conduiſit en eſprit.* L'Hébreu peut fort bien ſe traduire de même. Le Prophéte eſt conduit en eſprit; car tout ceci ſe paſſa en viſion, & ſans qu'il ait rien paru au dehors; il fut conduit dans une campagne du pays où il étoit dans la Méſopotamie; il y crut voir une campagne toute couverte d'os tout ſecs, & tout décharnez. Ce n'étoit pas la coutume de ces peuples de laiſſer ainſi les corps morts ſans ſépulture; mais rien n'empêche que l'Eſprit de Dieu n'ait formé cette idée dans l'eſprit du Prophéte.

Cet endroit d'Ezéchiel eſt célébre dans les aſſemblées des Fidéles, comme le remarque ſaint Jérôme; on l'y lit ſouvent, & il n'eſt perſonne qui ne ſoit vivement frappé de la maniére dont il eſt exprimé: *Famoſa lectio, & omnium Eccleſiarum Chriſti lectione celebrata.* Les Peres qui ont traité de la réſurrection des morts, n'en ont point trouvé de plus exprès, & de plus propre à faire impreſſion ſur les eſprits. (*b*) Mais il faut avoüer avec quelques-uns des Peres, & la plûpart des Interprétes, (*c*) que ce n'a point été le premier objet du Prophéte, & que ce n'eſt qu'indirectement, & par

(*a*) *Edit. Rom.* Ἐξήγαγε με ὁ ἄνθρωπος Κύριος. *Edit. Complut. & Theodoret.* Ἐν πνεύματι Κυρίου. וירצאני ברוח יהוה

(*b*) *Conſtit. Apoſtol. l. 5. c. 8. Juſtin. Mart. qu. ad Orthod. qu. 45. Irenæus lib. 5. c. 15. & 34. Tertull. lib. de Reſurrect. carn. c. 29. & 30. Cyrill. Heroſol. Cathech. 18. Aug. de Geneſ. ad litt. l. 12. c. 5. Baſil. in Pſal. XXXIII. 21. Ambroſ. de fide Reſurrect. l. 2. Cyprian. l. 3. ad Quirin. cap. 49.*

(*c*) *Tertull. de Reſurrect. carn. cap. 30. & Ieronym. & Theodoret. hic. Sanct. Cornel. Tir. Alii paſſim. Auth. qu. ad Ortodox. qu. 45.*

Digitized by Google

2. *Et circumduxit me per ea in gyro. Erant autem multa valdè super faciem campi, siccaque vehementer.*

2. Elle me mena tout autour de ces os. Il y en avoit une très-grande quantité qui étoient sur la face de la terre, & extrémement secs.

3. *Et dixit ad me: Fili hominis, putásne vivent ossa ista? Et dixi: Domine Deus, tu nosti.*

3. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, croyez-vous que ces os puissent revivre ? Je lui répondis : Seigneur mon Dieu, vous le savez.

4. *Et dixit ad me: Vaticinare de ossibus istis: & dices eis: Ossa arida, audite verbum Domini.*

4. Et il me dit : Prophétisez sur ces os, & dites-leur : Vous, os secs, écoutez la parole du Seigneur.

COMMENTAIRE.

conséquence que nous prouvons par cet endroit la résurrection des morts. Ezéchiel nous avertit lui-même (*a*) que ces os marquent la maison d'Israël, & toute sa Prophétie s'explique fort aisément du retour de la captivité, en prenant les expressions qui se trouvent ici, comme des manières de parler hyperbolyques, & figurées ; qui prises à la lettre, marquent proprement la résurrection des morts.

Au reste, en accordant que cet endroit signifie directement la délivrance de la captivité des Juifs, on n'abandonne pas pour cela la preuve qu'on en tire pour la résurrection future. Car, comme Tertullien, saint Jérôme, Théodoret, & plusieurs autres après eux le remarquent, la parabole, ou la figure tirées de la résurrection, supposent l'existence de la chose dont elles sont prises ; car on ne prend pas de similitude d'une chose qui n'existe point : *Nam etsi figmentum veritatis in imagine est*, dit Tertullien, (*b*) *imago ipsa in veritate est sui ; necesse est esse prius sibi, quæ alii configuretur. De vacuo similitudo non competit : de nullo parabola non convenit.* Et le Prophète ne prendroit point la résurrection des morts ; ou plutôt, Dieu ne la lui donneroit pas pour figurer le retour des Israëlites dans leur pays, si cette résurrection elle-même n'étoit regardée comme une chose certaine : *Numquam enim poneretur similitudo resurrectionis ad restitutionem Israelitici populi significandam*, dit saint Jerôme sur cet endroit, *nisi staret ipsa resurrectio, & futura crederetur ; quia nemo de rebus non extantibus incerta confirmat.* C'est comme si le Seigneur disoit à Ezéchiel : Quelque incroyable que paroisse la résurrection des os arides & décharnez, je la ferai pourtant à vos yeux ; ainsi ne doutez point du retour des Israëlites, qui est beaucoup moins difficile, que la résurrection que je vous donne pour gage de ma promesse. (*c*)

(*a*) Voyez le ℣ 11. *Ossa hæc, universa domus Israël.*

(*b*) *Tertull. lib. de Resurrectione car. c. 30.*

(*c*) *Ieronym. hic. Perspicuum est nos non resurrectionem negare, sed hæc non scripta de resurrectione contendere, & per resurrectionis parabolam, de restitutione Israël prophetari, qui eo tempore captivus erat in Babylone.*

Digitized by Google

5. *Hæc dicit Dominus Deus ossibus his: Ecce ego intromittam in vos spiritum, & vivetis.*

6. *Et dabo super vos nervos, & succrescere faciam super vos carnes, & superextendam in vobis cutem: & dabo vobis spiritum, & vivetis, & scietis quia ego Dominus.*

7. *Et prophetavi sicut præceperat mihi: factus est autem sonitus, prophetante me, & ecce commotio: & accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad junctturam suam.*

8. *Et vidi, & ecce super ea nervi, & carnes ascenderunt: & extenta est in eis cutis desuper, & spiritum non habebant.*

5. Voici ce que le Seigneur dit à ces os: Je vais envoyer un esprit en vous, & vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs sur vous, j'y formerai des chairs & des muscles, j'étendrai la peau par dessus; & je vous donnerai un esprit, & vous vivrez, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je prophétisai donc, comme *le Seigneur* me l'avoit commandé, & lorsque je prophétisois, on entendit un bruit; & aussi-tôt il se fit un *grand* remuëment parmi ces os. Ils s'approchérent l'un de l'autre, & chacun se plaça dans sa jointure.

8. Je vis tout d'un coup que des nerfs se formétent *sur ces os*, des chairs les environnérent, & de la peau s'étendit par dessus; mais l'esprit n'y étoit point encore.

COMMENTAIRE.

℣. 5. Intromittam in vos spiritum, et vivetis. *Je vais envoyer un esprit en vous, & vous vivrez.* Les Septante: (*a*) *J'envoyerai dans vous l'esprit de vie.* Pour conserver plus de ressemblance entre cette résurrection, & la création de l'homme, Dieu fait voir au Prophéte un esprit qu'il envoye sur ces os pour les animer. (*b*) Dans la derniére résurrection, dont celle-ci n'étoit que la figure, Dieu ne créera pas de nouvelles ames pour les corps; chaque ame ranimera celui qu'elle avoit animé pendant sa vie. Dans le style de l'Ecriture, *rendre la vie*, signifie souvent simplement, rétablir en liberté, remettre dans un meilleur état, tirer de l'oppression, de l'esclavage. (*c*) Le tombeau marque quelquefois la maladie, l'exil, l'oppression, la perte de la liberté. (*d*)

℣. 7. Factus est sonitus, prophetante me. *Lorsque je prophétisois, on entendit un bruit*, un cliquetis des os qui se remuoient, & qui se séparoient les uns des autres pour se rapprocher, & se réunir, chacun à son corps, & à son semblable. Ou bien, ce bruit, & ce mouvement marquera les guerres, & les mouvemens qui arrivérent dans tout l'Orient, pour conduire Cyrus sur le trône de Chaldée, & pour renver-

(*a*) Ἰδοὺ ἐγὼ φέρω ἐφ' ὑμᾶς πνεῦμα ζωῆς. *Hebr.* הִנֵּה אֲנִי מֵבִיא בָכֶם רוּחַ וִחְיִתֶם

(*b*) *Ieron. hic. Ut quomodo in prima conditione hominis insufflavit Deus in faciem ejus, & fecit eum in animam viventem; sic & secunda conditio, id est resurrectio mortuorum, insufflante Spiritu vivificetur. Vide & Theodoret.*

(*c*) Voyez *Judic.* xv. 19. 2. *Reg.* xii 3. & 3. *Reg.* xx. 7. & 1. *Par.* xi 8. & 2. *Esdr.* iv. 2. *Psal.* lx. 20. lxxxiv. 7. &c.

(*d*) *Thren.* iii. 6. *Dan.* xii. 2. *Baruch.* iii. 4. 11.

9. *Et dixit ad me : Vaticinare ad spiritum, vaticinare, fili hominis, & dices ad spiritum : Hæc dicit Dominus Deus : A quatuor ventis veni, spiritus, & insuffla super interfectos istos, & reviviscant.*

10. *Et prophetavi sicut præceperat mihi : & ingressus est in ea spiritus, & vixerunt : steteruntque super pedes suos exercitus grandis nimis valdè.*

11. *Et dixit ad me : Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est, ipsi dicunt : Aruerunt ossa nostra & periit spes nostra, & abscissi sumus.*

9. Alors le Seigneur me dit : Prophétisez à l'esprit ; prophétisez, fils de l'homme, & dites à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Esprit, venez des quatre vents, & soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophétisai donc comme le Seigneur me l'avoit commandé ; & en même tems l'esprit entra dans ces os ; ils devinrent vivans, & animez : ils se tinrent tout droits sur leurs pieds, & il s'en forma une grande armée.

11. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, ces os sont tous les enfans d'Israël. Nos os, disent-ils, sont devenus tout secs, notre espérance est perduë, & nous sommes retranchez *du nombre des hommes.*

COMMENTAIRE.

ser la Monarchie des Chaldéens ; (*a*) enfin, le mouvement, & l'agitation que causa dans tout cet Empire l'édit de Cyrus, (*b*) qui permettoit aux Juifs, & apparemment aussi aux autres peuples captifs, de s'en retourner dans leur pays.

℣. 9. A QUATUOR VENTIS VENI, SPIRITUS, ET INSUFFLA SUPER INTERFECTOS ISTOS. *Esprit, venez des quatre vents, & soufflez sur ces morts.* A la lettre : (*c*) *Vents, venez des quatre vents.* Ou : *Esprit, venez des quatre esprits ;* car c'est le même terme qui signifie l'ame, le souffle, & le vent ; comme en Latin, *anima* signifie l'ame, & le vent. Horace : (*d*)

Jam veris comites quæ mare temperant,
Impellunt animæ lintea Thraciæ.

Ce vent marquoit l'ame qui anime nos corps, & l'Esprit saint qui donne la vie à nos ames ; mais principalement l'effusion abondante du saint Esprit, répanduë dans nos cœurs par le canal des Sacremens de la nouvelle Loi.

℣. 11. OSSA HÆC UNIVERSA, DOMUS ISRAEL. *Ces os sont tous les enfans d'Israël.* L'état de mort, & d'aridité, de dispersion, & d'abandonnement où vous les voyez, marque la captivité dans laquelle ils sont réduits. Je les tirerai de cet état, je susciterai un Prince qui viendra

(*a*) *Ieronym. hic.*
(*b*) *Grotius.*
(*c*) ארבע רוחות בא רוח
70. Ἐκ τῶν τεσσάρων πνευμάτων ἐλθὲ, πνεῦμα.
(*d*) *Horat. lib. 4. Ode 12.*

comme

12. *Propterea vaticinare, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego aperiam tumulos vestros, & educam vos de sepulchris vestris, populus meus: & inducam vos in terram Israël.*

12. Prophétisez donc, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: O mon peuple, je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sépulchres, & je vous ferai entrer dans la terre d'Israël,

COMMENTAIRE.

comme une soufflle pour leur rendre la liberté, & la vie. Cyrus donnera un Edit, qui leur permettra de retourner dans leur patrie.

℣. 12. APERIAM TUMULOS VESTROS. *Je vais ouvrir vos tombeaux.* Je vais vous tirer de l'esclavage, & des lieux où vous gémissiez comme dans une prison depuis si long-tems Le tombeau est mis pour un grand danger, une grande maladie, un état d'affliction, & de tristesse. (*a*)

℣. 16. SUME TIBI LIGNUM UNUM, &c. *Prenez un morceau de bois, & écrivez dessus: Pour Juda, & pour les enfans d'Israël qui lui sont unis: Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez dessus: Ce bois est pour Joseph, & pour Ephraim, &c.* Tout le monde comprend aisément que ces deux morceaux de bois, que le Prophéte reçoit ordre de réünir, en sorte qu'ils n'en fassent qu'un, marquoient la réünion des dix Tribus avec celle de Juda; & qu'après le retour de Babylone, il n'y auroit plus de division entre les Tribus, & qu'on ne distingueroit plus Juda d'avec Israël, ni Israël d'avec Juda, comme deux Etats, & deux Royaumes différens. Nous avons montré dans une Dissertation exprès, qu'après la captivité toutes les Tribus se réünirent ensemble dans leur pays.

Lorsque Jéroboam à la tête des dix Tribus se retira de l'obéïssance de la maison de David, les Tribus de Juda, celle de Benjamin, & celle de Lévi demeurérent attachées à Roboam. Outre ces trois Tribus, plusieurs Israëlites des autres Tribus s'y joignirent aussi, comme on l'a vû sur le troisiéme des Rois. (*b*) C'est ce que le Prophéte marque ici par ces paroles, *Ecrivez: Pour Juda, & pour les Israëlites qui lui sont unis.* Il fit la jonction des deux bois en présence du peuple captif, soit en les collant l'un à l'autre, comme deux ais qu'il appliqua l'un contre l'autre; soit en les entant l'un sur l'autre, comme une greffe sur l'arbre qui la doit supporter. Cette action ayant excité la curiosité du peuple, l'engagea à en demander la signification, ainsi qu'on le voit dans la suite de ce Chapitre. L'union de ces deux bois signifioit aussi dans un sens plus relevé, l'assemblage non seulement des Juifs de toutes les Tribus, mais aussi des peuples de toutes les nations dans l'Eglise de JESUS-CHRIST; & saint Paul nous a décrit

(*a*) *Vide Psal.* LXXXVI. 13. CXVI. 3. CXLI. 7. *Dan.* II. 3. *Osee.* VI. 3. & XIII. 1.

(*b*) Voyez le Commentaire sur 3. *Reg.* XII. 17.

13. *Et scietis quia ego Dominus, cùm aperuero sepulchra vestra, & eduxero vos de tumulis vestris, populo meus.*

14. *Et dedero spiritum meum in vobis, & vixeritis, & requiescere vos faciam super humum vestrum: & scietis quia ego Dominus locutus sum, & feci, ait Dominus Deus.*

15. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

16. *Et tu, fili hominis, sume tibi lignum unum, & scribe super illud: Juda & filiorum Israel sociorum ejus: & tolle lignum alterum, & scribe super illud: Joseph ligno Ephraïm, & cuncta domui Israel, sociorumque ejus:*

17. *Et adjunge illa unum ad alterum tibi in lignum unum: & erunt in unionem in manu tua.*

18. *Cùm autem dixerint ad te filii populi tui, loquentes: Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?*

19. *Loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego assumam lignum Joseph, quod est in manu Ephraïm, & Tribus Israel quæ sunt ei adjunctæ: & dabo eas pariter cum ligno Juda, & faciam eas in lignum unum: & erunt unum in manu ejus.*

13. Et vous saurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sepulchres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux.

14. Que j'aurai répandu mon esprit en vous, que vous serez rentrez dans la vie, & que je vous aurai fait vivre en paix, & en repos sur votre terre. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

16. Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez dessus: Pour Juda, & pour les enfans d'Israël qui lui sont unis. Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez dessus: Ce bois est pour Joseph, pour Ephraïm, pour toute la maison d'Israël, & pour ceux qui leur sont unis.

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois.

18. Et lorsque les enfans de votre peuple vous diront: Ne nous découvrirez-vous point ce que signifie ce que vous faites?

19. Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm, & les Tribus d'Israël qui lui sont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux; & ils seront dans ma main comme un seul bois.

COMMENTAIRE.

sous la figure d'une greffe d'un olivier sauvage, entée sur un olivier franc, l'union des Juifs, & des Payens dans l'Eglise. (*a*)

℣. 19. LIGNUM JOSEPH, QUOD EST IN MANU EPHRAIM. *Le bois de Joseph, qui est dans la main d'Ephraim.* Ce bois sur lequel est écrit le nom de Joseph, & qui est gouverné par Ephraïm. Jéroboam premier Roi des dix Tribus, étoit Ephraïmite; ainsi Joseph, ou Manassé, & les autres Tribus étoient dans la main d'Ephraïm. Ezéchiel le tire de sa

(*a*) *Rom.* xi. 17. 18.

Digitized by Google

20. *Erunt autem ligna, super quæ scripseris in manu tua, in oculis eorum.*

21. *Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego assumam filios Israel de medio nationum, ad quas abierunt: & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum suam.*

22. *Et faciam eos in gentem unam in terra in montibus Israel, & Rex unus erit omnibus imperans, & non erunt ultrà duæ gentes, nec dividentur amplius in duo regna.*

23. *Neque polluentur ultrà in idolis suis, & abominationibus suis, & cunctis iniquitatibus suis: & salvos eos faciam de universis sedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos, & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.*

24. *Et servus meus David Rex super eos, & pastor unus erit omnium eorum: in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea custodient, & facient ea.*

20. Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois sur lesquels vous aurez écrit, & vous leur direz :

21. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais prendre les enfans d'Israël du milieu des nations où ils étoient allez; je les rassemblerai de toutes parts; je les ramenerai en leur pays,

22. Et je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres, & sur les montagnes d'Israël. Il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous; & à l'avenir ils ne seront plus divisez en deux peuples, ni en deux royaumes.

23. Ils ne se soüilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par toutes leurs iniquitez. Je les retiterai sains & saufs de tous les lieux où ils avoient péché, & je les purifierai; & ils seront mon peuple, & je serai leur Dieu.

24. Mon serviteur David regnera sur eux; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur; ils marcheront dans *la voye de* mes ordonnances; ils garderont mes commandemens, & ils les pratiqueront.

COMMENTAIRE.

main, pour le réünir à Juda, & pour soumettre de nouveau toutes les Tribus à la maison de David.

℣. 22. Rex unus erit, omnibus imperans. *Il n'y aura plus qu'un seul Roi, qui les commandera tous.* Les Juifs depuis leur captivité n'ont eu des Rois qu'assez tard, & ces Rois n'étoient pas de la race de David, mais de celle de Lévi. Le Prophéte s'exprime ainsi pour désigner un autre Etat, & un autre Roi qui est Jesus-Christ; car dans la rigueur, cette Prophétie ne peut convenir qu'à lui. Elle n'a été accomplie que très-imparfaitement dans la personne des Juifs après la captivité, tant à cause que ni la Tribu de Juda, ni les autres ne revinrent pas toutes entieres, que parce qu'elles ne furent plus gouvernées par des Rois de la famille de David.

℣. 23. Neque polluentur ultra in idolis. *Ils ne se soüilleront plus par les idoles.* Cela ne s'est parfaitement vérifié que dans l'Eglise de Jesus-Christ. Combien de Juifs, & du nombre même des Prêtres, s'abandonnérent à l'idolâtrie du tems d'Antiochus Epiphanes?

℣. 24. Servus meus David Rex super eos. *Mon ser-*

Digitized by Google

25. *Et habitabunt super terram quam dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri: & habitabunt super eam ipsi, & filii eorum, & filii filiorum eorum usque in sempiternum: & David servus meus princeps eorum in perpetuum.*

26. *Et percutiam illis fœdus pacis, pactum sempiternum erit eis: & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.*

27. *Et erit tabernaculum meum in eis: & ero eis Deus, & ipsi erunt mihi populus.*

28. *Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cùm fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.*

25. Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, & où leurs peres ont habité. Ils y habiteront eux & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans jusqu'à jamais; & mon serviteur David sera leur Prince dans la succession de tous les âges.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix; mon alliance avec eux sera éternelle. Je les établirai sur un ferme fondement. Je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux.

27. Mon tabernacle sera dans eux. Je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple:

28. Et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, & le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire se conservera pour jamais au milieu d'eux.

COMMENTAIRE.

viteur David regnera sur eux. Ceci marque encore évidemment JESUS-CHRIST; car Zorobabel à qui on applique ceci, ne fut jamais Roi; & il est même très-douteux, pour ne pas dire incertain, qu'il ait gouverné le peuple après la captivité. Cyrus leur donna Sassabasar pour Gouverneur, qui étoit Perse, selon toutes les apparences. (*a*)

PASTOR UNUS ERIT OMNIUM EORUM. *Ils n'auront tous qu'un seul Pasteur.* David avoit été Pasteur; (*b*) JESUS-CHRIST est souvent comparé à un Pasteur. (*c*) Il semble vouloir marquer la douceur de son regne par cette comparaison. *Superbum nomen imperii, pastoris vocabulo mitigat*, dit saint Jérôme.

℣. 25. HABITABUNT USQUE IN SEMPITERNUM. *Ils y habiteront jusqu'à jamais.* Que les Juifs nous montrent l'accomplissement de cette promesse dans leur nation. Depuis près de dix-sept siécles ils sont chassez de la Terre promise; mais l'Eglise de JESUS-CHRIST se soûtient, & persévérera à jamais; & son Pasteur la gouvernera éternellement. *David servus meus princeps eorum in perpetuum.*

℣. 26. FOEDUS PACIS. *Une alliance de paix.* Ce nom peut-il convenir à l'ancienne alliance? A-t'on vû un siécle, un demi-siécle, vingt ans de paix en Israël? Toute l'histoire de la nation Juive n'est-elle pas un récit de guerres, & de divisions continuelles? Et si on l'entend de la paix entre

(*a*) 1. *Esdr.* I. 8.

(*b*) 2. *Reg.* VII. 8. *Ego te tuli de pascuis sequentem greges. Psal.* LXXVII. 70. *De post fœtantes accepit eam pascere Jacob servum suum.*

(*c*) *Isai.* XL. 11. *Ezech.* XXXIV. 23. *Joan.* XI. 14. *Hebr.* XIII. 20.

Digitized by Google

Dieu, & ſon peuple, qu'on nous montre ce peuple demeurer fidélement attaché au Seigneur pendant ſeulement un ſiécle. Il ne faut qu'ouvrir les Livres des Prophétes, & les autres Monumens ſacrez, pour y remarquer leurs infidélitez, & leurs révoltes perpétuelles contre le Seigneur. Ceci ne peut donc regarder que le nouveau Teſtament, dont JESUS-CHRIST Prince de paix eſt le médiateur, & qui nous donne la vraye paix, la paix intérieure, qui ſurpaſſe tout ce qu'on en peut concevoir : (a) *Et pax Dei, quæ exuperat omnem ſenſum, cuſtodiat corda veſtra, & intelligentias veſtras in Chriſto Jeſu.*

CHAPITRE XXXVIII.

Gog viendra ſur la terre d'Iſraël avec une grande armée. Le Seigneur le détruira avec ſes troupes.

℣. 1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, Principem capitis Moſoch, & Thubal: & vaticinare de eo,*

℣. 1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le viſage vers Gog, vers la terre de Magog, vers ce Prince & ce chef de Moſoch, & de Thubal ; & prophétiſez ſur lui,

COMMENTAIRE.

℣. 2. PONE FACIEM TUAM CONTRA GOG, TERRAM MAGOG, &c. *Tournez le viſage vers Gog, vers la terre de Magog.* Cette prophétie eſt une des plus difficiles de l'ancien Teſtament. Il y en a très-peu qui ayent plus partagé les anciens, & les nouveaux Interprétes. Nous la traiterons dans une Diſſertation particuliére, pour ne pas trop embarraſſer notre Commentaire. Gog eſt Cambyſes Roi de Perſe, qui à ſon retour de la guerre contre l'Egypte, vint ſur les terres d'Iſraël, & y mourut. Suivant cette hypothéſe, nous croyons pouvoir expliquer aſſez commodément toutes les parties de la prophétie.

Il n'eſt pas extraordinaire dans le ſtyle des Prophétes, de déguiſer les noms propres des Princes, ou des perſonnes dont on parle. Si l'on nommoit toujours les perſonnes, & qu'on les déſignât d'une maniére expreſſe & formelle, la prophétie ne différeroit en rien de l'hiſtoire ; ni le diſcours

(a) *Philipp.* IV. 7. *Vide Coloſſ.* III. 16. & *ſup. Ezech.* XXXIV. 25.

Digitized by Google

3. *Et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, principem capitis Mosoch, & Thubal.*

3. Et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens à vous, Gog, Prince & chef de Mosoch, & de Thubal.

COMMENTAIRE.

prophétique & figuré, du discours simple, & historique. Nabuchodonosor est désigné sous le nom de l'aigle, (*a*) & d'un grand arbre. (*b*) Le Roi de Tyr, sous le nom d'un Chérubin ; (*c*) & celui d'Egypte, sous l'idée d'un crocodile. (*d*) JESUS-CHRIST, sous la parabole d'un Pasteur, & sous le nom de David ; (*e*) & la ruine du Royaume d'Egypte, sous la comparaison de la chûte de l'Empire d'Assyrie. Assur est mis pour Pharaon ; (*f*) la lionne, pour la Judée ; les lionceaux, pour les Rois de Juda ; (*g*) Ooliba, pour Jérusalem ; & Oolla, pour Samarie. (*h*) Tous ces exemples se rencontrent sans sortir des Prophéties d'Ezéchiel ; ainsi il n'est nullement incroyable que Cambyses soit désigné sous le nom de Gog. Tous les caractéres que l'Ecriture donne ici à Gog, conviennent à Cambyses. Ce Prince est appellé Roi de la terre de Magog, de Ros, de Mosoch, de Thubal, de Gomer, de Thogorma. Il avoit dans son armée de tous ces peuples ; & outre cela des Perses, des Ethiopiens, & des Lybiens : c'est ce qu'il faut montrer en particulier.

Le pays de Magog marque, à ce qu'on croit, la Scythie : mais comme le nom de Scythie est fort équivoque, nous croyons qu'en cet endroit il signifie principalement le pays de la *Gogaréne*, dans l'Ibérie ; (*i*) ce qui nous détermine principalement à ce sentiment, c'est le voisinage de *Rosch*, de *Mosoch*, & de *Thubal*. *Rosch* signifie peut-être les peuples qui habitent sur l'*Araxe*, appellé *Rosch* par les habitans, & qui étoit l'ancienne demeure des Scythes. Mosoch, & Thubal marquent les *Cappadociens*, & les *Tybaréniens*, ou les Mosques, & les Ibériens. Cambyses avoit hérité tous ces pays de Cyrus son pere : & quand Gog ne désigneroit pas la Scythie, il n'est pas hors d'apparence qu'Ezéchiel donne à Cambyses le nom de Gog, Prince de *Magog* ; comme il donne aux Juifs un *Amorrhéen* pour pere, & une *Héthéenne* pour mere, & qu'il dit qu'ils sont de race Chananéenne, (*k*) pour exagérer leur impudence à pécher, & leur déréglement. Ainsi pour marquer la cruauté de Cambyses, il a bien pû l'appeller Scythe, ou Gog, de la terre de Magog, quoiqu'il fût Perse de naissance. Le

(*a*) *Ezech.* XVII. 3.
(*b*) *Dan.* IV. 7. & de *Assur Ezech.* XXXI. 3.
(*c*) *Ezech.* XXVIII. 14.
(*d*) *Ezech.* XXIX. 3. & XXXII. 2.
(*e*) *Ezech.* XXXIV. 23. & XXXVII. 24.
(*f*) *Ezech.* XXXI.
(*g*) *Ezech.* XLIII.
(*h*) *Ezech.* XXIII.
(*i*) *Strabo lib.* XI. *Vide Bochart. Phaleg. lib.* 3. *cap.* 13.
(*k*) *Ezech.* XVI. 3. *Generatio tua de terra Chanaan ; pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.*

Digitized by Google

4. *Et circumagam te, & ponam fræum in maxillis tuis: & educam te, & omnem exercitum tuum, equos & equites vestitos loricis universos, multitudinem magnam, hastam, & clypeum arripientium, & gladium.*

4. Je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos machoires. Je vous ferai sortir, vous, & toute votre armée, les chevaux, & les cavaliers tout couverts de cuirasses, qui viendront en grandes troupes, armez de lances, de boucliers, & d'épées.

5. *Persæ, Æthiopes, & Lybies cum eis, omnes scutati, & galeati.*

5. Les Perses, les Ethiopiens, & ceux de Lybie seront avec eux, tous couverts de boucliers, & le casque en tête.

COMMENTAIRE.

nom de Scythe étoit comme passé en proverbe, pour désigner un homme cruel; (*a*) & tout le monde sait la cruauté, & les extravagances de Cambyses. (*b*)

℣. 4. CIRCUMAGAM TE, ET PONAM FRÆNUM IN MAXILLIS TUIS. *Je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos machoires.* Je vous traiterai comme un cheval, que le cavalier méne à son gré où il veut. On bridoit même quelquefois les hommes, & Cambyses lui-même envoya au supplice le fils de Psamménite Roi d'Egypte, avec deux mille Egyptiens, ayant la corde au col, & des freins dans la bouche. (*c*) Rien n'est plus capable d'humilier les Princes les plus absolus que ces expressions, qui marquent d'une maniére si vive le pouvoir infini de Dieu sur les plus puissans Potentats. L'Hébreu se peut entendre des cercles de fer, ou de cuivre que l'on met dans les nazeaux de certains animaux, pour les mener à la lesse. (*d*) C'est ainsi que le Chaldéen l'a pris: Dieu ne permit pas que Cambyses vînt fondre sur la Judée avec la grande armée qu'il avoit d'abord amenée de Babylone; il le conduisit comme une bête farouche dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans les déserts de l'Afrique, où il perdit la plus grande partie de ses troupes. (*e*)

℣. 5. PERSÆ, ÆTHIOPES, ET LYBIES CUM EIS. *Les Perses, les Ethiopiens, & les peuples de Lybie.* L'Hébreu: (*f*) *Pharas, Cusch, & Phut.* On a déja vû plus d'une fois ces peuples. Voyez ci-devant *Ezech.* XXVII. 10. & XXX. 5. Il n'est pas étrange que Cambyses Roi des Perses

(*a*) 2. Macc. IV. 47.

(*b*) *Cambyses erat; Φόνου μανικὸς, καὶ παραπαίοντος τοῖς λογισμοῖς. Diodor. in Excerpt. Vales.* Καμβύσης ἦν ὀργὴ, καὶ θυμὸς ἦν πικρὸς... ὁ δὲ ἦν χαλεπώτατος ἄνθρωπος, ὁ μὴ ἔστι ἥμιονος, καὶ ἄγαν ὀξὺς περὶ πάντα ἐμπεσόντα. *Herodot. lib. 3. cap. 89. Vide & lib. 5. cap. 30. 33. 34. 35. & Et Valer. Max. lib. 6. de Severit. extern. n. 3. Cambyses inusitata severitatis.*

(*c*) *Herodot. lib. 3. cap. 14.* Τὸν δὲ ἄλλον στρατὸν πολὺν διέφθειρε ἦγον, καὶ ζεύξας σάγματα ἐπεμπε ἀποχειλιούμενος.

(*d*) ושובבתיך ונתתי חחים בלחייך

(*e*) *Herodot. lib. 3. & Usser. ad an. mund.* 3480.

(*f*) פרס כוש ופוט

6. Gomer, & universa agmina ejus, domus Thogorma, latera aquilonis, & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. Prepara, & instrue te, & omnem multitudinem tuam, quæ congregata est ad te: & esto eis in præceptum.

6. Gomer & toutes ses troupes, la maison de Thogorma, les troupes des parties septentrionales, & toutes ses forces, & plusieurs *autres* peuples seront avec vous.

7. Préparez-vous, disposez-vous avec toute cette troupe nombreuse, qui s'est rassemblée auprès de vous, & soyez le chef dont ils prennent l'ordre.

COMMENTAIRE.

eût des Persans dans son armée; Chus signifie ou une partie de l'Arabie, ou l'Ethiopie, ou des peuples d'Arménie descendus de Chus, pere de Nemrod. De quelque maniére qu'on le prenne, le Prince dont nous parlons en pouvoit avoir parmi ses troupes. Les Arabes lui étoient alliez, & lui servirent très-utilement, en lui facilitant l'entrée dans l'Egypte. (*a*) Il soûmit les Ethiopiens voisins de l'Egypte, (*b*) & en prit apparemment des soldats pour augmenter son armée. Enfin *Phut*, signifie apparemment les Egyptiens des Nomes *Phtenot*, ou *Phtemphut*, (*c*) & rien n'est plus naturel que d'en reconnoître dans l'armée de Cambyses, puisqu'il assujettit toute l'Egypte.

℣. 6. GOMER, DOMUS THOGORMA, LATERA AQUILONIS. *Gomer, la maison de Thogorma, & les troupes des parties septentrionales.* Les Cymmériens, & les peuples de Turcomanie, & les autres peuples septentrionaux, comme les Arméniens, les Médes, les Colchiens, étoient ou sujets de Cambyses, ou du moins pouvoient servir dans son armée comme troupes auxiliaires, & étrangéres, à sa solde. Cela ne doit pas surprendre, puisqu'il y avoit même des Grecs. (*d*) On sait que dans le style de l'Ecriture, *les côtez* du septentrion, marquent les Provinces au nord de la Mésopotamie, & même la Chaldée, la Mésopotamie, la Syrie, la Babylonie.

℣. 7. ESTO EIS IN PRÆCEPTUM. *Soyez le chef dont ils prennent l'ordre.* L'Hébreu: (*e*) *Vous leur servirez de garde.* Les Septante: (*f*) *Vous me servirez de garde.* Je vous ai établi le gardien, le conducteur de toutes ces troupes. Dieu fait toujours sentir son domaine, & son autorité absoluë. Ne vous flatez pas de vous voir à la tête d'une telle armée: vous n'êtes que mon lieutenant, & mon serviteur.

℣. 8. POST DIES MULTOS VISITABERIS. *Vous serez visité après un long tems.* J'aimerois mieux traduire: (*g*) *Après un long tems*

(*a*) *Herodot lib. 3. cap. 88.*
(*b*) *Idem lib 3. cap. 97. & Strabo lib. XI.*
(*c*) *Ptolom lib. 4. cap. 5.*
(*d*) *Herodot. lib. 3. cap. 11. & 25.*

(*e*) חית להם למשמר
(*f*) 70. Ἔσῃ μοι εἰς φυλακὴν.
(*g*) מימים רבים תפקד באחרית השנים תבוא אל ארץ

8. *Post dies multos visitaberis : in novissimo annorum venies ad terram, quæ reversa est à gladio, & congregata est de populis multis ad montes Israël, qui fuerunt deserti jugiter : hæc de populis educta est, & habitabunt in ea confidenter universi.*

8. Vous serez visité après un long tems ; & dans les derniéres années vous viendrez en une terre qui a été sauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre plusieurs peuples, & rassemblée aux montagnes d'Israël, qui avoient été long-tems désertes, & abandonnées ; en une terre dont les habitans avoient été retirez d'entre les peuples, & où ils avoient tous été rétablis dans une pleine asſûrance.

9. *Ascendens autem quasi tempestas venies, & quasi nubes, ut operias terram, tu, & omnia agmina tua, & populi multi tecum.*

9. Vous y viendrez alors, & vous paroîtrez comme une tempête, & comme un tourbillon pour couvrir la terre, vous, & toutes vos troupes, & plusieurs peuples avec vous.

10. *Hæc dicit Dominus Deus : In die illa ascendent sermones super cor tuum, & cogitabis cogitationem pessimam,*

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : En ce tems-là vous formerez des desseins dans votre cœur, & vous prendrez une résolution très-criminelle,

COMMENTAIRE.

vous visiterez, ou *vous préparerez*. La suite demande ce sens : *Et après plusieurs années vous viendrez dans ce pays, qui a été sauvé de l'épée.* Un ancien Auteur Grec traduit : (*a*) *A la fin de plusieurs jours vous vous préparerez, & à la fin des années vous viendrez sur cette terre, sur cette terre qui est échappée du glaive.* Les Septante : (*b*) *Après plusieurs jours il se préparera, & à la fin des années il viendra.* Cambyses devoit venir dans la terre d'Israël environ soixante-six ans après la prise de Jérusalem. Le Chaldéen, & Grotius expliquent cet endroit comme nous : Vous commanderez, vous disposerez, vous conduirez votre armée. Cette terre *qui est échappée de l'épée, & qui, après avoir été si long-tems déserte, commence à être habitée, par un peuple rassemblé sur les montagnes d'Israël, du milieu de diverses nations.* Cette description ne convient qu'au pays des Israëlites, peu d'années après le retour de leur captivité, & dans un tems où à peine commençoient-ils à respirer, & où leurs villes n'étoient point encore fermées de murailles, comme il le dit ci-après. (*c*) L'expédition de Cambyses contre l'Egypte arriva douze ans après le retour des Juifs ; il vint dans la Palestine deux ans après.

℣. 10. IN DIE ILLA ASCENDENT SERMONES SUPER COR TUUM, ... (11.) ASCENDAM AD TERRAM ABSQUE MU-

(*a*) Ἀφ' ἡμερῶν πλειόνων ἐπιμεληθήσῃ, καὶ ἐπ' ἐσχάτου τῶν ἐτῶν ἥξεις εἰς γῆν, εἰς τὴν γῆν ἀπεστραμμένην ἀπὸ μαχαίρας. *Vide Nobil.*

(*b*) Ἀφ' ἡμερῶν πλειόνων ἐπιμεληθήσεται, καὶ ἐπ' ἐσχάτου ἐτῶν ἐλεύσεται, &c.

(*c*) Voyez le verset 11.

Digitized by Google

11. *Et dices : Ascendam ad terram absque muro : veniam ad quiescentes, habitantésque securè : hi omnes habitant sine muro, vectes & porta non sunt eis :*

11. En disant : Je viendrai dans un pays sans murailles & sans défense, & vers des gens qui sont en paix, qui se croyent dans une pleine asſûrance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni barres, ni portes.

COMMENTAIRE.

RO, &c. *Vous formerez des desseins dans votre cœur, ...* (11.) *En disant : Je viendrai dans un pays sans murailles, & sans défense.* Cambyses ayant souffert de grandes pertes dans l'Egypte, & y ayant fait la guerre d'une maniére peu digne d'un grand Prince, donnant par tout des marques de sa cruauté, de son impiété, de sa folie, quitta enfin ce pays, & s'avança jusqu'au mont Carmel ; & ce fut là qu'on vint lui signifier, & à toute l'armée, qu'ils eussent à obéir à Smerdis, fils de Cyrus, que les Perses avoient mis sur le trône. (*a*) Ce prétendu Smerdis n'étoit autre que le Mage, que Patizite intendant de Cambyses avoit fait passer pour le fils de Cyrus, que Cambyses avoit fait mourir. Les Historiens ne nous apprennent point une particularité qu'Ezéchiel nous découvre ici, qui est, que ce Prince avoit conçû le dessein de faire main basse sur tout ce pays, & de dépoüiller les Israëlites du peu qu'ils avoient commencé à ramasser depuis leur retour de captivité. Ce dessein ne fut apparemment pas connu des hommes ; mais Dieu qui sonde les cœurs, vit la mauvaise disposition de ce Prince, & en arrêta l'éxécution, par un effet de sa souveraine puissance. Cambyses étoit mal disposé contre les Juifs depuis long-tems, par les mauvaises impressions que lui en avoient données les Gouverneurs des Provinces de deçà l'Euphrate. (*b*) Et les peuples de *Saba*, & de *Dédan* voisins des Juifs, & ceux de *Tharsis*, qui ne cherchoient qu'à contenter leur avidité, par les pillages, & les brigandages, ne cessoient de solliciter sa passion, en lui disant : (*c*) *Ne venez-vous pas pour prendre des dépoüilles ? N'est-ce pas pour faire un grand butin, que vous avez assemblé cette nombreuse armée ? &c.*

VENIAM AD HABITANTES SECURE : HI OMNES HABITANT SINE MURIS. *Je viendrai à des gens qui se croyent dans une parfaite asſûrance, qui habitent tous en des villes sans murailles.* Il ne parle point de faire la guerre, ni d'attaquer des ennemis. Les Israëlites étoient sujets de son Empire, & soûmis à ses ordres. Depuis le peu d'années que Cyrus leur avoit permis de retourner dans leur pays, ils n'avoient ni pu, ni osé rebâtir les murailles de leur ville. (*d*) Environnez qu'ils étoient des

(*a*) *Vide Herodot. lib. 3. cap. 61.*
(*b*) 1. *Esdr.* IV. 6.
(*c*) ℣. 13. de ce Chapitre.
(*d*) Voyez 2. *Esdr.* I. 3.

Digitized by Google

12. *Ut diripias spolia, & invadas predam, ut inferas manum tuam super eos, qui deserti fuerant, & postea restituti, & super populum, qui est congregatus ex gentibus; qui possidere cœpit, & esse habitator umbilici terræ.*

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépoüilles, à vous charger de butin, & de pillage, & à porter votre main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnez, avoient été rétablis; contre un peuple qui avoit été rassemblé des nations, & qui commençoit à habiter, & à posséder cette hauteur qui est au milieu de la terre.

13. *Saba & Dedan, & negotiatores Tharsi, & omnes leones ejus dicent tibi: Numquid ad sumenda spolia tu venis? Ecce ad diripiendam predam congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum, & aurum, & auferas supellectilem, atque substantiam, & diripias manubias infinitas.*

13. Saba, Dédan, les gens de trafic de Tharsis, & tous ses *Princes cruels comme des* lions, vous diront: Ne venez-vous pas pour prendre les dépoüilles? Nous voyons que vous avez assemblé vos troupes si nombreuses pour faire un grand butin, pour prendre l'or, & l'argent, pour emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller des richesses infinies.

COMMENTAIRE.

Cuthéens, des Ammonites, des Iduméens, ils avoient tout à craindre, s'ils eussent fait la moindre entreprise capable de donner de la jalousie à leurs ennemis, & de faire ombrage à l'esprit d'un Prince défiant, & prévenu, comme étoit Cambyses.

℣. 12. Coepit esse habitator umbilici terræ. *Ils commencent à habiter la hauteur qui est au milieu de la terre.* A la lettre: (*a*) *Qui est le nombril de la terre*, ou *sur le Thabor de la terre*. En Hébreu *Thabor*, se dit d'une montagne qui s'éléve seule au milieu d'une plaine. Les anciens Manuscrits Latins portent: (*b*) *Habitatores Jerusalem umbilici terræ*. Quelques Peres ont été dans cette persuasion, que Jérusalem étoit le centre, ou le milieu du monde. Il y a même quelques passages de l'Ecriture, qui semblent favoriser cette opinion; par exemple: (*c*) Le Seigneur Dieu notre Roi a opéré *le salut au milieu de la terre*. Et Ezéchiel: (*d*) *Voilà Jérusalem, je l'ai établie au milieu des nations*. Mais dans cet endroit, *le Thabor de la terre*, ne signifie autre chose que l'endroit le plus élevé, le plus éminent, le plus fort d'affiéte du pays. Voyez ce qui a été remarqué sur les Juges, Chap. IX. 37.

℣. 13. Saba, et Dedan, et negotiatores Tharsis. *Saba, Dédan, & les gens de trafic de Tharsis.* Saba, & Dédan étoient voisins des Juifs, & demeuroient dans l'Arabie: ces peuples ont toûjours été

(*a*) יושבי על טבור הארץ 70. Ἐπὶ τὸν ὀμφαλὸν τῆς γῆς.
(*b*) *Vide nov. Edit. Ieronym. tom.* I.
(*c*) *Psal.* LXXIII. 12.
(*d*) *Ezech.* V. 5.

14. *Propterèa vaticinare, fili hominis, & dices ad Gog: Hac dicit Dominus Deus: Numquid non in die illo, cùm habitaverit populus meus Israel confidenter, scies?*

14. C'eſt pourquoi prophétiſez, fils de l'homme, & dites à Gog: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: En ce jour-là, lorſque mon peuple d'Iſraël demeurera en paix, & dans une pleine aſsûrance, comme vous le ſaurez *ſans doute.*

COMMENTAIRE.

de grands pilleurs, & ne vivant preſque que de brigandages. Il n'eſt donc point étrange qu'étant d'ailleurs ennemis des Juifs, & jaloux de les voir de retour dans leur pays, ils ayent ſollicité Cambyſes à leur accorder la permiſſion de ravager cette terre nouvellement cultivée; ce Prince leur avoit de grandes obligations, & c'étoit par leur moyen qu'il avoit fait paſſer ſon armée ſans danger par les déſerts ſecs & arides, qui ſéparent l'Egypte de la Paleſtine. (*a*) Le Roi d'Arabie y avoit fait porter ſur des chameaux une très-grande quantité d'eau dans des outres, pour abrever les hommes, & les animaux. Les marchands de Tharſe, qui ne ſuivoient l'armée que pour profiter du butin, ne manquérent pas d'entrer dans les ſentimens des Arabes de Saba, & de Dédan: ils étoient apparemment de l'armee navale; car Cambyſes avoit une armée de mer, auſſi-bien qu'une armée de terre. Comparez le Pſeaume XLVII. 6. 7. 8.

OMNES LEONES EIUS. *Tous ſes Princes cruels comme des lions.* Ou ſimplement: *Tous les lions de ces pays;* ces peuples auſſi avides de proye que des lions. J'aimerois mieux traduire: (*b*) *Tous les lions de cette terre*, de la terre qu'habite Iſraël. Ces lions ſont les Cuthéens, ou les Samaritains, ces anciens ennemis des Juifs, qui avoient écrit quelques années auparavant contre eux à Cambyſes. Leurs noms ſont exprimez à la tête de leur lettre à ce Prince: (*c*) *Reum Beel-teem, Samſaï ſecretaire, & leurs conſeillers les Dinéens, les Apharſathachéens, les Therphaléens, les Apharséens, les Archuéens, les Babyloniens, ceux de Suſes, de Diéva, & d'Elam, & les autres qui avoient été placez dans ce pays par le grand Aſenaphar.* Voilà les lions de la terre enragez contre les Juifs. Les Septante traduiſent: (*d*) *Les marchands de Carthage, & toutes leurs bourgades.*

℣. 14. NUMQUID NON...CUM HABITAVERIT POPULUS MEUS CONFIDENTER SCIES? *Lorſque mon peuple demeurera en paix, comme vous le ſaurez ſans doute.* A la lettre: *Ne le ſaurez-vous pas?* Quoique vous ſoyez fort bien informé que les Iſraëlites ſont un peuple paiſible, & qui ne penſe à rien moins qu'à remuer; vous viendrez cepen-

(*a*) *Herodot. lib. 3. cap. 9. & 88.*
(*b*) וכל כפירוה
(*c*) *Vide 1. Eſdr. IV. 8. 9.*
(*d*) Ἔμποροι Καρχηδόνιοι, καὶ πᾶσαι αἱ κῶμαι αὐτῶν. Ils ont lû וכל כפריהם

15. *Et venies de loco tuo à lateribus aquilonis, tu, & populi multi tecum, ascensores equorum universi, cœtus magnus, & exercitus vehemens.*

15. Vous viendrez alors de votre pays, des climats de l'aquilon, vous, & plusieurs peuples avec vous; tous montez à cheval en grandes troupes, & avec une puissante armée;

16. *Et ascendes super populum meum Israël, quasi nubes, ut operias terram. In novissimis diebus eris, & adducam te super terram meam: ut sciant gentes me, cùm sanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.*

16. Et vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israël, comme un tourbillon pour couvrir toute la terre. Vous serez dans les derniers jours, & je vous ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent, lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance, & ma sainteté à leurs yeux, ô Gog.

17. *Hæc dicit Dominus Deus: Tu ergo ille es, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum Prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.*

17. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: C'est donc vous, qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siécles passez, par mes serviteurs les Prophétes d'Israël, qui ont prophétisé en ces tems-là, que je devois vous faire venir contre eux.

COMMENTAIRE.

dant sur leur pays avec un air menaçant, & avec des desseins funestes: vous viendrez comme un tourbillon, pour les renverser, & les perdre.

℣. 16. IN NOVISSIMIS DIEBUS ERIS, ET ADDUCAM TE SUPER TERRAM MEAM: UT SCIANT GENTES ME, SANCTIFICATUS FUERO IN TE. *Vous serez dans les derniers jours*, (voyez ci-devant ℣. 8.) *& je vous amènerai sur ma terre, afin que les nations me connoissent, lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance.* Je vous ai conduit dans l'Egypte, & vous y avez exercé la rigueur de ma justice: Je veux à présent vous punir à votre tour de toutes vos impiétez, & de toutes les cruautez que vous avez commises dans ce pays. Vous viendrez dans la Judée, vous formerez contre elle des desseins violens, & injustes; mais c'est-là où je vous arrête; vous n'exécuterez rien de tout ce que vous avez proposé, & je ferai éclater ma justice à la vûë de toutes les nations, en vous punissant d'un supplice proportionné à vos crimes.

℣. 17. TU ERGO ILLE ES, DE QUO LOCUTUS SUM IN DIEBUS ANTIQUIS, IN MANU PROPHETARUM. *C'est donc vous, qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siécles passez par les Prophétes.* Nous trouvons dans les anciens Prophétes qui ont vécu avant Ezéchiel, plusieurs prophéties, qui semblent ne pouvoir s'entendre que de l'événement dont nous parlons. Isaïe après avoir décrit les malheurs d'Israël, & des autres peuples, prédit leur retour; & dans le cantique d'actions de graces qu'il a composé sur ce sujet, il parle du rétablissement de Jérusa-

Digitized by Google

18. *Et erit in die illa, in die adventûs Gog ſuper terram Iſrael, ait Dominus Deus, aſcendet indignatio mea in furore meo,*

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog ſur la terre d'Iſraël, dit le Seigneur notre Dieu, mon indignation paſſera juſqu'à la fureur.

COMMENTAIRE.

lem, & reconnoît encore un châtiment nouveau, après cet heureux retour; mais ce châtiment ne ſera que paſſager, & ſeulement pour faire éclater davantage la gloire du Seigneur: (a) *Allez, mon peuple,* conclut-il, *entrez dans votre chambre, fermez vos portes ſur vous, & cachez-vous pour un moment, juſqu'à ce que l'indignation paſſe. Car le Seigneur ſortira de ſon lieu, pour punir l'iniquité que celui qui habite ce pays a commiſe contre lui, &c.* Et un peu après: (b) *En ce jour-là le Seigneur viſitera avec ſon glaive dur, grand & fort, ce ſerpent long & tortueux, & il le mettra à mort dans la mer: En ce jour-là ma vigne chantera un cantique.* Il ſemble faire alluſion au lieu où Cambyſes mourut; ce fut ſur la mer, & près du *mont Carmel*, qui ſignifie en Hébreu, *la vigne du Seigneur.*

Jérémie après avoir décrit le retour du peuple de ſa captivité, lui dit: (c) *Voici ce que dit le Seigneur: Nous avons oüi une voix de terreur; nous voyons la frayeur, & non pas la paix... Toutes les faces ſont noires, & deſſéchées: hélas, que ce jour eſt terrible, il n'y en a point de ſemblable! C'eſt un tems d'oppreſſion pour Jacob; mais il ſera garanti: En ce jour-là, dit le Seigneur, je briſerai le joug de votre col, & je romprai vos liens, & des étrangers ne vous domineront plus; mais ils ſerviront le Seigneur leur Dieu, & ils obéïront à David leur Roi, que je ſuſciterai.* En effet, après la mort de Cambyſes, le peuple joüit de la paix, ils recommencérent à rebâtir le Temple, & peu après Néhémie vint de Babylone, avec pouvoir de rebâtir les murs de Jéruſalem. Le Prophéte ajoûte: *Voilà le tourbillon du Seigneur, la fureur, & la tempête qui viennent fondre; elles s'arrêteront ſur la tête de l'impie. Le Seigneur ne détournera point ſon indignation, qu'il n'ait achevé ſon deſſein, & la réſolution de ſon cœur. Vous comprendrez ceci dans les derniers tems.* On peut conſulter Oſée, (d) Joël, (e) & Michée, (f) qui ſont citez par Théodoret, & par d'autres, comme ayant rapport à cette prophétie. Voyez ſur tout Joël, depuis le ℣. 30. du Chap. II. & tout le Chapitre III. qui eſt viſiblement ſur le même ſujet que ce Chapitre d'Ezéchiel.

℣. 19. IN DIE ILLA ERIT COMMOTIO MAGNA SUPER TERRAM ISRAEL. *En ce jour-là il y aura un grand trouble dans la ter-*

(a) Voyez *Iſai.* XIV. XV. XVI. 20. 21.
(b) *Iſai.* XXVI. 1. 2.
(c) *Jerem.* XXX. 3. 4. 5. 23. 24.
(d) *Oſee.* II. 18.
(e) *Joël.* III. 1.
(f) *Mich.* IV. 10. & 5. 6.

Digitized by Google

19. *Et in Zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum. Quia in die illa erit commotio magna super terram Israel:*

19. Je parlerai dans mon zéle, & dans le feu de ma colére. Parce qu'en ce jour-là il y aura un grand trouble dans la terre d'Israël;

20. *Et commovebuntur à facie mea pisces maris, & volucres cœli, & bestiæ agri, & omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super faciem terræ: & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.*

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face. Les montagnes seront renversées, les hayes seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre.

21. *Et convocabo adversùs eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.*

21. J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur *notre* Dieu, & ils tourneront tous l'un contre l'autre, la pointe de leurs épées.

COMMENTAIRE.

re d'Israël. Les Israëlites n'ignoroient pas sans doute la malice, & l'envie de leurs ennemis, & l'humeur violente & emportée de Cambyses; l'avarice, & l'avidité insatiable des uns, & des autres : peut-être même que ce Prince cruel lâcha quelques paroles de menace; il n'en fallut pas davantage pour mettre la consternation dans tout le pays. Le Prophéte exagére le trouble de son peuple au verset suivant, en disant, que les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux, & les reptiles de la terre, seront dans l'émotion; que les montagnes seront renversées, que les fermetures tomberont par terre, & que les murailles seront abattuës. Tout cela marque en style figuré, un extrême abbatement, une frayeur terrible répanduë dans tous les esprits.

℣. 21. CONVOCABO ADVERSUS EUM IN CUNCTIS MONTIBUS MEIS GLADIUM. *J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes.* Nous ne lisons point dans l'Histoire de Cambyses, qu'il ait eu aucune guerre à soûtenir dans les montagnes d'Israël; les Hébreux alors n'étoient nullement en état de lui résister. Aussi le Prophéte ne nous parle que d'une guerre intestine entre ses troupes, qui commencérent à tourner leurs armes les unes contre les autres; ce qui n'étoit pas fort extraordinaire dans ces armées composées d'une infinité de nations differentes. Voici comme nous croyons que l'on doit entendre cet endroit. (*a*) Cambyses ayant conçu quelques jalousie contre son frere Smerdis, comme ils étoient en Egypte, le renvoya en Perse; & quelque tems après ayant eu un songe, où il lui sembloit que Smerdis étoit placé sur le trône; il en-

(*a*) Voyez *Herodot. lib. 3. cap. 21. 22. 23. 24. 25.*

Digitized by Google

voya Préxaſpe à Suſes pour le faire mourir. Patizite intendant des affaires de Cambyſes, voyant Smerdis mort, & Cambyſes ſans enfans, & occupé à une longue guerre, fit paſſer ſon frere pour Smerdis, frere de Cambyſes, le plaça ſur le trône, & le fit reconnoître pour Roi. Il envoya en même-tems à l'armée de Cambyſes, & dans les Provinces, un meſſager, avec ordre de publier à la tête des troupes, que Smerdis regnoit, & qu'on eût à lui obéir, & non pas à Cambyſes. Ce dernier étoit à Ecbatane en Syrie, lorſque ce meſſager lui vint ſignifier ces ordres. Il crut d'abord que Préxaſpe, à qui il avoit commandé de mettre à mort Smerdis, n'avoit point exécuté ſon commandement; mais il fut bien-tôt déſabuſé, lorſque Préxaſpe lui eut parlé, & que le meſſager avoüa que le prétendu Smerdis ne s'étoit fait voir à perſonne, & n'avoit donné par lui-même aucun ordre. Cambyſes en fureur monte précipitamment à cheval, & ſon épée étant ſortie du fourreau, lui entre dans la cuiſſe. Voilà l'épée que le Seigneur appelle contre Gog. ℣. 21.

Auſſi-tôt qu'il ſe ſentit bleſſé, il demanda comment s'appelloit le lieu où il étoit: on lui dit que c'étoit Ecbatane. Je ſuis perdu, dit-il: les deſtins veulent que Cambyſes, fils de Cyrus meure ici. C'eſt qu'étant en Egypte, il avoit eu un ſonge qui l'avertiſſoit qu'il mourroit à Ecbatane. Il l'avoit d'abord interprété d'Ecbatane de Médie; mais il comprit que c'étoit d'Ecbatane de Syrie dont il falloit l'entendre. La gangréne s'étant miſe dans ſa playe, il mourut au bout de vingt jours. La ville d'Ecbatane de Syrie eſt apparemment celle dont parle Pline, (*a*) & qu'il place ſur le Mont-Carmel. Joſeph (*b*) veut qu'il ſoit mort à Damas; Ctéſias veut meme qu'il ſoit allé juſqu'à Babylone, & que s'étant bleſſé un muſcle de la cuiſſe, comme il s'amuſoit à polir un morceau de bois, il ſoit mort de ſa bleſſure onze jours après. Mais nous nous en tenons à Hérodote, qui eſt plus ancien, & dont le récit ſe ſoutient mieux. On verra ci-après que cette circonſtance de la mort de Cambyſes, revient admirablement à ce que le Prophéte en avoit prédit. (*c*).

Après la mort de ce Prince les ſentimens ſe trouvérent fort partagez. La plûpart des Officiers généraux ne pouvoient ſe perſuader que Smerdis frere de Cambyſes fût mort, ſur tout Préxaſpe qui avoit fait cette exécution, n'oſant plus la ſoûtenir, parce qu'il ne lui auroit pas été ſûr de le faire, Cambyſes n'étant plus en vie. Hérodote ne nous apprend point ce qui arriva de l'armée. Il paſſe incontinent à Babylone, & à l'hiſtoire du Mage, qui ſe faiſoit paſſer pour fils de Cyrus. Mais il y a toute apparence que cette armée, compoſée de ce grand nombre de nations, qui ne le ſui-

(*a*) *Plin. lib. 5. cap. 19. In monte Carmelo oppidum eodem nomine, quondam Ecbatana dictum.*

(*b*) *Joſeph. Antiq. lib. XI. cap. 3.*

(*c*) Voyez le Chapitre ſuivant, ℣. 11.

voient

22. *Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis : ignem, & sulphur pluam super eum, & super exercitum ejus, & super populos multos, qui sunt cum eo.*

22. J'exercerai mes jugemens sur lui, par la peste, par le sang, par les pluyes violentes, & par les grosses pierres; & je répandrai *du ciel* des pluyes de feu, & de souffre sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. *Et magnificabor, & sanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & scient quia ego Dominus.*

23. Je ferai voir ma grandeur; je signalerai ma toute-puissance, & ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples, & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

voient pour la plûpart que malgré elles se diviſa, & tourna ſes armes contre elle-même, ainſi que le dit Ezéchiel : *Gladius uniuſcujuſque in fratrem ſuum dirigetur ;* & que s'étant mis à ſe piller l'un l'autre, ils s'entretuérent dans les montagnes d'Iſraël. Les habitans du pays voulant profiter des dépoüilles de cette armée, ſans chef, & ſans ordre, ne manquérent pas d'en faire auſſi un grand carnage. J'avoüe que je n'ai ſur cela que des conjectures; aucun Hiſtorien ne nous a conſervé la mémoire de ce que devint l'armée de Cambyſes après la mort de ce Prince; mais nous n'avançons rien que de très-probable, & que ce qu'on a accoutumé de voir dans de pareilles rencontres. On peut lire par exemple dans Judith, ce qui arriva à l'armée de Nabuchodonoſor après la mort de ce Général. (*a*) Les Madianites du tems de la Judicature de Gédéon, (*b*) ſe tuérent l'un l'autre ſans ſe connoître. Les Philiſtins en firent de même du tems de Saül. (*c*) Iſaïe ſemble dire qu'il en arriva autant à l'armée de Sennachérib. (*d*) Les Moabites crurent que les Iſraëlites, & les Iduméens s'étoient égorgez dans leur camp pendant la nuit, dans la guerre de Joram, & de Joſaphat contre Moab. (*e*)

℣. 22. JUDICABO EUM PESTE, ET SANGUINE. *J'exercerai mes jugemens ſur lui par la peſte, & par le ſang.* La playe dont Cambyſes mourut vérifia ſeule cette prophétie. La gangréne qui s'y mit, & qui caria l'os, peut paſſer pour une véritable peſte; (*f*) & le ſang qui coula de ſa playe étoit la juſte punition de tant de ſang innocent qu'il avoit répandu lui-même. Comparez à ceci Joël, II. 30. 31.

IMBRE VEHEMENTI, ET LAPIDIBUS IMMENSIS. *Par les pluyes violentes, & par les groſſes pierres, &c.* Nous ne trouvons rien dans

(*a*) *Judith.* XV. 1. 2. 3.
(*b*) *Judic.* VII. 22.
(*c*) 1. *Reg.* XIV. 20.
(*d*) *Iſai.* IX. 4. 5.
(*e*) 4. *Reg.* III. 22. 23.
(*f*) *Herodot. lib.* 3. *cap* 66. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐπ' ἐκείνοισι τὸ ἕλκος, ἢ ὁ μηρὸς ἔσηπτο ἰσχυρῶς,

l'hiſtoire pour juſtifier l'exécution de cette partie de la prédiction. Mais où eſt la prophétie dont on puiſſe faire voir juſqu'aux moindres circonſtances arrivées à la lettre?

CHAPITRE XXXIX.

Continuation de la prophétie contre Gog. Retour des enfans de Jacob dans leur pays.

℣. 1. *TU autem, fili hominis, vaticinare adversùm Gog, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ſuper te, Gog, Principem capitis Moſoch, & Thubal.*

2. *Et circumagam te, & educam te, & aſcendere te faciam de lateribus aquilonis: & adducam te ſuper montes Iſrael.*

℣. 1. MAis vous, fils de l'homme, prophétiſez contre Gog, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens à vous, Gog, Prince & chef de Moſoch, & de Thubal.

2. Je vous ferai tourner de toutes parts; je vous tirerai, & je vous ferai venir des climats de l'aquilon, & je vous amènerai ſur les montagnes d'Iſraël.

COMMENTAIRE.

℣. 2. CIRCUMAGAM TE, ET EDUCAM TE, ET ASCENDERE TE FACIAM DE LATERIBUS AQUILONIS. *Je vous ferai tourner de toutes parts; je vous tirerai, & je vous ferai venir des climats de l'aquilon.* Comparez ce paſſage au ℣. 4. du Chapitre précédent. L'Hébreu (*a*) eſt traduit diverſement, parce que le terme que nous rendons par, *je vous tirerai*, ne ſe trouve que dans ce ſeul paſſage: *Je vous ferai tourner, je vous ferai marcher;* (*b*) (je vous menerai comme un animal qu'on montre par rareté dans différens pays; ou, je vous ferai ſuivre comme un buffle à qui l'on a fait paſſer un cercle d'airain par les nazeaux; (*c*) enfin je vous ſéduirai,) (*d*) *& je vous ferai venir du côté du ſeptentrion.* Cambyſes étant venu des parties ſeptentrionales, par rapport à la Judée, fut deux ou trois ans à tourner dans l'Egypte, dans la Thébaïde, & ſur les frontiéres d'Ethiopie, juſqu'à ce qu'enfin Dieu l'amena dans la Judée, comme une victime, pour venir mourir à ſes pieds, dans les montagnes d'Iſraël.

(*a*) שכבתיך וששאתיך והעליתיך מירכתי צפון

(*b*) 70. Καζίζω σε. *Ludov. de Dieu.*

(*c*) *Jun. Tremell. Piſc.*

(*d*) *Chald. Ieronym. Circumagetur, & palpabitur, ſive lactabitur.*

Digitized by Google

3. *Et percutiam arcum tuum in manu sinistra tua, & sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.*

4. *Super montes Israel cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui sunt tecum: feris, avibus, omníque volatili, & bestiis terræ, dedi te ad devorandum.*

5. *Super faciem agri cades: quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.*

6. *Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in insulis confidenter: & scient quia ego Dominus.*

3. Je briserai votre arc dans votre main gauche; & je ferai tomber vos fléches de votre main droite.

4. Vous tomberez sur les montagnes d'Israël, vous & toutes vos troupes; & tout votre peuple qui est avec vous. Je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiseaux, & à tout ce qui vole dans l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent.

5. Vous tomberez au milieu des champs, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

6. J'envoyerai le feu sur Magog, & sur ceux qui habitent en assûrance dans les isles; & ils sauront que c'est moi, qui suis le Seigneur.

COMMENTAIRE.

℣. 3. PERCUTIAM ARCUM TUUM IN MANU SINISTRA TUA. *Je briserai vôtre arc dans votre main gauche.* Cette description convient admirablement à un Roi des Perses; l'arc & la fléche sont leurs armes principales.

Fidentemque fugâ Parthum, versisque sagittis. (*a*)

Cambyses se vantoit d'en savoir tirer mieux qu'aucun homme de son tems. (*b*)

℣. 4. SUPER MONTES ISRAEL CADES TU, ET OMNIA AGMINA TUA. *Vous tomberez sur les montagnes d'Israël, vous & toutes vos troupes.* L'armée de Cambyses étoit apparemment campée au pied du Mont-Carmel, à l'orient de cette montagne, sur le torrent de Cisson, ayant à l'orient les montagnes de Gelboé, & de Thabor; & au couchant celles du Carmel; c'est-là où Cambyses mourut, & où son armée se divisa, & se défit elle-même, ainsi qu'on l'a dit au Chapitre précédent, verset 21.

℣. 6. IMMITTAM IGNEM IN MAGOG, ET IN HIS QUI HABITANT IN INSULIS. *J'envoyerai le feu sur Magog, & sur ceux qui habitent en assurance dans les isles.* J'allumerai le feu de la discorde dans l'armée de Cambyses, & cette division passera jusques dans les isles, & les pays maritimes de son obéïssance; elle sera dans sa flotte, comme dans son armée de terre. Les flateurs de Cambyses lui disoient, qu'il étoit supérieur à Cyrus son pere, en ce qu'il avoit ajoûté à sa Monarchie le

(*a*) *Virgil. Georgic.* 3.
(*b*) *Herodot. lib.* 3. *cap.* 35. Νῦν δὲ μοι εἰπὲ τίνα εἶδες ἤδη πάντων ἀνθρώπων οὕτως ἐπὶ σκόπα τοξεύοντα.

7. *Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel, & non polluam nomen sanctum meum amplius: & scient gentes quia ego Dominus sanctus Israel.*

8. *Ecce venit, & factum est, ait Dominus Deus: Hæc est dies, de qua locutus sum.*

7. Je ferai connoître mon saint nom au milieu de mon peuple d'Israël; je ne laisserai plus profaner mon saint nom; & les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, le Saint d'Israël.

8. Voici le tems; ce que j'ai prédit est arrivé, dit le Seigneur *notre* Dieu: Voici le jour dont j'avois parlé.

COMMENTAIRE.

Royaume de l'Egypte, & l'empire de la mer. (*a*) Les Septante: (*b*) *j'envoyerai le feu dans Magog, & les isles seront habitées en paix.* Cambyses étant en Egypte conçut à la fois trois grand desseins: (*c*) Le premier, d'assujettir les Ethiopiens; 2°. les peuples des environs du temple d'Ammon; 3°. & les Carthaginois; ces derniers peuvent être désignez ici sous le nom d'isle; mais aucun de ces projets ne réüssit. L'armée qu'il envoya pour piller le temple de Jupiter Ammon, fut ensevelie sous les sables, & entiérement perduë; on dit qu'il y avoit cinquante mille hommes. (*d*) Celle qui marcha contre les Ethiopiens s'étant engagée dans cette expédition témérairement, & sans provisions, on fut contraint dans l'excès de la faim, de décimer l'armée, & de donner le dixiéme soldat à manger aux autres, pour éviter une perte entiére. Ainsi Cambyses fut contraint de retourner, avant que d'avoir fait la cinquiéme partie du chemin. (*e*)

. . . . . Vesanus in ortus
Cambyses longi populos devenit ad ævi,
Defectusque epulis, & pastus cade suorum
Ignoto te, Nile, redit.

L'armée navale qui devoit marcher contre les Carthaginois, étoit principalement composée de Phéniciens, & de Cypriots. Les Phéniciens déclarérent au Roi, que rien ne seroit capable de les obliger d'aller faire la guerre à Carthage, qui étoit leur colonie, & leur alliée; & les Cypriots remontrérent qu'étant abandonnez du secours des Phéniciens, ils ne pouvoient seuls tenter cette entrepriſe. Comme ces deux peuples s'étoient donnez volontairement aux Perses, le Roi n'osa les forcer à faire voile. Ainsi cette entrepriſe échoüa, & Carthage demeura en paix.

℣. 9. SUCCENDENT EA IGNI SEPTEM ANNIS. *Ils les consumeront par le feu pendant sept ans.* Pendant un long tems; un nombre cer-

---

(*a*) *Herodot. lib. 3. cap. 34.* Ἔστι γὰρ οἱ αἰνὸν πάντα ἴσχειν ἀνθρὶ, ἢ παρεπιτρέπεσθαι Αἰγυπτίοισι, ἢ τῶν θαλασσέων.

(*b*) Καὶ κατεμπρήσουσι δὲ πόλεις ἐν πυρί.

(*c*) *Herodot. lib. 3. cap. 17.*

(*d*) *Vide Herodot. ibid. cap. 26. Justin. lib. 1, Plut. in Alex.*

(*e*) *Lucan. Pharsal. lib. 10.*

Digitized by Google

9. *Et egredientur habitatores de civitatibus Israel, & succendent, & comburent arma, clypeum, & hastas, arcum, & sagittas, & baculos manuum, & contos: & succendent ea igni septem annis.*

9. Les habitans des villes d'Israël en sortiront; ils brûleront, & réduiront en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, & les fléches, les bâtons qu'ils portoient à la main, & les piques, & ils les consumeront par le feu pendant sept ans.

10. *Et non portabunt ligna de regionibus, neque succident de saltibus: quoniam arma succendent igni, & depradabuntur eos, quibus prædæ fuerant, & diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.*

10. Ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts, parce qu'ils feront du feu de ces armes; qu'ils feront leur proye de ceux dont ils avoient été la proye, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillez, dit le Seigneur *notre* Dieu.

11. *Et erit in die illa: dabo Gog locum nominatum sepulchrum in Israel: vallem viatorum ad orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes, & sepelient ibi Gog, & omnem multitudinem ejus, & vocabitur, vallis multitudinis Gog.*

11. En ce jour-là, je donnerai à Gog dans Israël un lieu célébre pour lui servir de sépulchre, qui est la vallée des Passans, à l'orient de la mer, où tous ceux qui passeront seront frappez d'étonnement: ils enseveliront là Gog avec toutes ses troupes; & ce lieu s'appellera la Vallée des troupes de Gog.

COMMENTAIRE.

tain, pour un nombre indéterminé. (*a*) Il y aura dans le pays une si grande quantité de lances, de boucliers, d'arcs, & de fléches, qu'on s'en servira long-tems au lieu de bois à chauffer. On ne fait pas beaucoup de feu dans ces pays chauds. Mariana (*b*) raconte qu'après la victoire remportée par les Espagnols sur les Sarrazins en 1212. il se trouva tant de lances, de javelots, & d'autres bois, qu'on s'en servit pendant quatre ans pour brûler.

℣. 10. DEPREDABUNTUR EOS, QUIBUS PRÆDÆ FUERANT. *Ils feront leur proye de ceux, dont ils avoient été la proye.* Ils profiteront des dépoüilles de l'armée d'Assyrie, qui souhaitoit avec tant d'empressement qu'on lui abandonnât le pillage de la terre d'Israël. Théodoret (*c*) rapporte une ancienne tradition des Docteurs Juifs, qui assuroient qu'après le retour de la captivité, les nations de Gog, Magog, Boz, Thubal, Mosoch, & les autres étoient venuës fondre sur la Judée, & que Zorobabel s'étant mis à la tête de sa nation, les avoit défaites, & que son armée avoit fait un si grand butin, qu'il avoit servi à bâtir le Temple du Seigneur; car ce peuple n'étoit pas alors assez riche, pour entreprendre un pareil ouvrage.

(*a*) *Vide Isaï.* IV. 1. *Proverb.* XXIV. 16. *Genes.* IV. 24. *Matth.* XVIII 21

(*b*) *Mariana Hist. Hisp. l.* XI. *c.* 24.

(*c*) *Theodoret. in cap.* 28. ℣. 8. Φασὶ δὲ τοῦ Ζοροβάβελ στρατηγοῦντος ταῦτα τὰ ἔθνη ἀναιρεθῆναι, καὶ ἀπὸ τῶν σκύλων τοῦ θείου νεω τὴν οἰκοδομίαν γενέσθαι.

12. *Et sepelient eos domus Israel, ut mundent terram septem mensibus.*

12. La maison d'Israël les ensevelira en ce lieu-là durant sept mois, pour purger la terre.

COMMENTAIRE.

℣. 11. DABO GOG..... SEPULCHRUM IN ISRAEL, VALLEM VIATORUM AD ORIENTEM MARIS. *Je donnerai à Gog un sepulchre dans Israël, qui est la vallée des Passans à l'orient de la mer.* (*a*) Un Historien n'auroit pas marqué d'une maniére plus préciſe le lieu de la ſépulture de Cambyſes, & de ſes troupes. A l'orient de la Méditerranée, & au pied du Mont-Carmel, étoit le grand paſſage de l'Aſſyrie, de la Méſopotamie, de la Syrie, de la Phénicie, de la Galilée, pour venir dans la Judée, dans le pays des Philiſtins, dans l'Arabie, & dans l'Egypte; & réciproquement de l'Egypte, de la Judée, &c. dans tous ces autres pays. Du tems d'Euſébe, & de ſaint Jérôme, les Romains entretenoient une garniſon dans cet endroit, à un lieu nommé Légion, pour la ſûreté & l'importance du paſſage. On voit ce lieu bien marqué dans la Geneſe, (*b*) où il eſt dit que les freres de Joſeph étant aux environs de Dothaïm, virent une caravanne de marchands Iſmaëlites qui paſſoient par-là, & qui alloient en Egypte.

VOCABITUR VALLIS MULTITUDINIS GOG. *Ce lieu s'appellera, la vallée des troupes de Gog.* Souvent ces paroles, *Il ſera appellé*, ſignifie ſimplement: *Il ſera*; on pourra l'appeller; il méritera qu'on l'appelle. Notre Sauveur n'a porté que le nom de *Jeſus*, cependant combien l'Ecriture lui donne-t'elle de noms? Admirable, Emmanuël, Conſeiller, Dieu, Fort, Prince de paix, &c. (*c*) Et combien de noms donne-t'on à Jéruſalem, & à la Terre-ſainte? (*d*) Il ſuffit donc que cette vallée qui étoit à l'orient de la Méditerranée, méritât de porter le nom de (*e*) *Cimetiére de Gog*, par le grand nombre de ſoldats qui y furent enterrez, pour juſtifier parfaitement cette Prophétie. Les Septante appellent cet endroit *Polyandrium*, & le faux Epiphane, auteur de la vie des Prophétes, dit que le Prophéte Michée fut enterré à *Polyandrium* près de Marathi, qui étoit dans Ephraïm. On ſait que Polyandrion en Grec ſignifie un cimetiére; mais cet Auteur ſemble en faire un nom de lieu. Le faux Dorothée l'appelle, *Le Polyandrion des Enacims, le cimetiére des enfans d'Enak.*

℣. 12. SEPELIENT EOS, UT MUNDENT TERRAM, SEP-

(*a*) *Heb.* אחן לגוג מקום שם קבר בישראל גי העברים קדמת הים 70. Δώσω τῷ Γὼγ τόπον ὀνομαστὸν, μνημεῖον τὸ Ἰσραὴλ, τὸ πολυάνδριον τῶν ἐπιβαθόντων πρὸς τὴν θάλασσαν.

(*b*) *Geneſ.* XXXVII. 2. ℌc.

(*c*) *Iſaï.* VII. 14. VIII. 3. ℌc.

(*d*) *Idem* c. IX. 14. XII. 2. 4. *Jerem.* III. 17. XI. 16. ℌc.

(*e*) 70. Πολυάνδριον τοῦ Γὼγ. *Heb.* גי המון גוג

13. *Sepeliet autem eum omnis populus terræ, & erit eis nominata dies, in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.*

14. *Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant, & requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emundent eam: post menses autem septem quærere incipient.*

15. *Et circuibunt peragrantes terram, cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.*

13. Tout le peuple du pays les enſevelira, & ce jour où j'ai ſignalé ma gloire, leur ſera un jour célébre, dit le Seigneur *notre* Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui viſiteront le pays ſans ceſſe, pour chercher & pour enſevelir ceux qui ſeroient encore demeurez ſur la face de la terre, afin de la purifier; & ils commenceront à faire cette recherche après ſept mois.

15. Ils parcourront tout le pays; & lorſqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, afin que ceux qui ſont chargez d'enſevelir les morts le trouvent, & l'enſeveliſſent en la Vallée des troupes de Gog.

COMMENTAIRE.

TEM MENSIBUS. *Les Iſraëlites les enſeveliront pendant ſept mois, pour purger la terre.* Pour obéïr à la Loi, (*a*) qui ne permettoit pas que les corps demeuraſſent ſans ſépulture, & pour éviter l'infection qu'auroit pû cauſer un ſi grand nombre de corps morts. Le nombre de ſept eſt mis ici comme au ℣. 9. pour un nombre vague & indéterminé.

℣. 13. ERIT EIS NOMINATA DIES. *Ce leur ſera un jour célébre.* Ils ſe ſouviendront de cette fameuſe défaite, qui les délivrera ſi heureuſement de leur plus grand ennemi. Le jour de la mort de Cambyſes n'eſt pas paſſé dans les Annales des Hébreux d'une maniére expreſſe; (*b*) mais auſſitôt après ſa mort nous voyons les Juifs qui ſe remettent à bâtir le Temple du Seigneur, y étant excitez par les exhortations des Prophétes Aggée, & Zacharie. (*c*) Les ennemis de la nation ne manquérent pas de les venir encore troubler dans leurs ouvrages, & il y eut quelque ſuſpenſion juſqu'à la ſeconde année de Darius fils d'Hyſtaſpe, qui confirma l'Edit de Cyrus en leur faveur. Ainſi la mort de Cambyſes fut pour eux un jour célébre, & mémorable; en ce qu'il leur rendit la liberté de rebâtir cet édifice, qui étoit le premier objet de leurs déſirs, & de leurs vœux.

℣. 15. CUM VIDERINT OS HOMINIS, STATUENT JUXTA ILLUD TITULUM. *Lorſqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque.* Il y avoit deux ſortes de perſonnes envoyées à la découverte de ces os; les uns n'étoient que pour les chercher, & pour les déſigner, en mettant auprès un bâton, ou une pierre, ou quelque autre

(*a*) *Vide Num.* XIX. 11. 16. & *Deuteron.* XXI. 1. 2. 23.

(*b*) Pierre le Mangeur, & Denys le Chartreux parlent d'une Fête appellée *Cambyſa*, qui eſt celle de la délivrance de Béthulie par Judith, *Vide Judith.* XVI. 31. & 1. *Eſdr.* IV. & V.

(*c*) *Agg.* I. 1. 15. & *Zach.* & 1. *Eſdr.* V.

16 *Nomen autem civitatis Amona, & mundabunt terram.*

17. *Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : dic omni volucri, & universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel : ut comedatis carnem, & bibatis sanguinem.*

18 *Carnes fortium comedetis, & sanguinem principum terræ bibetis ; arietum, & agnorum, & hircorum, taurorumque, & altilium, & pinguium omnium.*

16. Or la ville recevra le nom d'Amona, & ils purifieront le pays.

17. Voici donc, ô fils de l'homme, ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre : Venez toutes ensemble, hâtez-vous, accourez toutes de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israël, afin que vous en mangiez la chair, & que vous en buviez le sang ;

18. Que vous mangiez la chair des forts, & que vous buviez le sang des Princes de la terre, des beliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat.

COMMENTAIRE.

chose, qui les fît reconnoître ; & les personnes ne les touchant point, n'en étoient pas soüillées : Mais les autres qui étoient chargez de les enterrer, & de les porter dans la vallée de Gog, ou des Passans, ℣. 11. contractoient une soüillure légale, qui les éloignoit du commerce, & de l'approche des hommes purs, pendant sept jours. (*a*) Ceux-ci pouvoient être des esclaves étrangers, ou des payens gagez exprès pour cela ; ou si l'on veut, des Juifs dont le métier étoit d'enterrer des morts, & dont la compagnie étoit soigneusement évitée par le commun du peuple.

℣. 16. NOMEN AUTEM CIVITATIS AMONA. *La ville recevra le nom d'Amona ;* c'est-à-dire, la ville *de la multitude*, (*b*) à cause du grand nombre des corps qu'on y enterra. En vain on chercheroit dans les Géographes la ville d'*Hamona* dans la Terre-sainte. Il suffit, comme nous l'avons déja remarqué, (*c*) pour justifier l'expression du Prophéte, qu'il y ait eu dans l'endroit où nous croyons qu'arriva le carnage de l'armée de Cambyses ; tant de morts, qu'on auroit pû lui donner le nom de cimetiére des Perses.

℣. 18. CARNES FORTIUM..... TAURORUMQUE ET ALTILIUM, ET PINGUIUM OMNIUM. *Afin que vous mangiez la chair des forts ... des taureaux, des oiseaux domestiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat.* L'Hébreu : (*d*) *La chair des forts ... des taureaux, des*

(*a*) *Num.* XIX. 16. *Si quis in agro tetigerit cadaver occisi hominis, aut per se mortui, sive os illius, vel sepulchrum, immundus erit septem diebus.*

(*b*) שם עיר המונה 70. Ὄνομα τῆς πόλεως Πολυάνδριον. Le nom de la ville est *Le Cimetiére.*

(*c*) Voyez le Comment. sur le ℣. 11.

(*d*) בשר גברים ... פרים מריאי כשן כלם

méries ;

19. *Et comedetis adipem in saturitatem, & bibetis sanguinem in ebrietatem de victima, quam ego immolabo vobis:*

20. *Et saturabimini super mensam meam de equo, & equite forti, & de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.*

21. *Et ponam gloriam meam in gentibus: & videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim; & manum meam, quam posuerim super eos.*

22. *Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum, à die illa, & deinceps.*

23. *Et scient gentes, quoniam in iniquitate sua capta sit domus Israel, eò quòd dereliquerint me, & absconderim faciem meam ab eis: & tradiderim eos in manus hostium, & ceciderint in gladio universi.*

24. *Juxta immunditiam eorum, & scelus feci eis, & abscondi faciem meam ab illis.*

19. Et vous mangerez de la chair grasse jusqu'à vous en souler; & vous boirez le sang de la victime que je vous immolerai, jusqu'à vous enyvrer.

20. Et vous vous soulerez sur ma table de la chair des chevaux, & de la chair des cavaliers les plus braves, & de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur *notre* Dieu.

21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes les nations verront le jugement que j'aurai exercé contre eux, & ils reconnoîtront ma main puissante que j'aurai appesantie sur eux.

22. Et les enfans d'Israël sauront depuis ce jour-là, & dans tous les tems qui suivront, que c'est moi qui suis le Seigneur, & leur Dieu.

23. Les peuples sauront alors que la maison d'Israël sera devenuë captive à cause de son iniquité, parce qu'ils m'avoient abandonnée, & que je leur avois caché mon visage, & les avois livrez entre les mains de leurs ennemis, qui les ont tous fait passer au fil de l'épée.

24. Je les ai traitez selon leur impureté, & selon leur crime, & j'ai détourné d'eux mon visage.

COMMENTAIRE.

méries; ils sont tous de Basan. Tous les animaux dont il vient de parler, sont des plus gras, & des meilleurs du pays de Basan au-delà du Jourdain, célébre par ses animaux gras. *Le mérie* est une espéce de bœuf d'Afrique, & de Syrie. (*a*) Les Septante: (*b*) *Mangez la chair des géans... ils sont tous des veaux bien engraissez.*

℣. 23. QUONIAM IN INIQUITATE SUA CAPTA SIT DOMUS ISRAEL. *Les peuples sauront que la maison d'Israël sera devenuë captive à cause de son iniquité.* Ou plutôt, ils sauront que la maison d'Israël a été surprise dans son péché; & que si je les ai abandonnez aux Chaldéens, ce n'a été ni faute de puissance, ni faute de bonté pour eux. J'aurois pû les garantir de la captivité, comme je les ai délivrez de la main de ce Prince furieux, si leurs péchez d'alors n'eussent arrêté ma puissance, & n'eussent tourné ma colére contre eux-mêmes.

(*a*) *Vide* 2. *Reg.* VI. 13. *& Bellon. Observat.* l. 2. c. 50.

(*b*) Κρέα γιγάντων φάγεσθε.... καὶ οἱ μόσχοι ἔστεα ὠμένοι πάντες.

25. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Nunc reducam captivitatem Jacob, & miserebor omnis domûs Israël : & assumam Zelum pro nomine sancto meo.*

26. *Et portabunt confusionem suam, & omnem prævaricationem, quâ prævaricati sunt in me, cùm habitaverint in terra sua confidenter, neminem formidantes.*

27. *Et reduxero eos de populis, & congregavero de terris inimicorum suorum, & sanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.*

28. *Et scient quia ego Dominus Deus eorum, eò quod transtulerim eos in nationes, & congregaverim eos super terram suam, & non dereliquerim quemquam ex eis ibi.*

25. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob, j'aurai compaſſion de toute la maiſon d'Iſraël, & je deviendrai jaloux de l'honneur de mon ſaint nom.

26. Et ils porteront leur confuſion, & *le poids de* tous leurs péchez par leſquels ils avoient violé ma Loi, lorſqu'ils habiteront en leur pays dans une pleine aſſurance, ſans crainte de perſonne.

27. Lorſque je les aurai ramenez d'entre les peuples, que je les aurai raſſemblez des pays de leurs ennemis, & que j'aurai été ſanctifié au milieu d'eux, aux yeux de pluſieurs nations.

28. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait tranſporter parmi les nations, je les aurai fait revenir tous enſemble dans leur pays, ſans laiſſer aucun d'eux en cette terre étrangere.

COMMENTAIRE.

℣. 25. NUNC REDUCAM CAPTIVITATEM JACOB. *Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob.* Je vais à préſent ramener tous les Iſraëlites diſperſez. Je vais procurer aux captifs la liberté de retourner, & je comblerai ceux qui ſont dans ce pays de tant de bonheur, que les autres qui ſont encore dans la diſperſion, s'empreſſeront d'y revenir. C'eſt ce qui arriva en effet ſous le regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, qui favoriſa extrêmement les Juifs, leur permit de rétablir le Temple, & renvoya Eſdras avec de très-amples priviléges. (*a*) Il avoit épouſé Eſther, & élevé Mardochée en dignité. Voyez notre Diſſertation ſur le retour des dix Tribus. Nous croyons que ce retour n'arriva que par parties, & à la longue. Il en revint beaucoup ſous Darius, beaucoup ſous Artaxerxés, & un grand nombre ſous Aléxandre le Grand.

ASSUMAM ZELUM. *Je deviendrai jaloux de l'honneur de mon nom.* Je reprendrai l'ancienne ardeur que j'ai euë ci-devant, pour faire éclater la gloire de mon nom, en protégeant mon peuple, & en le comblant de nouvelles graces. Je n'expoſerai plus l'honneur de mon nom aux inſultes des étrangers, en abandonnant mon peuple à leur fureur.

℣. 28. NON DERELIQUERIM QUEMPIAM EX EIS IBI. *Sans*

(*a*) *Vide* 1. *Eſdr.* VI.

Digitized by Google

29. *Et non abſcondam ultrà faciem meam ab eis, eò quòd effuderim Spiritum meum ſuper omnem domum Iſrael, ait Dominus Deus.*

29. Je ne leur cacherai plus alors mon viſage ; parce que je répandrai mon Eſprit ſur toute la maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

en laiſſer aucun d'eux en cette terre étrangére. Il n'en reſtera aucun, à moins qu'il ne veüille bien y demeurer. Je leur procurerai à tous une liberté générale de revenir. Ceci ne s'exécuta parfaitement que dans le Chriſtianiſme, non plus que ce qui ſuit : *Je ne leur cacherai plus mon viſage, & je répandrai mon eſprit ſur toute la maiſon d'Iſraël.* Il n'a pas tenu à la bonté de Dieu que tout Iſraël ne ſoit entré dans l'Egliſe, & n'ait eu part à ſon Eſprit ſaint ; & malgré leur endurciſſement, le tems viendra qu'ils retourneront tous au Seigneur, & qu'ils reconnoîtront leur égarement. (*a*) *Cæcitas ex parte contigit in Iſrael, donec plenitudo gentium intraret, & ſic omnis Iſrael ſalvus fieret.*

CHAPITRE XL.

Deſcription du Temple du Seigneur, montré en eſprit avec ſes dimenſions à Ezéchiel. Meſures des portes, & de leurs veſtibules. Deſtination des Appartemens du Temple pour les Prêtres, & pour les Chantres.

℣. 1. *IN vigeſimo quinto anno tranſmigrationis noſtræ, in exordio anni, decimâ menſis, quarto decimo anno poſt, quàm percuſſa eſt civitas: in ipſa hac die facta eſt ſuper me manus Domini, & adduxit me illuc.*

℣. 1. LA vingt-cinquiéme année de notre captivité, au commencement de l'année, le dixiéme du mois, quatorze ans après la ruine de la ville de Jéruſalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut ſur moi, & il me mena à Jéruſalem.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN VIGESIMO QUINTO ANNO TRANSMIGRATIONIS NOSTRÆ. *La vingt-cinquiéme année de notre captivité.* Ceci arriva l'an du monde 3430. un Mardi trentiéme Avril, quatorze ans

(*a*) Rom. XII. 25.

après la prise de Jérusalem. (a) Nous n'exagérons point ici les difficultez de l'entreprise que nous faisons de décrire le Temple de Jérusalem. Les plus habiles reconnoissent qu'il n'y a rien dans ces Livres de plus malaisé. Les Anciens ou n'ont presque point touché cette matiére, ou l'ont tournée en allégorie, & ont crû que ce Temple ne devoit être construit, comme il est décrit par Ezéchiel, qu'après ce siécle, & dans la vie future. Saint Jérôme, (b) par un trait de modestie, a avoüé son ignorance sur ce sujet: (c) *Apertè imperitiam confitemur, meliùs arbitrantes interim nihil, quàm parùm dicere.* Il ne s'est engagé qu'avec peine dans ce pénible travail, désespérant presque d'y réüssir, & de découvrir le vrai sens du Prophéte. Les Commentateurs qui ont écrit dans ces derniers siécles, moins modestes, & plus présomptueux que ce saint Docteur, n'ont pourtant pas beaucoup avancé ce travail; & on convient que jusqu'ici nous n'avons encore rien d'achevé sur la forme du Temple de Salomon. Les uns n'y ayant apporté qu'une très-petite connoissance de l'architecture ou n'ayant consulté que Joseph, ou les Rabbins, ont crû devoir trouver dans Ezéchiel, tout ce qu'ils avoient lû dans ces Auteurs. Et les autres remplis d'idées magnifiques d'une architecture Grecque & Romaine, (d) & croyant ne pouvoir former des idées, & des desseins trop vastes & somptueux pour un Temple, dont Dieu étoit en quelque sorte l'Architecte, puisqu'il en avoit dressé le plan à David, & auquel le plus riche, & le plus sage Prince du monde avoit dépensé des sommes incroyables, ont enflé cette matiére, & ont multiplié les ouvrages sans raison, faisant le Temple six fois plus grand qu'il n'étoit. Nous ne devons pas nous flater d'y mieux réüssir que d'autres; mais nous défiant de nos forces, nous suivrons notre méthode ordinaire, d'expliquer précisément notre Texte, sans courir après des conjectures, & sans donner dans de doctes fables, qui ne feroient que nous écarter de notre Auteur. Pour ne point trop embarrasser une matiére déja trop épineuse, & trop difficile d'elle-même, nous ne rapporterons pas les divers sentimens des Interprétes sur chaque passage; ce seroit un travail infini, & fort peu utile. Nous nous contenterons de proposer succinctement notre systême; le Plan que l'on a fait graver, suppléera à de plus longues explications.

Le Temple qui nous est décrit ici par Ezéchiel, est, selon toutes les apparences, le même qu'il avoit vû avant sa captivité, & qui avoit été brûlé par les Chaldéens, quatorze ans avant cette vision. En comparant les Livres des Rois, & des Paralipoménes avec Ezéchiel, nous remarquons les mêmes dimensions dans les piéces, que les uns & les autres ont décrites; par exemple, le Temple, ou le lieu qui comprenoit le Sanctuaire, & le

(a) *Usser. ad an. mundi* 3430.
(b) *Ieron. Præf. in libros* XI. & XII. *in Ezech.*
(c) *Idem in fine lib.* XI.
(d) *Villalpand.*

Digitized by Google

2. *In visionibus Dei adduxit me in terram Israel, & dimisit me super montem excelsum nimis : super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad Austrum.*

2. Il me mena en une vision divine au païs d'Israël, & il me mit sur une fort haute montagne, sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville, qui étoit tournée vers le Midi.

COMMENTAIRE.

Saint, le Vestibule de devant le Temple ; tout cela se trouve de mesure égale dans les Rois comme dans Ezéchiel ; (*a*) les Ornemens du dedans du Temple y sont tous les mêmes. (*b*) Dans tous les deux on voit deux Parvis ; l'un intérieur pour les Prêtres, & l'autre extérieur pour le peuple. (*c*) Il y a donc lieu de croire que dans tout le reste, le Temple d'Ezéchiel étoit ressemblant à l'ancien Temple, & que le dessein de Dieu en retraçant ces idées dans la mémoire du Prophéte, étoit de conserver la mémoire du Plan, des dimensions, des ornemens, & de toute la structure de ce divin Edifice, afin qu'au retour de la captivité le peuple pût plus aisément le rétablir, suivant ce modéle. L'application du Prophéte à décrire cet édifice, étoit un motif d'esperance pour les Juifs, de se voir un jour délivrez de captivité, & de voir le Temple rebâti, & leur nation dans son ancien héritage. Ezéchiel touche assez légerement la description du Temple, ou de la Maison du Seigneur, qui comprenoient le Saint, & le Sanctuaire, & qui sont décrits si exactement dans les Livres des Rois. Il s'étend davantage sur les Portes, les Galeries, & les Appartemens du Temple, dont l'histoire des Rois n'avoit pas parlé, ou qu'elle n'avoit fait que marquer en passant.

℣. 2. ADDUXIT ME SUPER MONTEM EXCELSUM NIMIS. *Il me mit sur une fort haute montagne.* Il fut transporté en esprit, & non pas réellement sur la montagne de Moria, où Dieu retraça à son imagination le Temple tel qu'il l'avoit vû autrefois ; car alors cet édifice étoit enseveli sous ses propres ruines. Pour préparer un espace assez vaste pour le Temple que Salomon vouloit construire, il fit couper & applanir le sommet de la montagne. Les terrasses étoient soûtenuës des trois côtez, sçavoir du côté du Couchant, du Septentrion, & du Midi, par de très-fortes murailles, dont la hauteur du côté du Midi & du Couchant étoit de trois cens coudées ; mais du côté du Septentrion elles n'étoient pas si hautes, & du côté de l'Orient la montagne s'élevoit par une montée assez facile, par laquelle le peuple venoit au Temple. Mais Joseph dit (*d*) que ces murailles

(*a*) Comparez 3. *Reg.* VI. 3. 4.... 16. & *Ezech.* XLI. 2. 3. 4. *& seq.*

(*b*) 3. *Reg.* VI. 29. *& Ezech.* XLI. 16. 17.

(*c*) Voyez 3. *Reg.* VI. 36. & 2. *Par.* IV. 9. & *Ezech.* VIII. 7. 16.

(*d*) *De Bello lib.* 6. *c.* 6. *pag.* 915.

Digitized by Google

3. *Et introduxit me illuc : & ecce vir cujus erat ſpecies quaſi ſpecies æris, & funiculus lineus in manu ejus, & calamus menſuræ in manu ejus : ſtabat autem in porta :*

3. Il me fit entrer en ce bâtiment ; & je rencontrai d'abord un homme, dont le regard brilloit comme de l'airain *étincellant*. Il tenoit d'une main un cordon de fin lin ; il portoit dans l'autre une canne pour meſurer, & il ſe tenoit devant la porte.

COMMENTAIRE.

n'avoient été faites que depuis la captivité ; & il n'en paroît point dans le Temple de Salomon, ni dans celui d'Ezéchiel. (*a*) Le contour du Temple montré à ce Prophéte, avoit en quarré cinq cens coudées. *Ezech.* XLII. 16.

QUASI ÆDIFICIUM CIVITATIS VERGENTIS AD AUSTRUM. *Comme le bâtiment d'une ville qui étoit tournée vers le Midi.* Le grand nombre, & la grandeur des bâtimens qui ſe voyoient ſur la montagne du Temple ; la grandeur, & la force de ſes murs lui font donner le nom de Ville. Le Pſalmiſte lui donne la même dénomination : (*b*) *Mons Sion, latera Aquilonis, civitas Regis magni.* Par rapport à Ezéchiel qui vint à Jéruſalem en eſprit du côté de la Chaldée, le Temple étoit au midi ; mais par rapport à Jéruſalem, le Temple étoit au ſeptentrion. (*c*) Les Septante (*d*) traduiſent : Il me fit voir *comme le bâtiment d'une ville vis-à-vis.* Il me montra Jéruſalem bâtie vis-à-vis de cette montagne. Mais l'Hébreu, le Chaldéen, & les autres traductions ſont ſemblables à la Vulgate.

℣. 3. INTRODUXIT ME ILLUC. *Il me fit entrer dans ce bâtiment.* Ezéchiel ſe préſenta à la porte oppoſée au lieu d'où il venoit, c'eſt-à-dire, à la porte ſeptentrionale ; la même par où il y avoit déja été introduit auparavant dans une autre viſion. Voyez *Ezech.* VIII. 3. Mais à cette fois il n'entra pas par cette porte : Il fut conduit par un aſſez long détour à la porte orientale, ℣. 6.

ECCE VIR ..... QUASI SPECIES ÆRIS. *Je rencontrai un homme, dont le regard brilloit comme de l'airain étincellant.* C'étoit un Ange député de Dieu, pour lui donner les dimenſions du Temple. Cet Ange étoit ſur la porte ſeptentrionale, comme s'il eût attendu Ezéchiel pour le faire entrer. Il le reçut, mais il le conduiſit à la porte orientale.

FUNICULUS LINEUS, ET CALAMUS MENSURÆ IN MANU EJUS. *Il tenoit un cordeau de lin, & une canne pour meſurer.* La corde étoit pour meſurer les longueurs, & les plans d'une étenduë conſidérable ; (*e*)

(*a*) *Joſeph. de Bello lib. 5. cap. 14. in Græc. vel lib. 6. c. 6. in Latino.*

(*b*) *Pſal.* XLVII. 2. 3.

(*c*) *Ibidem & Iſai.* XLV. 13. *Vide & Ezech.* I. 4. & VIII. 3.

(*d*) Ὡσεὶ οἰκοδομὴ πόλεως ἀπεναντί. Ils ont lû נגנך vis-à-vis, au lieu de נגב du côté du Midi.

(*e*) *Herodot. l. 2. c. 6.*

Digitized by Google

4. *Et locutus est ad me idem vir: Fili hominis, vide oculis tuis, & auribus tuis audi, & pone cor tuum in omnia, quæ ego ostendam tibi: quia ut ostendantur tibi adductus es huc: & annuntia omnia, quæ tu vides, domui Israel.*

4. Cet homme me parla, & me dit: Fils de l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles, & gravez dans votre cœur & dans votre esprit tout ce que je vais vous montrer; parce qu'on vous a amené ici pour vous le faire voir: & annoncez à la maison d'Israël tout ce que vous aurez vû.

5. *Et ecce murus forinsecùs in circuitu domûs undique, & in manu viri calamus mensuræ sex cubitorum, & palmo: & mensus est latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.*

5. Il y avoit au dehors une muraille qui environnoit le Temple de tous côtez; & cet homme tenant à la main une canne pour mesurer, qui avoit six coudées, & un palme de long, mesura la largeur & la hauteur de l'édifice, qui étoit d'une seule toise.

6. *Et venit ad portam, quæ respiciebat viam Orientalem, & ascendit per gradus ejus: & mensus est limen portæ calamo uno latitudinem, id est limen unum calamo uno in latitudine:*

6. Il vint ensuite à la porte qui regardoit vers l'Orient, & il y monta par les dégrez. Il mesura le seüil de la porte qui avoit une toise de largeur, c'est-à-dire que le seüil étoit large d'une toise.

COMMENTAIRE.

& la canne, ou la toise, pour prendre les hauteurs, & les moindres longueurs. Ezéchiel ne remarque pas que l'Ange se soit servi de sa corde, & il réduit toutes les mesures à la coudée. La grandeur de la corde n'étoit pas fixe parmi les peuples qui s'en servoient. Hérodote lui donne soixante stades. Le Temple n'étoit pas à beaucoup près, ni si long, ni si large. La canne, ou la toise étoit, comme Ezéchiel le dit ci-après, (*a*) de six coudées, & d'un palme; c'est-à-dire, de six coudées Hébraïques, dont chacune est plus grande d'un palme que la coudée Babylonienne. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts, ou six palmes, ou vingt pouces & demi ou environ, en prenant le pouce à douze lignes.

℣. 5. ECCE MURUS FORINSECUS IN CIRCUITU DOMUS UNDIQUE. *Il y avoit au dehors une muraille, qui environnoit le Temple de tous côtez.* Ce mur haut de six coudées, & large d'autant, regnoit tout autour du coupeau de la montagne, comme une espéce de parapet. (*b*) Le Temple de Salomon étoit bien moins vaste, que celui qui subsistoit du tems de Joseph, (*c*) après qu'on eut élevé ces grandes murailles qui prenoient depuis le pied de la montagne jusqu'au sommet. Avant cela, cet édifice étoit *nud de tous côtez*, comme parle cet Historien, hors le côté de l'orient, où Salomon avoit fait une muraille pour soûtenir les terres. Le

(*a*) Voyez le ℣. 5.
(*b*) *Sanct. Cornel. Menoch. Castal. Villalp.*
(*c*) *Joseph de Bello l. VI. c. 14.* Τὸ μὲν κατὰ πλατὺ τοῦ ὄρους ἐπὶ πολὺ ἐκλιπὲς ἦν· ἐπέφραξε γὰρ αὐτὸ καὶ τὸ ἱερὸν ἐπὶ τοῦ κάμματος, ἀναβὰς ἤδη καὶ τὸ λοιπὸν μέρος, γυμνὸς ὁ Ναὸς ἦν.

7. *Et thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum : & inter thalamos, quinque cubitos :*

8. *Et limen portæ juxta vestibulum portæ intrinsecùs, calamo uno.*

7. Il mesura aussi les chambres qui avoient une toise de long, & une toise de large ; & il y avoit cinq coudées entre les chambres.

8. Le seüil de la porte près du vestibule au-dedans de la porte, avoit une toise.

COMMENTAIRE.

mur dont nous parlons, étoit un simple avant-mur qui enveloppoit toute la montagne, ayant une toise en tout sens. Voyez le plan *AA*.

℣. 6. VENIT AD PORTAM.... ORIENTALEM, ET ASCENDIT PER GRADUS EIUS. *Il vint à la porte qui regardoit vers l'Orient, & il y monta par les dégrez.* Quoiqu'on eût applani tout le sommet de la montagne, on y avoit laissé une pente raisonnable ; en sorte que l'on montoit d'un parvis à l'autre, par un nombre de dégrez. Cette inégalité du terrain produisoit un fort bel effet, & faisoit que les bâtimens n'étoient pas comme ensevelis dans la hauteur des premiéres murailles ; ils s'élevoient par étages les uns au-dessus des autres, & formoient un fort bel objet à la vûë. Cette inégalité étoit encore plus grande dans le second Temple, comme il paroît par Joseph. Il y avoit quatre grandes portes dans le Temple : la porte Orientale, celle qui regardoit le Septentrion, celle du Midi, & celle du côté de l'Occident. Voyez le plan *MM*.

MENSUS EST LIMEN PORTÆ CALAMO UNO. *Il mesura le seüil de la porte, qui avoit une toise de largeur*, c'est-à dire, six coudées, qui font environ douze pieds, à douze doigts l'un. Le seüil de la porte avoit toute la largeur du mur, & étoit par conséquent épais de six coudées.

℣. 7. ET THALAMUM UNO CALAMO IN LONGUM. *Il mesura les chambres qui avoient une toise de long, & une toise de large.* Ces chambres étoient pour l'ornement du vestibule, & pour le logement des Portiers, & des Gardes. Il y en avoit trois de chaque côté du portique, (*a*) & elles étoient séparées les unes des autres par un mur épais de cinq coudées. (*b*) Il faut voir le plan *MM*.

ET LIMEN PORTÆ JUXTA VESTIBULUM PORTÆ, INTRINSECUS CALAMO UNO. *Le seüil de la porte près du vestibule au-dedans de la porte, avoit une toise.* La porte intérieure qui donnoit dans le parvis, vis-à-vis la premiere porte par laquelle on entroit de dehors dans le vestibule, étoit égale en largeur à la premiere. Elle avoit six coudées d'épaisseur. L'Hébreu : (*c*) *Et le seüil de la porte près du par-*

(*a*) ℣. 10. *Thalami portæ tres hinc, & tres inde.*

(*b*) *Inter thalamos quinque cubitos.*

(*c*) וסף חשער מאצל אלם השער מהבית קנה אחד ׃ ויסר את אלם השער מהבית קנה אחד

vis

9. *Et mensus est vestibulum portæ octo cubitorum, & frontem ejus duobus cubitis: vestibulum autem portæ erat intrinsecùs.*

10. *Porrò thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc, & tres inde: mensura una trium, & mensura una frontium, ex utráque parte.*

11. *Et mensus est latitudinem liminis portæ, decem cubitorum: & longitudinem portæ, tredecim cubitorum.*

9. Il mesura le vestibule de la porte, qui avoit huit coudées, & le frontispice qui en avoit deux. Le vestibule de la porte étoit au dedans.

10. La porte qui regardoit vers l'orient, avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre; & les trois chambres, & les trois frontispices des deux côtez étoient d'une même mesure.

11. Il mesura la largeur du seüil de la porte, qui étoit de dix coudées, & la longueur de la porte, qui étoit de treize coudées.

COMMENTAIRE.

vis de la porte intérieure, étoit d'une toise. Et il mesura le parvis de la porte intérieure, qui avoit une toise. La porte intérieure, & la porte près du parvis ne sont qu'une même chose; non plus que la largeur du seüil de cette porte, & celle de son parvis; c'étoit l'ouverture même de la porte.

℣. 9. ET MENSUS EST VESTIBULUM PORTÆ OCTO CUBITORUM. *Il mesura le vestibule de la porte, qui avoit huit coudées,* de large sans doute. Le vestibule étoit au dedans, & en entrant dans le Temple. (a) La largeur de la porte d'un jambage à l'autre, étoit de huit coudées sur treize de haut, ℣. 11.

ET FRONTEM EIUS DUOBUS CUBITIS. *Et le frontispice qui avoit deux coudées.* Ce vestibule avoit deux coudées de largeur de plus que la porte; car aux deux côtez de la porte en dedans, il y avoit un frontispice d'une coudée de chaque côté.

℣. 11. MENSUS EST LATITUDINEM LIMINIS PORTÆ. *Il mesura la largeur du seüil de la porte, qui étoit de dix coudées;* à cause de l'embrasure de la porte, qui n'ayant à son ouverture du dehors que huit coudées, s'élargissoit en entrant, & prenoit une coudée de chaque côté, pour donner du jour & du jeu aux portes.

ET LONGITUDINEM PORTÆ TREDECIM CUBITORUM. *La longueur de la porte étoit de treize coudées.* Il veut dire apparemment sa hauteur. Elle avoit treize coudées de haut sur huit de large; environ seize pieds de large, & vingt-six de haut.

℣. 12. MARGINEM ANTE THALAMOS CUBITI UNIUS. *Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée.* On pourroit aussi l'appeller une banquette, parce qu'elle s'étendoit par le bas tout le long du

(a) *Vestibulum autem portæ erat intrinsecùs.*

Digitized by Google

12. *Et marginem ante thalamos cubiti unius : & cubitus unus finis utrimque : thalami autem, ſex cubitorum erant hinc & inde.*

13. *Et menſus eſt portam à tecto thalami, uſque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum : oſtium contra oſtium.*

14. *Et fecit frontes per ſexaginta cubitos : & ad frontem atrium portæ undique per circuitum.*

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée : une coudée finiſſoit ces rebords, qui ſe répondoient : & les chambres d'un côté & d'autre étoient de ſix coudées.

13. Il meſura la porte depuis le toit d'une chambre, juſqu'au toit de l'autre, qui étoit de la largeur de vingt-cinq coudées, & les portes des chambres étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. Il meſura les frontiſpices de ſoixante coudées, & le frontiſpice de la porte du parvis tout autour.

COMMENTAIRE.

portique. *Une coudée finiſſoit ces rebords ;* c'étoit leur meſure fixe, & déterminée ; ils avoient une coudée en tout ſens. Ce rebord, ou cette banquette ſervoit comme de baſe aux palmiers qu'on mit en guiſe de pilaſtre entre chaque chambre. Voyez le ℣. 16.

℣. 13. MENSUS EST PORTAM A TECTO THALAMI, USQUE AD TECTUM EJUS, VIGINTI-QUINQUE CUBITORUM. *Il meſura la porte depuis le toit d'une chambre juſqu'au toit de l'autre, qui étoit de la largeur de vingt-cinq coudées.* Sous le nom de porte, il faut entendre ici le portique, ou le veſtibule. Sa largeur depuis le fond d'une chambre, juſqu'au fond de la chambre oppoſée, étoit de vingt-cinq coudées, ſavoir, douze pour les deux chambres, dont chacune avoit ſix coudées de profondeur ; & douze coudées pour la largeur de l'allée entre chaque chambre, y compris les deux coudées pour le rebord, ou la banquette, qui étoit devant ces chambres. Voilà vingt-quatre coudées ; ajoûtez une demie coudée de chaque côté de la porte, ſur des retraites qui pouvoient être au deſſus de ces chambres dans l'épaiſſeur du mur, qui portoit leur platfond.

℣. 14. FECIT FRONTES PER SEXAGINTA CUBITOS. *Il fit des frontiſpices de ſoixante coudées.* Ou plutôt, il meſura les frontiſpices, & les trouva de ſoixante coudées. Il trouva, dit-on, trente coudées de long de chaque côté du veſtibule. Mais ſelon ce qui a été dit ci-devant, il devoit y avoir trente-huit coudées de long d'une porte à l'autre ; ſavoir, dix-huit coudées pour les trois chambres, & vingt pour les murs de ſéparation de cinq coudées chacun. Il vaut mieux entendre ceci de la hauteur des frontiſpices de tout le veſtibule ; en ſorte que cette piéce auroit eu ſoixante coudées de haut, ſavoir, quinze coudées pour les chambres, & le reſte pour les corniches, les friſes, & les fenêtres qui étoient au deſſus. Cette meſure n'eſt marquée qu'en ce ſeul endroit ; & ſi le Prophéte ne dit

Digitized by Google

15. *Et ante faciem portæ, quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.*

16. *Et fenestras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum: similiter autem erant, & in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecùs, & ante frontes picturæ palmarum.*

15. Depuis la face de la *premiére* porte, jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées.

16. Et des fenêtres de biais aux chambres, & aux frontispices qui étoient au dedans de la porte, tout autour d'un côté & d'autre. Il y avoit aussi au-dedans des vestibules des fenêtres tout autour, & devant les frontispices des palmes représentées.

COMMENTAIRE.

rien ici de la hauteur du vestibule, il n'en parle nulle part. Ce qui me confirme dans cette conjecture, est que si nous ne donnons que quinze coudées de haut à ce vestibule, il ne pourra recevoir aucun jour par les fenêtres qui étoient au dessus des portes, parce qu'il y avoit à côté du portique, & tout attenant des bâtimens qui avoient trois étages de haut. En prenant pour les trois étages trente, ou trente-cinq coudées de haut, il en restera encore vingt-cinq ou trente au vestibule de plus qu'à ces appartemens; en sorte que les portes, & leur portique, élevées ainsi au dessus du reste des bâtimens, étoient d'une grande beauté dans tout cet édifice, qui en auroit été moins majestueux, s'il eût été par tout d'une élevation uniforme. Joseph détermine la hauteur des portes du Temple à plus de quarante coudées. Il dit qu'elles s'élevoient comme de belles, & de grandes tours à l'entrée du Temple. Il semble qu'Ezéchiel parle de la hauteur du vestibule considéré en dehors, & Joseph de celle du dedans. (*a*)

Et ad frontem atrium portæ undique per circuitum. *Et il mesura le frontispice de la porte du parvis tout autour.* Il mesura les frontispices, c'est-à-dire, tout le dedans du vestibule, depuis la porte du dehors, jusqu'à celle qui donnoit entrée dans le parvis d'Israël. Le texte Hébreu à la lettre: (*b*) *Et jusqu'au frontispice du parvis de la porte tout autour.*

℣. 15. Et ante faciem portæ, ... quinquaginta cubitos. *Depuis la face de la premiére porte, jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées.* Voici comme on compte ces cinquante coudées. Les deux murs des deux portes, chacun de six coudées, font douze; les trois chambres à côté du vestibule, dix-huit coudées; les quatre séparations d'entre ces chambres, vingt coudées; en tout cinquante coudées.

(*a*) *Joseph. lib. VI. de Bello, cap. 14. in Græc.* Ἐξεδέχετο δὲ ὄψις τὸν ἀφορῶντα μηκοῦς δυὸ δὶ ἀπέχου πλείονος ἢ πήχεις· πυργοειδὴς, ὑψηλὸς καὶ δὶ ὑπερβολὴν τετραγώνῳ μηκοῦς δυὸ δὶ ἀπέχου πλείονος ἢ πήχεις.

(*b*) ואל איל החצר השער סביב סביב

Digitized by Google

17. *Et eduxit me ad atrium exterius, & ecce gazophylacia, & pavimentum stratum lapide in atrio per circuitum: triginta gazophylacia in circuitu pavimenti:*

17. Il me mena aussi au parvis de dehors; où je vis des chambres; & le parvis étoit pavé de pierres de tous côtez, & il y avoit trente chambres autour du pavé;

COMMENTAIRE.

℣. 16. ET FENESTRAS OBLIQUAS IN THALAMIS, ET IN FRONTIBUS EORUM. *Et des fenêtres de biais aux chambres, & aux frontispices.* Ou plutôt, (*a*) des fenêtres treillissées, ou fermées de jalousies. Ces fenêtres étoient au-dessus des chambres du vestibule; elles pouvoient être au nombre de six de chaque côté. Cet ornement regnoit tout autour du grand parvis: *Similiter autem erant, & in vestibulis fenestræ per gyrum.* Ou bien, le Prophéte veut marquer que cet ornement se voyoit de même dans tous les autres vestibules: en effet, ils avoient tous les mêmes ornemens, & les mêmes dimensions que celui-ci, comme on le verra ci-après.

ET ANTE FRONTES PICTURA PALMARUM. *Et devant les frontispices des palmes représentées*, non en peinture, mais en relief. C'étoit des espéces de colomnes, ou des pilastres qui ornoient le mur de séparation, qui étoit entre chaque chambre du vestibule. Le tronc du palmier, étoit comme le fust de la colomne, & les branches en étoient comme le chapiteau. Ces pilastres sont simplement nommées *palmiers* au ℣. 26. *Cælatæ palmæ erant, una hinc, & altera inde in fronte ejus.*

℣. 17. ET EDUXIT ME AD ATRIUM EXTERIUS, ET ECCE GAZOPHYLACIA. (*b*) *Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres*, ou des logemens; en un mot, de grands appartemens qui regnoient tout autour du parvis. Ces appartemens, ou ces chambres avoient divers usages. On dit que les femmes s'assembloient dans les galeries du second étage, & les hommes dans celles du premier, au plein pied du Temple. Outre ces galeries pour les femmes, il y avoit plusieurs sales, & plusieurs chambres, où l'on serroit les choses nécessaires pour le service du Temple; par exemple, le bois, le sel, le vin, l'huile, &c. pour les sacrifices, & plusieurs logemens pour les Prêtres.

ET PAVIMENTUM STRATUM LAPIDE IN ATRIO PER CIRCUITUM. *Et le parvis étoit pavé de pierres de tous les côtez.* Le terme Hébreu *rispha*, qui est traduit ici par un pavé, se prend quelquefois

---

(*a*) וחלונות אטמות אל התאים ואל אליהם 70. Καὶ θυρίδες κρυπταὶ ἐπὶ τὰ θεεὶμ, καὶ ἐπὶ τὰ αἰλάμ. Ailleurs ils traduisent: Θυρίδες δικτυώται. *Des fenêtres avec des treillis.* 3. Reg. VII. 4. & Ezech. XLI, 16.

(*b*) והנה לשכות אל הרצפה

pour l'atre du feu, ou pour des charbons. (*a*) On veut qu'il signifie ici une pierre de porphyre, ou quelqu'autre marbre de couleur vive, & tirant sur le rouge. (*b*) Nous le prenons pour un simple pavé, qui s'étendoit tout le long des galeries, ou des portiques, au côté de la porte, ainsi qu'il est marqué ci-après ℣. 18. *Le pavé étoit à l'épaule de la porte*, dit l'Hébreu à la lettre. Nous croyons que tout le parvis, tant celui du Temple, que celui des Prêtres, étoit pavé. (*c*) Joseph (*d*) assure que généralement tout ce qui étoit exposé à l'air, étoit pavé de marbre de diverses couleurs.

TRIGINTA GAZOPHYLACIA IN CIRCUITU PAVIMENTI. *Il avoit trente chambres autour du pavé.* Villalpand, & Capel, que l'on tient pour les deux plus exacts Interprétes sur cette matiére, veulent que les appartemens, ou les chambres ayent été seulement au second étage, & au-dessus des galeries, qu'ils prétendent avoir occupé tout le bas, par un vaste peristyle, soûtenu de trois rangs de colomnes. (*e*) Mais nous ne doutons point qu'il n'y ait eu des appartemens dans le premier, comme dans le second étage; mais ils n'occupoient qu'environ le tiers de l'espace de cinquante coudées, que ce bâtiment avoit de profondeur. Le reste étoit en galeries, soûtenuës de deux rangs de colomnes. Outre la clarté de ce Texte, qui paroît formel pour ce sentiment, nous lisons dans le Chapitre VIII. 7. 8. 9. de ce Prophéte, qu'il y avoit une sale à côté de l'entrée du parvis d'Israël, où il vit soixante & dix anciens, qui se prosternoient devant des animaux en peinture. Ces trente chambres étoient apparemment quinze à droite, & autant à gauche du vestibule; ainsi elles ne laissoient pas d'avoir une largeur considérable: car en donnant à chaque côté deux cens coudées de long, & en partageant cet espace à quinze chambres, elles auront chacune un peu plus de treize coudées, ou environ 22. pieds; & en prenant une coudée & quelques pouces, c'est-à-dire deux pieds de roi, pour les murs de séparation, resteront encore douze coudées de large sur une longueur de trente coudées, ce qui fera une fort belle sale; & cela sans empêcher qu'on n'ait encore pardevant ces chambres un espace de vingt coudées pour les galeries, ausquelles on peut donner dix coudées de large, en n'en faisant que deux. Joseph n'en admet pas davantage dans le parvis du peuple, (*f*) il leur donne trente coudées de large. Mais comme le Prophéte donne aux cuisines du Temple, qui étoient au coin des aîles, la largeur de trente coudées, (*g*)

(*a*) *Isaï.* VI. 6. & 3. *Reg.* XIX. 6.
(*b*) Voyez 1 *Par.* XXIX. 2. & 3. *Reg* XIX. 6.
(*c*) *Vide* 2. *Par.* VII & 4. *Reg.* XVI. 17.
(*d*) *Joseph. de Bello, lib.* VI. *cap* 14.
(*e*) Les Septante favorisent cette opinion. Καὶ περίστυλα τῆς αὐλῆς κύκλῳ τριάκοντα παστόφορια.

(*f*) *Joseph. de Bello, lib* VII *cap.* 14. *in Græc.* Δέπλαι μὲν γὰρ αἱ στοαὶ πᾶσαι, κίονες δὲ αὐταῖς εἰκοσιπέντε μηχῶν τὸ ὕψος . . . . πλατεῖαι μὲν ἦσαν ἐπὶ τριάκοντα πήχεις. *Vide & lib.* XV. *Antiq. cap.* 14.
(*g*) *Ezech.* XLV. 21. 22. 23. 24.

18. *Et pavimentum in fronte portarum, secundùm longitudinem portarum erat inferius.*

19. *Et mensus est latitudinem à facie porta inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecùs, centum cubitos ad orientem, & ad aquilonem.*

20. *Portam quoque, quæ respiciebat viam aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine, quàm in latitudine.*

21. *Et thalamos ejus tres hinc, & tres inde: & frontem ejus, & vestibulum ejus secundùm mensuram portæ prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti quinque cubitorum.*

18. Et le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.

19. Et il mesura la largeur, depuis la face de la porte d'en bas, jusqu'au frontispice du parvis intérieur par le dehors; & il y avoit cent coudées vers l'orient, & vers l'aquilon.

20. Il mesura aussi la longueur, & la largeur de la porte du parvis extérieur, qui regardoit vers l'aquilon.

21. Et ces chambres, dont il y en avoit trois d'un côté, & trois d'un autre; & son frontispice, & son vestibule, selon la mesure de la premiére porte; & il y avoit cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large.

COMMENTAIRE.

nous ne pouvons pas en donner moins aux sales qui leur étoient paralléles; & par conséquent il ne restera que vingt coudées de large pour les galeries.

℣. 18. ET PAVIMENTUM IN FRONTE PORTARUM, SECUNDUM LONGITUDINEM PORTARUM ERAT INFERIUS. *Et le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.* Ce Texte est fort obscur; mais l'Hébreu est plus clair: (a) *Et le pavé qui étoit aux côtez des portes, vis-à-vis la longueur des portes, ce pavé, dis-je, étoit plus bas*, ou, étoit au-dessous. Il étoit vis-à-vis, & de même largeur que le pavé du vestibule de la porte qui lui répondoit; mais il pouvoit être quelque peu plus bas, que le plein-pied de ce vestibule.

℣. 19. ET MENSUS EST LATITUDINEM.... CENTUM CUBITORUM. *Il mesura la largeur* du portique d'Israël, depuis la face de la porte orientale, ou *de la porte d'enbas*, jusqu'à la porte *du parvis intérieur*, ou du parvis des Prêtres; & ce parvis mesuré d'orient en occident, avoit cent coudées de long, non compriſe la longueur du vestibule.

℣. 20. PORTAM QUOQUE, QUÆ RESPICIEBAT VIAM AQUILONIS. *Il mesura aussi la porte, qui regardoit vers l'aquilon.* Cette porte septentrionale du parvis d'Israël, ou du parvis extérieur, avoit toutes les mêmes dimensions que la porte orientale, dont on a parlé au long ci-devant. (b)

(a) והרצפה אל כתף השערים לעמת ארך השערים הרצפה התחתונה

(b) ℣. 6. 7. 8. . . 16.

22. *Feneſtræ autem ejus, & veſtibulum, ſculptura ſecundùm menſuram portæ, quæ reſpiciebat ad orientem: & ſeptem graduum erat aſcenſus ejus, & veſtibulum ante eam.*

23. *Et porta atrii interioris contra portam aquilonis & orientalem: & menſus eſt à porta uſque ad portam centum cubitos.*

24. *Et eduxit me ad viam auſtralem, & ecce porta, quæ reſpiciebat ad auſtrum: & menſus eſt frontem ejus, & veſtibulum ejus, juxta menſuras ſuperiores.*

25. *Et feneſtras ejus, & veſtibula in circuitu, ſicut feneſtras cæteras: quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti quinque cubitorum.*

22. Ses fenêtres, ſon veſtibule, & ſa ſculpture, étoient de la même meſure que celle de la porte qui regardoit vers l'orient; on y montoit par ſept degrez, & il y avoit au devant un veſtibule.

23. Et la porte du parvis intérieur étoit vis-à-vis de l'autre porte, du côté de l'aquilon, & du côté de l'orient, & ayant meſuré l'eſpace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées.

24. Il me mena auſſi vers le midi, & je vis une porte qui regardoit vers le midi: il en meſura le frontiſpice, & le veſtibule, qui étoient de même meſure que les autres.

25. Et ſes fenêtres avec les veſtibules autour, étoient comme les autres fenêtres: elles avoient cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large.

COMMENTAIRE.

℣. 22. Septem graduum erat aſcenſus ejus. *On y montoit par ſept degrez.* Il n'a pas exprimé le nombre des degrez de la porte orientale; mais comme les deux autres portes du parvis extérieur en avoient ſept, il y a toute apparence que celle d'orient en avoit un pareil nombre.

Et veſtibulum ante eam. *Il y avoit au devant un veſtibule.* Au devant de la porte ſeptentrionale, on voyoit un veſtibule en entrant dans le parvis, de même qu'à la porte orientale, que nous avons décrit depuis le ℣. 6. juſqu'au 17.

℣. 23. Et porta atrii interioris, contra portam aquilonis, et orientalem. *Et la porte du parvis intérieur, étoit vis-à-vis de l'autre porte, du côté de l'aquilon, & du côté de l'orient.* Les trois portes du parvis des Prêtres, étoient vis-à-vis, & répondoient en ligne directe aux trois portes du parvis extérieur; en ſorte que toutes ces ſix portes conduiſoient à l'autel des holocauſtes, & au veſtibule du Temple.

A porta uſque ad portam centum cubitos. *Il y avoit cent coudées d'une porte à l'autre.* Des trois portes du parvis du peuple, aux trois portes du parvis des Prêtres, qui leur répondoient, il y avoit cent coudées. Elles étoient toutes également éloignées les unes des autres; & de même les trois portes du parvis des Prêtres étoient vis-à-vis l'une de l'autre, & à une diſtance réciproque de cent coudées.

℣. 26. Cælatæ palmæ erant una hinc, et altera

26. *Et in gradibus septem ascendebatur ad eam : & vestibulum ante fores ejus : & calatæ palmæ erant, una hinc, & altera inde in fronte ejus.*

27. *Et porta atrii interioris in via australi : & mensus est à porta usque ad portam in via australi, centum cubitos.*

28. *Et introduxit me in atrium interius ad portam australem, & mensus est portam juxta mensuras superiores.*

29. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus eisdem mensuris : & fenestras ejus, & vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti quinque cubitos.*

30. *Et vestibulum per gyrum longitudine viginti quinque cubitorum, & latitudine quinque cubitorum.*

31. *Et vestibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte : & octo gradus erant, quibus ascendebatur per eam.*

32. *Et introduxit me in atrium interius per viam orientalem : & mensus est portam secundùm mensuras superiores.*

33. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, sicut suprà : & fenestras ejus, & vestibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti quinque cubitorum.*

26. On y montoit par sept degrez. Le vestibule étoit devant la porte ; & il y avoit au frontispice des palmes en sculpture, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

27. Et la porte du parvis intérieur étoit du côté du midi, & ayant mesuré l'espace d'une porte jusqu'à l'autre, du côté du midi, il trouva cent coudées.

28. Il me fit entrer aussi dans le parvis intérieur, à la porte du midi ; il prit la mesure de la porte, comme celle des autres.

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule, des fenêtres, & du vestibule tout autour, & il trouva cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

30. Le vestibule qui regnoit tout autour, avoit vingt-cinq coudées de long, & cinq de large.

31. Le vestibule alloit au parvis extérieur ; & il y avoit des palmes au frontispice, & huit degrez pour y monter.

32. Puis il me fit entrer dans le parvis intérieur par le chemin, qui regarde l'orient ; & il mesura la porte, selon les mesures dont nous avons déja parlé.

33. Il en mesura la chambre, le frontispice, & le vestibule, comme il est dit auparavant ; les fenêtres aussi, & le vestibule tout autour, qui avoient cinquante coudées de longueur, & vingt-cinq de largeur.

COMMENTAIRE.

INDE. *Il y avoit au frontispice des palmes en sculpture, une d'un côté, & l'autre de l'autre.* A chaque côté des chambres dans l'épaisseur de la séparation, & aux deux côtez de chacune des deux portes du parvis, du côté qui regardoit le vestibule, il y avoit des palmiers en forme de pilastre. Il y en avoit aussi, comme je crois, au dehors des mêmes portes.

℣. 30. LATITUDINE QUINQUE CUBITORUM. *Et cinq de large.* Le parallèle de ce verset à tous les précédens, fait juger qu'il faut lire cinquante, au lieu de cinq.

℣. 31. VESTIBULUM EJUS AD ATRIUM EXTERIUS. *Le vestibule* du parvis des Prêtres *alloit au parvis extérieur*, ou au parvis d'Israël. On passoit par ce vestibule pour aller de l'un à l'autre parvis.

℣. 34.

Digitized by Google

34. *Et vestibulum ejus, id est atrii exterioris: & palmæ cælatæ in fronte ejus, hinc & inde: & in octo gradibus ascensus ejus.*

34. Et il en mesura le vestibule qui regardoit le parvis extérieur, & il y avoit des palmes de côté & d'autre, qui étoient gravées au frontispice, & on y montoit par huit degrez.

35. *Et introduxit me ad portam, quæ respiciebat ad aquilonem: & mensus est secundùm mensuras superiores.*

35. Il me mena ensuite vers la porte qui regardoit l'aquilon, & il en prit les mesures, comme il avoit fait les précédentes.

36. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, & fenestras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorum, latitudine viginti quinque cubitorum.*

36. Il en mesura la chambre, le frontispice, le vestibule, & les fenêtres tout autour, qui avoient cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

37. *Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius: & cælatura palmarum in fronte ejus hinc, & inde: & in octo gradibus ascensus ejus.*

37. Son vestibule regardoit vers le parvis extérieur, & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées au frontispice, & on y montoit par huit degrez.

38. *Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum, ibi lavabant holocaustum.*

38. Et en chaque chambre du trésor, il y avoit une porte au frontispice de l'entrée. C'étoit-là qu'ils lavoient l'holocauste.

COMMENTAIRE.

℣. 34. ET VESTIBULUM EJUS, ID EST, ATRII EXTERIORIS. *Il en mesura le vestibule qui regardoit le parvis extérieur.* C'est la même chose qu'il a marquée au ℣. 31. (*a*) Le parvis des Prêtres avoit communication avec le parvis d'Israël, par le portique ou vestibule, dont on a parlé.

℣. 38. PER SINGULA GAZOPHYLACIA OSTIUM IN FORIBUS PORTARUM. *A chaque chambre du trésor il y avoit une porte au frontispice de l'entrée.* L'Hébreu: (*b*) *Et dans chaque chambre, & son ouverture dans les frontispices des portes.* Ce qui est assez obscur. Il veut dire (*c*) qu'on lavoit les holocaustes dans ces chambres, qui étoient aux deux côtez du vestibule septentrional du parvis des Prêtres. La Vulgate nomme ici *gazophylacia, les chambres, le trésor*, ce qu'il a appellé ci-devant *Thalamos*. Moyse avoit ordonné qu'on immolât les victimes à la gauche, ou au septentrion de l'autel. (*d*) Ainsi tout ceci jusqu'au ℣. 44. ne regarde que ce vestibule septentrional. Voyez le plan, *Q. d d.*

IBI LAVABANT HOLOCAUSTUM. *C'étoit-là qu'ils lavoient l'holocauste.* On y *préparoit l'holocauste*, dit le Chaldéen. On lavoit les pieds, & les intestins des animaux qui devoient être brûlez en holocaustes. On

(*a*) *Hebr.* ℣. 31. ואלסו אל חצר החיצונה *Et* ℣. 34. ואלסו לחצר החיצונה *Vide &* ℣. 37.
(*b*) ולשכה ופתחה באילם השערים
(*c*) *Villalp. Capell.*
(*d*) *Levit.* I. 11.

Digitized by Google

39. *Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, & duæ mensæ inde: ut immoletur super eas holocaustum, & pro peccato, & pro delicto.*

40. *Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ, quæ pergit ad aquilonem, duæ mensæ: & ad latus alterum ante vestibulum portæ, duæ mensæ.*

41. *Quatuor mensæ hinc, & quatuor mensæ inde: per latera portæ, octo mensæ erant, super quas immolabant.*

39. Au vestibule de la porte, il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocaustes pour les péchez, & pour les fautes.

40. Et au côté de dehors, qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables; & de l'autre côté, devant le vestibule de la porte, il y en avoit encore deux.

41. Quatre tables d'un côté, & quatre tables de l'autre, au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables, sur lesquelles on immoloit les sacrifices.

COMMENTAIRE.

apportoit dans ces chambres de l'eau des bassins que Salomon avoit destinez à cet effet, (*a*) & qu'il avoit placez dans le parvis des Prêtres.

℣. 39. ET IN VESTIBULO PORTÆ, DUÆ MENSÆ. *Au vestibule de la porte, il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre.* A chaque porte des trois chambres du vestibule, il y avoit deux tables, une à chaque côté de la porte, & contre le mur de séparation, qui étoit entre ces chambres; ainsi il y avoit douze tables dans ce vestibule, six de chaque côté.

UT IMMOLETUR HOLOCAUSTUM. *Afin d'y immoler les holocaustes.* C'est sur ces tables qu'on égorgeoit les animaux pour être offerts en sacrifices: (*b*) *On immolera l'hostie au côté de l'autel qui regarde le septentrion*, dit Moyse, *& les fils d'Aaron répandront le sang sur l'autel, tout autour.*

℣. 40. ET AD LATUS EXTERIUS ..... DUÆ MENSÆ. *Et au côté de dehors ..... qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables.* Outre les douze tables dont on vient de parler, il y en avoit encore quatre autres, une à chaque côté, & en dehors; *Ad latus exterius*, des chambres du vestibule septentrional. Celles-ci étoient au coin par dehors, & celles du ℣. précédent étoient au dedans de la chambre.

℣. 41. QUATUOR MENSÆ HINC, ET QUATUOR MENSÆ INDE. *Quatre tables d'un côté, & quatre tables de l'autre, au côté de la porte.* De cette sorte chaque chambre avoit ses quatre tables, deux de chaque côté; l'une au coin en dedans, & l'autre au coin en dehors.

℣. 42. QUATUOR MENSÆ AD HOLOCAUSTUM DE LAPIDIBUS QUADRIS. *Les quatre tables pour l'holocauste, étoient faites de*

(*a*) 2. *Par.* IV. 6. (*b*) *Levit.* I. 11.

Digitized by Google

42. *Quatuor autem mensæ ad holocaustum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius, & dimidii: & latitudine cubiti unius & dimidii: & altitudine cubiti unius: super quas ponant vasa, in quibus immolatur holocaustum, & victima.*

43. *Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecùs per circuitum: super mensas autem carnes oblationis.*

44. *Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem: & facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.*

42. Les quatre tables pour l'holocauste, étoient faites de pierres quarrées, qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit dessus les instrumens avec lesquels on immoloit l'holocauste, & la victime.

43. Elles avoient un rebord d'un palme, qui se courboit en-dedans tout autour, & on mettoit sur les tables les chairs de l'oblation.

44. Au dehors de la porte intérieure, étoient les chambres des chantres, sur le parvis intérieur, qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon. Leur face étoit tournée vers le midi. Il y en avoit une à côté de la porte orientale, qui regardoit vers l'aquilon.

COMMENTAIRE.

pierres quarrées. Ces quatre tables qui étoient aux deux côtez des chambres, étoient de pierres de taille, ou de marbre, hautes d'une coudée, & larges d'une coudée & demie. C'étoit sur elles qu'on égorgeoit, qu'on coupoit, qu'on lavoit les victimes, comme on l'a dit: On y mettoit aussi les outils qui servoient à tous ces usages, les couteaux, les bassins, les massuës, &c. Voyez le plan, *Q. ddd.*

℣. 43. Labia earum palmi unius, reflexa intrinsecus per circuitum. *Elles avoient un rebord d'un palme, qui se courboit en-dedans tout autour.* Le palme étoit de quatre doigts. Ce rebord s'élevoit au-dessus de la surface de la table, pour empêcher que les instrumens qu'on y mettoit, & les piéces des victimes qu'on y préparoit, ne tombassent par terre, & ne fussent gâtées. On peut se souvenir que Moyse avoit ordonné qu'on fit un semblable rebord aux deux tables qui étoient dans le Saint, savoir, à la table des pains de propositions, & à l'autel du parfum. (*a*) Le Chaldéen, les Rabbins, & quelques nouveaux Interprétes (*b*) traduisent l'Hébreu, par: (*c*) *Et des crochets d'un palme*, ausquels on pendoit les victimes, pour les ouvrir, & pour les dépoüiller.

℣. 44. Extra portam interiorem gazophylacia cantorum. *Au dehors de la porte intérieure, étoient les chambres des Chantres.* Etant entré dans le parvis des Prêtres, ou dans le parvis inté-

(*a*) *Exod.* xxv. 24. & xxxvii. 27.
(*b*) *Pagn. Mont.*
(*c*) ומשפתים טפח אחד

Digitized by Google

45. *Et dixit ad me : Hoc est gazophylacium, quod respicit viam meridianam ; Sacerdotum erit, qui excubant in custodiis Templi :*

45. Et cet homme me dit : Cette chambre qui regarde le midi, sera pour les Prêtres qui veillent à la garde du Temple.

COMMENTAIRE.

rieur, il vit aux deux côtez du vestibule de la porte septentrionale, dont il vient de faire la description, des appartemens pour les Lévites, qui chantoient, & qui joüoient des instrumens autour de l'autel des holocaustes, pendant les sacrifices solemnels. (*a*) Ces chantres occupoient deux aîles du parvis intérieur ; celle qui étoit au côté gauche en entrant de la porte septentrionale, & qui regardoit le midi ; & celle qui étoit au côté droit en entrant de la porte orientale du même parvis intérieur. Ces deux aîles se joignoient à l'encognure des côtez oriental, & septentrional. Ezéchiel ne nous dit point le nombre des chambres qui étoient dans ces deux aîles. Voyez le plan, *SS*.

℣. 45. GAZOPHYLACIUM QUOD RESPICIT VIAM MERIDIANAM, SACERDOTUM ERIT, QUI EXCUBANT IN CUSTODIIS TEMPLI. *Cette chambre qui regarde le midi sera pour les Prêtres, qui veillent à la garde du Temple.* Il met une chambre, pour une suite de plusieurs chambres, & pour une aîle de bâtiment entiere. L'aîle qui étoit au côté méridional de la porte d'orient, c'est-à-dire, l'aîle qui étoit à la gauche en entrant dans le parvis des Prêtres, étoit destinée pour le logement *des Prêtres qui veilloient à la garde du Temple*, non pas en qualité de gardes, ou de portiers : cet office étoit exercé par des Lévites ; (*b*) mais qui avoient la garde des choses les plus sacrées de la maison de Dieu. Ils étoient comme les intendans des vases d'or du Saint, & du Sanctuaire, des voiles précieux, des parfums, &c. Ils avoient soin de composer le parfum qui s'offroit tous les jours ; de cuire les pains de propositions ; de l'huile pour le chandelier d'or. C'étoit apparemment l'un d'eux qui offroit l'encens dans le Saint, qui y allumoit, & éteignoit les lampes, &c. Dans le désert on voit à peu près la même distribution. (*c*) La famille de Caath, qui étoit chargée de l'Arche d'alliance, de la Table, du Chandelier d'or, des Voiles, & des Vases du Saint, & du Sanctuaire, étoit logée au midi du Tabernacle. Voyez le plan, *SS*.

℣. 46. PORRO GAZOPHYLACIUM, QUOD RESPICIT AD VIAM AQUILONIS, SACERDOTUM ERIT, QUI EXCUBANT AD MINISTERIUM ALTARIS. *Et cette autre chambre*, ou ces appar-

(*a*) 1. *Par.* XXIII. 30. 31.
(*b*) 1. *Par.* XXVII.
(*c*) *Num.* III. 28. 29.

Digitized by Google

46. *Porrò gazophylacium, quod respicit ad viam aquilonis, Sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris. Isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum, ut ministrent ei.*

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon, sera pour les Prêtres qui veillent pour le ministére de l'autel. Ceux-ci sont les fils de Sadoc, qui sont ceux d'entre les enfans de Lévi qui s'approchent du Seigneur pour le servir.

47. *Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadrum: & altare ante faciem Templi.*

47. Il mesura aussi le parvis, qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en quarré, & l'autel qui étoit devant la face du Temple.

48. *Et introduxit me in vestibulum Templi, & mensus est vestibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum hinc, & trium cubitorum inde.*

48. Il me fit entrer dans le vestibule du Temple, & il en mesura l'entrée, qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre; & la largeur de la porte, qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre.

COMMENTAIRE.

temens, *qui regardent vers l'aquilon, sont pour les Prêtres qui veillent pour le ministére de l'autel.* L'aîle qui étoit à la droite de ceux qui entroient dans le parvis par le vestibule méridional, & qui regardoit vers le septentrion, cette aîle étoit destinée pour le logement des Prêtres, chargez du ministére de l'autel des holocaustes. Ils examinoient les victimes, les recevoient, les présentoient aux Prêtres de service, les préparoient, &c. Ils avoient aussi sous leur charge le vin, l'huile, le sel, les farines destinées pour être offerts avec les chairs des sacrifices. Les Prêtres actuellement de service étoient logez ailleurs. Voyez le Chapitre XLI. 13.

ISTI SUNT FILII SADOC. *Ceux-ci sont les fils de Sadoc.* Les descendans du Grand-Prêtre Sadoc, étoient chargez d'offrir les sacrifices sur l'autel des holocaustes. Voyez ci-après XLIII. 19. XLIV. 15. XLVIII. 11.

℣. 47. MENSUS EST ATRIUM LONGITUDINE CENTUM CUBITORUM, &c. *Il mesura le parvis qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en quarré;* depuis une aîle du bâtiment jusqu'à l'autre. L'aire, ou le préau de ce parvis avoit cent coudées en quarré. Il faut voir le plan du Temple, *FFF.*

℣. 48. VESTIBULUM TEMPLI. *Le vestibule du Temple.* Le vestibule du Temple avoit la même largeur du septention au midi, que le Temple; c'est-à-dire vingt coudées. La porte avoit quatorze coudées d'ouverture, (a) & le mur de la porte, cinq coudées d'épaisseur: *Mensus est vestibulum quinque cubitis inde.* Ce qui restoit du mur aux deux côtez de

(a) Les Septante suppléent ici la mesure de la largeur de la porte, qui n'est ni dans l'Hébreu, ni dans la Vulgate. Τὸ εὖρος τοῦ θυρώματος πηχῶν δεκατεσσάρων.

49. *Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum, & octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus; una hinc, & altera inde.*

49. Le vestibule avoit vingt coudées de long, & onze de large, & on y montoit par huit degrez. Il y avoit dans le frontispice deux colomnes, une d'un côté, & l'autre d'un autre.

COMMENTAIRE.

la porte, étoit de trois coudées de chaque côté : (*a*) Ces six coudées soustraites de la somme de vingt coudées, qui est la largeur du vestibule, nous donnent quatorze coudées pour l'ouverture de la porte. Plan, *I.*

℣. 49. LONGITUDINEM AUTEM VESTIBULI VIGINTI CUBITORUM, ET LATITUDINEM UNDECIM CUBITORUM. *Le vestibule avoit vingt coudées de long*, (du septentrion au midi,) *& onze de large, de l'orient à l'occident.* Dans le Temple de Salomon le vestibule n'avoit que dix coudées de large. (*b*) Pour concilier cette diversité, les Commentateurs croyent que ce vestibule avoit dix coudées & demie, & que les Auteurs sacrez n'ayant pas accoutumé de marquer les nombres rompus, & imparfaits, ont fait un nombre rond, l'un en augmentant d'une demie coudée, & comptant onze; & l'autre en diminuant d'autant, & comptant dix. (*c*) D'autres veulent que le pavé du vestibule prenant une demie coudée sur le seüil de la porte d'entrée, & autant sur celle du Saint, on lui aura donné cette coudée, qui dans la rigueur ne lui appartient point. Les Septante (*d*) de l'édition Romaine, & celle de Complute, lisent douze coudées; mais l'Exemplaire de Basle n'en met que dix, qui paroît la véritable leçon. Voyez le plan, *I.*

OCTO GRADIBUS ASCENDEBATUR AD EAM. *On y montoit par huit degrez.* L'Hébreu paroît corrompu; il porte: (*e*) *Et dans les degrez par lesquels on montoit, & deux colomnes, &c.* Ce qui ne fait aucun sens. Mais par un leger changement on peut réformer cet endroit, & lire: *On y montoit par dix degrez*, ainsi que portent les Septante. (*f*) La seconde édition d'Aquila, & Théodotion lisent, *onze degrez*; & Symmaque, *huit.*

COLUMNÆ ERANT IN FRONTIBUS, UNA HINC, ET ALTERA INDE. *Il y avoit dans le frontispice deux colomnes, une d'un côté, & l'autre d'un autre.* Ce sont ces deux grosses colomnes d'airain, dont on peut voir les dimensions, & la description dans les Livres des Rois. (*g*)

(*a*) *Latitudinem portæ trium cubitorum hinc, & trium cubitorum inde.*

(*b*) 3. *Reg.* VI. 3. *Porticus erat ante Templum viginti cubitorum longitudinis, & habebat decem cubitos latitudinis.*

(*c*) *Villalp. Menoch. Tirin.*

(*d*) Καὶ τὸ ἔνρος πηχῶν δώδεκα.

(*e*) ונמעלות אשר יעלו עליו Lisez עשר *Dix*, au lieu de אשר *qui.*

(*f*) Καὶ ἐπὶ δέκα ἀναβαθμῶν ἀνέβαινον ἐπ' αὐτόν.

(*g*) 3. *Reg.* VII. 15. & 2. *Par.* III. 15.

Digitized by Google

CHAPITRE XLI.

Description du Saint, du Sanctuaire, & des chambres attenantes au Temple.

℣. 1. *ET introduxit me in Templum: & mensus est frontes, sex cubitos latitudinis hinc, & sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.*

2. *Et latitudo portæ, decem cubitorum erat: & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.*

℣. 1. APrès cela il me fit entrer dans le Temple. Il mesura les poteaux de l'entrée *du Temple*, qui avoient chacun six coudées de large, selon la largeur du tabernacle.

2. Il mesura la largeur *de l'ouverture* de la porte, qui étoit de dix coudées. Et l'un & l'autre des côtez de la porte avoit chacun cinq coudées *par dedans*. Il mesura aussi la longueur *du Saint*, qui étoit de quarante coudées, & sa largeur de vingt.

COMMENTAIRE.

℣. 1. INTRODUXIT ME IN TEMPLUM. *Il me fit entrer dans le Temple.* Après avoir décrit les parvis, & le vestibule, le Prophète entre dans le Temple proprement dit : Il avoit soixante coudées de long dans œuvre, sur vingt de large, & étoit partagé en deux parties, dont la plus intérieure, & la plus sacrée étoit le Sanctuaire de vingt coudées en quarré, & séparé du Saint par une muraille. Le Saint avoit quarante coudées de long, sur vingt de large, & étoit séparé du vestibule par une muraille, que nous allons décrire.

MENSUS EST FRONTES, SEX CUBITOS LATITUDINIS. *Il mesura les poteaux de l'entrée du Temple, qui avoient chacun six coudées de large.* Il y avoit au milieu du mur qui séparoit le vestibule du Saint, une porte de la largeur de dix coudées ; la muraille avoit six coudées d'épaisseur, de même que le seüil & les montans de la porte ; & aux deux côtez de la porte, depuis l'embrasure, il y avoit cinq coudées de muraille ; le reste du mur occupoit toute la largeur du Saint, *Latitudinem tabernaculi.*

℣. 2. LONGITUDINEM EJUS QUADRAGINTA CUBITOS. *La longueur du Saint étoit de quarante coudées.* Je pense qu'il en faut ôter les deux coudées d'épaisseur, qu'occupoit la muraille de séparation du Saint, & du Sanctuaire.

Digitized by Google

3. *Et introgressus intrinsecùs mensus est in fronte portæ duos cubitos : & portam sex cubitorum : & latitudinem portæ, septem cubitorum.*

4. *Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum, ante faciem Templi : & dixit ad me : Hoc est Sanctum Sanctorum.*

5. *Et mensus est parietem domûs sex cubitorum : & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domûs.*

6. *Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria : & erant eminentiæ, quæ ingrederentur per parietem domûs in lateribus per circuitum, ut continerent, & non attingerent parietem Templi.*

3. Puis il entra dans le lieu du Temple le plus intérieur. Il y mesura un poteau de la porte, qui étoit de deux coudées. *La hauteur* de la porte, étoit de six coudées, & la largeur de sept.

4. Puis il mesura sur la face du Temple une longueur de vingt coudées, & une largeur aussi de vingt coudées. Et il me dit : C'est ici le Saint des Saints.

5. Puis il mesura *l'épaisseur de* la muraille du Temple, qui étoit de six coudées, & la largeur des côtez tout autour du Temple, étoit de quatre coudées.

6. Ces côtez étoient l'un joignant l'autre, au nombre de soixante-six, & ils s'avançoient sur le mur du Temple, en sorte qu'ils le soûtenoient, sans toutefois entrer dans l'épaisseur du mur.

COMMENTAIRE.

℣. 3. MENSUS EST IN FRONTE PORTÆ DUOS CUBITOS. *Il y mesura un poteau de la porte qui étoit de deux coudées.* La muraille qui séparoit le Saint d'avec le Sanctuaire, avoit deux coudées d'épaisseur, & par conséquent les montans & le seüil de la porte avoient la même mesure. L'ouverture de la porte étoit de six coudées, & ce qui restoit de muraille aux deux côtez de la porte, étoit de sept coudées. Tout cet espace rempliſſoit vingt coudées, qui étoit toute la largeur du Temple.

℣. 4. VIGINTI CUBITORUM, ANTE FACIEM TEMPLI. *Il mesura sur la face du Temple*, ou plutôt du Sanctuaire, *une longueur de vingt coudées*, sur autant de largeur. Le Sanctuaire étoit quarré, ayant vingt coudées de long, & autant de large. Ci-devant, ℣. 2.

℣. 5. MENSUS EST PARIETEM DOMUS SEX CUBITORUM, ET LATITUDINEM LATERIS QUATUOR CUBITORUM. *Il mesura la muraille du Temple, qui étoit de six coudées, & la largeur des côtez, de quatre coudées.* La muraille du Temple avoit six coudées d'épaisseur par le fondement ; & *les côtez*, ou les aîles contiguës au Temple avoient quatre coudées de large ; en quoi elles différoient de celles du Temple de Salomon, qui en avoit cinq au premier étage, six au second, & sept au troisiéme ; (a) celles-ci en avoient une de moins aux trois étages.

℣. 6. LATERA AUTEM, LATUS AD LATUS, BIS TRIGINTA TRIA. *Les côtez étoient l'un joignant l'autre, au nombre de soixan-*

(a) 3. Reg. VI. 5, 6.

te-six.

7. Et platea erat in rotundum, ascendens sursùm per cochleam, & in cœnaculum Templi deferebat per gyrum: idcircò latius erat Templum in superioribus: & sic de inferioribus ascendebatur ad superiora in medium.

7. Il y avoit auſſi un eſpace, & un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant juſqu'à la chambre la plus haute toujours en tournant. C'eſt pourquoi le Temple étoit plus large en haut qu'en bas. Et ainſi paſſant de l'étage le plus bas, à celui du milieu, on montoit juſqu'au plus haut.

COMMENTAIRE.

te-ſix. Dans tout ce Chapitre le nom de côté eſt équivoque, de même que l'Hébreu *zela*; (*a*) il ſignifie tantôt des ais, ou des madriers dont on couvroit, & dont on lambriſſoit les appartemens, & tantôt les appartemens eux-mêmes, qui regnoient autour du Temple, & qui lui étoient contigus. Dans ce ℣. il ſe peut prendre en l'un ou en l'autre ſens, pour des madriers, ou des ais qui couvroient les allées qui environnoient le Temple: il y en avoit ſoixante-ſix pour les trois côtez; ils pouvoient avoir chacun environ deux coudées de large, pour couvrir & lambriſſer une longueur d'environ cent ſoixante coudées: Ou bien il ſe prend pour des chambres qui regnoient tout autour du Temple. Il eſt vrai qu'il ſeroit mal-aiſé d'en trouver ſoixante-ſix dans l'eſpace que nous avons marqué; c'eſt ce qui oblige la plûpart des Commentateurs à dire qu'il n'y avoit que trente-trois chambres en tout. Joſeph n'y en donne même que trente. (*b*) L'Hébreu, le Chaldéen, les Septante de l'édition Royale ne marquent qu'une fois trente-trois; & en ce ſens on pourroit donner ſeize chambres de quatre coudées en quarré, ſur les deux côtez, & ſur le derriére du Temple, ſur un eſpace de cent ſoixante & douze coudées, que nous comptons ainſi: Soixante coudées de la longueur du Temple répétée deux fois; vingt pour la largeur du Temple, & douze pour les deux grands murs du ſeptentrion, & du midi; autant pour celle d'orient, qu'il faut compter deux fois; ajoutez deux eſpaces de quatre coudées en quarré au coin, qui ne touchent le Temple que par la pointe de leur quarré, en tout cent ſoixante & douze coudées. Reſte une dix-ſeptiéme chambre, qu'il ne ſera pas mal-aiſé de prendre ſur cet eſpace; car les trente-trois chambres de quatre coudées en quarré, n'occupent qu'une longueur de cent trente-deux coudées: ainſi on pourra encore trouver de la place pour un mur de ſéparation entre ces chambres d'une coudée d'épaiſſeur. Plan *a a a*

℣. 7. ET PLATEA ERAT IN ROTUNDUM, ASCENDENS SURSUM PER COCHLEAM. *Il y avoit un eſpace, & un degré fait en rond,* qui alloit d'étage en étage, ces degrez étoient aux deux extrémitez

(*a*) וחצלעות צלע אל צלע שלש ושלשים פעמים

(*b*) *Joſeph. Antiq. lib.* VIII. *cap.* 2.

8. *Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio.*

8. Je considérai la hauteur qui étoit autour du Temple : & les côtez étoient fondez à la hauteur d'une canne, ou de six coudées ;

9. *Et latitudinem per parietem lateris forinsecùs quinque cubitorum : & erat interior domus, in lateribus domûs.*

9. Et l'épaisseur du mur extérieur qui les enfermoit, étoit de cinq coudées : & la maison intérieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtimens.

COMMENTAIRE.

de ces chambres, à l'orient, & se prenoient dans l'épaisseur du mur, selon Joseph. Voyez 3. *Reg.* VI 8. Voici l'Hébreu : (*a*) *Et elle s'élargissoit, & tournoit à mesure qu'elle s'élevoit pour les appartemens.* La muraille de la maison, ou du Temple, donnoit à chaque étage à mesure qu'ils montoient, un plus grand espace, par les retraites qui se faisoient dans l'épaisseur de la maîtresse muraille. Voyez le 3. des Rois, Chap. VI. 6.

IDCIRCO LATIUS ERAT TEMPLUM IN SUPERIORIBUS. *C'est pourquoi le Temple étoit plus large en haut qu'en bas.* Ou plutôt, ces édifices, qui étoient attachez au Temple s'élargissoient à chaque étage, & étoient plus larges dans le second, qu'au premier étage. L'Hébreu : (*b*) *C'est pourquoi le Temple s'élargissoit en haut.* Dans la rigueur il se rétrecissoit plutôt qu'il ne s'élargissoit, puisqu'il perdoit à chaque fois une coudée de l'épaisseur de ses murailles en dehors. Mais dans le style des Hébreux, on peut dire qu'une chose s'élargit, lorsqu'elle procure de l'élargissement, de la largeur aux autres. Ainsi Dieu dit qu'il *se sanctifie dans les hommes*, lorsqu'il leur donne lieu de reconnoître sa sainteté.

℣. 8. VIDI IN DOMO ALTITUDINEM PER CIRCUITUM, &c. *Je considérai la hauteur qui étoit autour du Temple, &c.* Je ne comprens pas ce Texte. Voici l'Hébreu : (*c*) *Et je vis dans cet édifice une élévation tout autour, depuis le fondement des aîles de la hauteur d'une toise pleine, ou de six coudées, auprès d'elle.* Il parle d'un tertre haut de six coudées, sur lequel le Temple étoit élevé au-dessus du rez de chaussée. Ce tertre, ou cette hauteur s'élevoit depuis les fondemens des côtez du Temple, jusqu'à la hauteur de six coudées. On prouve l'existence & la necessité de ce tertre, par ce qui est dit ci-devant, qu'on montoit au vestibule du Temple, par huit ou dix marches. *Ezech.* XL. 49.

℣. 9. LATITUDINEM PER PARIETEM LATERIS FORINSECUS, QUINQUE CUBITORUM. *Et l'épaisseur du mur extérieur étoit de cinq coudées.* Le mur extérieur de ces trois étages qui regnoient,

(*a*) ורחבה ונסבת למעלה למעלה לצלעות

(*b*) על כן רחב לבית למעלה

(*c*) וראיתי לבית גבה סביב סביב כמדות הצלעות מלו הקנה שש אמות אצילה

10. *Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domûs undique.*

11. *Et ostium lateris ad orationem : ostium unum ad viam aquilonis, & ostium unum ad viam austrulem : & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.*

10. Entre les chambres & le Temple, il y avoit un espace de vingt coudées.

11. Et les portes de ces côtez destinez pour être le lieu de la priére, étoient tournées l'une du côté du septentrion, & l'autre du côté du midi : & la largeur du lieu destiné pour la priére, étoit de cinq coudées tout autour.

COMMENTAIRE.

autour du Temple, avoit cinq coudées d'épaisseur ; une coudée de moins que le mur intérieur du Temple.

ET ERAT INTERIOR DOMUS, IN LATERIBUS DOMUS. *Et la maison intérieure, étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtimens.* Le Temple proprement dit, étoit enfermé du côté du septentrion, de l'occident, & du midi, par ces trois étages de bâtimens qu'on vient de décrire. L'Hébreu : (*a*) La muraille extérieure des appartemens contigus au Temple, avoit cinq coudées, *& le lieu séparé de ces mêmes appartemens, qui étoient joignant le Temple.* Il y avoit une distance de cinq coudées entre ces appartemens, & un mur de séparation qui séparoit le Temple des logemens des Prêtres. Voyez le ℣. suivant, & le plan *F F.*

℣. 10. INTER GAZOPHYLACIA LATITUDINEM VIGINTI CUBITORUM, IN CIRCUITU DOMUS UNDIQUE. *Entre les chambres & le Temple, il y avoit un espace de vingt coudées.* Pour marquer un plus grand respect de la maison du Seigneur, & pour la séparer d'une maniére plus sensible de tous les appartemens où les Prêtres demeuroient, on bâtit un mur aux deux côtez de ce saint lieu, à une distance de cinq coudées du Temple, & à vingt coudées des appartemens des Prêtres, qui étoient vis-à-vis. Joseph parle de ce mur de séparation, il donne à celui du Temple de Salomon trois coudées de haut. (*b*) Plan *L L L.*

℣. 11. ET OSTIUM LATERIS AD ORATIONEM, OSTIUM UNUM AD VIAM AQUILONIS. *Et les portes de ces côtez destinez pour être le lieu de la priére, étoient tournées l'une du côté du septentrion, & l'autre du côté du midi.* S. Jérôme semble avoir crû que ces appartemens contigus au Temple, étoient des lieux où l'on alloit prier ; ou il a jugé que les portes dont on va parler, donnoient dans le Temple, qu'il nomme le lieu d'oraison. Au ℣. 9. il traduit par *la maison intérieure*, le même terme qu'il rend ici par, *le lieu d'oraison.* L'Hébreu *Munach*, signifie *séparé.*

(*a*) ואשר מנח בית צלעות אשר לבית

(*b*) *Antiq. lib.* VIII. *cap.*

℣ 12. *Et ædificium quod erat separatum, versúmque ad viam respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum, paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum: & longitudo ejus nonaginta cubitorum.*	12. L'édifice qui étoit séparé *du Temple*; & tourné du côté du chemin qui regarde vers la mer, avoit soixante & dix coudées de largeur : mais la muraille qui enfermoit tout l'edifice, & qui avoit cinq coudées d'épaisseur, étoit longue de quatre-vingt-dix.

COMMENTAIRE.

C'est le lieu qui étoit séparé entre le Temple, & le mur de séparation, dont on vient de parler. On peut l'entendre ainsi : (*a*) *Quant aux portes de ces aîles, vis-à-vis le lieu séparé, il y en avoit une au nord, & une au midi.* Ces trois étages qui environnoient le Temple de trois côtez, n'avoient que deux portes pour y entrer, l'une au midi, & l'autre au septentrion, & joignant le vestibule du Temple. On montoit du vestibule à droite, & à gauche, par deux escaliers à vis, pratiquez dans l'épaisseur du mur, & à l'extrémité des trois étages ; & par le moyen de ces escaliers on entroit dans chacun de ces trois côtez, par autant de portes. Joseph (*b*) nous les représente comme une enfilade de plusieurs chambres, dans lesquelles on passoit de l'une à l'autre, par une petite porte qui étoit à côté de chaque chambre. Plan *a a. b b.*

ET LATITUDINEM LOCI AD ORATIONEM, QUINQUE CUBITORUM. *Et la largeur du lieu destiné pour la prière, étoit de cinq coudées.* A la lettre : (*c*) *La largeur du lieu séparé, étoit de cinq coudées.* Entre le Temple & la muraille de séparation, dont on a parlé aux versets 9. & 10. il y avoit cinq coudées ; & de-là jusqu'aux appartemens des Prêtres, vingt coudées. Tout ce parvis avoit cent coudées de large, le Temple en occupoit cinquante, ajoûtez vingt-cinq de chaque côté, savoir, cinq pour le lieu séparé, & vingt pour l'espace depuis la muraille de séparation, jusqu'aux appartemens des Prêtres ; en tout cent coudées. Plan *F F.*

℣. 12. ET ÆDIFICIUM QUOD ERAT SEPARATUM, VERSUMQUE AD MARE, LATITUDINIS SEPTUAGINTA CUBITORUM. *L'édifice qui étoit séparé & tourné du côté de la mer, avoit soixante & dix coudées de largeur.* L'Hébreu : (*d*) *L'édifice*, ou le mur *qui étoit au devant de la séparation, du côté de la mer*, ou de l'occident,

---

(*a*) ופתח הצלע למנח פתח אחד דרך הצפון וגו

(*b*) *Joseph. de Bello Jud. lib.* VI. *cap.* 14. Περὶ δὲ τὸ πλάτος τῷ κάτω ναῷ δι' ἀπήλων ἦσαν ἴσαι τράπεζαι πεπλοὶ, ᾗ παρ' ἑκάστην εἰς ἀυτὰς ἀπὸ τῆς πύλης ὁδός. Et *lib.* VIII. *Antiq. c.* 2. Περιεσθίμενοι δὲ τὸν ναὸν τὸ κέλλα τριακονθὶ βαθείαι ὀλκοις.... ᾗ εἰς ἑκάστους αὐτοῖς δι' ἀπήλου κατῆσαν κάθοδος.

(*c*) ורחב מקום המנח חמש אמות

(*d*) והבנין אשר אל בניתנזרח פאת דרך חים רחב שבעים אמה וקיר הבנין חמש אמות רחב סביב סביב וארכו תשעים אמה

13. Et mensus est domûs longitudinem, centum cubitorum; & quod separatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

13. Il mesura la longueur de la maison, qui se trouva de cent coudées; & l'édifice séparé avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long.

COMMENTAIRE.

avoit soixante & dix coudées de large: le mur de cet édifice avoit cinq coudées de large, & quatre-vingt-dix de long. Le mur qui environnoit l'espace séparé tout autour du Temple; ce mur avoit cinq coudées de large, & apparemment autant de haut. Il avoit soixante & dix coudées de large du côté de l'occident, que l'on compte ainsi: Cinquante coudées pour la largeur du Temple, & des bâtimens contigus; cinq de chaque côté, pour le lieu séparé; cinq de chaque côté, pour l'épaisseur de la muraille; en tout soixante & dix coudées. Le même mur avoit quatre-vingt-dix coudées de long d'orient en occident. Voici comme on les suppute: Le Temple avec les bâtimens qui l'environnoient, avoit quatre-vingt & une coudées de long; ajoûtez dix coudées pour le vestibule, ou si vous voulez, cinq pour la largeur du lieu séparé, & cinq pour son mur; en tout quatre-vingt-dix coudées. Plan *L H I L.*

℣. 13. ET MENSUS EST DOMUS LONGITUDINEM, CENTUM CUBITORUM. *Il mesura la longueur de la maison, qui se trouva de cent coudées.* Le Temple pris depuis le mur qui l'environnoit du côté de l'occident, & jusqu'au frontispice du vestibule, avoit cent une coudées: cinq pour le lieu séparé, neuf pour le mur, & les chambres attenantes au Temple; soixante pour le Sanctuaire, & le Saint; dix pour le vestibule; douze pour les deux grandes murailles d'occident & d'orient du Temple; en tout cent une. Plan *G. H. I.*

ET QUOD SEPARATUM ERAT ÆDIFICIUM,.... CENTUM CUBITORUM. *Et cet édifice séparé avec ses murailles, étoit de cent coudées.* L'édifice séparé de ce passage, est fort différent de celui des versets 8. 9. 10. Le terme Hébreu *Gazerah*, (*a*) signifie séparation, division, & l'espace qui est entre les séparations. (*b*) En cet endroit je ne doute pas qu'il ne signifie le terrain qui étoit entre les appartemens, qui environnoient le parvis des Prêtres de tous côtez; ce terrain avoit cent coudées. Plan *F F.* Il peut aussi signifier les appartemens des Prêtres, vis-à-vis le Temple, & de même longueur que lui; mesurez depuis les portes septentrionales & méridionales, en tirant vers l'occident.

℣. 14. LATITUDO AUTEM ANTE FACIEM DOMUS, ET EJUS QUOD ERAT SEPARATUM CONTRA ORIENTEM,

(*a*) והגזרה והבניה

(*b*) *Genes.* xv. 17. *Psal.* cxxv. 13.

Digitized by Google

14. *Latitudo autem ante faciem domûs, & ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.*

15. *Et mensus est longitudinem ædificii, contra faciem ejus, quod erat separatum ad dorsum: ethecas ex utraque parte centum cubitorum: & Templum interius, vestibula atrii.*

14. La largeur du terrain qui étoit devant le Temple, à l'orient, & de l'édifice séparé, étoit aussi de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice, vis-à-vis de celui qui étoit séparé, & qui étoit par derriere lui, & les galeries des deux côtez: tout cela avoit cent coudées, y compris le Temple intérieur, & les vestibules du parvis.

COMMENTAIRE.

CENTUM CUBITORUM. *La largeur du terrain qui étoit devant le Temple, à l'orient, & de l'édifice séparé, étoit de cent coudées.* Le parvis des Lévites ayant cent coudées en quarré, non compris les appartemens qui l'environnoient, il est clair que le terrain qui étoit à l'orient du Temple, & les édifices qui lui faisoient face du même côté, ne pouvoient manquer d'avoir aussi cent coudées du septention au midi, depuis un angle jusqu'à l'autre. Plan *F. R R.*

℣. 15. ET MENSUS EST LONGITUDINEM ÆDIFICII, CONTRA FACIEM EJUS, QUOD ERAT SEPARATUM AD DORSUM, ETHECAS EX UTRAQUE PARTE CENTUM CUBITORUM. *Il mesura aussi la longueur de l'édifice, vis-à-vis celui qui étoit séparé, & qui étoit par derriére lui, & les galeries des deux côtez; tout cela avoit cent coudées de long.* Le terme *Hetheca* de la Vulgate, paroît formé sur l'Hébreu *Athikim*: (*a*) Ce dernier en Chaldéen peut signifier, ce qui est séparé, ou arraché; il ne se trouve que dans cette description du Temple par Ezéchiel. (*b*) On n'en voit rien dans les Livres des Rois, ni ailleurs, où l'on parle du Temple. Les Interprétes ne donnent sa signification qu'au hazard. Dans tous les endroits où il se trouve, il peut signifier une galerie, ou un portique. La signification littérale d'*Etheca*, ou plutôt *Ectheta*, comme on lit dans les Exemplaires les plus corrects de saint Jérôme, (*c*) est un balcon, ainsi que ce Pere l'explique lui-même dans son Commentaire: *Ecthetas Romæ appellant solaria, de cænaculorum parietibus eminentia; sive Mœniana, ab eo qui primus invenit.* Mais au Chapitre suivant il traduit *athikim*, par des portiques, & il paroît que c'est sa vraye signification. Le Prophéte veut donc dire que la muraille qui alloit du septentrion au midi derriere le Temple, & derriere les appartemens des Prêtres, & ses galeries, que ce mur avoit cent coudées:

(*a*) מדד ארך הבנין אל פני הגזרה אשר על אחריה ואתיקיהא מפה ומפה מאת אמה.

(*b*) Voyez Ezech. XLI. 15. 16. & XLII. 3. 5.

(*c*) *Vide nov. Edit. Ieron. tom. 1. p. 714.*

16. *Limina, & feneſtras obliquas, & æthecas in circuitu per tres partes, contra uniuſcujuſque limen, ſtratumque ligno per gyrum in circuitu: terra autem uſque ad feneſtras, & feneſtræ clauſæ ſuper oſtia.*

16. Il meſura encore les portes, les fenêtres qui étoient de biais, & les portiques qui environnoient *le Temple* de trois côtez, vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois alentour. Or la terre alloit juſqu'aux fenêtres. Et les fenêtres fermées étoient au-deſſus des portes.

COMMENTAIRE.

En effet, étant paralléle & de même étenduë que la face orientale des appartemens, dont on a parlé au ℣. 14. il devoit avoir comme elle cent coudées de long.

℣. 16. LIMINA ET FENESTRAS OBLIQUAS, ET ÆTHECAS IN CIRCUITU PER TRES PARTES. *Il meſura les portes, les fenêtres qui étoient de biais, & les portiques qui environnoient le Temple de tous côtez.* L'Hébreu à la lettre: (*a*) *Les ſeüils* des portes, *les fenêtres bouchées*, treilliſſées, fermées de jalouſies, *& les atikims*, les galeries *tout autour des trois côtez* du Temple; car le quatriéme côté qui étoit celui de l'Occident derriere le Temple, n'avoit point de galeries continuées; c'étoit une ſimple muraille. (*b*) Je penſe qu'il faut joindre ceci avec le verſet précédent: *Il meſura le Temple intérieur, & les portiques du parvis, (16.) les ſeüils, les fenêtres.* Après avoir marqué toutes les dimenſions des trois aîles qui regnoient autour du Temple, & de tout ce qui étoit au dehors de ce ſaint lieu, ils entrérent dans l'intérieur, & en meſurérent toutes les parties. Premiérement, *le portique du parvis*, c'eſt-à-dire, le portique qui étoit devant le Saint, & qui donnoit ſur le parvis des Prêtres. Mais comme il a déja ſpécifié ſes dimenſions ci-devant Chapitre XL. verſets 48. 49. il ne les répéte pas ici. Il meſure enſuite *les ſeüils*, tant ceux du veſtibule, que ceux du Temple, puis les fenêtres treilliſſées qui s'ouvroient au-deſſus des palmiers, & autres ornemens qui tenoient lieu de piliers, ou de pilaſtres tout autour du Temple.

CONTRA UNIUSCUJUSQUE LIMEN, STRATUMQUE LIGNO PER GYRUM IN CIRCUITU. *Vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois à l'entour.* L'Hébreu: (*c*) *Il meſura vis-à-vis le ſeüil ce qui étoit couvert de bois tout autour.* Il prit toutes les dimenſions du Temple intérieur, qui eſt déſigné ici par une choſe qui lui étoit propre, c'eſt qu'il étoit planchéé, & revêtu de bois de toutes parts, au lieu que le veſtibule étoit pavé de marbre. Plan *G. H. I.*

(*a*) הספים והחלונים האטמות והאתיקים סביב לשלשתם

(*b*) *Joſeph. de Bello l. 6. c. 14.* Τὸ μὲν ἱερὸν ἐν μέσῳ ἦν κτλ.

(*c*) נגד הסף שחיף עץ סביב סביב

17. *Et usque ad domum interiorem, & forinsecùs per omnem parietem in circuitu intrinsecus, & forinsecùs ad mensuram.*

18. *Et fabrefacta Cherubim, & palmæ: & palma inter Cherub, & Cherub, duasque facies habebat Cherub.*

17. Et dans la maison intérieure, & au-dehors il mesura tout le mur d'alentour, tant au dedans qu'au dehors.

18. Il mesura aussi les Chérubins travaillez en sculpture, & les palmiers; car il y avoit un palmier entre chaque Chérubin; & ces Chérubins avoient chacun deux faces.

COMMENTAIRE.

TERRA AUTEM USQUE AD FENESTRAS. *La terre alloit jusqu'aux fenêtres.* Cela peut marquer que depuis le pavé jusqu'aux fenêtres, le bâtiment du Temple étoit comme enfoncé, & enterré dans ces trois aîles qui regnoient au dehors tout autour, comme on l'a dit. Mais j'aime mieux dire que l'Ange mesura *la terre*, c'est-à-dire le pavé, (*a*) & toute la hauteur *jusqu'aux* fenêtres, lesquelles prenoient jour au-dessus des appartemens qui étoient aux côtez, & par derriere le Temple, & qui s'élevoient à la hauteur de quinze coudées. (*b*) Plan *a a a*.

℣. 17. ET FENESTRÆ CLAUSÆ SUPER OSTIA, ET USQUE AD DOMUM INTERIOREM, ET FORINSECUS. *Les fenêtres fermées étoient au-dessus des portes, & jusques dans la maison intérieure, & au dehors.* Les fenêtres du Saint, & du Sanctuaire prenoient jour au-dessus des portes, & au moins à quinze coudées du pavé, comme on l'a dit au verset précédent. *La maison intérieure* marque le Sanctuaire, le lieu le plus reculé du Temple; Plan *G*. *& le dehors*, ou la partie extérieure par rapport au Sanctuaire, est le Saint. Plan *H*. L'Ange mesura toutes ces parties.

ET OMNEM PARIETEM IN CIRCUITU INTRINSECUS, ET FORINSECUS AD MENSURAM. *Il mesura tout le mur d'alentour, tant en dedans qu'en dehors.* Ces expressions *en dedans, & en dehors*, marquent encore ici le Sanctuaire, & le Saint. L'Ange en prit toutes les dimensions.

℣. 18. ET FABREFACTA CHERUBIM, ET PALMÆ. *Il mesura aussi les Chérubins travaillez en sculpture, & les palmiers.* On a vû dans les Livres des Rois, (*c*) que le Saint, & le Sanctuaire étoient ornez tout autour par des palmiers en relief qui servoient de colomnes, ou de pilastres, & qu'entre deux colomnes il y avoit toujours un Chérubin.

DUASQUE FACIES HABEBAT CHERUB. *Ces Chérubins avoient chacun deux faces*, l'une de lion, & l'autre d'homme; l'une tournée d'un côté vers un palmier, & l'autre vers l'autre palmier opposé (℣. 20.)

(*a*) La terre est prise en ce sens au ℣. 20. *A terra usque ad desuper portam, Cherubim & palma.*

(*b*) Voyez 3. *Reg.* VI. 10.

(*c*) 3. *Reg.* VI. 23. 24. *& seq.*

On

19. *Faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem leonis juxta palmam ex alia parte, expressam per omnem domum in circuitu.*

20. *De terra usque ad superiora porta Cherubim, & palmæ cælatæ erant in pariete Templi.*

21. *Limen quadrangulum, & facies sanctuarii, aspectus contra aspectum.*

19. La face d'un homme tournée du côté d'un de ces palmiers, & la face d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palmier; & cet ordre étoit réguliérement observé tout autour du Temple.

20. Ces Chérubins, & ces palmiers travaillez en sculpture se voyoient sur la muraille du Temple, depuis la terre jusqu'au haut de la porte.

21. La porte du Temple étoit quarrée. Et la face du Sanctuaire répondoit à celle *du Temple*, étant vis-à-vis l'une de l'autre.

COMMENTAIRE.

On a remarqué sur l'Exode que la forme des Chérubins n'étoit pas fixe. (*a*) Ceux qu'Ezéchiel vit qui portoient le trône du Seigneur, étoient à quatre faces: (*b*) ceux-ci n'en ont que deux, peut-être à cause qu'ils n'étoient qu'en demi-relief, ou que deux de leurs faces ne paroissoient point, étant cachées par derriere, contre le mur où ils étoient adossez.

℣. 20. DE TERRA USQUE AD SUPERIORA PORTÆ. *Depuis la terre*, ou le pavé, *jusqu'au haut de la porte*. Le Temple avoit trente coudées de haut; (*c*) la porte en avoit quatorze; (*d*) les palmiers, & les Chérubins avoient la même hauteur que la porte; les fenêtres ne commençoient qu'au dessus de la porte, & des ornemens dont on a parlé.

℣. 21. LIMEN QUADRANGULUM. *La porte du Temple étoit quarrée*, & non pas ronde par le haut; ce n'est pas à dire qu'elle eût quatorze coudées en quarré; cette mesure ne convient point à une porte.

ET FACIES SANCTUARII ASPECTUS CONTRA ASPECTUM. *La face du Sanctuaire répondoit à celle du Temple, étant vis-à-vis l'une de l'autre.* Voici comme je voudrois traduire tout ce verset suivant l'Hébreu: (*e*). *Quant au Temple, ses poteaux* (les montans de ses portes) *étoient quarrez*, & la *face du Sanctuaire avoit les deux aspects l'un comme l'autre.* C'est-à-dire, les montans des portes n'étoient point taillez, & élargis soit en dedans, ou en dehors par des embrasures, pour donner plus de jeu aux battans des portes. Ils étoient taillez en angles droits, & les battans n'étoient pas pendus dans le milieu de l'épaisseur du poteau, mais aux angles, comme il se pratique encore aujourd'hui dans certains appartemens où l'on met double porte, ainsi qu'il y en avoit dans le Temple.

(*a*) *Exod.* XXV. 18.
(*b*) *Ezech.* I. VI.
(*c*) *3. Reg.* VI. 2.
(*d*) *Ezech.* XL. 48.
(*e*) והיכל מזוות רבעה ופני הקדש כמראה מראה

22. *Altaris lignei trium cubitorum altitudo, & longitudo ejus duorum cubitorum: & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei. Et locutus est ad me: Hæc est mensa coram Domino.*

23. *Et duo ostia erant in Templo, & in Sanctuario.*

24. *Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur: bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.*

22. L'autel de bois avoit trois coudées de hauteur, & deux de largeur. Ses cornes, sa surface, & ses côtez étoient de bois. Et *l'Ange* me dit: Voila la table qui doit être devant le Seigneur.

23. Or il y avoit double porte dans le Temple, & dans le Sanctuaire.

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battans, qui se fermoient l'un sur l'autre; car il y avoit une double porte du côté de chaque battant de la grande porte.

COMMENTAIRE.

℣. 23. Voyez notre Commentaire sur 3. *Reg.* VI. 31. 34. où il est dit que la porte du Sanctuaire étoit de figure pentagone.

℣. 22. ALTARIS LIGNEI TRIUM CUBITORUM ALTITUDO. *L'Autel de bois avoit trois coudées de hauteur.* Il parle de l'Autel du Parfum, qui étoit d'un bois prétieux, & tout couvert de lames d'or; il étoit en forme de coffre.

ANGULI EJUS, ET PARIETES EJUS. *Ses angles, sa surface, & ses côtez étoient de bois.* Les Septante: (*a*) *Il avoit des cornes; sa base, & ses parois étoient de bois.* Voyez l'Exode XXX. 1. 2. Cet Autel du Parfum étoit de même forme, mais plus grand, & plus riche que celui de Moyse.

℣. 23. DUO OSTIA ERANT IN TEMPLO, ET IN SANCTUARIO. *Il y avoit double porte dans le Temple, & dans le Sanctuaire;* c'est-à-dire, la porte qui alloit du Saint au Sanctuaire, étoit fermée par une double porte à deux battans, dont l'une s'ouvroit en dedans du Sanctuaire, & l'autre en dedans du Saint. Voyez ce que nous avons déja dit sur le verset 21.

℣. 24. ET IN DUOBUS OSTIIS EX UTRAQUE PARTE, BINA ERANT OSTIOLA. *Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battans.* Elles avoient comme un guichet, qui s'ouvroit comme elles à deux battans. Ou plutôt, chacun des deux battans se brisoit encore en deux autres battans, mais attachez l'un à l'autre, en sorte qu'on pouvoit entrer sans ouvrir toute la grandeur de la porte. Il suffisoit d'ouvrir les deux battans du milieu; mais je ne sçai encore si c'est le vrai sens du Texte. Il me semble plus simple: (*b*) *Deux battans à chaque porte; deux portes*

(*a*) Καὶ κέρατα ἦν, καὶ ἡ βάσις αὐτῆ, καὶ οἱ τοῖχοι αὐτῆ ξύλινοι.
ומקצעותיו לו וארכו וקירותיו עץ

(*b*) ושתים דלתות לדלתית שתים מסבות דלתית שתים לדלת אחת ושתי דלתות לאחרת

25. *Et cælata erant in ipsis ostiis Templi Cherubim, & sculpturæ palmarum, sicut in parietibus quoque expressæ erant: quam ob rem & grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecùs.*

26. *Super quæ fenestræ obliquæ: & similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundùm latera domûs, latitudinemque parietum.*

25. Et il y avoit des Chérubins, & des palmiers travaillez en sculpture aux portes mêmes du Temple, comme on en voyoit à ses murailles: c'est pourquoi il y avoit de grosses pieces de bois au frontispice du vestibule par le dehors.

26. Au dessus desquelles étoient les fenêtres de biais, & des figures de palmiers de chaque côté sur les pilastres du vestibule, de même que sur les côtez du Temple, & dans toute l'étenduë des murailles.

COMMENTAIRE.

tournantes, deux à une porte, & deux à l'autre. Il veut simplement dire que les deux portes auront chacune deux battans.

℣. 25. CÆLATA ERANT IN IPSIS OSTIIS TEMPLI CHERUBIM. *Il y avoit des Chérubins, & des palmiers travaillez sur les portes du Temple.* On avoit pris dans l'épaisseur des portes, des Chérubins, & des palmiers en relief, qui avoient toute la même forme, & les mêmes dimensions que le reste des figures qui étoient autour du Saint, & du Sanctuaire; de maniere que lorsque les portes étoient fermées tant du côté du Saint, que du côté du Sanctuaire, on voyoit tout autour d'une maniére uniforme, un palmier, puis un Chérubin toujours successivement.

QUAM OB REM ET GROSSIORA ERANT LIGNA IN VESTIBULI FRONTE. *C'est pourquoi les bois qui étoient au frontispice du vestibule, étoient plus gros que l'ordinaire*, afin qu'on pût tailler dans leur épaisseur les palmiers, & les Chérubins, dont il vient de parler. L'Hébreu: (a) *Et il y avoit une poutre de bois au debors devant le vestibule,* ℣. 26. *& des fenêtres treillissées, & des palmiers de côté & d'autre, aux côtez du vestibule, & des ais du Temple, & des poutres.* Tout ceci regarde le vestibule, & non pas le Temple. Le vestibule étoit revêtu de madriers, ou d'ais solides tout autour. (Il les appelle poutres à cause de leur épaisseur, & de leur solidité.) On y avoit fait en sculpture des palmiers d'espace en espace: & au dessus on avoit fait des fenêtres treillissées, de même que dans le Temple.

℣. 26. IN HUMERULIS VESTIBULI. *Sous les pilastres du vestibule.* L'Hébreu: *Sur les épaules du vestibule, & des côtez ou des ais du Temple, & des poutres.* Voyez le verset précédent.

(a) ועב עץ אל פני האולם מחוץ והלונים אטמות ותמרים מפו ומפו (26) אל בתפות האולם וצלעות הבית והעבים

CHAPITRE XLII.

Description, & usages des Appartemens qui étoient vis-à-vis le Temple dans le Parvis des Prêtres. Dimensions de toute l'étenduë du Parvis extérieur.

℣. 1. *ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium, quod erat contra separatum ædificium, & contra ædem vergentem ad aquilonem.*

2. *In facie longitudinis centum cubitos ostii aquilonis: & latitudinis quinquaginta cubitos.*

℣. 1. ET l'Ange me fit passer dans le parvis extérieur par le chemin qui conduit au Septentrion, & me fit entrer dans les chambres qui étoient à l'opposite de l'édifice séparé, & vis-à-vis du Temple, du côté du Nord.

2. La longueur de la face de ce bâtiment depuis la porte septentrionale, étoit de cent coudées, sur cinquante de largeur.

COMMENTAIRE.

℣. 1. EDUXIT ME IN ATRIUM EXTERIUS. *Il me fit passer dans le parvis extérieur.* Ou plutôt, il me conduisit au dehors du Temple, dans le parvis des Prêtres; car il est constant que le Prophéte n'alla pas pour cette fois dans le parvis du peuple, qui est communément appellé parvis extérieur. Le parvis des Prêtres est nommé extérieur, & intérieur à divers égards. Il est extérieur par rapport à l'enceinte du Temple; & intérieur par rapport au parvis du peuple.

INTRODUXIT ME IN GAZOPHYLACIUM, QUOD ERAT CONTRA SEPARATUM ÆDIFICIUM, ET CONTRA ÆDEM VERGENTEM AD AQUILONEM. *Il me fit entrer dans les chambres qui étoient à l'opposite de l'édifice séparé, & vis-à-vis du Temple du côté du Nord.* L'édifice séparé du Temple marque le mur de séparation, qui séparoit le Temple de tous les autres édifices, & qui le renfermoit tout autour. (a) Vis-à-vis de ce mur du côté du Septentrion, & du Midi, il y avoit des logemens dont le Prophéte va faire la description, & dont il va montrer la destination, & l'usage. Plan *L R S.*

℣. 2. IN FACIE LONGITUDINIS CENTUM CUBITOS. *La*

(a) Voyez Ezech. XLI. 9. 10. & seq.

Digitized by Google

3. *Contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum stratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.*

4. *Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens viæ cubiti unius: & ostia eorum ad aquilonem.*

3. Il avoit vûë d'un côté sur le parvis intérieur de vingt coudées, & de l'autre sur le parvis extérieur pavé de pierres, où étoit la galerie jointe à trois autres.

4. Devant les chambres il y avoit une allée de dix coudées de large, qui regardoit du côté intérieur vers un sentier d'une coudée: & leurs portes étoient du côté du nord.

COMMENTAIRE.

longueur de la face de ce bâtiment étoit de cent coudées. En remontant de l'Orient au Couchant, depuis la porte Septentrionale du parvis des Prêtres, il avoit cent coudées de longueur, & cinquante de profondeur.

℣. 3. CONTRA VIGINTI CUBITOS ATRII INTERIORIS, ET CONTRA PAVIMENTUM STRATUM LAPIDE. *Il avoit vûë d'un côté sur le parvis intérieur de vingt coudées, & de l'autre sur le parvis extérieur pavé de pierres.* L'aîle septentrionale du parvis des Prêtres regardoit du côté du midi sur cet espace de vingt coudées, dont on a parlé ci-devant; (*a*) de l'autre côté elle regardoit sur le parvis extérieur, ou sur le parvis du peuple, qui étoit pavé de pierres. (*b*) Plan *R S E F.*

UBI ERAT PORTUS JUNCTA PORTICUI TRIPLICI. *Où étoit la galerie jointe à trois autres.* On peut entendre l'Hébreu (*c*) ou de trois galeries de profondeur, & vis-à-vis l'une de l'autre, ou de trois galeries l'une sur l'autre qui formoient trois étages. Comparez ce verset au sixiéme de ce Chapitre, & au ℣.16. du Ch. XLI. Ou enfin, ce qui me paroît plus probable, de trois galeries qui regnoient le long des trois faces du parvis des Prêtres; car la face occidentale n'étoit pas toute remplie de galeries, comme les trois autres. Voyez le Plan. Joseph (*d*) assure que tous les portiques de ce parvis étoient simples, & le ℣.6. semble aussi le marquer d'une maniere assez claire. La raison qui obligeoit à avoir de doubles galeries aux appartemens du parvis du peuple, ne subsistoit point à l'égard de ceux des Prêtres. On vouloit donner au peuple de grands & vastes lieux, pour le contenir dans les assemblées de Religion dans le parvis qui lui étoit destiné; mais les Prêtres étant employez au service du Temple, & étant en beaucoup plus petit nombre, n'avoient que faire de tant de vastes portiques. Nous en avons cependant marqué deux dans notre description, sauf au Lecteur à ajoûter, & suppléer, ou retrancher selon son idée.

(*a*) Ch. XLI. 10.
(*b*) *Vide Ezech.* XL. 17.
(*c*) אחים שלש בשלשים
(*d*) *Joseph. l.* VI *de Bello c.* 14. Αἱ στοαὶ πᾶσαι τοῦ γαζοφυλακίου στρέφουσι μὲν πλοῖαι, καὶ μεγάλοις ἀναίχοντο κίοσι: ἦσαν δὲ ἁπλαῖ, καὶ ἁπλῆτον μεγέθους πᾶσι κατὰ ἰσότιμον ἀπέλαυνον.

5. *Ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora : quia supportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, & de mediis ædificii.*

5. Ces chambres étoient plus basses en haut qu'en bas, parce qu'elles étoient soûtenuës sur les galeries qui sailloient en dehors, & qui s'élevant du premier étage, passoient par celui du milieu de l'édifice.

COMMENTAIRE.

¥. 4. ANTE GAZOPHYLACIA DEAMBULATIO DECEM CUBITORUM. *Devant les chambres il y avoit une allée de dix coudées de large.* L'appartement que nous décrivons avoit cinquante coudées de profondeur. En prenant sur cette étenduë une galerie de dix coudées de large, il restera encore quarante coudées pour les chambres, pour l'épaisseur du mur, & pour la place des colomnes. Le gros mur du dehors avoit six coudées d'épaisseur, celui de devant, qui étoit en arcade, en avoit autant; en donnant au mur de la chambre deux coudées d'épaisseur, resteront encore pour la place des chambres vingt-six coudées. Si vous admettez une double galerie de dix coudées, cela vous donnera vingt coudées devant les chambres, & en diminuëra d'autant la longueur.

AD INTERIORA RESPICIENS VIÆ CUBITI UNIUS. *Qui regardoit du côté intérieur vers un sentier d'une coudée.* Il est mal-aisé de donner un sens clair à ce Texte. L'Hébreu : (*a*) *Vers la partie intérieure, un chemin d'une coudée ;* ou, *vers le chemin intérieur une coudée.* C'est-à-dire, outre la largeur de l'allée qui avoit dix coudées, il y avoit un rebord d'une coudée, qui regnoit dans toute la longueur de l'allée. Ce rebord étoit sur le modéle de celui que nous avons vû dans le grand vestibule, (*b*) & qui servoit comme de base aux pilastres qui étoient contre le mur de ses chambres, ou peut-être de siége pour s'asseoir.

OSTIA EORUM AD AQUILONEM. *Leurs portes étoient du côté du Nord.* Les portes de ces appartemens étoient au Nord, par rapport à l'Ange, & à Ezéchiel, qui étoient dans le parvis, & au Midi.

¥. 5. GAZOPHYLACIA IN SUPERIORIBUS HUMILIORA. *Ces chambres étoient plus basses en haut qu'en bas, &c.* Il faut supposer un édifice à trois étages : on conçoit bien que dans ces sortes d'édifices, les appartemens d'en-haut doivent être plus bas & plus légers que ceux de dessous. Voici l'Hébreu : (*c*) *Les chambres d'en-haut étoient retranchées, parce que les portiques en consumoient plus que les chambres inférieures, & que celles du milieu.* Les portiques du second, & du troisiéme étage étant moins hauts, les chambres devoient par conséquent être plus basses que

(*a*) אל הפנימית דרך אמה אחת
(*b*) Ezech. XL XLII.
(*c*) והלשכות העלונות קצרות כי יוכלו אמתיקים מהנה מהתחתונות ומהתיכונות בנין

6. Tristega enim erant, & non habebant columnas, sicut erant columnæ atriorum: propterea eminebant de inferioribus, & de mediis, à terra cubitis quinquaginta.

6. Car il y avoit trois étages; & elles n'avoient point de colomnes comme celles des parvis; c'eſt pourquoi elles s'élevoient depuis la terre de cinquante coudées, en paſſant par l'étage d'en-bas, & par celui du milieu.

7. Et peribolus exterior secundùm gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris, ante gazophylacia: longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

7 L'enceinte extérieure des chambres, qui regardoient le parvis extérieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long;

COMMENTAIRE.

celles du premier étage; ainſi les chambres du milieu étoient plus baſſes que celles d'en-bas, & celles du dernier étage encore plus baſſes que celles du milieu.

℣. 6. TRISTEGA ENIM ERANT, ET NON HABEBANT COLUMNAS, SICUT ERANT COLUMNÆ ATRIORUM. *Car il y avoit trois étages, & elles n'avoient point de colomnes comme celles des parvis.* Les chambres du ſecond & du troiſiéme étage n'étoient pas de même hauteur; elles perdoient quelque choſe de leur élevation à chaque étage. *Elles n'avoient point de colomnes comme les appartemens d'en-bas;* il y avoit devant les chambres d'en-haut des allées, ou des portiques; mais point de colomnes. Les portiques prenoient jour par des croiſées.

PROPTEREA EMINEBANT DE INFERIORIBUS, ET DE MEDIIS A TERRA, CUBITIS QUINQUAGINTA. *C'eſt pourquoi elles s'élevoient depuis la terre de cinquante coudées, en paſſant par l'étage d'en-bas, & par celui du milieu.* Ou ſelon l'Hébreu: (*a*) *C'eſt pourquoi elle étoit conſumée,* (diminuée, retranchée, racourcie) *plus que les chambres d'en-bas, & du milieu.* L'étage d'en-haut étoit plus bas que les autres, à cauſe qu'il n'y avoit point de colomnes, mais de ſimples galeries. Ces mots, *cinquante coudées*, ne font qu'obſcurcir ce paſſage, & ne ſont pas dans le Texte Hébreu. On ne lit nulle part que ces appartemens ayent eû cinquante coudées; nous ne leur en donnons que trente.

℣. 7. ET PERIBOLUS EXTERIOR SECUNDUM GAZOPHYLACIA. *L'enceinte extérieure des chambres qui regardoient le parvis extérieur, avoit cinquante coudées.* J'aimerois mieux traduire: (*b*) *Le mur de ſéparation qui tendoit au dehors à côté des chambres, & qui donnoit ſur le parvis du peuple, avoit cinquante coudées de long.* Le mur de cet appartement avoit cinquante coudées de profondeur. Le verſet ſuivant ne nous

(*a*) (Ou plûtôt אל כן נאצל (נאכל מהתחתנות ומהתיכנות בארץ

(*b*) וגדר אשר לחוץ לעמת הלשכות דרך החצר החיצנה אל פני הלשכות חמשים אמה

8. *Quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum: & longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.*

9. *Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.*

10. *In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, & erant ante ædificium gazophylacia.*

8. Parce que la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis extérieur, étoit de cinquante coudées; & que sa longueur vis-à-vis de la face du Temple, étoit de cent coudées.

9. Et il y avoit sous ces chambres du trésor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venoient du parvis extérieur.

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis, qui étoit à l'opposite du chemin vers l'orient, & vers la face de l'édifice séparé, il y avoit des chambres vis-à-vis de cet édifice.

COMMENTAIRE.

permet pas de douter que ce ne soit-là le vrai sens de ce texte. Il dit que les appartemens du parvis extérieur, & ceux du parvis intérieur, avoient la même mesure, & avoient cinquante coudées de profondeur.

℣. 8. LONGITUDO ANTE FACIEM TEMPLI, CENTUM CUBITORUM. *La longueur vis-à-vis la face du Temple, étoit de cent coudées.* L'Ange passe du côté septentrional du parvis, au côté méridional; & en passant par-devant le Temple, il mesure la largeur des appartemens, qui étoit de cent coudées. Voyez ci-devant Ch. XLI. 14. & Plan *F K*.

℣. 9. ET ERAT SUBTER GAZOPHYLACIA HÆC INTROITUS AB ORIENTE... AB ATRIO EXTERIORI. *Et il y avoit sous ces chambres une entrée du côté de l'Orient pour ceux qui venoient au parvis extérieur.* Les appartemens qui étoient à l'Orient du Temple, & qui avoient cent coudées du septentrion au midi, comme il l'a marqué au verset précédent, ces appartemens avoient dans le milieu de leur longueur un vestibule magnifique, par lequel on entroit du parvis extérieur dans le parvis des Lévites. On a parlé de ce vestibule, & des autres sur le Chapitre XL. Plan *M*.

℣. 10. IN LATITUDINE PERIBOLI ATRII, QUOD ERAT CONTRA VIAM ORIENTALEM IN FACIE ÆDIFICII SEPARATI, ET ERANT ANTE ÆDIFICIUM GAZOPHYLACIA. *Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui étoit à l'opposite du chemin vers l'orient, & vers la face de l'édifice séparé, & il y avoit des chambres vis-à-vis cet édifice.* Ce texte est d'une obscurité presque impénétrable. Voici comme nous traduisons l'Hébreu: (a) *Telle étoit la longueur du mur de séparation du parvis, en tirant vers l'orient, vis-à-*

(a) ברחב (כרחב Je lis) גדר החצר דרך הקדים אל פני הגזרה נאל פני חבנין לשבות

vis

11. *Et via ante faciem eorum juxta similitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis : secundùm longitudinem eorum, sic & latitudo eorum : & omnis introitus eorum, & similitudines, & ostia eorum.*

12. *Secundùm ostia gazophylaciorum, quæ erant in via respiciente ad notum : ostium in capite viæ : quæ via erat ante vestibulum separatum, per viam orientalem ingredientibus.*

11. Et il y avoit aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le long des chambres qui étoient du côté du nord. Leur longueur étoit la même, aussi bien que leur largeur, leur entrée, leur figure, & leurs portes.

12. Telles qu'étoient les portes des chambres situées dans l'allée qui regardoit vers le midi, telle étoit aussi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le vestibule séparé, pour servir à ceux qui entroient par l'orient.

COMMENTAIRE.

vis la séparation, & vis-à-vis le bâtiment des chambres. La largeur de l'édifice qui étoit à l'opposite, & à l'orient du Temple, depuis le terrain du parvis intérieur, jusqu'au parvis extérieur, étoit de cinquante coudées. Le Texte Hébreu ne paroît pas bien sain en cet endroit. Comparez à ce verset le verset septiéme.

℣. 11. ET VIA ANTE FACIEM EORUM. *Il y avoit une allée le long de ces chambres* qui regardoient l'orient, de même que devant celles qui étoient au septentrion, & dont on a parlé ci-devant ℣. 4. En un mot, tous les appartemens qui regnoient autour du parvis des Prêtres, étoient semblables entr'eux. Plan *RS*.

℣. 12. SECUNDUM OSTIA GAZOPHYLACIORUM, QUÆ ERANT IN VIA RESPICIENTE AD NOTUM, &c. *Telles qu'étoient les portes des chambres situées dans l'allée qui regardoit vers le midi, telle étoit aussi une porte qu'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le vestibule séparé, pour servir à ceux qui entroient par l'orient.* (*a*) L'appartement qui étoit au midi du Temple, étoit tout semblable à celui qui étoit du côté du nord ; & le mur de séparation qui séparoit l'autel des autres édifices, avoit du côté du midi une porte pareille à celle qui étoit dans le même mur du côté de l'orient, pour ceux qui entroient dans l'enceinte de ce mur. La porte du midi étoit à la tête du chemin, ou de l'entrée qui venoit du midi ; elle étoit à un coin du mur, au lieu que la porte de l'orient étoit au milieu de la longueur du même mur. Joseph parle de ce mur haut d'une coudée, qui éloignoit de l'autel ceux qui n'étoient point purs. (*b*)

(*a*) וכפתחי הלשכות אשר דרך הדרום פתח בראש דרך דרך בפני הגדרת הגינת דרך הקדים בכאן

(*b*) *Joseph. lib. 6. c. 14. de Bello.* Περιέστρεφε δὲ τόντε ναόν, καὶ τὸν βωμὸν, ἐκλίθον τι καὶ χαρίεν γείσιον ὅσον πηχυαῖον ὕψος, ὁ διεῖργεν ἐξωτέρω τὸν δῆμον ἀπὸ τῶν ἱερέων. Voyez le même *Antiq. l.* VIII. *c.* 2. où il donne trois coudées de haut à ce mur.

13. *Et dixit ad me : gazophylacia aquilonis, & gazophylacia austri, quæ sunt ante ædificium separatum : hæc sunt gazophylacia sancta, in quibus vescuntur sacerdotes, qui appropinquant ad Dominum in Sancta Sanctorum : ibi ponent Sancta Sanctorum, & oblationem pro peccato, & pro delicto : locus enim sanctus est.*

14. *Cùm autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis in atrium exterius : & ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt : vestientur que vestimentis aliis, & sic procedent ad populum.*

13. Et l'Ange me dit : Ces chambres qui sont au septentrion, & celles qui sont au midi, & devant l'édifice séparé, sont des chambres saintes : & c'est où mangent les Prêtres qui approchent du Seigneur dans le Sanctuaire. C'est-là qu'ils mettront le Saint des Saints, & l'oblation qui est faite pour le péché, & pour la faute ; car le lieu est saint.

14. Quand les Prêtres seront entrez, ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis extérieur avec les habits destinez au ministere du Temple ; mais ils auront soin de les resserrer dans ces chambres, parce que ces habits sont saints : & ils reprendront leurs vêtemens ordinaires, avant que d'aller trouver le peuple.

COMMENTAIRE.

Le Prophéte ne fait que l'indiquer ici, & son Texte paroît estropié en cet endroit par la négligence des Copistes. Plan *L L.*

℣. 13. HÆC SUNT GAZOPHYLACIA SANCTA. *Ces chambres qui sont au septentrion, & celles qui sont au midi, sont des chambres saintes.* Comme étant les plus proches du Temple : c'est-là où mangeront *les Prêtres qui approchent du Sanctuaire*, c'est-à-dire, qui sont actuellement de semaine pour servir à l'autel des holocaustes, & dans le Saint. L'Hébreu : (*a*) *Les Prêtres qui approchent du Seigneur*, qui sont *saints des Saints ; c'est-là où il mettront le saint des saints*, c'est-à-dire, les choses les plus sacrées, comme les viandes des victimes qui avoient été offertes sur l'autel, & que les Prêtres seuls avoient droit de manger, & cela seulement dans le Temple ; telles étoient les chairs du sacrifice pour le péché. Voyez *Levit.* VI. 25. & suivans.

℣. 14. NON EGREDIENTUR DE SANCTIS IN ATRIUM EXTERIUS. *Ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis extérieur, avec les habits destinez au ministére du Temple.* Cette Loi est encore répétée expressément au Chapitre XLIV. 17. 18. 19. Moyse avoit déja marqué la même chose implicitement, en disant que le Grand-Prêtre, & les Prêtres inférieurs se serviroient de leurs habits de cérémonie, lorsqu'ils entreroient dans le Tabernacle pour y faire leurs fonctions ; (*b*) insinuant assez par-là, que hors de-là ils ne les mettroient pas. Il ordonne ailleurs (*c*)

(*a*) הכהנים אשר קרבים ליהוה קדשי הקדשים

(*b*) *Exod.* XXXIII. 42. 43.
(*c*) *Levit.* VI. 11.

Digitized by Google

15. *Cumque complesset mensuras domûs interioris, eduxit me per viam portæ, quæ respiciebat ad viam orientalem: & mensus est eam undique per circuitum.*

16. *Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.*

25. Lorsque l'Ange eut achevé de mesurer la maison intérieure, il me fit sortir par la porte qui regardoit vers l'orient, & il mesura toute cette enceinte.

16. Il mesura donc le côté de l'orient avec la mesure de la canne qu'il avoit, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

COMMENTAIRE.

que le Prêtre qui portera les cendres de l'autel hors du tabernacle, quitte ses habits de cérémonie, & en prenne d'autres pour sortir de l'enceinte du camp. Ezéchiel nous parle ici suivant l'usage qui étoit établi avant la captivité, & qui devoit recommencer après le retour de la captivité. La même pratique a lieu dans l'Eglise Chrétienne. Les Prêtres, & les Ministres du Seigneur ne peuvent hors de l'Eglise se servir des ornemens de leurs Ordres, si ce n'est pour des fonctions saintes, & pour l'administration des Sacremens. (*a*).

℣. 16. MENSUS EST QUINGENTOS CALAMOS IN CALAMO MENSURÆ. *Il mesura, & il trouva cinq cens mesures de cette canne qu'il tenoit en main.* Le mur extérieur, & tout le contour du parvis extérieur, étoit de cinq cens cannes, ou cinq cens toises, ou plûtôt *cinq cens coudées*, comme les Septante, saint Jérôme, les Rabbins, & les Interprétes l'entendent, & comme l'Hébreu l'insinuë. (*b*) *L'Ange mesura du côté de l'orient, avec la toise de mesure, cinq cens toises.* Ou suivant la lettre, *cinq cens coudées de toises avec la toise de mesure.* Toutes les dimensions marquées jusqu'ici, reviennent à ce qu'on vient de dire; & Joseph (*c*) nous assure que le coupeau de la montagne du Temple n'avoit que quatre stades en quarré, c'est-à-dire, cinq cens pas; ce qui est beaucoup moins que les cinq cens toises, qui font deux mille & quatre cens pas. Il est pourtant certain que le terrain, & la place du Temple du tems de Joseph, étoient plus étendus que du tems d'Ezéchiel. Il faut donc s'en tenir à cinq cens coudées en quarré, qui nous donne deux cens cinquante pas, ou mille pieds à douze doigts l'un, en quarré. Ajoûtez-y l'espace qui étoit

(*a*) *Vide Dist. 1. de Consecr. c. 42. Durand. Rational. l. 1. c. 3. §. 48. Durant. de Ritib. Eccles. l. 2. c. 9.*

(*b*) מדד רוח הקדים בקנה המדה המש מאות (*aliàs* אמות) קנים בקנה המדה 70. ℣. 26. Διεμέτρησε πεντακοσίους ἐν τῷ καλάμῳ τῷ μέτρῳ. Et ℣. 17. Πηχῶν πεντακοσίους. *Ita & ℣. 18. Ieronym. ℣. 20. Mensus est longitudinem quingentorum cubitorum.*

(*c*) *Joseph lib. VI. de Bello cap. 14. in Græc.* Πλατεῖαι μὲν ἦσαν (αἱ στοαὶ) ἐπὶ τριάκοντα πήχεις, ὁ δὲ πᾶς κύκλος αὐτῶν εἰς ἐξ σταδίους συνεμετρεῖτο.

17. *Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.*

18. *Et ad ventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.*

19. *Et ad ventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.*

20. *Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, & latitudinem quingentorum cubitorum, dividentem inter Sanctuarium, & vulgi locum.*

17. Il mesura le côté du septentrion, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

18. Il mesura le côté du midi, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

19. Il mesura le côté de l'occident, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

20. Il mesura la muraille de toutes parts, selon les quatre vents, en tournant tout autour; & il trouva qu'elle avoit cinq cens coudées de longueur, & cinq cens coudées de largeur : c'étoit ce mur qui séparoit le lieu saint d'avec le lieu destiné pour tout le monde.

COMMENTAIRE.

au-delà du mur du parvis extérieur en dehors, à qui on peut donner cinquante coudées de large, & par conséquent cent coudées de long plus qu'au parvis dont on vient de parler, ce qui fait encore cinquante pas : les cinquante ajoûtez à deux cens cinquante, font justement trois cens pas de largeur.

℣. 20. DIVIDENTEM INTER SANCTUARIUM, ET VULGI LOCUM. *Qui séparoit le lieu saint, d'avec le lieu destiné pour tout le monde.* Le lieu sacré, du lieu profane; le lieu qui étoit consacré au Seigneur, & où il n'étoit permis ni aux payens, ni aux étrangers, ni aux impurs de se présenter, d'avec celui où tout le monde indifféremment pouvoit entrer; hommes, femmes, purs, impurs, gentils, & autres. Joseph (a) dit que de son tems il y avoit à l'entrée de ce parvis un mur de trois coudées de haut, embelli de divers ouvrages, sur lequel on voyoit d'espace en espace des colomnes qui marquoient les loix qui prescrivoient la pureté à ceux qui entroient dans le Temple. Elles étoient écrites les unes en Grec, & les autres en Latin; & portoient défense à tout étranger d'entrer sous peine de mort.

(a) *Joseph. ibidem. l. 6. c. 14.* προϊόντων ἐπὶ τὸ δεύτερον ἱερὸν δρύφακτος περιβέβλητο λίθινος, τριπήχης μὲν ὕψος, πάνυ δὲ χαρίεντως διεργασμένος. Ἐν αὐτῷ δὲ εἱστήκεσαν ἐξ ἴσου διαστήματος στῆλαι, τὸν τῆς ἁγνείας προσημαίνουσαι νόμον, αἱ μὲν ἑλληνικοῖς, αἱ δὲ ῥωμαϊκοῖς γράμμασι, μὴ δεῖν ἀλλόφυλον ἐντὸς τοῦ ἁγίου παριέναι. *Vide & Antiq. l. 15. c. 14. p. 545. & Philon. Legat. ad Caium p. 703.*

CHAPITRE XLIII.

Apparition du Seigneur dans sa gloire à Ezéchiel, dans le Temple. Description de l'Autel des holocaustes : Maniere de le purifier.

℣. 1. *ET duxit me ad portam, quæ respiciebat ad viam orientalem.*

2. *Et ecce gloria Dei Israël ingrediebatur per viam orientalem : & vox erat ei quasi vox aquarum multarum, & terra splendebat à majestate ejus.*

3. *Et vidi visionem, secundùm speciem, quam videram, quando venit ut disperderet civitatem : & species secundùm aspectum, quem videram juxta fluvium Chobar : & cecidi super faciem meam.*

℣. 1. ENsuite il me mena à la porte qui regarde vers l'orient ;

2. Et tout d'un coup parut la gloire du Dieu d'Israël, laquelle entroit par le côté de l'orient. Le bruit qu'elle faisoit étoit semblable au bruit des grandes eaux ; & la terre étoit toute éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que j'eus étoit semblable à celle que javois euë, lorsqu'il vint pour perdre la ville. Il me parut dans la même forme, que je l'avois vû près du fleuve de Chobar, & je tombai sur mon visage.

COMMENTAIRE.

℣. 1. DUXIT ME AD PORTAM, QUÆ RESPICIT AD VIAM ORIENTALEM. *Il me mena à la porte qui regarde vers l'orient.* Après avoir mesuré tout le contour du mur du parvis extérieur par le dehors, l'Ange ramena Ezéchiel à la porte orientale, où ils avoient commencé à toiser. (*a*)

℣. 2. ET ECCE GLORIA DEI ISRAEL. *Et tout d'un coup parut la gloire du Dieu d'Israël.* Le Seigneur parut sur son chariot, porté par les Chérubins, de la même maniere que nous l'avons vû décrit ci-devant Chap. I. & VIII. & IX. Ce chariot se fit voir comme entrant dans le Temple par la porte orientale. Ezéchiel le suivit jusques dans le parvis des Prêtres, ℣. 5. & 13.

℣. 3. QUANDO VENIT AD DISPERDENDAM CIVITATEM. *Lorsqu'il vint pour perdre la ville.* Ou plutôt, lorsqu'il parut dans le Temple, & qu'il envoya de là des Anges pour faire mourir tous ceux qui n'étoient pas marquez d'un signe sur le front. (*b*) Les Septante : (*c*)

(*a*) Ezech. XLII. 15.
(*b*) Ezech. IX. 2. 3.
(*c*) Ὅτι εἰσεπορεύ μὴν τοῦ χρῖσαι τὴν πόλιν

4. *Et majestas Domini ingressa est Templum per viam portæ, quæ respiciebat ad orientem.*

5. *Et elevavit me Spiritus, & introduxit me in atrium interius, & ecce repleta erat gloriâ Domini domus.*

6. *Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui stabat juxta me,*

7. *Dixit ad me : Fili hominis, locus solii mei, & locus vestigiorum pedum meorum ubi habito in medio filiorum Israël in æternum : non polluent ultrà domus Israël nomen sanctum meum, ipsi & Reges eorum in fornicationibus suis, & in ruinis Regum suorum, & in excelsis.*

4. La majesté du Seigneur entra dans le Temple, par la porte qui regardoit l'orient.

5. Et l'esprit m'éleva, & me fit entrer dans le parvis intérieur ; & je vis que la maison étoit remplie de la gloire du Seigneur.

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maison ; & l'homme qui *m'avoit accompagné jusqu'alors*, étoit proche de moi.

7. *Et le Seigneur* me dit : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône ; le lieu où je poserai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfans d'Israël : & la maison d'Israël ne profanera plus mon saint nom à l'avenir, ni eux, ni leurs Rois, par leurs idolâtries, par les sépulchres de leurs Rois, & par les hauts-lieux.

COMMENTAIRE.

Lorsque je vins pour oindre la ville. L'Hébreu : (a) *Lorsque je vins pour perdre la ville.* Lorsque Dieu me transporta à Jérusalem, pour y voir en esprit, la mort de tous ceux qui n'étoient pas marquez sur le front. C'est à cette marque que les Septante ont fait allusion, en traduisant : *Pour oindre la ville.*

℣. 6. ET VIR QUI STABAT JUXTA ME, (7.) DIXIT AD ME. *Et l'homme qui m'avoit accompagné jusqu'alors, étoit proche de moi.* (7) *Et le Seigneur me dit.* C'est le sens le plus naturel de l'Hébreu, (b) du Chaldéen, des Septante, (c) & des autres Interprétes. Quoiqu'on puisse aussi l'entendre avec S. Jérôme en ce sens : Et l'homme, ou l'Ange qui étoit près de moi, me parla, & me dit, &c. Mais la maniere dont il lui parla, fait assez connoître que ce ne peut être que la voix du Seigneur, qui se fit entendre du fond du Sanctuaire, comme un tonnerre, ou comme les flots de la mer. Dans la suite pourtant, c'est l'Ange qui parle, & qui continuë à conduire Ezéchiel. Voyez depuis les versets 12. 13. & suivans jusqu'au Chap. XLIV. ℣. 5.

℣. 7. NON POLLUENT ULTRA IN FORNICATIONIBUS SUIS, ET IN RUINIS REGUM SUORUM. *Ils ne soüilleront plus mon saint nom, par leurs idolâtries & par les sépulchres de leurs Rois :* A la

(a) בבואי לשחת את העיר (b) ואיש חיה עמד אצלי.

(c) 70. Καὶ ὁ ἀνὴρ οἰκήμα ἐχομένου μου. Καὶ ἐγὼ ἐστὼς μετ' αὐτοῦ. *Vide Theodoret.*

Digitized by Google

8. *Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, & postes suos juxta postes meos: & murus erat inter me, & eos: & polluerunt nomen sanctum meum in abominationibus, quas fecerunt: propter quod consumpsi eos in ira mea.*

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maison proche des miens: & il n'y avoit qu'un mur entre moi, & eux; & ils ont profané mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises: c'est pourquoi je les ai détruits dans ma colere.

COMMENTAIRE.

lettre: (a) *Par leurs fornications, & par les cadavres de leurs Rois.* En adorant les idoles dans mon Temple, & en enterrant leurs Rois dans l'enceinte de ma montagne sainte. (b) Il est certain par l'Histoire des Rois, que les sépulchres royaux étoient dans les jardins des Rois, & dans l'étenduë de la montagne de Sion; dont le mont Moria sur lequel le Temple étoit bâti, faisoit partie. David fut enterré *dans la Cité de David*, (c) qui étoit sur le mont de Sion, & joignant le Temple. Salomon, (d) Roboam, (e) Abia, (f) Asa, (g) Josaphat, (h) Joram, (i) Ochozias, (k) Joas, (l) Amasias, (m) Azarias, (n) Joathan, (o) Achaz, (p) ont été enterrez dans la Cité de David. Manassé fut enseveli dans son palais, dans le jardin d'Oza, (q) aussi-bien qu'Amon (r) son fils. Ozias ne fut point enterré dans les sépulchres des Rois, mais il fut mis dans le même jardin, où étoient ces tombeaux. (s) Enfin les tombeaux des Rois de Juda n'étoient pas éloignez de leurs palais, & leurs palais étoient joignant le Temple, comme le Prophéte s'en plaint ici au ℣. 8. Joseph dit que ces monumens étoient creusez sous la terre, & creusez avec tant d'art, qu'on ne pouvoit que difficilement en découvrir l'entrée. (t) Les Commentateurs se sont fort partagez sur l'explication de ce passage, ne remarquant pas dans l'Histoire qu'on ait jamais fait de reproche à aucun Roi, d'avoir soüillé le Temple par sa sépulture. Mais en quel autre endroit leur reproche-t'on d'avoir bâti leurs palais trop près du Temple, comme on fait ici? Les Septante: (u) Ils ont soüillé mon Temple *par leurs impure-*

(a) בזנותם ובפירי מלכיהם
(b) *Cornel. Vatab.*
(c) 3. *Reg.* II. 10.
(d) 3. *Reg.* XI. 43.
(e) 3. *Reg.* XIV. 31.
(f) 3. *Reg.* XV. 8.
(g) 3. *Reg.* XV. 24.
(h) 3. *Reg.* XXII. 51.
(i) 4. *Reg.* VII. 24.
(k) 4. *Reg.* IX. 28.
(l) 4. *Reg.* XII. 21.
(m) 4. *Reg.* XIV. 20.
(n) 4. *Reg.* XV. 7.
(o) 4. *Reg.* XV. 38.
(p) 4. *Reg.* XVI. 20.
(q) 4. *Reg.* XXI. 18.
(r) 4. *Reg.* XXI. 26.
(s) 2. *Par.* XXVI. 23.
(t) *Joseph. Antiq. lib.* VII. *cap. ult.* Ἦσαν γὰρ ὑπὸ τὴν γῆν μηχανικῶς κεκηδεμέναι, πρὸς τὸ μὴ φανεραὶ εἶναι τοῖς τὸ μνῆμα εἰσιοῦσι.
(u) Ἐν τῇ πορνείᾳ αὐτῶν, καὶ ἐν ταῖς φοναῖς τῶν ἡγουμένων αὐτῶν.

9. *Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, & ruinas Regum suorum à me: & habitabo in medio eorum semper.*

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolâtrie ; qu'ils éloignent loin de moi les sépulchres de leurs Rois : & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

COMMENTAIRE.

tez, & par le meurtre de leurs chefs. Mais nous ne connoissons aucun Roi d'Israël tué dans le Temple. D'autres l'entendent des cadavres humains immolez aux idoles, qu'ils appellent *leurs Rois*, ou même des idoles elles-mêmes, à qui ils donnent le nom de cadavres. Tout cela est trop étudié, & le premier sens que nous avons rapporté satisfait à toutes les difficultez.

℣. 8. QUI FABRICATI SUNT LIMEN SUUM, IUXTA LIMEN MEUM. *Ils ont fait leur porte, contre ma porte.* Les Rois de Juda avoient une porte de communication de leur palais dans le Temple, par laquelle il n'y avoit qu'eux qui entrassent. Cette porte étoit à l'occident du Temple ; & nous voyons dans les Paralipoménes, qu'elle étoit gardée par une troupe de Lévites. (*a*) Et dans le quatriéme des Rois, elle est nommée, porte de derriere, ou des gardes. Du palais du Roi, il y avoit une montée, ou une galerie qui conduisoit à cette porte. (*b*) Ezéchiel ne met aucune porte derriere le Temple ; mais on ne peut douter qu'il n'y en ait eu une du tems des Rois ; & c'est de quoi le Seigneur se plaint en cet endroit, comme d'un manque de respect pour la majesté de sa Maison. Dans le dernier Temple rétabli par Hérodes, il y avoit jusqu'à quatre portes du côté de l'occident, au rapport de Joseph, (*c*) dont l'une conduisoit au palais Royal, les autres dans les fauxbourgs, & dans la ville.

MURUS ERAT INTER ME ET EOS. *Il n'y avoit qu'un mur entre moi & eux.* Leur palais étoit joignant mon Temple. Cela ne doit pas se prendre à la rigueur ; mais il est certain que la maison des Rois de Juda en étoit assez voisine, & qu'ils l'avoient en quelque sorte jointe au Temple, par l'allée de communication dont on a parlé. Dans le dernier Temple, ils s'en étoient encore approchez davantage, comme il paroît par Joseph.

℣. 9. RUINAS REGUM SUORUM. *Les sépulchres de leurs Rois.* Voyez plus haut ℣. 8. Il ne paroît pas qu'au retour de la captivité on ait eu soin d'ôter les Rois de leurs anciens tombeaux ; mais on n'y enterra plus personne que l'on sache.

(*a*) 1. *Par.* xxvi. 16. & 1. 3. & 4. *Reg.* xi. 6. & xiii. 11.

(*b*) Voyez 4. *Reg.* x. 12. xi. 20. & 2. *Par.* ix. 11. & 1. *Par.* xxvi. 16.

(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* xv. *cap.* 14.

℣. 10.

Digitized by Google

10. *Tu autem, fili hominis, ostende domui Israel Templum, & confundantur ab iniquitatibus suis, & metiantur fabricam.*

10. Mais vous, fils de l'homme, montrez le Temple à la maison d'Israël, afin qu'ils reçoivent la confusion de leurs iniquitez; qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure,

11. *Et erubescant ex omnibus quæ fecerunt: Figuram domûs, & fabricæ ejus; exitus, & introitus, & omnem descriptionem ejus, & universa præcepta ejus, cunctúmque ordinem ejus, & omnes leges ejus ostende eis, & scribes in oculis eorum: ut custodiant omnes descriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.*

11. Et qu'ils rougissent de toutes les choses qu'ils ont faites. Montrez-leur la figure de la maison, ses sorties, & ses entrées, & tout son dessein; toutes les ordonnances qui doivent y être observées; tout l'ordre qu'il y faut garder; toutes les loix qui y sont prescrites: représentez toutes ces choses devant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent, & observent tous les préceptes qui la regardent.

12. *Ista est lex domûs in summitate montis: Omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est: hæc est ergo lex domûs.*

12. Telle est la régle qu'on doit garder à l'égard de la maison *de Dieu*, sur le haut de la montagne. Toute l'étenduë de son circuit sera très-sainte. Telle est donc la loi qu'il faut observer dans le bâtiment de cette maison.

COMMENTAIRE.

℣. 10. OSTENDE DOMUI ISRAEL TEMPLUM. *Montrez le Temple à la maison d'Israël.* Montrez le plan que vous en avez vû; ou, lisez-leur la description que vous en avez faite.

ET CONFUNDANTUR AB INIQUITATIBUS SUIS. *Et qu'ils reçoivent la confusion de leur iniquité.* Il le faut joindre à ce qui précéde: Qu'ils voyent le plan de ce Temple, qu'ils ont si indignement profané; afin qu'à la vûë de cet objet si respectable, ils rentrent en eux-mêmes, & ayent honte de leurs crimes, qui ont attiré ma colere sur ce saint lieu, & qui m'ont forcé à en permettre la destruction.

℣. 11. UNIVERSA PRÆCEPTA EJUS. *Toutes les ordonnances qui doivent y être observées.* Toutes les cérémonies qu'on doit observer dans l'offrande des sacrifices; tout ce qui doit être observé par les Prêtres, & par le peuple, par rapport au respect qui lui est dû. Ou bien: Toutes les dimensions des parties du Temple, telles que je vous les ai données par le ministere de l'Ange. (*a*)

℣. 12. OMNIS FINIS EJUS IN CIRCUITU, SANCTUM SANCTORUM EST. *Telle est la régle qu'on doit garder à l'égard de la maison de Dieu, sur le haut de la montagne; toute l'étenduë de son circuit sera*

(*a*) *Vatabl.*

13. *Iſta autem menſura altaris in cubito veriſſimo, qui habebat cubitum, & palmum : in ſinu ejus erat cubitus, & cubitus in latitudine, & definitio ejus uſque ad labium ejus, & in circuitu, palmus unus. Hæc quoque erat foſſa altaris.*

13. Or voici quelles ſont les meſures de l'autel, en le meſurant avec la coudée à bonne meſure, qui avoit une coudée, & un palme. Son fondement avoit une coudée de profondeur, & autant de largeur ; & ſa clôture juſqu'à ſon bord, & tout à l'entour étoit d'un palme. Tel étoit donc la foſſe de l'Autel.

COMMENTAIRE.

très-ſainte. On ne bâtira plus à l'avenir dans tout le circuit du Temple, depuis le commencement de ſa pente juſqu'à ſon ſommet, aucun bâtiment, on n'y fera aucune ſépulture, aucun jardin, aucune autre choſe applicable à l'uſage commun des hommes. Il ſera abſolument ſaint, ſacré, ſéparé de tout autre emploi, que celui du culte du Seigneur. Nous voyons par Joſeph (*a*) que ceci fut très-mal obſervé dans la ſuite. Les Princes Aſmonéens avoient fait bâtir tout joignant le côté ſeptentrional une tour, qui devint très-fameuſe ſur la fin de la République des Juifs, ſous le nom de Tour Antonia. On a vû plus haut que du côté de l'occident il y avoit quatre portes, dont l'une conduiſoit au palais Royal ; quoi qu'ailleurs il décrive la montagne du Temple, comme environnée de très-hautes murailles, depuis la racine, juſqu'au ſommet, hormis au côté d'orient.

Les Juifs enſeignent qu'on avoit une ſi profonde vénération non ſeulement pour l'enceinte du Temple, mais auſſi pour toute l'étenduë de la montagne où il étoit bâti, qu'il n'étoit permis à qui que ce fût d'y marcher le bâton à la main, ni les ſouliers aux pieds, ni les pieds ſalis de quelque pouſſiere. On n'y portoit point d'argent lié dans ſa ceinture ou dans ſon mouchoir ; on n'y crachoit point à terre, ni ſur le pavé ; on ne paſſoit point d'une porte à une autre, pour abreger ſon chemin ; mais par quelque porte qu'on entrât, on devoit marcher gravement, & poſément droit au lieu où l'on avoit à faire. Les excommuniez, & ceux qui étoient dans le deüil, ne montoient point la montagne ſainte à la maniére ordinaire, mais de biais, & le côté gauche le premier. Les Prêtres, les Lévites, & généralement tous les Iſraëlites, qui ſe retiroient de la préſence du Temple, ne lui tournoient jamais le dos ; mais ayant la tête & le corps panchez d'un côté, ils ſe retiroient avec reſpect, marchant en arriere, juſqu'à ce qu'ils fuſſent entiérement hors du Temple. Ces obſervations Rabiniques nous ſont d'autant plus ſuſpectes, que la Loi n'ordonne rien de pareil, & qu'on ne lit rien ni dans l'Ecriture du vieux, & du nouveau Teſtament, ni dans l'hiſtoire de Joſeph, qui nous donne l'idée de ces cé-

(*a*) *Joſeph. Antiq. lib.* XV. *cap.* 14.

Digitized by Google

rémonies, dont quelques-unes paroiſſent même puériles, & peu ſérieuſes. Il eſt ſeulement défendu ci-après de ſortir du Temple par la même porte, par laquelle on eſt entré. (*a*)

℣. 13. ISTÆ MENSURÆ ALTARIS, IN CUBITO NOVISSIMO. *Voici quelles ſont les meſures de l'autel, en les meſurant avec la coudée de bonne meſure.* L'Hébreu à la lettre : (*b*) *Voici les meſures de l'autel, par coudées. La coudée, eſt d'une coudée, & d'un palme.* La coudée dont il ſe ſervit pour meſurer l'autel, étoit la même dont il s'étoit ſervi pour meſurer tout le Temple. Elle avoit un palme, ou quatre pouces de plus que la coudée Babylonienne. (*c*)

IN SINU EIUS ERAT CUBITUS, ET CUBITUS IN LATITUDINE. *Son fondement avoit une coudée de profondeur, & autant de largeur.* Ce fondement, ou cette baſe étoit au-deſſus du plein-pied du parvis, & débordoit d'une coudée tout autour de l'autel ; (*d*) en ſorte que l'autel ayant douze coudées en tout ſens, le fondement devoit avoir quatorze coudées ſur chaque face. C'eſt au-deſſus de ce fondement que s'élevoit l'autel, & on le doit comprendre dans le compte de ſa hauteur. Quelques-uns (*e*) entendent par ce fondement, une foſſe creuſe d'une coudée, qui regnoit tout autour de l'autel, & dans laquelle s'alloit rendre tout le ſang qui ſe répandoit au pied de l'autel, & étoit porté de là par des conduits ſoûterrains dans le torrent de Cédron. D'autres (*f*) croyent que l'Hébreu, qui ſignifie proprement *le ſein*, marque une hauteur d'une coudée, qui regnoit tout autour du haut de l'autel, ſur laquelle on rangeoit le bois pour conſumer les hoſties. La premiére explication nous paroît la plus naturelle, & la plus liée avec la ſuite.

DEFINITIO EIUS USQUE AD LABIUM EIUS, ET IN CIRCUITU PALMUS UNUS. *Sa clôture juſqu'à ſon bord, & tout à l'entour, étoit d'un palme.* C'étoit un rebord de la hauteur de quatre doigts, qui s'élevoit à l'extrémité, & tout autour du fondement dont on a parlé. Saint Jérome ſemble avoir crû, & la choſe eſt aſſez vrai-ſemblable, que ce rebord étoit pratiqué tout autour de la baſe de l'autel, pour recevoir le ſang qu'on y répandoit ; d'où il s'écouloit ſous la terre par des conduits faits exprès : *Hæc quoque foſſa altaris.* Mais les Septante le joignent à ce qui ſuit, dans un ſens fort oppoſé : (*g*) *Et voici la hauteur de l'autel.* Le Chaldéen : *Voici la diſpoſition de l'Autel.* Ce qui paroît plus juſte.

℣. 14. DE SINU TERRÆ USQUE AD CREPIDINEM NOVIS-

(*a*) *Exech.* XLVI. 9.
(*b*) ואלה אדות המזבח באמות אמה אמה וטפח
(*c*) *Exech.* XL. 5.
(*d*) *Chald.*
(*e*) *Villalp. Sanct. Cornel. Menoch. Capell.*
(*f*) 70. Κόλπωμα. חיק *Kimthi. Vatab.*
(*g*) 70. Καὶ τὸ ὕψος τῆς βάσεως.

14. *Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, & latitudo cubiti unius, & à crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.*

14. Du bas de la terre jusqu'au premier rebord, il y avoit deux coudées de hauteur, &, ce rebord avoit une coudée de large. Et de ce rebord, qui étoit le plus petit, jusqu'au rebord qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées; & ce rebord avoit aussi une coudée de large.

COMMENTAIRE.

SIMAM, DUO CUBITI. *Du bas de la terre jusqu'au premier rebord, il y avoit deux coudées.* Ou, depuis ce fondement, qui étoit au rez de chaussée, il y avoit deux coudées de haut, jusqu'à un rebord d'une coudée, qui regnoit tout autour de l'autel. Le Prophéte ne marque pas distinctement si ceci étoit comme un rebord ajoûté à la partie d'enbas, & dont l'épaisseur se devoit compter à part; ou si c'étoit une simple retraite prise dans l'épaisseur de l'autel, qui n'ajoûtoit rien à sa hauteur.

ET A CREPIDINE MINORE, USQUE AD CREPIDINEM MAJOREM QUATUOR CUBITI. *Et de ce rebord, qui étoit le plus petit, jusqu'au rebord, qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées.* Comment ce second rebord est-il appellé le plus grand, puisqu'il n'avoit qu'une coudée de large; non plus que le premier, & qu'il étoit moins grand par son étenduë, supposé que ce ne fût qu'une retraite qui regnoit sur une moindre longueur que le premier? C'est apparemment parce qu'il étoit au-dessus du premier, & qu'il s'éloignoit davantage du plein-pied, & de la premiére base. Il y en a qui veulent que ce second rebord, ou cette retraite, ou cette base, comme on voudra l'appeller, servît aux Prêtres, pour marcher tout autour, lorsqu'ils disposoient le bois, & les victimes sur le haut, & sur le plan de l'autel, sans être obligez d'y mettre les pieds. Mais si l'on prétend que par respect, & par scrupule ils n'osoient marcher sur l'autel, & que c'étoit pour cela qu'on avoit pratiqué ce rebord d'une coudée, & quatre coudées au-dessous de la hauteur de l'autel; cette prétention est aussi mal fondée que le scrupule qu'on leur attribuë. Car 1°. Il auroit été impossible de parvenir commodément, & d'agir librement sur l'autel de dessus ce rebord, qui étoit de quatre coudées, c'est-à-dire environ sept pieds plus bas que l'autel. 2°. L'autel avoit douze coudées en quarré par dessus son plan: Et comment arriver au milieu de cet espace de quatre coudées plus bas? 3°. Enfin il y avoit des degrez à l'autel du côté de l'orient, afin que les Prêtres y pussent monter, & y ajuster le bois, & les victimes. A quoi auroient servi ces degrez, si les Prêtres n'eussent pas monté plus haut que le rebord dont on a parlé, & si par respect ils n'eussent osé marcher sur l'autel?

℣. 15. IPSE AUTEM ARIEL QUATUOR CUBITORUM. *L'au-*

Digitized by Google

15. *Ipse autem Ariel quatuor cubitorum: ab Ariel usque ad sursum, cornua quatuor:*

15. *L'autel appellé* Ariel, *qui étoit dessus*, avoit quatre coudées *de hauteur*; & de cet autel s'élevoient en haut quatre cornes.

COMMENTAIRE.

tel appellé Ariel, qui étoit dessus, avoit quatre coudées de hauteur. Depuis le rebord marqué au ℣. précédent, jusqu'au dessus de l'autel, il y avoit quatre coudées. Ainsi toute la hauteur de l'autel depuis le fondement, étoit de dix ou douze coudées. De dix, si l'on veut que les deux rebords dont on a parlé, n'étoient que de simples retraites prises dans l'épaisseur de l'autel. De douze coudées, si ces rebords avançoient en dehors de l'épaisseur d'une coudée en quarré, sans rien prendre dans l'épaisseur de l'autel. Ce dernier seroit le plus de mon goût, pour faire l'autel d'une hauteur égale à sa largeur. Le fondement d'une coudée: depuis le fondement jusqu'au premier rebord, une coudée. Ce premier rebord d'autant; de là jusqu'au second rebord, quatre coudées: ce second rebord d'une coudée; de là jusqu'au haut de l'autel, quatre coudées; en tout douze coudées. L'autel du Temple de Salomon, (*a*) avoit dix coudées de haut, & vingt de large en quarré. Et celui du Temple réparé par Hérodes, étoit de quinze coudées de haut, & de quarante en quarré. (*b*) Le Prophète donne ici à l'autel le nom d'*Ariel*, (*c*) c'est-à-dire, *lion de Dieu*, ou *montagne de Dieu*; parce qu'il s'élevoit au milieu du parvis des Prêtres comme une petite montagne; ou parce que comme un lion, il dévoroit les victimes qu'on offroit tous les jours. Isaïe (*d*) donne le même nom d'*Ariel*, à la montagne de Sion, ou à la ville de Jérusalem.

AB ARIEL USQUE AD SURSUM, CORNUA QUATUOR. *De cet autel s'élevoient en haut quatre cornes.* L'Hébreu: (*e*) *Et d'Ariel en haut, les quatre cornes.* Aux quatre coins de l'autel s'élevoient quatre espéces de cornes, ou de pyramides, dont on a assez parlé sur l'Exode. (*f*) On ne nous dit point ici quelle étoit la matiére de cet autel; mais il y a toute apparence qu'il étoit comme celui de Salomon, (*g*) tout revêtu d'airain. Les cornes, dont on parle ici, étoient de même métal. Joseph, (*h*) & Philon (*i*) nous apprennent que depuis le retour de la captivité, on bâtit l'autel des holocaustes avec des pierres brutes: mais il ne paroît pas

(*a*) 2. *Par.* IV. 1.
(*b*) *Joseph. de Bello, lib. 6. cap.* 14.
(*c*) 70. Ἀριὴλ. והחראל *Infra* האריאל
(*d*) *Isai.* XXIX. 1. *Va Ariel, Ariel civitas quam expugnavit David . . . Et circumvallabo Ariel, & erit tristis & mœrens, & erit mihi quasi Ariel.*
(*e*) ומהאריאל ולמעלה הקרנות ארבע
(*f*) *Exod.* XXVII. 2.
(*g*) 2 *Par.* IV. 1 & 4. *Reg.* VIII. 64.
(*h*) *Joseph. Antiq. lib.* VI. *cap.* 14. Κατεσκεύασεν δὲ ἄνωθεν σκηψας, ἐξ ὁλοκλήρων λίθων ὑψηλὸν βωμὸν οἰκοδομήσας.
(*i*) *Philo, De victimas offerentibus.* Voyez aussi 1. *Macc.* IV. 47.

Digitized by Google

16. *Et Ariel duodecim cubitorum, in longitudine per duodecim cubitos latitudinis: quadrangulatum æquis lateribus.*

17. *Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus: & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & sinus ejus unius cubiti per circuitum: gradus autem ejus versi ad orientem.*

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large, & étoit ainsi quarré, ayant ses côtez égaux.

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long, & de quatorze coudées de large, à mesurer ses quatre côtez d'un angle à l'autre. La couronne qui regnoit autour, avançoit d'une demie coudée, & son fondement étoit d'une coudée tout autour. Or ses degrez étoient tournez vers l'orient.

COMMENTAIRE.

que dans la construction de l'autel, & du Temple, depuis le retour de Babylone, l'on ait exactement suivi le plan, & les dimensions marquées par Ezéchiel. On regarda sa prophétie, plutôt comme une vision, que comme un ordre, & un modéle, dont Dieu exigeât l'exécution à la rigueur.

℣. 16. ET ARIEL DUODECIM CUBITORUM. *Ariel avoit douze coudées de long*, & autant de large. Les Rabbins (*a*) enseignent que ces douze coudées se prenoient depuis le centre de l'autel, en sorte qu'il avoit en quarré vingt-quatre coudées. Ils prétendent aussi que l'autel qui fut bâti au retour de la captivité, avoit vingt-huit coudées en quarré par le haut. On peut voir ce que nous avons dit sur le verset précédent, nous ne donnons que douze coudées en quarré à l'autel d'Ezéchiel. Il est certain que les Juifs ne se sont jamais crû obligez de faire leur autel d'une certaine longueur ou largeur déterminée.

℣. 17. ET CREPIDO QUATUORDECIM CUBITORUM LONGITUDINIS. *Son rebord étoit de quatorze coudées de long.* L'autel avoit deux rebords, ℣. 14 & chacun de ces rebords avoit quatorze coudées de long sur chaque face, parce qu'il débordoit d'une coudée de chaque côté, au-delà de l'épaisseur de l'autel, qui en avoit douze en quarré.

ET CORONA IN CIRCUITU EJUS DIMIDII CUBITI. *La couronne qui regnoit tout autour, étoit d'une demie coudée.* Cette couronne étoit au haut & au-dessus de l'autel, elle le bordoit tout autour: de même à proportion que la table des pains de proposition, (*b*) & l'autel des parfums, (*c*) l'Arche, (*d*) & les tables sur lesquelles on préparoit les victimes, (*e*) avoient toutes leur couronne, ou leur rebord, qui s'élevoit tout autour d'elles par dessus. C'étoit une beauté dans leur idée, & peut-

(*a*) *Tract. Middot. cap. 5. parte 1. & Gemarr. de sacrificiis.*
(*b*) *Exod.* XXV. 25.
(*c*) *Exod.* XXX. 3.
(*d*) *Exod.* 25. 11.
(*e*) *Ezech.* XL. 43.

Digitized by Google

18. *Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi sunt ritus altaris, in quacumque die fuerit fabricatum : ut offeratur super illud holocaustum, & effundatur sanguis.*

18. Et *l'Ange* me dit : Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ce sont ici les cérémonies qu'on doit observer à l'égard de l'autel aussi-tôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre dessus l'holocauste, & que l'on y répande *tout autour* le sang *des victimes.*

19. *Et dabis Sacerdotibus, & Levitis qui sunt de semine Sadoc, qui accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.*

19. Et vous les donnerez aux Prêtres, & aux Lévites, qui sont de la race de Sadoc, qui s'approchent de mon autel, dit le Seigneur *notre* Dieu ; afin qu'ils me sacrifient un veau du troupeau pour le péché.

COMMENTAIRE.

être un usage ordinaire, que toutes sortes de tables eussent leur rebord, ou leur couronne, pour empêcher que ce qu'on y servoit ne fût exposé à tomber. La hauteur de ces couronnes est par tout proportionnée à la largeur, & à la hauteur des tables.

SINUS EJUS UNIUS CUBITI. *Son fondement*, ou sa base, *étoit d'une coudée.* Il répéte ce qu'il a déja dit au ℣. 13.

GRADUS EJUS VERSI AD ORIENTEM. *Ses degrez étoient tournez vers l'orient.* On montoit au haut de l'autel du côté de l'orient, ayant le visage tourné à l'occident. Ces degrez s'élevoient apparemment jusqu'au haut de l'autel, & étoient couverts des deux côtez à une certaine hauteur, de maniere que le Prêtre ne fût point exposé en montant, à découvrir sa nudité. (*a*) Joseph assure (*b*) que dans le Temple réparé par Hérodes, on montoit à l'autel du côté du midi, par une rampe aisée, & qui s'élevoit doucement jusqu'au haut.

℣. 18. HI SUNT RITUS ALTARIS. *Ce sont ici les cérémonies qu'on doit observer à l'égard de l'autel.* Lorsqu'on voudra en faire la dédicace, afin d'offrir dessus les holocaustes, & les victimes ordinaires.

℣. 19. SACERDOTIBUS, ET LEVITIS, QUI SUNT DE SEMINE SADOC. *Vous les donnerez aux Prêtres, & aux Lévites, qui sont de la race de Sadoc.* L'Hébreu : (*c*) *Vous donnerez cet ordre aux Prêtres de la race de Lévi, de la famille de Sadoc.* Le Texte ne parle pas des Lévites distinguez des Prêtres. La dignité du souverain Sacerdoce passa dans la famille de Sadoc sous Saül, & y demeura toûjours depuis. La famille d'Ithamar en ayant été entiérement dépoüillée au commencement du regne

(*a*) Voyez le Commentaire sur l'Exode, xx. 26.

(*b*) *Joseph. de Bello Jud. lib.* VI. *cap.* 14. *in Græc.* Καὶ κατὰ μεσημβρίαν ἐν εὐθεῖ πρόσω ἦμεν πρὸς τῷ ναῷ.

(*c*) ונתתה אל הכהנים הלויים אשר הם מזרע צדוק 70. Δώσεις τοῖς ἱερεῦσι τοῖς Λευίταις, &c.

20. *Et assumens de sanguine ejus, pones super quatuor cornua ejus, & super quatuor angulos crepidinis, & super coronam in circuitu: & mundabis illud, & expiabis.*

21. *Et tolles vitulum, qui oblatus fuerit pro peccato: & combures eum in separato loco domûs extra Sanctuarium.*

22. *Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato: & expiabunt altare, sicut expiaverunt in vitulo.*

23. *Cûmque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.*

20. Vous prendrez du sang de ce veau; & en mettrez sur les quatre cornes de l'autel, & sur les quatre coins de son rebord, & sur la corniche tout autour; & vous le purifierez, & le sanctifierez.

21. Vous emporterez ensuite le veau qui aura été offert pour le péché, & le brûlerez dans un lieu de la maison tout séparé, hors le Sanctuaire.

22. Le second jour, vous offrirez pour le péché un bouc, qui soit sans tache; & on en purifiera l'autel, comme on l'a déja purifié avec le veau.

23. Et lorsque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau, qui soit sans tache, & un bélier du troupeau, qui soit de même sans aucune tache.

COMMENTAIRE.

de Salomon. (*a*) Voyez notre Dissertation sur la succession des Grands-Prêtres des Juifs.

℣. 20. PONES SUPER QUATUOR CORNUA. *Vous mettrez du sang sur les quatre cornes de l'autel.* Vous ordonnerez au Prêtre qui consacrera cet autel, de mettre du sang du veau sur les quatre cornes, sur la couronne, sur les rebords, & sur la base de l'autel. En cet endroit, comme en plusieurs autres, on dit qu'on fait ce qu'on ordonne, ou ce qu'on conseille de faire.

℣. 21. IN SEPARATO LOCO DOMUS EXTRA SANCTUARIUM. *Vous le brûlerez dans un lieu de la maison tout séparé, hors le Sanctuaire.* Ou plûtôt, hors du lieu Saint, hors de l'enclos du Temple, mais sur la montagne où il est bâti: Ou bien, hors du parvis des Prêtres, & non pas sur l'autel des holocaûstes. Mais la premiere explication est la plus conforme à l'analogie de la Loi, qui vouloit qu'on brûlât hors du camp la victime d'expiation pour le péché du Grand-Prêtre, (*b*) & qu'on y jettât les cendres de l'autel. (*c*) Enfin qu'on y brûlât le veau pour la consécration de l'autel, & pour l'expiation des Prêtres. (*d*) Ezéchiel n'ordonne pas de brûler l'hostie, dont il parle, hors la ville, mais *dans un lieu distingué*, séparé, *du Temple*. Dans un lieu de la montagne du Temple, destiné à ces sortes de choses.

℣. 22. HIRCUM CAPRARUM. *Un bouc.* A la lettre: (*e*) *Un bouc des*

(*a*) 3. *Reg.* II. 26.
(*b*) *Levit.* IV. 3. . . 22.
(*c*) *Levit.* VI. 11.
(*d*) *Ibid. cap.* VIII. 17. IX. 11. *Vide Hebr.* XIII. 11.
(*e*) בשעיר חטאת מחון למקדש

chévres,

24. *Et offeres eos in conſpectu Domini: & mittent Sacerdotes ſuper eos ſal, & offerent eos holocauſtum Domino.*

25. *Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie: & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.*

26. *Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud: & implebunt manum ejus.*

24. Vous les offrirez en la préſence du Seigneur; & les Prêtres répandront du ſel ſur eux, & les offriront en holocauſte au Seigneur.

25. Sept jours de ſuite vous offrirez chaque jour un bouc pour le péché; & l'on offrira de même un veau, & un bélier du troupeau, qui ſoient ſans tache.

26. Ils feront la purification, & la conſécration de l'autel pendant ſept jours; & ils l'empliront *de leurs offrandes.*

COMMENTAIRE.

chévres, un bouc pris dans un troupeau de chévres. L'Ecriture s'exprime ordinairement de cette ſorte, pour marquer un bouc, ou un chévreau. Je ne puis croire que le nom de *bouc de chévres*, ſignifie ici, un jeune chévreau, comme qui diroit un chévreau fils des chévres; ainſi que le voudroient quelques Interprétes. (*a*)

℣. 24. MITTENT SACERDOTES SUPER EOS SAL. *Les Prêtres répandront du ſel ſur eux.* Sur les victimes, ſuivant la Loi du Lévitique: (*b*) *Quicquid obtuleris ſacrificii, ſale condies: ... in omni oblatione tua offeres ſal.*

℣. 26. IMPLEBUNT MANUM EIUS. *Ils l'empliront de leurs offrandes.* A la lettre: *Ils lui rempliront la main.* Ils le conſacreront. Le Texte ſemble dire que c'eſt l'autel dont on remplit les mains: ce qui ne peut s'expliquer que dans un ſens figuré, & par une métaphore tirée de ce qu'on rempliſſoit les mains des Prêtres, & qu'on les mettoit dans l'exercice de leur charge, en même-tems qu'on les conſacroit. (*c*) Les Septante, (*d*) ſuivis de pluſieurs Interprétes, liſent: *Les Prêtres rempliront leurs mains.* Mais les anciens Traducteurs Grecs traduiſoient comme portent la Vulgate, & l'Hébreu. (*e*) Le Chaldéen: (*f*) *Ils offriront ſes offrandes*; les offrandes de l'autel. Il eſt plus naturel de l'entendre dans le ſens des Septante. Le Prêtre conſécrateur remplira la main de chacun des Prêtres qu'il conſacrera. Sanctius prend le nom de *main*, pour un eſpace: Les Prêtres conſacreront, ou rempliront la main de l'autel, c'eſt-à-dire ſes parties, ce qui le compoſe, ce qu'il renferme. Mais cela n'eſt-il pas un peu trop ſubtil?

(*a*) *Sanct. Cornel. Menoch.*
(*b*) *Levit* II. 13.
(*c*) *Vide Exod.* XXVIII. 41. XXIX. 9. & 35. 3. *Reg.* XIII. 33. *Judic.* XVII. 5. 12. 2. *Paralip.* XXIX. 31.
(*d*) Καὶ πλήσουσι χεῖρας αὐτῶν. *Vide Pagn. Mont. Vatab. Tigur.*
(*e*) ומלאו ידו
(*f*) ויקרבון קרבניה

27. *Expletis autem diebus, in die octava, & ultrà, faciens Sacerdotes super altare holocausta vestra, & quæ pro pace offerunt : & placatus ero vobis, ait Dominus Deus.*

27. Et les sept jours étant accomplis, les Prêtres offriront le huitiéme jour, & dans la suite vos holocaustes sur l'autel, & les hosties qu'ils offrent pour la paix ; & je serai reconcilié avec vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 27. ET QUÆ PRO PACE OFFERUNT. *Et les hosties qu'ils offrent pour la paix.* Les hosties pacifiques qu'on offre à Dieu, pour le loüer, pour le reconnoître, en actions de graces, par pure dévotion, pour satisfaire à un vœu. Voyez *Levit.* III. 12. VII. 12. & XIX. 5.

CHAPITRE XLIV.

La porte orientale demeurera fermée, parce que le Seigneur est entré par là. Reproches contre les Israëlites, qui ont introduit des étrangers dans le Temple. Prêtres & Lévites soüillez par l'idolâtrie, exclus du sacré ministére. La race de Sadoc confirmée dans le Sacerdoce. Réglement pour les Prêtres pendant le tems de leur service.

℣. 1. *ET convertit me ad viam portæ Sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem : & erat clausa.*

℣. 1. ET il me fit retourner vers le chemin de la porte du Sanctuaire extérieur, qui regardoit vers l'orient, & qui étoit fermée.

COMMENTAIRE.

℣. 1. AD VIAM PORTÆ SANCTUARII EXTERIORIS, QUÆ RESPICIEBAT AD ORIENTEM. *Il me fit tourner vers le chemin de la porte du Sanctuaire extérieur, qui regardoit vers l'orient.* Le Seigneur ayant paru dans sa gloire à Ezéchiel, & étant entré dans le Temple par la porte orientale du parvis des Prêtres, (*a*) le Prophéte l'y suivit, & y entra par la même porte. Après que l'Ange lui eut

(*a*) *Ezech.* XLIII. 1. 2. 4.

Digitized by Google

2. *Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit : non aperietur, & vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam, eritque clausa.*

3. *Principi. Princeps ipse sedebit in ea, ut comedat panem coram Domino : per viam portæ vestibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.*

2. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée ; elle ne sera point ouverte, & nul homme n'y passera ; parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël est entré par cette porte, & elle demeurera fermée.

3. Pour le Prince. Le Prince s'y assëïera pour manger le pain devant le Seigneur ; il entrera & sortira par la porte du vestibule.

COMMENTAIRE.

montré les dimensions de l'autel des holocaustes, qui étoit au milieu de ce parvis, l'Ange le conduisit de nouveau dans le parvis du peuple ; mais il ne le fit point passer par la porte orientale, qui étoit celle par où il étoit entré ; il le mena par la porte du septentrion, & lui fit remarquer en passant, que la porte orientale étoit fermée, & que ci-après elle ne s'ouvriroit plus à l'ordinaire, & indifféremment tous les jours, parce que le Seigneur y avoit passé, & l'avoit sanctifiée par sa présence. *Porta hæc clausa erit : non aperietur, quia Dominus Deus Israël ingressus est per eam.* Elle sera fermée pendant les six jours de la semaine, mais on l'ouvrira les jours de Sabbat, & les premiers jours du mois ; le peuple adorera le Seigneur devant cette porte, & elle ne sera pas fermée jusqu'au soir ces jours-là, C'est l'explication que le Prophéte donne lui-même à ce passage ci-après, XLVI. 1. 2.

℣. 2. CLAUSA ERIT PRINCIPI. PRINCEPS IPSE SEDEBIT IN EA, UT COMEDAT PANEM CORAM DOMINO. *Elle demeurera fermée pour le Prince. Le Prince s'y assëïera pour manger le pain devant le Seigneur.* Les Rois de Juda avoient dans le Temple une place distinguée, une espéce de tribune placée vis-à-vis la porte orientale du parvis des Prêtres, d'où ils adoroient le Seigneur. Salomon y avoit placé (a) *une base d'airain vis-à-vis de l'autel, & au milieu de la basilique*, ou du parvis du peuple. Ses successeurs avoient continué à se placer au même endroit. Outre cela ils s'étoient mis en possession de passer par cette porte orientale, & d'entrer par-là dans le parvis des Prêtres. C'est ce que l'Ange défend en cet endroit. Il ordonne qu'on la tiendra fermée toute la semaine, & qu'on ne l'ouvrira que le samedi, & aux jours de fête. Il semble qu'avant la captivité cette porte demeuroit déja fermée tous les jours, hors le samedi, comme il est insinué dans le quatriéme des Rois. (b) mais le Prince se la faisoit ouvrir quelque jour que ce fût, quand il venoit au Temple, pour satisfaire sa dévotion particuliére, & passoit au-dedans

(a) 2. Par. VI. 12. 13.

(b) 4. Reg. XVI. 18.

Digitized by Google

4. *Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conspectu domûs : & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini : & cecidi in faciem meam.*

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du septentrion, à la vûë du Temple. Alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maison du Seigneur ; & je tombai sur mon visage.

COMMENTAIRE.

du parvis intérieur. L'Ange déclare que le Prince ne se servira plus de ce privilége, & qu'il se placera simplement au dehors du parvis des Prêtres, à l'entrée du vestibule de la porte orientale. Ce sera là qu'il *s'asseïera pour manger le pain devant le Seigneur*, pour participer aux sacrifices pacifiques, dont on mangeoit les chairs devant le Seigneur, & dont on faisoit des festins de réjoüissance, & de charité dans le Temple même. De-là il s'en retournera par le parvis extérieur, sans entrer dans le parvis des Prêtres. Voyez ci-après Chap. XLVI. ℣. 12. Si le Prince offroit quelque sacrifice de dévotion pendant les jours de la Semaine, on ouvroit aussi cette porte, comme il est marqué ci-après Chapitre XLVI. ℣. 12. mais non autrement.

PER VIAM PORTÆ VESTIBULI INGREDIETUR ; ET PER VIAM EIUS EGREDIETUR. *Il entrera & sortira par la porte du vestibule.* Il entrera & sortira par la porte extérieure du portique ; il entrera & sortira par la même porte, sans aller plus avant. On sait que chaque vestibule avoit deux portes, l'une intérieure, & l'autre extérieure. Voyez *Ezech.* XLVI. 2. où ceci est expliqué plus en détail.

Quelques-uns (*a*) croyent que la porte orientale, qui devoit demeurer fermée, étoit la porte du Temple, ou du Saint, & que le Prince qui devoit s'asseoir devant elle, étoit le Grand-Prêtre. Mais ce que nous avons dit jusqu'ici, suffit pour rejetter ce sentiment. Les Peres (*b*) expliquent ordinairement ce passage de la sainte Vierge, qui est cette porte orientale toûjours fermée, parce que le Seigneur le Dieu d'Israël a passé par elle. Elle a conservé sa virginité devant, comme après son enfantement, & a servi de trône, de temple, & de demeure à JESUS-CHRIST, vrai Dieu, & vrai Prince d'Israël.

℣. 4. PER VIAM PORTÆ AQUILONIS. *Par le chemin de la porte du septentrion.* Au lieu de me faire passer dans le parvis extérieur par la porte orientale, il m'y conduisit par la porte du septentrion : Comme il étoit proche de cette porte, prêt à sortir du parvis, & vis-à-vis du Tem-

(*a*) *Theodoret. Rabb. Presc.*

(*b*) *Ieronym. & Theodoret. hic, Cyrill. Jerosol. cathech.* 12. *Ambros lib. de Instit. Virgin. cap.* 8. *& ep.* 42. *prima Class. nov. edit. Chrysostom. tom.* 3. *Homil. de S. Joan. Bapt. Bernard. homil.* 2. *in* Missus est. *Et alii passim. Vide & Interpretes Catholicos.*

5. *Et dixit ad me Dominus : Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia, quæ ego loquor ad te, de universis ceremoniis domûs Domini, & de cunctis legibus ejus : & pones cor tuum in viis Templi, per omnes exitus Sanctuarii.*

5. Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choſes que je vous dis, qui regardent toutes les cérémonies de la maiſon du Seigneur, & tous ſes divers réglemens ; & appliquez votre cœur à conſidérer les chemins du Temple, & toutes les ſorties du Sanctuaire.

6. *Et dices ad exasperantem me domum Israël : Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israël :*

6. Vous direz à la maiſon d'Iſraël, qui ne ceſſe point de m'irriter : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Contentez-vous, maiſon d'Iſraël, d'avoir commis tant de crimes ;

7. *Eò quòd inducitis filios alienos incircumcisos corde, & incircumcisos carne, ut sint in Sanctuario meo, & polluant domum meam : & offertis panes meos, adipem, & sanguinem : & dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.*

7. D'avoir introduit dans mon Sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur, & de chair, qui ſoüillent & profanent ma maiſon ; vous m'offrez des pains, de la graiſſe, & du ſang, & vous violez mon alliance par vos crimes.

COMMENTAIRE.

ple, il vit de nouveau la gloire du Seigneur, qui lui avoit paru auparavant, & qui s'étoit retirée au fond du Sanctuaire. (*a*)

℣. 5. PONES COR TUUM IN VIIS TEMPLI, PER OMNES EXITUS SANCTUARII. *Appliquez-vous à conſidérer les chemins du Temple, & toutes les ſorties du Sanctuaire.* Ou bien : *Conſidérez-en toutes les entrées, & les ſorties ;* l'ordre qui s'y doit obſerver, les cérémonies qui s'y pratiqueront ; en un mot, tout ce qui regarde le dedans, & le dehors du Temple, tant par rapport à lui-même, que par rapport à ſes Miniſtres. On ſait que dans le ſtyle des Hébreux, l'entrée & la ſortie, ſignifient toute la conduite, les actions, les habitudes d'une perſonne.

℣. 7. EO QUOD INDUCITIS FILIOS ALIENOS INCIRCUMCISOS CORDE, ET INCIRCUMCISOS CARNE, IN SANCTUARIO MEO. *D'avoir introduit dans mon Sanctuaire des étrangers, incirconcis de cœur, & de chair.* Dans tout ce Chapitre le nom de *Sanctuaire*, eſt ſimplement mis pour le Temple. Dieu reproche aux Juifs d'avoir permis l'entrée de ſon Temple à des étrangers, à des incirconcis ; non-ſeulement de chair, mais auſſi de cœur. Les étrangers étoient tous

(*a*) *Vide ſup. Ezech.* XLVII. 2. 3. 4. 5. 6.

Digitized by Google

incirconcis de chair ; mais parmi ceux-là il pouvoit y en avoir qui n'étoient point incirconcis de cœur, qui craignoient le Seigneur, & venoient dans l'extérieur de son Temple pour l'y adorer dans les sentimens d'humilité qu'il ne peut mépriser ; & il n'étoit pas permis d'introduire dans la maison de Dieu même de semblables étrangers, incirconcis de chair. Mais d'y en introduire d'incirconcis de chair & de cœur tout ensemble, c'étoit un crime digne de mort, comme le remarquent expressément Joseph, & Philon. On sait le tumulte que les Juifs excitérent contre saint Paul, sous prétexte qu'il y avoit fait entrer des étrangers, & des Gentils. (a) Joseph remarque (b) que depuis la captivité, on avoit dressé dans ce qu'il appelle le parvis des Gentils, des colomnes avec des inscriptions, qui avertissoient les étrangers de ne pas entrer dans le Temple. Nous voyons pourtant que dans certains cas extraordinaires, les Juifs ont souffert, sans faire beaucoup de résistance, que des étrangers entrassent jusques dans le parvis des Prêtres ; mais ils n'ont jamais pû consentir à ce qu'ils entrassent dans l'intérieur du Temple, & dans le Sanctuaire. Ptolémée Philopator s'efforça en vain d'y pénétrer, il trouva les Juifs résolus de mourir plûtôt que de le permettre. (c) Héliodore entra jusques dans le lieu où étoit le trésor ; (d) mais il en fut bien-tôt puni par la main des Anges. Antiochus Epiphanes, (e) & Pompée (f) entrérent jusques dans le lieu le plus saint, mais c'étoit la force majeure, & la violence, à laquelle les Prêtres ne pouvoient résister ; & rien ne parut alors plus triste, & ne fut plus douloureux aux Juifs, que de voir ce qu'ils avoient de plus sacré, découvert aux Gentils, dit Joseph.

Avant la captivité de Babylone, nous ne pouvons produire aucun exemple d'étrangers introduits dans le Temple, si ce n'est peut-être dans les tems dont parle Jérémie dans ses Lamentations, (g) où *l'ennemi avoit mis la main sur tout ce que Jérusalem avoit de plus cher & de plus précieux, & où les nations étoient entrées dans le Sanctuaire ; ces nations dont Dieu avoit parlé, en défendant qu'elles n'entrassent dans l'assemblée de son peuple.* Ce qui ne pouvoit être imputé au peuple, qui souffroit très-impatiemment ces violences. Ainsi j'aimerois mieux expliquer ceci des profanations qu'on avoit faites dans le Temple, en y introduisant les idoles des peuples étrangers, avec leurs Prêtres gentils. Dans ces tems de désordre,

(a) *Act.* XXI. 28. *Insuper & Gentiles induxit in Templum, & violavit sanctum locum istum.*

(b) *Joseph. de Bello Jud. lib.* VI. *cap.* 14. & *lib.* VII. *cap.* 4. *Vide & Philon. Legat. ad Cai.*

(c) 3. *Macc.* I. 9. 10. 11. & *seq.*

(d) 2. *Macc.* III. 23.

(e) 1. *Macc.* I. 23.

(f) *Joseph. de Bello Jud. lib.* I. *cap.* 5. Οὐδὲν δὲ ἧττον ἐκ τοῦ ἐκείνου συμφορᾶς κατέψευσατο τῶ ἔθνους, ὡς τὸ τῶν ἁγίων ἅγιον ἀνακαλυφθὲν ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων. Παρελθὼν γὰρ εἰς τοῖς περὶ αὐτὸν ὁ Πομπήϊος εἰς τὸν ναὸν, εἶδε μονῶ δεμιτὸν ἦν παρῆναι τῶ ἀρχιερεῖ, ἃ ὁσίως ἐθεώρουν.

(g) *Thren.* I. 10.

Digitized by Google

8. *Et non servastis præcepta sanctuarii mei, & posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.*

9. *Hæc dicit Dominus Deus: Omnis alienigena incircumcisus corde, & incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israël.*

10. *Sed & Levitæ qui longè recesserunt à me in errore filiorum Israël, & erraverunt à me post idola sua, & portaverunt iniquitatem suam:*

8. Vous qui n'avez point observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, & qui avez établi, pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plû.

9. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Tout étranger incirconcis de cœur & de chair, n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfans d'Israël.

10. Les Lévites mêmes, qui se sont retirez loin de moi, en s'abandonnant à l'erreur des enfans d'Israël, & qui se sont égarez en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déja porté *la peine* de leur iniquité,

COMMENTAIRE.

& d'impiété, il n'est que trop vrai qu'on ne distinguoit plus rien entre le Juif, & l'étranger, & que tout le monde indifféremment entroit au Temple, pour y adorer des Divinitez profanes.

ET OFFERTIS PANES MEOS, ADIPEM, ET SANGUINEM, ET DISSOLVITIS PACTUM MEUM. *Vous m'offrez des pains, de la graisse, & du sang, & vous violez mon alliance par tous vos crimes.* En même-tems que vous me rendez un culte extérieur, & sensible, vous m'irritez par vos crimes. Vous conservez les dehors, & les apparences de mon culte, pendant que par vos crimes vous violez les loix de mon alliance.

℣. 8. POSUISTIS CUSTODES.... IN SANCTUARIO MEO VOBISMETIPSIS. *Vous avez établi pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plû.* A la lettre: Vous les avez mis pour vous-mêmes, ou à vous-mêmes, suivant votre goût, & votre choix, sans me consulter, & sans vous mettre en peine de mes volontez. Il veut parler apparemment de quelque désordre qui regnoit dans la distribution des emplois du Temple. On n'a pas suivi l'ordre réglé par mes Loix, ou par David dans les dignitez, ou dans les fonctions du Temple; on a tout donné à la faveur, à la brigue, &c.

℣. 10. LEVITÆ QUI RECESSERUNT A ME. ℣. 11. ERUNT IN SANCTUARIO MEO ÆDITUI. *Les Lévites qui se sont retirez loin de moi... ℣. 11. Feront simplement la fonction de tréſoriers dans mon sanctuaire.* Lorsque Jéroboam fit schisme, & se sépara de la maison de David, & de la tribu de Juda, il établit un culte nouveau dans son Royaume d'Israël, & engagea autant de Prêtres, & de Lévites qu'il put, dans son idolâtrie. C'est de ces Prêtres, & de ces Lévites dont parle ici le Pro-

Digitized by Google

11. *Erunt in sanctuario meo aditui, & janitores portarum domûs, & ministri domûs, ipsi mactabunt holocausta, & victimas populi: & ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrent eis.*

12. *Pro eo quòd ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, & facti sunt domui Israël offendiculum iniquitatis: idcircò levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, & portabunt iniquitatem suam.*

13. *Et non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne sanctuarium meum juxta Sancta Sanctorum: sed portabunt confusionem suam, & scelera sua quæ fecerunt.*

14. *Et dabo eos janitores domûs in omni ministerio ejus, & in universis quæ fient in ea.*

11. Feront simplement la fonction de tréforiers dans mon sanctuaire, de portiers, & d'officiers dans ma maison; ils tuëront les bêtes destinées pour l'holocauste, & les victimes du peuple; & se tiendront en sa présence prêts à le servir.

12. Parce qu'ils ont prêté leur ministére à *mon peuple* en présence de ses idoles, & qu'ils sont devenus à la maison d'Israël une occasion de scandale pour la faire tomber dans l'iniquité; c'est pour cela que j'ai levé ma main sur eux, dit le Seigneur *notre* Dieu; & ils porteront *la peine* de leur iniquité.

13. Ils ne s'approcheront point de moi pour faire les fonctions du sacerdoce en ma présence; & ils n'approcheront point de mes sanctuaires, près du Saint des Saints; mais ils porteront leur confusion, & les crimes qu'ils ont commis.

14. Et je les établirai portiers du Temple, & les employerai dans tous les offices, & les services *les plus bas* qu'on est obligé d'y rendre.

COMMENTAIRE.

phéte. (*a*) Ils ne feront pas les fonctions de Prêtres dans le Temple de Jérusalem après le retour de la captivité; ils se contenteront des offices de tréforiers, de portiers, de gardes, & d'autres pareilles fonctions dans la maison de Dieu. Ils n'approcheront pas de l'Autel; mais ils serviront les Prêtres dans les différens ministéres du Temple réservez aux Lévites, & que les Prêtres regardoient comme fort au-dessous d'eux. Après la captivité on fit une recherche exacte de ceux des Prêtres qui ne purent produire les titres de leur généalogie; (*b*) on les exclut du Sacerdoce, & on leur défendit d'user des viandes immolées pour le péché, jusqu'à ce que Dieu eût suscité un Prophéte qui en décidât autrement. Moyse avoit ordonné que ceux des Prêtres qui auroient quelque défaut, (*c*) n'approchassent ni de son autel, ni de son sanctuaire; mais il ne leur avoit pas défendu l'usage de la nourriture ordinaire des Prêtres dans le Temple, non plus qu'Ezéchiel ne le leur défend point ici. Il semble que l'on vit alors l'accomplissement de la menace faite à la maison d'Ithamar par Samuël, parlant à Héli: (*d*) *Le tems viendra que vous verrez votre rivale* (la mai-

(*a*) Cornel. Sanct. Menoch.
(*b*) 1. Esdr. II. 62. & 2. Esdr. VII. 64.
(*c*) Levit. XXI. 17. & seq.
(*d*) 1. Reg. II. 30. & seq. & III. 14.

son

15. *Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui custodierunt cæremonias sanctuarii mei, cùm errarent filii Israel à me, ipsi accedent ad me, ut ministrent mihi: & stabunt in conspectu meo ut offerant mihi adipem, & sanguinem, ait Dominus Deus.*

15. Mais pour les Prêtres, & les Lévites de la race de Sadoc, qui ont observé fidélement les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfans d'Israël s'éloignoient de moi; ce seront eux qui s'approcheront de moi pour me servir de ministres; & ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse & le sang *des victimes*, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. *Ipsi ingredientur sanctuarium meum, & ipsi accedent ad mensam meam ut ministrent mihi, & custodiant cæremonias meas.*

16. Ce seront eux qui entreront dans mon sanctuaire, & qui s'approcheront de ma table pour me servir, & pour garder mes cérémonies.

COMMENTAIRE.

son d'Eléasar) *dans le Temple du Seigneur, & dans la prospérité dans Israël. Il n'y aura point d'ancien de votre race. Je n'éloignerai pas néanmoins entiérement votre postérité de mon Autel; mais afin que votre ame séche de douleur, une grande partie de votre maison périra, lorsqu'elle sera parvenuë à l'âge viril .... Je me susciterai un Prêtre fidéle, selon mon cœur, qui se conduira selon ma volonté .... Et ceux qui resteront de votre maison, viendront au Temple, & prieront qu'on intercede pour eux; & en offrant une piéce d'argent, & un pain, ils demanderont qu'on les admette à participer à la nourriture des Prêtres, pour ne pas mourir de faim.* Le ℣. 15. où l'on oppose la maison de Sadoc à ces Lévites, & à ces Prêtres infidéles, & qui ont suivi Israël dans son égarement, semble persuader que ceux-ci étoient de la race d'Ithamar. Il est parlé dans les Livres des Rois (*a*) de certains Prêtres qui avoient prêté leur ministere dans les sacrifices sacriléges qu'on faisoit sur les hauteurs de Juda, & qui furent exclus par Josias du Sacerdoce, & du droit de monter à l'Autel: *Ils mangeoient simplement les pains azymes au milieu de leurs freres.* L'idolâtrie étoit un des crimes qui faisoit déchoir du Sacerdoce, suivant la Jurisprudence des Juifs. (*b*)

℣. 15. SACERDOTES, ET LEVITÆ FILII SADOC. *Pour les Prêtres, & les Lévites de la race de Sadoc.* L'Hébreu: (*c*) *Les Prêtres de la race de Lévi*, ou les Prêtres Lévites. Les descendans de Sadoc étoient les Prêtres fidéles au Seigneur. La souveraine sacrificature étoit dans leur famille depuis le regne de Salomon, & elle y demeura jusqu'à la fin. Il n'y avoit point de simples Lévites de cette famille.

℣. 16. ACCEDENT AD MENSAM MEAM. *Ils s'approcheront de ma*

(*a*) 4. *Reg.* XXIII. 9.
(*b*) *Maimon. Hulac. Biat Hammikdesch. cap.* 9.
(*c*) הכהנים הלויים 70. Οἱ ἱερεῖς οἱ Λευίται.

17. *Cùmque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur: nec ascendet super eos quidquam laneum, quando ministrant in portis atrii interioris, & intrinsecùs.*

18. *Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia linea erunt in lumbis eorum, & non accingentur in sudore.*

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis intérieur, ils se revêtiront de robes de lin, & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine, en faisant les fonctions de leur ministere aux portes du parvis intérieur, & au dedans.

18. Ils auront des bandeaux de lin à leur tête, & des caleçons de lin sur leurs reins: ils ne se ceindront point d'une maniére qui leur excite la sueur.

COMMENTAIRE.

table, pour y servir les pains de proposition, & pour brûler le parfum sur l'autel d'or dans le Saint.

℣. 17. CUM INGREDIENTUR PORTAS ATRII INTERIORIS, VESTIBUS LINEIS INDUENTUR. *Lorsqu'ils entreront dans le parvis intérieur, ils se revêtiront de robes de lin.* Entrer dans le parvis intérieur, est la même chose qu'entrer en service dans le parvis des Prêtres. Alors, les Ministres du Seigneur quittoient leurs habits ordinaires, & prenoient des habits de lin, dont ils ne se servoient que dans le Temple. (*a*) *Divina religio alterum habet in ministerio, alterum in usu vitâque communi*, dit saint Jérôme.

NEC ASCENDET SUPER EOS QUIDQUAM LANEUM. *Ils n'auront rien sur eux qui soit de laine*; à cause que la laine vient d'un animal qui peut avoir quelque défaut, & que la laine a pû en être tirée après sa mort; car d'ailleurs la brebis est un animal pur. Les Anciens croyoient que dans les choses de religion, ce qui venoit d'un mort étoit soüillé, & ne devoit pas entrer dans un Temple. Les Prêtres Egyptiens ne portoient jamais que des habits de lin, & des chaussures de jonc. (*b*) Chez les Romains, la Prêtresse de Jupiter ne portoit ni souliers, ni sandales du cuir d'un animal mort de lui-même. (*c*) *Flaminiæ non licebat neque calceos, neque soleas morticinas habere.*

℣. 18. VITTÆ LINEÆ ERUNT IN CAPITIBUS EORUM. *Ils auront des bandeaux de lin à leur tête.* Les Prêtres Hébreux portoient des bonnets, serrez autour de la tête par des rubans. Voyez *Exod.* XXIX. 9. & *Levit.* VIII. 13. & notre Commentaire sur l'Exode XXVIII. 4. pages 387. 388.

FEMINALIA LINEA. *Des caleçons de lin*, ou plutôt de larges cein-

(*a*) *Vide Exod.* XXVIII. 40. & *sup. Ezech.* XII. 14.

(*b*) *Vide Herodot. lib.* 3. *c.* 37. Ἐσθῆτα φορέουσι οἱ ἱερεῖς λινέην μούνην, καὶ ὑποδήματα βύβλινα, ἄλλην δὲ σφι ἐσθῆτα οὐκ ἔξεστι λαβεῖν, οὐδὲ ὑποδήματα ἄλλα.

(*c*) *Servius in Æneid.* IV.

19. *Cúmque egredientur atrium exterius ad populum, exuent se vestimentis suis in quibus ministraverant, & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis & non sanctificabunt populum in vestibus suis.*

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis extérieur pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faisant les fonctions de leur ministere, & les remettront dans la chambre du Sanctuaire. Ils se vêtiront d'autres habits, & prendront garde de ne pas sanctifier le peuple avec leurs habits *sacrez*.

20. *Caput autem suum non radent, neque comam nutrient: sed tondentes attondent capita sua.*

20. Ils ne raseront point leur tête, & ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper *de tems en tems*, pour les tenir courts.

COMMENTAIRE.

tures, à peu près de la forme d'une jupe, mais plus courtes. Voyez *Exod.* XXVIII. 42.

NON ACCINGENTUR IN SUDORE. *Ils ne se ceindront point d'une maniére qui excite la sueur.* Ils ne se serreront point trop près, jusqu'à se faire suer, & s'ôter la liberté d'agir commodément. (*a*) *Non violenter, arctè, atque constrictè, instar vinctorum esse cingendos, ne in ministeriis sacerdotalibus atque leviticis inhabiles fiant*, dit saint Jérôme. L'Hébreu est traduit differemment. (*b*) Les Septante: (*c*) *Ils ne se ceindront pas violemment.* D'autres: Ils ne se ceindront point d'habits de laine, propre à exciter la sueur, (*d*) ou dans les reins, & dans les lieux capables de causer le même effet. (*e*) Ils se ceindront vers les mammelles, & au-dessous des aisselles. (*f*)

℣. 19. NON SANCTIFICABUNT POPULUM IN VESTIBUS SUIS. *Ils prendront garde de ne pas sanctifier le peuple avec leurs habits sacrez*, en s'approchant d'eux avec ces habits, en les touchant revêtus de leurs habits de cérémonie; cela sanctifieroit le peuple, & le mettroit hors d'état de vaquer à ses occupations ordinaires. L'attouchement des choses saintes soüille ceux qui les touchent indignement, & sanctifie ceux qui s'en approchent d'une maniére conforme aux Loix. Les habits sacrez n'étoient que pour les Ministres du Seigneur; les laïques qui les touchoient étoient obligez de se purifier, & d'expier leur faute: *Qui tetigerit ea sanctificabitur*, dit Moyse. (*g*) *Sanctifier*, se met ici dans un sens contraire, pour *soüiller*.

(*a*) *Joseph. l.* VI. *de Bello Jud. c.* 15. *in Grac.* Ἐλειτούργει δὲ τοὺς μηροὺς ἄχρις αἰδοίου διαθώσματι καλύπτων.

(*b*) לא יחגרי ביזע

(*c*) 70. Οὐ περιζώσονται μίᾳ.

(*d*) *Jarchi, Junius, Pisc.*

(*e*) *Pag. Vat. Munst. Cald. Kimchi, Gemarr. Maßechet Sevachim c.* 2.

(*f*) *Braun. de vestitu sacerdot. c.* 1. *art.* 9.

(*g*) *Exod.* XXX. 29.

21. *Et vinum non bibet omnis sacerdos, quando ingressurus est atrium interius.*

22. *Et viduam, & repudiatam non accipient uxores, sed virgines de semine domûs Israel: sed & viduam, quæ fuerit vidua à sacerdote, accipient.*

23. *Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum, & pollutum; & inter mundum, & immundum ostendent eis.*

21. Nul Prêtre ne boira de vin, lorsqu'il sera entré dans le parvis intérieur.

22. Ils n'épouseront ni une veuve, ni une femme répudiée; mais des filles de la race de la maison d'Israël. Et ils pourront neanmoins épouser aussi une veuve, qui sera veuve d'un Prêtre.

23. Ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui est saint, & ce qui est profané; & lui apprendront à discerner ce qui est pur, d'avec ce qui est impur.

COMMENTAIRE.

℣. 20. CAPUT NON RADENT. *Ils ne raseront point leur tête.* Les Prêtres Hébreux portoient les cheveux courts, comme on l'a déja montré ailleurs. (*a*) On ne lit point dans la Loi ces détails qu'Ezéchiel nous donne ici sur le tems, & la maniére de faire leur tonsure.

COMAM NON NUTRIENT. *Ils ne laisseront point croître leurs cheveux.* Ils ne seront ni entiérement rasez comme les Prêtres d'Isis, (*b*) ni ne porteront point de longs cheveux, comme le commun du peuple; mais ils se les couperont avec les cizeaux de tems en tems, en sorte neanmoins qu'ils ne se rasent point jusqu'au cuir. L'Hébreu: (*c*) *Et ils n'envoyeront pas leur chevelure*, ce que la plûpart entendent ici: Ils ne la laisseront pas croître, ils ne la porteront pas longue. Les Septante: (*d*) *Ils ne couperont point leur chevelure jusqu'au cuir.* Théodoret (*e*) dit que l'Hébreu, & le Syriaque portent: *Ils ne nourriront point leurs cheveux*; ils ne les porteront pas longs.

℣. 21. VINUM NON BIBET. *Nul Prêtre ne boira de vin, lorsqu'il sera entré dans le parvis intérieur*, dans le parvis des Prêtres pour y faire ses fonctions. Voyez ce qu'on a dit sur le Lévitique Ch. x. ℣. 9. Joseph (*f*) dit que les Prêtres pendant le tems de leur service s'abstiennent de boire du vin pur par respect pour la Religion, de peur qu'ils ne tombent dans quelque faute d'inadvertence dans les fonctions de leur ministére.

℣. 22. VIDUAM, AUT REPUDIATAM NON ACCIPIENT. *Ils n'épouseront ni une veuve, ni une femme répudiée.* Moyse n'avoit fait cette défense qu'au seul Grand-Prêtre. (*g*)

(*a*) *Levit.* x. 6. xxi. 5.

(*b*) *Juvenal. Satyr.* 6.
Qui grege linigero circumdatus, & grege calvo.

(*c*) ופרע לא ישלחו

(*d*) 70. Καὶ τὰς κόμας αὐτῶν οὐ ψιλώσουσι.

(*e*) *Theod. ex Heb. & Syro.* Τὰς κόμας αὐτῶν οὐ θρέψουσι.

(*f*) *Joseph. de Bello lib.* 6. c. 15. *in Græc.* Μαλίστα δὲ ἀπὸ ἀκράτου νήφοντες δὲ τῆς θρησκείας, ὡς μὴ τι παραβαίειν ἐν τῇ λειτουργίᾳ.

(*g*) *Levit.* xxi. 13. 14.

Digitized by Google

24. *Et cùm fuerit controversia, stabunt in judiciis meis, & judicabunt: leges meas, & præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, & Sabbatha mea sanctificabunt.*

25. *Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, nisi ad patrem & matrem, & filium & filiam, & fratrem & sororem, quæ alterum virum non habuerit: in quibus contaminabuntur.*

26. *Et postquam fuerit emundatus, septem dies numerabuntur ei.*

27. *Et in die introitûs sui in sanctuarium ad atrium interius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.*

24. Lorsqu'il se sera élevé quelque différend, ils le jugeront, en se tenant attachez à mes jugemens. Ils observeront mes loix & mes ordonnances dans toutes mes fêtes solemnelles, & sanctifieront *exactement* mes jours de Sabbat.

25. Ils n'entreront point là où est un homme mort, pour n'en être point soüillez, à moins que ce ne soit leur pere ou leur mere, leur fils, ou leur fille, leur frere, ou leur sœur, qui n'ait point eu un second mari; car ils deviendroient impurs.

26. Et lorsqu'un d'entre eux aura été purifié, on lui comptera encore sept jours *pour s'abstenir de son ministere.*

27. Et le jour qu'il entrera dans le lieu saint au parvis intérieur, pour me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son péché, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 25. AD MORTUUM HOMINEM NON INGREDIENTUR. *Ils n'entreront point là où est un homme mort.* Voyez le Lévitique XXI. 1. *Ne contaminetur Sacerdos in mortibus civium suorum.*

℣. 26. POSTQUAM FUERIT EMUNDATUS, SEPTEM DIES NUMERABUNTUR EI. *Lorsqu'un d'entre eux aura été purifié, on lui comptera encore sept jours pour s'abstenir de son ministere.* Lorsqu'un Prêtre aura été soüillé dans les funérailles de son pere, ou de sa mere, ou de quelqu'un de ceux qui sont exprimez au verset précédent, & ausquels il lui est permis de rendre les honneurs funébres, il sera sept jours entiers dans sa soüillure suivant la Loi, (*a*) après lesquels il demeurera encore sept jours sans rentrer dans le parvis des Prêtres & sans faire aucune fonction de son ministere. (*b*) La Loi n'ordonnoit rien touchant ces sept derniers jours, pas même aux Nazaréens, à qui toutes sortes de soüillures étoient étroitement défenduës; & il y a quelques Interprétes qui soûtiennent que le Prêtre n'étoit que sept jours dans l'exercice de sa purification, & éloigné de l'Autel; mais le Texte est plus favorable à la premiére interprétation.

℣. 27. IN DIE INTROITUS SUI IN SANCTUARIUM..... OFFERET PRO PECCATO SUO. *Le jour qu'il entrera dans le lieu*

(*a*) *Num.* XIX. 16. Voyez aussi *Num.* VI. 9. (*b*) *Ieron. Kimchi, Lyran. Sanct. Vatab. &c.*

Digitized by Google

28. *Non erit autem eis hæreditas : ego hæreditas eorum : & possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum.*

28. Ils n'auront point d'héritage, car je suis moi-même leur héritage ; & vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israël, parce que c'est moi qui suis leur partage.

29. *Victimam & pro peccato, & pro delicto ipsi comedent : & omne votum in Israel ipsorum erit.*

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le péché, & pour la faute ; & tout ce qu'Israël offrira par vœu leur appartiendra.

30. *Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, sacerdotum erunt, & primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponas benedictionem domui tuæ.*

30. Les prémices de tous les premiers-nez, & les offrandes de toutes les choses différentes qui sont offertes, appartiendront aux Prêtres. Et vous donnerez aussi au Prêtre les prémices de ce que vous mangez ; afin qu'il répande la bénédiction sur votre maison.

COMMENTAIRE.

saint. (A la lettre, dans le sanctuaire,) *il fera une oblation pour son péché.* Lorsqu'à la fin des quatorze jours de sa purification, il voudra rentrer dans l'exercice de ses fonctions, il offrira une hostie pour le péché. On n'exprime pas la qualité de l'animal qu'il devoit offrir ; mais Moyse ordonne pour la purification du Nazaréen une couple de pigeonneaux ; l'un pour le péché, & l'autre pour l'holocauste. (*a*)

Il y en a (*b*) qui croyent que ceci, & même le verset précédent regardent la purification des Prêtres au jour qu'on les consacre Prêtres, & qu'on les reçoit dans le sacré ministére. Nous voyons par Moyse qu'ils offroient la dixiéme partie d'un éphi de pure farine, laquelle étoit toute consumée par le feu, moitié le matin, & moitié le soir. (*c*)

℣. 28. NON ERIT AUTEM EIS HÆREDITAS. *Ils n'auront point d'héritage.* Ils ne posséderont point de fonds de terre. La tribu de Levi n'eut point de partage dans le pays d'Israël ; le Seigneur étoit leur partage ; ils étoient nourris des offrandes qu'on faisoit à son Temple, des dîmes, & des prémices que le peuple leur offroit. (*d*) Le Texte Hébreu, (*e*) les Septante, & les autres Versions ne lisent point de négation : *Ils auront un héritage ;* ou, *voici quel sera leur héritage ; je serai leur héritage, & leur possession.*

℣. 30. OMNIA LIBAMENTA. *Et les offrandes.* A la lettre : *Les libations*, les liqueurs que l'on répand sur l'autel du Seigneur. L'Hé-

(*a*) *Num.* VI. 11 12.
(*b*) *Vide Sanct. hic.*
(*c*) *Levit.* VI. 20.
(*d*) *Vide Num.* XXIII. 12. & XVIII. 20. & *Deuteron.* XVIII. 1.
(*e*) ותיתה להם לנחלה 70. Καὶ ἔσται αὐτοῖς κληρονομία, ἐγὼ Κύριος.

31. *Omne morticinum, & captum à bestia de avibus & de pecoribus, non comedent sacerdotes.*

31. Les Prêtres ne mangeront ni d'aucun oiseau, ni d'aucune bête qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par une autre bête.

COMMENTAIRE.

breu : (*a*) *Toutes les offrandes que l'on éleve en présence du Seigneur, seront aux Prêtres.* Les offrandes élevées sont le pain, la farine, les fruits qu'on apportoit au Temple ; & la poitrine, & l'épaule des hosties pacifiques, qui appartenoient aux Prêtres. (*b*)

PRIMITIVA CIBORUM VESTRORUM. *Les prémices de ce que vous mangez.* L'Hébreu : (*c*) *Les prémices de votre pâte*, ou de vos paitrins. On donnoit aux Prêtres une partie de la pâte qu'on paîtrissoit. Voyez le Commentaire sur les Nombres. (*d*)

CHAPITRE XLV.

Place pour la ville sainte, pour le logement des Prêtres, pour le Temple, & pour le Prince. Balances, poids, & mesures justes. Prémices qu'on donnera au Prince. Sacrifices pour les Fêtes principales.

℣. 1. *CUmque cœperitis terram dividere sorti tò, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti quinque millia, & latitudine decem millia : sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.*

℣. 1. LOrsque vous commencerez à diviser la terre par sort, séparez-en les prémices pour le Seigneur ; *c'est-à-dire*, un lieu qui soit sanctifié, & séparé *du reste* de la terre, qui ait vingt cinq mille *mesures* de longueur, & dix mille de largeur : & il sera saint dans toute son étenduë.

COMMENTAIRE.

℣. 1. CUMQUE COEPERITIS TERRAM DIVIDERE SORTITO, SEPARATE PRIMITIAS DOMINO. *Lorsque vous commencerez à diviser la terre par sort, (e) séparez-en les prémices pour le*

(*a*) וכל תרומות מכל תרומותיכם לכהנים
(*b*) Voyez le Commentaire sur Exod. XXIX. 24 pag 430.
(*c*) ראשית ערסותיכם Πρωτοζυμήματα φυρᾶν.
(*d*) *Num.* XV. 20.
(*e*) ובהפילכם את הארץ *Cùm facietis cadere terram.* Il insinuë le sort : mais c'est une maniere de parler ordinaire dans ces sortes d'affaires, il est est certain que le partage ne se fit pas par le sort. Voyez ci-après ℣℣. 1. 2. 3. Chap. XLVIII.

Digitized by Google

Seigneur. Après le retour de la captivité, vous ferez un nouveau partage du pays, différent du partage qu'on en fit, lorſque ſous Joſué, le peuple entra en poſſeſſion de la Paleſtine : Voici la maniere dont vous procederez à ce partage : Vous ſéparerez premiérement, un eſpace de vingt-cinq mille coudées de long, du ſeptentrion au midi, ſur dix mille de large, de l'orient au couchant : Ou plûtôt, vingt-cinq mille coudées au ſeptentrion, & autant au midi du Temple du Seigneur, qui ſera au milieu de cette longueur ; & dix mille coudées au couchant, & autant à l'orient du même Temple du Seigneur, qui ſe trouvera auſſi au milieu de toute cette largeur. (*a*) Ainſi cet eſpace avoit cinquante mille coudées de long, ſur vingt mille de large. Tout ce terrain étoit deſtiné pour le Temple, pour la ville Sainte, pour la demeure du Prince, des Prêtres, des Lévites, & même du peuple qui devoit s'y habituer. C'eſt ce qu'on voit expliqué plus en détail au Chap. XLVIII. Voyez la Carte. *E E*, *F F*, *G G*.

Le Prophéte n'exprime point quelle eſt la meſure dont il parle : mais nous croyons avec Théodoret, & avec pluſieurs Interprétes, (*b*) qu'il l'entend des coudées. Et le ℣. 2. où il parle des meſures du Temple, nous perſuade qu'on ne doit pas l'expliquer autrement. Il lui donne dans ce verſet, de même qu'au Chap. XLII. 15. 16. cinq cens coudées de ſes quatre côtez : enfin, ſi l'on entend ici des toiſes au lieu des coudées, il ſe trouvera une trop vaſte étenduë pour une ſeule ville, & pour la portion des Princes, & des Lévites, à proportion du reſte de la longueur du pays. Les cinquante mille toiſes ſont vingt-cinq petites lieuës de France, à deux mille cinq cens pas la lieuë. Or ſi l'on donnoit à chaque Tribu un terrain égal à celui-là, il faudroit que la terre Promiſe eût environ trois cens vingt-cinq lieuës de long, ce qui eſt bien éloigné de la vérité ; car à prendre ſa longueur depuis Emath, juſqu'à Cadeſbarné, ſuivant Ezéchiel lui-même, (*c*) le pays n'a qu'environ cent cinquante lieuës.

Au reſte, on ne doit pas demander que nous montrions l'éxécution littérale de tout ce qui eſt marqué dans ces derniers Chapitres, au tems qui a ſuivi la captivité de Babylone ; ſoit que les Juifs n'ayent pû exécuter tout ce qui étoit preſcrit par le Prophéte, ſoit qu'ils n'ayent pas crû que Dieu en exigeât l'accompliſſement ; il ne paroît pas qu'ils ayent eu grande attention à le mettre en pratique. Ce n'eſt pas que la choſe fût abſolument impoſſible : & il n'eſt pas hors d'apparence que ſi toutes les Tribus étoient revenuës enſemble, & de concert, & que le pays eût été repeuplé tout d'un coup, on n'auroit pas manqué à ſuivre le plan dreſſé par notre Prophéte, & à partager la terre, ſuivant la diſpoſition qu'il en avoit faite. Mais la plus grande partie du peuple peu ſenſible à la grace que

(*a*) *Vide Ezech.* XLVIII. 9. 10.
(*b*) *Sanct Tirin Jun. Cattal.*
(*c*) *Ezech.* XLVII. 17. 19.

Cyrus

2. *Et erit ex omni parte sanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum: & quinquaginta cubitis in suburbana ejus per gyrum.*

3. *Et à mensura ista mensurabis longitudinem viginti quinque millium, & latitudinem decem millium, & in ipso erit Templum, Sanctumque Sanctorum.*

2. De tout cet espace, vous en séparerez pour le lieu saint, un lieu quarré, qui aura cinq cens mesures de chaque côté tout à entour; & cinquante coudées encore aux environs pour ses fauxbourgs.

3. Vous mesurerez donc depuis cet espace la longueur de vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille: & dans cette place sera le Temple, & le Saint des Saints.

COMMENTAIRE.

Cyrus leur faisoit, en leur rendant la liberté de retourner en leur pays, & trop attachez aux établissemens, & aux habitudes qu'ils avoient prises dans une terre étrangére, ne voulurent pas profiter de cette permission, & ne revinrent que par pelotons, & dans la suite de plusieurs années dans la Palestine, d'où vient qu'elle ne se trouva peuplée que d'une maniére fort inégale, & avec assez peu d'ordre. Il n'y eut que les premiéres bandes revenuës avec Zorobabel, & avec Esdras, à qui l'on donna des héritages, autant qu'on le put, dans le terrain qu'avoient autrefois occupé leurs Tribus. (*a*)

℣. 2. ET ERIT EX OMNI PARTE SANCTIFICATUM QUINGENTOS PER QUINGENTOS, QUADRIFARIAM PER CIRCUITUM; ET QUINQUAGINTA CUBITOS IN SUBURBANA EJUS PER GYRUM. *De tout cet espace, vous en séparerez pour le lieu saint, un lieu quarré, qui aura cinq cens mesures de chaque côté, tout alentour; & cinquante coudées aux environs, pour ses fauxbourgs.* On peut traduire ainsi l'Hébreu: (*b*) *De cet espace on prendra cinq cens coudées en quarré pour le Temple, & cinquante tout autour pour une place libre & dégagée.* Le Temple avoit cinq cens coudées en quarré, comme on l'a vû ci-devant: (*c*) & la place qui étoit tout autour du Temple, entre le mur du parvis du peuple, & un autre mur haut de six coudées, (*d*) qui environnoit toute la croupe de la montagne; cet espace étoit de cinquante coudées; ensorte que ce dernier mur avoit de chacun de ses quatre côtez, six cens coudées de long. Voyez la Carte *A*.

℣. 3. ET A MENSURA ISTA MENSURABIS LONGITUDINEM VIGINTI QUINQUE MILLIUM, ET LATITUDINEM DECEM MILLIUM. *Vous mesurerez donc depuis cet espace la longueur de*

(*a*) Voyez 1. *Esdr.* III. 1. & 2. *Esdr* III. & VIII. 1. & XI. 1. & 3. *Habitavit autem unusquisque in possessione sua, in urbibus suis, Israël, Sacerdotes, Levita, &c.*

(*b*) יהיה מזה אל הקדש חמש מאות בחמש מאות מרבע סביב והמשים אמה סגרש לו סביב

(*c*) *Ezech.* XLII. 16.

(*d*) *Ezech.* XL. 5.

Digitized by Google

4. *Sanctificatum de terra erit Sacerdotibus ministris sanctuarii, qui accedunt ad ministerium Domini: & erit eis locus in domos, & in sanctuarium sanctitatis.*

4. Ce qui sera sanctifié de ce pays, sera pour les Prêtres, qui sont les ministres du Sanctuaire, & qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du ministére du Seigneur. Et ce lieu sera destiné pour leurs maisons, & pour le Sanctuaire très-saint.

5. *Viginti quinque autem millia longitudinis, & decem millia latitudinis erunt Levitis, qui ministrant domui: ipsi possidebunt viginti gazophylacia.*

5. Il y aura vingt-cinq mille *mesures* de longueur, & dix mille de largeur, pour les Lévites qui servent au Temple. Et outre cela, ils auront vingt chambres dans le Temple.

COMMENTAIRE.

vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille. Du centre de ces cinq cens coudées, qui étoit le milieu du Temple, on comptoit la longueur de vingt-cinq mille coudées du septentrion au midi, & du midi au septentrion, & la largeur de dix mille coudées, de l'orient à l'occident, & de l'occident à l'orient, ainsi que nous l'avons marqué sur le verset premier: en sorte que cette longueur de vingt-cinq mille, & cette largeur de dix mille coudées, se devoient compter deux fois, comme il est marqué au Chapitre XLVIII. 10. Voyez la Carte *A. B. C. D. E.*

℣. 4. SANCTIFICATUM DE TERRA ERIT SACERDOTIBUS. *Ce qui sera sanctifié de ce pays, sera pour les Prêtres.* Ce partage dont on vient de parler, sera pour les Prêtres, ℣. 4. pour les Lévites, ℣. 5. & pour le Prince, ℣. 7. Ce sera dans cet espace qu'on bâtira, le Temple, les logemens des Ministres du Seigneur, le palais du Prince, & la ville Sainte, ℣. 6. Mais les Prêtres en particulier auront pour demeure le lieu Saint, le Temple renfermé dans une étenduë de six cens coudées en quarré, y compris l'espace qui étoit autour du parvis des Prêtres. Voyez le ℣. 11. du Chap. XLVIII. Plan *A.*

℣. 5. VIGINTI QUINQUE MILLIA.... ERUNT LEVITIS. *Il y aura vingt-cinq mille mesures de longueur pour les Lévites.* Les Lévites prendront une étenduë de vingt-cinq mille coudées, du septentrion au midi, & de dix mille de large, de l'orient à l'occident, pour leur partage. Au milieu de ce terrain sera le Temple, & autour du Temple la ville Sainte en quarré, suivant les dimensions marquées ci-après; (*a*) & outre cela une seconde ville pour les artisans, qui ne seront pas de la Tribu de Lévi. (*b*) Voyez la Carte *B. C. D. E.*

IPSI POSSIDEBUNT VIGINTI GAZOPHYLACIA. *Et outre cela ils auront vingt chambres dans le Temple,* pour s'y loger pendant le

(*a*) Ezech. XLVIII. 13. 14. 15. 16. 17.

(*b*) Ezech. XLVIII. 18. 19.

Digitized by Google

6. Et poſſeſſionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, & longitudinis viginti quinque millia, ſecundùm ſeparationem ſanctuarii, omni domui Iſrael.

7. Principi quoque hinc, & inde in ſeparationem ſanctuarii, & in poſſeſſionem civitatis, contra faciem ſeparationis ſanctuarii, & contra faciem poſſeſſionis urbis à latere maris, uſque ad mare & à latere orientis uſque ad orientem: Longitudinis autem juxta unamquamque partem, à termino occidentali, uſque ad terminum orientalem.

6. Et vous donnerez à la ville pour ſon étenduë, cinq mille *meſures* de large, & vingt-cinq mille de long, ſelon ce qui eſt ſéparé pour le ſanctuaire: & ce ſera pour toute la maiſon d'Iſraël.

7. Vous déſignerez auſſi le partage du Prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été ſéparé pour le lieu ſaint, & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu ſaint, & de cette place, depuis un côté de la mer, juſqu'à l'autre; & depuis un côté de l'orient, juſqu'à l'autre. Et la longueur de ſon partage ſera égale dans ſes deux portions, depuis les bornes de l'orient, juſqu'aux bornes de l'occident.

COMMENTAIRE.

tems qu'il y ſeront occupez au ſervice du Seigneur. L'Hébreu : (*a*) *Ils auront en leur poſſeſſion vingt chambres*, ou vingt appartemens, pour les portiers, pour les chantres, & pour les autres officiers du Temple. Les Septante ſemblent avoir lû autrement : (*b*) *Ils auront en héritage des villes pour y demeurer.* Mais toute la ſuite du diſcours d'Ezéchiel, fait voir que l'on déroge ici à la Loi de Moyſe, qui donnoit aux Lévites pluſieurs villes pour leur demeure; on ne leur en aſſigne ici qu'une ſeule, qui avoit quatre mille cinq cens coudées en quarré, (*c*) & dix-huit mille de tour. (*d*) Plan *B*.

℣. 6. POSSESSIONEM CIVITATIS DABITIS QUINQUE MILLIA LATITUDINIS, ET VIGINTI QUINQUE MILLIA LONGITUDINIS, ... OMNI DOMUI ISRAEL. *Vous donnerez à la ville cinq mille meſures de large, & vingt-cinq mille de long, ... & ce ſera pour toute la maiſon d'Iſraël.* Dans le partage des Lévites, on prenoit une étenduë de dix mille coudées de large; ſavoir, cinq mille du côté du couchant, & autant du côté de l'orient, ſur une longueur de vingt cinq mille coudées, du ſeptentrion au midi, pour le logement du peuple qui devoit habiter la ville Sainte. Ce partage eſt clairement marqué ci-après, Chap. XLVIII. 15. 18. 19. Plan, ou Carte *F F*.

SECUNDUM SEPARATIONEM SANCTUARII. *Selon ce qui eſt ſéparé pour le Sanctuaire.* Ou plûtôt, ſuivant les Septante : *De même que ce qui eſt deſtiné pour le Temple.* Cet eſpace ſera ſanctifié, ainſi que le reſte du partage des Lévites. Mais au ℣. 15. du Chap. XLVIII. ce terrain eſt nommé

(*a*) להם לאחזת עשרים לשכות

(*b*) Εἰς κατάσχεσιν πόλεως τῷ κατοικεῖν.

(*c*) Ezech. XLVIII. 16.

(*d*) Ibid. ℣. 35.

Digitized by Google

8. *De terra erit ei poſſeſſio in Iſraël : & non depopulabuntur ultrà Principes populum meum : ſed terram dabunt domui Iſraël ſecundùm tribus eorum.*

9. *Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiat vobis, Principes Iſraël : iniquitatem & rapinas intermittite, & judicium & juſtitiam facite : ſeparate confinia veſtra à populo meo, ait Dominus Deus.*

8. Il aura ſon partage de la terre dans Iſraël : & les Princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple : mais ils diſtribuëront la terre à la maiſon d'Iſraël, ſelon leur tribu.

9. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Qu'il vous ſuffiſe, ô Princes d'Iſraël, *d'avoir fait tant d'injuſtices.* Ceſſez de commettre l'iniquité, & de piller *mon peuple.* Rendez la juſtice, & agiſſez ſelon l'équité. Séparez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

profane. (*a*) Il faut dont traduire, ſuivant l'Hébreu : (*b*) Ce terrain ſera deſtiné pour la ville, qui ſervira de demeure aux enfans d'Iſraël, *le long de l'eſpace ſéparé pour le Temple.* En effet la ville de ces Iſraëlites, étoit le long, & vis-à-vis du Temple du Seigneur, & de la ville où demeuroient les Lévites. Plan *E E F F.*

℣. 7. PRINCIPI QUOQUE HINC ET INDE. *Vous déſignerez auſſi le partage du Prince, qui ſe prendra de part & d'autre*, du partage des Lévites, au couchant, & à l'orient. La largeur de ce partage ſe prendra du ſeptentrion au midi, & ſa longueur de l'occident en orient. Pour s'en faire une idée, il faut jetter les yeux ſur la Carte *G G.* & ſur le verſet 21. du Chapitre XLVIII. où l'on voit que le partage du Prince étoit en deux piéces égales, qui dans leur total avoient vingt-cinq mille coudées de long, ſur vingt mille de large ; & chaque portion en particulier avoit douze mille & cinq cens coudées de long, ſur vingt mille de large. Plan *G G.*

℣. 8. ET NON DEPOPULABUNTUR ULTRA POPULUM. *Les Princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple.* On leur aſſigne un terrain fixe, & un revenu déterminé, ci-après ℣℣. 13. 14. 15. afin de leur ôter tout prétexte de véxer, & de piller le peuple, ſous prétexte des dépenſes qu'ils étoient obligez de faire, comme chefs de la nation, & chargez en cette qualité, de fournir diverſes choſes pour les ſacrifices ; verſets 17. & ſuivans. On peut voir dans les Livres des Rois, (*c*) quel étoit *le droit du Roi*, & ce qu'il avoit accoutumé d'exiger de ſes ſujets.

SED TERRAM DABUNT DOMUI ISRAEL. *Mais ils diſtribuëront la terre à la maiſon d'Iſraël, ſelon leurs tribus,* ſuivant l'ordre des Tribus. On ne fera pas cette diſtribution par le ſort ; mais le Prince en fera

---

(*a*) Ezech. XLVIII. 15. *Prophana erunt urbis hi habitaculum, & in ſuburbana.*

(*b*) לעמת תרומה הקדש

(*c*) 1. Reg. VIII. 11. 12. *& ſeqq.*

Digitized by Google

10. *Statera justa, & ephi justum, & batus justus erit vobis.*

11. *Ephi, & batus æqualia, & unius mensuræ erunt: ut capiat decimam partem cori batus, & decimam partem cori ephi: juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum.*

12. *Siclus autem viginti obolos habet. Porrò viginti sicli, & viginti quinque sicli, quindecim sicli mnam faciunt.*

10. Que votre balance ſoit juſte : Ayez un éphi, & un batus juſtes.

11. L'éphi & le batus ſeront égaux, & d'une même meſure ; enſorte que le batus tiendra la dixiéme partie du corus ; & que l'éphi tiendra de même la dixiéme partie du corus. Leur poids ſera égal par rapport à la meſure du corus.

12. Le ſicle doit avoir vingt oboles : & vingt ſicles, vingt-cinq ſicles, & quinze ſicles, font la mine.

COMMENTAIRE.

le partage, ſuivant le rang, & la grandeur de chaque Tribu.

℣. 9. SEPARATE CONFINIA VESTRA. *Séparez vos terres d'avec celles de mon peuple ;* & n'uſurpez plus les héritages des plus foibles, en aggrandiſſant votre terrain ſur celui de vos voiſins. Les Septante : (*a*) *Séparez vos oppreſſions de mon peuple.* Le Chaldéen : (*b*) *Otez vos ſcandales*, ou vos pierres d'achoppement. La plûpart des Interprétes traduiſent l'Hébreu (*c*) par : *Vos exactions*, les tributs que vous impoſez, & que vous exigez injuſtement de mon peuple.

℣. 11. EPHI ET BATUS ÆQUALIA, ET UNIUS MENSURÆ ERUNT. *L'éphi & le batus ſeront égaux, & d'une même meſure.* L'une & l'autre de ces deux meſures étoit de la dixiéme partie du corus. Or le corus, ou chomer contenoit 298. pintes, chopine, demiſeptier, & un peu plus : l'éphi, & le batus tenoient vingt-neuf pintes, chopine, demiſeptier, un poſſon, & quelque peu davantage. Les Septante ont aſſez mal rendu tout cet endroit, qui regarde les meſures des Hébreux. Ezéchiel entre dans ce détail des poids, des meſures, & des monnoyes qui ſeront en uſage après le retour de la captivité, afin que ce peuple accoutumé aux meſures, & aux poids des Caldéens, n'en établiſſe pas l'uſage dans le pays après ſon retour.

℣. 12. SICLUS AUTEM VIGINTI OBOLOS HABET. *Le ſicle doit avoir vingt oboles.* L'Hébreu : (*d*) *Le ſicle eſt de vingt gérah.* Le ſicle réduit à notre monnoye, valoit trente-deux ſols cinq deniers, & $\frac{1}{8}$ de deniers, ſuivant la ſupputation que nous ſuivons.

VIGINTI SICLI, ET VIGINTI QUINQUE SICLI, ET QUINDECIM SICLI, MNAM FACIUNT. *Vingt ſicles, & vingt-cinq ſicles, & quinze ſicles, font la mine.* C'auroit été plutôt fait de dire : *ſoi-*

(*a*) Ἐξάγετε τὰς καταδυναστείας ἀπὸ τοῦ λαοῦ μου.

(*b*) סלקו תקלתכון

(*c*) חרימו נגשותיכם *Vide Pagn. Mont. Munſt. Caſt. Vatab. &c.*

(*d*) וחמשכל עשרים גרה

13. *Et hæ sunt primitiæ, quas tolletis: sextam partem ephi de coro frumenti, & sextam partem ephi de coro hordei.*

13. Et voici quelles seront les prémices que vous offrirez : La sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus de froment ; & la sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus d'orge.

14. *Mensura quoque olei, batus olei, decima pars cors est : & decem bati corum faciunt : quia decem bati implent corum.*

14. Il prendra la même mesure de l'huile ; le batus d'huile, est la dixiéme partie du corus ; car les dix batus font le corus ; & le corus est rempli de dix batus.

15. *Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Israël : in sacrificium, & in holocaustum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus :*

15. On donnera un bélier d'un troupeau de deux cens bêtes, de celles que le peuple d'Israël nourrit : pour les sacrifices, pour les holocaustes, pour les oblations pacifiques ; afin qu'il serve à les expier, dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

xante sicles font la mine. Ainsi la mine vaut quatre-vingt dix-sept livres six sols dix deniers & demi de notre monnoye.

℣. 13. ET HÆ SUNT PRIMITIÆ QUAS TOLLETIS. *Voici quelles seront les prémices que vous offrirez.* Ou voici ce que vous leverez, (*a*) ce que vous mettrez à part pour le Prince ; (*b*) voici le tribut que vous lui payerez. Ceci est fort modéré en comparaison de ce qui se voit dans le premier Livre des Rois, où il est dit, que le Roi exigera divers services, & diverses corvées de ses sujets, & de leurs animaux ; & qu'il prendra la dîme de toutes leurs terres, & de tout leur bétail. (*c*)

SEXTAM PARTEM EPHI DE CORO FRUMENTI. *La sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus de froment.* On donnera au Prince la sixiéme partie d'un éphi pour chaque corus, ou chomer de froment. Ainsi le Prince prenoit le soixantiéme du revenu en froment, & en autres grains ; de soixante gerbes, une ; de soixante chomer, un, &c.

℣. 14. MENSURA QUOQUE OLEI. *Il prendra la même mesure d'huile.* Il en prendra la soixantiéme partie. De soixante corus, un ; l'huile se mesure avec le *batus*, au lieu que le froment se mesure avec l'éphi ; mais l'éphi, & le batus ont la même capacité. Ou bien : (*d*) *Et voici la mesure de l'huile : Il prendra un batus d'huile sur un corus ; les dix batus font le corus.* L'huile se payoit au dixiéme. Le Prince en avoit la dîme juste ; ce dernier sens est le plus suivi. (*e*)

(*a*) זאת התרומה אשר תרימו

(*b*) Voyez le ℣. 16. *Omnis populus terræ tenebitur primitiis his Principi in Israël.*

(*c*) 1. *Reg.* III. 11. 15. 17.

(*d*) וחק השמן הבת השמן מעשר הבת׃ מין הבר עשרת הבת חמר

(*e*) *Chald. Menoch.*

16. *Omnis populus terræ tenebitur primitiis his Principi Israel.*

16. Tout le peuple du pays ſera obligé de payer ces prémices, à celui qui ſera le Prince en Iſraël.

17. *Et ſuper Principem erunt holocauſta, & ſacrificium, & libamina in ſolemnitatibus, & in Calendis, & in Sabbatis, & in univerſis ſolemnitatibus domûs Iſrael: ipſe faciet pro peccato ſacrificium, & holocauſtum, & pacifica ad expiandum pro domo Iſrael.*

17. Et le Prince ſera chargé d'offrir les holocauſtes, les ſacrifices, & les oblations de liqueurs, les jours ſolemnels, les premiers jours de chaque mois, les jours de ſabbat, & tous les jours ſolemniſez par la maiſon d'Iſraël. Il offrira pour le péché le ſacrifice, l'holocauſte, & les victimes pacifiques, pour l'expiation de la maiſon d'Iſraël.

18. *Hæc dicit Dominus Deus: In primo menſe, una menſis, ſumes vitulum de armento immaculatum, & expiabis ſanctuarium.*

18. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Le premier mois, & le premier jour de ce mois, vous prendrez un veau du troupeau, qui ſoit ſans tache, & vous vous en ſervirez pour expier le ſanctuaire.

COMMENTAIRE.

℣. 15. ARIETEM UNUM DE GREGE DUCENTORUM. *On donnera un bélier d'un troupeau de deux cens bêtes*, de celles que le peuple nourrit. Le Prince prendra la dîme des animaux propres à être offerts en ſacrifices, des bœufs, des moutons, des chévreaux, & il en prendra un de deux cens; & il demeurera chargé des ſacrifices marquez ici, & au ℣. 17.

℣. 17. ET SUPER PRINCIPEM ERUNT HOLOCAUSTA. *Le Prince ſera chargé d'offrir les holocauſtes, &c.* Cela ſe pratiquoit dès avant la captivité, comme on l'a montré dans le Commentaire ſur les Paralipoménes. (*a*) Mais je ne ſai ſi la choſe étoit d'obligation, ou ſi elle étoit laiſſée à la dévotion des Princes. Salomon, (*b*) & Ezéchias (*c*) s'en acquittoient avec beaucoup de magnificence. Au retour de la captivité, le peuple ſe cottiſa à un tiers de ſicle par tête, pour fournir aux frais des ſacrifices ordinaires. (*d*) Et ce qu'ordonne ici Ezéchiel, n'eut point d'exécution.

℣. 18. IN PRIMO MENSE, UNA MENSIS, ... EXPIABIS SANCTUARIUM. *Le premier mois, & le premier jour du mois, ... Vous expierez le Sanctuaire.* Ou plutôt: Ordonnez aux Prêtres qui ſeront alors, d'expier le Sanctuaire par le ſang d'un veau, qu'on immolera de la maniére qui eſt marquée ici, & au verſet ſuivant. Cette cérémonie ne ſe voit nulle part dans Moyſe; & il y a beaucoup d'apparence qu'elle eſt toute nouvelle. Nous n'en voyons pas même la pratique au retour de la captivité: Elle ſe devoit faire tous les ans au premier, & au ſeptiéme jour du

(*a*) Voyez 2. *Par.* XXXI. 3.
(*b*) 3. *Reg.* IX. 25.
(*c*) 2. *Par.* XXXI. 3.
(*d*) 2. *Eſdr.* X. 32. 33.

Digitized by Google

19. *Et tollet Sacerdos de sanguine quod erit pro peccato: & ponet in postibus domûs, & in quatuor angulis crepidinis altaris, & in postibus portæ atrii interioris.*

19. Le Prêtre prendra du sang de cette hostie qu'on offrira pour le péché; & il en mettra sur les poteaux de la porte du Temple, aux quatre coins du rebord de l'autel, & aux poteaux de la porte du parvis intérieur.

20. *Et sic facies in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit, & errore deceptus est, & expiabis pro domo.*

20. Vous ferez la même chose le septiéme jour du mois, pour tous ceux qui ont péché par ignorance, & qui ont été trompez par une erreur *humaine*; & vous expierez ainsi le Temple.

21. *In primo mense, quartadecima die mensis, erit vobis Pascha solemnitas: septem diebus azyma comedentur.*

21. Le premier mois, & le quatorziéme jour de ce mois, vous solemniserez la fête de Pâque: on mangera les pains sans levain, sept jours durant.

22. *Et faciet Princeps in die illa pro se, & pro universo populo terræ, vitulum pro peccato.*

22. Et le Prince offrira en ce jour-là pour soi-même, & pour tout le peuple du pays, un veau en *sacrifice* pour le péché.

23. *Et in septem dierum solemnitate faciet holocaustum Domino, septem vitulos, & septem arietes immaculatos quotidie septem diebus: & pro peccato, hircum caprarum quotidie.*

23. Il offrira en holocauste au Seigneur, pendant la solemnité des sept jours, sept veaux, & sept béliers sans tache, chaque jour, durant les sept jours. Et il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le péché.

24. *Et sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem faciet: & olei hin per singula ephi.*

24. Il joindra dans son sacrifice un éphi *de farine* à chaque veau, & un éphi *de farine* à chaque bélier, & ajoutera un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

COMMENTAIRE.

premier mois de l'année Sainte, afin de purifier le Temple, & l'autel des soüillures des enfans d'Israël; & pour préparer ceux-ci à faire plus dignement la Pâque du Seigneur, qui se célébroit le quarorziéme du même mois. ℣℣. 21. 22.

℣. 19. IN QUATUOR ANGULIS CREPIDINIS ALTARIS. *Aux quatre coins du rebord de l'autel.* Il y avoit plus d'un rebord à l'autel, comme on l'a vû ci-devant; (*a*) on mettoit le sang ou sur les coins de chacun des rebords, ou seulement sur celui d'enhaut.

℣. 20. SIC FACIES IN SEPTIMA MENSIS. *Vous ferez la même chose le septiéme jour du mois*; du premier mois, sept jours avant la fête de Pâque. Les Septante: (*b*) *Vous en userez de même le premier jour du septiéme mois*, auquel on célébroit la fête des Trompettes. (*c*)

(*a*) Ezech. XLIII. 14.

(*b*) Καὶ ὕτως ποιήσεις ἐν τῷ μηνὶ τῷ ἑβδόμῳ, μιᾷ τοῦ μηνὸς. כן תעשה בשבעה בחדש

(*c*) Num. XXIX. 1.

℣. 25.

25. *Septimo mense, quinta decima die mensis, in solemnitate, faciet sicut suprà dicta sunt per septem dies; tam pro peccato, quàm pro holocausto; & in sacrificio, & in oleo.*

25. Le septiéme mois, & le quinziéme jour de ce mois, il fera en cette fête solemnelle sept jours de suite, les mêmes choses qui ont été dites auparavant, soit pour l'expiation du péché, soit pour l'holocauste, soit pour le sacrifice des oblations, & de l'huile.

COMMENTAIRE.

℣. 25. SEPTIMO MENSE, QUINTA DECIMA DIE MENSIS. *Le septiéme mois, & le quinziéme jour de ce mois.* Il fera dans la fête des Tabernacles, (a) toutes les même choses qui ont été marquées ci-devant pour la Pâque; le Prince y offrira le même nombre de victimes, la même qualité, & avec les mêmes cérémonies pendant toute l'octave.

CHAPITRE XLVI.

Réglement pour l'ouverture de la porte orientale du parvis des Prêtres. Par quelle porte le Roi, & le peuple doivent entrer & sortir du Temple. Diverses sortes de sacrifices. Cuisines du Temple.

℣. 1. *Hæc dicit Dominus Deus: Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem: erit clausa sex diebus, in quibus opus fit: die autem sabbati aperietur, sed & in die calendarum aperietur.*

℣. 1. VOici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: La porte du parvis intérieur, qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours où l'on travaille: mais on l'ouvrira le jour du sabbat; & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

COMMENTAIRE.

℣. 1. PORTA ATRII INTERIORIS, QUÆ RESPICIT AD ORIENTEM, CLAUSA ERIT SEX DIEBUS. *La porte du parvis intérieur qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours qu'on travaille.* Voyez ce qu'on a dit sur le Chapitre XLIV. 2.

℣. 2. INTRABIT PRINCEPS PER VIAM VESTIBULI PORTÆ DEFORIS. *Le Prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors.* Il s'arrêtera à la porte du vestibule de la porte orientale du par-

(a) *Num.* XXIX. 32. *& seqq.*

2. *Et intrabit Princeps per viam vestibuli portæ deforis, & stabit in limine portæ: & facient Sacerdotes holocaustum ejus, & pacifica ejus: & adorabit super limen portæ, & egredietur: porta autem non claudetur usque ad vesperam.*

2. Le Prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors; & il s'arrêtera à l'entrée de la porte: les Prêtres offriront pour lui l'holocauste, & le sacrifice de paix. Il adorera sur le pas de cette porte; puis il sortira: & la porte ne sera point fermée jusqu'au soir.

3. *Et adorabit populus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, & in calendis coram Domino.*

3. Et le peuple du pays adorera aussi le Seigneur devant cette porte les jours du sabbat, & les premiers jours de chaque mois.

4. *Holocaustum autem hoc offeret Princeps Domino; in die sabbati sex agnos immaculatos, & arietem immaculatum.*

4. Or le Prince offrira au Seigneur cet holocauste; savoir, le jour du sabbat, six agneaux, qui soient sans tache, & un bélier de même sans tache;

5. *Et sacrificium ephi per arietem: in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus: & olei hin per singula ephi.*

5. Avec l'oblation d'un éphi *de farine*, pour le bélier, & ce que sa main offrira *volontairement* en sacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

6 *In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum: & sex agni, & arietes immaculati erunt.*

6. Et le premier jour de chaque mois, un veau du troupeau, qui soit sans tache, avec six agneaux, & six béliers, qui n'ayent point non plus de tache.

COMMENTAIRE.

vis intérieur, sans entrer dans ce parvis. Voyez ci-devant Ch. XLIV. 2.

℣. 4. SEX AGNOS IMMACULATOS, ET ARIETEM. *Six agneaux sans tache, & un bélier.* Moyse (*a*) n'avoit ordonné que deux agneaux le jour du Sabbat, de plus qu'aux autres jours.

℣. 5. SACRIFICIUM EPHI PER ARIETEM. *Avec un éphi de farine pour chaque bélier.* Il appelle *sacrificium*, de même qu'au ℣. 24. du Chapitre précédent l'Hébreu (*b*) *minchab*, qui signifie les offrandes de farine, dont on accompagnoit les sacrifices sanglans. L'Ephi étoit de 29. pintes, chopine, demiseptier, un posson, & un peu plus. Le *hin*, qui étoit la mesure d'huile qu'on répandoit sur cette farine, contenoit quatre pintes, chopine, demiseptier, un posson, cinq pouces cubes, & un peu plus.

IN AGNIS AUTEM SACRIFICIUM QUOD DEDERIT MANUS EJUS. *Ce que sa main offrira volontairement en sacrifice pour chaque agneau.* L'Hébreu: (*c*) *Et pour les agneaux il donnera l'offrande du don de sa main.* A l'égard des agneaux, on ne lui prescrit point la quantité d'huile, ni de farine, il en donnera à sa dévotion. Voyez les versets 7. & 11. où la même expression se rencontre.

(*a*) *Num.* XXVIII. 9.

(*b*) מנחה איפה 70. Θυσίαν καὶ πέμμα. *Sacrificium & coctionem.*

(*c*) לכבשים מנחה מתת ידו

7. *Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet sacrificium : de agnis autem, sicut invenerit manus ejus : & olei hin per singula ephi.*

7. Et il offrira en sacrifice un éphi *de farine*, pour le veau, avec un éphi *de farine*, pour chaque bélier ; il donnera pour chaque agneau, ce que sa main pourra trouver, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

8. *Cúmque ingressurus est princeps, per viam vestibuli portæ ingrediatur, & per eamdem viam exeat.*

8. Lorsque le Prince doit entrer *dans le Temple*, il entrera par le vestibule de la porte *orientale*, & il sortira par le même endroit.

9. *Et cùm intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus : qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ : porrò qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis : non revertetur per viam portæ per quam ingressus est, sed è regione illius egredietur.*

9. Mais lorsque le peuple du pays entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solemnels, celui qui sera entré par la porte du septentrion, pour adorer, sortira par la porte du midi ; & celui qui sera entré par la porte du midi, sortira par la porte du septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré ; mais il sortira par l'autre, qui lui est opposée.

10. *Princeps autem in medio eorum, cum ingredientibus ingredietur, & cum egredientibus egredietur.*

10. Mais le Prince étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & sortira avec ceux qui sortent.

COMMENTAIRE.

℣. 6. IN DIE CALENDARUM VITULUM.... ET SEX AGNI, ET ARIETES. *Le premier jour de chaque mois, un veau, six agneaux, & six béliers.* L'Hébreu : (*a*) *Le jour du mois un veau, six agneaux, & un bélier.* Moyse avoit prescrit (*b*) deux veaux, un bélier, & sept agneaux, pour les sacrifices aux premiers jours du mois. Chaque veau étoit offert avec trois assarons de farine arrosée d'huile ; chaque bélier avec deux assarons de farine, & chaque agneau avec un dixiéme d'un assaron. L'*assaron* étoit la dixiéme partie de l'*éphi*, qu'Ezéchiel ordonne ici ℣. 7. pour chaque veau, & pour chaque bélier, avec un hin d'huile par éphi de farine.

℣. 9. NON REVERTETUR PER VIAM PORTÆ, PER QUAM INGRESSUS EST. *Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré*, pour ne pas tourner le dos au Temple, & pour marquer un plus grand respect ; peut-être aussi pour éviter l'embarras, & le trop grand concours aux portes. Cette regle ne regardoit pas le Prince. Il entroit, & sortoit par la même porte, comme Ezéchiel l'a déja remarqué. (*c*)

℣. 10. PRINCEPS IN MEDIO EORUM CUM INGREDIENTIBUS INGREDIETUR, ET CUM EGREDIENTIBUS EGRE-

(*a*) ביום החדש פר ... וששת כבשים ואיל תמימים 70. Μόχον ... καὶ ἐξ ἄμνους, καὶ κριὸν.

(*b*) *Num.* XXVIII. 11.

(*c*) *Sup.* XLIV. 2. & XLVI. 2. 8.

11. *Et in nundinis, & in solemnitatibus erit sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem: agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus: & olei hin per singula ephi.*

11. Aux jours de foire, & aux fêtes solemnelles, on offrira en sacrifice un éphi *de farine*, pour un veau, & un éphi *de farine*, pour un bélier : pour les agneaux, chacun offrira en sacrifice ce que sa main trouvera ; & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine.*

12. *Cùm autem fecerit Princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino; aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, & faciet holocaustum suum, & pacifica sua sicut fieri solet in die sabbati: & egredietur; claudeturque porta postquam exierit.*

12. Or quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste, ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient; & il offrira son holocauste, & ses victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du sabbat : & il sortira ensuite ; & on fermera la porte après qu'il sera sorti.

COMMENTAIRE.

DIETUR. *Le Prince étant au milieu d'eux entrera avec ceux qui entrent, & sortira avec ceux qui sortent.* Le Prince se trouvera au Temple avec le peuple, y entrera en même tems, & en sortira avec lui par la même porte. Il aura sa place à l'entrée du parvis des Prêtres, sur la porte du vestibule ; mais il entrera, & sortira par les mêmes portes que le peuple, & de-là se rendra dans son palais, d'où il étoit venu. Il est à remarquer qu'avant la captivité les Rois de Juda avoient leur porte particuliére qui donnoit de leur palais dans le Temple, comme on le peut voir dans les Paralipoménes, & dans le Plan du Temple ; c'étoit la porte occidentale qui n'étoit que pour le Prince. Mais dans le second Temple dont nous parle Ezéchiel, il ne devoit point y avoir de portes en cet endroit. Le Prophéte n'en décrit aucune du côté du couchant ; le palais du Prince ne devoit plus être de ce côté-là. Il en étoit fort éloigné dans le Plan de la nouvelle distribution du pays. (*a*) Le Roi venoit au Temple, y entroit, & en sortoit comme un simple Israëlite. Il avoit sa place sous le portique du parvis des Prêtres, & le privilége de sortir par la porte qu'il étoit entré, & de faire ouvrir la porte orientale de ce parvis, lorsqu'il offroit quelque sacrifice de dévotion.

℣. 11. IN NUNDINIS, ET IN SOLEMNITATIBUS ERIT SACRIFICIUM EPHI PER VITULUM. *Aux jours de foire, & aux Fêtes solemnelles, on offrira en sacrifice un ephi de farine.* L'Hébreu : (*b*) *Aux jours de Fête, & aux jours d'assemblée, on offrira une offrande de farine d'un éphi.* C'est une répétition de ce qu'il a déja dit au ℣. 7.

℣. 12. CUM AUTEM FECERIT PRINCEPS SPONTANEUM

(*a*) Ezech. XLVIII. 21.

(*b*) ובנועדים תהיה המנחה

70. Ἐν ταῖς ἑορταῖς, καὶ ἐν ταῖς πανηγύρεσι.

13. *Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Domino : semper manè faciet illud.*

14. *Et faciet sacrificium super eo cata manè manè sextam partem ephi, & de oleo tertiam partem hin, ut misceatur simila : sacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.*

15. *Faciet agnum, & sacrificium, & oleum cata manè manè : holocaustum sempiternum.*

16. *Hac dicit Dominus Deus : Si dederit Princeps donum alicui de filiis suis : hæreditas ejus, filiorum suorum erit, possidebunt eam hereditariè.*

13. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur, un agneau de la même année, qui sera sans tache ; & il l'offrira toûjours au matin.

14. Et il offrira tous les matins en sacrifice pour cet agneau, la sixiéme partie d'un éphi *de farine*, & la troisiéme partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine. C'est-là le sacrifice qu'il est obligé, selon la Loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être perpétuel, & de chaque jour.

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le sacrifice, & l'huile tous les matins ; & cet holocauste sera éternel.

16. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Si le Prince fait quelque don à l'un de ses fils, ce don lui demeurera pour son héritage à lui, & à ses enfans, qui le posséderont par droit de succession.

COMMENTAIRE.

HOLOCAUSTUM .... APERIETUR EI PORTA QUÆ RESPICIT AD ORIENTEM. *Quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient.* Cette porte qui demeure fermée pendant toute la semaine, sera ouverte au Prince lorsqu'il offrira par dévotion quelque sacrifice extraordinaire.

℣. 13. AGNUM FACIET HOLOCAUSTUM QUOTIDIE DOMINO. *Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau.* Il ne parle ici que de l'holocauste qu'on offroit tous les matins avant tous les autres sacrifices ; mais on en offroit autant tous les soirs, & avec les mêmes cérémonies. (*a*)

℣. 14. FACIET SACRIFICIUM SUPER EO CATA MANE MANE, SEXTAM PARTEM EPHI. *Il offrira tous les matins en sacrifice pour cet agneau, la sixiéme partie d'un éphi de farine.* Cette expression, *Cata manè manè*, chaque matin, est composée du Grec *cata*, & du Latin *manè*. L'Hébreu : (*b*) *Le matin, le matin.* On accompagnoit l'agneau qu'on offroit en holocauste de la sixiéme partie d'un éphi de farine, & de la troisiéme partie d'un hin d'huile, c'est-à-dire, une pinte, une chopine, un poisson, un pouce cube, & un peu plus d'huile.

℣. 16. SI DEDERIT PRINCEPS DONUM ALICUI DE FI-

(*a*) *Levit.* VI. 9. *Hæc est lex holocausti : crematur in altari tota nocte usque mane.*

(*b*) בבקר בבקר 70. Τοπρωὶ πρωί.

Digitized by Google

17. *Si autem dederit legatum de hæreditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, & revertetur ad Principem : hæreditas autem ejus, filiis ejus erit.*

18. *Et non accipiet Princeps de hæreditate populi per violentiam, & de possessione eorum : sed de possessione sua hæreditatem dabit filiis suis : ut non dispergatur populus meus unusquisque à possessione sua.*

19. *Et introduxit me per ingressum, qui erat ex latere portæ, in gazophylacia Sanctuarii ad sacerdotes, quæ respiciebant ad aquilonem : & erat ibi locus vergens ad occidentem.*

17. Mais s'il fait un legs de son bien à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé ; & alors il retournera au Prince, & la propriété en appartiendra à ses enfans.

18. Le Prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ses biens : mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfans ; afin que mon peuple ne soit point chassé, & dépoüillé de ce qu'il posséde légitimement.

19. Or *l'Ange* me fit passer par une entrée qui étoit à côté de la porte, dans les chambres du Temple, où logeoient les Prêtres, & qui regardoient le septentrion. Et il y avoit là un lieu particulier, qui étoit tourné vers le couchant.

COMMENTAIRE.

LIIS SUIS, HÆREDITAS EJUS FILIORUM SUORUM ERIT. *Si le Prince fait quelque don à l'un de ses fils, ce don lui demeurera en héritage.* 17. *Mais s'il fait un legs*, un présent, (*a*) *de son bien à un de ses serviteurs*, de ses sujets, *il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé.* Voici une loi nouvelle pour les Princes d'Israël. Nous avons vû ci-devant que le Seigneur leur a assigné un terrain pour leur héritage, (*b*) à côté de celui des Lévites. Cet héritage demeurera inaliénable, & ne pourra sortir de la famille royale. Le Roi pourra gratifier quelques-uns de ses fils d'une portion de cette terre, & elle lui demeurera pour toujours. Cela ne passe point pour une véritable aliénation, l'héritage ne sortant point de sa famille. Mais si le Prince donne quelque partie des terres de son domaine à l'un de ses sujets, celui-ci n'en joüira que jusqu'à l'année du Jubilé. Alors le fonds retournera au Roi, suivant l'analogie de la Loi de Moyse, (*c*) qui veut que les terres des Tribus ne soient point aliénées à perpétuité.

℣. 19. ET INTRODUXIT ME PER INGRESSUM, QUI ERAT EX LATERE PORTÆ, IN GAZOPHYLACIA SANCTUARII. *L'Ange me fit passer par une entrée qui étoit à côté de la porte, dans les chambres du Temple où logeoient les Prêtres.* Le Prophéte entra par la porte septentrionale du parvis des Prêtres, où il avoit vû un peu auparavant la gloire du Seigneur, & où il avoit reçû tous les ordres qu'on a lûs depuis

(*a*) וכי יתן מתנה מנחלתו 70. Ἐὰν δῶ δόμα.

(*b*) *Ezech.* XLV. 7.

(*c*) *Levit.* XXV. 10. 11. *Revertetur homo ad possessionem suam, & unusquisque rediet ad familiam pristinam, quia Jubilæus est.*

Digitized by Google

20. *Et dixit ad me : Iſte eſt locus ubi coquent Sacerdotes pro peccato, & pro delicto : ubi coquent ſacrificium, ut non efferant in atrium exterius, & ſanctificetur populus.*

20. Alors il me dit : C'eſt ici le lieu où les Prêtres feront cuire les viandes des victimes immolées pour le péché, & pour la faute, & les autres oblations du ſacrifice ; afin qu'ils ne les portent point dans le parvis extérieur, de peur que le peuple n'en ſoit ſanctifié.

21. *Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor angulos atrii : & ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola ſingula per angulos atrii.*

21. Et il me fit ſortir dans le parvis extérieur, & me mena aux quatre coins du parvis ; & je vis qu'il y avoit une petite cour à chacun des quatre coins du parvis.

COMMENTAIRE.

le Ch. XLIV. ℣℣. 4. 5. juſqu'ici. De cette porte (Plan 2.) il entra du veſtibule par une porte qui étoit à côté dans les appartemens des Prêtres, qui étoient le long de cette aîle (*S*), (*a*) à la droite du veſtibule, en s'avançant vers le couchant. A l'extrémité de cette enfilade de chambres, il remarqua tout à l'occident le lieu où l'on cuiſoit les chairs des victimes pour le péché : (*T.*) *Et erat ibi locus vergens ad occidentem.... 20. Iſte eſt locus ubi coquent Sacerdotes pro peccato, & pro delicto.* On n'y cuiſoit pas la chair de toute ſorte de victimes, il y avoit d'autres cuiſines deſtinées pour cela ; (*PP.*) (*b*) mais ſeulement celles qui ne ſe pouvoient manger que dans le parvis intérieur, & par les Prêtres ſanctifiez. Telles étoient les parties des victimes pour les péchez de commiſſion, ou d'ignorance, & les offrandes de farine qui les accompagnoient. La Loi défendoit expreſſément qu'on ne les portât pas au dehors du parvis des Prêtres, (*c*) & Ezéchiel réitere ici la même défenſe. *Que les Prêtres ne les portent point dans le parvis extérieur, de peur que le peuple n'en ſoit ſanctifié*, & que la ſainteté extérieure qu'il contractera par l'attouchement de ces choſes ſaintes, ne le mette hors d'état de ſatisfaire aux devoirs communs de la ſocieté, & ne l'oblige à ſe purifier de la ſoüillure qu'il aura contractée à l'approche, quoiqu'involontaire, de ces chairs ſanctifiées. Voyez ci-devant XLIV. 19. & *Levit.* VI. 26. La faute eſt égale, ou de s'approcher d'une choſe ſainte lorſqu'on n'a pas droit d'y toucher ; & de toucher à une choſe impure, dont il eſt défendu de s'approcher.

℣. 21. EDUXIT ME IN ATRIUM EXTERIUS.... ET ECCE ATRIOLUM ERAT IN ANGULO ATRII. *Il me fit ſortir dans le parvis extérieur, & je vis qu'il y avoit une petite cour à chacun des quatre*

(*a*) Voyez ci-devant le Chap. XLII. 13.
(*b*) ℣. 21. 22. 23. 24.
(*c*) *Levit.* VI. 26. *Iſta eſt lex hoſtiæ pro peccato ... Sacerdos qui offert, comedet eam in loco ſancto in atrio tabernaculi ; quicquid tetigerit carnes ejus ſanctificabitur. Vide & Num.* XVIII. 9.

Digitized by Google

22. *In quatuor angulis atrii atriola dispoſita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum : menſura unius quatuor erant.*

23. *Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola : & culinæ fabricatæ erant ſubter porticus per gyrum.*

24. *Et dixit ad me : Hæc eſt domus culinarum, in qua coquent miniſtri domûs Domini victimas populi.*

22. Or ces petites cours ainſi diſpoſées à ces quatre coins du parvis, avoient quarante coudées de long, ſur trente de large ; étant toutes quatre d'une ſeule & même meſure.

23. Et il y avoit une muraille qui enfermoit chacune de ces quatre petites cours. L'on voyoit auſſi les cuiſines bâties ſous les portiques tout autour.

24. Et il me dit : C'eſt ici la maiſon des cuiſines, où les miniſtres de la maiſon du Seigneur feront cuire les victimes deſtinées pour le peuple.

COMMENTAIRE.

coins de ce parvis. C'étoient des cours découvertes de quarante coudées de long ſur trente de large, dans leſquelles on entretenoit du feu pour faire cuire les parties des hoſties pacifiques, que les particuliers venoient offrir par dévotion dans le Temple, & dont ils faiſoient des feſtins à leur famille, & à leurs amis, aux pauvres, à la veuve, & à l'orphelin, dans le Temple, & devant la face du Seigneur.

℣. 22. ATRIOLA DISPOSITA. *Ces petites cours ainſi diſpoſées.* L'Hébreu : (*a*) *Des cours liées*, attenantes au reſte des bâtimens, ou plûtôt *des cours enfumées*, à cauſe que l'uſage des cheminées n'étant point commun dans ce pays-là, on laiſſoit aller la fumée à ſon gré, & les murs de la cour ne pouvoient qu'ils n'en fuſſent noircis. Les Septante ont lû autrement ; ils traduiſent : (*b*) *De petites cours.*

℣. 23. ET PARIES PER CIRCUITUM.... ET CULINÆ FABRICATÆ ERANT SUBTER PORTICUS. *Il y avoit une muraille qui enfermoit ces cours, & les cuiſines étoient bâties ſous les portiques tout autour.* L'Hébreu : (*c*) *Il y avoit un rang tout autour* des cours, *& ces cuiſines étoient au-deſſous de ces rangs tout autour.* Les Septante (*d*) ont crû qu'il y avoit des portiques tout autour ; je croirois plûtôt qu'il y avoit des rangs de fourneaux dans leſquels on faiſoit le feu, ou des foyers ſur leſquels on mettoit les chaudiéres.

(*a*) חצרות קשרות

(*b*) Αὐλαὶ μικραί. Ils ont lû חצרות קשנות

(*c*) ושור סביב בהם ומבנים עשוי מתחת חטירות סביב

(*d*) Καὶ ἐξέδραι κύκλῳ ἀνταῖς. *Aquil.* Στιβάδες : *Des lits de table. Symm.* Περιφράγματα : *Des ſéparations.*

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE XLVII.

Fontaine qui sort de dessous la porte orientale du Temple, & qui se grossissant à mesure qu'elle s'avance, se va rendre dans la mer morte, & en adoucit les eaux. Limites de la Terre-sainte, qui doit être partagée aux Israëlites, & aux étrangers.

℣. 1. *ET convertit me ad portam domûs, & ecce aquæ egrediebantur subter limen domûs ad orientem: facies enim domûs respiciebat ad orientem: aquæ autem descendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.*

℣. 1. ENsuite il me fit revenir vers la porte de la maison *du Seigneur*. Et je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'orient: car la face de la maison regardoit vers l'orient. Or les eaux descendoient au côté droit du Temple, vers le midi de l'autel.

COMMENTAIRE.

℣. 1. CONVERTIT ME AD PORTAM DOMUS, ET ECCE AQUÆ EGREDIEBANTUR SUBTER LIMEN DOMUS. *Il me fit revenir vers la porte de la maison du Seigneur, & je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte à l'orient.* Ezéchiel après avoir fait le tour du parvis du peuple, (*a*) est ramené par la porte septentrionale dans le parvis des Prêtres, & étant arrivé à la porte du Temple, il vit une fontaine qui avoit sa source sous cette porte qui regardoit l'orient, & qui passant au midi de l'autel des holocaustes, à la droite du Temple, (*b*) & à la gauche de ceux qui avoient le visage tourné vers le vestibule, & vers l'autel dont on vient de parler, couloit du couchant à l'orient, & alloit se rendre dans la vallée de Cédron, & de-là tout droit à la mer-morte.

Tout le monde convient que ces eaux ne furent jamais réellement dans le Temple, de la maniere dont on les décrit ici. S'il y eût eu une source dans ce lieu saint, inutilement Salomon eût-il fait avec tant de dépenses la mer d'airain, & les autres bassins qui ne servoient qu'à conserver les eaux pour l'usage du Temple. Quelques Prophétes parlent d'une semblable fontaine; & quelques Ecrivains plus récens, assurent qu'il y avoit des sources dans le Temple. Mais les premiers doivent s'expliquer de même

(*a*) Ezech. XLVI. 21.

(*b*) *Ad latus templi dextrum ad meridiem altaris.*

Digitized by Google

qu'Ezéchiel, dans un sens figuré: & les seconds parlent des eaux qu'on avoit amenées à Jérusalem & dans le Temple, peu de tems avant sa destruction. Joël dit que le tems viendra que (a) *les montagnes découleront de miel, & les collines produiront des ruisseaux de lait; que tous les ruisseaux de Juda seront pleins d'eau, & qu'il sortira une fontaine de la maison du Seigneur, qui arrosera le torrent des épines.* Zacharie (b) assure *que les eaux vives sortiront de Jérusalem, que la moitié de ces eaux coulera dans la mer orientale, & l'autre moitié dans la mer d'occident, & qu'elles ne tariront ni l'hyver, ni l'été.* Si ces Prophétes ne vouloient désigner que des eaux matérielles, qu'on devoit avoir dans le Temple après le retour de la captivité, pourquoi Zacharie qui vivoit à Jérusalem après le retour, parle-t'il de ces sources, comme d'une chose future? Ce Prophéte avoit vû le second Temple; Joël voyoit celui de Salomon. Ils prédisent tous deux une fontaine qui devoit sortir du Temple; elle ne subsistoit donc matériellement ni dans le premier, ni dans le second Temple. On doit donc l'expliquer de la grace, & de la doctrine de l'Evangile, de l'effusion de l'Esprit saint, des eaux sacrées du Baptême. JESUS-CHRIST a quelquefois comparé sa doctrine à une source d'eaux. Il a dit de lui-même qu'il étoit la fontaine de vie. (c)

Aristée, (d) & Eupolême (e) parlent des réservoirs d'eaux qui étoient dans le Temple. Le premier assure que les eaux sont si abondantes, & coulent si continuellement dans des canaux pratiquez sous le terrain du Temple, qu'on les prendroit pour une source qui ne tarit point; les égouts s'étendent jusqu'à cinq stades (f) hors du Temple. Il assure qu'il fut conduit en un lieu à quatre stades de la ville, où on lui fit entendre le bruit de ces eaux qui y étoient conduites par dessous terre par des canaux de plomb. Il jugea de leur quantité par le grand bruit qu'il y entendit; mais tout cela ne peut être ce que les Prophétes nous ont décrit, à moins qu'ils n'ayent voulu outrer l'exaggération, pour exprimer dans des termes hyperboliques une chose assez simple.

Tacite (g) parle d'une maniére plus expresse, d'une fontaine qui couloit toûjours dans le Temple: *Templum in modum arcis, propriique muri, labore atque opere ante alios. Ipsa porticus quis Templum ambiebatur, egregium propugnaculum. Fons perennis aquæ, cavati sub terra montes, & piscinæ, cisternaque servandis imbribus.* Mais nous croyons que ces eaux y avoient été amenées par Pilate, peu avant que les Romains fissent le siége

(a) *Joël.* III 18.
(b) *Zach.* XIV. 8.
(c) *Johan.* IV. 13. 14. VII. 38. *Vide Isaï.* XII. 3. & LV. 1.
(d) *Aristæus lib. de septuag. Interpret.*
(e) *Eupolem. apud Euseb. lib. 9. Præparat.*
(f) C'est-à-dire, 265 pas.
(g) *Tacit. Annal. lib. 5.*

Digitized by Google

2. *Et eduxit me per viam portæ aquilonis, & convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem: & ecce aquæ redundantes à latere dextro.*

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient : & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit.

COMMENTAIRE.

de Jérusalem, & détruisissent le Temple, comme nous l'insinuë Joseph. (*a*) Ce sont apparemment ces eaux que veulent désigner les voyageurs, (*b*) & les habitans du pays, sous le nom de *la Fontaine scellée*, dont on nous décrit les réservoirs & les canaux, & qu'on croit être un ouvrage de Salomon. Cette fontaine est à une lieuë & demie de Bethléem vers le midi, sur le chemin qui conduit à Hébron. Il y a trois sources qui se réünissant vont se rendre en trois réservoirs différens ; le premier desquels est à quatre cens pas au dessous vers le midi. Ce réservoir a plus de cent cinquante pas de long, cent de large, & cinq ou six toises de profondeur : le tout de pierres de taille, & le fond enduit de ciment. L'eau passe de ce réservoir dans un second & dans un troisiéme, & est portée par un canal de pierre d'un pied & demi en quarré, jusqu'à Jérusalem, qui en est éloignée de trois bonnes lieuës ; mais le canal en fait plus de dix, parce qu'il va en tournant par les montagnes. La plus grande partie de ces eaux va à la mosquée des Turcs, qu'ils appellent le Temple de Salomon, & l'autre à leur hôpital, qu'ils croyent être au lieu du palais de ce Prince. Mais on ne peut pas assurer que les Prophétes ayent eu en vûë ces aqueducs, & ces eaux amenées de Jérusalem, & dans le Temple. Leurs expressions sont trop grandes, & les circonstances de ce qu'ils nous décrivent, trop magnifiques, pour ne marquer qu'une simple source d'eau commune. Ils ont voulu sans doute désigner cette fontaine qui jaillit jusques dans le Ciel : (*c*) *Fons aquæ salientis in vitam æternam.*

℣. 2. EDUXIT ME PER VIAM PORTÆ AQUILONIS..... AD VIAM QUÆ RESPICIEBAT ORIENTEM. *Il me fit sortir par la porte qui regarde le septentrion, & me fit tourner vers le chemin qui regarde l'orient.* Ezéchiel sortit par la porte septentrionale du parvis des Prêtres, parce que la porte orientale étoit fermée, comme on l'a vû auparavant. Il fallut donc faire le tour pour parvenir au dehors de cette porte orientale, afin de suivre le cours de l'eau qui alloit de ce côté-là, & qui

(*a*) *Joseph. de Bello lib. 2. c. 13.* Μετὰ δὲ ταῦτα (Πιλάτος) ὑδραγωγὸν ἔλκει, τὸν ἀπὸ Σπαρμῶν, καλοῦσι δὲ κορβωνᾶν, εἰς σταδίους ἑξακοσίους ἐκτείνοντα· κατῆγε δὲ ἀπὸ τοσαύτης ἀφέσεως ὕδατα.

(*b*) Roger Voyage de Terre-Sainte, titre 1. c. 14. p. 113. & 120. Voyez aussi Maundrel, Voyage de Jerus. p. 148.

(*c*) *Johan.* IV. 14.

3. *Cùm egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, & mensus est mille cubitos: & traduxit me per aquam usque ad talos.*

3. L'homme *qui me conduisoit* s'avançant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à la main, mesura un espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, dont j'avois jusqu'à la cheville des pieds.

4. *Rursúmque mensus est mille; & traduxit me per aquam usque ad genua.*

4. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit aussi passer dans l'eau; & j'en avois jusqu'aux genoux.

5. *Et mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille torrentem, quem non potui pertransire; quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.*

5. Il mesura un *troisiéme* espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, & j'en avois jusqu'aux reins. Enfin il mesura un *quatriéme* espace de mille coudées; & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus passer; parce que les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué.

6. *Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.*

6. Alors il me dit: Certes vous l'avez bien vû, fils de l'homme. Et il me fit aussi-tôt sortir en me menant hors du torrent.

7. *Cúmque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.*

7. M'étant ainsi tourné, j'apperçus une très-grande quantité d'arbres des deux côtez sur le bord de ce torrent.

COMMENTAIRE.

sortoit à gros boüillons du côté droit de cette porte: *Ecce aquæ redundantes ex latere dextro.*

℣. 3. CUMQUE EGREDERETUR VIR AD ORIENTEM. *L'homme qui me conduisoit, s'avançant vers l'orient*, & sortant du Temple, mesura le long du cours des eaux le chemin de mille coudées, & dans cet espace l'eau n'alloit pas plus haut que la cheville des pieds du Prophéte; qui étoit sans doute nuds pieds, puisqu'il venoit du parvis des Prêtres.

℣. 5. QUIA INTUMUERANT AQUÆ, &c. *Parce que les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué.* L'Hébreu: (*a*) *Parce que les eaux étoient grossies, des eaux à nager, qu'on ne peut passer.* Elles étoient tellement accruës, qu'on ne pouvoit les passer qu'à la nage. Les Septante: (*b*) *Parce que l'eau s'est élevée*, (s'est débordée,) *comme la roideur d'un torrent qu'on ne peut passer.*

(*a*) כי גאו המים מי שחו נחל אשר לא יעבר

(*b*) Ὅτι ἐξύβρεξεν τὸ ὕδωρ ὡς ῥοῖζος χειμάρρου ὃν οὐ διαβήσονται.

8. *Et ait ad me : Aquæ istæ quæ egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, & descendunt ad plana deserti, intrabunt mare, & exibunt, & sanabuntur aquæ.*

8. Et il me dit : Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable vers l'orient, & qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer, & en sortiront, & les eaux de la mer seront adoucies.

COMMENTAIRE.

¥. 8. AQUÆ ISTÆ QUÆ EGREDIUNTUR AD TUMULOS SABULI ORIENTALIS, ET DESCENDUNT AD PLANA DESERTI, INTRABUNT MARE, ET EXIBUNT. *Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable vers l'orient, & qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer, & en sortiront.* L'Hébreu : (a) *Ces eaux qui sortent vers la frontière, vers l'orient, elles descendent dans le désert,* (ou dans la campagne) *& viendront à la mer, à la mer de la sortie.* Quelques-uns croyent que les eaux qui sortoient du Temple, se partageoient en deux bras, dont l'un alloit vers la mer de Galilée, désignée ici sous le nom de *Gelilah*, ou frontière, & de *mer orientale ;* & l'autre dans *la mer du désert*, (b) dans la mer-morte, désignée sous le nom *de mer de la sortie*, parce que le Jourdain y a son embouchure, & son issuë. D'autres croyent que cet endroit doit s'expliquer par un passage que l'on croit parallèle, du Prophète Zacharie, (c) qui dit que les eaux qui sortiront de Jérusalem se partageront, & iront une partie *dans la mer d'orient*, que les Hébreux entendent de la mer de Tibériade, & l'autre dans *la mer de derrière*, qui est la méditerranée à l'occident de la Terre-sainte. Mais voici les raisons qui nous obligent à rejetter ces opinions, & à dire qu'on ne doit entendre ici que la mer-morte sous le nom de *mer orientale*, & de *mer du désert*, ou *d'Araba*. 1°. Cette mer n'est pas moins à l'orient de Jérusalem, que celle de Tibériade. On n'a aucune preuve que la mer de Tibériade ait porté le nom de mer orientale, & le Lac de Sodome porte expressément ce nom ci-après ¥. 18. 2°. Le cours naturel des eaux va de Jérusalem à la mer-morte, qui est plus basse que le terrain de cette ville, & dont le trajet de l'une à l'autre est moins coupé par les montagnes. 3°. Le nom de *Gelila*, ou de frontière ou de hauteurs, (d) se donne à un canton situé sur le Jourdain, pas loin de la mer-morte, où les Israëlites de de-là le Jourdain après la conquête de la terre de Chanaan, érigérent un autel

(a) ... הקדמונה וירדו על הערבה ובאו הימה אל חיסה המוצאים

70. Εἰς τὴν γαλιλαίαν τὴν πρὸς ἀνατολὰς, καὶ καταβαίνον εἰς τὴν Ἀραβίαν.

(b) Voyez *Num.* XXII. 1. XXVI. 63. *Deut.* III. 17. IV. 49. *Josue* III. 16.

(c) *Zach.* XIV. 8.

(d) *Josue* XXII. 10. 11. *Ad tumulos Jordanis.* אל גלילות הירדן

Aquila traduit ici, Δοίνας, *des amas de sable.*

γῆν μετάξιον, *frontière.*

9. *Et omnis anima vivens, quæ serpit, quò unque venerit torrens, vivet: & erunt pisces multi satis postquam venerint illuc aquæ istæ, & sanabuntur, & vivent omnia ad quæ venerit torrens.*

9. Et tout animal vivant qui rampe, vivra par-tout où viendra le torrent; & il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se rendre; & tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent, sera guéri, & vivra.

10. *Et stabunt super illas piscatores: ab Engaddi usque ad Engallim siccatio sagenarum erit: plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis ninia.*

10. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux: & depuis Engaddi jusqu'à Engallim, on séchera des filets. Il y aura beaucoup d'espéces différentes de poissons, & en très-grande abondance, comme il y en a dans la grande mer:

COMMENTAIRE.

pour monument de leur union avec ceux de deça ce fleuve, (*a*) Eusebe, & S. Jérôme le mettant dans la tribu de Benjamin. 4°. Enfin le Prophéte ne dit pas un mot dans tout ce Chapitre, qui insinuë que les eaux se soient divisées en deux bras. Il ne parle que des eaux qui tombent dans la mer-morte, ou dans le lac de Sodome. Il dit que ce fleuve *en guérira les eaux. Et sanabuntur aquæ.* Elles perdront cette acrimonie, & cette amertume mortelle à tous les animaux, qui ont rendu cette mer si célébre. (*b*)

℣. 9. ERUNT PISCES MULTI SATIS. *Il y aura un grande quantité de poissons*, par tout où les eaux se rendront; la mer de Sodome ne souffroit point de poisson. *Nullum corpus animalium recipit*, dit Pline.

VIVENT OMNIA AD QUÆ VENERIT TORRENS. *Tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent, sera guéri, & vivra.* Le terrain par où il passera, fût-il maudit, & stérile, deviendra fertile, & abondant. Guérir, rendre la vie, se disent figurément d'une terre, ou d'un pays, ou de toute autre chose, qui de mauvaise, de dangereuse, d'inutile, de ruinée, est rétablie, & mise dans un état contraire. Il y avoit dans ce pays des eaux amères, dangereuses, & qui causoient la stérilité dans les lieux où elles couloient; parce qu'elles y répandoient un sel de nitre trop crud, & trop âcre, dont elles étoient remplies. Telles étoient les eaux de la mer de Sodome, la fontaine d'Elisée près Jéricho, (*c*) les eaux améres que Moyse adoucit. (*d*)

℣. 10. AB ENGADDI, USQUE AD ENGALLIM SICCATIO SAGENARUM ERIT. *Depuis Engaddi, jusqu'à Engallim on séchera des filets.* La mer-morte deviendra si poissonneuse, qu'on verra de tout côté sur les bords des filets de pêcheurs. Saint Jérôme dit qu'*Engaddi*

(*a*) Josue xv. 10.
(*b*) Vide, si lubet, Tacit. lib. 5. Hist. Solin. c. 38. Joseph. Strabo. Plin.
(*c*) 4. Reg. II. 19.
(*d*) Exod. xv. 23.

11. *In litteribus autem ejus, & in paludibus non sanabuntur, quia in salinas dabuntur.*

12. *Et super torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum: non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus: per singulos menses afferet primitiva, quia aquæ ejus de sanctuario egredientur: & erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.*

11. Mais dans ses rivages, & dans les marais qu'elle forme, les eaux ne seront point adoucies, parce qu'elles seront destinées pour les salines.

12. Il s'élevera aussi sur les bords, & aux deux côtez du torrent toutes sortes d'arbres fruitiers. Leurs feüilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parce que les eaux du torrent seront sorties du sanctuaire. Leurs fruits serviront pour nourrir *les peuples*, & leurs feüilles pour les guérir.

COMMENTAIRE.

étoit vers l'extrémité méridionale de cette mer, & *Engallim* à l'extrémité opposée du côté du Septentrion. (*a*) Il suppose avec le commun des Interprétes, qu'Engaddi est la même que Thamar qui se lit ci-après au ℣. 19. Mais nous ferons voir le contraire sur ce verset; on ne connoît Engallim que par ce seul endroit. Les Septante lisent *Agallim*, ou *Enaglim*, ou *Enagallim*. Saint Jérôme dans son Livre des Lieux Hébreux, dit qu'*Agallim*, ou Ægallim est dans le pays de Moab, à huit milles d'Aréopolis, du côté du midi. Il croit avec raison que c'est elle qui est marquée dans Isaïe dans sa Prophétie contre Moab. (*b*) Mais il est visible que ce n'est pas de cette ville dont parle ici Ezéchiel; c'est plûtôt de *Gallim* ville de la tribu de Benjamin, qu'Isaïe (*c*) joint à Béthel, & à Anathoth. Voyez 1. *Reg.* xxv. 44. *En-gallim* signifie *la Fontaine de Gallim*; on la met près l'embouchure du Jourdain dans la mer-morte.

℣. 11. IN LITTORIBUS, ET IN PALUSTRIBUS NON SANABUNTUR. *Dans ses rivages, & dans ses marais les eaux ne seront point adoucies.* La mer-morte conservera ses qualitez de sel, & d'amertume sur ses bords, & dans les marais, où ses eaux croupissent dans ses environs. Ces endroits seront conservez pour la commodité du pays; on en tirera du sel, ou plûtôt du bitume; car les Hébreux donnent le nom de sel au nitre, à l'asphalte, au naphte, au bitume, au sel, & à tout ce qui y a du rapport. On a déja averti que ceci ne fut jamais accompli à la lettre; mais il faut l'expliquer d'abord littéralement, pour ensuite en tirer des moralitez, & des sens spirituels. Ces recoins, ces éclats, ces marais de la mer de Sodome, qui ne sont point adoucis par le mélange de l'eau salutaire, marquent

(*a*) *Vide Ieronym. hic, & infrà* ℣. 19. *ubi de Thamar.*

(*b*) *Isai.* xv. 8.

(*c*) *Isai.* xxv. 44.

Digitized by Google

13. *Hæc dicit Dominus Deus : Hic est terminus in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israël : quia Joseph duplicem funiculum habet.*

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ce sont ici les bornes selon lesquelles vous posséderez la terre, & la partagerez entre les douze tribus ; car Joseph a pour lui un double partage.

14. *Possidebitis autem eam singuli æque ut frater suus, super quam levavi manum meam ut darem patribus vestris : & cadet terra hæc vobis in possessionem.*

14. Vous posséderez tous également, & chacun autant que son frere de cette terre, sur laquelle j'ai levé, & fait éclater ma main, pour la donner à vos peres. C'est cette terre qui vous tombera en partage.

COMMENTAIRE.

les Schismatiques, les Hérétiques, qui ne vivent pas de l'esprit de JESUS-CHRIST, & qui se séparent de son Eglise ; & les mauvais Chrétiens, qui deshonorent l'Eglise, dont ils sont des membres corrompus.

℣. 12. ERUNT FRUCTUS EJUS IN CIBUM. *Leurs fruits serviront pour nourrir les peuples.* On ne verra plus les fruits qui naissent sur le bord de cette mer, noircis en dedans, & remplis d'une poussiére puante, & corrompuë : (a) *Nam cuncta sponte edita aut manu sata, sive herbâ tenùs aut flore seu solitam in speciem adolevêre ; atra, & inania, velut in cinerem vanescunt.* Le terrain autrefois maudit, & brûlé de Sodome, produira de beaux arbres toujours verds, qui donneront tous les mois d'excellens fruits, & dont les feüilles serviront à la guérison des malades : *Erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.* On peut fort bien faire l'application de tout cela à la doctrine Evangélique & à l'étude des Livres saints, qui sont comme des arbres toujours chargez de fruits, & dont les feüilles mêmes, les exemples des Saints, & des Patriarches sont capables de guérir les blessures des ames.

℣. 13. IN DUODECIM TRIBUBUS ISRAEL, QUIA JOSEPH DUPLICEM FUNICULUM HABET. *Vous partagerez la terre en douze Tribus ; car Joseph a pour lui un double partage.* Il devoit y avoir treize lots dans le partage d'Ezéchiel, parce que Lévi avoit le sien, au lieu que dans le partage de Josué, il n'y en eut que douze, à cause que cette Tribu n'eut point de lot ; mais dans l'un, & dans l'autre partage, la Tribu de Joseph fut divisée en deux Tribus, Manassé, & Ephraïm, qui eurent chacun leur héritage séparément. Voyez la Carte.

℣. 14. POSSIDEBITIS EAM SINGULI, ÆQUE UT FRATER SUUS. *Vous la posséderez tous également, & chacun autant que son frere ;* au lieu que sous Josué on proportionna la grandeur des lots au nombre des sujets qui composoient chaque Tribu. Cette égalité mystérieuse marque peut-être que dans l'Eglise il n'y a plus de distinction entre les Juifs, & les

(a) *Tacit. lib. 5. Histor.*

Gentils ;

15. *Hic est autem terminus terræ: ad plagam septentrionalem, à mari magno viâ Hethalon, venientibus Sedada,*

16. *Emath, Berotha, Sabarim, quæ est inter terminum Damasci, & confinium Emath, domus Tichon, quæ est juxta terminum Auran.*

15. Or voici quelles sont les bornes de cette terre : Du côté du septentrion, depuis la grande mer, en venant par Hetalon à Sedada,

16. A Emath, à Beroth, à Sabarim, qui est dans les confins de Damas, & les confins d'Emath ; & à la maison de Tichon, qui est sur les confins d'Auran.

COMMENTAIRE.

Gentils ; & que le Sauveur est venu sauver tous les hommes, & appeller toutes les nations à la connoissance de ses véritez, & à la joüissance de son Royaume.

℣. 15. AD PLAGAM SEPTENTRIONALEM, A MARI MAGNO VIA HETHALON, VENIENTIBUS SEDADA. *Du côté du septentrion les bornes du pays sont depuis la grande mer,* (la Méditerranée,) *en venant par Héthalon à Sedada.* Hétalon n'est pas connuë de nos Géographes. En comparant ce passage avec celui des Nombres, (*a*) où les mêmes limites sont marquées, on y trouve *la montagne de la montagne*, ou la très-haute montagne, comme paralléle à *Hétalon* de cet endroit. Saint Jérôme paroît avoir été de ce sentiment dans son Commentaire sur ce passage. Les Septante (*b*) dans l'édition Romaine, n'ont pas pris *Héthalon* pour un nom de lieu. Ils traduisent : *Depuis la mer qui descend, & qui coupe, à l'entrée d'Emaseldam.* Le Syriaque lit *Héthron.* Mais nous ne doutons point qu'Hétalon ne soit une ville de Syrie, nommée *Cathela*, dans l'Itineraire d'Antonin, entre Antioche, & Laodicée, à quarante-neuf milles de la premiére & seize milles de l'autre. C'est peut être la même que *Bactalle* dont parle Ptolomée, (*c*) & *Bectilot* marquée dans le Livre de Judith. (*d*) Il est aussi parlé de *Cattelas*, à seize milles de Laodicée, dans l'Itinéraire de Bourdeaux.

SEDADA, *ou Zedad.* (*e*) Nous n'en savons pas la situation.

℣. 16. EMATH. C'est la fameuse ville d'Emese, ou Amise en Syrie. (*f*)

BEROTHA. Les uns croyent que c'est Bérithe sur la Méditerranée ; d'autres, comme Junius & Grotius, disent que c'est Barathene à l'extrémité de l'Arabie déserte. (*g*) Mais ce n'est peut-être ni l'une, ni l'autre. La situation des lieux y répugne. Nous cherchons une ville au Nord du

(*a*) *Num.* XXXIV. 7. הר ההר 70. Τὸ ὄρος τοῦ ὄρους. *Vulg. Montem altissimum.*

(*b*) *Edit. Rom.* Ἀπὸ θαλάσσης τῆς μεγάλης : ἧς καταβαίνουσι, καὶ περιχίζουσι τῆς αἰσέδα Ἐμασελδάμ. *Edit. Complut. & alii Codd.* Οὗ ἡ Δηθλὰν ἐπὶς αἰσέδα Σεδάδα.

(*c*) *Ptolem. l.* 5.

(*d*) *Judith.* II. 11. *in Græco.*

(*e*) צדדה 70. Σηδάδα, *alii* Σεβάδα.

(*f*) Voyez le Commentaire sur les Nombres, Ch. XXXIV. 8. & Théodoret sur cet endroit.

(*g*) *Ptolem. l.* 5. *c.* 19. Βεροθηνὰ, *vel* Βεροθημὰ.

Digitized by Google

17. *Et erit terminus à mari, usque ad atrium Enon, terminus Damasci, & ab aquilone ad aquilonem : terminus Emath plaga septentrionalis.*

17. Ses bornes seront depuis la mer, jusqu'à la cour d'Enon, qui fait les limites de Damas; & depuis un côté du septentrion, jusqu'à l'autre côté, Emath fera ses bornes du côté de l'aquilon.

COMMENTAIRE.

pays d'Israël, entre Héthalon, & Emese. Ce sera plutôt la ville de Béroth marquée dans les Livres des Rois, & dont David fit la conquête sur Adadezer Roi de Syrie. (*a*) On connoît aussi Bérée dans ce pays; mais elle étoit trop éloignée d'Emese.

SABARIM QUÆ EST INTER TERMINUM DAMASCI. *Sabarim qui est dans les confins de Damas.* Je ne trouve pas cette ville dans les Géographes.

DOMUS TICHON, QUÆ EST IUXTA TERMINUM AURAN. *La maison de Tichon, qui est sur les confins d'Auran.* Ptolomée marque *Auran* dans l'Arabie déserte, en tirant vers Damas. *Tichon*, ou *Beth-Tichon*, nous est inconnuë, si ce n'est les *Bethacines* de Pline. Il y en a qui la prennent pour un nom commun : *Les demeures du milieu entre Damas & Auran.* Le Chaldéen : *Le réservoir Albitique sur les frontiéres d'Auran.* Voyez sur *Auran* notre Dictionnaire & Reland.

℣. 17. A MARI USQUE AD ATRIUM ENON. *Depuis la mer, jusqu'à la cour d'Enon*, ou jusqu'à *Hazar-Enon*. Il est déja parlé d'*Enon*, ou *Enan*, dans le Livre des Nombres, (*b*) dans la description des limites du septentrion de la Terre Promise. Nous avons dit sur cet endroit, que ce pouvoit être Gaana de Ptolomée, (*c*) au nord de Damas. Mais c'est bien plutôt Ina du même Ptolomée, ou *Aenos* des Tables de Peutinger, au midi de Damas, environ à deux journées de cette ville. Le nom d'*Enna*, signifie une fontaine; & il pourroit bien marquer une source d'une riviére nommée Thennaris, dans ces quartiers-là.

AB AQUILONE AD AQUILONEM, TERMINUM EMATH. *Depuis un côté du septentrion, jusqu'à l'autre côté, Emath fera ses bornes.* La ville d'Emath étoit comme dans le milieu de toute la longueur des limites de la Terre Promise, du côté du nord. Ces limites s'étendoient depuis la Méditerranée, jusqu'à l'Euphrate, en tirant une ligne qui passe par Emath. Voyez la Carte.

℣. 18. PLAGA ORIENTALIS, DE MEDIO AURAN, ET DE MEDIO DAMASCI. *Sa région orientale se prendra du milieu d'Auran, du milieu de Damas.* On tirera une ligne, qui passe à Auran, à Damas, &

(*a*) 2 *Reg.* VIII. 8.
(*b*) *Num.* XXXIV. 9.
(*c*) *Ptolom. Tabula. lib.* 5. *c.* 15.

Digitized by Google

18. *Perrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damasci, & de medio Galaad, & de medio terræ Israel, Jordanis disterminans ad mare orientale. Metiemini etiam plagam orientalem.*

19. *Plaga autem australis meridiana à Thamar, usque ad aquas contradictionis Cades: & torrens usque ad mare magnum: & hæc est plaga ad meridiem australis.*

20. *Et plaga maris, mare magnum à confinio per directum: donec venias Emath: hæc est plaga maris.*

18. Sa région orientale se prendra du milieu d'Auran, du milieu de Damas, du milieu de Galaad, & du milieu de la terre d'Israel: le Joudain la bornera en tirant vers la mer orientale. Vous mesurerez aussi cette région, qui est du côté de l'orient.

19. Sa région méridionale se prendra depuis Thamar, juqu'aux eaux de contradiction de Cadés; & depuis le torrent *d'Egypte*, jusqu'à la grande mer. C'est-là la région qui doit s'étendre vers le midi.

20. Sa région du côté de la mer, sera la grande mer, à prendre en droite ligne, depuis un bout jusqu'à Emath. Ce sera-là la région qui regardera vers la mer,

COMMENTAIRE.

qui vienne descendre aux montagnes de Galaad. Ainsi Auran devoit être plus septentrionale que Damas. Cette dernière ville est fort connuë dans toute l'Ecriture. Les montagnes de Galaad bornoient le pays des Israëlites vers l'orient, contre les Arabes Scénites qui habitoient l'Arabie déserte. De-là les limites orientales descendoient à la mer-morte, nommée ici mer orientale, de même qu'au ℣. 8.

℣. 19. PLAGA AUSTRALIS A THAMAR, USQUE AD AQUAS CONTRADICTIONIS CADES. *Sa région méridionale se prendra depuis Thamar, jusqu'aux eaux de contradiction de Cadés.* On croit communément que *Thamar*, ou *Hazasson-Thamar*, est la même qu'*Engaddi*, que saint Jérôme met à l'extrémité méridionale de la mer-morte. (*a*) Mais dans son Livre des noms Hébreux, il dit qu'Engaddi est dans la plaine de Jéricho, sur la mer-morte, & que c'est en cet endroit que venoit le baume. Ainsi il faut absolument distinguer Engaddi de Thamar. Les Géographes les distinguent clairement, ils mettent tous Engaddi sur la mer-morte, pas loin de Jéricho; mais Thamar étoit au midi de la mer-morte, bien au-dessus d'Engaddi. Ptolomée, les Tables de Peutinger les séparent, comme nous avons fait.

Les eaux de contradiction près de Cadesbarné, sont célébres dans Moyse. (*b*) Les Septante au lieu de *Thamar*, lisent *Théman*, *& les palmiers*. (*c*) Thamar en Hébreu, signifie un palmier, & *Théman* est un canton de l'Idumée. (*d*)

(*a*) *Sup.* ℣. 10.
(*b*) *Num.* XX. 13.
(*c*) Θαιμαν ἡ φοινικων.
(*d*) *Genes.* XXXVI. 34. *Jerem.* XXV. 23. *Job.* VI. 19. *Baruc.* III. 22.

Digitized by Google

21. *Et dividetis terram istam vobis per tribus Israël:*

22. *Et mittetis eam in hæreditatem vobis, & advenis, qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrûm: & erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel: vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.*

23. *In tribu autem quæcumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.*

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les Tribus d'Israël :

22. Et vous la prendrez pour votre héritage, conjointement avec les étrangers qui viendront se joindre à vous, & qui auront des enfans au milieu de vous : Car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfans d'Israël, comme s'ils étoient naturels du pays, partageant avec vous la terre, pour en posséder leur part au milieu des Tribus d'Israël.

23. Et dans quelque Tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage. C'est ce que dit le Seigneur *notre* Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 20. PLAGA MARIS, MARE MAGNUM, A CONFINIO PER DIRECTUM, DONEC VENIAS EMATH. *Sa région du côté de la mer*, (de l'Occident,) *sera la grande Mer*, (la Méditerranée,) *à prendre en ligne droite, depuis un bout jusqu'à Emath.* Non pas qu'Emath soit située sur la mer, mais la longueur des côtes de la Méditerranée, jusques vis-à-vis d'Emath, étoit aux Hébreux. On doit concevoir une ligne directe, d'orient en occident, d'Emese sur l'Oronte, jusqu'à la Méditerranée. C'est-là la borne des limites occidentales. Les Septante : (*a*) *Jusques vis-à-vis l'entrée d'Emath, jusqu'à cette entrée.* Les limites du côté de l'occident se bornent vis-à-vis l'entrée d'Emath, en tirant une ligne depuis la mer, jusqu'à cette entrée. Mais cela est contraire à la Géographie. Voyez ce que nous avons dit ailleurs, (*b*) du domaine des Hébreux sur les côtes de la Méditerranée.

℣. 22. VOBIS ET ADVENIS. *Vous la partagerez conjointement avec les étrangers.* Ni sous Josué, ni sous Zorobabel les Juifs n'ont pas accordé de partage parmi eux aux étrangers. Ceci ne peut donc s'entendre que comme une prédiction de ce qui est arrivé depuis JESUS-CHRIST, où les étrangers sont entrez dans l'héritage d'Israël, & ont possédé la véritable Terre Promise, sans distinction du Juif, ou du Gentil : (*c*) *Non est distinctio Judæi, & Græci; nam idem Dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum.*

(*a*) Ἕως κατέναντι τῆς εἰσόδου Ἡμάθ, ἕως εἰσὸ δου αὐτοῦ. *Hebr.* מגבול עד נכח לבוא חמת

(*b*) Comment. sur les Nombres, c. XXXIV.

(*c*) *Rom.* x. 12.

CHAPITRE XLVIII.

Partage de la terre aux Tribus d'Iſraël. La place du Temple, & de la ville Sainte. Partage des Lévites, & du Prince. Portes de la ville.

℣. 1. *ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damaſci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.*

2. *Et ſuper terminum Dan, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Aſer una.*

3. *Et ſuper terminum Aſer, à plaga orientali uſque ad plagam maris Nephthali una.*

℣. 1. ET voici les noms des Tribus, *ſelon qu'elles ſeront partagées*, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorſqu'on va à Emath : La cour d'Enan ſera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath : & la région orientale, & la mer borneront la premiere portion *de la tribu* de Dan.

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aſer aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

3. Proche les bornes d'Aſer, Nephthali aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

COMMENTAIRE.

℣. 1. A FINIBUS AQUILONIS. *Depuis l'extrémité du nord.* Ezéchiel donne ici les limites du pays d'Iſraël du côté du nord, d'une maniere plus claire qu'il n'a fait ci-devant Chap. XLVII. 15. 16. Il nomme *Héthalon*, *Emath*, *Enan*, trois villes bien connuës, dont la premiére eſt ſituée près de la Méditerranée, la troiſiéme près de Damas, & Emath au milieu de la longueur de la ligne ſeptentrionale. Après avoir donné les limites de la terre, le Prophéte marque en particulier le partage de chaque Tribu. Il commence par la partie ſeptentrionale, & donne le premier lot à Dan, puis à Aſer, Nephthali, Manaſſé, Ephraïm, Ruben, & Juda, qui ſont ſept Tribus; après leſquelles eſt le partage du Seigneur, des Prêtres, des Lévites, & du Prince : Au midi, en commençant à côté de la ville Sainte, ſont Benjamin, Simeon, Iſſachar, Zabulon, & Gad. On ne marque point en particulier les limites de chaque Tribu, parce que tous les lots étoient égaux. On a déja averti plus d'une fois, que cette diviſion ne fut point miſe en exécution, & qu'elle étoit plutôt myſtique & figurative, que réelle. L'ordre qu'on ſuivit dans le partage des terres

Digitized by Google

4. *Et ſuper terminum Nephthali, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Manaſſe una.*

5. *Et ſuper terminum Manaſſe, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ephraïm una.*

6. *Et ſuper terminum Ephraïm, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ruben una.*

7. *Et ſuper terminum Ruben, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Juda una.*

8. *Et ſuper terminum Juda, à plaga orientali uſque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas ſeparabitis viginti quinque millibus latitudinis, & longitudinis, ſicuti ſingulæ partes à plaga orientali uſque ad plagam maris: & erit ſanctuarium in medio ejus.*

9. *Primitiæ quas ſeparabitis Domino: longitudo viginti quinque millibus, & latitudo decem millibus.*

4. Proche les bornes de Nephthali, Manaſſé aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

5. Proche les bornes de Manaſſé, Ephraïm aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer, ſeront les prémices que vous ſéparerez, qui auront vingt-cinq mille meſures de largeur & de longueur, ſelon l'étenduë qu'ont tous les autres partages, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer. Et le Sanctuaire ſera au milieu de ce partage.

9. Les prémices que vous ſéparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille meſures de long, ſur dix mille de large.

COMMENTAIRE.

ſous Joſué, eſt fort différent de celui-ci, comme on peut s'en convaincre en comparant la Carte que nous avons fait graver pour ce Chapitre, à celle de Joſué.

℣. 8. SUPER TERMINUM JUDA A PLAGA ORIENTALI, USQUE AD PLAGAM MARIS, ERUNT PRIMITIÆ. *Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer, ſeront les prémices que vous ſéparerez.* Entre les lots de Juda, & de Benjamin, ſera compris le terrain que vous mettrez à part, comme les prémices, & la portion du Seigneur, des Prêtres, & du Prince. Tout ce terrain aura vingt-cinq mille coudées de largeur du nord au midi, & ſa longueur ſera de cinquante mille coudées de l'orient au couchant, entre les Tribus de Juda & de Benjamin. Les vingt-cinq mille coudées ſont environ douze mille pas, ou ſix lieuës, en donnant deux coudées pour le pas. La Terre Promiſe a ſans doute plus de longueur, quand on ne la prendroit que depuis le Jourdain juſqu'à la Méditerranée. Mais il falloit compter trois fois cette longueur, pour concilier les différens paſſages du Prophéte. Le Roi avoit deux portions de vingt-cinq mille coudées chacune. *GG.* Les Prêtres, & les Lévites en avoient une autre de même étenduë. *EEFF.*

℣. ERIT SANCTUARIUM IN MEDIO EJUS. *Le Sanctuaire*, le Temple du Seigneur, *ſera au milieu de ce partage*, qu'on vient de décrire.

Digitized by Google

10. *Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii Sacerdotum : ad aquilonem longitudinis viginti quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia : sed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti quinque millia : & erit sanctuarium Domini in medio ejus.*

10. Or ces prémices du ſanctuaire des Prêtres, auront vingt-cinq mille meſures de longueur vers l'aquilon, dix mille meſures de largeur vers la mer, dix mille meſures auſſi de largeur vers l'orient, & vingt-cinq mille meſures de longueur vers le midi : & le ſanctuaire du Seigneur ſera au milieu.

11. *Sacerdotibus ſanctuarium erit de filiis Sadoc, qui cuſtodierunt cerimonias meas, & non erraverunt cùm errarent filii Iſraël, ſicut erraverunt & Levitæ.*

11. Le ſanctuaire ſera pour les Prêtres, pour ceux qui ſont les enfans de Sadoc, qui ont gardé mes cérémonies, & qui ne ſe ſont point égarez, lorſque les enfans d'Iſraël étoient dans l'égarement ; comme les Lévites s'y ſont eux-mêmes laiſſé aller.

12. *Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ Sanctum Sanctorum, juxta terminum Levitarum.*

12. Et ils auront pour prémices, au milieu des prémices de la terre, le Saint des Saints, proche le partage des Lévites.

13. *Sed & Levitis ſimiliter juxta fines Sacerdotum viginti quinque millia longitudinis, & latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti, & quinque millium, & latitudo decem millium.*

13. Les Lévites auront de même, proche le partage des Prêtres, vingt-cinq mille meſures de longueur, ſur dix mille de largeur. Toute la longueur de leur partage ſera de vingt-cinq mille meſures, & la largeur de dix mille.

COMMENTAIRE.

Voyez la Table qu'on a fait graver pour l'intelligence de cet endroit.

℣. 10. PRIMITIÆ SANCTUARII SACERDOTUM AD AQUILONEM LONGITUDINIS VIGINTI QUINQUE MILLIA. *Les prémices du Sanctuaire*, ou du Temple, *des Prêtres*. Ou plûtôt : (*a*) *Voici ceux à qui appartiendra ce partage*, avec les dimenſions exprimées ici ; *il appartiendra aux Prêtres, & le Temple ſera au milieu de ce terrain.* (℣. 11.) *Aux Prêtres, dis-je, de la race de Sadoc....* (℣. 12.) *Ils auront leur partage au milieu du terrain, ſanctifié & deſtiné au Seigneur, proche le partage des Lévites.* Les Prêtres, les Lévites, & le Prince, ſe partageront tout ce terrain. Le Temple ſera au milieu, & les Prêtres y auront leur logement : les Lévites poſſederont la ville, & ſes fauxbourgs.

℣. 13. LEVITIS JUXTA FINES SACERDOTUM VIGINTI QUINQUE MILLIA. *Les Lévites auront proche le partage des Prêtres vingt-cinq mille meſures.* La ville qui ſera le partage des Lévites, environnera de tous côtez le Temple, qui ſera au milieu d'elle. Tout le partage des Lévites aura vingt-cinq mille coudées de long, & autant de large, y

(*a*) ולאלה תהיה תרומה הקדש לכהנים ... ותיה מקדש יהוה בתוכו .11 .℣ לכהנים | חמקדש מבני צדוק .12 .℣ היתה להם תרומת ונו

14. *Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.*

14. Et ils n'en pourront ni rien vendre, ni rien changer. Ces prémices de la terre ne seront point transferées à d'autres, parce qu'elles sont sanctifiées, & consacrées au Seigneur.

15. *Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti quinque millia, profana erunt urbis in habitaculum, & in suburbana: & erit civitas in medio ejus.*

15. Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes, & destinées aux édifices de la ville, & à ses fauxbourgs; & la ville sera placée au milieu.

COMMENTAIRE.

compris un terrain de cinq mille coudées, (*a*) qui servira comme de fauxbourg à la ville des artisans Israëlites, à l'orient, & au couchant. Mais la ville des Lévites n'aura que dix-huit mille coudées de tour, (*b*) & quatre mille cinq cens coudées à chacun de ses quatre côtez. Voyez le ℣. 16.

℣. 14. NON VENUNDABUNT EX EO. *Ils n'en pourront rien vendre, ni rien changer.* Ce terrain sera inaliénable, de même que les villes qui leur avoient été assignées par Moyse. (*c*)

℣. 15. QUINQUE MILLIA AUTEM QUÆ SUPERSUNT IN LATITUDINE, ... PROFANA ERUNT URBIS IN HABITACULUM ET SUBURBANA. *Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes, & destinées aux édifices de la ville, & à ses fauxbourgs.* Le terrain des Lévites avoit vingt-cinq mille coudées en quarré. (*d*) Mais leur ville n'en occupoit que quatre mille cinq cens en quarré; (*e*) il restoit encore dix mille coudées à partager, dont cinq mille coudées de large, sur vingt-cinq mille de long du côté de l'orient, & de l'occident, étoient réservées pour une espéce de seconde ville: ou si l'on veut, pour des fauxbourgs, où demeuroient des laïques, pour le service des Prêtres & des Lévites qui habitoient le Temple, & la ville. (*f*) Et un autre espace de mille coudées de large, sur vingt-cinq mille de long, qui s'étendoit seulement du septentrion au midi, étoit pour des champs, & des jardins, destinez à la nourriture de ces laïques. Sur quoi il est bon de remarquer, qu'on ne laisse point de terrain à cultiver entre le partage des Lévites, & celui du Prince; mais seulement du côté de l'occident, & de l'orient, qui étoient libres, & dégagez.

℣. 16. AD PLAGAM SEPTENTRIONALEM QUINGENTA

(*a*) Ezech. XLVIII. 15.

(*b*) Voyez le ℣. 35.

(*c*) *Levit.* XXV. 32. 33. *Ædes Levitarum quæ in urbibus sunt, semper possunt redimi; si redempta non fuerint, in Jubilæo revertentur ad Dominos ... suburbana verò eorum non venient, quia possessio sempiterna est.*

(*d*) ℣. 20.

(*e*) Voyez le ℣. 16. & le 13.

(*f*) Voyez le ℣. 18.

ET

16. *Et ha mensuræ ejus : ad plagam septentrionalem quingenta & quatuor millia: & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.*

17 *Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, & ad meridiem ducenta quinquaginta, & ad orientem ducenta quinquaginta, & ad mare ducenta quinquaginta.*

18. *Quod autem reliquum fuerit in longitudine secundùm primitias sanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt sicut primitiæ sanctuarii : & erunt fruges ejus in panes his qui serviunt civitati.*

16. Or voici quelles seront ses mesures : Vers sa région septentrionale, elle aura quatre mille cinq cens mesures ; & vers sa région méridionale, quatre mille cinq cens mesures : autant vers sa région orientale, & autant vers sa région occidentale.

17. Les fauxbourgs de la ville auront, tant du côté du nord, que du côté du midi, deux cens cinquante mesures ; & ils auront *de même*, tant du côté de l'orient, que du côté de la mer, deux cens cinquante mesures.

18. Quant à ce qui restera sur la longueur, proche les prémices du Sanctuaire ; savoir, dix mille mesures vers l'orient, & dix mille mesures vers l'occident ; elles seront comme les prémices mêmes du Sanctuaire ; & les fruits que l'on en retirera, seront destinez pour nourrir ceux qui rendent service à la ville.

COMMENTAIRE.

ET QUATUOR MILLIA. *Vers sa région septentrionale, elle aura quatre mille cinq cens mesures.* Ces quatre mille cinq cens coudées étoient toute la largeur, & la longueur de la ville, le Temple y compris ; en sorte que la ville étoit quarrée, & avoit toute cette longueur de diametre, & dix-huit mille coudées de tour, comme il est dit au ℣. 25. Plan *A B.*

℣. 17. SUBURBANA CIVITATIS AD AQUILONEM DUCENTA QUINQUAGINTA. *Les fauxbourgs de la ville auront du côté du nord deux cens cinquante mesures.* Ces fauxbourgs de deux cens cinquante coudées de largeur, sur toute la longueur de la ville, sont fort différens de ceux dont il a parlé au ℣. 15. Ceux-ci se prenoient tout le long des quatre mille cinq cens coudées qu'il a données à la ville au ℣. 16. Cet espace servoit comme de séparation entre la ville des Lévites, & celle des simples laïques qui habitoient la seconde ville destinée à la demeure des artisans. Voyez le Plan *c c c c.*

℣. 18. QUOD AUTEM RELIQUUM FUERIT IN LONGITUDINE, DECEM MILLIA IN ORIENTEM, ET DECEM MILLIA IN OCCIDENTEM, ERUNT SICUT PRIMITIÆ SANCTUARII. *Quant à ce qui restera sur la longueur, savoir, dix mille mesures vers l'orient, & dix mille mesures vers l'occident, elles seront comme les prémices mêmes du Sanctuaire.* Elles seront privilégiées, comme le reste du partage des Lévites : elles seront regardées comme un héritage consacré ; on ne pourra ni le vendre, ni l'échanger ; ce terrain sera destiné

Digitized by Google

19. *Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israel.*

20. *Omnes primitiæ viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum; separabuntur in primitias sanctuarii, & in possessionem civitatis.*

19. Or ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les Tribus d'Israël.

20. Toutes les prémices qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille mesures, seront séparées pour être les prémices du Sanctuaire, & le partage de la ville.

COMMENTAIRE.

pour servir au logement, & à la subsistance du peuple qui habitera dans les fauxbourgs, ou dans la seconde ville. Voyez le ℣. 15. Il fait cette remarque pour prévenir la pensée qu'on auroit pû avoir, que cet espace étoit profané, & ne différoit en rien de celui des autres Israëlites, parce qu'il avoit dit auparavant que la ville où le peuple demeuroit *étoit profanée*. (a) Mais profane en cet endroit, dit simplement que le peuple, que les laïques y habitoient, & que ce terrain n'étoit pas réservé aux seuls Lévites; quoiqu'il fût renfermé dans l'étenduë de leur partage.

℣. 19. SERVIENTES AUTEM CIVITATI, OPERABUNTUR EX OMNIBUS TRIBUBUS ISRAEL. *Ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les Tribus d'Israël.* Les Prêtres, & les Lévites étoient dans Israël, comme une race noble, & distinguée, (b) qui ne devoit s'occuper que du culte du Seigneur, de l'étude de sa Loi, de l'exercice de ses jugemens, & de l'instruction des peuples. Ils ne devoient point se mêler des ouvrages bas & laborieux de la campagne, ni des métiers sordides & serviles de la ville. Ezéchiel met auprès de la ville de leur demeure, une seconde ville habitée de toutes sortes d'ouvriers, & d'artisans, qui y pouvoient venir de toutes les autres Tribus. Plan *E E*. Mais cette disposition, & ces prérogatives, qui ne furent qu'en idée à l'égard des Prêtres Juifs, se sont parfaitement vérifiées dans l'Eglise Chrétienne, où le Clergé joüit de toutes les immunitez de la Noblesse, est exemt des charges onéreuses de l'Etat, & s'occupe tranquillement du service du Seigneur, de l'étude de sa Loi, de la prédication de l'Evangile, & des autres fonctions Hierarchiques, même avec défense de travailler d'une maniére servile & intéressée à aucun métier bas, & méprisable, de peur que le peuple n'en prenne occasion de mépriser le Sacerdoce du Seigneur, si on le voyoit avili par des occupations peu nobles, & peu dignes de la qualité de Ministres du Seigneur.

℣. 20. OMNES PRIMITIÆ PER VIGINTI QUINQUE MILLIA IN QUADRUM. *Toutes les prémices contiendront un quarré de*

(a) ℣. 15. חול הוא *Aquila*: Βέβηλον. *Symmq. & Theod.* Ἀκοινόν. *70.* Πεφυτίχισται.

(b) *Exod.* xix. 6.

21. *Quod autem reliquum fuerit, Principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii, & possessionis civitatis è regione viginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem: sed & ad mare è regione viginti quinque millium usque ad terminum maris, similiter in partibus principis erit: & erunt primitiæ sanctuarii, & sanctuarium Templi in medio ejus.*

21. Quant à ce qui restera, ce sera pour le partage du Prince, tout autour des prémices du Sanctuaire, & du partage de la ville, vis-à-vis, de vingt-cinq mille mesures des prémices, jusqu'aux bornes qui sont du côté de l'orient. Et de même du côté de la mer, vis-à-vis, de vingt-cinq mille mesures, jusqu'aux bornes de la mer, ce sera encore le partage du Prince. Et les prémices du Sanctuaire, avec le saint lieu du Temple, seront placées au milieu.

22. *De possessione autem Levitarum & de possessione civitatis in medio partium principis: erit inter terminum Juda, & inter terminum Benjamin, & ad principem pertinebit.*

22. Or ce qui restera du partage des Lévites, & du partage de la ville au milieu des autres partages, & qui appartiendra au Prince, sera entre les bornes de Juda, & les bornes de Benjamin.

23. *Et reliquis tribubus: A plaga orientali usque ad plagam occidentalem Benjamin una.*

23. Pour ce qui regarde les autres Tribus, le partage de Benjamin sera depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

24. *Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Simeon una.*

24. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

25. *Et super terminum Simeonis, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.*

25. Et proche les bornes de Simeon, Issachar aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

26. *Et super terminum Issachar, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem Zabulon una.*

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

27. *Et super terminum Zabulon, à plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.*

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

COMMENTAIRE.

vingt-cinq mille mesures. Le partage qui comprenoit le Temple, la ville sainte, qui étoit la demeure des Lévites, les fauxbourgs où demeuroient les artisans, & les champs des environs, avoient vingt-cinq mille coudées en quarré. Plan *A E F.*

℣. 21. QUOD AUTEM RELIQUUM FUERIT PRINCIPIS ERIT. *Ce qui restera sera pour le partage du Prince.* Son partage étoit à côté de celui des Lévites, à l'occident, & à l'orient. Il y avoit de chaque côté vingt-cinq mille coudées de long de l'orient en occident, sur douze mille cinq cens de large du nord au midi. L'espace étoit égal au-dessus & au-dessous, entre la Tribu de Juda, & celle de Benjamin au nord, & au midi; & le Lot des Lévites, qui avoit Juda & Benjamin au nord, & au midi; & le partage du Roi à l'orient & à l'occident. Voyez la Carte.

℣. 28. ERIT FINIS DE THAMAR, USQUE AD AQUAS

Digitized by Google

28. *Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridie : & erit finis, de Thamar usque ad aquas contradictionis Cades : hæreditas contra mare magnum.*

29. *Hæc est terra, quam mittetis in sortem tribubus Israel : & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.*

30. *Et hi egressus civitatis : A plaga septentrionali quingentos & quatuor millia mensurabis.*

31. *Et portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel, portæ tres à septentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.*

32. *Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia : & portæ tres, porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.*

33. *Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metiêris : & portæ tres, porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.*

34. *Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia : & portæ eorum tres, porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.*

28. Et vers les confins de Gad, sera la région méridionale. Ses bornes seront depuis Thamar, jusqu'aux eaux de contradiction de Cadés. Son héritage s'étendra vers la grande mer.

29. C'est-là la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israël ; & tels seront leurs partages, dit le Seigneur *notre* Dieu.

30. Et voici quelles sont les sorties de la ville. Vous mesurerez du côté du septentrion quatre mille cinq cens mesures.

31. Et les portes de la ville prendront leurs noms des Tribus d'Israël. Il y aura trois portes au septentrion ; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Lévi.

32. Vous mesurerez de même vers le côté de l'orient quatre mille cinq cens mesures. Et il y aura aussi trois portes de ce côté-là ; la porte de Joseph, la porte de Benjamin, & la porte de Dan.

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cens mesures vers le côté du midi : & il y aura de même trois portes ; la porte de Simeon, la porte d'Issachar, & la porte de Zabulon.

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cens mesures vers le côté du couchant : & il y aura aussi trois portes ; la porte de Gad, la porte d'Aser, & la porte de Nephthali.

COMMENTAIRE.

CONTRADICTIONIS CADES, HÆREDITAS CONTRA MARE MAGNUM. *Les bornes seront depuis Thamar, jusqu'aux eaux de contradiction de Cadés, son héritage s'étendra vers la grande mer.* Voyez le Chapitre précédent ℣. 19. Saint Jérôme semble préférer cette traduction : *Son torrent s'étend vers la grande mer*, à celle-ci : *Son héritage s'étend, &c.* Le terme Hébreu (*a*) *nachal*, signifie un torrent, & un héritage ; & ce Pere croit qu'Ezéchiel veut marquer ici le torrent qui vient du desert, & qui passe à Rinocorure, qu'on regarde ordinairement comme le terme de la Judée du côté du midi.

℣. 30. A PLAGA SEPTENTRIONALI, QUINGENTOS ET

(*a*) נחלה על הים הגדל

35. *Per circuitum, decem & octo millia: & nomen civitatis ex illa die: Dominus ibidem.*

35. Son circuit ſera de dix-huit mille meſures. Et depuis ce jour-là cette ville s'appellera: LE SEIGNEUR EST AVEC ELLE.

COMMENTAIRE.

QUATUOR MILLIA MENSURABIS: *Du côté du ſeptentrion, quatre mille cinq cens meſures.* Chacun des quatre côtez de la ville avoit quatre mille cinq cens coudées de long, comme il l'a déja dit au ℣. 16. Il y avoit trois portes à chaque face du mur, & tout le contour de la ville étoit de dix-huit milles coudées, ℣. 35. Plan *B. d d d d.*

℣. 35. NOMEN CIVITATIS EX ILLA DIE: DOMINUS IBIDEM. *Et depuis ce jour-là la ville s'appellera: Le Seigneur eſt avec elle.* Jéruſalem ne porta jamais ce nom-là, & quand elle auroit été rétablie de point en point, ſuivant l'idée d'Ezéchiel, on ne peut pas aſſurer qu'elle auroit été ainſi nommée. Dans l'Ecriture on dit aſſez ſouvent qu'une perſonne, ou une choſe ſera appellée d'un certain nom, lorſqu'elle doit être revêtuë des qualitez qui peuvent lui mériter cette dénomination. Iſaïe (*a*) prédiſant la venuë du Meſſie, dit qu'il ſera nommé Emmanuel, Admirable, (*b*) Conſeiller, Dieu fort, Pere du ſiécle futur, Prince de paix; parce qu'il devoit poſſéder les qualitez qui ſervent de fondement à tous ces titres. De même on dit que Salomon ſera appellé *Jedida*, (*c*) ou le bien-aimé de Dieu, & que Jéruſalem ſera appellée, la Cité du Juſte, (*d*) la Cité des complaiſances de Dieu, (*e*) la Cité qu'il a recherchée; & non pas la Cité qu'il a abandonnée; le trône du Seigneur, &c. (*f*) Ce n'eſt pas à dire qu'elle dût quitter ſon ancien nom pour prendre tous ceux-là; mais elle devoit être comblée des faveurs du Ciel, d'une maniére à s'attirer tous ces titres honorifiques. L'Egliſe Chrétienne devoit à cet égard ſucceder aux honneurs de Jéruſalem, & poſſéder dans la réalité celui qui lui fait véritablement porter le nom de Ville du Seigneur. *Dominus ibidem*; puiſque JESUS-CHRIST lui a promis de demeurer avec elle juſqu'à la conſommation des ſiécles. (*g*) *Ecce ego vobiſcum ſum, omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.*

(*a*) *Iſai.* VII. 14.
(*b*) *Iſai.* IX. 6.
(*c*) 2. *Reg.* XII. 25.
(*d*) *Iſai.* I. 26.
(*e*) *Iſai.* LXII. 4. 12.
(*f*) *Jerem.* III. 17.
(*g*) *Matth.* XXVIII. 20.

Fin du Commentaire ſur Ezéchiel.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE SUR DANIEL.

DANIEL issu de la race de David, & des Rois de Juda, fut mené captif à Babylone, étant encore fort jeune, la quatriéme année de Joakim Roi de Juda. On le choisit avec trois de ses Compagnons pour demeurer dans la Cour de Nabuchodonosor, attachez au service de ce Prince, & on leur donna une éducation proportionnée à l'emploi, auquel on les destinoit. Daniel, & ses compagnons firent de grands progrez dans toutes les sciences des Chaldéens, & surent se conserver purs de toute soüillure, en s'abstenant des viandes qui leur étoient fournies de la table du Roi.

La premiére occasion où Daniel fit éclater sa sagesse, fut en délivrant Susanne injustement accusée, & condamnée. (a) Cette action lui acquit beaucoup de crédit, & de réputation parmi ses freres, qui étoient captifs à Babylone; mais il arriva une autre circonstance qui le mit fort en honneur à la Cour, & parmi les Savans du pays. Nabuchodonosor eut un songe, où il vit une grande statuë composée de divers métaux, laquelle fut abattuë, & mise en piéces par une pierre détachée de la montagne. (b) Les Chaldéens étoient fort superstitieux en matiére de songes; & la principale étude de leurs Savans étoit de les expliquer. Le Prince avoit oublié son songe; il vouloit que ses Mages le devinassent, qu'ils l'en fissent souvenir, & qu'ils lui en donnassent l'explication. La chose étoit impossible: & il les avoit tous condamnez à mort. Daniel en fut informé; il vint, il

(a) *Dan.* XIII. (b) *Dan.* II.

devina, & expliqua le ſonge. Nabuchodonoſor le combla d'honneurs, & l'établit Intendant de la Province de Babylone, & Chef de tous les Sages, & de tous les Devins du pays.

La proſpérité de Nabuchodonoſor lui fit oublier Dieu. Il s'attribua la gloire de tous ſes grands exploits. Un jour il vit en ſonge un grand arbre, qui fut abattu, coupé, & mis en piéces : mais ſa racine demeura en terre, & on ſerra fortement ſon tronc par des liens de fer, & d'airain. (*a*) Daniel appellé pour donner l'interprétation de ce ſonge, annonça au Roi qu'il étoit menacé d'un malheur prochain, qu'il ſeroit réduit en l'état d'une bête, & chaſſé de ſon palais : il lui conſeilla de racheter ſes péchez par des aumônes. Nabuchodonoſor profita mal de ſes avis. Un jour qu'il regardoit avec complaiſance la grandeur de Babylone qu'il avoit fort augmentée, & embellie, il oüit une voix qui lui dit, qu'il quitteroit bientôt ſon Royaume, qu'il ſeroit chaſſé de la compagnie des hommes, & obligé de brouter l'herbe, comme un bœuf. L'effet ſuivit auſſi-tôt la menace. Nabuchodonoſor tomba dans une maladie, qui lui fit prendre toutes les inclinations d'un animal. Il ſortit du palais, & demeura ſept ans entiers dans un état ſemblable à celui d'une bête.

Au bout de ce terme il remonta ſur le trône, & il fit dreſſer une ſtatuë d'or, avec ordre à tous ſes ſujets qu'auſſi-tôt qu'ils entendroient le ſon des inſtrumens de muſique, ils ſe proſternaſſent, & l'adoraſſent. (*b*) Daniel étoit apparemment abſent ; mais ſes trois Compagnons n'ayant pû ſe réſoudre à obéïr à cet ordre, furent jettez dans une fournaiſe ardente, d'où ils ſortirent ſains & ſaufs. Nabuchodonoſor frappé de la grandeur, & de l'évidence du miracle, donna un Edit favorable aux Juifs, (*c*) dans lequel il raconte ſon ſonge du grand arbre coupé, & mis en piéces, & de ce qui arriva en conſéquence.

Evilmérodach, fils & ſucceſſeur de Nabuchodonoſor, continua à favoriſer Daniel. Béroſe ne lui donne que deux ans de regne. Il eut pour héritier Balthaſar ſon fils, ſous le regne duquel Daniel eut pluſieurs viſions. La premiére arrivée au commencement de Balthaſar, fut de quatre bêtes qui ſortoient de la mer. (*d*) Il apprit en même-tems par une révélation, que ces quatres animaux marquoient quatre Empires qui devoient ſuccéder à celui des Chaldéens. Il vit enſuite en eſprit un bouc, & un bélier qui frappoient des cornes l'un contre l'autre. (*e*) Le bouc marquoit Aléxandre le Grand ; & le bélier, Darius dernier Roi de Perſe, qui fut vaincu par Aléxandre.

(*a*) *Dan.* IV. 7. *& ſeq.*
(*b*) *Dan.* III.
(*c*) *Dan.* III. 98. *& ſeq.* IV. 1, *& ſeqq.*
(*d*) *Dan.* VII.
(*e*) *Dan.* VIII.

Balthaſar

Balthasar fit un jour un grand festin aux Grands de sa Cour, & à ses femmes. Dans la chaleur du vin il ordonna qu'on apportât les Vases du Temple de Jérusalem, qui avoient été transportez à Babylone par Nabuchodonosor. Et comme on s'en servoit comme de vaisseaux profanes, & ordinaires, il parut une main qui écrivoit sur la muraille ces mots : *Mane, Thekel, Pharez*. Daniel fut appellé pour en donner l'explication, & déclara au Roi qu'il seroit mis à mort, & que son Royaume passeroit à un autre. En effet, la même nuit Balthasar fut tué, & Darius le Méde, nommé autrement Astyages, lui succeda. Celui-ci conserva à Daniel les dignitez, & les emplois qu'il avoit à la Cour sous les regnes précédens, & les lui augmenta encore.

Ce fut sous son regne que Daniel eut les visions marquées dans les Chapitres IX. X. XI. & XII. de ce Livre. L'Ange Gabriel lui révéla le mystére des Septante Semaines d'années, après lesquelles devoit arriver la mort du Messie, & l'abolition des sacrifices, & des cérémonies de la Loi. Il vit ensuite en esprit les maux qu'Antiochus devoit faire à sa nation, lesquels étoient la figure de ceux que l'Antechrist doit faire souffrir à l'Eglise de JESUS-CHRIST.

Après la mort de Darius le Méde, Cyrus fut seul reconnu Roi des Perses, & des Médes. Ce Prince permit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays; mais Daniel demeura à Babylone, & Cyrus lui conserva tout son crédit, & son autorité. C'est à ce tems que nous rapportons l'histoire du Dieu Bel, & celle du Dragon tué par Daniel, qui se lisent au Chapitre XIV. de ce Livre.

La réputation de Daniel étoit si grande, même pendant sa vie, qu'elle étoit comme passée en proverbe. *Vous êtes plus sage que Daniel*, (a) disoit avec ironie Ezéchiel au Roi de Tyr. Dieu lui-même a fait son éloge, en disant : (b) *S'il se trouve au milieu d'une ville trois hommes du mérite de Noé, de Daniel, & de Job, ils garantiront leurs ames du péril*. Grotius compare ce Prophéte à Métrodore de Sepse : Métrodore fut cher au Roi Mithridate, & entra si avant dans sa confidence, que ce Prince n'entreprenoit rien d'important sans le consulter. Mais ce Philosophe eut des envieux; on le noircit dans l'esprit du Roi, qui le fit mourir. Daniel fut plus heureux : ses jaloux essayérent plus d'une fois de le perdre dans l'esprit des Princes sous lesquels il vécut ; mais Dieu le protégea toûjours, & lui fit éviter leurs piéges.

Il semble que la Providence ait voulu proportionner les Prophéties de Daniel à son rang, & à ses emplois. C'étoit un homme d'état, qui vivoit dans la plus grande Cour du monde. Dieu lui révéla la succession des Empires, & les exploits des Conquérans, & des Monarques. Il avoit pour son

(a) Ezech. XXVIII. 3. (b) Ezech. XIV. 14. 20.

peuple un amour ardent : Dieu lui découvre la venuë du grand Libérateur, & lui en déſigne le tems. Il avoit reçû du Ciel un don ſurnaturel d'interpréter les ſonges, & de découvrir les choſes les plus cachées aux hommes. Dieu permet que les Rois ayent des ſonges myſtérieux, & ſignificatifs, dont il révéle à Daniel le ſens, & la ſignification.

Quelques Rabbins (*a*) ont voulu autrefois exclure Daniel du rang des Prophétes; 1°. Parce qu'il étoit eunuque, & que Moyſe exclut les eunuques des aſſemblées d'Iſraël. (*b*) 2°. Parce qu'il vivoit hors de la Terre-Promiſe, à laquelle ſeule les Juifs croyent que le don de Prophétie étoit attaché. 3°. Parce que la douleur & l'affliction qui accompagnent l'exil, & la captivité, ſont, ſelon eux, incompatibles avec l'eſprit de Prophétie. 4°. Enfin, parce que Daniel a vécu dans l'éclat d'une condition relevée, & dans la délicateſſe d'une vie aiſée, & fort différente de la vie auſtére, & retirée qu'ont menée les autres Prophétes.

Mais Théodoret (*c*) ſoûtient que ces reproches ne ſont que l'effet du chagrin des Juifs contre Daniel. Il les condamne d'une maniére trop claire, & marque avec trop d'évidence & de préciſion, le tems de la venuë du Meſſie qu'ils ont rejetté. C'eſt-là ce qui les indiſpoſe contre Daniel. Les anciens Hébreux qui ont vécu avant JESUS-CHRIST, & qui n'ont pas été intéreſſez à rabbaiſſer l'autorité de Daniel, n'en ont pas parlé de même. Ezéchiel en a fait un éloge très-magnifique. (*d*) Ceux qui ont formé le Canon des Ecritures, l'ont mis au rang des Prophétes. Matthathias dans le premier Livre des Maccabées (*e*) parle avec eſtime de Daniel, & de ſes trois compagnons. Le Sauveur dans l'Evangile le cite ſous le nom de Prophéte : (*f*) *Abominationem deſolationis, quæ dicta eſt à Daniele Propheta.*

Joſeph (*g*) dit que *Dieu le combla de ſes graces, & l'éleva au rang des plus grands Prophétes; qu'il eut la faveur des Princes, & l'affection des peuples pendant ſa vie; qu'il joüit d'une réputation immortelle après ſa mort.* Il ajoûte : *Les Livres qu'il nous a laiſſez, ſont encore aujourd'hui entre nos mains, & nous les conſervons comme des gages aſſurez que Dieu lui a parlé; car non-ſeulement il a prédit l'avenir comme les autres Prophétes, il a même marqué le tems précis auquel ſes prédictions devoient arriver : & au lieu que les autres Prophétes ne prédiſoient pour l'ordinaire que des choſes triſtes & fâcheuſes, qui leur attiroient la diſgrace des Princes, & la haine des peu-*

(*a*) *Vide Ieron. Præf. in Daniel. & Theodoret. Præf. Comment. in Daniel.*

(*b*) *Deut.* XXIII. 1.

(*c*) *Theodoret. in cap. ult. Daniel.*

(*d*) *Ezech* XIV. 14. 20. XXVIII. 3.

(*e*) 1. *Macc.* II. 59. 60. *Ananias, & Azarias, & Miſaël credentes liberati ſunt de flamma. Daniel in ſua ſimplicitate liberatus eſt de ore leonum.*

(*f*) *Matth* XXIV. 15 & *Marc.* XIII. 14.

(*g*) *Joſeph. Antiq. lib.* X. *cap.* XII. Δανιὴλ δὲ ἀνὴρ παρὰ τοῖς ἐν τέλει τῆς μηδίας ἰσχύσας παρὰ πᾶσι, ... ὁ δὲ καὶ μέγιστα μέτοχος παρὰ τοῖς βασιλεῦσι καθέστηκε, καὶ ὑπὸ πάντων ἐπαινεῖται, &c.

Digitized by Google

ples ; Daniel au contraire n'ayant annoncé que des choſes heureuſes, mérité d'un côté la bienveillance de tous les hommes, à cauſe de la qualité de ſes prédictions ; & de l'autre il s'eſt acquis une ferme créance, par rapport à la certitude des événemens, dont on a vû même l'exécution. Voilà l'idée que les anciens Juifs avoient de Daniel ; non-ſeulement ils lui donnoient rang de Prophéte, mais ils le mettoient au nombre des plus grands Prophétes.

Daniel demeura dans la Perſe, où il mourut. Il ne profita pas de l'Edit de Cyrus, qui permettoit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays. Il conſerva juſqu'à ſa mort les grands emplois, auſquels il avoit été élevé par les Rois Chaldéens, par les Médes, & les Perſes, qui regnérent ſucceſſivement à Babylone. Il paſſa une partie de ſa vie à Suſe, où il eut pluſieurs de ſes viſions. L'année de ſa mort n'eſt pas certaine ; on doute même s'il eſt mort à Babylone. Le faux Epiphane l'aſſure ; (*a*) mais Benjamin de Tudele (*b*) raconte qu'on lui montra ſon tombeau à Chuzeſtan, appellé autrefois Suſe, Capitale du pays d'Elam. Joſeph (*c*) dit que de ſon tems on voyoit encore à Ecbatane Capitale de Médie, une tour qu'on croyoit avoir été bâtie par Daniel. Cet ouvrage étoit d'une ſtructure ſi belle, & ſi ſolide, qu'elle paroiſſoit encore neuve à ceux qui la voyoient, après un ſi grand nombre d'années. Les Rois de Médie, & de Perſe s'y faiſoient enterrer, & on en confioit la garde à un Prêtre de la race des Juifs. C'eſt ce que raconte Joſeph.

Il y a peu d'élévation, de force, & d'élégance dans le ſtyle de Daniel. Il ſe ſent un peu de cette humiliation, & de cet air de triſteſſe que l'on contracte dans la captivité, & dans l'exil. Mais la grandeur des choſes, & l'importance des révélations relevent beaucoup ce qu'il dit, & ſuppléent à ce qui pourroit manquer à la majeſté de ſon ſtyle.

Parmi les Ouvrages de Daniel il y a des piéces qui n'ont point été contredites, & d'autres que l'on a conteſtées long-tems. Tout ce qui eſt en Hébreu, ou en Chaldéen, a toujours été regardé comme Canonique. Mais ce qui eſt en Grec, a ſouffert de grandes contradictions. L'Hébreu étoit la langue maternelle de ce Prophéte ; mais ayant été amené jeune en Chaldée, il en apprit la langue, & il s'en eſt quelquefois ſervi dans ſon Ouvrage, ſur tout lorſqu'il rapporte les propres termes des perſonnes ; par exemple, le grand Edit de Nabuchodonoſor, (*d*) qui avoit été publié en Chaldéen ; & les entretiens qu'il eut avec les Mages, & les Rois Nabuchodonoſor, Balthaſar, & Darius le Méde. (*e*) Cela fait voir ſa grande exactitude, & la certitude de ſa narration, puiſqu'il rapporte juſqu'aux propres termes des

(*a*) *Pſeudo-Epiphan. de vitâ, & morte Prophetarum.*

(*b*) *Benjamin. Itineris pag.* 78. *Ita & Abulfarag.*

(*c*) *Joſeph. Antiq. lib* X. *c. ult.*

(*d*) *Daniel.* III. 98. 99. 100. IV. 1. 2. *& ſequ.* 34.

(*e*) *Dan.* II. 4. *& ſequ.* III. V. VI. VIII.

Digitized by Google

perſonnages qu'il fait parler. Mais réguliérement, quand il fait le métier de ſimple Hiſtorien, & qu'il raconte ſes Prophéties, il parle Hébreu pur. Voyez Daniel II. 4.

Les verſets 24. 25. & les ſuivans juſqu'au quatre-vingt-dix du Chapitre III. & les deux derniers Chapitres entiers ſont en Grec. On convient qu'ils n'ont point été écrits en cette langue par Daniel; mais apparemment qu'ils furent d'abord écrits en Hébreu, ou en Chaldéen, & qu'on les traduiſit enſuite en Grec. En effet, d'où nous viendroit le Grec de Théodotion, qu'on a encore aujourd'hui, (*a*) ſi l'on n'avoit jamais eu l'Original Hébreu? Ces Originaux ne ſe trouvent plus: mais ce n'eſt point à dire qu'ils n'ayent jamais exiſté. L'alluſion que l'on remarque dans le Grec entre les mots *Schinon*, un lentiſque, & *Schiſei*, il coupera; (*b*) & entre *Prinon*, un prunier, & *Priſei*, il ſciera, (*c*) a fait douter que la Traduction ait été faite ſur l'Hébreu, où l'on n'auroit pû ſi heureuſement rencontrer l'alluſion de ces deux termes. Mais cette raiſon n'eſt point ſuffiſante pour nous faire abandonner l'ouvrage. Il vaudroit mieux mettre l'alluſion ſur le compte de l'Interpréte, qui a crû peut-être pouvoir rendre alluſion pour alluſion, ſans donner atteinte à la vérité du récit, que de dire que la piéce eſt entiérement apocryphe.

Joſeph n'a pas parlé de l'Hiſtoire de Suſanne, ni de celle de Bel, & du Dragon; mais c'eſt apparemment parce que ces Hiſtoires n'étant point écrites en Hébreu, paſſoient pour douteuſes dans ſa nation. On voit dans ſaint Jérôme, (*d*) qui n'étoit nullement favorable à ces récits, la partialité qui regnoit parmi les anciens Juifs ſur cela. Les uns diſoient que les deux vieillards qui avoient voulu corrompre Suſanne, étoient Sédécias, & Achab, dont il eſt parlé dans Jérémie, & que Nabuchodonoſor fit brûler dans une poële brûlante. (*e*) Ceux-là admettoient donc toute l'hiſtoire de Suſanne, à l'exception de cette ſeule circonſtance du ſupplice des deux vieillards. Ils ſoûtenoient qu'ils avoient été non lapidez, mais brûlez; & condamnez, non par les Juifs, mais par Nabuchodonoſor. La plûpart des autres Juifs pour les mêmes raiſons rejettoient toute l'hiſtoire, & la regardoient comme une fable indigne d'être lûë dans les Synagogues; car comment, diſoient-ils, des captifs réduits dans une terre étrangére, auroient-ils oſé lapider leurs Juges, & leurs Prophétes? (*f*)

(*a*) Voyez la Préface de S. Jérôme ſur Daniel. Il ſemble dire que les Septante, Aquila, & Symmaque liſoient auſſi ces Chapitres en Grec, mais marquez d'une obéle.

(*b*) *Dan.* XIII. 54. 55. Σχίνον. Σχίσει.

(*c*) *Ibidem* ℣. 58. 59. Πρῖνον. Πρίσει.

(*d*) *Ieronym. in Dan.* XIII. 4. *ex Origen. Stromat. l.* 10.

(*e*) *Jerem.* XXIX. 22.

(*f*) *Ieron. in Jerem* XXIX. 22. *Unde à pleriſque ac penè omnibus Hebræis, ipſa quaſi fabula non recipitur, nec legitur in ſynagogis eorum Qui enim, inquiunt, fieri poterat ut captivi lapidandi principes, & prophetas ſuos haberent poteſtatem? Et in Jovini. l.* 2. *p.* 431.

Digitized by Google

Les anciens Ecrivains Chrétiens ont été de même partagez sur la canonicité, & l'autorité de ces Chapitres de Daniel, qui ne sont écrits qu'en Grec. Porphyre ennemi de notre Religion, traitoit de fables ces histoires, & prétendoit que le reste de la Prophétie de Daniel, avoit été composé après coup. Eusebe, Apollinaire, & Métrodore ont répondu à Porphyre sur l'article des Prophéties; mais pour l'histoire de Susanne, & celles de Bel, & du Dragon, ils n'ont pas voulu les défendre, comme n'ayant pas la même autorité que les Ecritures canoniques. (a) *Nec se debere respondere Porphyrio, pro his quæ nullam Scripturæ sacræ auctoritatem habeant*, dit saint Jérôme. Ils prétendoient que ces piéces étoient l'ouvrage d'Habacuc fils de Jasu de la Tribu de Lévi, & que Daniel dont il parloit, étoit différent de notre Prophéte; opinion qui étoit fondée sur une inscription qu'on lisoit dans les Exemplaires des Septante, en ces termes: *Prophétie d'Abacum, fils de Juda, de la Tribu de Lévi. Il y avoit un homme qui étoit Prêtre, nommé Daniel, fils d'Abda, qui mangeoit à la table du Roi de Babylone, &c.* Mais cette inscription ne paroît plus aujourd'hui dans nos Exemplaires; d'ailleurs elle est d'une très-petite autorité, n'étant tirée que de la Version qui passoit alors sous le nom des Septante, laquelle étoit si fautive, & si peu sûre, (b) que l'Eglise, dès avant saint Jérôme, l'avoit entiérement abandonnée, pour adopter la Version de Théodotion, tout ennemi qu'il avoit été de sa doctrine.

Jules Africain dans sa Lettre à Origénes, nie expressément les histoires dont on vient de parler; & saint Jérôme les traite de fables. (c) *Apud Hebræos nec Susannæ habes historiam, nec hymnum trium puerorum, nec Beli Draconisve fabulas.* Mais saint Jérôme répondant à Rufin, (d) qui lui avoit fait un crime de cet aveu, dit qu'il n'a prétendu qu'exposer ce que les Juifs en pensoient, & ce qu'ils disoient contre nous: *Non enim quid ipse sentissem, sed quid illi contra nos dicere soleant, explicavi.* Il dit ailleurs (e) que ces histoires étoient dans tous les Livres des Eglises Chrétiennes: *In toto orbe dispersæ sunt*, & que non-seulement les Grecs, & les Latins; mais aussi les Syriens, & les Egyptiens les lisoient, & les recevoient. Il nous apprend même que l'histoire de Susanne étoit à la tête des Livres de Daniel dans les Editions ordinaires; parce que Théodotion l'avoit placée en cet endroit, comme au lieu qui lui convenoit, (f) à cause du tems où elle est arrivée.

Quant au sentiment de Jule Africain, Origénes (g) l'a réfuté au long.

(a) *Ieronym. Præfat. in explanationem Danielis.*

(b) *Ieronym. Præfat. in Daniel.*

(c) *Ieronym. Præfat. in Daniel.*

(d) *Ieron. Apologia contra Rufinum, libro 2. pag. 431. nova Edit.*

(e) *Idem Præfat. in Daniel.*

(f) *Ieron. in Isai. III. 1. Vide Notas in eumdem locum nov. Edit.*

(g) *Origen. Epist. ad Jul. African. & tract. 31. in Matthæum.*

Digitized by Google

dans un Ouvrage exprès, où il montre la vérité de l'hiſtoire de Suſanne. Toutes ſes preuves portent coup également pour cette Hiſtoire, & pour toutes les autres piéces qui ne ſe liſent pas dans l'Hébreu. Si tout ce qu'on ne trouve pas en cette langue eſt apocryphe, quel ſera le Livre de l'Ecriture, où l'on ne rencontre pas quelque défaut ? La Tradition, & l'autorité de l'Egliſe, qui lit, qui reçoit, qui enſeigne, qui donne ces Livres pour authentiques, ne ſuffit-elle pas pour nous fixer, & nous déterminer ? C'eſt principalement dans ces rencontres qu'on doit obſerver ce précepte de l'Ecriture : (a) *Vous ne changerez point les bornes qui ont été miſes par vos peres.* Origénes ſuit ſon adverſaire pied à pied, & répond à toutes les difficultez propoſées par Africain contre les Chapitres, & les Hiſtoires en queſtion. Aux preuves d'Origénes on peut ajoûter le témoignage des Peres Grecs, & Latins de tous les ſiécles, (b) qui ont cité les Chapitres dont il s'agit, ainſi que le reſte de l'Ecriture, comme étant canoniques, & reçûs inconteſtablement dans l'Egliſe.

Les Talmudiſtes ſemblent dire que les Prophéties de Daniel avoient été miſes en écrit par les membres de la grande Synagogue, après la captivité de Babylone ; & c'eſt peut-être de la tradition des Juifs que ſaint Iſidore (c) avoit appris que quelques-uns attribuoient les Ecrits de Daniel, & d'Ezéchiel à des Sages de la Synagogue. Leur raiſon étoit que l'eſprit de Prophétie ne ſe communiquoit à perſonne hors de la Terre-Promiſe ; foible, & ridicule preuve. Spinoſa (d) conjecture que les ſept premiers Chapitres de ce Livre furent tirez des Annales des Chaldéens, après que Judas Maccabée eut purifié le Temple du Seigneur. Il croit que Daniel n'a écrit que les cinq Chapitres ſuivans. Sa conjecture eſt fondée ſur ce que les ſept premiers Chapitres ſont écrits en Chaldéen ; mais il ſe trompe. Tout le premier Chapitre, & les trois premiers verſets du ſecond ſont en Hébreu. De plus, d'où Matthatias, pere de Judas Maccabée avoit-il pris ce qu'il cite, tiré des Chapitres III. & VI. de Daniel, ſi ces Chapitres ne furent ajoûtez à Daniel qu'après la mort de Matthatias, par Judas Maccabée ſon fils ? Suffit-il à Spinoſa d'avancer hardiment des faits, ſans en donner la moindre preuve ?

Porphyre (g) prétendoit que les Prophéties que nous liſons ſous le nom

---

(a) *Deut.* XIX. 14.

(b) *Vide Ignat. Martyr. Ep. ad Magneſianos. Athanaſ. Epiſt. ad Serapion. & ad Marcellin. & in Synopſi. Ambroſ. l. 3. de Spiritu ſancto, c. 7. Tertull. lib. de Corona Militis. Cyprian. Ep. XI. Clem. Alexand. l. 4. Stromat. Origen. ad African. & tract. 31. in Matth. & Homil. 1. in Levit. Chryſoſt. Homil. de Suſanna. Method. ſingulari opere de Daniele & Suſanna, cujus meminit. Georg. Syncell. Greger. Nazian. Homil. 18. in Laud. S. Cyprian. Sever. Sulpit. l. 2. Hiſt. ſacr. Ruffin. l. 2. adversùs Ieronym. Aug. Serm. 343. nov. Edit. Fulgent. ad Ferrand. Alcimus Avit. Viennenſ. ad Fuſcinam ſoror. Vide Natal. Alex. hiſt. vet. Teſt. t. 2. p. 323.*

(c) *Iſidor. l. 6. Orig. in c. 2.*

(d) *Tract. Theologico-Politic. c. 10. p. 830.*

(g) *Vide Ieronym. Præfat. in Daniel.*

Digitized by Google

de Daniel, lui étoient faussement attribuées ; que l'Auteur de ce Livre étoit un imposteur qui vivoit en Judée sous le regne d'Antiochus Epiphanes, lequel pour se concilier de l'autorité, & pour faire l'homme inspiré, avoit donné un air de prédiction aux choses qu'il écrivoit, & qui se passoient sous ses yeux. Que s'il a dit quelque chose au-delà de ce qui s'est passé du tems d'Epiphanes, il l'a avancé au hazard, & contre la vérité. *Si quid ultrà opinatus sit, quia futura nescierit esse mentitum.* Mais que Daniel ait vécu à Babylone, & qu'il y ait prophétisé long-tems avant les persécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs, c'est un fait indubitable, que Porphyre ne sauroit nier, sans se rendre ridicule ; & si cela est, comme on n'en peut pas raisonnablement douter ; Porphyre fournit des armes contre lui-même, en avoüant que les choses qui sont écrites dans ce Livre, sont marquées avec autant d'exactitude que si l'Auteur en eût été témoin, & qu'il eût dressé une histoire de ce qu'il auroit vû, & non une prophétie de ce qui devoit arriver. *Cujus impugnatio testimonium veritatis est*, dit saint Jérôme ; *tanta enim dictorum fides fuit, ut Propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrasse præterita.*

On attribuë à Daniel quelques autres Ouvrages, que l'Eglise ne reconnoît point. On lit dans le Décret de Gratien la condamnation d'un Livre intitulé : *Somnialia Danielis*, (*a*) qui étoit au jugement de M. Huët, un Livre Latin, écrit par quelque Auteur Chrétien assez récent ; aucun des Anciens qui ont écrit sur les songes, n'en ayant fait mention. L'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, (*b*) parle aussi d'un Livre apocryphe qui portoit le nom de Daniel ; mais cet Ouvrage ne nous est point connu.

La Version Grecque que nous avons de Daniel, est toute de Théodotion, (*c*) comme on l'a déja insinué. Celle des Septante est perduë il y a fort long-tems. On a recüeilli quelques débris de ces anciennes Versions des Septante, de Symmaque, & d'Aquila, dans la nouvelle édition des Exaples. Origénes avoit marqué d'une obéle, ou broche, les endroits qui ne se trouvoient point dans l'Hébreu. Saint Jérôme fit la même chose dans son Edition Latine, faite sur l'Hébreu, & le Chaldéen ; à laquelle il joignit les morceaux qui ne se lisoient qu'en Grec, & en Latin.

(*a*) *Decret. in Causa* XXVI. *qu.* 7.
(*b*) *Synops. Athan. t.* 2. *nov. Edit. p.* 201.
(*c*) *Ieronym. Præfat. in Daniel. & Comment. in Dan.* IV. 5.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE SUR L'HISTOIRE DE DANIEL.

Ans du Monde.	
3398.	DAniel est conduit à Babylone. *Dan.* I. 3. 7.
3399.	Mort de Nabopolassar, pere de Nabuchodonosor.
3401.	Révolte de Joakim contre Nabuchodonosor. 4. *Reg.* XXIV. 1.
	Histoire de Susanne, délivrée par Daniel. *Dan.* XIII.
3402.	Songe de Nabuchodonosor d'une grande statuë composée de différens métaux, dont Daniel lui donne l'explication. *Dan.* II. 1. 2. *& seq.*
	Daniel & ses Compagnons élevez en honneur dans la Chaldée. *Dan.* II. 48. 49.
	Naissance de Cyrus, fils de Cambyses & de Mandane.
3405.	Joakim Roi de Juda est pris, & mis à mort par les Chaldéens.
	Jéchonias est mis en sa place. Il ne regne que trois mois & dix jours.
	Sédécias dernier Roi de Juda lui succede. Il regne XI. ans.
3416.	Prise de Jérusalem, & désolation du Temple. 2. *Par.* XXXVI.
3434.	Retour de Nabuchodonosor à Babylone, après avoir terminé toutes ses guerres contre la Phénicie, la Judée, l'Egypte, &c.
	Il eut le songe d'un grand arbre, qui devoit être coupé. *Dan.* IV. 7.
3435.	Il tombe dans la manie, & mene une vie sauvage pendant sept ans. *Dan.* IV. 32. 33.
3442.	Nabuchodonosor remonte sur le trône après sept ans de maladie, pendant lesquels il vécut séparé des hommes. *Dan.* IV. 31.
	Histoire de la statuë d'or érigée par Nabuchodonosor, & des trois Compagnons de Daniel, jettez dans la fournaise, & miraculeusement conservez. *Dan.* III.
3442.	Mort de Nabuchodonosor, après quarante-trois ans de regne. *Bérose.*

Evilmérodach

Digitized by Google

3442. Evilmérodach ſon fils lui ſuccéde. Il regne deux ans. *Béroſe.*
Il met Jéchonias en liberté. *Jerem.* LII. 31.

3444. Balthaſar, fils d'Evilmérodach, monte ſur le Trône ſur la fin de cette année. *Dan.* 7. 1.

3444. Viſion de Daniel des quatre bêtes, qui déſignent les quatre grands Empires. *Dan.* VII.

3447. Viſion du bélier, & du bouc, qui frappent des cornes l'un contre l'autre. *Dan.* VIII.
Balthaſar eſt mis à mort la même nuit qu'il avoit profané les Vaſes ſacrez. *Dan.* V.

3449. Darius le Méde, nommé *Cyaxares* dans Xénophon, & *Aſtyages* dans Daniel, XIII. 65. fils d'Aſtyages Roi des Médes, grand oncle maternel de Balthaſar, lui ſuccéde au Royaume de Chaldée. *Dan.* V. 30. 31. Voyez auſſi *Iſai.* XIII. 1. *& ſuiv.*
Viſions de Daniel rapportées dans les Chapitres IX. X. XI. XII.
Cyrus ſe ſoûleve contre les Médes, la premiére ou ſeconde année de Darius le Méde. *Dan.* X. 1.

3455. Daniel eſt jetté dans la foſſe aux lions. *Dan.* VI.

3456. Mort de Darius le Méde, autrement Aſtyages. Cyrus lui ſuccéde. *Dan.* XIII. 65.

3457. Fin de la captivité des Juifs, la premiére année du regne de Cyrus à Babylone. Il faut l'entendre d'une délivrance commencée. La Prophétie de Jérémie qui promet aux Juifs une parfaite délivrance au bout de ſoixante & dix ans, ne fut accomplie que ſous Darius fils d'Hyſtaſpe, l'an du monde 3485. lorſque ce Prince permit aux Juifs de continuer l'édifice du Temple. 2. *Par.* XXXVI. 22. & 1. *Eſdr.* I. 1.

3468. Hiſtoire de Bel, & du Dragon. *Dan.* XIV.

3550. Commencement des Septante Semaines, prédites par Daniel. *Dan.* IX. 24.
Retour de Néhémie à Jéruſalem. 2. *Eſdr.* II. 1. 6.

Digitized by Google

DISSERTATION,

SUR LES SEPTANTE SEMAINES de Daniel.

IL eſt remarquable qu'à meſure que les Prophéties s'approchent du Meſſie, elles deviennent plus expreſſes, & qu'elles le déſignent d'une maniére plus marquée. La Prophétie de Daniel, qui promet la naiſſance du Libérateur, & qui annonce la mort de l'Oint du Seigneur après ſeptante ſemaines, en eſt une preuve. Les Juifs ont toûjours redouté l'évidence de cette prédiction, & la force des argumens que nous en tirons en faveur de notre croyance. Ils font tous leurs efforts pour nous la rendre inutile. Les Peres, & les Auteurs Eccléſiaſtiques de leur part, n'oublient rien pour en faire voir le parfait accompliſſement dans la perſonne de JESUS-CHRIST; c'eſt ce que nous allons montrer dans cette Diſſertation. Il y a un point dans lequel toute l'Egliſe ſe réünit, qui eſt que la Prophétie regarde la venuë du Meſſie. Mais pour parvenir à ce but, à cet objet commun, combien de ſyſtêmes divers, combien de routes, & de calculs différens?

Daniel liſant avec attention l'endroit de Jérémie, où il eſt dit, qu'après ſoixante & dix ans Jéruſalem doit ſe relever de ſa chûte, (*a*) prie le Seigneur, pendant pluſieurs jours, de lui donner l'intelligence de ce paſſage. L'Ange Gabriel lui eſt envoyé, & lui déclare: (*b*) *Que ſoixante & dix ſemaines abrégées*, ou fixées, déterminées, *s'écouleront ſur ſon peuple, & ſur la ville Sainte, juſqu'à ce que la prévarication ſoit abolie, que le péché prenne fin, & que l'iniquité ſoit effacée, & que la Juſtice éternelle vienne ſur la terre; que les viſions, & les Prophéties ſoient accomplies, & que le Saint des Saints ſoit Oint.* L'Ange ajoûte: *Depuis l'ordre qui ſera donné pour le rétabliſſement de Jéruſalem, juſqu'au Chriſt chef de mon peuple, il s'écoulera ſept ſemaines, & ſoixante & deux ſemaines, & les murailles de*

(*a*) Dan. IX. 2 *Ego Daniel intellexi in libris numerum annorum de quo factus eſt ſermo Domini ad Jeremiam Prophetam, ut complerentur deſolationis Jeruſalem ſeptuaginta anni.* Voyez Jérémie, XXV. 11. *Erit univerſa terra haec in ſolitudinem & in ſtuporem: & ſervient omnes gentes iſtae Regi Babylonis ſeptuaginta annis.* Et Jérém. XXIX. 10 *Cum cœperint impleri in Babylone ſeptuaginta anni, viſitabo vos.*

(*b*) Dan. IX. 24. ... 27.

Digitized by Google

la ville ſeront rebâties, pendant des tems fâcheux & difficiles ; & après ſoixante & deux ſemaines le Chriſt ſera mis à mort, & le peuple qui le doit renoncer, ne ſera plus ſon peuple. La nation qui doit venir avec ſon chef, détruira la ville & le ſanctuaire. La ruine ſera entiére, & la déſolation prédite arrivera après cette guerre. Il conſommera ſon alliance avec pluſieurs dans une ſemaine : & à la moitié de la ſemaine, les hoſties, & les ſacrifices ſeront abolis ; l'abomination de la déſolation ſera dans le Temple, & la déſolation durera juſqu'à la fin.

L'Ange Gabriel ne répond pas directement à la queſtion de Daniel, qui lui demandoit quand finiroient les ſoixante & dix ans de la captivité de Babylone. Leur fin étoit proche, elle devoit arriver à ſix ou ſept ans de-là. Mais à l'occaſion de ce nombre de ſoixante & dix ans, l'Ange lui découvre un autre myſtére infiniment plus intéreſſant, qui devoit s'accomplir dans ſoixante & dix ſemaines d'années. C'eſt la mort du Meſſie, qui étoit la fin de toutes les promeſſes, & de toutes les Prophéties.

L'on eſt partagé ſur la nature de ces ſemaines, ſur leur commencement, & ſur leur fin. Origénes (*a*) les a faites de ſoixante & dix ans, comptant dix ans pour un jour : en ſorte que les ſoixante & dix ſemaines font 4900. ans. Quelques Rabbins (*b*) les font de l'eſpace d'un Jubilé à l'autre, c'eſt-à-dire, de quarante-neuf ou cinquante ans, ou ſept ſemaines de ſept ans. D'aûtres d'un eſpace de cent ans ; ainſi ſeptante ſemaines feroient ſept mille ans. Mais l'opinion commune des Commentateurs, eſt qu'il s'agit ici de ſemaines de ſept ans. Septante ſemaines font quatre cens quatre-vingt-dix ans. Les Hébreux étoient accoûtumez à cette maniére de compter, puiſque leur année ſabbatique arrivoit au bout d'une ſemaine de ſept années. (*c*) Et ce qui démontre que Daniel parle ici d'une ſemaine de ſept ans, c'eſt que la moitié d'une de ſes ſemaines dure trois ans & demi, comme il paroît par Daniel même, Chap. IX. 27. comparé à *Dan.* XII. 7. Dans le langage des Prophétes, il eſt aſſez ordinaire de mettre un jour au lieu d'un an. (*d*) Les Profanes ont quelquefois parlé de ſemaines d'années dans le même ſens que nous les prenons ici. Varron parlant de lui-même, (*e*) dit qu'étant entré dans ſa douziéme ſemaine, c'eſt-à-dire, étant âgé de quatre-vingt-quatre ans, il avoit déja écrit ſeptante ſemaines de volumes, c'eſt-à-dire, quatre cens quatre-vingt-dix volumes. Et Apollodore (*f*) remarque que dès le tems de Cadmus, on connoiſſoit des ſemaines de huit ans.

(*a*) *Origen. Tract. 29. in Matthæum.*

(*b*) *Rabb. apud Liran. in Dan. IX. & Galatin. lib. 4. cap. 14.*

(*c*) *Levit. XXV. 8. Numerabis tibi ſeptem hebdomadas annorum.*

(*d*) Voyez *Ezech. IV. 6. & Apoc. XII. 6 XIII. 5.*

(*e*) *Varro apud A. Gell. lib. 3. cap. 10. Ea Varrone lib. 1. de Hebdomadibus. Tum ibi addit ſe quoque jam duodecimam annorum hebdomadam ingreſſum eſſe, & ad eum diem ſeptuaginta hebdomadas librorum conſcripſiſſe.*

(*f*) *Apollodor. Biblioth. l. b. 3. cap. 4.* Ἑπτὰ δὲ ἐνιαυτοὺς τότε ἐκάλουν τὴν ἑβδομάδα. *Vide Suidam in Cadmo. & Clem. Alex. lib. 1. Stromat.*

Digitized by Google

Le commencement des Septante Semaines devoit ce ſemble être aiſé à fixer, du moins à l'égard de ceux qui en mettent la fin au baptême, ou à la mort de JESUS-CHRIST, puiſqu'en rétrogradant, ils devroient tous ſe rencontrer au même point. Mais il y a en cela, comme dans tout le reſte, de très-grandes diverſitez entre les Commentateurs; ce qui vient peut-être du peu de connoiſſance que l'on a de la Chronologie. Quant à la fin de ces Semaines, les uns la fixent au tems des Maccabées; d'autres à la naiſſance du Meſſie; d'autres à la deſtruction du Temple par les Romains; & les autres à la fin du monde.

Joſeph, & Porphyre, au rapport de ſaint Jérôme, (*a*) avoient autrefois traité la matiére des Septante Semaines: & autant qu'on le peut conjecturer, ils en fixoient la fin aux perſécutions d'Antiochus Epiphanes contre la Judée; car Porphyre rapportoit à ce tems-là tout ce qu'a écrit l'Auteur du Livre de Daniel (*b*) Et Joſeph dans ſon Hiſtoire, (*c*) rapporte au même tems la déſolation du Temple, & la ceſſation des ſacrifices pendant trois ans, qui eſt une des ſuites de cette Prophétie de Daniel. (*d*) L'Auteur du premier Livre des Maccabées l'entend de même; (*e*) & ce ſentiment a été renouvellé au ſeiziéme ſiécle par Sixte de Sienne, & de nos jours par le Chevalier Marsham, par Eſtius, & en quelque ſens par le P. Harduin, comme on le verra ci-après. Nous ne parlons point d'un nommé Juda, qui avoit beaucoup travaillé ſur ce ſujet du tems de l'Empereur Sévére, (*f*) parce que ſon ſyſtême ne nous eſt point connu.

Le Martyr ſaint Hipolyte (*g*) commençoit ſa ſupputation des Septante Semaines à la cinquantiéme année avant la fin de la captivité. Il en comptoit ſoixante-deux depuis le retour des Juifs dans leur pays, juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST, & il renvoyoit l'accompliſſement de la derniére ſemaine avant la fin du monde. Ce ſentiment a plus d'un défaut. 1°. Il abrége trop le tems qui s'eſt écoulé depuis la premiére année de Cyrus, & le retour de la captivité, juſqu'à la naiſſance du Fils de Dieu. 2°. Il ſépare trop la fin de la Prophétie du reſte de la prédiction, ce qui eſt contraire à l'intention de l'Ange.

Jules Africain (*h*) fixoit le commencement des Septante Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercès, qui renvoya Néhémie en Judée, avec la permiſſion de rebâtir les murs de la ville de Jéruſalem; (*i*) & il les terminoit à la mort du Meſſie, arrivée, ſelon lui, en la quinziéme année de

(*a*) *Ieronym. Præfat. lib* XI. *Comment. in Iſai.*
(*b*) *Porphyr. apud Ieronym. Præfat. expoſitionis in Daniel.*
(*c*) *Joſeph. Antiq. lib.* X. *cap. ult. pag.* 354.
(*d*) *Dan.* IX. 26. 27.
(*e*) 1. *Macc.* I. 17.
(*f*) *Apud D. Ieron. de Scriptor. Eccleſiaſt.*
(*g*) *Apud Ieronym. in Dan.* IX.
(*h*) *Jul. African. lib.* 5. *Temporum. Apud Ieronym. in Dan.* IX.
(*i*) 2. *Eſdr.* I. 1. & II. 5. & *ſeq.*

Digitized by Google

Tibére. Il ſuppoſoit que les années dont il eſt parlé ici, étoient lunaires, en quoi il a été ſuivi par pluſieurs ſavans Ecrivains ; (a) & il faut convenir que de tous les Anciens c'eſt celui qui paroît avoir mieux entendu cette matiére. Son ſyſtême, à peu de choſe près, eſt ſuivi aujourd'hui, par pluſieurs ſavans Interprétes.

Saint Clément d'Aléxandrie, (b) & pluſieurs autres après lui ont placé le commencement des Septante Semaines, à la premiére année du regne de Cyrus à Babylone, qui eſt celle de la fin de la captivité, & il les finit à la deſtruction du Temple par Tite. Il cite un paſſage d'Eſdras, (c) apparemment du quatriéme Livre, qui porte le nom de cet Auteur, mais qu'on ne trouve pas dans les imprimez, où Eſdras ſemble dire que le Meſſie parut à Jéruſalem ſept ſemaines après ſoixante-deux autres ſemaines, pendant leſquelles la Judée avoit été ſans guerre. Ce qui ne nous apprend rien de diſtinct, & ne peut s'accorder avec les ſupputations des meilleurs Chronologiſtes, qui trouvent depuis Cyrus juſqu'à la derniére ruine du Temple bien plus de 490. ans.

Origénes n'a pas été uniforme ſur le ſujet des Septante Semaines de Daniel. Dans le dixiéme livre de ſes Stromates, (d) il les commençoit à la premiére année de Darius le Méde, qui eſt le tems auquel cette révélation fut faite à Daniel, (e) & les terminoit à la naiſſance de JESUS-CHRIST. Ailleurs (f) il remontoit juſqu'à Adam pour en trouver le commencement, & les conduiſoit pendant l'eſpace de quatre mille neuf cens ans juſqu'à J. C. ou juſqu'à la deſtruction de Jéruſalem. C'étoit une ſuite de ſon principe, qui fait une ſemaine de Daniel, de ſoixante & dix ans. Il eſt inutile de réfuter une opinion ſi monſtrueuſe.

Tertullien (g) fait voir peu d'exactitude, & peu de connoiſſance de la Chronologie, & de l'Hiſtoire des Perſes, dans le ſyſtême qu'il propoſe ſur cette matiére. Il veut que la premiére des Septante Semaines commence avec Darius le Méde, (h) auquel il donne dix-neuf ans de regne. Depuis le commencement de ce Prince juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST, il met ſoixante-deux ſemaines & demie, c'eſt-à dire, quatre cens trente-ſept ans. Il ſuppoſe que le Sauveur mourut la quinziéme année de Tibére, & il ne compte que cinquante-trois ans entre la naiſſance de

(a) *Vide Perer. lib.* 11. *in Dan.* 3. *parte*, *Diſput. de* 70. *Hebdom.*

(b) *Clem Alex. lib.* 1. *Strom pag.* 330.

(c) Καὶ ὅτος ἐχθὲς Χριςὸς Βασιλεὺς Ἰυδαίων ἀπέρχεται πληρωθέντων τῶν ἑβδομάδων εἰς Ἱερουσαλὴμ. Καὶ ἐν ταῖς ἑξακόσαις δυὸ ἑβδομάδι ἀναχωρεῖ, ἔσται ἡ Ἰυδαία, καὶ ἐχθρὸς ἄνω πολέμων, καὶ ὁ Κύριος ἡμῶν Χριςὸς, Ἅγιος τῶν ἁγίων ἐλθὼν, καὶ πληρώσας τὸν ὅρκον, καὶ τὸν Προφήτην, ἐκείνου τὸν σάρκα τῷ τῶ παλαιῷ ἀνθρώπῳ πεδίμαιτι.

(d) *Apud Ieronym. in Dan.* IX.

(e) *Dan.* IX. 1.

(f) *Origen tract.* XXIX. *in Matth.*

(g) *Tertul adverſ. Judæos.*

(h) Il ſemble qu'il le confond avec *Darius Nothus*. Mais ſon texte eſt formel pour le Darius ſous lequel Daniel eut cette révélation. Or ce *Darius* eſt ſûrement *Darius Medus. Dan.* IX. 1.

Digitized by Google

J. C. & la deſtruction de Jéruſalem par les Romains. Il y a preſque autant de fautes que de mots dans ſon hypothéſe ; elle ne peut nous être d'aucun ſecours, ſi ce n'eſt pour entretenir la chaîne de la tradition de l'Egliſe, qui a toûjours crû que les Septante Semaines conduiſoient à la naiſſance, ou à la mort de JESUS-CHRIST, & qu'elles ſe terminoient à la ruine du Temple de Jéruſalem.

Euſébe de Céſarée (*a*) propoſe trois diverſes hypothéſes, ſur le paſſage que nous examinons ici. 1°. En commençant les Septante Semaines à la premiére année de Cyrus à Babylone, & finiſſant la ſoixante-neuviéme au Pontificat d'Hircan, qu'il donne pour le dernier Oint du Seigneur, ou le dernier véritable Grand-Prêtre des Juifs. Et quant à la ſoixante & dixiéme ſemaine qu'il ſépare des ſoixante-neuf premiéres par un long intervalé ; il la diſtribuë de cette ſorte : JESUS-CHRIST fut baptiſé au commencement de cette ſemaine ; il fut crucifié au milieu, & la Foi Chrétienne fut prêchée par les Apôtres à la fin de cette ſemaine.

La ſeconde hypothéſe poſe le commencement des Septante Semaines, à la ſixiéme année de Darius fils d'Hyſtaſpe, en laquelle le Temple de Jéruſalem fut achevé. Elle finit la ſoixante-neuviéme ſemaine à la mort du Grand-Prêtre Hircan, & tranſporte la ſeptantiéme au baptême de J. C. & il la diſtribuë de la maniére qu'on a vû ci-devant. Enfin dans ſa troiſiéme hypothéſe, il laiſſe la liberté de commencer les Septante Semaines à la premiére année de Cyrus, ou à la ſixiéme de Darius fils d'Hyſtaſpe, & de les finir au commencement, ou à la fin du Pontificat d'Hircan. Mais il fait la ſeptantiéme ſemaine plus longue que les autres, il veut qu'elle ſoit de ſoixante & dix ans, & que commençant au baptême de J. C. elle ne finiſſe qu'au regne de Trajan. Il eſt étonnant qu'un auſſi habile homme qu'Euſébe, & auſſi verſé dans la Chronologie, ait ſi mal rencontré dans cette importante queſtion. Il y a pluſieurs choſes à reprendre dans toutes ſes trois hypothéſes. Il eſt ridicule de ſéparer, comme il fait, la ſeptantiéme ſemaine des ſoixante-neuf autres, & il l'eſt encore plus de la vouloir faire plus longue que les précédentes.

Saint Cyrille de Jéruſalem (*b*) commence les Septante Semaines à *Darius le Méde*, qu'il confond avec *Darius fils d'Hyſtaſpe*. Il croit que ce Prince commença à regner en la ſoixante-ſixiéme Olympiade. Il dit que la ville de Jéruſalem fut rebâtie la huitiéme année de ſon regne. Il place la naiſſance de JESUS-CHRIST en la cent quatre-vingt-ſixiéme Olympiade, & compte depuis le commencement de ſon Darius, juſqu'à la naiſſance de J. C. quatre cens quatre-vingt-trois ans, qui font ſoixante-neuf ſemaines d'années. Il ne dit rien de la ſeptantiéme ſemaine, qui eſt la der-

(*a*) *Euſeb. lib 8. de Demonſtrat. Evang. & apud Ieronym. in Dan. IX.*

(*b*) *Cyrill. Jeroſolym. Cathech. 12.*

Digitized by Google

hiére, & la plus caractériſée dans Daniel. Le ſyſtême de Sulpice Sévére, (*a*) revient à peu près à celui qu'on vient de propoſer. Il paſſe ſous ſilence la ſeptantiéme ſemaine; il les commence à la deuxiéme année de *Darius Ochus*; (il auroit dû dire, *Darius fils d'Hyſtaſpe*,) & finit la ſoixante-neuviéme à la deſtruction du Temple de Jéruſalem.

S. Chryſoſtome (*b*) compte quatre cens quatre-vingt-trois ans, entre la vingtiéme d'Artaxercès, & la deſtruction du Temple par les Romains. Voilà, ſelon lui, les deux termes de la Prophétie de Daniel. Théodoret (*c*) entre dans un plus grand détail. Il compte ſoixante-deux ſemaines d'années lunaires depuis la vingtiéme d'*Artaxercès à la Longue-main*, juſqu'à la mort du Grand-Prêtre Hircan, qu'il conſidére avec Euſébe, comme le dernier des Grands-Prêtres Hébreux légitimes. De-là juſqu'à la prédication de JESUS-CHRIST, il compte ſept ſemaines. Reſte la ſeptantiéme ſemaine au milieu de laquelle le Sauveur mourut, & où les ſacrifices de la Loi de Moyſe furent abolis, quant à leur effet, & à leur mérite; le reſte de cette ſemaine fut employé par les Apôtres à la prédication de l'Evangile, & à confirmer l'alliance avec ceux des Juifs qui ſe convertirent alors.

S. Auguſtin (*d*) parle de certains Auteurs, qui faiſoient remonter juſqu'à l'Antechriſt l'accompliſſement de cette Prophétie, & qui croyoient qu'on ne verroit la fin de la ſeptantiéme ſemaine, qu'à la fin du monde. Ce ſaint Docteur, & ſaint Jérôme blâment la témérité de ces Ecrivains, qui oſent parler des choſes qu'on ne peut ſavoir ſans une révélation particuliére. Il vaut mieux avoüer ſagement ſon ignorance ſur ce qui regarde la fin du monde, que de faire parade d'une fauſſe ſcience: *Magis eligo cautam ignorantiam confiteri*, dit ſaint Auguſtin, *quàm falſam ſcientiam profiteri*.

Les anciens Juifs, au rapport de S. Jérôme, (*e*) fixoient le commencement des Septante Semaines à Darius le Méde, & finiſſoient la ſoixante-deuxiéme à la deſtruction de Jéruſalem par Tite. Les huit ſemaines qui reſtoient, ſe terminoient à l'entiére diſperſion de leur nation, ſous l'Empereur Adrien. Ils ne diſconvenoient pas que la Prophétie de Daniel ne regardât la venuë du Meſſie; mais ils conteſtoient cette qualité à JESUS-CHRIST. Les Juifs modernes craignant les conſéquences de cet aveu, ont fait ce qu'ils ont pû pour embroüiller cette matiére. Les uns ont dit, que le Meſſie ſeroit né il y a long-tems, ſi leurs péchez n'en avoient fait différer la venuë. D'autres ont prononcé une malédiction contre ceux qui

(*a*) *Sulpit. Sever. Hiſtor. Eccl. lib.*

(*b*) *Chryſoſt. homil 3. adverſ. Judæos, pag. 487. tom. 1.*

(*c*) *Theodoret. in Dan. IX. p. 661. & ſeq.*

(*d*) *Auguſt. Ep. 197. nov. Edit. Vide & Ieronym in Dan. IX. pag. 1114. nov. Edit. ubi de Apollonio Laodiceno.*

(*e*) *Ieronym, in Dan. IX. p. 1116. 1117.*

Digitized by Google

supputoient les tems, dans la crainte qu'ils ne trouvassent de quoi se désabuser, en remarquant la vraye époque de la naissance du Messie. Hillel avoüoit que tous les tems marquez dans les Prophétes, étoient passez; qu'en vain on attendoit le Messie; qu'il étoit venu sous Ezéchias, & qu'alors on avoit vû l'accomplissement de toutes les Propheties.

Les plus habiles d'entre les Juifs se sont retranchez à abréger les tems qui se sont écoulez depuis Cyrus, jusqu'à la destruction du Temple. Leur chronique (a) ne donne que cinquante-deux ans à la Monarchie des Perses, depuis Cyrus. Ils ne comptent que quatre Rois de cette Monarchie, au lieu de dix. En suivant cette chronologie, il est impossible de trouver quatre cens quatre-vingt-six ans depuis Cyrus, jusqu'à la mort de J. C. Pour eux ils mettent le commencement des Septante Semaines à la ruine du premier Temple par Nabuchodonosor. Depuis ce tems ils comptent quatre cens quatre-vingt dix ans jusqu'à la destruction du second Temple faite par Tite. Ils imaginent deux Oints, dont l'un qui étoit Cyrus, parut à la septiéme semaine; & l'autre, qui étoit le Roi Agrippa second, fut tué à Rome après le dernier siége de Jérusalem. Après quoi *le Commandant*, c'est-à-dire Tite, détruisit Jérusalem. Et la désolation de cette ville doit durer, selon eux, jusqu'à la guerre de Gog, & de Magog, qui seront exterminez par le Messie. C'est ainsi que l'entendent Jarchi, & Abrabanel, avec les principaux Rabbins.

Il n'est pas aisé de combattre des adversaires, qui joignent à une ignorance extrême, un entêtement prodigieux. Les Juifs ne lisent point les Auteurs profanes; ils n'ont aucune teinture de la véritable Chronologie. Les Auteurs de la grande, & de la petite Chronique des Juifs, sont récens. On croit que la grande Chronique n'a été produite qu'au douziéme siécle; & la petite qu'au sixiéme. (b) Les Ecrivains de ces deux ouvrages ne sont pas comparables aux Historiens Grecs, & Latins que nous citons, ni à Joseph qui les a suivis. Les deux Messies que les Hébreux ont imaginé, ne répondent point à l'intention, ni aux paroles de Daniel. Il est faux que le jeune Agrippa ait été mis à mort par Vespasien, après le dernier siége de Jérusalem. Agrippa demeura paisiblement à Rome; & on a des médailles qui font foi qu'il vivoit encore la quatorziéme année de Domitien. Tous ces embarras des Rabbins, ne prouvent que trop l'évidence de cette Prophétie, & la peine où ils sont de répondre aux argumens que l'on en tire, pour montrer que le Messie est venu depuis longtems. Denys le Chartreux rapporte une lettre d'un Rabbin à un de ses confréres, qui ne me paroît un peu suspecte, que parce qu'elle est trop sincére pour un Juif. La voici toute entiére. (c)

(a) *Seder-Olam Rabba, cap.* 29. 30. *& Seder-Olam Sutha. Vide Gantz, Zemach, David.*

(b) Basnage, Histoire des Juifs, tom. 4. l. 6. c. 22 art. 18.

(c) *Epist. Rab. Samuel. ad Rab. Isaac.*

La

La Prophétie qu'on lit dans le Chapitre IX. de Daniel, paroît entiérement accomplie. Il n'y a point de doute que la déſolation éternelle, ne ſoit cette captivité dans laquelle nous gémiſſons il y a déja mille ans. Le Prophéte déclare nettement que la déſolation éternelle ſera la punition de la mort du Meſſie, comme notre déſolation eſt la peine de la mort du CHRIST; car Dieu ne nous a jamais menacé d'une déſolation éternelle, ſi ce n'eſt en punition de la mort du Meſſie. Et ſi nous voulons dire qu'avant ſa mort nous avons été dans la déſolation, les Chrétiens répondent que l'ancienne déſolation n'a duré que ſoixante & dix ans, après leſquels nous ſommes rentrez en grace avec Dieu, & en poſſeſſion de notre pays. Certainement je ne vois aucun moyen de répondre à cette objection. Car on nous prouve que JESUS-CHRIST eſt venu après Septante Semaines d'années, & qu'il a été mis à mort par nos peres: après quoi Tite, & les Romains, déſignez par *le Chef & ſon peuple*, ſont venus, & ont fait tout ce qui eſt rapporté dans la Prophétie. Cela eſt paſſé il y a mille ans, & nous ſommes encore aujourd'hui l'objet de l'indignation de Dieu. Et après tout cela nous eſpérons encore la venuë du Meſſie, notre retour dans la Terre-Promiſe, & le rétabliſſement de la ville, & du Temple de Jéruſalem; nous nous flattons de trouver grace aux yeux du Seigneur, & de voir la fin de cette calamité. Hélas, une telle réponſe n'eſt nullement probable, & nos eſpérances ſont bien mal fondées!

Ceux de nos Commentateurs, (*a*) qui ont voulu ajuſter la Prophétie de Daniel à la chronologie des Hébreux, ont été obligez de reculer le commencement des Septante Semaines à la quatriéme année de Sédécias, pour trouver la ſomme de quatre cens quatre-vingt-dix ans depuis cette époque, juſqu'à celle de la deſtruction du Temple par les Romains. C'eſt plutôt fait d'abandonner leur chronologie trop viſiblement défectueuſe, & de chercher dans la ſucceſſion des Princes qui ſont venus après Cyrus, le dénoüement de cette Prophétie. Il eſt indubitable que l'Ange parloit à Daniel d'un événement futur. Le point fixe en eſt bien marqué dans l'Ecriture: *Depuis l'Edit qui ordonnera le rétabliſſement de Jéruſalem.* C'eſt-là où il en faut fixer le commencement; c'eſt ainſi que l'entendoient les anciens Juifs, & particuliérement ceux qui prirent les armes contre les Romains. Ils eſpéroient alors que le Meſſie paroîtroit de leur tems, & qu'il ſe feroit voir du ſein de leur miſére, comme le reconnoît un des plus ſavans Rabbins qu'ayent eu les Juifs au dernier ſiécle. (*b*)

L'opinion la plus ſuivie aujourd'hui, & dans laquelle ſe réüniſſent preſ-

(*a*) *Lyran. Burgenſ. Vatab. Galat.*

(*b*) *Menaſſe Ben Iſraël, de termino vitæ.*

Digitized by Google

que tous les Chronologiſtes, & les Commentateurs, (a) eſt de mettre le commencement des Septante Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercès à la Longue-main. De-là juſqu'à la derniére ſemaine, où JESUS-CHRIST immolé met fin aux ſacrifices de la Loi, & en accomplit les figures, il y a ſoixante & dix ſemaines, ou quatre cens quatre-vingt-dix ans. Tout le monde ne ſuit pas la même route dans ces ſupputations, & il n'y a preſque pas deux ſyſtêmes qui s'accordent dans tout. Mais enfin, la plûpart reviennent à ce que nous venons de dire. Par-là on ſauve toutes les difficultez, & on concilie l'Hiſtoire ſacrée avec la profane. Nous n'entrons point ici dans un détail ennuyeux de ſupputations; on peut conſulter ſur cela les Chronologiſtes.

Nous dirons ſimplement que toute la différence qui ſe rencontre entr'eux, n'eſt que de neuf ou dix ans, qui ſont de plus qu'il ne faudroit pour faire les quatre cens quatre-vingt-dix ans, depuis la vingtiéme année d'Artaxercès, juſqu'au Baptême de JESUS-CHRIST, & juſqu'au commencement de ſa Miſſion. Or M. le Pelletier (b) répond à cette difficulté, en montrant que la vingtiéme année d'Artaxercès, marquée dans Néhémie, (c) n'eſt que la dixiéme d'Artaxercès ſeul; parce que Xercès ſon pere l'avoit aſſocié à l'empire dix ans avant ſa mort. De cette ſorte la difficulté s'évanoüit. Le Sauveur mourut au milieu de la derniére ſemaine, c'eſt-à-dire, trois ans & demi après avoir commencé ſa Miſſion. Par ſa mort l'ancienne alliance fut abrogée, & la nouvelle établie, & ſcellée par ſon Sang. Les ſacrifices, & les cérémonies de la Loi furent annullez, & la nouvelle alliance fut confirmée par les Apôtres, qui en étoient les Prédicateurs, & les Miniſtres, avec ceux des Juifs, & des Gentils qui ſe convertirent pendant les trois ans & demi qui s'écoulérent, depuis la mort du Sauveur, juſqu'à la conſommation de la derniére ſemaine; & depuis ce tems, l'Egliſe de JESUS-CHRIST étant une fois formée, alla toujours en augmentant.

Il y a dans ce Syſtême plus d'une difficulté. 1°. La mort du Chriſt, & la confirmation de ſon alliance dans la derniére ſemaine n'ont pas été ſuivies immédiatement ni de la déſolation de Jéruſalem, ni de la ruine du Temple, ni de la diſperſion des Juifs infidéles, ni de l'abomination de déſolation, qui ſont des caractéres bien marquez par Daniel, comme devant ſuivre la mort du Meſſie, & devant arriver à la fin de la ſoixante-dixiéme ſemaine. Daniel marque expreſſément qu'après la mort du Meſſie, *le peuple qui l'a renoncé, ne ſubſiſtera plus; que le Temple ſera ruiné par le Chef, & le*

(a) *Ita Jul. African. Chryſoſt. Theodoret, Beda, Carthuſ. Rupert. Zonar. S. Antonin. Galatin. Perer. Uſſer. ad an. m. 3550. Lamy apparat. Chronolog.*

(b) Le Pelletier, Diſſertation ſur l'Arche de Noé, chap. XL. pag. 455. & ſuiv. 470. 471.

(c) 2. Eſdr. I. 1. & II. 17. 18.

Digitized by Google

peuple étranger, & que cette guerre sera suivie de l'abomination de désolation. Que pendant la derniére semaine l'alliance sera confirmée à l'égard de plusieurs. Qu'au milieu de la semaine les hosties, & les sacrifices cesseront: Qu'alors on verra dans le Temple l'abomination de désolation; que cette désolation subsistera jusqu'à la fin.

2°. De plus, on n'y fait pas voir qu'aussi-tôt après la soixante & dixiéme semaine on ait vû réellement cesser les sacrifices dans le Temple de Jérusalem; on sait qu'ils y subsistérent encore pendant quarante ans après la mort du Sauveur. 3°. On n'y remarque pas non plus l'*Oint du Seigneur*, qui doit paroître après la septiéme semaine, suivant le Texte exprès de Daniel, & qui est différent de l'autre *Christ du Seigneur*, qui doit être mis à mort après la soixante-deuxiéme semaine. 4°. On ne voit pas pourquoi le Prophéte auroit marqué quarante-neuf ans, ou sept semaines d'années, depuis la seconde année d'Artaxercès, pour le rétablissement des murs, & des fossez de Jérusalem dans des tems fâcheux. 5°. Enfin, le Prophéte distinguant clairement deux termes dans sa Prophétie; le premier après sept semaines, le second après soixante-deux semaines; il semble donc qu'on doit les distinguer aussi comme deux époques remarquables; ce qu'on ne fait pas dans l'hypothése qu'on vient de proposer; car après les sept premiéres semaines on n'assigne aucun événement mémorable qui en fasse remarquer la fin, & qui les distingue des autres.

C'est apparemment la considération de cet inconvénient, qui a déterminé quelques nouveaux Chronologistes à fixer la fin de ces septante années, à la persécution d'Antiochus Epiphanes. Nous avons déja remarqué que probablement c'étoit le systême de Porphyre, de Joseph, & de l'Auteur du premier Livre des Maccabées. Marsham l'a renouvellé de nos jours, & voici comme il l'explique. (*a*) Darius le Méde, sous lequel Daniel eut cette vision, étoit, selon lui, Darius l'ancien, marqué dans Eschyle, (*b*) & qui prit la ville de Suse. Il croit que les trois semaines de jeûne que fit Daniel, (*c*) & dont il parle au Chapitre x. sont des semaines d'années, & qu'il jeûna depuis la prise de Jérusalem, & la ruine du Temple par Nabuchodonosor, jusqu'à vingt-un an de-là, qui est justement le tems que Darius l'ancien se rendit maître de Suse. La vision de Daniel est de la premiére année de Darius, comme il le dit lui-même. (*d*) Marsham compte quarante-neuf ans, ou sept semaines d'années, depuis le commencement de cet ancien Darius, jusqu'à la premiére année de Cyrus à Babylone. Cyrus est l'Oint du Seigneur: *Usque ad Christum ducem*

(*a*) *Marsham Canon. Ægypti. saeculum* 18. *pag.* 568. *& sequ.*

(*b*) *Æschyl. in Persis.*
Μῆδος γὰρ ἦν ὁ πρῶτος ἡγεμὼν στρατοῦ,
Τὸ δ' ἄστυ Σούσων ἐξεκείνωσε πεσόν.

(*c*) *Dan.* x. 2. 3.

(*d*) *Dan.* IX. 1. 2.

hebdomades ſeptem ; ou ſi l'on veut, juſqu'au retour de Zorobabel, & du Grand-Prêtre Jéſus, que Zacharie appelle les deux fils de l'onction : *Duos filios olei.* (*a*) Daniel ſavoit bien qu'il y avoit déja trois ſemaines d'années, ou vingt-un an de paſſez pour la captivité de ſon peuple, lorſqu'il eut la viſion. L'Ange lui dit qu'il n'y avoit plus que ſept ſemaines, ou quarante-neuf ans, & qu'alors finiroient les ſeptante ans de la captivité prédite par Jérémie.

Les ſoixante-deux ſemaines après leſquelles *les places de la ville, & les foſſez ſeront réparez*, (*b*) commencent au retour de la captivité, & finiſſent en la premiére année d'Antiochus Epiphanes. Le peuple de retour de captivité commença à rétablir le Temple. Il ne fut rétabli que vingt-deux ans après, en la ſixiéme année de Darius fils d'Hyſtaſpe. Les ſacrifices y furent offerts pendant trois cens quarante-deux ans, juſqu'au tems d'Antiochus Epiphanes ; ce Prince les fit interrompre la ſeptiéme année de ſon regne, & ils furent de nouveau rétablis la deuxiéme année de Judas Maccabée. Depuis la premiére année de Cyrus, juſqu'à la ſeconde de Judas Maccabée, Marsham compte ſoixante-trois ſemaines d'années, & un demi-an, qui font 444. ans & demi.

Voici comme il prouve ſon hypothéſe. Le Temple de Jéruſalem fut détruit l'an cent quarante-un de Nabopolaſſar, 4107. de la Période Julienne ; ajoutez à la ſomme de 4107. celle de 444. réſultera l'an 4551. de la Période Julienne. Or cette année 4551. de la Période Julienne, eſt la ſeconde du regne des Aſmonéens, qui commence à la victoire de Judas contre Apollonius, (*c*) & dans laquelle le Temple fut nettoyé, & les ſacrifices rétablis.

Reſte à prouver que la 4551. année de la Période Julienne, eſt la ſeconde de Judas Maccabée, & il le montre ainſi : Le regne des Aſmonéens finit à la priſe de Jéruſalem par Hérodes, & Soſius, (*d*) ſous le Conſulat d'Agrippa, & de Gallus, l'an 4677. de la Période Julienne. Or ce regne avoit duré, ſelon Joſeph, cent vingt-ſix-ans, leſquels ſouſtraits de la ſomme de 4677. reſte l'année 4551. qui eſt la premiére du gouvernement de Judas Maccabée.

Voici donc, ſuivant cet Auteur, comme on peut partager les Septante Semaines de Daniel. 1°. Sept ſemaines en quarante-neuf ans, depuis la premiére année de Darius l'ancien, juſqu'à la premiére de Cyrus. 2°. Soixante-deux ſemaines, ou quatre cens trente-quatre ans, depuis le commencement de Cyrus, juſqu'à la premiére année d'Antiochus. 3°. Une ſemaine, ou ſept ans, depuis le commencement d'Epiphanes juſques à

(*a*) *Zach.* IV. 14.
(*b*) *Dan.* IX. 25.
(*c*) 1. *Macc.* III. 11. & IV. 52.
(*d*) *Joſeph. Antiq. lib.* XIV. *in fine.*

Digitized by Google

la profanation du Temple. 4°. Une demie ſemaine, ou trois ans & demi, depuis la profanation du Temple par Antiochus, juſqu'à ſa purification par Judas Maccabée. Il explique ces paroles : (*a*) *Le Chriſt ſera mis à mort*, de la ceſſation des ſacrifices, & de la diſperſion des Prêtres arrivée ſous Epiphanes. Il lit avec les Grecs ; (*b*) *L'onction ſera détruite ;* & il ſoûtient que la Prophétie de Daniel contenuë au Chap. IX. 24. 25. 26. 27. a tout le même objet, que celles qui ſont contenuës aux Chapitres VII. VIII. qui regardent les perſécutions d'Antiochus contre la Judée.

Il y a dans ce ſyſtême un défaut eſſentiel, qui eſt, qu'il détruit tout ce que l'Egliſe Chrétienne juſqu'ici a tiré d'avantage de cette Prophétie contre les Juifs, & les Payens, lorſqu'il la borne ſimplement à Cyrus, & à Antiochus Epiphanes ; à la ruine du Temple de Jéruſalem, & à la diſperſion de ſes Prêtres. On ne voit là ni *Chriſt* mis à mort, ni alliance confirmée, ni ruine du Temple, ni rien qui ait rapport à confirmer la Religion Chrétienne.

De plus, il ſuppoſe que Darius le Méde, ſucceſſeur de Balthaſar, eſt le même que Darius l'ancien, qui conquit la ville de Suſe ; ce qui eſt fort douteux : il l'eſt encore plus que depuis le Prince ſous lequel Daniel eut cette viſion, juſqu'au commencement de Cyrus, il ſe ſoit écoulé quarante-neuf ans, ou ſept ſemaines d'années. Cela eſt contraire à tout ce qui nous reſte de monumens, & d'Hiſtoires. Il ſuppoſe encore une choſe qu'il auroit bien de la peine à prouver, qui eſt que les ſoixante & dix années de captivité marquées par Jérémie, ſe commencent à la ruine de Jéruſalem par Nabuchodonoſor. Nos Chronologiſtes en fixent le commencement à la quatriéme année de Joakin Roi de Juda, dix-huit ans avant la priſe de Jéruſalem, & avant la ruine du Temple. Enfin il avance que depuis le commencement de Cyrus, juſqu'à Judas Maccabée, il y a quatre cens quarante-quatre ans ; ce qu'il auroit fallu bien prouver. Sa chronologie différe de quatre-vingt ans de celle d'Uſſérius, dans l'eſpace de moins de cinq cens ans. Ces difficultez, & ces incertitudes ſuffiſent ſeules pour faire abandonner cette hypothéſe.

Le Pere Harduin (*c*) s'eſt défendu contre le Pere Lamy de l'Oratoire, qui l'accuſoit d'avoir ſuivi le ſyſtême de Marsham. Il faut lui rendre juſtice : il s'éloigne en plus d'un article de cet Anglois ; & ce qui le diſtingue le plus, c'eſt qu'il ſoûtient que la Prophétie des Septante Semaines de Daniel, ne s'eſt véritablement accomplie qu'en la mort de JESUS-CHRIST, & dans la ruine de la ville, & du Temple de Jéruſalem, qui en fût une punition : Que ce qu'on a vû arriver ſous les Maccabées, dans

(*a*) *Dan.* IX. 26.
(*b*) Ἐξολοθρευθήσεται χειρμα.
(*c*) *Harduin. de* LXX. *hebdom. Danielis adverſ. R. P. Bernard. Lamy, in edit. oper. Harduini apud de Lotme, pag.* 880. *& ſequ.*

Digitized by Google

la perſonne du Grand-Prêtre Onias, & dans la profanation du Temple par Antiochus Epiphanes, n'étoit qu'une figure de ce qui devoit arriver en la perſonne de JESUS-CHRIST, (a) & de ce qui en devoit être la ſuite, & le châtiment. C'eſt-là le ſyſtême du Pere Harduin : au lieu que Marsham ne parle que de ce qui ſe paſſa ſous les Maccabées, ſans faire mention de ce qui devoit arriver du tems de notre Seigneur.

Voici donc comme il explique les Septante Semaines de Daniel, dans ſa Chronologie de l'ancien Teſtament, imprimée à Paris en 1699. & comme il la prouve plus au long dans ſa Défenſe contre le Pere Lamy. L'Ange dit à Daniel : (b) *Depuis que vous avez commencé à prier, Dieu m'a envoyé pour vous découvrir ce qui doit arriver.* Le Chriſt doit être oint dans votre nation ; il doit être mis à mort dans Jéruſalem. Le Seigneur irrité de cet attentat, ruinera la ville Sainte, & le Temple, & diſſipera le peuple qui l'aura fait mourir. Mais tout cela ſe verra en figure, avant qu'il arrive en réalité, & dans la perſonne du Meſſie.

Comptez donc ſoixante & dix ſemaines d'années, durant leſquelles arrivera ce qui doit figurer le tems du Meſſie, & les ſuites de ſa mort. Voici comme vous partagerez ces Septante Semaines. Les ſept premiéres commencent au tems de la prédiction de Jérémie, (c) qui menace ſon peuple d'une captivité de ſoixante & dix ans, & qui lui promet de le rappeller après ce terme, dans la Terre-Promiſe. Ces ſept ſemaines d'années ſont déja preſqu'entiérement écoulées : elle ſe terminent à la premiére année de Cyrus, qui eſt mon Oint. (d) Depuis cette premiére année de Cyrus, & la fin des ſoixante & dix ans de captivité, juſqu'à un autre de mes Oints, qui eſt Judas Maccabée, figure du Meſſie, comptez ſoixante-deux ſemaines d'années.

Après les ſept ſemaines d'années, qui ſe terminent à Cyrus, *le Saint des Saints recevra l'onction*, c'eſt-à-dire, le Grand-Prêtre Joſué, fils de Joſedech, ſera rétabli à Jéruſalem dans ſes fonctions, & commencera à y offrir des ſacrifices, comme autrefois. Et après ſoixante & deux ſemaines d'années, qui commencent à Cyrus, & finiſſent à Judas Maccabée, un autre Saint des Saints, recevra auſſi l'onction, & ſera mis à mort : c'eſt le Grand-Prêtre Onias, qui ſera maſſacré à Antioche, (e) avant qu'Antiochus Epiphanes ait profané le Temple de Jéruſalem. Ce Grand-Prêtre injuſtement mis à mort, eſt la figure de JESUS-CHRIST, qui ſouffrira la mort à Jéruſalem : & la profanation du Temple par Antiochus Epiphanes, eſt une figure de celle qui ſe verra après la priſe de Jéruſalem par les Romains. Voilà tout le ſyſtême de ce ſavant Jéſuite.

(a) *Harduin. ibidem, pag. 885. col. 1.*
(b) *Dan. IX. 23. & ſeq.*
(c) *Jerem. XXV. 11.*
(d) *Iſai. XLV. 1.*
(e) *2. Macc. IV. 32. 33. 34.*

Digitized by Google

Je ne renouvelle point ici les difficultez que le R. P. Lamy a proposées contre lui ; je remarque seulement qu'il compte soixante & deux semaines d'années, depuis Cyrus, jusqu'à Judas Maccabée, qui est, dit-il, un des Oints du Seigneur. Mais comment Judas fut-il mis à mort à la fin de la soixante-deuxiéme semaine ; (*a*) *Post hebdomadas sexaginta duas occidetur Christus*, puisque ce fut lui qui rétablit les sacrifices, & qui purifia le Temple au milieu de la septantiéme semaine ? Mais ce Christ qui est mis à mort après la soixante-deuxiéme semaine, est, selon le Pere Harduin, le Grand-Prêtre Onias tué à Antioche. Si c'est Onias qui est l'Oint dont parle Daniel, d'où vient qu'on donne ce nom à Judas Maccabée? Y avoit-il à la fois deux Oints ; & la Prophétie avoit-elle deux objets historiques & littéraux, qui vécussent en même-tems ? On sait qu'Onias fut tué à Antioche, trois ou quatre ans avant que Judas eût purifié le Temple. De plus, il entend ces mos : (*b*) *Ut ungatur Sanctus Sanctorum*, de l'onction Sacerdotale que reçut Jesus fils de Josedech, à la fin des sept premiéres semaines ; ou de celle que reçut Onias après les soixante-deux semaines ; ce qui souffre plus d'une difficulté. Car, 1°. Il est contre l'usage de l'Ecriture, de donner au Grand-Prêtre le nom *de Saint des Saints;* & les passages qu'il rapporte (*c*) ne le prouvent point. 2°. Il n'est pas vrai qu'Onias ait reçû l'onction à la fin de la soixante-deuxiéme semaine. Il fut tué cette année-là, selon le P. Harduin ; mais il étoit Grand-Prêtre il y avoit près de trente ans.

Au reste, ce systême quant au fond n'a rien de contraire à la Foi, puisqu'on y suppose que JESUS-CHRIST est la fin de la Prophétie, & que c'est à lui seul qu'elle se termine dans son premier sens, & dans la premiére intention du Saint-Esprit. Il n'a rien de contraire à l'usage des Prophétes, qui proposent ordinairement le type, & la figure du Messie, dans quelque sujet, ou dans quelque événement de l'ancien Testament, afin que l'éxécution littérale de leur Prophétie en ce premier sens, serve de preuve, & d'assurance à ce qui doit s'éxécuter plus parfaitement en un autre sens, dans la personne, & dans la vie du Messie. Enfin il n'a rien d'opposé à la Foi, puisque jusqu'ici l'Eglise n'a rien décidé sur la maniére dont les Septante Semaines de Daniel doivent s'expliquer ; que les sentimens des Peres, & des Docteurs Catholiques sont très-partagez entre eux sur cette matiére ; & qu'enfin il y a des Interprétes très-Catholiques qui ont suivi cette hypothése. (*d*) Nous allons essayer d'en donner une sur le même plan, qui sera peut-être sujette à de moindres inconvéniens, que celles qu'on vient de proposer.

(*a*) *Dan.* IX. 26.
(*b*) *Dan.* IX. 24.
(*c*) *Harduini Defension. p.* 887. 888.
(*d*) *Estius, Sixtus Senens. Biblioth. lib.* 8. *Haret.* 12. *pag.* 644 *Harduin. locis citatis.*

Digitized by Google

L'Ange Gabriel dit à Daniel, qu'il eſt envoyé de Dieu pour lui donner l'intelligence de ce qui doit arriver, & de ce qui fait l'objet de ſes inquiétudes ; c'eſt-à-dire, lui expliquer les ſoixante & dix ans de captivité marquez dans Jérémie ; car c'étoit-là le ſujet de ſa priére. (*a*) A l'occaſion de ces ſoixante-dix ans de captivité, je vais vous révéler un autre myſtére. *Il y a un nombre de Septante Semaines d'années*, qui font quatre cens quatre-vingt-dix ans, *qui eſt réſolu, & fixé pour la deſtinée de votre peuple, & de la ville Sainte ; en ſorte que dans ce terme la prévarication ſera effacée, le péché remis, l'iniquité expiée, & la Juſtice éternelle ramenée ſur la terre. Les Prophéties, & les viſions de Jérémie*, ou celles que vous avez euës, *ſeront accomplies, & le Saint des Saints*, le Temple du Seigneur, *ſera oint*, conſacré, & purifié *de nouveau. Sachez donc que depuis le jour de la Prophétie*, ou de la révélation faite à Jérémie, du rétabliſſement futur de Jéruſalem, & de la fin de captivité de Juda, (*b*) *juſqu'au Prince* qui doit remettre votre peuple en liberté, juſqu'à Cyrus *l'Oint du Seigneur*, (*c*) *il y a ſept ſemaines d'années*, ou quarante-neuf ans, après leſquels *le peuple ſera renvoyé dans ſon pays, les murs* de Jéruſalem *ſeront rétablis*, (*d*) & le Temple réparé.

Depuis Cyrus, & le retour de la captivité, il s'écoulera *ſoixante & deux ſemaines, pendant leſquelles les places de la ville, & ſes foſſez ſeront rétablis dans des tems fâcheux*, ſous la domination des Perſes, & des Grecs ; & pendant les troubles que vous ſuſciteront les Samaritains vos voiſins, & vos anciens ennemis. *A la fin de ces ſoixante & deux ſemaines d'années, l'Oint du Seigneur*, le Grand-Prêtre Onias *ſera mis à mort* à Antioche, *& il n'aura point d'héritier* de ſa race. (*e*) *Un Prince étranger*, Antiochus Epiphanes, *à la tête de ſon peuple déſolera Jeruſalem, & ſoüillera le Temple du Seigneur ; il fera la guerre à votre peuple, & ſe répandra ſur le pays, comme une inondation qui ravage tout.*

Cette derniere ſemaine affermira l'alliance du Seigneur, *avec pluſieurs* bons Iſraëlites, (*f*) qui ſe ſéparant des apoſtats, & ſe joignant aux Maccabées, ſoutiendront généreuſement le parti de la Religion. *Au milieu de cette derniere ſemaine, l'ennemi fera ceſſer les ſacrifices, & les offrandes* du Temple du Seigneur. *L'abomination de déſolation*, l'idole abominable de Jupiter, ſera placée *dans la hauteur du Temple, & cette déſolation abominable durera juſqu'à la fin* de la ſemaine, juſqu'à la ſeptantiéme ſemaine accomplie ; & alors la Prophétie aura ſon parfait accompliſſement.

(*a*) Chap. IX. ℣℣. 1. 2.
(*b*) *Jerem.* LI. 19.
(*c*) *Iſai.* XLV. 1.
(*d*) 1. *Eſdr.* IV. 12. 13.
(*e*) *Dan.* IX. 26. יכרת משיח ואין לו
(*f*) 1. *Macc.* II. 27. *Omnis qui zelum habet legis ſtatuens Teſtamentum, exeat poſt me.* Et 2. *Macc.* VIII. 1.

Les

Les Prophéties de Daniel renfermées dans les Chapitres VII. VIII. IX. X. XI. XII. n'ont qu'un ſeul grand objet, qui eſt de faire voir à Daniel ce qui doit arriver à ſa nation, & dans tout l'Orient, depuis le regne de Cyrus, juſqu'à celui d'Antiochus Epiphanes. Le même ſujet y eſt repréſenté ſous différentes formes, pour en marquer l'importance, & pour en imprimer plus fortement le ſouvenir. Le Seigneur déja deux fois avoit fait voir ce grand événement à Daniel. 1°. Sous l'emblême des quatre bêtes qui ſortoient de la mer ; (*a*) & 2°. ſous la figure de diverſes cornes. (*b*) Ces viſions qui ſe terminoient toutes à marquer la déſolation du Temple, & de la ville de Jéruſalem, qui étoient alors enſevelis ſous leurs propres ruines, jettétent Daniel dans une extrême inquiétude. Il conſulta le Prophéte Jérémie, pour ſavoir quand finiroit la captivité, & quand la Ville & le Temple ſeroient rétablis ; incertain ſi peut-être ces prédictions n'étoient pas des menaces de la prolongation des calamitez de ſa patrie, ou ſi c'en étoient de nouvelles qu'elle avoit à eſſuyer après ſon rétabliſſement. Hélas, Seigneur ! Jéruſalem n'eſt pas encore rétablie, votre peuple eſt encore en captivité, & vous commencez déja à lui annoncer de nouveaux malheurs ! Quand eſt-ce donc que viendra la fin de nos diſgraces ? Quand verrons-nous notre Libérateur, qui doit faire éternellement regner la juſtice ſur la terre ? *Ut adducatur juſtitia ſempiterna.* Jérémie nous a dit, que notre captivité dureroit ſoixante & dix ans ; quand finiront ces années ?

A l'occaſion des ſoixante & dix années de Jérémie, l'Ange Gabriel montre à Daniel ce qui doit arriver depuis le *Chriſt Roi*, qui eſt Cyrus, ſuivant la Prophétie d'Iſaïe, (*c*) juſqu'à *l'abomination de déſolation* ; c'eſt-à-dire, depuis le rétabliſſement de Jéruſalem, & du Temple ſous Cyrus, juſqu'à ſa nouvelle déſolation ſous Antiochus Epiphanes. Il dit que tout cela doit ſe conſommer dans le nombre précis, & déterminé de Septante Semaines d'années. Et voici comme il les partage : Depuis le jour que le Seigneur a parlé à Jérémie, *ab exitu ſermonis*, juſqu'à Cyrus, qui eſt le Prince oint, & deſtiné du Seigneur, pour délivrer les Juifs de la captivité : *Hæc dicit Dominus Chriſto meo Cyro.... Ipſe ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam dimittet* ; il ſe paſſera *ſept ſemaines d'années*, c'eſt-à-dire, quarante-neuf ans.

En effet, depuis la priſe de Jéruſalem, arrivée l'an 4116. de la Période Julienne, 3416. du monde, juſqu'à la premiére année de Cyrus, du monde 3468. il y a quarante-neuf ans. Ces quarante-neuf ans ne font pas la ſomme de ſoixante & dix ans de captivité marquez par Jérémie ; mais

(*a*) *Dan.* VII.
(*b*) *Dan.* VIII.
(*c*) *Iſai.* XLV. 1. 13.

Digitized by Google

on fixe le commencement des ſoixante & dix ans à la quatriéme année de Joakim, du monde 3398. parce que dès-lors il y eut un grand nombre de Juifs emmenez captifs à Babylone. (*a*) On a déja vû que le Martyr ſaint Hyppolite comptoit les ſept premiéres ſemaines de Daniel avant Cyrus. Et Pierre de Blois (*b*) entend ces mots : *Uſque ad Chriſtum Regem*, de Cyrus Roi de Perſe.

Pour juger du vrai ſens des Septante Semaines de Daniel, il faut conſulter ce Prophéte lui-même. Il nous dit que n'ayant pas bien compris cet énigme, il s'affligea de nouveau devant le Seigneur ; (*c*) & que le même Ange Gabriel fut envoyé pour le conſoler, & pour lui donner l'explication qu'il déſiroit. Gabriel lui marque donc d'abord ſuccinctement la deſtruction de la Monarchie des Perſes, & le partage de celle d'Aléxandre le Grand, qui lui doit ſuccéder : Puis il lui explique au long tous les maux qu'Antiochus Epiphanes doit faire aux Juifs. (*d*) Puis donc que pour expliquer à Daniel ce qu'il lui a dit touchant les Septante Semaines, il ne lui parle que de la perſécution d'Antiochus Epiphanes, il eſt à croire que c'eſt à cela que ſe terminent les ſoixante-deux ſemaines, qui doivent s'écouler depuis le *Prince oint*, juſqu'au tems de *l'abomination de déſolation*, c'eſt-à-dire, juſqu'aux Maccabées.

L'Ange dit à Daniel, qu'après Septante Semaines, (*e*) *La prévarication prendra fin, que l'iniquité ſera effacée, que le péché ſera expié, que la Juſtice éternelle regnera, & que les viſions ſeront accomplies, & le Saint des Saints ſera oint*, & conſacré. En quoi il fait une alluſion viſible à ces paroles de Jérémie : (*f*) *En ce tems-là je viſiterai le Roi de Babylone, comme j'ai viſité le Roi d'Aſſur ; & je ferai revenir Iſraël dans ſes anciennes demeures. Dans ce tems-là, & dans ces jours-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Iſraël, & elle ne ſubſiſtera point ; & le péché de Juda, & on ne le trouvera point ; parce que j'aurai pitié de mon peuple, qui ſurvivra à tous ces malheurs*. Par où Jérémie marque clairement le retour de la captivité, & la deſtruction de l'Empire des Chaldéens à Babylone, arrivée par les armes de Cyrus. Ce Prophéte prononça cette Prophétie l'année même de la priſe de Jéruſalem, ou l'année ſuivante.

Ces prédictions ont donc dû s'accomplir ou à la fin des ſept premiéres ſemaines, ou à la fin des ſoixante-deux ſemaines ſuivantes. Selon notre hypothéſe, il eſt plus naturel d'en mettre l'accompliſſement à la fin des ſept premiéres ſemaines, à cauſe du retour d'Iſraël, qui y eſt expreſſément marqué, auſſi-bien que la ruine de l'Empire de Babylone. Or en ce

---

(*a*) *Vide* 2. Par. XXXVI. 6.

(*b*) *Petr. Bleſ. lib.* 1. *adverſ. perfidiam Judæorum ; Ex Petro Alfonſi Judæo converſo, apud Harduin.*

(*c*) Dan. X. 1. 2. 4. 12. 21.

(*d*) Dan. XI. XII.

(*e*) Dan. IX. 24.

(*f*) Jerem. LI. 19. 20.

Digitized by Google

tems-là le Seigneur oublia l'iniquité de ſon peuple ; l'idolâtrie fut bannie de Juda, & d'Iſraël ; *le Saint des Saints fut oint*, & conſacré de nouveau : le Temple du Seigneur fut dédié, & on y offrit de nouveau des ſacrifices.

L'Auteur du premier Livre des Maccabées, (*a*) montre que ce fut à la fin de la ſoixante-deuxiéme ſemaine que s'exécuta la menace du Seigneur, qui portoit, que l'on verroit l'abomination de déſolation dans le lieu Saint ; puiſqu'il remarque qu'en exécution de la Prophétie de Daniel, *Antiochus Epiphanes dreſſa l'idole abominable ſur l'autel du Seigneur*. Cet Ecrivain croyoit donc que les Septante Semaines de Daniel s'étoient accomplies ſous le regne d'Antiochus Epiphanes. Je n'entre point dans l'examen des preuves chronologiques qu'apportent Marsham, & le P. Harduin, pour montrer que depuis le commencement de Cyrus, juſqu'à la dixiéme année d'Epiphanes, & la ſeconde du gouvernement de Judas Maccabée, il y a 441. ans. Uſſérius n'en met que 372.

L'Oint du Seigneur mis à mort à la fin de la ſoixante-deuxiéme ſemaine, eſt le Grand-Prêtre Onias. Trois ans & demi après ſa mort, c'eſt-à-dire, au milieu de la ſeptantiéme & derniere ſemaine, les ſacrifices ceſſérent dans le Temple, & l'abomination de déſolation y fut placée. Elle y demeura trois ans, juſqu'à la fin de la ſeptantiéme ſemaine, que Judas Maccabée nettoya le Temple, & y rétablit les ſacrifices, & le culte du Seigneur. Tout cela eſt bien prouvé dans l'Hiſtoire des Maccabées. (*b*)

L'Ange ajoûte, en parlant de l'Oint du Seigneur, qu'il ſera mis à mort, *& qu'il n'aura perſonne pour l'aider*. Ou plûtôt : *Qu'il n'aura point d'héritier*, (*c*) dans la charge de Grand Sacrificateur. L'un & l'autre ſe vérifie à la lettre dans la perſonne d'Onias. Il étoit venu à Antioche, pour ſe défendre des calomnies que l'on avoit répanduës contre lui. Il accuſa Ménélaüs uſurpateur de la grande Sacrificature, de pluſieurs ſacriléges commis par ſes ordres, dans le Temple de Jéruſalem. Andronic Miniſtre, & Vicegérent du Royaume, en l'abſence d'Epiphanes, ayant été gagné par l'argent de Ménélaüs, engagea Onias à ſortir de l'aſile de Daphné où il s'étoit retiré ; & auſſi-tôt qu'il en fut ſorti, il le fit mettre à mort. Il avoit un fils nommé Onias comme lui, lequel voyant qu'il ne pouvoit prétendre à entrer dans la ſouveraine Sacrificature, à cauſe de la puiſſance des uſurpateurs, ſe retira en Egypte, où les Juifs qui y étoient, le reçûrent, & bâtirent un Temple au Seigneur, où Onias exerça les fonctions de Grand-Prêtre. Ainſi fut vérifiée la Prophétie, qui diſoit que l'Oint du Seigneur ſeroit mis à mort, & n'auroit point d'héritier.

Nonobſtant ces traits de vrai-ſemblance, & ces preuves qui ſemblent

---

(*a*) 1 *Macc.* I. 17.

(*b*) Voyez 1. *Macc.* IV. 36. & 52. pag. 63. du Comment.

(*c*) *Dan.* IX. 26. יברית משיח ואין לו *Excidetur unctus, & non ei.*

Digitized by Google

mettre la fin des Septante Semaines à la purification du Temple par Judas Maccabée ; le plus sûr, & le meilleur parti, est de la fixer à la mort de JESUS-CHRIST, je veux dire, à en mettre le commencement à la vingtiéme année d'Artaxercès à la Longue-main ; la septantiéme commence au baptême de JESUS-CHRIST : la mort du Sauveur en est le milieu. La fin est à deux ans & demi de là. Nous n'avons pas dissimulé les difficultez que produit cette hypothése ; mais où en trouver qui les sauve toutes, & qui ne laisse aucun doute ? Les termes de la Prophétie, nous ménent naturellement à JESUS-CHRIST, au Messie, le véritable Oint du Seigneur, mis à mort pour effacer les péchez de Juda, d'Israël, & de tous les hommes : avec lui regne la Justice éternelle, en lui est oint le Saint des Saints ; soit qu'on l'entende de sa Personne adorable, ou de son Eglise purifiée, consacrée, formée par son Sang, par son Saint Esprit, par sa vertu, & sa grace.

Les anciens Juifs avoient compris que le Messie devoit venir vers le tems où JESUS-CHRIST a paru. C'est donc à ce tems-là qu'ils fixoient la fin des Septante Semaines. C'est ainsi que l'ont entendu tous les anciens Chrétiens. Sous les regnes d'Auguste, & de Tibére, tous les esprits étoient en attente de la venuë du désiré de toutes les Nations. Il ne s'agissoit que de leur produire un sujet dans qui se rencontrassent tous les caractéres du Messie, marquez dans les anciens Prophétes. C'en étoit assez pour les obliger à le reconnoître, & pour les rendre inexcusables, s'ils ne le reconnoissoient pas : Dans ces circonstances JESUS-CHRIST paroît ; il fait une infinité de merveilles, pour prouver qu'il est le Fils de Dieu, & le Messie, attendu depuis si long-tems. Il retrace en lui-même tous les caractéres particuliers marquez ici. Il est le vrai Christ, & l'Oint du Seigneur, (*a*) mis à mort, abandonné de tous, sans secours, sans lignée, sans égal ; mais non sans héritier, & sans successeur, puisqu'il laisse ses Apôtres Princes de son Eglise, & peres d'une infinité d'enfans de Dieu, & de freres & cohéritiers de JESUS-CHRIST. (*b*) C'est par lui que le péché est remis, l'iniquité effacée, la prévarication expiée. (*c*) C'est par lui que regne dans le monde la Justice éternelle. (*d*) Après sa mort la ville est désolée, le Temple est ruiné sans ressource, & sans espérance d'être jamais rétabli ; les sacrifices sont abrogez, & supprimez, l'abomination de désolation est placée dans le lieu Saint. (*e*) Les Juifs peuvent-ils contester un seul de ces faits ? On avoit vû sous les Maccabées quelque chose de pareil, mais seulement comme figure de ce qui devoit arriver

(*a*) *Luc.* IV. 17. *Act.* XXVI. 27. X. 37. 38.
(*b*) *Rom.* VIII. 17. 1. *Petr.* III. 7.
(*c*) *Luc.* XXIV. 45. 46. *Rom.* III. 24. *Coloss.* II. 13. 14.
(*d*) *Luc.* I. 35. *Act.* II. 27. & III. 14. *Rom.* II. 26. 1. *Cor.* I. 30. & 2. *Cor* V. 21.
(*e*) *Matth.* XXIV. 15. *Marc.* XII. 14.

Digitized by Google

dans la suite. Ils n'ont jamais prétendu que dans ce tems-là le Messie ait paru. Mais une infinité de Juifs, & de Payens, dont les successeurs forment encore aujourd'hui l'Eglise Chrétienne, déposent contre eux, & assurent que JESUS-CHRIST est le vrai Messie, & qu'il a parfaitement accompli dans sa personne, tout ce qui avoit été prédit par les Prophétes. (*a*)

Lorsque JESUS-CHRIST parut, tout l'Orient étoit prévenu de la forte persuasion, qu'alors il devoit sortir de la Judée un Monarque, qui étendroit sa domination sur toute la terre : *Percrebuerat Oriente toto vetus & constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judaâ profecti rerum potirentur*, (*b*) dit Suétone. D'où ce bruit s'étoit-il répandu, si ce n'est de la Judée, où l'on conservoit les plus anciennes, & les plus authentiques Prophéties qui fussent au monde? Et pourquoi en ce tems plutôt qu'en un autre, si ce n'est que les Savans de la nation avoient sur cela une tradition certaine, fondée sur les oracles des Prophétes ? Tacite (*c*) dit expressément, que l'on étoit persuadé que ces promesses d'un Monarque nouveau, étoient renfermées dans les anciens Livres des Prêtres de Judée. *Pluribus persuasio inerat antiquis Sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judaâ rerum potirentur.*

Joseph (*d*) qui étoit Juif, Prêtre de sa Nation, & fort instruit de la Religion de ses peres, nous apprend que rien ne contribua davantage à élever le cœur des Juifs, & à les porter à la révolte, que quelques Prophéties mal entenduës, qui leur promettoient qu'alors il sortiroit de chez eux un Prince, qui domineroit sur tout le monde. Plusieurs des Sages de la Judée l'interprétoient en leur faveur, & attendoient un Roi temporel, qui les délivreroit de la domination des Romains, & qui porteroit ses conquêtes par tout le monde. C'étoit-là l'idée du commun des Juifs. Ils se trompoient sans doute ; mais Joseph se trompoit encore davantage, en appliquant l'exécution de cet Oracle, à ce qui arriva à Vespasien, qui fut reconnu Empereur, comme il étoit à la tête des Armées Romaines en Orient. Les Mages qui vinrent à Jérusalem, après la naissance du Sauveur, (*e*) y furent attirez, non-seulement par la vûë de la nouvelle étoile qui parut, mais aussi par la réputation d'un nouveau Monarque qui devoit venir, & qui faisoit l'attente de tout l'Orient. Ce bruit s'étoit répandu jusqu'à Rome, puisque Virgile appliquant à la nais-

(*a*) *Vide Matth.* XI. 13. *Hebr.* I. 1. 2. *Rom.* X. 4.

(*b*) *Sueton. in Vespas. cap.* 4.

(*c*) *Tacit. Hist. lib.* 5. *cap.* 14.

(*d*) *Joseph. lib* VII. *de Bello, cap.* 12. *p.* 961. Τὸ δὲ ἐπαίρον αὐτοὺς μάλιστα πρὸς τὸν πόλεμον, ἦν χρησμὸς ἀμφίβολος ὁμοίως ἐν τοῖς ἱεροῖς δεδημοσιευμένος, ὡς κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν ἄρξει τῆς οἰκουμένης. Τοῦτο δὲ μὴ εἰς ἴδιόν ἐξέλαβον, καὶ πολλοὶ τῶν σοφῶν ἐπλανήθησαν περὶ τὸν κρίσιν.

(*e*) *Matth.* II. 1. 2.

Digitized by Google

ſance du fils de Pollion les vers d'une Sybille, qui décrivoit le ſiécle d'or, nous repréſente en vers pompeux la naiſſance d'un enfant tout divin. (a)

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas,
Magnus ab integro ſæclorum naſcitur ordo.
Jam redit & virgo, redeunt Saturnia regna;
Jam nova progenies cælo demittitur alto.

DISSERTATION,

SUR LA METAMORPHOSE de Nabuchodonoſor.

NAbuchodonoſor Roi de Chaldée, après avoir étendu ſa domination ſur tout l'Orient, retourna comblé de gloire à Babylone, & ne ſongea qu'à embellir cette grande ville, & à joüir en paix du fruit de ſes victoires. Un jour il vit en ſonge un grand arbre, qui fut coupé, abattu, & mis en piéces; ſon tronc, & ſa racine furent conſervez, mais l'arbre abattu fut lié avec des liens, ou des anneaux de fer & d'airain. Daniel lui expliqua ce ſonge, & lui dit: Que cet arbre marquoit ſa perſonne, & ſon Empire; que Dieu irrité de ſon orgüeil, l'avoit condamné à demeurer pendant ſept ans, éloigné de la compagnie des hommes, (b) parmi les animaux, & les bêtes ſauvages; trempé de la roſée du ciel, expoſé aux injures de l'air, & broutant l'herbe comme un bœuf, juſqu'à ce qu'il reconnut que le Très-haut tient ſous ſa domination tous les Royaumes des hommes. Quelque tems après ce Prince conſidérant avec complaiſance, les grands ouvrages qu'il avoit fait à Babylone, oüit une voix qui lui réitera les mêmes menaces; & incontinent il ſe ſentit changé en bœuf, & fut chaſſé de ſon Palais, & de la compagnie des hommes.

Un événement ſi extraordinaire a fait naître bien des conjectures, & des opinions diverſes. Origénes, (c) accoûtumé à chercher des allégories, par tout où le Texte ſacré lui paroiſſoit difficile, a avancé que ſous le nom de Nabuchodonoſor, Daniel avoit eu deſſein de nous tracer une

(a) *Virgil. Eclog.* IV. *initio.*
(b) *Dan.* IV. 22.
(c) *Origen. apud Ieronym. in Dan.* IV. *pag.* 1087. *nov. Edit.*

Digitized by Google

image de la chûte de Lucifer. Les circonſtances de cette hiſtoire lui ont paru inexplicables, & incompatibles dans le ſens ſimple & litteral. Comment ſeroit-il poſſible, diſoit-il, qu'un homme fût changé en bœuf? Cela eſt bon dans les Poëtes, qui nous parlent des compagnons d'Uliſſe, & de Dioméde, transformez en oiſeaux, & en loups; métamorphoſes fabuleuſes, qui n'eurent jamais de réalité, que dans l'imagination des Poëtes. Comment un Prince comme Nabuchodonoſor, nourri dans la délicateſſe, & dans les plaiſirs, auroit-il pû vivre nud pendant ſept ans, expoſé aux injures de l'air, & n'ayant pour nourriture que de l'herbe, & des fruits ſauvages? Comment abandonné pendant ſi long-tems au milieu des bêtes féroces, auroit-il pû réſiſter à leur violence, & à leur férocité? Qui gouverna pendant ſon abſence l'Empire des Chaldéens? Comment après ſept ans d'abſence fut-il reçû des ſiens, & placé de nouveau ſur le trône, comme s'il n'eût été abſent que pendant une nuit? Enfin un événement ſi ſingulier, & ſi mémorable auroit-il échappé à la diligence des Hiſtoriens profanes, qui nous racontent tant d'autres choſes de ce Prince même, quoique beaucoup moins curieuſes, & moins dignes d'attention que celle-là? Voilà ce que diſoit Origénes.

Mais ni le nom d'Origénes, ni la force apparente de ſes raiſons, n'ont juſqu'ici fait qu'une très-légere impreſſion ſur les eſprits. Il ne s'eſt trouvé perſonne, qui n'ait reconnu la vérité de cette hiſtoire, & qui ne l'ait priſe à la lettre : non pas toutefois ſans diverſité de ſentimens; car cela n'eſt pas poſſible dans une matiére auſſi difficile, & auſſi extraordinaire que celle-là. Mais ces difficultez ne roulent que ſur la maniére dont la choſe s'eſt faite; elles n'en attaquent ni le fonds, ni la vérité.

On peut marquer ſix opinions différentes ſur ce ſujet. La premiére eſt celle d'Origénes, dont on vient de parler. La ſeconde, eſt celle de Bodin, (*a*) qui a prétendu qu'il s'étoit fait un changement réel de Nabuchodonoſor en un taureau; que ce Prince avoit perdu & la forme, & les ſentimens, & l'eſprit de l'homme; enfin que le changement s'étoit fait, & dans ſon corps, & dans ſon ame; à peu près comme il arriva à un nommé Albert Pericof, homme riche & avare, qui ayant perdu en une nuit tout ſon bétail, qu'il avoit ramaſſé depuis pluſieurs années, par des moyens injuſtes & violens, tomba dans un ſi étrange déſeſpoir, qu'il oſa tirer ſon fuſil contre le ciel, accompagnant cette action brutale de diſcours impies. On vit en même-tems des gouttes de ſang tomber de l'air, & cet homme fut changé en un chien noir, qui ſe jettant ſur les charognes de ſes animaux commença à les dévorer. Cluvier (*b*) rapporte cette

(*a*) *Bodin. Damonoleg. lib. 2. cap. 6. Vide Johan. Georg. Bucheim Diſſert. ſingulari de Metamorphoſa Nabuchodonoſor.*

(*b*) *Cluver. Appendic. ad Epitom. hiſtor. l. 2.*

hiſtoire ſur la foi de témoins, non-ſeulement auriculaires, mais oculaires, à ce qu'il dit.

3°. D'autres (*a*) ont crû que cette métamorphoſe n'a été que dans le corps, & dans la forme extérieure, & nullement dans l'ame ; comme il arriva à Apulée, (*b*) qui ſans perdre ſes connoiſſances, & ſon eſprit, fut, à ce qu'il conte, changé en âne, par les forces de la magie. Tel étoit le changement dont parle ſaint Auguſtin, (*c*) qui arrivoit à certains hommes d'Italie, qui après avoir mangé d'un fromage que leur donnoient des magiciens de ce pays-là, ſe trouvoient métamorphoſez en chevaux, & les ſervoient en cette qualité, juſqu'à ce qu'après un certain tems, ils reprenoient leur premier état, & leur premiere forme. Ce Pere ne croit pas ces changemens véritables, & nous en parlerons encore ci-après. Hérodote (*d*) raconte, ſur le récit des Scythes, & des Grecs, qui demeuroient en Scythie, que les Neures, peuples de ce pays, ſe changent tous les ans en loup pendant certains tems, & retournent quelques jours après en leur premier état.

Gaſpard Peucer aſſure que cela eſt tout ordinaire dans la Livonie. Pline, qu'on ſoupçonne quelquefois de crédulité, accuſe à ſon tour les Grecs de légereté, & de menſonge, (*e*) lorſqu'ils racontent que dans l'Arcadie il y a une famille, dont les hommes ſe changent en loup. Voici la cérémonie qui s'y obſerve : On tire au ſort dans la famille d'Autées, celui qui doit être métamorphoſé ; on le conduit au bord d'un étang ; il y pend ſes habits à un arbre, il y paſſe l'eau à la nage, il entre dans le déſert, & devient loup pour neuf ans. Si pendant cet eſpace il n'attaque & ne mange point d'hommes, au bout des neuf ans il revient à l'étang, le paſſe de nouveau, reprend ſes habits, & la forme d'homme ; & vit encore neuf ans dans cet état. On raconte qu'un nommé *Demarchus*, ou *Demænetus*, (*f*) ayant goûté des entrailles d'un jeune enfant que les Arcadiens immoloient à *Jupiter Lycéen*, ou *le Loup*, avoit été changé en loup ; & après dix ans étoit revenu à ſon premier état. Bartholin (*g*) dit que Conſtantin Manaſſé a prétendu que Nabuchodonoſor avoit été changé en porc. *De humana forma, in porci figuram commutatum.*

4° Quelques Rabbins (*h*) ont avancé que l'ame de Nabuchodonoſor étant paſſée dans un autre corps, avoit fait place pour un temps à celle d'un bœuf, qui s'étoit emparée de ſa machine, y avoit communiqué ſes

(*a*) *Vide Maldon. hic. Tertull. de Panit. cap* 22 & 13.

(*b*) *Apulei de Aſino aureo.*

(*c*) *Auguſt. lib.* 18. *de Civit. cap.* 18.

(*d*) *Herodot lib.* IV. *cap.* 105. Λέγουσι δὲ ἕνιοι τῶν Σκυθέων καὶ Ἑλλήνων τῶν Νευρίδα οἰκησάντων λύκοι γίνεσθαι ἅπαξ ἕκαστον ἔτεος, καὶ δὲ ἐπειτα ἀποκατίστασθαι τὰ ἐκ τοῦ πρώτου πάλιν.

(*e*) *Plin. lib.* 8. *cap.* 22.

(*f*) *Vide Plin. loco citato. Pauſan. in Eliacis* Demarchum *vocat.*

(*g*) *Bartholin de Morbis Biblicis cap.* 13.

(*h*) *Rabbini quidam apud Holſten*

inclinations

Digitized by Google

inclinations, & y avoit produit toutes ſes actions, autant que la figure humaine, qui ſubſiſtoit toujours, le pouvoit permettre. Qu'après ſept ans l'ame de Nabuchodonoſor étoit rentrée dans ſon domicile, & en avoit chaſſé l'ame du bœuf. Opinion qui pourroit accommoder un Pytagoricien, défenſeur de la Metempſycoſe, dont les Juifs ont été autrefois, & ſont encore aujourd'hui entachez.

5°. D'autres (*a*) n'ont reconnu dans Nabuchodonoſor qu'une imagination bleſſée, & dans ſes ſujets qu'une faſcination dans les yeux, qui leur a fait croire que ce Prince étoit changé en bœuf, quoiqu'il ne fût rien moins que cela. Le changement n'étoit ni réel, ni abſolu; il n'étoit, ſelon eux, que reſpectif. On lit dans la vie de ſaint Macaire, (*b*) qu'on lui aména un jour une jeune fille que l'on croyoit changée en jument. Ses parens, & tous ceux qui les accompagnoient, étoient fortement perſuadez de cette métamorphoſe; toutefois il n'en étoit rien. Le Saint les détrompa dans un moment, en faiſant tomber le ſortilége qui faſcinoit leurs yeux. Saint Auguſtin ne peut ſe perſuader que le démon ait pû réellement changer les corps des hommes en animaux. Il veut que ce changement ſurpaſſe ſon pouvoir. (*c*) Il croit que les métamorphoſes prétenduës que faiſoient les magiciennes d'Italie, dont on a parlé, ne conſiſtoient que dans l'imagination de ces hommes, que le démon tournoit, & frappoit, de maniére qu'ils ſe croyoient véritablement chevaux, ou ânes, & qu'ils s'imaginoient porter des fardeaux, auſquels ils n'avoient jamais touché.

Il donne une preuve de ſon ſentiment, qui eſt fort digne de remarque. Le pere d'un nommé Preſtantius avoit expérimenté dans ſa perſonne l'effet des charmes de ces magiciennes. Il demeura endormi pendant quelques jours, de maniére qu'il ne put être éveillé. Il s'éveilla enfin, & raconta comme quoi il avoit été métamorphoſé en bête de ſomme, qu'il avoit porté du pain aux ſoldats dans un tel convoi, avec d'autres chevaux. On s'informa de la choſe, & on la trouva comme il la diſoit; (*d*) toutefois il ne regardoit cela, que comme un ſonge. Il faut donc ou que le démon ait faſciné les yeux de ceux qui croyoient voir ſon corps dans ſon lit, ou ceux qui crurent voir un cheval dans le convoi; & que l'imagination de cet homme, frappée par le démon, ſe ſoit figurée d'avoir fait un voyage, qu'il n'avoit point fait.

(*a*) *Medina. lib. 2. de Recta in Deum fide, cap. 7. Vier. de præſtig. Damon. lib. 1. cap. 24.*

(*b*) *Hiſtoria Lauſiaca.*

(*c*) *Auguſt. lib. 18. de Civit. cap. 18. Nec corpus quidem ullâ ratione crediderim Damonum arte, vel poteſtate in membra, vel lineamenta beſtialia veraciter poſſe converti.*

(*d*) *Auguſt. ibidem. Quod ita ut narravit factum fuiſſe compertum eſt. Qua tamen ei ſua ſomnia videbantur.*

Digitized by Google

6°. Enfin l'opinion la plus ſuivie, (*a*) & la plus probable, eſt que Nabuchodonoſor, par un effet de la puiſſance de Dieu, tomba dans la manie, & dans la maladie qu'on appelle l'ycantropie, lorſqu'un homme, par un effet d'une imagination bleſſée, & d'un cerveau échauffé, s'imagine qu'il eſt devenu bœuf, loup, chien, ou chat, & prend toutes les inclinations, les maniéres, les ſentimens de ces animaux. Ainſi ce Prince croyant fortement qu'il étoit bœuf, commença à marcher à quatre, à brouter l'herbe, à frapper comme avec les cornes, à demeurer dans les champs, à fuir la compagnie des hommes, à laiſſer croître ſes cheveux, & ſes ongles, comme une bête. Ses gens étonnez d'un événement ſi prodigieux, le ſaiſirent, le liérent, comme le marque Daniel : (*b*) *Alligetur vinculo æreo & ferreo.* Ils le traitérent comme on traite les maniaques, & les furieux, de peur qu'ils ne ſe précipitent, ou qu'ils ne commettent quelque violence. Mais enfin il s'échappa, & vêcut à la campagne, comme une bête. Ces ſortes de maladies ne ſont nullement inconnuës aux Médecins; & il y a peu de leurs livres où ils n'en parlent.

On croit que cette maladie, lorſqu'elle eſt naturelle, eſt cauſée par un ſang mélancolique, trop dilayé, trop ſec, & échauffé, & par une trop grande chaleur des entrailles. On remarque dans ces ſortes de gens une force extraordinaire, capable de rompre les liens, & les chaînes, dont on veut les lier. Ils ſont capables de demeurer très-longtems ſans manger, & ſans dormir; ils ſouffrent les plus grands froids ſans s'incommoder. Quelquefois ces maladies durent pluſieurs années; d'autres fois elles ne durent que quelques jours, & on a des remédes naturels pour les ſoulager, & pour les guérir. Mais dans Nabuchodonoſor le mal étoit ſurnaturel, & la durée en avoit été marquée, longtems avant même que la maladie ſe fût déclarée. Ce qui n'empêche pas toutefois que dans la perſonne de ce Prince, il n'y pût avoir des diſpoſitions naturelles à cette incommodité, & que la Providence ne s'en ſoit ſervi pour faire éclater ſa vengeance ſur ce Roi ſuperbe, & préſomptueux.

Les exemples de ces maladies ſont communs. Aëtius (*c*) cite de Gallien, que ceux qui ſont attaquez de la manie qui leur fait croire qu'ils ſont changez en loups, ou en chiens, ſortent la nuit dans le mois de Fé-

---

(*a*) *Ieronym. Theodoret. Maldon. Perer. Cornel. Sanct. hic. Franc Valeſ. de Sacra Philoſoph. cap. 80. Mercurial. lib. 6. Var. Lect. c. 20. D. Thom. de Regimine Principum, lib. 2. cap. ultim. Rupert. de Trinit. lib. 6. & de Victoria Verbi, cap 29. Delrio lib. 2. Diſquiſit Magic. cap. 18. Bartholin. de Morbis Biblicis. Vives, & Leonard. Coquæus ad Auguſt. lib. 18 de Civit. alii.*

(*b*) *Dan. IV. 12. Ieronym. in Daniel. IV. pag. 1089. Cum perſpicuum ſit omnes furioſos, ne ſe precipitent, & alios ferro invadant, catenis ligari.*

(*c*) *Aëtius lib. 6. cap. 11. ex Galeno.* Οἱ τῇ λυκομανίᾳ κινδυνεύοντες, ὅτι λυκανθρώπους νέους καταχέεσθαι, καὶ τὸν φθινοπώρου μῆνα νυκτὸς ἐξιέναι ὡς πάντας μιμεῖσθαι λύκους, ἢ κύνας, ἢ μάλιστα ἐμφορεῖσθαι τὰ μνήματα μάλιστα διανοίγοντι.

Digitized by Google

vrier, & courent toute la nuit, cherchant à ouvrir les tombeaux. Diogenes de Laërce (a) raconte que le Philoſophe Héraclite tomba dans une noire mélancolie, qui le rendit miſantrope; en ſorte qu'il fallut l'enfermer pour l'empêcher de s'enfuir. S'étant enfin échappé, il ſe ſauva ſur les montagnes, où il vêcut d'herbes ſauvages. Homére nous repréſente Bellérophon qui court les campagnes, & erre dans les déſerts, rongeant ſon cœur, & évitant la rencontre des hommes, (b) pour calmer ſon chagrin, & ſa mélancolie. On en voit qui aboyent comme des chiens, qui hurlent comme des loups, qui rugiſſent comme des lions, qui fuyent les villes, & évitent la compagnie des hommes, qui cherchent les antres, & les forêts. D'autres s'imaginent être de beurre, ou de verre, ou de neige. Quelques-uns croyent avoir le nez auſſi long que la trompe d'un éléphant. Ceux-ci ſe perſuadent qu'ils portent un déluge d'eau au fond de leurs entrailles. On en a vû qui s'étoient imaginez être morts, & qui refuſoient obſtinément de prendre aucune nourriture. On en ſait qui dans certains accez font les chats, les lapins, les rats, les poules. Enfin il n'y a rien dont une imagination bleſſée ne ſoit capable.

Mais l'effet le plus ordinaire de la manie, eſt de perſuader à ceux qui en ſont attaquez, qu'ils ſont changez en animaux. Ils ne perdent pas pour cela la raiſon, mais ſeulement ils imitent ce qu'ils ſavent que les animaux ont accoutumé de faire. Si le maniaque ſe croit changé en loup, il hurlera, il mordra, il fuira les hommes, il mangera de la chair cruë, il enlevera les brebis; en un mot, il imitera avec eſprit, & par raiſon toutes les actions du loup, & ne ſera fol qu'en ce qu'il ſe croira ce qu'il n'eſt pas. Si l'on peut réüſſir à détromper ſon imagination, on l'aura pleinement guéri. On y réüſſit quelquefois, mais rarement, par la raiſon; & plus ſouvent par des purgatifs, & des remédes rafraîchiſſans. Le Berger Mélampe ayant remarqué que ſes chévres étoient purgées lorſqu'elles mangeoient de l'ellébore, s'aviſa de donner de leur lait, peu de tems après leur avoir fait manger de cette herbe, à deux filles du Roi Proëlius. Ces deux Princeſſes croyoient être devenuës vaches, par l'effet d'une maladie, que la fable attribuë à la colére de Bacchus, ou à celle de Junon, qu'elles avoient prétendu ſurpaſſer en beauté. Le reméde de Mélampe eut ſon effet; ces Princeſſes guérirent, & leur imagination fut remiſe.

Mais, Nabuchodonoſor conſerva-t'il l'uſage de la raiſon, & de la parole, pendant les ſept années de ſa métamorphoſe? Il ſemble qu'il auroit dû joüir de la raiſon, pour ſatisfaire aux deſſeins de la Providence, qui vouloit l'humilier, & lui donner le tems de ſe reconnoître, & de faire

(a) *Diogen. Laërt. vita Heracliti.* (b) *Homer. Iliad. Z.*

Digitized by Google

pénitence. Tertullien (*a*) ne doutoit pas qu'il ne fût ſenſible à ſa diſgrace, & qu'il n'en ſentît toute l'humiliation, puiſqu'il croit que ce Prince prit cet accident dans un eſprit de mortification; & qu'il demeura ſept ans dans un état de douleur, & de repentir; & que ſon peuple entrant dans ſes ſentimens, obtint de Dieu, par ſa pénitence, le retour du Roi dans ſon premier état. *Pœnitentia Babyloniorum, Regem in regna reſtituit; diu enim pœnitentiam Domino immolarat; ſeptennii ſqualore exemologeſim operatus.*

En effet, à quoi lui auroit ſervi ce châtiment, s'il y eût été inſenſible, s'il ne l'eût pas connu, s'il y eût trouvé ſon plaiſir, comme en trouvent les autres maniaques, dans le déſordre de leur imagination? Un homme qui croit fermement qu'il eſt loup, ou bœuf, ſouffre-t'il d'être en cet état? Se plaint-il de n'être pas homme? Il n'y penſe pas. Peut-être même n'a-t'il aucune idée de l'avoir jamais été. Un certain s'imaginoit d'aſſiſter toujours à des repréſentations d'excellentes Tragédies, & de voir toujours d'habiles acteurs. Il demeuroit tout le jour ſeul au théatre, & applaudiſſoit à un ſpectacle chimérique que nul autre n'appercevoit. Ses amis, & ſa famille, par le moyen de l'ellébore, & de quelques autres remédes, le tirérent de cette erreur. Il leur en ſçut très-mauvais gré, & ſe plaignit qu'on lui avoit ravi le plus grand plaiſir du monde. (*b*)

. . . . . *Pol me occidiſtis, amici,*
Non ſervaſtis, ait: Cui ſic extorta voluptas,
Et demptus per vim gratiſſimus error.

S'il en étoit ainſi de Nabuchodonoſor, en quoi conſiſtoit ſa peine, ſon châtiment, ſon humiliation? Il ne la ſentoit pas; il contentoit ſa fantaiſie; il ſe plaiſoit dans ſon état de bœuf.

Mais l'opinion contraire a prévalu. On croit que ce Prince fut privé de ſon bon ſens, & que ſon imagination demeura troublée, & altérée pendant l'eſpace de ſept ans entiers; que ſa langue demeura tellement liée, qu'il ne proféra jamais une parole pendant tout ce tems; ſes penchans, ſes actions, ſa voix, ſa nourriture, ſes mouvemens, étoient ceux d'un bœuf, (*c*) autant que le pouvoit permettre la figure humaine, qu'il avoit toujours, quoique fort défigurée, parce qu'il s'étoit entiérement négligé, qu'il laiſſoit croître tout ſon poil, qu'il alloit tout nud, & marchoit à quatre, comme un bœuf. Si l'on demande, en quoi donc conſiſtoit ſon châtiment, & ſon humiliation? Cet état même où il ſe trouvoit, ſon indolence, ſon inſenſibilité ſur ſon malheur, ſa ſatisfaction dans une affreuſe

(*a*) *Tertull. lib. de Pœnitentia, cap. 12. Vide Maldon. hic.*
(*b*) *Horat. lib. 2. Ep. 2.*
(*c*) *Vide Gregor. Magn. lib. 5. Moral. cap. 6. & lib. 1. Paſtoral. cap. 4. Sanct. hic.*

Digitized by Google

ſituation, n'étoient-elles pas tout ce que l'on peut imaginer de plus triſte, & de plus affligeant pour un homme? Qu'y a-t'il de plus miſérable, qu'un malheureux, qui ne connoît pas ſa miſére? Une fauſſe félicité n'eſt-elle pas une vraye miſére? Tertullien ſuppoſe que Nabuchodonoſor avoit perdu la forme humaine, & qu'il étoit converti en bœuf, ſans toutefois perdre la raiſon, & l'intelligence. Mais ce ſentiment lui eſt particulier; il raiſonne ſur un fait, non-ſeulement douteux, mais même abſolument faux.

Nabuchodonoſor avoit conſervé la forme humaine, mais à peine étoit-elle en lui reconnoiſſable; l'ame raiſonnable étoit comme liée & captive dans un corps ſi dérangé. Une imagination ſi frappée, ne pouvoit rien produire de reglé. Il ne pouvoit faire aucune des fonctions propres à l'homme raiſonnable, à cauſe du défaut de liberté, & de l'obſcurciſſement de ſa raiſon. Il étoit à certain égard, comme un homme endormi, ou enyvré, incapable de réfléchir, & d'agir avec connoiſſance, à cauſe du dérangement des eſprits, & des organes. Le ſeul uſage qu'il faiſoit de ſa raiſon, étoit de ſe conformer à ce qu'il connoiſſoit de la nature, & des actions de bœuf, & de ſe conduire, comme s'il eût été réellement changé en cet animal. Le principe de ſon raiſonnement étoit faux: mais poſé le principe, il raiſonnoit conſéquemment; & plus il en pouſſoit les conſéquences, plus il s'égaroit. Quoi qu'une ſi triſte ſituation ne fût pas affligeante pour un homme qui n'en ſentoit, ni n'en connoiſſoit pas la difformité, ni l'horreur, cette indolence même étoit le plus grand de tous les malheurs. Il eut le tems d'y réfléchir, lorſque ſa ſanté lui eut été renduë. Tout ſon Empire trouva dans cette humiliation un ſujet de crainte, & d'édification: Tous les ſiécles ont conſidéré ce châtiment, comme un des plus ſenſibles effets de la colére du Seigneur, contre la vanité & l'inſolence des mortels.

Les Juifs ont ajoûté de leur chef diverſes particularitez à l'hiſtoire de Nabuchodonoſor. Ils croyent que pendant les ſept années d'abſence de ce Prince, & pendant qu'il vivoit parmi les bêtes, Evilmérodach ſon fils gouverna l'Empire, & ſe conduiſit avec ſi peu de ménagement envers ſes ſujets, qu'auſſi-tôt que Nabuchodonoſor reparut, tout le monde à l'envi accourut pour le faire remonter ſur le trône; tant on avoit conçu d'éloignement pour Evilmérodach, à cauſe de ſes excez. Ce jeune Prince fut jetté dans une priſon par ſon pere; & ce fut-là qu'il fit connoiſſance, & qu'il contracta amitié avec Jéchonias Roi des Juifs. Quelque tems après Nabuchodonoſor mourut, & laiſſa l'Empire à Evilmérodach. Celui-ci mit d'abord en liberté Jéchonias, ſon compagnon de priſon; & de peur que Nabuchodonoſor ne revînt après ſa mort, comme il étoit revenu après ſept ans d'abſence, il coupa ſon cadavre en trois cens morceaux,

Digitized by Google

qu'il fit manger à autant de vautours, afin qu'il n'en fût jamais parlé. (*a*)

C'eſt apparemment de la même ſource que nous ſont venuës les remarques que l'on fait ſur la forme prétenduë de Nabuchodonoſor pendant ſa diſgrace. Quelques-uns (*b*) veulent qu'il ait eu quelque reſſemblance avec les Chérubins d'Ezéchiel, (*c*) & qu'il tint de l'homme, du lion, de l'aigle, & du veau. Ces quatre animaux déſignoient les crimes pour leſquels il avoit mérité d'être puni de Dieu : Son orgueil, ſes violences, ſa fierté, ſa ſenſualité. D'autres (*d*) veulent qu'il ait eu le devant, & la tête de bœuf, & le derriere de lion : comme pour marquer les excez des plaiſirs, & des voluptez ſenſuelles, auſquelles il s'étoit abandonné ; & les cruautez & les violences qu'il avoit exercées contre les peuples qu'il avoit vaincu. Les premiéres étoient déſignées par la forme de taureau, & les ſecondes, par celle de lion. Rien de tout cela n'eſt appuyé ſur l'Ecriture, qui ne lui donne que la forme ſimple de bœuf, ou de taureau.

Mais, dira-t'on, ſi la métamorphoſe de Nabuchodonoſor ne conſiſtoit que dans le déréglement de ſon imagination, & dans les actions, & les inclinations de bœuf, qu'il faiſoit paroître, en quoi conſiſtera le miracle ? Ne voit-on pas tous les jours des perſonnes dont l'imagination ſe dérégle, & qui ont des accez de manie, qui leur font contrefaire certains animaux dans leſquels ils ſe croyent métamorphoſez ? N'en a-t-on pas vû de nos jours, (*e*) qui ſe ſont fait panſer, comme des chevaux, qui ont mangé du foin au ratelier, & qui ont fait tout ce que font de véritables chevaux ? Combien de gens demeurent toute leur vie frappez de la folle imagination, qu'ils ſont Dieux, ou Rois, ou Anges, quoi qu'enfermez dans une cage, ou dans une priſon des Petites-Maiſons ?

Je réponds, que quand il n'y auroit point d'autre miracle que le ſonge de Nabuchodonoſor, & que l'explication qu'y donna Daniel, qui prédit cette métamorphoſe un an avant qu'elle arrivât ; qui en marqua la fin au bout de ſept ans ; qui annonça ce qui devoit arriver au commencement, & à la fin de cette fâcheuſe maladie ; c'eſt-là déja un aſſez grand prodige, pour convaincre les incrédules, que cet événement n'étoit pas purement naturel, & que Dieu par ſa Providence l'avoit ménagé pour châtier, & pour humilier Nabuchodonoſor. Quand il n'y auroit que la voix du Ciel, qui ſe fit entendre à ce Prince un an après ſon ſonge, & immédiatement avant ſa métamorphoſe, il n'en faudroit pas davantage pour nous y faire reconnoître du miracle. Je veux qu'il y ait eu des diſpoſitions naturelles dans le ſang, dans les humeurs, dans le temperamment du Prince ;

(*a*) *Vide Ieronym. in Iſai.* XIV. *Lyran. in Iſai.* XII. *Toſtat. in* 4. *Reg.* XXV. *Hiſtor. Scolaſt. in* V. *Daniel.*

(*b*) *Vide Juſtin. qu.* 44. *ad orthodoxos.*

(*c*) *Ezech.* I.

(*d*) *Doroth. & Pſeudo-Epiphan. de Vita & Morte Prophetar. Ita & Chronic. Alexand.*

(*e*) M. Bernier.

mais un changement si extraordinaire, n'a pû être prédit si long-tems auparavant, ni se faire si ponctuellement, sans un effet de la Toute-puissance du Seigneur.

Il faut reconnoître ici une main toute-puissante, qui dans un moment met le trouble dans l'imagination du Prince, jette la confusion dans ses idées, renverse l'économie de ses humeurs, échauffe son sang, & sa bile, & leur donne un mouvement irrégulier & déréglé; qui lui inspire des penchans, & des sentimens tout contraires à ceux qu'il avoit eu toute sa vie. Les humeurs & le sang pouvoient y être disposez naturellement, & de longue main. Mais un changement si subit qui se fit dans lui, ne semble pas naturel, non plus que celui qui arriva à sa guérison. Il fallut rendre le calme à ces humeurs, guérir cette imagination blessée, tranquilliser cet esprit effaré, & troublé, remettre l'ordre dans ces idées, & dans ces inclinations dérangées, & tout cela dans le tems marqué par le Prophéte, huit ans auparavant. De bonne-foi cela est-il dans l'ordre naturel? Un agent ordinaire, un Médecin tout expérimenté qu'il pourroit être, marqueroit-il si juste le commencement, ou la fin d'un accez de manie? répondroit-il si sûrement de l'effet de ses remédes? Sait-il à point nommé jusqu'à quel degré des humeurs s'irriteront, & se dérangeront, & dans quel moment elles se rétabliront, & se tranquilliseront?

Bartholin (a) croit que la maladie de Nabuchodonosor étoit causée par sa mélancolie; & que la crise & l'excrétion des humeurs mélancoliques se fit par la longueur des cheveux, des autres poils, & des ongles de ce Prince. Il croit aussi que la pluye, & la rosée contribuérent à lui rendre la santé, en dissipant la cause du mal. J'ajoûterai, si l'on veut, que les herbes sauvages dont il se nourrit, & le froid qu'il endura, purent disposer son ventre à se lâcher, & à purger ses humeurs. Les Médecins avoüent que toutes purgations, soit naturelles, ou autres, sont bonnes contre la manie. Mais nul autre que Dieu n'a pû savoir au juste que les humeurs mélancoliques ne seroient dissipées que dans sept ans, & qu'elles le seroient précisément dans ce terme-là. Nul autre que lui ne l'a pû prédire à Daniel, & c'en est assez pour assurer que la guérison de Nabuchodonosor est miraculeuse, au moins en ce sens.

On nous objecte aussi le silence des Historiens profanes, comme une raison légitime de douter de la vérité de cette histoire. Mais cette objection n'est d'aucune force, après la perte presque totale des anciens monumens de Chaldée, & des histoires d'Orient. Et quand il nous en resteroit un assez grand nombre; pour croire qu'on n'auroit pas dû y oublier ce fait; il est marqué d'une maniére si précise, & si circonf-

(a) *De Morbis Biblicis, cap. 13.*

tanciée dans Daniel, qui eſt un Auteur du tems, & qui étoit témoin de ce qu'il écrivoit, que le doute de fidélité, & d'intégrité devroit tomber, non ſur Daniel, mais ſur les Auteurs du pays, qui auroient pû déguiſer cet événement, pour des raiſons particulieres, qui nous ſont inconnuës. En matiére d'hiſtoire, on préfere toujours celle en qui l'on voit plus de caractéres de vérité, & contre laquelle on peut former moins de ſoupçons de flaterie, de complaiſance, de fauſſeté, de corruption. Or Daniel a cet avantage, non-ſeulement ſur tout ce qui nous reſte de fragmens de l'hiſtoire de ce pays-là; mais auſſi contre tout ce qu'il y en pourroit avoir d'entiéres: c'étoit un homme d'une naiſſance illuſtre, fort acrédité dans tout le pays, fort avant dans l'eſtime, & dans la confidence des Rois de Chaldée; placé dans les premiers emplois du pays, fort religieux, fort inſtruit, homme de bien, contemporain, qui produit des piéces authentiques, & des monumens auſſi publics que l'eſt une déclaration du Prince, qui raconte lui-même le fait dont il s'agit. Qu'on nous donne un Hiſtorien d'un mérite, d'une capacité, d'un poids égal, qui raconte l'hiſtoire de Nabuchodonoſor ſans parler de ce fait; & alors nous verrons ſi ſon ſimple ſilence doit nous rendre douteux un fait auſſi circonſtancié, que celui qui nous eſt raconté par Daniel.

Mais la Providence n'a pas permis que même à cet égard l'Hiſtoire Sacrée fût démentie par la profane. Dans le peu de monumens qui nous reſtent de l'Hiſtoire de Chaldée, nous en trouvons un qui inſinuë d'une maniére aſſez claire l'événement dont il s'agit. Alphée cité dans Euſébe, (a) rapporte de Mégaſthéne ancien Hiſtorien de Chaldée, que Nabuchodonoſor au retour de ſes expéditions, fut rempli d'une fureur envoyée de Dieu, ou d'un enthouſiaſme ſurnaturel, & s'écria: *Je vais vous annoncer, ô Babyloniens, un malheur que ni Bélus, ni tout le pouvoir des Dieux, ne pourra jamais détourner. Il doit venir dans ce pays un mulet Perſan*, c'eſt-à-dire Cyrus, né d'un Perſan, & d'une femme de Médie, *qui vous réduira en ſervitude.* Après qu'il eut dit ces paroles, & d'autres ſemblables, *il diſparut*, dit l'Hiſtorien. La fureur, ou l'enthouſiaſme dont Nabuchodonoſor fut rempli, ſuivant cet Auteur, n'eſt autre apparemment que le premier accès de ſa manie; après lequel il diſparut, s'imaginant qu'il étoit métamorphoſé en bœuf, & ne reparut que ſept ans après, lorſqu'il fut entiérement guéri, & que ſon eſprit fut remis.

Pour achever de mettre notre hypothéſe dans tout ſon jour, il faut réfuter les ſentimens qui lui ſont oppoſez. L'idée d'Origénes, qui a tourné cette hiſtoire en allégorie, n'auroit rien de bien extraordinaire dans le goût où il étoit d'allégoriſer ſur tout, s'il ne ſembloit nier la choſe même.

(a) *Alphæus apud Euſeb. Præpar. lib. 9. cap. ult.*

me. Certainement rien n'a moins l'idée de figure, & d'allégorie que cette hiſtoire. Une choſe rapportée dans un ſi grand détail, inculquée juſqu'à trois fois, prédite dans un ſonge un an avant qu'elle arrivât, expliquée par un Prophéte, répétée un an après par une voix du Ciel; publiée par une déclaration ſolemnelle d'un Prince. Si un fait de cette nature n'eſt qu'une figure, & une allégorie, je ne ſais plus ce que l'on pourra donner pour un fait hiſtorique & véritable.

Dire que le changement de Nabuchodonoſor en bœuf ait été réel, & phyſique, & qu'il ait eu non-ſeulement la figure d'une bête, mais auſſi l'eſſence, l'ame, la forme ſubſtantielle, c'eſt vouloir multiplier les miracles ſans néceſſité. Le Texte de Daniel ne nous engage point à recourir à une explication qui enferme de ſi grandes difficultez, & un changement ſi incroyable: on doit tenir pour maxime de ne pas augmenter les doutes des incrédules, & les inquiétudes des eſprits délicats, en leur produiſant de trop fréquens miracles. Dieu eſt trop ſage pour prodiguer ſans néceſſité les effets miraculeux de ſa puiſſance. N'auroit-il pas été contre ſa premiére intention de ſubſtituer au vrai Nabuchodonoſor, à Nabuchodonoſor criminel, un autre ſujet pour lui faire faire pénitence, & pour le punir de ſon orgüeil? Les plus grands pécheurs envieroient le ſort de ce Prince ſuperbe, s'ils pouvoient eſpérer de devenir d'une ſtupidité pareille à celle d'un animal, pour expier leur crime dans un corps étranger; dans la confiance de retourner après cela à leur premier état, & d'obtenir la miſéricorde de leur Juge. Nabuchodonoſor lui-même détruit cette hypothéſe, lorſqu'il dit, (a) qu'ayant enfin reconnu ſa faute, il leva les yeux au Ciel, & que Dieu le rétablit dans ſa premiére condition.

L'opinion qui, ſans admettre une ame de bête dans ce Prince, reconnoît dans tout ſon corps une métamorphoſe réelle, ſemblable à celle d'Actéon changé en cerf, ou d'Iphigénie transformée en biche, ou de Lycaon métamorphoſé en loup; cette opinion paroît plus plauſible que la précédente. Un corps humain eſt capable de bien des changemens divers. Un fameux Phyſionomiſte a prétendu trouver dans le viſage de chaque homme, comparé à la tête des animaux, des traits de reſſemblance, qui ſont, à ce qu'il prétend, accompagnez de certains penchans naturels, ſemblables à ceux des bêtes, dont ils approchent par leur figure. L'un tient de la férocité d'un loup, l'autre de la fierté du lion, l'autre de l'air farouche de l'ours, celui-ci de la ſubtilité du renard, celui-là de la voracité du porc. On lit dans le viſage de chacun d'eux, quelque choſe de l'inſtinct des animaux avec leſquels ils ſympathiſent. Le Texte ſacré ſemble

(a) Dan. IV. 31. 32.

un peu favoriſer cette opinion, puiſqu'il dit que Nabuchodonoſor s'étant reconnu, & ayant demandé pardon de ſa faute, ſa premiere forme lui fut renduë. (a) *Figura mea reverſa eſt ad me.* Mais pour vérifier cette expreſſion, eſt-il neceſſaire que ce Prince ait été réellement changé en bœuf? Ne ſuffit-il pas que par un tour de ſon imagination, il ait pris d'abord toutes les maniéres, & les inclinations d'un bœuf; qu'il ſe ſoit en quelque ſorte revêtu de la forme extérieure de cet animal, par un air ſauvage, négligé, hériſſé, velu, & qu'enſuite il ſoit revenu en ſon bon ſens, & ait repris les ſentimens, l'air, & les maniéres de l'homme?

La Metempſycoſe, ſuivant l'idée des Pythagoriciens, n'avoit lieu qu'après la mort des perſonnes. Une ame ne quittoit pas ſon corps vivant, pour faire place à une autre ame. Il eſt vrai que les Docteurs Juifs croyent que quelquefois une ame deſcend dans un corps déja animé, en ſorte qu'il a deux ames diverſes en même-tems. Mais cette eſpéce de Métempſycoſe eſt inconnuë à toute l'Antiquité, & il n'y a aucune apparence qu'elle ſe ſoit faite à l'égard de Nabuchodonoſor. Je ſais que quelques Philoſophes ont prétendu, du moins on leur a imputé, ſoit ſérieuſement, ou ſimplement pour s'égayer, que quelquefois l'ame quittoit ſon corps pour aller en pays loïntain. On conte là-deſſus divers traits d'hiſtoire, & on dit qu'il y a eu maintes ames, qui étant allées trop loin, & n'étant pas revenuës aſſez-tôt, ont trouvé leurs corps déja brûlez, ou enterrez, comme des machines ſans actions, & entiérement abandonnées de ce qui leur donnoit la vie, & le mouvement. On ajoûte que certaines Sorcieres de Dannemarc ſe loüent pour dire des nouvelles de ce qui ſe paſſe dans les pays fort éloignez: elles envoyent leurs ames au lieu qu'on leur déſigne, & dans peu d'heures elles reviennent, & racontent ce qu'elles ont vû à trois cens lieuës de-là. Mais ces contes, non plus que la Metempſycoſe, n'ont jamais été du goût des bons Philoſophes, encore moins des Théologiens, & ne ſont nullement propres à nous faire comprendre la maniére dont s'eſt faite la métamorphoſe de Nabuchodonoſor, ni ſon retour à ſon premier état, au bout de ſept ans.

Enfin, quant au ſentiment qui n'admet dans toute cette hiſtoire de Nabuchodonoſor, qu'une faſcination dans les yeux des aſſiſtans, & peut-être quelque impreſſion dans l'eſprit de ce Prince, pareille à celle que cauſent quelquefois les magiciens ſur les ſens de certaines perſonnes, qui croyent être devenuës cheval, ou âne, & faire de long voyages, ſans toutefois qu'elles ſortent de leur place; ce ſentiment n'explique que la moitié de la difficulté, ou plutôt la laiſſe toute entiére. Car s'il y avoit dans la figure de Nabuchodonoſor un changement réel, la faſcination n'étoit nul-

(a) *Dan.* IV. 33.

Digitized by Google

lement néceſſaire dans les yeux de ceux qui le voyoient. Et s'il n'y avoit qu'un dérangement dans ſon imagination, & dans ſes humeurs, elle n'étoit pas plus néceſſaire, puiſqu'indépendamment de l'idée des aſſiſtans, le Prince ſe ſeroit toûjours regardé comme un bœuf, & ſe ſeroit conduit ſuivant cette imagination. Enfin s'il n'y avoit aucun changement ni dans le corps, ni dans l'eſprit, ni dans l'imagination de ce Prince, j'avouë que le démon pouvoit faſciner les yeux des peuples, & le leur repréſenter comme un bœuf, quoiqu'il ne fût rien moins que cela. Mais dans ce cas on ne m'explique point pourquoi le Prince ſe ſeroit retiré de ſon palais, comment il auroit brouté l'herbe comme un animal, comment il ſeroit demeuré ſept ans expoſé à la pluye, au ſoleil, au froid, & aux vents, & comment après ce terme ayant levé les mains au Ciel, il auroit repris ſa premiére ſituation, ſe ſeroit repréſenté dans Babylone, & auroit été reçû de ſes ſujets, & rétabli ſur le Trône.

Que ſi l'on veut que la faſcination ait été réciproque & de la part du Prince, & de la part des peuples; que l'un ſe ſoit crû changé en taureau, & que les autres ayent été à ſon égard dans la même penſée; 1°. Une faſcination qui dure ſept ans entiers ſur tout un peuple, me paroît difficile à comprendre. 2°. L'Ecriture ne me dit rien, qui me donne le moindre ſoupçon de cela. Je n'y vois aucune mention du mauvais eſprit; tout s'y paſſe par la ſeule puiſſance du Seigneur, Daniel ne m'y fait appercevoir que le doigt du Très-haut, qui humilie les ſuperbes, & châtie les méchans. Or ſans recourir ni à la faſcination, ni au changement réel, ni à la Métempſycoſe; j'explique aiſément tout cela, en ſuppoſant ſeulement de la manie dans Nabuchodonoſor: je dois donc m'en tenir à ce ſyſtême.

Digitized by Google

Digitized by Google



E. Delamonce inv. J.B. Scotin minor Sculp.

COMMENTAIRE LITTERAL SUR DANIEL.

CHAPITRE PREMIER.

Daniel, Ananias, Miſaël, & Azarias ſont choiſis pour ſervir à la Cour de Nabuchodonoſor. On les inſtruit de la langue, & des ſciences des Chaldéens. Ils ne veulent point ſe ſoüiller en mangeant des viandes de la table du Roi. Dieu les comble de lumiéres.

℣. 1. *ANno tertio regni Joakim, regis Juda, venit Nabuchodonoſor rex Babylonis in Jeruſalem, & obſedit eam.*

℣. 1. LA troiſiéme année du regne de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonoſor Roi de Babylone, vint mettre le ſiége devant la ville de Jéruſalem.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANNO TERTIO REGNI JOAKIM, REGIS JUDA, VENIT NABUCHODONOSOR REX BABYLONIS IN JERUSALEM. *La troiſiéme année du regne de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonoſor Roi de Babylone, vint mettre le ſiége devant Jéruſalem.* Nabopolaſſar, Roi de Babylone, ayant appris que le Satrape qu'il avoit établi pour gouverner la Céléſyrie, & la Phénicie, s'étoit révolté contre lui, & s'é-

Digitized by Google

2. *Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim regem Juda, & partem vasorum domûs Dei: & asportavit ea in terram Sennaar, in domum Dei sui: & vasa intulit in domum thesauri Dei sui.*

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Joakim Roi de Juda, & une partie des vases de la maison de Dieu, qu'il emporta au pays de Sennaar en la maison de son Dieu; & il mit les vases en la maison du trésor de son Dieu.

COMMENTAIRE.

toit donné au Roi d'Egypte, envoya Nabuchodonosor son fils, revêtu de la qualité de Roi, (*a*) pour réduire ces Provinces. Ce jeune Prince, après avoir soûmis la Célésyrie, & la Phénicie, marcha contre Jérusalem sur la fin de la troisiéme, & au commencement de la quatriéme (*b*) année de Joakim Roi de Juda. (*c*) La Ville fut emportée, & le Roi Joakim mis dans les liens. Nabuchodonosor avoit d'abord conçû le dessein de le conduire à Babylone; mais il changea d'avis, & le laissa regner à Jérusalem sous des conditions onéreuses. C'est de cette année 3398. que nous prenons le commencement des septante années de la captivité de Babylone. Nabopolassar étant mort pendant ce tems-là, Nabuchodonosor fut contraint de s'en retourner promptement à Babylone, laissant à ses Généraux le soin de conduire à Babylone les captifs, (*d*) du nombre desquels furent Daniel, & ses Compagnons.

℣. 2. TRADIDIT DOMINUS IN MANU EIUS.... PARTEM VASORUM DOMUS DEI, ET ASPORTAVIT EA IN TERRAM SENNAAR. *Le Seigneur livra entre ses mains une partie des vases de la Maison de Dieu, qu'il emporta au pays de Sennaar, en la maison de son Dieu.* Nabuchodonosor prit dans le Temple de Jérusalem les plus riches, & les plus beaux vases, & les emporta à Babylone, qui étoit située *dans le pays de Sennaar.* (*e*) Il n'emporta qu'une partie de ces vases; il y en laissa autant qu'il en falloit pour continuer les sacrifices, & les fonctions sacrées. Sous Jéchonias, quelque tems après, il en emporta encore beaucoup d'autres, qu'il mit en piéces pour pouvoir les transporter plus aisément. (*f*) Enfin, il dépouilla entiérement le Temple du Seigneur, & le réduisit en cendres sous Sédécias, (*g*) l'an du monde 3416.

L'Ecriture dit ici que Nabuchodonosor mit les vases de la Maison du

(*a*) C'étoit la coûtume de ces Princes, & de la plûpart des Rois d'Orient, de donner à leur héritier présomptif la qualité de Roi, lorsqu'ils l'envoyoient, ou qu'ils alloient eux-mêmes à quelque expédition importante. *Herod. l. 2 Plutarch. in Artaxerce.*

(*b*) *Jerem.* XXV. 1. comparé avec *Daniel*, I. 1.

(*c*) *Usser, ad an. m.* 3397. *Vatab. Grot. &c.*

(*d*) *Berós. apud Joseph. Antiq. l.* X. *c.* 11.

(*e*) *Genes.* X. 10. *Vide Euseb. in locis; voce* Sennaar, *& Hyslæum apud Joseph. Antiq. l.* X. *cap.* 5.

(*f*) 4. *Reg.* XXIV. 13.

(*g*) 4. *Reg.* XXV. 13. *& seq.*

Digitized by Google

3. Et ait Rex Aſpheneʒ præpoſito eunuchorum, ut introduceret de filiis Iſraël, & de ſemine regio & tyrannorum.

3. Alors le Roi dit à Aſphenez chef des eunuques, qu'il prît d'entre les enfans d'Iſraël, & de la race des Rois, & des Princes, de jeunes hommes.

COMMENTAIRE.

Seigneur, (a) *dans la maiſon de ſon Dieu; qu'il les tranſporta dans la maiſon du tréſor de ſon Dieu.* On croit qu'il les plaça dans le temple de Bélus, le plus ſomptueux, & le plus riche de tous ceux de Babylone. Diodore de Sicile (b) parle en ces termes des richeſſes de ce célébre temple. Il y avoit « dans ſa partie la plus élevée trois grandes ſtatuës d'or, l'une de Jupiter, « l'autre de Junon, & la troiſiéme d'Opis. Celle de Jupiter y eſt encore. « (Ce ſont les paroles de l'Auteur qu'il cite; car de ſon tems il eſt certain « que ni le temple, ni les ſtatuës n'exiſtoient plus.) Il ajoûte qu'elle a qua- « rante pieds de haut, & peſe mille talens Babyloniens. Celle d'Opis eſt « du même poids; elle eſt aſſiſe dans un trône d'or, ayant à ſes genoux « deux lions, & deux grands ſerpens d'argent du poids de trente talens « chacun. La ſtatuë de Junon ne peſe que huit cens talens. Une grande ta- « ble d'or de quarante pieds de long ſur douze de large, ſert comme d'au- « tel commun à ces trois Déïtez; elle eſt du poids de cinq cens talens. On « y voyoit outre cela deux grandes coupes, du poids de trente talens; & « deux vaſes à brûler des parfums, du même poids. De plus, trois gran- « des taſſes d'or; celle qui étoit dédiée à Jupiter, peſoit douze cens talens « Babyloniens, & les deux autres chacune ſix cens. Abydéne (c) nous ap- « prend que Nabuchodonoſor ſe diſoit deſcendu de Bélus, & qu'au retour « de ſes expéditions, ce Prince prenoit plaiſir à orner le temple de cette Di- « vinité des dépoüilles qu'il avoit priſes ſur ſes ennemis. Arrien raconte que Xercés au retour de ſon expédition contre la Gréce, ruina le tem- ple de Bélus.

Dans les Paralipoménes, (d) l'Hébreu porte que ce Prince mit *dans ſon palais à Babylone les vaſes du Temple de Jéruſalem*; mais le terme de l'Original qui ſignifie un palais, ſe prend ſouvent pour un temple. De plus, il put en dépoſer une partie dans le tréſor du temple de ſon Dieu, & une autre partie dans ſon palais. Ceux que Balthaſar profana en bûvant dedans avec ſes femmes, (e) étoient ſans doute dans le palais, ou du moins dans la chapelle domeſtique du Prince.

℣. 3. AIT REX ASPHENEZ PRÆPOSITO EUNUCHORUM.

(a) ומקצה כלי בית האלהים הביאם ארץ שנער בית אלהיו ואת הכלים הביא בית אוצר אלהיו

(b) *Diodor. l. 3. c. 4.* Comparez Hérodote, *lib. 1. c. 181. 182. 183.*

(c) *Abyden. Aſſyriac. apud Euſeb. Prep. l. 9.*

(d) 2. *Par.* xxxv. 7. ויתנם בהיכלו בבבל

(e) *Dan.* v. 2.

4. *Pueros, in quibus nulla esset macula, decoros formâ, & eruditos omni sapientiâ, cautos scientiâ, & doctos disciplinâ, & qui posſent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras, & linguam Chaldæorum.*

4. Qui n'euſſent aucun défaut, qui fuſſent bien faits, & que l'on fît inſtruire de tout ce qui regarde la ſageſſe, habiles dans les ſciences, & dans les arts; afin qu'ils demeuraſſent dans le palais du Roi, & qu'il leur apprît à écrire, & à parler la langue des Chaldéens.

COMMENTAIRE.

Le Roi dit à Aſphenez chef des eunuques, ou plutôt chef des Officiers de la Cour de Nabuchodonoſor. On donne communément le nom d'eunuques, aux Officiers du palais des Rois d'Orient; parce que pour l'ordinaire, ils étoient véritablement eunuques. Les Juifs (*a*) prétendent que Daniel & ſes trois Compagnons furent faits eunuques par l'ordre de Nabuchodonoſor, en exécution d'une prédiction d'Iſaïe (*b*) qui portoit, que les Rois de Babylone prendroient les deſcendans d'Ezéchias, & qu'ils les feroient eunuques pour ſervir dans leur palais. Mais cette raiſon n'eſt pas concluante, puiſque dans cette Prophétie, comme dans le paſſage que nous expliquons, le nom d'eunuque peut ſimplement marquer celui qui a un emploi à la Cour.

DE SEMINE REGIO ET TYRANNORUM. *De la race des Rois, & des Princes*: tant de la race des Rois de Juda, que des autres Princes qui avoient été aſſujettis par Nabuchodonoſor. Le nom de *Tyrannus*, dont ſe ſert le Traducteur Latin, ne ſe prend point ici en mauvaiſe part. Ce terme autrefois n'étoit point odieux. Il ne l'eſt devenu que par l'abus que quelques Princes ont fait de leur autorité, dans des pays où le nom de tyran ſe donnoit aux Rois. Le Roi Latinus n'avoit pas ſans doute envie de choquer Enée, lorſqu'en parlant de lui, il diſoit: (*c*)

Pars mihi pacis erit dextram tetigiſſe tyranni.

L'Hébreu porte: (*d*) *Du ſang royal, & des Partemims.* Les Septante, ſuivant nos Editions, liſent, *Phortemmins*, ou *Portemmins*; mais ſaint Jérôme (*e*) nous apprend que cette traduction eſt celle de Théodotion, & que les Septante, & Aquila avoient traduit, *Les Elûs*, Symmaque, *Les Parthes.* Théodoret attribuë à Symmaque la Verſion qui porte, *Les Elûs.* Pluſieurs nouveaux Critiques (*f*) croyent que *Portemim* vient du Grec *Protimoi*, les premiers en honneur; ou ſimplement, *Protoi*, les premiers; ce qui nous paroît d'autant plus vrai-ſemblable, que nous ne voyons point

(*a*) *Nabrai apud Ieron. in hunc locum Vide & Theodoret. in Iſai* LVI.

(*b*) *Iſai.* XXXIX. 7. *De filiis tuis qui exibunt de te, quos genueris, tollent, & erunt eunuchi in palatio regis Babylonis.*

(*c*) *Virgil. lib.* 7.

(*d*) מזרע המלוכה וממן הפרתמים

(*e*) *Ieronym. hic.*

(*f*) *Druſ. Grot. Jun. Vide ad Eſther.* I. 3. & VI. 9.

diſtinctement

distinctement dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, la racine de *Parthemin*; & que dans ce Livre, il y a quelques termes dérivez du Grec. Xénophon (*a*) parle des grands Officiers appellez *Entimoi*, & *Homotimoi*, qui étoient toûjours à la porte du palais, prêts à exécuter les ordres des Rois de Perse.

℣. 4. IN QUIBUS NULLA ESSET MACULA. *Qui n'eussent aucun défaut* naturel du corps; (*b*) qui fussent bienfaits, d'une belle taille. Les Perses donnoient beaucoup à la beauté du corps; ils croyoient qu'il étoit de la majesté de leur Roi de n'avoir auprès de sa personne que des personnes bienfaites: *Nam facies multùm valuit.* (*c*) Procope (*d*) nous apprend que c'étoit une loi chez les Perses d'exclure de l'Empire, même les fils des Rois, lorsqu'ils étoient nez avec quelque difformité corporelle.

ERUDITOS OMNI SAPIENTIA, CAUTOS SCIENTIA, DOCTOS DISCIPLINA. *Instruits dans tout ce qui regarde la sagesse, habiles dans les sciences, & dans les arts.* Il y en a (*e*) qui distinguent ainsi ces trois choses; *Instruits dans la sagesse*, quant à ce qui regarde la science naturelle; *Habiles dans les sciences* humaines qui dépendent principalement du raisonnement, comme la Grammaire, la Logique, la Rhétorique; enfin, *Habiles dans les arts*; ou selon la lettre, *Savans dans la discipline*, dans la morale, dans la discipline des mœurs. Mais il vaut mieux l'entendre en général de toutes les connoissances, qui étoient alors en usage dans la Chaldée, ou même des dispositions naturelles propres à acquérir ces connoissances. (*f*)

QUI POSSENT STARE IN PALATIO REGIS. *Afin qu'ils demeurassent dans le palais du Roi.* L'Hébreu: (*g*) *Qui eussent de la force pour demeurer*, ou pour servir *au palais du Roi.* De jeunes hommes robustes, & de bonne constitution, pour être occupez aux divers emplois de la guerre, ou de la cour pour le service du Roi.

UT DOCERET EOS LITTERAS, ET LINGUAM CHALDÆORUM. *Qu'il leur apprît à écrire, & à parler la langue des Chaldéens*, qui étoit assez différente de celle des Hébreux, (*h*) sur tout l'écriture; car aujourd'hui les caractéres Hébreux, & Chaldéens sont les mêmes. Il falloit commencer par enseigner à ces jeunes hommes les lettres, & la langue des Chaldéens, avant que de les faire entrer dans l'étude de leurs sciences.

(*a*) Xenophon. *l.* 1. 2. 8. *Cyropæd.*
(*b*) אשר אין בהם כל מום Οἳς οὐκ ἦν οὐδὲν μῶμος ἐν αὐτοῖς.
(*c*) *Lucret. l.* 5.
(*d*) *Procop. l.* 1. *de Bello Persico.*
(*e*) *Lyranus.*
(*f*) *Vatabl.*
(*g*) אשר כוח בהם לעמוד בהיכל המלך
(*h*) *Vide* 4. *Reg.* XVIII. 26.

Digitized by Google

5. Et constituit eis Rex annonam per singulos dies de cibis suis, & de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, postea starent in conspectu Regis.

5. Et le Roi ordonna de plus qu'on leur donnât chaque jour des viandes qu'on servoit devant lui, & du vin dont il bûvoit lui-même ; afin qu'ayant été nourris pendant trois ans de cette sorte, ils pussent être présentez au Roi pour le servir.

6. Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misaël, & Azarias.

6. Entre ces jeunes gens, il s'en trouva quatre qui étoient des enfans de Juda, Daniel, Ananias, Misaël, & Azarias.

7. Et imposuit eis præpositus eunuchorum nomina ; Danieli, Balthasar ; Ananiæ, Sidrach ; Misaëli, Misach ; & Azariæ, Abdenago.

7. Et le chef des eunuques leur donna des noms, appellant Daniel, Balthasar ; Ananias, Sidrach ; Misaël, Misach ; & Azarias, Abdenago.

COMMENTAIRE.

℣. 5. CONSTITUIT EIS REX ANNONAM PER SINGULOS DIES DE CIBIS SUIS. *Le Roi ordonna qu'on leur donnât chaque jour des viandes qu'on servoit devant lui.* Il les fit mettre sur l'état de ses domestiques. C'étoit la coûtume dans la Cour de Perse de donner le salaire aux domestiques en espéce ; on leur fournissoit le pain, le vin, la viande : tout cela se servoit d'abord sur la table du Roi ; puis on distribuoit les restes aux Officiers. (*a*) L'Hébreu à la lettre : (*b*) Le Roi leur donna *de son pain, & du vin de sa boite.* Grotius croit que le terme *Phat-bag* signifie cette sorte de pain qu'on appelloit *Potibasis*, & qui étoit commun dans l'Orient. (*c*) D'autres soûtiennent que ces mots signifient proprement *un morceau de pain.* (*d*) Loüis de Dieu veut qu'ils marquent des mets exquis, par opposition aux légumes, & aux autres nourritures grossiéres, & mal aprêtées. (*e*)

℣. 6. FUERUNT INTER EOS DE FILIIS JUDA. *Il s'en trouva quatre parmi eux, qui étoient des enfans de Juda.* Parmi ce nombre de jeunes hommes que l'on choisit entre les enfans des Princes assujettis, & des Grands du Royaume, il s'en trouva quatre qui avoient été amenez à Babylone du pays de Juda. On croit qu'ils étoient tous quatre de sang Royal.

℣. 7. IMPOSUIT EIS NOMINA. *Il leur donna des noms.* Il changea leurs noms Hébreux, en des noms Chaldéens. Ce changement de noms étoit une marque de domaine, & d'autorité. (*f*) Les maîtres im-

---

(*a*) *Athenæus Dipnos. ex Heraclide Cumano, libro 4 & lib. 6. c. 14.*
(*b*) פת בג המלך ומיין משתיו
(*c*) *Athen. l. 2. ex Dinonis 3. Persicorum.*
(*d*) פת *Buccella, frustum, Genes.* XVIII. 5. *Judic.* XIX. 5. בת *Cibus. Ezech.* XXV. 7. *Geïer.*
(*e*) *Vide infrà* ℣. 8. 13. 15. & XI. 26.
(*f*) *Genes.* II. 19. 20. XLI. 45. 4. *Reg.* XXIII. 34. & XXIV. 17.

Digitized by Google

8. *Proposuit autem Daniel in corde suo ne polluereturde mensa regis, neque de vino potûs ejus: & rogavit eunuchorum prapositum ne contaminaretur.*

8. Or Daniel fit une ferme résolution dans son cœur de ne se point soüiller en mangeant dece qui venoit de la table du Roi, & en bûvant du vindont il bûvoit; & il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne point manger de ces viandes qui l'auroient rendu impur.

9. *Dedit autem Deus Danieli gratiam, & misericordiam in conspectu principis eunuchorum.*

9. Dieu fit en même-tems que Daniel se concilia les bonnes graces, & la bienveillance du chef des eunuques.

COMMENTAIRE.

posoient de nouveaux noms à leurs esclaves.

DANIEL (*a*) signifie, *Dieu est mon Juge*: ou le Jugement de Dieu; *Balthasar*, (*b*) ou selon la prononciation Chaldéenne, *Beltesazar*, le trésor de Baal, ou le dépositaire des secrets, ou du trésor de Baal.

MISAEL en Hébreu, (*c*) celui qui vient de Dieu, ou qui est à Dieu; *Misach* en Chaldéen, (*d*) celui qui appartient à la Déesse Sésac, célébre divinité des Babyloniens, dont on a parlé sur Jérémie. (*e*)

ANANIAS, (*f*) Dieu m'a gratifié; ou celui qui est agréable au Seigneur. *Sidrac*, (*g*) signifie selon les uns, Inspiration du Soleil, (*h*) ou que le Dieu auteur du mal nous soit propice; ou que Dieu nous garde du mal. (*i*)

AZARIAS, (*k*) Dieu est mon secours; *Abdenago*, ou *Abed-nago*, (*l*) serviteur du Dieu Nago, qui est le soleil, ou l'étoile du matin; ou le serviteur de l'éclat du feu. Les Chaldéens adoroient le feu. Il y en a qui voudroient lire *Abed-nebo*, Serviteur du Dieu *Nebo*. Cette divinité étoit fort connuë parmi les Babyloniens.

℣. 8. PROPOSUIT DANIEL IN CORDE SUO NE POLLUERETUR DE MENSA REGIS. *Daniel fit une ferme résolution dans son cœur, de ne se point soüiller en mangeant de ce qui venoit de la table du Roi.* Daniel avoit deux raisons principales de ne vouloir point user des viandes qu'on servoit sur la table du Roi; la premiére, c'est que les Payens mangeoient indifféremment toutes sortes de viandes, & par conséquent, de celles qui étoient défenduës aux Juifs. (*m*) C'est principalement sur cela qu'étoit fondée la coûtume que ceux-ci avoient de ne

(*a*) *Daniel.* דני אל
(*b*) *Beltesazar.* בלטשאצר
(*c*) *Misaël.* משאל
(*d*) *Misac.* מישך
(*e*) *Jerem.* XXV. 26.
(*f*) *Hananiah.* חנניה
(*g*) *Sidrak* שדרך
(*h*) *Junius, Villet.*
(*i*) *Grotius.*
(*k*) *Hazariah.* עזריה
(*l*) *Abed-nago.* עבד נגו
(*m*) *Levit.* XI. *Deut.* XIV.

Digitized by Google

10. *Et ait princeps eunuchorum ad Danielem : Timeo ego Dominum meum regem, qui constituit vobis cibum & potum : qui si viderit vultus vestros macilentiores præ cæteris adolescentibus coævis vestris, condemnabitis caput meum regi.*

11. *Et dixit Daniel ad Malasar, quem constituerat princeps eunuchorum super Danielem, Ananiam, Misaelem, & Azariam :*

12. *Tenta nos, obsecro, servos tuos diebus decem, & dentur nobis legumina ad vescendum, & aqua ad bibendum :*

13. *Et contemplare vultus nostros, & vultus puerorum, qui vescuntur cibo regio : & sicut videris, facies cum servis tuis.*

14. *Qui, audito sermone hujuscemodi, tentavit eos diebus decem.*

15. *Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores & corpulentiores præ omnibus pueris, qui vescebantur cibo regio.*

16. *Porrò Malasar tollebat cibaria, & vinum potûs eorum : dabátque eis legumina.*

10. Alors le chef des eunuques dit à Daniel : Je crains le Roi mon Seigneur, qui a ordonné qu'on vous servît des viandes, & du vin de sa table : car s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes hommes de votre âge, vous ferez cause que le Roi me fera perdre la tête.

11. Daniel dit à Malasar, à qui le chef des eunuques avoit ordonné de prendre soin de Daniel, d'Ananias, de Misaël, & d'Azarias :

12. Eprouvez, je vous prie, vos serviteurs pendant dix jours, & qu'on ne nous donne que des légumes à manger, & que de l'eau à boire :

13. Et après cela regardez nos visages, & les visages des jeunes hommes qui mangent des viandes du Roi ; & vous traiterez vos serviteurs selon ce que vous aurez vû vous-même.

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. Et après les dix jours, leur visage parut meilleur, & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeoient des viandes du Roi.

16. Malasar prenoit donc les viandes & le vin qu'on leur donnoit pour boire, & leur donnoit des légumes.

COMMENTAIRE.

pas manger avec les étrangers. (*a*) La seconde raison est que les Payens avoient accoûtumé au commencement du repas de jetter un peu de pain, & de vin sur l'autel des Dieux ; ou s'il n'y avoit point d'autel, dans le feu ; afin de consacrer ainsi, suivant leur préjugé superstitieux, tout ce qui étoit servi sur la table, (*b*) au Dieu qu'ils vouloient honorer.

℣. 10. SI VIDERIT VULTUS VESTROS MACILENTIORES. *S'il voit vos visages plus maigres.* L'Hébreu : (*c*) *Vos visages plus tristes*, plus abattus, plus défaits. (*d*)

℣. 11. DIXIT DANIEL AD MALAZAR. *Daniel dit à Malazar.* C'étoit un Officier qui obéïssoit à Asphénez Chef des Eunuques, dont on

(*a*) *Vide, si placet, Judith.* XII. 2. *Act.* XX. 18. XI. 3. *Joan.* IV. 9. *&c.*
(*b*) *Theodoret. Grot. Jacchides, Sanct. Alii.*
(*c*) פניכם זעפים
(*d*) Τὰ πρόσωπα σκυθρωπὰ

17. *Pueris autem his dedit Deus scientiam & disciplinam in omni libro, & sapientiâ: Danieli autem intelligentiam omnium visionum, & somniorum.*

17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la science, & la connoissance de tous les livres & de toute la sagesse; & il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence de toutes les visions, & de tous les songes.

COMMENTAIRE.

a parlé au ℣. 3. Le chef des eunuques avoit refusé à Daniel ce qu'il lui avoit demandé ℣. 9. mais Malazar fut plus traitable, sur tout lorsqu'il vit que Daniel lui proposoit simplement d'éprouver, si les légumes les rendroient plus maigres. Quelques Interprétes (*a*) croyent que *Malazar* est un terme générique, qui marque l'emploi, & non pas le nom propre de cet Officier. La construction du Texte (*b*) favorise cette opinion, & on peut le rendre par, un Officier de la bouche, ou gardien des provisions de bouche.

℣. 17. IN OMNI LIBRO, ET SAPIENTIA. *Dans la connoissance de tous les livres, & de toute la sagesse.* Le Grec: (*c*) *Dans toute grammaire, & dans toute sagesse.* Dans toute sorte de littérature, dans l'intelligence de tous les livres qui contenoient les arts, la science, & la sagesse des Chaldéens. Saint Jérôme (*d*) remarque judicieusement que si Daniel eût crû qu'il y eût eu du péché à apprendre les sciences des Chaldéens, il n'auroit eu garde de s'y appliquer. Il les apprit, non pas pour les suivre, & pour y conformer sa conduite; mais pour en juger, & pour se mettre en état d'en combattre la fausseté, & d'en faire voir la vanité: *Discunt autem, non ut sequantur; sed ut judicent, atque convincant.* Ils s'y appliquent dans le même esprit, que Moyse étudia toute la sagesse des Egyptiens. (*e*)

INTELLIGENTIAM OMNIUM VISIONUM, ET SOMNIORUM. *Dieu donna à Daniel l'intelligence de toutes les visions, & de tous les songes.* C'est un don de Dieu tout surnaturel, que l'intelligence des songes envoyez de Dieu; car pour les autres songes qui arrivent naturellement, il seroit ridicule de prétendre les expliquer, & de donner des régles pour en tirer quelque connoissance pour les événemens futurs. Ces sortes de songes sont purement fortuits, & casuels; & le plus souvent ils dépendent de la disposition du corps, ou de l'esprit de celui qui les a. Mais les songes envoyez du Ciel, sont significatifs, & Dieu en découvre

(*a*) *Kimchi, Polan. Jun. Tremel. &c.*
(*b*) ויאמר אל המלצר
(*c*) *Sym. Theod.* Ἐν πάσῃ γραμματικῇ, καὶ σοφίᾳ. *Heb.* בכל ספר וחכמה L'interprète d'Origénes, Homélie XXII. sur les Nombres, *In omni arte Grammaticâ. Ita Symmachus apud Ieronymum.*
(*d*) *Ieronym. ad* ℣. 8.
(*e*) *Act.* VII. 22.

Digitized by Google

18. *Completis itaque diebus, post quos dixerat Rex ut introducerentur: introduxit eos præpositus eunuchorum in conspectu Nabuchodonosor.*

18. Le tems étant donc passé, après lequel le Roi avoit commandé que l'on fît paroître ces jeunes hommes devant lui, le chef des eunuques les présenta devant Nabuchodonosor.

19. *Cúmque eis locutus fuisset Rex, non sunt inventi tales de universis ut Daniel, Ananias, Misaël, & Azarias: & steterunt in conspectu regis.*

19. Et le Roi s'étant entretenu avec eux, il trouva qu'il n'y en avoit point parmi tous les autres jeunes hommes qui égalassent Daniel, Ananias, Misaël, & Azarias: & on les présenta au Roi, pour servir en sa présence.

20. *Et omne verbum sapientiæ & intellectûs, quod scisciatus est ab eis rex, invenit in eis decuplum super cunctos ariolos & magos, qui erant in universo regno ejus.*

20. Quelque question que le Roi leur fit touchant la sagesse, & l'intelligence des choses, il trouva en eux dix fois davantage de lumiére qu'il n'en avoit trouvé dans tous les devins, & les mages qui étoient dans tout son Royaume.

COMMENTAIRE.

souvent le sens à ses amis, comme il a fait à Joseph, & à Daniel. Les Chaldéens étoient fort attachez à cette vaine science des songes, comme on le verra ci-après. (*a*) Mais l'Ecriture nous avertit ici que si Daniel parvint à une haute intelligence de ces sortes de choses, ce ne fut que par un don particulier de Dieu. *Dedit Deus Danieli intelligentiam omnium visionum.*

℣. 18. COMPLETIS DIEBUS. *Le tems étant passé.* Trois ans après qu'ils eurent été mis entre les mains des maîtres. (*b*)

℣. 20. INVENIT IN EIS DECUPLUM SUPER CUNCTOS ARIOLOS, ET MAGOS. *Il trouva en eux dix fois davantage de lumiére, qu'il n'en avoit trouvé dans tous les devins, & les mages.* Le Roi les ayant interrogez, les trouva plus capables que les maîtres mêmes. Le mot Hébreu (*c*) *Chartumim*, que nous traduisons par *devins*, est rendu dans le Grec par *enchanteurs*. D'autres entendent des tireurs d'horoscope, des diseurs de bonne avanture. Le mot (*d*) *Asaphim*, a assez de rapport au Grec *sophos*, un sage. C'est le nom qu'on donnoit alors à ceux qui s'appliquoient à ce qu'on a depuis appellé Philosophie. On ne doute pas que l'étude de la sagesse n'ait été cultivé chez les Chaldéens, avant que chez les Grecs. Pythagore qui est un des plus anciens Philosophes de la Gréce, puisa, dit-on, une partie de sa science à Babylone, &

(*a*) Dan. II. 2.
(*b*) Iron. Maldonat.
(*c*) חרטמים Theod. Ἐπαοιδούς. 70. Σοφιστὰς.
(*d*) אשפים Theod. Τοὺς μάγους. 70. Φιλοσόφους.

Digitized by Google

21. *Fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri regis.*

21. Or Daniel fut à la Cour jusqu'à la premiére année du Roi Cyrus.

COMMENTAIRE.

auprès des Chaldéens, plusieurs années après le regne de Nabuchodonosor. (*a*) La racine d'*Asaphim* ne se trouve pas dans le Chaldéen. Quelques habiles gens prétendent que ce terme vient du Grec *Sophoi*. (*b*) Les Septante, & la Vulgate l'ont fort bien rendu par *les Mages*. C'étoient les Philosophes de ce pays. Ce nom étoit alors fort honorable.

℣. 21. FUIT AUTEM DANIEL USQUE AD ANNUM PRIMUM CYRI REGIS. *Or Daniel fut à la Cour jusqu'à la premiére année du Roi Cyrus.* Il y fut connu, employé, considéré sous Nabuchodonosor, & ses successeurs, jusqu'à ce que la Monarchie passa des Chaldéens aux Perses en la personne de Cyrus. (*c*) Et même sous ce Prince, il fut maintenu dans toute son autorité, ainsi qu'il est marqué au Chapitre XIV. ℣. 1. Voyez aussi le Chapitre VI. ℣. 18.

(*a*) Usser. sur l'an du monde 3497. dit que Pythagore ayant été pris en Egypte par Cambyses, fut conduit à Babylone, où il conféra avec les Philosophes de ce pays. *Iamblic. & Malchus sive Porphyr. vit. Pythag.*

(*b*) *Ita Grot. L'Empereur.* L'Auteur de l'Ecclésiastique, c. VI ℣. 23 semble dériver Σοφία, de l'Hébreu סוד cachet.

(*c*) *Dan.* X. 1.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Songe de Nabuchodonosor d'une statuë composée de plusieurs métaux. Les Devins de Chaldée ne peuvent le lui expliquer. Daniel lui en donne l'explication. Honneurs que le Roi fait à Daniel.

℣. 1. *IN anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, & conterritus est spiritus ejus, & somnium ejus fugit ab eo.*

℣. 1. LA seconde année du regne de Nabuchodonosor, ce Prince eut un songe, dont son esprit fut extrêmement effrayé, & ensuite il l'oublia entiérement.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN ANNO SECUNDO REGNI NABUCHODONOSOR. *La seconde année du regne de Nabuchodonosor.* Comment accorder cette seconde année avec ce qui est dit au Chapitre précédent, que Nabuchodonosor après avoir pris Jérusalem, conduisit Daniel à Babylone; & que ce Prophéte ayant été instruit pendant trois ans (*a*) de toutes les sciences des Chaldéens, fut présenté au Roi, & trouvé plus habile que tous les autres Devins du pays? Ce devoit être alors au moins la quatriéme année de Nabuchodonosor. Les uns (*b*) croyent que ceci arriva la seconde année après que Daniel eut été présenté au Roi. D'autres, (*c*) que ce fut la seconde année après la destruction de Jérusalem par ce Prince. Mais le Texte dit expressément, que ce fut *la seconde année de son regne.* (*d*) Voici comment nous croyons qu'il faut l'entendre: Nabuchodonosor fut déclaré Roi par son pere Nabopolassar en 3397. & envoyé en Syrie, & en Phénicie pour réduire ces Provinces, dont le Gouverneur s'étoit révolté. En 3398. il prit Jérusalem, & envoya Daniel & ses Compagnons captifs à Babylone. Pendant ces entrefaites Nabopolassar mourut en 3399. & Nabuchodonosor fut reconnu Roi seul, & absolu de toute la Monarchie des Assyriens. Enfin il eut le songe dont nous parlons ici en 3401. qui étoit la deuxiéme de son regne absolu, la quatriéme de la captivité de Daniel, (*e*) & la cinquiéme depuis qu'il avoit été déclaré Roi par Nabopolassar son pere.

(*a*) *Dan.* I. 5. 18.
(*b*) *Junius.*
(*c*) *Plures apud Munst. Perer, Geier, Tir. Iezon. Hebr. Grot. &c.*
(*d*) בשנת שתים למלכות
(*e*) *Vide Usser. ad hos annos; Joseph. Beros. rerum Chaldaïc. lib. 3. Vide, si placet, & Geier. Vichman, l'Emper. Menoch.*

CONTERRITUS

2. *Præcepit autem Rex, ut convocarentur arioli, & magi, & malefici, & Chaldæi, ut indicarent Regi somnia sua; qui cùm venissent, steterunt coram Rege.*

2. Le Roi commanda en même-tems qu'on fît assembler les Devins, les Mages, & les Enchanteurs, & les Chaldéens, pour lui déclarer quel avoit été son songe. Ils vinrent donc se présenter devant lui.

COMMENTAIRE.

CONTERRITUS EST SPIRITUS EJUS, ET SOMNIUM EJUS FUGIT AB EO. *Son esprit en fut extrêmement effrayé, & ensuite il l'oublia entiérement.* L'Hébreu : (*a*) *Et son esprit fut dans l'agitation*, il fut flotant ; & passant avec inquiétude de pensée en pensée, *& son sommeil fut interrompu*, il ne dormit plus depuis ce songe, ou il ne dormit que d'un sommeil suspendu & inquiet, comme un homme qui est accablé de peines d'esprit Le Syriaque : *Son esprit fut comme dans la folie, & son sommeil continua.* Le songe qu'il avoit eu fit de fortes impressions sur lui. Le Grec : (*b*) *Son esprit fut comme hors de lui-même, & son sommeil le quitta.* Il s'éveilla comme hors de lui-même, tout étourdi du songe qu'il avoit eu ; il l'avoit oublié, mais il lui en restoit dans la mémoire assez de traces, pour s'en ressouvenir, aussi-tôt qu'on lui en auroit rafraîchi l'idée. Quelques-uns traduisent l'Hébreu par : (*c*) *Son esprit fut consterné*, & son songe, *ou son sommeil fut interrompu.*

℣. 2. PRÆCEPIT AUTEM REX, UT CONVOCARENTUR ARIOLI, ET MAGI, ET MALEFICI, ET CHALDÆI. *Le Roi commanda qu'on fît assembler les Devins, les Mages, les Enchanteurs, & les Chaldéens.* L'on a déja vû ci-devant (*d*) l'explication des deux premiers mots du Texte, *Chartumim*, & *Aschapim*, traduits ici par, *Arioli*, & *Magi*. Le troisiéme est *Mecashphim* dans l'Hébreu, (*e*) & *Malefici*, dans la Vulgate. S. Jérôme (*f*) croit que ce sont ces sortes de Magiciens, qui se servent dans leurs opérations magiques du sang des victimes, & qui employent les corps des morts pour découvrir l'avenir. D'autres (*g*) entendent des Nécromanciens, qui évoquent les ames des morts par leurs enchantemens. Le terme que les Septante ont employé, signifie proprement, ceux qui se servent du suc des herbes, & d'autres ingrédiens, pour produire divers effets magiques ; comme Circé qui changeoit en animaux ceux à qui elle faisoit manger certaines choses. (*h*)

Les Chaldéens : (*i*) Quand on prend ce terme pour une sorte de Philo-

---

(*a*) ותתפעם רוחו ושנתו נהיתה עליו

(*b*) Καὶ ἐξέστη τὸ πνεῦμα αὐτοῦ, καὶ ὁ ὕπνος ἀπ' αὐτοῦ ἐγένετο ἀπ' αὐτοῦ.

(*c*) *Vide Pagnin, Mont. Geier. Jacchiad.*

(*d*) Dan. I. 20.

(*e*) מכשפים *Græc.* Φαρμάκους.

(*f*) *Ieronym. hic.*

(*g*) *Men. Tir. Grot.*

(*h*) *Homer. Odyss. K.*

(*i*) כשדים *Casdim.*

Digitized by Google

3. *Et dixit ad eos Rex : Vidi somnium, & mente confusus ignoro quid viderim.*

4. *Responderuntque Chaldæi Regi Syriacè : Rex in sempiternum vive : dic somnium servis tuis, & interpretationem ejus indicabimus.*

3. Et le Roi leur dit : J'ai eu un songe ; & je ne sai ce que j'ai vû, parce que rien ne m'en est resté dans l'esprit qu'une idée confuse.

4. Les Chaldéens répondirent au Roi en langue Syriaque : O Roi, vivez à jamais : Dites à vos serviteurs le songe que vous avez eu, & nous l'interpréterons.

COMMENTAIRE.

sophes, il marque une secte de gens qui avoient un quartier séparé sur l'Euphrate, (*a*) & qui étoient exemts des charges, & des impositions publiques. Leur occupation étoit l'étude de la Physique, & de l'Astrologie. Ils tiroient des horoscopes, & prédisoient l'avenir, par l'inspection des astres, & étoient toute leur vie occupez au service des Dieux, à la divination, à prédire les choses futures, à éloigner les maux dont on étoit menacé, ou à attirer des biens, par le moyen des expiations, des sacrifices, ou des enchantemens. Ils se vantoient d'avoir la science des Augures, & celle d'interpréter les songes, & les prodiges. Ils étoient en réputation de prédire exactement l'avenir, par l'inspection des entrailles des victimes. Ces sortes de Philosophes transmettoient leur connoissance de pere en fils, & y devenoient ordinairement très-habiles. Voilà l'idée que nous en donne Diodore de Sicile. On peut voir dans le même Auteur quels étoient leurs principaux sentimens sur la Physique, & de quels honneurs ils joüissoient à Babylone. Diodore, & quelques autres ont crû que les Philosophes Chaldéens étoient originaires de l'Egypte. Mais Cicéron (*b*) soutient que les Chaldéens sont les plus anciens Philosophes du monde. Et Joseph (*c*) enseigne que les Chaldéens ont communiqué aux Egyptiens mêmes la science de l'Astronomie.

℣. 3. MENTE CONFUSUS IGNORO QUID VIDERIM. *Je ne sai ce que j'ai vû en songe, parce qu'il ne m'en est resté dans l'esprit qu'une idée confuse.* L'Hébreu : (*d*) *J'ai fait un songe, & mon esprit est flottant, & inquiet pour savoir mon songe.* Je travaille inutilement à le rappeller dans ma mémoire, & mon esprit se donne là-dessus de grandes tortures.

(*a*) *Diodor. Sicul. Bibl. lib.* 1. *pag.* 51. Φασὶ δὲ τῶν ἐν Βαβυλῶνι Χαλδαίων, ἀποίκους αἰγυπτίους ὄντας τὴν δόξαν ἴσχειν τὴν περὶ τῆς ἀστρολογίας. *Vide eundem lib.* 2. *pag.* 81. 82. Ἀντέχονται ἐπὶ πολὺ, καὶ μαντικῆς ποιούμενοι παρρησίαν περὶ τῶν μελλόντων ; καὶ τῶν μὲν καθαρμοῖς, τῶν δὲ θυσίαις, τῶν δ' ἄλλων τισὶν ἐπῳδαῖς ἀποτροπὰς κακῶν, καὶ τελεσιουργοῦσι παρῆσίν περιέζων, ἐμπειρίαν δ' ἴσχυσι καὶ τῆς διὰ τῶν ἱερῶν μαντικῆς, σύνηθιον τι καὶ τερατῶδες ἐξηγήσασθαι ἀποφαίνουσι ; ὥστε ἀσίφους δὲ ποιοῦσι, καὶ ἐκ περὶ τὸν ἱερατικὸν ἄκρως ἐπιτυγχάνειν νομίζουσι. *Vide & Strabon. lib.* 6.

(*b*) *Cicero de Divinat. lib.* 1.

(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* 1 *c.* 9.

(*d*) ותפעם רוחי לדעת את החלום *Grec.* Καὶ ἐξέστη τὸ πνεῦμά μου, τοῦ γνῶναι τὸ ἐνύπνιον.

Digitized by Google

5. *Et respondens Rex, ait Chaldæis: Sermo recessit à me: nisi indicaveritis mihi somnium, & conjecturam ejus, peribitis vos, & domus vestræ publicabuntur.*

5. Le Roi répondit aux Chaldéens: Mon songe m'est échappé de la mémoire; si vous ne me déclarez ce que j'ai songé, & ce que mon songe signifie, vous périrez tous, & vos maisons seront confisquées:

COMMENTAIRE.

Ou bien: *J'ai fait un songe, & mon esprit s'est tourmenté pour en découvrir le sens*, ou simplement, pour s'en ressouvenir.

℣. 4. RESPONDERUNTQUE CHALDÆI REGI SYRIACE. *Les Chaldéens répondirent au Roi en langue Syriaque.* Daniel fait parler ses personnages dans leur langue naturelle. Le corps de son ouvrage est en Hébreu, mais il rapporte ordinairement en Chaldéen, ou en Syriaque; car anciennement ces deux Langues étoient les mêmes; (*a*) ce qui a été dit en cette langue. Le dialogue du Roi, & des Mages; l'exposition du songe de Nabuchodonosor, donnée par Daniel; l'Edit du Roi, qui ordonnoit d'adorer la statuë qu'il avoit érigée; (*b*) un autre Edit, (*c*) dans lequel il expose un autre songe d'un grand arbre, expliqué par Daniel; l'histoire du festin du Roi Balthasar, (*d*) de la profanation des Vases sacrez, & de la terrible vision qu'il eut d'une main, qui écrivoit sur la muraille, *Mané, Techel, Pharez*; le commencement du regne de Darius le Méde, (*e*) & les honneurs qu'il rendit à Daniel; enfin la vision des quatre bêtes, qui désignoient les quatre grandes Monarchies: (*f*) Tout cela est écrit en Chaldéen, c'est-à-dire, depuis le ℣. 4. du Chap. II. jusqu'au commencement du Chapitre VIII. Le Chaldéen étoit alors aussi familier à ce Prophéte, (*g*) que l'Hébreu, qui étoit sa langue maternelle.

℣. 5. PERIBITIS VOS, ET DOMUS VESTRÆ PUBLICABUNTUR. *Vous périrez tous, & vos maisons seront confisquées.* Le Chaldéen: (*h*) *Vous serez mis en piéces, & vos maisons seront réduites en lieux infames*; ou, elles serviront de lieux où l'on jette les immondices, & les ordures, & où l'on se décharge des superfluitez naturelles. D'autres: (*i*) *Elles seront abandonnées au pillage.* Ces sortes de supplices n'étoient point inconnus dans ces pays. Nous les voyons encore ci-après, Chap. III. ℣. 29. suivant l'Hébreu, & dans Esdras. (*k*) On a dans l'Histoire des exemples de personnes mises en piéces. David brisa sous des traîneaux les corps des Ammonites pris à la guerre. (*l*) Samuel mit en piéces Agag Roi des

(*a*) *Vide 4. Reg.* XVIII. 26. & 1. *Esdr.* IV. 7.
(*b*) *Dan. cap.* 3.
(*c*) *Dan.* III. ℣. 98. & IV. *per totum.*
(*d*) *Dan.* V.
(*e*) *Ibid. cap.* VI.
(*f*) *Cap.* VII.
(*g*) *Vide sup. Dan.* I. 4. 17. 20.
(*h*) חדמין תתעבדון וכתיכין גולי יתשמון
(*i*) Θ'. ἔσεσθε ἁρπαγήσεσθε. *Ita & Syr. & Arab.*
(*k*) 1. *Esdr.* VI. 11.
(*l*) 1. *Par.* XX. 3. & 2. *Reg.* XII. 31.

Digitized by Google

6. Si autem somnium, & conjecturam ejus narraveritis, præmia, & dona, & honorem multum accipietis à me : somnium igitur, & interpretationem ejus indicate mihi.

7. Responderunt secundò, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, & interpretationem illius indicabimus.

8. Respondit Rex, & ait : Certè novi quòd tempus redimitis, scientes quòd recesserit à me sermo.

6. Mais si vous me dites mon songe, & ce qu'il signifie, je vous ferai des dons, & des présens ; & je vous éleverai à de grands honneurs. Dites-moi donc, & interprétez-moi ce que j'ai songé.

7. Les Chaldéens lui répondirent pour la seconde fois : S'il plaît au Roi de déclarer son songe à ses serviteurs, nous lui en donnerons l'interprétation.

8. Le Roi leur répondit : Je vois bien que vous ne cherchez qu'à gagner du tems, parce que vous savez que j'ai oublié mon songe.

COMMENTAIRE.

Amalécites. (*a*) Gédéon écrasa sous des epines les corps des habitans de Socoth. (*b*) Orphée fut déchiré en morceaux par les femmes Thraciennes. Bessus souffrit le même supplice de la part des parens de Darius, auxquels Alexandre le Grand avoit livré ce parricide, pour le faire mourir. (*c*) Les Perses employent diverses espéces de mutilations, ou de retranchemens des membres des coupables ; c'étoit un de leurs supplices les plus ordinaires. (*d*)

℣. 8. CERTE NOVI QUOD TEMPUS REDIMITIS, SCIENTES QUOD RECESSERIT A ME SERMO. *Je vois bien que vous ne cherchez qu'à gagner du tems, parce que vous savez que j'ai oublié mon songe.* Vous voulez tirer la chose en longueur, afin que mon songe me revienne, (*e*) ou que mon inquiétude se dissipe ; & qu'occupé à d'autres affaires, je ne pense plus à ce que j'ai songé. (*f*) Autrement : Vous voulez gagner du tems, afin de differer votre supplice, & afin de forger en attendant quelque explication trompeuse, & équivoque dont l'accomplissement ne se verra jamais. (*g*) Je veux dans ce moment, une réponse positive, & une explication précise. Saint Paul employe une maniére de parler à peu près pareille à celle-ci, lorsqu'il dit aux fidéles, (*h*) *de racheter le tems, parce que les jours sont mauvais* ; c'est-à-dire, d'employer leur tems au service du Seigneur, & à l'affaire de leur salut, aux dépens mêmes de leur intérêt temporel, & de leur repos ; persuadez que c'est-là le plus grand gain, & le commerce le plus avantageux qu'ils puissent faire, de perdre plutôt toutes choses, que de laisser échapper le tems, qui

---

(*a*) 1. *Reg.* xv. 33.
(*b*) *Judic.* viii. 16.
(*c*) *Diodor. Sicul. lib.* 17. Καὶ τὸ σῶμα καθ' ὅλου κατὰ μικρὸν ἀνέσπασαν, ἕως μίλη διεφθάρησαν.
(*d*) *Vide Strabon. lib.* xv. *Xenoph lib.* 1. *de Expedit. Cyri, Plutarch. in Artaxerce. Brisson. de Regno Persar. lib.* 2. *pag.* 327.
(*e*) *Saadias, Geier.*
(*f*) *Munster.*
(*g*) *Grotius.*
(*h*) *Ephes.* v. 16.

9. *Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia: quòd interpretationem quoque fallacem, & deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quòd interpretationem quoque ejus veram loquamini.*

10. *Respondentes ergo Chaldæi coram Rege, dixerunt: Non est homo super terram, qui sermonem tuum, Rex, possit implere: sed neque Regum quisquam magnus & potens verbum hujuscemodi scitatur ab omni ariolo, & mago, & Chaldæo.*

11. *Sermo enim, quem tu quæris, Rex, gravis est: nec reperietur quisquam, qui indicet illum in conspectu Regis: exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio.*

9. Que si vous ne me pouvez dire ce que j'ai songé, c'est que vous voulez composer une interprétation trompeuse, & pleine d'illusion, pour me la proposer, jusqu'à ce que le tems se passe. Dites-moi donc quel a été mon songe, afin que je sache que l'interprétation que vous lui donnerez sera véritable.

10. Les Chaldéens répondirent au Roi: Seigneur, il n'y a point d'homme sur la terre qui puisse faire ce que vous nous commandez, & il n'y a point de Roi, quelque grand & puissant qu'il soit, qui ait jamais exigé une telle chose des devins, des magiciens, & des Chaldéens.

11. Car ce que vous nous demandez, ô Roi, est si difficile, qu'il ne se trouvera personne qui puisse vous en éclaircir, excepté les Dieux, qui n'ont point de commerce avec les hommes.

COMMENTAIRE.

peut nous faire gagner l'éternité. Les Devins de Nabuchodonosor cherchoient à gagner du tems, afin de sauver leur vie, & de se mettre à couvert, à quelque prix que ce fût, de la colére du Roi.

℣. 9. UNA EST DE VOBIS SENTENTIA, QUOD INTERPRETATIONEM QUOQUE FALLACEM, ET DECEPTIONE PLENAM COMPOSUERITIS, UT LOQUAMINI MIHI, DONEC TEMPUS PERTRANSEAT. *C'est que vous avez dessein de composer une interprétation trompeuse, & pleine d'illusion, pour me la proposer, jusqu'à ce que le tems se passe.* Le Texte de cet endroit est assez obscur. Le voici à la lettre: (a) *Vous n'avez point d'autre loi*, (d'autre dessein, d'autre vûë,) *que de préparer un discours trompeur, & séduisant, pour me dire en ma présence, jusqu'à ce que le tems soit changé.* Ou bien: *Je vous ferai tous périr par un même jugement*; (une même loi, une même sentence vous envelopera tous,) *si vous ne me déclarez mon songe, & si vous prétendez me tromper par des discours préparez & éblouïssans, cherchant à gagner du tems*, & à tirer la chose en longueur. Je supplée la particule *si* de la phrase précédente, suivant l'usage ordinaire des langues Hébraïque, & Chaldéenne. C'est comme si Nabuchodonosor leur disoit: Répondez-moi précisément, & ne cherchez point à m'amuser par des discours trompeurs; je

(a) חדה היא דתכון ומלה כדבה ושחיתה הזמנתון למאמר קדמי עד די עדנה ישתנה

Digitized by Google

12. *Quo audito, Rex in furore, & in ira magna præcepit, ut perirent omnes sapientes Babylonis.*

12. Après cette réponse le Roi entra en fureur, & dans son extrême colére, il commanda qu'on fît mourir tous les Sages de Babylone.

13. *Et egressâ sententiâ, sapientes interficiebantur: quærebanturque Daniel, & socii ejus, ut perirent.*

13. Cet arrêt ayant été prononcé, on alloit faire mourir les Sages, & on cherchoit Daniel & ses Compagnons pour les faire périr avec les autres.

14. *Tunc Daniel requisivit de lege atque sententia, ab Arioch principe militiæ Regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis.*

14. Alors Daniel voulant savoir quelle étoit cette loi, & cette ordonnance, s'en informa d'Arioch général des armées du Roi, qui se préparoit à faire mourir les Sages de Babylone.

COMMENTAIRE.

ne prens point le change. Si vous pouvez interpréter mon songe, vous pouvez aussi me le découvrir, & le deviner. *Dites-moi quel a été mon songe, afin que je sache si l'interprétation que vous lui donnerez sera véritable.*

℣. 11. EXCEPTIS DIIS, QUORUM NON EST CUM HOMINIBUS CONVERSATIO. *Il ne se trouvera personne, qui puisse vous en éclaircir, excepté les Dieux, qui n'ont point de commerce avec les hommes.* Nous pourrions avec le secours de notre art, & des Dieux familiers, expliquer un songe que vous nous exposeriez; mais deviner un songe inconnu, & oublié, & en donner l'explication, c'est une chose qui est au-dessus de la portée des hommes, & qui n'appartient qu'à des Deïtez supérieures, avec lesquelles notre art ne nous donne aucun commerce. Les Chaldéens, comme les autres Payens, reconnoissoient des Dieux supérieurs & inférieurs, subordonnez les uns aux autres. (*a*) Ces Philosophes fournissoient sans y penser, une preuve de la supériorité du Dieu de Daniel, qui devoit révéler à ce Prophéte un songe, que les Démons, & les Dieux des Chaldéens n'avoient pû découvrir à leurs magiciens. (*b*)

℣. 13. EGRESSA SENTENTIA, SAPIENTES INTERFICIEBANTUR. *Cet arrêt ayant été prononcé, on alloit faire mourir les Sages.* On les rassembloit pour les faire mourir tous ensemble. Plusieurs Interprétes (*c*) croyent qu'on avoit commencé à exécuter la sentence du Roi, & qu'on avoit déja fait mourir ceux des Mages qu'on avoit rencontrez. Daniel, à qui l'on croit (*d*) que les Mages par jalousie avoient caché la raison qui portoit le Roi à les assembler, de peur qu'il ne les effaçât, ou qu'il ne remportât l'honneur de l'interprétation du songe; Daniel se trouva

(*a*) *Vide Stanley Histor. Philosoph. parte 13 cap. 1. 2. 3. &c.*

(*b*) *Ieronym. Sanct.*

(*c*) *Mal'don. Geier. Grot. Menoch. Villet, Cornel. à Lap. &c.*

(*d*) *Ieronym. ex Hebræis.*

Digitized by Google

15. *Et interrogavit eum, qui à Rege poteſtatem acceperat, quam ob cauſam tam crudelis ſententia à facie Regis eſſet egreſſa. Cùm ergo rem indicaſſet Arioch Danieli;*

16. *Daniel ingreſſus rogavit Regem, ut tempus daret ſibi ad ſolutionem indicandam Regi.*

15. Et comme c'étoit lui qui avoit reçû cet ordre du Roi, Daniel lui demanda quel étoit le ſujet qui avoit pû porter le Roi à prononcer une ſentence ſi cruelle. Arioch ayant dit toute l'affaire à Daniel;

16. Daniel ſe préſenta devant le Roi, & le ſupplia de lui accorder quelque tems pour lui donner l'éclairciſſement qu'il déſiroit.

COMMENTAIRE.

ainſi, ſans le ſavoir, enveloppé dans la ſentence des autres Devins : on le chercha pour le faire mourir, lui qui n'étoit pas même informé de la choſe dont il s'agiſſoit.

℣. 14. DANIEL REQUISIVIT DE LEGE ATQUE SENTENTIA, AB ARIOCH PRINCIPE MILITIÆ REGIS. *Daniel voulant ſavoir quelle étoit cette loi, & cette ſentence, s'en informa d'Arioch général des armées du Roi.* On peut traduire ainſi le Texte : (*a*) *Et Daniel fit changer le deſſein & la réſolution d'Arioch chef des bouchers*, ou des tueurs, ou des cuiſiniers, ou des gardes, *du Roi*. Cet Officier étoit dans la Cour de Nabuchodonoſor, ce qu'étoit Putiphar, beau-pere de Joſeph, dans celle du Roi d'Egypte. (*b*) Il n'y avoit alors ni honte, ni deshonneur aux principaux de la Cour, & des armées, de prêter leur miniſtére pour la punition des criminels condamnez par le Prince. Banaïas général des troupes de Salomon, fut envoyé pour tuer Joab, & pour l'arracher de l'autel. (*c*) Ce fut lui-même qui tua Adonias frere du Roi. (*d*) On peut auſſi traduire le Chaldéen par : *Daniel fit entendre raiſon à Arioch*, il lui repréſenta des choſes ſi juſtes & ſi pertinentes, qu'il l'obligea de ſurſeoir à l'exécution des ordres du Prince.

℣. 15. QUAM OB CAUSAM TAM CRUDELIS SENTENTIA A FACIE REGIS ESSET EGRESSA. *Daniel lui demanda quel étoit le ſujet qui avoit pu porter le Roi à prononcer une ſentence ſi cruelle.* Le Texte à la lettre : (*e*) *Pourquoi une loi ſi précipitée, eſt-elle ſortie de la préſence du Roi ?* D'où vient qu'on hâte ſi fort l'exécution d'une ſentence ſi violente, & ſi promte ?

℣. 16. DANIEL INGRESSUS ROGAVIT REGEM, UT TEMPUS DARET SIBI. *Daniel ſe préſenta devant le Roi, & le ſupplia de lui accorder quelque tems, pour lui donner l'éclairciſſement qu'il déſiroit.* Com-

---

(*a*) דניאל חתיב עטה וטעם לאריוך רב שכחיה די מלכא *Grec.* Τῷ Ἀρειὸχ τῷ ἀρχιμαγείρῳ. *Principi coquorum. Ita Arab.*

(*b*) *Geneſ.* XXXIX. 1.

(*c*) 3. *Reg.* II. 30. 34.

(*d*) *Ibid.* ℣. 25.

(*e*) על מה רתח מהחצפה מן קדם מלכא

17. *Et ingressus est domum suam, Ananiaque, & Misaëli, & Azaria sociis suis indicavit negotium:*

18. *Ut quærerent misericordiam à facie Dei cœli super sacramento isto, & non perirent Daniel & socii ejus, cum cæteris sapientibus Babylonis.*

19. *Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est: & benedixit Daniel Deum cœli.*

17. Et étant entré dans sa maison, il déclara ce qui se passoit à ses compagnons, Ananias, Misaël, & Azarias;

18. Afin qu'ils imploraſſent la miséricorde du Dieu du Ciel, pour la révélation de ce secret, & que Daniel & ses Compagnons ne périssent pas avec les autres Sages de Babylone.

19. Alors ce mystére fut découvert à Daniel dans une vision pendant la nuit, & il bénit le Dieu du Ciel, & dit:

COMMENTAIRE.

ment Daniel put-il obtenir ce que Nabuchodonosor avoit refusé à tous les autres Devins? Il y a apparence qu'il s'engagea, avec le secours de son Dieu, non-seulement à interpreter le songe, mais aussi à le lui découvrir; ce que les Chaldéens, & les Devins n'avoient osé promettre. Ceux-ci avoient simplement demandé du tems, pour composer une explication captieuse & trompeuse, comme le Roi l'avoit prévû. (*a*) Ce Prince sçut fort bien distinguer entre la juste demande de Daniel, dont le mérite, & la capacité lui étoient connuës, & la duplicité, & les détours des magiciens du pays, dont l'ignorance & l'embarras les trahissoient dans leurs réponses chancelantes, & équivoques.

℣. 17. INGRESSUS EST DOMUM SUAM. *Etant entré dans sa maison*, dans son appartement. Il étoit logé dans le palais, comme Officier du Roi. (*b*)

℣. 18. SUPER SACRAMENTO ISTO. *Pour la révélation de ce secret.* Le mot Latin *sacramentum*, (*c*) signifie souvent un secret; il répond au Grec *mysterion*, qui a la même signification. (*d*) Le nom de mystére semble venir de l'Hébreu *mistar*, (*e*) ou *mustar*; ce qui est caché, inconnu.

℣. 19. TUNC DANIELI MYSTERIUM PER VISIONEM NOCTE REVELATUM EST. *Alors ce mystére fut découvert à Daniel, dans une vision pendant la nuit.* On croit que le songe du Roi, & son interprétation furent révélez à Daniel seul. (*f*) Et le sentiment le plus commun, est qu'il lui fut révélé pendant son sommeil. (*g*) D'autres (*h*) tiennent que Daniel & ses trois Compagnons passant la nuit en priéres,

(*a*) Voyez le ℣. 9.
(*b*) Ci-devant Chap. I. 4. 18. 19.
(*c*) על רזא דנה Grec. ὑπὲρ τοῦ μυστηρίου τούτου.
(*d*) Musæus, Chrysostome est, τὸ ἀπόῤῥητον καὶ θαυμαστὸν, καὶ ἀγνοούμενον.
(*e*) מסתר à סתר *abscondit.*
(*f*) *Ita Maldonat. &c.*
(*g*) *Ieron. Lyr. Maldon. Geier.*
(*h*) *Villet, ex Albert.*

Dieu:

Digitized by Google

20. *Et locutus ait : Sit nomen Domini benedictum à sæculo, & usque in sæculum : quia sapientia & fortitudo ejus sunt.*

21. *Et ipse mutat tempora, & ætates : transfert regna, atque constituit : dat sapientiam sapientibus, & scientiam intelligentibus disciplinam.*

22. *Ipse revelat profunda, & abscondita, & novit in tenebris constituta : & lux cum eo est.*

20. Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siécles, comme il l'a été dès le commencement : parce que la sagesse, & la force sont à lui.

21. C'est lui qui change les tems, & les siécles ; qui transfére, & qui établit les Royaumes, qui donne la sagesse aux sages, & la science à ceux qui ont l'intelligence, & la lumiére.

22. C'est lui qui révéle les choses les plus profondes, & les plus cachées, qui connoît ce qui est dans les ténébres : & c'est en lui que se trouve la *vraye* lumiére.

COMMENTAIRE.

Dieu le révéla à Daniel dans une vision, pendant qu'il veilloit. La priére qu'il fait ici à Dieu, & les actions de graces qu'il lui rend, insinuent qu'il étoit éveillé. Mais ne put-il pas recevoir la révélation pendant son sommeil, & faire cette priére à son réveil ?

℣. 20. SAPIENTIA ET FORTITUDO EJUS SUNT. *La sagesse, & la force sont à lui.* C'est le Seigneur qui donne les lumiéres, les connoissances, & la sagesse aux hommes. (*a*) C'est lui qui est le maître, & l'auteur de tout ce qu'il y a de puissance, d'empire, de force dans les Rois, & dans les Potentats. C'est lui en un mot, qui nous distribuë tout ce que nous avons de mérite, de capacité, de force ; *Omnis sufficientia nostra ex Deo est.* (*b*)

℣. 21. MUTAT TEMPORA ET ÆTATES. *Il change les tems, & les siécles.* Daniel tout rempli du songe de Nabuchodonosor, qui marquoit la succession, & le changement des grandes Monarchies, reconnoît humblement devant Dieu, que le tems & la durée, comme l'élévation, & l'abaissement des Etats, & des Empires, sont absolument entre ses mains.

℣. 22. NOVIT IN TENEBRIS CONSTITUTA, ET LUX CUM EO EST. *Il connoît ce qui est dans les ténébres ; & c'est en lui que se trouve la vraye lumiére.* Rien n'est caché à ses yeux ; la lumiére lui appartient, *elle est avec lui*, il en est le maître, & le dispensateur. La nuit & les ténébres ne subsistent point à son égard : *Nox sicut dies illuminabitur.* (*c*) Il a sa demeure dans une lumiére inaccessible : (*d*) il pénétre les ténébres les plus

(*a*) *Infra* ℣. 23. *Sapientiam & fortitudinem dedisti mihi.*
(*b*) 2. *Cor.* III. 5.
(*c*) *Psal.* CXXXVIII. 12.
(*d*) 1. *Timot.* VI. 16.

Digitized by Google

23. *Tibi, Deus patrum noſtrorum, confiteor, teque laudo: quia ſapientiam, & fortitudinem dediſti mei: & nunc oſtendiſti mihi quæ rogavimus te, quia ſermonem Regis aperuiſti nobis.*

24. *Poſt hæc Daniel ingreſſus ad Arioch, quem conſtituerat Rex ut perderet ſapientes Babylonis, ſic ei locutus eſt: Sapientes Babylonis ne perdas: introduc me in conſpectu Regis, & ſolutionem Regi narrabo.*

25. *Tunc Arioch feſtinus introduxit Danielem ad Regem, & dixit ei: Inveni hominem de filiis tranſmigrationis Juda, qui ſolutionem Regi annuntiet.*

26. *Reſpondit Rex, & dixit Danieli, cujus nomen erat Baltaſſar: Putáſne verè potes mihi indicare ſomnium, quod vidi, & interpretationem ejus?*

27. *Et reſpondens Daniel coram Rege, ait: Myſterium, quod Rex interrogat, ſapientes, magi, arioli, & aruſpices nequeunt indicare, Regi.*

23. Je vous rends graces, & je vous bénis, ô Dieu de nos peres, parce que vous m'avez donné la ſageſſe, & la force, & que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le Roi déſire de nous.

24. Daniel alla enſuite trouver Arioch, à qui le Roi avoit ordonné de faire mourir les Sages de Babylone, & il lui dit: Ne faites point mourir les Sages de Babylone, menez-moi au Roi, & je lui donnerai l'éclairciſſement qu'il déſire.

25. Arioch auſſi tôt préſenta Daniel au Roi, & lui dit: J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfans de Juda, qui donnera au Roi l'éclairciſſement qu'il demande.

26. Le Roi répondit en ſe retournant vers Daniel, ſurnommé Balthaſar: Croyez-vous me pouvoir dire véritablement ce que j'ai vû dans mon ſonge, & m'en donner l'interprétation?

27. Daniel répondit au Roi: Les Sages, les Mages, les Devins, & les Augures, ne peuvent découvrir au Roi le myſtére dont il eſt en peine.

COMMENTAIRE.

profondes: *Non eſt ulla creatura inviſibilis in conſpectu ejus; omnia autem nuda & aperta ſunt oculis ejus.* (*a*)

℣. 27. ARUSPICES. *Les Augures.* Ou plutôt: *Ceux qui devinent par l'inſpection des entrailles des victimes.* Symmaque, S. Jérôme, & Grotius, croyent que c'eſt la vraye ſignification du Chaldéen *Gazerin.* (*b*) Ezéchiel montre que cet uſage de conſulter les entrailles, étoit commun parmi les Chaldéens; (*c*) *Exta conſuluit.* D'autres (*d*) veulent que les *Gazerins*, ſoient les mêmes que les *Chaldéens*, dont on a parlé ci-devant ſur le ℣. 2. On peut conjecturer que leur art conſiſtoit principalement à deviner par la combinaiſon des nombres. Les Arabes appellent *Gazerons*, ceux qui ſe mêlent de prédire l'avenir par les nombres, & qui font des *amulets*, ou des préſervatifs. Les Rabbins ſe ſervent ſouvent du nom de

(*a*) *Hebr.* IV. 13.

(*b*) גזרין *Græci* Γαζαρηνοὺς. *Ieronym. hic. Pro Aruſpicibus quod nos vertimus, in Hebræo Gazarenos habet, quod ſolus Symmachus, θυὸς, (ſeu θυτὰς) interpretatus eſt, quod Græci ſolent ἱεροσκόπους appellare, qui exta inſpiciunt, ut ex his futura prædicent.*

(*c*) Ezech. XXI. 21. ראה בכבד *Conſedenavit jecur.*

(*d*) *Conſtant. l'Emper.*

28. *Sed eſt Deus in cœlo revelans myſteria, qui indicavit tibi, Rex Nabuchodonoſor, quæ ventura ſunt in noviſſimis temporibus. Somnium tuum, & viſiones capitis tui in cubili tuo hujuſcemodi ſunt.*

29. *Tu, Rex, cogitare cœpiſti in ſtrato tuo, quid eſſet futurum poſt hæc: & qui revelat myſteria, oſtendit tibi quæ ventura ſunt.*

30. *Mihi quoque non in ſapientia, quæ eſt in me plus quàm in cunctis viventibus ſacramentum hoc revelatum eſt: ſed ut interpretatio Regi manifeſta fieret, & cogitationes mentis tuæ ſcires.*

28. Mais il y a un Dieu au Ciel, qui révéle les myſtéres, qui vous a montré, ô Roi; les choſes qui doivent arriver dans les derniers tems. Voici donc quel a été votre ſonge, & les viſions qui vous ont paſſé dans l'eſprit, lorſque vous étiez dans votre lit.

29. Vous penſiez, ô Roi, étant dans votre lit, à ce qui devoit arriver après ce tems; & celui qui révéle les myſtéres, vous a découvert les choſes à venir.

30. Ce ſecret m'a auſſi été particuliérement révélé, non par une ſageſſe naturelle que j'aye, & qui ne ſe trouve pas dans le reſte des hommes; mais afin que le Roi ſçût l'interprétation de ſon ſonge, & que les penſées de ſon eſprit lui fuſſent connuës.

COMMENTAIRE.

Gazera, pour marquer le Deſtin; ainſi ces magiciens pouvoient être des diſeurs de bonne avanture.

Saadias croit que le nom de *Gazerin*, eſt un nom de peuple. Pour appuyer ſa conjecture, on peut remarquer que dans la Cappadoce il y a une ville ancienne, & célébre nommée *Goziura*, ou *Gaziura*. (*a*) Il y avoit dans ce pays un grand nombre de Mages, nommez *Pyreti*, & pluſieurs temples des Déïtez Perſannes. Les Mages entrent tous les matins dans ces temples, dit Strabon, & y font leur priéres pendant une heure, tenant en main un faiſſeau de verges, & ayant la tête couverte d'un bonnet, ou mitre, dont les rubans leur pendent juſques ſur les lévres. L'uſage de deviner par des bâtons, eſt bien marqué dans Ezéchiel. (*b*) Le verbe *gazar* en Arabe, ſignifie *couper*. Aujourd'hui parmi les Turcs (*c*) il y a des magiciens nommez *Bazar*, qui donnent un petit bâton à celui qui les conſulte, & lui diſent: Penſe à ce que tu veux ſavoir, & je te rendrai raiſon de ta penſée. En même-tems il reprend le bâton, & en trace trois lignes ſur du ſable noir, puis les efface: il en trace encore trois autres qu'il efface de même; & enfin déclare la choſe pour laquelle on le conſulte. Ne ſeroit-ce pas là ce que Daniel appelle *Gazar*, ou *Gazer*? Voyez le Chapitre III. ℣. 3. où nous donnons quelques nouvelles conjectures ſur ce terme.

℣. 28. QUÆ VENTURA SUNT IN NOVISSIMIS TEMPORIBUS.

(*a*) *Strabo. lib.* 15.

(*b*) *Ezech.* XXI. 21, *Divinationem quærens, commiſcens ſagittas.*

(*c*) Voyez Eugène Roger, Terre-Sainte, liv. 2. chap. 16. pag. 316.

Digitized by Google

31. *Tu Rex videbas, & ecce quasi statua una grandis: statua illa magna, & statura sublimis stabat contra te, & intuitus ejus erat terribilis.*

32. *Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem & brachia de argento; porrò venter, & femora ex ære.*

33. *Tibia autem ferrea, pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis.*

34. *Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine manibus: & percussit statuam in pedibus ejus ferreis & fictilibus, & comminuit eos.*

35. *Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum, & aurum, & redacta quasi in favillam æstivæ areæ, quæ rapta sunt vento: nullúsque locus inventus est eis, lapis autem, qui percusserat statuam, factus est mons magnus, & implevit universam terram.*

36. *Hoc est somnium: Interpretationem quoque ejus dicemus coram te, Rex.*

37. *Tu Rex Regum es: & Deus cœli, regnum, & fortitudinem, & imperium, & gloriam dedit tibi:*

31. Voici donc, ô Roi, ce que vous avez vû. Il vous a paru comme une grande statuë. Cette statuë grande & haute extraordinairement, se tenoit debout devant vous, & son regard étoit effroyable.

32. La tête de cette statuë étoit d'un or très-pur; la poitrine & les bras étoient d'argent; le ventre, & les cuisses étoient d'airain.

33. Les jambes étoient de fer, & une partie des pieds étoit de fer, & l'autre d'argile.

34. Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre se détacha d'elle-même, & sans la main d'aucun homme, de la montagne, & que frappant la statuë dans ses pieds de fer & d'argile, elle les mit en piéces.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent, & l'or, se brisérent tous ensemble, & devinrent comme la menuë paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, & ils disparurent, sans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu: mais la pierre qui avoit frappé la statuë, devint une grande montagne qui remplit toute la terre.

36. Voilà votre songe, ô Roi, & nous l'interpréterons aussi devant vous.

37. Vous êtes le Roi des Rois, & le Dieu du Ciel vous a donné le Royaume, la force, l'empire, & la gloire.

COMMENTAIRE.

BUS. *Les choses qui doivent arriver dans les derniers tems*, ou dans les tems à venir. Le Texte à la lettre: (*a*) *Dans les jours à venir*. Dans l'ancien Testament, & dans le style des Prophétes, pour l'ordinaire ces paroles, *dans les derniers tems*, désignent l'avénement du Messie, & l'établissement de son regne. Mais dans le nouveau, elles marquent le plus souvent le Jugement dernier, & le second avénement du Sauveur.

℣. 31. INTUITUS EJUS ERAT TERRIBILIS. *Son regard étoit effroyable.* On peut traduire le Texte par: (*b*) *Sa forme étoit terrible*, ou extraordinaire, étrange, surprenante.

℣. 37. TU REX REGUM ES. *Vous êtes le Roi des Rois.* C'est le ti-

(*a*) באחרית יומיא (*b*) ורוה דחיל

38. *Et omnia in quibus habitant filii hominum, & bestiæ agri : volucres quoque cœli dedit in manu tua, & sub ditione tua universa constituit : tu es ergo caput aureum.*

39. *Et post te consurget regnum aliud minus te, argenteum : & regnum tertium aliud æreum, quod imperabit universæ terræ.*

38. Il vous a assujetti les enfans des hommes, & les bêtes de la campagne, en quelque lieu qu'ils habitent : il a mis en votre main les oiseaux mêmes du ciel, & il a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui êtes la tête d'or.

39. Il s'élevera après vous un autre Royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent ; & ensuite un troisiéme Royaume, qui sera d'airain, & qui commandera à toute la terre.

COMMENTAIRE.

tre ordinaire que prenoient les Rois de Perse. (*a*) Nabuchodonosor étoit alors le plus grand Roi du monde. Jamais l'Empire des Chaldéens n'avoit été si puissant que sous le regne de ce Prince. Il surpassa & par sa valeur, & par le grand nombre de ses actions héroïques, Hercules lui-même, si nous en croyons Mégasthénes. (*b*) Il porta la guerre jusques dans la Lybie, & dans l'Ibérie ; & ayant assujetti ces peuples, il en transporta des Colonies à la droite du Pont-Euxin. Il embellit Babylone avec tant de magnificence, & de promtitude, que cela paroît presque incroyable. Les Historiens assurent qu'il l'environna d'un triple mur, dans l'espace de quinze jours. On lui attribuë aussi ces jardins prodigieux, soutenus sur des voûtes, que l'antiquité avoit mis au rang des merveilles du monde. (*c*) L'Ecriture nous parle au long de ses victoires contre les Phéniciens, les Syriens, les Egyptiens, & contre les peuples voisins moins considérables.

℣. 38. TU ES ERGO CAPUT AUREUM. *C'est donc vous qui êtes la tête d'or.* On croit que la statuë qui parut à Nabuchodonosor, désignoit quatre grands Empires ; celui des Chaldéens, celui des Perses, celui des Grecs, & celui des Romains. Nabuchodonosor étoit alors à la tête du premier de ces Empires : il est désigné par la tête d'or de la statuë.

℣. 39. POST TE CONSURGET REGNUM ALIUD MINUS TE ARGENTEUM. *Il s'élevera après vous un autre Royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent.* Cet Empire d'argent qui vient après celui de Nabuchodonosor, est celui des Perses, fondé par Cyrus. Il fut moindre que celui des Assyriens, ou des Chaldéens, non-seulement parce qu'il fut

(*a*) *Brisson. lib.* 1. *de Reg. Persar. pag.* 4. 5.

(*b*) *Apud Euseb. Præp. lib.* x. *cap.* 41. Μεγασθένης δὲ φήσι Ναβυχοδονόσορον Ἡρακλέους ἀλκιμώτερον γεγονότα, ἐπίτε λιβύην καὶ Ἰβηρίην στρατεύσαι, ταύτας δὲ χειρωσάμενον, ἀποδάσμων ἀντέων εἰς τὰ δεξιὰ τοῦ πόντου κατοικίσαι. *Vide & Joseph. contra Appion. lib* 1. *& Strabon. Geograph. lib.* xv.

(*c*) *Vide Beros. apud Joseph. Antiq. lib.* x. *cap.* 11. *& Abiden. apud Euseb. Præpar. lib.* IX. *cap.* 41.

40. *Et regnum quartum erit velut ferrum. Quomodo ferrum comminuit & domat omnia, sic comminuet, & conteret omnia hæc.*

40. Le quatriéme Royaume sera comme le fer : il briſera, & il réduira tout en poudre, comme le fer briſe, & dompte toutes choſes.

COMMENTAIRE.

plus nouveau, & qu'il dura beaucoup moins ; ſur tout ſi l'on prend la durée de la Monarchie des Aſſyriens, & des Chaldéens depuis Nemrod. Mais quand on ne la prendroit que depuis Ninus, qui la fonda l'an du monde 2737. cet Empire dura cinq cens vingt ans, ſelon Hérodote, (*a*) ou même ſept cens trente ans, ſi nous mettons la fin du Royaume d'Aſſyrie à la priſe de Babylone par Cyrus, ſur Nabonides, ou Labynite, dernier Roi des Aſſyriens, ſuivant Béroſe, & Megaſthénes. (*b*) Le Royaume des Perſes eſt encore inférieur à celui des Aſſyriens par ſon étenduë, & par ſa puiſſance : car quoique Cyrus, & la plûpart de ſes ſucceſſeurs ayent poſſedé un très-grand nombre de Provinces, il faut reconnoître toutefois, qu'ils étoient au-deſſous de ce que l'Hiſtoire nous apprend de Ninus, de Sémiramis, de Sardanapal, & de Nabuchodonoſor même.

REGNUM TERTIUM ALIUD ÆREUM. *Enſuite un troiſiéme Royaume, qui ſera d'airain.* C'eſt l'Empire des Grecs, fondé par Aléxandre le Grand, ſur les ruines de l'Empire des Perſes. Ce qui fait la diſtinction de cet Empire eſt, *qu'il commandera à toute la terre.* En effet, Aléxandre avoit porté ſes conquêtes dans les trois parties du monde ; il étoit maître de toute l'Aſie, juſqu'au-delà du fleuve d'Inde ; il avoit aſſujetti une bonne partie de l'Afrique ; il poſſédoit de grands pays dans l'Europe. Après ſon retour des Indes, il vint à Babylone des Ambaſſadeurs de preſque toutes les parties du monde, pour reconnoître ſon empire, ou pour le féliciter, & lui offrir des préſens. Outre ceux de l'Aſie, qui étoient envoyez par les Rois, & par les Villes libres, il lui en vint de l'Afrique, de la part des Carthaginois, & des autres Africains, qui habitent les côtes juſques aux colonnes d'Hercules ; des Ethiopiens, & des peuples des environs du temple de Jupiter Ammon. Il en vint auſſi de l'Europe, de la part des villes libres de Gréce ; des Macédoniens, des Thraces, des Illyriens, des Scythes ; & de quelques peuples d'Italie, comme les Brutiens, les Lucaniens, & les Toſcans. Enfin les Iſles de Sicile, & de Sardaigne, les Eſpagnols, & les Gaulois, peuples auparavant inconnus aux Macédoniens (*c*) vinrent rendre leur hommage au vainqueur de l'Aſie, & à ce Conquérant dont le nom avoit rempli tout le monde.

(*a*) *Herodot. lib. 1. cap. 95.*
(*b*) *Vide Uſſer. ad an. m. 3466.*
(*c*) *Vide Diodor. an. 1. Olymp. 114. pag. 622. & 623.*

Digitized by Google

℣. 40. REGNUM QUARTUM ERIT VELUT FERRUM. *Le quatriéme Royaume ſera comme de fer :* ſon caractére eſt, *qu'il briſera & réduira tout en poudre, comme le fer briſe & dompte toutes choſes.* Il eſt aiſé de diſtinguer l'Empire Romain à ces marques. Il briſa & mit en poudre tous les Royaumes, & tous les Etats qui ſubſiſtoient avant lui dans l'Europe, dans l'Afrique, & dans preſque toute l'Aſie. Rien ne fut capable de lui réſiſter, ni les Aſſyriens, ni les Perſes, ni les Grecs, n'avoient jamais porté leur puiſſance à un ſi haut point que firent les Romains. C'eſt l'explication ordinaire de ce paſſage, ſelon preſque tous les Commentateurs. (*a*)

Mais quelques nouveaux (*b*) ont prétendu que ce quatriéme Empire étoit celui des Lagides en Egypte, & des Séleucides en Syrie. Ils ſoûtiennent, les uns, que la pierre détachée de la montagne, ſans que la main des hommes s'en mêle, eſt l'Empire de JESUS-CHRIST. D'autres, que c'eſt l'Empire Romain ; & cette explication nous paroît la plus ſimple, la plus naturelle, & la mieux ſoûtenuë. L'Empire d'airain eſt conſtamment celui d'Aléxandre. Or celui qui lui ſuccéde immédiatement, ne peut être celui des Romains, pour pluſieurs raiſons : La premiére, parce que l'Empire Romain n'avoit nulle liaiſon à celui d'Aléxandre. 2°. Il n'a été formé que long-tems après lui. 3°. Il ne regardoit point l'état des Juifs, qui étoit le principal objet de Daniel. 4°. Il étoit unique, & ne pouvoit pas naturellement être repréſenté par les deux cuiſſes de la ſtatuë. 5°. Le Meſſie, qui eſt la fin de toute cette Prophétie, devoit venir après la deſtruction de ce quatriéme Empire. Or JESUS-CHRIST eſt venu juſtement vers le commencement de la grandeur de l'Empire Romain.

Si ce quatriéme Empire n'eſt pas celui des Romains, ce ne peut être que celui des Rois d'Egypte & de Syrie. Tous les caractéres que lui donne Daniel, conviennent à ces deux Royaumes. Ils ſont liez à Aléxandre, comme les ſucceſſeurs à celui à qui ils ſuccédent ; comme les jambes au corps humain. Les cuiſſes de la ſtatuë ne ſont ni de même métal, ni de même nature que le reſte. Les Seleucides, & les Lagides poſſédérent une partie des Etats d'Aléxandre ; mais ce ne fut ni par droit de ſucceſſion, ni par la conceſſion d'Aléxandre, ni par le choix des peuples ; ils n'étoient ni de ſon ſang, ni de ſa famille. Ils ne devoient leur Royaume qu'à leur bonne fortune, & à leur valeur.

Ils ſont remarquables par ces quatre caractéres que leur donne Daniel. (*c*) 1°. Par la dureté, marquée par le fer, qui déſigne la violence, & la cruauté de ces Monarques envers le peuple de Dieu. L'hiſtoire fait foi

(*a*) *Vide Med. oper. lib. 4. Ep. 6. Ieron. hic, Theodoret. Perer. Sanct. Maldon. Cornel. Menoch. Lir. Tirin. Calov. alii paſſim.*

(*b*) *Grot. Jun. Piſc. Polan. l'Emper. Villet.*

(*c*) *Dan.* II. 40.

des maux que les Rois de Syrie, & ceux d'Egypte firent souffrir aux Juifs. 2°. *Ils briseront & mettront en piéces tous les autres* Empires. Combien de Généraux, & de Princes furent détruits par Séleucus Nicator, & par Ptolémée fils de Lagus? Séleucus sur tout ne put affermir sa Monarchie que par la perte d'Antigone, de Nicanor, & de Démétrius: & Ptolémée la sienne, que par la ruine de Perdiccas, & de ses autres ennemis. 3°. La division de ces Etats, & la matiére des pieds, qui étoient de fer, & d'argile, marquent parfaitement les divisions continuelles qui regnérent entre ces deux Empires, & le mélange des bonnes, & des mauvaises qualitez dans les Princes qui succédérent à Séleucus, & à Ptolémée; n'y en ayant eu aucun qui ait eu toutes leurs bonnes qualitez, leur valeur, leur sagesse, & leur conduite, & la plûpart ayant fait paroître de fort grands défauts. 4°. Les efforts que firent ces Princes pour se réünir par des mariages, & des alliances, & l'inutilité de leurs desseins, & de leurs tentatives, sont bien désignées par ces paroles du Texte: *Commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebunt sibi.* Antiochus *le Dieu*, Roi de Syrie, épousa Laodicée, & Bérénice, filles de Ptolémée Philadelphe. Antiochus le Grand donna sa fille Cléopatre à Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Mais ces mariages au lieu de servir à la réünion des deux Empires, contribuérent plus que toute autre chose à les diviser, & à y allumer des guerres sanglantes.

Enfin si l'on compare cet endroit de Daniel, avec ce qui est dit ci-après au Chapitre VII. 7. & VIII. 22. on remarquera aisément que le Prophéte dans tous ces endroits n'a eu qu'un même objet, & n'a voulu marquer qu'une même chose; & que toutes les circonstances de la Prophétie ne peuvent commodément s'expliquer que de l'Empire des Séleucides, & de celui des Lagides.

L'Empire du Messie est désigné par la pierre qui se détacha de la montagne, sans main d'homme. Cette pierre devient une montagne, & renverse tous les Empires du monde; c'est ce que nous expliquerons ci-après. Mais ne peut-on pas dire que cette même pierre marque aussi l'Empire Romain? Elle en a plusieurs caractéres. 1°. Elle est étrangére à la statuë, qui marquoit les quatre autres Monarchies; elle n'a aucune liaison avec elles. 2°. D'une petite pierre qu'elle étoit, elle devient une haute montagne. L'Empire Romain par des commencemens les plus foibles, & les plus petits, s'est élevé à une hauteur, & une puissance énormes. 3°. Cette pierre a renversé la statuë, & a brisé tous les métaux qui la composoient; ainsi l'Empire Romain a abattu tous les Empires qui étoient alors dans le monde, & en particulier ceux des Syriens, & des Egyptiens. 4°. Enfin cet Empire s'est formé pendant le tems des autres Empires: *In diebus regnorum illorum.* La République Romaine jettoit les solides fondemens de sa grandeur future, pendant que les Grecs, les Rois d'Egypte & de

de Syrie étoient occupez à se détruire mutuellement. Voilà ce qui peut convenir à l'Empire Romain.

Mais voici d'autres caractéres qui ne peuvent naturellement lui être attribuez, & qui nous conduisent nécessairement à une autre Monarchie, qui est celle de JESUS-CHRIST. 1°. La petite pierre est détachée de la montagne, *sans main d'homme*. On ne dira pas que la main des hommes, que la valeur, la sagesse, le courage, la conduite, l'ambition, la violence, en un mot, toutes les passions de l'homme n'ayent pas contribué à former, & à élever l'Empire Romain. 2°. L'Empire dont parle Daniel, est une Monarchie *suscitée de Dieu, qui ne sera jamais ni détruite ni dissipée*. Peut-on dire que ce soit-là un signe qui distingue l'Empire Romain? Ne remarquons-nous pas dans l'Histoire son origine, son progrès, & sa décadence; l'ambition & les vies des hommes qui l'ont fondée, & portée à sa plus grande élevation? 3°. Ce regne *ne passera point à des étrangers*. Tandis que l'Empire des Romains a subsisté, combien de fois l'a-t'on vû gouverné par des étrangers? Et combien de fois a-t'il été exposé à la violence de ses ennemis, jusqu'à ce qu'enfin il est devenu la proye des Barbares, qui l'ont démembré, dissipé, ruiné? 4°. Enfin, s'il est vrai que l'Empire Romain ait détruit tous les autres Empires, il a été détruit à son tour. Ainsi on ne peut pas lui appliquer ce que dit Daniel, qu'il subsistera éternellement: *Et ipsum stabit in aternum*.

Il faut donc convenir qu'à la rigueur de la lettre, on ne doit entendre que de l'Empire de JESUS-CHRIST cette partie de la Prophétie, qui nous décrit un cinquiéme Empire; quoiqu'il ne soit pas impossible que le Prophéte, ou plutôt le Saint-Esprit, n'ait mêlé parmi cette description quelques traits qui conviennent à l'Empire Romain, comme figure de celui de JESUS-CHRIST: de même que dans les autres Prophéties Dieu a coutume de joindre aux prédictions qui regardent JESUS-CHRIST, d'autres prédictions de certains faits historiques, & particuliers, dont l'accomplissement sensible sert de preuves contre les Payens, & les incrédules, à la vérité des Prophéties plus claires, & plus importantes, qui ne regardent que JESUS-CHRIST. La grandeur, l'étenduë, la force de l'Empire Romain, désignent celles de l'Empire du Messie. Les autres Monarchies renversées par les Romains, désignent les effets merveilleux de la prédication de l'Evangile. Le tems auquel l'Empire Romain se vit dans sa plus grande force sous Auguste, sert d'époque à la naissance de JESUS-CHRIST, fondateur d'un Empire spirituel, infiniment élevé par sa réalité, au-dessus de tout ce que l'Empire Romain a jamais eu de plus superbe, & de plus grand.

Nous avons donné de suite tout ce système, afin d'en faire mieux voir la liaison: Nous continuerons dans le Commentaire d'expliquer la prophé-

41. *Porrò quia vidisti pedum, & digitorum partem testæ figuli, & partem ferream: regnum divisum erit, quod tamen de plantario ferri orietur, secundùm quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto.*

41. Mais comme vous avez vû que les pieds de la statuë, & les doigts des pieds étoient en partie d'argile, & en partie de fer : le Royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé, selon que vous avez vû, que le fer étoit mêlé avec la terre, & l'argile.

COMMENTAIRE.

tie, selon l'hypothése commune, qui entend par le quatriéme Empire celui des Romains.

℣. 41. QUIA VIDISTI PEDUM ET DIGITORUM PARTEM TESTÆ FIGULI, ET PARTEM FERREAM; REGNUM DIVISUM ERIT, QUOD TAMEN DE PLANTARIO FERRI ORIETUR. *Comme vous avez vû que les pieds de la statuë, & les doigts des pieds étoient en partie d'argile, & en partie de fer; le Royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé.* L'Empire Romain peut être considéré comme un homme en différens âges. (*a*) Florus dit que l'enfance de ce fameux Empire, est le tems qui s'écoula sous les premiers Rois de Rome. Son adolescence est sous les Consuls, depuis Brutus, jusqu'à ce que les Romains eurent assujetti les peuples d'Italie. Sa jeunesse, & la vigueur de l'âge s'étend depuis l'assujettissement de l'Italie, jusqu'au tems d'Auguste, qui rendit la paix à ce vaste Empire, qui commandoit alors à presque toutes les Provinces du monde. Enfin sa vieillesse se prend depuis Auguste en avant, lorsque les guerres civiles, & la négligence des Empereurs donnérent lieu à l'affoiblissement de la Monarchie, & au démembrement de ses Provinces. Pour appliquer cette pensée à la Prophétie que nous examinons, le Royaume de fer, qui brise & met en piéces tous les autres Royaumes, est l'Empire Romain dans sa vigueur, sous les Consuls, qui portérent la guerre hors de l'Italie, & qui lui assujettirent un si grand nombre de Royaumes, & de Provinces; & sous les Empereurs Jules-César, Auguste, & Tibére. Depuis ce tems l'on ne voit plus de fer pur; ce n'est qu'un mélange de fer, & d'argile, une suite d'Empereurs presque tous vicieux, & corrompus, qui abusent de la souveraine autorité, pour commettre les plus grandes infamies; & qui au défaut de valeur, & de conduite, exercent une injuste tyrannie sur leurs sujets, & irritent les étrangers par leurs violences; ou se rendent mépriſables par leurs sottises. C'est dans le tems de ces regnes foibles & fragiles, que se forme l'Empire de JESUS-CHRIST, Empire éternel, & incorruptible, qui ne passera point à un

(*a*) *L. Flor. lib. 1. initio.*

Digitized by Google

42. *Et digitos pedum ex parte ferreos, & ex parte fictiles : ex parte regnum erit solidum, & ex parte contritum.*

43. *Quòd autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebunt sibi, sicuti ferrum misceri non potest testæ.*

44. *In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cœli regnum, quod in æternum non dissipabitur, & regnum ejus alteri populo non tradetur : comminuet autem, & consumet universa regna hæc : & ipsum stabit in æternum.*

42. Et comme les doigts des pieds étoient en partie de fer, & en partie de terre, le Royaume aussi sera ferme en partie, & en partie foible & fragile.

43. Et comme vous avez vû que le fer étoit mêlé avec la terre & l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines ; mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut se lier, ni s'unir avec l'argile.

44. Dans le tems de ces Royaumes, le Dieu du Ciel suscitera un Royaume qui ne sera jamais détruit ; un Royaume qui ne passera point à un autre peuple ; qui renversera, & qui réduira en poudre tous ces Royaumes, & qui subsistera éternellement.

COMMENTAIRE.

autre peuple, & qui renversera tous les autres Royaumes, comme on le verra sur le ℣. 44.

℣. 43. COMMISCEBUNTUR QUIDEM HUMANO SEMINE, SED NON ADHÆREBUNT SIBI. *Ils se mêleront par des alliances humaines ; mais ils ne demeureront point unis.* Pompée épousa Julie, fille de Jules-César ; & Marc-Antoine prit pour femme Octavie sœur d'Auguste. Ces alliances devoient naturellement rendre inaltérable l'union de ces Chefs de la République ; mais elles ne servirent de rien, & ne furent pas capables d'arrêter leur animosité, & de fixer leur ambition. Jules-César fit la guerre à Pompée, le vainquit, & opprima avec lui la liberté des Romains. Auguste & Antoine se diviserent, & ce dernier ayant été vaincu, Auguste se vit seul maître de l'Empire. Cette souveraine dignité demeura héréditaire dans sa famille. Il n'omit rien pour l'y affermir ; les alliances, les adoptions, les mariages ; tout ce que la prudence humaine put suggérer à un Prince habile, & ambitieux fut mis en œuvre, pour perpétuer l'Empire dans sa maison. Mais toutes ses précautions furent inutiles : *Commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebunt sibi.* La division s'y mit ; on y vit cent sortes de meurtres, de trahisons, & de violences ; la race des Césars fut éteinte dans Néron. L'explication qui entend les versets 41. 42. & 43. des Royaumes d'Egypte, & de Syrie, est préférable, comme on l'a déja dit.

℣. 44. IN DIEBUS AUTEM REGNORUM ILLORUM, SUSCITABIT DEUS COELI REGNUM, QUOD IN ÆTERNUM NON DISSIPABITUR. *Dans le tems de ces Royaumes le Dieu du Ciel suscitera un Royaume, qui ne sera jamais détruit.* Ce Royaume est celui de JESUS-CHRIST, comme le sens propre des paroles du Texte le mon-

Digitized by Google

45. *Secundùm quod vidisti, quòd de monte abscissus est lapis sine manibus, & comminuit testam, & ferrum, & æs, & argentum, & aurum, Deus magnus ostendit Regi, quæ ventura sunt posteà. & verum est somnium, & fidelis interpretatio ejus.*

45. Selon que vous avez vû que la pierre qui avoit été arrachée de la montagne, sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent, & l'or; le grand Dieu a fait voir au Roi ce qui doit arriver à l'avenir. Le songe est véritable, & l'interprétation en est très-certaine.

COMMENTAIRE.

tre assez. Il est désigné par cette pierre qui se détache de la montagne, sans la main d'aucun homme, & qui brise l'argile, le fer, l'airain, l'argent, & l'or. (*a*) Ce divin Royaume est d'une nature fort différente de celle des Royaumes, dont on a parlé ci-devant. Ce n'est point un empire humain; c'est *le Dieu du Ciel qui le suscite*: c'est une pierre *qui se détache de la montagne, sans qu'aucun homme s'en mêle.* L'ambition, & la violence sont ce qui forme pour l'ordinaire les grands Empires; rien de pareil n'a servi à établir celui de JESUS-CHRIST; on n'y remarque rien d'humain. D'abord il ne paroît que comme *une petite pierre*, qui se détachant de la montagne, sans main d'homme, sorti du sein de son Pere, né d'une mere Vierge, (*b*) & dénué de tout secours humain, *frappe la statuë dans ses pieds de fer, & d'argile, & met en piéces tout à la fois le fer, l'argile, l'airain, l'argent, & l'or*; (*c*) & devient bien-tôt *comme une grande montagne, qui remplit toute la terre.*

Lorsque JESUS-CHRIST commença à se manifester dans le monde, & à former son Eglise, il ne paroissoit que comme une petite pierre, incapable de faire la moindre impression sur des métaux aussi durs, & aussi solides que le fer, l'airain, l'or, & l'argent; je veux dire, de renverser la grandeur de tant de puissantes Monarchies, & sur tout de l'Empire Romain, qui les renfermoit en quelque maniére toutes ensemble. Cependant dans l'espace de peu de siécles il abat le colosse, & le met en poudre; c'est-à-dire, qu'il terrasse l'erreur, le démon, & l'idolâtrie, qui étoient dans l'Empire Romain, comme dans leur fort. Les Empereurs qui avoient persécuté l'Eglise, vaincus par une main toute-puissante, cédent & font place à d'autres Empereurs fidéles & soumis à JESUS-CHRIST. Voilà en quel sens le Sauveur détruit les autres Empires. Il n'attaque pas la puissance temporelle; il ne renverse que l'impiété, la superstition, l'infidélité, le crime.

REGNUM QUOD IN ÆTERNUM NON DISSIPABITUR, ET

(*a*) Ci-après *v.* 45.

(*b*) Voyez saint Justin le Martyr, Dialogue contre Tryphon; & saint Augustin, Traité 9. sur l'Evangile de saint Jean; & Traité 1. sur la premiére Epître de saint Jean.

(*c*) Ci-devant versets 34. 35.

Digitized by Google

46. *Tunc Rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, & Danielem adoravit, & hostias & incensum præcepit ut sacrificarent ei.*

46. Alors le Roi Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre, & adora Daniel; & il commanda que l'on fît venir des victimes, & de l'encens, & qu'on lui sacrifiât.

47. *Loquens ergo Rex, ait Danieli: Verè Deus vester Deus Deorum est, & Dominus Regum, & revelans mysteria; quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.*

47. Et le Roi parlant ensuite à Daniel, il lui dit: Votre Dieu est véritablement le Dieu des Dieux, & le Seigneur des Rois, & celui qui révéle les mystéres, puisque vous avez pû découvrir un mystére si caché.

COMMENTAIRE.

REGNUM EIUS ALTERI POPULO NON TRADETUR. *Un Royaume qui ne sera jamais détruit; un Royaume qui ne passera point à un autre peuple.* Deux caractéres qui sont tellement propres au Royaume de JESUS-CHRIST, qu'on ne peut les appliquer à aucun autre Empire, ni passé, ni à venir. On a vû les dominations des Assyriens, des Médes, des Perses, des Grecs, des Egyptiens, des Romains même, se dissiper, & passer successivement à d'autres Monarques, & à d'autres peuples. Il n'y a que l'Empire du Fils de Dieu, dont la durée soit éternelle. Dix-sept siécles de résistance à tout ce que le monde, l'enfer, le démon, la persécution, & l'héréſie ont de plus violent, & de plus furieux. Les promesses de JESUS-CHRIST, toujours sûres, toujours infailliblement suivies de l'effet, en faveur de la durée de l'Eglise Chrétienne, nous répondent qu'elle subsistera jusqu'à la fin des siécles.

℣. 46. DANIELEM ADORAVIT, ET HOSTIAS ET INCENSUM PRÆCEPIT UT SACRIFICARENT EI. *Nabuchodonosor adora Daniel, & commanda qu'on lui offrît des victimes, & de l'encens.* Le Chaldéen: (*a*) *Il l'adora, & dit qu'on lui offrît des offrandes*, de pain, & de liqueur, *& de l'encens.* Ce Prince regarda Daniel comme un Dieu: Mais le Prophéte avoit trop clairement marqué ses sentimens sur la Divinité; il avoit déclaré que le seul Dieu du Ciel étoit capable de révéler les choses inconnuës. (*b*) Il n'eut que de l'horreur des offres, & des honneurs que le Roi lui voulut déférer, dans la fausse persuasion qu'il étoit une divinité. C'est ainsi que les Lycaoniens vouloient offrir des sacrifices à S. Paul; (*c*) & qu'Aléxandre le Grand se prosterna devant Jaddus. (*d*)

℣. 47. VERE DEUS VESTER, DEUS DEORUM EST. *Votre Dieu est véritablement le Dieu des Dieux.* Nabuchodonosor forcé par l'é-

(*a*) לדניאל סגר ומנחת וניחוחין אמר לנסכה לה

(*b*) Ci-devant ℣. 28.

(*c*) *Act.* XIV.

(*d*) *Joseph. Antiq. lib.* XI. *cap.* 8.

48. *Tunc Rex Danielem in ſublime extulit, & munera multa, & magna dedit ei: & conſtituit eum principem ſuper omnes provincias Babylonis, & præfectum magiſtratuum ſuper cunctos ſapientes Babylonis.*

49. *Daniel autem poſtulavit à Rege; & conſtituit ſuper opera provinciæ Babylonis, Sidrach, Miſach, & Abdenago: ipſe autem Daniel erat in foribus Regis.*

48. Alors le Roi éleva en honneur Daniel, lui fit beaucoup de grands & magnifiques préſens; il lui donna le gouvernement de toutes les Provinces de la Babylonie, & l'établit maître de tous les Sages de Babylone.

49. Et le Roi ordonna, ſelon que Daniel le lui avoit demandé, que Sidrach, Miſach & Abdenago auroient l'intendance des ouvrages de la Province de Babylone: mais Daniel étoit toujours à la porte du Roi.

COMMENTAIRE.

vidence de la vérité, reconnoît que le Dieu de Daniel, eſt le Dieu des Dieux; ſupérieur à toutes les autres prétenduës Divinitez que le monde adoroit alors. Il comprit bien que la découverte des choſes abſolument inconnuës, & la prédiction de l'avenir, ne peuvent convenir qu'à la Divinité. Mais il ne paroît pas convaincu que le Dieu des Juifs fût le ſeul Dieu; il le met ſimplement au-deſſus des autres Divinitez du pays, qui n'avoient pû découvrir à leurs adorateurs, ce qui avoit été révélé à Daniel.

℣. 48. CONSTITUIT EUM PRINCIPEM SUPER OMNES PROVINCIAS BABYLONIS. *Il lui donna le gouvernement de toutes les Provinces de la Babylonie.* Daniel ayant refuſé les honneurs divins que le Roi vouloit inconſidérément lui déférer, accepta le gouvernement des Provinces de la Babylonie, qui étoit, ſelon les apparences, le premier gouvernement de l'Empire, puiſque Babylone en étoit la capitale.

ET PRÆFECTUM MAGISTRATUUM SUPER CUNCTOS SAPIENTES. *Il l'établit maître de tous les Sages de Babylone.* De tous ceux dont on a parlé ci-devant au ℣. 2. de ce Chapitre, des Devins, des Mages, des Enchanteurs, des Chaldéens, des Interprétes des ſonges, &c. L'exercice de cette charge ne l'engageoit ſans doute à aucune action d'idolâtrie, ni de ſuperſtition, ni à aucune choſe contraire à ſa Religion, & à ſa piété; ſans cela il ſe ſeroit bien gardé de l'accepter. Le Texte à la lettre: (a) *Il l'établit maître des Satrapes, ſur tous les Sages de Babel.* Il lui donna l'intendance même ſur les Chefs de ces Sages prétendus.

℣. 49. CONSTITUIT SUPER OPERA PROVINCIÆ BABYLONIS, SIDRACH, &c. *Il ordonna que Sidrach, Miſach, &c. auroient l'intendance des ouvrages de la Province de Babylone.* Daniel procura cet emploi à ſes Compagnons. Il conſiſtoit à veiller ſur les ouvriers que le

(a) ורב סגנין על כל חכימי בבל

Roi avoit à la campagne, (*a*) & qui cultivoient les terres, & les arbres de ſon domaine. Les anciens Rois de Perſe s'appliquoient très-ſérieuſement à l'agriculture. (*b*) Ils avoient des Officiers qui viſitoient les Provinces, & faiſoient leurs obſervations ſur la maniére dont elles étoient cultivées. Les Magiſtrats, ou les Gouverneurs qui négligeoient cette partie de leur devoir, étoient privez de leur emploi; & les peuples qui faiſoient valoir leurs terres, étoient récompenſez par d'autres terres qu'on leur donnoit, & qu'on ajoutoit aux anciennes. Saint Jérôme (*c*) a crû que Daniel fit donner à ſes Compagnons des charges de Judicature dans cette Province. D'autres (*d*) veulent que Daniel ait obtenu l'agrément du Roi pour les établir ſous lui dans l'adminiſtration des affaires de ſon gouvernement. Mais le terme de l'original marque proprement les travaux du labourage. (*e*)

IPSE AUTEM DANIEL ERAT IN FORIBUS REGIS. *Mais Daniel étoit toujours à la porte du Roi*, dans ſon palais, près de ſa perſonne. *La porte* d'un Prince, dans le langage des Orientaux, ſignifie, ſon palais. Daniel étoit un des principaux Officiers de la Cour. Marsham (*f*) s'eſt imaginé que ce paſſage vouloit dire, que Daniel étoit Intendant des doüannes, & qu'il rendoit compte des impôts que l'on payoit aux entrées du Royaume. Il veut que la *Porte de l'Eulée*, près de la ville de Suſe, où Daniel eut une fameuſe viſion, (*g*) ait été ſon principal bureau. Mais ce ſentiment ne mérite aucune attention. On vient de voir que le gouvernement de ce Prophéte, & les commiſſions de ſes Compagnons, ne s'étendoient que ſur la Province de Babylonie.

(*a*) ומני על עבידתא די מדינת בבל

(*b*) *Vide Xenophon. in Oeconomico. & lib.* 8. *Cyropæd. ubi notat* Ἐργῶν ἐπιμέλεια.

(*c*) *Ieronym. hic.*

(*d*) *Jun. Grot.*

(*e*) *Ludovic. de Dieu. Vide Geneſ.* II. 5. III. 23. &c. עבד את האדמה

(*f*) *Marsham Can. Ægyp. ſæcul.* XVIII. p. 566.

(*g*) *Dan.* VIII. 2.

CHAPITRE III.

Statuë d'or dreſſée par le Roi de Babylone. Les trois Compagnons de Daniel accuſez de ne vouloir pas l'adorer. Ils ſont jettez dans une fournaiſe ardente. Dieu les y conſerve, & les délivre du feu. Leur Priére dans cette fournaiſe. Ordonnance de Nabuchodonoſor en faveur de la Religion des Juifs.

℣. 1. *Nabuchodonoſor rex fecit ſtatuam auream, altitudine cubitorum ſexaginta, latitudine cubitorum ſex, & ſtatuit eam in campo Dura provincia Babylonis.*

℣. 1. LE Roi Nabuchodonoſor fit faire une ſtatuë d'or qui avoit ſoixante coudées de haut, & ſix de large, & il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui étoit de la Province de Babylone.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NABUCHODONOSOR REX FECIT STATUAM AUREAM ALTITUDINE CUBITORUM SEXAGINTA, LATITUDINE CUBITORUM SEX. *Le Roi Nabuchodonoſor fit faire une ſtatuë d'or, qui avoit ſoixante coudées de haut, & ſix de large.* Les proportions marquées ici ne permettent pas de croire que ce fût une ſtatuë d'homme: cette ſtatuë étoit apparemment poſée ſur une colomne, dont la hauteur eſt confonduë ici avec celle de la figure. Le terme Chaldéen *Zelem*, (*a*) ſignifie une image, une figure, une repréſentation. Les anciens Aſſyriens, & les Chaldéens adoroient des ſtatuës de divers métaux, comme nous le voyons ici, & au Chapitre XIV. & dans Baruch. (*b*) Mais les Perſes qui leur ſuccedérent, n'avoient aucune idole de leurs Dieux, qui étoient le feu, l'eau, & la terre, (*c*) le ſoleil, la lune, les vents, (*d*) & les fleurs. (*e*) Ce ne fut qu'après bien des années que ces peuples prirent des ſtatuës de forme humaine. Béroſe aſſure que Darius fils d'Ochus apporta cet uſage inconnu juſqu'alors dans ſa nation, en érigeant à Babylone la ſtatuë de la Déeſſe Tanaïs, ou Anaïs. (*f*)

(*a*) צלם די דהב 70. Εἰκόνα χρυσῆν,

(*b*) *Baruc.* VI. 3. *Videbitis in Babylonia deos aureos & argenteos, & lapideos & ligneos in humeris portari.*

(*c*) *Laërt. in Proœmio.*

(*d*) *Herodot. l. 1. c. 131.*

(*e*) *Arnob. l. 6. Ridetis temporibus priſcis Perſas fluvios coluiſſe.*

(*f*) *Vide Clement. in Protreptico, & Beroſ. l. 3. Hiſt.*

Nabuchodonoſor

Nabuchodonosor Roi de Chaldée suivoit donc la pratique de son tems, & de son peuple, en érigeant une statuë d'or, à qui il vouloit faire rendre des honneurs divins. Mais que représentoit-elle cette statuë? Grotius veut que ç'ait été la statuë de Nabopolassar pere de Nabuchodonosor, que ce Prince vouloit par reconnoissance faire mettre au rang des Dieux. D'autres croyent que Nabuchodonosor avoit érigé sa propre statuë, & qu'il prétendoit se faire adorer sous cette forme. (*a*) Mais dans tout ce Chapitre Nabuchodonosor parlant à Misac, Sidrach, & Abdenago, ne se plaint pas de l'injure faite à sa personne, ou à sa statuë, mais de ce que les Compagnons de Daniel n'adorent pas ses Dieux, ni la statuë érigée par ses ordres. (*b*) Et au Chapitre IV. ℣. 5. il dit que le nom de *Balthasar* est composé du nom de son Dieu; & au Chapitre XIV. nous voyons le Dieu *Bele*, la plus célébre Déité du pays; c'est donc apparemment à ce Dieu que la statuë en question fut consacrée.

IN CAMPO DURA, PROVINCIÆ BABYLONIS. *Dans la campagne de Dura, qui étoit de la Province de Babylone.* Ammien Marcellin (*c*) parle d'une ville de *Dura* dans la Mésopotamie vers le Tygre. Polybe, (*d*) & apparemment aussi Procope en parlent sous le nom de *Daria*. Ptolomée marque un lieu nommée *Duraba*, dans la Mésopotamie; & une campagne nommée *Déera* dans la Susiane. Théodotion lit *Déira*, en cet endroit, & Symmaque *Duraum*. Les Septante le traduisent par, (*e*) un enclos, un circuit, comme s'ils vouloient marquer la forme des anciens temples des Perses, qui n'étoient que de grandes cours environnées de murailles, au milieu desquelles étoit un autel, où l'on entretenoit un feu éternel. (*f*) L'Auteur de l'Histoire Scolastique soûtient que *Dura* est un nom de fleuve dans la Babylonie; mais nous en douterons jusqu'à ce qu'il produise pour lui quelque bon Géographe.

Ce fut sur la fin du regne de Nabuchodonosor, qu'arriva cette histoire; puisque dans l'Ordonnance, dont on lit le commencement à la fin de ce Chapitre, & qui fut donnée à l'occasion du miracle rapporté ici, ce Prince raconte un songe qui lui fut expliqué par Daniel. (*g*) Il y décrit de quelle maniére il fut réduit à l'état des bêtes, chassé de son palais, & enfin rétabli sur le trône; (*h*) ce qui ne fut fait que dans les derniéres années de son regne. Ainsi c'est sans raison qu'on dit que les trois jeunes hommes qui furent jettez dans la fournaise, étoient de jeunes gens; ils n'étoient plus jeunes; ils devoient avoir plus de cinquante ans.

(*a*) *Tir. Munst. Tir.*
(*b*) Voyez les versets 22. 14. 15. & suiv.
(*c*) *Ammian. l. 23. c. 11. Isidor. Characen.*
(*d*) *Polyb. l. 5. p. 393.*
(*e*) 70. Περίβολον. *apud Hieronym. hic.*
(*f*) *Vide Strab. l. 15. p. 500.*
(*g*) *Dan.* IV.
(*h*) *Ibid.* ℣℣. 32. 33.

Digitized by Google

2. *Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus, & judices, duces, & tyrannos, & præfectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ, quam erexerat Nabuchodonosor rex.*

3. *Tunc congregati sunt satrapæ, magistratus, & judices, duces, & tyranni, & optimates qui erant in potestatibus constituti, & universi principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ, quam erexerat Nabuchodonosor rex: stabant autem in conspectu statuæ, quam posuerat Nabuchodonosor rex:*

2. Il envoya ensuite un ordre pour faire assembler les Satrapes, les Magistrats, les Juges, les Officiers de l'armée, les Intendans, ceux qui possédoient les premières Charges, & tous les Gouverneurs de Provinces, afin qu'ils se trouvassent au jour qu'on dédieroit la statuë qu'il avoit dressée.

3. Alors les Satrapes, les Magistrats, les Juges, les Officiers de l'armée, les Intendans, les Seigneurs qui étoient établis dans les premières Charges, & tous les Gouverneurs de Provinces s'assemblérent pour assister à la dédicace de la statuë, que le Roi Nabuchodonosor avoit dressée. Ils se présentérent devant la statuë, que le Roi Nabuchodonosor avoit fait dresser;

COMMENTAIRE.

℣. 3. SATRAPAS. *Les Satrapes.* Le Chaldéen : (*a*) *Achas Darpenaia*, dont les Grecs ont pû faire *Satrape*, en ôtant quelques lettres du commencement, & de la fin du mot, pour le rendre plus coulant. Théodotion l'a rendu par *Consuls*; d'autres par, des Grands de la Cour, des Généraux, des premiers Officiers du Roi. Leur nom se voit dans Esdras, (*b*) & dans Esther, (*c*) qui vivoient sous les Rois de Perse; ce qui fait juger que ce nom de dignité étoit passé dans leur Cour, de celle des Rois de Chaldée; & peut-être venoit-il de plus loin; car Grotius croit que ce terme *Achas Darpenaia* est originairement Assyrien. En le prenant dans son étymologie, les uns l'expliquent *d'un Grand*, (*d*) *qui voit la face du Roi.* Dans Esdras les Septante le traduisent par (*e*) *des domestiques du Roi*; & l'Auteur de la Vulgate : *Satrapæ qui erant de conspectu regis.* D'autres veulent que le terme de l'Original signifie (*f*) les Portiers de la Majesté, les Gardes du Roi. On trouve dans Nahum le nom de *Taphsar*, (*g*) parmi les Officiers du Roi d'Assyrie; & dans Jérémie, (*h*) comme un Officier du Roi de Chaldée.

MAGISTRATUS. *Les Magistrats.* Le Chaldéen, (*i*) *Sigenaia*, se trouve non-seulement dans Esdras, dans Néhémie, dans Daniel, qui ont

(*a*) אחשדרפניא *Theod.* Υπατους.
(*b*) *Esdr.* VIII. 36.
(*c*) *Esth.* III. 12.
(*d*) אחש *Magnus.* Et פני דרי *Manentes in facie Regis. Kimchi, l'Emper. Vatab.*
(*e*) Διοικηταις τω βασιλεως.
(*f*) אחש *Dignitas, seu Majestas,* & דרבאן *Darban, janua. Ita Hotting. & Geier.*
(*g*) *Nahum.* III. 17.
(*h*) *Jerem.* LI. 27. תפסר
(*i*) סגניא ou סגניא *Seganim* en Hébreu. *Vide* I. *Esdr.* IX. 2. & 2. *Esdr* II. 16. IV 14. V. 7. XII. 40. XIII. 11. & *Daniel.* II. 48. III. 27. VI. 7. *Isai.* XLI. 25. *Jerem.* LI. 23. 28. 57. *Ezech.* XXIII. 6. 23.

Digitized by Google

mêlé du Chaldéen dans leurs écrits ; mais aussi dans Isaïe, dans Jérémie, & dans Ezéchiel, qui ont écrit en Hébreu pur. Ce terme se traduit ordinairement par un Prince, un Satrape, un Général, un Magistrat.

JUDICES. *Les Juges*. Le Chaldéen (*a*) semble plutôt signifier des Gouverneurs de Provinces. On le trouve employé dans Esdras, (*b*) dans Esther, (*c*) dans le troisiéme des Rois, (*d*) & dans les Paralipoménes en ce sens. Théodotion, (*e*) le Syriaque, & l'Arabe, l'entendent de même.

DUCES. *Les Officiers de l'armée*. Le terme de l'Original (*f*) est traduit au hasard par, *des Magistrats*, *des Sénateurs*, *des Présidens*, *des Juges*, dont le devoir étoit de conserver, & d'interpréter les Loix. Il y en a qui prétendent que le principal devoir *des Adargazerims*, étoit de régler les mois, d'intercaler le mois Adar, (*g*) lorsque l'année lunaire étoit de treize mois, d'annoncer l'apparition de la lune pour le commencement du mois ; mais tout cela se dit en l'air : il faudroit premiérement prouver que l'année Chaldéene étoit lunaire. Procope (*h*) parle d'une sorte d'Officiers parmi les Perses nommez *Varizés*, ce qui peut venir, *d'Adar-gazer*, en retranchant *Adar*, qui n'est qu'un terme d'honneur, comme qui diroit, Seigneur, ou le Magnifique.

On trouve souvent dans ce Livre (*i*) le nom des *Garizéens*, qui sont sans doute les mêmes que les *Adar-gazeraia* ; & ce terme est rendu par des *Aruspices*, ou des devins qui expliquoient la destinée, qui disoient a bonne avanture. *Gazer*, signifie couper, trancher, décider ; & *Gazerat*, (*k*) un decret, une résolution fixe, & invariable. L'office de ces *Gazerins* étoit de découvrir ce qui étoit résolu dans les decrets de Dieu, de prédire les choses futures, & indépendantes de la volonté des hommes. On les trouve avec les Mages, les Chaldéens, & les autres qui furent appellez pour deviner, & pour expliquer le songe de Nabuchodonosor. (*l*)

TYRANNOS. *Les Intendans*. A la lettre : *les Tyrans*. Ce terme autrefois signifioit simplement un Prince souverain. Le Chaldéen, (*m*) *Gadbraia*, est pris par la plûpart des Interprétes, pour (*n*) *des Trésoriers* ; ou dispensateurs des trésors du Roi. Ils sont appellez dans Esdras (*o*) *Gasbar*. Je crois que le nom de *Gobrias*, qui se trouve si souvent dans les histoires des anciens Rois de Perse, vient de *Gadbria*, & qu'il marque un Trésorier,

(*a*) פחותא *Pachavata*.
(*b*) 1. *Esdr*. VI. 13. & VIII. 36. 2. *Esdr*. II 7. III. 7. 15.
(*c*) *Esth*. VIII. 9. IX. 3.
(*d*) 3. *Reg*. 15. & 2. *Par*. IX. 14.
(*e*) Τοπάρχας.
(*f*) אדרגזריא *Adargazeraia*. *Theodot*. Ἡγουμένους.
(*g*) *Vide Clop. & Lud. de Dieu*.
(*h*) *Procop. lib. de Bello Persico*. Οὐαρίζην.
(*i*) *Dan*. II. 27. IV. 4 V. 7. 11. גזרין *Vulg. Aruspices*. *Theodot*. Θύας, ou Θύζας, *apud Ieron*.
(*k*) גזרת *Daniel*. IV. 14. & 21. *Decretum vigilum*. *Decretum altissimi*.
(*l*) *Dan*. II. 27. IV. 4.
(*m*) גדבריא *Theodot*. Τύραννοι.
(*n*) *Jun. Tremel. Pisc. Oecol. Saad. Grot*.
(*o*) 1. *Esdr*. 1. 8. גזבר

4. *Et præco clamabat valenter: Vobis dicitur populis, tribubus, & linguis:*

5. *In hora, quâ audieritis ſonitum tubæ & fiſtulæ, & citharæ, ſambucæ, & pſalterii, & ſymphoniæ, & univerſi generis muſicorum, cadentes adorate ſtatuam auream, quam conſtituit Nabuchodonoſor rex.*

4. Et le Héraut cria à haute voix: Peuples & Tribus de toutes langues, on vous ordonne,

5. Qu'au moment que vous entendrez le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toutes ſortes de muſiciens, vous vous proſterniez en terre, & que vous adoriez la ſtatuë d'or, que le Roi Nabuchodonoſor a dreſſée.

COMMENTAIRE.

ou quelque autre nom de dignité. Les Grecs ont ſouvent pris comme des noms propres, ce qui n'étoit que des noms de dignité, ou d'office; par exemple, *Sarena*, *Rabſacés*, *Rabſaris*, *&c.*

OPTIMATES, QUI ERANT IN POTESTATIBUS CONSTITUTI. *Ceux qui poſſédoient les premiéres Charges.* Le Chaldéen: (a) *Tedabræi.* La plûpart croyent que ce terme ſignifie des *Juriſconſultes.* (b) C'eſt apparemment le même nom qui eſt énoncé ci-après par (c) *Haddabræi*, ou *Dabrohi*, qui ſignifie, je penſe, des *Conſeillers*, du Chaldéen *Dabar*, Conſeil: ou ceux qui expoſoient les ordres du Roi, qui faiſoient les ordonnances de ſa part, dérivé de *Dabar*, Parole.

L'Auteur de la Vulgate, ni Théodotion n'ont pas traduit le terme *Tiphtaia*, (d) qu'on lit encore dans l'Original, comme un nom de dignité. Il y a aſſez d'apparence qu'il ſignifie un Docteur, un Orateur, ou un Interprète des Loix. Le terme *Patha*, d'où dérive *tiphtai*, ſignifie en Hébreu, & en Chaldéen, perſuader; & en Arabe, *Peti*, enſeigner, juger, conſulter. Le ſouverain chef de la religion chez les Turcs, porte le nom de *Muphti*, qui vient de la même racine.

℣. 5. SONITUM TUBÆ, ET FISTULÆ, ET CYTHARÆ, &c. *Le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, &c.* Nous ne nous étendrons point ici ſur ces inſtrumens; nous en avons parlé ſur les Pſeaumes. Nous remarquerons ſeulement que l'on trouve dans le Chaldéen les noms de *Sabea*, ou *Sambuca*, & de *Pſanneterim*, de *Symphonia*, de *Cythara*, qui paroiſſent tirez du Grec; ſur tout *pſanneterim*, de *pſalterion*, & *cumphonia* de *ſymphonia*; car pour *ſambuca*, & *cythara*, il a plus d'apparence que ces noms ſont paſſez de l'Orient en Gréce avec la choſe même.

(a) תדבריא *Theodot.* Μεγάλοι ἐν ἐξουσίαις.
(b) *Jun. Tremel. Piſc. Grot. Tig. Saad. & Rab. Nathan.*
(c) Voyez le ℣. 9. דברוהי & *Dan.* VI. 7. חדבריא
(d) תפתיא *Vide Conſtant. L'Emper.*

Digitized by Google

6. Si quis autem non proſtratus adoraverit, eâdem horâ mittetur in fornacem ignis ardentis.

7. Poſt hæc igitur ſtatim ut audierunt omnes populi ſonitum tubæ, fiſtulæ, & citharæ, ſambucæ, & pſalterii, & ſymphoniæ, & omnis generis muſicorum: cadentes omnes populi, tribus, & linguæ adoraverunt ſtatuam auream, quam conſtituerat Nabuchodonoſor rex.

8. Statimque in ipſo tempore accedentes viri Chaldæi, accuſaverunt Judæos:

9. Dixerúntque Nabuchodonoſor regi: Rex in æternum vive:

6. Que ſi quelqu'un ne ſe proſterne pas, & n'adore point cette ſtatuë, il ſera jetté ſur l'heure au milieu des flammes de la fournaiſe.

7. Auſſi-tôt donc que tous les peuples entendirent le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute ſorte de muſiciens, tous les hommes, de quelque nation, de quelque Tribu, & de quelque langue qu'ils fuſſent, ſe jettérent par terre, & adorérent la ſtatuë d'or que Nabuchodonoſor avoit dreſſée.

8. Auſſi tôt, & dans le même moment, des Chaldéens s'approchérent, & accuſérent les Juifs,

9. En diſant au Roi Nabuchodonoſor: O Roi, vivez à jamais.

COMMENTAIRE.

℣. 6, MITTETUR IN FORNACEM IGNIS. *Il ſera jetté ſur l'heure au milieu des flammes de la fournaiſe.* Le ſupplice du feu étoit aſſez ordinaire en ce pays. (*a*) On dit qu'Abraham fut expoſé à cette peine avant ſa ſortie de la Chaldée. (*b*)

℣. 8. STATIMQUE IN IPSO TEMPORE, ACCEDENTES VIRI CHALDÆI, ACCUSAVERUNT JUDÆOS. *Auſſi-tôt, & dans le même moment, des Chaldéens s'approchérent, & accuſérent les Juifs.* Il paroît une affectation viſible dans ces Chaldéens qui accuſent les Juifs, dans le même moment qu'on entendit le ſon des inſtrumens. Ils les obſervoient ſans doute, & épioient depuis long-tems cette occaſion pour les perdre. Ils n'accuſent que les trois Compagnons de Daniel. Ce n'eſt pas que tous les autres Juifs ayent adoré la ſtatuë, & Daniel moins qu'aucun autre; mais la dignité, & le crédit de celui-ci le mettoient à couvert de leurs accuſations; ou bien, il s'étoit éloigné, & abſenté ſous quelque prétexte, de même que la plûpart des autres Juifs, qui ne furent point recherchez pour cette fois. La jalouſie qu'on avoit conçûë de la bonne fortune, & de l'emploi de Sidrach, Miſach, & Abdenago, contribuérent à leur attirer cette mauvaiſe affaire.

℣. 9. REX IN ÆTERNUM VIVE. *O Roi vivez à jamais.* Formule ordinaire de ſaluer le Roi, lorſqu'on lui parloit. Voyez *Dan.* ℣. 10. VI. 6. & 21. On diſoit au Roi de Perſe dans le même ſens: (*c*) *O Roi, regnez à jamais.*

(*a*) Voyez Jérémie XXIX. 22.
(*b*) *Geneſ.* XI. 31. & 2. *Eſdr.* IX. 7.
(*c*) *Ælian. Var. Hiſt. l.* 1. *c.* 32.

10. *Tu, rex, posuisti decretum, ut omnis homo qui audierit sonitum tubæ, fistulæ, & citharæ, sambucæ, & psalterii, & symphoniæ, & universi generis musicorum prosternat se, & adoret statuam auream:*

11. *Si quis autem non procidens adoraverit, mittatur in fornacem ignis ardentis.*

12. *Sunt ergo viri Judæi, quos constituisti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach, & Abdenago: viri isti contempserunt, rex, decretum tuum: deos tuos non colunt, & statuam auream, quam erexisti, non adorant.*

13. *Tunc Nabuchodonosor in furore, & in ira præcepit ut adducerentur Sidrach, Misach, & Abdenago: qui confestim adducti sunt in conspectu regis.*

14. *Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis: Verène Sidrach, Misach, & Abdenago, deos meos non colitis, & statuam auream, quam constitui, non adoretis?*

15. *Nunc ergo si estis parati, quâcumque horâ audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, & psalterii, & symphoniæ, omnisque generis musicorum, prosternite vos, & adorate statuam quam feci: quòd si non adoraveritis, eâdem horâ mittemini in fornacem ignis ardentis: & quis est Deus, qui eripiat vos de manu mea?*

10. Vous avez fait une ordonnance, ô Roi, que tout homme au moment qu'il entendroit le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, se prosternât en terre, & adorât la statuë d'or;

11. Et que si quelqu'un ne se prosternoit pas, & ne l'adoroit point, il seroit jetté au milieu des flammes de la fournaise.

12. Cependant ceux des Juifs, à qui vous avez donné l'intendance des ouvrages de la Province de Babylone, Sidrach, Misach, & Abdénago, mépriſent, ô Roi, votre ordonnance; ils n'honorent point vos Dieux, & ils n'adorent point la statuë d'or que vous avez dressée.

13. Alors Nabuchodonosor plein de furie & de colére, commanda qu'on amenât devant lui, Sidrach, Misach, & Abdénago, qui furent amenez aussi-tôt devant le Roi.

14. Et le Roi Nabuchodonosor leur dit ces Paroles: Est-il vrai, Sidrach, Misach, & Abdénago, que vous n'honorez point mes Dieux, & que vous n'adorez point la statuë que j'ai dressée?

15. Maintenant donc, si vous êtes prêts de m'obéir, au moment que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, prosternez-vous en terre, & adorez la statuë que j'ai faite. Que si vous ne l'adorez pas, vous serez jettez au même moment au milieu des flammes de la fournaise. Et qui est le Dieu qui vous puisse arracher d'entre mes mains?

COMMENTAIRE.

¶. 14. VERÈNE SIDRACH, &c? *Est-il vrai, Sidrach... que vous n'adorez point mes Dieux?* Le Chaldéen se traduit fort diversement, parce que le terme qui se lit ici, (a) & que Théodotion, & la Vulgate ont traduit par, *Est-il vrai?* ne se trouve qu'en cet endroit de la Bible. Les uns traduisent: *N'est-ce pas une chose étonnante*, ou affligeante, que vous n'adoriez point mes Dieux? D'autres: (b) Est-ce sérieusement, y pensez-

(a) תצדה שדרך לאלהי לא אתיכון Theod. Εἰ ἀληθῶς.

(b) Kidg. Cret. Ludovic. de Dieu, Jun. Tremel. Pisc. &c.

16. *Respondentes Sidrach, Misach, & Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor: Non oportet nos de hac re respondere tibi.*

17. *Ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, & de manibus tuis, ô Rex, liberare.*

18. *Quòd si noluerit, notum sit tibi, Rex, quia deos tuos non colimus, & statuam auream, quam erexisti, non adoramus.*

19. *Tunc Nabuchodonosor repletus est furore: & aspectus faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach, & Abdenago, & præcepit ut succenderetur fornax septuplum quàm succendi consueverat.*

20. *Et viris fortissimis de exercitu suo jussit, ut ligatis pedibus Sidrach, Misach, & Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.*

16. Sidrach, Misach, & Abdénago répondirent au Roi Nabuchodonosor: Il n'est pas besoin, ô Roi, que nous vous répondions sur ce sujet:

17. Car notre Dieu, *le Dieu* que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flammes de la fournaise & nous délivrer, ô Roi, d'entre vos mains.

18. Que s'il ne veut pas le faire, nous vous déclarons, ô Roi, que nous n'honorons point vos Dieux, & que nous n'adorons point la statuë d'or que vous avez fait élever.

19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur; il changea de visage, & il regarda d'un œil de colére Sidrach, Misach, & Abdénago: il commanda qu'on allumât le feu de la fournaise sept fois plus qu'il n'avoit accoûtumé de l'être.

20. Il donna ordre à quelques-uns des plus forts soldats de son armée de lier les pieds à Sidrach, Misach, & Abdénago, & de les jetter ainsi au milieu de la fournaise.

COMMENTAIRE.

vous? croyez-vous que ce soit un jeu de ne pas adorer mes Dieux? Cela revient au sens de la Vulgate.

℣. 15. QUIS EST DEUS, QUI ERIPIET VOS DE MANU MEA? *Et qui est le Dieu, qui vous puisse arracher d'entre mes mains?* Preuve de l'inconstance, & de la légéreté de ce Prince, qui avoit autrefois éprouvé, & reconnu la souveraine puissance, la supériorité du Dieu des Juifs. (*a*)

℣. 18. QUOD SI NOLUERIT. *Que s'il ne veut pas le faire.* Mais soit que notre Dieu veüille nous délivrer, ou non, nous vous déclarons que nous sommes résolus de ne point adorer vos idoles. Le Chaldéen: (*b*) *Et si non: sçachez, ô Roi, que nous n'adorerons pas vos Dieux.*

℣. 20. VIRIS FORTISSIMIS DE EXERCITU SUO. *A quelques-uns des plus forts soldats de son armée*, de ses Gardes. Le Chaldéen à la lettre: *A des hommes robustes en force, qui étoient dans son armée.* Nabuchodonosor employe ses Gardes à exécuter les coupables, suivant l'ancienne coûtume.

(*a*) Dan. II. 47. *Verè Deus vester Deus Deorum est, & Dominus regum.*

(*b*) ואן לא ידיע לחוה לך

21. *Et confestim viri illi vincti, cum braccis suis, & tiaris, & calceamentis, & vestibus missi sunt in medium fornacis ignis ardentis.*

22. *Nam jussio regis urgebat: fornax autem succensa erat nimis. Porrò viros illos, qui miserant Sidrach, Misach, & Abdenago, interfecit flamma ignis.*

21. En même-tems ces trois hommes furent liez, & jettez au milieu des flammes de la fournaise, avec leurs chaulles, leurs thiares, leur chaussure, & leurs habits:

22. Car le commandement du Roi pressoit fort. Et comme la fournaise étoit extraordinairement embrasée, les flammes du feu étoufférent les hommes qui y avoient jetté Sidrach, Misach, & Abdénago.

COMMENTAIRE.

℣. 21. CUM BRACCIS SUIS. *Avec leurs chausses.* Les Perses portoient des chausses, nommées *Sarabara*; (*a*) ou comme porte ici le Chaldéen, *Saraballa*. C'étoient des bandes de diverses couleurs, dont ils enveloppoient leurs cuisses. Les femmes mêmes portoient de ces sortes de chausses, (*b*) à l'exemple de Semiramis. (*c*) Les Sclavons encore aujourd'hui nomment *Sarabara*, de larges culottes qu'ils portent. Aquila, & Théodotion ont conservé le nom Chaldéen *Saraballa*. Symmaque a traduit *Anaxuridas*, des hauts-de-chausses. (*d*)

ET TIARIS. *Et leur tiares.* Le Chaldéen, *Pateschi*, (*e*) ou *Petasé*, approche beaucoup du Grec *Petasos*, qui signifie un bonnet à petit bord, semblable à celui de Mercure. Les Auteurs Grecs appellent la tiare des Perses, *Pilos*, qui est de même un bonnet sans bord, dont les esclaves se couvroient parmi les Romains. Les Rois de Perse portoient la tiare droite; les autres la portoient panchée. (*f*)

ET CALCEAMENTIS. *Leur chaussures.* Le Chaldéen: (*g*) *Carbelat.* Théodotion l'entend des bas de chausse. D'autres l'expliquent d'une espéce de turban ou de casque qu'on portoit sur la tête. A la lettre le terme de l'Original pourroit signifier une aigrette, ou une crête de coq; (*h*) mais comme nous avons déja parlé de la tiare qui couvroit la tête, il vaut mieux lire dans le Chaldéen *crabelat*, ou *crepilat*, & l'entendre de la chaussure. Les Anciens ont connu les *crepida* des Perses: (*i*) entre *crepida* & *crepila*, la différence est très-peu remarquable.

℣. 22. VIROS ILLOS QUI MISERANT SIDRACH.... INTERFECIT FLAMMA IGNIS. *Les flammes du feu étoufférent les*

(*a*) *Vide Hesychium, Suidam, & Isidor. l. 19. Origin. & Brissonium, lib. 1. de Regno Persar.*

(*b*) *Philostrat. Icon. in Rhodogyn.*

(*c*) *Justin. l. 1. Igitur brachia & crura velamentis, tiarâ caput tegit.*

(*d*) *Chald.* בסרבליהון *Sym.* Ἀναξυρίδας. *Atqui* ἀναξυρὶς τὸ παρὰ Ῥωμαίοις βρακίον ἐλέγετο. *Eustat. in Iliad. 1. Aq. Th.* Σαραβάρεις.

(*e*) פשיחון

(*f*) *Xenophon. Anab. l. 2. Hesych. & Suid. in* Τιάρα.

(*g*) בברבלתהון *Theodot.* Περισκελίδων.

(*h*) *Vide Grot. hic Geier.*

(*i*) *Clem. Alex. l. 2. Pædag. c. 11.* Χαίρει ἐν ταινίοις κρηπίδας ἐχούσαις..... περικάλλει τῆς ποδὸς ἐμπρεπούσας.

hommes

Digitized by Google

23. *Viri autem hi tres, id est Sidrach, Misach, & Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.*

Quæ sequuntur, in Hebræis voluminibus non reperi.

24. *Et ambulabant in medio flammæ laudantes Deũ, & benedicentes Domino.*

25. *Stans autem Azarias orávit sic: aperiensque os suum in medio ignis, ait:*

26. *Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum, & laudabile, & glorioſum nomen tuum in sæcula;*

27. *Quia justus es in omnibus quæ feciſti nobis, & universa opera tua vera, & via tua rectæ, & omnia judicia tua vera.*

28. *Judicia enim vera feciſti, juxta omnia quæ induxiſti ſuper nos, & ſuper civitatem ſanctam patrum noſtrorum Jeruſalem: quia in veritate, & in judicio, induxiſti omnia hæc propter peccata noſtra.*

23. Cependant ces trois hommes, Sidrach, Miſach, & Abdénago tombérent tous liez au milieu des flammes de la fournaiſe.

Ce qui ſuit, ne ſe trouve pas dans l'Hébreu, & a été ajoûté par ſaint Jérôme.

24. Ils marchoient au milieu de la flamme, loüant Dieu, & béniſſant le Seigneur.

25. Alors Azarias ſe tenant debout, prononça cette priére au milieu du feu, & il dit:

26. Soyez béni, Seigneur Dieu de nos peres, & que votre nom ſoit loüé, & glorifié dans tous les ſiécles;

27. Parce que vous êtes juſte dans tout ce que vous nous avez fait, que toutes vos œuvres ſont fondées dans l'équité, que vos voyes ſont droites, & que tous vos jugemens ſont *juſtes* & véritables.

28. Vos jugemens ont été très-équitables dans tous les maux que vous avez fait fondre ſur nous, & ſur Jéruſalem la Cité ſainte de nos peres; parce que vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la vérité & dans la juſtice, à cauſe de nos péchez.

COMMENTAIRE.

hommes qui y avoient jetté Sidrach, & ſes Compagnons. On voit par les verſets 46. & 48. de ce Chapitre, que ces hommes ne furent brûlez de la flamme, qu'après qu'ils y eurent jetté Sidrach, Miſach, & Abdénago, & qu'ils eurent allumé la fournaiſe avec trop de violence; alors un tourbillon de flammes qui en ſortit, les ſurprit, & les étouffa.

℣. 24. AMBULABANT, &c. *Ils marchoient au milieu de la flamme.* Ni ce verſet, ni les ſuivans juſqu'au quatre-vingt-onziéme, ne ſont point dans l'Hébreu d'aujourd'hui. On les a traduits ſur le Grec de Théodotion, & dans les anciennes Bibles manuſcrites, ils ſont marquez d'une obéle, ou brochette, pour ſignifier qu'ils ne ſont pas dans l'Original.

℣. 27. OMNIA OPERA TUA VERA. *Toutes vos œuvres ſont fondées dans l'équité*, dans la vérité, dans la droiture: ou bien, vos œuvres ſont fidelles, conſtantes; elles ne changent, & ne varient point, comme celles des hommes, dont les ſentimens, les penſées, les œuvres ſont dans une vicisſitude, une inconſtance perpétuelle. La diverſité, & les changemens qu'on remarque dans les ouvrages de Dieu, ne ſont point un effet

Digitized by Google

29. *Peccavimus enim, & iniquè egimus recedentes à te: & deliquimus in omnibus.*

29. Car nous avons péché, & nous sommes tombez dans l'iniquité en nous retirant de vous; & nous avons manqué en toutes choses.

30. *Et præcepta tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut præceperas nobis, ut benè nobis esset.*

30. Nous n'avons point écouté vos ordonnances; nous ne les avons point observées; & nous ne les avons point gardées comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.

31. *Omnia ergo quæ induxisti super nos, & universa quæ fecisti nobis, in vero judicio fecisti.*

31. Ainsi c'est par une justice très-véritable que vous nous avez envoyé ces châtimens, que vous nous avez fait souffrir tous ces maux,

32. *Et tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum, & pessimorum, prævaricatorumque, & regi injusto, & pessimo ultrà omnem terram.*

32. Et que vous nous avez livrez entre les mains de nos ennemis, qui sont des injustes, des scélérats, & des prévaricateurs de votre Loi: & entre les mains d'un Roi qui est le plus injuste, & le plus méchant qui soit sur la terre.

33. *Et nunc non possumus aperire os: confusio, & opprobrium facti sumus servis tuis, & his qui colunt te.*

33. Et maintenant nous n'osons pas ouvrir la bouche, & nous sommes devenus un sujet de confusion & de honte à vos serviteurs, & à ceux qui vous adorent.

34. *Ne, quæsumus, tradas nos in perpetuum propter nomen tuum, & ne dissipes testamentum tuum.*

34. Ne nous abandonnez pas, *Seigneur*, pour jamais, *nous vous en conjurons* à cause de votre nom; ne détruisez pas votre alliance,

35. *Neque auferas misericordiam tuam à nobis propter Abraham dilectum tuum, & Isaac servum tuum, & Israel sanctum tuum.*

35. Et ne retirez pas de nous votre miséricorde, en considération d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, & d'Israël votre saint.

COMMENTAIRE.

de légéreté, ou d'inconstance. *Opera mutas, nec mutas consilium*, dit saint Augustin. (a)

℣. 33. OPPROBRIUM FACTI SUMUS SERVIS TUIS. *Nous sommes devenus un sujet de confusion à vos serviteurs.* L'état de la captivité où nous sommes justement réduits pour nos péchez passez, est un sujet de honte pour votre peuple, en ce que les Payens lui insultent, & font des railleries de sa Religion, & de sa confiance en son Dieu.

℣. 34. PROPTER NOMEN TUUM. *A cause de votre Nom.* Si nos péchez ont mérité des châtimens, & des peines, punissez-nous de maniére que votre gloire n'en souffre rien. Ce sentiment si relevé, & si désin-

(a) *Aug. Confess. lib. 1. c. 4.*

Digitized by Google

36. *Quibus locutus es pollicens quòd multiplicares semen eorum sicut stellas Cœli, & sicut arenam quæ in littore maris :*

37. *Quia, Domine, imminuti sumus plus quàm omnes gentes, sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra.*

38. *Et non est in tempore hoc Princeps, & Dux, & Propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum coram te,*

39. *Ut possimus invenire misericordiam tuam : sed in animo contrito, & spiritu humilitatis suscipiamur,*

36. Auſquels vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du Ciel ; & comme le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer :

37. Car nous ſommes au contraire réduits à un plus petit nombre que toutes les autres nations : & nous ſommes aujourd'hui humiliez dans toute la terre, à cauſe de nos péchez.

38. Et il n'y a plus maintenant parmi nous ni de Prince, ni de Chef, ni de Prophéte, ni holocauſte, ni ſacrifice, ni oblations, ni encens, ni de lieu pour vous offrir nos prémices.

39. Afin que nous puiſſions avoir part à votre miſéricorde. Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrit, & dans un eſprit humilié.

COMMENTAIRE.

téreſſé des Hébreux, ſe remarque en pluſieurs endroits de l'Ecriture. (*a*)

℣. 38. NON EST IN TEMPORE HOC PRINCEPS, ET DUX, ET PROPHETA. *Il n'y a plus à préſent parmi nous ni de Prince, ni de Chef, ni de Prophéte.* Nous n'avons rien de tout cela dans la Judée ; mais dans la captivité il y avoit des Chefs des Tribus, qui conſervoient quelque autorité ſur les autres captifs. Les Docteurs Hébreux parlent ſouvent de leurs *Princes de captivité*. Nous liſons (*b*) qu'Evilmérodach Roi de Babylone éleva Joachin Roi de Juda, & le tira de priſon. Et ailleurs, (*c*) que *Béera* qui fut mené captif par Thelgatphalaſar Roi de Babylone, étoit Chef de la Tribu de Ruben. On voit dans Eſdras, & dans Néhémie, (*d*) que parmi ceux qui revinrent de Babylone, il y en avoit de reconnus pour chefs des grandes familles. Enfin dans le jugement de Suſanne, (*e*) ne voit-on pas des Anciens, des Juges, & une forme de gouvernement parmi les Juifs de la captivité ? Ezéchiel & Daniel n'étoient-ils pas reconnus pour Prophétes de toute la nation ? Ezéchiel demeuroit vers le fleuve de Chobar, dans la Méſopotamie ; & Daniel étoit à Babylone. Azarias veut dire qu'on ne voit plus, comme autrefois dans ſa nation, des Rois,

(*a*) *Joſue* VII. 9. 2. *Macc.* VIII. 15. Et ici ℣. 43.

(*b*) 4. *Reg. ult.* ℣. 27. *Sublevavit Evilmerodach Rex Babylonis caput Joachin Regis Juda de carcere.*

(*c*) 1. *Par.* v. 6. *Beera quem captivum duxit Thelgathphalnaſar, & fuit Princeps in tribu Ruben.*

(*d*) *Vide* 1. *Eſdr.* II. & 2. *Eſdr.* VII.

(*e*) *Dan.* XIII.

Digitized by Google

40. *Sicut in holocauſto arietum, & taurorum, & ſicut in millibus agnorum pinguium: ſic fiat ſacrificium noſtrum in conſpectu tuo hodie, ut placeat tibi: quoniam non eſt confuſio confidentibus in te.*

40. Que notre ſacrifice ſe conſomme aujourd'hui devant vous, & qu'il vous ſoit agréable comme ſi nous vous offrions des holocauſtes de béliers, & de taureaux, & de mille agneaux gras; parce que ceux qui mettent leur confiance en vous, ne tomberont point dans la confuſion.

41. *Et nunc ſequimur te in toto corde, & timemus te, & quærimus faciem tuam.*

41. Et maintenant nous vous ſuivons de tout notre cœur, nous vous craignons, & nous recherchons votre face.

42. *Ne confundas nos: ſed fac nobiſcum juxta manſuetudinem tuam, & ſecundùm multitudinem miſericordiæ tuæ.*

42. Ne nous confondez pas; mais traitez-nous ſelon votre douceur, & ſelon la multitude de vos miſéricordes.

43. *Et erue nos in mirabilibus tuis, & da gloriam nomini tuo, Domine:*

43. Délivrez-nous par les merveilles de votre puiſſance, & donnez, Seigneur, gloire à votre nom.

44. *Et confundantur omnes qui oſtendunt ſervis tuis mala, confundantur in omni potentiâ tuâ, & robur eorum conteratur:*

44. Que tous ceux qui font ſouffrir des maux à vos ſerviteurs ſoient confondus; qu'ils ſoient confondus par votre toute-puiſſance; que leur force ſoit réduite en poudre;

45. *Et ſciant quia tu es Dominus Deus ſolus, & glorioſus ſuper orbem terrarum.*

45. Et qu'ils ſachent que c'eſt vous ſeul qui êtes le Seigneur, le Dieu, & le Roi de gloire ſur toute la terre.

46. *Et non ceſſabant qui miſerant eos miniſtri Regis ſuccendere fornacem, naphthâ, & ſtuppâ, & pice, & malleolis.*

46. Cependant les ſerviteurs du Roi qui avoient jetté ces trois jeunes hommes dans le feu, ne ceſſoient point d'allumer la fournaiſe avec du bitume, de l'étoupe, de la poix, & du ſarment;

COMMENTAIRE.

& des Princes abſolus; des Prophétes avec autorité, une forme de République réglée, & indépendante.

℣. 40. SIC FIAT SACRIFICIUM NOSTRUM. *Que notre ſacrifice ſe conſomme aujourd'hui devant vous.* Puiſque l'état où nous ſommes réduits, ne nous permet pas de recourir à votre clémence, en vous offrant dans votre Temple des ſacrifices ſanglans; recevez le ſeul ſacrifice que nous ſommes capables de vous offrir; le ſacrifice d'un cœur contrit, & humilié.

℣. 43. DA GLORIAM NOMINI TUO. *Donnez gloire à votre nom.* Faites éclater la gloire de votre nom, en nous délivrant. Que vos fidéles voyent aujourd'hui les effets de votre puiſſance, & que vos ennemis ſoient forcez de reconnoître que vous êtes le Dieu tout-puiſſant.

℣. 46. NAPHTA. *Du bitume.* Le *napthe* eſt une eſpéce de bitume qui ſe trouve près de Babylone, & qui prend feu fort aiſément; en ſorte que

Digitized by Google

47. *Et effundebatur flamma super fornacem cubitis quadraginta novem.*

48. *Et erupit, & incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldæis.*

49. *Angelus autem Domini descendit cum Azaria, & sociis ejus, in fornacem: & excussit flammam ignis de fornace,*

50. *Et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem, & non tetigit eos omninò ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit.*

51. *Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant, & glorificabant, & benedicebant Deum in fornace, dicentes:*

47. Et la flamme s'élevoit quarante-neuf coudées de haut au dessus de la fournaise;

48. Et s'étant élancée dehors, elle brûla les Chaldéens qu'elle trouva les plus proches de la fournaise.

49. Or l'Ange du Seigneur étoit descendu vers Azarias, & ses Compagnons dans la fournaise; & écartant les flammes,

50. Il avoit formé au milieu de la fournaise un vent frais, & une douce rosée, & le feu ne les toucha en aucune sorte; il ne les incommoda point, & il ne leur fit aucune peine.

51. Alors ces trois hommes loüoient Dieu dans la fournaise, & le glorifioient, & le benissoient d'une même bouche, en disant:

COMMENTAIRE.

la flamme s'élance vers lui aussi-tôt qu'on le lui présente: (*a*) *Huic magna cognatio ignium, transiliuntque protinùs in eam undecúmque visam.* On tire le naphte comme une liqueur épaisse de certaines fontaines de la Babylonie. Le naphte noir s'employe au lieu d'huile, pour brûler dans les lampes; & le naphte blanc est une matiére tellement inflammable, & si difficile à éteindre, lorsqu'une fois il est allumé, que l'eau n'y fait rien. On ne l'éteint qu'en le chargeant de bouë, de vinaigre, d'alun, ou de glu. (*b*)

STUPPA, ET PICE. *De l'étoupe, & de la poix.* Apparemment de l'étoupe enduite de poix, ou de résine, dont on se servoit quelquefois dans les siéges des villes, pour y mettre le feu. (*c*) Autrement à quoi auroit servi de l'étoupe pour embraser une fournaise?

MALLEOLIS. *Du sarment.* Le terme Grec (*d*) signifie en général du fagot, des branches séches. Le Latin *malleolus*, désigne certaine espéce de fagot, que l'on enduisoit de poix, & qu'on lançoit dans les villes qu'on assiégeoit, (*e*) ou contre les soldats qui faisoient la tortuë pour venir à la sape.

℣. 48. INCENDIT QUOS REPERIT. *La flamme brûla les Chaldéens qu'elle trouva.* Les soldats qui avoient jetté Sidrach, Misach, & Abdénago dans la fournaise. Voyez le ℣. 22.

(*a*) *Plin. lib. 2. c. 105.*

(*b*) *Strabo lib. XVI. & Plutarch. in Alex.*

(*c*) *Vide Sanct. hic. Virgil. Æneid. l. 8.*
Stupea flamma manu, telisque volatile ferrum
Spargitur.

(*d*) Κληματίδα.

(*e*) *Nonius Marcell. Malleoli, manipuli Spartaei pice contecti, qui incensi, aut in muros, aut in testudinem jaciuntur. Vide, si lubet, & Veget. l. 4. c. 20 & Ammian Marcell. l. 23.*

Digitized by Google

52. *Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum: & laudabilis, & glorioſus, & ſuperexaltatus in ſecula, & benedictum nomen gloriæ tuæ ſanctum: & laudabile, & ſuperexaltatum in omnibus ſæculis.*

52. Vous êtes beni, Seigneur, Dieu de nos peres; vous êtes digne de toutes loüanges; vous êtes plein de gloire, & élevé au-deſſus de tout dans tous les ſiécles: le ſaint nom de votre gloire eſt béni; il eſt digne de toute loüange, & élevé au deſſus de tout dans tous les ſiécles.

53. *Benedictus es in templo ſancto gloriæ tuæ: & ſuperlaudabilis, & ſuperglorioſus in ſecula.*

53. Vous êtes beni dans le temple ſaint de votre gloire, & élevé au-deſſus de toute loüange, & de toute gloire dans tous les ſiécles.

54. *Benedictus es in throno regni tui: & ſuperlaudabilis, & ſuperexaltatus in ſecula.*

54. Vous êtes beni dans le trône de votre Royaume, & élevé au-deſſus de toute loüange, & au-deſſus de toute gloire dans tous les ſiécles.

55. *Benedictus es, qui intueris abyſſos, & ſedes ſuper Cherubim: & laudabilis, & ſuperexaltatus in ſecula.*

55. Vous êtes beni, vous qui voyez le fond des abîmes, & qui êtes aſſis ſur les Chérubins; & vous êtes digne de toute loüange, & élevé au-deſſus de toute gloire dans tous les ſiécles.

56. *Benedictus es in firmamento cœli: & laudabilis, & glorioſus in ſecula.*

56. Vous êtes beni dans le firmament du Ciel, & vous êtes digne de toute loüange, & de toute gloire dans tous les ſiécles.

57. *Benedicite omnia opera Domini Domino: laudate, & ſuperexaltate eum in ſecula.*

57. Ouvrages du Seigneur, béniſſez tous le Seigneur; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

58. *Benedicite Angeli Domini Domino: laudate, & ſuperexaltate eum in ſecula.*

58. Anges du Seigneur, béniſſez le Seigneur; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

59. *Benedicite Cœli Domino: laudate, & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

59. Cieux, béniſſez le Seigneur; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

60. *Benedicite aquæ omnes, quæ ſuper cœlos ſunt, Domino: laudate, & ſuperexaltate eum in ſecula.*

60. Eaux qui êtes au-deſſus des Cieux, béniſſez toutes le Seigneur: loüez le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

COMMENTAIRE.

℣. 53. IN TEMPLO SANCTO GLORIÆ TUÆ. *Dans le Temple ſaint de votre gloire*, dans le Ciel. Le Temple de Jéruſalem ne ſubſiſtoit plus alors. C'eſt ce qu'il appelle au ℣. 54. *Le trône de votre Royaume.*

℣. 55. QUI INTUERIS ABYSSOS. *Qui voyez le fond des abîmes.* La profondeur de la mer, l'immenſité de ſes eaux, à qui rien n'eſt caché.

QUI SEDES SUPER CHERUBIM. *Qui êtes aſſis ſur les Chérubins*, comme ſur votre chariot. C'eſt l'idée que l'Ecriture nous répéte en pluſieurs endroits. *Ezech.* X. 1. *& ſuiv.* I. *Reg.* IV. 4. 2. *Reg.* VI. 2. 4. *Reg.* XIX. 15. *Pſal.* XVII. 10. LXXIX. 2. *Iſai.* XXXVII. 16. *&c.*

Digitized by Google

61. *Benedicite omnes virtutes Domini Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

62. *Benedicite sol & luna Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

63. *Benedicite stellæ cœli Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

64. *Benedicite omnis imber, & ros Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

65. *Benedicite omnes spiritus Dei Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

66. *Benedicite ignis, & æstus Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

61. Puissances, & Vertus du Seigneur, benissez toutes le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

62. Soleil & Lune, benissez le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

63. Etoiles du Ciel, benissez le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

64. Pluyes & rosées, benissez toutes le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

65. Vents & souffles de Dieu, benissez tous le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

66. Feux & chaleurs *de l'été*, benissez le Seigneur ; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

COMMENTAIRE.

℣. 60. AQUÆ OMNES QUÆ SUPER COELOS SUNT. *Eaux qui êtes au-dessus des cieux.* Voyez ce qu'on a dit sur la Géneſe Chap. I. ℣. 6. & notre Dissertation sur le Systême du monde des anciens Hébreux.

℣. 61. OMNES VIRTUTES DOMINI. *Vertus du Seigneur.* Les Astres, & les Planetes, qui sont nommez dans l'Ecriture : *L'armée du Ciel.* (*a*)

℣. 65. OMNES SPIRITUS. *Vents & souffles.* C'est ainsi qu'il faut entendre cet endroit ; car on a déja invité les Anges, ci-devant ℣. 58. & on invitera ci-après ℣. 86. les ames des Justes.

℣. 66. IGNIS ET ÆSTUS. *Feux & chaleurs de l'été.* Les termes Grecs (*b*) marquent l'élement du feu, & les ardeurs de l'été ; mais ce qui embaraſſe, est qu'au verset suivant on invite conjointement *le froid, & la chaleur ; Frigus, & æstus ;* (*c*) & que le terme de l'Original qui signifie la chaleur, est à peu près le même dans les deux passages. Pourquoi mettre deux fois la chaleur de l'été ? Quelques Manuscrits lisent au ℣. 67. *Frigus, & æstus ; le froid, & l'été ;* comme si dans le ℣. 66. on invitoit le feu, & la chaleur de cet élément à loüer le Seigneur ; & au ℣ 67. le froid de l'hyver, & l'ardeur de l'été. Mais sans rien changer à la signification

(*a*) *Deut.* XVII. 3. 4. *Reg.* XVII. 16. XXI. 3. XXIII. 4. *Isai.* XXIV. 21. *Jerém.* VIII. 2. & *passim.*

(*b*) Πῦρ καὶ καῦμα.

(*c*) Ψύχος καὶ καῦσον. *Edit. Rom.* Ψῦχος καὶ καῦμα. *Vide Perer. in textu huj. vers.*

Digitized by Google

67. *Benedicite frigus, & æstus Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

68. *Benedicite rores, & pruina Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

69. *Benedicite gelu, & frigus Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

70. *Benedicite glacies, & nives Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

71. *Benedicite noctes, & dies Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

72. *Benedicite lux, & tenebræ Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

73. *Benedicite fulgura, & nubes Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

74 *Benedicat terra Dominum : laudet, & superexaltet eum in sæcula.*

75. *Benedicite montes, & colles Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

76. *Benedicite universa germinantia in terra Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

77. *Benedicite fontes Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

78. *Benedicite maria, & flumina Domino : laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

67. Froids & rigueurs de l'hyver, beniſſez le Seigneur ; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

68. Roſées & bruines, beniſſez le Seigneur ; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

69. Gelées & froidures, beniſſez le Seigneur, loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

70. Glaces & neiges, beniſſez le Seigneur, loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

71. Nuits & jours, beniſſez le Seigneur; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

72. Lumiére & ténébres, beniſſez le Seigneur ; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

73. Eclairs & nuages, beniſſez le Seigneur ; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

74. Que la terre beniſſe le Seigneur ; qu'elle loüe, & qu'elle releve ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

75. Montagnes & colines, beniſſez le Seigneur : loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

76. Plantes qui naiſſez de la terre, beniſſez toutes le Seigneur ; loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

77. Fontaines, beniſſez le Seigneur, louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

78. Mers & fleuves, beniſſez le Seigneur, loüez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiécles.

COMMENTAIRE.

naturelle des termes, ne peut-on pas dire que l'on parle au ℣. 66. de la chaleur de l'été, & au ℣. 67. de l'action du froid, qui quelquefois fait ſur les plantes, & ſur les corps le même effet que le feu, qui les brûle, qui les deſſéche. Voyez ce qui a été remarqué ſur la Géneſe, Chapitre xxxi. ℣. 40. La gelée, & le froid ſont marquez au ℣. 69. L'Edition Romaine tranſporte en ce verſet 69. ce que nous liſons au verſet 67. dans notre Vulgate, & n'y lit point *Benedicite gelu, & frigus.*

℣. 86.

Digitized by Google

79. *Benedicite cete, & omnia quæ moventur in aquis, Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

80. *Benedicite omnes volucres cœli Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

81. *Benedicite omnes bestiæ, & pecora Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

82. *Benedicite filii hominum Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

83. *Benedicat Israël Dominum: laudet, & superexaltet eum in sæcula.*

84. *Benedicite sacerdotes Domini Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

85. *Benedicite servi Domini Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

86. *Benedicite spiritus, & animæ justorum Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

87. *Benedicite sancti, & humiles corde Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

88. *Benedicite Anania, Azaria, Misael Domino: laudate, & superexaltate eum in sæcula.*

Quia eruit nos de inferno, & salvos fecit de manu mortis: & liberavit nos de medio ardentis flammæ, & de medio ignis eruit nos.

79. Baleines & poissons qui vivez dans les eaux, benissez tous le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

80. Oiseaux du Ciel, benissez tous le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

81. Bêtes, soit privées, ou sauvages, benissez toutes le Seigneur: loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

82. Enfans des hommes, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa grandeur souveraine dans tous les siécles.

83. Qu'Israël benisse le Seigneur; qu'il le loue, & qu'il releve sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

84. Prêtres du Seigneur, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

85. Serviteurs du Seigneur, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

86. Esprits & ames des justes, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

87. Vous qui êtes saints, & humbles de cœur, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles.

88. Ananias, Azarias, & Misaël, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siécles; parce qu'il nous a préservez du tombeau, qu'il nous a sauvez de la puissance de la mort, qu'il nous a délivrez du milieu des flammes ardentes, & nous a tirez du milieu du feu.

COMMENTAIRE.

℣. 86. SPIRITUS ET ANIMÆ JUSTORUM. *Esprits, & ames des Justes.* Il parle des ames des Saints, séparées du corps; car il a invité ci-devant les hommes, les Prêtres, les Israëlites, *les Serviteurs de Dieu*, ou les Lévites; & ci-après il invite *toutes les personnes pieuses*, 90. & *ceux qui sont saints, & humbles de cœur*, au ℣. 87.

℣. 88. QUI ERUIT NOS DE INFERNO. *Qui nous a préservez du tombeau.* A la lettre, *de l'enfer.* Mais souvent le nom d'*infernus* signifie

89. *Confitemini Domino, quoniam bonus: quoniam in saculum misericordia ejus.*

90. *Benedicite omnes religiosi Domino Deo Deorum: laudate, & confitemini ei; quia in omnia sacula misericordia ejus.*

89. Rendez graces au Seigneur, parce qu'il est bon; parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siécles.

90. Vous qui êtes religieux, & *craignant Dieu*, beniſſez le Seigneur le Dieu des Dieux: loüez-le, & rendez-lui des actions de graces; parce que sa miséricorde s'étend dans la suite de tous les siéeles.

Hucusque in Hebræo non habetur; & quæ posuimus, de Theodotionis editione translata sunt.

Ce qui a été mis jusqu'ici ne se trouve point dans l'Hébreu, & a été pris de la traduction de Théodotion. Cette remarque est de S. Jérôme.

91. *Tunc Nabuchodonosor Rex obstupuit, & surrexit properè, & ait optimatibus suis: Nónne tres viros misimus in medium ignis compeditos? qui respondentes Regi, dixerunt: Verè, Rex.*

92. *Respondit, & ait: Ecce ego video quatuor viros solutos, & ambulantes in medio ignis, & nihil corruptionis in eis est, & species quarti similis Filio Dei.*

91. Alors le Roi Nabuchodonosor fut frappé d'étonnement; il se leva tout d'un coup, & dit aux Grands de sa Cour: N'avons-nous pas jetté trois hommes liez au milieu du feu? Ils répondirent au Roi: Oüi, Seigneur.

92. Nabuchodonosor leur dit: J'en vois quatre néanmoins qui marchent déliez au milieu du feu, qui sont incorruptibles dans les flammes, & dont le quatriéme est semblable au Fils de Dieu.

COMMENTAIRE.

la mort, le tombeau. Il joint ici la mort, & le tombeau comme synonimes. Qui nous a délivrez du danger du feu.

℣. 91. TUNC NABUCHODONOSOR, &c. *Alors Nabuchodonosor, &c.* Ici recommence le Texte Chaldéen de Daniel, interrompu depuis le ℣. 24. de ce Chapitre.

OPTIMATIBUS. *Aux Grands de sa Cour.* Voyez ci-devant le ℣. 3. sur le mot *Optimates.*

℣. 92. QUATUOR VIROS SOLUTOS, ET SPECIES QUARTI SIMILIS FILIO DEI. *Je vois quatre hommes déliez au milieu du feu, & dont le quatriéme est semblable au Fils de Dieu.* Ce quatriéme qui parut au milieu des trois Hébreux étoit un Ange, ou selon quelques-uns, (*a*) le Fils de Dieu, la seconde Personne de la très-sainte Trinité. Mais la premiére opinion est la plus suivie; (*b*) c'est le même Ange dont il est parlé au ℣. 49. L'Ecriture donne souvent aux Anges le nom *de Fils de Dieu*; par exemple Job dit que *les enfans de Dieu*, (*c*) c'est-à-dire les Anges,

(*a*) *Quid. ex Antiq. apud Ieron. Tertuull. l. 4. contra Marcion. c. 10 & 21. & adverſ. Praxeam c. 16 Iren. l. 4. c. 37. & l. 5. c. 5. Autor Serm. de Conſum. mundi ſub nom. Hyppolyti; Rupert. l 6. de Vict. Verbi. c. 21. Iſidor. Clar. Munſt. Villet Pol.*

(*b*) *Ieron. hic & 70. Perer. Sanct. Corneil. Tirin. Grot. Vat. Menoch. &c.*

(*c*) *Job. 1. 6. & II. 1.*

Digitized by Google

93. *Tunc accessit Nabuchodonosor ad ostium fornacis ignis ardentis, & ait: Sidrach, Misach, & Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, & venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach, & Abdenago de medio ignis.*

94. *Et congregati satrapæ, & magistratus, & judices, & potentes Regis, contemplabantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, & capillus capitis eorum non esset adustus, & sarabala eorum non fuissent immutata, & odor ignis non transisset per eos.*

93. Alors Nabuchodonosor s'étant approché de la porte de la fournaise ardente, dit: Sidrach, Misach, & Abdénago, serviteurs du Dieu Très-haut, sortez, & venez. Aussi-tôt Sidrach, Misach, & Abdénago sortirent du milieu du feu:

94. Et les Satrapes, les premiers Officiers, les Juges, & les Grands de la Cour du Roi, regardoient attentivement ces jeunes hommes, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leur corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avoit été brûlé, qu'il n'en paroissoit aucune trace sur leurs vêtemens, & que l'odeur même du feu n'étoit pas venuë jusqu'à eux.

COMMENTAIRE.

se trouvérent devant le Trône de sa Majesté; & que les Astres du matin, avec *les enfans de Dieu*, (*a*) le loüoient à la création du monde. S. Augustin a fait voir en plus d'un endroit de ses Ecrits, (*b*) que les apparitions que l'Ecriture attribuë à Dieu dans l'ancien Testament, étoient ordinairement faites par le ministére des Anges; que c'étoient les Anges qui avoient apparu. Quelques Interprétes (*c*) prétendent que Nabuchodonosor peu instruit de la vraye Religion, s'imagina voir quelque demi-Dieu, quelque Hercule, quelque Apollon, quelque Mercure, ou un autre Dieu, né des Dieux supérieurs. Cette opinion n'a rien que de très-plausible dans la fausse théologie des Grecs. Celle des Chaldéens n'en étoit pas éloignée; ils reconnoissoient des Dieux de différens étages; & à l'égard des Anges, ils en avoient une idée à peu près semblable.

℣. 94. ODOR IGNIS NON TRANSISSET PER EOS. *Que l'odeur même du feu n'étoit pas venuë jusqu'à eux.* Ou plutôt que leurs habits ne sentoient pas même cette odeur que le feu donne à la laine, lorsqu'on s'en approche de trop près. Les Anciens prétendoient que certains seducteurs qui se disoient inspirez, étoient épargnez des flammes. (*d*) Strabon assure que ceux qui étoient inspirez par la Déesse Féronie, marchoient nuds pieds sur les charbons brûlans, sans en être incommodez. (*e*) Virgile parlant des Prêtres d'Apollon, adoré sur le Mont Soracte, dit: (*f*)

. . . . . Medium freti pietate per ignem
Cultores multâ premunt vestigia prunâ.

(*a*) *Ibid.* XXXVIII. 7. Voyez aussi le Pseaume LXXXVIII. 7.
(*b*) *Aug. l. 3. de Trinit. c. 11. & contra Maximum Arian. l. 2.*
(*c*) *Dionys. Carthus. & alii quidam.*
(*d*) *Iamblic. Sect. 3. c. 4.*
(*e*) *Strabo lib. 4.*
(*f*) *Virgil. Æneid. XI.*

95. *Et erumpens Nabuchodonoſor, ait: Benedictus Deus eorum, Sidrach videlicet, Miſach, & Abdenago, qui miſit Angelum ſuum, & eruit ſervos ſuos, qui crediderunt in eum: & verbum Regis immutaverunt, & tradiderunt corpora ſua, ne ſervirent, & ne adorarent omnem deum, excepto Deo ſuo.*

95. Alors Nabuchodonoſor étant comme hors de lui-même, s'écria : Beni ſoit leur Dieu, le Dieu de Sidrach, de Miſach, & d'Abdenago, qui a envoyé ſon Ange, & a délivré ſes ſerviteurs qui ont crû en lui, qui ont réſiſté au commandement du Roi, & qui ont abandonné leur corps pour ne ſe point rendre eſclaves, & pour n'adorer aucun autre Dieu que le ſeul Dieu qu'ils adorent.

96. *A me ergo poſitum eſt hoc decretum, ut omnis populus, tribus, & lingua quæcumque locuta fuerit blaſphemiam contra Deum Sidrach, Miſach, & Abdenago, diſpereat, & domus ejus vaſtetur: neque enim eſt alius Deus, qui poſſit ita ſalvare.*

96. Voici donc l'ordonnance que je fais: Que tout homme de quelque peuple, de quelque tribu, & de quelque langue qu'il puiſſe être, qui aura proféré un blaſphême contre le Dieu de Sidrach, de Miſach, & d'Abdénago, périſſe, & que ſa maiſon ſoit détruite; parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puiſſe ſauver que celui-là.

97. *Tunc Rex promovit Sidrach, Miſach, & Abdenago in provincia Babylonis.*

97. Alors le Roi éleva en dignité Sidrach, Miſach, & Abdénago dans la Province de Babylone.

COMMENTAIRE.

Mais les Payens eux-mêmes (*a*) nous apprennent que pour ſe préſerver du feu, ils s'oignoient la plante des pieds avec certaines drogues. Ici on ne peut ſoupçonner aucune précaution de la part des trois Hébreux; leur priſe fut trop ſubite, & leur ſupplice ne leur étoit point révélé.

℣. 96. DISPEREAT, ET DOMUS EIUS VASTETUR. *Qu'il périſſe, & que ſa maiſon ſoit détruite.* Le Chaldéen : (*b*) *Qu'il ſoit mis en piéces, & que ſa maiſon ſoit changée en lieu ſoüillé.* On peut voir ce qui a été remarqué ci-devant, & dans Eſdras, ſur ces ſortes de punitions, qui étoient communes parmi ces peuples. (*c*)

NEQUE ENIM EST ALIUS DEUS, QUI POSSIT ITA SALVARE. *Parce qu'il n'y a point d'autre Dieu, qui puiſſe ſauver que celui-là.* Le Chaldéen : (*d*) *Il n'y a point d'autre Dieu, qui puiſſe ſauver comme celui-là*, ou *qui puiſſe ſauver de cette maniére.* On diroit à entendre Nabuchodonoſor ici, & dans quelques autres endroits, (*e*) où il parle du Dieu des Hébreux, qu'il étoit véritablement converti, & qu'il croyoit ſolidement en lui. Mais nous ferons voir dans le Chapitre ſuivant que ſa converſion n'étoit nullement ſolide, & que les ſentimens qu'il fait paroître, n'ont point été juſqu'à lui changer le cœur.

(*a*) *Varro apud Servium.*

(*b*) יתעבד יביתה נולי ישתוה *Membratim lanietur, & domus ejus latrina fiat.*

(*c*) 1. *Eſdr.* VI. 9. *Dan.* II. 5.

(*d*) די יכל לחצאה כדנה

(*e*) *Dan.* II. 47. & IV. 31. ... 34.

Digitized by Google

98. NABUCHODONOSOR *Rex, omnibus populis, gentibus, & linguis, qui habitant in universa terra, pax vobis multiplicetur.*

99. *Signa, & mirabilia fecit apud me Deus excelsus. Placuit ergo mihi prædicare.*

100. *Signa ejus, quia magna sunt; & mirabilia ejus, quia fortia; & regnum ejus regnum sempiternum, & potestas ejus in generationem & generationem.*

98. LE ROI Nabuchodonosor, à tous les peuples, & à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans toute la terre : que la paix s'établisse en vous de plus en plus.

99. Le Dieu Très-haut a fait des prodiges, & des merveilles dans mon Royaume.

100. J'ai donc résolu de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands; & ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes : car son Royaume est un Royaume éternel, & sa puissance s'étend dans la suite de tous les siécles.

COMMENTAIRE.

℣. 97. TUNC REX PROMOVIT SIDRACH... IN PROVINCIA BABYLONIS. *Alors le Roi éleva en dignité Sidrach, & ses Compagnons dans la Province de Babylone.* Le Roi leur conserva leurs emplois. Les termes de l'Original signifient rétablir quelqu'un dans son premier état, dans sa premiére dignité. (*a*) Les Septante de l'Edition Romaine ajoûtent : (*b*) *Et il les éleva en honneur, & les jugea dignes de commander à tous les Juifs de son Royaume.*

℣. 98. NABUCHODONOSOR REX, OMNIBUS POPULIS, &c. *Le Roi Nabuchodonosor, à tous les peuples, &c.* C'est un Edit en faveur des Juifs. Daniel nous l'a conservé dans sa langue originale, comme une piéce authentique. Il est très-croyable qu'il fut donné à l'occasion, & ensuite de la délivrance des trois Hébreux de la fournaise. (*c*) On auroit pû commencer ici le Chapitre quatriéme, qui contient la suite de cette Déclaration.

(*a*) באדין מלכא חצלח לשדרך ... במדינת בבל

(*b*) Τότε ὁ βασιλεὺς κατέδυσε τὸν σεδρὰχ ... καὶ ἤνυξεν αὐτὸς, καὶ ἠξίωσεν αὐτὸς ἡγεῖσθαι πάντων τῶν Ἰουδαίων τῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ. *Ita Codices mss. & Theodoret.*

(*c*) *Theodoret. hic & alii plures à recent.*

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Songe de Nabuchodonosor, d'un grand arbre abattu. Daniel le lui explique. Le Roi demeure sept ans avec les bêtes. Il reconnoît la main de Dieu, & est rétabli dans son Royaume.

℣. 1. *EGo Nabuchodonosor quietus eram in domo mea, & florens in palatio mea:*

2. *Somnium vidi, quod perterruit me: & cogitationes meæ in strato meo, & visiones capitis mei, conturbaverunt me.*

3. *Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, & ut solutionem somnii indicarent mihi.*

4. *Tunc ingrediebantur Arioli, Magi, Chaldæi, & Aruspices, & somnium narravi in conspectu eorum: & solutionem ejus non indicaverunt mihi.*

℣. 1. MOi Nabuchodonosor, étant en paix dans ma maison, & plein de gloire dans mon palais:

2. J'ai vû un songe qui m'a effrayé, & étant dans mon lit, mes pensées & les images qui se présentoient à mon imagination, m'épouvantérent.

3. C'est pourquoi j'ordonnai qu'on fist venir devant moi tous les Sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. Alors les devins, les Mages, les Chaldéens, & les Augures étant venus devant moi, je leur racontai mon songe, & ils ne purent me l'expliquer.

COMMENTAIRE.

℣. 1. EGO NABUCHODONOSOR. *Moi Nabuchodonosor.* C'est la continuation de l'Edit dont on a vû le commencement au ℣. 98. du Chapitre précédent.

QUIETUS ERAM IN DOMO MEA, ET FLORENS IN PALATIO MEO. *Etant en paix dans ma maison, & plein de gloire dans mon palais.* Théodotion: (a) *J'étois dans l'abondance dans ma maison, & florissant dans mon trône.* Nabuchodonosor après avoir assujetti à son Empire la Syrie, la Phénicie, la Judée, l'Egypte, & l'Arabie, revint à Babylone plein de gloire, & enflé de tous ces heureux succez; il joüissoit en paix du fruit de ses conquêtes, & ne voyoit rien dans toute l'Asie, qui ne pliât sous son autorité, lorsque Dieu troubla ce repos par un songe fâcheux qu'il lui envoya.

(a) Εὐθηνῶν ἤμην ἐν τῷ οἴκῳ μοῦ, εὐθαλῶν ἐπὶ τοῦ θρόνου μοῦ. *Theodoretus addit.* Καὶ πίων ἐν λαῷ μοῦ. *Et pinguis in populo meo.*

5. *Donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Balthasar secundùm nomen Dei mei, qui habet spiritum Deorum sanctorum in semetipso: & somnium coram ipso locutus sum.*

5. Enfin, Daniel notre collégue parut devant nous, lui à qui j'ai donné le nom de Balthasar, selon le nom de mon Dieu, & qui est rempli de l'esprit des Dieux saints. Je lui racontai mon songe, & je lui dis :

COMMENTAIRE.

℣. 4. ARIOLI, MAGI, CHALDÆI, ET ARUSPICES. *Les Devins, les Mages, les Chaldéens, & les Augures.* On peut voir la signification de tous ces noms, ci-devant Chap. II. ℣. 2. Les *Gazéréens* marquez ici sous le nom *d'Aruspices*, sont expliquez au Chap. III. ℣. 3.

℣. 5. DONEC COLLEGA INGRESSUS EST DANIEL. *Enfin Daniel notre collégue parut devant nous.* Le nom de *Collégue*, qui se lisoit autrefois dans Théodotion, Symmaque, & Aquila, ne se lit pas aujourd'hui dans les Editions Grecques. Mais Théodoret, & un Exemplaire cité par Nobilius, portent : (*a*) *Jusqu'à ce qu'un autre* (Devin) *nommé Daniel parût en ma présence.* C'est en effet la vraye signification du Chaldéen ; (*b*) & il est assez extraordinaire que les Interprétes, dont on a parlé, l'ayent traduit par, *un Collégue*, à moins qu'ils ne l'ayent pris dans ce sens : *Jusqu'à ce que Daniel, qui est un autre moi-même*, mon vicegérent, mon ami, mon collégue, (*c*) ait paru. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que l'exemplaire dont se servoit saint Jérôme, étoit corrompu, & qu'il portoit *Hetairos*, un ami, pour *eteros*, un autre ; (*d*) ou que le nom de *Collégue* en cet endroit, ne signifie point du tout le collégue du Roi, mais un collégue des Devins, & des Chaldéens, qui étoient entrez auparavant. (*e*) Quelques-uns traduisent : (*f*) *Jusqu'à ce qu'enfin Daniel entra devant moi.* Cette derniére traduction paroît assez littérale.

BALTHASAR, SECUNDUM NOMEN DEI MEI. *Le nom de Balthasar, qui est le nom de mon Dieu.* Le nom de *Balthasar*, signifie, *Le trésor de Baal.* On avoit donné ce nom à Daniel, en lui changeant le sien. (*g*) Je ne réfute pas ici l'opinion de quelques-uns, (*h*) qui ont prétendu que Nabuchodonosor avoit fait donner le même nom à son fils, & à Daniel, parce qu'il les destinoit l'un & l'autre à lui succéder au Royaume.

QUI HABET SPIRITUM DEORUM SANCTORUM IN SEMETIPSO. *Qui est rempli de l'esprit des Dieux saints.* Nabuchodonosor

---

(*a*) Ἕως οὗ ἕτερος εἰσῆλθεν ἐνώπιον μοῦ Δανιήλ.

(*b*) ועד אחרין על קדמי דניאל

(*c*) *Perer. Sanct. Cornel.*

(*d*) Que S. Jérôme a lû Ἑταῖρος, *amicus*, pour Ἕτερος, *alius*.

(*e*) *Vide Drus. hic, & Ludov. de Dieu. Grot.*

(*f*) *Pagn. Tig. Jun. Tremel. Pisc. Montan. Castal.*

(*g*) *Dan.* I. 7.

(*h*) *Fals. Epiphan. & Doroth. vit. Prophet.*

Digitized by Google

6. *Balthasar, princeps ariolorum, quoniam ego scio quòd spiritum sanctorum Deorum habeas in te, & omne sacramentum non est impossibile tibi: Visiones somniorum meorum, quas vidi, & solutionem earum narra.*

7. *Visio capitis mei in cubili meo: Videbam, & ecce arbor in medio terræ, & altitudo ejus nimia.*

6. Balthasar, prince des Devins, comme je sai que vous êtes rempli de l'esprit des Dieux saints, & qu'il n'y a point de secret que vous ne puissiez pénétrer: dites-moi ce que j'ai vû en songe, & donnez-m'en l'explication.

7. Voici ce qui m'a été représenté en vision, lorsque j'étois dans mon lit: Il me sembloit que je voyois un arbre au milieu de la terre, qui étoit excessivement haut.

COMMENTAIRE.

prévenu des idées de sa fausse religion, croit voir dans Daniel des effets de la présence de ses faux Dieux, suivant la remarque de S. Jérôme. (*a*) Il s'imagine que ce saint Prophéte est animé de l'esprit de quelque Démon. Mais Théodoret (*b*) croit que ce Prince, déja instruit par Daniel, reconnoissoit dans lui l'opération du Saint-Esprit, & l'Esprit de Prophétie. Théodotion avoit traduit: (*c*) *Qui a l'Esprit du Dieu saint en lui-même.* Traduction qui est désapprouvée par saint Jérôme, parce que le Texte à la lettre porte au plurier: (*d*) *L'esprit des Dieux saints.* Mais ce saint Docteur ignoroit-il que le nom *Elohim*, se met souvent pour marquer le vrai Dieu? C'est une idée commune à la vraye, & à la fausse Religion; ou plutôt c'est un sentiment universel parmi tous les peuples, qu'il n'y a que la Divinité qui puisse découvrir l'avenir. Pharaon ayant entendu l'explication que Joseph avoit donnée à son songe, dit de lui la même chose, que Nabuchodonosor dit ici de Daniel: (*e*) *Où trouverons-nous un homme qui soit rempli comme celui-ci, de l'esprit de Dieu*, ou des Dieux?

℣. 6. BALTHASAR PRINCEPS ARIOLORUM. *Balthasar prince des Devins.* Nabuchodonosor lui avoit donné cette qualité, après qu'il eut interprété son premier songe de la statuë, composée de divers métaux. (*f*)

℣. 7. ECCE ARBOR IN MEDIO TERRÆ. *Je voyois un arbre au milieu de la terre.* Dans les Prophétes les Princes sont assez souvent comparez à des arbres: (*g*) & un arbre vû en songe, suivant les faux principes des Indiens, des Perses, & des Egyptiens, marquoit un homme excellent. (*h*) Mais rien n'est plus équivoque que ces principes, ni plus in-

---

(*a*) *Ieronym. hic, Grot. Sanct.*

(*b*) *Theodoret. hic, & Cornel. Tir. Vat.*

(*c*) Ὃς πνεῦμα θεοῦ ἁγίου ἐν ἑαυτῷ ἔχει. *In editis,* πνεῦμα θεῶν ἅγιον. *Ita & Theodoret.*

(*d*) רוּחַ אֱלֹהִים קְדִישִׁין בַּת

(*e*) *Genes.* XLI. 38. רוּחַ אֱלֹהִים

(*f*) *Dan.* II. 48.

(*g*) *Ezech.* XXXI. 3. & XVII. 5. 6. *Jerem.* XXII. 15. *Psal.* XXXVI. 35.

(*h*) *Grot. hic. Achmet. c.* 200.

certain

Digitized by Google

8. *Magna arbor, & fortis: & proceritas ejus contingens cœlum: aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.*

9. *Folia ejus pulcherrima, & fructus ejus nimius: & esca universorum in ea, subter eam habitabant animalia, & bestiæ, & in ramis ejus conversabantur volucres cœli: & ex ea vescebatur omnis caro.*

10 *Videbam in visione capitis mei super stratum meum: & ecce vigil, & sanctus de cœlo descendit.*

11. *Clamavit fortiter, & sic ait: Succidite arborem, & præcidite ramos ejus: excutite folia ejus, & dispergite fructus ejus: fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, & volucres de ramis ejus.*

8. C'étoit un arbre grand & fort, dont la hauteur alloit jusqu'au ciel, & qui paroissoit s'étendre jusques aux extrémitez du monde.

9. Ses feuilles étoient très-belles, & il étoit chargé de fruits, capables de nourrir toutes choses: les bêtes privées, & les bêtes sauvages habitoient dessous, les oiseaux du ciel demeuroient sur ses branches, & tout ce qui avoit vie, y trouvoit de quoi se nourrir.

10. J'eus cette vision étant sur mon lit. Alors un Veillant, & un saint, descendit du ciel,

11. Et cria d'une voix forte: Abattez l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feuilles, & jettez-en les fruits: que les bêtes qui étoient dessous s'enfuyent, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.

COMMENTAIRE.

certain que ces observations. Dieu peut faire voir cent fois un grand arbre en songe, sans aucun rapport à un grand homme; & représenter un homme excellent, sous cent autres espéces différentes.

℣. 10. ECCE VIGIL, ET SANCTUS DE COELO DESCENDIT. *Alors un Veillant & un Saint, descendit du Ciel.* On ne doute pas que ce *Veillant*, qui descend du Ciel ne soit un Ange. Le Chaldéen l'appelle *Hir*; (*a*) d'où S. Jérôme croit que les Payens ont pris leur *Iris*, messagére des Dieux. (*b*) Il paroît par le ℣. 14. que l'on concevoit parmi les Chaldéens ces *Veillans*, & ces *Saints* dans le Ciel, comme une compagnie de Juges, ou un ordre d'Esprits bienheureux, qui jugeoient, & qui décidoient du sort des hommes. ℣. 14. *Il a été ordonné par les Veillans; c'est la parole, & la volonté des Saints*, que l'arbre soit abattu, &c.

℣. 11. FUGIANT BESTIÆ. *Que les bêtes s'enfuyent.* Les bêtes, tant privées que sauvages, qui étoient sous l'arbre, marquoient les peuples soumis à Nabuchodonosor. (*c*) Elles s'enfuirent, elles le quittérent, elles cessérent de le reconnoître, & de lui obéïr, du moment qu'il tomba dans la manie.

(*a*) עיר וקדיש *Theodot.* Εἶρ καὶ ἅγιος.

(*b*) *Ieronym hic.* L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes sous son nom, Ps. LXXVI. 4. cite de Daniel. *Et ecce ir, id est, vigil. Scol. Rom. edit.* Ἀντὶ τοῦ εἶρ οἱ ὁ Ἀγγελὸν ἠρμήνευσαν. Οἱ δὲ λοιποὶ ἐγρήγορον.

(*c*) *Theodoret. ad* ℣. 9.

12. *Verumtamen germen radicum ejus in terra ſinite, & alligetur vinculo ferreo, & æreo, in herbis quæ foris ſunt, & rore cœli tingatur, & cum feris pars ejus in herba terræ.*

13. *Cor ejus ab humano commutetur, & cor feræ detur ei: & ſeptem tempora mutentur ſuper eum.*

12. Laiſſez-en néanmoins en terre la tige avec ſes racines; qu'il ſoit lié avec des chaînes de fer, & d'airain, parmi les herbes des champs; qu'il ſoit moüillé de la roſée du ciel, & qu'il paiſſe avec les bêtes ſauvages l'herbe de la terre.

13. Qu'on lui ôte ſon cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bête; & que ſept tems ſe paſſent ſur lui.

COMMENTAIRE.

℣. 12. ALLIGETUR VINCULO FERREO ET ÆREO, IN HERBIS QUÆ FORIS SUNT. *Qu'il ſoit lié avec des chaînes de fer & d'airain, parmi les herbes des champs.* Ou en le rapportant à la racine: *Qu'elle ſoit liée, &c.* On lia ou la ſouche, ou le tronc qui demeura en terre, ou l'arbre abattu. Ce dernier me paroît plus juſte; car ce n'étoit ni le fils, ni le Royaume de Nabuchodonoſor, qui ſont marquez par la racine de l'arbre, qu'on devoit lier de chaînes; c'étoit Nabuchodonoſor lui-même, figuré par l'arbre abattu, & laiſſé au milieu des herbes de la campagne.

CUM FERIS PARS EIUS IN HERBA TERRÆ. *Qu'il paiſſe avec les bêtes ſauvages l'herbe de la terre.* On paſſe ici du ſens figuré, au ſens propre. On parle de cet arbre, comme d'un homme qu'on enchaîne comme un furieux, ou qu'on abandonne à la campagne, expoſé aux injures de l'air, & contraint de brouter l'herbe avec les bêtes.

℣. 13. COR EIUS AB HUMANO COMMUTETUR, ET COR FERÆ DETUR EI. *Qu'on lui ôte ſon cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bête.* On a examiné dans une Diſſertation particuliére, quelle fut la maladie de Nabuchodonoſor, & le changement qui arriva dans ſa perſonne.

SEPTEM TEMPORA MUTENTUR SUPER EUM. *Que ſept tems ſe paſſent ſur lui.* Qu'il demeure ſept ans entiers dans cet état. C'eſt l'explication la plus ordinaire. (*a*) D'autres (*b*) entendent ces *ſept tems*, *ſeptem tempora*, de trois étez, & de quatre hyvers, ou de trois hyvers, & quatre étez, qui font *ſept ſaiſons*, & trois ans & demi. Le faux Epiphane, & Dorothée dans la vie des Prophétes, & l'Auteur de l'Hiſtoire Scolaſtique, croyent que Dieu, touché des priéres de Daniel, réduiſit les ſept ans à ſept mois. D'autres le bornent à ſept ſemaines. D'autres ſans rien déterminer, croyent que ces *ſept tems*, marquent un long tems. Daniel

(*a*) *Vide Theodoret. Vat. Grot. Cornel. Menoc Tirin. Caſtal. Jun. Perer, Sanct. &c.*

(*b*) *Quid. apud Theodoret.*

Digitized by Google

14. *In sententia vigilum decretum est, & sermo sanctorum, & petitio: donec cognoscant viventes, quoniam dominatur Excelsus in regno hominum: & cuicumque voluerit, dabit illud, & humillimum hominem constituet super eum.*

15. *Hoc somnium vidi, ego Nabuchodonosor Rex: Tu ergo Balthasar interpretationem narra festinus: quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi: tu autem potes, quia spiritus Deorum sanctorum in te est.*

16. *Tunc Daniel, cujus nomen Balthasar, cœpit intra semetipsum tacitus cogitare quasi unâ horâ: & cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem Rex, ait: Balthasar, somnium & interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Balthasar, & dixit: Domine mi, somnium his qui te oderunt, & interpretatio ejus hostibus tuis sit.*

14. C'est ce qui a été ordonné par les Veillans; c'est l'ordre & la demande des Saints; jusqu'à ce que les vivans connoissent que c'est le Très-haut qui a la domination sur les Royaumes des hommes, qui les donne à qui il lui plaît, & qui établit Roi quand il veut le dernier d'entre les hommes.

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi Nabuchodonosor Roi. Hâtez-vous donc, Balthasar, de m'en donner l'explication: car tous les Sages de mon Royaume n'ont pû me l'interpréter: mais pour vous, vous le pouvez, parce que l'esprit des Dieux saints est en vous.

16. Alors Daniel, surnommé Balthasar, commença à penser en lui-même, sans rien dire, pendant près d'une heure, & les pensées qui lui venoient lui jettoient le trouble dans l'esprit. Mais le Roi prenant la parole, lui dit: Balthasar, que ce songe ni l'interprétation que vous avez à lui donner ne vous troublent point. Balthasar lui répondit: Seigneur, que le songe retourne sur ceux qui vous haïssent, & son interprétation sur vos ennemis.

COMMENTAIRE.

prend ordinairement le nom de *tems*, pour une année. (*a*) Ainsi nous ne doutons pas qu'il ne veüille marquer ici sept ans entiers. Mais dira-t'on, comment put-il demeurer si long-tems dans une situation si contraire à la nature? Qui gouverna son Royaume durant ce tems; & comment une chose de cette nature n'a-t'elle pas été connuë des anciens Historiens? On peut voir sur cela notre Dissertation sur la Métamorphose de Nabuchodonosor.

℣. 14. DOMINATUR EXCELSUS IN REGNO HOMINUM. *Le Très-haut domine sur les Empires des hommes.* Il les donne, il les ôte à qui il veut; toute puissance vient de lui. Les Rois empruntent de Dieu toute leur autorité. Que toute chair s'humilie donc, & tremble en sa présence; que les plus puissans Monarques jettent leurs couronnes à ses pieds. Toute gloire, *toute dignité vient de Jupiter*, dit Homére. (*b*)

℣. 16. COEPIT INTRA SEMETIPSUM TACITUS COGITA-

(*a*) *Vide Dan.* VII. 25. XI. 13. XII. 7. *Tempus & tempora, & dimidium temporis.*

(*b*) *Iliad.* XVII. Ἐκ δὲ Διὸς τιμαὶ.

17. *Arborem quam vidisti sublimem atque robustam, cujus altitudo pertingit ad cœlum, & aspectus illius in omnem terram,*

18. *Et rami ejus pulcherrimi, & fructus ejus nimius, & esca omnium in ea, subter eam habitantes bestiæ agri, & in ramis ejus commorantes aves cœli.*

19. *Tu es Rex, qui magnificatus es, & invalusti: & magnitudo tua crevit, & pervenit usque ad cœlum, & potestas tua in terminos universa terræ.*

20. *Quòd autem vidit, Rex, vigilem, & sanctum descendere de cœli, & dicere: Succidite arborem, & dissipate illam: attamen germen radicum ejus in terra dimittite, & vinciatur ferro, & ære in herbis foris, & rore cœli conspergatur, & cum feris sit pabulum ejus, donec septem tempora mutentur super eum.*

21. *Hæc est interpretatio sententiæ Altissimi, quæ pervenit super Dominum meum Regem.*

22. *Ejicient te ab hominibus, & cum bestiis feriisque erit habitatio tua, & fœnum ut bos comedes: & rore cœli infundêris: septem quoque tempora mutabuntur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus super regnum hominum, & cuicumque voluerit det illud.*

17. Vous avez vû un arbre qui étoit très-grand, & très-fort, dont la hauteur alloit jusqu'au ciel, qui sembloit s'étendre sur toute la terre;

18. Ses branches étoient très belles; il étoit chargé de fruits, & tous y trouvoient de quoi se nourrir: les bêtes de la campagne habitoient dessous, & les oiseaux du ciel se retiroient sur ses branches.

19. Cet arbre, ô Roi, c'est vous-même, qui êtes devenu si grand, & si puissant; car votre grandeur s'est acruë & élevée jusqu'au ciel; votre puissance s'est étenduë jusqu'aux extrémitez du monde.

20. Vous avez vû ensuite, ô Roi, que le Veillant & le Saint, est descendu du ciel, & qu'il a dit: Abattez cet arbre, coupez-en les branches; réservez-en néanmoins en terre la tige avec les racines; qu'il soit lié avec le fer, & l'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé par la rosée du ciel, & qu'il paisse avec les bêtes sauvages, jusques à ce que sept tems soient passez sur lui.

21. Et voici l'interprétation de la sentence du Très-haut, qui a été prononcée contre le Roi mon Seigneur.

22. Vous serez chassé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux, & les bêtes sauvages; vous mangerez du foin, comme un bœuf; vous serez trempé de la rosée du ciel; sept tems se passeront sur vous, jusqu'a ce que vous reconnoissiez que le Très-haut tient sous sa domination les Royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

COMMENTAIRE.

RE QUASI UNA HORA. *Daniel commença à penser en lui-même pendant près d'une heure.* Il y en a qui attribuënt ce retardement à ce que l'esprit de Prophétie ne vint pas d'abord. D'autres au trouble où il étoit, à cause des grands & terribles objets que le songe lui présentoit. Ceux-ci croyent que l'amitié, & le respect qu'il avoit pour le Roi, le retinrent assez long-tems, & l'empêchérent de lui annoncer des choses si fâcheuses. Ceux-là, que Daniel par un trait de sa prudence, attendit quelque tems, pour étudier de quels termes il se serviroit, & comment il s'y prendroit

Digitized by Google

23. *Quòd autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris : regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse celestem.*

24. *Quam ob rem, Rex, consilium meum placeat tibi, & peccata tua eleemosynis redime, & iniquitates tuas misericordiis pauperum : forsitan ignoscet delictis tuis.*

23. Quant à ce qui a été commandé, qu'on réservât la tige de l'arbre avec ses racines, cela vous marque que votre Royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute puissance vient du ciel.

24. C'est pourquoi suivez, ô Roi, le conseil que je vous donne. Rachetez vos péchez par les aumônes, & vos iniquitez par les œuvres de miséricorde envers les pauvres : peut-tre que le Seigneur vous pardonnera vos offenses.

COMMENTAIRE.

pour déclarer au Roi le sens de son songe ; ou même pour engager le Roi à lui ordonner de parler. Enfin il y en a qui attribuënt ce trouble à l'impression que l'Esprit saint fit sur lui dans le moment qu'il l'inspira : car quelquefois les Prophétes tomboient dans la défaillance, lorsque Dieu se communiquoit à eux, & leur manifestoit ses mystéres. (*a*) Le Chaldéen se peut traduire ainsi : (*b*) *Et Daniel fut tout étonné*, il demeura sans répondre, *pendant un espace de tems considérable*. Le terme *Schaach*, qui est traduit dans la Vulgate, & dans Théodotion par, *une heure*, signifie un assez long espace de tems ; mais non pas précisément une heure, selon notre maniére de compter.

SOMNIUM ET INTERPRETATIO EJUS NON CONTURBENT TE. *Que ce songe, & l'interprétation que vous devez lui donner, ne vous troublent point*. Le Chaldéen : (*c*) *Que ce songe ne vous effraye point*, ou ne vous inquiéte point. Théodotion : (*d*) *Ne vous fasse rien précipiter*. Le Roi s'apperçut de l'embarras de Daniel ; il le rassure.

℣. 23. REGNUM TUUM TIBI MANEBIT. *Votre Royaume vous demeurera*. On n'établira point un nouveau Roi entre votre place ; vous serez rétabli sur le trône après un espace de sept ans. Pendant cet espace le Royaume fut gouverné par son fils Evilmérodach, & par les Grands du Royaume, au nom de Nabuchodonosor.

℣. 24. PECCATA TUA ELEEMOSYNIS REDIME. *Rachetez vos péchez par les aumônes*. Tâchez de fléchir la justice de Dieu, & d'obtenir de lui la grace de la conversion, & le pardon de vos péchez, par des aumônes : Ou : Essayez de détourner de dessus vous le malheur qui vous menace, par des aumônes. *Le péché* se met souvent pour la peine du péché.

(*a*) *Vide Dan.* x. 8. *Ezech.* II. 1. & III. 23.

(*b*) אשתומם כשעה חדה *Theodot.* Ἀπηνεώθη ὡσὰ ὥραν μίαν. *Grot. Modico tempore ; alii horam unam.*

(*c*) אל יבהלך

(*d*) *Theodot.* Μὴ κατασπευσάτω σε.

25. *Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor Regem.*

26. *Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat,*

25. Toutes ces choses arrivérent depuis au Roi Nabuchodonosor.

26. Douze mois après il se promenoit dans le palais de Babylone,

COMMENTAIRE.

Le Chaldéen : (*a*) *Interrompez*, abandonnez *votre péché par la justice, & vos iniquitez par la compassion envers les miserables.* Quittez vos désordres, & pratiquez la justice ; convertissez-vous au Seigneur, & changez de vie, & répandez des aumônes dans le sein des pauvres, afin de vous attirer par leurs priéres, les effets de la clémence du Seigneur. On peut aussi l'entendre tout simplement comme la Vulgate : *Rachetez vos péchez par l'aumône.* Dans le style de l'Ecriture, souvent *la justice*, signifie *l'aumône*, ou la pitié envers les pauvres. Le second membre de ce passage semble déterminer à ce sens le nom de justice ; de même que dans Isaïe : (*b*) *Votre justice marchera devant vous.* Et saint Paul aux Corinthiens ; (*c*) *Il a répandu ses biens, & les a distribuez aux pauvres : sa justice demeure dans les siécles des siécles.* C'est ainsi que Théodotion, saint Jérôme, le Syriaque, l'Arabe, & plusieurs bons Interprétes (*d*) l'ont entendu.

℣. 25. OMNIA HÆC VENERUNT SUPER NABUCHODONOSOR REGEM. *Toutes ces choses arrivérent au Roi Nabuchodonosor.* Dieu différa l'execution de ses menaces envers ce Prince impie ; il lui donna un an entier, pour voir s'il retourneroit à lui ; mais voyant qu'il persévéroit dans le crime, lorsque la mesure de ses iniquitez fut remplie, il le frappa & le réduisit en l'état d'une bête. C'est l'explication de Théodoret, & de plusieurs autres. (*e*) Mais saint Jérôme, suivi d'un grand nombre de Commentateurs, (*f*) croit que ce Prince effrayé des menaces de Daniel, & touché de ses exhortations, commença à faire l'aumône, & à s'exercer dans des œuvres de charité, ce qui lui mérita de Dieu un an de délai. Il fit changer la sentence du Très-haut par sa conversion : *Dei sententia commutata est, non vanitate judicii, sed eorum conversione, qui meruêre indulgentiam.* Toutefois n'ayant pas persevéré dans la pratique du bien, & s'étant laissé aller à l'orgueil, en considérant la magnificence de Babylone, il perdit par sa vanité, le bien qu'il avoit acquis par ses aumônes : *Bonum misericordiæ perdidit malo superbiæ.*

℣. 27. NONNE HÆC EST BABYLON CIVITAS MAGNA, QUAM EGO ÆDIFICAVI ? *N'est-ce pas là cette grande Babylone que*

(*a*) חטיך בצדקה פרק ועויתך במחן ענין
(*b*) *Isai.* LVIII. 8.
(*c*) 2. *Cor.* IX. 9.
(*d*) *Ieronym. Theodoret. Grotius. Munster. Castal. Perer. Sanct. Cornel. Catholici passim.*
(*e*) *Vide Sanct. hic.*
(*f*) *D. Thom. Hugo Card. Dionys. Carth. Lyran.*

Digitized by Google

27. *Respondit que Rex, & ait: Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni: in robore fortitudinis meæ, & in gloria decoris mei?*

28. *Cúmque sermo adhuc esset in ore Regis, vox de cœlo ruit: Tibi dicitur, Nabuchodonosor Rex: Regnum tuum transibit à te.*

29. *Et ab hominibus ejicient te, & cum bestiis, & feris erit habitatio tua: fœnum quasi bos comedes, & septem tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus in regno hominum, & cuicumque voluerit, det illud.*

30. *Eâdem horâ sermo completus est super Nabuchodonosor, & ex hominibus abjectus est, & fœnum ut bos comedit, & rore cœli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, & ungues ejus quasi avium.*

27. Et il commença à dire: N'est-ce pas là cette grande Babylone, dont j'ai fait le siége de mon Royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'eclat de ma gloire?

28. A peine le Roi avoit prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du ciel: Voici ce qui vous est annoncé, ô Nabuchodonosor Roi; votre Royaume passera en d'autres mains;

29. Vous serez chassé de la compagnie des hommes; vous habiterez avec les animaux, & avec les bêtes farouches; vous mangerez du foin, comme un bœuf; & sept tems se passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut a un pouvoir absolu sur les Royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

30. Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin, comme un bœuf; son corps fut trempé de la rosée du ciel, en sorte que les cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle, & que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

COMMENTAIRE.

j'ai fait bâtir? La ville de Babylone avoit été bâtie par Nemrod, peu après la construction de la fameuse tour de Babel. (*a*) Sémiramis l'augmenta, & l'embellit considérablement. Mais Nabuchodonosor la rendit la plus grande, & la plus belle ville de l'Orient; (*b*) il y ajoûta un nouveau quartier, qui pouvoit passer pour une ville; il environna toute la ville d'une triple enceinte de murailles; il y bâtit un temple magnifique à Bélus, & un palais somptueux pour lui-même, tout joignant l'ancien palais de son pere. Il y fit aussi ces jardins fameux soutenus sur des voûtes, qui furent mis par l'antiquité au nombre des merveilles du monde. Quelques-uns (*c*) ont attribué ces grands ouvrages, & sur tout les murs de Babylone, à la Reine Sémiramis. Mais Bérose soûtient le contraire, & Abydéne nomme Nabuchodonosor comme l'auteur de ce prodigieux travail.

Les Ecrivains anciens ne sont point uniformes sur la hauteur & l'éten-

(*a*) *Genes.* x. 10.

(*b*) *Joseph. ex Beroso Antiq. lib.* x. *cap.* 11. *& lib.* 1. *contra Appion. Et Euseb. lib.* 9. *Præp. cap. ult. & Clitarch. apud Diodor. Sic. lib.* 2.

(*c*) *Ctesias & Justin. lib.* 1.

Digitized by Google

31. *Igitur poſt finem dierum : ego Nabuchodonoſor oculos meos ad cœlum levavi, & ſenſus meus redditus eſt mihi : & Altiſſimo benedixi, & viventem in ſempiternum laudavi, & glorificavi : quia poteſtas ejus poteſtas ſempiterna, & regnum ejus in generationem & generationem.*

31. Après que le tems *marqué de Dieu* eut été accompli, moi Nabuchodonoſor, j'élevai les yeux au ciel ; le ſens, & l'eſprit me furent rendus. je bénis le Très-Haut, je loüai & je glorifiai celui qui vit éternellement, parce que ſa puiſſance eſt une puiſſance éternelle, & que ſon Royaume s'étend dans la ſucceſſion de tous les ſiécles.

COMMENTAIRE.

duë de ces murs ; les uns leur donnent trois cens ſoixante-cinq ſtades de tour ; (*a*) d'autres trois cens ſoixante-huit ; (*b*) d'autres ſoixante mille pas ; (*c*) d'autres (*d*) trois cens quatre-vingt ſtades ; d'autres trois cens ſoixante ; (*e*) d'autres trois cens quatre-vingt-cinq ; (*f*) Pline, & Solin deux cens pieds de haut, & cinquante de large. Mais Strabon, & Quinte-Curce ne les font que de ſoixante-cinq pieds de haut, & de trente-deux de large. Quinte-Curce dit qu'on ne fut qu'un an à bâtir ce merveilleux ouvrage, & qu'on en faiſoit une ſtade, c'eſt-à-dire, cent vingt-cinq pas par jour. Mais Béroſe, & Abydéne écrivent que tout l'ouvrage fut exécuté en quinze jours. Voilà quelle étoit Babylone, & ce qui faiſoit dire à Nabuchodonoſor : *N'eſt-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie?*

℣. 31. POST FINEM DIERUM, OCULOS MEOS AD COELUM LEVAVI. *Après que le tems eut été accompli, j'élevai les yeux au Ciel.* Dieu me regarda des yeux de ſa miſéricorde, mon imagination fut guérie ; je m'humiliai devant le Seigneur, je reconnus la grandeur de ſa puiſſance, & la juſtice de ſa colere : je recourus à lui, & j'obtins miſéricorde. Il ſembleroit par ce que dit ici Nabuchodonoſor, que ſa converſion fut véritable, & qu'on peut le conſidérer comme un Proſélyte de la Religion des Juifs. Saint Auguſtin paroît croire que tout ce qui arriva à ce Prince, étoit un effet de la bonté de Dieu ſur lui, qui vouloit par-là le conduire au ſalut : (*g*) *Hoc enim erat in occulto judicio & miſericordia Dei, ut illis regibus eo modo conſuleret ad ſalutem.* L'Auteur du Livre de la Prédeſtination, & de la Grace, (*h*) après avoir fait un paralléle de Pharaon, & de Nabuchodonoſor, montre que ces deux Princes ont eu une fin fort différente ; Pharaon s'étant endurci au milieu des châtimens que Dieu exerça contre lui, au lieu que Nabuchodonoſor mérita de faire une pénitence utile. C'eſt-à-dire, ſuivant l'idée de Pérerius, qu'une même

(*a*) *Clitarch. apud Diodor. lib.* 1.
(*b*) *Quint. Curt. lib* 5.
(*c*) *Plin. lib.* 6. *cap.* 26. *& Solin. Polyhiſt.*
(*d*) *Herodot.*
(*e*) *Cteſias apud Diodor.*
(*f*) *Strabo lib.* 16. Voyez *Bochart. Phaleg lib.* 1. *cap.* 12.
(*g*) *Auguſt. Ep.* 111. *nov edit col.* 322.
(*h*) *Autor. lib de Prædeſt. & Grat cap.* 9. *In* 1. *Append. tom.* 10. *nov. Edit. pag* 58.

médecine

médecine donnée de la main du même Médecin, servit à l'un pour sa perte, & à l'autre pour son salut. *Idem medicamentum, ejusdem manu Medici confectum, uni profuit ad salutem, alteri cessit ad exitium.* Saint Jérôme (*a*) prouve qu'on ne doit désesperer de la conversion de personne, par l'exemple de Nabuchodonosor, qui revint dans son bon sens, après avoir vêcu sept ans comme une bête. Théodoret (*b*) croit que Dieu accorda le pardon à ce Prince, & qu'il le rétablit dans son Royaume, parce qu'instruit par les châtimens qu'il avoit soufferts, il reconnut la souveraine puissance du Seigneur. Denys le Chartreux, Liran, Pérerius, & Cornélius à Lapide, sont parmi les modernes les principaux défenseurs de cette opinion.

Mais d'autres soûtiennent qu'on n'a aucune preuve de la conversion parfaite, & du salut de Nabuchodonosor. L'Ecriture nous le représente comme un Prince inconstant, qui parle du vrai Dieu, tantôt d'une maniére fort respectueuse, & tantôt dans des termes très-insolens. Après avoir dit à Daniel: (*c*) *Que le Dieu d'Israël est le Dieu des Dieux, & le Seigneur des Seigneurs;* il dit ailleurs aux Compagnons de Daniel, qui ne vouloient pas adorer sa statuë d'or: (*d*) *Et qui est le Dieu qui vous pourra tirer de mes mains?* Et dans cet Edit que nous expliquons, il reconnoît encore *Bel* pour son Dieu, en disant, que Balthasar (*e*) *porte le nom de son Dieu.* Et voyant que Daniel étoit rempli d'un Esprit supérieur, il l'attribuë à ses Dieux, suivant la réflexion de saint Jérôme: (*f*) *Nec mirum si erret Nabuchodonosor, & quicquid super se cernit, non Deum, sed Deos arbitretur.* Tout ce qu'il dit en faveur du vrai Dieu dans cet Edit, se termine à le loüer, à le glorifier, à reconnoître son pouvoir, & sa justice; mais sans parler de l'adorer, & de le servir. Enfin Isaïe parlant de ce Prince dit, selon plusieurs habiles Interprétes, (*g*) qu'à l'arrivée de Nabuchodonosor en enfer, tout ce lieu de ténébres s'est mis en mouvement pour lui faire honneur. (*h*) Saint Thomas (*i*) n'ose se déclarer pour le salut de Nabuchodonosor; il semble même approuver l'opinion de ceux qui expliquent ces paroles qu'on a citées, de l'Auteur du livre de la Prédestination, & de la Grace: *Pœnitentiam meruit fructuosam,* il mérita de faire une pénitence utile; qui les expliquent des avantages temporels qu'il reçut de Dieu, ayant été rétabli dans son Royaume. Sanctius (*k*) soûtient qu'on n'a

(*a*) *Ieronym. Ep. ad Lætam.*

(*b*) *Theodoret. ad cap. 5. Dan.* Διὸ καὶ συγγνώμης αὐτὸν, (Ναβουκοδονόσορ) ἠξίωσε ἡ δικαία τοῦ θεοῦ ψῆφος ... τοῦτον δὲ (Βαλτάσαρ) οὐδεμιᾶς συγγνώμης ἠξίωσε. *Vide, si placet, fals. Epiphan. & Dorotheum de Vit. Prophetarum.*

(*c*) *Dan.* II 47.

(*d*) *Dan.* III. 15.

(*e*) *Dan.* IV. 5.

(*f*) *Ieronym. in Daniel. cap.* 14 ℣. 5.

(*g*) *Ieronym. S Thom. Haymo, Hugo, alii.*

(*h*) *Isai.* X. V. 9. 10. 11.

(*i*) *D. Thom. in cap.* IV. *Dan.*

(*k*) *Sanct. in Daniel. cap.* 4. *ad fin.*

32. *Et omnes habitatores terra apud eum in nihilum reputati sunt : juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cœli quàm in habitatoribus terræ : & non est qui resistat manui ejus, & dicat ei : Quare fecisti ?*

33. *In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, & ad honorem regni mei decoremque perveni : & figura mea reversa est ad me : & optimates mei, & magistratus mei requisierunt me, & in regno meo restitutus sum, & magnificentia amplior addita est mihi.*

34. *Nunc igitur ego Nabuchodonosor laudo, & magnifico, & glorifico Regem cœli : quia omnia opera ejus vera, & via ejus judicia, & gradientes in superbia potest humiliare.*

32. Tous les habitans de la terre sont devant lui comme un néant ; il fait tout ce qu'il lui plaît, soit dans les vertus célestes, soit dans ceux qui sont sur la terre ; & nul ne peut résister à sa main puissante, ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait ainsi ?

33. En ce même tems le sens me revint, & je recouvrai tout l'éclat, & toute la gloire de la dignité royale : ma première forme me fut renduë ; les grands de ma Cour, & mes principaux officiers me vinrent chercher. Je fus rétabli dans mon Royaume, & je devins plus grand que jamais.

34. Maintenant donc, moi Nabuchodonosor, je loüe le Roi du Ciel, & je publie sa grandeur, & sa gloire ; parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, que toutes ses voyes sont pleines de justice, & qu'il peut humilier les superbes *quand il lui plaît.*

COMMENTAIRE.

rien d'assuré sur cette matière, & que la conversion de Nabuchodonosor est une chose fort équivoque, & son salut une chose très-douteuse. C'est ce qui nous paroît de plus certain sur cette question. Le nom de saint Augustin, qu'on avoit crû faussement auteur du livre de la Prédestination, & de la Grace, étoit ce qui avoit le plus donné de crédit au sentiment qui tient pour le salut de ce Prince. Mais on convient à présent que ce saint Docteur n'a point écrit cet ouvrage, & qu'il est d'un auteur suspect, & qui a des sentimens tout opposez à ceux de saint Augustin.

℣. 32. TAM IN VIRTUTIBUS COELI, QUAM IN HABITATORIBUS TERRÆ. *Soit dans les vertus célestes, soit dans ceux qui sont sur la terre.* Dieu exerce un domaine absolu & sur les Anges, & sur les hommes ; sur les puissances du ciel & sur celles de la terre. Ou bien : Il exécute ses volontez avec un pouvoir absolu, & sur les astres, & sur les Potentats. *Les vertus célestes*, signifient quelquefois les astres. (*a*) Les Chaldéens adoroient le Soleil, & les autres corps célestes. Nabuchodonosor croyoit apparemment que le Dieu des Hébreux étoit d'un ordre supérieur, & qu'il dominoit ces corps célestes qu'il adoroit. Ce qui venoit d'arriver dans les flammes de la fournaise, étoit pour lui une preuve décisive du pouvoir du Seigneur sur le feu, qu'on considéroit comme une

(*a*) *Matth.* XXIV. 29. *Virtutes cœlorum movebuntur.*

Digitized by Google

émanation du Soleil. Grotius : *Dieu fait tout ce qu'il veut, tant par les vertus du Ciel*, par les Anges, par les Veillans, dont on a parlé au ℣. 10. de ce Chapitre, *que par les hommes.*

CHAPITRE V.

Festin sacrilége du Roi Balthasar. Il profane les vaisseaux sacrez du Temple de Jérusalem. Apparition d'une main qui écrit sur la muraille : Mané, Pharés, Thécel. *Daniel explique cette écriture.*

℣. 1. *Balthasar Rex fecit grande convivium optimatibus suis mille : & unusquisque secundùm suam bibebat ætatem.*

℣. 1. LE Roi Balthasar fit un grand festin à mille des plus grands de sa Cour, & chacun y buvoit selon son âge.

COMMENTAIRE.

℣. 1. BALTHASAR REX. *Le Roi Balthasar.* Ce Chapitre en suivant l'ordre des tems, devroit être placé après le septiéme, & le huitiéme. Balthasar n'étoit que le petit fils de Nabuchodonosor. Joseph (*a*) dit qu'Evilmérodach succéda à Nabuchodonosor, après lui *Neglissor*, ou Nérigliſſor, puis Labosordach, & enfin Balthasar, dont nous parlons ici. Cette opinion est suivie par saint Jérôme, & par plusieurs Interprétes. Théodoret (*b*) suivi aussi d'un grand nombre d'Ecrivains, croit que Nabuchodonosor laissa deux fils, Evilmérodach, & Balthasar. Le premier lui succéda immédiatement, & Balthasar succéda à Evilmérodach son frere. D'autres (*c*) soûtiennent que Balthasar étoit fils, & non pas frere d'Evilmérodach ; mais ils conviennent qu'il ne succéda pas immédiatement à Evilmérodach.

Voici comme ils ajustent la succession des Princes qui ont suivi Nabuchodonosor. Evilmérodach fils & successeur de ce Prince, fut tué par *Nérigliſſor* son beau-frere, après un regne de deux ans. Nérigliſſor regna quatre ans, & eut pour successeur *Laborosoarchod* son fils, qui ne regna que neuf mois. (*d*) Enfin Balthasar que l'on fait fils d'Evilmérodach, fut

(*a*) *Joseph. lib 10 contra Appion. pag.* 1045. *ex Beroso. Item lib.* X. *Antiq. cap.* 12. *Et ex eo Ieronym. hic.*

(*b*) *Theodoret. hic Euseb. in Chronic. Sulpic. lib.* 2. *Hist. Livan.*

(*c*) *Maldon. Perer. Polan. Geier. Usser. Vide Ieronym. In Isai.* XIII. 17.

(*d*) Grotius croit que c'est le même que Balthasar de Daniel.

Digitized by Google

mis sur le trône, & regna dix-sept ans. Ils prétendent que c'est lui-même qui est appellé Nabonide par Bérose, & Labinithe par Hérodote, & Nabonidoch par Abydéne. C'est ainsi que Pérérius & Usserius concilient l'Histoire sacrée avec la profane. L'Ecriture ne parle que d'Evilmérodach, & de Balthasar; & elle nous dit expressément (*a*) que le Royaume de Chaldée sera possédé *par Nabuchodonosor, par son fils, & par son petit-fils.* Et ailleurs, (*b*) que les Hébreux furent assujettis à Nabuchodonosor, & à ses fils, jusqu'au regne de Cyrus : *Servivit Regi & filiis ejus, donec imperaret Rex Persarum.* Mais les Historiens profanes nous donnent unanimement une suite de quatre Princes, qui ont regné après Nabuchodonosor. Il faut donc dire, ou que les Auteurs sacrez n'ayant pas jugé à propos de nous parler de Nérigliſſor, ni de Laborosoarchod, parce qu'ils n'étoient que des usurpateurs, & n'avoient aucun rapport avec l'Histoire du peuple de Dieu, ils se sont contentez de nous dire les noms, & une petite partie des actions d'Evilmérodach, & de Balthasar, fils de Nabuchodonosor; ou que ces Princes, nommez par les Profanes n'ont jamais regné à Babylone.

En effet, en examinant de près le Texte de l'Ecriture, & les Historiens profanes, on voit de grandes difficultez à les concilier. Le Texte sacré donne expressément à Balthasar le nom de fils du grand Nabuchodonosor en tant d'endroits, qu'il faut faire violence à son Texte, pour l'entendre autrement. La Reine mere de Balthasar, & épouse de Nabuchodonosor, dit en parlant à son fils : (*c*) *Il y a dans votre Royaume un homme rempli de l'esprit des Dieux, fort célébre sous l'Empire de votre pere; & que votre pere établit chef de tous les Devins..... Votre pere, dis-je, ô Roi, qui lui avez donné le nom de Balthasar.* Peut-on parler d'une maniére plus expresse? Balthasar parlant ensuite à Daniel, lui dit : (*d*) *Etes-vous ce Daniel, que mon pere a amené avec les captifs de Juda?* Enfin ce Prophéte dit à Balthasar, après avoir parlé de la fameuse disgrace de Nabuchodonosor : (*e*) *Et vous Balthasar, qui êtes son fils, vous n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sçussiez tout cela.* De plus, Baruch nous parle de Nabuchodonosor, & de Balthasar, comme de deux Princes regnans ensemble, ou du moins comme du Prince regnant, & de son héritier présomptif : (*f*) *Priez pour la conservation de Nabuchodonosor, & pour celle de Balthasar son fils... Afin que nous vivions sous l'ombre de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & sous l'ombre de Balthasar son fils.*

On peut répondre à toutes ces difficultez. 1°. Que dans le style des Hé-

---

(*a*) *Jerem.* XXVII. 7. *Serviant ei (Nabuchodonosor) omnes gentes, & filio ejus, & filio filii ejus.*

(*b*) 2. *Par.* XXXVI. 20.

(*c*) *Dan.* V. 11. 12.

(*d*) *Ibid.* ℣. 13.

(*e*) *Ibid.* ℣. 21. 22.

(*f*) *Baruc.* I. 11. 12.

Digitized by Google

breux on donne le nom de fils indifféremment aux fils, & aux petits-fils, & même aux arriére-petits-fils ; & dans le paſſage du quatriéme Livre des Rois qu'on a cité, n'eſt-il pas porté expreſſément, que les Hébreux ſeront aſſujettis à Nabuchodonoſor, & à ſes fils ; quoi qu'on n'ait aucune preuve poſitive que ce Prince ait eu d'autres fils qu'Evilmérodach ? 2°. Lorſque Baruch écrivoit, on croit qu'Evilmérodach étoit dans la diſgrace, & en priſon ; & alors Balthaſar étoit regardé comme ſeul héritier préſomptif de la couronne. On dit que ce fut dans la priſon qu'Evilmérodach lia amitié avec Jéchonias Roi des Juifs. 3°. L'Ecriture diſtingue parfaitement les deux Rois, Evilmérodach, & Balthaſar. Le quatriéme des Rois dit qu'Evilmérodach la premiére année de ſon regne, tira de priſon Jéchonias, & lui donna rang au-deſſus des autres Princes qui étoient à ſa Cour. Et à l'égard de Balthaſar, Daniel nous en parle aſſez au long dans ce Chapitre, & dans le ſuivant ; & il intitule ſon Chapitre VIII. de la troiſiéme année de ce Prince. Il faut donc dire qu'il n'y eut proprement que quatre Princes qui poſſéderent la Monarchie Chaldéene, Nabopolaſſar, Nabuchodonoſor, Evilmérodach, & Balthaſar ; & que les autres dont parlent Béroſe & Joſeph, n'étoient peut-être que de petits Rois, ou des Satrapes dépendans de ces Monarques.

Mais ce n'eſt pas là où gît la plus grande difficulté. Béroſe, Polyhiſtor & Megaſthéne ne reconnoiſſent pour fils de Nabuchodonoſor, que le ſeul Evilmérodach. Ils ne diſent pas un mot de Balthaſar ; & c'eſt deviner de dire qu'il eſt le même que Nabonide, ou Labynite. Ces Auteurs parlent de Nabonide comme d'un ſimple Babylonien, qui n'appartenoit en aucune ſorte ni à Evilmérodach, ni à Nérigliſſor, ni à ſon fils, comme d'un homme ſans nom, & ſans dignité. (a) De plus, ces Auteurs nous diſent que Nabonide ayant livré la bataille à Cyrus, la perdit, & ſe retira à Borſippe, & que s'étant rendu au vainqueur, il en fut traité avec beaucoup de clémence, & envoyé en Carmanie, où il paſſa tranquillement le reſte de ſa vie. Eſt-ce là la fin funeſte de Balthaſar ? Joſeph l'Hiſtorien, qui a rapporté dans ſon premier Livre contre Appion, le paſſage de Béroſe, qui donne deux ans de regne à Evilmérodach, quatre à Nérigliſſor, neuf mois à Laboroſardoch, & dix-ſept ans à Nabonide, le même Joſeph au dixiéme Livre des Antiquitez, chap. XII. dit qu'Evilmérodach regna dix-huit ans, Nérigliſſor quarante, Laboroſardoch neuf mois, Balthaſar, autrement Nabrandel, dix-ſept ans. On voit par-là quel fonds il faiſoit ſur le récit de ces Auteurs, dont il change les dattes d'une ſi étrange maniére. On peut lire le Diſcours que nous avons mis à la tête d'Iſaïe, ſur les grands Empires d'Orient, comparez à l'Hiſtoire ſainte.

(a) *Beroſ. apud Joſeph. lib. 1. contra Appion.* Βαβυλώνιος, ὄντι ἐκ τῆς ἀνωτάτω ἐπισκάσεως. Κατὰ τὴν βασιλείαν περιέθηκαν Ναβονήδῳ τινὶ ἐκ

2. *Præcepit ergo jam temulentus, ut afferentur vasa aurea, & argentea, quæ asportaverat Nabuchodonosor pater ejus de Templo, quod fuit in Jerusalem, ut biberent, in eis Rex, & optimates ejus, uxoresque ejus, & concubinæ.*

2. Le Roi étant donc déja plein de vin, commanda qu'on apportât les vaſes d'or & d'argent, que ſon pere Nabuchodonoſor avoit emportés du Temple de Jéruſalem, afin que le Roi bût dedans avec ſes femmes, ſes concubines, & les Grands de ſa Cour.

COMMENTAIRE.

BALTHASAR FECIT GRANDE CONVIVIUM OPTIMATIBUS SUIS MILLE, ET UNUSQUISQUE SECUNDUM SUAM BIBEBAT ÆTATEM. *Le Roi Balthaſar fit un grand feſtin à mille des plus grands de ſa Cour, & chacun y buvoit ſelon ſon âge.* Le Chaldéen eſt un peu différent : (*a*) *Le Roi Balthaſar fit un grand repas à mille de ſes premiers Officiers, & il buvoit devant mille.* C'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, Balthaſar buvoit autant, ou plus que mille autres. C'eſt une exagération pour dire qu'il étoit un très-grand buveur, & que dans cette occaſion, il ſe ſurpaſſa encore dans ce bel exercice ; il les excitoit tous à boire à ſon exemple. On ſait que les anciens Perſes ſe faiſoient honneur de ſavoir bien boire, (*b*) & ne comptoient pas pour une petite victoire, d'avoir vaincu les autres dans cette carriére. D'autres traduiſent : *Et le Roi buvoit en préſence de ces mille conviez.* Il étoit aſſis à table dans un lieu ſéparé d'eux, en ſorte néanmoins qu'il les pouvoit voir ſans en être vû.

Athénée (*c*) nous apprend que lorſque le Roi de Perſe invite ſes Officiers à manger, il ne mange point avec eux, mais il les fait ſervir dans une ſalle au devant, & vis-à-vis de ſa chambre, en ſorte qu'étant à table, il les voit à travers un voile, qui eſt à la porte, ſans qu'il puiſſe en être apperçû. Et lorſque dans quelques fêtes particuliéres il veut faire l'honneur à quelques-uns de boire avec eux après le repas, il en fait venir une douzaine, qui boivent enſemble, tandis que le Roi boit ſeul, & ſéparé, & du vin particulier. D'autres (*d*) expliquent ainſi le Texte : Le Roi fit un feſtin à mille de ſes principaux Officiers, & il y avoit devant chacun d'eux une coupe, & auprès d'eux un homme pour les ſervir, & pour leur verſer du vin. Théodotion (*e*) traduit ainſi : *Balthaſar fit un grand feſtin à ſes Officiers chefs de mille hommes. Il y avoit du vin pour mille.*

(*a*) בלשאצר מלכא עבד לחם רב לרברבניהי אלף ולקבל אלפא חמרא שתה

(*b*) Voyez notre Commentaire ſur Eſter. I. 3.

(*c*) *Athenæus lib. 4. cap. 10. ex Heraclide Cumano.* Ὅτι δὲ οὐ συνδειπνοῦσι αὐτῷ ἀλλ' ἔξω ἀπήμενος δύο κατ' ἀνδρῶν ἀκήκοεν, ὅτε μὲν ὁ Βασιλεὺς τὸν ἄριστον ποιεῖται, καὶ ὅτε μὴ οἱ συνδειπνοῦντες. Καὶ ὁ Βασιλεὺς ἑκάστους ὁρᾷ διὰ τῆς παραπετάσματος τῆς ἐπὶ τῇ θύρᾳ ; οὗτοι δὲ αὐτὸν οὐχ ὁρῶσι.

(*d*) *Scoliaſt. Græc. apud Druſ. Grot. Arab.*

(*e*) Βαλτάσαρ ὁ Βασιλεὺς ἐποίησε δεῖπνον μέγα τοῖς μεγιστᾶσι ἀνδράσι χιλιάρχοις, (*Edit Rom.*) & *Theodoret.* Ἀνδρὶ χιλίοις, καὶ καθίσαντι ἐπὶ χιλίων ὁ οἶνος, (*id eſt* τοῖς χιλίοις ἀρχῶν. *Theodoret.*) ℣. 2. Πίνων δὲ Βαλτάσαρ, ὅπου ἐν τῇ γεύσει τοῦ οἴνου.

Digitized by Google

3. *Tunc allata sunt vasa aurea, & argentea, quæ asportaverat de Templo, quod fuerat in Jerusalem: & biberunt in eis Rex, & optimates ejus, uxores & concubinæ illius.*

3. On apporta donc aussi-tôt les vaſes d'or & d'argent, qui avoient été transportez du Temple de Jéruſalem; & le Roi but dedans avec ſes femmes, ſes concubines, & les Grands de ſa Cour.

4. *Bibebant vinum, & laudabant Deos suos aureos, & argenteos, æreos, ferreos, ligneósque, & lapideos.*

4. Ils buvoient du vin, & ils loüoient leurs Dieux d'or & d'argent, d'airain, & de fer, de bois, & de pierre.

5. *In eadem hora apparuerunt digiti: quasi manus hominis scribentis contra candelabrum in superficie parietis aulæ Regiæ, & Rex aspiciebat articulos manûs scribentis.*

5. Au même moment on vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoit vis-à-vis du chandelier ſur la muraille de la ſalle du Roi, & le Roi voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit.

6. *Tunc facies Regis commutata est, & cogitationes ejus conturbabant eum: & compages renum ejus solvebantur, & genua ejus ad se invicem collidebantur.*

6. Alors le viſage du Roi ſe changea, ſon eſprit fut ſaiſi d'un grand trouble; ſes reins ſe relâcherent, & dans ſon tremblement ſes genoux ſe choquoient l'un l'autre.

COMMENTAIRE.

℣. 2. *Et comme Balthaſar étoit à boire, il ordonna dans le vin, qu'on apportât les vaſes du Temple, &c.*

℣. 2. VASA AUREA ET ARGENTEA. *Les vaſes d'or & d'argent*, que Nabuchodonoſor avoit enlevé du Temple de Jéruſalem. Voyez *Dan.* 1. 2.

℣. 5. APPARUERUNT QUASI DIGITI MANUS HOMINIS SCRIBENTIS CONTRA CANDELABRUM IN SUPERFICIE PARIETIS AULÆ REGIÆ. *On vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoit vis-à vis du chandelier, ſur la muraille de la ſalle.* Le Roi étoit apparemment ſeul à table, comme nous l'avons remarqué ci-devant, & il y avoit devant lui un grand chandelier, ſemblable à peu près à celui qui étoit dans le Temple de Jéruſalem, ou à ceux qu'Homére nous décrit dans le palais d'Alcinous; (*a*) ou même à ces luſtres dépeints par Virgile. (*b*)

. . . . . Dependent lychni laquearibus aureis
Incensi, & noctem flammis funalia vincunt.

Ce fut vis-à-vis, & à la lueur de ce chandelier, que Balthaſar vit une main qui gravoit quelque choſe ſur la muraille.

℣. 6. COMPAGES RENUM EJUS SOLVEBANTUR. *Ses reins ſe relâcherent.* Il lâcha ſon urine, (*c*) comme il arrive quelquefois dans les

(*a*) *Homer. Odyſſ.* H. *verſ.* 190.
(*b*) *Virgil. Æneid.* 1.
(*c*) *Maldon. Menoch. Grot. Sanct. Vide Pſal.* XV. 7. & LXXII. 21.

Digitized by Google

7. *Exclamavit itaque Rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldæos, & aruſpices. Et proloquens Rex ait ſapientibus Babylonis : Quicumque legerit ſcripturam hanc, & interpretationem ejus manifeſtam mihi fecerit, purpurâ veſtietur, & torquem auream habebit in collo, & tertius in regno meo erit.*

7. Le Roi fit donc un grand cri, & ordonna qu'on fiſt venir les Mages, les Chaldéens, & les Augures, & le Roi dit aux Sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture, & me l'interprétera, ſera revêtu de pourpre, aura un colier d'or au col, & ſera la troiſiéme perſonne de mon Royaume.

COMMENTAIRE.

frayeurs extraordinaires. Autrement : *Ses reins ſe relâcherent* ; c'eſt-à-dire, il ſe ſentit ſans force, ſans vigueur, ſans pouvoir ſe ſoutenir. (*a*)

GENUA EIUS AD SE INVICEM COLLIDEBANTUR. *Ses genoux ſe choquoient l'un l'autre*, dans la frayeur dont il fut ſaiſi, & dans le tremblement de tous ſes membres. (*b*) Virgile. (*c*),

. . . . . *Sed tarda trementi*
Genua labant, vaſtos quatit æger anhelitus artus.

℣. 7. QUICUMQUE LEGERIT SCRIPTURAM HANC. *Quiconque lira cette écriture.* Soit que la frayeur ait ôté au Roi, & aux Devins la préſence d'eſprit néceſſaire pour lire ce qui étoit écrit ; ſoit que ce fût un caractére inconnu dans ce pays, comme ſeroit le caractére Hébreu ancien, le Phénicien, le Samaritain ; (*d*) ſoit que *lire* en cet endroit ſe prenne pour interpréter ; il eſt certain que perſonne n'en put venir à bout. Dans les Langues Orientales où l'uſage des voyelles eſt fort rare, & où la prononciation, & la ſuite du diſcours déterminent ordinairement le ſens des lettres, il n'eſt pas extraordinaire que ceux mêmes qui entendent une langue, & qui en connoiſſent les caractéres, ne puiſſent lire un mot qu'ils rencontreront tout ſeul, & ſans ſuite, comme ici, *Mane, Thécel, Pharés.* Qu'un homme qui ſait parfaitement l'Hébreu, trouve par exemple *dbr* (*e*) ſeul, il ne le pourra jamais lire, parce que ces lettres peuvent avoir dix ſignifications différentes, ſuivant la maniére dont on les prononce. Il en eſt à peu près de même de la langue Chaldéene, dans laquelle les trois mots dont nous parlons, étoient apparemment écrits.

PURPURA VESTIETUR, ET TORQUEM AUREAM HABEBIT. *Il ſera revêtu de pourpre, & portera un colier d'or au col.* Les Rois Chaldéens avoient les mêmes ornemens, & donnoient pour récompenſe les mêmes marques d'honneur, que les Rois de Perſe, qui leur ſuccédérent.

(*a*) *Vide Pſal.* LXVIII. 24. *Ezech.* XXIX. 7. *Geier, &c.*
(*b*) *Vide Nahum.* II. 10. *Iſai.* XXXV. 3; *Job.* IV. 4.
(*c*) *Virgil. Æneid.* 5.
(*d*) *Hebræi apud Grat.*
(*e*) דבר *dbr.*

Car

8. Tunc ingressi omnes sapientes Regis, non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare Regi.

9. Unde Rex Balthasar satis conturbatus est, & vultus illius immutatus est: sed & optimates ejus turbabantur.

10. Regina autem, pro re quæ acciderat Regi, & optimatibus ejus, domum convivii ingressa est: & proloquens ait: Rex in æternum vive: non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

8. Mais tous les Sages du Roi étant venus devant lui, ne purent ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interprétation.

9. Ce qui redoubla encore le trouble du Roi Balthasar; son visage en fut tout changé, & les grands de sa cour en furent épouvantez comme lui.

10 Mais la Reine touchée de ce qui étoit arrivé au Roi, & aux Grands qui étoient près de lui, entra dans la salle du festin, & lui dit: O Roi, vivez à jamais; que vos pensées ne vous troublent point, & que votre visage ne se change point.

COMMENTAIRE.

Car nous voyons dans les Auteurs Grecs, que la pourpre étoit l'habit ordinaire des Rois de Perse, & des Princes de leur Cour, les plus élevez en honneur. (*a*) Alexandre le Grand, & les Rois ses successeurs prirent la pourpre, comme un ornement propre à leur dignité, & n'en accordérent que rarement l'usage à d'autres. (*b*) Quant au collier d'or, c'étoit aussi une des plus grandes marques de distinction, que les Princes pussent accorder à leurs sujets. (*c*)

TERTIUS IN REGNO MEO ERIT. *Il sera la troisiéme personne de mon Royaume.* Le troisiéme après moi: Ou plutôt, il sera un des trois grands Officiers de mon Royaume. Darius le Méde (*d*) conserva le même honneur à Daniel, lorsqu'il créa trois Officiers généraux sur cent vingt Satrapes, qu'il établit pour gouverner ses Provinces. Il y avoit de même dans la Cour de David (*e*) trois grands Officiers prépposez aux Officiers subalternes de ses armées.

℣. 10. REGINA DOMUM CONVIVII INGRESSA EST. *La Reine entra dans la salle du festin.* Porphyre, cité dans saint Jérôme, a crû que cette Reine étoit l'épouse de Balthasar. Mais nous lisons ici ℣. 2. que les femmes, & les concubines du Roi étoient du festin. Origénes, (*f*) & Théodoret croyent qu'elle étoit mere de ce Prince. D'autres veulent qu'elle ait été son ayeule. Mais les uns & les autres conviennent qu'elle avoit été épouse du grand Nabuchodonosor: C'étoit donc la Reine Amiyt, (*g*)

(*a*) *Xenophon. lib. 8. Cyropad. Plut. in Alexand. Diodor. lib 18. Vide, si placet, Brisson. de Regno Persar lib. 1.*

(*b*) Voyez 1. *Macc.* VIII. 14.

(*c*) *Genes.* XL. 42. *Vide Xenoph. Anabas. lib. 1. & Cyrop. l. 1. & 3. Esdr.* III. 6. *Joseph. Antiq. lib.* XI. *c. 6. collatum cum Esther.* VI. 8.

(*d*) *Dan.* VI. 1. 2.

(*e*) 2. *Reg.* XXIII. 8. 9. 17. 19.

(*f*) *Apud Ieronym. hic.*

(*g*) Polyhistor cité dans Cédrenus.

Digitized by Google

11. *Est vir in regno tuo, qui spiritum Deorum sanctorum habet in se: & in diebus patris tui scientia, & sapientia inventa sunt in eo: nam & Rex Nabuchodonosor pater tuus, principem magorum, incantatorum, Chaldæorum, & aruspicum constituit eum, pater inquam tuus, ô Rex:*

11. Il y a dans votre Royaume un homme qui est rempli de l'esprit des Dieux saints, en qui on a trouvé plus de science, & de sagesse qu'en aucun autre sous le regne de votre pere. C'est pourquoi le Roi Nabuchodonosor votre pere l'établit chef des Mages, des Enchanteurs, des Chaldéens, & des Augures: votre pere, dis-je, ô Roi, l'établit au-dessus d'eux tous;

12. *Quia spiritus amplior, & prudentia, intelligentiáque, & interpretatio somniorum, ostensio secretorum, ac solutio ligatorum, inventa sunt in eo: hoc est in Daniele: Cui Rex posuit nomen Balthasar. Nunc itaque Daniel vocetur, & interpretationem narrabit.*

12. Parce qu'on reconnut que cet homme appellé Daniel, à qui le Roi donna le nom de Balthasar, avoit reçû l'esprit avec plus de plénitude qu'aucun autre, plus de prudence, & d'intelligence pour interpréter les songes, pour découvrir les secrets, & pour développer les choses les plus obscures, & & les plus embarrassées. Qu'on fasse donc maintenant venir Daniel, & il interprétera cette écriture.

13. *Igitur introductus est Daniel coram Rege. Ad quem præfatus Rex ait: Tu es Daniel de filiis captivitatis Juda, quem adduxit pater meus Rex de Judæa?*

13. Aussi-tôt on fit venir Daniel devant le Roi, & le Roi lui dit: Etes-vous Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le Roi mon pere avoit amené de Judée?

14. *Audivi de te, quoniam spiritum Deorum habeas: & scientia intelligentiáque ac sapientia ampliores inventæ sunt in te.*

14. On m'a dit de vous, que vous aviez l'esprit des Dieux; & qu'il s'est trouvé en vous plus de science, d'intelligence, & de sagesse qu'en aucun autre.

15. *Et nunc introgressi sunt in conspectu meo sapientes magi, ut scripturam hanc legerent, & interpretationem ejus indicarent mihi: & nequiverunt sensum hujus sermonis edicere.*

15. Je viens de faire venir devant moi les Sages, & les Mages, pour lire, & pour interpréter cette écriture; & ils n'ont pû me dire ce que ces lettres signifient.

COMMENTAIRE.

fille d'Astyages, sœur de Darius le Méde, & tante de Cyrus. C'est en sa considération que Nabuchodonosor fit faire ces superbes Jardins soûtenus sur des voûtes, dont l'antiquité a parlé avec tant d'admiration. Hérodote parle assez au long (*a*) d'une Reine nommée Nitocris, mere de Labynithus, sur lequel Cyrus prit Babylone. Ceux qui soûtiennent que Balthasar est le même que ce Labynithus, ne peuvent se dispenser de dire, que c'est de Nitocris que parle ici Daniel.

℣. 11. EST VIR IN REGNO TUO. *Il y a dans votre Royaume un homme qui est rempli des Dieux.* Balthasar pouvoit ne pas bien connoître

(*a*) *Herodot. lib. 1. chap. 185. 186. 187.*

Digitized by Google

16. *Porrò ego audivi de te, quòd possis obscura interpretari, & ligata dissolvere: si ergo vales scripturam legere, & interpretationem ejus indicare mihi, purpurâ vestieris, & torquem auream circa collum tuum habebis, & tertius in regno meo princeps eris.*

16. Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses les plus obscures, & développer les plus embarrassées. Si vous pouvez donc lire cette écriture, & m'en dire l'interprétation, vous serez vêtu de pourpre, vous porterez au col un collier d'or, & vous serez le troisiéme d'entre les Princes de mon Royaume.

17. *Ad quæ respondens Daniel, ait coram Rege: Munera tua sint tibi, & dona domûs tuæ alteri da: scripturam autem legam tibi, Rex, & interpretationem ejus ostendam tibi.*

17. Daniel répondit à ces paroles du Roi, & lui dit: Que vos présens, ô Roi, soient pour vous; & faites part à un autre des honneurs de votre maison: je ne laisserai pas de vous lire cette écriture, & de vous dire ce qu'elle signifie.

18. *O Rex, Deus Altissimus, regnum & magnificentiam, gloriam & honorem dedit Nabuchodonosor patri tuo.*

18. Le Dieu Très-haut, ô Roi, donna à Nabuchodonosor votre pere le Royaume, la grandeur, la gloire, & l'honneur;

19. *Et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus, & linguæ, tremebant & metuebant eum: quos volebat, interficiebat; & quos volebat, percutiebat: & quos volebat, exaltabat: & quos volebat, humiliabat:*

19. Et à cause de cette grande puissance que Dieu lui avoit donnée, tous les peuples, & toutes les nations, de quelque langue qu'elles fussent, le respectoient, & trembloient devant lui. Il faisoit mourir ceux qu'il vouloit; il détruisoit ceux qu'il lui plaisoit; il élevoit ou il abaissoit les uns, ou les autres, selon sa volonté.

20. *Quando autem elevatum est cor ejus, & spiritus illius obfirmatus est ad superbiam, depositus est de solio regni sui, & gloria ejus ablata est:*

20. Mais après que son cœur se fut élevé, & que son esprit se fut affermi dans son orgueil, il fut chassé du trône, il perdit son Royaume, & sa gloire lui fut ôtée.

COMMENTAIRE.

Daniel. Ce Prophéte avoit quelque emploi de la part du Roi à Suse, où il étoit la troisiéme année de Balthasar. (*a*) Mais il n'étoit plus apparemment chef des Devins, ni Intendant de la Province de Babylone: il étoit pourtant alors dans cette ville, puisqu'il se trouva assez-tôt pour expliquer en cette même nuit l'écriture qui avoit paru.

℣. 16. LIGATA DISSOLVERE. *Débrouiller les plus embarassées.* A la lettre: *Délier ce qui est lié.* Maniére de parler usitée encore aujourd'hui dans les lettres des Rois de Perse, (*b*) pour marquer un Juge habile, un Gouverneur intelligent, & capable de se débarasser des plus grandes difficultez, & de trouver le dénoüement des choses les plus embroüillées.

℣. 17. MUNERA TUA SINT TIBI. *Que vos présens soient pour vous.* C'est un compliment: il accepte dans la suite, ce qu'il refuse ici par civi-

(*a*) *Dan.* VIII. 1. 27.

(*b*) Chardin, Voyage de Perse, pag. 228.

21. *Et à filiis hominum ejectus est ; sed & cor ejus cum bestiis positum est, & cum onagris erat habitatio ejus : fœnum quoque ut bos comedebat, & rore cœli corpus ejus infectum est, donec cognosceret quod potestatem haberet Altissimus in regno hominum, & quemcumque voluerit, suscitabit super illud.*

21. Il fut retranché de la société des enfans des hommes ; son cœur devint semblable à celui des bêtes ; il demeura avec les ânes sauvages, & il mangea l'herbe des champs, comme un bœuf, & son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-haut a un souverain pouvoir sur les Royaumes des hommes, & qu'il établit sur le trône qui il lui plaît.

22. *Tu quoque filius ejus Balthasar, non humiliasti cor tuum, cùm scires hæc omnia ;*

22. Et vous, Balthasar, qui êtes son fils ; vous même n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sûssiez toutes ces choses ;

23. *Sed adversùm dominatorem cœli elevatus es : & vasa domûs ejus allata sunt coram te : & tu, & optimates tui, & uxores tuæ, & concubinæ tuæ, vinum bibistis in eis : Deos quoque argenteos, & aureos, & æreos, ferreos, ligneósque & lapideos, qui non vident neque audiunt, neque sentiunt, laudasti : porrò Deum, qui habet flatum tuum in manu sua, & omnes vias tuas ; non glorificasti :*

23. Mais vous vous êtes élevé contre le Dominateur du ciel ; vous avez fait apporter devant vous les vases de sa maison sainte, & vous avez bû dedans, vous, vos femmes, & vos concubines, avec les Grands de votre Cour. Vous avez loüé en même-tems, vos Dieux d'argent & d'or, d'airain & de fer, de bois & de pierre, qui ne voyent point, qui n'entendent point, & qui ne sentent point ; & vous n'avez point rendu gloire à Dieu, qui tient dans sa main votre ame, & tous les momens de votre vie.

24. *Idcirco ab eo missus est articulus manûs, quæ scripsit hoc, quod exaratum est.*

24. C'est pourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

COMMENTAIRE.

lité. Il veut dire qu'il est disposé à faire tout ce que le Roi souhaite, sans en attendre aucune récompense.

℣. 19. QUOS VOLEBAT INTERFICIEBAT. *Il faisoit mourir ceux qu'il vouloit.* Pouvoir absolu & indépendant de ces Princes. Ils regardoient tous leurs sujets, comme autant d'esclaves. Xercés ayant assemblé les Grands de son Royaume, lorqu'il voulut entreprendre la guerre contre les Grecs, leur dit : Je vous ai assemblé, afin qu'il ne parût pas que je n'agis que par mon avis : mais, souvenez-vous que vous devez plutôt songer à m'obéir, qu'à me conseiller : (a) *Ne viderer meo tantummodo usus consilio, vos contraxi ; cæterùm mementote parendum magis quàm suadendum.*

℣. 23. QUI HABET FLATUM TUUM. *Qui tient en main votre*

(a) *Valer. Maxim. lib. IX. cap. 5. extern. ex. 2.*

Digitized by Google

25. *Hæc est autem scriptura, quæ digesta est:* MANE, THECEL, PHARES.
26. *Et hæc est interpretatio sermonis.* MANE: *numeravit Deus regnum tuum, & complevit illud.*
27. THECEL: *appensus es in statera, & inventus es minus habens.*
28. PHARES: *divisum est regnum tuum, & datum est Medis, & Persis.*

25. Or voici ce qui est écrit: MANE', THE'CEL, PHARE'S:
26. Et en voici l'interprétation: MANE', Dieu a compté les jours de votre regne, & il en a marqué la fin.
27. THE'CEL, vous avez été pesé dans la balance, & on vous a trouvé trop léger.
28. PHARE'S, votre Royaume a été divisé, & il a été donné aux Médes, & aux Perses.

COMMENTAIRE.

ame. A la lettre: (*a*) *Votre souffle*. La respiration est la marque de la vie, & se met souvent pour elle. (*b*)

℣. 26. MANE: NUMERAVIT DEUS REGNUM TUUM. *Mane:* (*c*) *Dieu a compté les jours de votre regne*. Dieu est le maître de la durée des Empires, & de la durée de nos vies. C'est lui qui relève, & qui renverse les trônes.

℣. 27. THECEL: APPENSUS ES IN STATERA. *Thécel:* (*d*) *Vous avez été pesé dans la balance*, comme une piéce d'argent; & vous avez été trouvé trop léger. Balthasar fut, dit-on, un Prince déréglé, impie, & débauché. (*e*) Homére (*f*) met dans les mains de Jupiter des balances, pour peser les destinées des hommes. Dieu pese ici les actions du Roi Balthasar.

℣. 28. PHARES: DIVISUM EST REGNUM TUUM, ET DATUM EST MEDIS, ET PERSIS. *Pharés:* (*g*) *Votre Royaume a été divisé, & il a été donné aux Médes, & aux Perses*. Ceux qui veulent que Balthasar soit le même que Nabonide, disent pour expliquer ce passage, que Cyrus Roi des Perses se rendit maître de Babylone, & de tout l'Empire des Chaldéens. Mais en ce sens, comment s'accomplit la Prophétie, qui porte expressément, que cet Empire sera divisé aux Perses, & aux Médes? Sous Cyrus ne fut-il pas plutôt réüni que divisé? Selon notre système, ce Royaume fut véritablement divisé, lorsqu'après la mort de Balthasar, Darius le Méde, & Cyrus Roi de Perse, se partagérent les Provinces de ce vaste Empire. Darius regna sur les Chaldéens, les Assyriens, les Médes; & Cyrus sur les Perses.

℣. 29. INDUTUS EST DANIEL PURPURA, ... ET PRÆ-

(*a*) נשמתך בידה
(*b*) *Vide Genes.* II. 7.
(*c*) מנא מנה אלהא מלכותך
(*d*) תקל תקילתא במאזניא
(*e*) *Beros. apud Joseph.* Ὅστις περιεῖς
περίγματον ἀνόμως, καὶ ἀσέλγως.
(*f*) *Homer. Iliad.* XXII.
(*g*) פרס פריסת מלכותך ויהיבת למדי ותרס

29. *Tunc jubente Rege indutus est Daniel purpurâ, & circumdata est torques aurea collo ejus, & prædicatum est de eo quòd haberet potestatem tertius in regno suo.*

30. *Eâdem nocte interfectus est Balthasar Rex Chaldæus.*

31. *Et Darius Medus successit in regnum annos natus sexaginta duos.*

29. Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du Roi : on lui mit au col un collier d'or, & on fit publier qu'il auroit la puissance dans le Royaume, comme en étant la troisiéme personne.

30. Cette même nuit, Balthasar Roi des Chaldéens fut tué.

31. Darius le Méde lui succéda au Royaume, étant âgé de soixante & deux ans.

COMMENTAIRE.

DICATUM EST DE EO QUOD HABERET POTESTATEM TERTIUS IN REGNO SUO. *Daniel fut revêtu de pourpre par l'ordre du Roi, & on fit publier, qu'il auroit la puissance dans le Royaume, comme en étant la troisiéme personne.* Tout cela se fit sur le champ, pendant la nuit, & en présence de toute la Cour, & des mille Officiers assemblez alors pour le festin du Roi. Balthasar fut tué la même nuit, (*a*) par Nérigliſſor son beau-frere, selon Bérose. On auroit publié le lendemain dans les places publiques, les honneurs qui avoient été déférez à Daniel, sans la mort du Roi arrivée aussi-tôt après. Ce Prophéte ne joüit pas pour lors de ces honneurs ; il en reçut après la confirmation de Darius, auquel il s'attacha, comme au légitime héritier du Royaume. L'armée de Cyrus entra dans Babylone par le lit de l'Euphrate, dont on avoit fait écouler les eaux dans des marais. C'étoit un jour de fête & de réjoüissance, & toute la ville étoit en débauche. Le Roi fut mis à mort dans son palais, par les gens de Gadatas, & Gobrias, (*b*) deux Grands de Babylone, qui s'étoient donné à Cyrus, pour se venger des outrages qu'ils avoient reçus à la Cour de Babylone, selon Xénophon.

℣. 31. DARIUS MEDUS SUCCESSIT IN REGNUM. *Darius le Méde lui succéda au Royaume.* C'est Cyaxares fils d'Astyages, & oncle maternel de Cyrus, & de Balthasar, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Xénophon veut que Cyaxares soit demeuré dans la Médie, pendant que Cyrus faisoit la conquête de Babylone. Mais nous croyons que ces deux Princes étoient l'un & l'autre dans l'armée ; & qu'encore que Cyrus ait eu la principale gloire dans l'exécution de cette conquête, le plus grand profit étoit pour Cyaxares son oncle. Daniel ne dit rien de la guerre qui étoit alors allumée entre les Babyloniens, & les Médes : mais les Prophétes Isaïe, (*c*) & Jérémie (*d*) en parlent fort distinctement, aussi-bien que

(*a*) ℣. 30. *Eadem nocte interfectus est Rex Chaldæorum* Berof. ὑπὸ τοῦ ἀδελφιδοῦ αὐτοῦ.

(*b*) *Vide Xenophont. Cyropæd. lib.* 7.

(*c*) *Isai.* XXIII. XLVI. & XLV. XLVI. XLVIII.

(*d*) *Jerem.* L. LI.

tous les Auteurs profanes, quoi qu'avec assez de différence entr'eux. Ce Darius le Méde est le même qu'Astyages, qui est marqué ci-après dans le Grec de Daniel, Chap. XIII. 65. Les Septante le nomment Artaxercès, Chap. VI. 1. & Xénophon, *Cyaxarés*. Il est à remarquer que Darius prend la qualité de Roi des Médes, & des Perses, ci-après Chap. VI. 8. 12. 15. Voyez aussi v. 28.

CHAPITRE VI.

Daniel élevé en honneur par Darius le Méde. Jalousie des Satrapes contre lui. Ordonnance du Roi, qui défend de s'adresser à d'autres qu'à lui, pour en obtenir des graces. Daniel est jetté dans la fosse aux lions. Il en sort sans être blessé. Edit en faveur de la Religion des Juifs.

℣. 1. *PLacuit Dario, & constituit super regnum Satrapas centum viginti, ut essent in toto regno suo.*

℣. 1. DArius jugea à propos d'établir six-vingt Satrapes sur son Royaume, afin qu'ils eussent l'autorité dans toutes les Provinces de son Etat.

COMMENTAIRE.

℣. 1. PLACUIT DARIO, ET CONSTITUIT SUPER REGNUM SATRAPAS CENTUM VIGINTI. *Darius jugea à propos d'établir six-vingt Satrapes sur son Royaume.* Joseph, saint Jérôme, & plusieurs autres après eux, ont crû que Darius le Méde ayant fait la conquête de Babylone, s'en étoit retourné dans la Médie, & y avoit mené Daniel avec lui; que c'est dans ce pays qu'il fit l'établissement que nous lisons ici. Mais si cela ne se fit pas à Babylone, ce fut sans doute plutôt à Suse qu'en Médie. Voyez ci-après le Chap. VIII.

Le nombre de cent vingt Provinces marque assez la grande étenduë des Etats de Darius. Joseph y compte jusqu'à trois cens soixante Satrapies. (*a*) Mais il y a sûrement faute dans son texte, quand même on n'y en liroit que trois cens, selon quelques Exemplaires; car sous les Rois successeurs de Cyrus, après toutes les conquêtes de ce Prince, & celles de Darius fils d'Hystaspe, & après la réünion de tout l'Empire des Perses, & des

(*a*) *Joseph. Antiq. lib. x. cap. 14.*

2. *Et super eos Principes tres, ex quibus Daniel unus erat : ut Satrapæ illis redderent rationem, & Rex non sustineret molestiam.*

3. *Igitur Daniel superabat omnes Principes & Satrapas : quia spiritus Dei amplior erat in illo.*

4. *Porrò Rex cogitabat constituere eum super omne regnum : unde Principes, & Satrapæ quærebant occasionem ut invenirent Danieli ex latere Regis : nullámque causam, & suspicionem reperire potuerunt, eò quòd fidelis esset, & omnis culpa & suspicio non inveniretur in eo.*

2. Il mit au-dessus d'eux trois Princes, dont Daniel étoit un ; afin que ces Satrapes leur rendissent compte, & que le Roi fût déchargé de tout soin.

3. Or Daniel surpassoit en autorité tous les Princes, & tous les Satrapes, parce qu'il étoit plus rempli de l'esprit de Dieu.

4. En sorte que le Roi pensoit à l'établir sur tout son Royaume ; c'est pourquoi les Princes, & les Satrapes cherchoient un sujet de l'accuser dans ce qui regardoit les affaires du Roi : mai ils ne purent trouver aucun prétexte pour le rendre suspect, parce qu'il étoit très-fidéle, & qu'on ne pouvoit faire tomber sur lui le soupçon de la moindre faute.

COMMENTAIRE.

Médes, on n'y comptoit que cent vingt-sept Satrapies. (*a*) Darius le Méde agit ici comme maître absolu des Etats de Babylone ; il distribuë les emplois, il partage le Royaume, & ordonne qu'on rende compte de tout aux trois principaux Officiers, à qui il donne l'intendance sur tous les autres.

℣. 2. ET SUPER EOS PRINCIBES TRES, EX QUIBUS DANIEL UNUS ERAT. *Il mit au-dessus d'eux trois Princes, dont Daniel étoit un.* Darius lui conserva le rang & l'emploi que Balthasar lui avoit donné un peu avant sa mort. (*b*) Le Chaldéen lit ici *Sarchim*, (*c*) au lieu de *Prince*. Théodotion : *Il établit au-dessus d'eux trois Ordinateurs*. Trois Satrapes d'un ordre supérieur, qui régloient toutes les affaires, & qui donnoient leurs ordres aux autres Gouverneurs. Le terme *Sarchim*, ne se lit que dans ce Chapitre. Je croirois qu'il est mis pour *Sarnim*, (*d*) qui étoit un nom de premiére dignité parmi les Perses, & qu'on trouve souvent dans l'Hébreu, pour désigner les Satrapes des Philistins. Les *Surenes* chez les Perses, avoient la seconde dignité du Royaume, & la premiére autorité après celle du Roi : *Potestatis secundæ post Regem*, dit Ammien Marcellin. (*e*) C'étoit à eux qu'appartenoit l'honneur de mettre le diadême sur la tête du Roi, au jour de son couronnement. (*f*) Il est très-aisé dans le carac-

(*a*) Voyez *Joseph. Antiq. lib.* XI. *cap* 4 & 3. *Esdr.* IV. & *Esther.* I. & VIII. & *Joseph Antiq lib.* XI. 6.

(*b*) *Dan* V. 7. 29.

(*c*) ועלא מנהון סרכיך *Symm.* Ἄρχοντας. *Aquil.* Συνέκτικους. *Theodot.* Τάκτικους.

(*d*) *Sarnim* רסנים *Sarchim* רסכים

(*e*) *Ammian. Marcel. lib.* 30.

(*f*) Τὸ γένος μὲν οὐ ἐξ ἀρχῆς ἐνέκτητο Βασιλεῖ γενεμένῳ πάρθων, ἐπιτιθέναι τὸ διάδημα πρᾶτος *Plut. in Crasso.*

tére

5. *Dixerunt ergo viri illi : Non inveniemus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.*

6. *Tunc Principes, & Satrapæ surripuerunt Regi, & sic locuti sunt ei : Dari Rex, in æternum vive :*

7. *Consilium inierunt omnes Principes regni tui, Magistratus & Satrapæ, Senatores & Judices, ut decretum imperatorium exeat, & edictum. Ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque Deo, & homine, usque ad triginta dies, nisi à te, Rex, mittatur in lacum leonum.*

5. Ils dirent donc entr'eux : Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser Daniel, si nous ne la faisons naître de la Loi de son Dieu.

6. Alors les Princes, & les Satrapes surprirent le Roi en cette manière, & lui dirent : O Roi, vivez éternellement.

7. Tous les Princes de votre Royaume, les principaux Officiers, les Satrapes, les Sénateurs, & les Juges sont d'avis qu'il se fasse un Edit par votre puissance Royale, qui ordonne que tout homme qui durant l'espace de trente jours, demandera quoi que ce soit à quelque Dieu, ou à quelque homme que ce puisse être, sinon à vous seul, ô Roi, sera jetté dans la fosse des lions.

COMMENTAIRE.

tére Chaldéen de faire *Sarchim*, de *Sarnim*, comme on en peut juger en jettant seulement les yeux sur les lettres qui composent ces deux noms.

℣. 4. REX COGITABAT CONSTITUERE EUM SUPER OMNE REGNUM. *Le Roi pensoit à l'établir sur tout son Royaume.* Darius n'étoit pas jeune, lorsqu'il prit possession du Royaume de Chaldée ; il avoit soixante-deux ans ; (*a*) ainsi il souhaitoit de se décharger sur Daniel d'une partie des travaux du gouvernement. Il vouloit l'établir le premier des trois *Princes Ordinateurs*, ou le Chef de tous les Satrapes du Royaume.

SATRAPÆ QUÆREBANT OCCASIONEM, UT INVENIRENT DANIELI EX LATERE REGIS. *Les Satrapes cherchoient occasion de l'accuser dans ce qui regardoit les affaires du Roi.* A la lettre : (*b*) *Ils cherchoient occasion d'accuser Daniel du côté du Royaume.* Ils vouloient l'accuser du crime de leze-majesté, dit Grotius ; ou bien, ils cherchoient à l'éloigner d'auprès du Roi ; ou enfin, ils vouloient l'accuser de malverser dans son emploi : mais ils ne purent rien trouver contre lui, parce que sa fidélité étoit à l'épreuve.

℣. 6. SATRAPÆ SURRIPUERUNT REGI. *Les Satrapes surprirent le Roi.* Le Texte Chaldéen : (*c*) *Ils vinrent en tumulte vers le Roi.* Ils vinrent tous ensemble avec un empressement affecté, & comme pour le forcer en quelque sorte de donner un Edit conforme à leur demande.

℣. 7. UT DECRETUM IMPERATORIUM EXEAT ET EDIC-

(*a*) Dan. v. 31.
(*b*) בעיד עלת להשכחת לדניאל מצד מלכותא
(*c*) הרגשו על מלכא

Digitized by Google

8. *Nunc itaque, Rex, confirma sententiam, & scribe decretum : ut non immutetur quod statutum est à Medis, & Persis, nec prævaricari cuiquam liceat.*

8. Confirmez donc maintenant, ô Roi, cet avis, & faites cet Edit ; afin qu'il demeure ferme, comme ayant été établi par les Médes, & par les Perses, sans qu'il soit permis à personne de le violer.

COMMENTAIRE.

TUM. *Qu'il se fasse un Edit par votre puissance impériale.* Le Chaldéen : (*a*) *Pour dresser un Edit du Roi, & pour affermir* un Decret *lié*, ou scellé. Autrefois on scelloit les lettres après les avoir liées, & enveloppées. Ou ils lui demandérent qu'il confirmât son Ordonnance par un Decret qui fût irrévocable, & invariable.

UT QUI PETIERIT ALIQUAM PETITIONEM A QUOCUMQUE DEO ET HOMINE, NISI A TE, &c. *Que tout homme qui demandera quoi que ce soit, à quelque Dieu, ou à quelque homme que ce soit, sinon à vous seul, sera jetté dans la fosse aux lions.* Ces Satrapes jaloux de la faveur dont Daniel joüissoit auprès de Darius, cachent leur mauvaise volonté sous l'apparence flatteuse de vouloir déferer à leur Roi un honneur qui n'est dû qu'à Dieu ; ils veulent obliger tous les sujets de ses Etats à recourir à lui seul pour tous leurs besoins, pendant un mois entier. Le projet est des plus bizarres, & des plus ridicules ; cependant Darius donne là-dedans, sans la moindre défiance. On a déja pû remarquer ci-devant la folie de Nabuchodonosor, qui se regardoit comme une espéce de Divinité. (*b*) Un autre Nabuchodonosor Roi de Ninive, dont il est parlé dans Judith, (*c*) prétendit insolemment se faire adorer seul par tout le monde : *Ut sciat omnis gens quoniam Nabuchodonosor Deus terræ est, & præter ipsum alius non est.* Les Rois de Perse successeurs de Cyrus, en avoient fait une maxime d'Etat. Ils croyoient qu'il étoit non-seulement de la piété, mais de la bonne politique d'inspirer ces sentimens aux peuples. (*d*) *Persas non piè tantùm, sed etiam prudenter Reges suos inter Deos colere ; majestatem enim imperii, salutis esse tutelam.*

℣. 8. SCRIBE DECRETUM UT NON IMMUTETUR, QUOD STATUTUM EST A MEDIS, ET PERSIS. *Faites cet Edit afin qu'il demeure ferme, comme ayant été établi par les Médes, & par les Perses.* C'étoit une loi dans cette Monarchie, qu'une Ordonnance, ou un Edit, qui avoient été faits avec les formalitez ordinaires, & du consentement des Conseillers du Prince, ne pouvoient plus être re-

(*a*) לקימה קים מלכא ולתקפה אסר

(*b*) *Dan.* III. 15. *Et quis est Deus, qui eripiet vos de manu mea ?*

(*c*) *Judith.* v. 29.

(*d*) *Curt. lib.* 8.

Digitized by Google

9. *Porrò Rex Darius proposuit edictum, & statuit.*

10. *Quod cùm Daniel comperisset, id est constitutam legem, ingressus est domum suam: & fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat genua sua, & adorabat: confitebaturque coram Deo suo, sicut & ante facere consueverat.*

11. *Viri ergò illi curiosiùs inquirentes, invenerunt Danielem orantem, & obsecrantem Deum suum.*

12. *Et accedentes locuti sunt Regi super edicto: Rex, numquid non constituisti, ut omnis homo qui rogaret quemquam de Diis, & hominibus, usque ad triginta dies, nisi te, Rex, mitteretur in lacum leonum? Ad quos respondens Rex, ait: Verus est sermo, juxta decretum Medorum, atque Persarum, quod prævaricari non licet.*

9. Le Roi Darius fit donc publier cet Edit & cette défense.

10. Daniel ayant appris que cette loi avoit été faite, entra dans sa maison: & ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois différentes heures, & il adoroit son Dieu, & lui rendoit ses actions de graces, comme il avoit accoûtumé de faire auparavant.

11. Ces hommes donc qui épioient avec grand soin toutes les actions de Daniel, le trouvérent qui prioit, & qui adoroit son Dieu.

12. Et ils vinrent aussi-tôt trouver le Roi sur son Edit, & lui dirent: O Roi, n'avez-vous pas ordonné que pendant l'espace de trente jours, tout homme qui feroit quelque priére à quelqu'un des Dieux, ou des hommes, sinon à vous seul, ô Roi, seroit jetté dans la fosse des lions? Le Roi leur répondit: Ce que vous dites est vrai; & c'est une ordonnance des Perses & des Médes, qu'il n'est permis à personne de violer.

COMMENTAIRE.

voquez; le Roi n'en étoit plus le maître. (*a*)

℣. 10. APERTIS FENESTRIS SUIS CONTRA JERUSALEM. *Daniel ouvrit les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem*, suivant l'ancienne coûtume des Juifs. (*b*) Ceux qui étoient dans la campagne, & dans les pays étrangers, se tournoient vers Jérusalem; & ceux qui étoient dans Jérusalem, se tournoient vers le Temple pour prier. Salomon avoit demandé au Seigneur au jour de la Dedicace de son Temple, (*c*) qu'il daignât écouter ceux qui le prioient dans une terre étrangére, étant tournez du côté de cette Maison sainte.

TRIBUS TEMPORIBUS IN DIE. *Chaque jour à trois différentes heures.* A l'heure de tierce, à la sixiéme, & à la neuviéme heure du jour, dit saint Jérôme. (*d*) C'étoit l'usage de la Synagogue, qui est passé dans l'Eglise de JESUS-CHRIST. Voyez ce que nous avons remarqué sur le Pseaume V. ℣. 2. & Actes III. 1.

℣. 11. CURIOSIUS INQUIRENTES INVENERUNT DANIE-

(*a*) *Vide Esth.* I. 19. & VIII. 8. *Diodor. l.* 14. *Plutarch. in Themistocle. Procop de Bello Persico.*

(*b*) *Vide Teronym. ad Ezech.* VIII. 16. 17.

(*c*) 3. *Reg.* VIII. 48. 49.

(*d*) *Teronym. hic. Vide Act.* II. 15. III. 1. & X. 9.

Digitized by Google

13. *Tunc respondentes dixerunt coram Rege : Daniel de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tuâ, & de edicto quod constituisti : sed tribus temporibus per diem orat obsecratione suâ.*

14. *Quod verbum cùm audisset Rex, satis contristatus est : & pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, & usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.*

15. *Viri autem illi intelligentes Regem, dixerunt ei : Scito, Rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum, quod constituerit Rex, non liceat immutari.*

16. *Tunc Rex precepit : & adduxerunt Danielem, & miserunt eum in lacum leonum : Dixitque Rex Danieli : Deus tuus, quem colis semper, ipse liberabit te.*

17. *Allatúsque est lapis unus, & positus est super os laci : quem obsignavit Rex annulo suo, & annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Danielem.*

13. Alors ils dirent au Roi : Daniel un des captifs d'entre les enfans de Juda, sans avoir égard à votre Loi, ni à l'Edit que vous avez fait, prie son Dieu chaque jour à trois heures différentes.

14. Ce que le Roi ayant entendu, il fut extrêmement affligé ; il prit en lui-même la résolution de délivrer Daniel, & jusqu'au soleil couché il fit ce qu'il put pour le sauver.

15. Mais ces personnes voyant bien quelle étoit l'intention du Roi, lui dirent : O Roi, sachez que c'est une loi des Médes, & des Perses : Qu'il n'est point permis de rien changer dans tous les Edits que le Roi fait.

16. Alors Daniel fut emmené par le commandement du Roi, & ils le jettérent dans la fosse aux lions. Et le Roi dit à Daniel : Votre Dieu que vous adorez sans cesse, vous délivrera.

17. Et on apporta une pierre qui fut mise à l'entrée de la fosse, & scellée du sceau du Roi, & du sceau des Grands de sa Cour, de peur qu'on ne fist quelque chose contre Daniel.

COMMENTAIRE.

LEM. *Comme ils épioient avec soin toutes les actions de Daniel.* Le Chaldéen : (*a*) *Ils vinrent tumultuairement*, avec ardeur, avec bruit, avec impétuosité, & *ils trouvérent Daniel, &c.* Ils entrérent brusquement dans sa chambre, & ils le trouvérent à genoux priant son Dieu.

℣. 15. INTELLIGENTES REGEM, &c. *Voyant bien quelle étoit l'intention du Roi.* Le Chaldéen employe le même terme qu'on a expliqué sur le verset précédent : *Ils vinrent brusquement trouver le Roi.* Ils vinrent en troupe ℣. 6.

℣. 17. ANNULO SUO, ET ANNULO OPTIMATUM. *Scellée du sceau du Roi, & des Grands de sa Cour.* Tout ceci donne l'idée d'un Etat monarchique, tempéré par l'aristocratie. Le Roi ne fait rien d'important sans ses Conseillers, & ne peut changer ce qui a été ordonné au Conseil.

NE QUID FIERET CONTRA DANIELEM. *De peur qu'on ne fist quelque chose contre Daniel.* Le Chaldéen : (*b*) *De peur qu'on ne changeât ce qui avoit été ordonné contre Daniel.* De peur que le Roi, ou les amis de Daniel ne le fissent sortir.

(*a*) חרגישו ו חשכחו (*b*) די לא תשנא צבו כדניאל

18. *Et abiit Rex in domum suam, & obdormivit incœnatus, cibique non sunt allati coram eo; insuper & somnus recessit ab eo.*

19. *Tunc Rex primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit:*

20. *Appropinquansque lacui, Danielem voce lacrymabili inclamavit: & affatus est eum: Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus, cui tui servis semper, putásne valuit te liberare à leonibus?*

21. *Et Daniel Regi respondens, ait: Rex, in ætèrnum vive:*

22. *Deus meus misit Angelum suum, & concluſit ora leonum, & non nocuerunt mihi: quia coram eo justitia inventa est in me: sed & coram te, Rex, delictum non feci.*

23. *Tunc vehementer Rex gavisus est super eo, & Danielem præcepit educi de lacu: eductúsque est Daniel de lacu, & nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo.*

19. Le Roi étant rentré dans sa maison, se mit au lit sans avoir soupé. On ne servit point de viandes devant lui, & il ne put pas même dormir.

19. Le lendemain il se leva dès le point du jour, & alla en diligence à la fosse aux lions:

20. Et étant près de la fosse, il appella Daniel avec une voix triste, & entrecoupée de soupirs, & lui cria: Daniel, serviteur du Dieu vivant; votre Dieu que vous servez sans cesse, auroit-il bien pû vous délivrer de la gueule des lions?

21. Daniel lui répondit: O Roi, vivez éternellement.

22. Mon Dieu a envoyé son Ange qui a fermé la gueule des lions, & ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant lui, & je n'ai rien fait non plus devant vous, ô Roi, qui me puisse rendre coupable.

23. Alors le Roi fut transporté de joye, & il commanda qu'on fist sortir Daniel de la fosse aux lions: d'où ayant été tiré, on ne trouva sur son corps aucune blessure, parce qu'il avoit eu confiance en son Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 18. CIBI NON SUNT ALLATI CORAM EO. *On ne servit point de viandes devant lui.* Le Chaldéen: (*a*) *On ne fit pas venir la musique en sa présence.* Ou selon d'autres: (*b*) *On ne brûla point de parfums devant lui.*

℣. 19. PRIMO DILUCULO CONSURGENS. *Il se leva dès le point du jour.* Le Chaldéen: (*c*) *Il se leva dès l'aurore, à la lumiére.* C'est-à-dire, il y alla à la lueur des flambeaux, & avant qu'il fût jour. (*d*) Ou selon d'autres: (*e*) Aussi-tôt que le jour commença à paroître.

℣. 22. CORAM TE, Ô REX, DELICTUM NON FECI. *Je n'ai rien fait devant vous, ô Roi, qui me puisse rendre coupable.* Vous savez quelle est ma fidélité dans tout ce qui regarde votre service; dans cette occasion si j'ai contrevenu à vos ordres, ç'a été pour obéïr à un plus grand Maître.

℣. 23. CREDIDIT DEO SUO. *Il a eu confiance en son Dieu.* Ou,

---

(*a*) רחון לא חנעל קדמוהי

(*b*) *Lud de Dieu.*

(*c*) בשפר פרא יקום בננהא

(*d*) Τὸ ὀρθρίζειν ἐπὶ τῷ φωτί. *Theodoret. hic.* Τοῦ ἔτι σκότους ὄντος, περὶ τὸ λυχνόφως, ὡς μὴ διηθῆναι λαμπάδων.

(*e*) *Pag. Grot. Tigur.*

Digitized by Google

24. *Jubente autem Rege, adducti sunt viri illi, qui accusaverant Danielem: & in lacum leonum missi sunt, ipsi, & filii, & uxores eorum: & non pervenerunt usque ad pavimentum laci donec arriperent eos leones, & omnia ossa eorum comminuerunt.*

24. En même-tems le Roi commanda qu'on fist venir ceux qui avoient accusé Daniel, & ils furent jettez dans la fosse aux lions avec leurs femmes, & leurs enfans : & avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, & leur brisérent tous les os.

25. *Tunc Darius Rex scripsit universis populis, tribubus, & linguis, habitantibus in universa terra:* PAX *vobis multiplicetur.*

25. Après cela, Darius envoya cette Ordonnance à tous les peuples & à toutes les nations, de quelques langues qu'elles fussent, qui habitoient dans toute la terre : Que la paix s'affermisse parmi vous de plus en plus.

26. *A me constitutum est decretum, ut in universo imperio & regno meo, tremiscant & paveant Deum Danielis. Ipse est enim Deus vivens, & æternus in sæcula: & regnum ejus non dissipabitur, & potestas ejus usque in æternum.*

26. J'ordonne par cet Edit, que dans tout mon Empire & mon Royaume, tous mes sujets révérent le Dieu de Daniel avec crainte, & avec tremblement : car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Eternel *qui vit* dans tous les siécles : son Royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité.

27. *Ipse liberator, atque salvator, faciens signa, & mirabilia in Cœlo, & in terra: qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

27. C'est lui qui est le Libérateur, & le Sauveur, qui fait des prodiges, & des merveilles dans le Ciel, & dans la terre, qui a délivré Daniel de la fosse des lions.

COMMENTAIRE.

il avoit crû à son Dieu. L'Auteur de l'Epître aux Hébreux (*a*) attribuë à la foi de Daniel d'avoir fermé la gueule des lions. *Per fidem .... obturaverunt ora leonum.* Le Chaldéen (*b*) peut signifier la foi, la confiance, l'espérance.

℣. 24. ADDUCTI SUNT... IPSI, ET FILII, ET UXORES EORUM. *Ils furent jettez dans la fosse aux lions avec leurs femmes, & leurs enfans.* Par la loi du Talion, on punit les calomniateurs du même supplice, qu'ils ont voulu faire souffrir à d'autres. On punit les enfans avec les peres, lorsqu'on craint que les mauvais exemples de ceux-ci n'ayent infecté leurs enfans. (*c*) *Paterno debent perire supplicio, in quibus paterni criminis exempla metuuntur.* On a plusieurs exemples de ces sortes de châtimens communs aux peres, & à toute leur famille ; comme dans Dathan, & Abiron, (*d*) dans Achan, (*e*) dans Aman. (*f*) Cette sorte de justice

(*a*) *Heb.* XI. 33.
(*b*) די הימן באלתה *Theodot.* Ὅτι ἐπίστευσεν ὁ τῷ Θεῷ ἐντῷ. *Vide Sanct. hic.*
(*c*) *Rescript. Arcad. & Honorii. Vide Jun. hic.*
(*d*) *Num.* XVI.
(*e*) *Josue* VII.
(*f*) *Esther* XVI. 18.

Digitized by Google

28. *Porrò Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnúmque Cyri Persæ.*

28. Or Daniel fut toûjours en dignité jusqu'au regne de Darius, & au regne de Cyrus Roi de Perse.

COMMENTAIRE.

étoit ordinaire parmi les Perses : *Abominanda leges*, dit Ammien Marcellin, (*a*) *per quas ob noxam unius omnis propinquitas perit.*

℣. 28. PORRO DANIEL PERSEVERAVIT USQUE AD REGNUM DARII, REGNUMQUE CYRI PERSÆ. *Or Daniel fut toûjours en dignité, jusqu'au regne de Darius, & au regne de Cyrus Roi de Perse.* Ces deux regnes sont fort distinguez. Daniel fut en honneur successivement sous les regnes de ces cinq Princes, Nabuchodonosor, Evilmérodach, Balthasar, Darius, & Cyrus. Voyez le Chapitre XIV. ℣. 1.

CHAPITRE VII.

Visions des quatre bêtes, qui marquent quatre Monarchies. Du Juge éternel. Du regne du Fils de l'homme. De la quatriéme bête, & de ses cornes.

℣. 1. *ANno primo Balthasar Regis Babylonis, Daniel somnium vidit : visio autem capitis ejus in cubili suo : & somnium scribens, brevi sermone comprehendit : summatimque perstringens, ait :*

℣. 1. LA premiere année de Balthasar Roi de Babylone, Daniel eut une vision en songe. Il eut cette vision étant dans son lit ; & ayant écrit son songe, il le recüeillit en peu de mots, & en marqua ainsi les principaux points.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANNO PRIMO BALTHASAR. *La premiére année de Balthasar.* Jusqu'ici nous avons vû ce qu'il y a d'historique dans le Texte de Daniel. Ici commencent ses prophéties. Balthasar (*b*) est le même dont on a vû la mort au Chapitre V. & qui eut pour successeur Darius le Méde, Chapitre VI.

(*a*) *Ammian. Marcel. l. 23.*

(*b*) *Chald. Balsazar.* בלשאצר

2. *Videbam in visione mea nocte, & ecce quatuor venti cœli pugnabant in mari magno.*

2. J'eus, dit il, cette vision pendant la nuit. Il me sembloit que les quatre vents du Ciel se combattoient l'un l'autre sur une grande mer,

3. *Et quatuor bestiæ grandes ascendebant de mari, diversæ inter se.*

3. Et que quatre grandes bêtes fort différentes les unes des autres, s'élevoient hors de la mer.

4. *Prima quasi læena, & alas habebat aquilæ: aspiciebam donec evulsæ sunt alæ ejus, & sublata est de terra: & super pedes quasi homo stetit, & cor hominis datum est ei.*

4. La première étoit comme une lionne, & elle avoit des aîles comme d'une aigle: & comme je la regardois, ses aîles lui furent arrachées: elle fut ensuite relevée de terre, & elle se tint sur ses pieds comme un homme, & on lui donna un cœur d'homme.

COMMENTAIRE.

SUMMATIM PERSTRINGENS, AIT: *Il en marqua ainsi les principaux points.* Le Chaldéen: *Il répondit, & il dit.*

℣. 2. QUATUOR VENTI PUGNABANT IN MARI MAGNO. *Les quatre vents du Ciel se combattoient l'un l'autre sur une grande mer.* Ces vents marquent l'agitation, le trouble, les mouvemens que les Empires, dont il va parler, ont causé dans le monde, désigné par cette grande mer. (*a*)

℣. 3. QUATUOR BESTIÆ. *Quatre grandes bêtes*, qui signifioient autant de grands Empires. Ces bêtes étoient terrestres, quoiqu'elles sortissent de la mer; elles tenoient même quelque chose de l'oiseau par leurs aîles; c'étoient des animaux tout monstrueux, & extraordinaires.

℣. 4. PRIMA QUASI LÆENA. *La première étoit comme une lionne*, ou *comme un lion*, selon le Chaldéen. (*b*) C'est l'Empire des Chaldéens, le même qui avoit été représenté à Nabuchodonosor par la tête d'or de la statuë. (*c*) Le lion qui est un animal généreux, fort violent, le Roi des animaux terrestres, marque la grandeur, la force, la cruauté des Rois prédécesseurs de Nabuchodonosor, & de Nabuchodonosor lui-même. Isaïe, (*d*) & Jérémie (*e*) comparent ce Prince à un lion.

ALAS HABEBAT AQUILÆ. *Il avoit des aîles comme d'une aigle.* Nabuchodonosor est représenté sous la même figure dans Ezéchiel, (*f*) dans Jérémie, (*g*) & dans Habacuc. (*h*) La rapidité du vol, la durée de la vie, l'élévation, la force, la rapacité de l'aigle, sont des symboles qui conviennent à l'Empire des Assyriens, & des Chaldéens.

(*a*) *Theodoret. hic.*
(*b*) כאר ה
(*c*) *Dan.* II. 38.
(*d*) *Isai.* V. 29.
(*e*) *Jerem.* IV. 7.
(*f*) *Ezech.* XVII. 3.
(*g*) *Jerem.* XLVIII. 40 XLIX. 22. *Thren.* IV. 19.
(*h*) *Habac.* I. 8.

AVULSÆ

5. Et ecce bestia alia similis urso in parte stetit : & tres ordines erant in ore ejus, & in dentibus ejus ; & sic dicebant ei : Surge, comede carnes plurimas.

5. Après cela il parut à côté une autre bête, qui ressembloit à un ours. Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule, & on lui dit : Levez-vous, & rassasiez-vous de carnage.

COMMENTAIRE.

AVULSÆ SUNT ALÆ EJUS. *Ses aîles lui furent arrachées.* L'Empire de Nabuchodonosor fut partagé à la mort de Balthasar entre Darius le Méde, & Cyrus Roi de Perse. Peut-être aussi que Nérigliſſor, Laborosoardochi, & Labinite en possédérent quelque partie.

COR HOMINIS DATUM EST EI. *On lui donna un cœur d'homme.* Dieu humilia ces Princes insolens, qui s'arrogeoient des honneurs divins. Nabuchodonosor fut réduit à l'état d'une bête ; Balthasar forcé de reconnoître la puissance du Seigneur, fut égorgé dans son propre palais.

℣. 5. BESTIA ALIA SIMILIS URSO. *Une autre bête qui ressembloit à un ours.* C'est la figure de l'Empire des Perses ; on connoît la férocité, la cruauté, la force de l'ours. Les Perses ont exercé la domination la plus sévére, & la plus cruelle que l'on connoisse. Les supplices usitez parmi eux font horreur à ceux qui les lisent. (*a*) C'est cette même Monarchie qui est désignée dans le songe de Nabuchodonosor par la poitrine, & les bras d'argent de la statuë.

IN PARTE STETIT. *Il parut à côté.* Cyrus s'éleva à côté de la Chaldée : l'ours parut vis-à-vis du lion pour le combattre, il se mit sur les rangs contre lui. Les Juifs l'expliquent ainsi : (*b*) *Il se tint à côté ;* il n'attaqua point les Juifs.

TRES ORDINES ERANT IN ORE EJUS. *Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule ;* pour marquer la triple puissance des Perses, des Médes, & des Chaldéens réünis ensemble ; (*c*) ou les trois parties du monde, l'Orient, le Septentrion, & le Midi, où s'étendit l'Empire des Perses. (*d*) Quelques Exemplaires Grecs lisent : (*e*) *Il avoit trois côtez dans sa gueule.* D'autres : (*f*) *Il avoit trois aîles dans sa gueule.* On peut traduire le Chaldéen par : (*g*) *Il avoit trois côtes dans sa gueule*, trois os qu'il tiroit. (*h*) Cela désigne son extrême voracité : d'où vient qu'on lui dit : *Levez-vous, rassasiez-vous de carnage.*

(*a*) *Vidè, si placet, Theodoret. hic. & Brisson. de Regno Persar. l. 2. p. 325. & sequ.*
(*b*) *Vidè Ieron. hic.*
(*c*) *Ieron Vat. Grot. Maldon. alii.*
(*d*) *Theodoret. Pisc. Pol.*
(*e*) Τρία πλευρὰ ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ. *Ita Edit. Complut. Theodot. Edit. Rom.* Τρεῖς πλευραί.
(*f*) Τρία πτερὰ ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ, *apud Theodoret.*
(*g*) חלת שלשה בפמה
(*h*) *Geier. Jun. Grot.*

Digitized by Google

6. Post hæc aspiciebam, & ecce alia quasi pardus, & alas habebat quasi avis, quatuor super se; & quatuor capita erant in bestia, & potestas data est ei.

6. Après cela comme je regardois, j'en vis une autre qui étoit comme un léopard; & elle avoit au-dessus de soi quatre aîles, comme les aîles d'un oiseau. Cette bête avoit quatre têtes, & la puissance lui fut donnée.

COMMENTAIRE.

Cyrus fit presque toujours la guerre; & l'histoire nous apprend que Tomyris Reine des Scythes lui ayant fait couper la tête, la jetta dans un vase plein de sang humain, en lui disant: Rassasie-toi du sang dont tu as toujours été altéré, & dont tu n'as jamais pû te rassasier: *Satia te sanguine quem sitîsti, cujusque insatiabilis semper fuisti.* (*a*) On sait quelle a été l'ambition de Cambyses, de Xercés, de Darius fils d'Hystaspe, & des autres successeurs de Cyrus. Jérémie appelle voleurs, *prædones*, ravisseurs, brigands, Cyrus & ses gens, qui renversérent l'Empire de Babylone. *Jerem.* LI. 48. 56.

℣. 6. ECCE ALIA QUASI PARDUS. *J'en vis une autre qui étoit comme un léopard.* Cette troisiéme bête marquoit Alexandre le Grand, destructeur de l'Empire des Perses, & fondateur de celui des Grecs. Il est représenté dans la statuë de Nabuchodonosor par le ventre d'airain, & ses successeurs par les cuisses de fer. (*b*) Le léopard est plus petit que le lion; mais il ne lui céde pas en force; il a la peau tachetée, & court avec une rapidité extraordinaire.

Alexandre le Grand d'un naturel vif, d'un tempérament de feu, d'un courage, & d'une intrépidité étonnante, osa avec une poignée de gens attaquer le plus redoutable Empire du monde. Il en fit la conquête avec une extrême rapidité. Les aîles ajoûtées au léopard, augmentent encore l'idée de son extraordinaire vîtesse. Alexandre disoit à ceux qui lui demandoient comment il avoit pû en si peu de tems faire un si grand nombre de conquêtes, que c'étoit (*c*) *en ne différant jamais*. L'inégalité de sa conduite, & le mélange des bonnes & des mauvaises qualitez dans sa personne, ne sont pas mal représentées par les taches du léopard. La petitesse de cet animal pourra, si l'on veut, avoir rapport à la taille d'Alexandre, ou à la bréveté de sa vie; & de son Empire.

ALAS HABEBAT QUATUOR ... ET QUATUOR CAPITA. *Elle avoit quatre aîles, & quatre têtes.* Ces quatre aîles, & ces quatre têtes pouvoient ne marquer qu'une même chose, savoir les quatre Princes qui partagérent son Empire après sa mort, & qui composérent quatre puissantes

(*a*) *Justin. lib.* 1.
(*b*) *Dan.* II. 39.
(*c*) Μηδὲν ἀναβαλλόμενος.

Digitized by Google

7. Post hæc aspiciebam in visione noctis, & ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, & fortis nimis; dentes ferreos habebat magnos, comedens, atque comminuens, & reliqua pedibus suis conculcans: dissimilis autem erat cæteris bestiis, quas videram ante eam, & habebat cornua decem.

7. Je regardois ensuite dans cette vision que j'avois pendant la nuit, & je vis paroître une quatriéme bête qui étoit terrible, & étonnante. Elle étoit extraordinairement forte; elle avoit de grandes dents de fer; elle dévoroit, elle mettoit en piéces, & foulloit aux pieds ce qui restoit. Elle étoit fort différente des autres bêtes que j'avois vûës avant elle, & elle avoit dix cornes.

COMMENTAIRE.

Monarchies. Ptolémée qui fut Roi d'Egypte, Séleucus Roi de Syrie, Antigone Roi d'Asie, & Antipater Roi de Macédoine. (*a*) Ou ces quatre têtes pourront désigner les quatre parties du monde dans lesquelles Alexandre porta ses armes; ou les quatre grands Officiers de ses troupes. Perdiccas qui eut le commandement de la Cavalerie Macédonienne; Séleucus, de la Cavalerie étrangére; (*b*) Méléager, des troupes de la Garde du Roi, & Ptolémée, de l'Infanterie. Ou enfin, les quatre Empires qu'Alexandre réünit en sa personne: celui des Chaldéens, ou des Assyriens; celui des Médes, celui des Perses & celui des Grecs.

℣. 7. BESTIA QUARTA TERRIBILIS, ATQUE MIRABILIS. *La quatriéme bête étoit terrible, & étonnante.* On ne donne point de figure particuliére à cette quatriéme bête; son caractére est de causer de la terreur, & de l'effroi, & de faire des maux infinis. On l'explique ordinairement de l'Empire Romain. Quelques Anciens, (*c*) & plusieurs Nouveaux (*d*) l'entendent des Rois successeurs d'Alexandre le Grand, principalement de ceux qui ont regné dans la Syrie, & dans l'Egypte, & qui ont eu le plus de part aux affaires des Juifs; & saint Jérôme lui-même (*e*) reconnoît que ce qu'on explique ordinairement de l'Antechrist, a eu en partie son accomplissement littéral dans Antiochus Epiphanes, comme figure de cet ennemi de JESUS-CHRIST. Nous proposerons ici succinctement l'hypothése de ces Interprétes, comme nous l'avons déja fait ci-devant, (*f*) sans prétendre pour cela détruire le systême qui entend le quatriéme Empire, de l'Empire Romain, & qui est le plus communément reçû parmi les Interprétes.

(*a*) *Theodoret. & Ieronym.* Celui-ci met *Philippe*, au lieu d'*Antipater*; mais Philippe n'étoit qu'un Roi en idée, un Roi de nom. Antipater fut réellement Roi de Macedoine.

(*b*) *Grot.*

(*c*) *Porphyrius apud Ieronym. & alii etiam pietatis magistri apud Theodoret. in Dan.* VII. *post* ℣. *ult.*

(*d*) *Jun. Piscat. Polan. Grot. Vide supra ad Dan.* II. ℣. 40.

(*e*) *Ieron. in Dan.* XI. ℣. 21. *& seq. p.* 1117. *nov. Edit. Cumque multa quæ posteà lecturi, & exposituri sumus, super Antiochi personâ conveniant, typum eum volunt Antichristi habere; & quæ in illo ex parte præcesserint, in Antichristo ex toto esse complenda. Vide & in Dan.* VIII. 14.

(*f*) *Vide ad Dan.* II. 40.

Digitized by Google

La quatriéme bête qu'on nous décrit comme ſi terrible, a pluſieurs caractéres qui la diſtinguent; mais ce qui détermine principalement à l'expliquer de l'Empire de Syrie, & d'Egypte, c'eſt 1°. *qu'elle ſera miſe à mort, & abandonnée au feu* (a) avant la venuë de JESUS-CHRIST, qui eſt *le fils de l'homme* marqué ici; (b) ce qui ne paroît pas convenir à l'Empire Romain. 2°. *Cette corne qui diſoit de grandes choſes, & qui faiſoit la guerre aux Saints*, (c) marque Antiochus Epiphanes. On ſçait quelle fut la violence de ſa perſécution contre les Juifs, ſes blaſphêmes contre Dieu, l'envie qu'il eut *de changer les tems, & les Loix*, les ſolemnitez, les ſacrifices, & les coûtumes de la nation; (d) comme les Saints, c'eſt-à-dire les Juifs & le Temple même *lui furent livrez pendant un tems, deux tems, & un demi-tems*, c'eſt-à-dire trois ans & demi, (e) qui eſt le terme que dura ſa perſécution.

La victoire que les Saints, (f) c'eſt-à-dire les Maccabées, & les Juifs remportérent ſur lui, eſt connuë de tout le monde; mais toutes leurs victoires, leur puiſſance, le Royaume qu'ils fondérent dans la Judée, & la liberté où ils ſe rétablirent, ne ſont qu'une foible figure de la victoire que JESUS-CHRIST & ſes Saints, ſes Apôtres, & ſes Fidéles ont remportée ſur l'erreur, ſur le monde, & ſur le Démon; une légere ébauche du Royaume éternel du Sauveur dans ſon Egliſe. (g) La vérité de cette explication paroîtra encore avec plus d'évidence, ſi on compare ce Chapitre avec le Chapitre ſecond, & avec le Chapitre XI. où la même choſe eſt repréſentée, mais ſous d'autres figures.

DISSIMILIS ERAT CÆTERIS BESTIIS. *Elle étoit fort différente des autres bêtes.* L'Empire des ſucceſſeurs d'Aléxandre le Grand a beaucoup de choſes qui le diſtinguent des Monarchies précédentes. Il ne fut jamais parfaitement réüni ſous un ſeul Chef; on déféra d'abord la ſouveraine autorité à Aridée, frere d'Aléxandre; mais c'étoit plutôt un phantôme de Roi, qu'un Roi véritable. Il étoit incapable de gouverner, & ne gouverna jamais véritablement. Hercules, fils d'Aléxandre & de Barſine, n'eut aucune part à la ſucceſſion, & on n'eut aucune attention pour lui, parce qu'il n'étoit pas né dans un légitime mariage. Aléxandre, fils poſthume du grand Aléxandre, & de Roxane, ne parvint pas à un âge, où il pût regner par lui-même. Ainſi les parties de tout ce vaſte Empire furent diviſées en pluſieurs Royaumes. (h) Le Prophéte ne fait guéres attention

---

(a) Verſets 11. & 26.
(b) Verſets 13. 26. 27.
(c) Verſets 20. 24. 25.
(d) Voyez 1. *Macc.* I. 41 47. 48.
(e) *Joſeph. Prolog. de Bello Judaïco.*
(f) ℣. 22. *Regnum obtinebunt Sancti.*
(g) ℣. 27. *Regnum, & poteſtas, & magnitudo regni, quæ eſt ſubter omne cœlum detur populo Sanctorum Altiſſimi, cujus regnum, regnum ſempiternum eſt; & omnes Reges ſervient ei, & obedient.*
(h) *Maximum in terris Macedonum regnum, nomenque; inde à morte Alexandri diſtractum in multa regna eſt, Livius, l. 45.*

Digitized by Google

ici qu'à ce qui regarde les Juifs; c'eſt par rapport à eux principalement que ce quatriéme Empire eſt ſi terrible, & ſi violent; qu'il dévore, qu'il met en piéces, qu'il écraſe tout ce qu'il rencontre.

Ceux qui l'entendent de l'Empire Romain, remarquent qu'il étoit fort différent des autres Empires, non-ſeulement à cauſe de la forme de ſon gouvernement; mais principalement à cauſe de ſa force, de ſa grandeur, de ſa puiſſance.

HABEBAT CORNUA DECEM. *Il avoit dix cornes.* C'eſt-à-dire, dix Rois, comme l'Ange le lui explique ci-après. (*a*) Porphyre en avoit donné les noms; mais ſaint Jérôme n'a pas trouvé à propos de les conſerver. Il ſemble qu'il ne faut chercher ces dix Rois que dans la Syrie, & parmi les Prédeceſſeurs d'Antiochus Epiphanes; puiſque ce Prince ſuccéde à ces dix Rois, & qu'il eſt repréſenté comme une corne plantée en la place des dix autres qui tombérent avant lui. Nous trouvons une ſuite de ſept Rois, (*b*) qui ont précedé dans ce pays Antiochus Epiphanes; mais avant Séleucus Nicator il y avoit eu quelques Gouverneurs, comme Laomédon de Mitylenes, (*c*) à qui la Syrie, & la Phénicie avoient été confiées d'abord après la mort d'Alexandre. Antigone, & ſon fils Démétrius poſſédérent enſuite ces Provinces avec le titre de Rois. Ces trois Princes joints aux ſept autres dont on a parlé, font le nombre *de dix cornes*, qui précédérent le regne d'Antiochus Epiphanes.

La plûpart des anciens, & des nouveaux Interprétes expliquent ceci de l'Antechriſt, qui doit perſécuter l'Egliſe. Les maux que cauſa Antiochus Epiphanes à la nation Juive, ſont ſans doute une figure très-expreſſe des perſécutions qui doivent précéder le dernier avénement du Fils de Dieu; mais comme le regne de l'Antechriſt eſt encore éloigné, on ne peut pas montrer l'accompliſſement des Prophéties à ſon égard. On doit ſe contenter de conſidérer le paſſé, & de le comparer avec les paroles du Prophéte. Le paſſé eſt une aſſurance de ce qui doit arriver un jour.

D'autres expliquent cette Prophétie de l'Empire de Veſpaſien: Il fut le dixiéme Empereur Romain, en y comptant Jules Céſar: il ſe vit maître de l'Empire Romain par la chûte des trois Empereurs qui le précédérent, qui ſont marquez *par ces trois cornes qui tombent en* la préſence de celle qui s'éleve au-deſſus des autres. (*d*) *Il fit la guerre aux Saints*; il attaqua les Juifs, & ruina leur République. Ce fut lui qui fut exécuteur du Juge-

---

(*a*) ℣. 24. *Porrò cornua decem, ipſius regni decem reges erunt.*

(*b*) 1. Séleucus Nicator,
2. Antiochus Soter,
3. Antiochus le Dieu,
4. Séleucus Callinicus;
5. Séleucus la Foudre,
6. Antiochus le Grand,
7. Séleucus IV. ſurnommé Philopator, frere d'*Antiochus Epiphanes.*

(*c*) *Juſtin. lib.* 13.

(*d*) *Dan.* VII. 20.

Digitized by Google

ment du Très-haut, & qui vengea par ſon épée l'injure faite à JESUS-CHRIST, & aux Fidéles. (a) *Il fut maître* des Saints ; (b) il fit la guerre en Judée *pendant trois ans & demi*. Rien n'empêche que l'on n'applique à la priſe de Jéruſalem par les Romains une partie de ce qui eſt dit dans l'Ecriture du regne de l'Antechriſt, & du ſecond avénement du Fils de Dieu, & même des perſécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs. Ces ſortes d'explications n'ont rien d'incompatible entr'elles. Une même Prophétie peut avoir plus d'un ſens, & plus d'un objet ſous divers regards. On a déja remarqué ailleurs que ce que dit Daniel de l'abomination de déſolation placée dans le Lieu ſaint, eſt appliqué aux perſécutions d'Antiochus Epiphanes, à la ruine de Jéruſalem par les Romains, & aux perſécutions de l'Antechriſt avant le Jugement dernier.

Quelques autres (c) ſoûtiennent qu'il s'agit ici de l'Empire des Turcs. Son étenduë, ſa force, ſes cruautez, ſa haine contre l'Egliſe, forment quelques-uns des caractéres de la quatriéme bête. Mais à moins de ſuppoſer qu'à ſon égard la Prophétie n'aura ſon exécution totale qu'au jour du Jugement, & que cet Empire eſt l'Empire de l'Antechriſt commencé, je ne vois pas qu'on puiſſe probablement ſoûtenir cette hypothéſe.

Il y en a qui l'entendent de l'Empereur Diocletien, ou de Julien l'Apoſtat. Le premier ſuccéde à une longue ſuite d'Empereurs, marquée par les dix cornes. Il s'éleve ſur la ruine de ſes prédéceſſeurs ; il tuë Aper en Orient, Carin en Dalmatie ; il ſurmonte Epideus Achilleus en Egypte, tous trois Empereurs. L'Empire Romain ſe vit dans une très-grande puiſſance ſous ſon regne ; ſon orgüeil le porta à ſe faire adorer comme un Dieu ; il fit des Edits pleins de blaſphêmes contre l'Egliſe ; il fut le plus violent perſécuteur qu'ayent eu les Fidéles. Voilà bien des marques de reſſemblance avec le Tyran que nous dépeint Daniel.

Ceux qui l'expliquent de Julien l'Apoſtat, remarquent qu'il y eut avant lui dix perſécuteurs des Chrétiens. La petite corne qui s'éleve au milieu des dix, marque cet Empereur. Les trois cornes qui tombent devant lui, ſont les trois fils de Conſtantin. *Ses yeux d'homme* marquent ſa politique, ſon éloquence, ſes belles connoiſſances. *Sa bouche qui dit de grandes choſes*, ſes blaſphêmes contre JESUS-CHRIST. Il perſécuta les Saints ; il entreprit de ruiner la Religion Chrétienne ; mais ſuffit-il de trouver quelques traces de conformité dans un Prince, pour lui appliquer des prédictions, qui conſtamment regardent l'Empire qui a ſuivi celui d'Alexandre le Grand, & qui a précédé celui de JESUS-CHRIST ? Diocletien a regné vingt ans ; Julien deux ans & demi ; l'un & l'autre ont vêcu long-

(a) *Ibid.* ℣. 22.
(b) *Ibid.* ℣. 25.
(c) *Abenezra, Vat. Calov.*

Digitized by Google

8. Considerabam cornua, & ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum: & tria de cornibus primis evulsa sunt à facie ejus: & ecce oculi, quasi oculi hominis erant in cornu isto, & os loquens ingentia.

8. Je considérois ses cornes, & je vis une petite corne qui sortoit du milieu des autres. Trois des premiéres cornes furent arrachées de devant elle. Cette corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme, & une bouche qui proferoit de grandes choses.

COMMENTAIRE.

tems après la fondation de l'Eglise ; il n'en faut pas davantage pour les exclure de cette Prophétie. Mais il faut s'en tenir à la premiére explication, qui l'entend des persécutions d'Antiochus Epiphanes. Au reste, quand on entend parler d'un bélier à plusieurs cornes, cela ne doit pas paroître si monstrueux dans ces pays-là, qu'il le paroît dans ceux-ci, puisque les Voyageurs remarquent que dans la Barbarie & dans l'Isle de Chypre, les moutons ont pour l'ordinaire cinq, six, & sept cornes.

℣. 8. CORNU PARVULUM ORTUM EST DE MEDIO EORUM. *Une petite corne sortoit du milieu des autres.* Antiochus Epiphanes, le plus jeune des fils d'Antiochus le Grand, fut envoyé en ôtage à Rome, où il demeura jusqu'à ce que son frere Séleucus le fit revenir.

TRIA DE CORNIBUS PRIMIS EVULSA SUNT A FACIE EIUS. *Trois des premiéres cornes furent arrachées de devant elle.* Séleucus quatriéme mourut, comme Antiochus Epiphanes son frere étoit à Athénes, en chemin pour revenir en Asie. Le jeune Démétrius fils de Séleucus, & légitime héritier du Royaume, en fut exclus par Epiphanes. Héliodore qui avoit usurpé la Couronne, après avoir fait mourir Séleucus, fut chassé par Attalus, & Eumenes. Ptolémée Philométor Roi d'Egypte, qui avoit beaucoup de partisans qui le demandoient pour Roi, fut obligé de se désister ; Antiochus demeura seul possesseur du Royaume, après la chûte de ces trois cornes, Séleucus, Démétrius, & Héliodore. (*a*) En comparant ce verset au ℣. 24. de ce Chapitre, & au ℣. 9. du Chapitre suivant, on peut encore l'entendre autrement.

Antiochus brisa trois cornes ; il humilia, il abattit trois Rois : *Tres Reges humiliavit*, ℣. 24. Il s'agrandit ; *il eut de grands avantages sur les Rois du Midi, & de l'Orient, & de la Force*, Chap. VIII. ℣. 9. Ces deux passages paroissent n'avoir qu'un même objet, & un même sens que celui-ci. Antiochus Epiphanes remporta de très-grands avantages contre Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte. Il entra dans son pays, & l'assujettit sans peine. (*b*) Il marcha ensuite contre Artaxercés Roi d'Arménie, qui remüoit contre lui dans les Provinces d'Orient ; il l'attaqua, le battit, & le fit prisonnier. (*c*) Enfin, *il attaqua la Force*, c'est-à-dire la ville de Jérusalem ;

(*a*) *Vide Appian. Syriac. & Usser. ad annum mundi* 3829.

(*b*) Voyez saint Jérôme sur *Daniel*, XI. où il cite Porphyre, qui prouvoit ce fait par Callinicus Sutor.

(*c*) *Appian. Syriac.* p. 117. 131. *& Porphyr. apud Ieron. ad Dan.* XI.

Digitized by Google

9. *Aſpiciebam donec throni poſiti ſunt, & Antiquus dierum ſedit: veſtimentum ejus candidum quaſi nix, & capilli capitis ejus, quaſi lana munda: thronus ejus, flamma ignis: rotæ ejus, ignis accenſus.*

9. J'étois attentif à ce que je voyois, juſqu'à ce que des thrônes furent placez, & que l'Ancien des jours s'aſſit. Son vêtement étoit blanc, comme la neige, & les cheveux de ſa tête étoient comme la laine la plus blanche, & la plus pure. Son trône étoit des flammes ardentes, & les rouës de ce trône un feu brûlant.

COMMENTAIRE.

il ſe rendit maître de la Judée, & y exerça toutes les violences, & les impiétez qu'on lit dans les Livres des Maccabées. Voilà les trois cornes qu'il abattit; Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte; Artaxias, Roi d'Arménie; & le Royaume du Dieu Très-fort, qu'il attaqua, & dont il ſe rendit maître, en réduiſant le Temple, la ville de Jéruſalem, & le peuple en ſa puiſſance. (*a*) Voyez le Chap. VIII. verſets 10. 11. 25.

OCULI, QUASI OCULI HOMINIS, ERANT IN CORNU ISTO. *Cette corne avoit des yeux, comme les yeux d'un homme.* Antiochus parut d'abord aſſez bon Prince: il affecta même des maniéres populaires; mais il ſçut ſi mal les ſoûtenir, qu'il tomba bien-tôt dans le mépris des ſiens. (*b*) Il gagna par les apparences d'une fauſſe clémence ceux qui s'étoient attachez à Ptolémée, & qui d'abord ne l'avoient pas reconnu pour Roi.

OS LOQUENS INGENTIA. *Une bouche qui diſoit de grandes choſes.* Qui proféroit des paroles inſolentes, pleines d'orgueil, de blaſphêmes, d'impiété. On voit l'exécution de tout cela dans les Livres des Maccabées; (*c*) principalement dans l'Edit impie qu'il publia pour abroger les Loix de tous les autres peuples, & pour les réduire toutes à celles des Grecs. (*d*)

℣. 9. THRONI POSITI SUNT, ET ANTIQUUS DIERUM SEDIT. *Les trônes furent placez, & l'Ancien des jours s'aſſit.* Le jugement de Dieu ſe fit ſentir par la terrible punition qu'il exerça contre Antiochus, perſécuteur des Saints. On peut voir les Livres des Maccabées. (*e*) *L'Ancien des jours* eſt Dieu, Juge éternel des vivans, & des morts. On nous le dépeint ici comme un Prince qui ſe fait apporter les Livres, & les mémoires du mérite, & des crimes de ſes ſujets, pour leur rendre à chacun ſelon ſes œuvres. *Judicium ſedit, & libri aperti ſunt*, ℣. 11.

(*a*) *Vide, ſi placet, Theodoret. ad Dan.* VIII. 9.

(*b*) *Vide Diodor. in Excerpt. Valeſ. pag.* 305. 306. *Athen. l.* V. *c.* 1. 4. & *l.* X. *c.* 12. & *Uſſer. ad an.* 3429.

(*c*) 1. *Macc.* I, 23. *Intravit in ſanctificationem cum ſuperbiâ.... 25. Et fecit cædem hominum, & locutus eſt in ſuperbia magna.*

(*d*) *Ibid.* ℣. 43. *Scripſit omni regno ſuo, ut eſſet omnis populus unus, & relinqueret unuſquiſque legem ſuam.*

(*e*) 1 *Macc. cap.* 6.

℣. 11.

Digitized by Google

10. *Fluvius igneus, rapiduſque egrediebatur à facie ejus: millia millium miniſtrabant ei, & decies millies centena millia aſſiſtebant ei: Judicium ſedit, & libri aperti ſunt.*

11. *Aſpiciebam propter vocem ſermonum grandium, quos cornu illud loquebatur: & vidi quoniam interfecta eſſet beſtia, & periſſet corpus ejus, & traditum eſſet ad comburendum igni:*

12. *Aliarum quoque beſtiarum ablata eſſet poteſtas, & tempora vitæ conſtituta eſſent eis uſque ad tempus, & tempus.*

10. Un fleuve de feu, & très-rapide ſortoit de devant ſa face : un million d'*Anges* le ſervoient, & mille millions aſſiſtoient devant lui. Le Jugement s'aſſit, & les livres furent ouverts.

11. Je regardois attentivement à cauſe du bruit des grandes paroles que cette corne prononçoit : & je vis que cette bête avoit été tuée, que ſon corps étoit détruit, & qu'il avoit été livré au feu pour être brûlé.

12. Je vis auſſi que la puiſſance des autres bêtes leur avoit été ôtée, & que la durée de leur vie leur avoit été marquée juſqu'à un tems, & un tems.

COMMENTAIRE.

℣. 11. ASPICIEBAM PROPTER VOCEM SERMONUM GRANDIUM, QUOS CORNU ILLUD LOQUEBATUR. *Je regardois attentivement à cauſe des grandes paroles que cette corne prononçoit ;* ou plûtôt, *qu'elle avoit prononcées.* Je fus curieux de voir le châtiment qui s'exerceroit contr'elle, à cauſe de tant de blaſphêmes qu'elle avoit vomis contre Dieu.

VIDI QUONIAM INTERFECTA ESSET BESTIA. *Je vis que cette bête avoit été tuée*, en conſéquence de l'Arrêt prononcé par l'Ancien des jours. Antiochus Epiphanes mourut dans d'horribles douleurs au retour d'un voyage de Perſe. Comme il étoit en chemin, il apprit la réſiſtance des Juifs, & les ſuccès de Judas Maccabée. Alors tranſporté de furie, il dit qu'il renverſeroit Jéruſalem, & qu'il en feroit un tombeau, ou un amas de corps morts des Juifs. (*a*) Il ſentit la peſanteur de la main de Dieu. Son char qu'il pouſſoit avec véhémence ſe renverſa ; il fut tout meurtri de ſa chûte. Dans l'extrême douleur qu'il reſſentit, il fut contraint de recourir au Seigneur par les larmes d'une fauſſe, & inutile pénitence. (*b*) Depuis la mort de ce Roi perſécuteur de ſa nation choiſie, les Princes ſes ſucceſſeurs ne furent plus en état de leur faire beaucoup de mal. Dieu réprima leur malice, & borna leur pouvoir, juſqu'à un certain tems auquel JESUS-CHRIST devoit paroître. C'eſt ce qui paroît dans le ℣. 12.

℣. 12. ALIARUM QUOQUE BESTIARUM ABLATA ESSET POTESTAS, ET TEMPORA VITÆ CONSTITUTA ESSENT EIS, USQUE AD TEMPUS, ET TEMPUS *Je vis auſſi que la puiſſance des autres bêtes leur avoit été ôtée, & que la durée de leur vie leur avoit*

(*a*) 2. *Macc.* IX. 4. ſ.

(*b*) *Ibid.* ℣. 8 *& ſequ.*

Digitized by Google

13. *Aſpiciebam ergo in viſione noctis, & ecce cum nubibus cœli quaſi Filius hominis veniebat, & uſque ad Antiquum dierum pervenit : & in conſpectu ejus obtulerunt eum.*

14. *Et dedit ei poteſtatem, & honorem, & regnum : & omnes populi, tribus, & linguæ ipſi ſervient : poteſtas ejus, poteſtas æterna, quæ non auferetur : & regnum ejus, quod non corrumpetur.*

13. Je conſidérois ces choſes dans une viſion de nuit, & je vis comme le Fils de l'homme qui venoit avec les nuées du Ciel, & qui s'avança juſqu'à l'Ancien des jours. Ils le préſentérent devant lui,

14. Et il lui donna la puiſſance, l'honneur, & le Royaume ; & tous les peuples, & toutes les tribus, & toutes les langues le ſerviront. Sa puiſſance eſt une puiſſance éternelle qui ne lui ſera point ôtée, & ſon Royaume ne ſera jamais détruit.

COMMENTAIRE.

été marquée juſqu'à un tems, & un tems. Ces autres bêtes ne ſont pas les prédéceſſeurs d'Antiochus, puiſque *ces cornes étoient* abattuës avant qu'il parût. Ce ſont donc les Rois de Syrie ſes ſucceſſeurs, à qui Dieu ôta le pouvoir d'affliger ſon peuple, & dont il borna la vie, & la durée de leur Empire, juſqu'à un certain tems limité, après lequel devoit paroître *le Fils de l'homme dans les nuées du Ciel*, comme il eſt dit au ℣. ſuivant, c'eſt-à-dire, juſqu'à la venuë de JESUS-CHRIST. Nous avons marqué dans les Maccabées (*a*) de quelle maniére les Juifs s'affranchirent petit-à-petit de la dépendance des Rois de Syrie, & par quels degrez Dieu ôta à ces Princes la puiſſance qu'ils avoient exercée juſqu'alors avec ſi peu de modération contre les Juifs.

℣. 13. ECCE IN NUBIBUS COELI, QUASI FILIUS HOMINIS VENIEBAT. *Je vis comme le Fils de l'homme qui venoit avec les nuées du Ciel.* JESUS-CHRIST parut dans le monde environ ſoixante ans après l'extinction du Royaume de Syrie. (*b*) Le Fils de l'homme eſt déſigné dans la Prophétie du Chapitre ſecond, par la pierre qui ſe détache d'elle-même de la montagne, & qui renverſe, & met en poudre le coloſſe. (*c*) La maniere dont le Prophéte le dépeint ici, ne convient à la lettre qu'à ſon ſecond avenement. *Matth.* XXVI. 64. *Videbitis Filium hominis venientem in nubibus cœli.*

℣. 14. POTESTAS EIUS, POTESTAS ÆTERNA. *Sa puiſſance eſt une puiſſance éternelle.* Tout ce verſet déſigne d'une maniere ſi expreſſe le regne éternel de JESUS-CHRIST, que l'on ne pourroit pas même choiſir des termes plus forts, & plus formels pour le déſigner. Le Sauveur ſembloit y faire alluſion, lorſqu'il diſoit : *Data eſt mihi omnis poteſtas in Cœlo, & in terra.* (*d*)

(*a*) *Vide* 2. *Macc.* IX. X. XI. XII. *& ſequ.*

(*b*) Nous fixons la fin du Royaume de Syrie en l'an du monde 3939. qui eſt celui de la défaite de Mithridates ; alors la Phénicie, & la Célé Syrie furent réduites en Provinces du Peuple Romain. Voyez Uſſer.

(*c*) *Dan.* II. 44.

(*d*) *Matt.* XXVIII. 18.

Digitized by Google

15. *Horruit spiritus meus : ego Daniel territus sum in his, & visiones capitis mei conturbaverunt me.*

16. *Accessi ad unum de assistentibus, & veritatem quærebam ab eo de omnibus his. Qui dixit mihi interpretationem sermonum, & docuit me :*

17. *Hæ quatuor bestiæ magnæ, quatuor sunt regna, quæ consurgent de terra.*

18. *Suscipient autem regnum Sancti Dei Altissimi : & obtinebunt regnum usque in sæculum, & sæculum sæculorum.*

19. *Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta, quæ erat dissimilis valdè ab omnibus, & terribilis nimis : dentes, & ungues ejus ferrei : comedebat, & comminuebat, & reliqua pedibus suis conculcabat :*

15. Mon esprit fut saisi d'étonnement : Moi Daniel, je fus épouvanté par ces choses : & ces visions qui m'étoient représentées, me jettérent dans le trouble.

16. Je m'approchai d'un de ceux qui étoient présens, & je lui demandai la signification de toutes ces choses : & il m'interpréta ce qui se passoit, & me l'enseigna.

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre Royaumes, qui s'éleveront de la terre.

18. Et les grands Saints du Seigneur entreront en possession du Royaume, & ils regneront jusqu'à la fin des siécles, & dans les siécles des siécles.

19. J'eus ensuite un grand désir d'apprendre ce que c'étoit que la quatriéme bête, qui étoit très-différente de toutes les autres, & effroyable au-delà de ce qu'on peut dire. Ses dents, & ses ongles étoient de fer ; elle dévoroit, & mettoit en piéces, & elle écrasoit sous ses pieds ce qui avoit échappé à sa violence.

COMMENTAIRE.

℣. 15. HORRUIT SPIRITUS MEUS ; EGO DANIEL TERRITUS SUM IN HIS. *Mon esprit fut saisi d'étonnement ; moi Daniel je fus épouvanté par ces choses.* Le Chaldéen : (*a*) *Mon esprit fut resserré, moi Daniel, au milieu du fourreau.* Ou : *Mon esprit fut comme brisé dans mon corps*, dans moi-même.

℣. 18. SUSCIPIENT AUTEM REGNUM SANCTI DEI ALTISSIMI. *Et les grands Saints du Seigneur entreront en possession du Royaume.* Le Chaldéen (*b*) montre que c'est-là le vrai sens du Texte, & non pas : *Les Saints du Très-haut, &c.* comme a traduit Théodotion. Deux grands objets avoient frappé Daniel ; les quatre bêtes, & le jugement de l'Ancien des jours. L'Ange lui dit d'abord en deux mots, que les quatre bêtes marquoient quatre Empires, & que le jugement du Seigneur mettroit les Saints en possession du Royaume. C'est ce qu'il continuë à lui expliquer dans un plus grand détail dans ce qui suit.

℣. 19. DENTES, ET UNGUES EJUS FERREI. *Ses dents, & ses ongles étoient de fer.* Le Chaldéen, & le Grec : *Ses dents étoient de fer, & ses ongles d'airain.* On peut voir dans les versets 7. 8. 9. l'explication des versets 19. 20. 21. 22.

(*a*) אתכרית רוחי אנא דניאל בגו נדנה

(*b*) ויקבלון מלכותא קדישי עליונין *Ita & vers.* 22. 25. 27.

Digitized by Google

20. *Et de cornibus decem, quæ habebat in capite: & de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua: & de cornu illo, quod habebat oculos, & os loquens grandia, & majus erat cæteris:*

20. Je voulus m'enquérir auſſi des dix cornes qu'elle avoit à la tête, & d'une autre qui lui vint de nouveau, en préſence de laquelle trois de ſes cornes étoient tombées; & de cette corne qui avoit des yeux, & une bouche qui prononçoit de grandes choſes, & qui étoit plus grande que les autres.

21. *Aſpiciebam, & ecce cornu illud faciebat bellum adverſus Sanctos, & prævalebat eis.*

21. Et comme je regardois attentivement, je vis que cette corne faiſoit la guerre contre les Saints, & avoit l'avantage ſur eux,

22. *Donec venit Antiquus dierum, & judicium dedit Sanctis Excelſi, & tempus advenit, & regnum obtinuerunt Sancti.*

22. Juſqu'à ce que l'Ancien des jours parut. Il donna aux Saints du *Très*-haut la puiſſance de juger; & le tems étant accompli, les Saints entrérent en poſſeſſion du Royaume.

23. *Et ſic ait: Beſtia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis, & devorabit univerſam terram, & conculcabit, & comminuet eam.*

23. Sur quoi il me dit: La quatriéme bête eſt le quatriéme Royaume qui dominera ſur la terre, & il ſera plus grand que tous les autres Royaumes: il dévorera toute la terre, la foulera aux pieds, & la réduira en poudre.

COMMENTAIRE.

℣. 21. BELLUM FACIEBAT ADVERSUS SANCTOS. *Cette corne faiſoit la guerre aux Saints.* Antiochus perſécuta les Maccabées; il prévalut; il fit éclater contre eux toute ſa rage; mais cela ne dura pas long-tems. Le grand Juge tint ſes aſſiſes; le perſécuteur y fut condamné. Le Sauveur dans ſaint Matthieu XXIV. 30. 31. décrit à peu près de même la vengeance qu'il exercera contre les Juifs qui l'ont perſécuté, & fait mourir. Il dit qu'il viendra lui-même ſur les nuës, accompagné de toute ſa puiſſance pour les juger, & les exterminer.

℣. 23. REGNUM QUARTUM, QUOD MAJUS ERIT OMNIBUS REGNIS. *Le quatriéme Royaume ſera plus grand que tous les autres Royaumes.* Il ſeroit ſans doute fort mal-aiſé de montrer que la Monarchie des ſucceſſeurs d'Alexandre ait été plus grande, ou plus puiſſante qu'aucune des Monarchies précédentes. Le Chaldéen dit ſimplement, (a) *Qu'elle ſera différente de tous les autres Royaumes*; & c'eſt ainſi que Théodotion, & l'Auteur de la Vulgate l'ont traduit au ℣. 7. où l'on peut voir quelle a été la différence de cette quatriéme Monarchie, de celles qui l'avoient précédée. Si l'on veut ſuivre la Vulgate à la lettre, on pourra entendre cette plus grande puiſſance, d'une puiſſance reſpective. Antiochus fut le

(a) די תשנא מן כל מלכותא

24. *Porrò cornua decem ipsius regni, decem Reges erunt: & alius consurget post eos, & ipse potentior erit prioribus, & tres Reges humiliabit.*

25. *Et sermones contra Excelsum loquetur, & Sanctos Altissimi conteret: & putabit quòd possit mutare tempora, & leges; & tradentur in manu ejus usque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.*

24. Les dix cornes de ce même Royaume sont dix Rois, qui y regneront. Il s'en élevera un autre après eux, qui sera plus puissant que ceux qui l'auront devancé, & il abaissera trois Rois.

25. Il parlera insolemment contre le Très-haut, il foulera aux pieds les Saints du Très-haut, & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems, & les Loix, & ils seront livrez entre ses mains un tems, *deux* tems, & la moitié d'un tems.

COMMENTAIRE.

plus grand persécuteur des Juifs: il exerça sur eux un pouvoir, que nul autre Roi de Syrie n'y avoit exercé.

POTENTIOR ERIT PRIORIBUS, ET TRES REGES HUMILIABIT. *Il sera plus puissant que ceux qui l'auront devancé, & il humiliera trois Rois.* Nous n'entreprendrons pas de faire voir qu'Antiochus Epiphanes étoit plus puissant que ni Séleucus Nicator, fondateur du Royaume de Syrie, ni qu'Antiochus le Grand, pere d'Epiphanes lui-même, à qui les Romains retranchérent une si grande étenduë de pays. Mais il fit éclater contre les Juifs sa haine, & sa puissance plus qu'aucun de ses prédecesseurs. Le Chaldéen ne dit pas qu'il étoit plus puissant, mais *qu'il étoit différent des Princes qui l'avoient précédé.* (*a*) Quant aux trois Rois qu'il humilia, nous avons déja dit ci-devant (*b*) que c'étoit Séleucus son frere, Démétrius son neveu, & Héliodore usurpateur du Royaume de Syrie; ou Ptolémée Philométor Roi d'Egypte, Artaxias Roi d'Arménie, & la République des Hébreux, dont Dieu même est le Roi.

℣. 25. SERMONES CONTRA EXCELSUM LOQUETUR. *Il parlera insolemment contre le Très-haut.* Le Chaldéen: (*c*) *Il parlera à côté du Très-haut*, comme un accusateur qui est à côté de l'accusé. Symmaque: (*d*) *Il parlera comme s'il étoit un Dieu.* Voyez le ℣. 8.

PUTABIT QUOD POSSIT MUTARE TEMPORA, ET LEGES. *Il s'imaginera qu'il pourra changer les tems, & les Loix.* Antiochus Epiphanes entreprit de changer les Loix, les coûtumes, les sacrifices, les Fêtes des Juifs. Voyez les Maccabées. (*e*)

TRADENTUR IN MANUS EJUS USQUE AD TEMPUS, ET TEMPORA, ET DIMIDIUM TEMPORIS. *Ils seront livrez entre*

(*a*) והוא ישנא מיך קדמיא

(*b*) Voyez le ℣ 8.

(*c*) ומילין לצד עליא יסגיל

(*d*) *Apud Teronymum hic: Sermones quasi Deus loquetur.*

(*e*) 1. *Macc.* I. 41. 47. 48. 49.

Digitized by Google

26. *Et judicium sedebit, ut auferatur potentia, & conteratur, & dispereat usque in finem.*

27. *Regnum autem, & potestas, & magnitudo regni, quæ est subter omne cœlum, detur populo Sanctorum Altissimi, cujus regnum, regnum sempiternum est & omnes reges servient ei, & obedient.*

26. Le jugement se tiendra ensuite, afin que la puissance soit ôtée à cet homme, qu'il soit détruit, & qn'il périsse pour jamais.

27. Et qu'en même tems le Royaume, & l'étenduë de l'Empire de tout ce qui est sous le ciel, soit donnée au peuple des Saints du Très-haut; car son Royaume est un Royaume éternel auquel tous les Rois seront assujettis avec une entiére soûmission.

COMMENTAIRE.

ses mains pendant un tems, deux tems, & la moitié d'un tems. La plûpart conviennent que cette expression signifie trois ans & demi. Daniel met ordinairement *le tems* pour *une année*; il dit par exemple, (*a*) que *sept tems se passeront sous Nabuchodonosor*, c'est-à-dire, sept années. Saint Jean dans l'Apocalypse employe la même expression, (*b*) & dans le même sens. Joseph dans sa Préface sur le premier Livre de la Guerre des Juifs, dit expressément (*c*) que l'on fut trois ans & demi, sans offrir sur l'autel les sacrifices ordinaires; toutefois dans les Livres des Maccabées, nous croyons avoir montré que la profanation ne dura que trois ans justes. (*d*) Pour concilier ces différences, on peut dire que depuis l'Edit d'Antiochus Epiphanes, qui contraignoit tous les peuples à suivre la Religion des Grecs, il y a trois ans & demi jusqu'à la purification du Temple; & depuis cet Edit, on n'osa plus continuer avec liberté les sacrifices dans la Maison de Dieu; mais ils ne furent absolument interrompus que pendant trois ans.

℣. 26. UT AUFERATUR POTENTIA, ET CONTERATUR, ET DISPEREAT USQUE IN FINEM. *Que la puissance soit ôtée à cet homme, qu'il soit détruit, & qu'il périsse pour jamais.* Le Chaldéen: (*e*) *Et l'on ôtera sa puissance pour perdre, & pour détruire pour toujours.* C'est-à-dire, la puissance dont il abusoit pour perdre, & pour détruire; ou bien, on lui ôtera sa puissance; on la ruïnera pour toûjours. Cela s'est exécuté dans la personne d'Antiochus, & de ses successeurs.

℣. 27. MAGNITUDO REGNI, QUÆ EST SUBTER OMNE COELUM, DETUR POPULO SANCTORUM ALTISSIMI. *Que l'Empire de tout ce qui est sous le Ciel, soit donné au peuple des Saints du Très-haut.* Ou plutôt, *qu'il soit donné aux très-hauts Saints de Dieu*, (*f*) sui-

(*a*) *Dan.* IV. 22. *Vide etiam* VIII. 14. & XII. 7.

(*b*) *Apocal.* XII. 14. *collatum cum* XI. 2. & XIII. 5.

(*c*) Ἀντιόχος ὁ κλητοὶς Ἐπιφανὴς ἐλὼν κατακράτος Ἱεροσόλυμα, καὶ κατασχὼν ἔτεσι τρισὶ, καὶ μησὶν ἓξ ὑπὸ τῶν Ἀσαμοναίου παίδων ἐκβάλλεται τῆς χώρας.

(*d*) 1. *Macc.* IV. 36. 52.

(*e*) ושלטנה יתעדוך לתשבדה ולחובדה עד סופא

(*f*) *Ita Chald. Vide sup.* ℣. 18.

28. *Hucusque finis verbi. Ego Daniel multùm cogitationibus meis conturbabar, & facies mea mutata est in me : verbum autem in corde meo conservavi.*

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi, Daniel, je fus fort troublé ensuite dans mes pensées ; mon visage en fut tout changé ; & je conservai ces paroles dans mon cœur.

COMMENTAIRE.

vant le Chaldéen. Cette partie de la Prophétie ne peut pas s'expliquer à la lettre de l'Empire que Dieu donna aux Maccabées, & aux Princes leurs successeurs, qui ont gouverné la République des Juifs jusqu'à JESUS-CHRIST. Leur puissance ne fut ni assez absoluë, ni assez étenduë pour vérifier de si grandes, & si magnifiques promesses. Il n'y a que l'Empire de JESUS-CHRIST, & de son Eglise, en qui l'on en trouve l'accomplissement réel, & véritable.

℣. 28. HUCUSQUE FINIS VERBI. *Ce fut la fin de ce qui me fut dit.* L'Ange n'en dit pas davantage alors.

CHAPITRE VIII.

Vision d'un bélier à deux cornes, & d'un bouc qui n'en a qu'une. Il s'en éleve quatre en la place de celle-là. Explication de cette vision par Gabriël. Roi imprudent, ses efforts, ses victoires, sa chûte, sa perte.

℣. 1. *Anno tertio regni Balthasar Regis, visio apparuit mihi, ego Daniel, post id quod videram in principio.*

2. *Vide in visione mea, cùm essem in Susis castro, quod est in Ælam regione : vidi autem in visione esse me super portam Ulai.*

℣. 1. LA troisiéme année du regne du Roi Balthasar, j'eus une vision, moi Daniel, après celle que j'avois euë auparavant.

2. Je vis dans ma vision, comme j'étois au château de Suse, qui est au pays d'Elam ; & il me parut dans cette vision que j'étois à la porte *du fleuve* Ulaï.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANNO TERTIO REGNI BALTHASAR. *La troisiéme année du regne de Balthasar.* Ce Chapitre est écrit en Hébreu : Ce qui précéde est en Chaldéen. Cette troisiéme année est la troisiéme du regne de Balthasar.

℣. 2. CUM ESSEM IN SUSIS CASTRO, QUOD EST IN Æ-

Digitized by Google

LAM REGIONE. *Comme j'étois au château de Suſes, qui eſt du pays d'Elam.* Quelques Exemplaires Latins portent : (a) *In Ælam civitate*, dans la ville d'Elam. Symmaque l'avoit traduit de même. L'Ecriture donne ordinairement à Suſes le nom de Palais, (b) parce que les Rois de Chaldée y avoient une maiſon royale. Les Rois de Perſe depuis Cyrus, prirent la coutume d'y paſſer une partie de l'année ; & nous croyons même que Darius fils d'Hyſtaſpe, & ſes ſucceſſeurs y firent leur demeure ordinaire. Suſes étoit dans le pays d'Elam, ou dans l'Elymaïde, & elle en devint la capitale, par les ornemens dont les Rois de Perſe l'embellirent, & par le ſéjour qu'ils y firent. (c) Il ſemble que ce fut Nabuchodonoſor qui aſſujettit cette Province, & qui l'unit au Royaume de Chaldée. (d) Jérémie met le pays d'Elam parmi ceux qui devoient être enyvrez du vin de la colére de Dieu, par la main du Roi Nabuchodonoſor. (e) Après la mort de Balthaſar, la ville de Suſes, & l'Elymaïde ſe ſoûleverent apparemment & ſe rangérent du parti de Cyrus. Mais Darius le Méde les aſſujettit de nouveau, & pilla la ville de Suſes. C'eſt ce qui paroît par deux vers d'Eſchyle, que l'on interpréte de Darius le Méde. (f) On croit que la demeure ordinaire de Daniel dans les derniéres années de ſa vie, étoit à Suſes. Le voyageur Benjamin (g) dit qu'il fut enterré à Chuzeſtan, capitale d'Elam, & qu'on y montre ſon tombeau. Le P. Harduin (h) conjecture que Daniel étoit allé à Suſes pour y voir Mardochée & Eſther. Il croit qu'Aſſuérus époux d'Eſther, étoit pere de Darius le Méde, qui ſuccéda au Roi Balthaſar. Tout cela eſt bien different de ce que tous les autres Chronologiſtes nous apprennent.

SUPER PORTAM UBAI. *A la porte du fleuve Ulaï.* Le terme Hébreu *Ubal*, qui eſt traduit ici par *la Porte*, & ℣. 3. par, *le marais*, ſignifie ſelon la plûpart des nouveaux Interprétes, (i) *le fleuve*. Symmaque traduit ici, *un marais*. Mais la traduction qui porte *un fleuve*, eſt ſans doute la meilleure. L'*Ulaï* eſt le même que le fleuve *Eulée*, connu des Géographes, lequel ſéparoit la Suſiane de l'Elymaïde (k) C'eſt ſur ce fleuve que Daniel eut ſa viſion ; de même que ci-après il en eut une autre ſur le Tigre ; (l) & Ezéchiel ſur le Chaboras. (m) Les Prophétes cherchoient les lieux retirez, & s'éloignoient des villes.

(a) *Vide nov. Edit. S. Ieronymi, tom. 1. pag.* 1009.

(b) בשושן הבירה *Theodot.* Ἐν Σούσοις τῇ βάρει. *Vide 2. Eſdr. I. 1.*

(c) *Vide Strabon. lib. 15.*

(d) *Jerem. XLIX. 34. 35. & ſuiv.*

(e) *Vide Jerem. XXV. 25.*

(f) *Æſchyl. Vide Marsham ſæcul 18.*
Μῆδος δ' ἦν ὁ πιὰρ' ὑγιμὼν τεγετῆ,
Τὸ δ' ἄνω Σύσων ἐξικνέισατο πτόλιν.

(g) *Benjamin. Tudel Itiner. pag. 78.*

(h) *Harduin. Chronol. vet. Teſt.*

(i) *Santes, Montan. Jun. & Tremel. Piſcat. Munſt. L'Emper.* אובל à בל *ſeu* יובל, *unde* יובל *fluvius. Jerem. XVII. 8. Iſai. XXX. 25. & XLIV. 4.*

(k) *Vide Plin. lib. VI. cap. 27.*

(l) *Dan. X. 4.*

(m) *Ezech. I. 1.*

℣. 3.

Digitized by Google

3. Et levavi oculos meos, & vidi: & ecce aries unus stabat ante paludem, habens cornua excelsa, & unum excelsius altero atque succrescens. Postea.

3. Je levai les yeux, & je vis un bélier qui se tenoit devant le marais; il avoit de grandes cornes, & l'une l'étoit plus que l'autre, & croissoit peu à peu.

COMMENTAIRE.

℣. 3. ARIES UNUS STABAT ANTE PALUDEM, HABENS CORNUA EXCELSA, ET UNUM EXCELSIUS ALTERO. *Je vis un bélier, qui se tenoit devant le marais; il avoit de grandes cornes, & l'une l'étoit plus que l'autre.* On peut traduire l'Hébreu par: (*a*) *Un bélier se tenoit devant le fleuve.* Ce bélier, selon l'explication de Gabriel, (*b*) est le Roi des Perses, & des Médes, c'est-à-dire Cyrus, fondateur de l'Empire des *Medo-Perses*, & qui étoit Méde par sa mere Mandane, & Perse par son pere Cambyse. Il succéda à Darius le Méde, autrement Cyaxarés ou Astyages, dans les Etats de Médie, étant déja auparavant Roi des Perses. Les deux cornes élevées que portoit le bélier, sont peut-être les deux Empires des Médes, & des Perses réünis en sa personne. Mais la corne qui marquoit la Perse, étoit beaucoup plus élevée que l'autre, qui désignoit la Médie. Ou bien, ces deux cornes signifient les deux branches des successeurs de Cyrus. (*c*) Cambyse fils de ce Prince étant mort, l'Empire passa à Darius, fils d'Hystaspe, dont les descendans le possédérent jusqu'à Darius fils d'Arsane, autrement Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, & sous lequel l'Empire des Perses fut détruit.

Cette *deuxiéme corne*, cet Empire des Perses; ou, si l'on veut, la seconde branche des successeurs de Cyrus, par Darius fils d'Hystaspe, qui n'étoit point de la famille de Cyrus, l'emporta de beaucoup sur les Rois ses prédécesseurs. Darius poussa ses conquêtes du côté de la Scythie, & des Isles de la mer Egée. Xercés son fils porta la guerre dans la Gréce, & fit voir dans cette entreprise, qu'il étoit un des plus puissans Princes qui eût jamais été dans le monde. L'histoire parle avec étonnement des prodigieux préparatifs qu'il fit pour cette guerre, & l'on n'avoit jusqu'alors rien fait qui en approchât. Quelques-uns veulent que cette corne qui s'éléve au-dessus des autres, soit Darius Condomanus dernier Roi de Perse, dont la puissance, & les richesses surpassérent celles de Cyrus. (*d*) Il est certain que c'est contre ce *bélier à la grande corne*, que *le bouc* vint heurter. C'est sur Darius Condomanus qu'Alexandre vint tomber.

(*a*) עמד לפני האבל
(*b*) Ci-après ℣. 20.
(*c*) *Ita Theodoret. hic.*
(*d*) *Vide infra* ℣. 20. *& seq. & cap.* XI. 2. *& Grot. hic.*

Digitized by Google

4. *Vidi arietem cornibus ventilantem contra Occidentem, & contra Aquilonem, & contra Meridiem, & omnes bestiæ non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus: fecitque secundum voluntatem suam, & magnificatus est.*

4. Après cela je vis que ce bélier donnoit des coups de corne contre l'Occident, contre le Septentrion, & contre le Midi; & toutes les bêtes ne lui pouvoient résister, ni se délivrer de sa puissance: il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puissant.

COMMENTAIRE.

℣. 4. POSTEA VIDI ARIETEM CORNIBUS VENTILANTEM CONTRA OCCIDENTEM, ET CONTRA AQUILONEM, ET CONTRA MERIDIEM. *Après cela je vis que ce bélier donnoit des coups de cornes contre l'Occident, contre le Septentrion, & contre le Midi.* Saint Jérôme, qui a crû que ce bélier étoit différent de celui qui est marqué au ℣ précédent, a ajoûté ici *Posteà, après cela*, qui n'est point dans l'Hébreu. C'est le même bélier avec *sa corne plus élevée, & qui va croissant petit à petit*, qui frappe ici avec ses cornes contre les quatre parties du monde. Nous ne pouvons pas justifier à la lettre que Darius Condomanus ait attaqué les parties d'Occident, du Septentrion, & du Midi: il ne regna que deux ans en paix. Alexandre l'attaqua la seconde année de son regne, avant qu'il eût été en état de rien entreprendre de considérable contre les pays voisins. Mais on ne doit pas s'imaginer que Daniel ne nous représente précisément qu'un seul Prince sous l'idée de *cette grande corne*. Il désigne tous les successeurs de Cyrus, comme s'ils n'eussent fait qu'un seul homme: tous ces Princes avoient les mêmes intérêts, & alloient à la même fin. Cambyse fit la guerre en Egypte, & contre les Ethiopiens. Darius fils d'Hystaspe, demanda aux Grecs de la terre, & de l'eau, & à leur refus il forma le dessein de les assujettir. Il attaqua les Scythes, & avoit fait des préparatifs pour réduire l'Egypte, qui s'étoit revoltée. Xercés son fils voulut soutenir & exécuter les vastes desseins de son pere; il fit la guerre aux Egyptiens, & les réduisit de nouveau sous l'obéissance des Perses. Il attaqua les Grecs avec une armée prodigieuse, dont tous les efforts n'aboutirent qu'à augmenter la haine, & l'antipathie qui étoient entre les deux nations, à attirer la guerre dans l'Asie; & enfin à avancer la ruine de la Monarchie des Perses. Les principaux objets de l'ambition du Roi de Perse, & les principaux théatres de leurs guerres furent donc au Septentrion, contre les Scythes; à l'Occident, contre les Grecs; & au Midi, contre les Egyptiens. Voilà les trois parties du monde que ce bélier frappa de ses cornes.

℣. 5. ECCE AUTEM HIRCUS CAPRARUM VENIEBAT AB OCCIDENTE.....ET NON TANGEBAT TERRAM. *Un bouc vint de l'Occident, qui parcouroit tout le monde sans toucher la terre.* Cette expression marque la rapidité des conquêtes d'Alexandre le Grand. Si l'on

Digitized by Google

5. *Et ego intelligebam : ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terræ, & non tangebat terram : porrò hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.*

6. *Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam, & cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ.*

5. Je devins attentif à ce que je voyois : & en même tems un bouc vint de l'occident, qui parcouroit tout le monde sans toucher la terre : & ce bouc avoit une corne fort grande entre les deux yeux.

6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avoit des cornes, & que j'avois vû devant la porte ; & s'élançant avec une grande impétuosité, il courut à lui de toute sa force.

COMMENTAIRE.

compare la courte durée de son regne avec ses exploits, on aura peine à concevoir qu'il ait pû seulement parcourir en aussi peu de tems une si grande étenduë de pays. Ce Prince âgé de vingt ans ayant succédé à Philippe de Macédoine son pere, (*a*) fut choisi d'un commun consentement de tous les Grecs, à l'exception des Lacédémoniens, pour chef de la guerre contre les Perses. Il partit de Macédoine l'année suivante avec environ trente mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, n'ayant pas plus de soixante & dix talens d'argent, qui font cent soixante-huit mille livres, en prenant le talent sur le pied ordinaire de deux mille quatre cens livres, pour payer ses troupes ; & des provisions pour un mois. Voilà les préparatifs avec lesquels il entreprit de renverser l'Empire des Perses, le plus redoutable, & le plus puissant qu'on eût encore vû dans le monde. En moins de quatre ans, (*b*) il conquit tous les Etats de ce vaste Empire, battit par tout, renversa, chassa ses ennemis. Depuis la mort de Darius, Alexandre ne vêcut que six ans & dix mois. Durant cet intervale il parcourut tant de Provinces, fit tant de conquêtes, donna tant de batailles, que nous avons peine à croire tout ce que l'Histoire nous en apprend. *Ce bouc qui vient de l'Occident*, est le même que le *ventre d'airain* de la statuë, (*c*) & le *leopard* du Chapitre précédent. (*d*) On sait qu'à l'égard de la Chaldée, & de Suses, la Macédoine, & la Grece sont au couchant.

HABEBAT CORNU INSIGNE INTER OCULOS SUOS. *Il avoit une corne fort grande entre les deux yeux.* Cette corne qui est seule, semble marquer qu'Alexandre n'eut point d'héritier qui succéda à toute sa puissance ; ou qu'il ne partagea avec aucun autre la gloire de ses conquêtes. Ou enfin, cette corne placée entre ses yeux désigne sa force, son attention, sa vigilance, son industrie. Ce Prince se faisoit ordinairement représenter avec des cornes de bélier, prétendant être descendu de Ju-

(*a*) *Vide Usser. ad an. mundi* 3668. 3669. *& sequ. & ibid. Authores ab eo laudatos.*

(*b*) Depuis l'an du monde 670. qu'il passa en Asie, jusqu'en 3674. qui est l'année de la mort de Darius Condomanus.

(*c*) *Dan.* II. 39.

(*d*) *Dan.* VII. 6.

Digitized by Google

7. *Cúmque appropinquaſſet prope arietem, efferatus eſt in eum, & percuſſit arietem, & comminuit duo cornua ejus, & non poterat aries reſiſtere ei: cúmque eum miſiſſet in terram, conculcavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus.*

7. Lorſqu'il fut venu près du bélier, il l'attaqua avec furie, & le frappa *avec violence*; il lui rompit les deux cornes, ſans que le bélier lui pût réſiſter; & l'ayant jetté par terre, il le foula aux pieds; & perſonne ne pouvoit délivrer le bélier de ſa puiſſance.

8. *Hircus autem caprarum magnus factus eſt nimis: cúmque creviſſet, fractum eſt cornu magnum, & orta ſunt quatuor cornua ſubter illud per quatuor ventos cœli.*

8. Le bouc enſuite devint extraordinairement grand; après quoi ſa grande corne ſe rompit, & il s'éleva quatre cornes en ſa place, qui regardoient les quatre vents du ciel.

COMMENTAIRE.

piter Ammon, qui étoit dépeint avec des cornes de bélier. Dans le langage des Orientaux, la corne marque la force, la grandeur, l'empire, la gloire.

℣. 6. ET VENIT USQUE AD ARIETEM.....ET CUCURRIT AD EUM IN IMPETU FORTITUDINIS SUÆ. *Il vint juſqu'à ce bélier,.....& s'élançant avec une grande impétuoſité, il courut à lui de toute ſa force.* On reconnoît aiſément Aléxandre à cette peinture. Après avoir défait les Généraux de Darius au paſſage du Granique, il ne penſa plus qu'à combattre Darius lui-même. Il lui livra le combat à Iſſus, & remporta une pleine victoire. Darius ſe ſauva dans les Provinces les plus reculées de ſes Etats, où Aléxandre le ſuivit bien-tôt, ſans lui donner de relâche, juſqu'à ce qu'enfin il l'atteignit, le combattit, & le vainquit à Gaugaméle. Ce fut là *qu'étant arrivé près du bélier, il l'attaqua avec furie, le frappa avec violence, lui rompit les deux cornes, & l'ayant terraſſé, le foula aux pieds, ſans que perſonne ait pû délivrer le bélier de ſa puiſſance.* C'eſt ce qui eſt porté au ℣. 7. Ces paroles décrivent d'une maniére fort vive, & fort patétique, la force, le courage, l'intrépidité d'Aléxandre; mais elles ne diſent rien qui inſinuë la clémence de ce Prince, & les ſentimens de compaſſion qu'il témoigna envers ſon ennemi après ſa mort, & envers les proches de Darius, devenus ſes captifs; parce que dans cet endroit le deſſein du Saint-Eſprit n'eſt que de nous repréſenter le combat du bélier, & du bouc; la chûte de l'un, & la victoire de l'autre. *Les deux cornes* du bélier marquent l'Empire réüni des Perſes, & des Médes.

℣. 8. FRACTUM EST CORNU MAGNUM, ET ORTA SUNT QUATUOR CORNUA SUBTER ILLUD. *Sa grande corne ſe rompit, & il s'éleva quatre cornes en ſa place.* Aléxandre mourut après douze ans de regne, & trente-deux ans de vie. (*a*) Cette *corne inſigne* fut rompuë,

(*a*) *Vide, ſi lubet, Uſſer. ad an. m.* 3681. *pag.* 399. & 400.

Digitized by Google

9. De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum : & factum est grande contra meridiem, & contra orientem, & contra fortitudinem.

9. De l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite, qui s'agrandit fort vers le midi, vers l'orient, & contre la force.

COMMENTAIRE.

mais non pas par une violence étrangére. *Quatre cornes s'élevérent en sa place ;* c'eſt-à-dire, quatre Rois ſe partagérent les Provinces de ſon Empire. Ptolémée eut l'Egypte, Antigone l'Aſie, Séleucus la Babylonie, & enſuite encore la Syrie ; Antipater la Gréce. La vaſte Monarchie d'Alexandre avoit d'abord été diſtribuée à un plus grand nombre de Gouverneurs ; mais il n'y eut que ces quatre qui prirent le nom de Roi, & qui laiſſérent leurs Etats à leurs ſucceſſeurs. Ces quatre cornes ont été déſignées ci-devant par les quatre aîles, & les quatre têtes du leopard, qui furent montrées à Daniel. (*a*) Ce Prophéte dans tous les endroits où il nous parle des diverſes Monarchies qui doivent précéder la venuë du Meſſie, ne fait attention qu'aux deux Royaumes de l'Egypte, & de la Syrie, entre leſquels la Judée ſe trouva, & avec leſquels elle eut plus de relation.

℣. 9. DE UNO AUTEM EX EIS EGRESSUM EST CORNU UNUM MODICUM. *De l'une de ces quatre cornes il en ſortit une petite.* Théodotion traduit : (*b*) *Il en ſortit une corne forte.* Mais au Chapitre VII. ℣. 8. il a traduit le même terme dans le Chaldéen, par : *Une petite corne ;* (*c*) & c'eſt la vraye ſignification de l'Original. Cette petite corne déſigne Antiochus Epiphanes, fils d'Antiochus le Grand.

FACTUM EST GRANDE CONTRA MERIDIEM, ET CONTRA ORIENTEM, ET CONTRA FORTITUDINEM. *Il s'agrandit fort vers le midi, vers l'orient, & contre la force.* Antiochus Epiphanes acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre Philometor Roi *du Midi*, ou de l'Egypte, & contre *Artaxias*, Roi d'Arménie, qui eſt à peu prés à l'orient de Suſes, où Daniel écrivoit. (*d*) Enfin il s'éleva beaucoup *contre la force*, ou contre l'armée du Seigneur, & le peuple Juif, ainſi qu'il eſt marqué dans les verſets 10. 11. 13. 24. où le nom de *Force* eſt mis pour la nation Juïve, dont Dieu ſe déclare le Roi, le Protecteur, & la Force. Ce paſſage eſt parallèle aux verſets 8. & 28. du Chap. VII. & ne dit

(*a*) *Dan.* VII. 6.

(*b*) Κέρας ἐκ ἰσχυρὸν. *Hebr.* יצא קרן אחת מצעירה

(*c*) *Dan.* VII. 8. קרן אחרי צעירה *Theodot.* Κέρας ἕτερος μικρὸς.

(*d*) Si l'on veut un pays exactement à l'Orient de la Syrie, on peut rapporter cette Prophétie à la guerre qu'il fit en Cilicie, contre les villes de Tharſe, & de Mallothe, qui s'étoient révoltées. Voyez 2. *Macc.* IV. 30. ou contre les Généraux des Rois d'Egypte, dans l'Iſle de Cypre.

Digitized by Google

10. *Et magnificatum est usque ad fortitudinem cœli : & dejecit de fortitudine, & de stellis, & conculcavit eas.*

11. *Et usque ad Principem fortitudinis magnificatum est : & ab eo tulit juge sacrificium, & dejecit locum sanctificationis ejus.*

12. *Robur autem datum est ei contra juge sacrificium propter peccata : & prosternetur veritas in terra, & faciet, & prosperabitur.*

10. Il éleva sa grande corne jusqu'aux armées du Ciel : & il en fit tomber plusieurs *de ceux qui étoient comme* des étoiles, & il les foula aux pieds.

11. Il s'éleva même jusqu'au Prince de cette armée ; il lui ravit son sacrifice perpétuel, & il déshonora le lieu de son Sanctuaire.

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel, à cause des péchez des hommes, & la vérité sera renversée sur la terre. Il entreprendra tout ; & tout lui réüssira.

COMMENTAIRE.

que la même chose. On pourroit traduire l'Hébreu par : (*a*) *Il s'éleva excessivement vers le midi, vers l'orient, & vers la beauté ;* vers cette terre si belle, si agréable. L'Ecriture donne en plus d'un endroit le nom de *pays de beauté*, à la terre d'Israël. (*b*)

℣. 10. MAGNIFICATUM EST USQUE AD FORTITUDINEM COELI, ET DEJECIT DE FORTITUDINE ET DE STELLIS. *Il éleva sa grande corne jusqu'aux armées du Ciel, & il en fit tomber plusieurs de ceux qui étoient comme des étoiles.* Toutes ces expressions si pompeuses, & si relevées marquent la guerre qu'Epiphanes déclara au peuple de Dieu, aux Prêtres du Seigneur, à ses Loix, à son Temple. *L'armée du Ciel*, marque la Nation sainte, qui a le Seigneur pour Roi. *Les étoiles du Ciel* abattuës par cette grande corne, signifient ceux des Juifs, & même des Prêtres, qui eurent l'impiété de renoncer à leur Religion, & d'obéir aux ordres impies du Tyran. (*c*) Les Saints, les Justes, les Savans, sont souvent comparez aux étoiles, & aux astres, dans le style de l'Ecriture. (*d*)

℣. 11. USQUE AD PRINCIPEM FORTITUDINIS MAGNIFICATUM EST. *Il s'éleva jusqu'au Prince de cette armée.* Il parut en quelque sorte avoir l'avantage sur Dieu lui-même ; il profana son Temple, foüilla son autel, interrompit ses sacrifices, pilla ses trésors, fit mourir ses serviteurs, pervertit son peuple, persécuta ses fidéles, abolit ses Loix, établit l'idolâtrie dans Jérusalem, & dans tout le pays.

(*a*) תגדל יתר אל הנגב ואל הפורת ואל הצבי

(*b*) *Ezech.* XX. 9. 15. *Jerem.* III. 19. *Vide & Dan.* XI. 16. 41. & 2. *Reg.* I. 19.

(*c*) *Vide* 1. *Macc.* I. 48. 55. *& seq.* & 2. *Macc.* IV. 14. *& seqq.*

(*d*) *Genes.* XXII. 17. XXVI. 4. *Exod.* XXXII. 13 *Deut.* I. 10. 1. *Par.* XXVII. 23. *Eccli.* XLIII. 23. *Dan.* III. 36. & XII. 3. *Matth.* XXIV. 29. *Marc.* XIII. 25. *Apoc.* VI. 13. VIII. 12.

Digitized by Google

¥. 12. ROBUR AUTEM DATUM EST EI CONTRA JUGE SACRIFICIUM PROPTER PECCATA. *La puiſſance lui fut donnée contre le ſacrifice perpétuel, à cauſe des péchez des hommes.* L'Hébreu à la lettre : (*a*) *Et l'armée a été livrée pour le* ſacrifice *perpétuel, à cauſe du péché.* L'armée du ciel, dont il a été parlé aux verſets 10. & 11. (*b*) a été livrée a Antiochus, en punition du crime commis dans l'offrande du ſacrifice perpétuel. L'Hiſtoire ne nous apprend point préciſément la faute que les Prêtres purent commettre dans ce ſacrifice ; mais elle nous parle de la méſintelligence qui étoit entre les Prêtres, & de l'ambition de Jaſon, qui uſurpa la ſouveraine Sacrificature, contre ſon frere Onias. Jaſon ayant demandé à Antiochus Epiphanes, (*c*) la liberté d'établir un Gymnaſe à Jéruſalem, acheta pour les habitans de cette ville, la qualité de citoyens d'Antioche, & fit tous ſes efforts pour les obliger à quitter leurs loix, & leurs coutumes, & à embraſſer celles des Grecs. Ce fut dans cette occaſion, & enſuite de la permiſſion d'Antiochus, (*d*) que *les Prêtres abandonnant le Temple, & le ſervice de l'Autel, & négligeant les ſacrifices, s'empreſſoient de prendre part aux jeux d'exercice, & de gagner les prix qu'on y remportoit.* Voilà ſans doute le péché des Prêtres, & la négligence dans les ſacrifices, dont le Seigneur ſe plaint, & qu'il a puni ſi ſévérement par les perſécutions d'Antiochus. Car en effet, ce ne fut que depuis ces premiers crimes des Prêtres de Jéruſalem, que s'alluma la perſécution d'Antiochus. (*e*)

PROSTERNETUR VERITAS IN TERRA, ET PROSPERABITUR, ET FACIET. *La vérité ſera renverſée ſur la terre ; il entreprendra tout, & tout lui réüſſira.* La vérité, la ſincérité, la fidélité dans les promeſſes, & dans les paroles furent violées cent fois, tant de la part des Grands-Prêtres Jaſon, Ménélaus, Lyſimaque, que de la part d'Antiochus, & de ſes Officiers. Les Grands-Prêtres dont on a parlé, employérent toute leur adreſſe, & tous leurs artifices, mirent en uſage la fourberie, le menſonge, la calomnie, l'argent, les préſens, pour ſe détruire l'un l'autre, & pour ſe ſoûtenir dans cette ſouveraine dignité, qu'ils avoient ſi indignement achetée. Apollonius (*f*) laiſſé par Epiphanes pour gouverner en Jéruſalem, vint dans la ville, & attendit le jour du Sabbat pour faire main baſſe ſur le peuple, qui étoit déſarmé, & ne s'attendoit à rien moins qu'à une telle violence.

(*a*) וצבא תנתן על התמיד בפשע

(*b*) *Ita Vatab. Jun. Piſc. Polan.*

(*c*) 2 *Macc.* IV. 7. 8. 9. 10. *Vide &* 1. *Macc.* I. 11. 15.

(*d*) 2 *Macc.* IV. 14. *Ita ut Sacerdotes jam non circa altaris officia dediti eſſent, ſed contempto Templo, & ſacrificiis neglectis feſtinarent particípes fieri paleſtræ, & prabitionis ejus injuſtæ. &c.*

(*e*) *Vide* 1. *Macc.* V. 4.

(*f*) 2. *Macc.* V. 24. 25.

Digitized by Google

13. *Et audivi unum de sanctis loquentem: & dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti: Usquequò visio, & juge sacrificium, & peccatum desolationis, quæ facta est: & Sanctuarium, & fortitudo conculcabitur?*

13. Alors j'entendis un des Saints qui parloit, & qui disoit à un autre, que je ne connois point: Jusqu'à quand durera cette vision touchant le violement du sacrifice perpétuel, & le péché qui causera cette désolation? Jusqu'à quand le Sanctuaire, & l'armée de Dieu seront-ils foulez aux pieds?

COMMENTAIRE.

Onias Pontife légitime, injustement dépoüillé du Sacerdoce, s'étoit retiré à Antioche, pour y défendre son droit, & pour poursuivre la punition des vols, & des sacriléges de Ménélaus. Il se tenoit dans l'asyle de Daphné, craignant la violence de ses ennemis. Mais Ménélaus profitant de l'absence d'Antiochus, qui conservoit du respect, & de l'estime pour la personne d'Onias, engagea Andronique ministre du Roi, à faire mourir ce Pontife. Andronique vint à Daphné, donna les mains à Onias en signe de paix, & d'amitié, lui promit avec serment, qu'il ne lui seroit fait aucune violence; & cependant aussi-tôt qu'il fut sorti de l'asyle, Andronique le mit à mort, sans considérer ni la justice, ni sa parole. (a) *Cum venisset ad Oniam, & datis dextris cum jurejurando suasisset de asylo procedere, statim eum peremit non veritus justitiam.* Cette action fit horreur non-seulement aux Juifs, mais encore aux Payens, & Antiochus lui-même en ayant été informé, ne put retenir ses larmes, & condamna le meurtrier Andronique à la mort. C'est, je pense, à cette action si lâche, & si contraire à la bonne-foi, que l'endroit que nous expliquons a rapport. Dans cette occasion la vérité fut véritablement renversée par terre, & la bonne-foi foulée aux pieds. Dès l'année suivante Antiochus entra dans Jérusalem, & y commit les profanations qu'on verra ci-après.

℣. 13. DIXIT UNUS SANCTUS ALTERI NESCIO CUI. *J'entendis un des Saints qui disoit à un autre que je ne connois point.* (b) Un Ange demandoit à un autre Ange l'explication des visions de Daniel. (c) Nous ne nous informons point ici comment les Anges peuvent s'instruire l'un l'autre, ni s'ils ont besoin qu'on leur explique les visions des Prophétes. Dieu se proportionne ordinairement à la maniére de concevoir de ceux à qui il découvre ses mystéres. Cet Ange interroge son compagnon, pour procurer à Daniel l'explication de la vision qui lui avoit été montrée.

℣. 14. USQUE AD VESPERAM ET MANE, DIES DUO MILLIA TRECENTI, ET MUNCABITUR SANCTUARIUM. *Jus-*

(a) 2. *Macc.* IV. 32. 33. 34.

(b) יאומר אחד קדוש לפלמוני 70. *Aquil Theodot.* Τῷ φελμωνὶ. *Symm.* τινὶ ποτε.

(c) *Ieronym. hic, & Theodoret. & alii passim.*

qu'au

14. *Et dixit ei : Usque ad vesperam & mane, dies duo millia trecenti : & mundabitur Sanctuarium.*

15. *Factum est autem cùm viderem, ego Daniel visionem, & quærerem intelligentiam : ecce stetit in conspectu meo, quasi species viri ;*

14. Et il lui dit : Jusqu'au soir, & au matin, il se passera deux mille trois cens jours : & après cela le Sanctuaire sera purifié.

15. Moi Daniel, lorsque j'avois cette vision, & que j'en cherchois l'intelligence, il se présenta devant moi, comme une figure d'homme,

COMMENTAIRE.

qu'au soir, & au matin, il se passera deux mille trois cens jours, & le Sanctuaire sera purifié. Ces paroles, *jusqu'au soir, & au matin*, signifient que ces jours sont des jours ordinaires, composez d'une nuit & d'un jour, suivant la maniére de compter des Hébreux, qui commençoient leurs jours au soir, & qui mettoient la nuit avant le jour : *Factum est vespere, & mane dies unus*, dit souvent Moïse dans la Genése (*a*) Les deux mille trois cens jours font six ans & demi, qui s'écoulérent depuis l'an 143. des Grecs, auquel Antiochus se rendit maître de Jérusalem, (*b*) jusqu'en l'année 149. qui est celle de sa mort. (*c*) Ce fut un peu avant ce tems que Judas Maccabée nettoya le Temple, & y recommença l'exercice de sa Religion, & l'offrande des sacrifices. (*d*) L'on ne cessa point précisément en 143. d'offrir les sacrifices ; on les continua même encore quelque tems. Mais Antiochus étant entré cette année *dans le Temple avec orgüeil*, & ayant enlevé l'autel, & le chandelier d'or, la table des pains de propositions, tous les vases sacrez, & tous les trésors du Temple ; (*e*) on peut dire que dèslors le Temple fut soüillé, & que l'on ne put plus observer, comme auparavant, l'ordre des offrandes, & du ministére sacré, à cause de l'enlevement des vaisseaux, dont on a parlé : mais les sacrifices ne furent interrompus que trois ans après, c'est-à-dire en l'an 145. (*f*) des Séleucides, & le Temple fut livré à Antiochus pendant trois ans & demi, ainsi qu'il avoit été prédit auparavant : (*g*) *Tradentur in manu ejus, usque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.* Ces trois ans & demi, joints aux trois ans de persécution qui avoient précédé, font précisément le nombre de deux mille trois cens jours qui sont marquez ici. (*h*) Symmaque, deux mille quatre cens.

Saint Jérôme remarque que quelques-uns ne lisoient ici que deux mille deux cens jours, & ne comptoient par conséquent qu'environ six ans

(*a*) *Genes.* I. 5. 8. 13. *&c.*
(*b*) 1 *Macc.* I. 21.
(*c*) 1. *Macc.* VI. 16.
(*d*) 1. *Macc.* IV. 52.
(*e*) 1. *Macc.* I. 23.
(*f*) 1. *Macc.* I. 34. 35. *& sequ. Item.* ℣. 50. 51. *& sequ.*
(*g*) *Dan.* VII. 25.
(*h*) Voyez Usserius sur l'an du monde 3834. & 3837. & 3839. 3840.

Digitized by Google

16. *Et audivi vocem viri inter Ulaï, & clamavit, & ait : Gabriel fac intelligere istam visionem.*

16. Et j'entendis la voix d'un homme entre l'Ulaï, qui cria, & qui dit : Gabriel, faites-lui entendre cette vision.

17. *Et venit, & stetit juxtà ubi ego stabam : cùmque venisset, pavens corrui in faciem meam, & ait ad me : Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.*

17. En même-tems Gabriel vint, & se tint au lieu où j'étois ; & lorsqu'il fut venu à moi, je tombai le visage contre terre, tout tremblant de crainte, & il me dit : Comprenez bien, fils de l'homme ; parce que cette vision s'accomplira à la fin en son tems.

18. *Cùmque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram : & tetigit me, & statuit me in gradu meo.*

18. Et lorsqu'il me parloit encore, je tombai le visage contre terre. Alors il me toucha, & m'ayant fait tenir debout,

COMMENTAIRE.

de persécution ; car les deux mille trois cens pleins, ne font que six ans trois mois & dix-huit jours, suivant notre maniére de supputer, en donnant trois cens soixante cinq jours à l'année. Mais si l'on suit le calcul de l'année Lunaire, qui n'est que de trois cens cinquante-quatre jours, on trouvera dans les deux mille trois cens jours, six ans & demi juste. On ne sait pas au vrai quelle étoit la forme, & la durée de l'année Chaldéenne, que Daniel suivoit.

℣. 16. AUDIVI VOCEM VIRI INTER ULAI, ET CLAMAVIT, ET AIT : GABRIEL FAC INTELLIGERE. *J'entendis la voix d'un homme entre l'Ulaï, qui cria, & qui dit : Gabriel, faites-lui entendre cette vision.* L'Ulaï est, comme on l'a déja remarqué, le fleuve Eulée, qui passoit dans la Susiane. L'homme qui parle *entre l'Ulaï*, c'est-à-dire, dans une isle au milieu de ce fleuve, est le Fils de Dieu, (*a*) qui ordonne à Gabriel de découvrir à Daniel le sens de la vision qu'il avoit euë. Mais les Hébreux, saint Jérôme, & d'autres Interprétes, veulent que l'Ange qui parut au Prophéte, & qui dit à Gabriel de lui interpréter sa vision, soit l'Archange saint Michel. (*b*)

℣. 17. IN TEMPORE FINIS COMPLEBITUR VISIO. *Cette vision s'accomplira à la fin de son tems.* L'Hébreu : (*c*) *Dans le tems, la fin de la vision.* Cette vision a une fin, un tems marqué auquel elle se terminera. Ce n'est point de ces visions dont l'accompliſſement soit indéfini, & attaché à certaines conditions : celle-ci est fixe, absoluë, & déterminée. (*d*) Grotius l'explique ainsi : *L'exécution de cette Prophétie est différée pour un*

(*a*) *Theodoret. Isidor.*
(*b*) *Ieronym. & apud illum Hebræi, Grot. Syr. Gloss. Interlin. Sanct.*
(*c*) כי לעת קץ החזון
(*d*) Voyez le ℣. 19. כי למועד קץ

19. *Dixítque mihi : Ego oſtendam tibi quæ futura ſunt in noviſſimo maledictionis : quoniam habet tempus finem ſuum.*

20. *Aries quem vidiſti habere cornua, Rex Medorum eſt atque Perſarum.*

21. *Porrò hircus caprarum, Rex Græcorum eſt, & cornu grande, quod erat inter oculos ejus, ipſe eſt Rex primus.*

22. *Quòd autem fracto illo ſurrexerunt quatuor pro eo : quatuor Reges de gente ejus conſurgent, ſed non in fortitudine ejus.*

19. Il me dit : Je vous ferai voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malédiction, parce que le tems *de ces viſions* s'accomplira enfin.

20. Le bélier que vous avez vû qui avoit des cornes, eſt le Roi des Médes & des Perſes.

21. Le bouc eſt le Roi des Grecs : & la grande corne qu'il avoit entre les deux yeux eſt le premier de leurs Rois.

22. Les quatre cornes qui ſe ſont élevées après que la premiére a été rompuë, ſont les quatre Rois qui s'éleveront de ſa nation, mais non avec ſa force, & ſa puiſſance.

COMMENTAIRE.

tems. C'eſt la même choſe que ce qui eſt dit ci-après : (a) *Scéllez votre viſion, car elle n'arrivera qu'après un long tems.*

℣. 19. Quæ futura sunt in noviſſimo maledictionis. *Au dernier jour de la malédiction.* L'Hébreu : (b) *Ce qui arrivera à la fin de la colére ;* Dans le tems déterminé auquel Dieu fera éclater ſa colére contre ſon peuple, & enſuite contre ſes perſécuteurs.

℣. 20. Aries quem vidisti.... Rex Medorum est atque Persarum. *Le bélier que vous avez vû, ... eſt le Roi des Médes, & des Perſes.* L'Hébreu : (c) *Ce bélier qui a des cornes, ſont les Rois des Médes, & des Perſes.* Le bélier marque toute la Monarchie, ou toute la ſucceſſion des Rois Médo-Perſes. Ou bien, *les cornes* de ce bélier marquent les Rois des Perſes, & des Médes. Voyez les verſets 3. & 4.

℣. 21. Hircus ... Rex Græcorum est. *Le bouc eſt le Roi des Grecs.* L'Hébreu : (d) *Le Roi de Javan.* On a fait voir ſur la Généſe (e) que *Javan* ſignifie proprement les Grecs. Les Ioniens ſont les ſeuls qui ayent conſervé dans leur nom des veſtiges de celui de Javan. Voyez ce que nous avons dit au ℣. 5. ſur *le bouc.* C'eſt Aléxandre le Grand.

℣. 22. Quatuor Reges de gente ejus consurgent. *Quatre Rois s'éleveront de ſa nation.* L'Hébreu : (f) *Quatre Royaumes s'éleveront de ſa nation.* Ils ne ſortiront pas de lui, comme des fils de leurs peres : ils ne ſeront ni de ſon ſang, ni de ſa race ; mais de ſa nation : Grecs

(a) ℣. 26. *Vide & ℣.* 19. כי למועד קץ
(b) אשר יהיה באחרית הזעם *Theodot.* ἐπ' ἐσχάτου τῆς ὀργῆς.
(c) האיל . . . בעל הקרנים מלכי מדי פרס
(d) מלך יון
(e) *Geneſ.* x. 2. 3.
(f) ארבע מלכיות מנוי יעמדנה

Digitized by Google

23. *Et post regnum eorum, cùm creverint iniquitates, consurget Rex impudens facie, & intelligens propositiones.*

23. Et après leur regne, lorsque les iniquitez se seront accruës ; il s'élevera un Roi qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les propositions, *& les énigmes.*

COMMENTAIRE.

comme lui. Ces quatre Royaumes sont ceux d'Egypte, de Syrie, d'Asie & de Macédoine, fondez par Ptolémée, Séleucus, Antigone, & Antipater. Voyez le ℣. 8.

NON IN FORTITUDINE EIUS. *Mais non avec sa force, & sa puissance.* Il s'en faudra bien que ces quatre Monarques n'égalent la force, la valeur, la puissance d'Alexandre.

℣. 23. POST REGNUM EORUM, CUM CREVERINT INIQUITATES, CONSURGET REX IMPUDENS FACIE. *Après leur regne, lorsque les iniquitez seront accruës, il s'élevera un Roi qui aura l'impudence sur le front.* Après le regne de sept Rois de Syrie, & lorsque la mesure de l'iniquité des Juifs (*a*) impies, & des mauvais Prêtres fut remplie, Dieu suscita Antiochus Epiphanes, à qui l'Ecriture donne ici deux caractéres. Le premier, est l'impudence ; & le second, est la connoissance des propositions obscures & difficiles : *Intelligens propositiones.* L'Hébreu : (*b*) *Qui connoît les énigmes.* L'Histoire nous apprend qu'Antiochus s'abandonna sans ménagement aux actions les plus basses, les plus honteuses, & les plus indignes de la majesté royale. On peut voir ce qu'en ont rapporté Athénée, (*c*) Diodore de Sicile, (*d*) Polybe, (*e*) saint Jérôme, (*f*) & ce que nous en avons dit sur les Maccabées. (*g*) Au lieu *d'impudent*, l'Hébreu lit : (*h*) *Dur de face ;* ce qui peut marquer un front d'airain, incapable de rougir des choses les plus honteuses ; ou un homme cruel, sévére, farouche, que rien n'est capable de fléchir ; d'un abord austére, ou d'un air dédaigneux, & insolent. Ammien Marcellin appelle Antiochus, un Prince colére, & cruel : *Iracundus & sævus.* Ammian. lib. 22.

La science des énigmes, que Daniel attribuë ici à Antiochus, marque sa subtilité, son adresse, ses artifices ; toutes qualitez dont il abusa, & que l'on doit prendre dans un mauvais sens. Il donna principalement des preuves de sa malice artificieuse, dans les mauvais moyens qu'il employa pour se rendre maître de la couronne, & des Etats de son neveu le jeune Phi-

(*a*) Voyez 1. *Macc.* I. 12. & 2. *Macc.* III. IV.
(*b*) מבין חידות Συνιὼν προβλήματα.
(*c*) *Athen. lib.* V. *cap.* 4. & *lib.* X. *cap.* 12.
(*d*) *Diodor. Sicul. in excerptis Valesii pag.* 322.
(*e*) *Polyb. apud Athen. lib. citat.*
(*f*) *Ieronym. in Dan.* XI.
(*g*) 1. *Macc.* I. 11. & III. 30.
(*h*) עז פנים *Theodot.* Ἀναιδὴς προσώπῳ. *Vide Deut.* XXVIII. 50. *Prov.* VII. 13. *Eccles.* VIII. 1.

Digitized by Google

24. *Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis. Et suprà quàm credi potest, universa vastabit, & prosperabitur, & faciet. Et interficiet robustos, & populum sanctorum.*

25. *Secundùm voluntatem suam. Et dirigetur dolus in manu ejus: & cor suum magnificabit, & in copia rerum omnium occidet plurimos: & contra Principem Principum consurget, & sine manu conteretur.*

24. Sa puissance s'établira, mais non par ses forces; & il fera un ravage étrange, & au-delà de toute créance: il réussira dans *tout ce qu'il aura entrepris.* Il fera mourir, selon qu'il lui plaira, les plus forts, & le peuple des Saints.

25. Il conduira avec succès tous ses artifices, & toutes ses tromperies: son cœur s'enflera de plus en plus; & se voyant comblé de toutes sortes de prospéritez, il en fera mourir plusieurs: il s'élevera contre le Prince des Princes, & il sera enfin réduit en poudre, sans que la main des hommes s'en mêle.

COMMENTAIRE.

lométor, sous prétexte de protection, & d'amitié; (*a*) & ensuite en commettant les deux freres Philométor, & Evergetes, afin qu'après qu'ils se seroient affoiblis par une guerre intestine, il fût plus en état d'opprimer celui des deux qui seroit vainqueur. Il fit paroître le même esprit dans les surprises qu'il fit aux Juifs par ses Généraux, & par ses Officiers, qui employérent d'abord la ruse, puis la violence, pour les réduire. (*b*)

℣. 24. ROBORABITUR FORTITUDO EIUS, SED NON IN VIRIBUS SUIS. *Sa puissance s'établira, mais non par ses forces.* On ne peut pas dire qu'Antiochus Epiphanes se soit élevé par sa bonne conduite, ni qu'il ait fait aucun grand exploit par sa valeur, & par ses forces. S'il monta sur le trône de Syrie, ce fut par le secours des Rois Euménes, & Attale, qui chassérent Héliodore, & déconcertérent le parti de Ptolémée Philométor. A la verité il se rendit maître de l'Egypte; mais c'est qu'il avoit affaire à un enfant, gouverné par des eunuques, sans conseil, sans expérience, sans force. Il attaqua, & prit Jérusalem, il pilla le Temple, il persécuta les Juifs: mais quel honneur de prendre une ville sans défense, de piller un Temple qui lui est livré par un Prêtre, traître à sa patrie, & à sa Religion; d'égorger un peuple sans chef, & sans secours? On peut traduire l'Hébreu: (*c*) *Il s'élevera, mais non pas à la puissance* d'Alexandre son prédécesseur; à peu près dans le même sens qu'il est dit au ℣. 22. Que quatre Rois s'éleveront en la place d'Alexandre, mais non pas jusqu'à sa puissance. *Quatuor Reges de gente ejus exurgent, sed non in fortitudine ejus.*

(*a*) *Vide Liv. lib. 44. & 45. Polyb. Legat. Visser. ad an. m. 3835. 3836. Et Vaillant. Hist. Reg. Ægyp.*

(*b*) *Vide 1. Macc. I. 31. 34. & 2. Macc. V. 24. & Joseph. Antiq. lib. XII. cap. 7. Polyb. Strabo. Nicol. Damasc. &c. Apud eundem lib. 2. contra Appion.*

(*c*) עצם כוחו ולא בכוחו

Digitized by Google

26. *Et visio vespere & manè, quæ dicta est, vera est: tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit.*

26. Cette vision du soir & du matin, qui vous a été représentée, est véritable. Scellez-la donc, parce qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de tems.

COMMENTAIRE.

℣. 25. CONTRA PRINCIPEM PRINCIPUM CONSURGET. *Il s'élevera contre le Prince des Princes*, contre Dieu même, par ses blasphêmes, par ses sacriléges, par ses impiétez, par les profanations des choses saintes, par la persécution qu'il suscitera contre le peuple du Seigneur.

SINE MANU CONTERETUR. *Il sera réduit en poudre sans que la main des hommes s'en mêle.* Il ne mourra point de la main des hommes, il sera frappé de Dieu, & mourra misérable, reconnoissant avant sa mort que c'est par un juste châtiment de ses crimes: (a) *Cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divinâ admonitus plagâ, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus, ... ita ait: Justum est subditum esse Deo, & mortalem non paria Deo sentire.* (b)

Le Grec lit: (c) *Il ruinera plusieurs par ses artifices; il s'établira par la perte de plusieurs, & il les brisera comme des œufs avec sa main.* Théodoret lit de même; mais après, *il s'établira par la perte de plusieurs*, il ajoûte ces mots: *Et il s'élevera contre le Prince des Princes*; ce qui se trouve aussi dans plusieurs Exemplaires Grecs.

℣. 26. VISIO VESPERE ET MANE. *Cette vision du soir, & du matin.* Ou plutôt cette vision où l'on vous a découvert le mystére de ce qui doit arriver dans un certain nombre de jours ordinaires, composez du soir, & du matin, ou de la nuit & du jour. En un mot, ce qui vous a été dit des deux mille trois cens jours, au ℣. 14. ou enfin: *Ainsi finit la vision de ce jour-là.*

TU ERGO VISIONEM SIGNA, QUIA POST MULTOS DIES ERIT. *Scellez-la donc, parce qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de tems.* Les Prophétes avoient accoûtumé de datter leurs Prophéties, & de les publier parmi le peuple, sur tout celles qui devoient arriver bien-tôt: mais l'Ange ordonne à Daniel de garder celle-ci, de la sceller, comme une lettre qu'on ferme avec un cachet. Ce sceau marquoit son obscurité, selon saint Jérôme, (d) & qu'on n'en pouvoit pénétrer la vérité, qu'on n'en eût vû l'exécution: *Ex verbo ostendens signaculi obscura esse quæ dicebantur, ... nec posse ante intelligi, nisi rebus & operibus impleantur.*

(a) 1. Macc. VI. 10. 11. 12. &c. & 2. Macc. & 11.

(b) 2. Macc. IX. 11. 12.

(c) Δολῷ διαφθερῶ πολλούς, καὶ ἐπὶ ἀπωλείᾳ πολλῶν στήσεται, καὶ ὡς ὠὰ χερὶ συντρίψει.

(d) Teronym. hic.

Digitized by Google

27. *Et ego Daniel langui, & ægrotavi per dies: cùmque surrexissem, faciebam opera Regis, & stupebam ad visionem, & non erat qui interpretaretur.*

27. Après cela, moi Daniel, je tombai dans la langueur, & je fus malade pendant quelques jours; & m'étant levé, je travaillois aux affaires du Roi; & j'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.

COMMENTAIRE.

℣. 27. FACIEBAM OPERA REGIS. *Je travaillois aux affaires du Roi.* Daniel avoit conservé au moins une partie de ses emplois sous le regne de Balthasar. On a vû ci-devant (*a*) que Nabuchodonosor lui avoit confié l'intendance de la Province de Babylone; Balthasar lui avoit donné son département à Suses.

STUPEBAM AD VISIONEM, ET NON ERAT QUI INTERPRETARETUR. *J'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision; sans trouver personne qui pût me l'interpréter.* L'Ange Gabriel ne lui en avoit-il pas donné une assez ample interprétation? (*b*) L'Hébreu lit: (*c*) *Et il n'y avoit personne qui le sçût.* Personne ne savoit ni le sujet de mon étonnement, ni la cause de ma langueur. (*d*) Ou bien, après l'explication de l'Ange Gabriel, j'étois encore dans l'embarras, & dans le trouble, parce que tout cela étoit enveloppé d'une certaine obscurité, que je ne pouvois débroüiller. Telle est la nature des Prophéties les plus claires avant leur accomplissement, elles ont toûjours quelque sorte de ténébres, qui les couvrent.

(*a*) *Dan.* II. 49.
(*b*) Depuis le ℣. 20. jusqu'au ℣. 27.
(*c*) אין מבין *Theodot.* Καὶ οὐκ ἦν ὁ συνιῶν.
(*d*) *Maldon. Vat. Grot. &c.*

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Priere de Daniel. Gabriel lui découvre le tems de la venuë du Meſſie, & de la ruine entiére de Jéruſalem, dans le terme de ſeptante ſemaines d'années.

℣. 1. *IN anno primo Darii, filii Aßueri, de ſemine Medorum, qui imperavit ſuper regnum Chaldæorum:*

2. *Anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum annorum, de quo factus eſt ſermo Domini ad Jeremiam Prophetam, ut complerentur deſolationis Jeruſalem ſeptuaginta anni.*

℣. 1. LA premiere année de Darius, fils d'Aſſuérus, de la race des Médes, qui regna dans l'Empire des Chaldéens;

2. La premiére année, *dis-je*, de ſon regne, moi Daniel j'appris par la lecture des Livres ſaints le nombre des années, dont le Seigneur avoit parlé à Jérémie, pour accomplir les ſoixante & dix ans de la déſolation de Jéruſalem.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN ANNO PRIMO DARII FILII ASSUERI, DE SEMINE MEDORUM. *La premiére année de Darius fils d'Aſſuérus, de la race des Médes.* C'eſt le même Darius le Méde dont il eſt parlé ci-devant, (a) & qui ſuccéda à Balthaſar Roi des Chaldéens. Si la premiére année de ce Darius concouroit avec la premiére de Cyrus à Babylone, comme on le prétend communément, Daniel n'auroit pas eu les inquiétudes qu'il a ici ſur l'accompliſſement des ſoixante-dix ans de la déſolation de Jéruſalem, prédite par Jérémie; puiſque cette même année Cyrus mit fin à la longue captivité du peuple de Dieu, & que ces ſoixante & dix ans furent accomplis. On verra au Chapitre ſuivant que cette premiére année de Darius concourt avec la troiſiéme de Cyrus ſur les Perſes, & par conſéquent qu'il y avoit encore loin juſqu'à la fin des ſoixante & dix ans de captivité, qui ne devoit s'accomplir que la premiére année de Cyrus à Babylone.

℣. 2. INTELLEXI IN LIBRIS NUMERUM ANNORUM, DE QUO FACTUS EST SERMO DOMINI AD JEREMIAM. *J'appris par la lecture des Livres ſaints le nombre des années, dont le Seigneur avoit*

(a) *Dan.* v. 31.

parlé

Digitized by Google

3. *Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum, rogare, & deprecari in jejuniis, sacco, & cinere.*

3. Je tournai mes yeux, & mon visage vers le Seigneur mon Dieu, pour le prier, & le conjurer dans les jeûnes, le sac, & la cendre.

4. *Et oravi Dominum Deum meum, & confessus sum, & dixi: Obsecro, Domine Deus magne, & terribilis, custodiens pactum, & misericordiam diligentibus te, & custodientibus mandata tua.*

4. Je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confessai mes fautes, & je lui dis: Ecoutez ma priére, ô Seigneur Dieu, grand & terrible, qui gardez votre alliance, & votre miséricorde envers ceux qui vous aiment, & observent vos commandemens.

5. *Peccavimus, iniquitatem fecimus, impiè egimus, & recessimus: & declinavimus à mandatis tuis, ac judiciis.*

5. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirez de vous, & nous nous sommes détournez de la voye de vos préceptes, & de vos ordonnances.

COMMENTAIRE.

parlé à Jérémie. Daniel avoit dans sa captivité les saintes Ecritures, & en particulier les Prophéties de Jérémie. Il y lut une prédiction qui portoit: (*a*) Que tout le pays de Juda seroit désolé, & que tous les peuples seroient assujettis pendant soixante & dix ans au Roi de Babylone, & qu'après ce tems Dieu visiteroit le pays de Babylone, & le réduiroit en une solitude éternelle. Daniel savoit qu'il y avoit diverses Prophéties qui ne sont que conditionnelles, (*b*) & dont l'exécution est attachée à la fidélité de ceux à qui elles sont faites. Il craignoit que peut-être les péchez de son peuple n'eussent mis un obstacle aux promesses du Seigneur, & que ce terme de soixante-dix ans ne fût différé. Il voyoit une partie de la prédiction exécutée dans la vengeance que le Seigneur avoit exercée contre la maison de Nabuchodonosor par la mort funeste de Balthasar, & par le transport de l'Empire à un homme d'une nation étrangére; mais il ne voyoit aucune apparence d'un si prompt affranchissement de son peuple. C'est ce qui fait le sujet de ses peines, & le motif de ses priéres.

℣. 4. CUSTODIENS PACTUM, ET MISERICORDIAM. *Qui gardez votre alliance, & votre miséricorde.* Qui êtes fidéle à exécuter les promesses, & les alliances que vous faites avec les hommes, & qui ne retirez point d'eux vos miséricordes, qu'ils ne s'en rendent indignes; qui nous prévenez de vos graces, & qui ne nous abandonnez jamais le premier. (*c*) *Deus suâ gratiâ semel justificatos non deserit, nisi ab eis priùs deseratur.*

(*a*) *Jerem.* XXV. 11. 12. & XXIX. 10.
(*b*) *Vide Ieronym. & Theodoret. hic.*
(*c*) *Concil. Trident. Sess. 6. de Justific. c.* 11.

Digitized by Google

6. *Non obedivimus servis tuis Prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris, omnique populo terræ.*

6. Nous n'avons point obéï à vos serviteurs les Prophétes qui ont parlé en votre nom à nos Rois, à nos Princes, à nos peres, & à tous les peuples du pays.

7. *Tibi, Domine, justitia: nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda, & habitatoribus Jerusalem, & omni Israel: his qui propè sunt, & his qui procul, in universis terris ad quas ejecisti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.*

7. La justice est à vous, ô Seigneur: & pour nous il ne nous reste que la confusion de notre visage, qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitans de Jérusalem, & tous les enfans d'Israël, & ceux qui sont près, & ceux qui sont éloignez, dans tous les pays où vous les avez chassez, à cause des iniquitez qu'ils ont commises contre vous.

8. *Domine, nobis confusio faciei, regibus nostris, principibus nostris, & patribus nostris qui peccaverunt.*

8. Il ne nous reste, *dis-je*, Seigneur, que la confusion de notre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres qui ont péché.

9. *Tibi autem Domino Deo nostro misericordia, & propitiatio, quia recessimus à te:*

9. Mais à vous, qui êtes notre Seigneur notre Dieu, appartient la miséricorde, & la grace de la réconciliation: car nous nous sommes retirez de vous,

10. *Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos Prophetas.*

10. Et nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher dans la Loi qu'il nous avoit prescrite par ses serviteurs les Prophétes.

11. *Et omnis Israel prævaricati sunt legem tuam, & declinaverunt ne audirent vocem tuam, & stillavit super nos maledictio, & detestatio quæ scripta est in libro Moysi servi Dei, quia peccavimus ei.*

11. Tout Israël a violé votre Loi; ils se sont détournez pour ne point écouter votre voix; & cette malédiction, & cette exécration qui est décrite dans le Livre de Moyse serviteur de Dieu, est tombée sur nous, parce que nous avons péché contre vous.

COMMENTAIRE.

℣. 7. TIBI JUSTITIA, NOBIS AUTEM CONFUSIO. *La justice est à vous, & pour nous il ne nous reste que la confusion.* Votre conduite envers nous est toujours juste, & nous n'avons jamais aucune raison de nous en plaindre. Le parti qui nous reste, est de nous humilier, de nous confondre en vûë de nos infidélitez, & de notre ingratitude.

℣. 9. TIBI MISERICORDIA, ET PROPITIATIO. *A vous appartient la miséricorde, & la grace de la réconciliation.* Nous n'attendons que de votre bonté toute gratuite le pardon, & la réconciliation. Nos péchez nous rendent le juste objet de votre colére.

℣. 11. ET STILLAVIT SUPER NOS MALEDICTIO, ET DETESTATIO, QUÆ SCRIPTA EST IN LIBRO MOYSI. *Cette malédiction, & cette déteſtation, qui est écrite dans le Livre de Moyse, est tombée sur nous.* Il fait allusion aux imprécations qui se lisent en plus d'un

Digitized by Google

12. *Et statuit sermones suos quos locutus est super nos, & super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale numquam fuit sub omni cœlo: secundùm quod factum est in Jerusalem.*

13. *Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos: & non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteremur ab iniquitatibus nostris, & cogitaremus veritatem tuam.*

12. Le Seigneur a accompli ſes oracles, qu'il a prononcez contre nous, & contre nos Princes qui nous ont jugez, pour faire fondre ſur nous ces grands maux qui ont accablé Jéruſalem, auſquels on n'a jamais rien vû de ſemblable ſous le Ciel.

13. Tous ces maux ſont tombez ſur nous, ſelon qu'il eſt écrit dans la Loi de Moyſe; & nous ne nous ſommes point préſentez devant votre face, pour vous prier, ô Seigneur notre Dieu, de nous retirer de nos iniquitez, & de nous appliquer à la connoiſſance de votre vérité.

COMMENTAIRE.

endroit de la Loi: Par exemple, dans le Lévitique xxvi. ℣. 16. & ſuivans; & aux malédictions (*a*) qu'on devoit prononcer ſur le Mont Hébal, & aux menaces que Moyſe lui-même prononça avant ſa mort contre ceux des Iſraëlites qui abandonneroient le Seigneur. (*b*) Le Texte Hébreu, & les Septante à la lettre: (*c*) *La malédiction, & le ſerment qui ſont écrits dans la Loi de Moyſe, ſont tombez ſur nous comme une pluye violente.* Le ſerment en cet endroit marque les menaces que Dieu ou Moyſe avoient faites avec ſerment; ou les imprécations contre les violateurs de la Loi, ou les conjurations d'obſerver la Loi de Dieu, dans leſquelles on avoit interpoſé le nom de Dieu, comme on fait dans les ſermens.

℣. 13. NON ROGAVIMUS FACIEM TUAM UT REVERTEREMUR AB INIQUITATIBUS NOSTRIS, ET COGITAREMUS VERITATEM TUAM. *Nous ne nous ſommes point préſentez devant votre face pour vous prier de nous retirer de nos iniquitez, & de nous appliquer à la connoiſſance de votre vérité.* L'Hébreu: (*d*) *Et nous n'avons pas prié la face du Seigneur notre Dieu, pour revenir de nos iniquitez, & pour reconnoître votre vérité.* Après tant de calamitez, & de châtimens, on ne nous a pas vû recourir au Seigneur, ni revenir de nos égaremens, ni reconnoître que tout cela n'étoit qu'un effet *de la vérité* du Seigneur; c'eſt-à-dire de ſes menaces toûjours véritables. Nous n'avons pas voulu faire attention qu'il eſt également conſtant, & véritable dans les menaces, comme dans les promeſſes; & que comme il exécute fidélement ce qu'il a promis, auſſi il punit infailliblement le crime.

(*a*) *Deut.* xxvii. 13. *& ſeq.*
(*b*) *Ibid. cap.* xxviii. *&* xxix.
(*c*) תחך עלינו חאלה וחשבוע אשר כתיבה בתורת משה

Theodot. Ἐπῆλθεν ἐφ' ἡμᾶς ἡ κατάρα, καὶ ὁ ὅρκος, *&c.*

(*d*) ולא חלינו את פני יחוה אלהינו לשוב מעונינו ולחשכיל באמתך

Digitized by Google

14. *Et vigilavit Dominus super malitiam, & adduxit eam super nos: justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit: non enim audivimus vocem ejus.*

14. Ainsi l'œil du Seigneur s'est ouvert pour nous punir ; il a fait fondre sur nous toute sorte de maux. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, parce que nous n'avons point écouté sa voix.

15. *Et nunc, Domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, & fecisti tibi nomen secundùm diem hanc: peccavimus, iniquitatem fecimus.*

15 *Je confesse* donc maintenant, ô Seigneur notre Dieu, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main puissante, & qui vous êtes acquis alors un nom qui dure encore aujourd hui, que nous avons péché, nous avons commis l'iniquité contre toutes vos justes ordonnances.

16. *Domine, in omnem justitiam tuam, avertatur, obsecro, ira tua, & furor tuus, à civitate tua Jerusalem, & monte sancto tuo. Propter peccata enim nostra, & iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem, & populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.*

16. Mais je vous conjure, selon toute votre justice, Seigneur, que votre colére, & votre fureur se détournent de votre cité de Jérusalem, & de votre Montagne sainte : car Jérusalem, & votre peuple sont aujourd'hui en opprobre à toutes les nations qui nous environnent, à cause de nos péchez, & des iniquitez de nos peres.

17. *Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, & preces ejus: & ostende faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est, propter temetipsum.*

17. Ecoutez donc maintenant, Seigneur notre Dieu, les vœux, & les priéres de votre serviteur : faites reluire votre face sur votre sanctuaire qui est tout désert, & faites-le pour vous même.

COMMENTAIRE.

℣. 14. VIGILAVIT DOMINUS SUPER MALITIAM. *L'œil du Seigneur s'est ouvert pour nous punir.* Après avoir été long-tems comme endormi à l'égard de nos fautes, il s'est enfin éveillé pour nous punir ; ou bien, pendant que nous sommes comme endormis dans nos crimes, le Seigneur a veillé pour nous châtier.

℣. 16. DOMINE, IN OMNEM JUSTITIAM TUAM, AVERTATUR, OBSECRO, IRA TUA. *Je vous conjure, Seigneur, selon toute votre justice, que votre colere se détourne, &c.* L'Hébreu : (a) *Seigneur, selon toutes vos justices, que votre colére se détourne, &c.* Autant que vous nous avez fait ressentir la rigueur de votre justice, faites-nous éprouver les effets de votre miséricorde. Le Grec : (b) *Suivant votre miséricorde, que votre colére se détourne.*

℣ 17. PROPTER TEMETIPSUM. *Faites-le pour vous-même.* L'Hé-

(a) אדני ככל צדקותיך ישב נא אפך

(b) Κύριε κατὰ πᾶσαν ἐλεημοσύνην σου ἀποστραφήτω ὁ θυμός σου.

18. *Inclina, Deus meus, aurem tuam, & audi: aperi oculos tuos, & vide desolationem nostram, & civitatem, super quam invocatum est nomen tuum: neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.*

19. *Exaudi, Domine, placare, Domine: attende, & fac: ne moreris propter temetipsum, Deus meus: quia nomen tuum invocatum est super civitatem, & super populum tuum.*

20. *Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Israel, & prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei:*

21. *Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione à principio, citò volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.*

18. Abaissez, mon Dieu, votre oreille jusqu'à nous, & nous écoutez: ouvrez les yeux, & considérez notre désolation, & la ruine de cette Ville, qui a eu la gloire de porter votre nom. Car ce n'est point par la confiance en notre propre justice que nous vous offrons nos priéres, en nous prosternant devant vous; mais c'est dans la vûë de la multitude de vos miséricordes.

19. Exaucez-nous, Seigneur; Seigneur, appaisez votre colére; jettez les yeux sur nous, & agissez: ne différez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même, parce que cette Ville, & ce peuple sont à vous, & ont la gloire de porter votre nom.

20. Lorsque je parlois encore, & que je priois, & que je confessois mes péchez, & les péchez d'Israël mon peuple, & que dans un profond abaissement j'offrois mes priéres en la présence de mon Dieu, pour sa Montagne sainte;

21. Je n'avois pas encore achevé les paroles de ma priére, que Gabriel que j'avois vû au commencement dans la vision, vola tout d'un coup à moi, & me toucha au tems du sacrifice du soir.

COMMENTAIRE.

breu: (*a*) *Pour le Seigneur.* Le Grec: *Pour vous, Seigneur.* Que les ennemis de votre gloire n'ayent pas l'avantage de se glorifier d'avoir ruiné pour toujours votre Temple. Si nos priéres ne peuvent vous fléchir, & si nos crimes nous rendent indignes de votre miséricorde, que l'intérêt de votre nom, & de votre gloire, vous détermine au rétablissement de votre Sanctuaire.

℣. 19. QUIA NOMEM TUUM INVOCATUM EST SUPER CIVITATEM. *Parce que cette ville, & ce peuple ont la gloire de porter votre nom.* On les appelle la ville, & le peuple du Seigneur; ils ont l'honneur de vous appartenir.

℣. 21. ECCE VIR GABRIEL. *Gabriël que j'avois vû.* A la lettre: *Cet homme*, nommé *Gabriël*; ou plutôt, l'Ange nommé Gabriël, qui m'avoit apparu sous la figure d'un homme. (*b*)

IN TEMPORE SACRIFICII VESPERTINI. *Au tems du sacrifice*

(*a*) אדני ל מ ע *Theodot.* Ἐπὶ σὲ, Κύριε. (*b*) Voyez Chap. VIII. 16.

22. *Et docuit me, & locutus est mihi, dixítque : Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, & intelligeres.*

23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo : ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es : tu ergo, animadverte sermonem, & intellige visionem.*

24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, & super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur justitia sempiterna, & impleatur visio, & prophetia, & ungatur Sanctus Sanctorum.*

22. Il m'instruisit, il me parla, & me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner, & pour vous donner l'intelligence.

23. Dès le commencement de votre priére j'ai reçû cet ordre, & je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme de désirs. Soyez donc attentif à ce que je vais vous dire, & comprenez cette vision.

24. Le tems a été abrégé à soixante & dix semaines en faveur de votre peuple, & de votre Ville sainte, afin que la prévarication soit abolie, que le péché trouve sa fin ; que l'iniquité soit effacée ; que la justice éternelle vienne *sur la terre* ; que les visions, & les prophéties soient accomplies ; & que le Saint des Saints soit oint.

COMMENTAIRE.

du soir. Daniel s'exprime dans Babylone, ou à Suses, à la maniére des Juifs de Jérusalem, dans le tems que le Temple subsistoit. On offroit *le sacrifice du soir*, l'holocauste perpétuel, qui étoit le dernier sacrifice de la journée, sur la fin du jour, vers le coucher du soleil, & avant la nuit. L'Hébreu du Livre des Nombres (*a*) *Entre les deux Vêpres*, après la neuviéme heure du jour, qui étoit une heure d'oraison. (*b*)

℣. 23. VIR DESIDERIORUM. *Un homme de désirs*. Un homme qui desire ardemment, qui prie avec une grande ferveur ; (*c*) ou plutôt, un homme très-agréable à Dieu. On dit dans le style des Hébreux : (*d*) *Des vases de desir*, pour des choses précieuses ; (*e*) *Une vigne de desirs*, (*f*) *Une nourriture de désirs* ; pour une belle vigne, une excellente nourriture ; (*g*) *Des jeunes hommes de desirs*, de beaux jeunes hommes.

℣. 24. SEPTUAGINTA HEBDOMADES ABBREVIATÆ SUNT SUPER POPULUM TUUM..... UT CONSUMMETUR PRÆVARICATIO. *Le tems a été abrégé à soixante & dix semaines en faveur de votre peuple, afin que la prévarication soit abolie*. Nous avons examiné plus au long cette Prophétie dans une Dissertation exprès ; & nous nous con-

(*a*) *Num.* XXVIII. 4.
(*b*) *Act.* III. 1. & X. 3. 30.
(*c*) *Ieronym hic. Theodoret. Tigur.*
(*d*) *Dan.* XI. 8. *Nahum* II. 10.
(*e*) *Amos* V. 2.
(*f*) *Dan.* X. 11.
(*g*) *Ezech.* XXIII. 6. XII.

Digitized by Google

tenterons d'en donner ici une explication succincte. L'Hébreu porte : (a) *Soixante & dix ſemaines ſont décidées*, ou fixées *ſur votre peuple, pour achever la prévarication.* Daniel s'afflige devant le Seigneur pour ſavoir quand on verroit la fin des ſoixante & dix ans de captivité, prédite par Jérémie. Mais Dieu lui révele un myſtére bien plus relevé, & bien plus important ; c'eſt le tems de la fin des prévarications, & de la venuë du Meſſie, du regne de la juſtice éternelle, & du parfait accompliſſement des Prophéties. Tout cela doit arriver après un eſpace de ſoixante & dix ſemaines d'années, qui font quatre cens quatre-vingt-dix ans. Vous demandez quand finiront les ſoixante & dix ans de captivité, prédits par Jérémie ; je vais vous annoncer une délivrance infiniment plus importante, dont celle qui eſt prédite par Jérémie, n'eſt que la figure.

Le tems eſt abrégé à ſoixante & dix ſemaines. Abréger, *abbreviare*, eſt mis ici pour trancher, arrêter, finir : de même que dans Iſaïe x. 22. un malheur total, & déterminé : *Conſummatio abbreviata inundabit juſtitiam.* Voici le paraphraſe qu'on peut faire de cet endroit : Le terme de ſoixante & dix ſemaines eſt fixé, & déterminé d'une maniére invariable. Ce n'eſt point ici une prédiction conditionnelle, & incertaine, dont l'exécution dépende du futur contingent, de la fidélité, ou de l'infidélité, du peuple. Ce n'eſt point de ces promeſſes dont l'accompliſſement peut être differé, ou anéanti par la malice des hommes. C'eſt une Prophétie dont l'évenement eſt certain, & qui s'exécutera dans le tems marqué, dans ſoixante & dix ſemaines, leſquelles ſe commencent au tems de l'Edit qui ordonne de rebâtir les murs de Jéruſalem, & qui ſe termineront à la mort du Meſſie, & à l'abolition des ſacrifices.

UT CONSUMMETUR PRÆVARICATIO, ET FINEM ACCIPIAT PECCATUM, ET DELEATUR INIQUITAS. *Afin que la prévarication ſoit abolie, que le péché trouve ſa fin, & que l'iniquité ſoit effacée.* Il y en a qui traduiſent : (b) *Juſqu'à ce que la prévarication ſoit à ſon comble, & que le crime ſoit conſommé.* Que les Juifs en crucifiant JESUS-CHRIST mettent la derniére meſure à leur iniquité, & qu'ils achevent l'ouvrage de leur réprobation. Mais le Texte original, & la ſuite du diſcours marquent plutôt l'abolition du péché, ſa fin, ſon expiation. L'Hébreu à la lettre : (c) *Pour finir les crimes, pour ſceller les péchez, pour expier l'iniquité.* Le crime eſt ſcellé, caché, couvert, lorſque Dieu le pardonne, & que l'homme l'expie par la pénitence.

(a) שבעים שבעים נחתך על עמך ולכלא הפשע

(b) *Theodoret.* Ἕως τῦ πωλωωθῆναι τὸ παραπτωμα, καὶ τῦ τελεσθῆναι ἁμαρτίαν. Ἀντὶ τῦ ἕως ἂν αὐξηθῇ αὐτοῖς τὸ δυσεβὲς τόλμημα, καὶ τέλος λάβῃ ἡ ἁμαρτία. Λέγει δὲ ἁμαρτίαν τελεσυργῶν, καὶ παράπτωμα πωλεσύμενον, ἀντ' ἂν αὐξανόμενον, καὶ εἰς ἔχατὸν ἀφικνύμενον, τὸν καιρὸν Κυρίε πλημμελίας ἐκδεχόμενον.

(c) לכלא הפשע לחתם חטאות ולכפר עון

UT ADDUCATUR JUSTITIA SEMPITERNA. *Que la juſtice éternelle vienne ſur la terre.* Que le Meſſie, que JESUS-CHRIST qui eſt la juſtice eſſentielle, la ſource de toute juſtice, & la régle de toute droiture paroiſſe. (*a*) *Chriſtus factus eſt nobis ſapientia à Deo, & juſtitia, & ſanctificatio.* (*b*)

UT IMPLEATUR VISIO, ET PROPHETIA. *Que les viſions, & les Prophéties ſoient accomplies.* JESUS-CHRIST eſt l'objet, & la fin de toutes les Prophéties de l'ancien Teſtament; elles ont toutes un regard à lui, ou direct, ou indirect: (*c*) *Finis legis Chriſtus ad juſtitiam omni credenti.* Il eſt comme le ſceau de toutes les Prophéties, ſelon Tertullien: (*d*) *Chriſtus eſt ſignaculum omnium Prophetarum, adimplens omnia quæ retrò erant de eo nuntiata.*

ET UNGATUR SANCTUS SANCTORUM. *Que le Saint des Saints ſoit oint.* Que le Meſſie, l'Oint du Seigneur, JESUS-CHRIST ſoit oint du S. Eſprit, & de la vertu de Dieu. (*e*) *Jeſus à Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu ſancto, & virtute.* Et Iſaïe: (*f*) *L'Eſprit du Seigneur ſe repoſe ſur moi, c'eſt pourquoi le Seigneur m'a donné l'onction ſacrée.*

¥. 25. AB EXITU SERMONIS, UT ITERUM ÆDIFICETUR JERUSALEM, USQUE AD CHRISTUM DUCEM, HEBDOMADES SEPTEM, ET HEBDOMADES SEXAGINTA-DUÆ ERUNT. *Depuis l'ordre qui ſera donné pour rebâtir Jéruſalem, juſqu'au Chriſt Chef de mon peuple, il y aura ſept ſemaines, & ſoixante & deux ſemaines.* L'Ange partage les ſeptante ſemaines en trois parties; la premiére eſt *de ſept ſemaines*, qui font quarante-neuf ans, après leſquels les murs de Jéruſalem ſeront achevez: La ſeconde eſt *de ſoixante & deux ſemaines*, ou de quatre cens trente-quatre ans, au bout deſquels le Chriſt recevra l'onction. Enfin, il ajoûte une ſemaine d'années, au milieu de laquelle le Meſſie ſera mis à mort. L'Edit d'Artaxercés qui permet de rétablir Jéruſalem, eſt de la vingtiéme année de ce Prince. De-là juſqu'au parfait rétabliſſement des murs de la ville, on compte quarante-neuf ans. Depuis cette quarante-neuviéme année, juſqu'à la quinziéme de Tibére, qui eſt celle du Baptême de J. C. il y a quatre cens trente-quatre ans. JESUS-CHRIST prêcha trois ans & demi, après leſquels il fut mis à mort préciſément au milieu de la ſoixante & dixiéme ſemaine. Ce fût alors que les anciens ſacrifices furent entiérement abolis, ou plutôt qu'étant devenus inutiles par l'offrande du ſacrifice de la mort du Sauveur, dont ils n'étoient que la

(*a*) *Jerem.* XXIII. 6. & XXXIII. 16. *Dominus juſtus noſter. Iſai.* LIII. 11. *Juſtificabit ipſe ſervus meus multos.*
(*b*) 1. *Cor.* I. 30.
(*c*) *Rom.* X.
(*d*) *Tertullian. contra Judæos.*
(*e*) *Act.* X. 38.
(*f*) *Iſai.* LXI. 1. & *Luc.* 4. 18.

figure,

Digitized by Google

25. *Scito ergo, & animadverte : Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, & hebdomades sexaginta duæ erunt : & rursùm ædificabitur platea, & muri in angustia temporum.*

25. Sachez donc ceci, & le gravez dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ Chef de mon peuple, il y aura sept semaines, & soixante & deux semaines ; & les places, & les murailles de la Ville seront bâties de nouveau parmi les tems fâcheux, & difficiles.

26. *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : & non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem, & sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : & finis ejus vastitas, & post finem belli statuta desolatio.*

26. Et après soixante & deux semaines le Christ sera mis à mort ; & le peuple qui le doit renoncer, ne sera point son peuple. Un peuple avec son chef qui doit venir, détruira la Ville, & le Sanctuaire : elle finira par une ruine entiére, & la désolation qui lui a été prédite, arrivera après la fin de la guerre.

COMMENTAIRE.

figure, ils furent censez abrogez, & anéantis. (*a*)

ÆDIFICABITUR PLATEA, ET MURI IN ANGUSTIA TEMPORUM. *Les places, & les murailles de la Ville seront bâties de nouveau parmi des tems fâcheux, & difficiles.* On peut voir dans Néhémie les difficultez, & les oppositions que formérent les ennemis des Juifs pour empêcher le rétablissement des murs de Jérusalem. (*b*) Il y en a qui traduisent : Les murs seront rétablis *dans cet espace si court.* Mais quarante-neuf ans ne suffisoient-ils pas pour cet ouvrage ? Et ne savons-nous pas par Néhémie lui-même que la Ville fut fermée en cinquante-deux jours ? (*c*) Pour mettre la Ville dans un parfait état de défense, il fallut sans doute un bien plus long tems ; mais quarante-neuf années sont plus que suffisantes.

℣. 26. POST HEBDOMADES SEXAGINTA DUAS OCCIDETUR CHRISTUS. *Après soixante & deux semaines le Christ sera mis à mort.* Il faut prendre ces soixante & deux semaines depuis le parfait rétablissement des murs de Jérusalem ; ainsi depuis le mandement d'Artaxercès donné la vingtiéme année de son regne, jusqu'à la mort de JESUS-CHRIST, il nous faut quatre cens trente-huit ans ; & c'est en effet ce que nous trouvons, suivant les calculs de la plus exacte chronologie.

OCCIDETUR CHRISTUS, ET NON ERIT EJUS POPULUS, QUI EUM NEGATURUS EST. *Le Christ sera mis à mort, &*

(*a*) *Vide Theodoret. hic.* Παυθήσεται ἡ καθ' νόμον θυσία, τῆς ἀληθοῦς προσφερομένης θυσίας τῷ ἀμώμῳ ἀμνῷ, τῷ σφαγέντι τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου.

(*b*) 2. *Esdr.* IV. VI. VII.

(*c*) 2. *Esdr.* VI. 15. *Completus est autem murus 25. die mensis Elul, quinquaginta duobus diebus.*

27. *Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ: & in dimidio hebdomadis deficiet hostia, & sacrificium: & erit in Templo abominatio desolationis: & usque ad consummationem, & finem perseverabit desolatio.*

27. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine : & à la moitié de la semaine, les hosties, & les sacrifices seront abolis ; l'abomination de la désolation sera dans le Temple, & la désolation durera jusqu'à la consommation, & jusqu'à la fin.

COMMENTAIRE.

le peuple qui le doit renoncer, ne sera point son peuple. Les Juifs qui ont renoncé JESUS-CHRIST, qui l'ont livré aux Romains, & qui l'ont crucifié par les mains des soldats, ont perdu la prérogative qui les distinguoit ; ils sont déchûs de la qualité de peuple de Dieu. L'Hébreu : (*a*) *Le Christ*, ou le Messie *sera exterminé*, ou retranché, *& il n'aura point.* Cette expression suspenduë, & incomplete, *il n'aura point*, est expliquée assez différemment. S. Jérôme l'entend de JESUS-CHRIST, qui ne recevra plus ce peuple infidéle qui l'aura renoncé. D'autres : (*b*) *Et ce peuple qu'il étoit venu racheter, ne lui sera point obéïssant.* Le Grec : (*c*) *L'onction sera exterminée, & il n'y aura point de jugement en lui* ; c'est-à-dire, suivant Théodoret, la puissance Royale désignée par *le jugement*, & la Sacerdotale marquée par *l'onction*, manqueront chez les Juifs au tems de JESUS-CHRIST. La Judée étoit alors gouvernée par les Gouverneurs Romains ; Hérodes & Philippe, fils du grand Hérodes, en possédoient une partie ; ainsi le Royaume étoit entre les mains des étrangers. Le Sacerdoce étoit possédé par des Prêtres, qui ne recevoient point l'onction selon la Loi, & qui ne tenoient point cette dignité à vie, comme il étoit réglé par Moïse ; l'ordre de la succession étoit entiérement renversé. D'autres traduisent : (*d*) *Le Christ sera mis à mort, & il n'aura aucun secours.* Saint Augustin : (*e*) *Il sera mis à mort, & il n'appartiendra point à cette ville de Jérusalem.* Il abandonnera les Juifs, & leur ville.

CIVITATEM, ET SANCTUARIUM DISSIPABIT POPULUS CUM DUCE VENTURO. *Un peuple avec son Chef qui doit venir, détruira la Ville, & le Sanctuaire.* Ce Chef est Vespasien, ou Tite, qui *avec son peuple*, avec l'armée Romaine détruisit la Ville, & le Temple de Jérusalem.

℣. 27. CONFIRMABIT PACTUM MULTIS HEBDOMADA UNA. *Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine.* L'alliance de JESUS-CHRIST a été confirmée, établie, scellée dans la derniére

---

(*a*) יכרת משיח ואין לו *Occidetur Christus, & non erit ejus. Ita Edit. nov. S. Ieron. pag.* 1013. *& mss quadam.*

(*b*) *Grot.*

(*c*) 70. Ἐξολοθρευθήσεται χρῖσμα, καὶ κρίμα οὐκ ἔσται, (*vel* οὐκ ἔστι) ἐν αὐτῷ.

(*d*) *Vatab. L'Emp. Pagn. Geïer. Cast.*

(*e*) *Aug. Ep.* 199. *c.* 7. *num.* 21. *nov. Edit.* Il lit : *Occidetur Christus, & non erit ejus.*

Digitized by Google

des ſeptante Semaines, par l'effuſion de ſon ſang, & par la prédication de l'Evangile. Quand on dit qu'elle a été confirmée *avec pluſieurs*, ce n'eſt pas à dire que JESUS-CHRIST ne ſoit pas mort pour tout le monde; mais parce que tous n'ont pas été participans du mérite de ſa mort, & la plûpart des Juifs en particulier par leur incrédulité, ayant juſtement mérité d'être exclus de ſon alliance parfaite. Le Sauveur ſembloit faire alluſion à ce paſſage, lorſqu'il diſoit: (*a*) *Ceci eſt mon Sang d'une nouvelle alliance, qui ſera répandu pour pluſieurs.*

DEFICIET HOSTIA, ET SACRIFICIUM. *Les hoſties, & les ſacrifices ſeront abolis.* Ils ſeront rendus inutiles par la mort du Sauveur, qui eſt la perfection, & la conſommation des anciens ſacrifices: (*b*) Voyez ci-devant le ℣. 25.

ERIT IN TEMPLO ABOMINATIO DESOLATIONIS. *L'abomination de la déſolation ſera dans le Temple.* L'Hébreu à la lettre: (*c*) *Et ſur l'aîle, l'abomination de déſolation.* Cette *aîle* marque le Temple, du conſentement des anciens Interprétes. (*d*) On peut donner ce nom principalement au toit, & à la hauteur du Temple, (*e*) ou aux appartemens qui environnoient ce ſaint lieu. L'abomination ſe vit dans le Temple, lorſque les Romains l'ayant pris, y plantérent leurs enſeignes chargées des figures de leurs Dieux, & des images des Céſars; ou bien, cette abomination marque les infamies, les meurtres, & les autres ſacriléges qui ſe commirent dans ce lieu ſaint par les Juifs mêmes, pendant le dernier ſiége. Le Prophéte ajoûte que l'abomination y demeurera, *uſque ad conſummationem, & finem*, juſqu'à la conſommation, & juſqu'à la fin; ou plutôt ſuivant l'Hébreu: (*f*) *Juſqu'à la ruine déterminée*, juſqu'à ce que le Temple ſoit entiérement ruiné. C'eſt le ſens le plus naturel; les termes de l'Original marquent ordinairement une perte entiére, & l'exécution des plus ſévéres jugemens de Dieu. (*g*)

(*a*) *Matth.* XXVI. 28.

(*b*) *Ierom. in Dan.* IX. *Quicquid enim in Templo poſteà factum eſt, non fuit ſacrificium Dei, ſed cultus diaboli.*

(*c*) יעל כנף שקוצים משמם

(*d*) Ἐπὶ τὸ ἱερὸν, βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἴσαι.

(*e*) *Matth.* IV. 5. *Super pinnaculum Templi.* Gr. Πτερυγιον.

(*f*) עד כלה ונחרצה

(*g*) Voyez *Iſai.* X. 22. 23. XXVIII. 22. *Jerem.* IV. 27. V. 10. *&c.*

CHAPITRE X.

Jeûne de Daniel. Vision qu'il eut sur le Tigre. Le Roi de Perse résiste à l'Ange Gabriel. Saint Michel se joint à Gabriel pour lui aider. Prince des Grecs.

℣. 1. *Anno tertio Cyri Regis Persarum, verbum revelatum est Danieli cognomento Balthasar, & verbum verum, & fortitudo magna: intellexítque sermonem: intelligentiâ enim est opus in visione.*

℣. 1. LA troisiéme année de Cyrus Roi des Perses, une parole fut révélée à Daniel, surnommé Balthasar, une parole véritable, & une grande force. Il comprit ce qui lui fut dit : car on a besoin d'intelligence dans cette vision.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANNO TERTIO CYRI REGIS PERSARUM. *La troisiéme année de Cyrus Roi des Perses.* On peut considérer ces paroles comme la conclusion du Chapitre précédent, ou comme la datte de la vision qui suit dans ce Chapitre, & dans les deux suivans. Tout cela arriva la premiere année de Darius le Méde, (*a*) qui est aussi la troisiéme de Cyrus Roi de Perse. (*b*) Entre la vision du Chapitre IX. & celle-ci, il ne se passa que vingt-un jours; (*c*) car après la révélation qui lui fut faite au Chap. IX. en la premiére année de Darius, Daniel s'afflige, & demande à Dieu qu'il lui fasse connoître plus précisément ce qui lui avoit été révélé. Gabriel lui apparoît ici pour satisfaire à son désir, vingt & un jours après qu'il se fut mis en priéres; & après que cet Ange eut été un pareil nombre de jours à combattre le Roi de Perse. (*d*) Or il commença à combattre ce Prince la premiére année de Darius le Méde; (*e*) & vingt & un jours après il apparoît au Prophéte en la troisiéme année de Cyrus. Il faut donc conclure que la troisiéme année de Cyrus, & la premiére de Darius le Méde concourent ensemble, & sont la même année. Or ce ne peut être

(*a*) Chap. IX. 1. *Anno primo Darii filii Assueri.*

(*b*) Chap. X. 1. *Anno tertio regni Cyri Regis Persarum.*

(*c*) Chap. X. 2. *Lugebam trium hebdomadarum diebus.*

(*d*) Chap. X. 13. *Princeps Regni Persarum restitit mihi viginti & uno diebus.*

(*e*) Chap. XI. 1. *Ego autem à primo Anno Darii Medi stabam ut confortaretur, & roboraretur.* L'Hébreu : *Ego autem in primo anno Darii steti ad roborandum & auxiliandum ei* (*Michaëli, vel Israëli.*)

Digitized by Google

2. *In diebus illis, ego Daniel, lugebam trium hebdomadarum diebus.*

2. En ces jours-là, moi Daniel, je fus dans les pleurs pendant trois semaines entiéres.

COMMENTAIRE.

la troisiéme année de Cyrus à Babylone, puisqu'alors Darius y regnoit, & que le peuple Juif étoit encore en captivité ; & que Daniel s'affligeoit pour connoître quand on verroit la fin des septante années prédites par Jérémie, (*a*) qui devoient finir en la premiére année de Cyrus à Babylone. C'est donc la troisiéme année de son regne sur les Perses.

Mais à quoi bon intituler sa Prophétie du regne de Cyrus, si Daniel ne vivoit pas sous la domination de ce Prince, mais sous celle du Roi Darius le Méde ? C'est que dans cette Prophétie il est parlé dans plus d'un endroit du Roi de Perse, auprès duquel Gabriel fut arrêté pendant vingt-un jours. Le Prophéte a jugé important de marquer l'année de ce Prince, ne doutant pas qu'il n'eût grande part aux événemens qui lui avoient été révélez, & que la troisiéme année de son regne ne fût une époque remarquable, pour découvrir le vrai sens de sa Prophétie. De plus, Daniel ayant eu cette Prophétie sur le Tigre, au voisinage des Etats de Cyrus Roi de Perse, il pouvoit assez naturellement en marquer la datte, suivant les années de ce Prince, sans toutefois négliger celles du regne de Darius son Souverain, & sous lequel il avoit un emploi considérable. (*b*)

VERBUM VERUM, ET FORTITUDO MAGNA. *Une parole véritable, & une grande force.* L'Hébreu : (*c*) *Une vérité de chose*, (ou de parole,) *& une grande milice*, ou une grande armée, ou *un grand tems.* (*d*) Le terme de l'original se prend quelquefois pour un tems déterminé. (*e*) La révélation faite à Daniel, ne devoit s'accomplir qu'après plusieurs années ; mais dans un tems fixe, & déterminé.

INTELLIGENTIA OPUS EST IN VISIONE. *On a besoin d'intelligence dans cette vision.* L'Hébreu : (*f*) *Et il eut l'intelligence dans cette vision :* Ou bien, il reçut l'intelligence de cette vision ; ou il s'appliqua à connoître la vision qu'il avoit euë auparavant ; il en chercha le sens, & l'explication.

℣. 2. LUGEBAM TRIUM HEBDOMADARUM DIEBUS. *Je fus dans les pleurs pendant trois semaines entiéres.* L'Hébreu : *Trois semaines de jours ;* pour les distinguer des semaines d'années dont il a parlé ci-de-

(*a*) *Dan.* IX. 2. *Jerem.* XXV. 11. 12. XXIX. 10. 1. *Esdr.* I. 1.
(*b*) *Dan.* VI. 2. 28.
(*c*) ואמת הדבר וצבא גדול
(*d*) *Jun. Piscat. Grot. Castal. Vatab. Munst. Pag. Polan. &c.*
(*e*) *Job.* VII. 1. XIV. 14.
(*f*) ובינה לו במראה Καὶ συνῆκεν τοῦ ῥήματος ἐν τῇ ὁράσει. *Theodot.*

Digitized by Google

3. *Panem desiderabilem non comedi, & caro, & vinum non introierunt in os meum, sed neque unguento unctus sum: donec complerentur trium hebdomadarum dies.*

4. *Die autem vigesima, & quarta mensis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.*

3. Je ne mangeai d'aucun pain agréable au goût; ni chair, ni vin n'entrérent dans ma bouche; je ne me servis même d'aucune huile, jusqu'à ce que ces trois semaines furent accomplies.

4. Le vingt-quatriéme jour du premier mois, j'étois près du grand fleuve du Tigre.

COMMENTAIRE.

vant. (*a*) Marsham (*b*) a prétendu que ces semaines étoient des semaines d'années: mais le Texte seul réfute cette opinion. Il jeûna depuis le troisiéme jour du premier mois, jusqu'au vingt-quatre du même mois. (*c*) Il est à croire qu'il jeûna les jours de Sabbat, & même pendant la fête de Pâque, qui se rencontra dans cet intervale; car il dit expressément au ℣. 3. que pendant ces trois semaines il ne mangea ni pain, ni viande, & qu'il n'usa ni de vin, ni d'huile.

Mais quelle étoit la cause des pleurs, & du jeûne de ce Prophéte? Théodoret (*d*) croit que Daniel s'affligeoit de l'indifférence du peuple, qui attaché à Babylone, & aux commoditez qu'il y rencontroit, ne vouloit pas profiter de la liberté que leur donnoit Cyrus, de s'en retourner en Judée; préférant ainsi la captivité, & une terre étrangére, à leur propre liberté, & à leur pays. Ussérius (*e*) veut que le Prophéte s'afflige de ce que les Samaritains avoient corrompu par argent les Officiers de la Cour de Cyrus, & avoient arrêté le bâtiment du Temple. Mais nous sommes persuadez que la douleur du Prophéte ne venoit que de l'obscurité qu'il trouvoit encore daus les Prophéties qui lui avoient été révélées. L'Ange Gabriel qui vient le consoler, ne touche aucune des deux raisons que l'on allégue; il se contente de lui découvrir ce qui devoit arriver, & de lui expliquer d'une maniére plus claire, diverses choses qu'il n'avoit déclaré qu'obscurément dans les visions précédentes. (*f*)

℣. 3. PANEM DESIDERABILEM. *D'aucun pain agréable.* Il n'usa que de gros pain, & de nourriture grossiére, comme il se pratiquoit dans le deüil. Il s'abstint aussi de vin, de viande, & d'huile: ce qu'on peut entendre ou de l'huile de parfum, ou de l'huile dont on se frotoit; ou enfin de celle dont on se servoit pour manger.

℣. 5. VIR VESTITUS LINEIS. *Un homme vêtu de lin.* Les Septan-

(*a*) *Dan.* IX. 24.
(*b*) *Marsham Can. Chronol. sæc.* 18.
(*c*) Voyez ci-après le ℣. 4.
(*d*) *Theodoret. hic.*
(*e*) *Usser. ad an. m.* 3470. *Vide* 1. *Esdr.* I. & 14.
(*f*) Comparez le Chap. IX. 30. 31. 32. 44. avec le Chap. XII. 7. 9. 11. 13.

Digitized by Google

5. *Et levavi oculos meos, & vidi: & ecce vir unus vestitus lineis, & renes ejus accincti auro obrizo.*

5. Et ayant levé les yeux, je vis tout d'un coup un homme qui étoit vêtu de lin, dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or très-pur.

6. *Et corpus ejus quasi chrysolithus, & facies ejus velut species fulguris, & oculi ejus ut lampas ardens: & brachia ejus, & quæ deorsum sunt usque ad pedes, quasi species æris candentis: & vox sermonum ejus, ut vox multitudinis.*

6. Son corps étoit comme la pierre de chrysolithe, son visage brilloit comme les éclairs, & ses yeux paroissoient une lampe ardente: ses bras, & tout le reste du corps jusqu'aux pieds, étoit comme d'un airain étincellant; & le son de sa voix étoit comme le bruit d'une multitude d'hommes.

7. *Vidi autem, ego Daniel, solus visionem: porrò viri, qui erant mecum, non viderunt, sed terror nimius irruit super eos, & fugerunt in absconditum.*

7. Moi Daniel, je vis seul cette vision; & ceux qui étoient avec moi, ne la virent point; mais ils furent saisis d'horreur, & d'épouvante, & ils s'enfuirent dans des lieux obscurs.

8. *Ego autem relictus solus vidi visionem grandem hanc: & non remansit in me fortitudo, sed & species mea immutata est in me, & emarcui, nec habui quidquam virium.*

8. Etant donc demeuré tout seul, j'eus cette grande vision; la vigueur de mon corps m'abandonna, mon visage fut tout changé; je tombai en foiblesse, & il ne me demeura aucune force.

9. *Et audivi vocem sermonum ejus: & audiens jacebam consternatus super faciem meam, & vultus meus hærebat terræ.*

9. Le bruit d'une voix retentissoit à mon oreille, & l'entendant j'étois couché sur le visage, dans une extrême frayeur, & mon visage étoit collé à la terre.

COMMENTAIRE.

te: *Vêtu de byssus.* Symmaque: (*a*) *D'habits choisis*, d'habits précieux. L'Hébreu *baddim*, signifie proprement *du lin.* (*b*)

AURO OBRIZO. *Une ceinture d'or très-pur.* L'Hébreu: (*c*) *De l'or d'Uphaz.* Uphaz est un nom de pays d'où venoit cet or. C'est le même que le pays d'Ophir. Voyez notre Dissertation sur ce pays.

℣. 6. CORPUS EJUS QUASI CHRYSOLITHUS. *Son corps étoit comme la pierre de chrysolithe.* Cette pierre tire sur le verd gai de la mer, elle est transparente, de couleur d'or mêlé de verd, qui jette un beau feu. L'Hébreu: (*d*) *Son corps étoit comme le Tharsis.* Théodotion a crû que *Tharsis*, signifioit la mer; & c'est apparemment ce qui a donné lieu à le traduire par la chrysolithe. Théodoret l'a pris pour un or très-pur, apporté de Tharsis. Nous ne doutons point qu'en cet endroit il ne signifie une pierre précieuse, de même que dans l'Exode; mais on ne connoît

(*a*) Ἐνδεδυμένῳ ἐξαίρετα.
(*b*) בדים *Vide Exod pag.* 330.
(*c*) כתם אופז
(*d*) וגויתו כתרשיש 70. *Mare appellaverunt, cateri* Tharsis. *Vide Ieronym.*

Digitized by Google

10. *Et ecce manus tetigit me, & erexit me super genua mea, & super articulos manuum mearum.*

11. *Et dixit ad me: Daniel, vir desideriorum, intellige verba, quæ ego loquor ad te, & sta in gradu tuo: nunc enim sum missus ad te. Cumque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens.*

12. *Et ait ad me: Noli metuere Daniel, quia ex die primo, quo posuisti cor tuum ad intelligendum, ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua: & ego veni propter sermones tuos.*

13. *Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti, & uno diebus: & ecce Michaël unus de Principibus primis venit in adjutorium meum, & ego remansi ibi juxta Regem Persarum.*

10. Alors une main me toucha, & me fit lever sur mes genoux, & sur mes mains.

11. Et *la même voix* me dit: Daniel, homme de desirs, entendez les paroles que je viens vous dire, & tenez-vous debout; car je suis maintenant envoyé vers vous. Après qu'il m'eut dit cela, je me tins debout, étant tout tremblant;

12. Et il me dit: Daniel, ne craignez point; car dès le premier jour qu'en vous affligeant en la présence de votre Dieu, vous avez appliqué votre cœur à l'intelligence, vos paroles ont été exaucées, & vos priéres m'ont fait venir ici.

13. Le Prince du Royaume des Perses m'a résisté vingt & un jours: mais Michel l'un d'entre les premiers Princes, est venu à mon secours; & cependant j'ai demeuré-là près du Roi des Perses.

COMMENTAIRE.

pas certainement quelle sorte de pierre c'étoit. (*a*)

℣. 10. MANUS TETIGIT ME. *Une main me toucha.* Une main que je ne distinguai pas, me toucha, me soûtint, me releva. Quelques-uns entendent par cette main, le Saint-Esprit. (*b*) Mais c'étoit plutôt l'Ange Gabriel, qui parut sous la figure d'un homme.

℣. 11. VIR DESIDERIORUM. *Homme de désirs.* Le plus aimable des mortels. Voyez ci-devant Chap. IX. 23.

℣. 12. VENI PROPTER SERMONES TUOS. *Vos priéres m'ont fait venir ici.* Ou: *Je suis venu pour vos paroles.* Pour satisfaire à vos demandes, & pour vous instruire de ce que vous demandez.

℣. 13. PRINCEPS AUTEM REGNI PERSARUM RESTITIT MIHI, VIGINTI ET UNO DIEBUS. *Le Prince du Royaume des Perses m'a résisté vingt-un jours.* Saint Jérôme, Théodoret, & la plûpart des Interprétes (*c*) en cet endroit, soûtiennent que ce Prince des Perses étoit l'Ange, à qui Dieu avoit confié la garde, & le gouvernement du Royaume des Perses. C'est un sentiment fort commun dans l'antiquité, que non

(*a*) Voyez notre Commentaire sur *l'Exode*, XXVIII. ℣. 20. *pag.* 398.

(*b*) Ezech. I. 3. & Matth. XII. 28. *collatum cum* Luc. XI. 20.

(*c*) *Ieronym. hic. Lir. Tir. Pezer. Vat. Grot, Maldon. &c. Vide, si placet, & Origen. lib. 7. contra Celf. pag.* 378. *& lib.* 3. *de Princip. cap.* 3. *Isidor. Reluf. lib.* 2. *Ep.* 85. *Chryfoft. apud Phot. cod.* 277. *D. Thom.* 1. *part. qu.* 113. *art.* 8.

seulement

14. *Veni autem ut docerem te quæ ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio in dies.*

14. Je suis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à votre peuple aux derniers jours; car cette vision ne s'accomplira qu'après bien du tems.

COMMENTAIRE.

seulement chacun de nous a son bon Ange, qui veille à notre conduite; mais aussi que chaque Etat, chaque Empire a son Archange qui en a soin, qui le gouverne. Cet Ange des Perses s'opposoit, dit-on, à Gabriel, & à saint Michel, parce qu'il vouloit retenir les Juifs le plus long-tems qu'il pouvoit dans le Royaume de Perse, où ils convertissoient quelques Persans, & sur lequel ils attiroient les bénédictions de Dieu.

D'autres (a) soûtiennent que c'étoit un mauvais Ange, qui jaloux du bonheur des Israëlites, s'opposoit de toutes ses forces à leur délivrance. En effet, comment concevoir cette opposition de sentiment entre de bons Anges; sur tout quand il s'agit d'exécuter les ordres exprès du Seigneur? Mais on peut aisément retorquer ce raisonnement contre ceux qui le proposent; car si c'étoit un mauvais Ange qui présidoit au Royaume de Perse, comment put-il résister & tenir si long-tems contre saint Gabriel, & saint Michel, après que ces saints Archanges lui eurent déclaré la volonté de Dieu.

Je croirois plutôt que ce Prince des Perses est Cyrus, qui résista pendant vingt-un jours à Gabriel, qui vouloit l'engager à une entreprise importante, & qui regardoit la délivrance du peuple Juif, dont Daniel étoit en peine, & qu'il avoit si fort à cœur. Dieu avoit destiné Cyrus pour renverser l'Empire des Chaldéens, & des Médes, & pour fonder la Monarchie des Perses. Il avoit prédit par ses Prophétes, que ce Prince seroit libérateur de son peuple. L'entreprise de détruire la Monarchie des Chaldéens étoit si grande, qu'il n'est nullement étrange qu'il vient que nous cé long-tems avant que de s'y rendre. Tout le mois en effet souvent aux avons la liberté de résister, & que nous part de Dieu. Et on ne doute inspirations qui nous sont envoyés ne soient les ministres dont Dieu se point que souvent les saints certaines entreprises. Le sentiment que nous sert pour nous déter par plusieurs Interprétes, & il revient assez au systême proposons ainsi de Darius, & de Cyrus.

me de HAEL UNUS DE PRINCIPIBUS PRIMIS VENIT IN ADJUTORIUM MEUM. *Michel, l'un d'entre les premiers Princes, est*

(a) *Vide Rupert. lib. 9. de Victoria Verbi. Cassian. coll. 8. cap. 13. Theodoret. hic. Sanct. Calov. Pisc. &c.*

15. *Cúmque loqueretur mihi hujuscemodi verbis, dejeci vultum meum ad terram, & tacui.*

16. *Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea: & aperiens os meum locutus sum, & dixi ad eum qui stabat contra me: Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ, & nihil in me remansit virium.*

17. *Et quomodo poterit servus Domini mei loqui cum Domino meo? Nihil enim in me remansit virium, sed & halitus meus intercluditur.*

18. *Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, & confortavit me,*

10. *Et dixit: Noli timere, vir desideriorum: pax tibi, confortare, & esto robustus. Cúmque loqueretur mecum, convalui, & dixi: Loquere, Domine mi, quia confortasti me.*

15. Lorsqu'il me disoit ces paroles, je baissois le visage contre terre, & je demeurois dans le silence.

16. Et en même-tems celui qui avoit la ressemblance d'un homme, me toucha les lévres; & ouvrant la bouche je parlai, & je dis à celui qui se tenoit debout devant moi: Monseigneur, lorsque je vous ai vû, tout ce qu'il y a en moi de nerfs, & de jointures s'est relâché, & il ne m'est resté aucune force.

17. Et comment le serviteur de mon Seigneur, pourra-t'il parler avec mon Seigneur? Je suis demeuré sans aucune force, & je perds même la respiration.

18. Celui donc que je voyois sous la figure d'un homme, me toucha encore, me fortifia,

19. Et me dit: Ne craignez point, *Daniel*, homme de désirs, la paix soit avec vous: reprenez vigueur, & soyez ferme. Lorsqu'il parloit *encore* à moi, je me trouvai plein de force, & je lui dis: Parlez, mon Seigneur, parce que vous m'avez fortifié.

COMMENTAIRE.

venu à mon secours. Gabriel ne quitta le Roi des Perses, pour venir à Daniel, qu'après que Michel fut venu à son secours pour prendre sa place, pour continuer à solliciter ce Prince, & à le porter à ce qu'ils souhai-
Daniel. lui. Gabriel y devoit ensuite retourner, après avoir instruit
On peut traduire les versets 20. & 21. de ce Chapitre, & le Chap. XI. ℣. 1.

℣. 14. QUONIÀ *Michel le premier des principaux Princes.*
s'accomplira qu'après bien du VISIO IN DIES. *Car cette vision ne*
ses à vous découvrir; le tems des vin bien: Car j'ai encore bien des cho-

℣. 16. QUASI SIMILITUDO FILII est pas encore passé.
BIA MEA. *Celui qui avoit la ressemblance d'un hom* IS TETIGIT LA-
vres. C'est l'Ange Gabriel qui lui apparut sous la forme *toucha les lé-*
Voyez le ℣. 18. & ci-devant Chap. IX. 21. & VIII. 15. homme.

℣. 20. NUMQUID SCIS QUARE VENERIM AD TE? *Savez vous pourquoi je suis venu vers vous?* Il lui avoit déja dit au ℣. 14. qu'il étoit venu pour lui déclarer ce qui devoit arriver à son peuple aux tems

(a) מכאל אחד השרים הראשנים *Grot. Jun. Pisc. Geïer.*

20. *Et ait : Numquid scis quare venerim ad te ? Et nunc revertar ut prælier adversùm Principem Persarum. Cùm ego egrederer, apparuit Princeps Græcorum veniens.*

21. *Verumtamen annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis : & nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael Princeps vester.*

20. Alors il me dit : Savez-vous pourquoi je suis venu à vous ? & je dois m'en retourner aussi tôt, pour combattre le Prince des Perses. Lorsque je sortois, le Prince des Grecs est venu à paroître.

21. Mais je vous annoncerai présentement ce qui est marqué dans l'Ecriture de la vérité, & nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel, qui est votre Prince.

COMMENTAIRE.

à venir. Il veut réveiller l'attention du Prophéte, en lui faisant comprendre la considération que Dieu avoit pour lui, en lui envoyant exprès un de ses premiers Anges ; quoique ce même Ange fût alors occupé à surmonter la résistance du Roi de Perse.

REVERTAR UT PRÆLIER ADVERSUS PRINCIPEM PERSARUM. *Je dois m'en retourner aussi-tôt pour combattre contre le Prince des Perses.* Je suis venu ici exprès pour vous ; aussi-tôt que je vous aurai instruit, je retournerai à ma premiére occupation, pour amener à ma volonté Cyrus Roi de Perse. Voyez le ℣. 13.

CUM EGREDERER, APPARUIT PRINCEPS GRÆCORUM VENIENS. *Lorsque je sortois, le Prince des Grecs est venu à paroître.* Ce Prince des Grecs est, ou l'Ange tutelaire de la Gréce, qui alla avec saint Michel, pour combattre le Roi de Perse ; ou Aléxandre le Grand, qui apparut à Gabriel, comme devant un jour ruiner l'Empire des Perses, fondé par Cyrus. Les versets 2. & 3. du Chap. suivant, favorisent assez ce dernier sentiment.

℣. 21. QUOD EXPRESSUM EST IN SCRIPTURA VERITATIS. *Ce qui est marqué dans l'Ecriture de la vérité.* Ce que vous avez écrit des visions précédentes. Ces paroles vrayes, mais scellées (*a*) que je vous ai déja découvertes, & qui renferment encore divers mystéres inconnus, & non expliquez.

NEMO EST ADJUTOR MEUS IN OMNIBUS HIS, NISI MICHAEL PRINCEPS VESTER. *Nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel, qui est votre Prince.* Dans le combat que j'ai livré au Roi de Perse, pour l'engager à ce que je demande, je n'ai été aidé de personne que de Michel Prince, chef, tutelaire, protecteur de votre nation. Toute l'antiquité a reconnu saint Michel, comme chef & défenseur de la Synagogue. L'Eglise Chrétienne l'honore sous la même qualité.

(*a*) *Dan.* VIII. 26. XII. 4. 9.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Empire des Perſes ruiné par le Roi de la Gréce. Guerres entre les Rois du Midi, & du Septentrion. Roi impie; ſes conquêtes, ſa perte.

℣. 1. *Ego autem ab anno primo Darii Medi ſtabam ut confortaretur, & roboraretur.*

2. *Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres Reges ſtabunt in Perſide, & quartus ditabitur opibus nimiis ſuper omnes: & cùm invaluerit divitiis ſuis, concitabit omnes adversùm regnum Græciæ.*

℣. 1. DEs la premiére année de Darius de la race des Médes, j'ai travaillé pour l'aider, & pour le fortifier.

2. Maintenant je vais vous annoncer la vérité. Il y aura encore trois Rois en Perſe: le quatriéme s'élevera par la grandeur de ſes richeſſes & de ſa puiſſance, au-deſſus de tous les autres; & lorſqu'il ſera devenu ſi puiſſant & ſi riche, il animera tous les peuples contre le Royaume des Grecs.

COMMENTAIRE.

℣. 1. AB ANNO PRIMO DARII STABAM UT CONFORTARETUR. *Dès la premiére année de Darius j'ai travaillé pour l'aider, & pour le fortifier.* L'Hébreu: (*a*) *Dans la premiére année de Darius, &c.* C'eſt la continuation du diſcours de l'Ange Gabriël: Il a dit au Chapitre précédent qu'il n'avoit eu juſques-là que ſaint Michel, pour l'aider à ſurmonter la réſiſtance du Roi de Perſe. (*b*) Il ajoûte ici, que lui Gabriel s'étoit joint à ſaint Michel en cette premiére année de Darius, pour l'aider, & pour le fortifier. En un mot, il nous fait voir que ces deux Anges agiſſoient de concert, & qu'ils s'aidoient mutuellement l'un l'autre dans les divers emplois, où ils étoient appliquez par l'ordre de Dieu.

℣. 2. ADHUC TRES REGES STABUNT IN PERSIDE, ET QUARTUS DITABITUR OPIBUS SUPER OMNES. *Il y aura encore trois Rois en Perſe, & le quatriéme s'élevera par la grandeur de ſes richeſſes au-deſſus de tous les autres.* Gabriel a déja parlé de Cyrus, premier Roi de Perſe, au Chapitre précédent. (*c*) Il dit ici qu'après lui on verra encore trois Rois de Perſe, qui ſont Cambyſes, Smerdis, & Darius fils

(*a*) בשנת אחת
(*b*) Chap. x. 21. *Nemo eſt adjutor meus in omnibus his, niſi Michaël princeps veſter.*
(*c*) Chap. x. 13. 20.

Digitized by Google

3. Surget verò Rex fortis, & dominabitur potestate multâ, & faciet quod placuerit ei;

4. Et cùm steterit, conteretur regnum ejus, & dividetur in quatuor ventos cœli; sed non in posteros ejus, neque secundùm potentiam illius, quâ dominatus est. Lacerabitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.

3. Mais il s'élevera un Roi vaillant, qui dominera avec une grande puissance, & qui fera ce qu'il lui plaira.

4. Et après qu'il sera le plus affermi, son Royaume sera détruit, & il se partagera vers les quatre vents du Ciel; il ne passera point à sa postérité, & son Royaume ne conservera point la même puissance, qu'avoit euë ce premier Roi: car son Royaume sera déchiré, & il passera à des Princes étrangers, outre ces quatre plus grands.

COMMENTAIRE.

d'Hystaspe. Le faux *Smerdis*, autrement appellé *Artaxercés, ou Artaxasta* dans Esdras, (*a*) *Mardus* dans Eschyle, *Sphendadates* dans Ctesias, & *Oropastes* dans Trogus, étoit le premier, & le principal des sept Mages, (*b*) qui après la mort de Cambyses s'étoient rendus maîtres de l'Empire. Il se faisoit passer pour *Smerdis*, second fils de Cyrus, que Cambyses son frere avoit fait mettre à mort. Il ne tint le Royaume que six mois, & encore sans aucun droit; mais il ne s'agit ici que de la suite, & du nombre des Princes qui ont succedé à Cyrus.

Le quatriéme Prince qui s'éleve au-dessus de tous ses prédécesseurs, est Xercés, dont les forces, les richesses, la puissance sont connuës dans toute l'Histoire. *Il anima tous les peuples contre le Royaume des Grecs*, par les armées prodigieuses qu'il fit passer dans la Gréce. Trogus (*c*) dit qu'il avoit sous les armes sept cens mille hommes de ses sujets, & trois cens mille hommes de troupes auxiliaires. Hérodote lui en donne bien davantage: (*d*) Il avoit, selon lui, un million sept cens mille hommes de pied, & quatre-vingt mille chevaux, sans compter les chameaux, & les chariots. Sa flotte étoit composée de douze cens & sept vaisseaux à trois rangs de rames, outre un grand nombre de moindres bâtimens. A mesure qu'il avançoit vers la Gréce, il obligeoit les peuples par où il passoit, de se joindre à lui, & de prendre les armes contre ses ennemis. (*e*)

℣. 3. SURGET VERO REX FORTIS. *Il s'élevera un Roi vaillant.* Il parle d'Aléxandre le Grand, qui ruina l'Empire des Perses. Toute la suite le désigne clairement.

℣. 4. CUM STETERIT, CONTERETUR REGNUM EJUS, ET DIVIDETUR IN QUATUOR VENTOS. *Après qu'il sera le plus af-*

(*a*) 1. *Esdr.* IV. 7.

(*b*) *Vide Valer. Maxim. l.* 9. *c.* 2, *& Amian. Marcell lib.* 23.

(*c*) *Justin. lib.* 1. *c.* 10.

(*d*) *Herodot. l.* 7. *c.* 60. *&* 87.

(*e*) *Idem l.* 8. *c.* 108. Τοὺς δὲ ἀεὶ γενομένους ἐμποδῶν, συστρατεύεσθαι ἠνάγκαζε.

fermi, ſon Royaume ſera détruit, & il ſe partagera contre les quatre vents du Ciel. L'Empire d'Aléxandre fut partagé après ſa mort en quatre parties principales, qui formérent autant de Royaumes diſtinguez. Ptolémée eut l'Egypte, Antipater la Gréce, Antigone l'Aſie, Séleucus la Syrie. Daniel a déja parlé de ce fameux partage en plus d'un endroit. (*a*)

NON IN POSTEROS EIUS. *Il ne paſſera point à ſa poſtérité.* On déféra l'Empire à Aridée, autrement Philippe frere d'Aléxandre, en attendant que l'on vît à quoi ſe termineroit la groſſeſſe de Roxane, qu'Aléxandre avoit laiſſée enceinte. Mais ni Aridée, ni Aléxandre fils de Roxane, ni Hercules fils naturel d'Aléxandre le Grand, ne poſſéderent jamais tous les Etats de ce grand Prince; & avant qu'il ſe fût paſſé quinze ans après ſa mort, ſa mere, ſon frere, & ſes fils périrent malheureuſement, & d'une mort violente.

LACERABITUR REGNUM EIUS IN EXTERNOS, EXCEPTIS HIS. *Son Royaume paſſera à des Princes étrangers, outre ces quatre plus grands*, dont on a parlé. Lyſimaque, fils d'Agathoclés, eut le gouvernement de la Thrace, de la Cherſonéſe, & des pays voiſins. Antipater, & Craterus eurent la Macédoine, l'Epire, & toute la Gréce. Euménes eut la Cappadoce, la Paphlagonie, & les Provinces adjacentes, ſituées ſur le Pont Euxin. Léonatus fut établi Gouverneur de la petite Phrygie ſur l'Helleſpont. Ménander fut confirmé dans le Gouvernement de la Lydie, de l'Eolide, & de l'Ionie. La Carie fut donnée à Caſſander, fils d'Antipater. La Cilicie, & l'Iſaurie furent laiſſées à Philotas. Laomédon de Mitylene fut établi Gouverneur de la Syrie, & de la Phénicie; Néoptoléme de l'Arménie; Arcéſilas de la Méſopotamie; & Archon de la Babylonie. Atropates, beau-pere de Perdiccas, avoit reçû d'Aléxandre la Satrapie des Médes. Philippe eut la Bactriane citérieure, & la Sogdiane; Peuceſtes eut la Perſe; Phrataphernes, l'Hyrcarnie, & le pays des Parthes; Tlepoléme, la Carmanie; Oxiartes la Bactriane ultérieure, ou plus avancée, & les Paropamiſes; Staſanor, l'Arie, & la Drongiane; Scynus, la Suſiane; Syburce, l'Arachoſie, & la Gédroſie; Python fils d'Agenor, les frontiéres des Indes; le reſte de l'Inde demeura à Porus, ſuivant ce qui avoit été réglé par Aléxandre. (*b*)

Mais la plûpart de ces Gouverneurs périrent dans les guerres qu'ils ſe firent les uns aux autres. Il n'y en eut proprement que quatre qui perſévérérent, & qui ayant changé leurs Gouvernemens en Souverainetez, laiſſérent de grands Royaumes à leurs deſcendans. Daniel ne fait ici attention qu'aux Rois d'Egypte, & de Syrie; parce que ce ſont les ſeuls qui ayent fait la guerre au peuple de Dieu. S. Jérôme l'explique autrement. L'Em-

(*a*) *Dan.* VII. 6. 7. & VIII. 8. 22. (*b*) Voyez Uſſer. ſur l'an du monde 3682.

Digitized by Google

5. *Et confortabitur Rex Austri, & de principibus ejus prevalebit super eum, & dominabitur ditione : multa enim dominatio ejus.*

6. *Et post finem annorum fœderabuntur : filiaque Regis Austri veniet ad Regem Aquilonis facere amicitiam : & non obtinebit fortitudinem brachii, nec stabit semen ejus : & tradetur ipsa, & qui adduxerunt eam adolescentes ejus, & qui confortabant eam in temporibus.*

5. Le Roi du Midi se fortifiera : l'un de ses Princes sera plus grand que lui : il dominera sur beaucoup de pays ; car son Empire sera grand.

6. Après plusieurs années ils feront alliance ensemble, & la fille du Roi du Midi viendra épouser le Roi du Septentrion, pour faire amitié ensemble. Mais elle ne s'établira point par un bras fort, & sa race ne subsistera point ; elle sera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient amenée, & qui l'avoient soûtenuë en divers tems.

COMMENTAIRE.

pire d'Aléxandre fut partagé à des étrangers, outre les quatre Monarques de l'Egypte, de l'Asie, de la Syrie, de la Macédoine ; car on vit dans l'étenduë de l'Empire divers Rois étrangers, & qui n'avoient nulle liaison avec Aléxandre, prendre le diadême, & fonder des Royaumes dans la Cappadoce, dans l'Arménie, dans la Bythinie, à Héraclée & sur le Bosphore. *Atque ita maximum in terris Macedonum regnum nomenque, inde à morte Alexandri distractum in multa regna est*, dit Tite-Live. (*a*)

℣. 5. CONFORTABITUR REX AUSTRI. *Le Roi du Midi se fortifiera.* Ptolémée, fils de Lagus, un des premiers Généraux d'Aléxandre, eut pour sa part le Gouvernement de l'Egypte, de la Libye, de la Cyrénaïque, qui sont au midi de la Judée, & en joüit pendant quarante ans. Il fut un des premiers qui prirent le diadême après la mort des enfans d'Aléxandre ; car jusqu'alors ils s'étoient abstenus du nom, & des marques de la dignité royale. (*b*) *Hujus honoris ornamentis tamdiu omnes abstinuerunt ; quandiu filii Regis superesse potuerunt.* Ce Prince fit diverses conquêtes, dont il augmenta ses Etats ; il prit l'Isle de Chypre, (*c*) & se saisit de Jérusalem, (*d*) y étant entré un jour de Sabbat, sous prétexte de dévotion.

ET DE PRINCIPIBUS EJUS PRÆVALEBIT SUPER EUM: *L'un de ses Princes sera plus puissant que lui.* Un des Princes successeurs des Etats d'Aléxandre le Grand, sera plus puissant que Ptolémée, fils de Lagus, dont on vient de parler. Ce Prince si puissant est *Séleucus Nicator*, qui se vit maître de toute la Syrie, de la Babylonie, de la Médie, (*e*) & des pays voisins. Il posséda aussi la Judée, & Jérusalem. (*f*)

℣. 6. POST FINEM ANNORUM FOEDERABUNTUR. *Après*

(*a*) *Livius lib.* 45.
(*b*) *Justin. lib.* 15.
(*c*) *Vide Diodor. lib.* 19.
(*d*) *Joseph. Antiq. lib.* XII. *c.* 1.
(*e*) *Appian. Syriac. p.* 122. *Vide Grot.*
(*f*) *Sever. Sulpit. Hist. Sacr. l.* 2.

Digitized by Google

plusieurs années ils feront alliance ensemble. Les Rois d'Egypte, & de Syrie feront alliance entr'eux. Le Prophéte passe beaucoup de circonstances, & ne s'attache qu'à ce qui fait à son sujet; je veux dire aux Rois qui ont eu quelque rapport avec les Juifs. Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, & Antiochus le Dieu Roi de Syrie s'étoient fait une guerre cruelle pendant quelques années. (*a*) Ptolémée qui n'aimoit point la guerre, la termina en donnant sa fille Bérénice en mariage au Roi de Syrie. Pour cela il obligea ce Prince à répudier Laodicée, dont il avoit eu deux fils, Séleucus, & Antiochus. Bérénice apporta des richesses immenses pour sa dot à son époux; d'où vient qu'on l'appella *Phernophoros*, qui signifie en Grec, celle qui porte une grande dot.

NON OBTINEBIT FORTITUDINEM BRACHII, NEC STABIT SEMEN EJUS. *Elle ne s'établira point par un bras fort, & sa race ne subsistera point.* Bérénice ne fut pas long-tems en autorité, ni en faveur. Antiochus son époux s'en dégoûta, & reprit Laodicée qu'il avoit répudiée. Celle-ci craignant que ce Prince inconstant ne fist revenir Bérénice, empoisonna Antiochus, & envoya du monde pour tuer Bérénice avec le jeune Prince Antiochus, dont elle étoit mere. (*b*) Mais Bérénice en ayant été informée, s'enferma dans l'asyle de Daphné près d'Antioche, où elle se vit bien-tôt assiégée par les gens de Laodicée. Toutes les villes d'Asie, & son frere Ptolémée Evergetes en ayant eu avis, accoururent à son secours; mais avant qu'ils fussent arrivez, le jeune Prince Antiochus tomba entre les mains de Laodicée, qui le fit mourir. Bérénice outrée de douleur & de rage, prend les armes, monte sur son chariot, & poursuit Cenæus le cruel ministre des ordres de Laodicée; elle l'abbat d'un coup de pierre, après l'avoir manqué de son javelot; fait passer son chariot sur son corps, & accourt au lieu où elle croyoit qu'on avoit caché son fils; (*c*) mais ce jeune Prince étoit déja mort.

Cependant ceux qui avoient commis ce meurtre, craignant la violence du peuple, & voulant se défaire aussi de Bérénice, prirent un enfant qui ressembloit au Prince qu'ils avoient tué, & le firent voir au peuple accompagné de ses gardes, comme la personne du Roi. Ils offrirent à Bérénice une garde de soldats Gaulois, & lui livrérent l'endroit le plus fort du Palais pour s'y retirer, & l'assurérent de leur inviolable fidélité par les sermens les plus sacrez; mais aussi-tôt qu'ils tinrent cette Princesse entre leurs mains, ils l'égorgérent inhumainement. (*d*)

TRADETUR IPSA, ET QUI ADDUXERUNT EAM ADO-

(*a*) *Leronym. in Dan.* XI. Nous n'avons plus aucun Auteur profane, qui parle de cette guerre. Voyez Vaillant Hist. des Rois d'Egypte, an. 75. Lagid.

(*b*) Voyez saint Jérôme sur ce Chapitre, & Appian. Syriac. p. 130.

(*c*) *Justin. lib.* 27. *cap.* 1. *Valer. Max. lib.* 9. *cap.* 10.

(*d*) *Polyan. Stratag. l.* 8. *Vide Usser. ad an. mundi* 3758.

LES[illegible]TES

7. Et ſtabit de germine radicum ejus plantatio : & veniet cum exercitu, & ingredietur provinciam Regis Aquilonis, & abutetur eis, & obtinebit.

7. Mais il ſortira un rejetton de la même tige *du Roi du Midi :* il viendra avec une armée, il entrera dans les Provinces du Roi du Septentrion ; il y fera de grands ravages, & il s'en rendra le maître.

8. Inſuper & Deos eorum, & ſculptilia, vaſa quoque pretioſa argenti & auri, captiva ducet in Ægyptum : ipſe prævalebit adversùs Regem Aquilonis.

8. Il emmenera en Egypte leurs Dieux captifs, leurs ſtatuës, & leurs vaſes d'argent & d'or les plus précieux, & il remportera toute ſorte d'avantage ſur le Roi de l'Aquilon.

COMMENTAIRE.

LESCENTES EJUS, ET QUI CONFORTABANT EAM IN TEMPORIBUS. *Elle ſera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient amenée, & qui l'avoient ſoûtenuë en divers tems.* L'Hébreu : (*a*) *Elle ſera livrée, elle & ceux qui l'ont amenée, & ſon fils, & celui qui la ſoûtenoit dans les tems.* Nous avons vû de quelle ſorte Bérénice, & ſon fils avoient été livrez, & trahis. Polyæne (*b*) nous apprend que les femmes qui la ſervoient, & qui l'accompagnoient, prirent les armes, & la défendirent quelque tems. On peut aſſurer la même choſe des Gardes, & de ceux qui demeurérent attachez à cette Princeſſe, ſur tout des Egyptiens, ſes anciens domeſtiques, qu'elle avoit amenez d'Egypte. *Celui qui la ſoûtenoit dans les tems*, peut marquer ſon Médecin Ariſtarque, qui trop crédule aux paroles & aux ſermens des miniſtres de Laodicée, conſeilla à Bérénice de faire la paix, & d'entrer dans le Palais, où elle fut miſe à mort.

℣. 7. ET STABIT DE GERMINE RADICUM EJUS PLANTATIO : ET VENIET CUM EXERCITU, &c. *Il ſortira un rejetton de la même tige du Roi du Midi, il viendra avec une armée.* Après la mort de Bérénice, trois de ſes Dames d'honneur la couvrirent ſecretement de terre, & mirent en ſa place au lit une autre femme, feignant qu'elle étoit ſeulement bleſſée, & perſuadérent au peuple que ſes bleſſures n'étoient pas mortelles. C'étoit pour donner le tems à ſon frere Ptolémée Evergétes de venir à ſon ſecours. Il arriva bien-tôt après avec une puiſſante armée, & fut reçû par toutes les villes de Syrie, qui s'étoient ſoulevées. Il entra en Syrie, fit mourir Laodicée, pouſſa juſqu'à Babylone ; il ſe ſaiſit de Séleucie, & de la Céléſyrie, de la Cilicie, & des Provinces ſupérieures ; en un mot de preſque toute l'Aſie, depuis le mont Taurus, juſqu'aux Indes ; (*c*) Séleucus Callinicus, Roi de Syrie, n'ayant pas même oſé lui livrer un combat.

(*a*) ותנתן היא ומביאיה והילדה ומחזקה בעתים

(*b*) *Polyan. loco citato.*

(*c*) *Vide Juſtin. lib. 27. c. 1. Appian. Syriac. p. 130. Polyb. lib. 5. Ieronym. hic. Uſſer. ad ann. 3758. Vaillant Hiſt. Reg. Ægypt. an. 79. Lagid.*

Digitized by Google

9. *Et intrabit in Regnum Rex Austri : & revertetur ad terram suam.*

10. *Filii autem ejus provocabuntur, & congregabunt multitudinem exercituum plurimorum : & veniet properans, & inundans : & revertetur, & concitabitur, & congredietur cum robore ejus.*

9. Le Roi du Midi rentrera dans son Royaume, & il reviendra en son pays.

10. Les enfans *du Roi du Septentrion*, animez *par tant de pertes*, leveront de puissantes armées ; & l'un d'eux marchera avec une grande vîtesse, comme un torrent qui se déborde. Il reviendra ensuite ; & étant plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Egypte.

COMMENTAIRE.

℣. 8. INSUPER ET DEOS EORUM, ... VASA QUOQUE PRETIOSA... CAPTIVA DUCET IN ÆGYPTUM. *Il emmenera en Egypte leurs Dieux captifs, & leurs vases les plus précieux.* Evergétes s'étant ainsi rendu maître de la Syrie, sans aucun péril, fut obligé de retourner en Egypte, pour pacifier quelques broüilleries qui y étoient survenuës pendant son absence. Il laissa le gouvernement de la Cilicie à un de ses amis nommé Antiochus ; & celui des autres Provinces de deça l'Euphrate, à Xantippe l'un de ses Généraux. Il emporta du Royaume de Syrie quarante mille talents d'argent, (*a*) & deux mille cinq cens, tant vases que statuës précieuses, parmi lesquelles étoient les idoles que Cambyses avoit autrefois emportées de l'Egypte. Ce fut à cette occasion que les Egyptiens ravis de ce qu'il leur ramenoit leurs Dieux, l'appellérent *Evergétes*, ou bienfaicteur. (*b*) Un ancien marbre dont Allatius a tiré une inscription en l'honneur de ce Prince, parle ainsi de cette circonstance : *Sacris, quæ ab Ægypto Persæ abstulerant, receptis, ac cum reliquâ congestâ gazâ in Ægyptum relatis.* (*c*)

℣. 9. INTRABIT IN REGNUM REX AUSTRI, ET REVERTETUR AD TERRAM SUAM. *Le Roi du Midi rentrera dans son Royaume, & il reviendra dans son pays.* Ptolémée Evergétes fut rappellé en Egypte, par des troubles domestiques. (*d*) En passant par Jérusalem, il y fit divers présens, & fit offrir des sacrifices d'actions de graces pour tant d'heureux succez. (*e*)

℣. 10. FILII AUTEM EJUS PROVOCABUNTUR, ET CONGREGABUNT MULTITUDINEM EXERCITUUM. *Les enfans du Roi du Septentrion, animez par tant de pertes, leveront de puissantes armées.*

(*a*) Les quarante mille talents d'argent, font quatre-vingt-seize millions, à deux mille quatre cens livres le talent.

(*b*) *Ieronym. in Dan.* XI.

(*c*) *Marmor Adulit. ab Allatio edit. Rom. an.* 1631.

(*d*) *Justin. lib.* 27. *Nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset.*

(*e*) *Joseph. lib.* 2. *contra Appion.*

Digitized by Google

11. *Et provocatus Rex Austri egredietur, & pugnabit adversus Regem Aquilonis, & præparabit multitudinem ingentem, & dabitur multitudo in manu ejus.*

11. Le Roi du midi étant attaqué, se mettra en campagne, & combattra contre le Roi du Septentrion : il levera une très-grande armée, & des troupes nombreuses lui seront livrées entre les mains.

COMMENTAIRE.

Séleucus Callinicus Roi de Syrie s'étant tué par une chûte de cheval, (*a*) laissa deux fils ; sçavoir, *Séleucus Céraunus*, ou la Foudre, & *Antiochus*, qui depuis fut surnommé *le Grand*. Céraunus qui étoit l'aîné, succéda au Royaume ; mais il ne le tint que trois ans, & ne fut jamais en état de faire aucune entreprise contre l'Egypte. Il fut empoisonné dans une ville de Phrygie, comme il marchoit avec son armée contre Attalus, qui retenoit une partie de ses Provinces. (*b*) Antiochus son frere lui succéda. Après avoir pacifié les troubles de son Royaume, & réduit diverses Provinces qui s'étoient soustraites à l'obéissance de ses prédécesseurs ; il reprit Séleucie sur l'embouchure de l'Oronte, qui jusqu'alors avoit été soumise au Roi d'Egypte, & marcha dans la Célésyrie, qui lui fut livrée par Théodote, qui en étoit Gouverneur. Il battit les Généraux de Ptolémée Philopator aux défilez près de Beryte, & se rendit maître d'une partie de la Phénicie : (*c*) ce fut comme le signal de la guerre contre l'Egypte. Philopator n'étant pas alors en état d'attaquer Antiochus, faisoit sourdement de grand préparatifs de guerre, pendant qu'il cherchoit à amuser son ennemi par de feintes propositions de paix. Enfin ils en vinrent à une guerre ouverte avec toutes leurs forces. Les Généraux de Philopator furent battus aux défilez du Liban.

Antiochus ayant soumis toute la Syrie, & la Phénicie, s'avança l'année suivante vers l'Egypte, jusqu'à *Raphia*. Le combat s'étant donné, l'aîle gauche des troupes Egyptiennes fut rompuë, & dissipée ; mais leur aîle droite battit l'aîle gauche d'Antiochus, & l'avantage de cette fameuse bataille demeura du côté de Philopator, qui recouvra par ce moyen la Célésyrie. Tout cela est assez bien décrit dans ce passage de Daniel que nous expliquons. Antiochus *marchera avec une grande vîtesse, comme un torrent qui se déborde. Il reviendra, & étant plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Egypte.* L'Hébreu à la lettre : (*d*) *Il viendra, il inondera, il passera, il s'arrêtera, il ira avec ardeur jusqu'à sa forteresse.* Antiochus *revint* des Provinces supérieures où il étoit lors de la mort de son frere Cé-

(*a*) *Justin. lib. 27. cap. 3.*
(*b*) *Polyb. lib. 4. Appian Syriac pag. 131. Justin. lib. 29. Ieronym. in Dan. XI.*
(*c*) *Polyb. lib. 5. Vaillant Hist. Reg. Ægypti, ad an. 108. Lagid.*
(*d*) ובא בוא ושטף ועבר וישב ויתגרה עד מעוזה

Digitized by Google

12. *Et capiet multitudinem, & exaltabitur cor ejus, & dejiciet multa millia, sed non prævalebit.*

12. Il en prendra un très-grand nombre; & son cœur s'élevera. Il en fera passer plusieurs milliers au fil de l'épée; mais il ne prévaudra point.

COMMENTAIRE.

raunus; *il inonda* toute la Syrie, comme un torrent, & ramena toutes les villes à son obéïssance. *Il passa* le Liban, assujettit la Célesyrie, & la Phénicie. *Il s'arrêta* quelque tems à Séleucie, pendant que le Roi d'Egypte lui faisoit des propositions de paix. Enfin *il vint avec courage*, & avec indignation *jusqu'aux forteresses*, jusqu'aux frontiéres de l'Egypte. La victoire que Ptolémée remporta, est très-bien décrite au verset suivant.

℣. 11. PROVOCATUS REX AUSTRI EGREDIETUR, ET PUGNABIT ADVERSUS REGEM AQUILONIS. *Le Roi du Midi étant attaqué, se mettra en campagne, & combattra contre le Roi du Septentrion.* Ces paroles nous donnent le vrai caractére du Roi d'Egypte. (*a*) Philopator étoit un Prince sans cœur, sans esprit, sans expérience dans la guerre; nourri dans la molleſſe, dans l'oisiveté, dans les plaisirs, il n'étoit pas capable ni de prendre, ni d'exécuter aucune résolution; il fallut l'exciter, le piquer, & l'aller comme tirer de son assoupissement, pour lui faire penser à prendre les armes, & à repousser l'ennemi, qui étoit sur le point d'entrer en son pays. Il se mit enfin à la tête de ses troupes; & par la valeur, & la bonne conduite de ses Généraux, il remporta sur Antiochus la victoire dont nous avons parlé au ℣. précédent.

℣. 12. CAPIET MULTITUDINEM, ET EXALTABITUR COR EIUS,..... SED NON PRÆVALEBIT. *Il en prendra un très-grand nombre, & son cœur s'élevera; mais il ne prévaudra point.* Dans le combat dont nous avons parlé, & où Philopator eut l'avantage, Antiochus perdit plus de dix mille hommes d'infanterie, & trois cens de cavalerie, & on prit quatre mille prisonniers. (*b*) Mais il ne sçut pas profiter d'une si belle victoire; il auroit pû dépoüiller Antiochus de ses Etats, s'il eût voulu aider sa bonne fortune. Il se contenta de recouvrer la Célésyrie, & la Phénicie, & se replongea avidement dans la débauche: (*c*) *Spoliasset regno Antiochum, si fortunam virtute juvisset; contentus recuperatione urbium quas amiserat quietis actaque pace, avidi materiam, arripuit.* Bien-tôt après Antiochus revint sur lui, comme nous le verrons sur le ℣. suivant.

En disant que *son cœur s'éleva*, Gabriel insinuë la maniére pleine de hauteur, & de violence dont le Roi d'Egypte en usa envers les Juifs. Etant

(*a*) Voyez *Polyb. lib.* 5.
(*b*) *Polyb. lib.* 5.
(*c*) *Justin. lib.* 30.

Digitized by Google

13. *Convertetur enim Rex Aquilonis, & præparabit multitudinem multò majorem quàm priùs: & in fine temporum annorúmque, veniet properans cum exercitu magno, & opibus nimiis.*

13. Car le Roi du Septentrion viendra de nouveau : il assemblera beaucoup plus de troupes qu'auparavant : & à la fin des tems, & des années il s'avancera en grande hâte avec une armée nombreuse, & une grande puissance.

COMMENTAIRE.

venu à Jérusalem après sa victoire, il eut la présomption de vouloir entrer dans le lieu Saint. Il n'en fut empêché que par un châtiment de la main de Dieu, qui le frappa, & le renversa par terre, de telle sorte qu'il demeura dans le Temple sans mouvement, & presque sans vie, jusqu'à ce que ses gens l'enlevérent. Il sortit de la ville plein de ressentiment, & de rage, & avec menace de faire sentir aux Juifs les plus cruels effets de son indignation. En effet, de retour en Egypte, il les priva de leurs priviléges, les menaça de les réduire à l'esclavage, à moins qu'ils ne voulussent renoncer à leur Religion. Enfin il voulut faire écraser sous les pieds de ses éléphans, ceux qui n'avoient point voulu se soûmettre à ses ordres impies. Mais Dieu les délivra d'une maniére toute miraculeuse, ainsi qu'il est porté dans le troisiéme Livre des Maccabées.

℣. 13. CONVERTETUR ENIM REX AQUILONIS, ET PRÆPARABIT MULTITUDINEM MULTO MAJOREM QUAM PRIUS. *Le Roi du Septentrion viendra de nouveau, il assemblera beaucoup plus de troupes qu'auparavant.* Antiochus le Grand méprisant la lâcheté, & la nonchalance de Philopator Roi d'Egypte, prit des mesures pour l'attaquer de nouveau. Il termina la guerre qu'il avoit au-delà de l'Euphrate, & amassa dans ces Provinces une armée prodigieuse. (*a*) Philopator étant mort peu de tems après, Antiochus Roi de Syrie, & Philippe Roi de Macédoine prirent ensemble la lâche résolution de dépoüiller le jeune Roi d'Egypte Ptolémée Epiphanes, qui n'avoit alors que quatre (*b*) ou cinq ans; (*c*) & de partager entr'eux ses Etats, chacun prenant ce qui seroit le plus à sa bienséance, & portant ses armes dans les lieux qui seroient le plus à sa portée. (*d*) Philippe attaqua la Carie, & l'Egypte, & Antiochus la Célésyrie, & la Phénicie.

IN FINE TEMPORUM ANNORUMQUE, VENIET PROPERANS CUM EXERCITU MAGNO. *A la fin des tems & des années, il s'avancera en grande hâte avec une armée nombreuse.* Dix-sept ans après

(*a*) *Ieronym. in Dan.* XI. *Incredibilem de superioribus locis Babylonis exercitum congregavit.*
(*b*) *Ieronym. hic.*
(*c*) *Justin. lib.* 30.
(*d*) *Polyb. lib.* 3. Συμφρονήσαντες Ἀντίοχος, καὶ Φίλιππος ἐπὶ διαιρέσει τοῦ καταλελειμμένου παιδὸς ἀρχῆς, ἤρξαντο κακοπραγμονεῖν, καὶ τὰς χεῖρας ἐπιβάλλειν; Φίλιππος μὲν τοῖς κατ' Αἰγύπτου καὶ Καρίαν, Ἀντίοχος δὲ τοῖς κατὰ κοίλην Συρίαν, καὶ Φοινίκην. *Vide Ieronym. hic.*

14. *Et in temporibus illis multi consurgent adversus Regem Austri : filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur, ut impleant visionem, & corruent.*

14. En ces tems-là plusieurs s'éleveront contre le Roi du Midi ; les enfans des prévaricateurs de votre peuple s'éleveront pour accomplir la Prophétie, & ils tomberont.

COMMENTAIRE.

la bataille de Raphia, (*a*) qu'Antiochus le Grand avoit perduë, il rompit la paix avec le Roi d'Egypte, & entra dans la Célésyrie. Ptolémée Epiphanes en étant informé, envoya Scopas pour lever des troupes dans l'Etolie, & l'année suivante même Scopas marcha contre Antiochus. Le combat se donna près de Panium, vers la source du Jourdain. Scopas fut battu, & contraint de se sauver dans Sidon, où Antiochus l'alla assiéger avec dix mille hommes. Ce Prince par le gain de cette bataille se vit maître de tout le pays que Ptolémée Philopator avoit conquis par la victoire remportée à Raphia.

℣. 14. IN TEMPORIBUS ILLIS MULTI CONSURGENT ADVERSUS REGEM AUSTRI. *En ce tems-là plusieurs s'éleveront contre le Roi du Midi.* On a déja parlé du complot formé entre Philippe Roi de Macédoine, & Antiochus Roi de Syrie, d'envahir, & de se partager les Etats du Roi Ptolémée Epiphanes. Outre cela l'Egypte se vit alors déchirée par des séditions, & des guerres domestiques ; & les Provinces auparavant soumises à ce Royaume, se révolterent, en haine de l'orgueil insupportable d'Agathocles, qui gouvernoit sous le nom du Roi. C'est ce que nous apprend saint Jérôme sur cet endroit.

FILII QUOQUE PRÆVARICATORUM POPULI TUI, EXTOLLENTUR UT IMPLEANT VISIONEM, ET CORRUENT. *Les enfans des prévaricateurs de votre peuple s'éleveront pour accomplir la Prophétie, & ils tomberont.* On explique communément (*b*) ceci du Temple d'Amon, qui fut bâti en Egypte, pour accomplir une Prophétie mal entenduë d'Isaïe, (*c*) qui portoit : *En ce tems-là il y aura cinq villes dans la terre d'Egypte, qui parleront le langage de Canaan, & qui jureront par le Seigneur des Armées. L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil ; en ce jour-là il y aura un autel dédié au Seigneur, au milieu de l'Egypte, &c.* Onias fils du Grand-Prêtre Onias III. s'étant retiré en Egypte après la mort de son pere, s'attacha au service de Ptolémée Philométor, & de Cléopatre, & obtint d'eux la permission de bâtir dans leur Royaume un Temple semblable à celui de Jérusalem, afin de réünir tous les Juifs d'E-

(*a*) *Vaillant Histor. Reg. Ægyp. an* 125. *Lagid. Vide Polyb. in excerptis Valis. pag.* 77. 86. *Liv. lib.* 33 *Justin. lib.* 31. *Ieronym. hic. Usser. ad an. m.* 3806. 3807.

(*b*) *Ieron Perer. Sanct. Vat, Mald. Munst. &c.*

(*c*) *Isai.* XIX. 18. 19.

Digitized by Google

gypte dans ce seul Temple, pour y faire les exercices de leur Religion. Il choisit pour cela la Préfecture d'Héliopolis, comme désignée expressément par ces paroles du Prophéte : *L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil ;* parce qu'*Heliopolis* en Grec, signifie la ville du Soleil. Ce Temple fut construit & appellé *Onion*, du nom d'Onias, qui l'avoit entrepris. (*a*) L'Ecriture appelle *fils des prévaricateurs*, ceux qui s'attachérent à Onias, & à son Temple, parce qu'en effet c'étoit une prévarication de construire un Temple dans cette terre étrangére, & de partager ainsi le culte du vrai Dieu, qui ne devoit être rendu qu'en un seul endroit ; sur tout après que le Seigneur avoit déterminé le Temple de Salomon, pour en faire comme le centre de l'exercice public de la Religion Juïve.

On convient assez qu'Onias avoit mal pris le sens d'Isaïe ; aussi l'Ange ne dit point qu'Onias ait accompli la prédiction d'Isaïe, mais seulement qu'il eut dessein, ou qu'il feignit d'avoir dessein de l'accomplir : *Ut impleant visionem.* Mais ce qui fait la grande difficulté, c'est que ce qui est prédit ici se devoit faire, *in temporibus illis*, dans le même tems que le Roi Antiochus le Grand feroit la guerre à Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Or il est certain que le Temple d'Onion ne fut bâti que plusieurs années après, sous le regne de Ptolémée Philométor, & de Cléopatre sa sœur, & son épouse. (*b*) Il faut donc essayer de donner une autre explication à ce passage.

Les fils des rebéles, ou *des prévaricateurs*, peuvent ce me semble, marquer les Juifs, qui se rangérent du côté d'Antiochus, & quittérent leur Roi légitime Ptolémée Epiphanes, après la défaite de Scopas, près des sources du Jourdain. L'Ecriture appelle ordinairement les révoltes, *prévarications.* Elle dit par exemple, (*c*) que *Moab prévariqua, & ne voulut plus être sous Juda.* Le Texte Hébreu de cet endroit-ci peut signifier : (*d*) *Les fils de ceux qui divisent.* Les fils de la division, des hommes de révolte, & de séparation. Tous ces titres conviennent aux Juifs de Jérusalem, qui se rendirent à Antiochus de leur plein gré, qui reçûrent son armée, & ses éléphans dans leur ville, qui les nourrirent libéralement, & qui aidérent les troupes de ce Prince dans le siége qu'elles firent de la citadelle de Jérusalem, occupée par les troupes que Scopas y avoit laissées. C'est Joseph, & Polybe qui nous apprennent ces particularitez. (*e*)

(*a*) Voyez notre Commentaire sur Isaïe XIX Ussérius sous l'an du monde 3854. *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *cap.* 6. *& lib* VII. *de Bello.*

(*b*) Ussérius met quarante-sept ans entre la guerre dont nous parlons, & le bâtiment du Temple Onion.

(*c*) 4. *Reg.* I. 1.

(*d*) בני פריצי Voyez *Judic.* XXI. 15. *&* 1. *Reg.* XXV. 10.

(*e*) *Joseph. Antiq. lib.* XIV. *cap.* 3. Ἐκουσίως αὐτῷ προσέθεντο Ἰουδαῖοι, καὶ τῇ πόλει δεξάμενοι, πάσῃ αὐτοῦ τῇ στρατιᾷ, καὶ τοῖς ἐλέφασι ἀφθονίαν παρέσχον, καὶ τοὺς ὑπὸ Σκόπα καταλειφθέντας ἐν τῇ ἄκρᾳ τῶν Ἱεροσολύμων φρουροὺς πολιορκοῦντι προθύμως συνεμάχησαν. *Vide Polyb. ibidem. ex lib.* XVI.

Digitized by Google

15. *Et veniet Rex Aquilonis, & comportabit aggerem, & capiet urbes munitissimas: & brachia Austri non sustinebunt, & consurgent electi ejus ad resistendum, & non erit fortitudo.*

15. Le Roi du Septentrion viendra; il fera des terrasses, & il prendra les villes les plus fortes: les bras du Midi n'en pourront soûtenir l'effort; les plus vaillans d'entr'eux s'éleveront pour lui résister; & ils se trouveront sans force.

COMMENTAIRE.

Ces prévaricateurs, ou ces rebéles *s'élevérent pour accomplir la vision*; leur révolte contre les Rois d'Egypte, servit aux desseins du Seigneur, sans qu'ils le sçussent, en ce qu'Antiochus Epiphanes Roi de Syrie, fils d'Antiochus le Grand, étoit déstiné de Dieu pour les punir de leurs crimes. Ils crurent trouver un protecteur, & un puissant appui en la personne du Grand Antiochus; & en effet ils eurent lieu de se loüer de ses bontez; mais cela ne dura pas long-tems. Il falloit que *la vision s'accomplît*, & que les Juifs se trouvassent sous la domination des Rois de Syrie, afin qu'Antiochus Epiphanes fils d'Antiochus le Grand, leur fist ressentir les effets de sa cruauté; qu'il leur fût une pierre d'achopement, & qui les fist tomber. *Et corruent.* (*a*) On peut voir dans les Maccabées l'accomplissement de cette Prophétie; & on la verra encore ci-après dans ce Chapitre.

℣. 15. VENIET REX AQUILONIS, ET COMPORTABIT AGGEREM, ET CAPIET URBES MUNITISSIMAS. *Le Roi du Septentrion viendra, il fera des terrasses, & il prendra les villes les plus fortes.* Antiochus le Grand après la défaite de Scopas, alla faire le Siége de Sidon, qui étoit une très-forte place, où Scopas s'étoit renfermé avec les débris de son armée. On éleva des terrasses, & on dressa des batteries à la maniére de ce tems-là, pour prendre la ville. Scopas se défendit vaillamment. Le Roi d'Egypte envoya même à son secours d'habiles Généraux; mais Scopas ne pouvant avoir de vivres dans la ville, fut obligé de se rendre avec ses gens. (*b*) La même année Antiochus fit le siége de Gaza, qui demeuroit obstinément attachée au Roi d'Egypte. (*c*) Nous avons vû sur le ℣. précédent, que ce Prince fit aussi le siége de la citadelle de Jérusalem. En voilà plus qu'il n'en faut pour vérifier ce que dit l'Ange Gabriel, que *le Roi du Septentrion fera des terrasses, & prendra les villes les plus fortes; & que les bras du Midi*, ou de l'Egypte *n'en pourront soûtenir l'effort.* L'année suivante le même Prince subjugua un grand nombre de villes, & de forts qui appartenoient au Roi d'Egypte; il prit Zephirium, Solve, Aphrodisiade, Selinunte, Coracesium, Corycos, Andriace, Lymire, Patare, Xanthus; & enfin Ephése. (*d*)

(*a*) ונכשלו *Theodot.* ἀσθενήσουσι.
(*b*) *Ieronym. hic.*
(*c*) *Polyb. in Excerpt. Valef.*
(*d*) *Vide Liv. lib. 35. Ieronym. hic. Uſſer. ad an.* 3807.

℣. 16.

16. *Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, & non erit qui stet contra faciem ejus: & stabit in terra inclyta, & consumetur in manu ejus.*

17. *Et ponet faciem suam, ut veniat ad tenendum universum regnum ejus; & recta faciet cum eo: & filiam fœminarum dabit ei, ut evertat illud: & non stabit, nec illius erit.*

16. Il fera contre le Roi du Midi tout ce qu'il lui plaira, & il ne se trouvera personne qui puisse subsister devant lui; il entrera dans la terre *si* célébre, & elle sera abattuë sous sa puissance.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout le Royaume du Roi du Midi: il feindra de vouloir agir de bonne-foi avec lui; il lui donnera sa fille en mariage, afin de le perdre: mais son dessein ne lui réüssira pas, & elle ne sera point pour lui.

COMMENTAIRE.

℣. 16. STABIT IN TERRA INCLYTA, ET CONSUMETUR IN MANU EJUS. *Il entrera dans la terre si célébre, & elle sera abattuë sous sa puissance.* A la lettre: (*a*) *Il se tiendra dans la terre de beauté, & elle sera achevée par sa main;* ou par son moyen. Nous ne lisons point qu'Antiochus le Grand ait fait aucun mal dans la Judée, qui est incontestablement marquée ici sous le nom de *Terre de beauté.* (*b*) Nous croyons qu'il faut prendre dans un sens favorable ces paroles: *Elle sera achevée dans sa main;* & qu'il faut les entendre des graces qu'Antiochus fit aux Juifs, & de l'ordre qu'il donna qu'on achevât le Temple de Jérusalem. (*c*) Joseph (*d*) nous rapporte une lettre de ce Prince à Ptolémée l'un de ses Généraux, dans laquelle après avoir loüé les Juifs de leur attachement volontaire à son service, il ordonne que ceux de cette nation qui sont dispersez, puissent retourner, & demeurer tranquillement dans Jérusalem; & afin de rendre à cette ville son ancienne splendeur, en la repeuplant d'un grand nombre d'habitans, il accorde trois ans d'exemptions de tributs à ceux qui s'y établiront. Il veut de plus, qu'on fournisse de son trésor de quoi acheter le vin, l'huile, l'encens, le sel, le froment, & les victimes pour les sacrifices; & enfin qu'on fournisse, tant du Liban que d'ailleurs, le bois nécessaire pour achever tous les ouvrages du Temple, tant dans les portiques, que dans tout le reste.

℣. 17. ET PONET FACIEM SUAM, UT VENIAT AD TENENDUM UNIVERSUM REGNUM EJUS. *Il s'affermira dans le des-*

(*a*) ויעמד בארץ הצבי וכלה בידו

(*b*) Voyez ci-devant *Dan.* VIII. 9. & 1. *Reg.* I. 19. & *Jerem.* III 18 & *Ezech.* XX 6.

(*c*) *Grot hic, & Sanct. Ieronym. Consumetur, seu perficietur. Theodotion.* Συντελεσθήσεται ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ. *Id est,* συνοδωθήσεται; *Nempe ipse Antiochus. Ita Theodoret.*

(*d*) *Joseph Antiq. lib.* XII. *cap.* 3. Καὶ τὸ περὶ τὸ ἱερὸν, ἀπαρτισθῆναι ἔργον τῶν στοὰς, καὶ εἴτι ἕτερον οἰκοδομήσαι δέοι... ὁμοίως καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις τοῖς ἂν ἐπιφανεστέραν γίνεσθαι τὴν τοῦ ἱεροῦ ἐπισκευὴν δέοι.

18. *Et convertet faciem suam ad insulas, & capiet multas: & cessare faciet principem opprobrii sui, & opprobrium convertetur in eum.*

18. Il tournera ses efforts contre les isles; & il en prendra plusieurs : il arrêtera le Prince qui doit le couvrir d'opprobre : & la honte dont il chargeoit les autres retombera sur lui.

COMMENTAIRE.

sein de venir s'emparer de tout le Royaume du Midi. Antiochus au milieu du cours de ses conquêtes avoit rencontré les Romains, qui prenant la défense du jeune Ptolémée Epiphanes, s'opposérent à ses vastes desseins. Il prit la résolution de leur faire la guerre : mais pour s'assurer du Royaume d'Egypte, dont il avoit déja démembré une grande partie, il crut ne pouvoir mieux faire que d'endormir le jeune Roi, en lui donnant sa fille en mariage, afin de l'attacher par-là à son parti ; & afin qu'après la guerre contre les Romains, il le dépoüillât absolument de ses Etats, sans que ni lui, ni aucun autre pût s'opposer à sa volonté, ni traverser son dessein. (*a*)

RECTA FACIET CUM EO, ET FILIAM FOEMINARUM DABIT EI, UT EVERTAT ILLUM. *Il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui ; il lui donnera sa fille en mariage, afin de le perdre.* L'Hébreu : (*b*) *Et les justes seront avec lui ; & il fera, & il lui donnera une fille d'entre les femmes pour la perdre*, pour perdre cette fille ; ou plutôt, *pour perdre le Royaume ;* ou afin que cette femme fût la perte de son époux ; car l'article est au féminin dans l'Hébreu, & dans le Grec. Il voulut se servir du ministére de sa fille pour attirer Ptolémée dans le piége ; mais il y tomba lui-même ; car Cléopatre préfera les intérêts, & l'amour qu'elle devoit à son mari, à ce que son pere demandoit d'elle. (*c*) *Les justes* qui étoient dans le parti d'Antiochus, sont apparemment les Juifs que ce Prince avoit comblez de tant de faveurs. L'Ecriture désigne ce peuple en plus d'une occasion sous le nom de Justes, ou de Saints ; (*d*) Antiochus en avoit dans ses armées. Il vint jusqu'à Raphia pour faire le mariage de sa fille avec le Roi d'Egypte. (*e*) Antiochus lui donna pour dot la Célésyrie, la Phénicie, la Judée, & la Samarie ; en sorte néanmoins que les revenus de ces Provinces se partageroient entre les deux Rois. (*f*)

ET NON STABIT, NEC ILLIUS ERIT. *Ce dessein ne lui réüssira pas, & elle ne sera point pour lui.* Antiochus ne put réüssir à se rendre

(*a*) *Vide Appian. Syr. pag.* 88. *& Ieronym hic.*

(*b*) וישרים עמו ועשה ובת הנשים יתן לו להשחיתה *Theodot.* Τῦ διαφθεῖραν αὐτὴν.

(*c*) *Vide Ieronym. hic.*

(*d*) *Vide Num.* XXIII. 10. *Judith.* XI. 7. 9. *Dan.* VII. 18. 21. 22. 25. 27. VIII. 24. *&* XII. 7.

(*e*) *Livius lib.* 35.

(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 13. Διαιρεθεντος εἰς ἀμφοτέρους τοὺς βασιλεῖς τῶν φόρων.

maître de l'Egypte, parce que d'un côté Cléopatre n'entra point dans ſes deſſeins, & que de l'autre les miniſtres de Ptolémée ayant pénétré dans ſes vûës, prirent leurs précautions pour les rendre inutiles. (*a*)

℣. 18. CONVERTET FACIEM SUAM AD INSULAS, ET CAPIET MULTAS. *Il tournera ſes efforts contre les Iſles, & il en prendra pluſieurs.* Les Hébreux ſous le nom d'Iſles, entendent ordinairement les Iſles de l'Archipel, la Gréce, les côtes, l'Aſie Mineure. Sur ce pied-là, toutes les conquêtes que fit Antiochus dans l'Aſie Mineure, peuvent être compriſes ſous ces paroles: *Il tournera ſes efforts contre les Iſles.* Mais comme on a déja vû cela auparavant, nous aimons mieux dire, que Gabriel déſigne ici l'expédition d'Antiochus en Grece. Il fut appellé dans ce pays par les Etoliens, & il s'y rendit avec une flote de quarante vaiſſeaux couverts, & de ſoixante découverts, outre deux cens navires de charge, remplis de proviſions. Il avoit dix mille hommes de pied, ſix cens chevaux, & ſix éléphans. (*b*) Lorſque les Romains vinrent lui faire la guerre, il étoit maître de preſque toute l'Aſie, de la Gréce, & de la Thrace, & avoit une grande flote ſur l'Helleſpont. Saint Jérôme aſſure qu'il prit Rhodes, Samos, Colophon, Phocée, & pluſieurs autres *Iſles* de l'Archipel.

CESSARE FACIET PRINCIPEM OPPROBRII SUI, ET OPPROBRIUM EJUS CONVERTETUR IN EUM. *Il arrêtera le Prince, qui le doit couvrir d'opprobre; & la honte dont il chargera les autres, retombera ſur lui.* L'Hébreu: (*c*) *Le Prince fera ceſſer la honte dont il eſt chargé, de peur que ſa honte ne retombe ſur lui.* Antiochus le Grand ayant été vaincu par les Romains près de Magneſie, au pied du Mont Sypile, jugea à propos de conclure la paix avec eux, *& de faire ainſi ceſſer la honte de ſa défaite.* Il ne voulut pas continuer la guerre, comme il l'auroit pû, *De peur qu'il ne fût de nouveau chargé de confuſion*, par de nouvelles pertes; & en s'expoſant au danger d'être pris & mené à Rome, pour orner le triomphe des vainqueurs. On convient que ce parti, tout ignominieux qu'il étoit, étoit encore le plus sûr, & le moins honteux qu'il pût prendre dans l'état où étoient ſes affaires; & que s'il ſe fût opiniâtré à ſoutenir la guerre, il auroit bien-tôt été dépoüillé de tous ſes Etats. Il plaiſantoit lui-même quelquefois ſur cela, en diſant à ſes amis, (*d*) qu'il avoit obligation au Peuple Romain de l'avoir déchargé du ſoin de toutes les Provinces qu'il poſſédoit auparavant au-delà du mont Taurus.

(*a*) *Ieronym. hîc. Ptolemæus Epiphanes, & duces ejus ſentientes dolum, cautiùs ſe egerunt; & Cleopatra magis viri partes, quàm parentis fovit.*

(*b*) *Vide Appian. Syriac. pag. 92. Polyb. lib. 3. Juſtin. lib. 30. & 32. Liv. lib. 35.*

(*c*) ישבית קצין הרפתו לו בלתי חרפתו ישיב לו

(*d*) *Cicero pro Dejotaro. Benignè ſibi à populo Romano factum eſſe dicebat, quod nimis magnâ procuratione liberatus, modicis regni terminis uteretur.*

Digitized by Google

19. *Et convertet faciem ſuam ad imperium terræ ſuæ; & impinget, & corruet, & non invenietur.*

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de ſon Empire, où il trouvera un piége; il tombera *enfin*, & il diſparoîtra pour jamais.

20. *Et ſtabit in loco ejus viliſſimus, & indignus decore Regio: & in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.*

20. Un homme très-mépriſable, & indigne du nom de Roi, prendra ſa place, & il périra en peu de jours; non par une mort violente, ni dans un combat.

COMMENTAIRE.

On peut voir dans les Hiſtoriens les conditions de la paix honteuſe, & onéreuſe qu'il fit alors avec les Romains. (*a*)

℣. 19. CONVERTET FACIEM SUAM AD IMPERIUM TERRÆ SUÆ; ET IMPINGET, ET CORRUET, ET NON INVENIETUR. *Il reviendra dans les terres de ſon Empire, où il trouvera un piége; il tombera enfin, & diſparoîtra pour jamais.* Voilà quelle ſera la fin du Grand Antiochus. Ce Prince reſſerré dans les anciennes limites de ſes Etats, & chargé d'un gros tribut qu'il payoit aux Romains, réſolut d'aller dans les Provinces les plus reculées de ſon Empire, & de s'avancer juſqu'à Suſes, & à Babylone, pour amaſſer l'argent dont il avoit beſoin. Il apprit qu'il y avoit de grands tréſors dans un temple de l'Elymaïde; il conçut l'envie de le piller. Il entre dans le pays avec ſon armée, & ſous le faux prétexte que ces peuples l'avoient attaqué, il enleve de leur Temple l'argent, & les choſes précieuſes qui y étoient. Les Barbares des Provinces voiſines l'ayant appris, ſe jettérent ſur lui, & ſur ſes troupes, & les mirent en piéces. (*b*) Voilà comme Diodore de Sicile, Strabon, & Juſtin le racontent. Saint Jérôme veut qu'il ſoit mort en combattant contre les Elyméens; & Aurelius Victor, (*c*) qu'il ait été tué par ſes gens qu'il avoit frappez, étant pris de vin dans un feſtin.

℣. 20. ET STABIT IN LOCO EJUS VILISSIMUS.... ET IN PAUCIS DIEBUS CONTERETUR, NON IN FURORE, NEC IN PRÆLIO. *Un homme très-mépriſable prendra ſa place, & il périra dans peu de jours, non pas d'une mort violente, ni dans un combat.* Antiochus le Grand avant ſon départ pour les Provinces ſupérieures, avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur Séleucus Philopator ſon fils aîné, (*d*) Prince foible & fainéant, (*e*) & qui ne fit rien de remarquable durant ſon régne. Ce fut

---

(*a*) *Vide Polyb. Legat. 24. Diodor. Sicul. lib. 9. Liv. lib. 37. Juſtin. lib. 31.*

(*b*) *Ita Diodor. in Excerpt. Valeſ. pag. 292 & 298. Strabo lib. 16. Juſtin. lib. 32. Vide & Ieronym. in hunc loc.*

(*c*) *Aurel. Victor de Viris Illuſtr. cap. 54.*

(*d*) *2. Macc. IX. 23.*

(*e*) *Appian. Syriac. pag. 131. Ieronym. hic. Qui nihil dignum Syria & patris geſſit imperio, & abſque ullis præliis inglorius periit.*

Digitized by Google

21. *Et ſtabit in loco ejus deſpectus, & non tribuetur ei honor regius: & veniet clàm, & obtinebit regnum in fraudulentia.*

21. Un Prince mépriſé lui ſuccédera, à qui on ne donnera point les honneurs de la royauté. Il viendra en ſecret, & il ſe rendra maître du Royaume par fraude.

COMMENTAIRE.

lui qui envoya Héliodore pour enlever les tréſors du Temple de Jéruſalem, comme il eſt dit dans le ſecond Livre des Maccabées. (*a*) C'eſt ce que le Texte Hébreu déſigne clairement par ces paroles: (*b*) *Il s'élevera en ſa place un homme qui fera paſſer l'exacteur de la gloire du Royaume*, qui envoyera Héliodore comme un exacteur pour piller le Temple, le Palais de la gloire du Roi des Rois.

Ce Prince, & ſon Conſeil n'ignoroient pas quelles avoient été les vûës d'Antiochus le Grand ſur l'Egypte; ils voyoient avec douleur, que non-ſeulement ils n'avoienr point profité du démembrement qu'ils prétendoient faire de ce Royaume; mais qu'ils étoient réduits à ne recevoir que la moitié des tributs de la Céléſyrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, qui étoient à eux toutes entiéres, avant le mariage de Cléopatre avec Ptolémée Epiphanes. Comme Séleucus n'étoit point homme d'entrepriſe, il crut qu'Antiochus ſon frere qui étoit à Rome en ôtage, ſeroit plus capable d'attaquer l'Egypte; il le fit revenir de Rome, & envoya en ſa place ſon propre fils Démétrius. Mais avant qu'Antiochus fût arrivé en Syrie, Séleucus fut mis à mort par la trahiſon d'Héliodore, qui vouloit uſurper ſon Royaume. (*c*) Le Prophéte nous apprend que Séleucus mourut d'une maniére lâche, & non à la guerre, ni en ſe défendant; *Non in furore, nec in prælio.* Son regne fut d'environ douze ans: *In paucis diebus conteretur.*

℣. 21. ET STABIT IN LOCO EJUS DESPECTUS, ET NON TRIBUETUR EI HONOR REGIUS. *Un Prince mépriſé lui ſuccédera, à qui on ne donnera point les honneurs de la Royauté.* Ce qui ſuit juſqu'à la fin du Chapitre XII. regarde le Roi Antiochus Epiphanes, perſécuteur des Juifs, & déſigné ci-devant (*d*) par la petite corne qui s'éleve, après les dix cornes qui l'ont précédée. Gabriel *dit qu'on ne lui donnera point les honneurs de la Royauté.* En effet, il ne monta ſur le trône ni par le droit de ſa naiſſance, puiſque Séleucus ſon frere avoit laiſſé un fils, qui étoit ſon héritier légitime; ni par le choix des peuples, ni en un mot par aucune voye légitime. Les Rois Attalus & Euménes ayant chaſſé Héliodore, qui avoit fait mourir Séleucus, placérent ſur le trône Antiochus, qui vint en

(*a*) 2. *Macc.* III

(*b*) מעניד נוגש הדר מלכות

(*c*) *Vide Appian. Syriac. Uſſer. ad annum mundi* 3829.

(*d*) *Dan.* VIII. 7. 8 10. 24.

Digitized by Google

22. *Et brachia pugnantis expugnabuntur à facie ejus: & conterentur: insuper & dux fœderis.*

22. Les bras qui combattront contre lui seront vaincus, & détruits en sa présence, comme aussi le chef de l'alliance.

COMMENTAIRE.

Syrie tout à tems, (*a*) pendant que Démétrius fils de Séleucus, étoit à Rome en ôtage. L'Ecriture donne ici à Antiochus le nom de mépriſé, ou mépriſable, ſoit à cauſe qu'il avoit été en ôtage chez les Romains, ce qui lui laiſſoit une tache ignominieuſe; ou à cauſe de ſes qualitez vitieuſes, & mépriſables; ou enfin, à cauſe de ſes crimes qui le rendoient odieux, & abjet aux yeux de Dieu. Nous avons rapporté ſur les Maccabées (*b*) les extravagances, les profuſions, les excez, les folies d'Antiochus. Nous ne répétons point ici ce que nous en avons dit: on peut voir Athénée, Diodore de Sicile, & Polybe. (*c*)

VENIET CLAM, ET OBTINEBIT REGNUM IN FRAUDULENTIA. *Il viendra en ſecret, & ſe rendra maître du Royaume par fraude.* L'Hébreu: (*d*) *Il viendra d'Orient*, comme un homme qui marche ſans bruit, *& il ſe ſaiſira du Royaume par des ſoupleſſes*, ou par ſes flateries, ou par ſes ruſes; ou enfin, il s'y gliſſera comme un ſerpent. Il ſçut gagner le peuple par ſes artifices, & par des apparences d'une clémence étudiée. (*e*)

Diodore de Sicile (*f*) nous apprend que ce Prince affectoit des maniéres populaires, mais qui alloient juſqu'à le rendre mépriſable. Souvent il ſortoit du palais à l'inſçû de ſes Officiers, & couroit comme un vagabond par la ville, avec un ou deux compagnons. Il ſe faiſoit un honneur de boire, de manger, & de converſer avec des gens de la lie du peuple, avec des étrangers, & des gens inconnus. Dès qu'il ſavoit qu'il y avoit une compagnie de jeunes gens à ſe divertir, il y alloit avec du vin, & des joüeurs d'inſtrumens, pour être de la partie. On l'a vû quelquefois briguer les Charges d'Edile, ou de Tribun de la ville, avec toutes les baſſeſſes, & les mêmes empreſſemens qu'il avoit vû pratiquer à Rome par les prétendans, vêtus de blanc. Il prenoit chacun par la main, d'une maniére ſouple & flateuſe, pour avoir leur voix, & lorſqu'il avoit obtenu par les ſuffrages du peuple, ces emplois qui étoient ſi fort au-deſſous de ſa dignité, il en faiſoit les fonctions avec une gravité, une aſſiduité, des ſoins, des attentions, qui le faiſoient regarder par les uns comme un petit génie, par d'autres comme un imprudent, & par d'autres comme un inſenſé; d'où vient qu'il

(*a*) *Appian. Syriac. pag.* 116. 117.
(*b*) 1. *Macc.* I. 11. & III. 30.
(*c*) *Athenaus lib.* V. *cap.* 6. & *lib.* X. *cap.* 10. & *Diodor. in Excerpt. Valeſ. & Polyb. lib.* 26.
(*d*) ובא בשלוה והחזיק מלכות בחלקלקות
(*e*) *Ieron. hic.*
(*f*) *Diodor. in Excerpt. Valeſ. pag.* 305. 306.

Digitized by Google

23. *Et post amicitias, cum eo faciet dolum: & ascendet, & superabit in modico populo.*

23. Et après avoir fait amitié avec lui, il le trompera; il s'avancera dans l'Egypte, & se l'assujettira avec peu de troupes.

COMMENTAIRE.

y en avoit qui l'appelloient *Epimanés*, un fol, un furieux; au lieu d'*Epiphanes*, l'illustre.

℣. 22. BRACHIA PUGNANTIS EXPUGNABUNTUR A FACIE EJUS, ET CONTERENTUR. *Les bras qui combattoient contre lui seront vaincus, & détruits en sa présence.* Héliodore meurtrier de Séleucus, & ses partisans, aussi-bien que ceux du Roi d'Egypte, qui avoient quelques desseins sur la Syrie, furent vaincus par les forces d'Attalus, & d'Euménes, & dissipez par l'arrivée d'Antiochus, dont la présence déconcerta tous leurs desseins. (*a*)

INSUPER ET DUX FOEDERIS. *Comme aussi le chef de l'alliance.* On peut l'entendre d'Héliodore chef du complot, qui avoit ôté la vie à Séleucus; ou plutôt de Ptolémée Epiphanes, beau-frere d'Antiochus Epiphanes, & allié des Rois de Syrie ses prédécesseurs. Ptolémée voulant déclarer la guerre à Séleucus Roi de Syrie, fit pour cela d'assez grands préparatifs; mais un de ses Généraux lui ayant demandé où étoient les fonds pour soûtenir cette guerre, & Ptolémée ayant répondu que toutes ses richesses étoient dans la bourse de ses amis; ceux-ci craignant que pour avoir leurs biens, il ne les dépoüillât, & ne les fist mourir; ils le prévinrent, & l'empoisonnérent. (*b*) La Providence fit ainsi disparoître ce puissant adversaire, pour applanir les voyes à Antiochus, & le conduire sur le trône.

℣. 23. POST AMICITIAS CUM EO FACIET DOLUM. *Après avoir fait amitié avec lui, il le trompera.* Antiochus Epiphanes étant monté sur le trône de Syrie, prétendit avoir la tutéle du Roi d'Egypte son neveu, qui n'avoit alors que sept ans; mais on avoit choisi pour Régens pendant la minorité du Roi, Eulaïus, & Lenæus, qui répétérent la Célésyrie, comme appartenante à l'Egypte, sur laquelle ils soûtenoient qu'Antiochus le Grand l'avoit usurpée. Ce fut le sujet de la guerre qui s'alluma bien-tôt entre l'oncle, & le neveu. Cependant Antiochus conservoit encore les dehors d'amitié avec le Roi d'Egypte. Il envoya même Apollonius à Memphis, à la fête du couronnement du jeune Philométor; mais Apollonius s'étant apperçû qu'il y étoit regardé de mauvais œil, & qu'on s'y défioit de lui, Antiochus crut qu'il étoit tems de se mettre en défense contre les ministres du Roi d'Egypte. (*c*) Il assembla des troupes, & s'avança jusqu'à

(*a*) *Vide, si placet, Appian. Syriac.* 115. 117. *Grot. hic.*

(*b*) *Ieronym. hic.*

(*c*) *Vide* 2. *Macc.* IV. 21. 22.

24. *Et abundantes & uberes urbes ingredietur: & faciet quæ non fecerunt patres ejus, & patres patrum ejus: rapinas, & prædam, & divitias eorum dissipabit, & contra firmissimas cogitationes inibit: & hoc usque ad tempus.*

24. Il entrera dans les villes les plus grandes, & les plus riches, & il fera ce que ne firent jamais ses peres, ni les peres de ses peres. Il amassera un grand butin de leurs dépoüilles, & il pillera toutes leurs richesses; & il formera des entrepriſes contre leurs villes les plus fortes : mais cela ne durera qu'un certain tems.

25. *Et concitabitur fortitudo ejus, & cor ejus adversùm Regem Austri in exercitu magno: & Rex Austri provocabitur ad bellum multis auxiliis, & fortibus nimis: & non stabunt, quia ineunt adversùs eum consilia.*

25. Sa force se réveillera, son cœur s'animera contre le Roi du Midi; il l'attaquera avec une grande armée, & le Roi du Midi sera attaqué avec de grands secours, & de fortes troupes, qui ne demeureront pas fermes, parce qu'on formera des desseins contre lui.

COMMENTAIRE.

Joppé; mais il n'alla pas plus loin. Après avoir visité Jérusalem, il se retira à Tyr. Enfin, il marcha tout de bon contre l'Egypte avec son armée de terre, en même-tems que sa flotte s'avançoit par mer. Le combat se donna près de Péluse; les Généraux du Roi d'Egypte furent battus, & le jeune Ptolémée vint lui-même se donner à Antiochus. Celui-ci le reçut avec toute sorte de démonstrations d'amitié, le régala, & étant allé à Memphis, (*a*) il y prit possession du Royaume, suivant l'usage, & les cérémonies du pays. Ainsi il se trouva tout d'un coup maître de presque tout ce grand Royaume, dont il fit la conquête avec une facilité surprenante, & avec une très-petite armée, si on la compare à la grandeur de l'entrepriſe. En sorte qu'il exécuta ce que ni son pere, ni ses ayeux n'avoient jamais pû faire : *Et faciet quæ non fecerunt pater ejus, & patres patrum ejus.* ℣. 24. Ceux d'Alexandrie indignez que le jeune Ptolémée se fût ainsi rendu à Antiochus, & que celui ci eût pris les marques de la Royauté dans l'Egypte, placérent sur le trône Ptolémée Evergetes, frere de Philométor; ce qui donna occasion à la guerre qui suivit.

℣. 24. CONTRA FIRMISSIMAS COGITATIONES INIBIT, ET HOC USQUE AD TEMPUS. *Il formera des entrepriſes contre les villes les plus fortes, mais cela ne durera qu'un certain tems.* L'Hébreu: (*b*) *Il aura des pensées contre les fortereſſes, & juſqu'au tems.* Théodo-

(*a*) *Porphyr. ex Callinico Sutorio apud Ieron. in Dan.* XI. *Parcens puero Regi & amicitias simulans, ascendit Memphim, atque ibi ex more Ægypti regnum accipiens, puerique vobis se providere dicens, cum modico populo totam Ægyptum sibi subjugavit.*

(*b*) ועל מבצרים יחשב מחשבותיו ועד עת

tion :

Digitized by Google

26. *Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitúsque ejus opprimetur: & cadent interfecti plurimi.*

26. Et ceux qui mangeoient avec lui le ruineront, son armée sera accablée, & un grand nombre des siens sera mis à mort.

COMMENTAIRE.

tion: (*a*) *Il formera des desseins contre l'Egypte jusqu'à un certain tems.* Cette maniére de lire fait un très-bon sens.

℣. 25. ET CONCITABITUR FORTITUDO EJUS, ET COR EJUS ADVERSUS REGEM AUSTRI IN EXERCITU SUO. *Sa force se réveillera, & son cœur s'animera contre le Roi du Midi.* Antiochus ne se contentant pas de la simple regence de l'Egypte, voulut s'en rendre maître absolu, & la réünir toute entiére à son Royaume. Il assembla une puissante armée, des chariots, des éléphans, de la cavalerie, & une flotte nombreuse; (*b*) & il vint une seconde fois en Egypte, attaqua Ptolémée Evergétes, contre qui il remporta une grande victoire. Son prétexte étoit de rétablir sur le trône Ptolémée Philométor son neveu, que les Egyptiens avoient abandonné, pour reconnoître Ptolémée Evergétes son frere. (*c*)

REX AUSTRI PROVOCABITUR AD BELLUM MULTIS AUXILIIS... ET NON STABUNT, QUIA INIBUNT ADVERSUS EUM CONSILIA. *Le Roi du Midi sera attaqué par de grands secours, & de fortes troupes qui ne demeureront pas fermes, parce qu'on formera des desseins contre lui.* Ptolémée Philométor Roi d'Egypte, ou plutôt Antiochus Epiphanes Roi de Syrie, en son nom, assiégea donc avec une très-puissante armée Ptolémée Evergétes, qui s'étoit enfermé dans Alexandrie; mais ce grand appareil de guerre fut inutile. Antiochus qui ne cherchoit que son propre intérêt, *formoit secretement des desseins contre celui,* dont il paroissoit prendre la défense avec tant de chaleur. Il abandonna le siége d'Alexandrie, & se retira en Syrie, sans mettre fin à la guerre qui divisoit le Royaume, & qui armoit les deux freres l'un contre l'autre. (*d*)

℣. 26. COMEDENTES PANEM CUM EO, CONTERENT ILLUM: *Ceux qui mangeoient avec lui, le ruineront.* Antiochus Epiphanes qui paroissoit si lié d'amitié, & d'intérêts avec Philométor son neveu, ne cherchoit que sa perte. Il le laissa Roi à Memphis, pendant que son frere Evergétes regnoit à Alexandrie. Il ne doutoit pas que ces deux freres se faisant la guerre l'un à l'autre, ne s'affoiblissent, & ne se ruinassent enfin mutuellement. Il garda pour lui la ville de Péluse, comme la porte de l'E-

(*a*) Καὶ ἐπ' Αἰγυπτίου λογιεῖται λογισμὸς ἀυτῦ ἵνα κατῃ.
(*b*) 1. *Macc.* I. 17. 18. 19.
(*c*) *Liv. Decad.* 5. *lib.* 4. *Vaillant Hist. Reg. Ægypti. an.* 155 *Lagid.*
(*d*) *Vide Polyb. Legat.* 81. 82. & *Liv. Decad.* 5. *lib.* 4.

Digitized by Google

27. *Duorum quoque Regum cor erit, ut malefaciant, & ad mensam unam mendacium loquentur, & non proficient: quia adhuc finis in aliud tempus.*

27. Ces deux Rois auront le cœur attentif à se faire du mal l'un à l'autre : étant assis à la même table, ils diront des paroles pleines de mensonges, & ils ne réüssiront point : parce que la fin est différée en un autre tems.

COMMENTAIRE.

gypte, afin que quand il le jugeroit à propos, il pût rentrer dans ce Royaume, pour opprimer celui des deux freres qui resteroit le maître. (*a*)

EXERCITUS EIUS OPPRIMETUR, ET CADENT INTERFECTI PLURIMI. *Son armée sera accablée, & un grand nombre des siens sera mis à mort.* Cela arriva apparemment tandis que les deux freres Philométor, & Evergétes furent en guerre ensemble ; ou plutôt c'étoit-là le dessein d'Antiochus. Il vouloit mettre les deux freres aux mains l'un contre l'autre, afin qu'ils se détruisissent ; mais il en arriva tout autrement : car ils se réconciliérent, & regnérent ensemble. (*b*) On sait que dans le style de l'Ecriture, on dit souvent qu'une chose s'est faite, lorsqu'on a eu dessein de la faire, & qu'on a pris les mesures convenables pour la faire réüssir.

℣. 27. DUORUM REGUM COR ERIT UT MALEFACIANT, ET AD MENSAM UNAM MENDACIUM LOQUENTUR. *Ces deux Rois auront le cœur attentif à se faire du mal ; & étant assis à la même table, ils diront des paroles pleines de mensonges.* Le jeune Roi Philométor ouvrant enfin les yeux sur ses propres intérêts, & sur la conduite frauduleuse que tenoit son oncle Epiphanes à son égard, usa à son tour de ruses, & d'artifices contre lui ; en sorte que ces deux Princes bûvant, & mangeant ensemble, étoient attentifs à se tromper l'un l'autre par des apparences d'amitié, & de confiance. Epiphanes n'eut pas plutôt retiré ses troupes de l'Egypte, que Philométor fit parler d'accommodement premiérement à sa sœur Cléopatre, & ensuite à Evergétes son frere ; de maniére qu'ayant fait leur paix ensemble, Philométor fut reçû à Alexandrie, où il regna paisiblement avec son frere.

ET NON PROFICIENT, QUIA ADHUC FINIS IN ALIUD TEMPUS. *Et ils ne réüssiront point, parce que la fin est différée en un autre tems.* Ni Antiochus ne réüssit pas à tromper Philométor, ni Philométor à éloigner pour toujours Antiochus de l'Egypte. Ce Prince cruellement offensé de se voir la dupe des deux freres, revint dans leur Royaume plus irrité que jamais. (*c*) C'est ce qui est marqué au ℣. 29.

(*a*) *Livius lib. 45.*
(*b*) *Liv. ibid. & Polyb. Legat. 89.*
(*c*) *Polyb. & Liv. locis citatis.*

Digitized by Google

28. *Et revertetur in terram suam cum opibus multis: & cor ejus adversum testamentum sanctum; & faciet, & revertetur in terram suam.*

29. *Statuto tempore revertetur, & veniet ad Austrum: & non erit priori simile novissimum.*

28. *Antiochus* retournera en son pays avec de grandes richesses; son cœur se déclarera contre l'alliance sainte: il fera beaucoup de maux, & retournera en son pays.

29. Il retournera quelque tems après, & reviendra vers le Midi; mais ce dernier voyage ne ressemblera pas au premier.

COMMENTAIRE.

℣. 28. REVERTETUR IN TERRAM SUAM. *Antiochus retournera en son pays.* Il y retourna après avoir, non pacifié, mais broüillé les affaires de l'Egypte; laissant, comme nous l'avons dit, les deux freres en guerre l'un contre l'autre. Il s'en retourna chargé des dépoüilles de l'Egypte, & plein de mauvaise volonté contre les Juifs.

ET COR EJUS ADVERSUS TESTAMENTUM SANCTUM. *Son cœur se déclarera contre l'alliance sainte.* Pendant le siége d'Alexandrie, il avoit couru un bruit qu'Antiochus étoit mort, & on avoit accusé les Juifs d'en avoir témoigné beaucoup de joye; d'ailleurs Jason, faux Pontife, nommé au Pontificat par Antiochus, s'étant présenté devant Jérusalem avec environ mille hommes, avoit été repoussé par le peuple. Antiochus tira de là deux conséquences, qui le mirent doublement en colére contre la nation des Juifs. Il conclut que ce peuple le haïssoit, & que dans l'occasion il ne manqueroit pas de lui tourner le dos, & de se joindre à ses ennemis. Il marcha donc contre la Ville, & la prit de force. (*a*) Il y commit toutes les violences que lui inspira sa fureur. Il y eut environ quarante mille hommes de tuez, & autant de vendus dans l'espace de trois jours. Antiochus monta au Temple, le soüilla, en tira tous les vases, les trésors, & les ornemens précieux, dont la valeur montoit à dix-huit cens talens, (*b*) & s'en retourna chargé de ces riches dépoüilles à Antioche. *Revertetur in terram suam.*

℣. 29. STATUTO TEMPORE VENIET AD AUSTRUM, ET NON ERIT PRIORI SIMILE NOVISSIMUM. *Il retournera quelque tems après, & reviendra vers le Midi; mais ce dernier voyage ne ressemblera pas au premier.* Il revint en Egypte, & comme il s'avançoit vers Alexandrie pour en former le siége, n'en étant plus éloigné que de sept milles, il apprit que les Légats Romains étoient arrivez dans ce pays. Antiochus les alla saluer; ils lui présentérent les lettres du Sénat, par lesquelles il lui étoit ordonné de mettre fin à la guerre contre Ptolemée. An-

(*a*) 2. *Macc.* v. 10. & *Joseph. lib. de Macc.* & *lib.* 1 *de Bello. cap.* 1.

(*b*) C'est-à-dire, quatre millions trois cens vingt mille livres. Voyez 1. *Macc.* I. 23. 24. 2. *Macc.* v. 21. & *seq. Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 16.

Digitized by Google

30. *Et venient super eum triores & Romani : & percutietur, & revertetur, & indignabitur contra testamentum sanctuarii, & faciet : revertetur que, & cogitabit adversum eos, qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.*

30. Les Romains viendront contre lui sur des vaisseaux : il sera battu ; il retournera, & il concevra une grande indignation contre l'alliance du Sanctuaire. Il retournera encore, & entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'alliance du Sanctuaire.

COMMENTAIRE.

tiochus répondit qu'il en délibéreroit avec ses amis. Popilius un des Légats tenant un bâton en sa main, en fit un cercle sur le sable autour d'Antiochus, & lui dit de répondre sur le champ. Alors ce Prince repliqua, qu'il feroit tout ce qui plairoit aux Romains ; & peu de jours après il fit repasser son armée en Syrie. (*a*) C'est ce qui est marqué au ℣. suivant.

℣. 30. VENIENT SUPER EUM TRIERES, ET ROMANI, ET PERCUTIETUR, ET REVERTETUR. *Les Romains viendront contre lui sur des vaisseaux ; il sera battu, & retournera.* On ne doit pas l'entendre d'une armée Romaine qui seroit venuë pour le combattre. Ce furent les trois Légats Romains, Caïus Popilius, Caïus Decimius, & Caïus Hostilius, qui mirent fin à cette guerre, & qui obligérent Antiochus à s'en retourner. L'Hébreu (*b*) dit, *qu'il vint contre lui des mariniers de Céthim*, ou Macédoniens, parce qu'en effet les Légats vinrent sur des vaisseaux Macédoniens qu'ils trouvérent dans le port de l'Isle de Délos ; car Tite-Live (*c*) dit qu'étant arrivez à cette Isle, ils y rencontrérent quarante vaisseaux legers Macédoniens ; & il est à présumer qu'ils se servirent de ces vaisseaux pour leur voyage.

INDIGNABITUR CONTRA TESTAMENTUM SANCTUARII. *Il concevra une grande indignation contre l'alliance du Sanctuaire.* Antiochus Epiphanes ne jugea pas à propos de retourner en personne à Jérusalem cette seconde fois ; il y envoya Apollonius, avec ordre de faire mourir tous les hommes en âge de porter les armes, & de vendre les femmes, & les enfans. Apollonius demeura en repos jusqu'au jour du Sabbat ; mais alors comme le peuple ne songeoit à rien moins qu'à se défendre, il fit main basse sur tout ce qu'il trouva, brûla la ville, abattit les murailles, & emmena captifs les femmes, & les enfans. (*d*)

REVERTETURQUE, ET COGITABIT ADVERSUM EOS, QUI DERELIQUERUNT TESTAMENTUM SANCTUARII. *Il retournera encore, & entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'al-*

(*a*) *Polyb. Legat.* 92. *Liv. lib.* 45. *Velleius Paterc. lib.* 1. *cap.* 15. *Valer. Max. lib.* 6. *cap.* 4. *Justin. lib.* 34. *&c.*

(*b*) ובאו בו ציים כתים

(*c*) *Liv. lib.* 44. *&* 45.

(*d*) 1. *Maccab.* 1, 30. *&* 2. *Macc.* 5. 24. *& seq.*

Digitized by Google

31. *Et brachia ex eo stabunt, & polluent sanctuarium fortitudinis, & auferent juge sacrificium: & dabunt abominationem in desolationem.*

31. Des hommes puissans viendront de sa part, & soüilleront le Sanctuaire du *Dieu* fort. Ils feront cesser le sacrifice perpétuel, & ils mettront dans le Temple l'abomination de la désolation.

COMMENTAIRE.

liance du Sanctuaire. L'Hébreu : (*a*) *Il reviendra, & il pensera à ceux qui ont abandonné le Testament du Sanctuaire.* Il reviendra pour les soûtenir, pour les favoriser. On voit dans les Maccabées (*b*) que plusieurs mauvais Juifs, & plusieurs du nombre des Prêtres, avoient abandonné de leur plein gré les Loix du Seigneur, & les usages de leur nation, pour embrasser les loix, & les pratiques des Grecs. Ces prévaricateurs étoient souverainement haïs des autres Juifs, qui ne daignoient pas même manger avec eux. Ils obtinrent enfin d'Antiochus une ordonnance, qui obligeoit tous les Juifs de changer de Religion, sous peine de la vie. A la vérité nous ne voyons pas expressément dans l'Ecriture, que ç'ait été là le vrai motif de la persécution ; mais nous n'en pouvons guéres concevoir d'autres, puisque le zéle de la Religion ne fut jamais ce qui se fit remarquer dans Antiochus. Ce n'étoit pas pour augmenter le culte de ses Dieux, qu'il persécutoit les Juifs, mais pour satisfaire sa propre haine, & celle des renegats, des faux freres, & des mauvais Pontifes des Juifs, qui gâtoient son esprit, & irritoient de plus en plus sa passion contr'eux. Aussi nous voyons dans toute l'Histoire, ces prévaricateurs plus ardens que les Payens mêmes, à persécuter leurs freres. Ce fut l'impie Ménélaus qui fit venir Apollonius, (*c*) dont on a parlé au ℣. précédent.

℣. 31. BRACHIA EX EO STABUNT, ET POLLUENT SANCTUARIUM FORTITUDINIS. *Des hommes puissans viendront de sa part, & soüilleront le Sanctuaire du Dieu fort.* Ces hommes puissans, ou *ces bras*, suivant la lettre, (*d*) sont le Sénateur d'Antioche qu'il envoya à Jérusalem, pour forcer les Juifs à sacrifier aux idoles. (*e*) C'est Apollonius, dont on a parlé, & les autres ministres des cruautez d'Antiochus ; par exemple Philippe, qui fit martyriser le vieillard Eléazar, & les sept freres Maccabées ; (*f*) & ceux qui furent envoyez à Modin, pour contraindre Matthatias & ses fils à sacrifier. (*g*)

ET AUFERENT JUGE SACRIFICIUM. *Et feront cesser le sacrifice*

(*a*) ושב ויבן על עזבי ברית קדש
(*b*) 2. *Macc.* IV. 9. *& sequ.*
(*c*) 2. *Macc.* V. 24. Voyez aussi 2. *Macc.* I. 15.
(*d*) ורעים *Theodot.* Βραχίονες. *Alius*, στείρματα, *semina.*
(*e*) 2. *Macc.* VI. 1.
(*f*) 2. *Macc.* VI. II. VII.
(*g*) 1. *Macc.* II. 15.

32. *Et impii in testamentum simulabunt fraudulenter: populus autem sciens Deum suum, obtinebit, & faciet.*

32. Et les impies contre l'alliance useront de déguisemens; mais le peuple qui connoîtra Dieu, s'attachera fortement à la Loi, & fera ce qu'elle ordonne.

COMMENTAIRE.

perpétuel. Ce fut la même année, & en conséquence de l'ordonnance qu'Antiochus avoit donnée, d'obliger les peuples de ses Etats de suivre tous la Religion des Grecs, qu'il envoya à Jérusalem des Officiers, avec ordre de souïller le Temple, & d'y faire cesser le culte du Seigneur. (*a*)

ET DABUNT ABOMINATIONEM IN DESOLATIONEM. *Ils mettront dans le Temple l'abomination de désolation.* Ils dédieront le Temple du Seigneur à Jupiter Olympien, & y placeront sa statuë. (*b*) Ils érigeront dans toute la ville des temples, & des autels profanes, & contraindront les Juifs d'y sacrifier. (*c*)

℣. 32. IMPII IN TESTAMENTUM SIMULABUNT FRAUDULENTER. *Les impies contre l'alliance useront de déguisemens.* On peut l'entendre ou des ministres d'Antiochus, qui usoient d'artifices, de promesses, de flateries, pour gagner ceux des Juifs qu'il ne pouvoient surmonter par leurs menaces, ni par leurs supplices; ou bien des Juifs apostats, qui employérent toute leur adresse à engager les foibles dans la même apostasie, ou du moins à déguiser leurs sentimens, & à faire semblant de consentir à ce qu'on demandoit d'eux. (*d*)

POPULUS AUTEM SCIENS DEUM SUUM, OBTINEBIT, ET FACIET. *Mais le peuple qui connoîtra son Dieu, s'attachera fortement à la Loi, & fera ce qu'elle ordonne.* L'Hébreu: (*e*) *Le peuple qui connoît le Seigneur, se fortifiera, & agira;* ou, *il résistera & agira.* Il parle de ceux des Juifs qui résistérent généreusement aux ordres d'Antiochus, & qui aimérent mieux souffrir les plus terribles tourmens, que de faire seulement semblant d'obéir aux ordres impies du Roi. Tels furent le vieillard Eléazar, & les sept freres Maccabées, avec leur mere; (*f*) & ces femmes qui circoncirent leurs enfans; (*g*) & ceux qui se retirérent dans les déserts: (*h*) En un mot, les Assidéens, dont il est parlé avec tant d'éloge dans les Maccabées. (*i*)

℣. 33. DOCTI IN POPULO DOCEBUNT PLURIMOS, ET

(*a*) 1. *Macc.* I. 30. . . . 46. . . . 51. & 2. *Macc.* VI. 6. & V. 24.
(*b*) 2. *Macc.* VI. 1. 2.
(*c*) 1. *Macc.* I. 50. & *sequ.* 57. *Ædificavit Rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei.*
(*d*) 2. *Macc.* VI. 21.
(*e*) ועם ידעי אלהיו יחזיקו ועשו
(*f*) 2. *Macc.* VI. 18. & VII.
(*g*) 1. *Macc.* I. 63.
(*h*) 2. *Macc.* I. 56.
(*i*) 1. *Macc.* II. 42. VII. 17. 2. *Macc.* XIV. 16.

33. *Et docti in populo docebunt plurimos : & ruent in gladio, & in flamma, & in captivitate, & in rapina dierum.*

33. Ceux qui seront savans parmi le peuple en instruiront plusieurs, & ils seront tourmentez par l'épée, par la flamme, par la captivité, & par des brigandages qui dureront plusieurs jours.

34. *Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo : & applicabuntur eis plurimi fraudulenter.*

34. Et après qu'ils seront abattus, ils se releveront par un petit secours, & plusieurs se joindront à eux frauduleusement.

COMMENTAIRE.

RUENT IN GLADIO. *Ceux qui seront savans parmi le peuple, en instruiront plusieurs, & ils seront tourmentez par l'épée, &c.* Ceci regarde principalement Matthatias, & ses fils. L'Ecriture les désigne par le nom de *Savans*, parce que les Prêtres dans Israël avoient la clef de la science. (a) *Les lévres du Prêtre conservent la science, & on recherchera de sa bouche la science de la Loi.* Et : (b) *Puisque vous avez rejetté la science, je vous rejetterai aussi, afin que vous ne serviez pas dans mon Temple en qualité de Prêtre.*

℣. 34. CUMQUE CORRUERINT, SUBLEVABUNTUR AUXILIO PARVULO. *Et après qu'ils seront abattus, ils se releveront par un petit secours.* Matthatias & Judas Maccabées soutinrent la nation opprimée, & la Religion presque abandonnée, avec de si petites forces, qu'on ne peut considérer que comme un miracle, le succès que Dieu donna à leurs armes, & à leurs travaux.

ET APPLICABUNTUR EIS PLURIMI FRAUDULENTER. *Plusieurs se joindront à eux frauduleusement.* Il y avoit dans l'armée de Judas des Juifs peu attachez à la Loi ; par exemple, ceux qui avoient caché des présens qu'ils avoient pris dans le Temple d'Ascalon, & qui furent tuez dans la bataille, (c) & ceux qui pour se faire un nom, attaquérent les ennemis sans ordre de Judas. (d) Enfin, on peut entendre l'Hébreu de cette sorte : (e) Plusieurs se joignirent à eux insensiblement, doucement, sans bruit ; ils se glissérent dans leur parti, & le grossirent petit à petit, & secrettement. Voyez 2. *Maccab.* VIII. 1. . . . . 4. Ce dernier sens vaut mieux.

℣. 25. ET DE ERUDITIS RUENT, UT CONFLENTUR, ET ELIGANTUR. *Il y en aura d'entre ces savans qui succomberont, afin que passant par le feu, ils soient purifiez.* Ce sont ceux qui souffrirent la mort

(a) *Malach.* II. 7.
(b) *Oseæ* IV. 6.
(c) 2. *Macc.* XII. 40.
(d) 1. *Macc.* V. 56.
(e) גלוו עליהם רבים בחלקלקות

35. *Et de eruditis ruent, ut conflentur, & eligantur, & dealbentur usque ad tempus præfinitum: quia adhuc aliud tempus erit.*

35. Il y en aura d'entre ces savans, qui succomberont, afin que passant par le feu, ils deviennent purs & blancs de plus en plus, jusqu'au tems prescrit; parce qu'il y a encore un autre tems.

36. *Et faciet juxta voluntatem suam Rex, & elevabitur, & magnificabitur adversùs omnem Deum: & adversùs Deum Deorum loquetur magnifica, & dirigetur, donec compleatur iracundia: perpetrata quippe est definitio.*

36. Le Roi agira selon qu'il lui plaira; il s'élevera, & il portera le faste de son orgueil contre tout Dieu; il parlera insolemment contre le Dieu des Dieux. Il réüssira jusqu'à ce que la colére *de Dieu* soit accomplie, parce qu'il a été ainsi arrêté.

COMMENTAIRE.

dans les cavernes, plutôt que de prendre les armes le jour du Sabbat; (*a*) ou bien Eléazar, & les autres qui souffrirent tant de tourmens dans la persécution d'Antiochus.

USQUE AD TEMPUS PRÆFINITUM; QUIA ADHUC ALIUD TEMPUS ERIT. *Jusqu'au tems prescrit; parce qu'il y a encore un autre tems.* Cette persécution durera un certain tems; mais la parfaite délivrance viendra enfin. Voyez le ℣. 27.

℣. 36. FACIET JUXTA VOLUNTATEM SUAM REX,....ET MAGNIFICABITUR ADVERSUS OMNEM DEUM. *Le Roi agira selon qu'il lui plaira, & il s'élévera contre tout Dieu.* Antiochus Epiphanes verra ses desseins s'exécuter, presque sans contradiction. La plus grande partie des Juifs, les principaux Prêtres, & les Samaritains s'étant d'abord rendus à ses ordres; Dieu sembla pour un tems dissimuler toutes les abominations qui se commettoient dans son Temple. Epiphanes enflé de tous ces avantages, se consideroit comme un Dieu, & se joüoit de la Religion. Il dépoüilla non-seulement le Temple de Jérusalem, mais aussi divers autres Temples, comme nous l'apprend Polybe. (*b*)

ADVERSUS DEUM DEORUM LOQUETUR MAGNIFICA. *Il parlera insolemment contre le Dieu des Dieux.* Voyez ci-devant Chap. VII. ℣. 8. & 1. *Macc.* II. 6. dans le Grec; & 2. *Macc.* VIII. 4. & IX. 8. X. 4. 34. 35. & sur tout *Eccli.* XXXVI. 12. *Contere caput Principum inimicorum, dicentium: non est alius præter nos.*

DIRIGETUR DONEC COMPLEATUR IRACUNDIA. *Il réüssira jusqu'à ce que la colére de Dieu soit accomplie.* Jusqu'à ce qu'il ait rempli la mesure de ses crimes, & qu'il ait poussé à bout la patience de Dieu. Ou plutôt, jusqu'à ce que la colére de Dieu contre son peuple soit satis-

(*a*) 1. *Macc* II. 29. 38 & 2. *Macc.* VI. 11. *Joseph. Antiq. lib* XII. *cap.* 8.

(*b*) *Polyb. apud Athen. lib.* 5. *cap.* 6. Ἱερουσολήκει δὲ καὶ πλεῖστα τῶν ἱερῶν.

faite.

37. *Et Deum patrum suorum non reputabit : & erit in concupiscentiis fœminarum, nec quemquam Deorum curabit : quia adversum universa consurget.*

37. Il n'aura aucun égard au Dieu de ses peres ; il sera dans la passion des femmes ; il ne se souciera de quelque Dieu que ce soit, parce qu'il s'élevera contre toutes choses.

COMMENTAIRE.

faite. Voyez 2. *Macc.* VI. 12. 13. 15. 16. & VII. 6. 7. 32. &c. car tout cela n'aura que son tems. Dieu ne sera pas toujours irrité contre son peuple ; il le regardera enfin d'un meilleur œil. *Perpetrata quippe est definitio.* L'Hébreu : (*a*) *Parce que* la chose *est déterminée & faite.* Le decret de Dieu est absolu & déterminé sur cela ; le tems en est marqué & défini. Voyez ci-devant *Dan.* IX. 27. XII. 9. 11. 12.

℣. 37. DEUM PATRUM SUORUM NON REPUTABIT. *Il n'aura aucun égard au Dieu de ses peres.* Epiphanes traduisoit toutes les Religions en ridicule. Outre les Temples de Jérusalem, & de la Gréce qu'il pilla, il voulut encore dépoüiller celui d'Elymaïs : (*b*) & malgré tout cela il faisoit quelquefois des cérémonies de Religion, & des dépenses en victimes, & en présens pour les Temples, qui passoient toute la magnificence de ses prédécesseurs. (*c*) Ce qui marque également & la foiblesse de son génie, & la bizarrerie de ses sentimens sur la Religion.

ERIT IN CONCUPISCENTIIS FOEMINARUM. *Il sera dans la passion des femmes.* Saint Jérôme (*d*) assure qu'il poussoit l'impudence jusques à faire en public, & aux yeux de tout le monde, les actions les plus sales, & les plus honteuses. Diodore de Sicile (*e*) dans la description qu'il nous a laissée d'une marche pompeuse qu'Antiochus représenta dans sa capitale, dit qu'il y avoit quatre-vingt femmes du Roi qu'on portoit dans des chaises à pieds d'or, & cinq cens autres femmes qui étoient portées dans des chaises à pieds d'argent. Enfin le second Livre des Maccabées (*f*) nous apprend que ce Prince avoit donné à une de ses concubines nommée Antiochis, deux villes de Cilicie, Tharse, & Mallothe ; de quoi les habitans étant indignez, comme d'une insulte, & d'un outrage fait à leurs villes, ils se révoltérent, & Antiochus fut obligé de marcher en personne pour les réduire.

Le Texte Hébreu peut s'expliquer en un autre sens : (*g*) *Il n'aura au-*

(*a*) כי נחרצה נעשתה

(*b*) 1. *Macc.* VI. & 2. *Macc.* IX.

(*c*) *Polyb. lib.* V. *cap.* 6. Ἐν δὲ ταῖς πρὸς τὰς πόλεις δωρεαῖς, καὶ ταῖς πρὸς τὰς θεοὺς τιμαῖς πάντας ὑπερέβαλλε τοὺς βασιλεῖς.

(*d*) *Ieronym. hic. Antiochus luxuriosissimus fuisse dicitur, & in tantum dedecus per stupra, & corruptelas venisse regia dignitatis ; ut mimis quoque & scortis publicè jungeretur, & libidinem suam populo præsente compleret.*

(*e*) *Diodor. in Excerpt. Vales. Vide & Athen. lib.* 5. *cap.* 6.

(*f*) 2. *Macc.* IV. 30.

(*g*) על חמדת נשאים ועל כל אלה לא יבין *Theodot.* Καὶ ἐπὶ ἐπιθυμίαν γυναικῶν, καὶ ἐπὶ πάντα θεὸν οὐ συνήσει.

Digitized by Google

38. *Deum autem Maozim in loco suo venerabitur: & Deum quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, & argento, & lapide pretioso, rebúsque pretiosis.*

38. Il révérera le Dieu Maozim dans le lieu qu'il lui aura choisi ; & il honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuses, & tout ce qu'il y a de plus beau, un Dieu que ses peres ont ignoré.

COMMENTAIRE.

cun égard à l'amitié des femmes, ni à aucun Dieu. Ce qui est entiérement contraire à ce que nous venons de dire. Grotius dit qu'Antiochus n'eut aucune considération pour le sexe dans tout ce qu'il fit souffrir aux Juifs. Il ordonna à Apollonius de prendre les femmes, & les enfans prisonniers. (*a*) On en mit plusieurs à mort par ses ordres ; (*b*) on en prit qui avoient circoncis leurs enfans, & on les leur pendit au col. (*c*) On pourroit aussi en changeant peu de chose au Texte, traduire : *Et il n'aura aucune considération pour le désir des Princes, ni pour aucun Juge ;* il ne se souciera de personne, ni des Grands de sa Cour, ni des Gouverneurs de ses Provinces, ni des Magistrats de ses villes.

℣. 38. DEUM AUTEM MAOZIM IN LOCO SUO VENERABITUR. *Il révérera le Dieu Maozim dans le lieu qu'il lui aura choisi.* On est fort embarrassé sur la signification de ce Dieu *Maozim*. On peut l'entendre ainsi. 1°. Il adorera le Dieu de la forteresse, l'idole de Jupiter Olympien, qu'il a placé dans le Temple de Jérusalem ; ce Dieu inconnu à ses peres. Non pas que Jupiter Olympien leur fût inconnu ; mais parce que ses peres n'avoient jamais adoré ce Dieu dans cet endroit ; ils ne l'avoient pas adoré *sur la base* où Antiochus le plaça. Le Prophéte ne pouvoit guéres désigner cette idole sous un nom qui lui convînt mieux, *que le Dieu des forteresses*, tant à cause que le lieu où il la plaça, étoit un lieu fort d'assiéte, & appellé quelquefois *Maoz*, dans l'Ecriture, (*d*) que parce qu'il fit bâtir une citadelle auprès du Temple, comme pour garder son Dieu ; c'est ce qui est marqué au verset suivant. *Il fortifiera les citadelles des lieux forts*, (Hebr. *les forteresses des Maozims*) *avec le Dieu étranger qu'il a connu.* Pendant qu'Antiochus ne marquoit que de l'indifférence pour tous les autres Dieux, il comble d'honneur celui-là, dans un lieu inconnu à ses peres.

2°. Quelques-uns (*e*) l'entendent du vrai Dieu. ℣. 37. *Il s'élevera au-dessus de toutes choses.* (38.) *Et contre le Dieu très-fort ; il honorera en sa place un Dieu étranger, inconnu à ses peres.* (40) *Et il fera des fortifications au lieu très-fort,* (au Temple du Dieu des forts,) *pour son Dieu étranger.* Par-

(*a*) 1. *Macc.* I. 33. 34.
(*b*) 2. *Macc.* v. 13.
(*c*) 1. *Macc.* I. 63. 64.
(*d*) *Ezech.* XXIV. 25.
(*e*) *Jun. Piscat. Pol. alii quidam.*

Digitized by Google

39. Et faciet ut muniat Maozim cum Deo alieno, quem cognovit; & multiplicabit gloriam, & dabit eis potestatem in multis, & terram dividet gratuitò.

39. Et il fortifiera les citadelles par le culte du Dieu étranger qu'il a connu : il en élevera les adorateurs à une grande gloire ; il leur donnera beaucoup de puiſſance, & il partagera la terre gratuitement.

COMMENTAIRE.

ce qu'en effet Antiochus fit bâtir une citadelle près du Temple du Seigneur, du Dieu très-fort, (*a*) du Dieu *Maoz*, où il avoit placé la ſtatuë de Jupiter Olympien. Daniel dans plus d'un endroit, déſigne le Dieu d'Iſraël, par le nom de Dieu fort, ou de Dieu de la force. (*b*)

3°. D'autres croyent que le Dieu Maozim, eſt le Dieu Mars, le Dieu des armes, le Dieu des forts : peut-être *Hercules Azizus*, dont parle l'Empereur Julien dans un hymne. (*c*) Mais ce Dieu étoit-il inconnu aux peres d'Antiochus Epiphanes ? Et quelle preuve a-t'on que ce Prince ait eu tant de dévotion au Dieu Mars ?

4°. Porphyre cité dans ſaint Jérôme, (*d*) croyoit que le Dieu Maozim étoit adoré à Modin, bourg de la Paleſtine, où demeuroient les Maccabées. C'étoient les Officiers d'Antiochus lui-même qui y avoient placé cette idole ; elle avoit pris ſon nom du village où elle fut dreſſée, & n'étoit autre que Jupiter. Mais rien n'eſt plus douteux que tout cela ; Jupiter n'étoit point un Dieu inconnu à Antiochus, ni à ſes peres, & Modin s'écrit d'une maniére fort differente de Maozim. Le ſecond ſentiment que nous avons propoſé, eſt celui qui nous paroît le plus juſte, & plus naturel, quoiqu'il ait auſſi ſes difficultez.

℣. 39. ET FACIET UT MUNIAT MAOZIM CUM DEO ALIENO QUEM COGNOVIT. *Et il fortifiera les citadelles par le culte du Dieu étranger qu'il a connu.* L'Hébreu : (*e*) *Et il fera des forteresſes à Maozim avec le Dieu étranger qu'il a connu.* Il bâtira une citadelle près du Temple du Dieu très-fort, pour le Dieu étranger qu'il a connu. Antiochus fit faire, comme on l'a dit, une forteresſe pour défendre ſon Dieu, qu'il avoit placé dans le Temple.

MULTIPLICABIT GLORIAM, ET DABIT EIS POTESTATEM IN MULTIS, ET TERRAM DIVIDET GRATUITO. *Il en élevera les adorateurs à une grande gloire, il leur donnera beaucoup de puiſ-*

(*a*) *Vide Pſal.* XXVI. 1. XXVII. 8. XXX. 3. XLV. 36. *Prov.* X. 29. *Iſai.* XVII. 9.

(*b*) *Dan.* XI. 31. חללו מקדש מעוז *Vide & Dan.* VIII. 10. 11.

(*c*) *Hymn. Sol. apud Julian. pag.* 24. Ἄζιζος. *Vide Groi, hic.*

(*d*) *Ieronym. in Iſai.* XXX. *& in hunc locum.*

(*e*) ועשה למעוזי מעזים עם אלוה נכר אשר הכיר

Digitized by Google

40. *Et in tempore præfinito præliabitur adversùs eum Rex Austri, & quasi tempestas veniet contra illum Rex Aquilonis in curribus, & in equitibus, & in classe magna, & ingredietur terras, & conteret, & pertransiet.*

41. *Et introibit in terram gloriosam, & multæ corruent: hæ autem solæ salvabuntur de manu ejus, Edom, & Moab, & principium filiorum Ammon.*

40. Le Roi du Midi combattra contre lui au tems qui a été marqué ; & le Roi de l'Aquilon marchera contre lui, comme une tempête, avec une multitude de chariots, & de gens de cheval, & avec une grande flotte.

41. Il entrera dans ses terres, il ravagera tout, & il passera au travers de son pays. Il entrera ensuite dans le pays de gloire, & plusieurs Provinces seront ruinées. Ceux-là seuls seront sauvez de ses mains, Edom, Moab, & les premiéres terres des enfans d'Ammon.

COMMENTAIRE.

sance, & il partagera la terre gratuitement. L'Hébreu : (a) *Il leur partagera la terre pour récompense.* Antiochus combla de gloire & de faveurs ceux qui adorérent le Dieu qu'il avoit placé dans le Temple du Seigneur, & il leur donna les terres abandonnées par les Juifs demeurez fidéles au Seigneur ; ou il leur donna le gouvernement des places fortes du pays.

℣. 40. TEMPORE PRÆFINITO PRÆLIABITUR ADVERSUS EUM REX AUSTRI. *Le Roi du Midi combattra contre lui, au tems qui a été marqué.* Ptolémée Evergétes Roi d'Egypte, fut toujours en guerre avec Antiochus Epiphanes, jusqu'à ce que les Légats Romains les eurent mis d'accord ; ainsi qu'on l'a déja vû sur les versets 29. & 30. Nous croyons que l'Ange Gabriel reprend ici le récit de cette expédition, qu'il n'avoit touchée qu'en passant dans les versets que nous venons de citer. Antiochus marcha donc contre l'Egypte avec une armée formidable, *comme une tempête* qui renverse tout, accompagné de chariots, de cavalerie, & ayant en mer une grande flotte, qui vint paroître devant Péluse.

Comme il fut arrivé vers Rinocorure, les Ambassadeurs du Roi Philométor vinrent lui demander ce qu'il souhaitoit de lui, & le prier de ne pas entrer dans le pays à force armée. Antiochus répondit qu'il ne se retireroit point ni lui, ni sa flotte, qu'on ne lui abandonnât l'Isle de Chypre, avec Péluse, & toute la campagne des environs de l'embouchure du bras du Nil, qui étoit le plus près de Péluse. Il leur donna du tems pour répondre à ces propositions ; cependant il s'avança vers Memphis. Les Egyptiens se rendirent à lui ou de gré, ou de force. Lorsque le tems qu'il avoit donné à Ptolémée pour délibérer fut expiré, il marcha à petites journées contre Alexandrie. Il étoit déja arrivé à Eleusine, qui n'en est qu'à quatre mille, lorsque les Légats Romains arrivérent, & le contrai-

(a) והארמה יחלק במחיר *Theodot.* Καὶ γῆν διελεῖ ὁ δόσις.

Digitized by Google

42. *Et mittet manum suam in terras: & terra Ægypti non effugiet.*

43. *Et dominabitur thesaurorum auri, & argenti, & in omnibus pretiosis Ægypti: per Lybiam quoque Æthiopiam transibit.*

42. Il étendra sa main contre les Provinces, & le pays d'Egypte n'échappera point.

43. Il se rendra maître des trésors d'or, & d'argent, & de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Egypte : il passera au travers de la Lybie, & de l'Ethiopie.

COMMENTAIRE.

gnirent de s'en retourner en Syrie, (*a*) ainsi qu'on l'a dit.

℣. 41. INTROIBIT IN TERRAM GLORIOSAM, ET MULTÆ CORRUENT. *Il entrera dans le pays de gloire, & plusieurs Provinces seront ruinées.* On a déja vû de quelle maniére il entra en l'Egypte, ce pays si riche, si beau, si fertile ; & l'on peut juger du ravage qu'y fit une armée victorieuse, sous un Prince qui ne respiroit que le sang, & la vengeance. Mais le ℣. suivant nous fait croire qu'il faut l'entendre de la Judée. Ce pays est souvent appellé dans l'Ecriture, *la terre de gloire*, ou de beauté. (*b*) Et si Antiochus eût voulu attaquer les Moabites, les Ammonites, ou les Iduméens, dont il est parlé au ℣. suivant, ç'auroit été dans le tems qu'il passoit dans la Judée : il n'étoit plus tems d'y penser, lorsqu'il fut arrivé en Egypte.

HÆ AUTEM SOLÆ SALVABUNTUR DE MANU EJUS, EDOM, ET MOAB, ET PRINCIPIUM FILIORUM AMMON. *Ceux-là seuls seront sauvez de ses mains, Edom, Moab, & les premiéres terres des enfans d'Ammon.* Les peuples Arabes qui sont sur les frontiéres de l'Egypte se rendirent à lui ; mais il n'attaqua ni les Moabites, ni les Iduméens, ni les Ammonites, pour ne pas partager ses forces, & pour ne pas trop affoiblir son armée par cette diversion. (*c*)

℣. 43. PER LYBIAM QUOQUE, ET ÆTHIOPIAM TRANSIBIT. *Il passera au travers de la Lybie, & de l'Ethiopie.* Il est clair à quiconque a la moindre notion de la Géographie, qu'Antiochus n'a pû passer par la Lybie, ni par l'Ethiopie, pour aller de la Syrie en Egypte. Aussi l'Hébreu lit : (*d*) *Les Lubims, & les Cuschims sont à ses pas.* Ces peuples sont à sa suite, ils se trouvent dans son armée. On a montré ailleurs, que les Cuschims voisins de l'Egypte, marquent les Arabes, qui sont vers l'extrémité septentrionale de la mer Rouge. Saint Jérôme nous dit que ces Arabes se rendirent à lui. Il falloit passer sur leurs terres pour aller en Egypte ; ils demeuroient dans l'isthme qui est entre la Méditerranée, &

(*a*) *Vide Liv. lib. 45. Polyb. Legat. 92. Ieronym. hic.*

(*b*) *Vide sup. Dan. XI. 16. VIII. 9. &c.*

(*c*) *Vide Ieronym. hic.*

(*d*) ולובים וכושים במצעדיו

Digitized by Google

44. *Et fama turbabit eum ab Oriente, & Aquilone: & veniet in multitudine magna ut conterat, & interficiat plurimos.*

44. Il ſera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'Orient, & de l'Aquilon: & il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage.

COMMENTAIRE.

la mer rouge. Quant aux *Lubims*, nous en trouvons dans l'Albanie, (*a*) & dans l'Arménie. Saint Epiphane parle de la montagne de *Lub*, ou *Lubar*, ſur laquelle l'Arche de Noé s'arrêta. (*b*) Ces Provinces étoient alors ſous la domination d'Epiphanes.

Théodotion a lû autrement dans l'Hébreu. Il traduit: (*c*) *Il y avoit des Lybiens, & des Ethiopiens dans leurs forteresſes.* Les forteresſes du Roi d'Egypte étoient gardées par des Lybiens, & des Ethiopiens. Les uns & les autres ſont frontiéres de l'Egypte, & il eſt tout-à-fait probable que Ptolémée, qui envoya chercher des ſecours bien loin dans la Gréce, (*d*) ne négligea pas ceux de ſes voiſins, & de ſes ſujets; car au moins une partie de la Lybie, & du pays de Cuſch obéïſſoit au Roi d'Egypte. Ce dernier ſens eſt fort bon.

℣. 44. FAMA TURBABIT EUM AB ORIENTE, ET AQUILONE. *Il ſera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'Orient, & du Septentrion.* Antiochus fut troublé de la nouvelle qu'il reçut, que les Provinces d'Orient, & qu'Artaxias Roi d'Arménie au Septentrion, remuoient, & étoient prêtes à ſe ſoûlever contre lui. Il apprit auſſi étant encore en Egypte, que Judas Maccabée remportoit de jour en jour de nouveaux avantages ſur ſes Officiers dans la Judée, qui eſt au ſeptentrion de l'Egypte. Tacite (*e*) aſſure qu'en ce tems-là les Parthes s'étoient révoltez contre Antiochus.

ET VENIET IN MULTITUDINE MAGNA UT CONTERAT, ET INTERFICIAT PLURIMOS. *Il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage.* Antiochus avant que de partir pour les Provinces de delà l'Euphrate, donna à Lyſias, qu'il laiſſoit pour gouverner le Royaume en ſon abſence, la moitié de toute ſon armée, avec ordre d'exterminer la nation Juive, & de donner leur pays à d'autres peuples (*f*) Trois Généraux des troupes de Syrie; ſçavoir Ptolé-

---

(*a*) *Plin. lib. 6. cap. 10. Ab Albania confinio, tota montium fronte gentes ſylvarum fera, & infrà Lubienorum.*

(*b*) *Epiphan. lib. 1. contra Hareſ. §. 4.*

(*c*) Καὶ Λιβύων, καὶ Αἰθιόπων ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν αὐτῆς.

(*d*) *Polyb. Legat. 89, & 91.*

(*e*) *Tacit. lib. 5. cap. 8. Antiochus demere ſuperſtitionem, & mores Græcorum dare adnixus, quominus teterrimam gentem in melius mutaret Parthorum bello prohibitus eſt; nam ea tempeſtate Arſaces defecerat. Vide & Porphyr. apud Ieronym. hic.*

(*f*) 1. *Macc.* III. 32. . . . 37.

Digitized by Google

45. *Et figet tabernaculum suum apadno inter maria, super montem inclytum, & sanctum: & veniet usque ad summitatem ejus, & nemo auxiliabitur ei.*

45. Il dressera les tentes de son palais entre les mers, sur la montagne célebre & sainte; & il montera jusqu'au haut de la montagne, & il ne se trouvera personne pour le secourir.

COMMENTAIRE.

mée, Gorgias, & Nicanor y entrérent; (*a*) & quoique Judas eût remporté sur eux dans diverses rencontres de grands avantages, ils ne laissérent pas de faire des ravages infinis dans la Judée, qu'ils ne regardérent plus que comme une Province ennemie, & abandonnée au pillage.

℣. 45. ET FIGET TABERNACULUM SUUM APADNO INTER MARIA, SUPER MONTEM INCLYTUM ET SANCTUM. *Il dressera les tentes de son Palais entre les mers, sur la montagne célebre & sainte.* On traduit le nom *Apadno*, par *son Palais*, parce qu'on prétend (*b*) que c'est sa signification en Hébreu. D'autres: (*c*) *Il dressera les tentes de sa cavalerie entre les mers, sur la montagne sainte de la force.* Les Septante: *Alors il dressa sa tente entre les mers.* D'autres: (*d*) *Il dressa la tente de sa tunique*; parce que, dit Fuller, parmi les Romains on mettoit au haut de la tente du Général, une tunique de couleur de pourpre, pour donner le signal de la bataille. (*e*) Antiochus qui avoit été longtems en ôtage à Rome, put prendre d'eux cette coutume; mais cela est tiré de trop loin.

Porphyre a crû que ce verset regardoit l'expédition d'Antiochus au-delà de l'Euphrate, & sa mort arrivée dans ce voyage. Et saint Jérôme avoüe que cette explication ne peut faire aucun tort à notre Religion. On peut traduire ainsi tout le verset, selon l'Hébreu: (*f*) *Il dressera ses tentes dans Apadno des deux mers, près la montagne sainte de Zabi. Il arrivera à sa fin, & il n'y aura personne pour le secourir.* On peut entendre par *Apadno d'entre les deux mers*, la Mésopotamie. Il est assez probable que *Padan d'entre les deux mers*, est la même que *Padan d'entre les deux fleuves*, ou (*g*) *Padan Aram*, ou *Aram Naharaïm*, qui signifie incontestablement la Mésopotamie. Les fleuves du Tigre, & de l'Euphrate sont assez grands, pour être nommez des mers, sur tout dans leurs débordemens. L'Ecriture donne ce nom à tous les amas d'eaux: (*h*) *Congregationes*

(*a*) Voyez 2. *Macc.* VIII. 8. 9. & 1. *Macc.* III. 38. 39.

(*b*) *Ita Rabb. Pol. Vat Geier.*

(*c*) *Symmach.* Ἐκτενεῖ τὰς σκηνὰς τοῦ ἱπποστασίου αὐτοῦ, μεταξὺ τῶν θαλασσῶν *Ita & Scholiast. Græc* Ἐφαδανῶ, τοῦτ' ἔστι τοῦ ἱπποστασίου, ὅπερ ἐστὶ τὸ ἱππικὸν στρατάπεδον.

(*d*) *Fuller, Miscellan. lib.* 5. אפדנו, dérive de אפד *amicire, vestire.*

(*e*) *Plutarch. in Fabio.*

(*f*) ויטע אהלי אפדנו בין ימים להר צבי קדש ובא עד קצו ואין עוזר לו

(*g*) *Vide Genes.* XXIV. 10. *Deut.* XXIII. 4. *Judic.* III. 8. *Genes.* XXV. 20. XXVIII. 2.

(*h*) *Genes.* I. 10.

Digitized by Google

aquarum vocavit maria. Isaïe parlant de Babylone,(*a*) l'appelle *le désert de la mer ; Onus deserti maris* ; parce qu'elle étoit située sur les confluens des deux fleuves du Tigre, & de l'Euphrate, & dans un lieu sujet aux inondations. Jérémie (*b*) parlant de la même ville, dit qu'elle sera détruite, & que *la mer viendra sur elle* ; c'est-à-dire, qu'elle sera inondée des eaux de l'Euphrate. Ce fleuve se débordoit au Printems, aussi-bien que le Tigre ; (*c*) & c'est en cette saison qu'Antiochus se trouva dans la Mésopotamie, pour combattre Artaxias Roi d'Arménie, qui s'étoit révolté contre lui. (*d*) Peut-être aussi que l'Ange affecte cette maniére de parler, *Padan entre les mers*, pour marquer les amas d'eaux, & les lacs qui sont vers les sources du Tigre, & de l'Euphrate, sur les frontiéres d'Arménie. (*e*)

La montagne sainte de Zabi, est apparemment celle qui étoit près de *Taba*, où Antiochus mourut. (*f*) Le *tzadé*, *& le thau*, se mettent quelquefois l'un pour l'autre. *Taba* étoit dans la Perse, selon Polybe, & dans la Parétacéne, suivant Quinte-Curce. (*g*) Les Livres des Maccabées nous apprennent qu'Antiochus mourut misérablement dans les montagnes : *Peregrè in montibus miserabili obitu vitâ functus est*. Ce fut-là qu'*étant arrivé à sa fin*, & sur le point de mourir, il se vit abandonné de Dieu, *& sans secours*, au milieu des plus grandes douleurs, & percé d'un repentir inutile. Voyez 1. *Maccab*. VI. 11. 12. & 2. *Macc*. IX. 9. *& suiv*.

Théodoret, saint Jérôme, & plusieurs Interprétes entendent tout ceci de l'Antechrist. Il faut avoüer qu'Antiochus Epiphanes est une des figures les plus sensibles, & les plus expressives de cet ennemi de JESUS-CHRIST. (*h*) Nous croyons qu'on verra arriver avant la fin du monde, mais d'une maniére bien plus terrible, tout ce que l'Ange Gabriel nous prédit ici des persécutions qu'Antiochus doit faire aux Juifs. Mais comme les persécutions futures de l'Antechrist nous sont entiérement inconnuës, quant à l'exécution historique & littérale ; nous avons crû devoir nous arrêter à ce qui regarde l'histoire d'Antiochus, où nous trouvons des faits certains, & circonstanciez, au lieu que nous ne pourrions donner sur la persécution de l'Antechrist, que des conjectures en l'air, & des idées incertaines, sur des faits qui ne seront bien connus, que de ceux qui en seront têmoins. Tout ce que nous pourrions dire sur cela n'ayant aucune certitude, ne pourroit être d'aucune utilité.

(*a*) *Isai*. XXI. 1.

(*b*) *Jerem*. LI. 42.

(*c*) *Strabo lib*. 16. *Plin. lib*. 18. *cap*. 18.

(*d*) *Porphyr. apud Ieronym. hic*, *Appian. Syriac. pag*. 117. 131

(*e*) Voyez dans la Génése ce que nous avons dit sur cela, *Genes*. II. *pag*. 69. *Mela lib*. III. *cap*. 8.

(*f*) *Polyb. in Excerpt. Vales. pag*. 144. Ἀναχωρῶν ἐν Τάβαις τῆς Περσίδος ἐξέλιπε τὸν βίον.

(*g*) *Curt. lib*. V. *cap*. 13.

(*h*) *Ieronym in Dan*. XI. 21. *Antichristus pessimum Regem Antiochum, qui sanctos persecutus est, Templumque violavit, rectè typum sui habuisse credendus est*.

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Bonheur qui succédera aux persécutions qu'ont souffert les Juifs. Vision de Daniel de deux hommes placez sur les deux bords du fleuve. Explication de la vision.

℣. 1. *IN tempore autem illo consurget Michaël Princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui: & veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo salvabitur populus tuus omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.*

℣. 1. EN ce tems-là, Michel le grand Prince s'élevera, lui qui est le protecteur des enfans de votre peuple : & il viendra un tems qu'on n'en aura jamais vû un semblable jusqu'alors, depuis que les peuples ont été établis. En ce tems-là tous ceux de votre peuple qui seront trouvez écrits dans le livre, seront sauvez.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN TEMPORE AUTEM ILLO CONSURGET MICHAEL PRINCEPS MAGNUS. *En ce tems-là, Michel le grand Prince s'élevera.* Ce Chapitre est une suite du précédent. Pendant qu'Antiochus étoit dans les Provinces de delà l'Euphrate, l'Archange saint Michel, protecteur de la nation Juive, s'éleva pour la défendre contre les forces de Ptolémée, de Nicanor, & de Gorgias, qui étoient entrez dans la Judée avec divers corps de troupes, qui tous ensemble montoient à plus de quarante mille hommes de pied, & de sept mille chevaux. La plûpart des Peres, & des Interprétes expliquent tout ce Chapitre du tems de l'Antechrist. Mais sans nous opposer à leur sentiment, nous nous arrêtons à l'explication littérale & historique qui le rapporte au tems d'Antiochus Epiphanes, suivant en cela Joseph, (*a*) saint Chrysostome, (*b*) Porphyre, (*c*) Scaliger, (*d*) Grotius, (*e*) & quelques autres Commentateurs. Le nom de *Michel*, (*f*) qui signifie : *Qui est semblable à Dieu?* a un rapport très-sensible à celui de *Maccabée*, qui est composé des premiéres lettres de cette sentence : *Qui est semblable à vous entre les Dieux?*

(*a*) *Joseph Antiq. lib.* x. *ad fin.*
(*b*) *Chrysost. homil.* 3. *contra Judæos.*
(*c*) *Porphyr. apud Ieronym hic.*
(*d*) *Scalig lib.* 6. *de Emend. Tempor.*
(*e*) *Grot. hic. Vide & Pol. & Villet.*
(*f*) מיכאל מכמוכי c'est-à-dire, מי כמוך באלחים יהוה *Exod.* xv. 11.

Digitized by Google

VENIET TEMPUS QUALE NON FUIT AB EO, EX QUO GENTES ESSE COEPERUNT. *Il viendra un tems qu'on n'en aura jamais vû de ſemblable juſqu'alors, depuis que les peuples ont été établis.* Si l'on conſidére attentivement quel étoit alors l'état des Juifs, on comprendra aiſément qu'il n'y a point d'exagération dans ce que dit ici l'Ecriture, & que jamais peuple ne fut réduit à de plus grandes extrémitez. Les Edits d'Antiochus donnez deux ans auparavant, ſubſiſtoient dans leur vigueur, & on les exécutoit avec la derniére ſévérité. On contraignoit les Juifs de renoncer à leur Religion, (*a*) & on exerçoit contr'eux les plus cruels ſupplices, s'ils n'obéïſſoient. Leur Temple ſoüillé & profané par des ſacrifices abominables, & par des actions honteuſes. (*b*) Jupiter Olympien placé dans le lieu Saint. (*c*) Défenſe de donner la circonciſion à leurs enfans; (*d*) ordre, ou ſi l'on veut, permiſſion aux peuples voiſins de courre ſur eux, & de les contraindre de renoncer au Judaïſme. (*e*) Les Livres ſacrez recherchez pour être brûlez, & anéantis: (*f*) la plûpart des Juifs tombez dans l'apoſtaſie; Jéruſalem abandonnée, & demantelée; le petit nombre de ceux qui demeuroient fermes, proſcrits, & obligez de ſe réfugier dans des cavernes, pour ſe dérober aux recherches des faux freres, & aux violences des boureaux. Enfin Antiochus avant que de partir pour les Provinces de delà l'Euphrate, donna des ordres exprès à Lyſias d'exterminer la nation Juive, d'en détruire le nom, en ſorte qu'il n'en fût plus parlé; de leur faire une guerre ſans quartier, & de donner leur pays à d'autres peuples. (*g*) Toute la reſſource de la nation au milieu d'une ſi affreuſe extrémité, conſiſtoit en ſix ou ſept mille hommes, mal armez, ayant à leur tête Judas Maccabée. (*h*) Voilà l'état où ſe trouvoient alors les Juifs. Se peut-il rien de plus triſte?

IN TEMPORE ILLO SALVABITUR POPULUS TUUS OMNIS, QUI INVENTUS FUERIT SCRIPTUS IN LIBRO. *En ce tems-là tous ceux de votre peuple, qui ſe trouveront écrits dans le livre, ſeront ſauvez.* Au milieu de tant de calamitez, & malgré tant d'apparences d'une ruine prochaine & aſſurée, Dieu ſaura ſauver *ceux qui ſont écrits dans ſon Livre*, qui ont l'honneur d'être à lui, & qui ſont demeurez fidéles à ſes volontez. Plus la choſe paroît impoſſible, plus elle eſt digne du ſouverain Maître de l'Univers. Être écrit dans le Livre, ſe prend pour être prédeſtiné, (*i*) être du nombre des amis, & des fidéles ſerviteurs de Dieu. On

---

(*a*) 1. *Maccab.* I. 43. *& ſuiv.*
(*b*) 2. *Macc.* VI. 4. 5.
(*c*) 2. *Macc.* VI. 1. 2.
(*d*) 1. *Macc.* I 46 64.
(*e*) 2. *Macc.* VI. 8 9.
(*f*) 1. *Macc.* I. 59.
(*g*) 1. *Macc.* III. 32.
(*h*) 1. *Macc.* III. 42. *&* 2. *Macc.* VIII. 12. *& ſequ.*
(*i*) *Aug. lib.* XX. *de Civit. cap.* 15. *Non Deum liber iſte commemorat, ne oblivione fallatur; ſed prædeſtinationem ſignificat eorum quibus æterna dabitur vita.*

Digitized by Google

2. Et multi de his qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt: alii in vitam æternam, & alii in opprobrium, ut videant semper.

2. Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussiére de la terre, se réveilleront; les uns pour la vie éternelle, & les autres pour un opprobre éternel, qu'ils auront toujours devant les yeux.

COMMENTAIRE.

représente par cette maniére de parler, le Seigneur, comme un Prince qui tient le rôle de ses officiers, de ses soldats, de ses amis, & qui les efface à mesure qu'ils meurent, ou qu'ils désertent. (*a*)

℣. 2. MULTI DE HIS QUI DORMIUNT IN TERRÆ PULVERE, EVIGILABUNT. *Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussiére de la terre s'éveilleront.* Rien n'est plus exprès que tout ce verset, pour prouver la résurrection des morts. Il est visible que c'est le sens simple, littéral, & naturel de cet endroit. Mais en prenant ces paroles dans un sens figuré & métaphorique, on peut les entendre de ceux des Juifs, qui pour éviter la persécution, s'étoient comme enterrez dans des antres, dans des rochers, comme des hommes ensevelis tout vivans sous la terre. (*b*) Ces expressions hyperboliques se souffrent bien plus dans la langue des Hébreux, que dans la nôtre; on en voit divers exemples dans les Prophétes, (*c*) & même dans l'Evangile. (*d*)

Au reste, quand on dit que *plusieurs de ceux qui sont dans la poussiére se réveilleront*, ce n'est point à dire que la résurrection ne sera pas commune à tous les Justes, ou que tous ceux des Juifs qui s'étoient cachez & sauvez pour la bonne cause ne reviendront point. Ce terme *plusieurs*, est mis pour *tous*; il marque la grande multitude de ceux qui ressuscîteront; (*e*) & que la nation Juive, qui paroissoit presque réduite au néant, se reproduira en quelque sorte, & se multipliera de maniére qu'on verra revivre un peuple, qui étoit regardé comme un cadavre sans vie; qu'un grand nombre de gens qui avoient disparu à cause de la persécution, paroîtront de nouveau, & sortiront comme de la terre.

EVIGILABUNT ALII IN VITAM ÆTERNAM, ALII IN OPPROBRIUM, UT VIDEANT SEMPER. *Se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, & les autres pour un opprobre éternel, qu'ils auront toujours devant les yeux.* Ces paroles sont formelles pour le bonheur, ou le

(*a*) *Vide Exod.* XXXII. 33.

(*b*) *Vide* 1. *Macc.* I. 56. 2. *Macc.* V. 27. & X. 6. 7.

(*c*) *Isai.* XLI. 14. *Noli timere, vermis Jacob, qui mortui estis ex Israël. Ezech* XXXVII. 4. & *sequ. Ossa arida, audite verbum Domini.*

(*d*) *Matth.* XXIV. 24.

(*e*) *Psal.* XCVII. 1. *Isai.* LII. 14. 15. *Rom.* V. 15. 19. & XII. 5. *Vide Glass. Rhetor. lib.* 1. *cap.* 15. *Perer. & Geier. hic. & Aug. lib.* XX. *de Civit. cap.* 23. & *Theodoret. hic.*

Digitized by Google

3. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : & qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

3. Or ceux qui auront été savans, brilleront comme la splendeur du firmament ; & ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voye de la justice, luiront comme des étoiles dans toute l'éternité.

COMMENTAIRE.

malheur éternel, qui sera la récompense des bons, ou des mauvais dans l'autre vie. On ne peut que dans un sens figuré & accommodé, les entendre du rétablissement de la nation Juive, par la valeur des Maccabées, & de la perte des méchans, & des Juifs apostats, par la défaite des armées d'Antiochus. Dans le stile de l'Ecriture, les verbes ressusciter, & rendre la vie, ne signifient souvent autre chose, que garantir d'un grand danger, rendre la santé, conserver, tirer de l'oppression, de la captivité, &c. (*a*) Au lieu de ces paroles : *Ut videant semper*, qu'ils auront toujours devant les yeux ; l'Hébreu porte : (*b*) *Pour leur ignominie éternelle.*

℣. 3. QUI AUTEM DOCTI FUERINT, FULGEBUNT QUASI SPLENDOR FIRMAMENTI. *Or ceux qui auront été savans, brilleront comme la splendeur du firmament.* Les Prêtres dépositaires de la science de la Loi, les hommes éclairez, & fidéles, qui ont été comme la lumiére du peuple, qui ont servi de conseil aux autres, brilleront comme les astres du firmament. Ils joüiront d'une gloire éternelle dans l'autre vie, & d'une réputation qui ne finira jamais dans celle-ci. Il y a, dit saint Jérôme, (*c*) autant de distance entre une sainteté éclairée, & une rusticité sainte, qu'il y a entre le ciel, & les étoiles : *Tantùm inter eruditam sanctitatem, & sanctam rusticitatem interest, quantùm cœlum distat, & stellæ.* Tout ceci peut s'entendre des Maccabées, & des autres Prêtres instruits dans la Loi, qui soûtinrent la Religion par leur zéle, leur sainteté, & leur lumiére au milieu des persécutions dont on a parlé. On peut comparer ceci au ℣. 33. du Chapitre précédent. Le Texte Hébreu porte : (*d*) *Ceux qui instruisent, brilleront comme la splendeur du firmament ; & ceux qui justifient plusieurs, sont comme les étoiles dans le siécle, & l'éternité.* Nous croyons qu'*instruire*, & *justifier* en cet endroit ne marquent qu'une même chose ; sçavoir, ceux qui enseignent la Loi, & les voyes de la justice. Théodotion, & l'ancienne Vulgate citée dans saint Jérôme, portoient : *Intelligentes fulgebunt quasi splendor firmamenti, & de justis plurimi quasi stellæ in æternum, & ultrà.* (*e*)

(*a*) *Vide* 4. *Reg.* XIII. 21. 1. *Par.* XI. 8. 2. *Esdr.* IV. 2. IX. 6. *Psal.* XXIX. 4. XL. 3. LXX. 20. *Eccle.* VII. 13. & *passim.*

(*b*) לדראון עולם *Theodot.* Εἰς ὀνειδισμὸν αἰώνιον. Saint Jérôme a lû, לראון עולם

(*c*) *Ieronym. hic.*

(*d*) וחמשכילים יזהירו כזהר הרקיע ומצדיקי הרבים ככוכבים לעולם ועד

(*e*) *Theodot.* Καὶ ἀπὸ τῶν δικαίων τῶν πολλῶν, ὡς οἱ ἀστέρες. *Ita Edit. Rom. & Complut.*

Digitized by Google

4. *Tu autem, Daniel, claude sermones, & signa librum usque ad tempus statutum: plurimi pertransibunt, & multiplex erit scientia.*

5. *Et vidi ego Daniel, & ecce quasi duo alii stabant: unus hinc super ripam fluminis, & alius inde ex altera ripa fluminis.*

6. *Et dixi viro, qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis: Usquequò finis horum mirabilium?*

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermées, & mettez le sceau sur ce Livre jusqu'au tems marqué; car plusieurs le parcourront, & la science se multipliera.

5. Alors, moi Daniel, je vis comme deux autres hommes qui étoient debout: l'un étoit deçà le bord du fleuve; & l'autre au-delà sur le bord du même fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin, qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve: Quand verra-t'on l'accomplissement de ces prodiges?

COMMENTAIRE.

℣. 4. CLAUDE SERMONES, ET SIGNA LIBRUM USQUE AD TEMPUS STATUTUM. *Tenez ces paroles fermées, mettez le sceau sur ce livre jusqu'au tems marqué.* Voyez ci-devant *Dan.* VIII. 26. *Isai.* XXIX. 10. 11. *Apocalyps.* XXII. 10. Les Prophétes cachetoient quelquefois leurs Prophéties, & ne les publioient qu'après quelque tems, sur tout lorsque l'événement n'étoit pas proche.

PLURIMI PERTRANSIBUNT, ET MULTIPLEX ERIT SCIENTIA. *Plusieurs le parcourront, & la science se multipliera.* Plusieurs auront la curiosité de lire cette Prophétie, & d'en comprendre le sens; mais tenez-la cachetée jusqu'au tems prescrit, jusqu'au tems qu'on vous marquera. Ou plutôt fermez-la; déclarez à votre peuple que ces prédictions seront inconnuës jusqu'à l'événement. Alors le sceau sera rompu, & ils les verront distinctement.

℣. 5. QUASI DUO ALII STABANT. *Je vis comme deux autres hommes qui étoient debout.* On croit que c'étoit les deux Anges protecteurs des Perses, & des Grecs; & que le fleuve, dont il parle, est le Tigre. (*a*)

℣. 6. ET DIXI VIRO QUI ERAT INDUTUS LINEIS. *Et je dis à l'homme vêtu de lin*, à Gabriel qu'il nous a dépeint ci-devant (*b*) avec le même habit. L'Hébreu: (*c*) *Et il dit à l'homme*, comme si c'étoit l'un des deux Anges qui eût parlé à Gabriel. Le Syriaque, l'Arabe, & Théodoret: *Et ils dirent à l'homme;* les deux Anges dirent à Gabriel: Quand verra-t'on la fin de ces prodiges? Voyez ci-devant Ch. VIII. 13. où un Ange demande à un autre Ange l'explication d'une Prophétie.

(*a*) *Ieron. Grot. Jun. Maldon. Alii.*
(*b*) *Dan.* X. 5.
(*c*) ויאמר לאיש Εἶπε, 70. *Rom. plura Exemplaria Latina: Et dixit. Theodot.* Καὶ εἶπον, *Et dixi; vel, Et dixerunt.*

7. *Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cùm elevasset dexteram & sinistram suam in cœlum, & jurasset per viventem in æternum, quia in tempus, & tempora, & dimidium temporis. Et cùm completa fuerit dispersio manûs populi sancti, complebuntur universa hæc.*

7. Et j'entendis cet homme qui étoit vêtu de lin, & qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve, qui élevant au ciel la main droite & la main gauche, jura par celui qui vit dans l'éternité, que ce seroit dans un tems, *deux* tems, & la moitié d'un tems ; & que toutes ces choses seroient accomplies, lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple saint seroit achevée.

COMMENTAIRE.

USQUEQUO FINIS HORUM MIRABILIUM? *Quand verra-t'on l'accomplissement de ces prodiges?* Ou bien : Quand tout cela finira-t'il? Combien dureront tous ces maux? Jusqu'à quand cette Prophétie demeurera-t'elle dans l'obscurité ; quand en verra-t'on l'accomplissement?

℣. 7. CUM ELEVASSET DEXTERAM, ET SINISTRAM IN COELUM, ET JURASSET PER VIVENTEM IN ÆTERNUM. *Elevant au ciel la main gauche, & la main droite, il jura par celui qui vit dans l'éternité.* Ce mouvement de lever les mains en haut, est celui d'un homme qui fait un serment solemnel. (*a*) Il montre assez qu'il n'est point Dieu, puisqu'il jure par le Dieu vivant.

IN TEMPUS, ET TEMPORA, ET DIMIDIUM TEMPORIS. *Dans un tems, deux tems, & la moitié d'un tems.* On verra l'accomplissement de toutes ces menaces pendant *un an, deux ans, & la moitié d'un an.* La persécution dans la violence que nous l'avons décrite, durera *trois ans & demi.* L'idole de Jupiter Olympien fut placée dans le Temple le quinziéme de Casleu, de l'an cent quarante-cinq des Grecs ; (*b*) & trois ans après, c'est-à-dire, l'an cent quarante-huit des Grecs, le quinziéme du même mois, on commença à purifier le Temple ; mais on n'y put offrir des sacrifices que le vingt-cinquiéme du même mois de Casleu. (*c*) Six mois avant que l'on eût placé l'idole de l'abomination dans le lieu saint, le Temple avoit été soüillé par Apollonius, & les sacrifices interrompus, Jérusalem désolée, ses habitans mis à mort, ou dispersez ; les femmes & les enfans pris captifs, & vendus. C'est de là qu'on doit prendre le commencement des trois ans & demi marquez ici par le Prophéte. C'est ainsi que Joseph l'entend en deux ou trois endroits de son histoire ; (*d*) & c'é-

(*a*) *Genes.* 14. 22. *Exod.* VI. 8. *Num.* XIV. 30. *Deut.* XXXII. 40. 2. *Esdr.* IX. 15. *&c.*
(*b*) 1 *Macc.* I. 57.
(*c*) 1. *Macc.* IV. 52.
(*d*) *Joseph. Præfat. de Bello Jud. & lib.* 1. *c.* 1. *& lib.* 6. *c.* 11. Ἐρημώθη δὲ ἔτη τρία, καὶ μῆνας ἓξ τὸ ἅγιον.

8. *Et ego audivi, & non intellexi. Et dixi : Domine mi, quid erit post hæc ?*

9. *Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones usque ad præfinitum tempus.*

10. *Eligentur, & dealbabuntur : & quasi ignis probabuntur multi : & impiè agent impii : neque intelligent omnes impii ; porrò docti intelligent.*

8. J'entendis ce qu'il disoit, mais je ne le compris pas ; & je lui dis : Monseignenr, qu'arrivera-t'il après cela ?

9. Et il me dit : Allez, Daniel ; car ces paroles sont fermées, & sont scellées jusqu'au tems qui a été marqué.

10. Plusieurs seront élûs, seront rendus blancs & purs, & seront éprouvez comme par le feu. Les impies agiront avec impiété, & tous les impies n'auront point l'intelligence : mais ceux qui seront instruits, comprendront *la vérité des choses.*

COMMENTAIRE.

toit l'explication d'Hippolyte Martyr cité dans les Chaînes Grecques. (*a*) Enfin, c'est l'opinion des plus habiles d'entre les nouveaux Interprétes. (*b*) On peut voir ci-devant *Dan.* VII. 25. VIII. 14. & IX. 27. car la même chose fut souvent représentée, & sous différentes figures dans Daniel.

CUM COMPLETA FUERIT DISPERSIO MANUS POPULI SANCTI, COMPLEBUNTUR UNIVERSA HÆC. *Et lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple saint sera achevée, toutes ces choses seront accomplies.* A la lettre : *Après la dispersion de la main*, de la force ; quand le peuple sera entiérement dépourvû de tout secours humain, qu'il n'aura plus, pour ainsi dire, ni bras, ni main ; alors Dieu fera éclater son souverain pouvoir, & le délivrera de ses ennemis. On n'a dans l'Histoire rien de plus miraculeux, que la délivrance du peuple Juif après la persécution d'Antiochus.

℣. 8. AUDIVI, ET NON INTELLEXI. *J'entendis ce qu'il disoit, mais je ne le compris pas.* Les Prophétes ne reçoivent pas toujours l'interprétation de ce qui leur est révélé. Ils ont besoin d'étude, & d'application, (*c*) ou d'une révélation particuliére pour le bien entendre. La clarté qui nous paroît aujourd'hui dans la plûpart des Prophéties qui regardent JESUS-CHRIST, & l'établissement de l'Eglise, étoient d'une obscurité presque impénétrable avant l'événement. Il en est de même de tout ce qui concernoit les persécutions d'Antiochus. Cela étoit presque inexplicable à l'égard des Juifs, avant qu'ils en eussent vû l'exécution ; comme l'est à notre égard tout ce qui regarde les persécutions de l'Antechrist. Tout cela *est un livre scellé jusqu'au tems déterminé.* ℣. 9. *Clausi sunt, signatique sermones usque ad præfinitum tempus.*

℣. 10. ELIGENTUR, ET DEALBABUNTUR. *Plusieurs seront*

(*a*) *Hippolyt. in Caten. Græc. in Dan.*
(*b*) *Vide Usser. ad an. m.* 3836. *Jun. Grot. & alios plures.*
(*c*) 1. *Petri* I. 11. 12. *Dan.* IX. 2. *Par.* XXVI. 5. 1. *Cor.* XIV. 26. ... 28. 29.

Digitized by Google

11. *Et à tempore cùm ablatum fuerit juge ſacrificium, & poſita fuerit abominatio in deſolationem, dies mille ducenti nonaginta.*

11. Depuis le tems que le ſacrifice perpétuel aura été aboli, & que l'abomination de la déſolation aura été établie, il ſe paſſera mille deux cens quatre-vingt-dix jours.

COMMENTAIRE.

élûs, & ſeront rendus blancs. Cela s'entend des Martyrs Maccabées, & de ceux qui pendant la perſécution ſouffrirent conſtamment l'éxil, la fuite, la perte de leurs biens, les tourmens, plutôt que de renoncer à leur Religion. Voyez *Dan.* XL 35.

NON INTELLIGENT OMNES IMPII, PORRO DOCTI INTELLIGENT. *Les impies n'auront point l'intelligence; mais ceux qui ſeront inſtruits, comprendront la vérité des choſes.* Les Juifs imparfaits, & mal inſtruits de la vérité de leur Religion, ſeront ſcandaliſez par les maux dont Dieu châtiera ſon peuple; ils croiront qu'il les a entiérement abandonnez; & vaincus par la violence de la perſécution, ils ſuccomberont. Mais les ſavans qui connoiſſent les voyes de Dieu, & qui ſavent que les perſécutions ſont ſouvent des marques de la prédeſtination, & des épreuves qui nous affermiſſent dans la vertu, & qui nous conduiſent au ſouverain bonheur, les regarderont d'une autre vûë, & les ſouffriront avec une parfaite ſoumiſſion, ſans ſe laiſſer abattre par des maux, dont ils ſauront que la durée ne doit pas être longue.

℣. 11. A TEMPORE CUM ABLATUM FUERIT JUGE SACRIFICIUM, ET POSITA FUERIT ABOMINATIO... DIES MILLE DUCENTI NONAGINTA. *Depuis le tems que le ſacrifice perpétuel aura été aboli, & que l'abomination de la déſolation aura été établie, il ſe paſſera mille deux cens quatre-vingt-dix jours.* Ces 1290. jours ſont trois ans & demi, & outre cela treize jours, ſuivant notre maniére de compter, qui donne trois cens ſoixante & cinq jours à l'année. Nous n'avons compté ci-devant, (a) que trois ans & demi de la perſécution; mais il eſt aiſé de croire que dans un endroit l'Ecriture ait négligé un petit nombre, & qu'elle l'ait ſuppléé ailleurs; & qu'ici elle ait été plus exacte, & plus préciſe qu'au ℣. 7. de ce Chapitre. Il eſt certain qu'en rigueur l'abomination de déſolation dura trois ans & dix jours, depuis le quinziéme de Caſleu de l'an trois cens quatre-vingt-cinq, juſqu'au vingt-cinq du même mois de l'an trois cens quatre-vingt-huit. L'Ecriture ne dit pas préciſément en quel jour les ſacrifices furent interrompus dans le Temple; mais il paroît par cet endroit que ce fut ſix mois & trois jours auparavant. On peut voir au ℣. 14. du Chapitre VIII. encore une autre époque de la perſécution.

(a) *Dan.* XII. 7.

Comme

Digitized by Google

12. *Beatus qui expectat, & pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque.*

13. *Tu autem vade ad præfinitum: & requiescès, & stabis in sorte tua in finem dierum.*

21. Heureux celui qui attend, & qui arrive jusqu'à mille trois cens trente-cinq jours.

13. Mais pour vous, allez jusqu'au tems qui vous a été marqué : & vous serez en repos, & vous demeurerez dans l'état où vous êtes jusqu'à la fin de vos jours.

COMMENTAIRE.

Comme elle a été exercée à diverses reprises, on peut lui assigner différens commencemens. L'Ecriture distingue ici avec beaucoup d'exactitude la cessation des sacrifices d'avec la dédicace de l'idole abominable ; l'une est arrivée six mois avant l'autre. Si les années de Daniel sont des années lunaires, comme il est assez croyable, la différence ne sera que de deux jours, puisque l'année solaire est douze jours plus longue que la lunaire. La premiére a trois cens soixante-cinq jours, & six heures ; l'autre n'en a que trois cens cinquante-quatre.

℣. 12. BEATUS QUI EXPECTAT, ET PERVENIT USQUE AD DIES MILLE TRECENTOS TRIGINTA QUINQUE. *Heureux celui qui attend, & qui arrive jusqu'à mille trois cens trente-cinq jours.* Les 1335. jours font trois ans & demi, & outre cela cinquante-huit jours. Ces cinquante-huit jours sont apparemment ceux qui s'écoulérent depuis la purification du Temple, jusqu'à la mort d'Antiochus, arrivée quelque tems après. (*a*) Ou bien, le tems que Judas employa à dissiper les troupes de Timothée, de Bacchides, & Gorgias. (*b*)

℣. 13. TU AUTEM, VADE AD PRÆFINITUM. *Pour vous, allez jusqu'au tems qui a été marqué.* Allez, demeurez en repos, ne pensez plus qu'à ce jour qui est marqué pour votre mort. (*c*) Au reste, vous joüirez des dignitez, & du rang où vous êtes élevé, jusqu'à la fin de votre vie. *Stabis in sorte tua in finem dierum.*

(*a*) Voyez 1. *Macc.* VI. 5. . . 16. & 2. *Macc.* IX. 3. & *sequ.*

(*b*) Voyez 1. *Macc.* V. & 2. *Macc.* X.

(*c*) *Theodoret. Vatab. Menoch. Perer.*

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Hiſtoire de Suſanne, injuſtement accusée, & condamnée. Daniel la délivre.

℣. 1. *ET erat vir habitans in Babylone, & nomen ejus Joakim.*

2. *Et accepit uxorem nomine Suſannam, filiam Helciæ, pulchram nimis, & timentem Deum.*

3. *Parentes enim illius, cùm eſſent juſti, erudierunt filiam ſuam ſecundùm Legem Moyſi.*

4. *Erat autem Joakim dives valdè, & erat ei pomarium vicinum domui ſuæ: & ad ipſum confluebant Judæi, eò quòd eſſet honorabilior omnium.*

5. *Et conſtituti ſunt de populo duo ſenes judices in illo anno: de quibus locutus eſt Dominus: Quia egreſſa eſt iniquitas de Babylone à ſenioribus judicibus, qui videbantur regere populum.*

℣. 1. IL y avoit dans Babylone un homme nommé Joakim.

2. Il épouſa un femme nommée Suſanne, fille d'Helcias, qui étoit parfaitement belle, & qui craignoit Dieu.

3. Car comme ſon pere & ſa mere étoient juſtes, ils avoient inſtruit leur fille ſelon la Loi de Moyſe.

4. Or Joakim étoit fort riche; & il avoit un jardin fruitier près de ſa maiſon; & les Juifs s'aſſembloient chez lui, parce qu'il étoit le plus conſidérable de tous.

5. On avoit établi d'entre le peuple, pour juges cette année-là, deux vieillards, dont le Seigneur a parlé, lorſqu'il a dit: Que l'iniquité eſt ſortie de Babylone, par des vieillards qui étoient juges, & qui ſembloient conduire le peuple.

COMMENTAIRE.

℣. 2. ACCEPIT UXOREM NOMINE SUSANNAM. *Il épouſa une femme nommée Suſanne.* On a conteſté autrefois l'autenticité de cette Hiſtoire, comme on l'a remarqué dans la Préface. Elle n'eſt point écrite en Hébreu, & on a même douté qu'elle ait jamais paru en cette langue. Après la déciſion du Concile de Trente, il n'eſt plus permis de la combattre; & nous la recevons comme autentique, ainſi que tout le reſte de ce Livre. Elle arriva pendant l'une des trois premiéres années de la captivité de Daniel, & avant que ce Prophéte fût élevé aux dignitez de l'Etat, par Nabuchodonoſor. Il eſt ſimplement appellé ici, *Puer junior*, un jeune enfant. Le nom de *Suſanne*, ſignifie un lis. L'Ecriture nous la repréſente ici comme un parfait modéle de la chaſteté conjugale. Les Exemplaire Grecs mettent ce Chapitre à la tête de la Prophétie de Daniel.

℣. 5. CONSTITUTI SUNT DUO SENES JUDICES. *On avoit*

Digitized by Google

6. Isti frequentabant domum Joakim, & veniebant ad eos omnes qui habebant judicia.

6. Ces vieillards alloient d'ordinaire à la maison de Joakim ; & tous ceux qui avoient des affaires à juger, venoient les y trouver.

7. Cùm autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, & deambulabat in pomario viri sui.

7. Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé, Susanne entroit & se promenoit dans le jardin de son mari.

COMMENTAIRE.

établi pour juges deux vieillards. Les Hébreux (*a*) enseignent que ces deux juges sont Achab, & Sédécias, dont parle Jérémie en ces termes : (*b*) *Que le Seigneur vous traite, comme il a fait Achab, & Sédécias, que le Roi de Babylone fit brûler dans la poële, pour l'iniquité qu'ils commettoient dans Israël, en corrompant les femmes de leurs concitoyens.* Il semble que le Texte sacré favorise cette opinion, lorsqu'il ajoûte : Que c'est d'eux dont le Seigneur a parlé, lorsqu'il a dit : *Que l'iniquité est sortie de Babylone, par des vieillards qui étoient juges, & qui sembloient conduire le peuple.* Ce qui a quelque rapport au passage cité de Jérémie, ou à cet autre du même Prophéte : (*c*) *J'ai vû dans les Prophétes de Jérusalem, comme des ressemblances d'adultéres, & une conduite de mensonge.* Mais comment veut-on que le Roi de Babylone les ait fait rôtir dans une poële, puisqu'il est dit dans ce Chapitre au ℣. 22. qu'ils furent mis à mort par les Juifs, en exécution de la Loi de Moyse, qui condamne les adultéres à être lapidez ? (*d*)

Le nom de *vieillards*, qui est donné à ces deux juges, ne prouve pas invinciblement qu'ils ayent été d'un âge fort avancé ; & l'amour impur dont ils brûloient pour Susanne, paroît plutôt convenir à des hommes dans la vigueur de l'âge. Daniel insinuë pourtant qu'ils étoient âgez, lorsqu'il dit à l'un d'eux : (*e*) *Inveterate dierum malorum ;* homme qui avez vieilli dans le crime, pécheur invétéré, & endurci. On voit par toute cette Histoire, quel étoit l'état des Juifs à Babylone, & que nonobstant leur captivité, ils n'étoient pas privez du droit de juger des cas qui concernoient leurs Loix, & les affaires des particuliers de leur nation entr'eux.

℣. 6. FREQUENTABANT DOMUM JOAKIM. *Ils alloient d'ordinaire à la maison de Joakim.* C'étoit chez lui qu'on s'assembloit pour rendre la justice. Voyez le ℣. 28.

(*a*) *Ieronym. in Jerem.* XXIX. 21. *Idem ex Origen. lib.* X. *Stromat. Vide & Origen. Epist. ad Afric.*

(*b*) *Jerem.* XXIX. 21.

(*c*) *Jerem.* XXXIII. 14.

(*d*) *Levit.* XX. 10. *Joan.* VIII. 5.

(*e*) Voyez le ℣. 52.

Digitized by Google

8. *Et videbant eam senes quotidie ingredientem, & deambulantem: & exarserunt in concuspicentiam ejus.*

9. *Et everterunt sensum suum, & declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum.*

10. *Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt sibi vicissim dolorem suum.*

11. *Erubescebant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea.*

12. *Et observabant quotidie sollicitiùs videre eam. Dixítque alter ad alterum.*

13. *Eamus domum, quia hora prandii est. Et egressi recesserunt à se.*

14. *Cúmque revertissent, venerunt in unum: & sciscitantes ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam: & tunc in communi statuerunt tempus, quando eam possent invenire solam.*

8. Ces vieillards l'y voyoient entrer, & se promener tous les jours, & ils conçurent une ardente passion pour elle.

9. Leur sens fut troublé, & ils détournérent leurs yeux, pour ne point voir le ciel, & pour ne se point souvenir des justes jugemens *de Dieu*.

10. Ils étoient donc tous deux blessez de l'amour de Susanne; & neanmoins ils ne s'entredirent point le sujet de leurs peines.

11. Car ils rougissoient de se découvrir l'un à l'autre leur passion criminelle, ayant dessein de corrompre cette femme.

12. Et ils observoient tous les jours avec grand soin, le tems où ils la pourroient voir. Un jour l'un dit à l'autre:

13. Allons-nous-en chez nous, parce qu'il est tems de dîner; & étant sortis, ils se séparérent l'un de l'autre.

14. Mais revenant aussi-tôt, ils se rencontrérent; & après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'entr'avoüérent leur passion; & alors ils convinrent de prendre le tems où ils pourroient trouver Susanne seule.

COMMENTAIRE.

℣. 7. CUM AUTEM POPULUS REVERTISSET PER MERIDIEM. *Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé.* Parmi les Juifs l'heure du dîner étoit à midi. (*a*) Dans les pays chauds pendant la grande chaleur on se retire dans la maison, au milieu du jour, en sorte qu'à cette heure-là la solitude est aussi grande dans les ruës, que parmi nous pendant la nuit. C'est ce qui fait naître à ces vieillards l'envie de parler à Susanne, dans une circonstance si favorable à leur mauvais dessein.

℣. 9. EVERTERUNT SENSUM SUUM. *Leur sens fut troublé.* Le Grec: (*b*) *Ils renversérent leur pensée*, leur esprit, leur sentiment, comme des gens à qui la passion ôte la connoissance, & la raison.

℣. 10. VULNERATI AMORE EJUS. *Blessez de l'amour de Susanne.* Le Grec: (*c*) *Blessez à cause d'elle.*

℣. 13. HORA PRANDII EST. *Il est tems de dîner.* L'heure de midi. ℣. 7.

(*a*) *Joseph. lib. de Vita sua.*
(*b*) Διέστρεψαν τὸν ἑαυτῶν νοῦν.
(*c*) Κατανενυγμένοι περὶ αὐτῆς.

15. *Factum est autem, cùm observarent diem aptum, ingressa est aliquando sicut heri, & nudiustertius, cum duabus solis puellis, voluítque lavari in pomario: æstus quippe erat.*

16. *Et non erat ibi quisquam, præter duos senes absconditos, & contemplantes eam.*

17. *Dixit ergo puellis: Afferte mihi oleum & smigmata, & ostia pomarii claudite, ut laver.*

18. *Et fecerunt sicut præceperat: clauserúntque ostia pomarii, & egressæ sunt per posticum, ut afferrent quæ jusserat: nesciebántque senes intùs esse absconditos.*

19. *Cùm autem egressæ essent puellæ, surrexerunt duo senes, & accurerunt ad eam, & dixerunt:*

20. *Ecce ostia pomarii clausa sunt, & nemo nos videt, & nos in concupiscentia tui sumus: quam ob rem assentire nobis, & commiscere nobiscum.*

21. *Quod si nolueris, dicemus contra te testimonium, quòd fuerit tecum juvenis, & ob hanc causam emiseris puellas à te.*

15. Lorsqu'ils observoient un jour propre *pour leur dessein*, il arriva que Susanne entra dans le jardin, selon sa coutume, étant accompagnée de deux filles seulement, & elle voulut se baigner, parce qu'il faisoit chaud.

16. Et il n'y avoit alors personne que les deux vieillards qui étoient cachez, & qui la regardoient.

17. Alors Susanne dit à ses filles: Apportez-moi de l'huile de parfum, & des pommades, & fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. Ses filles firent ce qu'elle leur avoit commandé: elles fermérent les portes du jardin, & elles sortirent par une porte de derriére, pour apporter ce que Susanne leur avoit dit; & elles ne savoient point que les vieillards fussent cachez au-dedans du jardin.

19. Aussi-tôt que les filles furent sorties, les deux vieillards accoururent à Susanne, & lui dirent:

20. Les portes du jardin sont fermées; personne ne nous voit, & nous brûlons de passion pour vous: rendez-vous donc à notre désir, & faites ce que nous voulons.

21. Que si vous ne le voulez pas, nous porterons témoignage contre vous, & nous dirons qu'il y avoit un jeune homme avec vous; & que c'est pour cela que vous avez renvoyé vos filles.

COMMENTAIRE.

℣. 17. AFFERTE MIHI OLEUM, ET SMIGMATA. *Apportez-moi de l'huile de parfum, & des pommades.* Le Grec *Smegma*, signifie en général du savon, des pommades, & toutes sortes de compositions, pour rendre le teint frais, & la peau lisse & blanche. L'usage du bain, des huiles de senteurs, toutes ces sortes de compositions étoient fort connuës, & le sont encore dans les pays chauds; on ne manquoit pas de se frotter d'huile, ou de parfum au sortir du bain.

℣. 18. EGRESSÆ SUNT PER POSTICUM. *Elles sortirent par une porte de derriére.* Le Grec: (a) *Par des portes obliques.* Ces portes étoient

(a) Ἐξῆλθον καθ' ὁδὸν πλαγίαν θύρας.

Digitized by Google

22. *Ingemuit Susanna, & ait : Angustiæ sunt mihi undique : si enim hoc egero, mors mihi est : si autem non egero, non effugiam manus vestras.*

23. *Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quàm peccare in conspectu Domini.*

24. *Et exclamavit voce magna Susanna : exclamaverunt autem & senes adversùs eam.*

25. *Et cucurrit unus ad ostia pomarii, & aperuit.*

26. *Cùm ergo audissent clamorem famuli domûs in pomario, irruerunt per posticum, ut viderent quidnam esset.*

27. *Postquam autem senes locuti sunt, erubuerunt servi vehementer, quia nunquam dictus fuerat sermo hujuscemodi de Susanna. Et facta est dies crastina.*

22. Susanne jetta un profond soupir, & leur dit : Je ne vois que péril, & qu'angoisse de toutes parts. Car si je fais ce que vous désirez, je suis morte ; & si je ne le fais point, je n'échapperai pas de vos mains :

23. Mais il vaut mieux que je tombe entre vos mains sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur.

24. Susanne aussi-tôt jetta un grand cri, & les vieillards criérent aussi contr'elle.

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin, & l'ouvrit.

26. Les serviteurs de la maison ayant entendu crier dans le jardin, y coururent par la porte de derriére, pour voir ce que c'étoit.

27. Et les vieillards le leur ayant dit, ces serviteurs en furent extrêmement surpris, parce qu'on n'avoit jamais rien dit de semblable de Susanne.

COMMENTAIRE.

celles de la maison de Joakim, qui donnoient sur son jardin, différentes d'autres portes du jardin qui donnoient sur la ruë : car nous lisons ici, que les vieillards ayant ouvert ces grandes portes, (*a*) les domestiques de Joakim accoururent, & ouvrirent *les portes obliques*, ou de derriére, qui étoient à côté de la maison, & donnoient sur le jardin.

℣. 22. SI HOC EGERO, MORS MIHI EST, &c. *Si je fais ce que vous désirez, je suis morte.* Je m'expose à être lapidée comme adultére ; ou je donne la mort à mon ame par le péché. (*b*) Et si je ne le fais point, je m'expose à une perte certaine, & à une éternelle infamie ; ainsi de quelque côté que je me tourne, je ne vois qu'un danger certain & inévitable.

L'Histoire Romaine vante sa Lucréce, comme un exemple de chasteté à proposer à tous les siécles. Mais qu'est-ce que Lucréce comparée à Susanne ? Saint Augustin raisonnant sur l'action de cette fameuse Romaine, (*c*) y remarque bien des fautes ; il l'accuse de s'être donné la mort, quoiqu'elle fût innocente ; ce qui est l'effet, non d'un vrai amour de la chasteté, mais d'une pure foiblesse, qui ne put soûtenir la vûë d'une action hon-

(*a*) ℣℣. 25. 26.

(*b*) *Ieronym. Peccatum mortem vocat : sicut ergo ei qui facit adulterium, mors est adulterium ; sic omne peccatum quod ducit ad mortem, mors appellandum est.*

(*c*) *August. lib. 2. de Civitate Dei, cap. 19.*

Digitized by Google

28. *Cumque venisset populus ad Joakim virum ejus, venerunt & duo presbyteri pleni iniqua cogitatione adversùs Susannam, ut interficerent eam.*

29. *Et dixerunt coram populo: Mittite ad Susannam filiam Helcia uxorem Joakim. Et statim miserunt.*

28. Le lendemain le peuple étant venu en la maison de Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins de la résolution criminelle qu'ils avoient formée contre Susanne, pour lui faire perdre la vie :

29. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez querir Susanne fille d'Helcias, femme de Joakim.

COMMENTAIRE.

teuse commise sur elle-même par un autre, quoiqu'elle n'y eût aucune part par son consentement. *Quod Lucretia seipsam, etiam non adultera occidit, non est pudicitiæ charitas, sed pudoris infirmitas.* C'étoit une véritable vanité de cette femme, qui craignit qu'on ne la crût coupable d'un crime étranger, si elle ne l'eût vengé sur elle-même. Ne se contentant pas du témoignage de sa conscience, elle veut faire connoître à toute la terre en se tuant, l'horreur qu'elle a du crime dont on pourroit la soupçonner. Ce n'est point ainsi qu'en ont usé les femmes Chrétiennes, à qui les persécuteurs ont fait violence ; elles n'ont point crû devoir punir sur elles-mêmes un crime étranger, de peur d'ajoûter au péché des autres, celui de se tuer volontairement. *Nec in se ulta sunt crimen alienum, ne aliorum sceleribus adderent sua.*

Lucréce souffrit, quoique malgré elle, l'action infame de Tarquin, qu'elle auroit dû empêcher, aux dépens de sa propre vie. Susanne, non-seulement ne consentit pas à la passion brutale des deux vieillards, elle y résista, & aima mieux s'exposer à un danger évident de mort, que de consentir au crime d'autrui. Lucréce se fait mourir, toute innocente qu'elle est ; & c'est cette innocence même qui fait son crime ; car pourquoi se tuer, si elle n'est pas coupable ? Et si elle est coupable, pourquoi se tuer, pour faire croire qu'elle est innocente ? *Si non est illa impudicitia, quæ invita comprimitur, non est hæc justitia, quæ casta punitur..... Si adultera, cur laudata ? Si pudica, cur occisa ?* Susanne s'expose à souffrir la mort, mais une mort involontaire, & inévitable, parce qu'elle n'avoit pas en main de quoi faire voir son innocence. Elle est disposée à mourir avec le témoignage de sa bonne conscience, & dans la ferme assurance que le souverain Juge la justifiera, dans le tems que les hommes la condamneront. Et mépriſant ainsi une vaine gloire, & une réputation incertaine de la part des hommes, elle acquiert une gloire solide, & un nom éternel. (*a*)

℣. 29. MITTITE AD SUSANNAM. *Envoyez querir Susan-*

(*a*) *Vide Ambros. lib. 3. de Spiritu sancto, cap. 3.*

Digitized by Google

30. *Et venit cum parentibus, & filiis, & universis cognatis suis.*

30. On y envoya aussi-tôt ; & elle vint accompagnée de son pere, & de sa mere, de ses enfans, & de toute sa famille.

31. *Porrò Susanna erat delicata nimis, & pulchra specie.*

31. Susanne avoit une délicatesse dans le teint, & une beauté toute extraordinaire.

32. *At iniqui illi jusserunt ut discooperiretur, (erat enim cooperta) ut vel sic satiarentur decore ejus.*

32. Et comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile, ces méchans commandérent qu'on le lui ôtât, afin qu'il se satisfissent au moins en cette maniére, par la vûë de sa beauté.

33. *Flebant igitur sui, & omnes qui noverant eam.*

33. Tous ses parens répandoient des larmes, & tous ceux qui l'avoient connuë auparavant.

34. *Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas super caput ejus.*

34. Alors ces deux vieillards se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Susanne,

35. *Quæ flens suspexit ad cœlum: erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.*

35. Qui leva en pleurant les yeux au ciel, parce que son cœur avoit une ferme confiance au Seigneur.

36. *Et dixerunt presbyteri : Cùm deambularemus in pomario soli, ingressa est hæc cum duabus puellis : & clausit ostia pomarii, & dimisit à se puellas.*

36. Et ces vieillards dirent : Lorsque nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est venuë avec deux filles, & ayant fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé ses filles.

37. *Venitque ad eam adolescens qui erat absconditus, & concubuit cum ea.*

37. Et un jeune homme, qui étoit caché, est venu, & a commis le crime avec elle.

COMMENTAIRE.

me. On voit ici la maniére de procéder en justice, qui étoit en usage alors. On cite le coupable, on entend les témoins, on prononce la sentence, on l'exécute tout de suite dans une même matinée.

℣. 32. JUSSERUNT UT DISCOOPERIRETUR. *Ils commandérent qu'on lui ôtât son voile.* Les femmes en ce pays-là ne vont hors de leurs maisons, que voilées. Les Juges la firent dévoiler, sous prétexte qu'il n'étoit pas du respect dû à leur qualité, de demeurer voilée en leur présence, sur tout étant citée, & accusée; ou peut-être sous prétexte de découvrir son crime par sa contenance, & par l'air de son visage.

℣. 34. POSUERUNT MANUS SUAS SUPER CAPUT EJUS. *Ils mirent leurs mains sur la tête de Susanne.* Formalité usitée parmi les Juifs, lorsqu'on accusoit quelqu'un, sur tout dans les cas de mort. (a) Les témoins ajoûtoient, selon Liran : *C'est votre malice qui vous a attiré ce*

(a) *Levit.* XXIV. 14. *Ponant omnes qui audierunt manus suas super caput ejus, & lapidet eum populus universus.*

châtiment,

Digitized by Google

38. *Porrò nos cùm essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, & vidimus eos pariter commisceri.*

39. *Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, & apertis ostiis exilivit.*

40. *Hanc autem cùm apprehendissemus, interrogavimus, quisnam esset adolescens, & noluit indicare nobis: hujus rei testes sumus.*

41. *Credidit eis multitudo, quasi senibus, & judicibus populi, & condemnaverunt eam ad mortem.*

42. *Exclamavit autem voce magnâ Susanna, & dixit: Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant,*

43. *Tu scis quoniam falsum testimonium tulerunt contra me: & ecce morior, cùm nihil horum fecerim, quæ isti malitiosè composuerunt adversùm me.*

44. *Exaudivit autem Dominus vocem ejus.*

45. *Cúmque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel,*

38. Nous étions alors dans un coin du jardin, & voyant cette méchante action, nous sommes courus à eux, & nous les avons vûs dans cette infamie.

39. Nous n'avons pû prendre le jeune homme, parce qu'il étoit plus fort que nous, & qu'ayant ouvert la porte, il s'est sauvé.

40. Mais pour elle, l'ayant prise, nous lui avons demandé quel étoit ce jeune homme, & elle n'a point voulu nous le dire. C'est de quoi nous sommes témoins.

41. Toute l'assemblée les crut, comme étant anciens, & juges du peuple, & ils condamnérent Susanne à la mort.

42. Alors Susanne jetta un grand cri, & elle dit: Dieu éternel, qui pénétrez ce qui est de plus caché, & qui connoissez toutes choses avant même qu'elles soient faites,

43. Vous savez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage, & cependant je meurs sans avoir rien fait de tout ce qu'ils ont inventé si malicieusement contre moi.

44. Le Seigneur exauça sa priére.

45. Et lorsqu'on la conduisoit à la mort, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant, nommé Daniel,

COMMENTAIRE.

châtiment, & non pas nous. Ils marquoient par-là qu'ils se déchargeoient sur sa tête de toute la peine de sa mort, & de son sang. C'est dans le même sentiment qu'ils mettoient la main sur la tête de la victime qu'ils présentoient pour le sacrifice. (*a*) Ils transportoient en quelque sorte sur elle la peine qu'ils confessoient avoir méritée par leur péché. Ces vieillards quittent le personnage de juges, pour prendre celui d'accusateurs, & de témoins.

℣. 41. CONDEMNAVERUNT EAM AD MORTEM. *Ils condamnérent Susanne à mort*, comme coupable d'adultére. (*b*) La peine de ce crime étoit la lapidation. Les Juges s'étant déclarez parties en accusant Susanne, ce fut le peuple qui jugea, & prononça la sentence.

℣. 45. SUSCITAVIT DOMINUS SPIRITUM SANCTUM PUERI JUNIORIS, CUJUS NOMEN DANIEL. *Le Seigneur*

(*a*) *Levit.* I. 4. IV. 4. 24. & XVI. 21. (*b*) *Levit.* XX. 10. *Joan.* VIII. 5.

Digitized by Google

46. *Et exclamavit voce magna : Mundus ego sum à sanguine hujus.*

47. *Et conversus omnis populus ad eum, dixit : Quis est iste sermo, quem tu locutus es ?*

48. *Qui cùm staret in medio eorum, ait : Sic fatui, filii Israël, non judicantes, neque quod verum est cognoscentes, condemnatis filiam Israël ?*

49. *Revertimini ad judicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversùs eam.*

50. *Reversus est ergo populus cum festinatione, & dixerunt ei senes : Veni, & sede in medio nostrùm, & indica nobis : quia tibi Deus dedit honorem senectutis.*

46. Qui cria à haute voix : Je suis innocent du sang de cette femme.

47. Tout le peuple se tourna vers lui, & lui dit : Que veut dire cette parole que vous venez de prononcer ?

48. Daniel se tenant debout au milieu d'eux, leur dit : Etes-vous si insensez, enfans d'Israël, que d'avoir ainsi sans discerner, & sans connoître la vérité, condamné une fille d'Israël ?

49. Retournez, pour la juger de nouveau, parce qu'ils ont porté un faux témoignage contr'elle.

50. Le peuple retourna donc en grande hâte, & les vieillards dirent à Daniel : Venez, & prenez votre place au milieu de nous, & instruisez-nous, parce que Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse.

COMMENTAIRE.

suscita l'esprit saint d'un jeune enfant, nommé Daniel. On croit que Daniel n'avoit pas alors plus de douze ans. (*a*) L'Esprit saint le remplit, & le fit parler en cette occasion. Dieu voulut confondre la malice, & l'iniquité des vieillards, par le jugement d'un enfant.

℣. 46. MUNDUS EGO SUM A SANGUINE HUIUS. *Je suis innocent du sang de cette femme.* Je ne consens point à sa mort ; elle est condamnée injustement. Cette formule étoit assez usitée parmi les Hébreux. (*b*)

℣. 48. NON JUDICANTES, NEQUE QUOD VERUM EST COGNOSCENTES. *Sans discerner, & sans connoître la vérité.* Le Grec : (*c*) *Vous ne discernez pas, & vous ne reconnoissez pas ce qui est évident*, & manifeste. Ils jugent trop légérement sur la déposition de deux témoins, sans prendre la moindre précaution pour s'assurer de la vérité de leur accusation ; sur tout Susanne ayant toûjours vêcu d'une maniére qui la mettoit assez hors de soupçon du crime qu'on lui imputoit, & niant formellement qu'elle l'eût commis.

℣. 50. VENI, ET SEDE IN MEDIO NOSTRUM, QUIA DEDIT TIBI DEUS HONOREM SENECTUTIS. *Venez, & prenez place au milieu de nous, parce que Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse*

(*a*) *Vide Ignat. Epist. ad Magnes. Sever. Sulpit. lib. 1. Hist. sacr. Theodoret. in* I. *Ezech. Perer. hic.*

(*b*) *Vide Act.* XVIII. 6. XX. 6. *Matth.* XXVII. 24. *Deut.* XXI. 6. 7.

(*c*) Οὐκ ἀναγινώσκετε οὐδὲ τὸ σαφὲς ἐπιγινώσκετε.

51. *E dixit ad eos Daniel : Separate illos ab invicem procul, & dijudicabo eos.*

51. Daniel dit au peuple : Séparez-les l'un de l'autre, & je les jugerai.

52. *Cùm ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, & dixit ad eum : Inveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua, quæ operabaris priùs,*

52. Ayant donc été séparez l'un de l'autre, Daniel appella l'un d'eux, & lui dit : Vieux scélérat, le tems de vos péchez est venu.

53. *Judicans judicia injusta, innocentes opprimens, & dimittens noxios, dicente Domino : Innocentem & justum non interficies.*

53. Vous qui rendiez des jugemens injustes, qui opprimiez les innocens, & qui sauviez les coupables, quoique le Seigneur ait dit : Vous ne ferez point mourir l'innocent, & le juste.

54. *Nunc ergo si vidisti eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino.*

54. Maintenant donc si vous avez surpris cette femme, dites-moi sous quel arbre vous les avez vû parler ensemble ? Il lui répondit : Sous un lentisque.

55. *Dixit autem Daniel : Rectè mentitus es in caput tuum : Ecce enim Angelus Dei acceptâ sententiâ ab eo, scindet te medium.*

55. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber sur votre tête. Car voilà l'Ange qui sera l'exécuteur de l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre vous, & qui vous coupera en deux.

COMMENTAIRE.

se. Ou plutôt : (*a*) Parce que Dieu vous a donné l'honneur de la judicature ; il vous a élevé au rang des Juges, & des anciens de son peuple. Si ces vieillards qui parlent à Daniel, sont les mêmes qui ont accusé Susanne ; il faut croire qu'ils lui disent ceci en raillant, & comme en insultant à sa jeunesse, & à sa présomption, qui prétend réformer le jugement de toute l'assemblée ; ou bien qu'ils essayent de le gagner, & de le séduire par leurs flatteries. Mais il y a plus d'apparence que ceux qui disent ces paroles à Daniel, sont d'autres Sénateurs, qui n'étoient pas du complot de ces deux vieillards, & qui étoient bien aise que quelqu'un s'élevât contr'eux, & découvrît la fausseté de leur accusation.

℣. 52. NUNC VENERUNT PECCATA TUA. *Le tems de vos péchez est venu.* Vos crimes sont montez à leur comble, & Dieu lassé de vos iniquitez, veut enfin en tirer vengeance ; c'est comme un créancier, qui exige le payement de sa dette au tems marqué.

℣. 54. QUI AIT : SUB SCHINO. 55. ECCE ANGELUS DOMINI SCINDET TE MEDIUM. *Il répondit : Sous un lentisque.* (55) *Voilà l'Ange du Seigneur, qui vous coupera en deux.* Il y a dans le Grec (*b*) une allusion entre *schinon*, un lentisque, & *schisei*, il vous coupera. C'est

(*a*) Ὅτι σοὶ ἔδωκεν ὁ Θεὸς τὸ πρεσβυτέριον.

(*b*) Ὑπὸ χίνον ... ἤδη γὰρ Ἄγγελος τοῦ Θεοῦ χίσει σε μέσον.

56. *Et, amoto eo, jussit venire alium, & dixit ei : Semen Chanaan, & non Juda, species decepit te, concupiscentia subvertit cor tuum.*

56. Après l'avoir fait retirer, il commanda qu'on fît venir l'autre ; & il lui dit : Race de Chanaan, & non de Juda, la beauté vous a séduit, & la passion vous a perverti le cœur.

COMMENTAIRE.

une des principales raisons qui a fait douter à quelques anciens, que ce Chapitre ait jamais été écrit en Hébreu ; (*a*) comme si dans cette langue, ou dans la Chaldéenne, il n'y avoit pas souvent de semblables allusions, & comme s'il n'y en pouvoit avoir eu en cet endroit ; ce dont à la vérité on n'a aucune preuve, puisqu'on n'a plus le Texte original & primitif de cette Histoire, ni dans l'une, ni dans l'autre de ces Langues. Comme il y auroit de la témérité à affirmer que l'allusion se remarquoit dans l'original, il y en a encore plus d'assurer le contraire. De plus, est-il possible que le traducteur Grec ait mis un arbre pour un autre, afin de conserver une allusion qu'il remarquoit dans l'original, & qu'il n'auroit pû faire sentir en conservant scrupuleusement le terme qui y étoit marqué ? (*b*) On voit dans la Perse un arbre nommé *schinar*, (*c*) qui est haut, & fort droit, & qui n'a pour toute branche, qu'une grosse touffe au haut de son tronc. Ne seroit-ce point cet arbre que le traducteur auroit traduit par *schinos*, & qui lui auroit donné lieu de faire allusion avec le verbe *schizo*, couper ? Au reste, le *schinos*, ou *lentisque*, est un grand arbre de la hauteur du chêne, avec des feüilles comme celles du sorbier, ayant une odeur de térébinthe. Il est toujours verd, & produit des fruits trois fois l'année. Il rend une espéce de résine, qui est appellée *mastiché*, dans l'Isle de Chio.

Quand Daniel dit : *Voilà l'Ange du Seigneur, qui vous coupera en deux* ; on peut croire qu'il a mis une sorte de supplice pour un autre, par une maniére de parler qui est assez ordinaire. Couper les hommes en deux avec une scie par le milieu du corps, n'est point un supplice inconnu dans l'antiquité. *Parysatis* fit ainsi couper en deux Roxane toute vivante. (*d*) Il est pourtant fort vrai-semblable que ces deux vieillards furent lapidez, suivant la Loi du Talion, qui veut que l'accusateur à faux, souffre la même peine qu'il a voulu faire souffrir à l'innocent. (*e*)

(*a*) *Vide Ieronym. hic, & Præfat. in Daniel. & African. ad Origen.*

(*b*) *Vide Epist. Origen. ad African. & Perer. & Sanct. hic.*

(*c*) Tavernier, voyage de Perse, liv. 4. ch. 6. pag. 367.

(*d*) *Ctesias.* Τὴν Ῥοξανὴν ζῶσαν κατατεμών. Voyez notre Dissertation sur les supplices.

(*e*) Voyez *Exod.* XIX. 4. & ci-après ℣. 61. *Fecerunt eis sicut malè egerant adversùs proximum. Deut.* XIX. 18. 19. *Reddent ei sicut fratri suo facere cogitavit.*

Digitized by Google

57. *Sic faciebatis filiabus Israël, & illæ timentes loquebantur vobis : sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.*

58. *Nunc ergo dic mihi, sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi. Qui ait : Sub prino.*

59. *Dixit autem ei Daniel : Rectè mentitus es, & tu in caput tuum : manet enim Angelus Domini, gladium habens, ut secet te medium, & interficiat vos.*

60. *Exclamavit itaque omnis cœtus voce magna, & benedixerunt Deum, qui salvat sperantes in se.*

61. *Et consurrexerunt adversus duos presbyteros, (convicerat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium,) fecerúntque eis sicut malè egerant adversùs proximum,*

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël ; & elles ayant peur de vous, vous parloient : mais la fille de Juda n'a pû souffrir votre iniquité.

58. Maintenant donc, dites-moi sous quel arbre vous les avez surpris, lorsqu'ils se parloient ? Il lui répondit : Sous une yeuse.

59. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber maintenant sur votre tête. Car l'Ange du Seigneur est tout prêt, & tient l'épée pour vous couper par le milieu du corps, & pour vous faire mourir tous deux.

60. Aussi-tôt tout le peuple jetta un grand cri, & ils bénirent Dieu, qui sauve ceux qui espérent en lui ;

61. Et ils s'élevérent contre les deux vieillards, parce que Daniel les avoit convaincus par leur propre bouche, d'avoir porté un faux témoignage ; & ils leur firent souffrir le même mal, qu'ils avoient voulu faire à leur prochain,

COMMENTAIRE.

℣. 57. ILLÆ TIMENTES LOQUEBANTUR VOBIS. *Elles ayant peur de vous, vous parloient.* Elles consentoient à vos mauvais désirs. Voyez le ℣. suivant, & *Cantic.* VIII. 8. & *Genes.* XXXIV. 6. Parler à une fille, se prend pour la demander en mariage, ou même pour la solliciter au mal, comme en cet endroit. En Orient on ne parle point aux filles, & on n'entre point dans leurs appartemens ; on présume que ceux qui le font sans témoins, n'ont que de mauvais desseins.

℣. 58. SUB PRINO. 59. .... ANGELUS DOMINI, GLADIUM HABENS UT SECET TE MEDIUM. *Sous une yeuse.* 59. .... *L'Ange du Seigneur est tout prêt pour vous couper par le milieu du corps.* Le Grec : (a) *Tient une épée pour vous scier par le milieu du corps.* L'yeuse est une espéce de chêne, qui a une écorce unie & rouge. On l'appelle autrement *chêne verd*, à cause de ses feüilles qu'il conserve pendant tout l'hyver, & qui sont semblables au laurier, mais blanchâtres, rudes au dehors, & si dentelées, qu'elles semblent des épines. On remarque ici entre *prinos* & *prisei*, une yeuse, & il sciera, une allusion pareille à celle qu'on a remarquée sur les versets 54. & 55.

(a) Τὴν ῥομφαίαν ἔχων πρίσαι σε μέσον.

62. *Ut facerent secundùm legem Moysi : & interfecerunt eos, & salvatus est sanguis innoxius in die illa.*

63. *Helcias autem & uxor ejus laudaverunt Deum, pro filia sua Susanna, cum Joackim marito ejus, & cognatis omnibus, quia non esset inventa in ea res turpis.*

64. *Daniel autem factus est magnus in conspectu populi, à die illa, & deinceps.*

65. *Et Rex Astyages appositus est ad patres suos, & suscepit Cyrus Perses regnum ejus.*

62. Pour exécuter la Loi de Moyse. Ainsi ils les firent mourir, & le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.

63. Helcias & sa femme rendirent graces à Dieu, pour Susanne leur fille, avec Joakim son mari, & tous ses parens, de ce qu'il ne s'étoit trouvé rien en elle qui blessât l'honnêteté.

64. Quant à Daniel, depuis ce jour-là, & dans la suite du tems il devint grand devant le peuple.

65. Et le Roi Astyages se réünit à ses peres par la mort, & Cyrus de Perse lui succéda au Royaume.

COMMENTAIRE.

℣. 61. FECERUNT EIS SICUT MALE EGERANT. *Ils leur firent souffrir le même mal qu'ils avoient voulu faire à leur prochain.* Voyez le ℣. 54. soit qu'ils ayent été lapidez, ou étranglez par le peuple, suivant la Loi du Talion, & celle qui condamne les adultéres à mort ; (*a*) soit que les Juifs les ayent livrez aux Officiers du Roi Nabuchodonosor, qui les firent griller dans la poële, suivant la tradition des Juifs. (*b*) Voyez le ℣. 5.

℣. 65. REX ASTYAGES APPOSITUS EST AD PATRES SUOS, ET SUSCEPIT CYRUS PERSES REGNUM EIUS. *Le Roi Astyages se réünit à ses peres par la mort, & Cyrus de Perse lui succéda au Royaume.* On doit rapporter ceci au commencement du Chapitre suivant ; car l'histoire de Susanne étant du commencement du regne de Nabuchodonosor ; il est visible que Cyrus ne succéda pas alors à Astyages son oncle maternel, Roi des Médes. En suivant l'hypothése que nous avons proposée sur le Chap. v. ℣. 31. Astyages & Darius le Méde, ou Cyaxarés sont une même personne ; ainsi il faudra dire que l'histoire de Bel arriva sous le regne de Cyrus.

Au reste, quoique Cyrus soit un des plus célébres Conquérans de l'antiquité, & que nous ayons son histoire écrite par un assez grand nombre d'Auteurs anciens, il faut avoüer qu'à peine sait-on sa véritable origine, ni le genre de sa mort. Hérodote, Diodore, & Trogus s'accordent en quelques articles, & se contredisent en d'autres ; mais ils sont fort différens de Xénophon. Ctésias s'éloigne presque également des uns, & des autres.

(*a*) *Levit.* XX. 10. *Deut.* XXII. 22. Les Rabbins enseignent que quand le genre de mort n'est pas marqué dans la Loi, il faut l'entendre de la strangulation ; mais que depuis la captivité, on lapida plus communément les adultéres.

(*b*) *Ieronym. hic.*

Digitized by Google

Ctéſias (*a*) ſoûtient que Cyrus, & Aſtyages n'étoient point parens. Athenée (*b*) dit que Cyrus étoit un ſimple Garde du corps d'Aſtyages, qu'il ſe ſouleva contre ſon maître, & mit les Perſes en liberté. Xénophon (*c*) aſſure que Cambyſe pere de Cyrus, étoit Roi de Perſe. Hérodote & Juſtin veulent que Cambyſe ait été un ſimple particulier. Un point dans lequel ils conviennent tous, eſt qu'il détruiſit l'Empire de Babylone, & des Médes, & qu'il fonda celui des Perſes, ayant aſſujetti ſous ſon Empire preſque tous les peuples de l'Aſie. Quant aux circonſtances de ſa mort, les Hiſtoriens la racontent de tant de maniéres différentes, qu'on ne ſçait à quoi s'en tenir ; nous en avons déja parlé ci-devant. L'Ecriture nous apprend les conſidérations qu'il eut pour la nation des Juifs, & les biens qu'il leur fit, les ayant renvoyez en liberté dans leur pays la premiére année de ſon regne. (*d*) Le ſentiment qui place l'hiſtoire de Bel au commencement du regne de Cyrus, eſt aſſez appuyé par les Anciens, & par les Modernes. Saint Irenée, (*e*) ſaint Athanaſe dans ſa Synopſe des Livres ſaints, l'Auteur de l'Hiſtoire Scolaſtique, Liran, Denys le Chartreux, Sanctius, & pluſieurs autres l'ont ſoûtenu.

(*a*) *Cteſia fragmenta.*
(*b*) *Athen. lib. 14. cap. 8. pag. 633.*
(*c*) *Xenophon. Cyropæd. lib.*
(*d*) *1. Eſdr. I. 1. 2. Par. XXVI. 22.*
(*e*) *Irenæus lib. 4. adverſ. Hæreſ. cap. 11.*

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Impostures des Prêtres de Bel découvertes. Daniel fait mourir un Dragon adoré à Babylone.

℣. 1. *ERat autem Daniel conviva Regis, & honoratus super omnes amicos ejus.*

2. *Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel, & impendebantur in eo per dies singulos similæ artabæ duodecim, & oves quadraginta, vinique amphoræ sex.*

℣. 1. DAniel mangeoit à la table du Roi, & le Roi l'avoit élevé en honneur au-dessus de tous ses amis.

2. Les Babyloniens avoient alors une idole nommée Bel, pour laquelle on sacrifioit tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, & six grands vases de vin.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ERAT DANIEL CONVIVA REGIS. *Daniel mangeoit à la table du Roi.* Ou bien, (*a*) il vivoit à la Cour, & étoit nourri des viandes qu'on avoit servies à la table du Roi, de même que les autres Officiers; car tel étoit l'usage dans la Cour de Perse. (*b*) Le Roi donnoit aussi quelquefois à manger aux Grands de son Royaume, & mangeoit avec eux; (*c*) & il avoit certains amis particuliers, & quelques-uns de ses parens qu'il recevoit à sa table par un honneur, & une distinction singuliére. Cyrus avoit introduit cette pratique dans sa Cour, & ses successeurs la continuérent. L'Histoire a remarqué que Démocédes, & Histyæus joüirent de cet honneur sous Darius, fils d'Hystaspe. (*d*) Daniel avoit la même prérogative sous Cyrus. L'Ecriture marque, non seulement en cet endroit, mais encore au Chapitre I. ℣. 21. & au Chapitre VI. ℣. 28. que ce Prophéte fut en une haute considération dans la Cour de Cyrus. Nous ne croyons pas qu'il ait vêcu beaucoup au-delà de la premiére, ou seconde année de ce Prince; il pouvoit avoir alors quatre-vingt-un, ou quatre-vingt-deux ans.

(*a*) Ἦν Δανιὴλ συμβιότης τοῦ βασιλέως.

(*b*) *Plutarch. l. 7. c. 4. Problemat.* Περσῶν βασιλεῖς οὐ μόνον φίλοις, καὶ ἡγεμόσι, καὶ σωματοφύλαξιν ἀποπέμπειν ἀεὶ μερίδας, ἀλλὰ καὶ τὸ τῶν δούλων, καὶ τὸ τῶν κυνῶν ἀεὶ δεῖπνον ἐπὶ τῆς ἐκείνων προστίθεσθαι τραπέζης.

(*c*) *Vide Esth. I. Joseph. Antiq. XI. 6.*

(*d*) Voyez *Xenophon. Cyropæd. l. 1.* Φίλους συντραπέζους. *Herodot. lib. 3. c. 132.* Δημοκήδης ὁμοτράπεζος βασιλεῖ γεγονέει. *Et l. 5. 24* Ἔχει τάπερ ἂν ἔχω ἔξω, ἐμέστε σύσσιτος ἐὼν, καὶ σύμβουλος. C'est Darius, fils d'Hystaspe, qui parle à Histiæus.

℣. 2.

3. *Rex quoque colebat eum, & ibat per singulos dies adorare eum: Porrò Daniel adorabat Deum suum. Dixitque ei Rex: Quare non adoras Bel?*

4. *Qui respondens ait ei: Quia non colo idola manu facta, sed viventem Deum, qui creavit cœlum & terram, & habet potestatem omnis carnis.*

5. *Et dixit Rex ad eum: Non videtur tibi esse Bel vivens Deus? An non vides quanta comedat, & bibat quotidie?*

6. *Et ait Daniel arridens: Ne erres, Rex, iste enim intrinsecùs luteus est: & forinsecùs æreus, neque comedit aliquando.*

3. Le Roi honoroit auſſi cette idole, & il alloit tous les jours l'adorer. Mais Daniel adoroit ſon Dieu; & le Roi lui dit: Pourquoi n'adorez-vous point Bel?

4. Daniel répondit au Roi: Parce que je n'adore point les idoles, qui ſont faites de la main des hommes; mais le Dieu vivant qui a créé le ciel & la terre, & qui tient en ſa puiſſance tout ce qui a vie.

5. Le Roi dit à Daniel: Croyez-vous que Bel ne ſoit pas un Dieu vivant? Ne voyez-vous pas combien il mange, & combien il boit chaque jour?

6. Daniel lui répondit en ſoûriant: O Roi, ne vous y trompez pas, ce Bel eſt de bouë au dedans, & d'airain au dehors, & il ne mangea jamais.

COMMENTAIRE.

℣. 2. ERAT IDOLUM APUD BABYLONIOS, NOMINE BEL. *Les Babyloniens avoient une idole nommée Bel.* Le Dieu Bel eſt un ancien Roi de Babylone, qui fut mis au rang des Dieux par ſes ſujets après ſa mort. Quelques Anciens (*a*) lui ont attribué la fondation de Babylone, parce qu'il la fit aggrandir, & embellir. Bélus avoit un Temple fameux dans Babylone, bâti par les anciens Rois du pays. Hérodote nous en a laiſſé une deſcription, & nous avertit qu'il ſubſiſtoit encore de ſon tems. (*b*) Il étoit quarré, & orné de portes de cuivre. Le terrain qu'il occupoit étoit de huit ſtades en tout ſens. Il étoit compoſé de huit tours poſées l'une ſur l'autre; la premiére avoit une ſtade de hauteur, & autant de largeur; les ſept autres alloient en diminuant: dans la huitiéme étoit le Temple, ou la demeure de la Divinité; on y voyoit un lit magnifique, & une table d'or, mais ſans aucune ſtatuë. Dans la tour d'en-bas il y avoit un autre temple, avec une ſtatuë d'or de Jupiter, une grande table avec la chaiſe & le marchepied; le tout d'or maſſif, & du poids de huit cens talens. Au dehors de ce Temple étoit un autel d'or, & encore un autre autel fort grand, ſur lequel on immoloit des hoſties parfaites, ou de gros animaux. Diodore de Sicile (*c*) en donne une deſcription aſſez differente de celle d'Hérodote. On la peut voir ſur *Daniel* Ch. I. 2. Mais comme le Temple de Bélus qu'ils nous dépeignent, eſt apparemment tout autre que celui qui

(*a*) *Q. Curt. lib. 5. & Eupolem. apud Euſeb. lib. 9. Præp. c. 41.*

(*b*) *Herodot. l. 1. cap. 181. 182. & 183.*
(*c*) *Diodor. l. 3. c. 10.*

Digitized by Google

7. *Et iratus Rex vocavit ſacerdotes ejus, & ait eis: Niſi dixeritis mihi, quis eſt qui comedat impenſas has, moriemini.*

8. *Si autem oſtenderitis, quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blaſphemavit in Bel. Et dixit Daniel Regi: Fiat juxta verbum tuum.*

9. *Erant autem ſacerdotes Bel ſeptuaginta, exceptis uxoribus, & parvulis, & filiis. Et venit Rex cum Daniele in templum Bel.*

10. *Et dixerunt ſacerdotes Bel: Ecce nos egredimur foras: Et tu, Rex, pone eſcas, & vinum miſce; & claude oſtium, & ſigna annulo tuo.*

7. Alors le Roi entrant en colére, appella les Prêtres de Bel, & leur dit: Si vous ne me dites qui eſt celui qui mange tout ce qui s'employe pour Bel, vous mourrez.

8. Mais ſi vous me faites voir que c'eſt Bel qui mange toutes ces viandes, Daniel mourra, parce qu'il a blaſphêmé contre Bel. Daniel dit au Roi: Qu'il ſoit fait ſelon votre parole.

9. Or il y avoit ſoixante & dix Prêtres de Bel, ſans leurs femmes, leurs enfans, & leurs petits enfans. Le Roi alla avec Daniel au Temple de Bel;

10. Et les Prêtres de Bel lui dirent: Nous allons ſortir dehors; & vous, ô Roi, faites mettre les viandes, & ſervir le vin; fermez la porte du Temple, & la cachetez de votre anneau,

COMMENTAIRE.

fut démoli par Daniel, (*a*) & où il découvrit les friponneries des Prêtres, dont on parlera ci-après; nous ne nous arrêtons pas à les comparer, & à les concilier.

Quoique Cyrus ne fût pas de la même Religion que les Chaldéens, il ne laiſſoit pas d'adorer les Dieux de Babylone. (*b*) Le culte de pluſieurs Dieux différens n'étoit nullement incompatible dans l'opinion des payens. Il conſerva dans les lieux de ſes conquêtes les anciennes ſuperſtitions, & y maintint la religion des habitans. Il laiſſa Bel à Babylone, & les autres Dieux, chacun dans leur pays. Mais Cambyſes, & Xercés ſes ſucceſſeurs, n'imitérent pas ſa modération, ou ſon indifférence. Ils renverſérent les Temples, & briſérent les ſtatuës des peuples vaincus. On croit que Xercés au retour de ſa malheureuſe expédition contre la Gréce, renverſa le célebre Temple de Bélus dont nous venons de parler.

SIMILÆ ARTABÆ DUODECIM. *Douze meſures de farine.* L'artaba eſt une meſure des Perſes; elle contenoit ſoixante & douze ſeptiers, ſelon ſaint Epiphane, (*c*) & ſaint Iſidore. (*d*) George Agricola dit que l'*artaba*, étoit la même que la *médimne* des Grecs; or la médimne étoit de ſix *modius*, un ſeptier, & quatre onces. Hérodote lui donne une médimne, & trois chænix. (*e*)

(*a*) Voyez ci-après le ℣. 21.
(*b*) Voyez le ℣. 2.
(*c*) *Epiphan. de Ponderib. & menſuris.*
(*d*) *Iſidor. lib. 16. Origin.*
(*e*) *Herodot. l. 1.*

Digitized by Google

11. *Et cùm ingressus fueris manè, nisi inveneris omnia comesta à Bel, morte moriemur; vel Daniel, qui mentitus est adversùm nos.*

12. *Contemnebant autem, quia fecerant sub mensa absconditum introitum; & per illum ingrediebantur semper, & devorabant ea.*

13. *Factum est igitur postquàm egressi sunt illi, Rex posuit cibos ante Bel: præcepit Daniel pueris suis, & attulerunt cinerem, & cribravit per totum templum coram Rege: & egressi clauserunt ostium, & signantes annulo Regis abierunt.*

11. Et demain au matin lorsque vous entrerez, si vous ne trouvez que Bel aura tout mangé, nous mourrons tous: ou bien Daniel mourra, pour avoir rendu un faux témoignage contre nous.

12. Ils parloient ainsi *de lui* avec mépris, & se tenoient assurez; parce qu'ils avoient fait sous la table de l'autel une entrée secrette, par laquelle ils venoient toûjours, & mangeoient ce qu'on avoit servi pour Bel.

13. Après donc que les Prêtres furent sortis, le Roi mit les viandes devant Bel: or Daniel commanda à ses gens d'apporter de la cendre, & il la répandit par tout le Temple devant le Roi, la faisant passer par un crible. Ils sortirent ensuite, & fermérent la porte du Temple, & l'ayant scellée du cachet du Roi, ils s'en allérent.

COMMENTAIRE.

VINI AMPHORÆ SEX. *Six grands vases de vin;* ou six *amphores* de vin. L'amphore Romaine étoit de deux urnes, (*a*) ou deux *cadus*, ou quarante-huit septiers. Les Romains appelloient *quadrantal*, ce que les Grecs nommoient *amphora*. C'étoit, dit Festus, un vaisseau d'un pied en quarré, qui contenoit, selon Volusius Matianus, trois modius, & huit conges. Le Grec lit (*b*) *six mêtretes de vin.*

Au lieu que l'amphore Romaine n'étoit que de deux urnes, l'amphore Athénienne en contenoit trois, selon Fannius.

Attica prætereà dicenda est amphora nobis,
Seu cadus: hanc facies, nostræ si adjeceris urnam.

C'est apparemment de cette derniére espéce d'amphore, dont le Texte de Daniel parle en cet endroit. (*c*)

℣. 20. OSTENDERUNT EI ABSCONDITA OSTIOLA. *Ils lui montrérent les petites portes secrettes.* Les Anciens avoient la simplicité de croire que les Dieux, les Manes, les Génies venoient goûter ce qu'on offroit sur les autels, & sur les tombeaux. On les y attiroit par l'odeur de l'encens, des chairs rôties, & du vin. C'est sur cette ridicule persuasion qu'étoit fondée la coûtume de préparer des soupers à Hécate dans les carrefours, & de porter à manger sur les tombeaux. On trouve une ancienne inscription qui veut qu'on invite les Génies d'Auguste, & de Tibére à ve-

(*a*) *Columell. l.* 12. *c.* 20.
(*b*) Οἴνου μετρητὰς ἓξ.
(*c*) Voyez Perer. sur cet endroit.

Digitized by Google

14. *Sacerdotes autem ingressi sunt nocte juxta consuetudinem suam, & uxores, & filii eorum: & comederunt omnia, & biberunt.*

15. *Surrexit autem Rex primo diluculo, & Daniel cum eo.*

16. *Et ait Rex: Salvane sunt signacula, Daniel? Qui respondit: Salva, Rex.*

17. *Statimque cùm aperuisset ostium, intuitus Rex mensam, exclamavit voce magnâ: Magnus es, Bel, & non est apud te dolus quisquam.*

18. *Et risit Daniel, & tenuit Regem ne ingrederetur intrò, & dixit: Ecce pavimentum, animadverte cujus vestigia sint hæc.*

19. *Et dixit Rex: Video vestigia virorum, & mulierum, & infantium. Et iratus est Rex.*

20. *Tunc apprehendit sacerdotes, & uxores, & filios eorum: & ostenderunt ei abscondita ostiola, per quæ ingrediebantur, & consumebant quæ erant super mensam.*

14. Les Prêtres entrérent durant la nuit selon leur coûtume, avec leurs femmes & leurs enfans; & mangérent, & bûrent tout ce qui avoit été servi.

15. Le Roi se leva dès la pointe du jour, & Daniel *vint au Temple* avec lui.

16. Le Roi lui dit: Daniel, le sceau est-il en son entier? Daniel répondit: O Roi, le sceau est tout entier.

17. Aussi-tôt le Roi ayant ouvert la porte, & voyant la table de l'autel, jetta un grand cri, en disant: Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie.

18. Daniel commença à rire, & retenant le Roi, afin qu'il n'avançât pas plus avant, il lui dit: Voyez ce pavé; considérez de qui sont ces traces de pieds.

19 Je vois, dit le Roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes, & de petits enfans. Et il entra dans une grande colére.

20. Il fit alors arrêter les Prêtres, leurs femmes, & leurs enfans, & ils lui montrérent les petites portes secrettes par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui étoit sur la table.

COMMENTAIRE.

nir au festin, en leur offrant de l'encens, & du vin. (*a*) Les Perses avoient accoûtumé de dresser une table au Génie de leur Roi, quoiqu'absent. (*b*) Tout cela donnoit beau jeu à l'avidité des Prêtres, qui avoient trop d'intérêt à cette ridicule religion, pour ne la pas soûtenir, & appuyer de toute leur industrie. Aristophanes parle d'une friponnerie des Prêtres de Plutus, (*c*) toute semblable à celle qui fut découverte par Daniel.

℣. 22. ERAT DRACO MAGNUS IN LOCO ILLO. *Il y avoit aussi dans la ville un grand Dragon.* Le Démon qui avoit vaincu la premiére femme sous la forme d'un serpent, avoit inspiré à ses sectateurs une dévotion particuliére pour cet animal. Ils le regardoient comme un animal

---

(*a*) *Diar. Italic. c. 26. p. 382. Thure & vino genii eorum ad epulandum in ara numinis Augusti invitarentur.*

(*b*) *Athan. l. 6.* Ἐκέκτην ἡμέραν ὁπότε μέλλων δειπνεῖν τεθαικέναι παρίστηθ χωρὶς, ὑπονοῶν, τῷ δαίμονι τῷ βασιλέως.

(*c*) *Aristophan. Plutus Act. 3. Scen. 2.*
Ἔπειτ' ἀναλίψας ἱερῶ τὸν ἰατέα
Τὰς φθοῖς ἀφαπτάζουθ, κοὐ θεὸς ἰκάθας.
Ἀπὸ τῆς Ἰερωτίζης τῆς ἐτέρας μετὰ τοῦτο δή,
Προελήλυθε τὰς βαμὰς ἅπαντας ὁ κύκλῳ
Ἔτιτα πόπανον εἶτ' τι παζαλιλαμμένον,

21. *Occidit ergo illos Rex, & tradidit Bel in potestatem Danielis : qui subvertit eum, & Templum ejus.*

22. *Et erat draco magnus in loco illo, & colebant eum Babylonii.*

21. Le Roi les fit donc mourir, & il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa, & son Temple.

22. Il y avoit aussi dans la ville un grand dragon, que les Babyloniens adoroient.

COMMENTAIRE.

sacré ; ils lui avoient consacré des autels, & érigé des Temples, ils lui attribuoient la connoissance, & la prédiction de l'avenir. Ce n'étoit point seulement à Babylone qu'il avoit des adorateurs, des Temples, & des Prêtres ; il y en avoit aussi dans l'Egypte. (*a*) On voit auprès de Thebes des serpens sacrez, dit Hérodote, qui ne font mal à personne ; ils ont deux cornes, & sont assez petits. On les enterre après leur mort dans le Temple de Jupiter, aûquel ils sont consacrez. Virgile parle de la Prêtresse qui nourrissoit celui du jardin des Hespérides, & qui étoit la gardienne de son Temple. (*b*)

Hesperidum Templi custos, epulasque draconi
Quæ dabat.

Dans l'Epire il y avoit un bois consacré à Apollon, & environné de murailles, dans lequel on voyoit un grand nombre de serpens agréables à cette Divinité ; on les croyoit descendus du serpent Python, tué par Apollon ; c'étoit une vierge qui avoit soin de leur nourriture. (*c*) Il y avoit de semblables dragons dans un bois dédié à Junon d'Argos, près de Lavinium ; on introduisoit dans ce bois en certains jours des filles les yeux bandez, avec une composition d'eau, & de farine pour les serpens ; ces animaux ne touchoient point, dit-on, à ce qu'on leur offroit, si ces filles n'étoient pas chastes. (*d*) Elien parle aussi d'un dragon sacré qu'on nourrissoit en Phrygie dans un bois dédié à Diane, (*e*) & d'un autre qu'on adoroit en Egypte, dans la ville de Mélite ; (*f*) il avoit sa demeure dans une tour, & on lui avoit assigné des ministres, & des officiers, & un Prêtre ; on lui avoit dressé une table, & il avoit une coupe dans laquelle on mettoit tous les jours de la farine détrempée avec du miel, qui se trouvoit mangée le lendemain. L'on sait que les Romains après une grande peste, envoyerent querir un serpent qu'on adoroit à Epidaure. L'animal vint de lui-même, ou plûtôt amené par le Démon dans leur navire, &

(*a*) *Herodot. l. 2. c. 74.*
(*b*) *Virgil. Æneid. IV. vers. 484.*
(*c*) *Ælian. de Animal. l. XI, c. 2.*
(*d*) *Idem lib. XI. c. 16.*
(*e*) *Lib. XII. c. 39.*
(*f*) *Idem lib. XI. c. 17.* Ἐν Μελίτῃ τῆς Αἰγύπτου δράκων ἐστὶν ἱερὸς ἐν πύργῳ, καὶ τετίμηται, καὶ ἔχει θεραπευτὰς, καὶ ὑπηρέτας, καὶ κεῖται οἱ τράπεζα, καὶ κρατὴρ. Εἰς τοῦτον οὖν ἀνὰ πᾶσαν τὴν ἡμέραν ἄλφιτα ἀγαδεύσαντες μελικράτῳ, εἶτα ἀπίασι.

23. *Et dixit Rex Danieli : Ecce nunc non potes dicere, quia iſte non ſit Deus vivens : adora ergo eum.*

24. *Dixítque Daniel: Dominum Deum meum adoro : quia ipſe eſt Deus vivens: iſte autem non eſt Deus vivens.*

25. *Tu autem, Rex, da mihi poteſtatem, & interficiam draconem abſque gladio, & fuſte. Et ait Rex : Do tibi.*

26. *Tulit ergo Daniel picem, & adipem, & pilos, & coxit pariter : fecítque maſſas, & dedit in os draconis, & diruptus eſt draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.*

27. *Quod cùm audiſſent Babylonii, indignati ſunt vehementer; & congregati adversùm Regem, dixerunt : Judæus factus eſt Rex : Bel deſtruxit, draconem interfecit, & ſacerdotes occîdit.*

28. *Et dixerunt cùm veniſſent ad Regem : Trade nobis Danielem ; alioquin interficiemus te, & domum tuam.*

29. *Vidit ergo Rex quòd irruerent in eum vehementer : & neceſſitate compulſus tradidit eis Danielem.*

30. *Qui miſerunt eum in lacum leonum, & erat ibi diebus ſex.*

23. Et le Roi dit à Daniel : Vous ne pouvez pas dire préſentement, que celui-ci ne ſoit pas un Dieu vivant. Adorez-le donc.

24. Daniel lui répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parce que c'eſt lui qui eſt un Dieu vivant : mais celui-ci n'eſt point un Dieu vivant.

25. Que s'il vous plaît, ô Roi, de me le permettre, je tuërai ce dragon, ſans me ſervir ni d'épée ni de bâton. Le Roi lui dit : Je vous le permets.

16. Daniel prit donc de la poix, de la graiſſe, & du poil, & ayant fait cuire tout cela enſemble, il en fit des maſſes qu'il jetta dans la gueule du dragon ; & le dragon creva. Et Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez.

27. Les Babyloniens ayant appris ceci, en conçûrent une extrême colére : & s'étant aſſemblez contre le Roi, ils dirent : Le Roi eſt devenu Juif ; il a renverſé Bel, il a tué le dragon, & il a fait mourir les Prêtres.

28. Etant donc venus trouver le Roi, ils lui dirent : Abandonnez-nous Daniel, ou autrement nous vous ferons mourir avec toute votre maiſon.

29. Le Roi voyant qu'ils le preſſoient avec tant de violence, & étant contraint par la néceſſité, leur abandonna Daniel.

30. Ils le jettérent auſſi-tôt dans la foſſe des lions, & il y demeura ſix jours.

COMMENTAIRE.

s'alla mettre dans une iſle du Tibre, où il fut dans la ſuite adoré comme un Dieu favorable au peuple Romain. (*a*) En voilà plus qu'il n'en faut, pour rendre croyable l'Hiſtoire que nous liſons ici, quand elle n'auroit pas toute l'autorité que lui donne le Livre ſacré où elle eſt rapportée.

℣. 27. JUDÆUS FACTUS EST REX. *Le Roi eſt devenu Juif.* Il a comme eux les idoles en horreur ; peut-être auſſi parce que depuis peu il avoit mis cette nation en liberté, & avoit témoigné pour Daniel une eſtime toute particuliére ; ou, ſelon Grotius : *Un Juif eſt devenu Roi.* (*b*) Daniel fait ici le Roi ; il diſpoſe du Roi à ſa volonté.

(*a*) *Vide Valer. Maxim. & alios Hiſt. Romana Scriptores.*

(*b*) Ἰουδαῖος γέγονεν βασιλεύς ; non autem, ὁ βασιλεύς, ut nunc legitur.

Digitized by Google

31. *Porrò in lacu erant leones septem, & dabantur eis duo corpora quotidie, & duæ oves: & tunc non data sunt eis, ut devorarent Danielem.*

31. Il y avoit dans la fosse sept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps d'hommes avec deux brebis; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel.

32. *Erat autem Habacuc Propheta in Judæa, & ipse coxerat pulmentum, & intriverat panes in alveolo: & ibat in campum, ut ferret messoribus.*

32. En ce même tems le Prophéte Habacuc étoit en Judée, & ayant apprêté du potage, il le mit avec du pain trempé dans un vase, & l'alloit porter dans le champ à ses moissonneurs.

33. *Dixitque Angelus Domini ad Habacuc: Fer prandium, quod habes, in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum.*

33. L'Ange du Seigneur dit à Habacuc: Portez à Babylone le dîner que vous avez, pour le donner à Daniel, qui est dans la fosse des lions.

34. *Et dixit Habacuc: Domine, Babylonem non vidi, & lacum nescio.*

34. Habacuc répondit: Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone, & je ne sai où est la fosse.

35. *Et apprehendit eum Angelus Domini in vertice ejus, & portavit illum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum in impetu spiritûs sui.*

35. Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta avec la vîtesse, & l'activité d'un esprit *céleste* jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse des lions.

COMMENTAIRE.

℣. 30. IN LACUM LEONUM. *Dans la fosse des lions.* Daniel y avoit déja été jetté une fois auparavant sous le regne de Darius le Méde. (*a*)

℣. 31. DUO CORPORA, ET DUÆ OVES. *Deux corps d'hommes, avec deux brebis.* Deux hommes condamnez à mort, avec deux brebis.

℣. 32. ERAT HABACUC PROPHETA IN JUDÆA. *Le Prophéte Habacuc étoit en Judée.* Si c'est le même Habacuc dont nous avons les Prophéties dans les douze petits Prophétes, (*b*) il faut qu'il ait vécu long-tems; car ses Prophéties sont du commencement du grand Nabuchodonosor, & du commencement de Joakim, Roi de Juda. Il devoit être plus âgé que Daniel. On peut voir notre Préface sur ce Prophéte. Les Juifs ne reconnoissent point cette Histoire-ci.

INTRIVERAT PANES IN ALVEOLO. *Il mit du pain dans un vase.* A la lettre: (*c*) Il broya du pain dans un esquif, dans un plat fait en forme de navire, ou de gondole. Les Auteurs Grecs se servent du terme *Scaphé*, pour marquer un plat, ou une tourtiére où l'on cuisoit du pain, des gâteaux, & choses pareilles. (*d*) Les Arabes se servent encore aujourd'hui d'une espéce de paîtrin en forme de navire, à peu près comme l'auge,

(*a*) *Dan.* VI. 18.

(*b*) Saint Jérôme le croit ainsi, de même que le faux Epiphanes, & Dorothée dans la vie des Prophétes.

(*c*) Ἐνέβρεξεν ἄρτους εἰς σκάφην.

(*d*) *Athen. lib.* 3. *c.* 24. *p.* 108. 109.

Digitized by Google

36. *Et clamavit Habacuc, dicens: Daniel serve Dei, tolle prandium, quod misit tibi Deus.*

37. *Et ait Daniel: Recordatus es mei, Deus, & non dereliquisti diligentes te.*

38. *Surgensque Daniel comêdit. Porrò Angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.*

39. *Venit ergo Rex die septimo ut lugeret Danielem: & venit ad lacum, & introspexit, & ecce Daniel sedens in medio leonum.*

40. *Et exclamavit voce magnâ Rex, dicens: Magnus es, Domine, Deus Danielis. Et extraxit eum de lacu leonum.*

41. *Porrò illos qui perditionis ejus causa fuerant, intromisit in lacum, & devorati sunt in momento coram eo.*

42. *Tunc Rex ait: Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis: quia ipse est salvator, faciens signa & mirabilia in terra: qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

36. Et Habacuc dit avec un grand cri: Daniel serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé.

37. Daniel répondit: O Dieu, vous vous êtes souvenu de moi, & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment.

38. Et se levant il mangea. Mais l'Ange du Seigneur remit aussi tôt Habacuc dans le lieu où il l'avoit pris.

39. Le septiéme jour le Roi vint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la fosse, il regarda dedans, & vit Daniel qui étoit assis au milieu des lions.

40. Il jetta aussi-tôt un grand cri, & il dit: Vous êtes grand, ô Seigneur Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse des lions.

41. En même-tems il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre Daniel, & les lions les dévorérent devant lui en un moment.

42. Alors le Roi dit: Que tous ceux qui sont dans toute la terre, révérent avec frayeur le Dieu de Daniel; parce que c'est lui qui est le Sauveur, qui fait des prodiges, & des merveilles sur la terre, & qui a délivré Daniel de la fosse des lions.

COMMENTAIRE.

de nos plâtriers, dans lequel ils paîtrissent leur pain, & où ils mangent leur broüet.

℣. 35. APPREHENDIT EUM IN VERTICE EJUS. *Il le prit par le haut de la tête*, par les cheveux; mais en sorte qu'il soûtenoit par dessous le poids de son corps, qui auroit pû arracher les cheveux.

℣. 39. SEDENS IN MEDIO LEONUM. *Assis au milieu des lions.* Le Grec lit simplement: (a) *Daniel étoit assis.*

℣. 40. MAGNUS ES, DOMINE, DEUS DANIELIS. *Vous êtes grand, ô Seigneur, Dieu de Daniel.* Le Grec ajoûte: *Et il n'y a point d'autre Dieu que vous.*

℣. 42. TUNC REX AIT: PAVEANT, &c. *Alors le Roi dit, &c.* Ce passage ne se lit pas dans le Grec: on ne le trouve point dans les plus anciens Manuscrits de saint Jérôme. Voyez la nouvelle édition de ce Pere. Ce verset est apparemment pris du Chapitre II. ℣. 26.

(a) Ἦν ὁ Δανιὴλ καθήμενος.

Fin de Daniel.

TABLE

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS EZECHIEL, ET DANIEL,

PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Le Chiffre Romain désigne les pages de la Préface, & des Dissertations ; & le Chiffre ordinaire, celles du Texte, & du Commentaire.

A

Abandon de Dieu ; c'est pour l'impie le souverain malheur, 136

Abomination prédite par le Prophète Daniel, 691. Antiochus Epiphanes l'accomplit en partie, en plaçant l'idole de Jupiter dans le Temple de Jérusalem, 536

Aboras. Nom de fleuve dans la Mésopotamie, le même que Chobar. 2

Achaz, Roi de Juda, son impiété, 222

Actions, elles ne peuvent être méritoires sans la grace, 342

Adonis, Dieu des Egyptiens ; dissolutions usitées dans son culte, 63. & 64

Adultéres. On leur coupoit autrefois le nez, & les oreilles, 226

Agathoclés établi Gouverneur de l'Egypte par Ptolémée Epiphanes, 710. Son orgüeil, *là-même*.

Alcoran, les Turcs s'en servent pour tirer leurs augures, 201

Alexandre le Grand, fils de Philippe Roi de Macédoine, représenté à Daniel sous l'idée d'un léopard, 650. Il est désigné par le bouc qui attaque le bélier à deux cornes inégales, 667. Son caractére, 650. Il entreprend de renverser l'empire des Perses, 667. Rapidité de ses conquêtes, 582. 650. 667. Il défait les Généraux des Perses au passage du Granique, 668. Il remporte une victoire complete sur Darius, *là-même*. Il reçoit les hommages de presque tous les peuples du monde, 582. Il entreprend de rétablir le temple de Bélus à Babylone, xix. Il permet aux Juifs captifs de retourner dans leur pays, *là-même*. Sa mort, 668. Partage qui se fit de son Empire après sa mort, 651. 702. & 703. Pourquoi ce Prince se faisoit représenter avec des cornes de bélier, 667

Ammena. Nom donné au lieu de la sépulture de Gog, & de son armée, 400

Ammonites. Ils insultent aux malheurs des Juifs, 245. Menaces que Dieu leur fait, 246

Amour propre. Il nous rend indignes de connoître la vérité, 107. Il fait porter au pécheur de faux jugemens sur la conduite que Dieu tient à son égard, 341

Amphores Romaine, & Athénienne, 763

Amyit, épouse du grand Nabuchodonosor, 633. C'est en sa considération qu'il fit faire les superbes jardins de Babylone, 634

Ananias, Compagnon de Daniel, 563. On lui donne le nom de Sidrach ; ce qu'il signifie en Caldéen. *là-même*.

Anciens, dans les actes de Religion ; ils tenoient pour soüillé tout ce qui venoit d'un mort, 466

Ancien des jours. Nom que Daniel donne à Dieu, 656. Il exerce ses jugemens contre Antiochus Epiphanes, 657. Il donne au Fils de l'homme un Royaume, & une puissance éternelle, 658

Andronique, Ministre d'Antiochus Epiphanes. Maniere indigne dont il tua le Grand Prêtre Onias, 672. Antiochus le condamne à la mort, *là-même*.

Ange. Si c'est un de ces esprits qui résista à Gabriel, 697. Chacun de nous a son bon Ange, 697. Chaque Etat a le sien, *là-même*.

Anges Exterminateurs. Ils mettent à mort ceux d'entre les Juifs, qui s'étoient abandonnez à l'idolâtrie, 70. *& suiv.*

Anges, appellez du nom de veillans, 617. Les Caldéens en reconnoissoient de differens étages, 611. Ils sont appellez du nom de fils de Dieu, 610. C'est par leur ministére que se sont faites les apparitions attribuées à Dieu dans l'ancien Testament, 611. Dieu s'en sert quelquefois pour nous déterminer à exécuter ses desseins, 697

Animaux mystérieux, qui portoient le chariot de gloire, sur lequel le Seigneur étoit assis,

Digitized by Google

4. 5. 6. *& ſuiv.* 10, 11. 12. *& ſuiv.* Ils ne changeoient jamais de ſituation les uns à l'égard des autres, quelque mouvement qu'ils fiſſent, 7. 9

Année ſainte des Hébreux. Elle commence au mois de Niſan, 2. Les Prophétes comptent les mois ſuivant l'ordre de cette année, *là-même.*

Antechriſt Figuré par Antiochus Epiphanes, 653 *&* 736. Une partie de ce que l'Ecriture dit de ſon regne, peut s'appliquer aux perſécutions que Veſpaſien fit ſouffrir aux Juifs, 654

Antiochus le Dieu, Roi de Syrie. Il répudie ſa femme Laodicée, 704. Il eſt empoiſonné, *là-même.*

Antiochus ſurnommé *le Grand*, Roi de Syrie. Il fait la guerre au Roi d'Egypte, 707. Il ramene les villes de Syrie à ſon obéiſſance, 708. Il fait un complot avec Philippe pour dépoüiller Ptolémée Epiphanes de ſes Etats, 709. 710. Ses expéditions contre lui, 712. Il attaque la citadelle de Jéruſalem, 711. Il permet aux Juifs diſperſez de retourner dans leur pays, 713. Il fournit aux ſacrifices, & contribuë à la conſtruction du Temple de Jéruſalem, *là-même.* Ses expéditions contre la Gréce, 715. Il tente en vain de ſe rendre maître de l'Egypte, *là-même.* Il fait la guerre aux Romains, 714. Il en eſt vaincu, 715. Paix honteuſe qu'il conclut avec eux, *là-même.* Il pille un temple de l'Elymaïde, 716. Sa mort, *là-même.*

Antiochus Epiphanes. Il eſt envoyé en ôtage à Rome, 655. Il s'empare du Royaume de Syrie, *là-même.* Son caractére, 676. *&* 718. Il ſe fait mépriſer des ſiens, 676. Bizarrerie de ſes ſentimens ſur la religion, 729. Sa paſſion pour les femmes, *là-même.* Il eſt repréſenté à Daniel par la quatriéme bête qu'il vit ſortir de la mer, 651. *& ſuiv.* Ses expéditions contre l'Egypte, 676. Abus qu'il fit de ſes meilleures qualitez, *là même.* Il fait la guerre à Philométor Roi d'Egypte, 719. Il prend poſſeſſion de ſon pays, 720. Il défait l'armée de Ptolémée Evergétes, 721. Il forme en vain le ſiége d'Alexandrie, *là-même.* Il retourne en Syrie chargé des dépoüilles de l'Egypte, 723. Il pille les temples de ſes Etats, 728. Il eſt forcé par les Romains de faire la paix avec le Roi d'Egypte, 723. Prétextes de ſa haine contre les Juifs, 661. *&* 723. Il attaque leurs loix, & leurs ſacrifices, 661. Il aſſiége Jéruſalem, & la prend de force, 723. Il enleve les vaſes du Temple, 673. Y place l'idole de Jupiter Olympien, 726. L'abomination prédite par Daniel, eſt vérifiée en partie par les impiétez qu'il y commit, 654. Il envoye Apollonius à Jéruſalem, 724. Sanglante commiſſion qu'il lui donna, 724. *&* 725. Il abandonne la Judée au pillage, 734. Il entreprend de réduire tous les peuples à la religion des Grecs, 656. & 726. Jugement que Dieu exerce ſur lui, 657. Il recourt au Seigneur par les larmes d'une fauſſe pénitence, *là-même, &* 736. Sa mort, *là-même.* Il a été la figure de l'Antechriſt, 651. 653 *& ſuiv.* 736

Antonia. Tour bâtie par les Princes Aſmonéens dans l'enceinte du Temple, 450

Apadno. Différente ſignification de ce mot, 735

Apollonius envoyé par Antiochus à Jéruſalem, pour contraindre les Juifs de ſacrifier aux idoles, 724. Excez qu'il y commit, *là-même, &* 730

Apulée changé en âne par les forces de la magie, 544

Arabes Scénites, appellez fils d'Orient, 245. Leur génie, & leur maniére de vivre, 246

Arad, iſle célébre ſur les côtes de Phenicie.

Arcadie. Il y a dans ce pays des hommes qui ſe changent en loups, 544. Cérémonie qui s'y obſerve, *là-même.*

Ariel, montagne de Dieu. Pourquoi on appelle de ce nom l'autel des holocauſtes, 453

Arioch, Général des armées de Nabuchodonoſor, 575. Il eſt chargé d'exécuter la ſentence de mort portée contre les Sages de Babylone, *là-même.*

Armes. Coûtume de les ſuſpendre aux murailles des Villes, & au deſſus des bords des vaiſſeaux, 269

Artaba, meſure des Perſes, ce qu'elle contenoit, 762

Aſperſions, uſitées parmi les Juifs pour les purifier de leurs ſoüillures. Elles figuroient le Baptême, & la Pénitence, 369

Aſphenez, Chef des Officiers de la Cour de Nabuchodonoſor, 559. *&* 560

Aſſaron, meſure des Hébreux, 483

Aſſyriens, miniſtres de la vengeance du Seigneur contre Jéruſalem & Samarie, 232. Ils apprirent aux Iſraëlites le culte de leurs fauſſes divinitez, 219

Aſtyages, ou Aſſuérus. Il ſe ligue contre le Roi d'Aſſyrie, 317. Il ſe rend maître de la Médie, 318

Aſtres. L'Ecriture les appelle quelquefois du nom de vertus céleſtes, 626. Culte que leur rendoient les Caldéens, *là-même.*

Avantmur qui regnoit autour du coupeau de la montagne de Moria, & qui avoit une toiſe en tout ſens, 407. *&* 408

Avenir. Ce que l'on faiſoit pour s'en aſſurer, 200. 201. *&* 202

Augures Différentes maniéres de les tirer, 200. 201. *&* 202

Aumône. Appellée du nom de juſtice, 622. Elle a la vertu de remettre les péchez, *là-même.*

Autel des holocauſtes, appellé du nom d'Ariel,

Digitized by Google

452. Sa description, 451. & *suiv.* Comment on devoit en faire la dédicace, 455. & *suiv.*
Azarias, Compagnon de Daniel, 563. On lui donne le nom d'Abdénago. Ce qu'il signifie, *là-même.*

B

Babylone. Bâtie par Nemrod, & embellie par Sémiramis, & par Nabuchodonosor, 623. Ses jardins passoient pour une des merveilles du monde, *là-même.* Ses murailles, & leurs dimensions, 624. Elle est appellée du nom de mer, 739. Et de Ville de trafic, 146. Avantages que sa situation lui donnoit pour le commerce, 147
Balthazar, nom de Daniel; il signifie le trésor de Baal, 615
Balthasar, Roi de Babylone, confondu mal-à-propos avec Naboníde vaincu par Cyrus, 629. S'il étoit fils de Nabuchodonosor, 627. & 628. En quel sens l'Ecriture lui donne ce nom, 629. Sa passion pour le vin, 630. Il fait un festin aux principaux de sa Cour, 627. Il y profane les vases du Temple de Jérusalem, 630. Il voit une main qui écrit sur la muraille de son palais, 631. Il assemble les Mages pour interpréter cette Ecriture, 632. Daniel lui en donne l'explication, 637. Son orgueil, & ses idolâtries, 636. Sa mort, 638
Barbares. Ils restent trois ans dans les langes après leur naissance, 119
Bartholin. Son sentiment sur la cause, & la guérison de la maladie de Nabuchodonosor, 551
Basan, pays au-delà du Jourdain, célebre par ses animaux gras, 401
Bâtons. Usage que les Turcs en font pour deviner, 579
Batus, mesure des Hébreux, 477
Bélus, ancien Roi de Babylone, mis au rang des Dieux par ses sujets, 761. Description du temple qu'il avoit à Babylone, *là-même*, & 559. Nabuchodonosor y transporte une partie des vases du Temple de Jérusalem, *là-même.* Il prenoit plaisir à l'orner des dépoüilles de ses ennemis, *là-même.* Statuë que Nabuchodonosor lui fit ériger dans la campagne de Dura, 592. & 593. Sacrifice qu'on lui faisoit tous les jours, 762. & 763. Daniel découvre la tromperie de ses Prêtres, 764. & fait abbattre son idole, & son temple, 765. Vérité de cette histoire, 516. 517. & *suiv.*
Béliers, Machine de guerre employée dans les siéges, 31. Ezéchiel est le plus ancien Auteur qui en parle, *là-même.* Quand a-t'elle commencé à être en usage? *là-même.*
Bélier, qui frappe des cornes contre trois parties du monde. Il désigne Cyrus, & ses successeurs, 666. Le bouc à une corne le frappe, & le terrasse, 667. & 668
Bérénice, répudiée par Antiochus le Dieu Roi de Syrie, 704. Elle venge la mort de son fils Antiochus, *là-même.* Laodicée la fait égorger; *là-même.*
Bêtes. Nabuchodonosor consulte leurs entrailles pour s'assurer de l'avenir, 202. Cette coûtume étoit commune parmi les Payens, *là-même.*
Bêtes que Daniel voit sortir de la mer, 648. Leur description, 648. & *suiv.* Elles représentoient différentes Monarchies, 649. 650. & *suiv.* Jugement que l'Ancien des jours exerce contre elles, 656. & 657. Description de la quatriéme bête, & de ses cornes, 651. & *suiv.* Elle désignoit Antiochus Epiphanes, 657. & *suiv.*
Blanc se met pour toute couleur éclatante, même pour le rouge, 6
Bodin. Son sentiment sur la métamorphose de Nabuchodonosor, 543
Bouc qui terrasse le bélier à deux cornes inégales, figure d'Alexandre le Grand, qui renverse l'Empire des Médes, 667. & 668
Brebis. La coûtume de les couvrir avec leur toison, de peur que l'air ne gâtât leur laine, étoit commune chez les Juifs, les Grecs, & les Romains, 375

C

Caldée, appellée Canaan, 147
Caldéens. Comparez aux bêtes farouches, 43. Puissance de leur Empire sous Nabuchodonosor, 581. Leur Empire divisé entre Cyrus, & Darius le Méde après la mort de Balthasar, 637. Leur sentiment sur la nature de leurs Dieux, 611. Ils reconnoissoient des Dieux, & des Anges de différens étages, *là-même.* Leur respect pour le feu. Ils l'adoroient comme une émanation du Soleil, 563. 626. Leurs caractéres étoient autrefois fort différens de ceux des Hébreux, 563. Ils imposoient de nouveaux noms à leurs esclaves, 563
Caldéens. Secte de Philosophes qui avoient un quartier séparé sur l'Euphrate, 569. Leurs emplois, & leurs privileges, 570. Ils ont communiqué aux Egyptiens la science de l'Astronomie, *là-même* Ils cultivérent la sagesse avant les Grecs, 566. Ils bornoient une partie de leur science à l'interprétation des songes, 566
Calice. Il se prend souvent pour le châtiment, 227
Cambyses. Ses projets ambitieux, 396. Aucun ne réüssit, *là-même.* Voyez *Sog.*
Canaan Sa race maudite, & dévoüée à l'anathême, 117
Canne. On s'en servoit pour prendre les hauteurs, 407. Elle étoit de six coudées, & d'un palme, *là-même.*

Digitized by Google

Cantique des Compagnons de Daniel dans la fournaise de Babylone, 601. & *suivantes*. Il ne se trouve point dans l'Hebreu, *là-même*.

Captivité prédite par Jérémie, à quelle année on doit en fixer le commencement, 538. Combien dura celle des dix Tribus, xvij. & xviij. Si elles en furent délivrées, xxj. & *suiv*. Quand, & par qui, xv. & xix

Cranus, ministre cruel des ordres de Laodicée. Il est tué par Bérénice, 704

Chariot. Nom donné chez les Juifs à la vision du premier Chapitre d'Ezéchiel, 8

Chariot mystérieux, sur lequel étoit placé le trône du Seigneur. Sa description, 9. 10. 11. & *suiv*. Ses rouës pouvoient aller en tout sens sans rouler, & sans tourner, 10

Chartumim, des devins, des enchanteurs, des diseurs d'horoscope, des diseurs de bonne avanture, 566

Chérubins, qui portoient le chariot de gloire. Leur description, 4. 5. 6. & *suiv*.

Cheveux. Avoir les cheveux coupez étoit une marque de deüil, & une peine ignominieuse chez les Juifs, 37

Chobar, ou *Chaboras*, ou *Aboras*, fleuve de la Mésopotamie qui se décharge dans l'Euphrate au-dessus de Thapsaque, 2

Chrétiens. Leur coûtume de prier tournez vers l'Orient, 66

Chroniques des Juifs. Il y en a deux. Tems auquel elles ont été composées, 528. Leur autorité, *là-même*.

S. Chrysostome. Quels sont, selon lui, les deux termes des Septante Semaines de Daniel, 527

Circé. Elle changeoit en animaux ceux à qui elle faisoit manger certaines choses. 569

Citadelle. Antiochus le Grand attaque celle de Jérusalem, 711. Antiochus Epiphanes en fait bâtir une près du Temple de Jérusalem pour garder Jupiter Olympien qu'il y avoit placé, 730. & 731

Saint Clément d'Alexandrie. Son sentiment sur le commencement, & la fin des Septante Semaines de Daniel, 525

Cœur. Chez les Hébreux il se prend pour le siége de la sagesse, 185

Coffres. On en faisoit de bois prétieux, 179. Leur figure, & la maniére de les fermer, *là-même*.

Colomnes, mises devant le Temple de Jérusalem, pour en interdire l'entrée aux étrangers, 444

Compagnons de Daniel. On croit qu'ils étoient de sang royal, 512. Nabuchodonosor leur fait apprendre les sciences, & la langue des Caldéens, 560. Ils refusent de manger des viandes servies sur la table du Roi, 563. & 564. Dieu les comble de lumiéres, 565. Ils refusent d'adorer la statuë dressée par Nabuchodonosor, 599. Ils sont jettez dans la fournaise, 600. Dieu les y conserve, 611. Priére qu'ils y font au Seigneur, 602. & *suivantes*. Nabuchodonosor les en tire, 611. Il les rétablit dans leur emploi, 613

Se consoler, est souvent mis dans l'Ecriture pour se venger, 42

Cordeau. On s'en servoit pour mesurer les longueurs, & les plans d'une étenduë considérable, 406. Sa grandeur selon Herodote, 407

Corne, qui fait la guerre aux Saints, & qui vomit des blasphêmes contre Dieu, figure d'Antiochus Epiphanes, 657. & 660

Corus, mesure des Hébreux, 477

Coudée Hébraïque, differente de la coudée Babylonienne, 407. Combien elle avoit, *là-même*.

Coupables. On les mettoit quelquefois en piéces, 571. & 572. Les Perses les punissent ordinairement par la mutilation, 572. Maniére de les juger parmi les Juifs, 552. On les coupoit quelquefois en deux par le milieu du corps, 756

Couronne. La maniére de la porter distinguoit autrefois les Princes des particuliers, 207

Coûteau. Terme employé parmi les Hébreux pour marquer toute sorte d'instrumens tranchans, 37

Crocodile, poisson amphibie qui se trouve principalement dans le Nil, 297. Maniére de le prendre, 298. & 299. Les Rois d'Egypte sont souvent représentez sous l'idée de cet animal, *là-même*. Les Egyptiens lui rendoient les honneurs divins, *là-même*. Il servoit de symbole à l'Egypte, *là-même*.

Croix. Sa figure étoit chez les Egyptiens la marque de la vie future, 71

Cuisine du Temple, 487. & 488. Il n'y avoit point de cheminées, 488

Cuschims. Les mêmes que les Arabes qui sont vers l'extrémité septentrionale de la mer rouge, 733

Cuthéens, comparez aux lions, 388. Ils écrivent à Cambyses contre les Juifs de retour de captivité, *là-même*.

Cyaxarès. Voyez *Darius le Méde*.

Saint Cyrille de Jérusalem. En quel tems il commence, & finit les Septante Semaines de Daniel, 526

Cyrus, désigné par un bélier à deux cornes inégales, 665. Il succéde à Darius le Méde dans le Royaume de Medie, *là-même*. Il résiste à Gabriel pendant vingt-un jours, 697. Motif de sa résistance, *là-même*. Il eut pour Daniel une consideration particuliére, 760. Il lui reproche de ne point adorer le Dieu Bel, 761. Il lui permet d'abattre l'idole & le temple de cette fausse divinité, 765. Et de faire mourir le Dragon qu'on adoroit à Babylone, 766. Il abandonne Daniel à ses ennemis, *là-*

Digitized by Google

même. Il le tire de la fosse des lions où ils l'avoient jetté, 768. Il fait un Edit favorable à la Religion des Juifs, *là-même*. Sa passion pour la guerre, 650. Thomiris lui fait couper la tête, & la jette dans un vase plein de sang humain, *là-même*. Il est appellé voleur par Jérémie, *là-même*. S'il étendit aux dix Tribus la liberté qu'il donna aux Juifs de retourner dans leur pays, xv. & xix. On ne sait rien de bien certain de son origine, ni du genre de sa mort, 758. Différens sentimens des Auteurs sur ces deux points de son histoire, 758. & 759.

D

Dajek. Un mur qui enveloppe toute une ville, 31

Daniel, étoit issu de la race de David, 511. Il est conduit en captivité, 511. & 558. S'il fut fait eunuque par les ordres de Nabuchodonosor, 560. Il s'instruit des sciences & de la langue des Caldéens, 660. Il craint de se soüiller en mangeant des viandes servies sur la table de Nabuchodonosor, 563. Dieu lui donne l'intelligence des visions, & des songes, 565. Quel âge il avoit lorsqu'il jugea les deux vieillards, 714. Il les convainc d'imposture, & atteste l'innocence de Susanne, 755. 757. & *suiv*. Il est enveloppé dans la sentence de mort portée contre les Sages de Babylone, 575. Il apprend par révélation le songe de Nabuchodonosor, 576. Il sauve la vie aux devins de Babylone, 578. Il s'offre de donner au Roi l'interprétation de son songe, *là-même*. Maniére dont il l'explique, 579. 580. & *suiv*. Nabuchodonosor lui décerne les honneurs divins, 589. Il les refuse, *là-même*. Il est établi Gouverneur des Provinces de la Babylonie, 590. Il procure un emploi à ses compagnons, 590. & *suiv*. Sur quel fondement Marsham le fait intendant des doüanes, 591. Il explique à Nabuchodonosor ce que signifie l'arbre abattu qu'il avoit vû en songe, 620. Il lui prédit qu'il sera chassé de son palais, & réduit au rang des bêtes, *là-même*. Il l'exhorte à racheter ses péchez par des aumônes, 621. & *suiv*. Il voit quatre grandes bêtes sortir de la mer, 648. Leur description, *là-même*, & *suiv*. Application qu'il en fait à quatre grandes Monarchies, 659. & *suiv*. Il voit l'Ancien des jours exercer ses jugemens contre ces bêtes mystérieuses, 656. & *suiv*. Sa Prophétie touchant le regne du Fils de l'homme, 658. Il voit un bélier à deux cornes inégales, qui frappe contre trois parties du monde; & un bouc à une corne, qui le terrasse, 665. & *suiv*. Gabriel lui donne l'intelligence de cette vision, 674. & *suiv*. Pourquoi cet Ange lui ordonne de la sceller, 678. Il est appellé pour donner à Balthasar le sens d'une écriture mystérieuse, 634. Il lui en donne l'explication, 637. Il lui reproche son orgüeil, & ses idolâtries, 636. Balthasar l'éleve au rang des principaux de sa Cour, 638. Il apprend en lisant Jérémie combien devoit durer la captivité de Babylone, 680. Priére qu'il fait à Dieu pour obtenir la fin de cette captivité, 681. 682. & *suiv*. Gabriel lui découvre la venuë du Messie, après septante semaines d'années, 686. & *suiv*. Il demeure dans le deüil pendant trois semaines, 693. Sujet de son jeûne, & de son affliction, 694. L'Ange Gabriel lui apparoît de nouveau, 695. Il lui apprend ce qui devoit arriver à son peuple, 697. 720. & *suiv*. Il voit deux hommes aux deux côtez du Tigre, 741. Il apprend d'eux le terme des persécutions de son peuple, 744. & *suiv*. Jalousie des Satrapes contre lui, 640. Ils tâchent de rendre sa fidélité suspecte au Roi, 641. Il mépriſe l'Edit de Darius, 643. Il est jetté dans la fosse des lions, 644. Il y est conservé par le ministére d'un Ange, 645. Il fait mourir le Dragon qu'on adoroit à Babylone, 766. Cyrus l'abandonne à ses ennemis, *là-même*. Il est jetté une seconde fois dans la fosse des lions, 767. Habacuc lui porte à manger, 768. Dieu le conserve dans la fosse des lions, 767. Le Roi l'en fait tirer, 768. Sa mort, l'année n'en est pas certaine, 515. Son tombeau à Chuzestan, *là-même*, & 664. Réputation qu'il eut de son vivant, 513. Raisons que les Rabbins employent pour l'exclure du rang des Prophétes, 514. Il est un des plus grands Prophétes, 514. & 515. En quelle langue il a écrit, 515. Son style, *là-même*. Partie de ses ouvrages contredite par les Anciens, 515. 516. & *suiv*. Pourquoi ils l'ont contestée, 515. Sentiment des Juifs & de quelques Modernes sur ses Prophéties, 518. & *suiv*. Version que Théodotion en a faite, adoptée par l'Eglise, 517. & 519. Ouvrages qui lui sont attribuez, 519

Darius le Méde, le même que Cyaxarés fils d'Astyages; il partage avec Cyrus l'Empire des Caldéens, 637. Il établit des Satrapes sur toutes les Provinces de ses Etats, 639. Il pense à se décharger sur Daniel du gouvernement de son Royaume, 640. & *suiv*. Il défend à ses peuples de s'adresser à d'autres qu'à lui dans leurs besoins, 642 Il fait jetter Daniel dans la fosse des lions, 644. Il publie un Edit favorable à la Religion des Juifs, 646. Sa mort, 758

Darius fils d'Ochus, érigea le premier aux Dieux des Perses des statuës de forme humaine, 592

Darius Condomanus, dernier Roi des Perses, 665. Alexandre le Grand l'attaque, & détruit son Empire, 665. & *suiv*.

Dedan. Peuple voisin, & ennemi des Juifs, 387. Il demande qu'il lui soit permis de ravager leur pays, 388

Digitized by Google

Délier, dans le ſens d'expliquer, 635
Démon. Il connoît l'avenir par conjecture, 203
Devoir des Paſteurs, 26. 348. *& ſuiv.*
Dieu. Il reproche aux Rois de Juda d'avoir bâti leur palais trop prés du Temple, 448 Il promet aux dix Tribus le retour de leur captivité, 402. En quel tems on vit l'exécution de cette promeſſe, *là-même*. Il ſert de Temple à ſon peuple captif à Babylone, 86. Il lui promet la délivrance de ſa captivité, *là-même*. Loix qu'il preſcrit à ſes Miniſtres, 466. *& ſuiv.* Il monte ſur la montagne des Oliviers, avant que d'abandonner Jéruſalem, 88. Figure de ce qui devoit arriver aux Juifs après l'Aſcenſion du Sauveur, 88. Il abandonne les faux Prophétes à l'eſprit de menſonge, ſans avoir part à la fauſſeté de leurs prédictions, *là-même*. Il envoye des Anges exterminateurs pour mettre à mort ceux d'entre les Juifs qui s'étoient abandonnez à l'idolâtrie, 70. Il marque d'un Thau ceux qu'ils devoient épargner, *là-même*. Il dit qu'il a donné à ſon peuple des préceptes qui n'étoient pas bons, 179. Comment cela doit s'entendre, 180. *& ſuivantes*. Il punit les juſtes avec les coupables, pour éprouver ceux-là, & leur donner lieu de mériter, 161. Il n'y a que lui qui puiſſe découvrir l'avenir, 616. Son ſouvenir exclut tous les péchez, 213. En prévoyant nos actions, il prévoit ſeulement ce que nous devons faire par le choix de notre volonté, 17. Il punit, & récompenſe un chacun ſelon ſes mérites, 111. Il abandonne ceux qui l'ont mépriſé, 136. Cet abandon eſt pour le pécheur le dernier des malheurs, *là-même*. Il permet quelquefois que le mal réüſſiſſe, pour l'exécution de ſes deſſeins, 203. Ses diſpoſitions à l'égard du pécheur, 339. *& ſuiv.* Il nous détermine quelquefois à l'exécution de ſes deſſeins par le miniſtére de ſes Anges, 697. Il veut ſauver tous les hommes, 156. Il donne ou prépare à tous des graces, dont ils peuvent uſer pour leur ſalut, *là-même*.
Dieux. Comment les Anciens les invitoient à venir manger ce qu'ils leur offroient, 763
Dioclétien, le plus ſanglant perſécuteur des Chrétiens. Il ſe fait adorer comme un Dieu, 654. L'Empire Romain fut très-puiſſant ſous ſon regne, *là-même*. Application qu'on lui fait de la bête à dix cornes que vit Daniel, 655
Divinitez payennes, compoſées de l'aſſemblage de diverſes figures ſymboliques, 5
Doüanes. Si Daniel en reçut l'intendance de Nabuchodonoſor, 591
Dragon, Animal conſacré à pluſieurs Divinitez, 765. Il paſſoit parmi les Romains pour un Dieu favorable à leur nation, 766. Daniel fait mourir celui qu'on adoroit à Babylone, *là-même*. Vérité de ce fait conteſtée, 515. 516. *& ſuiv.* L'autorité de l'Egliſe ne permet plus d'en douter, 518
Deuil. Comment il ſe faiſoit parmi les Juifs, 240. *& ſuiv.*
Dura. Lieu où Nabuchodonoſor fit ériger une ſtatuë au Dieu Béle, 591. Sa ſituation, 593

E

Ecbatane, Capitale de Médie. Il y avoit une tour bâtie par Daniel, où étoit la ſépulture des Rois de Perſe, 515
Egypte. Avantages qu'elle tire du Nil, 297. Elle eſt repréſentée ſur les médailles par un crocodile, *là-même*. Nabuchodonoſor la ravage, & le l'aſſujettit, 299
Egyptiens. Leur maniére d'arroſer, 149. Leurs abominations dans le culte de leurs idoles, 131. Ils regardoient la forme de croix comme la marque de la vie future, 71. Ils rempliſſoient leurs temples, & leurs maiſons de figures d'animaux, 62. Ils bâtiſſoient leurs tombeaux, comme leurs maiſons, 331. Combien ils étoient jaloux de la ſépulture de leurs peres, 334.
Electrum. Métal précieux, compoſé de quatre parties d'or, & d'une cinquiéme d'argent, 4
Eliſa. Iſle dont la pourpre étoit fort eſtimée parmi les Anciens, 267
Empire du Meſſie, déſigné par la pierre qui ſe détache de la montagne, 584. *&* 585. Son établiſſement n'a rien d'humain, 588. Son progrez, & ſes caractéres, 588 *& ſuiv.*
Empire des Caldéens. Son origine, & la fin, 582. Quel fut ſa puiſſance ſous Nabuchodonoſor. Il eſt repréſenté à Daniel ſous l'idée d'un lion aîlé, 648. Partage qui en fut fait après la mort de Balthaſar, 649
Empire Romain, déſigné par la bête à dix cornes. que Daniel vit ſortir de la mer, 651. Si tous les caractéres que Daniel lui donne conviennent à cet Empire, 652. *& ſuiv.* Différens états où il s'eſt trouvé depuis ſa naiſſance, 580. Sa diviſion ſous les derniers Empereurs, 587
Empire des Grecs. Fondé par Alexandre le Grand, 582
Enceinte du Temple. On ne devoit y faire rien, qui n'eût rapport au culte du Seigneur, 449. Reſpect que les Juifs lui portoient, 450. Loix que les Rabbins impoſent à ceux qui en approchoient, *là-même*. Les Princes Aſmonéens y bâtiſſent la Tour Antonia, *là-même*.
Enfans. Les Anciens les lavoient dans l'eau froide après leur naiſſance, pourquoi? 118. Coûtume de les expoſer lorſqu'ils étoient à charge, ou diſgraciez de la nature, 120
Engaddi, ville ſituée vers l'extrémité meridionale de la mer morte, 495. Si c'eſt la même que Thamar, 495. *&* 499. C'eſt en cet

Digitized by Google

endroit que venoit le baume, 499
Engallim, ou *Fontaine de Gallim*, vers l'embouchure du Jourdain dans la mer morte, 495
Enigme. Solution de celui qu'Ezéchiel proposa aux Juifs, 146. *& suiv.*
Enna, une fontainne, peut marquer la source de la riviére Thennaris, 498
Épée. Terme employé parmi les Hébreux pour marquer toute sorte d'instrumens tranchans, 37
Ephi, mesure des Hébreux, 477
Et. Ce que signifie cette conjonction au commencement de la plûpart des Livres de l'Ecriture, 1
Evilmérodach, Roi de Babylone. Il tire Jéchonias de prison, 629. Il gouverna le Royaume pendant le tems que dura la manie de Nabuchodonosor, 621 Fables que les Juifs ont ajoûtées à la vérité de son histoire, 549. Il fut tué par Nérigliſſor son beau-frere, 627
Eunuque. Ce nom se donnoit à tous ceux qui avoient des emplois dans la Cour des Rois d'Orient, 650
Eusébe de Césarée. Hypothéses qu'il propose sur les Septante Semaines de Daniel, 526
Excrémens, mis au rang des choses soüillées, 36
Ezéchiel, fils de Buzi. Vision qui lui fut représentée dans le lieu de son exil, 3. *& suivantes*. Il mange le Volume qui lui est présenté, 20. Il se remplit de tout ce qu'il contient, *là-même* Dieu lui donne une fermeté inflexible, 22. Il est transporté au milieu des autres captifs, 23 24. Il reçoit sa mission immédiatement de Dieu, 16. La principale partie de ses Prophéties regarde les Juifs, *là-même*. Dieu lui ordonne de ne les point craindre, 17. *& suiv.* Le Seigneur lui apparoît de nouveau, & lui découvre ce qu'il exige de lui dans sa fonction de Prophéte, 25. *& suiv.* Il lui ordonne de tracer le plan de Jérusalem assiégée, 30. *& suiv.* S'il put sans miracle demeurer couché sur le même côté durant l'espace de trois cens quatre-vingt-dix jours, 33. Dieu lui ordonne de couvrir son pain d'excrémens humains, 34. Comment on doit entendre ce commandement, 35. Usage de l'Egypte sur cela, *là-même*. Il voit semer des charbons sur Jerusalem, 75. Il voit la gloire du Seigneur, 61. Description des Chérubins, & des roües du chariot qui le portoient, 77. *& suiv.* Il est établi de Dieu au milieu de son peuple comme une figure prophétique de ce qui devoit lui arriver, 92. Il est transporté en esprit dans le Temple de Jérusalem, où il voit des abominations, 60. *& suiv.* Il reçoit ordre du Seigneur de prophétiser contre les Juifs, 82. Prédictions qu'il leur fait, 83. *& suiv.* Il s'éleve contre les faux Prophétes, 96. Menaces qu'il leur fait, 98. *& suiv.* Il reçoit ordre de démenager; il fait un trou dans la muraille de sa maison, pour en sortir, 90. Ce que cela signifie, 92. *& suiv.* Il appelle les Juifs race de Canaan, 117. Il propose un énigme aux enfans d'Israël, 146. *& suiv.* Il prophétise contre la forêt du midi, 190. Il refuse de répondre aux Anciens qui l'étoient venu consulter, 172. Il leur reproche les désordres de leurs peres, 174. *& suiv.* Menaces qu'il leur fait, 185. *& suiv* Il prophétise contre les Ammonites, & contre les Caldéens, 208. *& suiv.* Menaces qu'il fait à Nabuchodonosor, 209. Il parle des lits de dessus lesquels mangeoient les Hébreux, 230. Il voit une chaudiére pleine de chair & d'os que le feu consume, 233. Explication de cette vision, *là-même*, *& suiv.* Mort de sa femme, 238. Dieu lui défend de la pleurer, & d'en faire le deüil, 239. *& suiv.* Ses Prophéties contre les Ammonites, 245. *& 246.* Contre les Moabites, 247. *& 248.* Contre les Iduméens, 249 356. *& suiv.* Contre les Philistins, 250. Contre la ville de Tyr, 253. *& suiv.* Contre le Roi de Tyr, 286. *& suiv.* Contre Sidon, 293. Contre le Roi d'Egypte, 296. Contre l'Egypte, & l'Ethiopie, 308. *& suiv.* Contre le Roi d'Assyrie, 317. *& suiv.* Ses Cantiques lugubres sur la ville de Tyr, 263. *& suiv.* Sur le Roi de Tyr, 287. *& suiv.* Sur le Roi, & le peuple d'Egypte, 324. *& suiv.* Il est établi de Dieu pour servir de sentinelle à son peuple, 338. Il réfute les plaintes des Juifs contre le Seigneur, 339. *& suiv.* Il s'éleve contre les mauvais Pasteurs d'Israël, 347 Reproches & menaces qu'il leur fait, 340. *& suivantes*. Il prédit la venuë du Messie sous l'idée d'un Pasteur qui rassemblera ses oüailles, 353. Il voit un champ plein d'os qui ressuscitent, 373. Cette vision est une preuve de la résurrection des morts, 373. & 374. Il prédit le retour de la captivité, 362. *& suiv.* 37. *& suiv.* Et la réünion des dix Tribus, 377. Il prédit le regne du Messie, 379. & 380. Il est transporté en esprit sur la montagne de Moria, 405. Il y voit un Ange qui prend, & lui montre les dimensions du Temple, 406. *& suiv.* En quel tems il a commencé de prophétiser, j. Quel est le but de ses Prophéties, *là-même*. Sa mort, ij. Lieu de sa sépulture, *là-même*. S'il a composé d'autres Ouvrages que ceux que nous avons sous son nom, ij. & iij. Sujet du chagrin des Juifs contre ce Prophéte, iv. La Synagogue ne permettoit la lecture de ses Prophéties qu'après l'âge de trente ans, *là-même*. Si Pythagore a pû être du nombre de ses disci-

Digitized by Google

ples, v. Ezéchiel passe avec raison pour le plus savant des Prophétes, iv. La beauté de son style l'a fait comparer à Homére, *là-même*. Fables ajoûtées à la vérité de son histoire, ij. & vj

F

Face, signifie souvent la forme, la figure, 5
Femmes. Il leur étoit défendu d'user de mariage pendant leurs mois, 157. Quelle a été sur cela la discipline de l'Eglise, 157. & 158
Féronie, Déesse. Ceux qui en étoient inspirez, marchoient nuds pieds sur les charbons brûlans, sans en être incommodez, 611
Feu. Il étoit adoré parmi les Caldéens, 563
Fils. L'Ecriture donne ce nom indifféremment aux fils, aux petits-fils, & aux arriére-petits-fils, 629
Foi. Il faut la garder à tout le monde, sans faire attention à qui on l'a jurée, mais par qui, 150
Fournaise, où devoient être jettez ceux qui refusoient d'adorer la statuë dressée par le Roi de Babylone, 597. On y jette les Compagnons de Daniel, 600. Ceux qui les y jettent, en sont étouffez, 600. & 605

G

Gabriel. Il donne à Daniel l'explication de la vision du bélier, & du bouc à une corne, 674. Il lui ordonne de la sceller, 678. Il lui découvre la venuë du Messie après septante semaines d'années, 686. *& suiv.* Il lui apparoît de nouveau sur le Tygre, 695 Il lui apprend ce qui devoit arriver aux Perses dans la suite des tems, 700. & 701. Prince des Perses qui lui résiste, 696. & 697. Saint Michel se joint à lui pour le réduire, 698 699
Gamadims, ou *Pygmées*. Peuples fabuleux, différens de ceux de ce nom qui se trouvoient à Tyr du tems d'Ezéchiel, 269
Gaules. On leur doit l'invention de la napperie, 265
Gazerims, des Augures. Leur art parmi les Arabes consiste principalement à deviner par la combinaison des nombres, 578
Gébat, ou *Biblos*, ville de Phénicie, célébre par l'habileté de ses ouvriers, 268
Genies. Comment on les invitoit à venir manger ce qui leur étoit offert, 763. Les Perses dressoient une table à celui de leur Roi, quoiqu'absent, 764
Gentils. Ils sont devenus par la nouvelle alliance les enfans de Jérusalem, 143
Godolias reçoit de Nabuchodonosor le gouvernement des Juifs qui étoient restez à Jérusalem, 39. Il est tué par Ismaël fils de Nathanias, *là-même*.
Gog. Pris par quelques-uns pour Antiochus Epiphanes, pour l'Antechrist, &c. xxj Raisons qui empêchent de les confondre, xxij. & xxiij. C'est le même que Cambyses Roi de Perse, 381. xxiv. Preuves de cette conjecture, 382. xxv. *& suiv.* Ses cruautez, & son impiété, xxvij. & 386. Menaces que Dieu lui fait, 391. *& suiv.* Il assujettit l'Egypte & l'Ethiopie, 384. Ses dispositions à l'égard des Juifs, 386. Il revoque la permission qu'ils avoient de rebâtir le Temple, xxv. Il tourne ses armes contre leur pays, 389. *& suiv.* Son armée se détruit par une guerre intestine, 391. Il perd le Royaume, & la vie, xxv. & 392. Lieu de sa sépulture, 398. Avantages que les Juifs tirérent de sa mort, 399
Grace. Elle nous attire librement, mais efficacement, 187. Elle rend nos actions méritoires, 342. Il y en a de suffisantes, 156. Dieu les donne, ou les prépare à tous les hommes, *là-même*.
Guerre. L'Ecriture la désigne ordinairement par le feu, 170

H

Habacuc. Transporté par un Ange à Babylone, 767. Si c'est celui qui est compté parmi les petits Prophétes, *là-même*.
Habits des Prêtres. Ceux qui les touchoient, étoient obligez de se purifier, 469
Hachasmal. Terme Hébreu dérivé du Caldéen selon Bochart, 4. S'il signifie l'Orichalcum des Anciens, *là-même*.
Haëscheri. Nom de fleuve dans la Mésopotamie, 25. S'il est le même que le fleuve Sacoras, *là-même*.
Harduin. Manière dont il explique les Septante Semaines de Daniel, 533. & 534. Son sentiment n'a rien d'opposé à la foi, 535
Hauteurs. Fureur des Juifs pour celles qui étoient consacrées aux fausses divinitez, 157. Le culte qu'on y rendoit au Seigneur étoit toléré parmi les Hébreux, *là-même*.
Hébreux. Leur attachement aux superstitions Egyptiennes, 220
Hécate. On lui préparoit à souper dans des carrefours. Fondement de cette superstition, 763
Héliodore. Il met à mort Séleucus Philopator Roi de Syrie, 717. Ses prétentions sur ce Royaume, dissipées par l'arrivée d'Antiochus Epiphanes, 719
Hécalon, ville de Syrie entre Antioche & Laodicée, 467
Hin, mesure des Hébreux, 482
Saint Hyppolyte Martyr. Son sentiment sur les septante Semaines de Daniel, 524
Hir, un Veillant. Les Payens ont pris de là leur Iris, Messagére des Dieux, 617
Hommes. On les bridoit quelquefois comme les chevaux, 383

Hometimoi,

Homotimoi, Officiers qui ſe tenoient à la porte des Rois de Perſe, pour recevoir & éxécuter leurs ordres, 561
Hyacinthe, couleur réſervée aux Princes, 215. La permiſſion de s'en ſervir, paſſoit autrefois pour une récompenſe, *là-même.*

I

Jardins ſuperbes ſoutenus ſur des voûtes à Babylone, 634. Nabuchodonoſor les fit faire par complaiſance pour ſa femme, *là-même.* Ils paſſoient pour une des merveilles du monde, 623
Jaſon. H uſurpe la grande Sacrificature, 671. Ses efforts pour faire embraſſer aux Juifs la Religion des Grecs, *là-même.*
Javan, ſignifie proprement les Grecs, 675
Idolâtrie, parmi les Juifs elle faiſoit déchoir du Sacerdoce les Prêtres qui s'y abandonnoient, 465
Idoles. Les Payens les repréſentoient quelquefois comme des poupées, 127
Idole de jalouſie. Fauſſe divinité qu'Ezéchiel vit dans le Temple, 60. On croit que c'étoit Adonis, 61. Preuves de cette conjecture, *là-même.*
Iduméens. Leur cruauté contre Jéruſalem, 248. 249. Dieu les menace de s'en venger, *là-même.* Leur haine contre les Iſraëlites, 357. Judas Maccabée leur fait la guerre, & les contraint de recevoir la circonciſion, 358
Jéélim, ſorte de chévre ſauvage, 272
Jéchonias, comparé à un lionceau, 166. Sa cruauté, 167. Il eſt mis dans les fers, & conduit à Babylone, *là-même.* Il eſt tiré de captivité, & rétabli ſur le trône, 153. Il eſt comparé à la moëlle d'un cédre, 146
Saint Jérôme, ſon ſentiment ſur l'hiſtoire de Suſanne, &c. 517
Jéruſalem, comparée à une lionne, 165. Elle eſt appellée la ville du Seigneur, 509. Ce titre appartient plus légitimement à l'Egliſe, *là-même.* Ses déſordres, 210. *& ſuiv.* Menaces que Dieu lui fait, 213. Elle eſt aſſiégée, & priſe par Nabuchodonoſor, 558. Sa déſolation ſous Nabuchodonoſor eſt le plus terrible exemple de la Juſtice de Dieu qui ſe voye dans l'ancien Teſtament, 41. Elle eſt comparée à Ooliba, femme de mauvaiſe vie, 219. *& ſuiv.* Elle eſt dépeinte ſous l'idée d'une fille de Canaan, 117. Soin que Dieu en a pris dés ſa naiſſance, 119 *& ſuiv.* Il la tire de l'obſcurité, & de la miſére, 120. & 121. Il l'éléve dans la ſplendeur, & dans l'abondance, 122. *& ſuiv.* Il la prend pour épouſe, 121. Il en fait la Reine de ſa nation. 126. Son ingratitude, 127. *& ſuiv.* Elle ſacrifie ſur les hauteurs à Moloch, & aux Dieux étrangers, 128. *& ſuiv.* Elle s'abandonne à une proſtitution honteuſe, 129. *& ſuiv.* Elle devient pire que ſes ſœurs Sodome, & Samarie, 137. *& ſuiv.* Elle eſt inexcuſable dans ſes égaremens, 139. Menaces que Dieu lui fait, 134. *& ſuiv.* Promeſſes que Dieu lui fait du Meſſie, & de renouveller avec elle une alliance éternelle, 143. Quelques Peres ont crû qu'elle étoit le centre du monde, 387. Pourquoi? 39
Jéconias, fils de Saphan; il offre dans le Temple de l'encens aux idoles, 63
Jeſus-Chriſt. Son regne prédit par Ezéchiel, 379. Son alliance eſt une alliance de paix, 380. Son regne prédit par Daniel, 658. Sa victoire ſur le démon, figurée par celle que les Juifs remportérent ſur Antiochus Epiphanes, 652. Son alliance confirmée dans la derniére des ſeptante ſemaines, 690. Il eſt mort pour tout le monde, 691. Sa mort a rendu inutiles les ſacrifices de la Loi, *là-même.*
Impie. S'il périt, il eſt ſeul reſponſable de ſa perte, 163. Il prend ſujet de la bonté de Dieu, qui différe ſon ſupplice, de douter de ſa Juſtice, & de l'irriter de plus en plus, 94
Incirconcis. Défenſe de leur permettre l'entrée du Temple, 463. Les Juifs les regardoient avec horreur, 287
Ingratitude du pécheur. Elle fait en quelque ſorte revivre ſes crimes pardonnez, 26. & 341
Joakas, comparé à un lionceau, 166. Ses déſordres, & ſa captivité, *là-même.*
Joakim, Roi de Juda, eſt mis dans les fers par Nabuchodonoſor, 558. Il rachette ſa liberté à des conditions onéreuſes, *là-même.* C'eſt à la quatriéme année de ſon regne qu'on doit fixer le commencement des ſeptante années de captivité, prédites par Jérémie, 538
Joakim, mari de Suſanne, 748. Durant la captivité les Juifs s'aſſembloient chez lui pour rendre la juſtice, 747
Johanan, fils de Carée, pourſuit Iſmaël, & délivre ceux des Juifs qu'il tenoit captifs, 110
Joſeph. Eloge qu'il fait du Prophéte Daniel, 514. Il fixe la fin des ſeptante ſemaines aux perſecutions d'Antiochus Epiphanes, 524
Iſaïe. Endroit de ce Prophéte mal entendu d'Onias, qui bâtit un temple en Egypte, 710
Iſis. Les anciens lui donnoient des clefs, avec le pouvoir de lier, & de délier, 32
Iſmahel, fils de Nathanias; il tuë Godolias, & fait pluſieurs captifs, 170
Iſraël. Il ſe réünit à Juda aprés la captivité, 377
Iſraëlites. Leurs débordemens comparez à ceux d'Oolla, femme de mauvaiſe vie, 219. Ils apprennent des Aſſyriens le culte de leurs fauſſes Divinitez, *là-même.* Leur captivité, 210

Ithobale, Roi de Tyr; ſon orgüeil, 285. Sa magnificence, 288. Il s'oublie dans la proſpérité, 286. Menaces que Dieu lui fait, 287. Sa mort, *là-même*. Ezéchiel fait ſur lui un cantique de deüil, 288. *& ſuiv.*

Judas Maccabée. Il fait la guerre aux Iduméens, & les contraint de recevoir la circonciſion, 358. Il purifie le Temple de Jéruſalem, profané par Antiochus Epiphanes, 673

Judée, comparée à une vigne, 168. Elle eſt appellée la terre des vivans, 336. La terre de beauté, 713. Et la forêt du midi, 190

Jugemens, formalitez que les Juifs y obſervoient, 752

Juger, ſe prend ſouvent dans l'Ecriture, pour châtier, 134

Juifs. Dieu les protége en Egypte, 173. Ils s'y abandonnent à l'idolâtrie, 175. Ils portent dans le déſert les Dieux du pays, & des niches pour les adorer, *là-même*. Ils deviennent plus impies que les nations étrangéres, 84. Ils inſultent à leurs freres conduits en captivité, 85. Menaces que Dieu leur fait, 40. 41. *& ſuiv.*

Juifs captifs. Leur relation avec ceux de Jéruſalem, 92. Ils conſervérent durant la captivité le droit de juger de leurs différens, 747. Formalitez qu'ils obſervoient dans leurs Jugemens, 752. Leur état depuis leur captivité, 336. *& ſuiv.* Leur diſperſion, *là-même*. Ils ne ſe ſont jamais entiérement raſſemblez depuis la captivité de Babylone, *pag.* 41. & 42. Leurs meſures, leurs monnoyes, & leurs poids aprés la captivité, 477. Ils imitent les Egyptiens dans leur idolâtrie, 62. Ils adorent l'idole de Jalouſie, & toutes ſortes d'animaux, *là-même*. Ils ſont comparez au ſarment, qui n'eſt bon qu'à être jetté au feu, 116. Ils ſe raillent des prédictions des Prophétes, 83

Juifs de Jéruſalem. Leur impiété plus grande que celle des dix tribus, 221. Dieu les punit, en les abandonnant à leurs ennemis, 231. Ils ſont appellez du nom de Saints, 660. Maux que leur fit ſouffrir Antiochus Epiphanes, 656. & 661. La victoire qu'ils remportérent ſur lui eſt la figure de celle que Jeſus-Chriſt a remportée ſur le démon, 652

Juifs apoſtats, favorables aux deſſeins d'Antiochus Epiphanes contre leur nation, 725. & 727. Ils portent Antiochus à défendre aux Juifs l'exercice de leur Religion, 725

Juifs. Leur ſentiment touchant les peines de cette vie, 338. Lorſqu'ils vendoient leur héritage, ils conſervoient le droit d'y rentrer dans l'année du Jubilé, 52. Il leur étoit défendu, ſous peine de mort, d'approcher de leurs femmes pendant leurs mois, 157. Les Payens avoient horreur de cette action, *là-m.* C'étoit pour eux une choſe honteuſe, de mourir de la main d'un incirconcis, 287. Leur maniére de compter les jours, 673. Heure de leurs repas, 748. Il leur étoit défendu de prononcer même le nom des Dieux étrangers, 142. On ne pouvoit leur donner un nom plus ignominieux, que de les appeller: Race de Canaan. Comment ils faiſoient le deüil, & les funérailles de leurs proches, 240. & 241. Ils ſont perſécutez par Philopator Roi d'Egypte, 709. Ils favoriſent le Roi de Syrie dans le ſiége qu'il fit de la citadelle de Jéruſalem, 711. Leur zéle à défendre l'entrée du Temple aux incirconcis, 461. Reſpect qu'ils portoient à la montagne où le Temple étoit bâti, 450. En quelque lieu qu'ils fuſſent, ils ſe tournoient vers le Temple pour prier, 66. Pourquoi ils refuſoient de manger avec les étrangers, 563. Heures de leurs priéres, 643. Ils ſe tournoient vers le Temple pour prier, lorſqu'ils étoient dans une terre étrangére, *là-même*. Se couper les cheveux, & la barbe, étoit parmi eux, une marque de deüil, ou de pénitence, 54. Ils n'avoient pas l'uſage des raſoirs, 37. Leur zéle pour la ſépulture des morts, 400. Ils envoyoient deux ſortes de perſonnes à la découverte des os de morts, 399. Ils mettoient des bâtons auprés de ceux qu'ils rencontroient en chemin, pour les faire reconnoître, *là-même*. Ils les enterroient, 400. Leur état ſous le regne d'Antiochus Epiphanes, 738. Leur ſentiment ſur les ſeptante ſemaines de Daniel, 527. 528. Double Meſſie qu'ils ont inventé, 528. Il leur eſt défendu de ſupputer les années du Meſſie, *là-même*. Sujet de leur chagrin contre le Prophéte Ezéchiel, iv. Etat de leur République au tems que parut le Meſſie, 690

Jules Affricain. Il nie la vérité de l'hiſtoire de Suſanne, &c. 517. Il eſt réfuté par Origénes, 518. En quel tems il fixe le commencement, & la fin des ſeptante ſemaines de Daniel, 524. Son ſentiment eſt ſuivi par pluſieurs Interprétes, 525

Julien l'Apoſtat. Ses caractéres, 654. Il entreprend de ruiner la Religion Chrétienne, *là-même*. Il n'a pû être déſigné par la bête à dix cornes que Daniel vit en ſonge, 655

Juriſprudence des Juifs. Elle dépoſoit les Prêtres qui s'abandonnoient à l'idolâtrie, 465

Juſte. Ce qu'il faut faire pour l'être aux yeux du Seigneur, 157. & 158

Juſtes, comparez aux étoiles, dans le ſtyle de l'Ecriture, 670

Juſtice, en quoi elle conſiſte, 157. & 158

Juſtifier, dans le ſens d'inſtruire, 749

L

Lac de Sodome, appellé la mer Orientale, 493. Ses eaux étoient mortelles, 494.

Digitized by Google

Elles ne souffroient point de poissons, *là-même.*
Lagides. Prophéties de Daniel touchant leur Empire, 583. & 584
Langue Caldéenne, autrefois la même que la Syriaque, 571
Laodicée, répudiée par Antiochus le Dieu, Roi de Syrie; elle l'empoisonne, 704. Elle fait tuer Bérénice, & son fils Antiochus, *là-même.*
Leopard à quatre aîles, & à quatre têtes; figure d'Alexandre le Grand, & des Princes qui partagérent son Empire, 650. 651
Lettre d'un Rabbin au sujet du Messie, 529
Lévites. Dieu les substituë aux premiers-nez des Hébreux, 183. Quelles devoient être leurs occupations, 506. Il leur étoit defendu de s'appliquer à des métiers serviles, & sordides, *là-même.* Ceux qui prirent part au schisme de Jéroboam sont punis de leur idolâtrie, 463. & 464
Liberté, elle nous avertit de faire ce que nous pouvons, & de demander ce que nous ne pouvons pas, 164
Limites de la Terre-sainte, 497. *& suiv.*
Lion aîlé, représenté à Daniel comme la figure de l'Empire des Caldéens, 648
Livres anciens. Quelle étoit leur forme, 18. & 19
Livres Saints, figurez par les arbres qui devoient croître sur les bords de la mer Morte, 496
Livre de la Prédestination, & de la Grace, faussement attribué à saint Augustin, 626
Loix que Dieu prescrit aux Prêtres des Juifs, 466. *& suiv.* Antiochus Epiphanes attaque celles des Juifs, 656. Il entreprend de soumettre tous les peuples à celles des Grecs, *là-même.*
Loi de Moyse. Elle ne pouvoit justifier sans la foi, 176. Elle ne permettoit pas que les corps demeurassent sans sépulture, 399
Lucifer. Origénes explique de sa chûte la métamorphose de Nabuchodonosor, 542
Lucréce, vantée par les Romains, comme un modéle de chasteté, 750. Elle se donne la mort pour ne pas survivre à la violence que Tarquin lui avoit faite, *là-même.* Ce que l'on doit penser de cette action, 757. En quoi Susanne l'a surpassée, *là-même.*

M

Maccabées, persécutez par Antiochus Epiphanes, 660. Victoire qu'ils remportérent sur lui, 652
Mages. Titre honorable que les Caldéens donnoient aux Sages du pays, 567
Magiciens. Chez les Turcs ils se servent de bâtons pour deviner, 579
Mains. Coûtume de les imposer aux coupables dignes de mort, 752. & aux victimes avant le sacrifice, 753. Motif de cette cérémonie, *là-même.*
Malazar, si c'est un nom propre, ou un nom d'office, 564. & 565
Malleolus, fagot enduit de poix, dont on se servoit autrefois dans les siéges, 605
Mané, Thécel, Pharés; Sentence mystérieuse écrite sur la muraille du palais de Balthasar, 637. Daniel la lui prononce, & lui en donne l'explication, *là-même.*
Manes. Comment les anciens les invitoient à venir manger de ce qu'on leur offroit, 763
Manie, maladie dont Nabuchodonosor fut frappé, 546. *& suiv.* Elle n'est que dans l'imagination, 547. Elle étoit surnaturelle dans Nabuchodonosor, 546. D'où provient cette maladie, *là-même.* Effets qu'elle produit, 547. Remédes pour en guérir, *là-même.*
Maozim, forteresse; quel est le Dieu que Daniel appelle de ce nom, 730 & 731
Marsham, sur quel fondement il assure que Daniel fut Intendant des doüanes 591. Il fixe la fin des septante semaines au regne d'Antiochus Epiphanes, 531. Comment il prouve ce sentiment, 532. Défaut essentiel qui se rencontre dans son hypothése, 533
Memphis, ville capitale de la basse Egypte, où l'on nourrissoit le taureau Apis, 312. Elle étoit le centre de l'idolâtrie Egyptienne, *là-même.*
Ménélaus. Il achette la grande Sacrificature des Juifs, 671. Excez qu'il commit pour la conserver, *là-même.* Il fait tuer indignement le grand-Prêtre Onias, 672
Mer Morte, si c'est la mer Orientale, dont parle Ezéchiel, 493. & 494
Merie, espéce de bœuf d'Afrique, 401
Messie. Son empire désigné par la pierre qui se détache de la montagne, 584. Il a ôté le mur de séparation qui étoit entre les Juifs, & les Nations, 156. Ses caractéres, 540. Il a paru avant la fin des septante semaines de Daniel, *là-même.* Double Messie que les Juifs ont imaginé, 528. Il leur est défendu d'en supputer les années, *là-même.* Lettre d'un Rabbin qui reconnoît l'avénement, & la mort du Messie, 529
Metempsycose, supposée par les Rabbins dans le changement de Nabuchodonosor, 545
Saint Michel, appellé le Prince de la Synagogue, 699. L'Eglise Chrétienne le révére sous cette qualité, *là-même.* Il se joint à Gabriel pour lui aider à réduire le Roi des Perses, 696. & 699
Midi. Les Juifs avoient coûtume de dîner à cette heure, 718
Mine, monnoye des Hébreux, 477. Sa valeur, 478

Digitized by Google

Miſaël, un des Compagnons de Daniel, 563. Signification du nom Caldéen qui lui eſt donné, *là même.*

Miſérables, on doit les plaindre, ſans leur inſulter, 85

Miſére, c'eſt être malheureux que de ne pas la connoître, 549

Moabites. Vengeance que Dieu tire de l'inſulte qu'ils avoient faite aux Hébreux, 247. & 248

Modin, bourg de la Paleſtine, & lieu de la demeure des Maccabées, 731. Les Officiers d'Antiochus y élevent l'idole du Dieu Maozim, & preſſent Mathatias & ſes fils de lui ſacrifier, 725

Montagnes de Galaad, elles bornoient le pays des Iſraëlites vers l'orient, 499

Moria, montagne que Salomon fit applanir pour la conſtruction du Temple, 405. Ezéchiel y voit un Ange qui prend les dimenſions du Temple, 406. *& ſuiv.*

Morts, on les ſéparoit aprés le combat, & on ne mettoit dans une même foſſe que ceux de la même nation, 331. Coûtume de les enterrer avec ce qu'ils avoient eu de plus cher dans la vie, 333. On mettoit ſur leurs tombeaux les inſtrumens de leur profeſſion, *là-même.*

Mutilation, ſupplice ordinaire dont les Perſes puniſſent les coupables, 572

Myſtérion, dérive de *Myſtar*, qui en Hébreu, ſignifie ce qui eſt caché, 576

N

Naboniде, confondu mal-à-propos avec Balthaſar Roi de Babylone, 628. Il eſt vaincu, & envoyé par Cyrus dans la Carmanie, 629

Nabopolaſſar, il aſſiége, & prend la ville de Ninive, 317. Il ruë le Roi d'Aſſyrie, 318. Il fonde l'Empire des Caldéens, *là-même.* Il donne le titre de Roi à ſon fils Nabuchodonoſor, 557. Il l'envoye réduire la Phénicie, & la Celéſyrie, qui s'étoient révoltées, 558. Sa mort, *là-même.*

Nabuchodonoſor, eſt honoré du titre de Roi du vivant de ſon pere. Il réduit la Céléſyrie, & la Phénicie qui s'étoient révoltées. Il aſſiége Jéruſalem, & la prend. Il rend la liberté à Joakim Roi de Juda, à des conditions onéreuſes. 558. Il mene Daniel, & ſes compagnons en captivité. Il emporte une partie des vaſes du Temple de Jéruſalem, & les met dans le temple de Belus, *là-même.* Il ſe diſoit deſcendu de cette divinité, 559. Il eſt comparé au lion, & à l'aigle, 43. & 146. Il voit en ſonge une ſtatuë compoſée de pluſieurs métaux, 568. Il condamne à mort les Sages de Babylone, qui n'avoient pû lui en donner l'explication, 571. Daniel lui en découvre les myſteres, 580. Il reconnoît la ſupériorité du Dieu d'Iſraël, ſur les prétenduës Divinitez des Caldéens, 589. & 590. Il donne à Daniel le Gouvernement de la Province, & l'établit ſur tous les Sages de Babylone. 590. Il commet à ſes compagnons l'inſpection ſur les ouvriers qui cultivoient les terres de ſon domaine, 590. & 591. Il eſt comparé au vent du midi, 280. Il aſſiége Tyr, & Sidon, & les prend, 254. & 293. Il eſt appellé le ſerviteur de Dieu, 305. Dieu le récompenſe de ſes expéditions contre Tyr, en lui livrant l'Egypte, & ſes dépendances, 306. *& ſuivantes.* Il fait la guerre aux Divinitez des Egyptiens, 312. Il ôte le Royaume à Pharaon, & le tranſporte à Amaſis, 299. & 315. Il voit en ſonge un grand arbre abattu, & dont on laiſſe en terre la tige & les racines, 616. 617. 618. Il demande aux Devins de Babylone l'interprétation de ſon ſonge, 614. Daniel lui en donne l'explication, 620. *& ſuiv.* Son cœur s'enfle à la vuë de la magnificence de Babylone, 623. Il eſt chaſſé de ſon palais, & condamné à vivre ſept ans au rang des bêtes, *là-même.* Il s'humilie devant le Seigneur, 624. Il eſt rétabli dans ſon Royaume, 626. Diverſes opinions touchant ſa métamorphoſe, 543. 544. *& ſuiv.* Son changement ne fut que dans ſon imagination, 546. S'il conſerva l'uſage de ſa raiſon pendant les ſept ans que dura ſa manie, 547. & 548. Humiliation qu'il ſouffrit en cet état, 548. & 549. Qui gouverna ſon Royaume pendant le tems de ſa diſgrace, 621. En quoi a conſiſté le miracle de ſon changement, 550. & 551. Le ſilence des Profanes ſuffit-il pour faire douter de la vérité de cette hiſtoire, 551. & 552. Particularitez que les Juifs, & quelques autres y ont ajoûtées, 549. & 550. Refutation des ſentimens oppoſez, 552. 553. *& ſuiv.* Il fait ériger une ſtatuë d'or au Dieu Bélus, 591. En quelle année de ſon regne, 593. Il en fait la dédicace, 594. Il ordonne qu'elle ſoit adorée de tous ſes ſujets, 596. Il fait jetter dans la fournaiſe les Compagnons de Daniel, qui refuſent de l'adorer, 599. Edit qu'il publie en faveur de la Religion des Juifs, 612. Il conſerve aux Compagnons de Daniel l'emploi qu'ils avoient dans la Province de Babylone, 613. Ce qu'on a crû juſqu'ici de ſa pénitence, & de ſon ſalut, 624. 625. & 626

Nabuchodonoſor Roi de Ninive, prétend ſe faire adorer ſeul par tout le monde, 642

Nago, le ſoleil, ou l'étoile du matin, 563

Napperie, ſon invention vient des Gaules, 273. Les hommes délicats étoient autrefois les ſeuls qui s'en ſerviſſent, *là-même.*

Naphte, eſpéce de bitume fort inflammable,

Digitized by Google

qui ſe trouve près de Babylone, 604. Il y en a de deux ſortes. Leur uſage, 605
Nebo, Divinité connuë parmi les Babyloniens, 563
Nériglisſor, beau-frere d'Evilmérodach Roi de Babylone, 627. Il le tuë, & s'empare du Royaume, 627. & 629
Neſem, ornement du nez, dont ſe ſervoient les femmes Iſraëlites, 145. Il eſt encore aujourd'hui en uſage en pluſieurs pays, *là-même.*
Neures, peuples de Scythie, dont on dit qu'ils ſe changent tous les ans en loup, 544
Nez, le couper étoit une mutilation commune parmi les Caldéens, 226
Nil, fleuve qui arroſe l'Egypte, 297. Il faiſoit la plus grande gloire des Egyptiens, *là-même.*
Nitocris, ſelon quelques-uns, mere de Balthaſar Roi de Babylone, 634
Nom, appeller celui de quelqu'un ſur un autre, ſignifie dans l'Ecriture, lui appartenir, 127
Nophec, ce mot Hébreu ſignifie une pierre précieuſe, 271

O

Oeil, ſe met ſouvent pour la couleur, 11
Offrandes, qu'on élevoit en préſence du Seigneur, 471
Offrandes qui ſe faiſoient au Dieu Bel à Babylone, 760. On en portoit ſur les tombeaux, 763. Fondement de cette ſuperſtition, *là-même.*
Onias. Grand-Prêtre des Juifs, il eſt dépoüillé du ſacerdoce; il ſe retire à Antioche; il y eſt tué par trahiſon, 672. Il eſt appellé l'Oint du Seigneur, 538. 539. Si c'eſt à ſa mort qu'on doit fixer la fin des ſeptante ſemaines de Daniel, 535. 540. & 688
Onias, fils du Grand-Prêtre de ce nom; il eſt exclus de la ſouveraine Sacrificature, 539. Il ſe retire en Egypte, *là-même*, & 710. Il demande au Roi Philométor la permiſſion de bâtir un temple dans ſes Etats, *là-même.* Il le conſtruit dans la Prefecture d'Héliopolis, 711. En quel tems, *là-même.* Son entrepriſe eſt traitée de prévarication, *là-même.*
Onion, temple bâti en Egypte par les ſoins d'Onias, 710. En quel tems il fut conſtruit, 711
Ooliba, femme de mauvaiſe vie, 219. Ses proſtitutions, 221. *& ſuiv.* Menaces que Dieu lui fait, 224. *& ſuiv* Jugement rendu contre elle, 228. Elle eſt lapidée, & miſe à mort par ſes propres amans, 231. Comparaiſon entr'elle & Jeruſalem, 219 *& ſuiv.*
Oolla, femme débauchée, & ſœur aînée d'Ooliba, 219. Elle s'abandonne aux Aſſyriens, 220. Elle meurt de la main de ſes amans, *là-même.* Ses proſtitutions, & ſa mort, figurent les déréglemens, & la deſtruction de Samarie, 219. & 220
Oppreſſion des dix Tribus, xvij. Combien elle dura, xvij. & xviij. Elle s'eſt terminée au retour de leur captivité, x. xj. *& ſuiv.* xv. *& ſuiv.*
Oreilles, les couper, étoit une mutilation commune parmi les Caldéens, 226
Orichalcum. Métal précieux, compoſé d'un mélange d'or, & d'airain, 4. 6. 14
Orientaux, ils ſe ſervent volontiers d'habits de differentes couleurs, 221
Origénes, il prend le changement de Nabuchodonoſor, pour une figure de la chûte de Lucifer, 542. Il établit la vérité de l'hiſtoire de Suſanne, 518. Sentiment particulier qu'il a eu ſur les ſeptante ſemaines de Daniel, 525
Os de morts. Les Juifs envoyoient des perſonnes à leur découverte, 399. Signaux dont ils marquoient ceux qu'ils rencontroient en chemin, *là-même.*
Ours, animal fort & cruel, figure de l'Empire des Perſes, 649

P

Paleſtine, ſes avantages ſur tous les autres pays, 173
Paraboles, les Prophétes s'en ſervoient ſouvent dans leurs inſtructions, 345
Parler à une fille, ſe prend quelquefois pour la demander en mariage, ou pour la ſolliciter au mal, 757
Partage de la Terre ſainte aux Tribus d'Iſraël, au Prince, & aux Lévites, 472. 473. 501. *& ſuiv.* Il n'a été que figuratif, *là-même.*
Paſteurs. Ce qu'ils doivent aux ames qui leur ſont confiées, 26. Il faut qu'ils les conduiſent avec déſintéreſſement, & avec douceur, 348. & 353. Ils doivent leur ſervir de modéle, 349. Il ne leur eſt pas plus permis d'ignorer les maladies de leur troupeau, que de n'y pas remédier, 348
Payens. Différentes maniéres dont ils tiroient leurs augures, 200. 201. & 202. Ils immoloient leurs premiers-nez à leurs idoles dans les néceſſitez pupliques, 184. Ils mangeoient indifféremment toutes ſortes de viandes, 563. Leur maniére de les conſacrer avant le repas, 564. Ils en portoient ſur les tombeaux, 763. Comment ils invitoient les Manes à venir manger de ce qu'ils leur offroient, *là-même.* Ils étoient obligez, lorſqu'ils ſe mettoient en priéres, de ſe tourner vers l'orient, 66. Ils ſe tournoient du même côté pour adorer le Soleil, *là-même.* Les Juifs les ont imitez dans leur idolâtrie, 65
Péché, il ſe met ſouvent pour la peine qui le ſuit, 621

Digitized by Google

Péché originel, ſa transfuſion dans la poſtérité d'Adam, 156. C'eſt une grappe verte qu'il a mangée, & dont tous ſes deſcendans ont eu les dents agacées, *là-même.*

Pécheur. Son amour propre lui fait faire de faux raiſonnemens ſur la conduite que Dieu tient à ſon égard, 341. Son ingratitude fait en quelque ſorte revivre ſes crimes pardonnez, 341

Péer, ruban dont les Juifs ſe ſerroient la tête en forme de couronne, 240

Pendans d'oreilles, il ſemble que parmi les Hébreux on les portoit au haut de l'oreille, 125

Perſes. Leur Empire fondé par Cyrus, 581. Il eſt déſigné par un ours. Férocité de ces peuples, 649. Leurs Rois s'appliquoient ſérieuſement à l'agriculture, 591. Ils puniſſent ordinairement la faute des particuliers ſur toute leur famille, 646. Ils ſe faiſoient autrefois un honneur de ſavoir bien boire, 630. Leur coutume de dreſſer une table au génie de leur Roi, quoiqu'abſent, 764. Quelles étoient leurs Divinitez; ils n'eurent d'abord aucunes idoles de leurs Dieux, 592. Quand ils commencérent à prendre des ſtatuës de forme humaine, *là-même.* La mutilation eſt le ſupplice ordinaire dont ils puniſſent les coupables, 572. Forme ancienne de leurs temples, 593. On y entretenoit un feu éternel, *là-même.* Ils donnoient beaucoup à la beauté du corps, 561. Ils avoient une loi qui excluoit de l'Empire les fils des Rois qui étoient nez avec quelque difformité corporelle, *là-même.*

Perſécutions. Elles ſont ſouvent des marques de prédeſtinaſtion, 744. Violence de celles qu'Antiochus Epiphanes fit ſouffrir aux Juifs, 552. 661. & 670. Combien elle a duré, 673. & 674. 742. 744. & 745. Les Chrétiens n'en ont point ſouffert de plus ſanglante que ſous le regne de Dioclétien, 654

Pharaon Hophra, ou *Apriés*, Roi d'Egypte, plus heureux, & enſuite plus malheureux qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, 298. 300. *& ſuiv.* Il eſt comparé au crocodile, & au roſeau, 297. & 300. Son orgüeil, 297. Menaces que Dieu lui fait, 298. *& ſuiv.* Son peuple ſe ſoulève contre lui, 299. Il eſt chaſſé de ſon pays par Nabuchodonoſor, *là-même.* Sa mort, 300

Pheltias, fils de Banaïas, tombe mort en préſence d'Ezéchiel, 84

Philiſtins. Ils profitent de la foibleſſe des Juifs, pour leur faire la guerre, 250. Prophétie contr'eux, *là-même.*

Pierre qui ſe détache de la montagne ſans main d'homme, elle déſigne l'Empire du Meſſie, 584. & 585

Pilos, bonet ſans bord, dont les eſclaves ſe couvroient parmi les Romains, 800

Poële de fer, figure du ſiége de Jéruſalem, 32

Polyandrium, un cimetiére, 398. Erreur du faux Epiphanes, qui en fait un nom de lieu, *là-même.*

Porphyre. Son ſentiment ſur l'hiſtoire de Suſanne, &c. 517. A qui il attribuë les Prophéties de Daniel, 519. Il en fixe la fin aux perſécutions d'Antiochus Epiphanes, 524

Portes du Temple, leur deſcription, 408. *& ſuivantes.*

Potibaſis, ſorte de pain commun dans l'Orient, 562

Pourpre, habit ordinaire des Rois de Perſe, 633. Ils en accordoient quelquefois l'uſage par récompenſe, 632

Préceptes. Ceux de la Loi ne pouvoient juſtifier ſans la foi, 176. Dieu dit en avoir donné de mauvais à ſon peuple, 179. Comment cela doit s'expliquer, 180. 181. & 182

Premiers-nez. Raiſons pour leſquelles Dieu les demandoit aux Hébreux, 183. Les Payens les offroient par diſtinction à leurs fauſſes divinitez, 184

Prêt, il doit être gratuit, 159

Prêtres. Les Payens, & les Infidéles en prenoient de toutes conditions, 230. Ancienne maniére de les conſacrer, 457. Loix que Dieu donna à ceux des Juifs, 466. *& ſuiv.* Leur appartement, 420. Leurs offices, *là-même*, & 421. Il ne leur étoit pas permis de ſortir du Temple avec leurs habits de cérémonie, 442. Leurs habits ſanctifioient ceux qui les touchoient, 467

Prêtres de Jéruſalem. Ils négligent le ſervice de l'autel pour prendre part à des jeux d'exercice, 671. Vengeance que Dieu tire de cette impiété, *là-même.* Leur idolâtrie ſe puniſſoit parmi les Juifs, par la perte de leur dignité, 465. Quelles devoient être leurs occupations parmi les Hébreux, 506. Leurs priviléges ſont paſſez aux Prêtres de la nouvelle Loi, *là-même.*

Prince de Perſe, qui réſiſte à Gabriel, 696. Eſt-ce un Ange, ou Cyrus, 697

Prophétes. Impreſſion que faiſoit quelquefois ſur eux l'eſprit de Prophétie, 621. Ils propoſoient ſouvent leurs inſtructions ſous des paraboles, 145. Leur coutume de datter leurs prophéties, & de les lire au milieu du peuple, 678. Ils les ſcélloient lorſqu'elles ne devoient pas s'accomplir ſi-tôt, *là-même.* S'ils avoient ſans étude, l'intelligence de tout ce qui leur étoit révélé, 743. Ils cachettoient quelquefois leurs prophéties, 741. Leur coutume de compter les mois, ſuivant l'ordre de l'année ſainte, 2

faux Prophétes, comparez aux renards, 96. Ils ne conſultent dans leurs Prophéties que leur propre imagination, *là-même.* Ils flattent les

Digitized by Google

Juifs par de vaines espérances, 101. Dieu permet qu'ils trompent ceux qui les consultent, 107
fausses Prophétesses. Il y en avoit parmi les Juifs, 102. Elles ont fomenté dans l'Eglise la plûpart des héréfies, *là-même.*
Ptolémée, fils de Lagus, Roi d'Egypte; il se saisit de Jérusalem, 703. Il fait alliance avec le Roi de Syrie, 704
Ptolémée Philadelphe, il rachette grand nombre de Juifs captifs en Egypte, & les renvoye dans leur pays, xx
Ptolémée Roi d'Egypte, ce qui lui a fait donner le nom d'Evergetes, 706. Il vient au secours de sa sœur Bérénice, 704. Il est reçû dans les villes de Syrie, & se rend maître de presque toute l'Asie, 705 Il fait mourir Laodicée, *là-même.* Il retourne en Egypte chargé de butin, 706. Il fait des offrandes au Temple de Jérusalem, *là-même.*
Ptolémée Philopator, Roi d'Egypte; son caractére, 708. Victoire qu'il remporta sur Antiochus le Grand, 707. Sa molleſſe l'empécha de profiter de cette victoire, 708. Il est puni de Dieu, pour avoir voulu entrer dans le Tabernacle du Temple de Jérusalem, 709. Son ressentiment contre les Juifs; il attaque leur Religion, *là-même.* Sa mort, *là-même.*
Ptolémée Epiphanes, Roi d'Egypte; troubles dont l'Egypte fut agitée sous son regne, 710. Guerre qu'il eut à soûtenir contre le Roi de Syrie, 710. & 712. Il est dépoüillé d'une partie de ses Etats, *là-même.* Il est empoisonné par ses amis, 719
Ptolémée Philométor, Roi d'Egyte; il permet à Onias de bâtir un Temple dans ses Etats, 701
Pyreti, Mages de la Cappadoce, qui devinoient par un faisceau de verges, 579
Pythagore, un des plus anciens Philosophes Grecs; il a puisé à Babylone une partie de sa science, 566. S'il a pû être disciple d'Ezéchiel, v
Pythagoriciens, inventeurs de la metempsycose. Ils ne l'admettoient qu'aprés la mort, 554

R

Rabbins, devoirs qu'ils imposent à ceux qui approchoient de l'enceinte du Temple, 450. Maniére dont ils expliquent le changement de Nabuchodonosor, 545. Pourquoi ils ont prétendu exclure Daniel du rang des Prophétes, 514
Rasoirs, ils n'étoient point en usage chez les Juifs, 37
Reblata, lieu où Nabuchodonosor fit mettre à mort les Princes de Juda, 84
Rendre la vie, se dit figurément d'une chose que l'on rend bonne, de mauvaise qu'elle étoit auparavant, 494
Renouvellement du cœur, c'est la marque d'une véritable conversion, 163
Respiration, elle se met souvent pour la vie, 637
Résurrection des morts, 373. & 374. Elle se fera sans une nouvelle création, 376
Résuſciter, pour, tirer d'un grand danger, 740
Retour des dix Tribus, bien établi dans l'Ecriture, xv. *& suiv.* Il ne s'est fait que par parties, 402
Révoltes, appellées du nom de prévarications, 711
Roi des Rois, titre que prenoient les Rois de Babylone, 552
Rois des Juifs, terrain que Dieu leur destine dans le partage de la Palestine, 476. Leurs droits sur le peuple, 478. & 479. Ils étoient chargez des sacrifices ordinaires, 479. Leur héritage étoit inaliénable, 486. Ce qu'ils en donnoient hors de leur famille, leur retournoit l'année du Jubilé, *là-même.* Reproches que Dieu leur fait, 447. & 448. Lieu de leur sépulture, 447
Rois de Perſe. Maniére de les saluer, 644. Leur empire sur leurs sujets, 636. Ils les regardent tous comme autant d'esclaves, *là-même.* La pourpre étoit leur habit ordinaire, 633. Ils en accordoient l'usage par récompense, mais rarement, 632. & 633. Leurs Edits étoient irrévocables, 642. Il étoit, selon eux, de la bonne politique de se faire respecter par leurs sujets, comme des divinitez, *là-même.*
Royaume d'or, dargent, d'airain, de fer, 581. Quels sont les Empires qu'ils ont désignez. 581. 582. *& suiv.*
Romains, si leur Empire est le regne de fer, dont parle Daniel, 583. Il peut être désigné par la pierre qui se détache de la montagne; 584. Maniére dont ils donnoient le signal d'une bataille, 735. Ils mettoient des signaux aux lieux de débauche, pour les faire éviter des gens d'honneur, 130. Comment ils punissoient les femmes de mauvaise vie, *là-même.*
Rome. La corruption de son peuple la fait appeller du nom de Babylone, 147

S

Saba, peuple de l'Arabie, qui ne vit que de brigandages, 388. Il demande à Cambyses la permission de ravager la Judée, *là-même.*
Sabbath, motifs que Dieu s'est proposé dans son institution, 176
Sacoras, fleuve de Mésopotamie qui se décharge dans l'Euphrate, 25
Sacrement, signifie souvent un secret, 576

Digitized by Google

Sacrifices de dévotion, 484. *& ſuiv.* Les particuliers en faiſoient dont ils régaloient leur famille, & les pauvres, 488
Sadaï, qui ſuffit à lui-même. L'un des noms de Dieu, 12
Sadoc, Grand-Prêtre, ſes deſcendans recompenſez de leur fidélité au Seigneur, 465. Il n'y avoit point de ſimples Lévites de ſa famille, *là-même.*
Samarie, elle eſt appellée ſœur aînée de Jéruſalem, pourquoi? 137. Elle eſt dépeinte ſous l'idée d'Oolla, femme débauchée, 219 *& ſuiv.*
Sanctifier, mis pour ſoüiller, 467
Sanctuaire. Sa deſcription, 424. *& ſuiv.* Maniére de le purifier, 479. & 480
Sang. Les Juifs en avoient horreur, 235. La Loi leur défendoit d'en manger, *là-même.* Leur précaution pour n'en point toucher, *là-même.*
Sanir, montagne ſituée au-delà du Jourdain, 265
Sarabara, ſorte de chauſſes en uſage parmi les Perſes, & communes aux hommes, & aux femmes, 600
Sarac, Roi d'Aſſyrie, comparé au plus haut cédre du Liban, 317. & 319. Grandeur de ſa Monarchie, 319. & 320. Il eſt aſſiégé dans Ninive, & mis à mort par le Général de ſes troupes, 318. Sa chûte eſt la figure de celle du Roi d'Egypte, 324
Saſſabaſar, Gouverneur des Juifs depuis leur captivité, 380
Savans, comparez aux aſtres, dans le ſtyle de l'Ecriture, 670
Schamir, en Hébreu; ou le diamant; ou en général, une pierre fort dure, ou la pierre *ſmiris*, 22
Schinar, arbre de Perſe; peut-être le même que le *Schinos* de Daniel, 759
Schinos, ou *Lentiſque*, arbre toûjours verd, & qui porte trois fois l'année, 756
Scopas, Général des troupes de Ptolémée Epiphanes, 710. Il eſt vaincu par Antiochus le Grand, 710. 711. & 712
Sédécias, comparé à un grain planté ſur la ſurface de la terre, 147. Il produit une vigne, qui ſe ſéche, & eſt arrachée, 148. *& ſuiv.* Il manque au ſerment de fidélité qu'il avoit fait à Nabuchodonoſor, 150. Menaces que Dieu lui fait, 150. *& ſuiv.* Il eſt puni de ſon infidélité, 152
Séleucides. Prophétie de Daniel touchant leur Empire, 583. & 584
Seleucus Callinius, Roi de de Syrie; il laiſſe occuper ſon pays par le Roi d'Egypte, 705. Sa mort, 707
Séleucus Philopator, fils & ſucceſſeur d'Antiochus le Grand; ſon caractére, 716. Il envoye Héliodore piller le Temple de Jéruſalem, 717. Il envoye ſon fils Démétrius en ôtage à Rome, *là-même.* Sa mort, *là-même.*
Semaines d'années, en uſage parmi les prophanes, 523.
Semaines de Daniel, ce ſont des ſemaines de ſept ans, 523. Différence qui ſe trouve entre les Interprétes dans la maniére de les expliquer, 524. 525. *& ſuiv.* Sentiment des Juifs anciens & modernes ſur ce point, 523. 527. 528. & 540. Comment on peut les diſtribuer, 536. 537. 538. & 539. Leur commencement, 540. Si on doit en fixer la fin à la mort d'Onias, 535. La ſeptentieme n'a expiré qu'aprés la mort du Meſſie, 540. & 688
Septante. Leur Texte eſt fort défectueux ſur le Prophéte Ezéchiel. On a tiré de Théodotion pluſieurs choſes pour y ſuppléer, 50. & 53
Sermens, uſage de les faire en élevant les mains au Ciel, 742
Serpent. Les Perſes le regardoient comme un animal ſacré, 764. Il y en avoit en Egypte de conſacrez à Jupiter, 765. Leur deſcription, *là-même.*
Séſac, Divinité célébre chez les Babyloniens, 565
Sicle, monnoye des Hébreux, 477. Sa valeur, *là-même.*
Sidon. Sa premiére ſplendeur, 292. Elle irrita le Seigneur, en devenant à la maiſon d'Iſraël un ſujet de chûte ſous Jézabel, 293. Elle eſt aſſiégée, & priſe par Nabuchodonoſor, *là-même.*
Smegma. Toutes ſortes de compoſitions pour rendre le teint frais, 749
Smerdis, un des ſept Mages de Babylone; il ſe fait paſſer pour le fils de Cyrus, & s'empare du Royaume, 701
Smiris, pierre fort dure, employée par les Lapidaires pour polir les pierres précieuſes, 22. Si c'eſt le *Schamir* des Hébreux, 22
Sodome, ſœur puînée de Jeruſalem, 137. Source de ſes déréglemens, 139.
Soleil. Les anciens l'ont confondu avec Bacchus, 67. Maniére de l'adorer parmi les payens, *là-même.*
Solon, Pourquoi il ne donna aux Athéniens que des Loix imparfaites, 182
Songes. Il n'y a que ceux qui ſont envoyez de Dieu qui ſoient ſignificatifs, 565. C'eſt Dieu qui en donne l'intelligence, *là-même.*
Sophos, nom que les Caldéens donnoient à ceux qui s'appliquoient à ce qu'on a depuis appellé Philoſophie, 566
Soye. Son invention n'eſt pas nouvelle, 123. Les Anciens s'en ſervoient, mais rarement, *là-même.* On en faiſoit des habits parmi les Hébreux du tems d'Ezéchiel, *là-même.* L'uſage n'en a été commun parmi les Romains, que depuis Juſtinien, *là-même.*

Spinoſa

Digitized by Google

Spinoſa, n'attribuë à Daniel que la moindre partie du Livre qui porte ſon nom, 518. Sur quoi il ſe fonde, *là-même.*
Stater, pris pour le ſicle, 34
Statuë, compoſée de différens métaux, qui parut à Nabuchodonoſor, 580. Ce qu'elle déſignoit, 581
Statuë d'or, érigée par Nabuchodonoſor, dans la campagne de Dura, 592. Si c'étoit une ſtatuë d'homme, *là-même.*
Sulpice Sévére, ſon ſentiment ſur le commencement & la fin des ſeptante ſemaines de Daniel, 527
Suſanne, épouſe de Joakim, 748. Sa beauté excite la paſſion de deux vieillards impudiques, 748. Vains efforts qu'ils font pour la porter au crime, 749. Elle préfére la mort au péché, 750. Elle eſt accuſée d'adultére, 752. On la condamne à être lapidée, 753. Sa confiance au Seigneur, *là-même.* Daniel convainc le peuple de ſon innocence, 755. *& ſuiv.* En quoi elle a ſurpaſſé la Lucréce des Romains, 750. & 751. Elle eſt le modéle de la chaſteté conjugale, 746. Vérité de ſon hiſtoire conteſtée par quelques anciens, 515. 516. *& ſuiv.* Pourquoi ? *là-même*, & 756. L'autorité de l'Egliſe ne permet pas d'en douter, 518. & 746. Elle a été citée comme canonique par les Peres Grecs, & Latins de tous les ſiécles, 578
Suſes, ville au pays d'Elam, où Daniel eut la viſion du bouc, & du bélier, 663. Les Rois de Perſe y avoient un château où ils faiſoient leur réſidence ordinaire, 664
Syéne, ville d'Egypte, fort connuë des Anciens, 302. Sa ſituation, & ſon étenduë, *là-même.*
Synagogue, elle ne permettoit la lecture des Prophéties d'Ezéchiel, qu'aprés l'âge de trente ans, [iv
Syriens, peuple ardent au trafic, 272. Ils trouvoient dans leur pays de grandes commoditez pour le commerce, *là-même.*

T

Tablettes. Les Anciens les portoient à la ceinture, 69
Tachas, ce terme ſignifie une couleur de bleu foncé. Le Seigneur dit qu'il a donné à ſon peuple des ſoulliers de cette couleur, 121. Il n'y avoit que les Princes qui en portaſſent, *là-même.*
Talmudiſtes. Leur ſentiment ſur les Prophéties de Daniel, 518
Temple de Jéruſalem. Sa ſituation, 408. Deſcription de ſes portes, & de leur veſtibule, 418. 419. *& ſuiv.* De l'appartement des Prêtres, 420. *& ſuiv.* Du Saint, & du Sanctuaire, 423. *& ſuiv.* De l'autel des holocauſtes, 451. *& ſuiv.* Il eſt difficile d'en faire une exacte deſcription, 404. Défauts des Auteurs qui l'ont entrepris juſqu'ici, *là-même.* Ezéchiel le décrit, ſelon l'idée qu'il avoit de celui qui ſubſiſtoit avant la captivité, 404. & 405. Il eſt profané par l'idolâtrie, 60. *& ſuiv.* Antiochus Epiphanes y place l'idole de Jupiter Olympien, 656. 723. 725. & 726. Combien de tems dura l'interruption de ſes ſacrifices, 662. Il eſt appellé du nom de ville, 406
Temple bâti en Egypte par les ſoins d'Onias, 410 Pourquoi cette entrepriſe eſt traitée de prévarication,
Tems, combien il eſt précieux, 572. Le racheter lorſqu'on l'a perdu, c'eſt un commerce avantageux, & néceſſaire, *là-même.*
le Tems, marque ſouvent dans l'Ecriture, les années & les ſaiſons, 618. & 619
Téraphims, Nom commun à toutes les idoles, 202
Terre promiſe, partagée indifféremment entre le Juif, & l'étranger, 500. Figure de la vocation des Gentils, *là-même.*
Tertullien. Syſtéme qu'il propoſe ſur les ſeptante ſemaines de Daniel, 525. Avantage que l'on tire de ſon hypothéſe, 526. Son ſentiment ſur le changement de Nabuchodonoſor, 549
Tétabib, en Hébreu ; un tas d'épis verds, ou d'épis nouveaux, 25. Ville ou canton de même nom, dans la Méſopotamie, aux environs du Chaboras, *là-même.*
Tête d'un Livre, pour ſignifier les Livres anciens en rouleaux, 19
Thabor, ce que ce mot ſignifie en Hébreu, 387
Thamar, ville ſituée au midi de la mer Morte 499. Si elle eſt différente d'Engaddi, *là-même.* & 495
Thammuz. Quatriéme mois de l'année Sainte des Hébreux, qui répond à nôtre mois de Juillet, 2
Thammus, connu ſous le nom d'Adonis, 62 & 64. Réveries des Rabbins dans les deſcriptions qu'ils font de cette fauſſe divinité, 64. & 65
Thau, en Hébreu ſignifie un ſigne, 73 Quel étoit celui que Dieu fit porter aux Juifs que devoient épargner les Anges exterminateurs, & quelle en étoit la figure, 70. 71. 72 & 73. Il a été une prédiction de la Croix du Sauveur, 71
Thau, lorſqu'on tiroit aux billets dans les jugemens militaires, cette lettre étoit une marque de vie, & le Théta une marque de mort, 71
Thogorma, ou *Samartie*, pays dont les chevaux ſont célébres dans l'antiquité, 272
Thrône du Seigneur, placé ſur le char myſtérieux. Sa deſcription, 13

Digitized by Google

Tiare, ce que c'étoit parmi les Chaldéens, 222. Les Rois de Perſe différent de leurs peuples, dans la maniére de la porter, 600
Toiſe, ſon uſage, & ſa longueur, 407
Tombeaux, ils marquent quelquefois la maladie, & la perte de ſa liberté, 375. Les Egyptiens les bâtiſſoient comme leurs maiſons, 331
Tonnerre. Appellé la voix de Dieu, 12
Tour bâtie à Ecbatane par Daniel, 515. C'étoit le lieu de la ſépulture des Rois de Perſe, *là-même*.
Tribus. Captivité des dix Tribus, ix. Combien dura leur oppreſſion, xvij. Quel en eſt le commencement & la fin, xvij. & xviij. Si elles revinrent dans leur pays, x. xj. *& ſuivantes*. En quel tems on peut fixer la fin de leur ſervitude, xv. & xix. Preuves du retour de leur captivité, x. xj. *& ſuiv.* xiv. xv. *& ſuiv.* xix & xx
Trichapton, tiſſu fait avec des cheveux, dont les femmes ſe couvroient la tête, 124
Turcs. Ils ne ſe ſervent d'aucun meuble précieux, 115. Ils mettent à des chevilles, ou ſur des cordes tenduës, leurs habits, & leurs armes, *là-même*. Leurs magiciens ſe ſervent de bâtons pour deviner, 579. Si leur Empire peut être déſigné par la quatriéme bête de la viſion de Daniel, 654
Tyr, ville fameuſe par ſon commerce, 264 *& ſuiv.* Sa jalouſie contre Jéruſalem, 252. Magnificence de ſes ports, & de ſes vaiſſeaux, 265. *& ſuiv.* Il y avoit deux villes de ce nom, 454 Leur ſituation, *là-même*. Prophétie contr'elles, 253. *& ſuiv.* Comment on doit l'expliquer, 258. & 259
Tyran. Nom autrefois commun à tous les Princes, 560. Il n'eſt devenu odieux que par l'abus que quelques-uns ont fait de leur autorité, *là-même*.
Tyriens. Ils bornoient leur étude à ſavoir bien gouverner un vaiſſeau, 268

V

Vaſes du Temple de Jéruſalem, emportez par Nabuchodonoſor, & mis dans le Temple de Belus, 558. & 559
Verité. On eſt indigne de la connoître, quand on la cherche avec amour propre, 107
Verges. Maniére de s'en ſervir pour conſulter les Dieux, 200. 201. & 202
Veſpaſien, dixiéme Empereur Romain, miniſtre de la vengeance de Dieu contre les Juifs, 654. Il ruine leur République, 653. On peut expliquer de ce qu'il leur a fait ſouffrir une partie de ce que l'Ecriture dit du regne de l'Antechriſt, 654. Caractéres qui lui ſont communs avec la quatriéme des bêtes que Daniel vit en ſonge, 653. & 654
Victime. Coutume de lui impoſer les mains avant le ſacrifice, 753
Vieillards. Ce nom eſt équivoque dans le ſtyle de l'Ecriture, 747
Vieillards impudiques, & Juges du peuple Juif à Babylone, 747. Leur paſſion pour Suſanne, 748. Ils ſe promettent en vain de la ſatisfaire, 749. Ils accuſent Suſanne d'adultére, 750. & 752. Ils portent le peuple à la condamner, 753. Daniel les convainc d'impoſture, 755. 756. & 757. Le peuple les fait mourir, 758. Quel fut le genre de leur ſupplice, *là-même*. Si ce ſont Achab, & Sédécias que Nabuchodonoſor fit griller dans une poële ardente, 747
Villes. Ancienne maniére de les aſſiéger, 30. 31
Ville, deſtinée aux artiſans dans l'étenduë du partage des Lévites, 506
Viſage, on le couvroit aux criminels condamnez à mort, 90
Viſion d'Ezéchiel prés du fleuve Chobar. Pourquoi appellée du nom de *Chariot*, 3. Grandes difficultez qu'elle renferme, *là-même*, *& ſuiv.* Les Juifs la croyent incompréhenſible à l'eſprit humain, 4
Viſiter, eſt ſouvent mis pour châtier, 68
Ulai. Le même que le fleuve Eulée, qui ſéparoit la Suſiane, & l'Elimaïde, 664
Voix de Dieu. Le tonnerre, dans le ſtyle de l'Ecriture, 12. ou en général un très-grand bruit, *là-même*.
Uphaz, le même que le pays d'Ophir, 695
Uſure. C'eſt une injuſtice, 158

X

Xercés Roi des Perſes. Il a été le plus puiſſant Roi du monde, 665. Il marche contre la Gréce, *là-même*, & 701. Dénombrement de ſon armée, *là-même*. A quoi aboutirent ſes efforts contre les Grecs, 666

Y

Ycantropie, maladie qui fit croire à Nabuchodonoſor qu'il étoit changé en bœuf, 546. Effets ordinaires de cette maladie, 547. D'où elle provient, 546. Remédes pour en guérir, 546. & 547
Yvoire. Les Anciens l'appelloient du nom de corne, 271

Z

Zelem, une image, une repréſentation, 592
Zorobabel, s'il a gouverné les Juifs depuis leur captivité, 380. Son expédition contre l'armée de Cambyſes, 397

Fin de la Table des Matieres.

Digitized by Google

CATALOGUE DES LIVRES

Imprimez à Paris chez les mêmes Libraires.

Oeuvres de Monsieur l'Abbé FLEURY, *Confesseur du Roy.*

HISTOIRE Ecclesiastique, 30. volumes *in-quarto.* 180. l.
Tous les Volumes se vendent séparément 6. l.
La même Histoire Ecclesiastique, 30. volumes *in-douze.* 90. l.
Discours sur l'Histoire Ecclesiastique 2. vol. *in-douze.* 4. l. 10. s.
Catéchisme Historique, contenant en abregé l'Histoire Sainte & la Doctrine Chrétienne; nouvelle Edition, avec 30. figures en taille-douce, 2. vol. *in-douze.* 4. l. 10. s.
Le même, abrégé, *in seize.* 8. s.
Le même, en Latin, *in-seize.* 10 s.
Catéchisme des Fêtes & autres solemnitez de l'Eglise, nouvelle Edition, corrigée & beaucoup augmentée, *in-seize.* 8. s.
Les Mœurs des Israëlites, *in-douze.* 2. l.
Les Mœurs des Chrétiens, *in-douze.* 2. l. 5. s.
Les mêmes Mœurs des Israëlites & des Chrétiens, en un volume *in-douze* de petit caractere. 2. l. 10. s.
Institution au Droit Ecclésiastique, nouvelle Edition, 2. vol. *in-douze.* 4. l.
Traité du choix, & de la méthode des Etudes, *in-douze.* 2. l. 5. s.

Oeuvres du R. P. Dom AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, Abbé de Sénones.*

COmmentaire Litteral sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, 26. vol. *in-quarto.* 250. l.
Le même en grand papier.
Tous les Volumes se vendent séparément. 9. l. 10. s.

La Genése.
L'Exode, & le Lévitique.
Les Nombres, & le Deutéronome.
Josué, les Juges, & Ruth.
Les IV. Livres des Rois, 2. *volumes.*
Les Paralipoménes.
Esdras, Tobie, Judith, & Esther.
Le Livre de Job.
Les Pseaumes, 2. *volumes.*
Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, & la Sagesse de Salomon.
L'Ecclésiastique.
Le Prophéte Isaïe.
——— Jérémie & Baruch.
——— Ezéchiel & Daniel.
Les douze petits Prophétes.
Les IV. Livres des Maccabées.
L'Evangile de Saint Matthieu.
——— de Saint Marc & de Saint Luc.
——— de Saint Jean.
Les Actes des Apôtres.

Digitized by Google

Les Epîtres de Saint Paul, 2. *Volumes.*
Les Epîtres Canoniques & l'Apocalypse.
Les nouvelles Dissertations, avec les varietez de Leçons des Evangiles.
Le même Commentaire sur toute la Bible, en 9. vol. *in-fol* 250. l.
Le même en grand papier.
Dictionnaire Historique, Critique, Chronologique, Géographique, & Littéral de la Bible, enrichi de plus de trois cens figures en taille-douce, qui représentent les antiquitez des Hébreux & des Juifs, leurs temples, leurs cérémonies, leurs habillemens, quelques vûës des principales Villes de la Terre-Sainte, les ordres de Batailles, les machines de guerre, & les plus fameux siéges dont il est fait mention dans l'Ecriture-Sainte, nouvelle édition, revûë, corrigée, augmentée, & dans laquelle on a refondu le Supplément, 4. vol. *in fol.* 200. l.
Le même Dictionnaire en grand papier.

Histoire de la Bible & des Juifs, suivant l'ordre des tems, pour servir d'introduction à l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury, 2. vol. *in* 4. enrichis de vignettes en taille-douce à chaque Livre, de Plans & de Cartes Géographiques de la Terre-Sainte, 25. l.
La même en grand papier.
La même Histoire en 7. vol. in-douze. 18. l. 10. s.
Histoire de la Vie & des Miracles de Jesus-Christ, par le même Auteur, enrichie de 24. figures en taille-douce, & d'une Carte Géographique de la Terre-Sainte, seconde Edition, revûë, corrigée & augmentée, *in-douze.* 3. l.
Explication des Textes difficiles de l'Ecriture-Sainte que tous les Commentateurs jusqu'à présent n'ont ni entendus, ni bien expliquez; Ouvrage enrichi d'antiques gravées en taille-douce, par le R. Pere Dom Jacques Martin, Religieux Bénédictin, 2. vol. *in-quarto.* 15. l.

Histoire Chronologique de la grande Chancellerie de France, ci-devant composée par le Sieur Tessereau, revûë de nouveau, & considérablement augmentée par Messieurs les Procureurs-Syndics de la Compagnie des Secretaires du Roy. 2. vol. *in-fol.* 50. l.
Recueil des Arrêts les plus remarquables, donnez en la Cour de Parlement de Paris, mis au jour par M. Claude Henrys; augmenté dans cette nouvelle Edition de plusieurs Questions trouvées dans les Manuscrits dudit Sieur Henrys; & revû, corrigé & augmenté de plusieurs Observations & Questions nouvelles, par M. Bretonnier, Avocat en Parlement, 2. vol. *in-fol.*
Recueil par ordre alphabétique des principales Questions de Droit, qui se jugent diversement dans les différens Tribunaux du Royaume, avec des Réflexions pour concilier la diversité de la Jurisprudence & la rendre uniforme dans tous les Tribunaux, par le même, *in-douze,* nouvelle Edition, 2. l. 10. s.
Institution au Droit François, par M. Argou: nouvelle Edition, corrigée & augmentée par le même, 2. vol *in-douze,* 5. l.
De l'Education des Filles par M. de Fenelon Archevêque de Cambray, nouvelle Edition, considérablement augmentée, *in-douze,* 2. l.
Le parfait Maréchal, qui enseigne à connoître la bonté, & les défauts des chevaux, leurs maladies, & les remedes pour les guérir, &c. par M. de Soleysel, avec Figures, *in-quarto,* 8. l.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google



Digitized by Google